Le mégadictionnaire de la langue française

Les mots commençant par D

15 mars 2024

Ce mégadictionnaire, aussi nommé Dicthographe ou Dictho, permet de trouver plus de 110 000 mots et leurs variantes graphiques, par ordre alphabétique, ressemblance et étymologie. Les mots et sens moins utilisés (familiers, littéraires, régionaux, anciens) sont indiqués en bleu, les mots et sens scientifiques et techniques sont en rouge.

Dictionnaire complet : Le Mégadico de la langue française.

Les fichiers peuvent être téléchargés sur : le Mégadico ; Dropbox ; Pearltrees.

Liste des mises à jour sur le blog : Mémo de mots découverts.

Conjugaison....2
Onze règles pour l'accord du verbe....4
Sitographie....5
D....7
DA....8
DD....45
DE....46
DH....594
DI....595
DJ....781
DO....783
DR....859
DU....895
DY....922
DZ....945
Des mots qui se ressemblent (homophones, homographes, paronymes)....946

Conjugaison

Mode	**temps simple**	**temps composé**
indicatif	présent	passé composé
	imparfait	plus-que-parfait
	passé simple	passé antérieur
	futur simple	futur antérieur
conditionnel	présent	passé
subjonctif	présent	passé
	imparfait	plus-que-parfait
impératif	présent	passé
participe	présent	passé
infinitif	présent	passé

Pour les temps composés, l'auxiliaire conjugué au temps simple est suivi du participe passé (elles ont fini, elles sont arrivées). Il y a aussi, à l'oral surtout, des temps surcomposés quand l'auxiliaire est à un temps composé : "quand j'ai eu fini, quand j'avais eu fini, il aurait été arrivé". Cependant, il faut distinguer les formes à la voix passive : "il avait été attrapé (par)".

Terminaisons :

indicatif imparfait : ais, ais, ait, ions, iez, aient.

passé simple :

- ai, as, a, âmes, âtes, èrent (verbes en -er).
- is, is, it, îmes, îtes, irent (sauf pour haïr, je haïs, tu haïs, il haït, ils haïrent).
- us, us, ut, ûmes, ûtes, urent.
- et pour venir, tenir et leurs dérivés : ins, ins, int, înmes, întes, inrent.

futur simple : ai, as, a, ons, ez, ont.

conditionnel présent : ais, ais, ait, ions, iez, aient.

subjonctif imparfait : sse, sses, ^t, ssions, ssiez, ssent.

Dans ce dictionnaire, la conjugaison est indiquée si elle diffère de ces modèles :

indicatif présent ;
indicatif imparfait ; passé simple ; futur simple ; conditionnel présent ;
indicatif passé composé ; plus-que-parfait ; passé antérieur ; futur antérieur ; conditionnel passé ;
subjonctif présent ;
subjonctif imparfait ; passé ; plus-que-parfait ;
impératif présent ; passé ;
participe présent.

je joue, tu joues, il joue, nous jouons, vous jouez, ils jouent ;
je jouais ; je jouai ; je jouerai ; je jouerais ;
j'ai joué ; j'avais joué ; j'eus joué ; j'aurai joué ; j'aurais joué ;
que je joue, que tu joues, qu'il joue, que nous jouions, que vous jouiez, qu'ils jouent ;
que je jouasse, qu'il jouât, que nous jouassions ; que j'aie joué ; que j'eusse joué ;
joue, jouons, jouez ; aie joué, ayons joué, ayez joué ;
(en) jouant.

Par exemple, la conjugaison des verbes crier et cataloguer n'est pas indiquée dans ce dictionnaire car il suffit de remplacer jou(er) par cri(er), catalogu(er) : je crie, tu cries,... je catalogue, tu catalogues,...

je me doute, tu te doutes, il se doute, nous nous doutons, vous vous doutez, ils se doutent ;
je me doutais ; je me doutai ; je me douterai ; je me douterais ;
je me suis douté(e) ; je m'étais douté(e) ; je me fus douté(e) ; je me serai douté(e) ; je me serais douté(e) ;
que je me doute, que tu te doutes, qu'il se doute, que nous nous doutions, que vous vous doutiez, qu'ils se doutent ;
que je me doutasse, qu'il se doutât, que nous nous doutassions ; que je me sois douté(e) ; que je me fusse douté(e) ;
doute-toi, doutons-nous, doutez-vous ; sois douté(e), soyons doutées, soyons doutés, soyez douté(e)(es)(s) ;
(en) se doutant.

Le participe passé est généralement invariable pour certains verbes pronominaux (se complaire, se convenir, se déplaire, s'entrenuire, se nuire, se parler, se plaire, se ressembler, se rire, se sourire, se succéder, se suffire, se survivre, s'en vouloir,...)

On observe des désaccords entre les tableaux de conjugaison et l'usage, par exemple en ce qui concerne le verbe s'approprier pour lequel il est maintenant difficile de justifier l'accord du participe passé avec le sujet (*elles se sont approprié la démarche*).

Auxiliaires

être
je suis, tu es, il est, nous sommes, vous êtes, ils sont ;
j'étais ; je fus ; je serai ; je serais ;
j'ai été ; j'avais été ; j'eus été ; j'aurai été ; j'aurais été ;
que je sois, que tu sois, qu'il soit, que nous soyons, que vous soyez, qu'ils soient ;
que je fusse, qu'il fût, que nous fussions ; que j'aie été ; que j'eusse été ;
sois, soyons, soyez ; aie été, ayons été, ayez été ;
(en) étant.

avoir
j'ai, tu as, il a, nous avons, vous avez, ils ont ;
j'avais ; j'eus ; j'aurai ; j'aurais ;
j'ai eu ; j'avais eu ; j'eus eu ; j'aurai eu ; j'aurais eu ;
que j'aie, que tu aies, qu'il ait, que nous ayons, que vous ayez, qu'ils aient ;
que j'eusse, qu'il eût, que nous eussions ; que j'aie eu ; que j'eusse eu ;
aie, ayons, ayez ; aie eu, ayons eu, ayez eu ;
(en) ayant.

Ces verbes ne se conjuguent qu'avec l'auxiliaire être (*elles sont allées ici*) : advenir, aller, arriver, décéder, devenir, intervenir, mourir, naitre (naître), parvenir, partir, redevenir, rester, retomber, revenir, venir.

Ces verbes peuvent être conjugués avec les auxiliaires être et avoir (*elles sont montées ici, elles ont monté le matériel*) : descendre, entrer, monter, redescendre, rentrer, ressortir, retourner, sortir, tomber.

Voix active et voix passive

- voix active : Lucie m'appelle. Lucie t'appelle. Lucie l'appelle. Lucie nous appelle. Lucie vous appelle. Lucie les appelle.
- voix passive : Je suis appelé par Lucie. Je suis appelée par Lucie. Tu es appelé par Lucie. Tu es appelée par Lucie. Il est appelé par Lucie. Elle est appelée par Lucie. Nous sommes appelés par Lucie. Nous sommes appelées par Lucie. Vous êtes appelé par Lucie. Vous êtes appelée par Lucie. Vous êtes appelés par Lucie. Vous êtes appelées par Lucie. Ils sont appelés par Lucie. Elles sont appelées par Lucie.

La plupart des verbes peuvent aussi avoir un sens passif avec la forme pronominale : *La partie s'est jouée rapidement. La partie a été jouée rapidement.* Dans ce cas, le participe passé s'accorde toujours avec le sujet.

Verbes défectifs

La conjugaison des verbes défectifs est incomplète parce que certaines formes ont disparu, n'ont jamais existé ou été attestées.

- falloir : il faut, il faudra,...
- pleuvoir : il pleut, il pleuvra
- advenir : il advient, il adviendra,...
- ...

Onze règles pour l'accord du verbe

1. Avec tu, le verbe se termine par s, sauf : tu peux, tu veux, tu vaux.

- tu écoutes, tu écoutais, tu écouteras, tu as écouté.

Pour les verbes en -er, les verbes couvrir, cueillir, défaillir, offrir, ouvrir, souffrir et leurs dérivés, ainsi que le verbe avoir, on ne met un s final au singulier de l'impératif présent que pour faire une liaison : laisse-le, laisses-en, retourne-la, retournes-y.

2. Le sujet peut être après le verbe.

- Sur le toit chantaient les oiseaux. Quand reviendras-tu ?

3. Plusieurs sujets = un sujet au pluriel.

- Un garçon et une fille jouent.

4. toi et moi, lui et moi, elle et moi, eux et moi, elles et moi, vous et moi = nous.

lui et toi, elle et toi, eux et toi, elles et toi = vous.

- Toi et moi sommes les premiers. Mon amie et moi jouons au foot. Florence et toi avez raison.

5. Le pronom personnel "les" n'est jamais sujet.

- Ces journaux, il ne les vend pas, il les donne.

6. "nous" et "vous" devant le verbe peuvent être compléments.

- Je vous écrirai. Tu nous écriras. Ils nous écriront.

7. moi qui = je ; toi qui = tu ; eux qui = ils.

- C'est moi qui suis venu(e). C'est toi qui es venu(e). Ce sont eux qui sont venus.

8. L'infinitif en "er" peut être remplacé par un autre infinitif (faire, voir, prendre,...) ; on peut remplacer le participe passé en "é" par fait, vu, pris,...

- J'aime chercher. Je vais décider. J'ai cherché. J'ai décidé.

9. Terminaisons du participe passé : is, it, i,...

- Il a pris. Elle est prise.
- Il a écrit. Elle est écrite.
- Il a fini. Elle est finie.

10. Avec l'auxiliaire être, le participe passé s'accorde avec le sujet.

Avec l'auxiliaire avoir, le participe passé s'accorde si on on sait d'avance qui ou ce qui est concerné.

- Les lettres sont écrites et expédiées. J'ai écrit et expédié les lettres. Je les ai écrites et expédiées.

11. Comment accorder avec le pronom "nous" ?

Lorsque la personne qui parle (avocat, notaire) le fait en tant que représentant des intérêts d'une personne, l'adjectif et le participe passé s'accordent normalement :

- Nous sommes mandatés pour la gestion de cette affaire.

Dans le cas d'un pluriel de modestie ou de majesté, l'accord se fait avec le vrai sujet (ainsi que pour un représentant de la loi) :

- (une reine) Nous sommes étonnée de cette décision.

Pour s'adresser à quelqu'un en signe d'intérêt, d'affection, l'accord suit les mêmes règles :

- (parlant à madame la baronne) Alors, nous sommes contente ?

Sitographie

Sites consultés pour l'élaboration du mégadictionnaire.

Dictionnaires

- Atilf, Analyse et traitement informatisé de la langue française http://www.atilf.fr/tlfi
- Dictionnaire de l'Académie française https://www.dictionnaire-academie.fr/
- BDLP, Base de données lexicographiques panfrancophone https://www.bdlp.org/
- CNRTL, Centre national de ressources textuelles et lexicales https://www.cnrtl.fr/definition/
- Dictionnaire des belgicismes https://www.belgicismes.4h-conseil.fr/index.html
- Dictionnaire des régionalismes de France https://drf.4h-conseil.fr/index.html
- Dictionnaire historique du français québécois https://www.dhfq.org
- Wiktionnaire https://fr.wiktionary.org/

Étude et évolutions de la langue française

- Dire, ne pas dire https://www.academie-francaise.fr/dire-ne-pas-dire
- France Terme https://www.culture.fr/franceterme
- Journal officiel de la République française https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/jo
- Office québécois de la langue française (Vitrine linguistique) https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/
- Orthographe recommandée http://www.orthographe-recommandee.info/
- Questions de langue https://questionsdelangue.wordpress.com/
- Site de Dominique Didier http://monsu.desiderio.free.fr/

Animaux, plantes, environnement

- Dictionnaire entomologique https://dico.insectes.org/
- Dictionnaire des sciences animales http://dico-sciences-animales.cirad.fr/
- Encyclopédie de l'environnement https://www.encyclopedie-environnement.org/
- Dictionnaire encyclopédique de la diversité biologique et de la conservation de la nature 2016 https://laccreteil.fr/spip.php?article230
- Glossaire forestier (Québec) http://glossaire-forestier.mffp.gouv.qc.ca/
- Oiseaux.net https://www.oiseaux.net/
- Plantes et botanique https://www.plantes-botanique.org/

Citoyenneté

- Dicopart https://www.dicopart.fr/
- La Toupie https://www.toupie.org/

Géographie, histoire

- Géoconfluences https://geoconfluences.ens-lyon.fr/
- Héraldique https://www.blason-armoiries.org/heraldique/
- L'histoire par l'image https://histoire-image.org/recherche-par-mots-cles

Mathématiques, numérique, statistiques

- INSEE https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definitions
- Diconombres http://villemin.gerard.free.fr/index.html
- Formes mathématiques remarquables https://mathcurve.com/
- Numérique https://www.meta-media.fr/2019/12/01/dictionnaire-des-annees-streaming.html

Métiers et activités

- Boulangerie https://www.boulangerienet.fr/bn/bnweb/lexiquepain.php
- Chasse http://www.jyrousseau.com/vocabul.shtml
- Droit privé https://www.dictionnaire-juridique.com/serge-braudo.php
- Économie https://www.economie.gouv.fr/facileco/dico-eco
- Métiers http://www.onisep.fr/Decouvrir-les-metiers
- Pharmacie https://dictionnaire.acadpharm.org/w/Acadpharm:Accueil

Transports

- L'avionnaire https://www.lavionnaire.fr/
- Bateaux des rivières et canaux de France http://projetbabel.org/fluvial/bateaux.htm

- Lexique fluvial et batelier http://projetbabel.org/fluvial/lexique.htm

Blogs (France) :

- Français de nos régions Français de nos régions/
- La pensée de Pierre de Jade https://sites.google.com/site/desmotspourlerire/home
- Les billets de François Jacquesson https://caramel.hypotheses.org/
- Mémo de mots découverts https://memodemots.blogspot.com/
- Parler français http://parler-francais.eklablog.com/
- Bling, blog de linguistique illustré https://bling.hypotheses.org/

Blogues (Québec)

- Au cœur du français https://andreracicot.ca/
- Carnet d'un linguiste https://carnetdunlinguiste.blogspot.com/
- États de langue https://etatslangue.wordpress.com/
- Le français québécois au quotidien https://lefrancaisquebecoisauquotidien.blogspot.com/
- Linguistiquement correct http://linguistiquement-correct.blogspot.com/
- La langue française et ses caprices https://rouleaum.wordpress.com/

D

D

D :

- la quatrième lettre de l'alphabet ;
- en savoir plus : CNRTL.

Aujourd’hui toutes les lettres de notre alphabet sont des noms masculins, mais il n’en a pas toujours été ainsi. Les six voyelles, et les consonnes dont le nom, à l’oral, se termine par une voyelle : b (prononcé [bé]), c d, g, j, k, p, q, t, v, w, mais aussi x et z, étaient du genre masculin et le sont restées. Les autres, celles dont le nom à l’oral est composé d’une voyelle suivie d’une consonne, c’est-à-dire f (prononcé [èf]), h, l, m, n, r et s, ont changé de genre. En savoir plus : Académie française.

Ces verbes, et leurs dérivés, gardent le d final au présent :

- coudre, descendre, épandre, fendre, fondre, mordre, moudre, pendre, perdre, pondre, prendre, rendre, tendre, tondre, tordre, vendre.

- je couds, tu couds, il coud ; je descends, tu descends, il descend ; je vends, tu vends, il vend ; ...

Certains mots s'écrivent avec "dd" : un addax ; un addenda ; addictif, une addiction ; additif, une addition, additionnel, additionner, un additionneur, une polyaddition ; additivé ; un adducteur, adducteur, une adduction, un bouddha, bouddhique, le bouddhisme, un bouddhiste ; un buddleia ; un adduit ; un caddie, un caddy ; un cheddar ; une cheddite ; un haddock ; un kaddish ou qaddish ; un luddisme (ne pas confondre avec un ludisme), un luddiste : un paddock ; un paddy ; un pudding (ou pouding) ; un puddlage, puddler : une quiddité ; une reddition ; un sadducéen, sadducéen (ou saducéen) ; un yiddish.

La lettre d se prononce parfois [t].

- Prend-il du chocolat ?
- Mon père attend-il le train ?
- Reprend-on l'entrainement ?
- La neige fond-elle enfin ?
- Quand il aura le temps, il répondra.
- Quand on fait des efforts, on réussit.
- Quand elle m'appellera, je lui raconterai tout.
- Quand Aline sera là, on fera une teuf.
- Quand une équipe aura gagné, on arrêtera le jeu.
- un grand homme
- Vend-on le meuble ? Rend-il la caution ? Perd-elle la partie ?

En un siècle et demi, nous avons perdu quelques liaisons, en particulier celles de plusieurs mots se terminant par -nd. Dans son Dictionnaire, Littré écrivait en effet que le « d » final de fécond et de profond se lie, prononcé comme un « t », au mot suivant (un fécond écrivain, un profond archéologue). Il nous apprend aussi que le « d » de blond et de brigand ne se prononce comme un « t » que dans la prononciation soutenue (le blond Apollon, un brigand armé). Aujourd’hui, on conserve la liaison en « t », après fond, dans l’expression de fond en comble, après grand et après quand. Mais on constate un début de relâchement avec ce dernier mot qui est séparé à l'oral (quand / il viendra). En savoir plus : Académie française.

Mais on écrit :

- quant à la, quant au, quant aux (pour faire une distinction), un quant-à-soi.

La lettre "d" se prononce à la fin de "sud" et des mots d'origine anglaise, allemande,...

- James Bond, oued, oud, fjord, lord, lied, lad, ried, rand, round, trend, Sindh.

On entend [d] au début de ces mots :

- un gin ; un gin-fizz ; un gin-rummy ou gin-rami
- un jack ; un jackpot ; une jam-session ; un jazz ; un jazz-band ; un jazzman ; un jazz-rock ; il est jazzy ; un jean ou jeans ; une jeep ; une jenny ; un jerk ; jerker ; un jerrican* ou jerrycan* ; un jet (un avion) ; un ou une jet-set ; un jet-ski ; un jet-stream ; une jettatura ; un jigger ; un jingle ; un job ; un jobiste ; un joggeur, une joggeuse ; un jogging ; un joint-venture ; un juke-box ; un jumbo ; un jumbo-jet ; un jumping ; un junkie ou junky. (* deux prononciations)

On entend [d] dans :

- un aggiornamento ; une appoggiature ; une loggia ; packager ; un packaging
- un intermezzo ; un lazzarone ; un lazzi* ; un lipizzan (= un cheval) ; il est lipizzan ;une mezzanine, il est mezza voce, un mezze, un mezzo-soprano, un mezzotinto ; une mozzarelle ou mozzarella ; un muezzin ; un paparazzi ; une piazza ; une pizza ; un pizzaiolo ; une pizzeria ; un pizzicato ; une pouzzolane (= une roche) ; un raja ou rajah (ou radjah) ; une razzia* ; razzier* ; ... (* deux prononciations)

On n'entend pas [d] dans :

- nord-est, nord-ouest

Dans la plupart des livres que l'on imprime aujourd'hui [au XVIIe siècle], on ôte le d de tous les mots où il ne doit point se faire sentir ; ainsi, comme on trouve écrit *avenir, avis, ajourner, ajuger, ajuster*, on ne saurait point se tromper à la prononciation de ces mots ; plusieurs font encore sentir le d dans adversité, mais tout le monde prononce aversaire. (Vaugelas)
La syncope du d à cette époque explique un certain nombre de doublets : avenir et advenir (voir ces verbes). Ou encore des divergences : aversion et adversité. Il y a eu rétablissement des lettres en fonction de la graphie au siècle suivant pour adjuger par exemple. L'anglais puise dans un français antérieur : *advertisement, advice*. On peut signaler la syncope fréquente dans le nom de Sindbad le marin prononcé souvent Sinbad en oubliant la racine Sind qui renvoie à l'Inde, à l'Indus, au Sindh.
Aurore Dupin, en 1830, a une liaison avec Jules Sandeau. Ils écrivent ensemble Rose et Blanche qu'ils signent Jules Sand. C'est en 1832 qu'elle commence à signer George Sand. Le d provenant de la troncation du nom se prononce à la différence de grand.
Le nom de la ville de Gand se prononce avec un d en Belgique, suivant son origine flamande Gent. Le d ne se prononce pas en France, la ville rime avec gant.
Un cas particulier est le nom Léopold. Il est prononcé sans d en Belgique et c'est normal après trois souverains, beaucoup de rues et d'avenues. En revanche, le d est rétabli en France.
Edgar Faure tenait tant à l'orthographe de son prénom qu'il signa un roman policier, *Monsieur Langois n'est pas toujours égal à lui-même*, Edgar Sanday. Signalons que c'est aussi le cas d'Edgar Allan Poe.
Le général de Gaulle écrivait son nom sans un D majuscule. Le nom de sa famille n'est pas vraiment d'origine flamande, ou sinon à une date fort ancienne : la famille de Gaulle était établie en Champagne au XVIIe siècle et auparavant en Bourgogne.
En savoir plus : site de Dominique Didier.

d'

D' pour l'article indéfini, le partitif, la préposition de ou des : *d'autres ont dit, il parle d'un livre, d'obscurs nuages, savoir d'avance*... Cet article est présent dans le mot aujourd'hui (au jour de maintenant, *hui* vient du latin *hodie* ou ce jour, il avait le sens d'aujourd'hui). Mais dans prud'homme et prud'homal l'apostrophe note une fausse coupe de l'adjectif. En savoir plus : site de Dominique Didier.

DA

da

oui-da : bien sûr.

nenni-da : bien sûr que non.

da ! (pour renforcer une affirmation).

À cette famille, on aimerait bien ajouter une autre exclamation, *da* !, employée elle aussi pour donner plus de force à un propos et en particulier à une affirmation, mais l'étymologie ne le permet pas. De cette affirmation, le Dictionnaire de Nicot nous apprend qu'« elle est faite par syncope ou contraction, de Deà, et affermit la diction où elle est adjoustée, comme non dà, ouy dà », tandis que celui de l'Académie française nous informe qu'elle « ne se met jamais qu'aprés une affirmation ou une negation : « Ouy-da, si-da, nenni-da, vous le ferez da » et qu'elle « est du style familier & bas ». Littré complète ce tableau dans son Dictionnaire en nous en donnant l'origine : « La forme ancienne est *dea*, monosyllabe, une autre encore plus ancienne est *diva*. En savoir plus : Académie française.

Composé des impératifs de dire et d'aller, *di* et va, *diva* s'est altéré, à la suite de son emploi interjectif, en *dia,* puis *dea,* da ; d'abord employés seuls, *dea* puis da ont servi à renforcer l'affirmation et la négation.

dab, dabe

un **dab** ou **dabe** : un maitre, un patron, un roi, un dieu.

une dabe : une daronne, une mère.
un dab ou dabe, dabon : un daron, un père.

les dabes : les parents.

une, un **dabuche** :

- une patronne ou un patron ;
- une mère ou un père.

Le nom (un) dab ou dabe est emprunté, peut-être par l'intermédiaire de l'italien, au latin *dabo* « je donnerai », futur de *dare*.

daba

une **daba** : une sorte de houe à manche court qui sert à retourner la terre et à sarcler. [Afrique]

un **daba** : un bidon de pétrole de 18 litres, pouvant servir d'unité de mesure. [Madagascar]

dabo, dabou

un **dabo** ou **dabou** [Belgique] : un personnage niais, falot.

d'abord

d'abord :

- avant toute chose ;
- en premier lieu ;
- à première vue ;
- [Suisse] immédiatement, tout de suite ; bientôt ;
- [Belgique] dans ces conditions ; en conséquence, voir aussi le Dictionnaire des belgicismes.

tout d'abord : en premier lieu.

Le nom (un) abord est le déverbal d'aborder, d'où la locution d'abord.

da capo

da capo [terme musical] : reprendre le morceau depuis le début.

La locution italienne *da capo* qui signifie proprement « au commencement » est composé de *da*, issu du latin *de* et *ab*, et de *capo*, du latin tardif *capus* pour *caput*.

Dacca, Daccanais

Dacca : la capitale du Bangladesh. Habitants : Daccanaise, **Daccanais**.

d'accord

d'accord (ou **d'ac**) :

- oui ;
- je suis du même avis, j'accepte.

être d'accord, sembler d'accord, tomber d'accord : trouver un terrain d'entente.

Le nom (un) accord est le déverbal d'accorder, d'où la locution d'accord.

La locution *d’accord que* est généralement suivie de l’indicatif. On lit ainsi dans *La Jument verte*, de Marcel Aymé : « Le jeune vétérinaire avait d’autres séductions plus solides ; il était laborieux, économe, rangé, bon catholique, il faisait merveille aux enterrements, et dans la ville, tout le monde était d’accord qu’il avait l’air

vraiment convenable. » Dans ce cas, *être d’accord que* est employé au sens de « convenir que, être d’avis que » et le verbe qu’introduit cette locution est généralement au présent ou au passé : *Je suis d’accord que c’est une belle réussite ; Nous sommes d’accord qu’il fallait agir autrement*. Mais il peut aussi arriver, dans une langue très familière, qu’*être d’accord que* signifie, par ellipse d’*être d’accord pour que*, « admettre, accepter ». Dans ce cas, la proposition qui suit indique un évènement à venir et elle se met au subjonctif : *Nous sommes d’accord qu’il vienne la semaine prochaine*. En savoir plus : Académie française.

dacélonidé

les **dacélonidés** : une famille d'oiseaux de l'ordre des coraciformes, des martins-pêcheurs.

à dache

à dache : très loin.

envoyer, mener à dache : envoyer promener, envoyer au diable.

L'origine de cette locution est discutée (à diable ?).

dacite

une **dacite** : une roche éruptive microlithique, gris clair, composée de phénocristaux de quartz amorphe, de biotite, de pyroxène.

Ce nom est emprunté, avec le suffixe -ite, à l'allemand *Dacit* formé sur le nom de l'ancien pays de Dacie qui comprenait l'actuelle région de Transylvanie où cette roche est présente.

dacnonyphe

les **dacnonyphes** : l'infra-ordre d'insectes lépidoptères glossates regroupant la super-famille des ériocranioïdes et des lophocoronoïdes.

daco-roumain

le **daco-roumain** : le dialecte roumain regroupant les parlers de la Roumanie actuelle et de la république de Moldavie.

Ce nom est composé du radical de l'ancien nom de pays Dacie situé à peu près sur le territoire de l'actuelle Roumanie, et de roumain.

dacquois, dacquoise

elle est dacquoise, il est **dacquois** : est de la ville de Dax, en France.
une Dacquoise, un Dacquois.

une **dacquoise** : un gâteau originaire du Sud-Ouest, constitué de deux ou trois disques de pâte meringuée aux amandes, séparées par des couches de crème au beurre, diversement parfumée.

dacron

un **dacron** [nom déposé] : une fibre textile synthétique acrylique, du groupe des polyesters.

Le nom (un) dacron vient de l'anglo-américain *dacron*.

dacryo-

dacryo- signifie larme.

dacryoadénite

une **dacryoadénite** : une inflammation de la glande lacrymale, aigüe ou chronique, pouvant affecter sa portion orbitaire, palpébrale ou les deux à la fois.

dacryocèle

un **dacryocèle** congénital : une anomalie isolée unilatérale, rare, comportant une distension du sac lacrymal provoquée par l'obstruction distale du canal lacrymonasal, formant une masse bleuâtre, tendue, sans signes inflammatoires avec issue de liquide visqueux plus ou moins brunâtre à la pression du sac.

dacryocystectomie

une **dacryocystectomie** : une ablation chirurgicale partielle ou totale du sac lacrymal.

dacryocystite

une **dacryocystite** : une inflammation aigüe ou chronique du sac lacrymal.

dacryocystographie

une **dacryocystographie** : une étude radiographique des voies lacrymales après opacification à l'aide d'un produit de contraste iodé liposoluble.

dacryocysto-rhinostomie

une **dacryocysto-rhinostomie** : une intervention consistant à aboucher le sac lacrymal dans le méat moyen de la fosse nasale après avoir réalisé une trépanation de l'os interposé entre le sac lacrymal et la muqueuse nasale.

dacryocystotomographie

une **dacryocystotomographie**

dacryocyte

un **dacryocyte** : une hématie en forme de larme qui s'observe surtout au cours de la splénomégalie myéloïde, mais n'en est pas spécifique.

dacryon

un **dacryon** : le point de rencontre des sutures séparant l'os frontal, le processus frontal du maxillaire et l'os lacrymal.

dacryops

un **dacryops** ou **kyste congénital lacrymal** : un kyste bleuté développé aux dépens d'un canal de la glande lacrymale.

dactyl(o)-

dactyl(o)- est tiré du grec δ ά κ τ υ λ ο ς « doigt ».

Dactylaria

Dactylaria : des champignons ascomycètes pézizomycotines parasites agents de mycose.

dactyle

un **dactyle** : dans la métrique grecque et latine, un pied formé d'une syllabe longue suivie de deux brèves.

elle, il est **dactylique** : se rapporte au dactyle.

un vers dactylique, un hexamètre dactylique : dont le cinquième pied est (nécessairement) un dactyle.

un **dactyle** : pour un insecte, le nom donné au deuxième article du tarse lorsque ce dernier est formé de plusieurs articles.

un **dactyle** : une ancienne dénomination d'une datte.

un **dactyle** ou une **datte-de-mer** : un mollusque.

les **dactyles** : des graminées fourragères.

Daktulos, « dactyle » et, proprement, « doigt », désigne en poésie grecque et latine un pied composé d'une syllabe longue suivie de deux syllabes courtes (comme le doigt est composé d'une longue phalange suivie de deux courtes). Mais ce mot, par analogie de forme, est aussi à l'origine du nom « datte », fruit qui ressemble à un doigt. En savoir plus : Académie française.

Le nom (un) dactyle est emprunté au latin classique *dactylus* (en grec δ ά κ τ υ λ ο ς « doigt ») terme de métrique par allusion aux trois phalanges du doigt et terme de botanique par référence à l'aspect de cette plante.

-dactyle

-dactyle, du grec δ ά κ τ υ λ ο ς « doigt ».

les **artiodactyles** : l'ordre de mammifères ongulés ayant un nombre pair de doigts, deux ou quatre, comprenant les bovidés, les cervidés, les camélidés, les girafidés, les suidés, les hippopotames.

elle, il est **didactyle** :

- à chaque membre, a deux doigts ou deux tarses de longueur à peu près égale à deux doigts ;
- se termine par deux appendices.

elle, il est **macrodactyle** : présente un développement anormal ou excessif des doigts et/ou des orteils.

les macrodactyles : une famille d'oiseaux échassiers caractérisés par de longs doigts.

elle, il est **monodactyle** : ne possède qu'un doigt ou orteil.

une dysmorphie **oro-dactyle** : un syndrome malformatif complexe.

elle, il est **orthodactyle** : a les doigts étendus, droits.

elle, il est **oxydactyle** : a les doigts pointus.

un mammifère à sabots **pandactyle** : dont les pieds ont cinq doigts distincts.

elle, il est **pentadactyle**

les **périssodactyles** : l'ordre de mammifères ongulés herbivores, présentant un nombre impair de doigts à chaque pied, le doigt médian sur lequel appuie tout le poids du corps étant le plus développé et se terminant par un sabot corné.

elle, il est **polydactyle** : est caractérisé(e) par la polydactylie.

elle, il est **ptérodactyle** : a les doigts réunis par une membrane.

un ptérodactyle : un reptile volant du Secondaire, du genre de la famille des ptérodactylidés.

elle, il est **tétradactyle** : possède quatre doigts à chaque patte.

elle, il est **tridactyle** :

- a normalement trois doigts à chaque patte ;
- est muni(e) de trois doigts.

un tridactyle : un orthoptère sauteur de la même famille que les grillons.

dactylé

elle est dactylée, il est **dactylé** : est en forme de doigt.

dactylètre

les **dactylètres** ou **xénopes** : des crapauds exclusivement aquatiques, à grandes pattes postérieures palmées.

-dactylidé

les **ptérodactylidés** : la famille de reptiles volants de l'ordre des ptérosauriens.

-dactylie

une **acrocéphalopolysyndactylie** : des malformations congénitales multiples associant des déformations crâniennes liées à une crâniosténose, à une polydactylie et à une syndactylie des doigts et des orteils.

une **acrocéphalosyndactylie** : un ensemble de malformations de la tête et des extrémités des membres caractérisées par une déformation céphalique de type acrocéphalie liée à une craniosténose et par des anomalies de la face, hypertélorisme, exophtalmie, des déformations du nez et des maxillaires et par des syndactylies des doigts et des orteils.

une **acropolysyndactylie**

une **acrosyndactylie** : une syndactylie où l'extrémité des doigts présente une soudure osseuse.

une **adactylie** : une absence congénitale d'un ou de plusieurs doigts.

une **arachnodactylie** : une anomalie morphologique congénitale de la main, des doigts et des orteils caractérisée par un allongement métacarpophalangien et une hyperlaxité articulaire.

une **brachydactylie** : une brièveté anormale d'un ou de plusieurs doigts ou orteils.

une **brachymésophalangie** : une brièveté congénitale des deuxièmes phalanges des doigts longs.

une **brachysyndactylie** : une malformation des doigts anormalement courts et atteints de syndactylie.

une **céphalopolysyndactylie**

une **clinodactylie** : une inclinaison latérale, totale ou localisée à une extrémité d'un ou de plusieurs doigts ou d'orteils.

une **dyscéphalodactylie** : un syndrome de malformations multiples associant une acrocéphalosyndactylie d'Apert et une dysostose crâniofaciale de Crouzon.

une **ectrodactylie** : une absence congénitale d'un ou de plusieurs doigts.

une **hexadactylie** post axiale : une malformation congénitale de la main comportant la présence d'un sixième doigt sur le bord postaxial de la main, la partie ulnaire, postérieure par rapport à l'axe de la main.

une **macrodactylie** : une hypertrophie d'un ou de plusieurs doigts qui intéresse à la fois le squelette et les parties molles ; un développement anormal ou excessif des doigts et/ou des orteils.

une **mégalodactylie** : une augmentation en longueur et en volume d'un doigt ou d'un orteil.

une **microdactylie** : une malformation congénitale caractérisée par la diminution en longueur et/ou en volume d'un doigt ou d'un orteil.

une **monodactylie** : une anomalie congénitale caractérisée par la présence d'un seul doigt à la main ou au pied.

une **polydactylie** : une présence supplémentaire d'un ou de plusieurs doigts ou orteils munis d'ongles.

une **polysyndactylie** : une association de doigts surnuméraires et de soudure des doigts.

une **sclérodactylie** : une sclérose cutanée atteignant les extrémités, survenant après plusieurs mois ou années d'évolution d'un syndrome de Raynaud, donnant aux doigts un aspect effilé, enraidi, progressivement rigide, fuselé en baguettes de tambours, et qui représente une des formes ou un des stades évolutifs de la sclérodermie systémique.

une **syndactylie** : une soudure complète ou non des doigts ou des orteils entre eux.

dactylique

dactylique : voir dactyle (ci-dessus).

dactylifère

elle, il est **dactylifère** : porte ou produit des dattes.

Le nom (une) datte est emprunté à l'ancien provençal *datil* plutôt qu'à l'italien *dattero* qui sont issus du latin *dactylus* « datte » lui-même emprunté au grec δ ά κ τ υ λ ο ς « doigt » à cause de la forme allongée du fruit.

dactylioglyphe

une, un **dactylioglyphe** : une graveuse, un graveur sur bague, sur pierres fines.

Le nom (un) dactylioglyphe est composé du grec δ α κ τ ύ λ ι ο ς « anneau » et de γ λ ύ φ ε ι ν « graver ».

dactylion

un **dactylion** : un appareil mécanique servant à assouplir et à fortifier les doigts pour une meilleure pratique du piano.

-dactylisme

un **hyperdactylisme** : une présence d'un ou plusieurs doigts surnuméraires.

dactylite

une **dactylite** : un terme employé pour désigner une inflammation globale d'un doigt telle qu'on peut l'observer dans certains rhumatismes inflammatoires et tout particulièrement dans le rhumatisme psoriasique.

dactylo, dactylogramme, dactylographe, dactylographie, dactylographié, dactylographier, dactylographique

un **dactylogramme** :

- une empreinte digitale permettant d'identifier un individu ;
- un texte tapé à la machine.

une, un **dactylographe** : une personne qui communique avec les sourds-muets aveugles par le toucher.

un **dactylographe** : un instrument à clavier permettant aux sourds-muets et aux aveugles de converser.

une, un **dactylographe** ou **dactylo** : une employée, un employé chargé(e) de transcrire, ou d'écrire des textes à la machine à écrire.

une **dactylographie** :

- l'utilisation d'une machine à écrire ;
- un texte tapuscrit.

elle est dactylographiée, il est **dactylographié** : est tapé(e) à la machine à écrire.

dactylographier : taper un texte à la machine à écrire.

elle, il est **dactylographique** : concerne la dactylographie.

Le nom (un) dactylographe est composé de dactylo-, du grec δ ά κ τ ά λ ο ς « doigt », et de -graphe; du grec γ ρ ά φ ε ι ν « écrire ».

dactylogyridés, Dactylogyrus

les **dactylogyridés** : une famille de vers plats, exemples : *Dactylogyrus, Protogyrodactylus*.

Dactylogyrus : des vers plats.

dactylologie

une **dactylologie** : un langage digital pour communiquer avec les sourds-muets.

dactylomégalie

une **dactylomégalie** : une hypertrophie des doigts ou des orteils.

dactylolalie, dactylophasie

une **dactylophasie** ou **dactylolalie** : un procédé employé par les sourds-muets pour communiquer entre eux et consistant à faire avec les doigts des signes et des mouvements conventionnels.

dactylopiidé

les **dactylopiidés** : la famille d'insectes hémiptères sternorhynques aphidomorphes coccoïdes qui ne compte qu'un seul genre (Dactylopius).

dactylopodite

un **dactylopodite** : l'article terminal de la patte des crustacés, qui a généralement la forme d'une griffe, parfois celle d'une pince.

dactylopsile

les **dactylopsiles** ou **écureuils marsupiaux** : des petits phalangers.

dactyloptère, dactyloptéridé

un **dactyloptère** : un poisson dont les nageoires pectorales très développées lui permettent de s'élancer hors de l'eau et de voler quelques secondes.

les **dactyloptéridés** : une famille de poissons.

dactyloscopie

une **dactyloscopie** : une identification par les empreintes digitales.

dactylolyse

une **dactylolyse spontanée** ou un **aïnhum** : une affection tropicale uniquement masculine, souvent bilatérale, décrite chez les sujets à peau noire, caractérisée par le développement lent d’un anneau cutané scléreux douloureux à la base du dernier orteil surtout ou d’un doigt, qui entraine progressivement une amputation sans qu’aucun traitement puisse s’y opposer.

Dactylosoma

Dactylosoma : des piroplasmes vivant dans le sang de reptiles et amphibiens.

dactylothèque

une **dactylothèque** : l'enveloppe chitineuse de certains Cœlentérés, notamment les Cœlentérés hydroïdes.

dactylozoïde

un **dactylozoïde** : un polype qui, dans une colonie d'hydraires, est dépourvu de bouche et n'a que des tentacules rudimentaires couverts de cellules urticantes et pourvus d'une forte musculature qui lui permet de faire d'amples mouvements et de pourvoir à la défense de la colonie.

Dacus

Dacus : un genre d'insectes diptères brachycères acalyptères de la famille des téphritidés.

dada, dadaïsme, dadaïste

A. un **dada** : dans le langage enfantin, un cheval.

à dada sur mon cheval : à califourchon.

Le nom (un) dada (A) vient d'une onomatopée.

B. un **dada** :

- une occupation favorite ;
- une idée habituelle.

Le nom (un) dada (B) est un calque de l'anglais *hobby-horse*.

le **dada** : un mouvement artistique, créé en 1916, protestant par la dérision et l'irrationalité contre l'absurdité universelle.

elle, il est **dada** : est relative, est relatif au mouvement dada.

On a lu aussi dadaïque.

le **dadaïsme** :

- l'école dada ;
- le mouvement dada.

une, un **dadaïste** ou **dada** : une, un membre du mouvement dada.

Le nom de ce mouvement artistique a été volontairement dépourvu de sens.

dadais

un (grand) **dadais** : un jeune homme niais et gauche.

Le nom (un) dadais est formé à partir de l'onomatopée *dad-*, exprimant l'étonnement.

dague, daguer

A. une **dague** :

- un poignard ou une épée courte en usage du Moyen Âge au 18ème siècle ;
- un bout de corde pour punir les matelots ;
- un instrument avec lequel les relieurs raclent la peau.

daguer (1) :

- frapper à coups de dague ;
- pour une chèvre, donner des coups de corne à quelqu'un ;
- pour un oiseau de proie, voler de toutes ses forces, en frappant l'air de la pointe des ailes ;
- [Suisse] pester, enrager.

B. les **dagues** du cerf ou du daim : la « première tête » qu'ils portent à la deuxième année, où ils n'ont que deux petites cornes.

daguer (2) : pour un cerf, un daim, s'accoupler avec la biche.

un **daguet** : un jeune cerf ou un jeune daim portant ses dagues.

les daguets : un genre de cervidés d'Amérique.

Daguerre, daguerréotypage, daguerréotype, daguerréotypé, daguerréotyper, daguerréotypeur, daguerréotypie, daguerrien

un **daguerréotypage** : l'action de daguerréotyper.

un **daguerréotype** :

- un procédé à l'aide duquel on fixait les images de la chambre noire sur des plaques d'argent sensibilisées à la vapeur de l'iode ;
- un appareil permettant d'utiliser ce procédé ;
- une image obtenue par ce procédé ;
- une reproduction (trop) fidèle de la réalité.

elle est daguérréotypée, il est **daguerréotypé** :

- est reproduite ou reproduit par le daguerréotype ;
- est (trop) fidèlement reproduite ou reproduit.

daguerréotyper :

- reproduire par le daguerréotype ;
- obtenir une image par le moyen du daguerréotype par opposition à photographier ;
- donner une représentation fidèle de.

une daguerréotypeuse, un **daguerréotypeur** : une personne qui exerce la daguerréotypie.

la **daguerréotypie** : le procédé photographique ancien utilisant le daguerréotype.

une **daguerréotypie** : un daguerréotype, une image obtenue par ce procédé.

une plaque daguerrienne, un procédé **daguerrien** : qui relève du procédé inventé par Daguerre ; qui est obtenu(e) par la daguerréotypie.

Le nom (un) daguerréotype est composé du nom de Daguerre, son inventeur, et du suffixe -type tiré du grec -τ υ π ο ς, lui-même de τ ύ π ο ς « marque, empreinte ; caractère gravé ».

daguet

daguet : voir dague (ci-dessus).

dahabieh

une **dahabieh** : une barque de grande taille, à voile triangulaire et à rames, transportant des voyageurs et des marchandises sur le Nil.

Le nom (une) dahabieh est emprunté à l'arabe égyptien *ḏahabiyya*, littéralement « la dorée » (dérivé de l'arabe *ḏahab* « or »), le nom des embarcations dorées des gouverneurs musulmans en Égypte.

dahir

un **dahir** : un décret du roi du Maroc.

Le nom (un) dahir est emprunté à l'arabe *ẓahīr* « diplôme, brevet, privilège, l'acte qui contient la concession d'un privilège ».

dahoméen, Dahomey

elle est dahoméenne, il est **dahoméen** : est du royaume ou de la république du **Dahomey**.
une Dahoméenne, un Dahoméen

le **dahoméen** : le groupe d'idiomes parlés par certains peuples du golfe de Guinée.

Anciennement Royaume du Danhomè puis Dahomey, le pays a été renommé République du Bénin en 1975 d'après le golfe du Bénin (sur la côte sud). Ce nom a été choisi pour sa neutralité, puisque les frontières politiques actuelles du Bénin réunissent plus de cinquante groupes linguistiques distincts et presque autant de groupes ethniques. Le Bénin dans golfe du Bénin est lui-même le nom d'un ancien royaume (le royaume du Bénin) de la région, centré sur Benin City, aujourd'hui au Nigeria. Le royaume ne recouvre pas le territoire actuel du Bénin, et n'a pas de liens historiques avec le pays. Le nom est peut-être dérivé de Ubini, du yoruba Ile-ibinu, signifiant « terre de disputes », faisant référence à une période de conflit dans le royaume, et appliqué (possiblement de manière dérogatoire) par les Yoruba. Ce nom fut ensuite altéré par les premiers marchands portugais en Bénin, et le terme lié Bini, le nom du peuple (qui utilise le nom Edo pour se référer à lui-même). Certains disent que Bini dérive de l'arabe بني *bani*, « les fils ». Le nom Dahomey est le nom de l'ancien royaume fon, et a été déclaré inapproprié parce que c'était le nom du plus grand groupe ethnique du pays. Son nom est composé de *dan* (serpent), référant à un roi qui résidait à Abomey ; *ho* signifie « ventre » et *mê* « dans ». En savoir plus : Wikipédia.

dahlia

un **dahlia** : une plante.

Le nom (un) dahlia est dérivé du nom du botaniste suédois Andrea Dahl qui apporta cette plante du Mexique en Europe à la fin du 18ème siècle.

dahu

un **dahu** : un animal imaginaire, à l'affut duquel on poste au crépuscule un chasseur débutant, pour le mystifier, en lui décrivant l'animal de façon plus ou moins invraisemblable avec des emprunts à divers gibiers à poil connus.

daïdzéine

une **daïdzéine** : un glucoside et une isoflavone, un des phyto-oestrogènes du soja, du trèfle, de la luzerne, etc.

daigner

daigner + infinitif :

- s'abaisser à accorder quelque chose qui n'est pas dû ;
- consentir à, s'abaisser à, avoir la bonté de, bien vouloir accomplir une action qui ne va pas de soi.

ne pas daigner + infinitif :

- ne pas se prêter à ;
- se refuser à une chose normalement due ;
- ne pas prendre la peine de.

Le verbe daigner vient du latin vulgaire *dignare* (en latin classique *dignari*) « juger digne », d'où daigner + infinitif « vouloir bien »

Le verbe dédaigner est dérivé de daigner.

dail, daille, dailler

1. un **dail** ou une **daille** : une faux.

dailler (1) : faucher.

battre son dail, battre sa daille : battre la lame de la faux pour lui donner du fil.

battre son dail : être à l’agonie.

ne pas se moucher avec un dail : être prétentieux, ne pas se moucher du coude.

voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

2. un **dail** : un coquillage bivalve.

dailler (2) : échanger des propos plaisants entre garçons et filles.

Le nom (un) dail est un terme spécialement attesté dans le Piémont, le domaine occitan, en franco-provençal et dans le sud-ouest du domaine d'oïl, d'origine obscure. Le nom du coquillage vient peut-être d'une analogie de forme.

Le verbe dailler (2) est probablement issu de l'allemand *dahlen*, aujourd'hui dialectal, d'origine discutée.

d'ailleurs

D'ailleurs, au sens propre, signifie « d'un autre endroit, d'autres endroits » : *Il en est venu de toute la région, et même d'ailleurs*. Au figuré, cette locution a le sens de « du reste, au reste » et s'emploie alors le plus souvent avec une valeur concessive. *Par ailleurs* signifie d'abord « par un autre chemin » : *Je suis allé à sa rencontre et ne l'ai pas vu ; il a dû passer par ailleurs*. Il s'emploie au figuré avec le sens de « d'un autre côté, par un autre moyen ». On s'efforcera de garder à chacune de ces expressions ses nuances et de ne pas employer l'une pour l'autre. En savoir plus : Académie française.

Le mot ailleurs est rpobablement issu du latin populaire *aliore*, abréviation de l'expression *in aliore loco*, construite sur le modèle des expressions *in inferiore loco, in interiore loco, in exteriore loco*, etc.

daim, daine

une **daine**, un **daim** : un cervidé, un mammifère.

un daim :

- la peau de cet animal, un cuir ;
- le nom donné au cerf de Virginie, appelé couramment chevreuil ; le cuir ou la peau de ce cerf, souple et suédé ; la viande de ce cerf (Dictionnaire historique du français québécois) ;
- un homme élégant, vaniteux et crédule ;
- une personne stupide, sotte, du beau monde.

Le nom (un) daim vient du bas latin *damus*, en latin classique *dama*.

daïmio, daimyo

un **daïmio** ou **daimyo** : un membre de l'ancienne aristocratie militaire japonaise.

Le nom (un) daïmio vient d'un mot japonais.

daintiers

des **daintiers** ou **dintiers** : des testicules de cerf.

Le nom (une) dignité est emprunté au latin classique *dignitas, dignitatis* « mérite, estime, considération ; charge, dignité publique ; honorabilité », d'où l'ancien français *deintié* « seigneurie, puissance » et « morceau d'honneur, de choix ; friandise », spécialement « testicules du cerf ».

daïquiri

un **daïquiri** : un cocktail.

Ce nom est emprunté à l'anglo-américain *daiquiri*, l'appellation d'un cocktail ainsi désigné d'après un nom de lieu de Cuba.

daïri

un **daïri** : le souverain spirituel du Japon.

Le nom (un) daïri est une transcription d'un mot japonais.

dais

A. un **dais** : une table surélevée, une estrade d'honneur de la grande salle d'un palais.

un **haut-dais** : un lieu élevé sur lequel le roi ou la reine se mettent dans les cérémonies publiques.

B. un **dais** :

- un baldaquin, une tenture fixée ou déployée au-dessus d'une estrade, d'un trône ;
- un ciel-de-lit ; une tenture fixée ou déployée au-dessus d'un autel ;
- un poêle, un drap funéraire de couleur noire pour un adulte, blanche pour un enfant, qui recouvre un cercueil lors d'une cérémonie mortuaire ;
- un couronnement de trône, de stalle, de dressoir ; un ouvrage de pierre ou de bois en forme de petite voute, décoré d'arcades et de pinacles, formant saillie au-dessus d'une statue ;
- une étoffe tendue, soutenue par deux ou quatre montants, sous laquelle on porte le saint sacrement, ou sous laquelle on recevait les rois, les princes, etc. lorsqu'ils faisaient une entrée solennelle dans une église ;
- un toit démontable que l'on met sur les voitures découvertes ;
- un abri, une chose en forme de voute qui recouvre.

Le nom (un) dais vient du latin classique *discus* « disque ; plateau »; d'où « table » en ancien français.

Dakar, Dakarois

Dakar : la capitale du Sénégal. Habitants : Dakaroise, Dakarois.

dakin

un **dakin** ou une eau de Dakin, une liqueur de Dakin, un liquide de Dakin, une solution de Dakin : un soluté neutre d'hypochlorite de sodium, une solution désinfectante ou antiseptique.

dala

Chanteur et guitariste originaire de Moundou, il est surnommé le pape du **dala**, une danse populaire du sud du Tchad. Artiste engagé, Mujos utilise son art comme arme de combat pour la liberté, la démocratie et la solidarité entre les peuples.

dalasi

le **dalasi** : la monnaie de la Gambie. [un dalasi = 100 bututs]

dalatidé

les **dalatidés** ou **dalatiidés** : les requins-dormeurs.

les **dalatioïdes** : un taxon de squales, des requins.

dalcéridés

les **dalcéridés** : une famille d'insectes lépidoptères glossates eulépidoptères ditrysiens zygaénoïdes.

daleau

un **daleau** : voir dalot (ci-dessous).

Dales

un (poney) **Dales**

dalit

dalit : opprimé, en savoir plus : Géoconfluences.

que dal, que dalle

que **dalle**, que **dal** : rien.

dallage

un **dallage** :

- l'action de recouvrir avec des dalles ;
- un ensemble de dalles recouvrant une surface ;
- un pavement de dalles jointives réparties avec une certaine symétrie.

dalle

1.A. une **dalle** :

- en géologie, une plaque rocheuse, monolithe et lisse ;
- en alpinisme,une plaque rocheuse assez lisse, d'inclinaison variable dont l'escalade présente des difficultés particulières ;
- une paroi d'escalade ou un segment d'une paroi dont l'inclinaison, inférieure à 90 degrés, permet au grimpeur d'incliner son corps vers l'avant. Sur les dalles, les prises sont souvent minuscules, voire inexistantes, forçant le grimpeur à recourir souvent au pas d'adhérence. En savoir plus : Vitrine linguistique de l'Office québécois de la langue française.

1.B. une **dalle** :

- une plaque de pierre ou de matière dure de faible épaisseur, à surface plane, utilisée pour paver ou couvrir ;
- une pierre tombale fermant une sépulture ;
- une tranche de poisson ;
- une plaque de béton armé formant les planchers d'étage ou la couverture des bâtiments ;
- [aménagement et urbanisme] un sol artificiel surélevé permettant des circulations séparées sur plusieurs niveaux. En anglais : *suspended slab*. Journal officiel de la République française du 16/12/1998.
- un sol artificiel surélevé permettant des circulations séparées sur plusieurs niveaux.

une **dalle (de fermeture)** : [nucléaire / fission] la structure qui assure la fermeture étanche de la partie supérieure de la cuve d’un réacteur rapide refroidi au sodium et à laquelle sont fixés les dispositifs de manutention des assemblages et de surveillance du cœur. Dans le cas où les échangeurs de chaleur et les pompes primaires sont présents dans la cuve, ils sont également fixés à la dalle de fermeture. En anglais : *roof ; slab*. Voir aussi : bouchon tournant, réacteur rapide refroidi au sodium, ringard. Journal officiel de la République française du 02/04/2019.

Le nom (une) lause ou lauze, lose, loze (= une pierre plate utilisée comme dalle ou pour couvrir les bâtiments) est emprunté à l'ancien provençal *lauza, lausa* « dalle, pierre plate », lui-même issu du gaulois *lausa* peut-être emprunté à une langue préceltique.

2.A. une **dalle** :

- un évier en pierre dans l’habitat rural traditionnel ;
- une gouttière, un conduit horizontal qui reçoit les eaux de pluie du toit et les conduit au tuyau de descente ; un tuyau de descente des eaux ;
- un conduit de bois ou de métal, un tuyau ouvert servant à acheminer un liquide ou un matériau.

voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

Beaucoup de locuteurs du français établis dans cette région utilisent en effet le mot dalle pour nommer ce que l’on appelle en français commun une gouttière (et ce qu’une large majorité des locuteurs du Grand Est de l’Hexagone appellent un cheneau, ou un chéneau. En savoir plus : Français de nos régions.

2.B. la **dalle** : la gorge, le gosier.

se rincer la dalle ou le dalot : boire.

avoir la dalle : avoir faim.

Le nom (une) dalle (2) est un terme d'origine normande, probablement emprunté à l'ancien nordique *daela* « rigole pour l'écoulement des eaux à bord d'un navire ».

dallé, daller

elle est dallée, il est **dallé** :

- est recouverte ou recouvert de dalles ;
- dont le sol est recouvert de dalles.

daller :

- paver avec des dalles, recouvrir de dallage ;
- constituer le dallage de ;
- recouvrir d'une couche durcie ou unie.

dalleur

une dalleuse, un **dalleur** : celle, celui qui pose des dalles.

dalmate, Dalmatien, dalmatien, dalmatique

elle, il est **dalmate** : est de la **Dalmatie**, une province historique des Balkans.
une, un Dalmate

le **dalmate** : un idiome.

un (chien) **dalmatien**

une **dalmatique** :

- une tunique blanche à manches longues, puis courtes, brodée de pourpre, empruntée aux Dalmates, en usage chez les Romains, puis au Moyen Âge ;
- un vêtement liturgique porté sous la chasuble ;
- une ample robe de tissu précieux, à usage laïque.

dalot

un **dalot** ou **daleau** :

- une ouverture pratiquée dans le bordage et permettant l'écoulement des eaux embarquées ;
- un petit canal recouvert d'une dalle, une sorte de petit aqueduc en maçonnerie placé sous les remblais des routes, des voies ferrées et permettant l'écoulement des eaux ;
- un évier, un canal destiné à l'évacuation des eaux usées ;
- un tuyau de descente des eaux de pluies à partir des gouttières d'un édifice ;
- une poupée, un linge entortillé ou doigtier de cuir protégeant un doigt malade.

voir: dalle (2).

dalou

un **dalou** ou **delou, délou** : un système traditionnel pour puiser l'eau, utilisé en Afrique du Nord, au Sahel et en Asie.

Dalton, dalton, daltonien, daltonisme

1. John **Dalton** : un chimiste et physicien anglais.

un **dalton** : une unité de masse atomique ou de masse moléculaire physique.

un **mégadalton** : l'unité égale à 1 000 000 de daltons.

Ce nom vient de celui du chimiste et physicien anglais John Dalton (1766-1844) ; cette unité est attestée en anglais en 1938

2. elle est daltonienne, il est **daltonien** : est affecté(e) de daltonisme.

une daltonienne, un **daltonien** : celle, celui qui ne peut pas différencier le gris du bleu-vert et du rouge.

le **daltonisme** : une dyschromatopsie héréditaire avec déficience totale au rouge.

Le nom (un) daltonisme a été créé à partir du nom du célèbre chimiste et physicien anglais J. Dalton (1766-1844) qui décrivit ce trouble dont il était lui-même atteint.

dam

au grand **dam** de : au préjudice de.

à son grand dam : à son grand regret.

la peine du dam : un châtiment éternel qui prive les réprouvés de la vue de Dieu.

Le nom (un) dam se prononce comme dame, ou rarement comme dans, d'en, dent.

Le nom (un) dam est emprunté au latin classique *damnum* « dommage, préjudice ».

Le nom (un) dommage est dérivé de dam.

Le verbe dédommager est dérivé de dommage.

Le verbe endommager est dérivé de dommage.

damage

un **damage** : un compactage du sol ou de la neige.

voir : damer

Damalinia

Damalinia ou ***Bovicola*** : un genre de poux broyeurs.

damalisque

un **damalisque** : un genre de grande antilope de la savane africaine proche du bubale.

voir le dictionnaire des sciences animales.

Ce nom est emprunté au latin scientifique *Damaliscus, Damalisci*, le nom de genre d'antilopes substitué à *Damalis* formé sur le grec «jeune génisse».

daman

un **daman** ou **hyrax** : un mammifère ressemblant à une marmotte.

Le nom (un) daman semble emprunté à l'arabe *damān 'isrā'il* « agneau d'Israël ».

damara, damaras

un **damara** ou **damaras** : un genre de taffetas à fleurs, en provenance de l'Inde.

Le nom (un) damara ou damaras est peut-être à rapprocher de *damavar* « taffetas des Indes » avec lequel il a parfois été confondu.

Damas, damas, damascène, damasquin, damasquinage, damasquine, damasquiné, damasquiner, damasquinerie, damasquineur, damasquinure, damassé, damasser, damassine, damassure

1. un **damas cendré** : un nom vernaculaire de *Macaria wauaria*, un lépidoptère de la famille des géométridés.

2. **Damas** : la capitale de la Syrie. Habitants : Damascène.

un **damas** :

- un produit provenant originairement de la ville de Damas ;
- une sorte de prunier ;
- un métal très dur, utilisé pour les lames de sabre et obtenu par un alliage de fer et d'acier dont les teintes différentes dessinent des motifs variés ;
- un sabre dont la lame est en damas ;
- tout acier présentant un aspect moiré ; tout objet fabriqué dans cet acier ;
- une étoffe monochrome, à double face, généralement en soie, ornée de dessins satinés, en relief sur fond mat, formés par le tissage ;
- une étoffe ou un matériau qui ressemblent au damas.

elle, il est **damascène** : est de Damas.
une, un Damascène

un (pigeon) **damascène**

elle est damasquine, il est **damasquin** : est de Damas.
une Damasquine, un **Damasquin**

une **damasquine** : des motifs décoratifs métalliques, une brocatelle ou un damas multicolore.

elle est damasquinée, il est **damasquiné** :

- est incrusté(e) de petits filets décoratifs en argent, en or, en cuivre ;
- est décoré(e) d'ornements rappelant les damasquinures.

damasquiner : incruster de petits filets (d'argent, d'or, de cuivre) formant décor, dans un autre métal.

un **damasquinage** :

- l'action ou l'art de damasquiner ; le résultat de cette action ;
- une ornementation rappelant les incrustations sur métal.

une **damasquinerie** : un ouvrage ainsi réalisé.

une damasquineuse, un **damasquineur** : une, un artiste qui exécute des damasquinages.

une **damasquinure** : les ornements d'un métal damasquiné.

un **damassé** : une étoffe travaillée comme un damas.

une étoffe damassée, un acier **damassé** : qui a la façon du damas.

damasser un tissu ou un acier : le fabriquer à la façon d'un damas.

une **damassine** : une prune, un alcool.

une **damassure** :

- l'ouvrage du linge damassé ;
- le dessin figuré sur la toile damassée, en la tissant.

Les mots damasquin et damasquine sont empruntés à l'italien *damaschino* « de Damas », dérivé de *Damasco*, nom italien de la ville de Damas.

dambe

le **dambe** : au Nigeria, une boxe traditionnelle.

dame

1. une **dame** (1) :

- une personne adulte du sexe féminin ;
- une figure de jeu de cartes ;
- une pièce du jeu d'échecs ou du jeu de dames ;
- chacun des disques dont on se sert pour jouer au trictrac et au jacquet.

les dames : un jeu.

madame ou **Mme** :

- un titre qui était employé pour des femmes de haute naissance ;
- une appellation employée pour une femme mariée, qui l'a été, qui a l'âge de l'être, ou qui a des enfants ;
- une appellation employée pour désigner une femme en témoignant qu'on lui marque du respect, ou pour s'adresser à elle.

mesdames ou Mmes

faire la madame : affecter un air supérieur, une noblesse de manières habituelle aux dames.

Notre-Dame :

- dans la religion catholique, la vierge Marie ;
- une église.

une notre-dame : une image, une représentation de la Vierge, de Notre-Dame.

A-t-il réussi ? **Dame** oui. Certes oui.

dame :

- pour marquer une surprise, une déception ;
- pour éviter de répondre nettement ;
- comme charnière de discours.

Peut-être s’agit-il d’une ellipse de Notre-Dame !, par l’intermédiaire de tredame. Dictionnaire des régionalismes de France.

Ce féminin, dame, est aussi une interjection lancée pour donner plus de poids, parfois à une négation, *dame non* ! mais le plus souvent à une affirmation, *dame oui* ! Il s’agit d’une forme abrégée de Notre-Dame, une invocation à la vierge, que l’on prenait à témoin pour attester de la vérité de ses propos. En savoir plus : Académie française.

Le nom (une) dame (1) vient du latin classique *domina, domna* « maitresse de maison ; épouse ; amie, maitresse ; souveraine ». Voir aussi : duègne.

Le nom (une) madone (= une représentation de la Vierge), la Madone (= la Vierge) est emprunté à l'italien *madonna*, proprement une appellation de respect donnée aux femmes, composé de *m(i)a* « ma » et *donna* (dame). D'où une madonnette, une petite madone.

2. une **dame** :

- un instrument servant à tasser un sol ou à paver ;
- un massif de maçonnerie, une digue qu'on laisse de distance en distance pendant le creusement d'un canal pour retenir l'eau hors du chantier ;
- un cône de terre laissé d'espace en espace dans une tranchée pour servir de mesure de profondeur ;
- une ouverture en forme de demi-lune, pour un aviron.

voir aussi : damer (2).

Selon les sens, le nom (une) dame (2) a été emprunté d'abord au moyen néerlandais *dam* « digue », vient de dame (1) ou a une origine obscure.

dame blanche, dame-d'onze-heures, dame-jeanne

une **dame blanche** :

- une chouette ;
- un dessert ;
- une bouteille de vin blanc.

une **dame-d'onze-heures** : une plante.

une **dame-jeanne** : une bonbonne, une grosse bouteille.

damer

1. **damer** un pion : au jeu d'échecs et au jeu de dames, l'avancer dans une case de la dernière rangée de l'échiquier pour qu'il prenne la valeur d'une dame ou, au jeu d'échecs, d'une autre pièce.

damer le pion à quelqu'un :

- prendre un avantage sur lui ;
- l'emporter avec une supériorité marquée.

Ce verbe est un dénominatif de dame (1).

2. **damer** la terre, le béton, etc. :

- la ou le battre, tasser, l'aplanir avec une dame ;
- la ou le compacter.

damer la neige d'une piste de ski : la tasser.

Ce verbe est un dénominatif de dame (2).

dameret

un **dameret** : un homme d'élégance et de manières efféminées, qui fait le galant auprès des dames.

dameur, dameuse

un **dameur** : [habitat et construction / engins] une lame verticale installée sur un engin mobile de travaux routiers, dont le mouvement de haut en bas contribue au bon étalement d'une couche de chaussée. En anglais : *earth rammer ; tamper*. Journal officiel de la République française du 22/07/2007.

une **dameuse** ou une **chenillette (de damage)** : [sports d'hiver] un véhicule chenillé utilisé pour le damage des pistes de ski. « Ratrac », qui est un ancien nom de marque, ne doit pas être employé. En anglais : *snow groomer ; snow grooming machine*. Journal officiel de la République française du 04/12/2011.

damiana

une **damiana** : une plante.

damier

un **damier** :

- un plateau divisé en carreaux égaux ou cases, alternativement noirs et blancs, sur lequel on pousse les pions au jeu de dames ;
- une surface divisée comme un damier en carrés contigus alternés ;
- un ornement architectural ;
- un carrelage ou dallage ;
- un tableau comportant des lignes et des colonnes.

un plan en damier(s) : orthogonal.

un **damier** :

- un oiseau ;
- le nom usuel porté par des lépidoptères nymphalidés de la sous-famille des Heliconiinae.

dammar, dammarine

un **dammar**, une gomme dammar, une résine dammar : une oléorésine tendre sécrétée par divers arbres d'Océanie et de Nouvelle-Zélande regroupant plusieurs variétés, utilisée en peinture, en photographie et en microscopie.

un dammar aromatique, un dammar australien, un dammar friable.

une dammarine : une substance extraite de la résine dammar.

On a lu aussi damarine.

Le nom (un) dammar est emprunté à un mot malais désignant cette résine.

damnable, damnablement, damnateur, damnation, damné, damner, damneur

damn- se prononce "dane".

elle, il est **damnable** :

- peut, doit être damné(e) ;
- est condamnable, peut, doit être réprouvé(e).

damnablement : de manière damnable.

une damnatrice ou damneuse, un **damnateur** ou **damneur** : celle, celui qui damne.

une **damnation** : une condamnation à l'enfer, à une grande souffrance.

elle est damnée, il est **damné** :

- est maudite ou maudit ;
- est rejeté(e).

une damnée, un **damné** :

- une condamnée, un condamné aux peines de l'enfer ;
- celle qui est maudite, qui est rejetée ; celui, ce qui est maudit, qui est rejeté.

damnée machine : désagréable, décevante.

damner :

- condamner aux peines de l'enfer ;
- infliger le châtiment éternel ;
- causer, provoquer le châtiment éternel.

faire damner quelqu'un : l'impatienter, l'exaspérer, le mettre quelqu'un dans une colère telle qu'il encourt le châtiment éternel.

se damner pour quelqu'un : se perdre par amour pour lui.

se damner pour réussir : être prêt à tout.

Le mot damnable est emprunté au latin chrétien *damnabilis* « condamnable, répréhensible, odieux ; pour un péché : mortel ».

Le verbe damner est emprunté au latin chrétien *damnare* « réprouver, condamner (en parlant de Dieu) » (en latin classique *damnare* « déclarer coupable, condamner en justice ») d'où l'ancien français *damner* « condamner ».

Le verbe condamner est emprunté au latin classique *condemnare* « condamner (à une peine), déclarer (quelqu'un) coupable » « blâmer quelque chose ».

damoche

une **damoche** : une dame.

damoiseau, damoiselle

un **damoiseau** :

- un jeune gentilhomme qui n'était pas encore chevalier ;

- un jeune noble qui accompagnait le châtelain ou la châtelaine ;
- un homme qui fait le galant, qui est empressé auprès des femmes ;
- un homme qui affecte de la recherche dans ses vêtements et la galanterie ;
- un soupirant, un amoureux.

On a lu aussi un damoisel.

une **damoiselle** :

- une fille de noble condition, une épouse de damoiseau ;
- une demoiselle, une femme, même sans titre de noblesse.

Le nom (un) damoiseau vient du latin vulgaire *domnicellus*, diminutif de *dominus*.

Les noms (une) damoiselle et (une) demoiselle viennent du latin vulgaire *domnicella*, diminutif de *domina*.

En ancien français, les termes qui servent à désigner le jeune homme semblent se répartir entre deux catégories : *bacheler* (voir : bachelier) et damoiseau qui mettent l'accent sur le jeune âge, tandis que valet et garçon font ressortir l'origine sociale ; l'enfant noble est appelé valet, l'enfant de couche sociale inférieure, garçon (souvent terme d'injure, à comparer avec garce). CNRTL.

damper

un **damper** : un amortisseur au bout d'un vilebrequin.

dan

un **dan** : un degré de qualification supérieur aux ceintures, délivré à ceux qui atteignent un haut niveau dans la pratique d'un art martial, tel que le judo ou l'aïkido.
des dans

Le nom (un) dan est emprunté au mot japonais désignant le degré de compétence, notamment dans les arts martiaux.

Danaïde, danaïde

1. une **Danaïde** : chacune des cinquante filles de Danaos, roi légendaire d'Argos, qui, à l'exception d'Hypermnestre, exécutèrent leurs maris la nuit de leurs noces, sur l'ordre de leur père, et furent condamnées aux Enfers à verser éternellement de l'eau dans un vase sans fond.

une **danaïde** : une sorte de roue hydraulique au moyen de laquelle on change à volonté le mouvement rectiligne d'un courant d'eau, en un mouvement de rotation continue.

Le nom (une) Danaïde est emprunté au latin impérial *Danaïdes*, transcription du grec α ι ̔ Δ α ν α ΐ δ ε ς.

2. une **danaïde** (*Danaus*) : un grand papillon nymphalidé dont les représentants forment la sous-famille des danaïnés.

les **danaïnés** : une sous-famille de jépidoptères hétéroneures ditrysiens papilionoïdes aymphalidés.

dance, dancing

la ***dance*** : un style de musique pour danser.

[en anglais : *dance music*] une musique de danse caractéristique des années 1980 et 1990.

un **dancing** : un établissement où on danse.

un **bar-dancing**

un **cabaret-dancing**

Le nom (un) dancing vient de l'anglais *dancing-house* littéralement « maison de danse ».

dandail

un **dandail** : un arbrisseau.
des dandails

Dandie

un (chien) **Dandie-Dinmont-terrier**

dandin, dandine, dandinement, dandiner, dandinette

une dandine : une nigaude, aux manières empruntées.
un **dandin** : un dadais, un nigaud, aux manières empruntées.

À cette série on peut aussi ajouter dandin, qui fut d'abord nom commun pour désigner une personne niaise mais dont Rabelais fit un personnage du *Tiers-Livre*, parangon du juge avare et stupide, que Racine reprit dans *Les Plaideurs* et La Fontaine dans *L'Huître et les Plaideurs*. En savoir plus : Académie française.

une politesse **dandine** : niaise, empruntée.

un **dandinement** : l'action de se dandiner ; un balancement régulier du corps ou d'une partie du corps, sur place ou à l'arrêt.

dandiner (1) son corps ou une partie de son corps : le balancer d'un mouvement régulier, spontané ou voulu, soit en marchant, soit à l'arrêt.

se dandiner :

- se déplacer avec un mouvement de balancement ;
- se balancer sur place, d'une manière rythmée.

dandiner (2) un appât : l'agiter dans un mouvement de va-et-vient.

une pêche **dandine** ou **à la dandinette** : où l'appât métallique et ses hameçons sont agités.

une **dandinette** : un leurre constitué par un métal brillant en forme de poisson et agité en permanence.

Le mot dandin vient du radical onomatopéique *dand-* évoquant le mouvement de quelque chose qui balance.

dandy, dandyesque, dandyfier, dandyque, dandysme

un **dandy** :

- un jeune homme appartenant à un groupe de la haute société anglaise, qui réglait la mode ;
- un élégant qui se pique de suivre rigoureusement les modes ;
- un personnage dont le raffinement témoigne d'un anticonformisme et d'une recherche éthique, fondée sur le mépris des conventions sociales et de la morale bourgeoise ;
- celui qui est élégant, raffiné.

elle, il est **dandyesque** ou **dandyque** :

- est relative, est relatif au dandy ;
- est fashionable.

dandyfier : transformer en dandy.

le **dandysme** : les manières et les habitudes du dandy, l'ensemble des dandys.

Le mot anglais *dandy* est d'origine controversée.

daneau

un **daneau** ou **danneau** : un jeune daim.

Danemark

le **Danemark** ou le Royaume du Danemark ; nom des habitants : Danoise, Danois.
capitale : Copenhague ; nom des habitants : Copenhagoise, Copenhagois.

Le nom du Danemark vient du nom danois *Danmark*, signifiant « frontière des Danes », le principal peuple y habitant depuis l'Antiquité. L'origine du nom de la tribu est inconnue, mais peut dériver de la racine proto-indo-européenne *dhen* : « bas » ou « plat », faisant probablement référence à l'élévation basse de la plus grande partie du pays. Le nom des Danois viendrait selon la légende de la mythologie nordique de la dynastie des rois Dan. Selon la *Chronicon Lethrense*, écrite vers 1170, un premier roi primitif, eut trois fils, Dan qui dirigea les Danois, Nór qui devint le roi des Norvégiens et Østen celui des Suédois. Remarque : l'ancien français avait *Danemarche*, dont l'élément -marche représente le même mot d'origine germanique que -*mark*. En savoir plus : Wikipédia.

danger, dangereusement, dangereux, dangerosité

un **danger** :

- une situation où une personne ou un pays est menacé(e) dans sa sécurité ou, le plus souvent, dans son existence ;
- ce qui constitue une menace pour la tranquillité ou l'existence même d'une personne ou d'un pays.

Depuis les années 1970, on voit le mot ‘risque’ remplacer le mot ‘danger’. Je vais d’abord raconter la différence de sens entre les deux mots. On pourra avoir l’impression, dans cette première étape, que je « fais la leçon » en disant ce qui revient à chacun. Mais on verra vite que ce n’est pas de cela qu’il s’agit. L’histoire du lexique est rarement seulement l’histoire des mots, elle implique le sens que nous leur donnons. En savoir plus : Les billets de François Jacquesson.

Le verbe risquer se construit directement, avec comme complément un nom, *risquer quelques euros, risquer sa réputation, risquer la prison*, etc., ou indirectement, avec la préposition *de* et un infinitif comme complément, *il risque de tomber, il risque d’échouer*. La locution *en danger de* se rencontre dans l’expression *en danger de mort* ou avec un infinitif. En savoir plus : Académie française

dangereusement :

- d'une manière dangereuse pour sa propre existence ou celle d'une autre personne ;
- d'une manière qui met en danger l'ordre établi ;
- en allant au-devant du danger, en affrontant le danger.

elle est dangereuse, il est **dangereux** :

- constitue ou présente quelque danger pour la tranquillité, la réputation ou l'existence même d'une personne ;
- met en danger les mœurs, l'ordre établi, ou simplement un certain ordre social qu'on a en vue ;
- présente quelque danger pour la sécurité d'autres personnes ;
- à qui on ne peut pas se fier ;
- peut nuire, causer du tort au plan des mœurs, de l'ordre social établi.

une **dangerosité** :

- le caractère dangereux de quelque chose ;
- une attitude considérée dangereuse.

Le nom (un) danger est dérivé du bas latin *dominarium, domnarium*, employé en Gaule du Nord pour *dominium* « propriété, droit de propriété » d'où « domination, puissance, droit ». Le sens de danger « péril » est peut-être dérivé de l'expression *estre en dangier* « être à la merci de quelqu'un » d'où « être en péril ».

danien

le **danien** : l'étage le plus ancien du Paléocène de l'ère tertiaire autrefois classé dans le Crétacé, composé de terrains calcaires.

Ce nom est dérivé du radical du nom de pays Danemark (voir aussi : danois), avec le suffixe -ien.

danio

un **danio** : le genre de poisson d'eau douce de la famille des cyprinidés comprenant plusieurs espèces appréciées des aquariophiles dont le danio zébré, au corps rayé bleu et blanc, le danio albo, de couleur mauve et le danio truite au corps bleu argenté moucheté.

Danio ou ***Brachydanio*** : des poissons tropicaux et d'aquarium.

Ce nom est emprunté, par l'intermédiaire de l'anglais, à une langue de l'Inde.

danisation, danois, danoisement, dano-norvégien

la « **danisation** » des populations locales groenlandaises : l'acculturation de la colonie danoise du Groenland. En savoir plus : Géoconfluences.

elle est danoise, il est **danois** : du **Danemark**.
une Danoise, un Danois

le **danois** : une langue.

un **danois** : un chien.

danoisement : à la manière des Danois.

les revendications **dano-norvégiennes**

Le mot danois vient du francique *danisk*.

dans

dans : à l'intérieur de : CNRTL.

dans / en (+ nom de département) : Parler français.

dans / sur : Parler français.

Les prépositions *à* et *dans* peuvent s’employer pour introduire un complément de lieu, mais selon qu’on utilise l’une ou l’autre, la manière dont on envisage ce complément n’est pas exactement la même. Avec *à*, le complément est perçu comme un point dans l’espace, tandis que, avec *dans*, il est perçu dans son extension. Si ce complément est une distance, on emploiera *à* pour indiquer la distance séparant le point pris comme référence du point à atteindre, tandis que si l’on emploie *dans*, on insistera sur la distance à parcourir avant d’atteindre le point souhaité. On dira ainsi *Sa maison est à deux kilomètres du village*, mais *Dans deux kilomètres vous arriverez au village*. On se gardera également de dire *À six cents mètres, tournez à droite* quand il est nécessaire d’user de la préposition dans (*Dans six cents mètres, tournez à droite*). Cette remarque vaut aussi pour les cas où la distance est exprimée par une unité de temps : *Il habite à vingt minutes du village*, mais *Dans vingt minutes, vous serez au village*. Académie française.

Le mot dans, qui vient du bas latin *deintus* « au dedans, en dedans » (dérivé de *de* et *intus*) a progressivement supplanté dedans et en.

Le mot dedans (= à l'intérieur) est composé de de et dans.

Le mot endéans (= dans un délai de) est composé des prépositions en, de et de l'ancien français *enz* « à l'intérieur, dedans » « dans » du latin *intus* « au dedans, dedans ».

endo- est un élément préfixal tiré du grec ε ́ ν δ ο ν « en dedans », voir aussi : endergonique.

voir aussi : en-, em- ; in-, im-.

dansable, dansant, danse, danser, danseur, dansoter, dansotter

elle, il est **dansable** : peut être dansé(e).

elle est dansante, il est **dansant** :

- est en train de danser ;
- donne l'envie ou l'occasion de danser.

une **danse** :

- une suite de mouvements rythmés ;
- une musique ;

- autres sens : CNRTL.

entrer dans la danse : intervenir, participer.

la **danse des abeilles** : la danse effectuée par les abeilles pour communiquer à leurs congénères la localisation d’une source de nourriture.

une **danse de Saint-Guy** ou une **chorée** : une agitation incessante avec mouvements involontaires bruques, désordonnés, sans rythme précis et troubles de coordination.

une **(danse à la) barre verticale** : [sports / danse] la pratique sportive qui consiste à enchaîner des exercices de danse acrobatique en prenant appui sur une barre verticale fixe. En anglais : *pole dance ; pole dancing*. Journal officiel de la République française du 20/08/2014.

Lexique de la danse : Wiktionnaire.

danser :

- exécuter une suite de pas, de mouvements, suivant un rythme musical, selon les règles de la danse ;
- faire des mouvements harmonieux et rythmés, ou vifs, saccadés rappelant une danse ;
- être animé d'un mouvement régulier ;
- être vu ou entendu par intermittence ;
- autres sens : CNRTL.

une **danseuse**, un **danseur** : celle, celui qui danse.

une danseuse, un **danseur de break** : [sports / danse] une personne qui pratique le break. En anglais : *Bboy* : [danseur], *Bgirl* : [danseuse]. Voir aussi : break. Journal officiel de la République française du 11 décembre 2022.

dansoter ou **dansotter** : danser un peu ou maladroitement.

un **maitre-à-danser** (*anciennement* : un **maître-à-danser**) : un compas servant à mesurer l'épaisseur des corps et le diamètre intérieur des objets creux.

Le verbe danser qui désigne, par opposition aux représentants de *ballare* (bal), des formes de danse élégantes et assez solennelles, est propre à la langue d'oïl et, pour cette raison, d'origine probablement germanique sans qu'il soit possible d'avancer un étymon certain.

Le nom (un) dancing (= un établissement où on danse) vient de l'anglais *dancing-house* littéralement « maison de danse ». La *dance* est un style de musique pour danser et la *modern dance*, un courant américain de la danse moderne..

Le nom (une) contredanse (= une danse, une musique ; une contravention) est une altération d'après contre- (les partenaires se faisant fréquemment vis-à-vis), de l'anglais *country-dance* littéralement « danse de la campagne ». La contredanse ayant donné naissance à de nouvelles danses, ce terme a été à son tour emprunté par l'anglais *contre-dance*.

Le nom (un) funambule (= un acrobate qui évolue sur une corde tendue à une certaine hauteur ; une personne qui se tire d'affaire par des acrobaties) est emprunté au latin classique *funambulus* « danseur de corde ».

Le nom (un) kabuki (= un genre théâtral traditionnel du Japon) vient du mot japonais composé par les syllabes *ka* « chant », *bu* « danse » et *ki* « personnage ».

Le nom (un) orchestre est emprunté au grec ο ̓ ρ χ η ́ σ τ ρ α « partie du théâtre (entre les acteurs et les sièges des spectateurs) où le chœur faisait ses évolutions », lui-même dérivé de ο ̓ ρ χ ε ι ̃ σ θ α ι « danser », par l'intermédiaire du latin *orchestra* de même sens.

Dante

elle, il est **dantesque** :

- est propre à la poésie de **Dante** ;
- a pour objet l'étude de la poésie de Dante ;
- imite ou rappelle le caractère terrifiant, grandiose etc. de la Divine Comédie de Dante.

danthonie

une **danthonie** : une graminée fourragère.

voir le dictionnaire des sciences animales.

Danton, dantonien

elle est dantonienne, il est **dantonien** : présente les caractères propres à **Danton**, un homme politique de la Révolution française.

Danube, danubien

elle est danubienne, il est **danubien** : est du fleuve **Danube**, des pays qu'il traverse.

le **danubien** : la civilisation néolithique danubienne.

dao

On a parfois lu le **dao** pour le **tao**, un principe chinois ancien.

daphné, daphnidé, daphnie, daphniidé

un **daphné** : un arbrisseau.

les **daphnidés** ou **daphniidés** : des crustacés.

une **daphnie** ou **puce d'eau** : un crustacé.

voir le dictionnaire des sciences animales.

Le nom (un) daphné est emprunté au grec δ ά φ ν η.

Le nom (une) daphnie est une adaptation du latin scientifique *daphnia* du grec δ ά φ ν η « laurier », probablement par analogie de forme entre le crustacé et la plante.

daphnis

un **daphnis** ou **fadet des tourbières** : un papillon.

dapifère

un **dapifère** : un écuyer tranchant.

darabouk

un **darabouk** : en musique arabe, un instrument de poterie, en forme de flacon pansu et à long col renversé, et dont le fond, de peau tendue, constitue la surface de percussion.

On a lu aussi une darbouka ou derbouka.

Le nom (un) darabouk est emprunté à l'arabe *darbukka, darabukka*, en arabe algérien *derbouka* « sorte de tambour ».

daraise

une **daraise** : un déversoir d'un étang.

darbon

un **darbon** :

- une taupe ;
- une courtilière, une taupe-grillon ;
- voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

Enfin, le mot darbon illustre un dernier cas de figure. Dans les dialectes galloromans, les aboutissant du latin TALPA (qui a donné le français taupe) étaient concurrencés, dans un large quart sud-est, par les aboutissants de DARBO (qui a donné les formes darbon, darbou, derbon, drabon, etc., voir FEW). En français régional, on peut entendre encore des gens appeler darbon (ou derbon) une taupe, mais ces locuteurs sont plutôt isolés et peu nombreux (10%, au grand maximum, localisés à la frontière de la France et de la Suisse à la hauteur de Morzine en Haute-Savoie). En savoir plus : Français de nos régions.

darbysme, darbyste

le **darbysme** : une doctrine religieuse.

une, un **darbyste**

elle, il est **darbyste**

John Nelson **Darby**

darce

On a lu une **darce** pour une **darse** (voir ci-dessous).

dard, darder, dardillon

1. un **dard** :

- un objet ou un organe qui déchire ou fend, voir CNRTL ;
- l'aiguillon de certains animaux et notamment des hyménoptères aculéates ;
- un organe pointu et creux, relié à des glandes produisant du venin, et avec lequel certaines espèces animales percent leurs antagonistes et injectent leur venin.

darder :

- frapper avec un dard ;
- chasser ou tuer un animal à l'aide d'un dard, d'une arme pointue ;
- se diriger violemment vers ;
- lancer, émettre un trait lumineux avec force en direction de quelqu'un ou de quelque chose ;
- lancer ses rayons, briller ;
- rayonner, bruler.

un **dardillon** :

- un petit dard ;
- un barbillon (1).

voir le dictionnaire des sciences animales.

Le nom (un) dard (1) vient de l'ancien bas francique *daroth* « arme de jet ».

2. un **dard** : un poisson d'eau douce du genre chevesne.

Le nom (un) dard (2) est une altération, sous l'influence de dard (1) par étymologie populaire, de l'ancien français *dars*, emprunté au latin médiéval *darsus* « vandoise », probablement d'origine celtique.

dare-dare, dare dare

dare-dare ou **dare dare** :

- sans le moindre délai, sans la moindre attente, tout de suite ;
- très rapidement, très vite.

dari

le **dari** : une forme de la langue persane.

dariole

une **dariole** :

- une pâtisserie ;
- un moule tronconique servant à faire cuire les darioles ;
- un coup donné avec la main ou le poing.

par les darioles, sur les darioles : par derrière.

Le nom (une) dariole est un terme picard d'origine obscure.

darique

une **darique** : une monnaie des Perses.

Le nom (une) darique est emprunté au grec δ α ρ ε ι κ ο ́ ς « poids ou monnaie d'or à l'effigie de Darius, puis de ses successeurs ».

darjeeling

un **darjeeling** : un thé indien.

dark, dark web

L'expression *les âges obscurs* (ou *les siècles obscurs*) désigne une période de la Grèce antique, allant environ du XIIe au VIIIe siècle av. J.-C., de la fin du monde mycénien aux temps archaïques, que l'on considère comme une période de fort déclin. On trouve un même type de jugement, porté sur le Moyen Âge cette fois, dans le *Pantagruel* de Rabelais, avec cette différence, toutefois, qu'obscur est remplacé par ténébreux : « Le temps etoit encores tenebreux et sentant l'infelicité et la calamité des Gothz, qui avoient mis à destruction toute bonne literature. » On le voit avec ces adjectifs, auxquels on pourrait ajouter sombre, le français n'est pas démuni pour qualifier ce qui est funeste, marqué par le malheur, la désolation, ou ce qui est inquiétant, menaçant. Aussi n'est-il pas nécessaire de les remplacer par l'anglais *dark*. Académie française.

[en anglais : *dark net ; darknet*] l'**internet clandestin** : l'ensemble de réseaux conçus pour assurer l'anonymat des utilisateurs par la mise en œuvre d'une architecture décentralisée ainsi que de logiciels et d'autorisations d'accès spécifiques ; par extension, l'ensemble des activités, souvent illicites, qui y sont pratiquées. L'internet clandestin utilise notamment des réseaux privés virtuels ou pair à pair, ainsi que des méthodes de chiffrement et des processus de cooptation. Il convient de distinguer l'« internet clandestin » de la « toile profonde ».

darmous

un **darmous** : le nom marocain de l'intoxication chronique par excès de fluor apporté par les phosphates.

Darmstadt, darmstadtium

un **darmstadtium** : un élément radioactif produit artificiellement. Tous les isotopes connus du darmstadtium sont instables.

Darmstadt : la ville d'Allemagne où fut synthétisé cet élément.

darnagas

un **darnagas** ou **darnégas** [Provence] :

- une pie-grièche ;
- un individu borné, un imbécile.

Ce nom est emprunté au provençal *darnagas, darnegas* désignant la pie-grièche, issu d'un composé germanique de *darn-* « ahuri, ébahi » et *agaza* « pie » (darne et agace).

darne

une **darne** : une tranche de gros poisson taillée à cru.

Le nom (une) darne est emprunté au breton *darn* « pièce, fragment ».

être (tout) **darne** :

- être pris d'étourdissement, de vertige, de malaise ;
- ne pas avoir toute sa raison ;
- être ébloui.

un mouton darne : qui est atteint du tournis.

une **darne** : un étourdissement, un vertige, un malaise.

Dictionnaire des régionalismes de France.

Le mot darne (2) est un terme dialectal à rapprocher de l'ancien français *endar* « inutilement » probablement issu de l'ancien bas francique *darn* « ébahi, ahuri ».

darnégas

un **darnégas** : voir darnagas (ci-dessus).

daron, daronne

une **daronne** : une patronne ; une tenancière de cabaret ou de maison close ; une mère.

un **daron** : un patron ; un tenancier de cabaret ou de maison close ; un père.

les **darons** : le père et la mère, les parents.

darou

On a lu un **darou** pour un dahu (ci-dessus).

darsana, darshana

Le **darsana** ou **darshana** concerne l'hindouisme et l'attitude cultuelle.

darse

une **darse** : en Méditerranée, un bassin abrité à l'intérieur d'un port et où l'on pouvait effectuer en sécurité la réparation ou l'armement des petits bâtiments.

Le nom (une) darse est emprunté au génois *darsena*, lui-même emprunté à l'arabe *dār as-sinȧa* (à comparer avec arsenal).

dartier

un **dartier** : un arbrisseau.

Dartmoor

un (poney) **Dartmoor**

Dartmuthia

Dartmuthia : un poisson fossile.

dartois

un **dartois** : une pâtisserie ou un hors-d'œuvre chaud à base de pâte feuilletée garnie.

Ce nom est peut-être formé par l'agglutination de d'Artois ou d'un nom propre de même formation.

dartos

un **dartos** : la couche de fibres élastiques et musculaires lisses qui entoure le testicule dans le scrotum et fait partie des bourses.

dartre, dartreux, dartrier, dartrose

une **dartre** :

- un mot employé par les anciens auteurs français pour désigner un groupe de maladies très dissemblables mais auxquelles était néanmoins attribuée une étiologie commune ;
- une maladie de la peau qui se manifeste par des rougeurs et des démangeaisons, une desquamation de l'épiderme, etc..

elle est dartreuse, il est **dartreux** :

- présente des dartres ;
- est due ou dû à des dartres.

une dartreuse, un **dartreux** : une, un malade affecté(e) de dartres.

un **dartrier** : un arbre dont la graine est utilisée comme remède contre les dartres.

une **dartrose** : une maladie cryptogamique de la pomme de terre.

Le nom (une) dartre vient du bas latin *derbita*, probablement d'origine celtique.

daru

On a lu un **daru** pour un dahu (ci-dessus).

Darwin, darwinien, darwinisme, darwiniste

Charles **Darwin** : un naturaliste anglais.

le **darwinisme** : l'ensemble des théories biologiques de Darwin et de ses disciples selon lesquels la sélection naturelle est le facteur essentiel de la transformation des espèces vivantes.

elle est darwinienne, il est **darwinien**, elle, il est **darwiniste** :

- est relative, est relatif à la théorie de Darwin ;
- est de Darwin.

une darwinienne, un **darwinien**, une, un **darwiniste** : une partisane, un partisan du darwinisme.

elle est néodarwinienne, il est **néodarwinien** : est relative, est relatif au néo-darwinisme.

une néodarwinienne, un **néodarwinien** : une partisane, un partisan du néo-darwinisme.

le **néodarwinisme** : une théorie de l'évolution biologique.

dascille, dascillidé, dascilliforme, dascilloïde

un **dascille** (*Dascillus*) : un genre d'insectes coléoptères, le type de la famille des dascillidés.

les **dascillidés** : la famille d'insectes coléoptères polyphages élatériformes dascilloïdes ayant pour type le dascille.

les **dascilliformes** : l'infra-ordre d'insectes coléoptères regroupant les super-familles des dascilloïdes, des buprestoïdes, des byrrhoïdes, des cantharoïdes, des dryopoïdes, des élateroïdes et des éucinétoïdes.

les **dascilloïdes** : la super-famille d'insectes coléoptères dascilliformes regroupant les familles des dascillidés et des rhipicéridés.

dasein

un **dasein** : un principe philosophique.

dash-pot

[en anglais : *dash-pot*] un dispositif servant d'amortisseur.

L'anglais *dash-pot* (depuis 1874), composé du verbe *to dash* « heurter, abattre l'élan de » et de *pot* « pot, réceptacle », désigne des dispositifs destinés à amortir des secousses ou des vibrations dans différents domaines techniques.

dasy-

dasy- est tiré du grec δ α σ υ-, de δ α σ ύ ς « velu, touffu ».

voir le dictionnaire des sciences animales.

Dasyatidae

Dasyatidae : une famille de squales.

Dasychira

Dasychira : un genre d'insectes lépidoptères noctuoïdes lymantriidés ressemblant à un bombyx. Leur chenille poilue et très sociable, vit sur les arbres et ravage parfois des forêts entières.

dasydemellidé

les **dasydemellidés** : une famille d'insectes psocoptères psocomorphes *Cæciliusetes* cæciliusoïdes.

dasylire

les **dasylires** : des plantes.

dasyorne

les **dasyornes** : des oiseaux.

Dasypeltis

Dasypeltis : des couleuvres d'Afrique du Sud.

dasyphylle

une plante **dasyphylle** : à feuilles velues.

dasypode

un **dasypode** : le genre d'insectes hyménoptères de la famille des apidés, comprenant des abeilles dont les jambes et les tarses postérieurs sont très velus et qui établissent leur nid dans le sol.

dasypodidé

les **dasypodidés** : une famille de xénarthres, d'édentés, les tatous.

dasypogon

un **dasypogon** : un genre d'insectes diptères brachycères orthorrhaphes de la famille des asilidés.

dasyproctidé

les **dasyproctidés** : une famille d'hystricognathes de l'ordre des Rodentia, *Myoprocta.*

dasyte

un **dasyte** : un genre d'insectes coléoptères mélyridés, de petite taille aux teintes métalliques, dont la chenille abonde dans le bois pourri, en particulier dans le chêne.

dasyure, dasyuridé, dasyuromorphe

les **dasyures** : des marsupiaux d'Australie de la famille des **dasyuridés**.
un dasyure

les **dasyuromorphes** : un ordre de marsupiaux.

data

voir : Les données (data).

datable

elle, il est **datable** : peut être daté(e).

elle, il est **indatable** : est impossible à dater.

datage

un **datage** :

- l'inscription d'une date sur un document ;
- une datation.

dataire

un **dataire** : un officier du Vatican, chargé de la daterie, un service de la curie romaine.

Le nom (un) dataire est emprunté au latin ecclésiastique *datarius* « officier de la curie romaine qui préside à la daterie ».

datation

une **datation** :

- la détermination de la date d'un document, d'une œuvre, d'un évènement ;
- la détermination de la première attestation d'un mot ou d'un sens.

datcha

une **datcha** : une maison de campagne en Russie.

Ce nom est emprunté au mot russe féminin *datcha* « villa, maison de campagne ».

date

une **date** :

- le moment précis où un évènement s'est produit ou se produira ;
- un évènement ;
- un jour important du point de vue historique ;
- une indication écrite du moment où un document a été rédigé ;
- en savoir plus : CNRTL.

sous la date du [Belgique] : à la date du.

une **date butoir** : [finance] la date avant laquelle un crédit doit avoir été accordé pour que les échéances de remboursement correspondantes puissent être consolidées dans les accords de restructuration. En anglais : *cut-off date*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

dat et heure : Office québécois de la langue française.

L'écriture des dates en anglais est vraiment illogique et peut mener à la confusion. En savoir plus : Au cœur du français.

Les expressions *à date* et *jusqu'à date* sont des calques de l'anglais *to date* et *up to date*. Ainsi, un document qui est actualisé au jour où l'on se trouve n'est pas *à date* mais plutôt *à jour*. Par ailleurs, si on veut indiquer que le moment où l'on parle constitue une limite dans le temps, on peut utiliser les locutions *à ce jour, jusqu'à présent, jusqu'à maintenant, jusqu'ici*. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

Les mots *à date* se rencontrent dans des groupes nominaux comme à date fixe, à date régulière, à date ancienne, etc., et ces emplois sont réguliers ; mais il faut bien se garder de faire d'*à date* une locution adverbiale à laquelle on donnerait le sens de « pour l'instant » ou d'« à ce jour ». En savoir plus : Académie française.

une **antidate** : une fausse date donnée à un acte et qui est antérieure à la date véritable.

un document **antidaté**

une **postdate** : une date portée sur un document, postérieure à la date réelle à laquelle elle est substituée.

un document **postdaté**

Le nom (une) date est emprunté au latin médiéval *data littera, date charta*, premiers mots de la formule indiquant la date où un acte a été rédigé.

dater

dater :

- écrire la date ;
- marquer une date importante, faire époque ;
- être vieilli, démodé.

dater de :

- avoir eu lieu ;
- avoir été construit ou créé ;
- avoir commencé à exister.

dater de vieux : avoir son origine dans un passé lointain. Voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

antidater : porter une date antérieure à la date véritable sur une lettre, un acte, une œuvre ; rajeunir.

postdater : dater un écrit par une date postérieure à la date réelle.

daterie

une **daterie** :

- le service de la curie romaine dirigé par le dataire, chargé de tout ce qui concerne la collation des bénéfices non consistoriaux ;
- la charge de dataire.

Le nom (une) daterie est probablement emprunté au latin ecclésiastique *dataria* « office de la curie romaine qui avait la charge d'apposer la date sur les actes pontificaux ».

dateur

un tampon **dateur** : qui sert à indiquer la date**.**

un **dateur** :

- un appareil qui imprime la date ;
- un mécanisme indiquant la date sur le cadran d'une montre.

datif, dation

le **datif** : dans les langues à déclinaisons, le cas marquant l'attribution, la destination.

un datif éthique : un emploi familier du pronom personnel qui indique l'intérêt pris à l'action par la personne qui parle.

elle est dative, il est **datif** : est attribué(e) par décision de justice ou par testament et non par la loi.

une **dation** : l'action de désigner quelqu'un par décision judiciaire ou par disposition testamentaire.

une dation en paiement : l'action de donner au créancier, qui l'accepte, une prestation différente de celle qui était initialement prévue pour se libérer d'une obligation.

Le nom (un) datif est emprunté au latin impérial des grammairiens *dativus (casus)*, de dare « donner ».

Le mot datif est emprunté au latin impérial juridique *dativus* « qui est donné ».

Le nom (une) dation est emprunté au latin classique *datio* « action de donner » et « droit de faire abandon de ses biens ».

Datis, datisme

Datis : un satrape perse, général de Darius, qui parlait très mal le grec et accumulait les tautologies.

un **datisme** : une répétition fastidieuse de synonymes pour exprimer une même idée.

datolite

une **datolite** : un borosilicate naturel de calcium appartenant au système orthorhombique.

Ce nom a été formé sur le grec « diviser » par référence à sa friabilité, avec -lit(h)e.

datte, dattier

une **datte** : une baie, le fruit du dattier.

un **dattier** :

- un arbre ;
- une variété de raisin.

une **datte-de-mer** ou une **datte de mer**, un **dactyle** : un mollusque.

voir le dictionnaire des sciences animales.

Daktulos, « dactyle » et, proprement, « doigt », désigne en poésie grecque et latine un pied composé d’une syllabe longue suivie de deux syllabes courtes (comme le doigt est composé d’une longue phalange suivie de

deux courtes). Mais ce mot, par analogie de forme, est aussi à l’origine du nom « datte », fruit qui ressemble à un doigt. En savoir plus : Académie française.

Le nom (une) datte est emprunté à l'ancien provençal *datil* plutôt qu'à l'italien *dattero* qui sont issus du latin *dactylus* « datte » lui-même emprunté au grec δ ά κ τ υ λ ο ς « doigt » à cause de la forme allongée du fruit.

datura

un **datura** : une plante.

voir le dictionnaire des sciences animales.

Le nom (un) datura est emprunté, par l'intermédiaire du portugais, au sanskrit *dhattūra*.

daube, dauber

1. une **daube** :

- le mode de cuisson de certaines viandes mijotées à l'étouffée dans une marinade richement aromatisée ;
- une viande ainsi préparée.

en daube, à la daube [Belgique] : préparé en marinade, surtout pour le poisson.

dauber (1) : accommoder une daube.

une **daubière** : un ustensile de cuisine.

2. de la **daube** : ce qui ne vaut rien.

dauber (2) :

- frapper, rouer de coups ;
- attaquer verbalement en raillant, en dénigrant.

ça daube ! ça sent mauvais !

une daubeuse, un **daubeur** :

- une, un aide du forgeron employé(e) à battre le fer ;
- celle, celui qui raille, qui médit.

Le nom (une) daube est emprunté à l'italien *dobba* « marinade », lui-même emprunté au catalan *adob*, déverbal d'*adobar* « mariner », proprement « apprêter un aliment », d'abord « armer chevalier », qui, comme l'espagnol *adobar*, est emprunté au français adouber.

daubenet

un **daubenet** : un poisson.

un daubenet bouton, un daubenet loto : Office québécois de la langue française.

daubentonidé

les **daubentonidés** ou **daubentoniidés** : une famille de primates.

daubeur, daubière

une daubeuse, un **daubeur**, une **daubière** : voir daube (ci-dessus).

d'aucuns

d'aucuns : certains.

voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

Car enfin, les spécialistes sont unanimes : *d'aucuns*, en français moderne, est un pronom, pas un adjectif (comme le donne à penser l'absence de virgules encadrant le groupe « linguistes et amateurs de mots ») ! Seulement voilà : à force de présenter le bougre comme un équivalent archaïque de certains (1) – qui, lui, peut être adjectif ou pronom, comme chacun sait –, il était écrit que d'aucuns finiraient par le placer directement devant un nom. Pas de quoi crier à la faute pour autant : le phénomène, renseignements pris, n'aurait rien que de très conforme à l'histoire du mot. En savoir plus : Parler français.

daucus

un **daucus** : le genre de plantes, de la famille des ombellifères, dont l'espèce type est la carotte sauvage ; une plante appartenant à ce genre.

un daucus de Candie ou daucus de Crète, une athamante de Crète : une plante.

Ce nom est emprunté au latin scientifique *daucus*, désignant différentes ombellifères dont la carotte (sous la forme *dancus* en 1500), du latin *daucum* ou *daucos*, lui-même emprunté au grec.

daufer, dauffer

daufer ou **dauffer** : sodomiser.

Ce verbe est dérivé de *dauphe* (1790), une abréviation de dauphin « pince à effraction » (voir : monseigneur) avec ici une connotation sexuelle.

d'Aumont, daumont

le **duc d'Aumont**

un **attelage à la Daumont** ou un **attelage d'Aumont** : un attelage à quatre chevaux et à deux postilllons montant un cheval timonier et un cheval de volée.

à la daumont : une riche garniture qui accompagne principalement les belles pièces de poisson.

dauphin, dauphine, Dauphiné

1. un **dauphin** : un mammifère marin, un cétacé.

voir : dictionnaire des sciences animales ; Wiktionnaire.

Le nom (un) dauphin vient du latin populaire *dalphinus*, en latin classique *delphinus*, en grec δ ε λ φ ί ς, ῖ ν ο ς de même sens. Voir delph-.

2. un **dauphin** :

- le titre porté par les seigneurs du Dauphiné ;
- le titre de l'héritier présomptif de la couronne de France ;
- le successeur présumé d'un personnage important ;
- celui qui est classé dans les premiers sans remporter la compétition.

une **dauphine** :

- l'épouse du seigneur du Dauphiné ;
- le titre de la femme de l'héritier présomptif de la couronne de France ;
- celle qui est classée dans les premières ou premiers sans remporter la compétition.

des **pommes (à la) dauphine** : une recette de pommes de terre.

un **dauphin** : un fromage.

elle est dauphinoise, il est **dauphinois** : est du **Dauphiné** : une province française.
une Dauphinoise, un Dauphinois

un gratin **dauphinois** : une préparation de pommes de terre.

dauphinelle

une **dauphinelle** ou un ***Delphinium***, un **pied-d'alouette** : une plante.

voir le dictionnaire des sciences animales

Le latin botanique *delphinium* est emprunté au grec δ ε λ φ ι ́ ν ι ο ν.

dauphinois

dauphinois : voir ci-dessus.

daurade

une **daurade** ou **dorade** :

- un poisson ;
- une petite fougère.

voir le dictionnaire des sciences animales.

Le nom (une) daurade ou dorade est emprunté, par l'intermédiaire d'un texte italien, à l'espagnol *dorada*, lui-même issu, avec influence de *dorar* « dorer », du latin impérial *aurata* « dorade ».

dauvin

un **dauvin** ou **mulet doré** : un poisson.

davantage, d'avantage(s)

en avoir **davantage** : plus.

rester davantage : plus longtemps.

davantage de : plus de.

davantage que : plus que.

bénéficier **d'avantages** : être privilégié.

ne pas avoir d'avantage ou d'avantages : ne pas être privilégié.

L’adverbe *davantage* est synonyme de *plus*. Son emploi est cependant plus limité ; en effet, *davantage* peut uniquement modifier un verbe, alors que *plus* peut aussi modifier un adjectif ou un adverbe. On évitera donc d’employer *davantage* devant un adjectif ou un adverbe ; on le remplacera par *plus* dans ces contextes. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

Davantage et d’avantages sont des homophones, c’est-à-dire des mots de même prononciation mais n’ayant pas le même sens. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

Au 16ème siècle, la préposition élidée d' et le nom avantage se sont agglutinés pour former l’adverbe davantage. Mais cinq siècles plus tard, le sentiment de composition est toujours très fort et bien souvent cet adverbe se rencontre sous sa forme originelle, aujourd’hui fautive, d'avantage. Cette graphie, même si elle est empreinte de bon sens, n’en reste pas moins une erreur. En savoir plus : Académie française.

Le nom (un) avantage est dérivé d'avant.

Davainea, davainéidé

Davainea : un genre de vers plats rubanés, parasites internes des volailles, de la famille des **davainéidés**.

voir le dictionnaire des sciences animales.

David, davidien

Louis **David** : un peintre français, chef de l'école néo-classique.

elle est davidienne, il est **davidien** :

- est relative, est relatif au peintre français Louis David ;
- est inspiré(e) par lui.

une davidienne, un **davidien** : une, un peintre qui s'inspire de la manière du peintre français Louis David.

davier

un **davier** :

- un instrument de fer ou d'acier en forme de tenaille courbée utilisé par les dentistes pour arracher les dents ;
- une barre de fer coudée à un bout, portant une pièce mobile, et servant à serrer des pièces de bois ;
- une barre de fer munie de crochets servant à saisir et à transporter sur l'enclume la pièce que l'on veut forger ;
- un outil servant à faire entrer les cerceaux autour du tonneau ;
- un rouleau en bois ou en fer mobile autour d'un axe supporté par deux montants et placé à l'avant ou à l'arrière du bateau et qui sert à filer les chaines et les câbles en mouillant des ancres.

Le nom (un) davier est probablement issu de David.

Davis

la **Coupe Davis** : un tournoi de tennis par équipes.

Davos

Davos : une ville de Suisse où a été organisé un Symposium du management européen en 1971, devenu Forum économique mondial en 1987.

dawamesk

un **dawamesk** : une préparation hallucinogène composée d'extraits gras de haschisch et d'opium, de sucre et de divers aromates, consommée sous forme de pâte ou de pastille, et employée comme électuaire en pharmacie, ou comme stupéfiant.

Ce nom est emprunté à l'arabe *dawa'misk* « haschisch », de *dawa* « médecine, remède, drogue » et *misk* « musc ».

daya

une **daya** : en Afrique du Nord : une cuvette peu profonde où s'accumulent temporairement les eaux de pluie venues des hauteurs voisines.

Le nom (une) daya est emprunté à l'arabe *ḍay'a*.

dazibao

un **dazibao** : un journal mural placardé dans les lieux publics en Chine.

Ce nom est emprunté au chinois *dazibao* « grand journal mural écrit à la main ».

DD

dd

Certains mots s'écrivent avec "dd" :

- un addax ; un addenda ; il est addictif, une addiction ; il est additif, une addition, il est additionnel, additionner, un additionneur, une polyaddition ; un additif, il est additivé ; un adducteur, il est adducteur, une adduction
- un bouddha, il est bouddhique, le bouddhisme, un bouddhiste ; un buddleia ; un adduit
- un caddie, un caddy ; un cheddar ; une cheddite
- un haddock
- un kaddish ou qaddish
- un luddisme (ne pas confondre avec un ludisme), un luddiste
- un paddock ; un paddy ; un pudding (ou pouding) ; un puddlage, puddler
- une quiddité
- une reddition
- un sadducéen, il est sadducéen (ou saducéen)
- teddy ; teddy-bear ; teddy-boy ;
- un yiddish

DDT

le **DDT** [dichloro diphényl trichloréthane] : un insecticide puissant, toxique, utilisé dans la protection des récoltes et dans la lutte contre certains fléaux tropicaux. Il a permis l'éradication du paludisme dans de nombreux pays mais son utilisation est sujette à controverse car il provoquerait des cas de cancer.

DE

de

manger **de la** purée, **de l**'omelette **des** pâtes, **du** pain, : sans en préciser la quantité.

jouer de la musique, jouer du Bach : sans précision sur ce qui est interprété.

de grandes phrases ou des grandes phrases, de grands mots ou des grands mots, une grande phrase, un grand mot

des phrases, des mots, **une** phrase, **un** mot

Quand un nom au pluriel est précédé d'un adjectif, il convient de remplacer l'article indéfini *des* par *de* : des garçons, de bons garçons. C'est ce que fait la langue écrite, mais aussi, souvent, la langue orale, comme le montre le fameux « T'as de beaux yeux, tu sais » de Jean Gabin à Michèle Morgan, dans Quai des brumes. Cet usage ne vaut plus, bien sûr, quand l'adjectif et le nom forment une locution nominale dont les éléments sont sentis comme inséparables. On dit donc *acheter des petits pois, entendre hululer des grands ducs, croiser des grands-mères alertes* (mais on dirait *de délicieux petits pois, de magnifiques grands ducs, de vaillantes grands-mères*). En savoir plus : Académie française.

Lorsqu'ils se trouvent dans une phrase négative avec ne… pas, ne… plus, etc., l'article indéfini (un, une, des) et l'article partitif (du, de la, des) sont habituellement réduits à de (ou d') devant le complément direct.
Toutefois, ces déterminants gardent leur forme régulière lorsque la négation est suivie d'un élément qui s'oppose à ce qui est nié, ou encore lorsque le nom est employé comme attribut après le verbe être.
Par ailleurs, avec ne… que, qui exprime une restriction et non une négation, l'article indéfini et l'article partitif sont généralement maintenus. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

Elle vient **de** sa maison. Il date de cette époque. Il est vert de peur. Elle va de ville en ville. Il s'appelle Pierre de Sanlis. C'est la fille de sa tante. C'est le prix de cette voiture. Il a une tache de chocolat. On parle d'un film.

de Reims à Paris, **des** tropiques aux pôles : depuis les tropiques jusqu'aux pôles.
de la Terre à la Lune, **du** Pérou au Mexique, **de l**'Amérique à l'Asie

de la cave au grenier, des pieds à la tête : en totalité.

arriver de Toulouse, venir des Antilles : avoir cette origine, ce point de départ.

voir aussi le Dictionnaire des belgicismes.

Dans certaines prépositions et conjonctions de subordination, certains pronoms et certains articles, la voyelle finale s'élide quand le mot qui suit commence par une voyelle ou un h muet : *un livre d'histoire, je sais qu'il viendra, il l'aime, l'orange*. Ce phénomène est indépendant de la nature du mot qui suit : il convient de faire l'élision même quand ce mot est un nom propre. On dira ainsi *le livre d'Antoine* et non *le livre de Antoine*. Les quelques cas où l'usage hésite sont ceux où ledit nom propre – mais le problème est le même avec un nom commun – commence par un h dont on ne sait s'il est muet ou aspiré ; ainsi il arrive que le h initial d'un même nom soit muet en français et aspiré dans une langue étrangère. Si l'on doit dire *Le cheval blanc d'Henri IV*, on peut dire Les six femmes d'Henri VIII ou de Henri VIII. Et on trouve aussi, chez les meilleurs écrivains, *de Hanoï et d'Hanoï, de Hitler et d'Hitler*. En savoir plus : Académie française.

On emploie parfois les prépositions de et en, chacune étant suivie du même nom, pour marquer soit un intervalle, soit les différentes étapes d'une progression, dans le temps ou dans l'espace. Le nom introduit par ces prépositions est alors au singulier : de ville en ville, de place en place, d'année en année.
Cette tournure est aussi utilisée pour suggérer un ensemble : de bout en bout, de fond en comble, de pied en cap.
Les prépositions de et en entrent également dans la formation de locutions adverbiales qui expriment une progression : de moins en moins, de plus en plus, de mal en pis. Office québécois de la langue française.

Une journée gagnée ou une journée de gagnée ? Académie française.

Étrangement, profiter et provenir sont les rares verbes à ma connaissance pour lesquels on recommande la construction avec *de ce que*. En savoir plus : Parler français.

Le français a intégré dans son vocabulaire un certain nombre de locution latines comme *a priori, et cetera, ex abrupto, grosso modo, in vitro* ou *proprio motu*. Leur prononciation ne pose en général pas de problème. Il en allait jusque-là de même avec celles dans lesquelles entre la préposition latine de. Mais on commence à entendre prononcer *de facto* comme s'il s'agissait de la préposition française « de », que l'on trouve, par exemple, dans la locution « de fait ». Rappelons donc que cette préposition se prononce « dé ». Cette remarque vaut aussi bien sûr pour ***de cujus, de jure, de profundis, de visu***, et c'est encore « dé » que l'on doit dire dans *delirium (tremens)* ou *desiderata*. Académie française.

dé

un **dé** (1) :

- un petit cube dont les faces sont marqués de 1 à 6 ;
- ce qui a la forme d'un cube ;
- une garniture métallique centrale ;
- un bloc servant de support.

Comme vous, j'ai appris à l'école que le mot hasard venait d'un mot arabe signifiant 'coup de dé'. La vérité est presque ça, et plus jolie encore. Les billets de François Jacquesson.

L'origine du nom (un) dé (1) est obscure.

un **dé** (2) : une protection du doigt pour pousser l'aiguille à coudre.

Le nom (un) dé (2) vient du bas latin *digitale*, proprement « ce qui couvre le doigt », de *digitalis* « du doigt, de la grosseur du doigt », dérivé de *digitus* « doigt ».

dé-

1. **dé**- (**dés**- devant une voyelle ou un h muet, **des**- parfois devant un s), est un préfixe issu du préfixe latin *dis-*, formateur de nombreux termes composés, notamment de verbes, servant à modifier le sens du terme primitif en exprimant l'éloignement, la privation, la cessation, la négation, la destruction de quelque chose, l'action ou l'état contraire, inverse. C'est un des préfixes les plus productifs de la langue française.

2. **dé**- est un préfixe issu de la particule latine *de-*, qui en composition, pouvait donner au mot simple une valeur perfective marquant l'intensité (exemple *miror* → *demiror*), et qui en français indique le renforcement d'une action (valeur augmentative, intensive) dans les verbes qu'elle sert principalement à former. On trouve davantage d'emprunts au latin.

Certains verbes ont des sens différents, à la suite de la formation à partir des préfixes dé-, l'un privatif, l'autre intensif : dépister, dériver, desservir.

voir : CNRTL.

dead-heat

un ***dead-heat*** : une arrivée simultanée de 2 chevaux à une course, sans qu'on puisse les départager.

[en anglais : *dead-heat*] **ex-æquo**

Le mot anglais *dead-heat* est composé de *heat* « course » et de *dead* « mort ».

dead freight

[en anglais : *dead freight* ; DF] un **faux fret** : un montant dû au transporteur, en dédommagement du défaut de chargement de tout ou d'une partie des marchandises contractuellement prévues pour être embarquées. On dit aussi « fret à la boite » et « taxation à la boite ».

déadjectival

un **déadjectival** ou **désadjectival** : un dérivé dont la base est un adjectif.

Ce nom est dérivé d'adjectival, le préfixe dé- ayant le sens du latin *de* indiquant l'origine.

deadline

À l'origine, ce mot a un sens très fort. ***Deadline***, « ligne de mort », désigne la limite au-delà de laquelle un prisonnier ne peut s'aventurer sans courir le risque d'être abattu par les gardiens. Par extension, il désigne aujourd'hui, en anglais, la date avant laquelle un travail doit obligatoirement être achevé. Le français dispose de nombreux moyens pour marquer cette limite temporelle. En savoir plus : Académie française.

dead room

[en anglais : *dead room*] une **chambre sourde** : une enceinte d'essais dont les parois, tapissées de matière absorbante, ne réfléchissent pas les ondes acoustiques, de façon à reproduire au mieux les conditions de propagation de ces ondes en l'absence de tout obstacle. Pour les ondes électromagnétiques ou les ondes acoustiques, on parle également de chambre anéchoïque ou salle anéchoïque.

dé-agrarisation

La **désagrarisation** est la diminution de la part du secteur agricole dans l'espace rural, en poids dans le PIB et en part des actifs. Le terme est attesté chez Maurel (2005) sous la forme « dé-agrarisation », et moins utilisé que déprise agricole, dont le sens est proche sans être synonyme. En effet, la déprise évoque un recul, et la désagrarisation une reconversion. En savoir plus : Géoconfluences.

deal, dealer, dealeur

un **deal** :

- une vente de drogue ;
- un accord, une négociation, une transaction.

dealer : revendre de la drogue.

une dealeuse, un **dealeur** ou **dealer** : une revendeuse, un revendeur de drogue.

[en anglais : *dealer*] une négociante, un **négociant** : une intervenante, un intervenant qui agit sur les marchés financiers (exclusivement ou non selon les statuts qui lui sont applicables et selon la stratégie qu'elle, il a retenue) pour son compte propre en prenant généralement des positions de marché. Le terme *dealer* correspond à des activités et des statuts très variés, selon les marchés et les droits applicables.

Le verbe dealer, formé à partir de l'anglais *to deal*, est parfois employé avec le sens de « composer avec quelque chose » ou de « s'occuper de quelque chose ». En plus de s'intégrer difficilement au système morphologique et phonétique du français, cet emprunt n'est pas nécessaire puisque de nombreux verbes ou locutions de sens équivalents existent déjà en français, par exemple : s'adapter à, composer avec, se débrouiller, réagir à,

supporter, combattre, faire face à, vivre avec, s'y prendre, ou encore se charger de, s'occuper de, traiter avec, avoir affaire à, négocier.

L'anglais *deal* peut désigner différents types de commerces ou d'arrangements, un trafic de substances illicites et, enfin, une donne aux cartes. Ce dernier sens, employé de manière métaphorique, se répandit dans le monde entier quand le président Roosevelt proposa à ses concitoyens une nouvelle organisation de la société, le *New Deal*. Si cette locution est entrée dans l'histoire, l'anglicisme dealer, verbe (prononcé -é) et nom (prononcé -eur), n'est employé en français que pour évoquer la vente de drogue, et on peut donc lui substituer les formes trafiquer et trafiquant. Il est certes regrettable que les mots de cette famille, jadis neutres – comme en témoigne cet extrait de La Princesse de Clèves : « Le lendemain qu'elle fut arrivée, elle alla pour assortir des pierreries chez un Italien qui en trafiquait par tout le monde. Cet homme […] s'était tellement enrichi dans son trafic… » –, ne servent aujourd'hui qu'à désigner des commerces illégaux, mais force est de constater qu'ils conviennent parfaitement pour éviter cet anglicisme. En savoir plus : Académie française.

[en anglais : *dealbreaker*] un **brise-négociation** : un évènement remettant en cause la conclusion d'un accord entre partenaires financiers ou économiques.

[en anglais : *global agreement ; package (deal)*] un **accord global** : l'aboutissement d'une négociation qui a porté sur de multiples aspects des relations entre deux ou plusieurs États.

[en anglais : *rip deal*] une **escroquerie à la transaction** : la pratique frauduleuse consistant à persuader des particuliers qui désirent vendre un bien d'accepter une transaction en espèces donnant lieu à une opération de change qui dissimule une extorsion de fonds.

[en anglais : *bought deal*] une **prise ferme** : un engagement par lequel une banque ou un syndicat de banques garantit l'intégralité de la souscription d'une émission d'instruments financiers réalisée par une société.

[en anglais : *reporting dealer*] un **correspondant en valeurs du Trésor** ou CVT : un établissement ayant obtenu un statut particulier relatif à l'émission, au placement et au marché secondaire des valeurs du Trésor. Les correspondants en valeurs du Trésor sont sélectionnés par l'État pour l'importance de leurs souscriptions aux émissions de titres de la dette publique, pour leur capacité à les placer en France et à l'étranger. Ils s'engagent à soumissionner régulièrement aux adjudications, à contribuer en permanence à la liquidité du marché secondaire et à effectuer progressivement la tenue du marché des titres de la dette publique. Les correspondants en valeurs du Trésor ont naturellement vocation à obtenir le statut de spécialistes en valeurs du Trésor.

[en anglais : *interdealer-broker*] une courtière interprofessionnelle, un **courtier interprofessionnel** : un(e) intermédiaire qui agit, sur les marchés financiers, pour son propre compte ou pour le compte d'autres professionnels de marchés. Dans certains pays, notamment au Royaume-Uni, les courtiers interprofessionnels ne s'entremettent qu'entre les spécialistes en valeurs du Trésor.

[en anglais : *broker-dealer*] une courtière négociante, un **courtier négociant** : un intermédiaire qui agit sur les marchés financiers pour le compte de tiers ou pour son propre compte en assumant des prises de position]

[en anglais : *primary dealer*] un **spécialiste en valeurs du Trésor** : un établissement ayant obtenu un statut particulier relatif à l'émission, au placement et au marché secondaire des valeurs du Trésor, et ayant l'obligation d'assurer en permanence la liquidité du marché secondaire. Les spécialistes en valeurs du Trésor sont sélectionnés par l'État pour l'importance de leurs souscriptions aux émissions des titres de la dette publique, pour leur capacité à les placer en France et à l'étranger et à effectuer la tenue du marché de ces titres. Les spécialistes en valeurs du Trésor sont consultés systématiquement par le Trésor sur les conditions d'émission des titres de la dette publique. Ils ont accès à toutes les adjudications et peuvent, en outre, acquérir des quantités supplémentaires au prix moyen de cette adjudication (offres dites « non compétitives »).

[en anglais : *interdealer-broker system* ; IDBS] un **système inter-agent de marché** ou SIAM : un système de négociation mis en œuvre par un intermédiaire, permettant aux teneurs de marché ou courtiers d'afficher entre eux leurs prix à l'achat et à la vente sur certains titres sans les obliger à révéler leur identité, ce qui améliore la liquidité et la sécurité du marché.

Le nom (un) dealeur est emprunté à l'anglais *dealer* « distributeur, négociant », dérivé de *to deal* « partager, distribuer » d'où « traiter, négocier, faire un commerce ».

Le verbe dealer est emprunté à *to deal*.

La pensée de Pierre de Jade : Leader est l'anagramme de dealer mais il ne faut pas le dire.

déambulateur, déambulation, déambulatoire, déambuler

une **déambulation** :

- l'action de déambuler, de marcher selon sa fantaisie, sans but précis ;
- concernant l'appareil locomoteur, une ambulation ;
- en psychiatrie, un synonyme d'errance)

un **déambulateur** : un appareil d’aide à la marche, articulé ou non, que le patient pousse devant lui en s’y appuyant.

elle, il est **déambulatoire** : est ambulante ou ambulant, est relative, est relatif à la promenade, à la vie itinérante.

un **déambulatoire** : dans une église, une nef latérale qui tourne autour du chœur et permet de circuler en reliant l'abside aux bas-côtés.

déambuler : aller au hasard des rues, marcher sans but précis.

Le nom (une) déambulation est emprunté au latin *deambulatio* « promenade ».

Le mot déambulatoire est emprunté au bas latin *deambulatorius* « où l'on peut se promener ». Le nom un déambulatoire est emprunté au bas latin *deambulatorium*.

Le verbe déambuler est emprunté au latin classique *deambulare* « se promener ».

voir aussi : ambulacre, ambulance, ambulant,...

de auditu

de auditu : par ouï-dire, d'après ce que l'on entend dire.

de visu et *de auditu* : par ouï-dire et en témoin oculaire.

Cette Locution latine est composée de la préposition *de* (de) et de l'ablatif de *auditus* « ouïe » (du supin de *audire* « entendre »).

deb

une **deb** : une débutante.
le bal des debs

debab

el debab ou la **maladie de la mouche** : le nom arabe de la trypanosomose du dromadaire.

débâcher

débâcher : retirer une bâche.

Le verbe débâcher est dérivé de bâcher.

débâclage, débâcle, débâclement, débâcler, débâcleur

un **débâclage** : l'action de débâcler un port.

une **débâcle** :

- une dislocation des glaces recouvrant un cours d'eau, qui sont emportées par le courant ;
- un retournement de situation entrainant un effondrement, un désarroi total ;
- un changement brusque de situation entrainant une fuite désordonnée, une débandade ;
- une déroute d'une armée.

La débâcle est la rupture de la glace sur une surface aquatique, cours d'eau ou mer, qui se produit au printemps dans les régions boréales de l'hémisphère nord, et entraîne le déplacement d'importants blocs de glace. Sur un cours d'eau, la débâcle peut donner lieu à une inondation en aval.
L'embâcle (nom masculin) est l'encombrement d'un cours d'eau qui gêne l'écoulement. Il peut être un effet de la débâcle qui peut, en amenant des blocs de glace à s'accumuler, provoquer un embâcle. La conséquence d'un embâcle peut être une inondation en amont. Le terme peut aussi être utilisé pour d'autres obstacles (accumulation de branchages, de débris...).
L'embâcle est parfois utilisé comme synonyme d'engel ou prise de glace, c'est-à-dire la période où l'eau de surface gèle pour la durée de l'hiver.
En savoir plus : Géoconfluences.

un **débâclement** : le fait de la débâcle d'un cours d'eau.

débâcler un port : le débarrasser des bâtiments vides qui l'occupent afin d'en rendre l'accès libre.

débâcler quelque chose : s'en débarrasser. [Canada]

débâcler : pour un cours d'eau, rompre sa couche de glace et en charrier les morceaux.

débâcler :

- mettre en déroute ;
- partir à la débandade.

une débâcleuse, un **débâcleur** : celle, celui qui préside au débâclage d'un port.

Le verbe débâcler est dérivé de bâcler.

Le nom (une) embâcle (= une formation d'un amoncellement, en particulier de glaçons ou de bois flottés, qui obstrue un cours d'eau ; cet amoncellement) est formé sur le radical de débâcle.

débagoulage, débagouler

un **débagoulage** : une suite ininterrompue de paroles.

débagouler :

- dégueuler, vomir ;
- proférer une suite de paroles, rapidement et abondamment.

Le verbe débagouler est dérivé de l'ancien français *bagouler* « railler grossièrement ».

Le nom (un) bagou ou bagout (= un bavardage volubile où entrent de la hardiesse, de l'effronterie et l'envie de duper l'interlocuteur ; une facilité pour parler, pour convaincre, pour duper) est le déverbal de l'ancien verbe bagouler « railler grossièrement », lui-même croisement entre bavarder et l'ancien français goule, *gule* « bouche ».

débaguer

débaguer : ôter la bague d'un cigare.

débâillonner

débâillonner :

- débarrasser d'un bâillon ;
- délivrer d'une contrainte, rendre la liberté d'expression.

Le verbe débâillonner est dérivé de bâillonner.

déballastage, déballaster

un **déballastage** : une vidange des ballasts d'un navire, en particulier d'un pétrolier.

Appelé parfois improprement « dégazage », le déballastage est le fait, pour un navire, d'opérer la vidange du lest liquide (ou ballast) qu'il transporte dans ses réservoirs pour s'alourdir pendant ses voyages à vide. Cette opération représente un double danger quand elle se fait en dehors des installations portuaires prévues à cet effet. En savoir plus : Géoconfluences.

déballaster : vidanger les ballasts d'un navire et plus particulièrement d'un pétrolier.

Ces mots sont dérivés de ballast.

déballage, déballé, déballement, déballer, déballeur

1. déballer : ouvrir pour vider.
2. un déballage : une vente.
3. déballer : raconter.
4. déballer : déshabiller.

1. un **déballage** :

- l'action d'extraire des objets de leur emballage ;
- l'ouverture d'une caisse, d'un paquet,... pour en extraire le contenu ;
- le résultat de l'action de déballer.

elle est déballée, il est **déballé** (1) :

- est extraite ou extrait de son emballage ;
- est libéré(e), dégagé(e) de ses entraves.

un **déballement** :

- un déballage ;
- le fait de se démoraliser, de se laisser abattre.

déballer (1) des objets : les extraire de leur emballage.

déballer une caisse, un carton, un paquet : l'ouvrir pour la vider de son contenu.

une déballeuse, un **déballeur** (1) : celle, celui dont le travail consiste à déballer des marchandises.

2. un **déballage** :

- l'ensemble des articles déballés par un marchand de passage pour être vendus ;
- un étalage passager et sommaire de ces marchandises ;
- un ensemble d'articles se présentant en vrac ;
- un étalage, qui attire l'attention, d'un ensemble d'objets.

au déballé : vendu au déballage, par une vente au déballage.

déballer (2) des marchandises : en faire un étalage passager et sommaire pour les exposer à la vente.

une déballeuse, un **déballeur** (2) : une marchande, un marchand pratiquant la vente au déballage.

3. un **déballage** (3) :

- l'action d'exposer, de raconter en faisant étalage de tout ce que l'on sait, avec ostentation, sans retenue, etc. ;
- l'action de dévoiler, d'étaler au grand jour – en abandonnant toute réserve, toute crainte – quelque chose que l'on a longtemps tu ou caché, ou quelque chose que l'on garde d'ordinaire pour soi ;
- le résultat de cette action, ce qui est déballé.

elle est déballée, il est **déballé** (2) : est dévoilé(e), étalé(e) au grand jour.

déballer (3) une formule, une phrase, un discours, etc. : la ou le dire, la ou le débiter.

déballer des idées, des souvenirs, des plaisanteries, des potins : les exposer, les raconter en faisant étalage de tout ce que l'on sait, avec ostentation, sans retenue.

déballer des confidences, des reproches, la vérité, etc. : les dévoiler et les étaler au grand jour, en abandonnant toute réserve, toute pudeur, toute crainte.

déballer son sac, tout déballer : dire tout ce que l'on pense, tout ce que l'on a sur le cœur.

4. un **déballage** (4) :

- l'action de se déshabiller ;
- un déshabillage.

déballer (4) une partie du corps : la dénuder et l'exhiber.

se déballer : se déshabiller.

Le verbe déballer est dérivé de balle (3).

Le verbe emballer est également dérivé de balle « paquet ».

déballonner

se déballonner :

- manquer de courage, d'audace; renoncer ;

- accoucher.

On lit aussi un déballonnement.

Le verbe se déballonner est dérivé de ballon.

débanalisation, débanaliser

une **débanalisation** : ce qui rend une chose plus perceptible, moins banale.

débanaliser : rendre un objet, un produit, moins banal, faire qu'on le perçoive mieux.

voir : banal (2).

débandade, débandement, débander

débander (1) :

- ôter une bande, un bandeau ;
- détendre ce qui est bandé ;
- cesser d'être en érection.

Le verbe débander (1) est dérivé de bander.

une **débandade** :

- une dispersion, une fuite ou un retour désordonné(e) ;
- une panique, une retraite ;
- un désordre complet.

On a lu aussi un débandage.

à la débandade ou en débandade :

- en désordre ;
- n'importe comment.

un **débandement** : pour une troupe, l'action de se débander, de se disperser, d'aller en tous sens.

débander (2) : mettre une troupe, une bande, un groupe en désordre.

se débander : rompre les rangs, se disperser, aller en tous sens.

Le verbe débander (2) est dérivé de bande (2).

débanquer

1. **débanquer** : pour certains jeux, gagner toute la banque, tout l'argent du banquier qui tient le jeu.

Le verbe débanquer (1) est dérivé de banque.

2. **débanquer** :

- démonter les bancs d'une embarcation à rames ;
- quitter un banc de pêche, en particulier celui de Terre-Neuve.

Le verbe débanquer (2) est dérivé de banc.

débaptiser

A. **débaptiser** quelqu'un :

- le priver de la qualité de chrétien racheté du péché originel, donnée par le baptême ;
- le priver de son nom de baptême.

se débaptiser : renoncer à la condition de baptisé.

B. **débaptiser** quelqu'un : le priver de son nom de famille, et lui en donner un autre.

se débaptiser : changer de nom.

débaptiser quelque chose : le priver de sa dénomination et lui en attribuer une autre.

Le verbe débaptiser est dérivé de baptiser.

débarbouillage, débarbouillé, débarbouiller, débarbouillette, débarbouilleur, débarbouilloir, débarbouilloire

un **débarbouillage** : l'action de débarbouiller.

On a lu aussi un débarbouillement.

elle est débarbouillée, il est **débarbouillé** :

- est nettoyé(e), lavé(e) ;
- est dégrossi(e) ;
- est débarrassé(e) de certains aspects superficiels, a fait l'objet d'une mise au point ;
- est éclairci(e), dégagé(e).

débarbouiller :

- nettoyer, laver celui ou ce qui est barbouillé ;
- enlever une couche superficielle, gênante ou dégradante, de nature matérielle ou spirituelle ;
- tirer d'un mauvais pas, d'une situation fâcheuse.

se débarbouiller :

- se laver ;
- s'éclaircir, se dégager ;
- se tirer d'embarras, se débrouiller.

une **débarbouillette** : un petit carré de tissu éponge utilisé pour la toilette du visage et du corps (Dictionnaire historique du français québécois).

une débarbouilleuse, un **débarbouilleur** : une personne qui débarbouille, qui nettoie.

un **débarbouilloir** ou une **débarbouilloire** : une petite serviette à débarbouiller.

Le verbe débarbouiller est dérivé de barbouiller.

débarcadère

un **débarcadère** ou **embarcadère** :

- une jetée raccordée au quai d'un port ou aménagée sur le rivage d'un fleuve et destinée à l'embarquement et au débarquement des passagers et des marchandises ;
- un endroit pour l'embarquement, le débarquement ou la livraison des marchandises ;
- la partie d'une gare de chemin de fer, un quai où débarquent voyageurs et marchandises ;
- une gare de chemin de fer ;
- en savoir plus : Office québécois de la langue française.

Le nom (un) débarcadère est dérivé de débarquer, par analogie avec (un) embarcadère qui est emprunté à l'espagnol *embarcadero*, dérivé de *embarcar* (embarquer).

débardage, débarder, débardeur

un **débardage** :

- l'action de débarquer et d'entreposer les bois amenés à quai ;
- l'action de décharger à quai toutes sortes de marchandises ;
- l'action de transporter, de la carrière ou de la forêt jusqu'aux lieux de chargement, la pierre, les arbres abattus ;
- en savoir plus : Office québécois de la langue française.

débarder :

- décharger et entreposer à quai les bois amenés par bateau ou par flottage ;
- décharger toutes sortes de marchandises ;

- transporter des lieux d'abattage à ceux de chargement les arbres coupés et façonnés en forêt.

une débardeuse, un **débardeur** :

- celle, celui qui procède au débardage des bois à quai ;
- celle, celui qui charge ou décharge les marchandises ;
- celle, celui qui, dans une carrière, travaille au débardage de la pierre ;
- celle, celui qui travaille au débardage des arbres abattus.

un **débardeur** : un costume mis à la mode au début du 19ème siècle ; un maillot décolleté sans manches rappelant celui des débardeurs.

Un peu partout en France, on appelle débardeur ou marcel ce sous-vêtement très léger, porté à même la peau, sans manche et plus ou moins largement échancré sur le torse et/ou dans le dos.
Dans ce contexte, les locuteurs établis sur une partie de la Moselle et dans le nord de l'Alsace font bande à part, puisqu'ils privilégient le mot finette, un terme qui désigne en français de référence un certain type de tissu.
En Belgique, deux formes concurrentes alternent. Le mot chemisette est de loin le plus répandu. Il n'est concurrencé qu'à l'est de la Wallonie par le terme singlet (formé sur l'anglais *single*, "vêtement non-doublé", voir cet article de la BDLP). En Suisse romande, le terme chemisette est connu seulement en Valais et en Gruyère. Sur le reste du territoire, c'est le substantif camisole qui arrive en tête des sondages.
En savoir plus : Français de nos régions.

Le verbe débarder est probablement dérivé. de bard avec le préfixe dé- proprement « décharger à l'aide d'un bard, c'est-à-dire d'un chariot ».

débarouler

débarouler :

- dégringoler ;
- tomber en roulant, dévaler, descendre précipitamment ;
- tomber en roulant ; dévaler ;
- se montrer brusquement, arriver inopinément et brusquement.

On lit aussi débaruler et débaroler.

voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

Considéré comme typique du parler de Lyon et de sa région (on vous en parlait déjà dans ce billet), le verbe débarouler signifie « tomber en roulant » : on débaroule des escaliers ou une piste de ski. En savoir plus : Français de nos régions.

Ce verbe est dérivé du type *barouler*, représenté notamment par le lyonnais *barroulo*, dérivé de rouler avec une préfixation à l'aide de l'adverbe bas ou par attraction avec *barrot* désignant une charrette, un tombereau ou une brouette dans l'aire franco-provençale.

débarquage, débarqué, débarquement, débarquer

un **débarquage** :

- l'action de faire sortir d'une barque ;
- le fait d'arriver à l'improviste.

elle est débarquée, il est **débarquée** :

- est transportée par mer avant d'être mise à terre ; est transporté par mer avant d'être mis à terre ;
- a atteint un lieu.

une débarquée, un **débarqué** : une personne nouvellement arrivée, et qui, notamment parce qu'elle ignore la situation, a l'air naïve et embarrassée.

au débarqué ou **au débarquer** : au moment même du débarquement.

un **débarquement** :

- l'action de débarquer des passagers ou une cargaison sur le quai d'un port ou d'une gare ;
- l'action de forcer quelqu'un à quitter son poste, de le révoquer ;
- le fait d'une personne qui débarque, qui met pied à terre ;
- une opération consistant à faire débarquer un corps expéditionnaire en territoire ennemi où il doit engager l'action.

débarquer :

- faire sortir quelqu'un ou quelque chose d'une embarcation ;
- forcer quelqu'un à quitter son poste, son emploi, le congédier ;
- sortir d'une barque, d'un navire, d'un moyen de transport quelconque ;
- atteindre un lieu ;
- arriver à l'improviste ;
- être dans l'état de quelqu'un qui vient de débarquer ;
- ignorer des faits récents, connus de tous.

Dérivés de barque, les verbes embarquer et débarquer ont d'abord été employés au sens de « monter à bord » ou de « descendre » d'un navire ou d'une embarcation. Ensuite, par extension, leur usage s'est appliqué à l'avion et même au train. Mais, lorsqu'il est question de monter dans tout autre véhicule, sur un vélo, dans un ascenseur, sur un meuble ou sur toute autre chose (une clôture, un chariot, etc.), l'usage d'embarquer, ou de son contraire débarquer, relève du registre familier. Il est préférable, dans les contextes où la langue familière n'est pas appropriée, de recourir aux verbes monter (ou faire monter, grimper, s'engouffrer, etc.) et descendre (ou sortir). En savoir plus : Office québécois de la langue française.

débarras, débarrasser

un **débarras** :

- le fait, l'action d'être débarrassé de quelqu'un ou de quelque chose ;
- le fait d'être libéré d'une gêne ou d'une contrainte, soulagement physique ou moral qui en résulte ;
- un local où l'on remise les objets momentanément inutilisés.

bon débarras ! heureux de ton départ !

On déménage ? Pourquoi ne pas profiter des préparatifs du déménagement pour se défaire d'objets dont on ne se sert plus et organiser, chez soi, une vente-débarras ?
Vente-débarras est le terme recommandé par l'Office québécois de la langue française comme équivalent des termes anglais *garage sale, yard sale, lawn sale* et *barn sale*. Cette appellation devrait réussir à déloger le calque vente de garage (d'après *garage sale*). En effet, parler de débarras plutôt que de *garage* semble bien plus juste, le but étant généralement de se « débarrasser » d'objets devenus inutiles et encombrants (qui ne s'accumulaient pas nécessairement dans un garage). La preuve que cette appellation exprime bien l'idée qui amène les gens à organiser une telle activité est que vente-débarras est entré dans l'usage québécois rapidement, sans heurt, et qu'il est aujourd'hui en passe de remplacer vente de garage.
On peut aussi choisir le mot bric-à-brac ; en Belgique, on parle de vente de fond de grenier et, en France, dans un sens proche, de vide-grenier. Office québécois de la langue française.

débarrasser :

- ôter ce qui encombre ;
- délivrer de ce qui incommode en l'écartant.

débarrasser (la table) : enlever le couvert après le repas.

débarrasser le plancher : partir.

se débarrasser de : se libérer de celle, celui ou ce qui gêne.

Le verbe débarrasser est issu de *desembar(r)asser*, emprunté à l'espagnol *desembarazar*, dérivé de *embarazar* (embarrasser).

voir aussi : un embarras, embarrassant, embarrassé, embarrasser.

débarrer, débarreur

débarrer :

- retirer la barre ;
- enlever l'âme d'un instrument de musique ;
- faire disparaitre les irrégularités dans une étoffe finie.

Dictionnaire des régionalismes de France :

- débarrer une porte, une fenêtre, etc. fermée à clé : l'ouvrir, la déverrouiller.
- débarrer : ouvrir ou ôter la barrière d'un pâturage.

une débarreuse, un **débarreur d'étoffes** : une ouvrière, un ouvrier spécialiste des apprêts, du blanchiment, de la teinture, chargé(e) de corriger à la plume et au pinceau les inégalités de couleur, barres, chinages que l'étoffe finie pourrait contenir.

Le verbe débarrer est dérivé de barrer.

débarricader

débarricader :

- ôter une barricade ;
- ouvrir.

se débarricader :

- se délivrer des barricades dont on est entouré ;
- sortir d'un endroit où l'on est enfermé.

Le verbe débarricader est dérivé de barricader.

Debaryomyces

Debaryomyces : le genre de levures utilisées pour les fromages à veine bleue.

de base

La locution adjectivale *de base* signifie « fondamental, essentiel ». On la trouve dans des syntagmes ou des phrases comme *Un ouvrage de base. Acquérir le vocabulaire de base, les connaissances de base*. L'emploi de cette locution est régulier, mais il convient de ne pas la transformer en une locution adverbiale à laquelle on donnerait le sens de « au début, dans un premier temps, au commencement ». En savoir plus : Académie française.

débat

un **débat** :

- l'action de débattre ;
- une discussion généralement animée entre interlocuteurs exposant souvent des idées opposées sur un sujet donné.

un **débat public** : en France, un dispositif de démocratie participative institué par la loi et mis en œuvre par la Commission nationale du débat public sur les grands projets ou politiques dont elle est saisie en raison de leurs forts impacts sur l'environnement et l'aménagement du territoire), en savoir plus : Dicopart

un **débat-spectacle** : [audiovisuel / télévision] une émission de divertissement consistant en une discussion sur des sujets de société entre un animateur et ses invités. En anglais : *talk-show*. Voir aussi : émission-débat. Journal officiel de la République française du 18/01/2005.

une assemblée-débat, une causerie-débat, une conférence-débat, un déjeuner-débat, un diner-débat, une émission-débat, une enquête-débat, un gala-débat, une journée-débat, une rencontre-débat, une soirée-débat

Il a paru nécessaire de distinguer en français, à partir de l'unique *talk show* anglais, les discussions sérieuses où les invités connaissent leur sujet, les émissions-débats, des discussions divertissantes, les débats spectacles, où la compétence n'est pas exigée. Est-ce parce que le français est plus précis que l'anglais ? Ou bien parce que la distinction est inutile à la télévision anglaise, qui serait moins divertissante que la française ? En savoir plus : France Terme.

En période de campagne électorale, les débats qui ont lieu ces jours-ci entre les chefs de partis peuvent nous amener à nous interroger sur la traduction de certains termes du vocabulaire politique : *debater, image-maker, spin doctor*... En savoir plus : Office québécois de la langue française.

Le nom (un) débat est un déverbal de débattre. Dans le vocabulaire parlementaire, il correspond à l'anglais *debate*. On a lu l'anglais *debater* pour une débatteuse, un débatteur.

débâter

débâter : débarrasser une bête de somme de son bât.

Le verbe débâter est dérivé de bâter.

débâtir

débâtir :

- démolir ce qui est bâti ;
- démonter un filtre discontinu à pression pour le décharger des produits solides filtrés ;
- en couture, défaufiler un bâti, la couture provisoire.

je débâtis, tu débâtis, il débâtit, nous débâtissons, vous débâtissez, ils débâtissent ;
je débâtissais ; je débâtis ; je débâtirai ; je débâtirais ;
j'ai débâti ; j'avais débâti ; j'eus débâti ; j'aurai débâti ; j'aurais débâti ;
que je débâtisse, que tu débâtisses, qu'il débâtisse, que nous débâtissions, que vous débâtissiez, qu'ils débâtissent ;
que je débâtisse, qu'il débâtît, que nous débâtissions ; que j'aie débâti ; que j'eusse débâti ;
débâtis, débâtissons, débâtissez ; aie débâti, ayons débâti, ayez débâti ;
(en) débâtissant.

Voici les projets qu'elles ont débâtis. Elles les ont débâtis.
Elles se sont débâti les projets. Elles ont débâti les projets pour elles-mêmes.

Le verbe débâtir est dérivé de bâtir.

Le terme de déconstruction, outre sa signification philosophique, indique un démontage sélectif d'installations techniques et d'éléments d'une construction afin de valoriser les déchets et de limiter la mise en décharge. Le verbe déconstruire lui est associé.

Il ne semble pas y avoir de nom dérivé de débâtir.

débattement

un **débattement** :

- l'amplitude maximale d'un ensemble suspendu ;
- un rayon d'ouverture.

un **débattement de tuyère** : [spatiologie / propulsion] pour une tuyère orientable, la valeur maximale du déplacement angulaire de son axe par rapport à un angle de braquage nul. En anglais : *nozzle-steering capability*. Journal officiel de la République française du 18/04/2001.

Le nom (un) débattement est dérivé de battement.

débatteur, débattre, débattu

une débatteuse, un **débatteur** : celle, celui qui, dans une discussion publique, sait développer ses arguments et contester ceux de ses contradicteurs.

Les débats des chefs sont des moments clés d'une campagne électorale. Ils nous fournissent l'occasion d'expliquer certains termes qui reviennent invariablement. Commençons par débatteur, mot d'abord entré en français sous sa forme anglaise *debater*, la forme francisée débatteur est aujourd'hui la plus courante en français. Quant au féminin débatteuse dont l'Office déplorait l'absence des dictionnaires, il figure maintenant dans les dictionnaires usuels.
Les analystes ne manqueront certainement pas de discuter de l'image des débatteurs, d'où l'appellation de conseiller en image (plutôt que faiseur d'image), qui est l'appellation répandue et celle qui rend le mieux ce que l'anglais nomme *image-maker* ou *image-builder*. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

débattre : discuter avec vivacité et chaleur en examinant les aspects contradictoires d'une question, d'une affaire, etc.

débattre des œufs [Belgique] : les battre, mélanger les blancs et les jaunes énergiquement.

je débats, tu débats, il débat, nous débattons, vous débattez, ils débattent ;
je débattais ; je débattis ; je débattrai, je débattrais ;
j'ai débattu ; j'avais débattu ; j'eus débattu ; j'aurai débattu ; j'aurais débattu ;

que je débatte, que tu débattes, qu'il débatte, que nous débattions, que vous débattiez, qu'ils débattent ;
que je débattisse, qu'il débattît, que nous débattissions ; que j'aie débattu ; que j'eusse débattu ;
débats, débattons, débattez ; aie débattu, ayons débattu, ayez débattu ;
(en) débattant.

se débattre :

- lutter violemment pour essayer de se dégager ;
- lutter contre des difficultés.

se débattre avec : avoir des discussions très vives avec quelqu'un, se quereller.

je me débats, tu te débats, il se débat, nous nous débattons, vous vous débattez, ils se débattent ;
je me débattais ; je me débattis ; je me débattrai ; je me débattrais ;
je me suis débattu(e) ; je m'étais débattu(e) ; je me fus débattu(e) ; je me serai débattue(e) ; je me serais débattu(e) ;
que je me débatte, que tu te débattes, qu’il se débatte, que nous nous débattions, que vous vous débattiez, qu’ils se débattent ;
que je me débattisse, qu’il se débattît, que nous nous débattissions ; que je me sois débattu(e) ; que je me fusse débattu(e) ;
débats-toi, débattons-nous, débattez-vous ; sois débattu(e), soyons débattues, soyons débattus, soyez débattu(e)(es)(s) ;
(en) se débattant.

Voici les projets qu'elles ont débattus. Elles les ont débattus.
Elles se sont débattu les projets. Elles ont débattu les projets pour elles-mêmes.

elle est débattue, il est **débattu** : est ou a été discuté(e) avec vivacité et chaleur après examen des aspects contradictoires.

Le nom (un) débatteur est emprunté à l'anglais *debater* (1388), lui-même emprunté à l'ancien français *debateor* « contestateur, disputeur ».

Le verbe débattre est dérivé de battre.

débattue

une **débattue** : une onglée, un engourdissement des doigts. [Suisse]

débauchage, débauche, débauché, débauchée, débaucher, débaucheur

un **débauchage** :

- l'action d'inciter quelqu'un à quitter son poste, son travail ;
- l'action de priver quelqu'un de son emploi, de le licencier ou de le mettre à pied ;
- une intégration d'une femme ou d'un homme politique d'un autre parti.

une **débauche** :

- un usage excessif ou déréglé de tous les plaisirs des sens, notamment de ceux de l'amour et de ceux de la table ;
- un usage excessif ou déréglé de quelque chose ;
- un acte de débauche.

une **débauche** ou une **débauchée** : la fin du travail quotidien, par opposition à l'embauche. Voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

une **débauche-embauche** : [économie générale - emploi et travail] la pratique des entreprises qui consiste à ajuster les effectifs en licenciant et en recrutant en fonction de la conjoncture. En anglais : *hiring and firing*. Journal officiel de la République française du 12/05/2000.

une débauchée, un **débauché** : une personne qui s'adonne à la débauche, qui fait des excès.

débaucher :

- entrainer une personne à rompre ses engagements, à manquer à son devoir, à quitter un service pour un autre ;
- congédier un salarié ou plusieurs ;
- quitter le travail ;
- détourner une personne de ses devoirs en l'entrainant ou la poussant à la débauche, à l'inconduite ;
- détourner quelqu'un de ses occupations, en l'entrainant à se distraire, à se divertir.

Dictionnaire des régionalismes de France :

- débaucher : cesser le travail quotidien ; détraquer le temps.
- se débaucher : pour le temps, se gâter, se détraquer.

Le verbe débaucher est d'usage courant en français commun : débaucher quelqu'un, c'est le pousser à faire des activités peu catholiques. Dans la bouche des francophones de l'Ouest, « débaucher » prend également le sens de « sortir du travail ». Pour dire que l'on commence le travail, on emploie le verbe « embaucher ». En savoir plus : Français de nos régions.

se débaucher : s'adonner à la débauche, devenir débauché.

une débaucheuse, un **débaucheur** : une personne qui débauche quelqu'un, qui excite quelqu'un à la débauche, à l'inconduite.

Le verbe débaucher est dérivé de l'ancien français *bauc, bauch* (bau) « poutre », débaucher signifiant proprement « dégrossir du bois pour en faire des poutres » (à comparer avec ébaucher) d'où « fendre, séparer » puis « écarter, détourner de son travail » et « détourner de son devoir ».

Le verbe embaucher (= engager pour un emploi, entrainer dans une activité, proposer des emplois, commencer sa journée de travail) a été formé comme antonyme de débaucher.

débécage, débecquage, débecquer, débecqueuse

un **débecquage** ou **débécage** : l'ablation de l'extrémité du bec des poussins de certaines volailles élevées en nombre afin d'éviter le picage.

une **débecqueuse** : un appareil servant à **débecquer**.

débecquetant, débequetage, débecqueter, débectage, débectance, débectant, débecter

un **débecquetage** ou **débequetage, débectage**, une **débectance** :

- une nausée, un vomissement ;
- une chose répugnante ;
- un dégout, une répugnance.

elle est débecquetante ou débequetante, débectante, il est **débecquetant** ou **débequetant, débectant** : inspire le dégout, la répulsion.

débecqueter, débequeter, débecter : écœurer.

Le verbe débecqueter ou débequeter, débecter est dérivé de becqueter.

débellation, débellatoire, débeller

une **débellation** : une réduction, une soumission.

elle est débellatoire : est victorieuse, triomphante.
il est **débellatoire** : est victorieux, triomphant.

débeller : réduire, soumettre par la guerre.

Le mot débellatoire est emprunté au bas latin *debellatorius* « propre à dompter »; dérivé de *debellare* « terminer la guerre par un combat, soumettre par les armes ».

débéloire

une **débéloire** : un appareil à filtre servant à préparer le café.

débenture

une **débenture** : une obligation non garantie. [Canada]

débenzolage, débenzoler

un **débenzolage** : l'action de débenzoler, d'extraire le benzol contenu dans le gaz de houille.

débenzoler : retirer le benzol du gaz de houille.

débequetage, débequetant, débequeter

débequetage, débequetant, débequeter : voir débecqueter (ci-dessus).

Ces mots se prononcent comme débecter.

déberdinoir, déberdinoire

un **déberdinoir**, une **déberdinoire** : voir débrediner (ci-dessous).

débet

un **débet** :

- une somme due après un arrêté de compte ;
- ce qu'un comptable public doit à l'État après l'arrêté de son compte.

Le nom (un) débet vient du latin *debet* « il doit », de *debere* « devoir ».

débêtir

débêtir : ôter le caractère bête, rendre moins bête, par opposition à abêtir.

je débêtis, tu débêtis, il débêtit, nous débêtissons, vous débêtissez, ils débêtissent ;
je débêtissais ; je débêtis ; je débêtirai ; je débêtirais ;
j'ai débêti ; j'avais débêti ; j'eus débêti ; j'aurai débêti ; j'aurais débêti ;
que je débêtisse, que tu débêtisses, qu'il débêtisse, que nous débêtissions, que vous débêtissiez, qu'ils débêtissent ;
que je débêtisse, qu'il débêtît, que nous débêtissions ; que j'aie débêti ; que j'eusse débêti ;
débêtis, débêtissons, débêtissez ; aie débêti, ayons débêti, ayez débêti ;
(en) débêtissant.

Voici les auditeurs qu'elles ont débêtis. Elles les ont débêtis.

débiffer

débiffer : mettre en mauvais état.

débile, débilement, débilitant, débilitation, débilité, débiliter

elle, il est **débile** :

- manque de force, de vigueur, d'intensité, d'efficacité ;
- est sans intérêt ;
- qualifie une personne atteinte d’une déficience intellectuelle ou physique.

une, un **débile** : celle, celui qui a un quotient intellectuel faible.

débilement :

- d'une manière débile ; mollement.

elle est débilitante, il est **débilitant** :

- affaiblit ;
- est démoralisante ou démoralisant.

une **débilitation** : une diminution, le plus souvent passagère de la force physique ou morale.

une **débilité** :

- une faiblesse, une déficience, une ineptie ;
- l'état d’une personne qui manque de force, qui présente une extrême faiblessse ;
- l'état d'une personne qui présente une pauvreté, une faiblesse natives des facultés mentales.

une **pseudodébilité mentale** : une apparence de faiblesse des capacités intellectuelles, en fait un trait de caractère relevant de pathologies très variées, mais qui peut être à la base de difficultés scolaires chez l’enfant ou l’adolescent et de troubles des relations sociales chez l’adulte.

débiliter :

- rendre débile ;
- affaiblir ;
- diminuer les forces physiques.

Le mot débile est emprunté au latin classique *debilis* « faible » à côté de la forme populaire *deible, deble*.

Le nom (une) débilitation est emprunté au latin classique *debilitatio* « affaiblissement ».

Le nom (une) débilité est emprunté au latin classique *debilitas* « faiblesse, infirmité ».

Le verbe débiliter est emprunté au latin classique *debilitare* « estropier, réduire à l'impuissance »..

débillarder

débillarder : tailler une pièce de bois ou une pierre, en diagonale pour lui donner la forme désirée, généralement une forme courbe.

Le verbe débillarder est dérivé de billard pris au sens de « pièce de bois ».

débinage, débine, débiné, débiner, débineur

1. un **débinage** : l'action de dénigrer quelqu'un ou quelque chose.

la **débine** (1) : la misère.

débiner (1) quelqu'un ou quelque chose : le dénigrer en le discréditant par des propos malveillants ou calomnieux.

débiner le pante : voler l'homme qu'un autre voleur s'était réservé.

débiner quelque chose : dévoiler le secret de quelque chose.

elle est débineuse, il est **débineur** : discrédite quelqu'un ou quelque chose par ses propos malveillants.

une débineuse, un **débineur** : une personne qui dénigre, qui médit.

2. être dans la **débine** (2) : ne pas avoir d'argent ou ne plus en avoir.

être tout **débiné** : avoir des vêtements sales et en lambeaux.

débiner (2) : tomber dans la débine, la misère.

3. **se débiner** :

- s'enfuir, se sauver ;
- s'en aller.

débirentier

une débirentière, un **débirentier** : une débitrice, un débiteur d'une rente.

débit, débitable, débitage, débitant, débiter, débiteur, débitmètre

1. un **débit** :

- un découpage du bois en pièces prêtes à l'emploi ;
- une vente continue au détail ;
- un droit de vendre certaines marchandises, un établissement autorisé à les vendre ;

- une manière de dire ou lire ;
- une quantité de fluide fournie en un temps donné ;
- une production en un temps donné.

un débit, un débit de service, un débit journalier moyen, un débit journalier moyen annuel : Office québécois de la langue française.

un **débit caractéristique** : [hydraulique / drainage agricole] un débit pour lequel est conçu ou projeté un aménagement hydraulique. En anglais : *drainage design rate*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

le **débit d'une nappe** : [hydraulique] le volume d'eau traversant, par unité de temps, une section définie d'un aquifère, sous l'effet d'un gradient hydraulique donné. En anglais : *seepage flow*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **débit de dose** :

- [défense / nucléaire] la quantité de rayonnements ionisants qui, à irradiation d'intensité constante, est absorbée dans un élément de matière par unité de temps. Le débit de dose s'exprime en rad par heure (rd/h). En anglais : *dose rate*. Voir aussi : courbe isodébit. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.
- [nucléaire] le quotient de l'accroissement de dose par l'intervalle de temps. En anglais : *dose rate*. Voir aussi : dose, inspectabilité. Journal officiel de la République française du 18/06/2004.

un **débit de pointe** : [hydraulique / drainage agricole] un débit élevé observable à la sortie d'un réseau de drainage pendant et juste après une pluie. En anglais : *peak flow*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **débit de tarissement** : [hydraulique / drainage agricole] le débit du réseau de drainage au cours du rabattement de la nappe dans la masse du sol, en l'absence de réalimentation par infiltration. En anglais : *recession discharge*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **débit spécifique** : [hydraulique] un débit rapporté à l'unité de superficie du bassin versant. En anglais : *specific discharge*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **débit unitaire** : [hydraulique] le flux d'eau à travers un milieu aquifère saturé, par unité de surface perpendiculaire à la direction de l'écoulement. En anglais : *unit discharge*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

elle, il est **débitable** (1) : peut être débité(e).

un **débitage** : l'action de débiter du bois ou une autre matière.

une débitante, un **débitant** :

- celle, celui qui tient un débit de boissons ou de tabac ;
- celle, celui, celle qui débite une marchandise quelconque.

débiter (1) :

- découper pour l'utilisation ;
- vendre au détail ou produire d'une manière continue ;
- dire ou lire à haute voix ;
- réciter d'une manière monotone ;
- raconter.

une débiteuse, un **débiteur** (1) de mensonges : celle celui, celle qui tient des propos qui ne sont pas dignes d'intérêt ou qui sont blâmables.

une débiteuse, un **débiteur** : une ouvrière, un **ouvrier** qui découpent pour l'utilisation.

un **débiteur** : un appareil.

un **débitmètre** : un appareil de laboratoire ou d'industrie servant à mesurer le débit d'un fluide, dont le principe est fondé sur l'interdépendance de la vitesse d'écoulement, de la dimension de l'orifice et de la différence de pression de chaque côté de celui-ci.

un débitmètre électromagnétique, un débitmètre d'exposition à chambre d'ionisation, à scintillateur, un débitmètre de fluence de particules, un débitmètre de fluide, un débitmètre à orifice constant, un débitmètre à pression constante, un débitmètre à capillaire fixe, un débitmètre massique.

Le verbe débiter (1) est dérivé de bitte.

2. un **débit** :

- la partie d'un compte où sont inscrits les biens et les droits qui constituent l'actif d'une entreprise ;
- l'action d'inscrire une somme dans cette partie d'un compte ;
- la partie d'un compte où sont inscrites les sommes dues ;
- l'action d'inscrire une somme dans cette partie d'un compte.

un compte **débitable** (2)

débiter (2) quelqu'un : inscrire une somme au débit de son compte.

débiter un compte : inscrire une somme au débit d'un compte.

une **débitrice**, un **débiteur** (2) :

- une personne qui doit de l'argent à une autre ;
- une personne qui est redevable de quelque chose à quelqu'un.

un compte **débiteur** : un compte dont les sommes inscrites au débit sont supérieures à celles inscrites au crédit.

un solde débiteur : le solde qui apparait au débit d'un compte.

Le nom (un) débit (2) est emprunté au latin classique *debitum* « dette », du participe passé de *debere* (devoir).

Le nom (un) débiteur est emprunté au latin classique *debitor*, dérivé de *debere* (devoir).

3. Dictionnaire des régionalismes de France :

débiter ou **debiter** quelque chose :

- l'abimer, le laisser se détériorer par négligence ou insouciance ;
- dépenser avec prodigalité.

se débiter : se perdre par altération, se gâter.

déblai, déblaiement

un **déblai** :

- l'action d'enlever des décombres pour niveler ou abaisser le sol ;
- les décombres enlevés ou matériaux extraits en déblayant ;
- une excavation pratiquée dans le sol pour la construction d'ouvrages d'art, de routes, de chemins de fer, etc. ;
- un débarras de ce qui encombre.

un **déblaiement** :

- l'action d'enlever ce qui obstrue un lieu ;
- l'action de supprimer ce qui est gênant.

un **déblayage** : l'action d'enlever ce qui est encombrant.

elle est déblayée, il est **déblayé** :

- est dégagé(e) des terres ou des décombres qui l'encombraient ;
- est nettoyé(e) ou vidé(e) de ce qui l'encombrait ;
- est débarrassé(e) de ce qui était devenu gênant.

déblayer :

- enlever des décombres ;
- dégager un lieu des choses ou des personnes qui l'encombrent ;
- faire disparaitre ce qui est devenu inutile ou gênant ;
- au théâtre, débiter très rapidement les parties peu importantes d'un rôle pour mettre en relief les parties essentielles.

déblayer le plancher : faire partir quelqu'un.

déblayer le terrain : aplanir les difficultés avant d'aborder l'essentiel d'une question.

je déblaie ou je déblaye, tu déblaies ou tu déblayes, il déblaie ou il déblaye, nous déblayons, vous déblayez, ils déblaient ou ils déblayent ;
je déblayais ; je déblayai ; je déblaierai ou je déblayerai ; je déblaierais ou je déblayerais ;
j'ai déblayé ; j'avais déblayé ; j'eus déblayé ; j'aurai déblayé ; j'aurais déblayé ;
que je déblaie ou que je déblaye, que tu déblaies ou que tu déblayes, qu'il déblaie ou qu'il déblaye, que nous déblayions, que vous déblayiez, qu'ils déblaient ou déblayent ;

que je déblayasse, qu'il déblayât, que nous déblayassions ; que j'aie déblayé ; que j'eusse déblayé ;
déblaie ou déblaye, déblayons, déblayez ; aie déblayé, ayons déblayé, ayez déblayé ;
(en) déblayant.

Voici les gravats qu'elles ont déblayés. Elles les ont déblayés.
Elles se sont déblayé les gravats. Elles ont déblayé les gravats pour elles-mêmes.

un geste **déblayant** ou **déblayeur** : qui déblaie.

une déblayeuse, un **déblayeur** : une ouvrière, un ouvrier du fond qui emporte dans des wagonnets les terres, les pierres abattues par les coupeurs de voies, ouvriers au rocher, et qui sont utilisées pour le remblayage.

une **déblayeuse** : un engin mécanique à grand rendement, servant au déblayage rapide des matériaux éboulés.

Les verbes déblayer et remblayer sont dérivés de blé : en 1265, *desbleer* signifiait « cultiver le blé, faire la moisson ».

déblatération, déblatérer

une **déblatération** : l'action de déblatérer contre quelqu'un ou contre quelque chose.

déblatérer : parler avec véhémence.

je déblatère, tu déblatères, il déblatère, nous déblatérons, vous déblatérez, ils déblatèrent ;
je déblatérais ; je déblatérai ; je déblatèrerai ou déblatérerai ; je déblatèrerais ou déblatérerais ;
j'ai déblatéré ; j'avais déblatéré ; j'eus déblatéré ; j'aurai déblatéré ; j'aurais déblatéré ;
que je déblatère, que tu déblatères, qu'il déblatère, que nous déblatérions, que vous déblatériez, qu'ils déblatèrent ;
que je déblatérasse, qu'il déblatérât, que nous déblatérassions ; que j'aie déblatéré ; que j'eusse déblatéré ;
déblatère, déblatérons, déblatérez ; aie déblatéré, ayons déblatéré, ayez déblatéré ;
(en) déblatérant.

Le verbe déblatérer est emprunté au latin classique *deblaterare* « dire en bavardant à tort et à travers », de *blaterare*, d'origine onomatopéique.

Le verbe blatérer (= pour le chameau ou le bélier, pousser un cri) vient du latin *blatero* « bavarder, babiller » et surtout en bas latin « crier (en parlant du chameau) ».

déblayage, déblayant, déblayé, déblayer, déblayeur, déblayeuse

déblayage, déblayant, déblayé, déblayer, déblayeur, déblayeuse : voir déblai (ci-dessus).

débleuir

débleuir (1) une jeune recrue : l'affranchir, le dessaler.

Le verbe débleuir (1) est dérivé d'un bleu « un novice ».

débleuir (2) : ôter à quelque chose sa couleur bleue.

je débleuis, tu débleuis, il débleuit, nous débleuissons, vous débleuissez, ils débleuissent ;
je débleuissais ; je débleuis ; je débleuirai ; je débleuirais ;
j'ai débleui ; j'avais débleui ; j'eus débleui ; j'aurai débleui ; j'aurais débleui ;
que je débleuisse, que tu débleuisses, qu'il débleuisse, que nous débleuissions, que vous débleuissiez, qu'ils débleuissent ;
que je débleuisse, qu'il débleuît, que nous débleuissions ; que j'aie débleui ; que j'eusse débleui ;
débleuis, débleuissons, débleuissez ; aie débleui, ayons débleui, ayez débleui ;
(en) débleuissant.

déblocage, débloquable, débloquant, débloquement, débloquer

un **déblocage** :

- l'action de dégager ou de desserrer ce qui était bloqué ou immobilisé ;
- le résultat de cette action ;
- la suppression des obstacles empêchant une évolution, un progrès ;

- [télécommunications / radiocommunications] l'opération qui permet de remettre en fonction un terminal de radiocommunication qui a été rendu inutilisable par plusieurs tentatives d'identification infructueuses. Le terme « déblocage » ne doit pas être confondu avec les termes « débridage » et « déverrouillage SIM ». En anglais : *unlocking*. Voir aussi : débrider, déverrouillage SIM. Journal officiel de la République française du 09/08/2013.

un **déblocage à l'explosif** : [pétrole et gaz / forage] la technique permettant de débloquer à l'explosif les joints d'un train de tiges pour en permettre le dévissage en urgence. En anglais : *back-off shooting*. Voir aussi : dévissage. Journal officiel de la République française du 25/11/2006.

elle, il est **débloquable** : peut être débloqué(e).

elle est débloquante, il est **débloquant** : permet de remettre en marche ou en circulation.

un **déblocquement** : un déblocus, la fin d'un blocus.

débloquer :

- dégager ou desserrer ce qui était arrêté ou immobilisé ;
- dire des choses stupides ;
- divaguer, déraisonner ;
- autres sens : CNRTL.

Le verbe débloquer est dérivé de bloquer.

débobiner

débobiner : dérouler ce qui est en bobine.

Le verbe débobiner est dérivé de bobine.

débogage, déboguer, débogueur

un **débogage** : [informatique] l'action d'éliminer les bogues. En anglais : *debugging*. Voir aussi : bogue, déboguer. Journal officiel de la République française du 22/09/2000. Voir aussi : Office québécois de la langue française.

déboguer :

- [informatique] éliminer les bogues. En anglais : *debug*. Voir aussi : bogue, débogage. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.
- résoudre une anomalie informatique ;
- en savoir plus : Office québécois de la langue française.

un **débogueur** : [informatique] un programme d'aide à l'élimination des bogues. En anglais : *debugger*. Voir aussi : bogue. Journal officiel de la République française du 22/09/2000. Voir aussi : Office québécois de la langue française.

[en anglais : *bug*] un bogue : en informatique : un défaut de conception ou de réalisation se manifestant par des anomalies de fonctionnement.

déboire

un **déboire** :

- un arrière-gout désagréable qu'une boisson laisse dans la bouche ;
- une impression pénible laissée par un événement malheureux ou décevant.

des **déboires** : des évènements qui suscitent la déception.

Le nom (un) déboire est dérivé de boire.

déboisage, déboisement, déboiser, déboiseuse

A. un **déboisement** :

- l'action de déboiser, de supprimer un bois ou une forêt ;
- le résultat de cette action.

déboiser (1) :

- dégarnir une région de ses bois, de ses forêts ;
- dépouiller de toute sorte de végétation, défricher.

se déboiser : perdre ses arbres.

une (charrue) **déboiseuse** : une charrue destinée à arracher les souches d'un terrain déboisé.

B. un **déboisage** :

- l'action de dégarnir une galerie, une construction de son soutènement en bois ;
- l'action de défaire un boisage, un coffrage.

déboiser (2) : défaire le boisage d'une galerie de mine, ôter un soutènement en bois.

Le verbe déboiser est dérivé de boiser.

déboitage, déboîtage, déboité, déboîté, déboitement, déboîtement, déboiter, déboîter

Depuis les rectifications orthographiques de 1990, il est recommandé d'écrire sans accent circonflexe : un **déboîtage**, **déboîté**, un **déboîtement**, **déboîter**.

un **déboitage** :

- l'action de déboiter ;
- l'action, le fait de déboiter une partie du corps, le fait d'avoir une partie du corps déboitée.

elle est déboitée, il est **déboité** :

- est sortie de l'élément dans lequel elle est encastrée, est sorti de l'élément dans lequel il est encastré ;
- pour un os, est sorti de sa place ;
- pour une partie du corps, dont l'os est sorti de sa cavité.

un **déboitement** :

- l'action, le fait de déboiter quelque chose, de se déboiter ;
- une luxation, un déplacement permanent de deux articulations ;
- la sortie d'un soldat ou d'un élément de troupe, de sa place initiale, lors de manœuvres ;
- l'action, le fait pour une voiture, un conducteur de déboiter.

déboiter un objet : le retirer de l'élément dans lequel l'objet ou un de ses composants est encastré.

déboiter un os, déboiter une partie du corps : faire sortir l'os de sa cavité, de sa place normale.

déboiter :

- pour un soldat ou un groupe de soldats, sortir de sa place, de son alignement, de sa colonne ;
- pour un véhicule automobile et son conducteur, quitter sa droite, la file de voitures, le couloir de circulation.

se déboiter :

- pour un objet, sortir de l'élément dans lequel il est encastré ;
- pour un os, sortir de sa cavité, de sa place normale.

Le verbe déboiter est dérivé d'une boite (*anciennement* : une boîte).

Le nom (une) luxation (= un déplacement anormal des extrémités osseuses d'une articulation l'une par rapport à l'autre ; un déplacement de certains organes) est emprunté au bas latin *luxatio* « déboitement » formé sur le supin *luxatum* de luxare (luxer).

Le verbe luxer (= blesser en provoquant une luxation), se luxer le genou (= le déboiter) est emprunté au latin *luxare* « déboiter, disloquer, démettre ».

débondage, débondement, débonder

un **débondage** ou un **débondement** :

- le fait d'enlever la bonde d'un tonneau ;
- un épanchement sans retenue, une brusque libération de sentiments jusqu'alors contenus

On a lu aussi une débondade.

débonder un tonneau :

- en enlever la bonde ;
- le déboucher.

débonder (son cœur) ou **se débonder** :

- laisser libre cours à ses sentiments ;
- épancher son cœur.

débonder ou **se débonder** :

- se répandre à grands flots ;
- se répandre rapidement et en abondance ;
- se vider.

Le verbe débonder est dérivé de bonde.

débondieuser

débondieuser :

- ne pas reconnaitre comme Dieu, ne plus reconnaitre comme Dieu ;
- faire perdre à quelqu'un l'idée qu'il est divin.

Le verbe débondieuser est dérivé de bon-Dieu.

débondonner

débondonner : enlever le bondon d'un tonneau.

Le nom (un) bondon (= un bouchon en bois de forme cylindrique servant à obturer la bonde d'un tonneau) est un diminutif de bonde.

débonnaire, débonnairement, débonnaireté

elle, il est **débonnaire** :

- se caractérise par une grande bonté, une tendance à se montrer favorable et secourable à autrui ;
- est facile à vivre, se montre accommodante ou accommodant, conciliante ou conciliant dans ses rapports avec autrui ;
- se montre excessivement complaisante ou complaisant, par faiblesse de tempérament ou par bêtise.

débonnairement :

- d'une manière débonnaire ;
- avec bonté
- une facilité accommodante, une familiarité amicale, indulgente ;
- avec une excessive complaisance, une tolérance répréhensible.

une **débonnaireté** :

- la qualité de celle, celui, ce qui est débonnaire ;
- une bonté, une disposition à se montrer favorable et secourable à autrui ;
- une facilité accommodante, une familiarité amicale, indulgente dans les rapports avec autrui ;
- une complaisance excessive, par faiblesse de tempérament ou par bêtise.

Le mot débonnaire est dérivé de *de, bon(ne), aire* au sens de « origine, souche ».

débord, débordant, débordé, débordement, déborder, débordoir

un **débord** :

- l'action de déborder, le résultat de cette action ;
- une crue subite d'un cours d'eau ;
- le bas-côté d'une route ;
- une voie pour le chargement et le déchargement des wagons.

elle est débordante, il est **débordant** :

- déborde, passe les limites de son contenant ;
- se manifeste avec force et profusion, au-delà de la norme ;
- a pour objet de dépasser une des ailes du dispositif militaire pour attaquer l'ennemi de flanc.

être débordant d'énergie : en manifester beaucoup.

elle est débordée, il est **débordé** :

- pour un cours d'eau, a dépassé les bords de son lit et s'est répandu ;
- pour un objet, dont les bords ont été enlevés ;
- pour une personne, est caractérisé(e) par ses débordements, est débauché(e), dissolu(e) ;
- est accablé(e), surchargé(e) notamment de travail, incapable de dominer ou de redresser une situation.

un **débordement** :

- l'action de déborder, le résultat de cette action ;
- une évacuation abondante et subite d'un liquide organique ;
- une irruption par surprise, irrésistible d'une multitude d'envahisseurs ;
- une quantité qui se répand à profusion, d'une manière subite et/ou violente ;
- une sortie des limites de ce qui est permis ou admis ;
- un excès, un désordre des mœurs ;
- l'action de déborder l'ennemi ;
- la manœuvre consistant à doubler son adversaire par le côté pour obtenir l'avantage ;
- [communication / publicité] la partie de la diffusion publicitaire dont la zone de couverture déborde du territoire prévu par le plan de campagne. En anglais : *overlap*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

déborder :

- dépasser brusquement les bords de son lit et répandre ses eaux ;
- avoir en surabondance quelque chose ;
- se mettre en colère ;
- dépasser les bords de son contenant et se répandre ;
- s'écouler brusquement avec intensité ;
- dépasser le bord ou les bords d'une autre chose, des objets environnants ;
- dépasser ce qui avait été prévu, délimité ;
- dépasser les bords, c'est-à-dire les ailes, de l'armée ennemie pour l'attaquer sur les flancs et l'arrière, l'encercler ;
- obtenir l'avantage par une manœuvre de contournement, faire un débordement ;
- éloigner, retirer du bord ;
- dégarnir quelque chose d'un bord, d'une bordure.

déborder ou **atterrir trop long, dépasser** : [défense - aéronautique] effectuer un débordement par rapport à un point ou à un axe de référence au cours des évolutions d'un aéronef. En anglais : *overshoot*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **débordoir** : un outil tranchant servant à étendre les bords d'une peau destinée à faire des gants et à racler les bords d'une peau en enlevant de l'épaisseur.

Selon les sens, le verbe déborder est dérivé de border ou de bord.

Le mot illuvial (= qui résulte de l'illuviation) est formé sur le radical du bas latin *illuvio* « débordement », sur le modèle d'alluvial.

Le nom (une) illuviation (= un processus d'accumulation en profondeur des particules de sol transportées par les eaux d'infiltration) est également formé sur le radical du bas latin *illuvio*.

Le nom (un) illuvium (= un dépôt ou un horizon d'accumulation dans un sol) vient du latin scientifique moderne formé sur le radical du bas latin *illuvio*, sur le modèle de diluvium.

débosseler, débosseleur

débosseler : retirer les bosses.

je débossèle ou débosselle, tu débossèles ou débosselles, il débossèle ou débosselle, nous débosselons, vous débosselez, ils débossèlent ou débossellent ;
je débosselais ; je débosselai ; je débossèlerai ou débossellerai ; je débossèlerais ou débossellerais ;
j'ai débosselé ; j'avais débosselé ; j'eus débosselé ; j'aurai débosselé ; j'aurais débosselé ;
que je débossèle ou débosselle, que tu débossèles ou débosselles, qu'il débossèle ou débosselle, que nous débosselions, que vous débosseliez, qu'ils débossèlent ou débossellent ;
que je débosselasse, qu'il débosselât, que nous débosselassions ; que j'aie débosselé ; que j'eusse débosselé ;

débossèle ou débosselle, débosselons, débosselez ; aie débosselé, ayons débosselé, ayez débosselé ; (en) débosselant.

une débosseleuse : une carrossière, un **débosseleur** : un carrossier. [Canada]

Le verbe débosseler est dérivé de bosseler.

débotté, débotter

le **débotté** :

- le moment où on enlève ses bottes ;
- le moment où l'on arrive.

On a lu aussi : le débotter.

au débotté : à l'improviste, sans préparation.

débotter : enlever les bottes.

se débotter : retirer ses bottes.

Le verbe débotter est dérivé de botter.

débotteler

débotteler : délier les bottes de paille, de foin,...

je débottèle ou débottelle, tu débottèles ou débottelles, il débottèle ou débottelle, nous débottelons, vous débottelez, ils débottèlent ou débottellent ;
je débottelais ; je débottelai ; je débottèlerai ou débottellerai ; je débottèlerais ou débottellerais ;
j'ai débottelé ; j'avais débottelé ; j'eus débottelé ; j'aurai débottelé ; j'aurais débottelé ;
que je débottèle ou débottelle, que tu débottèles ou débottelles, qu'il débottèle ou débottelle, que nous débottelions, que vous débotteliez, qu'ils débottèlent ou débottellent ;
que je débottelasse, qu'il débottelât, que nous débottelassions ; que j'aie débottelé ; que j'eusse débottelé ;
débottèle ou débottelle, débottelons, débottelez ; aie débottelé, ayons débottelé, ayez débottelé ;
(en) débottelant.

Le verbe débotteler est dérivé de botteler.

débouchage, débouché, débouchement, déboucher, déboucheur, débouchoir, débouchonner

1. retirer ce qui bouche, ce qui obstrue.
2. un passage, une issue.

1. un **débouchage** :

- l'action de déboucher ;
- l'action d'enlever ce qui obstrue ;
- l'action d'enlever ce qui fait obstacle au passage d'un liquide.

un **débouchement** (1) : un débouchage.

déboucher (1) :

- ôter ce qui bouche ;
- enlever ce qui obstrue ;
- enlever ce qui fait obstacle au passage de quelque chose, en particulier d'un liquide avant de le verser ;
- ouvrir l'esprit.

une déboucheuse, un **déboucheur** : une personne qui débouche quelque chose.

un **débouchoir** :

- un instrument qui sert à déboucher ou à nettoyer ;
- un instrument servant à déboucher les évents des fusées de projectiles.

On a lu **débouchonner** pour enlever un bouchon et **se débouchonner** pour se déboucher.

Le verbe déboucher (1) est dérivé du verbe boucher.

2. un **débouché** :

- un passage d'un lieu resserré dans un lieu plus ouvert ;
- une issue permettant le passage d'un lieu dans un autre ;
- une perspective d'avenir qu'offrent des études ou une carrière.

un **débouchement** (2) : un passage d'un endroit resserré à un lieu plus ouvert.

déboucher (2) dans, déboucher sur, déboucher à :

- sortir d'un endroit resserré pour passer dans un lieu plus ouvert ;
- apparaitre brusquement ;
- pour un cours d'eau, avoir son embouchure ;
- aboutir.

déboucher sur : conduire à.

Le verbe déboucher (2) est dérivé de bouche.

débouclé, déboucler

elle est débouclée, il est **débouclé** :

- n'est plus bouclé(e) ;
- est défrisé(e).

déboucler :

- dégager quelque chose d'une boucle ;
- détacher ;
- libérer ;
- retirer l'anneau placé à la femelle pour empêcher l'accouplement ;
- défaire les boucles d'une chevelure.

Le verbe déboucler est dérivé de boucle.

débouger

ne pas **débouger** : ne vraiment pas bouger.

je ne débouge pas, tu ne débouges pas, il ne débouge pas, nous ne débougeons pas, vous ne débougez pas, ils ne débougent pas ;
je ne débougeais pas ; je ne débougeai pas ; je ne débougerai pas ; je ne débougerais pas ;
je n'ai pas débougé ; je n'avais pas débougé ; je n'eus pas débougé ; je n'aurai pas débougé ; je n'aurais pas débougé ;
que je ne débouge pas, que tu ne débouges pas, qu'il ne débouge pas, que nous ne débougions pas, que vous ne débougiez pas, qu'ils ne débougent pas ;
que je ne débougeasse pas, qu'il ne débougeât pas, que nous ne débougeassions pas ; que je n'aie pas débougé ; que je n'eusse pas débougé ;
ne débouge pas, ne débougeons pas, ne débougez pas ; n'aie pas débougé, n'ayons pas débougé, n'ayez pas débougé ;
(en) ne débougeant pas.

débouilli, débouillir

un **débouilli** : l'action de débouillir.

On a lu aussi un débouillissage et un débouillage.

débouillir : faire bouillir dans de l'eau, avec certains ingrédients, des échantillons d'étoffes teintes, pour éprouver si la teinture en est bonne, ou des étoffes, pour leur rendre leur première blancheur.

je débous, tu débous, il débout, nous débouillons, vous débouillez, ils débouillent ;
je débouillais ; je débouillis ; je débouillirai ; je débouillirais ;
j'ai débouilli ; j'avais débouilli ; j'eus débouilli ; j'aurai débouilli ; j'aurais débouilli ;
que je débouille, que tu débouilles, qu’il débouille, que nous débouillions, que vous débouilliez, qu’ils débouillent ;
que je débouillisse, qu’il débouillît, que nous débouillissions ; que j'aie débouilli ; que j'eusse débouilli ;

débous, débouillons, débouillez ; aie débouilli, ayons débouilli, ayez débouilli ;
(en) débouillant.

Le verbe débouillir est dérivé de bouillir.

déboulé, déboulée, déboulement, débouler, débouleur, débouliner

un **déboulé** :

- l'action du lièvre ou du lapin qui déboule ;
- une course rapide ou un départ à l'improviste ;
- un mouvement de danse.

surprendre le lièvre **au déboulé** ou **au débouler** : au moment où il sort de son terrier et où il se détend en prenant sa course.

une **déboulée** : la chute précipitée de ce qui déboule.

un **déboulement** : un départ rapide.

débouler :

- tomber rapidement le long d'une pente en roulant comme une boule ;
- descendre rapidement ;
- pour un lièvre ou un lapin, partir rapidement et à l'improviste de son gite devant un chasseur.

débouler sur quelqu'un : se précipiter sur lui, tomber sur lui.

une débouleuse, un **débouleur** : une jument, un cheval, une personne qui sait débouler.

débouliner : tomber rapidement.

Le verbe débouler est dérivé de bouler.

déboulonnage, déboulonnement, déboulonner

un **déboulonnage** ou **déboulonnement** : l'action de déboulonner ; le résultat de cette action.

elle, il est **indéboulonnable** : ne peut pas être destitué(e) ou révoqué(e).

déboulonner :

- enlever des boulons ;
- démonter ce qui était boulonné ;
- détruire le prestige d'une personne ;
- déposséder quelqu'un de son poste, de sa place.

Le verbe déboulonner est dérivé de boulonner.

débouquement, débouquer

un **débouquement** :

- l'action de débouquer ;
- l'extrémité d'une fosse, d'un canal par où l'on débouque.

débouquer : quitter une passe, un détroit, un canal étroits pour déboucher en haute mer.

le (fait de) débouquer

au (moment de) débouquer

Le verbe débouquer est dérivé d'une bouque (= une embouchure d'une passe, d'un canal, d'un bras de mer) qui est emprunté à l'ancien provençal *boca* « bouche, ouverture », en provençal moderne *bouco*, terme maritime, « passe ».

Le verbe embouquer ou emboucher (1) (= s'engager dans une bouque) est dérivé de bouque. D'où un embouquement (= l'entrée d'une bouque ; l'action de s'engager dans une bouque, d'embouquer).

débourbage, débourber, débourbeur

un **débourbage** :

- l'action de débourber ;
- un lavage d'un minerai argileux ou boueux pour le débarrasser de l'argile qui l'enveloppe ;
- une clarification que l'on fait subir au mout pour la vinification en blanc ;
- des opérations par lesquelles on fait perdre au poisson son gout de bourbe.

débourber :

- enlever la bourbe de ;
- retirer d'un endroit bourbeux ;
- laisser décanter le mout avant la fermentation ud raison ;
- faire dégorger le poisson pour lui faire perdre le gout de bourbe ;
- tirer quelqu'un d'un mauvais pas.

un **débourbeur**

- un appareil utilisé pour le débourbage du minerai ;
- un appareil à débourber le mout.

un appareil, un clarificateur débourbeur

Le verbe débourber est dérivé de bourbe.

Le verbe désembourber (= tirer hors de la bourbe ou de la boue ; tirer d'embarras) est dérivé d'embourber.

débourgeoisé

elle est débourgeoisée, il est **débourgeoisé** :

- n'a plus ses habitudes conservatrices et morales ;
- n'est plus embourgeoisé(e).

désembourgeoiser : enlever à une personne son caractère bourgeois.

voir : bourgeois.

débourrage, débourrement, débourre-pipe, débourrer, débourreur

un **débourrage** :

- l'action d'ôter la bourre d'une peau d'animal ;
- l'action d'ôter la bourre d'un trou de mine ou d'un canon ;
- le nettoyage de la bourre qui gêne le bon fonctionnement d'une machine ;
- le début du dressage d'un cheval ou d'un chien ;
- en arboriculture, l'action de sortir de la bourre.

un **débourrement** : l'éclatement des bourgeons en fin d'hiver.

un **débourre-pipe** :

- un instrument métallique qui sert à débourrer une pipe ;
- une petite mèche semi-rigide utilisée pour nettoyer le tuyau d'une pipe.

des débourre-pipes

débourrer :

- débarrasser de la bourre ;
- gratter la bourre d'une peau d'animal ;
- ôter la bourre d'un trou de mine ou d'un canon ;
- rater son tir, faire long feu ;
- retirer le tabac qui reste dans le fourneau de la pipe ;
- ôter la bourre qui gêne le bon fonctionnement d'une machine ;
- nettoyer la bourre lors du cardage ou du dévidage ;
- donner le premier dressage à un cheval ou un chien ;
- dégrossir, déniaiser quelqu'un ;
- pour les bourgeons, sortir de la bourre, éclore.

débourrer un cadeau : le déballer. [Acadie]

une machine débourreuse, un engin **débourreur** : qui enlève la bourre.

un **débourreur** : un mécanisme qui enlève la bourre.

une (ouvrière) débourreuse, un (ouvrier) **débourreur** : qui enlève la bourre.

Le verbe débourrer est dérivé de bourrer.

débours, déboursé, déboursement, débourser

des **débours** ou un **déboursé** : une somme avancée pour le compte de quelqu'un.

un **déboursement** : l'action de débourser.

une somme **déboursée** : ce qui a été payé.

débourser :

- tirer de sa bourse, de son avoir ;
- payer, dépenser.

Le verbe débourser est dérivé de bourse.

déboussolé, déboussoler

elle est déboussolée, il est **déboussolé** : a perdu le bon sens, la rectitude de jugement.

déboussoler quelqu'un : lui faire perdre la boussole, le désorienter.

Le mot déboussolé est dérivé de boussole.

debout

debout :

- sur un des bouts, dans le sens de la hauteur ;
- dressé à la verticale ;
- qui tient sur ses bases, qui n'a pas été abattu ;
- qui résiste aux assauts du temps ou des hommes ;
- qui a de la force, de la noblesse ;
- pour la navigation, de face, par le bout, par l'avant ;
- en menuiserie et en gravure, à contre-fil.

une terre en bois debout : une terre sur laquelle les arbres n'ont pas été abattus, qui n'a pas été défrichée. [Canada]

tenir debout : être acceptable, cohérent, sérieux.

ne pas tenir debout : manquer de vraisemblance, de logique, de sérieux ou de réalisme.

mettre debout : organiser, mettre sur pied.

un vent debout :

- un vent qui souffle face à la proue du navire ;
- un vent qui contrarie la marche d'un moyen de transport ;
- un vent de face.

une personne debout, un animal debout :

- qui se tient sur ses pieds, en position verticale ;
- qui se tient sur ses pattes ;
- qui est dressé sur ses pattes de derrière ou sur sa queue ;
- qui est en pleine activité ou lucidité ;
- qui ne courbe pas la tête par dignité, fierté ou courage ;
- qui est hors du lit, levé ou non couché ;
- qui est rétabli, guéri ;
- qui est vivant.

debout ! lève-toi ! levez-vous ! ressaisis-toi ! ressaisissez-vous !

L'adverbe debout est couramment utilisé comme adjectif et rien ne s'oppose à l'accord au pluriel dans ce cas : (Nous sommes) debouts. Bien sûr, l'adverbe reste invariable. Voir : CNRTL.

Le mot debout est formé avec de et bout.

débouté, déboutement, débouter

un **débouté** : un jugement ou un arrêt rejetant une demande ou l'exercice d'une voie de recours.

un **déboutement**

débouter :

- repousser, jeter dehors, faire sortir, chasser quelqu'un d'un lieu ;
- rejeter, par décision judiciaire, comme irrecevable ou mal fondé, une demande ou l'exercice d'une voie de recours ;
- rejeter la demande, les prétentions de quelqu'un.

Le verbe débouter est dérivé de bouter.

déboutonnage, déboutonner

un **déboutonnage** :

- l'action de déboutonner un vêtement, de défaire des boutons ;
- l'action de se déboutonner, de s'exprimer librement.

déboutonner :

- dégager un bouton de sa boutonnière ;
- ouvrir un vêtement ou une partie de vêtement en en défaisant les boutons.

déboutonner le fleuret : en enlever le bouton pour s'en servir comme d'une épée.

se déboutonner :

- défaire les boutons de son vêtement ;
- parler, s'exprimer librement, en toute franchise ou avec un manque total de réserve.

Le verbe déboutonner est dérivé de boutonner.

déboyauter

déboyauter : ôter les boyaux, étriper.

Le verbe déboyauter est dérivé de boyau.

débragueter, débraguetter

débraguetter : ouvrir la braguette, sur le devant d'un pantalon.

On a lu aussi débragueter.

débraillage, débraillé, débraillement, débrailler

un **débraillage** ou **débraillement** :

- l'action de se débrailler, de se laisser aller ;
- une mise ou une allure débraillée.

un **débraillé** : un aspect désordonné ou négligé de quelqu'un ou de quelque chose.

elle est débraillée, il est **débraillé** :

- dont les vêtements sont en désordre, ouverts ou retroussés au point d'avoir l'air négligé ou indécent ;
- montre du laisser-aller, de la négligence, parfois de l'indécence.

débrailler un vêtement : le mettre en désordre, l'ouvrir ou le retrousser.

se débrailler :

- déranger ses vêtements, les ouvrir ou les retrousser au point d'avoir l'air négligé ou indécent ;
- perdre toute réserve, toute retenue ; se laisser aller ;
- se défaire de ses braies, de son pantalon, se déculotter, voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

Le verbe débrailler est dérivé de l'ancien français *braiel* « ceinture [pour retenir les braies] », à comparer avec brêler.

débranchement, débrancher

un **débranchement** : l'action de débrancher ; le résultat de cette action.

débrancher un oiseau : le faire descendre d'une branche d'un arbre.

débrancher des wagons : les séparer dans une gare de triage et les conduire sur différentes voies de classement, en vue de la formation d'une nouvelle rame.

débrancher un appareil ou un prolongateur : enlever leur fiche d'une prise de courant.

débrancher un appareil : le déconnecter.

Le verbe débrancher est dérivé de branche.

débrasage, débraser

un **débrasage**

débraser : séparer deux pièces jointes par une brasure.

Le verbe braser (= réunir deux pièces de métal par brasure) est dérivé de braisé. D'où une brasure ou un brasage (= une soudure au moyen d'un métal ou d'un alliage intermédiaire ; un métal ou un alliage utilisé pour la soudure ; un endroit où les pièces sont soudées).

débrayage, débrayer

un **débrayage** :

- en mécanique, l'opération qui supprime la liaison entre deux arbres précédemment embrayés ;
- l'opération par laquelle on désaccouple, sous l'action de la pédale, l'arbre moteur et l'arbre primaire de la boîte de vitesses pour permettre, les changements de vitesses ;
- un arrêt du travail pour appuyer une revendication.

On a lu aussi un désembrayage.

débrayer :

- en mécanique, supprimer la liaison entre deux arbres précédemment embrayés ;
- manœuvrer la pédale de débrayage de façon à supprimer la liaison entre l'arbre et le moteur qui l'entraine ;
- arrêter le travail pour appuyer une revendication, se mettre en grève.

je débraie ou je débraye, tu débraies ou tu débrayes, il débraie ou il débraye, nous débrayons, vous débrayez, ils débraient ou ils débrayent ;
je débrayais ; je débrayai ; je débraierai ou je débrayerai ; je débraierais ou je débrayerais ;
j'ai débrayé ; j'avais débrayé ; j'eus débrayé ; j'aurai débrayé ; j'aurais débrayé ;
que je débraie ou que je débraye, que tu débraies ou que tu débrayes, qu'il débraie ou qu'il débraye, que nous débrayions, que vous débrayiez, qu'ils débraient ou débrayent ;
que je débrayasse, qu'il débrayât, que nous débrayassions ; que j'aie débrayé ; que j'eusse débrayé ;
débraie ou débraye, débrayons, débrayez ; aie débrayé, ayons débrayé, ayez débrayé ;
(en) débrayant.

Le verbe débrayer est maintenant dérivé d'embrayer.

débrediner, débredinoir, débredinoire

débrediner ou **débeurdiner** :

- rendre à quelqu’un le sens commun ;
- le déniaiser ;
- le guérir de la folie.

un **déberdinoir** ou **débredinoir**, une **déberdinoire** ou **débredinoire** : une ouverture d'un sarcophage qui a la réputation de guérir les simples d’esprit – appelés bredins ou berdins en patois bourbonnais – lorsque ceux-ci introduisent la tête dans son ouverture.

Voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

Le verbe berdiner est soit dérivé du latin vulgaire *brittus*, en latin classique *britto* « breton (établi en Armorique), les notions de « sottise » et de « bredouillement » étant depuis le Moyen Âge attachées aux Bretons, soit un dérivé régressif sur brediner "bredouiller", berdiner "s'amuser à des riens".

débredouiller

débredouiller : faire cesser la bredouille qu'a un joueur, l'empêcher de gagner partie double ou quadruple.

débredouiller quelqu'un : le sortir d'embarras, améliorer sa position.

(se) débredouiller : se tirer d'embarras.

sans débredouiller : sans avoir été invité à danser.

Le verbe débredouiller est dérivé de bredouille.

débridage, débridé, débridement, débrider

Le **débridage** est une intervention technique qui consiste à modifier ou désactiver les mécanismes de limitation de puissance et/ou de vitesse d’un véhicule. Mais cette démarche comporte des risques et est sanctionnée par la loi. En savoir plus : Sécurité routière.

un animal **débridé** : qui est débarrassé de sa bride.

une plaie débridée, un abcès débridé : dont les brides ont été enlevées par incision.

un vêtement débridé, un chapeau débridé :

- dont les brides ne sont plus attachées ; qui est dénoué, défait.

une personne débridée, un comportement débridé : qui est libéré(e) de toute contrainte.

un **débridement** :

- l'action de débrider, d'enlever la bride d'un cheval, d'une bête de somme ;
- une opération consistant à enlever les brides qui compriment un organe ou resserrent une plaie ;
- l'action de libérer ou de se libérer de toute contrainte ; l'état qui en résulte.

débrider :

- enlever la bride à un cheval, à une bête de somme ;
- enlever les brides qui compriment un organe, ou resserrent une plaie et empêchent l'écoulement du pus ;
- libérer de ce qui entrave, de ce qui contraint ;
- laisser se manifester ou s'exprimer en toute liberté ;
- [informatique] contourner les protections d'un système pour supprimer les restrictions d'utilisation mises en place par le constructeur. En anglais : *jailbreak*. Voir aussi : déblocage, déverrouillage SIM. Journal officiel de la République française du 21/11/2010.

se débrider : se libérer de ce qui entrave, de ce qui contraint.

Le verbe débrider est dérivé de bride.

débriefer, débriefing

débriefer : échanger des informations, faire un bilan, questionner.

un **débriefing** :

- une réunion d'information, une réunion destinée à rendre compte d'une opération pour faire le point sur sa réalisation et ses résultats, et éventuellement décider de la suite à donner ;
- un questionnement sur les problèmes rencontrés dans l'application de consignes données ;

- une réunion d'un groupe de travail pour recueillir et échanger des informations consécutives à un évènement particulier et permettant de faire le point de la situation, d'établir un diagnostic.

Les formes anglaises *briefer, débriefer* sont issues de l'ancien français *bref*, « lettre, message », qui subsiste encore aujourd'hui dans le vocabulaire religieux. Ces deux anglicismes, limités jusqu'à il y a peu, aux mondes diplomatique et militaire, ont gagné ensuite le vocabulaire de l'aviation, du sport, de l'entreprise et sont maintenant entrés dans la langue courante. Il existe en français un grand nombre de verbes et d'expressions qui permettent de se passer aisément de ces anglicismes, ainsi que de leurs dérivés briefing et débriefing. En savoir plus : Académie française.

Ce nom est emprunté à l'anglais *debriefing* (1951), un substantif verbal de *to debrief* « faire le point après une mission ».

débringué, débringuer

elle est débringuée, il est **débringué** :

- a une démarche déhanchée ;
- pour un comportement, est en désordre, débraillé, propre à un voyou.

débringuer : briser, déchirer, démantibuler.

se débringuer : dégager son corps de l'ensemble des pièces d'armes qui l'enveloppe.

Le verbe débringuer est dérivé de bringue.

débris

un **débris** : l'action de briser, de détruire une chose ; l'état qui en résulte.

un débris, des débris :

- un morceau ou un ensemble de morceaux qui restent d'une chose brisée, détruite par une action physique ou chimique, naturelle ou provoquée ;
- un fragment d'un tout dont l'unité a été brisée ;
- ce qui a survécu à la destruction ;
- ce qui subsiste d'une chose en grande partie disparue.

des débris :

- des restes inutilisables d'une chose ou d'un ensemble de choses diverses ;
- des restes d'une chose entamée.

un (vieux) débris :

- un objet détérioré, en mauvais état ;
- une personne en mauvais état physiquement ou moralement.

un **débris spatial** : [spatiologie / véhicules spatiaux] un objet résiduaire d'une mission spatiale, se trouvant sur orbite. En anglais : *space debris*. Voir aussi : encombrement orbital, mitigation, objet orbital, objet spatial, passivation, retrait sélectif de débris. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

Le nom (un) débris est le déverbal du verbe *débris(i)er* « briser, mettre en pièces » (voir : briser).

débrochage, débroché, débrocher

un **débrochage** : l'action de débrocher un livre.

un livre **débroché** : remis en feuilles.

débrocher :

- enlever les fils de couture qui retiennent les pages d'un livre broché ;
- retirer de la broche une volaille ou une viande qu'on a fait rôtir.

Selon les sens, le verbe débrocher est dérivé de broche ou de brocher.

débrôler

débrôler [Belgique] : détraquer.

débronzé, débronzer

elle est débronzée, il est **débronzé** :

- dont le bronze est parti ;
- qui a perdu son bronzage.

débronzer quelque chose : en ôter l'éclat.

Le mot débronzé est dérivé de bronze.

débrouillage, débrouillamini, débrouillard, débrouillardise, débrouille, débrouillement, débrouiller, débrouilleur

un **débrouillage** :

- l'action de se débrouiller ;
- l'action de débrouiller une chose emmêlée, complexe, une situation confuse.

un **débrouillamini** : l'action de débrouiller un embrouillamini.

elle est débrouillarde, il est **débrouillard** :

- sait se débrouiller ;
- est habile à se tirer d'affaire et à parvenir à ses fins.

une débrouillarde, un **débrouillard** :

- celle, celui qui sait se débrouiller ;
- celle, celui qui est habile à se tirer d'affaire et à parvenir à ses fins.

une **débrouillardise** :

- une aptitude à se débrouiller ;
- une habileté à se tirer d'affaire.

une **débrouille** :

- un gain obtenu par des moyens astucieux ;
- une pratique astucieuse et efficace mais pour laquelle on ne s'embarrasse pas de scrupules ;
- au jeu de billes, l'autorisation demandée d'enlever les obstacles qui se trouvent dans le champ de visée.

un **débrouillement** : l'action de débrouiller ; le résultat de cette action.

débrouiller quelque chose :

- mettre en ordre ce qui est emmêlé ;
- rendre clair à l'esprit ce qui était complexe, confus, obscur.

débrouiller quelqu'un : lui apprendre à surmonter ses difficultés, à devenir plus habile.

se débrouiller :

- apparaitre clairement ;
- se tirer habilement d'affaire ;
- subsister par des moyens astucieux mais privés de tous scrupules.

une débrouilleuse, un **débrouilleur** : une personne ou une chose qui aide à débrouiller.

elle, il est **indébrouillable** : ne peut pas être débrouillé(e), est inextricable.

Le verbe débrouiller est dérivé de brouille.

débroussaillage, débroussaillant, débroussaillement, débroussailler, débroussailleur, débroussailleuse

un **débroussaillage** :

- l'action de débroussailler ; son résultat ;

- le premier éclaircissement d'une affaire ou d'un dossier complexes.

un (produit) **débroussaillant** : un produit chimique qui détruit les plantes ligneuses, les broussailles.

un **débroussaillement** : l'action de débroussailler.

débroussailler :

- débarrasser un terrain de ses broussailles, des plantes ligneuses ;
- dégager, éclaircir ;
- faire disparaitre les plus grosses difficultés ;
- rendre plus claire une question, etc.

On a lu aussi désembroussailler.

une débroussailleuse, un **débroussailleur** : une ouvrière forestière, un ouvrier forestier qui procède au débroussaillement.

une **débroussailleuse** : une machine qui sert à débroussailler.

Le verbe débroussailler est dérivé de broussaille.

débroussement, débrousser, débrousseur

un **débroussement** : l'action de débrousser.

débrousser : débarrasser la brousse de sa végétation d'arbustes.

débrousser : défricher un terrain jusque là non cultivé ; enlever les mauvaises herbes dans un champ cultivé. [Centrafrique]

débrousser : défricher un terrain jusque là non cultivé. [Congo-Brazzaville]

débrousser : nettoyer un espace, un terrain, de sa végétation, celle-ci pouvant être constituée de broussailles relativement faciles à éliminer, ou d'herbes, d'arbustes ou d'arbres beaucoup plus résistants et luxuriants qu'en France hexagonale, ce qui exige un travail de force bien connu des Calédoniens. [Nouvelle-Calédonie]

débrousser : défricher un terrain non cultivé, enlever la brousse. [Rwanda]

débrousser : défricher un terrain en friche, le rendre propre à la culture. [Tchad]

une débrousseuse, un **débrousseur** : une personne ou un agent qui débrousse, qui aide au débroussement.

Le verbe débrousser est dérivé de brousse.

débrumage

un **débrumage** : [télédétection spatiale / traitement de données] un traitement destiné à éliminer ou à sélectionner un effet de diffusion volumique, dans les données d'une image. Cet effet de diffusion volumique provient d'aérosols ou de particules solides dispersés dans l'atmosphère. En anglais : *de-hazing*. Voir aussi : prétraitement d'image. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

débrutage, débruteur, débrutir, débrutissement

un **débrutage** ou **brutage** :

- l'opération essentielle préliminaire, pour un lapidaire, un diamantaire, de dégrossissage du diamant brut ;
- le résultat de cette opération.

une débruteuse, un **débruteur** : une, un diamantaire qui exécute au tour, par usure de diamant contre diamant, le dégrossissage des pierres en vue de leur taille définitive.

débrutir un matériau : enlever ce qu'il y a de brut avant de commencer à le polir.

je débrutis, tu débrutis, il débrutit, nous débrutissons, vous débrutissez, ils débrutissent ;
je débrutissais ; je débrutis ; je débrutirai ; je débrutirais ;
j'ai débruti ; j'avais débruti ; j'eus débruti ; j'aurai débruti ; j'aurais débruti ;
que je débrutisse, que tu débrutisses, qu'il débrutisse, que nous débrutissions, que vous débrutissiez, qu'ils débrutissent ;
que je débrutisse, qu'il débrutît, que nous débrutissions ; que j'aie débruti ; que j'eusse débruti ;

débrutis, débrutissons, débrutissez ; aie débruti, ayons débruti, ayez débruti ; (en) débrutissant.

un **débrutissement** : l'action de débrutir ; le résultat de cette action.

Le nom (un) débrutage est un dérivé irrégulier de débrutir ou est formé directement sur brut, avec le suffixe -age.

Le verbe débrutir est dérivé de brut « grossier ».

débuché, débucher

un **débucher** ou **débuché** :

- pour un animal, l'action de débucher, de quitter le refuge du bois ;
- le résultat de cette action, le fait d'arriver en terrain découvert ;
- la fanfare que l'on sonne quand l'animal débuche ;
- un terrain à découvert ;
- l'action de faire sortir un animal de sa cachette, notamment à grand renfort de bruit ; le résultat de cette action.

débucher :

- pour le gibier, quitter le refuge du bois sous le harcèlement des chasseurs et arriver en terrain découvert ;
- pour une personne, apparaitre, surgir de façon inattendue.

débucher un animal : le débusquer, le chasser hors d'un refuge boisé, notamment en faisant du bruit.

débucher une personne, la trouver, la faire sortir de sa cachette.

Le verbe débucher est dérivé de buche (*anciennement* : bûche) d'après le sens « bois, forêt » que ce mot a dû posséder. Voir aussi : débusquer.

débudgétisation, débudgétiser

une **débudgétisation** :

- l'action de débudgétiser ; le résultat de cette action ;
- un transfert de charges de l'État.

débudgétiser : retirer du budget une dépense qui y figurait jusque-là en la faisant financer par d'autres ressources.

Le verbe débudgétiser est dérivé de budgétiser.

debug, debugger, debugging

[en anglais : *debug*] **déboguer** : éliminer les bogues.

[en anglais : *debugging*] un **débogage** : l'action d'éliminer les bogues.

[en anglais : *debugger*] un **débogueur** : un programme d'aide à l'élimination des bogues.

débureaucratiser

une **débureaucratisation** : une diminution du pouvoir administratif.

débureaucratiser : faire disparaitre la bureaucratie, une influence abusive de l'administration.

voir : bureau.

débuscage, débusquage

un **débuscage** ou **débusquage** :

- le trainage des bois abattus pour les amener près de l'engin de débardage ;
- en savoir plus : Office québécois de la langue française.

débusquement, débusquer

un **débusquement** : l'action de débusquer ; le résultat de cette action.

débusquer (1) :

- chasser une bête hors de son refuge, la débucher ;
- quitter son refuge ;
- apparaitre, surgir de façon inattendue.

débusquer une personne : trouver, découvrir quelqu'un qui se dissimule, lui faire quitter sa cachette ou une situation avantageuse.

Le verbe débusquer (1) est un doublet de débucher, refait sur le modèle d'embusquer.

débusquer (2) : ôter le busc ou les buscs d'un vêtement.

Debussy, debussyen, debussysme, debussyste

Claude **Debussy** : un compositeur français, voir le blog Gallica.

elle est debussyenne, il est **debussyen** : aime et admire l'œuvre musicale de Debussy.

la musique **debussyste**, l'école debussyste : qui est propre à la musique de Debussy, ou dans sa manière.

le **debussysme** : le style musical propre au compositeur Debussy et aux musiciens qui l'imitent ou s'en inspirent.

une, un **debussyste** : une admiratrice, un admirateur de la musique de Debussy.

débutaniser

débutaniser : extraire le butane contenu dans un produit pétrolier.

début, débutant, débuter

un **début** :

- le premier coup à certains jeux, comme au billard, à la boule, au mail, etc. ;
- la première partie d'un ensemble ;
- le moment, le point initial de quelque chose.

les débuts :

- la première partie de la vie, spécialement de la vie sociale, professionnelle, d'un apprentissage ;
- la première partie d'un phénomène social.

Vocabulaire (Thésaurus) autour du thème du début : Wiktionnaire.

Diverses expressions sont construites avec *tout début* et *toute fin*. C'est le cas, par exemple, de *au tout début, à la toute fin, le tout début, les tout débuts, la toute fin*. Dans celles-ci, l'adverbe tout accompagne un nom et varie en genre. Pour cette raison, elles sont encore critiquées par certains auteurs. En effet, les adverbes modifient généralement un verbe, un adjectif, un autre adverbe ou une phrase.
Toutefois, selon d'autres auteurs, ces expressions ne sont pas à critiquer. En effet, attestées depuis assez longtemps en français, elles sont aujourd'hui consignées dans divers dictionnaires usuels. Elles sont par ailleurs décrites, sans jugement négatif, dans des ouvrages consacrés aux difficultés de la langue française. De plus, elles sont employées dans les définitions et explications linguistiques de certains dictionnaires, ce qui montre qu'elles ne sont pas senties comme fautives. Finalement, les ouvrages de référence attestent diverses locutions ou constructions dans lesquelles tout ou un autre adverbe modifie ou renforce un nom (par exemple dans *être tout ouïe, être tout feu, tout flamme, être tout yeux, tout oreilles*).
En somme, puisqu'il n'est pas impossible qu'un adverbe se rapporte à un nom, à la lumière du traitement des expressions construites avec *tout début* et *toute fin* dans divers ouvrages, et compte tenu de l'implantation de celles-ci dans l'usage, il n'y a plus lieu de les condamner. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

elle est débutante, il est **débutant** :

- débute ;

- est à la première partie d'un apprentissage.

une débutante, un **débutant** :

- une, un novice, une apprentie ou un apprenti ;
- celle, celui qui débute ;
- celle, celui qui est à la première partie d'un apprentissage.

une **deb** : une débutante.

le bal des debs

débuter :

- jouer le premier coup à de certains jeux, comme au mail, à la boule, etc. ;
- être situé à la première partie de quelque chose ou constituer la première partie de quelque chose ;
- entrer dans sa première phase ;
- être à la première partie de son développement.

Le verbe débuter est souvent utilisé à la place de commencer : débuter une carrière, débuter sa journée, etc.

Le verbe débuter est dérivé de but.

Le mot initial est emprunté au bas latin *initialis* « primitif, primordial », dérivé de *initium* « commencement, début ». Le verbe initier est emprunté au latin classique *initiare* « initier aux mystères », à la période impériale « instruire, initier à », également dérivé de *initium* « commencement, début ».

La pensée de Pierre de Jade : C'est le début de la fin est une expression qui n'a ni queue ni tête.

debye

un **debye** : une unité de moment dipolaire électrique.

débyssussage

un **débyssussage** : l'enlèvement du byssus des moules.

déca

un **déca** : un café décaféiné.

déca-

déca- (da) : $10^1 = 10$

deçà

deçà : de ce côté-ci, par opposition à delà.

par deçà, de deçà

jambe deçà, jambe delà : à califourchon.

deçà, delà :

- d'un côté et de l'autre ;
- de côté et d'autre, dans diverses directions,
- sans ordre, sans but.

deçà delà :

- de-ci de là, ici et là, de tous côtés ;
- de temps à autres.

deçà et delà : de côté et d'autre, de tous côtés, en tous sens.

au-deçà de : de ce côté-ci de.

en deçà : en arrière, de ce côté-ci.

en deçà de :

- de ce côté-ci de ;
- en arrière de ;
- avant ;
- avant, sans arriver jusqu'à ;
- au-dessous de, sans aller jusqu'à.

être en deçà de la vérité : ne pas exagérer, ne pas forcer la réalité.

Le mot deçà est dérivé de de et çà.

décaampère

un **décaampère** : l'unité électromagnétique CGS d'intensité de courant électrique, égale à 10 ampères.

Le nom (un) décaampère est composé de déca- tiré du grec δ έ κ α « dix » et d'ampère.

décabrachide

un mollusque céphalopode **décabrachide** : qui a sur la tête dix appendices en forme de bras.

Le mot décabrachide est composé de déca- tiré du grec δ έ κ α « dix » et de -brachide du grec β ρ α χ ί ω ν « bras ».

décabriste

une, un **décabriste** ou **décembriste** : une, un membre d'une conspiration contre le tsar Nicolas 1er.

Le nom (un) décembriste est dérivé de décembre. Le nom (un) décabriste est dérivé de la forme dekabr- empruntée au russe *dekabr* « décembre ».

décacanthe

une plante **décacanthe** : qui porte dix épines.

Le mot décaanthe est composé de déca- tiré du grec δ έ κ α « dix » et de -acanthe du grec ά κ α ν θ α « épine ».

décacère

elle, il est **décacère** : a dix cornes ou tentacules.

Le mot décacère est composé de déca- tiré du grec δ έ κ α « dix » et de -cère du grec κ έ ρ α ς « corne ».

décacher

décacher :

- ôter ce qui couvre ;
- découvrir.

se décacher : sortir d'une cachette.

Le verbe décacher est dérivé de cacher.

décachetage, décacheté, décacheter, décacheteur

un **décachetage** d'une lettre : l'action de la décacheter, de l'ouvrir.

une lettre décachetée, un courrier **décacheté** : qui a été ouverte ou ouvert.

décacheter :

- ouvrir ce qui est fermé par un cachet ;
- ouvrir un courrier, en déchirant l'enveloppe ou la bande qui le tient fermé ;
- sonder, scruter.

je décachète ou décachette, tu décachètes ou décachettes, il décachète ou décachette, nous décachetons, vous décachetez, ils décachètent ou décachettent ;
je décachetais ; je décachetai ; je décachèterai ou décachetterai ; je décachèterais ou décachetterais ;
j'ai décacheté ; j'avais décacheté ; j'eus décacheté ; j'aurai décacheté ; j'aurais décacheté ;
que je décachète ou décachette, que tu décachètes ou décachettes, qu'il décachète ou décachette, que nous décachetions, que vous décachetiez, qu'ils décachètent ou décachettent ;
que je décachetasse, qu'il décachetât, que nous décachetassions ; que j'aie décacheté ; que j'eusse décacheté ;
décachète ou décachette, décachetons, décachetez ; aie décacheté, ayons décacheté, ayez décacheté ;
(en) décachetant.

une décacheteuse, un **décacheteur** : une personne qui décachète le courrier.

Le verbe décacheter est dérivé de cacheter.

décachorde

un **décachorde** ou **décacorde** : un instrument de musique triangulaire, à dix cordes.

Le nom (un) décachorde ou décacorde est emprunté au latin chrétien *decachordus, decachordum (psalterium)* du grec δ ε κ ά χ ο ρ δ ο ς « qui a dix cordes », de δ έ κ α « dix » et χ ο ρ δ ή « corde ».

décadactyle

elle, il est **décadactylaire** : se rapporte aux dix doigts, plus précisément aux dix empreintes digitales.

elle, il est **décadactyle** : en parlant du test d'un oursin composé de dix digitations, a dix doigts.

Le mot décadactyle est composé de déca- tiré du grec δ έ κ α « dix » et de -dactyle du grec δ ά κ τ υ λ ο ς « doigt ».

décadaire, décade

A. elle, il est **décadaire** :

- est relative, est relatif à une période de dix jours ;
- se rapporte aux décades du calendrier républicain.

une **décade** :

- une période de dix jours ;
- une assemblée, une activité collective qui durent dix jours.

une décade (républicaine) : la période de dix jours remplaçant la semaine, dans le calendrier républicain adopté en 1793.

B. une **décade** : une décennie, une période de dix ans.

Le mot décade a été formé à partir des formes latines *decas* et *-adis*, elles-mêmes empruntées au grec *dekas* et *-ados*. Étymologiquement, il signifie donc « groupe de dix, dizaine ». D'abord passé en français au XIVe siècle dans le sens de « partie d'un ouvrage composé de dix chapitres ou dix livres », il a pris ensuite la signification de « période de dix jours » lors de l'adoption du calendrier républicain en 1793. Ce dernier fut aboli en 1806. Vers 1850, on constate que le mot est souvent utilisé dans le sens de « période de dix ans », probablement sous l'influence de l'anglais, où *decade*, ayant conservé les deux possibilités de la valeur étymologique, signifie à la fois « période de dix jours » et « période de dix ans ». Cet usage, observé chez bon nombre d'écrivains du XIXe siècle et – malgré la création du mot décennie en 1890 – du XXe siècle, est attesté dans certains ouvrages. Il est cependant critiqué et souvent considéré comme un anglicisme. La plupart des grammairiens recommandent de n'utiliser, par souci de clarté, que le terme décennie pour désigner une période de dix ans.
En savoir plus : Office québécois de la langue française ; Académie française ; Parler français ; Dictionnaire des difficultés de la langue française.

C. une **décade** : chacune des parties d'un ouvrage composé de dix chapitres ou dix livres.

Le nom (une) décade est emprunté au bas latin *decas, decadis* et *decada, decadæ* « dizaine ; nombre dix ; espace de dix ans; partie d'un ouvrage divisé en dix parties », en grec δ ε κ ά ς, -ά δ ο ς « groupe de dix, dizaine ».

décadenasser

décadenasser : retirer un cadenas pour ouvrir.

cadenasser : fermer à l'aide d'un cadenas.

se cadenasser :

- s'enfermer solidement ;
- s'obliger à garder le silence.

décadence, décadent, décadentisme, décadisme, décadiste

une **décadence** :

- l'état de ce qui commence à tomber, à s'écrouler ;
- l'état de ce qui commence à se dégrader et évolue progressivement vers sa fin ou sa ruine ;
- une période de l'histoire correspondant à une régression sur le plan politique et/ou artistique.

elle est décadente, il est **décadent** :

- est en décadence ;
- est l'indice ou le résultat de la décadence.

une décadente, un **décadent** : une personne qui appartient à une époque de décadence, qui se distingue par un raffinement propre à l'esprit décadent.

une décadente, un **décadent**, une, un **décadiste** : une, un membre du mouvement littéraire et philosophique « décadent » de la fin du 19e siècle.

le **décadentisme** ou **décadisme** : la doctrine des décadents de la fin du 19e siècle.

un décadentisme ou décadisme : un trait caractéristique de ce qui se rapporte aux décadents.

Le nom (une) décadence est probablement emprunté au latin médiéval *decadentia*, de *decadere*, voir : déchoir.

décadi

un **décadi** : le dixième et dernier jour de la décade républicaine qui était chômé et correspondait au dimanche, dernier jour de la semaine.

primidi, duodi, tridi, quartidi, quintidi, sextidi, septidi, octidi, nonidi, décadi.

Le nom (un) décadi est composé de déca- tiré du grec δ έ κ α « dix » et de -di (du latin *dies* « jour ») d'après lundi, mardi, etc.

décadrachme

un **décadrachme** : une ancienne pièce de monnaie grecque de dix drachmes, en argent.

Le nom (un) décadrachme est emprunté au grec δ ε κ ά δ ρ α χ μ ο ς « de dix drachmes », dérivé de δ έ κ α « dix » et δ ρ α χ μ ή « drachme ».

décadrer

décadrer ou **désencadrer** un tableau, une photo,... : l'enlever de son cadre.

décadrer :

- pour une prise de vue, ne pas s'inscrire dans le plan ;
- pour l'image projetée,ne pas s'ajuster convenablement aux dimensions de l'écran.

un **désencadrement**

Le verbe décadrer est dérivé de cadre.

décaèdre

un (solide) **décaèdre** : qui a dix faces ou côtés.

Le mot décaèdre est composé de déca- tiré du grec δ έ κ α « dix » et -èdre tiré du grec έ δ ρ α « base ».

Le nom (un) dodécaèdre (= un solide ou un volume à douze faces ; un cristal à douze facettes) est emprunté au grec δ ω δ ε κ ά δ ρ ο ς « de douze faces, dodécaèdre » de δ ώ δ ε κ α « douze » et de έ δ ρ α « siège; base ».

décaféination, décaféiné, décaféiner

une **décaféination** : l'opération par laquelle on décaféine le café.

un (café) **décaféiné** : dont on a enlevé la plus grande partie de la caféine.

décaféiner : retirer du café tout ou partie de sa caféine.

Le verbe décaféiner est dérivé de caféine.

voir : Couleur café (Office québécois de la langue française).

décafide

une corolle décafide, un calice **décafide** : qui est composé(e) de dix lanières égalant au moins la moitié de la longueur totale de l'organe ainsi composé.

Le mot décafide est composé de déca- tiré du grec δ έ κ α « dix » et de -fide du latin *findere* « fendre ».

décagement, décager

un **décagement** : dans une mine, l'action de sortir ou faire sortir quelque chose de la cage d'extraction.

décager un oiseau : le sortir ou le faire sortir de sa cage.

je décage, tu décages, il décage, nous décageons, vous décagez, ils décagent ;
je décageais ; je décageai ; je décagerai ; je décagerais ;
j'ai décagé ; j'avais décagé ; j'eus décagé ; j'aurai décagé ; j'aurais décagé ;
que je décage, que tu décages, qu'il décage, que nous décagions, que vous décagiez, qu'ils décagent ;
que je décageasse, qu'il décageât, que nous décageassions ; que j'aie décagé ; que j'eusse décagé ;
décage, décageons, décagez ; aie décagé, ayons décagé, ayez décagé ;
(en) décageant.

Le verbe décager est dérivé de cage.

décagonal, décagone

elle est décagonale, il est **décagonal** : a les caractéristiques du décagone.
elles sont décagonales, ils sont décagonaux

un **décagone** : une figure qui a dix angles et dix côtés.

Le nom (un) décagone est emprunté au bas latin *decagonus*, en grec δ ε κ ά γ ω ν ο ν composé de δ έ κ α « dix » et du radical de γ ω υ ί α « angle ».

décagramme

un **décagramme** ou **dag** : l'unité de masse égale à dix grammes.

Le nom (un) décagramme est composé de déca- tiré du grec δ έ κ α « dix » et de -gramme.

décagyne, décagynie

une plante **décagyne**, une fleur décagyne : qui a dix pistils ou organes femelles.

la **décagynie** : l'ordre de la dixième classe du système de Linné, comprenant les genres dont les fleurs ont dix pistils ou organes femelles.

Le mot décagyne est composé de déca- tiré du grec δ έ κ α « dix » et de -gyne du grec γ υ ν ή « femme, femelle ».

décahydrate

un **décahydrate** : un composé qui renferme dix molécules d'eau de cristallisation.

Le nom (un) décahydrate est composé de déca- tiré du grec δ έ κ α « dix » et de hydrate.

décahydronaphtalène

un **décahydronaphtalène**

décaillage

un **décaillage** : pendant la fabrication du fromage, des incisions du caillé.

décaillottage

un **décaillottage** : l'action de vider et laver une cavité naturelle des caillots sanguins qui l'encombrent : plèvre, cavités rénales, vessie, abdomen, etc.

décaissable, décaissement, décaisser

une voiture (de chemin de fer) **décaissable** : dont la caisse est indépendante du châssis.

un **décaissement** :

- l'action de décaisser, de retirer ce qui est dans une caisse ;
- l'action de décaisser des fonds.

décaisser :

- retirer d'une caisse son contenu ;
- sortir des fonds d'une caisse afin d'effectuer un paiement.

Le verbe décaisser est dérivé de caisse.

décalâbrage, décalâbrer, décalâbreur

un **décalâbrage** : l'opération qui consiste à décalâbrer les parois des exploitations ardoisières.

décalâbrer : détacher des parois d'une ardoisière les blocs d'ardoise qui menacent de tomber.

une décalâbreuse, un **décalâbreur** : une ouvrière, un ouvrier qui procède au décalâbrage d'une exploitation ardoisière.

Le verbe décalâbrer vient d'un terme angevin d'origine obscure, peut-être de même origine que l'ancien français *cadable, caable* « catapulte » (en grec κ α τ α β ο λ ή) voir : chabler.

décalage

un **décalage** :

- l'action d'enlever une cale ; le résultat de cette action ;
- l'action de déplacer dans l'espace ou dans le temps ; le résultat de cette action ;
- un manque de concordance entre deux faits, deux choses ;

- la fonction permettant à l'auditeur ou au téléspectateur de suspendre la réception d'un programme tout en l'enregistrant pour en reprendre ultérieurement le cours à son point d'interruption ;
- [automobile] la distance qui, dans un choc frontal, sépare les deux axes longitudinaux médians de deux véhicules se heurtant. Le terme peut être également utilisé dans le cas d'un choc entre un véhicule et un obstacle fixe. En anglais : *offset*. Voir aussi : décalage, recouvrement. Journal officiel de la République française du 15/02/2004.
- [automobile] la distance qui, dans un choc latéral, sépare l'axe longitudinal du véhicule heurtant de l'axe transversal médian du véhicule heurté. Le terme peut être également utilisé dans le cas d'un choc entre un véhicule et un obstacle fixe. En anglais : *offset*. Voir aussi : décalage, recouvrement. Journal officiel de la République française du 15/02/2004.
- [audiovisuel / télévision - radio] la fonction permettant à l'auditeur ou au téléspectateur de suspendre la réception d'un programme tout en l'enregistrant pour en reprendre ultérieurement le cours à son point d'interruption. En anglais : *time shift ; time shifting*. Journal officiel de la République française du 09/09/2006.

un **décalage du cadre de lecture** ou une **mutation du cadre de lecture** : [biologie / génie génétique] une mutation provoquée par des délétions ou des insertions qui ne sont pas des multiples de trois paires de bases, ce qui change le cadre de lecture. En anglais : *frameshift mutation ; reading frameshift*. Voir aussi : cadre de lecture, délétion, insertion, paire de bases. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

La théorie du *spatial mismatch* (**décalage spatial**), formulée la première fois par John F. Kain (1968), postule que la distance entre les quartiers où vivent les classes populaires et ceux où se situent les emplois qualifiés contribue à accentuer les inégalités sociales. La distance est ici entendue autant comme distance kilométrique que comme distance-temps et distance-coût. Pour le dire autrement : « en 1968, Kain avançait l'idée selon laquelle la déconnexion entre lieux de résidence et lieux de travail (*spatial mismatch*), pour les populations les plus fragiles, pouvait constituer un frein au retour à l'emploi. » (Duguet et al., 2009). En savoir plus : Géoconfluences.

voir : décaler (ci-dessous).

décalaminage, décalaminer

un **décalaminage** : l'action de décalaminer ; le résultat de cette action.

décalaminer : débarrasser les organes d'un moteur à explosion, ou une pièce métallique, de la calamine qui s'y est déposée.

Le verbe décalaminer vient de calamine.

décalcariser

décalcariser [Belgique] : détartrer.

décalcifiant, décalcification, décalcifié, décalcifier

elle est décalcifiante, il est **décalcifiant** :

- entraine une perte de calcium ;
- produit la décalcification.

une **décalcification** :

- l'appauvrissement du squelette en calcium, apprécié par un dosage biochimique, et par une augmentation de la la transparence radiologique des os et par l'ostéodensitométrie ;
- une élimination naturelle ou provoquée du calcaire de certains minéraux ou de certaines roches.

elle est décalcifiée, il est **décalcifié** :

- a perdu le calcium qu'elle, il contenait ;
- est atteinte ou atteint de décalcification.

décalcifier : faire perdre à un organisme, à un corps tout ou partie du calcium qu'il contient.

se décalcifier : être atteint de décalcification.

Le verbe décalcifier est dérivé de calcifier.

décalcomanie

une décalcomanie :

- un procédé permettant de reporter et de faire adhérer des images sur un support lisse tel que du verre, de la porcelaine, du papier, etc. ;
- une image destinée à être reportée sur un support par ce procédé.

voir : décalquer (ci-dessous).

décalé, décaler

elle est décalée, il est **décalé** :

- à laquelle ou auquel on a enlevé une cale ou plusieurs ;
- a subi un déplacement dans l'espace et le temps ;
- ne correspond pas à ce qu'on en attendait.

une décalée, un **décalé** : celle, celui qui ne suit pas les modes de vie habituels.

décaler :

- enlever une cale ou des cales ;
- déplacer dans l'espace ou dans le temps.

Le verbe décaler est dérivé de caler.

décalitre

un **décalitre** :

- la mesure de capacité de dix litres ;
- un récipient contenant ou pouvant contenir un décalitre ;
- un chapeau haut-de-forme.

Le nom (un) décalitre est composé de déca- tiré du grec δ έ κ α « dix » et de litre.

décalobé

elle est décalobée, il est **décalobé** : en botanique, a un limbe composé de dix lobes.

Le mot décalobé est composé de déca- tiré du grec δ έ κ α « dix » et de -lobé (lobe).

décalogue

un **décalogue** :

- le code formé par les dix commandements, gravés sur des tables, que Dieu a remis à Moïse sur le mont Sinaï ;
- un ensemble de lois ou de règles de comportement.

Le nom (un) décalogue est emprunté au latin chrétien decalogus du grec δ ε κ ά λ ο γ ο ς « décalogue ».

décalotter

décalotter :

- enlever la calotte, un petit bonnet rond ;
- enlever la calotte, la partie supérieure de quelque chose ;
- dégager le gland en tirant le prépuce vers sa base.

Le verbe décalotter est dérivé de calotte.

décalquage, décalque, décalquer

un **décalque** ou un **décalquage** :

- l'action de décalquer ; le résultat de cette action, la copie ou la reproduction obtenue ;
- une imitation, une reproduction fidèle ou trop fidèle.

On a lu aussi un décalcage.

décalquer :

- reporter un calque sur un support quelconque ;
- reproduire ;
- imiter servilement.

Le verbe décalquer est dérivé de calquer.

décalvant

elle est décalvante, il est **décalvant** : provoque une calvitie partielle ou totale.

une folliculite décalvante, une kératose folliculaire décalvante, une pelade décalvante

Le nom (une) calvitie est emprunté au latin *calvities*.

décamère

les **décamères** : le genre de coléoptères lamellicornes, dont les antennes sont composées de dix articles.

elle, il est **décamère** : est décaparti(e).

Le mot décaptérygien est composé de déca- tiré du grec δ ε ́ κ α « dix » et -ptérygien du grec π τ ε ́ ρ υ ξ « aile, nageoire ».

décaméron

un **décaméron** :

- un ouvrage construit à partir d'un récit d'évènements s'étalant sur dix jours ;
- la société dépeinte dans le Décaméron de Boccace ou une société comparable à celle-ci ;
- une société pouvant produire un jeu littéraire du type du Décaméron.

Decamerone, le titre d'un recueil de contes de Boccace, est dérivé de *deca* « dix » (du grec δ ε ́ κ α « dix ») et de η ̔ μ ε ́ ρ α « jour ».

décamètre, décamétrique

un **décamètre** ou **dam** : l'unité de longueur égale à dix mètres.

un décamètre carré : l'unité de surface égale à 100 mètres carrés.

un décamètre cube : l'unité de volume égale à 1000 mètres cubes.

un décamètre d'arpenteur : une chaine de 10 mètres de long servant à la mesure de distances sur le terrain.

elle, il est **décamétrique**

Le nom (un) décamètre est composé de déca- tiré du grec δ ε ́ κ α « dix » et de mètre.

décamillénal

Une valeur **décamillénale** a - chaque année - une probabilité 1/10 000 d'être dépassée. Il vaut mieux éviter de dire qu'il y a - en moyenne - 10 crues décamillénales en 100 000 ans : c'est plus facile à comprendre mais c'est probablement faux et cela permet à divers scientifiques - qui ne connaissent pas la définition - de déclarer que l'adjectif "décamillénal" n'a aucun sens, puisque le climat varie en moins de 10 000 ans.

décampement, décamper

un **décampement** :

- pour une unité militaire, l'action de lever le camp ;
- une fuite précipitée.

décamper :

- pour une armée ou un corps de troupe, lever le camp ;
- quitter son domicile, déloger ;
- s'en aller au plus vite, s'enfuir précipitamment ;
- quitter son état normal ;
- cesser, disparaitre.

On a lu aussi décampiller.

Le verbe décamper est formé de dé- et camper.

décan

un **décan** :

- dans l'astronomie de l'ancienne Égypte, un dieu secondaire ou un astre gouvernant le tiers d'un signe du zodiaque ;
- chacune des trois divisions d'un signe astrologique correspondant à un arc zodiacal de dix degrés.

Le nom (un) décan est emprunté au bas latin *decanus*, terme d'histoire ancienne et d'astronomie, proprement « étoile principale qui occupe 10 degrés d'un signe du zodiaque ».

décanal, décanat

elle est décanale, il est **décanal** : est relative, est relatif au doyen, au décanat.
elles sont décanales, ils sont décanaux

un **décanat** : la fonction, la dignité de doyen d'un corps constitué ; le temps que dure cette fonction.

Le mot décanal est dérivé du radical du bas latin *decanus* « dizenier dans l'armée romaine » spécialement « chef d'un groupe de dix moines » en latin chrétien puis « charge de doyen (d'une abbaye ou d'un chapitre) ».

Le nom (un) décanat est emprunté au latin médiéval ecclésiastique *decanatus* « charge de doyen ».

décandre, décandrie, décandrique

une fleur **décandre**, une plante décandre : qui a dix étamines ou organes mâles.

la **décandrie** : la classe du système de Linné, qui renferme les plantes dont la fleur a dix étamines.

elle, il est **décandrique** : appartient à la décandrie.

Le nom (une) décandrie est emprunté au latin savant *decandria*, du grec δ έ κ α « dix » et α ̓ ν ή ρ, α ̓ ν δ ρ ό ς « mâle ».

décane, décanol, décanone, etc.

un **décane** : le nom générique des hydrocarbures saturés.

un **décanol**, un **décanone**, etc.

Le nom (un) décane est composé de déca- tiré du grec δ έ κ α « dix » et de -ane désignant, en chimie organique, les hydrocarbures saturés.

décanillage, décaniller

un **décanillage** : l'action de décaniller.

décaniller : s'en aller malgré soi et sans demander son reste.

Le verbe décaniller est probablement emprunté au lyonnais *se décanilli* « se hâter de fuir », lui-même dérivé de *canilles* « jambes (emploi comique) » lui-même diminutif de cannes attesté au sens de « jambes » dans l'argot franco-provençal.

décantage, décantation, décanté, décanter, décanteur

un **décantage** :

- l'action de décanter ;
- l'action de séparer, dans une terre à céramique délayée, le dépôt sableux de l'eau contenant l'argile ou le kaolin, qu'on recueille ensuite ;
- l'action de clarifier quelque chose, d'éliminer certains éléments.

une **décantation** :

- l'action de décanter quelque chose ou de se décanter ;
- un procédé qui consiste à décanter un liquide ;
- l'action de clarifier quelque chose, d'en dégager les éléments essentiels ;
- l'action d'éliminer certains éléments.

elle est décantée, il est **décanté** :

- est débarrassé(e) de ses impuretés ;
- est dépouillé(e) de certains éléments inutiles, secondaires.

décanter un liquide : le séparer des matières qu'il contient en suspension et qui se déposent au fond du récipient.

décanter :

- procéder à la décantation ;
- clarifier, mettre de l'ordre ;
- dégager les éléments essentiels.

se décanter :

- devenir plus limpide en laissant se déposer les impuretés ;
- se déposer ;
- pour une œuvre, des idées, voire une personne, devenir meilleur, plus pur, éliminer certains éléments.

un **décanteur** : un appareil servant à décanter un liquide.

une décanteuse, un **décanteur** : une personne qui sait clarifier, mettre de l'ordre en distinguant l'essentiel de l'accessoire.

Le verbe décanter serait emprunté au latin des alchimistes *decant(h)are*, composé de *de-* et *cant(h)us* « bec de cruche, goulet ».

décantonnement, décantonner

pour le gibier :

un **décantonnement** : l'action de changer de canton.

décantonner : changer de canton.

Le verbe décantonner est dérivé de canton « portion déterminée d'un bois ».

décanulation

une **décanulation** : l'ablation temporaire ou définitive d'une canule, en particulier d'une canule de trachéotomie.

décapage, décapant

un **décapage** :

- l'action de décaper ;
- l'opération ayant pour objet de nettoyer une surface métallique en la débarrassant des oxydes et autres impuretés qui la recouvrent ;
- l'action d'enlever la couche de vernis ou de peinture qui recouvre la surface d'un objet en bois ;
- l'action de débarrasser un parement de pierre de la crasse qui le recouvre.

elle est décapante, il est **décapant** : décape.

un (produit) **décapant**

décaparti

une corolle décapartie, un calice **décaparti** : qui est divisé(e) jusqu'à sa base en dix parties.

Le mot décaparti est composé de déca- tiré du grec δ έ κ α « dix » et de -parti du latin *partitus* « divisé ».

décapeler

décapeler quelque chose : le retirer en le passant par-dessus.

décapeler un cordage d'un matériel ayant une tête : le passer par-dessus ce matériel et l'enlever.

décapeler un filin : le glisser le long de l'objet où il est frappé pour qu'il devienne libre en passant par-dessus l'extrémité de cet objet.

décapeler une hune, décapeler des barres : les faire passer par-dessus la tête des mâts où elles étaient placées, pour les retirer.

décapeler un mât : en retirer les cordages précédemment capelés.

décapeler un vêtement : le retirer.

je décapèle ou décapelle, tu décapèles ou décapelles, il décapèle ou décapelle, nous décapelons, vous décapelez, ils décapèlent ou décapellent ;
je décapelais ; je décapelai ; je décapèlerai ou décapellerai ; je décapèlerais ou décapellerais ;
j'ai décapelé ; j'avais décapelé ; j'eus décapelé ; j'aurai décapelé ; j'aurais décapelé ;
que je décapèle ou décapelle, que tu décapèles ou décapelles, qu'il décapèle ou décapelle, que nous décapelions, que vous décapeliez, qu'ils décapèlent ou décapellent ;
que je décapelasse, qu'il décapelât, que nous décapelassions ; que j'aie décapelé ; que j'eusse décapelé ;
décapèle ou décapelle, décapelons, décapelez ; aie décapelé, ayons décapelé, ayez décapelé ;
(en) décapelant.

Le verbe décapeler est dérivé de capeler.

décapé, décaper

elle est décapée, il est **décapé** (1) :

- est nettoyé(e) ;
- est rendue neuve ; est rendu neuf.

décaper (1) une surface :

- la nettoyer en enlevant la couche d'oxydes et autres impuretés qui la recouvrent ;
- ôter la couche superficielle qui la recouvre et le plus souvent l'altère.

décaper quelque chose :

- lui rendre son éclat, sa jeunesse ;
- en enlever une couche ;
- enlever la partie superficielle d'une chaussée afin de faciliter la prise du macadam de rechargement ;
- ôter la peau d'un gibier, le dépouiller ;
- faire apparaitre avec plus de netteté.

décaper quelqu'un :

- le nettoyer ;
- enlever, faire disparaitre ce qui lui est inutile ou nuisible.

se décaper : devenir plus net.

Le verbe décaper (1) est dérivé de cape.

être **décapé** (2) : se trouver au large de caps ou d'écueils.

décaper (2) : manœuvrer, faire route pour s'éloigner d'un ou plusieurs caps

Le verbe décaper (2) est dérivé de cap.

décapétale

une corolle **décapétale** : qui est composée de dix pétales.

Le mot décapétale est composé de déca- tiré du grec δ έ κ α « dix » et de pétale.

décapeptide

un **décapeptide** : une substance formée de dix acides aminés.

Le nom (un) décapeptide est composé de déca- tiré du grec δ έ κ α « dix » et de peptide.

décapeur, décapeuse

une décapeuse, un **décapeur** : une ouvrière, un ouvrier.

un **décapeur** : un appareil.

une **décapeuse** ou un **décapeur** : [habitat et construction / engins] un engin de terrassement assurant l'extraction, le transport, l'épandage et la mise en dépôt des terres. En anglais : *scraper*. Journal officiel de la République française du 22/07/2007.

une décapeuse, une décapeuse automotrice, une décapeuse élévatrice, une décapeuse tractée : Office québécois de la langue française.

une charrue décapeuse (en sylviculture)

décaphylle

elle, il est **décaphylle** :

- est composé(e) de dix sépales ou folioles calicinales ;
- est composé(e) de dix feuilles.

Le mot décaphylle est composé de déca- tiré du grec δ έ κ α « dix » et de -phylle du grec φ ύ λ λ ο ν « feuille ».

décapitaliser

1. **décapitaliser** :

- faire perdre la valeur de capital à des intérêts, des valeurs ;
- retirer d'une entreprise le capital ou une partie du capital investi.

2. **décapitaliser** : faire perdre le rang, la qualité de capitale à une ville-capitale.

Ce verbe est dérivé d'une capitale.

décapitation, décapitdé, décapiter, décapiteur

une **décapitation** :

- l'action de décapiter ; le résultat de cette action ;
- le fait d'enlever, d'anéantir ce qui constitue la partie essentielle, importante d'une chose.

elle est décapitée, il est **décapité** :

- a eu la tête coupée ;
- dont on a détruit la partie supérieure ;
- a perdu la partie importante ou essentielle.

décapiter :

- trancher la tête ;
- couper, abattre la partie supérieure de quelque chose ;

- enlever ce qui est capital, essentiel ;
- enlever la partie supérieure ;
- priver un groupe de ses dirigeants.

On a lu aussi un roi décapitateur, les sans-culottes décapiteurs

un **décapiteur de Braun** ou **crochet de Braun** : un instrument chirurgical qui permettait de saisir le cou du fœtus et de le décapiter par des mouvements de torsion.

Le nom (une) décapitation est emprunté au bas latin *decapitatio* de même sens.

Le verbe décapiter est emprunté au bas latin *decapitare* « enlever la tête », attesté en latin médiéval au sens de « enlever l'extrémité ».

décapode, décapodiforme

un crustacé **décapode** : qui a cinq paires de pattes ambulatoires.

les **décapodes** : l'ordre de crustacés malacostracés pourvus de trois paires de pattes-mâchoires et de cinq paires de pattes ambulatoires.

un mollusque **décapode** : qui a dix tentacules.

les **décapodes** : le sous-ordre de mollusques céphalopodes dibranchiaux dont la bouche est entourée de huit bras courts et de deux tentacules rétractile.

les **décapodiformes** : un taxon de mollusques.

Le mot décapode est composé du grec δ ε΄ κ α « dix » et π ο υ΄ ς, π ο δ ο΄ ς « pied ».

décapole

la **Décapole** :

- la fédération de dix villes hellénistiques qui était située autour du lac de Tibériade et sur les rives du Jourdain ;
- le territoire de cette fédération ;
- la fédération de dix villes alsaciennes entreprise au 14e siècle sous l'empereur Charles IV et qui dura jusqu'à la Révolution française.

une **décapole** : une fédération de dix villes.

Le nom (une) décapole est emprunté au grec δ ε κ α΄ π ο λ ι ς, d'où le latin *decapolis*.

décapotable, décapoter

une voiture décapotable, un cabriolet **décapotable** : dont on peut enlever ou replier la capote.

une (voiture) **décapotable**

décapoter : enlever ou replier la capote d'une automobile.

se décapoter : enlever son paletot. [Canada]

Le verbe décapoter est dérivé de capote.

décapsidation

une **décapsidation** : la perte de la capside par un virus.

décapsulation, décapsuler, décapsuleur

une **décapsulation** : une résection de la capsule d'un organe.

une décapsulation rénale : une incision de la capsule rénale afin de décomprimer le parenchyme sousjacent.

décapsuler : enlever la capsule.

décapsuler un rein : le détacher de sa capsule.

un **décapsuleur** : un instrument servant à ouvrir les bouteilles fermées par une capsule.

Le verbe décapsuler est dérivé de capsule.

décaptérygien

elle est décaptérygienne, il est **décaptérygien** : a dix nageoires.

Le mot décaptérygien est composé de déca- tiré du grec δ έ κ α « dix » et -ptérygien du grec π τ έ ρ υ ξ « aile, nageoire ».

décapuchonner

décapuchonner :

- retirer le capuchon d'un stylo, d'un tube, ... ;
- décoiffer un faucon ;
- rendre un religieux à la vie séculière.

Le verbe décapuchonner est dérivé de capuchon.

décarade

une **décarade** ou **décarrade**, un **décarrage, décarre, décarrement** :

- un départ ;
- une sortie ;
- une sortie de prison, l'élargissement d'un détenu.

Le nom (une) décarade ou décarrade est dérivé de décar(r)er.

décarbonatation, décarbonater

une **décarbonatation** : l'action de décarbonater ; le résultat de cette action.

décarbonater : décomposer un carbonate en éliminant le gaz carbonique qui s'y trouvait combiné.

décarbonation, décarboner, décarbonisation

une **décarbonation** : [environnement - énergie] l'ensemble des mesures et des techniques permettant de réduire les émissions de dioxyde de carbone. La décarbonation peut être le fait d’une entité territoriale, d’une entreprise ou même de particuliers. L’arrêt du recours aux centrales à charbon ou la suppression des véhicules à moteur thermique sont des exemples de décarbonation. En anglais : *decarbonisation*. Voir aussi : absorption anthropique de carbone, compensation des émissions de gaz à effet de serre, contenu en carbone, empreinte en gaz à effet de serre, faible émission de gaz à effet de serre (à), hydrogène à faible empreinte carbone, neutralité en matière de gaz à effet de serre. Journal officiel de la République française du 24/09/2019.

un frein à la décarbonation : Vocabulaire des changements climatiques (Office québécois de la langue française).

décarboner : réduire progressivement la part des énergies émettrices de gaz à effet de serre (CO2 et CH4), c'est-à-dire des combustibles fossiles.

une **décarbonisation** : une diminution des émissions de gaz à effet de serre à partir du gaz et du pétrole.

décarboxylase, décarboxylation

une **décarboxylase** : l'enzyme qui catalyse une réaction de décarboxylation d'une molécule.

une acéto-acétate-décarboxylase, une amino-acide-décarboxylase, une cétodécarboxylase, une cystéique-décarboxylase, une DOPA-décarboxylase ou dopa-décarboxylase, une glutamique-décarboxylase, une histidine-décarboxylase, une hydroxytryptophane-décarboxylase, une lysine-décarboxylase, une orotidine-5’-phosphate-décarboxylase, une orotidyldécarboxylase, une pyruvate-décarboxylase, une tryptophane-décarboxylase, une uroporphyrinogène-décarboxylase

une **décarboxylation** :

- le clivage d'un acide organique libérant un anhydride carbonique à partir d'un carboxyle ;
- une réaction chimique oxydative au cours de laquelle une molécule est privée du groupe carboxyle qu'elle renferme.

décarboxyler :

- supprimer le groupement carboxyle dans un composé ;
- procéder à la décarboxylation.

Ce verbe est dérivé de carboxyle.

décarboxyprothrombine

une **décarboxyprothrombine** : la forme immature, fonctionnellement inactive de la prothrombine, en l'absence de réactions posttraductionnelles de carboxylation des résidus glutamiques, indispensables à la fixation des ions calcium.

décarburant, décarburateur, décarburation, décarburé, décarburer

une substance décarburante, un (produit) **décarburant** : qui permet la décarburation d'une fonte ou d'un acier qu'on veut affiner.

une **décarburation** : une élimination de carbone.

une substance **décarburatrice** : qui produit la décarburation.

un acier (peu, très) **décarburé** : privé de carbone.

décarburer une fonte ou un acier : en éliminer plus ou moins complètement le carbone.

Le verbe décarburer est dérivé de carbure.

décarcassé, décarcasser

elle est décarcassée, il est **décarcassé** :

- est réduite ou réduit à la carcasse ;
- n'a plus de chair.

décarcasser :

- dégager la carcasse d'un animal, d'un objet, en enlevant ce qui la recouvre ;
- malmener, battre, tuer.

se décarcasser : se donner de la peine pour obtenir un résultat.

Le verbe décarcasser est dérivé de carcasse.

décarêmer

décarêmer quelqu'un : lui offrir un bon repas, lui faire manger de la viande ou d'autres aliments pour le dédommager de l'abstinence imposée par le carême.

se décarêmer : faire un bon repas, manger de la viande ou d'autres aliments pour se dédommager de l'abstinence du carême.

Le verbe décarêmer est dérivé de carême.

décarnisation

une **décarnisation** : la coutume, d'origine préhistorique et encore pratiquée de nos jours dans certaines civilisations, consistant à détacher la chair d'un squelette.

Ce nom est formé sur le latin *caro, carnis* (voir l'étymologie de chair), avec le préfixe dé- et le suffixe -isation (-iser, -tion).

décarottage

un **décarottage** : un démoulage d'une carotte, un prélèvement dans un sol.

décarrade, décarrage, décarre, décarrement

une **décarrade**, un **décarrage, décarre, décarrement** : voir décarade ci-dessus.

décarrelage, décarreler

un **décarrelage** : l'action de décarreler, résultat de cette action.

décarreler : retirer les carreaux, le carrelage.

je décarrèle ou décarrelle, tu décarrèles ou décarrelles, il décarrèle ou décarrelle, nous décarrelons, vous décarrelez, ils décarrèlent ou décarrellent ;
je décarrelais ; je décarrelai ; je décarrèlerai ou décarrellerai ; je décarrèlerais ou décarrellerais ;
j'ai décarrelé ; j'avais décarrelé ; j'eus décarrelé ; j'aurai décarrelé ; j'aurais décarrelé ;
que je décarrèle ou décarrelle, que tu décarrèles ou décarrelles, qu'il décarrèle ou décarrelle, que nous décarrelions, que vous décarreliez, qu'ils décarrèlent ou décarrellent ;
que je décarrelasse, qu'il décarrelât, que nous décarrelassions ; que j'aie décarrelé ; que j'eusse décarrelé ;
décarrèle ou décarrelle, décarrelons, décarrelez ; aie décarrelé, ayons décarrelé, ayez décarrelé ;
(en) décarrelant.

Le verbe décarreler est dérivé de carreler.

décarrer

décarrer quelque chose : l'extraire, le sortir.

décarrer un animal : le sortir, le mener promener.

décarrer un coup : frapper.

décarrer :

- sortir ;
- sortir de prison ;
- s'en aller, déguerpir ;
- se diriger vers, aller à.

Le verbe décarrer est dérivé de carre.

décartellisation, décartelliser

une **décartellisation** : une dissolution légale d'un cartel, d'une entente entre entreprises.

décartelliser : démanteler un cartel ou des cartels.

une **cartellisation** : un groupement d'une même branche de l'économie en cartel.

Le nom (un) cartel (2) est emprunté à l'allemand *Kartell* lui-même emprunté au moyen français cartel au sens de « défi pour un combat singulier ».

décasage

un **décasage** : à Mayotte, une expulsion par la force, visant principalement la population étrangère.

décasperme

elle, il est **décasperme** : renferme dix semences.

Le mot décasperme est composé de déca- tiré du grec δ ε ́ κ α « dix » et de -sperme du grec σ π ε ́ ρ μ α « semence ».

décasqué, décasquer

elle est décasquée, il est **décasqué** : est démuni(e) de son casque.

décasquer : ôter le casque, ôter le couvre-chef de la tête de quelqu'un.

Le verbe décasquer est dérivé de casque.

décastère

un **décastère** (de bois de chauffage) : dix stères.

Le nom (un) décaampère est composé de déca- tiré du grec δ ε ́ κ α « dix » et de stère.

décastyle

un (temple, édifice) **décastyle** : dont la façade est ornée de dix colonnes.

Le mot décastyle est emprunté au latin *decastylos*, transcription du grec δ ε κ α ́ σ τ υ λ ο ς.

décasyllabe, décasyllabique

un (vers) **décasyllabe** : composé de dix syllabes.

un rythme décasyllabe

elle, il est **décasyllabique** : est décasyllabe.

Le mot décasyllabe est emprunté au bas latin *decasyllabus*, en grec δ ε κ α σ υ ́ λ λ α β ο ς « de dix syllabes ».

décathlon, décathlonien

un **décathlon** : un ensemble de dix épreuves athlétiques (courses, sauts, lancers, etc.) disputées successivement par les mêmes athlètes et donnant lieu à un seul classement.

une décathlonienne,un **décathlonien** : une, un athlète spécialiste du décathlon.

Le nom (un) décathlon est composé de déca- tiré du grec δ ε ́ κ α « dix » que le modèle de pentathlon.

décatholiciser

décatholiciser quelqu'un, décatholiser un peuple :

- le détourner de la religion catholique ;
- lui faire perdre la qualité de catholique.

se décatholiciser : se détourner de la religion catholique.

Le verbe décatholiciser est dérivé de catholiciser.

décati, décatir, décatissage, décatissement , décatisseur, décatissure

A. une étoffe décatie, un drap **décati** : dont on a enlevé le cati.

un habit décati : qui est terni par l'usage.

décatir une étoffe, décatir un drap : lui enlever le cati.

je décatis, tu décatis, il décatit, nous décatissons, vous décatissez, ils décatissent ;
je décatissais ; je décatis ; je décatirai ; je décatirais ;
j'ai décati ; j'avais décati ; j'eus décati ; j'aurai décati ; j'aurais décati ;
que je décatisse, que tu décatisses, qu'il décatisse, que nous décatissions, que vous décatissiez, qu'ils décatissent ;
que je décatisse, qu'il décatît, que nous décatissions ; que j'aie décati ; que j'eusse décati ;
décatis, décatissons, décatissez ; aie décati, ayons décati, ayez décati ;
(en) décatissant.

Voici les draps qu'elles ont décatis. Elles les ont décatis.
Elles se sont décati les draps. Elles ont décati les draps pour elles-mêmes.

un (instrument) **décatisseur** : qui permet d'effectuer le décatissage des étoffes.

un **décatissage** : l'action d'enlever le cati d'une étoffe ; le résultat de cette action.

une décatisseuse, un **décatisseur** : une ouvrière, un ouvrier chargé(e) de décatir les étoffes.

B. elle est décatie, il est **décati** :

- a perdu la fraicheur, la vigueur de la jeunesse ;
- accuse son âge, est usé(e) par l'âge ;
- est sans fortune.

décatir quelqu'un : lui faire perdre sa fraicheur, son éclat, etc..

se décatir :

- s'enlaidir, en particulier avec l'âge ;
- se faner ;
- vieillir, en accusant son âge.

je me décatis, tu te décatis, il se décatit, nous nous décatissons, vous vous décatissez, ils se décatissent ;
je me décatissais ; je me décatis ; je me décatirai ; je me décatirais ;
je me suis décati(e) ; je m'étais décati(e) ; je me fus décati(e) ; je me serai décati(e) ; je me serais décati(e) ;
que je me décatisse, que tu te décatisses, qu'il se décatisse, que nous nous décatissions, que vous vous décatissiez, qu'ils se décatissent ;
que je me décatisse, qu'il se décatît, que nous nous décatissions ; que je me sois décati(e) ; que je me fusse décati(e) ;
décatis-toi, décatissons-nous, décatissez-vous ; sois décati(e), soyons décaties, soyons décatis, soyez décati(e)(es)(s) ;
(en) se décatissant.

un **décatissage** : l'action de tomber dans la misère, en décadence.

un **décatissement** : un état de déchéance, une décrépitude.

une **décatissure** : ce qui est décati.

Le verbe décatir est dérivé de catir (= donner du lustre et du corps à une étoffe en la soumettant à l'action d'une presse ; appliquer, à l'aide d'un cotissoir, de l'or sur les filets d'une pièce à dorer) qui vient du latin vulgaire *coactire*, de *cogere* « rassembler », « condenser », d'où « serrer, presser » et l'ancien français *se catir* « se serrer, se tapir, se cacher ».

décatome

les (insectes) **décatomes** : le genre d'insectes coléoptères qui a le corps composé de dix parties.

Le nom (un) décatome est composé de déca- tiré du grec δ έ κ α « dix » et -tome du grec τ ο μ η.

décauser

décauser quelqu'un [Belgique] : le dénigrer.

Ce verbe est dérivé de causer, avec le préfixe dé-.

decauville

un **decauville** : un chemin de fer à voie étroite.

décavaillonnage, décavaillonner, décavaillonneuse

un **décavaillonnage** : l'action de décavaillonner ; le résultat de cette action.

décavaillonner : enlever, à la bêche ou à la décavaillonneuse, les cavaillons, c'est-à-dire la terre laissée par le labour au pied des ceps de vigne, ou des arbres fruitiers.

une **décavaillonneuse** : une petite charrue munie d'un age coudé vers la droite qui permet de labourer le cavaillon sans érafler le cep.

décavé, décaver

1. un visage **décavé** : amaigri, épuisé, décharné.

des yeux décavés ou cavés

se décaver : devenir maigre, décharné.

Le verbe se décaver (= devenir maigre, décharné) est dérivé de cave (1) « creux ».

2. un **décavé** : un joueur qui a perdu l'argent mis en jeu

le joueur est **décavé** : est ruiné.

décaver son adversaire : remporter tout l'argent misé.

se décaver : perdre sa cave, sa mise.

Le verbe décaver est dérivé de cave, un terme de jeu.

decca

le **decca** : un système de radionavigation.

décéder

décéder : mourir.

je décède, tu décèdes, il décède, nous décédons, vous décédez, ils décèdent ;
je décédais ; je décédai ; je décèderai ou décéderai ; je décèderais ou décéderais ;
j'ai décédé ; j'avais décédé ; j'eus décédé ; j'aurai décédé ; j'aurais décédé ;
que je décède, que tu décèdes, qu'il décède, que nous décédions, que vous décédiez, qu'ils décèdent ;
que je décédasse, qu'il décédât, que nous décédassions ; que j'aie décédé ; que j'eusse décédé ;
décède, décédons, décédez ; aie décédé, ayons décédé, ayez décédé ;
(en) décédant.

Le verbe décéder signifie « cesser de vivre », mais uniquement lorsqu'on parle de personnes. Ce verbe appartient surtout à la langue administrative et à la langue juridique. On l'emploie aussi parfois par euphémisme, pour éviter mourir. Il semble que décéder soit surtout employé pour parler d'une mort naturelle, et non pour faire référence à une mort accidentelle ou à une mort violente.
Le verbe mourir signifie lui aussi « cesser de vivre », mais il peut s'appliquer aux personnes, aux animaux et aux végétaux. Lorsqu'on parle de personnes, mourir convient dans tous les contextes.
On peut également utiliser mourir pour parler de choses ou de concepts qui disparaissent ou qui s'affaiblissent. Il a aussi le sens de « ressentir intensément » lorsqu'il est question d'émotions ou de sensations. Enfin, à la forme pronominale, il signifie « être sur le point de mourir ».
Les noms décès et mort ne sont pas, eux non plus, interchangeables dans tous les contextes. Décès ne s'applique qu'aux personnes ; on l'emploie dans la langue administrative et dans la langue juridique, ou encore par euphémisme. Le nom mort, lui, peut s'appliquer aux personnes, aux animaux et aux végétaux.
En savoir plus : Office québécois de la langue française.

Le verbe décéder est emprunté au latin classique [*de vita*] *decedere* « mourir ».

Le nom (un) décès est emprunté au latin classique *decessus* « départ; décès ».

décelable, décèlement, déceler

elle, il est **décelable** : est repérable.

elle, il est **indécelable** : ne peut pas être décelé(e), perçu(e).

un **décèlement** :

- une découverte d'un indice ;
- une mise en évidence.

déceler : découvrir, indiquer.

je décèle, tu décèles, il décèle, nous décelons, vous décelez, ils décèlent ;
je décelais ; je décelai ; je décèlerai ; je décèlerais ;
j'ai décelé ; j'avais décelé ; j'eus décelé ; j'aurai décelé ; j'aurais décelé ;
que je décèle, que tu décèles, qu'il décèle, que nous décelions, que vous deceliez, qu'ils décèlent ;
que je décelasse, qu'il décelât, que nous décelassions ; que j'aie décelé ; que j'eusse décelé ;
décèle, décelons, décelez ; aie décelé, ayons décelé, ayez décelé ;
(en) décelant.

Le verbe déceler est dérivé de céler ou celer qui vient du latin classique *celare*.

décélérateur, décélération, décéléré, décélérer

un **décélérateur aérodynamique** : [spatiologie / mécanique du vol] un dispositif destiné à ralentir un engin aérospatial par freinage atmosphérique. En anglais : *aerodynamic decelerator*. Voir aussi : ballon-parachute, freinage atmosphérique. Journal officiel de la République française du 31/12/2005.

une **décélération** :

- une réduction d'une vitesse ;
- une néoténie, la persistance d'une morphologie juvénile pour un insecte ayant la taille d'un adulte.

un mouvement **décéléré** : dont la vitesse diminue.

décélérer : ralentir.

je décélère, tu décélères, il décélère, nous décélérons, vous décélérez, ils décélèrent ;
je décélérais ; je décélérai ; je décélèrerai ou décélérerai ; je décélèrerais ou décélérerais ;
j'ai décéléré ; j'avais décéléré ; j'eus décéléré ; j'aurai décéléré ; j'aurais décéléré ;
que je décélère, que tu décélères, qu'il décélère, que nous décélérions, que vous décélériez, qu'ils décélèrent ;
que je décélérasse, qu'il décélérât, que nous décélérassions ; que j'aie décéléré ; que j'eusse décéléré ;
décélère, décélérons, décélérez ; aie décéléré, ayons décéléré, ayez décéléré ;
(en) décélérant.

Le verbe décélérer est formé par opposition avec accélérer.

décembraillard, décembre, décembriseur, décembriste

A. (un) **décembre** :

- le douzième et dernier mois de l'année ;
- le dixième mois dans le calendrier romain.

la mi-décembre : vers le milieu du mois de décembre.

Le nom (un) décembre est emprunté au latin classique *december*, dérivé de *decem* « dix ».

B. un **décembriseur** :

- un membre de la Société du Dix décembre, fondée par des amis du Prince Louis-Napoléon Bonaparte pour le soutenir dans sa politique ;
- un auteur ou un partisan du coup d'État du 2 décembre 1851.

Le nom (un) **décembraillard** a été composé avec haplologie de décembre et de braillard, les membres de cette société ayant pour tâche d'acclamer le président sur son passage.

C. une, un **décabriste** ou **décembriste** : une, un membre d'une conspiration contre le tsar Nicolas 1er.

Le nom (un) décembriste est dérivé de décembre. Le nom (un) décabriste est dérivé de la forme *dekabr-* empruntée au russe *dekabr* « décembre ».

décemment

décemment :

- d'une manière décente, conforme aux convenances et à la bienséance ;
- d'une manière convenable, raisonnable.

indécemment :

- d'une manière contraire aux règles de la bienséance ;
- d'une manière contraire à la morale, aux bonnes mœurs ;
- d'une manière démesurée, excessive, insolente.

décempède

un animal **décempède** : qui a dix pattes.

décemvir, décemviral, décemvirat

A. dans l'Antiquité romaine :

un **décemvir** :

- un membre d'un collège de dix personnes ;
- un des dix magistrats chargés de rédiger le premier code de lois de la République ;
- un magistrat secondant le préteur.

une autorité décemvirale, un collège **décemviral** : relative ou relatif aux décemvirs.
elles sont décemvirales, ils sont décemviraux

un **décemvirat** :

- la charge de décemvir ;
- la période pendant laquelle les décemvirs chargés de rédiger le premier code de lois de la République étaient en charge.

B. un **décemvir** : un membre du Comité de Salut Public.

un **décemvirat** : un ensemble de personnes exerçant un pouvoir dictatorial.

Le nom (un) décemvir est emprunté au latin classique *decemviri*.

Le mot décemviral est emprunté au latin classique *decemviralis*.

Le nom (un) décemvirat est emprunté au latin classique *decemviratus*.

décence

une **décence** : un respect des convenances, des habitudes, une discrétion.

Le nom (une) décence est emprunté au latin classique *decentia* de même sens formé sur le participe présent *decens, decentis* de *decere* « convenir ».

Le nom (une) indécence (= ce qui est indécent, choquant, contraire aux règles de la bienséance, de la morale, aux bonnes mœurs) est emprunté au latin *indecens* « qui n'est pas convenable ».

décennaire, décennal, décennie

elle, il est **décennaire** :

- est décimal(e), procède par dix ;
- est décennal(e), a une durée de dix ans, est renouvelé(e) tous les dix ans.

Le mot décennaire est emprunté au bas latin *decenarius* « de dix ».

elle est décennale, il est **décennal** :

- dure dix ans ;
- a lieu tous les dix ans.

elles sont décennales, ils sont décennaux

une **décennie** : une période de dix ans, une décade.

On lit dans notre Dictionnaire que le postmodernisme est un courant architectural né aux États-Unis dans les années 1960 et que le rap est un genre musical populaire né à la fin des années 1970 dans les communautés noires des grandes villes de ce même pays. On y lit aussi que l'irrédentisme est un mouvement politique apparu en Italie dans les années 1880, tandis que le nouveau roman voyait le jour en France dans les années 1950. Cette façon de situer un évènement dans une décennie particulière en disant « les années » suivi d'une date arrondie à la dizaine, est implantée dans notre langue depuis longtemps. Aussi n'est-il pas nécessaire de remplacer ces formes par un équivalent anglais comme *seventies* ou *eighties*… Rappelons enfin, que l'on peut écrire la décennie en toutes lettres, lorsqu'il n'y pas d'ambiguïté sur le siècle : le cinéma des années soixante, la crise des années trente… Académie française.

Le mot décade a été formé à partir des formes latines *decas* et *-adis*, elles-mêmes empruntées au grec *dekas* et *-ados*. Étymologiquement, il signifie donc « groupe de dix, dizaine ». D'abord passé en français au XIVe siècle dans le sens de « partie d'un ouvrage composé de dix chapitres ou dix livres », il a pris ensuite la signification de « période de dix jours » lors de l'adoption du calendrier républicain en 1793. Ce dernier fut aboli en 1806. Vers 1850, on constate que le mot est souvent utilisé dans le sens de « période de dix ans », probablement sous l'influence de l'anglais, où *decade*, ayant conservé les deux possibilités de la valeur étymologique, signifie à la fois « période de dix jours » et « période de dix ans ». Cet usage, observé chez bon nombre d'écrivains du XIXe siècle et – malgré la création du mot décennie en 1890 – du XXe siècle, est attesté dans certains ouvrages. Il est cependant critiqué et souvent considéré comme un anglicisme. La plupart des grammairiens recommandent de n'utiliser, par souci de clarté, que le terme décennie pour désigner une période de dix ans.
En savoir plus : Office québécois de la langue française ; Académie française ; Parler français ; Dictionnaire des difficultés de la langue française.

Le mot décennal est emprunté au bas latin *decennalis* « relatif à une période de dix ans », *decennalia* « fêtes décennales ».

décent

elle est décente, il est **décent** : est conforme aux usages, aux habitudes, approprié(e) aux circonstances.

Le mot décent est emprunté au latin classique *decens* de même sens, participe présent de *decere* « convenir ».

Le mot indécent (= qui est contraire aux convenances, à la pudeur, à la morale, aux bonnes mœurs ; ne respecte pas les règles de la bienséance ; qui choque par sa démesure) est emprunté au latin *indecens* « qui n'est pas convenable ».

décentrage, décentration

un **décentrage** :

- l'action de décentrer ; le résultat de cette action ;
- l'action de décentrer un instrument d'optique ;
- le fait d'être décentré.

une **décentration** :

- l'action de (se) décentrer ; le résultat de cette action ;
- la possibilité d'adopter d'autres points de vue que le sien ;
- le fait de s'éloigner de son moi considéré comme unique centre d'intérêt.

décentralisateur, décentralisation, décentralisé, décentraliser

elle est décentralisatrice, il est **décentralisateur** : est partisane ou partisan de la décentralisation.

une **décentralisation** :

- une dissociation d'éléments réunis en un même centre ;
- un transfert de pouvoir de décision et de gestion à des collectivités territoriales.

La France est un pays de forte tradition centralisatrice. Aussi, après l'échec du référendum de 1969 sur la régionalisation, la décentralisation administrative entreprise par les lois Defferre de 1982 - 1983 ("Acte I de la décentralisation"), apparaissait-elle en rupture, tout en s'inscrivant dans un processus de plus longue durée. En savoir plus : Géoconfluences.

une économie décentralisée, un pouvoir **décentralisé** : dont les éléments qui étaient réunis en un même centre ont été dissociés.

décentraliser :

- dissocier des éléments réunis en un même centre ;
- rendre des collectivités ou des organismes plus autonomes par rapport à un pouvoir central ;
- déplacer des services ou une entreprise en province.

Le verbe décentraliser est dérivé de centraliser.

décentré, décentrement, décentrer

elle est décentrée, il est **décentré** :

- a changé de centre ;
- a perdu son centre.

un système optique décentré

un **décentrement** :

- l'action de (se) décentrer ; le résultat de cette action ;
- un défaut d'alignement des centres des lentilles d'un appareil d'optique.

décentrer :

- rendre irrégulier en déplaçant le centre ;
- déplacer le centre ;
- déplacer le centre de gravité d'une pièce à usiner ;
- la faire tourner autour d'un point autre que le centre de gravité ;
- opérer le décentrement optique ;
- éloigner de soi le centre d'intérêt de quelque chose.

se décentrer :

- accorder son intérêt à autre chose que soi ;
- changer de centre, perdre son centre.

Le verbe décentrer est dérivé de centrer.

décepteur, déceptif, déception, déceptivité

elle est déceptrice, il est **décepteur** : déçoit, trompe.

un décepteur : dans un récit populaire ou mythique, un personnage qui trompe.

un animal décepteur (par exemple le carcajou)

elle est déceptive, il est **déceptif** : est propre à décevoir.

Déceptif, néologisme tiré de l’anglais *deceptive*, est un faux ami et c’est à tort qu’on lui donne le sens de « décevant ». L’anglais *deceptive* signifie en effet « trompeur ». Cet adjectif est dérivé de *deception*, lui-même emprunté de l’ancien français *deception*, « tromperie ». Dans les textes médiévaux, on rencontrait certes l’adjectif *deceptif* et ses dérivés, fréquemment associés à des termes comme *faux, traistre, pervers, cauteleux, tricheur*, etc., mais ce mot est sorti de notre langue depuis plus de cinq siècles.
On se rappellera qu’aujourd’hui déception signifie « désappointement » et non « tromperie », et que le français a à sa disposition des termes comme décevant ou trompeur qui permettent d’éviter tout malentendu. En savoir plus : Académie française.

une **déception** :

- l'action d'être déçu ;
- un chagrin, une tristesse, une vexation que l'on éprouve quand on s'est laissé prendre au mirage de l'illusion, quand une espérance ne se réalise pas ;
- ce qui ne correspond pas à son attente, à ses espoirs ;
- un sentiment de frustration ;

- [défense] l'ensemble des mesures visant à tromper l'adversaire et à le faire réagir de façon préjudiciable à ses propres intérêts. En anglais : *deception ; military deception ; MD*. Journal officiel de la République française du 05/12/2013.

une **déceptivité** : un caractère trompeur, mensonger. [Suisse]

La déceptivité d'une marque est le caractère qu'elle présente lorsqu'elle est jugée de nature à induire le public en erreur sur la qualité, l'origine ou sur la nature du produit. Elle s'apprécie au regard du droit de la propriété industrielle. Dictionnaire du droit privé, par Serge Braudo.

Le mot décepteur est emprunté au latin *deceptor, deceptoris*, dérivé du radical du supin de *decipere* (voir l'étymologie de décevoir).

Le mot déceptif est emprunté au latin *deceptivus, deceptiva, deceptivum*, dérivé du radical du supin de *decipere*.

Le nom (une) déception est emprunté au bas latin *deceptio* « action de tromper, d'être trompé ».

décercler

décercler : enlever les cercles d'un tonneau ou d'une cuve.

décercler le cœur : épancher ses sentiments.

Le verbe décercler est dérivé de cercler.

décérébélé

elle est décérébélée, il est **décérébélé** : est privé(e) de cervelet.

décérébration, décérébré, décérébrer

une **décérébration** :

- l'action de décérébrer ; le résultat de cette action ;
- l'interruption des messages nerveux entre le cerveau et le reste de l'encéphale.

elle est décérébrée, il est **décérébré** :

- a subi une décérébration ;
- est due ou dû à la décérébration.

décérébrer :

- procéder à l'ablation du cerveau ;
- pratiquer la section du système nerveux central d'un animal au niveau du mésencéphale ;
- empêcher le fonctionnement du cerveau ;
- priver d'intelligence.

je décérèbre, tu décérèbres, il décérèbre, nous décérébrons, vous décérébrez, ils décérèbrent ;
je décérébrais ; je décérébrai ; je décérèbrerai ou décérébrerai ; je décérèbrerais ou décérébrerais ;
j'ai décérébré ; j'avais décérébré ; j'eus décérébré ; j'aurai décérébré ; j'aurais décérébré ;
que je décérèbre, que tu décérèbres, qu'il décérèbre, que nous décérébrions, que vous décérébriez, qu'ils décérèbrent ;
que je décérébrasse, qu'il décérébrât, que nous décérébrassions ; que j'aie décérébré ; que j'eusse décérébré ;
décérèbre, décérébrons, décérébrez ; aie décérébré, ayons décérébré, ayez décérébré ;
(en) décérébrant.

Le verbe décérébrer est dérivé du latin archaïque *cerebrum* « cerveau ».

décernement, décerner

A. **décerner** un mandat, décerner un visa :

- ordonner par un acte juridique ;
- signer un ordre destiné à être exécuté sur la personne ou sur les biens d'un individu déterminé et le remettre aux agents chargés de son exécution.

B. un **décernement** : l'action de décerner.

décerner quelque chose à quelqu'un :

- le lui attribuer solennellement ;
- le lui donner, le lui distribuer.

Le verbe décerner vient du latin classique *decernere* « décider, décréter ».

décervelage, décervelé, décerveler, décerveleur

un **décervelage** : l'action de décerveler ; le résultat de cette action.

elle est décervelée, il est **décervelé** : a perdu toute faculté de raisonner.

décerveler :

- arracher sa cervelle à quelqu'un ;
- priver quelqu'un de ses facultés intellectuelles.

je décervèle ou décervelle, tu décervèles ou décervelles, il décervèle ou décervelle, nous décervelons, vous décervelez, ils décervèlent ou décervellent ;
je décervelais ; je décervelai ; je décervèlerai ou décervellerai ; je décervèlerais ou décervellerais ;
j'ai décervelé ; j'avais décervelé ; j'eus décervelé ; j'aurai décervelé ; j'aurais décervelé ;
que je décervèle ou décervelle, que tu décervèles ou décervelles, qu'il décervèle ou décervelle, que nous décervelions, que vous décerveliez, qu'ils décervèlent ou décervellent ;
que je décervelasse, qu'il décervelât, que nous décervelassions ; que j'aie décervelé ; que j'eusse décervelé ;
décervèle ou décervelle, décervelons, décervelez ; aie décervelé, ayons décervelé, ayez décervelé ;
(en) décervelant.

se décerveler : se priver de ses cerveaux, des personnes de haute qualité.

je me décervèle ou me décervelle, tu te décervèles ou te décervelles, il se décervèle ou se décervelle, nous nous décervelons, vous vous décervelez, ils se décervèlent ou se décervellent ;
je me décervelais ; je me décervelai ; je me décervèlerai ou me décervellerai ; je me décervèlerais ou me décervellerais ;
je me suis décervelé(e) ; je m'étais décervelé(e) ; je me fus décervelé(e) ; je me serai décervelé(e) ; je me serais décervelé(e) ;
que je me décervèle ou me décervelle, que tu te décervèles ou te décervelles, qu'il se décervèle ou se décervelle, que nous nous décervelions, que vous vous décerveliez, qu'ils se décervèlent ou se décervellent ;
que je me décervelasse, qu'il se décervelât, que nous nous décervelassions ; que je me sois décervelé(e) ; que je me fusse décervelé(e) ;
décervèle-toi ou décervelle-toi, décervelons-nous, décervelez-vous ; sois décervelé(e), soyons décervelées, soyons décervelés, soyez décervelée(s), soyez décervelé(s) ;
(en) se décervelant.

une décerveleuse, un **décerveleur** : celle, celui qui décervèle.

Le verbe décerveler est dérivé de cervelle.

décès

un **décès** : la mort d'une personne.

Le nom (un) décès est emprunté au latin classique *decessus* « départ; décès ».

décesser

ne pas **décesser** : ne pas cesser de, ne pas s'arrêter de.

décevant, décevoir

elle est décevante, il est **décevant** :

- abuse, trompe l'attente de quelqu'un ;
- cause une déception, une désillusion, une insatisfaction.

décevoir :

- tromper, séduire par une apparence qui promet plus qu'elle ne donne ;
- causer à quelqu'un une déconvenue, un désappointement en ne répondant pas à son attente, à ses espoirs, ou à ses illusions.

je déçois, tu déçois, il déçoit, nous décevons, vous décevez, ils déçoivent ;
je décevais ; je déçus ; je décevrai ; je décevrais ;
j'ai déçu ; j'avais déçu ; j'eus déçu ; j'aurai déçu ; j'aurais déçu ;
que je déçoive, que tu déçoives, qu'il déçoive, que nous décevions, que vous déceviez, qu'ils déçoivent ;
que je déçusse, qu'il déçût, que nous déçussions ; que j'aie déçu ; que j'eusse déçu ;
déçois, décevons, décevez ; aie déçu, ayons déçu, ayez déçu ;
(en) décevant.

une espérance déçue, un sentiment **déçu** : qui ne s'est pas réalisé(e), qui n'a pas été suivi(e) d'effet contrairement à l'attente.

une attente déçue : non suivie d'effet.

elle est déçue, il est déçu :

- n'a pas été satisfaite ou satisfait ;
- est désappointé(e).

un air déçu : l'air d'une personne déçue.

une déçue : celle qui est insatisfaite, dépitée.
un **déçu** : celui qui est insatisfait, dépité.

Le verbe décevoir vient du latin vulgaire *dēcipēre*, en latin classique *dēcipĕre* « attraper; tromper ; causer une déconvenue ».

déchainé, déchaîné, déchainement, déchaînement, déchainer, déchaîner

Les rectifications orthographiques de 1990 recommandent d'écrire sans accent circonflexe : **déchaîné, déchaînement, déchaîner, désenchaîner, chaîne** et ses autres dérivés.

1. elle est déchainée, il est **déchainé** :

- est délivré(e) de sa chaine, est désenchainé(e) ;
- est libéré(e) de tout état de servitude.

un **déchainement** (1) : l'acte par lequel on rend à quelqu'un sa liberté en lui ôtant ses chaînes.

déchainer (1) une personne ou un animal : lui retirer les chaines, le désenchainer.

désenchainer : retirer les chaines.

2. elle est déchainée, il est **déchainé** :

- donne libre cours à sa fureur, à son emportement ;
- se manifeste avec violence, après avoir été longtemps contenu.

un **déchainement** (2) :

- un emportement violent, une libération de forces longtemps contenues ;
- un état d'excitation ou d'agitation extrême ;
- une manifestation violente d'une force naturelle, d'un sentiment individuel ou collectif.

déchainer (2) :

- libérer ses forces combattives d'une personne, l'exciter, l'irriter ;
- donner libre cours à une force latente ou à un sentiment contenu, d'ordre individuel ou collectif ;
- libérer brusquement et avec violence une force naturelle.

se déchainer :

- se mettre dans un état d'agitation immodérée, s'emporter avec violence souvent après une longue retenue ;
- se manifester dans toute sa violence.

Le verbe déchainer, déchaîner, est dérivé de chaine, chaîne.

déchaler

déchaler :

- pour la mer, se retirer lors de la marée descendante, en laissant à découvert une plage, un banc ;
- pour la partie émergée de la carène d'un navire échoué, être à découvert, hors de l'eau.

il déchale, ils déchalent ; il déchalait ; il déchala ; il déchalera ; il déchalerait ; il a déchalé ; il avait déchalé ; il eut déchalé ; il aura déchalé ; il aurait déchalé ; qu'il déchale ; qu'il déchalât ; qu'il ait déchalé ; qu'il eût déchalé ; (en) déchalant.

Ce verbe est dérivé de la variante *chaler* de caler (1), avec le préfixe dé-.

déchant

un **déchant** :

- en musique ancienne,
- un contrepoint primitif à deux parties, un contre-chant ; des improvisations ajoutées au plain-chant par les chantres ou les fidèles.

Le nom (un) déchant est dérivé de chant.

déchanter

déchanter :

- changer de ton, d'avis, de sentiment ;
- perdre ses illusions.

Le verbe déchanter est dérivé de chanter.

déchaperonné, déchaperonner

une mur **déchaperonné**

déchaperonner un oiseau de proie : le débarrasser du chaperon dont on lui avait couvert les yeux.

déchaperonner un mur : le dégarnir de son chaperon.

Le verbe déchaperonner est dérivé de chaperonner.

décharge, déchargé, déchargement, déchargeoir, décharger, déchargeur

une **décharge** :

- l'action de décharger des marchandises qui ont été transportées ;
- l'action de décharger le véhicule, le navire, l'animal qui a effectué le transport.

une décharge (publique) : un lieu public où l'on déverse débris et déchets divers.

une décharge :

- l'action d'enlever un poids qui surcharge ; le résultat de cette action ;
- une ouverture qui donne issue aux eaux d'un étang, d'une fontaine, etc.

une décharge :

- l'action de justifier un accusé des charges qui pèsent sur lui ; le résultat de cette action.

à la décharge de quelqu'un : pour l'excuser.

une décharge : un allègement ou une suppression d'une condition ou obligation onéreuse.

une décharge : un tir simultané de plusieurs armes à feu ou de jet ; l'ensemble des projectiles tirés par une arme à feu.

une décharge :

- l'action de diminuer ou d'annuler la charge électrique d'un corps électrisé ; le résultat de cette action ;
- le passage d'une charge électrique d'un corps dans un autre ;

- en psychologie, une libération émotionnelle, affective ou nerveuse chez un sujet.

elle est déchargée, il est **déchargé** :

- a été débarrassé(e) de sa charge ;
- est privé(e) de sa charge.

un **déchargement** :

- l'action de décharger un véhicule, un navire, un animal qui a effectué un transport ;
- l'action de décharger les marchandises qui ont été transportées ; le résultat de cette action ;
- l'action d'enlever la charge d'une arme à feu.

un **déchargeoir** :

- un conduit par lequel s'écoule le trop-plein d'un réservoir d'un étang ;
- l'endroit qui reçoit le trop-plein ;
- une écluse composée de plusieurs vannes, qui tire de fond pour vider un bief, un étang, une pièce d'eau ;
- un cylindre de bois autour duquel le tisserand roule la toile à mesure qu'il la fait, en la levant de dessus la pièce du métier qu'on appelle poitrinière.

décharger :

- retirer ce qui a été transporté ; l'amener ;
- débarrasser d'un poids qui surcharge ;
- débarrasser du trop-plein ;
- innocenter ;
- soulager d'une condition ou d'une obligation onéreuse ;
- ôter la responsabilité, la mission ou le soin de ;
- enlever quelque chose d'un dispositif ; lui ôter ce qui est nécessaire ;
- vider le chargeur d'une arme à feu;
- diminuer sa charge électrique.

je décharge, tu décharges, il décharge, nous déchargeons, vous déchargez, ils déchargent ;
je déchargeais ; je déchargeai ; je déchargerai ; je déchargerais ;
j'ai déchargé ; j'avais déchargé ; j'eus déchargé ; j'aurai déchargé ; j'aurais déchargé ;
que je décharge, que tu décharges, qu'il décharge, que nous déchargions, que vous déchargiez, qu'ils déchargent ;
que je déchargeasse, qu'il déchargeât, que nous déchargeassions ; que j'aie déchargé ; que j'eusse déchargé ;
décharge, déchargeons, déchargez ; aie déchargé, ayons déchargé, ayez déchargé ;
(en) déchargeant.

se décharger : se déverser, s'écouler.

se décharger de : se libérer de la responsabilité ou du soin de quelque chose ou de faire quelque chose.

se décharger : diminuer sa charge électrique.

je me décharge, tu te décharges, il se décharge, nous nous déchargeons, vous vous déchargez, ils se déchargent ;
je me déchargeais ; je me déchargeai ; je me déchargerai ; je me déchargerais ;
je me suis déchargé(e) ; je m'étais déchargé(e) ; je me fus déchargé(e) ; je me serai déchargé(e) ; je me serais déchargé(e) ;
que je me décharge, que tu te décharges, qu'il se décharge, que nous nous déchargions, que vous vous déchargiez, qu'ils se déchargent ;
que je me déchargeasse, qu'il se déchargeât, que nous nous déchargeassions ; que je me sois déchargé(e) ; que je me fusse déchargé(e) ;
décharge-toi, déchargeons-nous, déchargez-vous ; sois déchargé(e), soyons déchargées, soyons déchargés, soyez déchargé(e)(es)(s) ;
(en) se déchargeant.

elles se sont déchargées, elles sont déchargées.
elles se sont déchargé les matériaux, elles ont déchargé les matériaux, elles se les sont déchargés.

une déchargeuse, un **déchargeur** : celle, celui qui décharge des véhicules, des marchandises.

un **déchargeur** : un système conçu pour annuler les effets perturbateurs causés par les courants de traction ou les lignes de transport de force aux circuits télégraphiques.

Le verbe décharger est dérivé de charger.

décharné, décharnement, décharner

elle est décharnée, il est **décharné** :

- est dépouillé(e) de la chair entourant les os ;
- est extrêmement amaigri(e) ;
- n'a plus que ses parties les plus solides, accusées dans leurs lignes essentielles ;
- est dépouillé(e) de ce qui recouvre ;
- n'est pas ou plus abrité(e) derrière des apparences trompeuses ;
- est sans développement suffisant, sans éléments superflus, sans ornements ;
- est pauvre ou trop pauvre, sèche ou sec ;
- a perdu son ampleur ;
- est amoindri(e), diminué(e) ;
- est détaché(e) de la chair, de la nature humaine, de la condition terrestre, du monde matériel ;
- est privé(e) de sensibilité, de vie, de consistance, est sans fondement réel.

un **décharnement** :

- l'état de ce qui est décharné ;
- un état d'extrême maigreur ;
- le fait d'être dépouillé des éléments les plus superflus ou les moins résistants, en accusant les lignes essentielles de son aspect extérieur.

décharner :

- dépouiller de la chair, de ce qui recouvre ;
- dépouiller d'ornements, d'éléments superflus ;
- ne pas donner d'ampleur ;
- rendre pauvre, sec ;
- détacher de la chair, du monde physique, de la nature humaine ;
- faire perdre la sensibilité.

se décharner :

- devenir extrêmement maigre ;
- faire perdre aux chairs leur aspect florissant.

Le verbe décharner est dérivé de *charn*, forme ancienne de chair.

déchassé, déchassement, déchasser

un **déchassé** : un pas de danse qu'on exécute vers la gauche, par opposition au chassé.

un **déchassement** :

- l'action de chasser une cheville :
- l'action de chasser quelqu'un.

déchasser :

- chasser, expulser quelqu'un ;
- chasser une cheville, la faire sortir de force ;
- faire un chassé, un pas de danse, à gauche, après en avoir fait un à droite.

Le verbe déchasser est dérivé de chasser.

déchaulage, déchaulant, déchauler

un **déchaulage** : une élimination de la chaux et des dépôts de savon calcaire des peaux avant le tannage.

une action déchaulante, un agent **déchaulant** : qui déchaule.

déchauler : débarrasser une peau de la chaux à l'action de laquelle elle a été soumise au cours du pelanage.

Le verbe déchauler est dérivé de chauler.

déchaumage, déchaumé, déchaumer, déchaumeur, déchaumeuse

un **déchaumage** : l'action d'enterrer le chaume d'un champ par un labour superficiel.

une église **déchaumée** : qui est dépouillée de son toit de chaume.

déchaumer : enterrer le chaume d'un champ par un labour superficiel.

une (charrue) **déchaumeuse** ou un **déchaumeur** : une charrue servant à enterrer le chaume d'un champ par un labour superficiel.

Le verbe déchaumer est dérivé de chaume.

déchaussage, déchaussé, déchaussement, déchausser, déchausseuse, déchaussoir

un **déchaussage** : le fait de dégager le pied d'un arbre, d'une plante et plus particulièrement d'un pied de vigne.

elle est déchaussée, il est **déchaussé** :

- a retiré ses chaussures ;
- dont le pied a été dégagé ;
- dont la racine n'est plus couverte par la gencive ;
- qui est à nu, dont les fondations sont dégradées.

des carmes déchaussées, des moines **déchaussés** ou **déchaux** : des religieuses, des religieux de la réforme de Sainte Thérèse, qui ne portent pas de bas et qui ont les pieds nus dans des sandales.

un **déchaussement** :

- l'action d'enlever des chaussures ;
- l'action de dénuder une chose à la base ; le résultat de cette action ;
- l'action de dégager le pied des arbres et des vignes ;
- une dénudation des racines des dents provoquée par le décollement des gencives.

déchausser :

- enlever à quelqu'un ses chaussures ;
- enlever tout ce qui tient la chaussure ou tout ce qui est tenu à la chaussure ;
- dégager la base.

se déchausser :

- retirer ses chaussures ;
- se dégrader par la base ;
- pour une dent, n'être pas maintenue par la gencive.

une **déchausseuse** : une charrue permettant de labourer autour des pieds de vigne.

un **déchaussoir** :

- un instrument qui sert à détacher les gencives d'autour les dents qu'on veut arracher ;
- un instrument servant à déchausser les arbres.

Le verbe déchausser est dérivé de chausser.

dèche

la **dèche** : un état de grande misère ou de grande gêne dû à un manque d'argent.

Le nom (une) dèche est probablement issu de déchet, déchoir.

déchéance

une **déchéance** :

- l'action de déchoir ;
- l'état de celui qui est déchu ;
- une décrépitude physique ou morale due à l'âge ou à la maladie ;
- l'action de faire déchoir ;
- l'état de celui qui est déchu ;
- une privation d'une fonction officielle, en particulier de celle de chef d'État ;
- une perte légale d'un droit pour n'avoir pas rempli les obligations y attenant ; une prescription libératoire d'une dette ;
- en théologie, la perte de l'état de grâce originelle.

une **déchéance du terme (de la créance)** : [finance] l'exigence anticipée d'une créance, quand, par exemple, le débiteur n'a pas respecté ses obligations contractuelles. En anglais : *event of default*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

Le nom (une) déchéance est dérivé de déchoir.

déchet

un déchet :

- une altération en volume, quantité ou qualité subie par une chose pendant sa fabrication, sa manipulation ou sa mise en vente ;
- ce qui tombe d'une matière que l'on travaille ;
- une épave humaine ;
- une partie d'une œuvre d'art de qualité inférieure ;
- un amoindrissement, une déchéance ; un préjudice.

des déchets :

- des immondices ;
- des substances éliminées par l'organisme lors de la nutrition.

Lexique des déchets : Wiktionnaire.

un **déchet à vie courte** : [nucléaire] un déchet radioactif contenant essentiellement des radionucléides dont la période radioactive est supérieure ou égale à 100 jours et inférieure ou égale à 31 ans. L'isotope 137 du césium, l'isotope 60 du cobalt et l'isotope 90 du strontium sont des exemples de radionucléides de période supérieure ou égale à 100 jours et inférieure ou égale à 31 ans. En anglais : *short-lived radioactive waste*. Voir aussi : déchet à vie longue, déchet à vie très courte, déchet radioactif, période d'un nucléide radioactif. Journal officiel de la République française du 03/06/2012.

un **déchet à vie longue** : [nucléaire] un déchet radioactif contenant, autrement qu'à l'état de traces, des radionucléides dont la période radioactive est supérieure à 31 ans. L'isotope 241 de l'américium, l'isotope 14 du carbone et l'isotope 129 de l'iode sont des exemples de radionucléides de période supérieure à 31 ans. En anglais : *long-lived radioactive waste*. Voir aussi : déchet à vie courte, déchet à vie très courte, déchet radioactif, période d'un nucléide radioactif. Journal officiel de la République française du 25/07/2012.

un **déchet à vie très courte** : [nucléaire] un déchet radioactif contenant essentiellement des radionucléides dont la période radioactive est inférieure à 100 jours. L'isotope 131 de l'iode, l'isotope 133 du xénon et l'isotope 169 de l'erbium sont des exemples de radionucléides de période inférieure à 100 jours. En anglais : *very-short-lived radioactive waste*. Voir aussi : déchet à vie courte, déchet à vie longue, déchet radioactif, période d'un nucléide radioactif. Journal officiel de la République française du 03/06/2012.

un **déchet biodégradable** : [environnement] En anglais : *biodegradable waste*. Voir aussi : biodégradable. Journal officiel de la République française du 12/04/2009.

un **déchet conventionnel** : [nucléaire] un déchet non radioactif provenant d'une installation nucléaire de base et qui, à ce titre, fait l'objet d'une gestion spécifique.
Voir aussi : déchet nucléaire, déchet ordinaire, installation nucléaire de base, zonage de déchets. Journal officiel de la République française du 22/02/2009.

un **déchet nucléaire** : un déchet radioactif ou déchet susceptible d'avoir été contaminé ou activé, provenant d'une installation nucléaire de base, et qui, à ce titre, est pris en charge par les filières d'élimination des déchets radioactifs. En anglais : *nuclear waste*. Voir aussi : déchet conventionnel, déchet ordinaire, déchet radioactif, installation nucléaire de base, zonage de déchets. Journal officiel de la République française du 22/02/2009.

un **déchet ordinaire** ou **déchet classique** : un déchet provenant d'un site nucléaire, pris en charge par les filières d'élimination soit des déchets ménagers ou assimilés, soit des déchets industriels. Voir aussi : déchet conventionnel, déchet nucléaire, déchet radioactif, zonage de déchets. Journal officiel de la République française du 22/02/2009.

un **déchet radioactif** : [nucléaire] un objet ou une matière contenant des substances radioactives, dont aucun usage ultérieur n'est envisagé et dont la radioactivité entraîne une gestion spécifique. En anglais : *radioactive waste*. Voir aussi : conditionnement de déchets radioactifs, déchet à vie courte, déchet à vie longue, déchet à vie très courte, déchet nucléaire, déchet ordinaire, entreposage de déchets radioactifs, gestion de déchets radioactifs. Journal officiel de la République française du 01/07/2011.

des **déchets interdits** : [environnement] En anglais : *no litter ; no littering*. Journal officiel de la République française du 13/07/2012.

Le nom (un) déchet vient de déchoir.

déchèterie, déchetterie

une **déchèterie** ou **déchetterie** : un centre de dépôt et de tri des déchets qui ne font pas partie des ordures ménagères.

En choisissant la forme déchèterie, l'Académie française a marqué sa préférence pour la forme la plus simple et la plus conforme à l'esprit de la langue. Force est de constater en effet que les termes féminins comportant le suffixe -erie et directement dérivés de substantifs en -et ne comptent qu'un seul t : c'est le cas de termes entrés dans l'usage depuis fort longtemps, comme bonneterie (XVe siècle), gobeleterie (XVIIIe siècle), mousqueterie (XVIIe siècle) ou parqueterie (XIXe siècle). Le mot billetterie, créé très récemment (1873), pour remplacer l'anglais *ticketting*, fait figure d'exception (la graphie billeterie, bien qu'elle ne soit enregistrée par aucun dictionnaire, est d'ailleurs assez largement usitée).
D'autre part, l'Académie a tenu à ce que déchèterie comporte un accent grave afin d'en indiquer clairement la prononciation, conformément à l'esprit des Rectifications de l'orthographe de 1990 car, à la différence de la plupart des termes cités ci-dessus où deux prononciations du e sont possibles (è ou eu), le terme déchèterie ne connaît que la prononciation è. Précisons également que le terme déchetterie était à l'origine un nom déposé et que le choix de la forme déchèterie permettait, au moment où elle est entrée dans le Dictionnaire, d'éviter que l'usage de ce terme puisse être limité.
Il faut néanmoins reconnaître que la forme déchetterie s'est très largement répandue dans l'usage : il est probable que l'Académie étudiera de nouveau le terme lors de la prochaine édition de son Dictionnaire et réfléchira à la possibilité de signaler les deux graphies. Académie française.

déchevelé, décheveler

elle est déchevelée, il est **déchevelé** : dont la chevelure est en désordre.

décheveler : mettre en désordre la chevelure de quelqu'un.

je déchevèle ou déchevelle, tu déchevèles ou déchevelles, il déchevèle ou déchevelle, nous déchevelons, vous déchevelez, ils déchevèlent ou déchevellent ;
je déchevelais ; je déchevelai ; je déchevèlerai ou déchevellerai ; je déchevèlerais ou déchevellerais ;
j'ai déchevelé ; j'avais déchevelé ; j'eus déchevelé ; j'aurai déchevelé ; j'aurais déchevelé ;
que je déchevèle ou déchevelle, que tu déchevèles ou déchevelles, qu'il déchevèle ou déchevelle, que nous déchevelions, que vous décheveliez, qu'ils déchevèlent ou déchevellent ;
que je déchevelasse, qu'il déchevelât, que nous déchevelassions ; que j'aie déchevelé ; que j'eusse déchevelé ;
déchevèle ou déchevelle, déchevelons, déchevelez ; aie déchevelé, ayons déchevelé, ayez déchevelé ;
(en) déchevelant.

Le verbe décheveler est dérivé de cheveu.

déchiffonner

déchiffonner :

- ôter l'apparence de chiffon, supprimer les faux plis d'un tissu, d'un vêtement ;
- aplatir du papier avec la main en effaçant les plis.

Le verbe déchiffonner est dérivé de chiffonner.

déchiffrable, déchiffrage, déchiffrement, déchiffrer, déchiffreur

elle, il est **déchiffrable** :

- peut être décodé(e), traduit(e) en clair ;
- peut être interprété(e) ; peut être lu(e).

elle, il est **indéchiffrable** : est impossible ou très difficile à déchiffrer, à décoder, à lire, à comprendre, à expliquer.

un **déchiffrage** ou **déchiffrement** :

- l'action de traduire en clair un texte chiffré ;
- un texte chiffré traduit en clair ;
- l'action d'interpréter des signes difficiles à comprendre, ou une écriture constituée de ces signes ;
- l'action de lire un texte écrit dans des caractères inconnus du profane ;

- l'action de lire et/ou de jouer une partition vue pour la première fois ;
- l'action de rendre clair une chose difficile à comprendre.

un **déchiffrement** : l'opération inverse d'un chiffrement réversible), en savoir plus : Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information.

déchiffrer :

- traduire en clair un texte chiffré ;
- interpréter des signes difficiles à comprendre, ou une écriture constituée de tels signes ;
- lire un texte écrit dans des caractères inconnus du profane ;
- lire et jouer une partition qu'on voit pour la première fois ;
- comprendre quelque chose d'obscur, de mystérieux ou de secret.

une déchiffreuse, un **déchiffreur** :

- une personne qui traduit en clair un texte chiffré ;
- une personne qui interprète des signes difficiles à comprendre, ou une écriture constituée de ces signes ;
- une personne qui lit un texte écrit dans des caractères inconnus du profane ;
- une personne qui lit et/ou joue une partition musicale vue pour la première fois ;
- une personne qui rend claire une chose difficile à comprendre.

Le verbe déchiffrer est dérivé de chiffre.

déchiquetage, déchiqueté, déchiqueter, déchiqueteur, un déchiqueteuse, déchiqueture

un **déchiquetage** : l'action de déchiqueter ; le résultat de cette action.

elle est déchiquetée, il est **déchiqueté** :

- est tailladé(e) ;
- est déchiré(e), en lambeaux, en loques ;
- est profondément, irrégulièrement découpé(e) ;
- est mise en pièces, brisée ; est mis en pièces, brisé.

déchiqueter :

- taillader ;
- faire des découpures ornementales ;
- faire des découpures nombreuses et irrégulières ;
- mettre en menus morceaux, mettre en pièces ;
- découper maladroitement.

je déchiquète ou déchiquette, tu déchiquètes ou déchiquettes, il déchiquète ou déchiquette, nous déchiquetons, vous déchiquetez, ils déchiquètent ou déchiquettent ;
je déchiquetais ; je déchiquetai ; je déchiquèterai ou déchiquetterai ; je déchiquèterais ou déchiquetterais ;
j'ai déchiqueté ; j'avais déchiqueté ; j'eus déchiqueté ; j'aurai déchiqueté ; j'aurais déchiqueté ;
que je déchiquète ou déchiquette, que tu déchiquètes ou déchiquettes, qu'il déchiquète ou déchiquette, que nous déchiquetions, que vous déchiquetiez, qu'ils déchiquètent ou déchiquettent ;
que je déchiquetasse, qu'il déchiquetât, que nous déchiquetassions ; que j'aie déchiqueté ; que j'eusse déchiqueté ;
déchiquète ou déchiquette, déchiquetons, déchiquetez ; aie déchiqueté, ayons déchiqueté, ayez déchiqueté ;
(en) déchiquetant.

une déchiqueteuse, un **déchiqueteur** : un appareil à déchiqueter, à fragmenter.

une **déchiqueture** : une découpure.

Le verbe déchiqueter est probablement issu par substitution de la forme fréquente des- à es-, de l'ancien français *eschiqueté* « orné de pièces de différentes teintes » (voir : échiqueté).

déchirant, déchiré, déchirement, déchirer, déchireur, déchirure

elle, il est **indéchirable** :

- ne peut pas être déchiré(e) ou rompu(e) ;
- ne peut pas se déchirer.

elle est déchirante, il est **déchirant** :

- déchire ;

- fait mal, suscite un malaise, indispose ;
- déchire l'âme, le cœur, en touchant vivement, en émouvant profondément.

un **déchirement** :

- l'action de déchirer ; le résultat de cette action ;
- une grande souffrance physique ou morale, affective ;
- une discorde, une division.

elle est déchirée, il est **déchiré** :

- est troué(e), coupé(e), découpé(e) ;
- souffre, éprouve un déchirement.

déchirer :

- mettre en pièces, en morceaux, en lambeaux, sans se servir d'un instrument tranchant ;
- détériorer, abimer [Belgique] ;
- blesser, écorcher, lacérer ;
- ouvrir ;
- causer une douleur physique plus ou moins vive ;
- causer une douleur morale, affective ;
- toucher le cœur, émouvoir profondément ;
- troubler par des disputes, des querelles, des divisions ;
- dire du mal de quelqu'un, le mettre en pièces.

se déchirer :

- s'arracher ;
- se blesser ;
- s'ouvrir ;
- se fendre ;
- s'opposer.

s'entredéchirer : se déchirer mutuellement, se faire du mal.

une déchireuse, un **déchireur** :

- celle, celui qui déchire, qui défait, qui détruit ;
- celle, celui qui achète ou démonte le bois de vieux bateaux ou des vieux wagons de chemin de fer ;
- une ouvrière, un ouvrier qui démolit les trains de flottage qui ont amené le bois.

une **déchirure** :

- un dommage causé par rupture, par blessure ;
- une grande douleur affective, morale ;
- une ouverture.

Le verbe déchirer est issu, avec substitution du préfixe dé- à es-, de l'ancien français *escirer* « déchirer », lui-même issu de l'ancien bas francique *skerian* « séparer, diviser » que l'on peut déduire de l'ancien haut allemand *biskerian* « *privare, frustrare, separare* ».

Le nom (un) épispadias (= une ouverture anormale de l'urètre) est formé d'épi- issu du grec ἐ π ί -, de la préposition ἐ π ί « sur, au-dessus de, vers »et -spadias du grec σ π ά ω « diviser, écarter ». Le nom (un) hypospadias désigne une malformation de l'urètre.

Le verbe esquinter (= mettre à mal, blesser ; fatiguer à l'excès ; abimer, détériorer) est emprunté au provençal *esquinta* « déchirer, fatiguer » (en ancien provençal *esquintar* « déchirer ») qui suppose le latin vulgaire *exquintare* proprement « mettre en cinq » (du latin *quintus* « cinquième », avec le préfixe *ex*-).

Le nom (une) palatoschizis (= une fissure congénitale de la voûte du palais pouvant être associée à un bec-de-lièvre) est formé de palato- tiré du latin *palatum* « palais » et de -schizis, du grec σ χ ί σ ι ς « fente, déchirure ».

déchlorurer

déchlorurer : éliminer le chlore ou les chlorures et, en particulier, le chlorure de sodium.

Le verbe déchlorurer est dérivé de chlorure (de sodium).

déchoir

déchoir :

- tomber dans un état inférieur à celui où l'on était, s'abaisser ;
- tomber en décrépitude avec l'âge ;
- en théologie, perdre l'état de grâce originelle ;
- se dégrader, se défraichir, s'altérer.

je déchois, tu déchois, il déchoit, nous déchoyons, vous déchoyez, ils déchoient ;
 ; je déchus ; je déchoirai ; je déchoirais ;
j'ai déchu ou je suis déchu(e) ; j'avais déchu ou j'étais déchu(e) ; j'eus déchu ou je fus déchu(e) ; j'aurai déchu ou je serai déchu(e) ; j'aurais déchu ou je serais déchu(e) ;
que je déchoie, que tu déchoies, qu'il déchoie, que nous déchoyions, que vous déchoyiez, qu'ils déchoient ;
que je déchusse, qu'il déchût, qu'ils déchûtent ; que j'aie déchu ou que je sois déchu(e) ; que j'eusse déchu ou que je fusse déchu(e) ;
déchois, déchoyons, déchoyez ; aie déchu, ayons déchu, ayez déchu ou sois déchu(e), soyons déchues, soyons déchus, soyez déchu(e)(es)(s).

Déchoir est un verbe défectif qui se rencontre surtout à l'infinitif et au participe passé (déchu).

Le verbe déchoir vient du bas latin *dēcadēre* « tomber » (en latin classique *dēcidĕre*), de *cadere* « tomber ».

déchoquage

un **déchoquage** : un traitement médical d'urgence.

voir : choc.

déchristianisateur, déchristianisation, déchristianiser

une déchristianisatrice, un **déchristianisateur** : une personne qui s'adonne à la déchristianisation.

une **déchristianisation** : un affaiblissement du christianisme.

déchristianiser : détourner du christianisme, faire perdre le caractère, la qualité de chrétien.

se déchristianiser :

- se détourner du christianisme, perdre le caractère de chrétien ;
- renoncer à la foi chrétienne, à la pratique de la religion chrétienne.

Le verbe déchristianiser est dérivé du radical savant christian- de chrétien.

déchronologie

une **déchronologie** : une absence d'ordre chronologique dans la présentation de faits, d'évènements, remplacée par un autre ordre (par exemple logique, psychologique).

déchu

elle est déchue, est **déchu** :

- est tombé(e) dans un état inférieur au précédent ;
- est décrépite ou décrépit par l'âge ;
- dont on a prononcé la déchéance ;
- a été privé(e) d'un privilège, d'une dignité ou d'un avantage ;
- en théologie, a perdu l'état de grâce originelle ;
- est tombé(e) en désuétude, est défraichi(e).

Le mot déchu vient du participe passé de déchoir.

déci-

déci- est tiré arbitrairement du latin *decimus* « dixième », pour l'opposer à déca- tiré du grec δ έ κ α « dix ».

déci- (d) : 10^{-1} = 0,1

déci

un **déci** : un décilitre. [Suisse]

déciare

un **déciare** : l'ancienne mesure de superficie qui vaut la dixième partie de l'are.

décibar

un **décibar** : l'ancienne mesure de pesanteur qui, dans le système décimal, est la dixième partie du bar.

décibel, décibélité

un **décibel** : une unité logarithmique d'intensité sonore.

des décibels : un bruit important.

une **décibélité** : une intensité en décibels.

un **bel** : une unité de mesure de l'intensité des sons.

Graham Bell : un physicien écossais.

décicade

un **décicade** : la mesure de capacité qui, dans le système décimal, est la dixième partie du cade.

Le nom (un) cade (= une mesure de capacité de 1 000 litres) est emprunté au latin *cadus* « récipient de terre dans lequel on conserve le vin », lui-même emprunté au grec κ ά δ ο ς « vase ou cruche pour les liquides ».

décidabilité, décidable, décidé, décidément, décider, décideur

une **décidabilité** : la propriété d'une théorie mathématique, d'un système décidable.

une indécidabilité

elle, il est **décidable** :

- est démontrable ou réfutable ;
- peut être l'objet d'une décision non contradictoire.

un énoncé **indécidable** : qui ne peut être ni démontré ni réfuté.

elle est décidée à, il est **décidé** à : est résolu(e) à, est déterminé(e) à.

elle est décidée, il est décidé :

- est rempli(e) d'assurance, n'hésite pas à prendre des décisions ;
- traduit une volonté de décision ;
- sur laquelle ou sur lequel on ne peut avoir de doute.

elle est indécise, il est **indécis** :

- n'arrive pas à se décider ;
- n'a pas encore pris une décision ;
- est irrésolue, hésitante ; est irrésolu, hésitant ;
- est floue, imprécise, indistincte ; est flou, imprécis, indistinct ;
- est difficile à apprécier, à définir ;
- n'a pas fait l'objet d'une décision ;
- dont l'issue est incertaine.

une indécise : celle qui est hésitante, irrésolue.
un **indécis** : celui qui est hésitant, irrésolu.

décidément :

- d'une manière bien décidée ;
- d'une manière décisive, évidente ;
- en définitive, tout bien considéré.

décider :

- juger un point contesté, opter pour une conclusion définitive qui tranche, après délibération, un litige ;
- prendre un parti, déterminer une issue, conduire quelque chose à un résultat définitif.

décider quelqu'un :

- l'amener à agir ;
- emporter son adhésion.

décider de :

- arbitrer, déterminer, juger ;
- orienter de manière définitive, déterminer, être la cause de ;
- arrêter son choix sur quelque chose, apporter une solution à quelque chose.

se décider :

- recevoir une solution, être tranché, prendre un tour définitif ;
- prendre un parti, une résolution.

se décider à : être résolu à.

une décideuse, un **décideur** :

- une personne physique ou morale, une administration, une organisation appelée par ses fonctions ou par son rôle à prendre des décisions, à orienter une décision au nom d'une collectivité ;
- une, un fonctionnaire qui prend des décisions en matière de choix d'ouvrages scolaires dans un établissement ou un groupe d'établissements.

Le verbe décider est emprunté au latin classique *decidere* (*de* + *caedere* « couper »), au sens propre « couper, retrancher » d'où « décider ». Voir aussi : décisif, décision (ci-dessous).

décidu, décidual, déciduale, décidualisation, déciduaté, décidue, déciduome, déciduose

elle est décidue, il est **décidu** :

- pour un organe végétal, une feuille, se détache et tombe après son développement complet ;
- pour une forêt, dont les arbres sont à feuilles caduques.

On a lu aussi décidente, décident.

elle est déciduale, il est **décidual** : peut tomber ; concerne la caduque.
elles sont déciduales, ils sont déciduaux

la (membrane) **déciduale** : qui est expulsée avec le placenta.

une cellule déciduale, une endométrite déciduale, un hématome décidual

une dent déciduale : chacune des dents appartenant à la première dentition.

une **décidualisation** : la transformation de la muqueuse utérine secondaire à l'implantation de l'œuf.

les **déciduatés** : les primates, les rongeurs, les carnivores, etc..

une **décidue** ou **caduque**, **déciduale** : la muqueuse de l'endomètre transformée après la nidation de l'œuf et les transformations histologiques qui l'accompagnent.

un **déciduome** : le tissu décidual induit artificiellement chez des animaux en pseudo-gestation, en l'absence d'embryon.

un déciduome bénin : une tumeur utérine bénigne formée de cellules déciduales provenant d'une rétention de fragments placentaires.

un déciduome malin : une tumeur maligne du placenta par dégénérescence maligne d'une môle hydatiforme, qui guérit le plus souvent avec une chimiothérapie par le méthotrexate.

une **déciduose** du col utérin : un amas de cellules déciduales, analogues à celles de la caduque, mais sans structure glandulaire, retrouvées en dehors de l'endomètre au niveau du col utérin.

Selon les sens, le mot décidu est emprunté au latin *deciduus* « qui tombe » ou au latin *decidens*, du participe présent de *decidere* « tomber », voir : déchoir.

décier

un **décier** : au Moyen Âge, un fabricant de dés à jouer.

décigrade

un **décigrade** ou **dgr** : la mesure d'angle qui est la dixième partie du grade.

décigramme

un **décigramme** ou **dg** : la mesure de masse valant la dixième partie du gramme.

décilage, décile

un **décilage** : une méthode d'étalonnage, basée sur le calcul des pourcentages, permettant de diviser un ensemble en dix classes d'effectif égal et d'obtenir les valeurs des déciles d'une distribution afin de situer un individu par rapport à la population à laquelle il appartient.

un **décile** :

- une des dix parts égales ;
- chacune des valeurs de la variable qui divise l'étendue de la variation de celle-ci en dix parties, de telle sorte que chacune des parties contient théoriquement 10 % de la population ;
- chacune des parties ainsi définie.

Ce nom a été formé sur le latin *decem* (voir l'étymologie de dix) selon le type *decilis* dont *quintilis* ou *sextilis* peuvent être le modèle. Il a d'abord été attesté sous la forme *décil* comme terme d'astrologie désignant la dixième partie du zodiaque qui est entre deux planètes, puis en 1930 sous la forme *décile* à propos de travaux de statistiques, probablement d'après l'anglais *decil, decile* attesté dans cet emploi depuis 1882.

décilitre

un **décilitre** :

la mesure de capacité valant la dixième partie du litre ;

un **déci** : un décilitre. [Suisse].

déciller

déciller ou **dessiller** :

- découdre les paupières d'un faucon, d'un oiseau de proie ;
- séparer les paupières jointes ;
- faire prendre conscience à quelqu'un de la réalité, de la vérité.

Le verbe déciller ou dessiller est dérivé de ciller.

décimal, décimale, décimalement, décimalisation, décimaliser, décimalité

elle est décimale, il est **décimal** : est fondé(e) sur une division par dix.
elles sont décimales, ils sont décimaux

une numération décimale, un système décimal : qui est fondé(e) sur un système de numération de base dix.

un (nombre) **décimal** : qui n'est pas entier, qui comporte une décimale ou plusieurs.
des décimaux

une **décimale** : un chiffre à droite de la virgule.

une topaze déciduodécimale, un cristal **déciduodécimal** : à dix pans, terminé par un sommet à douze faces.

un feldspath **déciquatuordécimal** : dont une partie est à dix faces, et l'autre à quatorze.

un (système de numération) **hexadécimal** : à base 16, utilisé en particulier en informatique.

Le système décimal. Numération décimale. Numération hexadécimale. DicoNombre de Gérard Villemin.

Nous comptons avec des nombres entiers qui s'écrivent selon une forme décimale (base 10). Certains nombres comme les nombres rationnels (fractions) s'écrivent aussi sous forme décimale : ils sont constitués d'une partie entière et d'une partie décimale, séparés par une virgule. On dit que ces nombres à virgule sont des nombres décimaux. En savoir plus : DicoNombre de Gérard Villemin.

décimalement : d'une manière décimale.

une **décimalisation** :

- une application du sytème décimal ;
- l'action de décimaliser, son résultat.

décimaliser :

- normaliser par le système numérique ;
- appliquer le système décimal à une mesure ;
- convertir en fractions décimales.

une **décimalité** : le caractère de ce qui est décimal.

Selon les sens, le mot décimal est emprunté au latin médiéval *décimalis* « qui possède le droit de lever la dime » « qui est recueilli en vertu du droit de dime » ou est un dérivé savant du latin *decimus* « dixième » de *decem* « dix ».

décimateur

un **décimateur** : un ecclésiastique, parfois un laïque, à qui revenait le bénéfice de la dîme levée sur une paroisse et qui, en retour, devait participer aux frais d'entretien de la paroisse)

Le nom (un) décimateur est emprunté au bas latin *decimator* « celui qui perçoit la dime ».

décimation, décime, décimer

1. décimer, faire périr.
2. une monnaie, un impôt.

1. une **décimation** :

- l'action de mettre à mort une personne sur dix tirée au sort ;
- une disparition irréversible d'un certain nombre d'éléments dans un ensemble ;
- l'action de faire périr en grand nombre.

décimer (1) :

- mettre à mort un soldat ou une personne sur dix, tiré au sort, comme punition ;
- retirer, faire disparaitre un certain nombre d'éléments d'un ensemble ;
- faire périr en grand nombre ;
- détruire dans une large mesure.

Le verbe décimer nous vient du latin *decimare*, qui signifie punir de mort un soldat sur dix après tirage au sort, lorsqu'une unité s'était mal conduite.
C'est pourquoi décimer s'emploie en français lorsqu'on veut indiquer qu'une partie, souvent importante, d'un groupe, d'une population a péri. On ne le confondra pas avec le verbe exterminer, qui marque l'anéantissement, la destruction complète d'un ensemble d'être vivants. Académie française ; Parler français.

Le nom (une) décimation est emprunté au bas latin *decimatio* « action de décimer » et « dime ».

2. un **décime** : une monnaie ancienne valant le dixième du franc.

une, un **décime** :

- la dixième partie des revenus ecclésiastiques, versée par le clergé au roi ou au pape et qui est exigée exceptionnellement ou fixée pour une période de plusieurs années ;
- une surtaxe d'un dixième qu'à différentes époques, par suite des difficultés budgétaires, le législateur a ajoutée au principal de certains impôts ou amendes)

décimer (2) : prélever le dixième des ressources d'une paroisse.

Selon les sens, le nom (un) décime est emprunté au latin *decima* (*pars*) [dérivé de *decem*, voir : dix], en latin classique « dixième partie, impôt d'un dixième », en latin médiéval « dixième des revenus des produits agraires versés par les fidèles à l'Église », ou emprunté au latin *decimus* « dixième ». Voir aussi : dime, dîme.

décimètre

A. un **décimètre** ou **dm** : la mesure de longueur équivalent à un dixième de mètre.

un **décimètre carré** : la mesure de superficie équivalent à un carré ayant un décimètre de côté ou à la centième partie du mètre carré.

un **décimètre cube** : la mesure de volume équivalant à un cube ayant un décimètre pour arête ou à la millième partie du mètre cube.

elle, il est **décimétrique** : est relative, est relatif au décimètre ; dont la longueur est de l'ordre du décimètre.

B. un **décimètre** : un instrument en forme de règle, gradué en centimètres et en millimètres, mesurant un décimètre.

un **double décimètre** ou **double-décimètre** : un instrument identique, mais mesurant deux décimètres.

un **triple décimètre** ou **triple-décimètre**

voir : dix.

décineper

un **décineper** : la mesure valant le dixième du neper, unité utilisée en principe pour exprimer le rapport des valeurs de deux courants ou de deux tensions, ou de grandeurs analogues dans d'autres domaines, le nombre de nepers étant égal au logarithme naturel de ce rapport.

décinormal

une solution **décinormale** : dont la concentration est égale au dixième de celle de la solution normale.

décintrage, décintrement, décintrer

un **décintrage** ou **décintrement** : l'opération consistant à enlever les cintres ayant servi à édifier une voute, une arche ou une arcade.

décintrer : retirer les pinces ou les coutures d'un vêtement ; enlever d'une voute, d'une arche, d'une arcade, les cintres qu'on y avait posés pour les construire.

Le verbe décintrer est dérivé de cintrer.

décisif, décisivement

elle est décisive, il est **décisif** :

- décide une question pendante ;
- résout une difficulté, emporte la conviction ;
- possède une influence déterminante ;
- traduit l'autorité.

On a rarement lu : décise, décis.

décisivement : d'une manière décisive.

Le mot décisif vient du latin médiéval *decisivus* formé sur le supin *decisum* du latin classique *decidere* « décider ».

décision, décisionnaire, décisionnel

une **décision** :

- l'action de décider quelque chose ou de se décider, après délibération individuelle ou collective ;
- le résultat de cette action ;
- une disposition arrêtée par une autorité compétente, collégiale ou unique, après délibération ;
- la qualité d'une personne qui sait prendre rapidement parti et ne revient pas sans motif valable sur ce qu'elle a décidé ;
- une fermeté de caractère.

avec décision : d'une manière ferme, résolue.

Renverser une décision. Un autre anglicisme. En savoir plus : Au cœur du français.

un esprit **décisionnaire** : qui tranche rapidement et d'autorité.

elle est décisionnelle, il est **décisionnel** : ressortit à la décision.

une **indécision** :

- une hésitation, une indétermination, une irrésolution ;
- l'état, le caractère d'une personne qui manque de décision ;
- un flou, une imprécision.

une **macrodécision** : une décision, une orientation économique prise par un État, un groupe d'États, un grand secteur économique.

une **microdécision** : une décision prise par un agent économique individuel affectant des grandeurs économiques le concernant personnellement.

Le nom (une) décision est emprunté au latin classique *decisio* « action de trancher une question débattue ; arrangement, transaction ».

décisoire, décisoirement

elle, il est **décisoire** : détermine la décision d'un procès ; apporte une solution définitive ; est posé(e) par une libre décision de l'esprit.

décisoirement : d'une manière décisoire.

décistère

un **décistère** : la dixième partie du stère.

décisthène

un **décisthène** ou **dsn** : l'unité de force du système M.T.S., qui vaut un dixième de sthène.

décitex

un décitex : une unité de mesure du titre d'un fil textile.

decies

decies : dans sa dixième partie, dixièmement.

décivilisation, déciviliser

une **décivilisation** : l'action de déciviliser quelqu'un, une population ; le résultat de cette action.

déciviliser une communauté, une population, un pays, une région :

- lui faire perdre sa civilisation ;
- détruire sa civilisation.

Ce verbe est dérivé de civiliser, avec le préfixe dé-.

décize

une **décize** :

- sur les bords du Rhône, l'action de descendre le fleuve à la nage, c'est-à-dire sur un bateau mû par des rames ;
- un bateau à fond plat, en usage sur la Loire.

Le nom (une) décize vient d'un terme franco-provençal et provençal issu du latin *descensa*, du participe passé de *descendere* (descendre).

deck

un **deck** [Belgique] : un anneau de caoutchouc que les joueurs se lancent l'un à l'autre.

déclamateur, déclamatif, déclamation, déclamatoire, déclamatoirement, déclamer

A. un **déclamateur** : dans l'Antiquité romaine, un rhéteur qui composait et récitait en public des exercices d'éloquence.

B. une déclamatrice, un **déclamateur** :

- une personne, spécialement actrice ou acteur, qui récite en déclamant ;
- une oratrice, un orateur, une écrivaine, un écrivain qui exprime des banalités de manière emphatique et boursouflée ;
- une personne qui cherche à dénigrer.

un ton déclamateur : un ton emphatique.

elle est déclamative, il est **déclamatif** : ressortit à la déclamation.

A. une **déclamation** : un exercice d'éloquence en présence d'un public sur des lieux communs, en usage dans les écoles de rhéteurs.

B. une **déclamation** :

- l'art de réciter devant un public un texte de manière expressive ;
- une emphase, une affectation dans l'expression orale, écrite ou artistique, une œuvre, généralement un discours, emphatique et pompeuse.

une école déclamatoire, un art **déclamatoire** : qui ressortit à la déclamation.

elle, il est déclamatoire : est artificiellement emphatique.

déclamatoirement : d'une manière déclamatoire.

déclamer :

- réciter à haute voix, en marquant le sens du texte par les intonations et, éventuellement, par le geste ;
- user, dans la langue parlée ou écrite, d'un style déclamatoire ;
- s'exprimer avec emphase.

déclamer contre, déclamer sur : parler avec véhémence contre quelqu'un ou quelque chose.

Le nom (un) déclamateur est emprunté au latin classique *declamator* « celui qui s'exerce à la parole ».

Le nom (une) déclamation est emprunté au latin classique *declamatio* « exercice de la parole ».

Le mot déclamatoire vient du latin classique *declamatorius* « qui a rapport à la déclamation, à l'exercice de la parole ».

Le verbe déclamer est emprunté au latin classique *declamare* « s'exercer à la parole, exposer un sujet dans un exercice préparatoire ».

déclanchement, déclancher

un **déclanchement**, **déclancher** : voir déclencher (ci-dessous)

déclarable, déclarant, déclaratif, déclaration, déclaratoire, déclaré, déclarer

une marchandise, un revenu **déclarable** : qui peut ou qui doit être déclaré(e).

une déclarante, un **déclarant** : celle, celui qui fait une déclaration, l'affirmation d'une situation auprès d'un service officiel.

elle est déclarative, il est **déclaratif** :

- fait seulement déclaration d'un droit constitué et constaté ;
- constate sans engager la conscience.

des verbes déclaratifs (en grammaire).

une **déclaration** :

- l'action de déclarer ; le résultat de cette action ;
- un constat, une déposition, une formalité faite auprès d'un service officiel ;
- une mise en forme écrite ou orale exprimant nettement la prise de position, la décision officielle d'un chef ou d'un groupe vis-à-vis d'un autre groupe, de l'opinion publique ou d'une personne ;
- tout ce qui peut s'écrire ou se dire en public ou à l'attention d'un public ;
- un aveu fait à une personne de l'amour, des sentiments tendres que l'on éprouve pour elle.

une déclaration sous serment : Office québécois de la langue française.

une **déclaration des ordres** : [finance] une déclaration, par un établissement, des transactions qu'il a réalisées sur les marchés règlementés ou non règlementés. Cette déclaration est adressée, d'une part, aux autorités de contrôle et de tutelle de marché, d'autre part, aux instances de contrôle de l'établissement. En anglais : *reporting*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

une **déclaration environnementale** : un renseignement relatif aux effets sur l'environnement d'une entreprise ou d'un produit, et visant à orienter le choix des consommateurs vers les produits portant le moins atteinte à l'environnement. En anglais : *environmental claim*. En savoir plus : Vocabulaire de la construction (Office québécois de la langue française).

Lorsque vient le moment de faire état des revenus gagnés au cours d’une année, les contribuables du Québec parlent tantôt de déclaration de revenus ou de déclaration d’impôt(s), tantôt de rapport d’impôt(s). En savoir plus : Office québécois de la langue française.

elle, il est **déclaratoire** :

- porte déclaration d'un état de fait préexistant ;
- en savoir plus : Office québécois de la langue française.

elle est déclarée, il est **déclaré** :

- a fait l'objet d'une déclaration ;
- s'est régularisé(e) par une déclaration.

une ennemie déclarée, un adversaire déclaré : qui n'hésite pas à prendre position ouvertement.

déclarer :

- formuler un jugement, émettre une décision, énoncer un état de fait conformément à certaines règles religieuses, juridiques, administratives ;
- énoncer de façon expresse et plus ou moins solennelle ses idées, ses pensées, ses opinions ou ses sentiments ;
- affirmer oralement ou par écrit un état de fait.

[en déclarant ; que nous déclarassions]

se déclarer :

- se montrer ouvertement comme tel, se faire connaitre ;
- faire l'aveu formel de son amour à la personne qui en est l'objet ;
- se prononcer pour quelqu'un ou quelque chose ;
- prendre parti ;
- commencer à se manifester clairement, à prendre forme ;
- éclater.

Indiquer et index sont des mots de la même famille. L’index est le doigt qui sert à montrer, et indiquer c’est également montrer, que ce soit d’un geste ou avec des explications. Ainsi ce verbe peut avoir comme synonymes aussi bien « désigner » que « révéler » ou « apprendre », mais on se gardera bien d’affaiblir son sens, en le transformant en équivalent un peu pompeux de « dire » ou « déclarer ». On pourra ainsi dire *L’agent m’a indiqué la direction de la gare*, mais non *L’agent m’a indiqué que j’aurai une contravention parce que mon véhicule était mal garé*. En savoir plus : Académie française.

Le nom (une) déclaration est emprunté au latin classique *declaratio* « action de montrer, manifestation »; « explication » en bas latin.

Le verbe déclarer est emprunté au latin classique *declarare* (*de* + *clarare* « rendre clair ») « montrer, faire voir clairement; annoncer officiellement ; exprimer signifier des sentiments, des émotions ; traduire un fait ».

déclassement, déclassé, déclasser

un **déclassement** :

- l'action de déclasser ; le résultat de cette action ;
- l'action de déclasser une personne ou une chose, de la faire sortir de sa catégorie initiale ;
- l'ensemble des opérations administratives et règlementaires destinées soit à classer une installation nucléaire dans une catégorie inférieure, soit à en supprimer le classement initial. En anglais : *decommissioning*. Voir aussi : démantèlement, mise à l'arrêt définitif. Journal officiel de la République française du 03/08/2000.
- une déchéance, une dégradation morale.

elle est déclassée, il est **déclassé** :

- est sorti(e) de la classe à laquelle elle appartenait jusque-là ;
- a perdu sa position sociale ou se trouve dans une classe inférieure à celle à laquelle elle appartenait ;
- est dérangé(e) de son ordre habituel, placé(e) au second rang.

une déclassée, un **déclassé** :

- une personne privée des avantages de sa classe ;
- une personne ou une chose ayant perdu de sa valeur ou de son mérite.

déclasser :

- faire sortir quelqu'un ou quelque chose de sa classe, de sa catégorie initiale ;
- priver quelqu'un du rang social qu'il occupait, généralement pour le faire passer dans une catégorie sociale inférieure ;
- placer dans une catégorie de rang inférieure ;
- faire officiellement sortir quelqu'un d'un rang qui, en raison de son mérite ou de sa valeur, lui avait été antérieurement attribué ;
- déprécier, discréditer ;
- enlever une chose d'une liste officielle pour la placer dans une catégorie inférieure..

se déclasser : perdre son rang, descendre dans une catégorie sociale inférieure.

Le verbe déclasser est dérivé de classer.

déclassification, déclassifier

une **déclassification**

déclassifier : rendre accessible ce qui était classé comme secret.

déclaveter

déclaveter : libérer une pièce en retirant une clavette ou les clavettes.

je déclavète ou déclavette, tu déclavètes ou déclavettes, il déclavète ou déclavette, nous déclavetons, vous déclavetez, ils déclavètent ou déclavettent ;
je déclavetais ; je déclavetai ; je déclavèterai ou déclavetterai ; je déclavèterais ou déclavetterais ;
j'ai déclaveté ; j'avais déclaveté ; j'eus déclaveté ; j'aurai déclaveté ; j'aurais déclaveté ;
que je déclavète ou déclavette, que tu déclavètes ou déclavettes, qu'il déclavète ou déclavette, que nous déclavetions, que vous déclavetiez, qu'ils déclavètent ou déclavettent ;
que je déclavetasse, qu'il déclavetât, que nous déclavetassions ; que j'aie déclaveté ; que j'eusse déclaveté ;

déclavète ou déclavette, déclavetons, déclavetez ; aie déclaveté, ayons déclaveté, ayez déclaveté ; (en) déclavetant.

Le verbe déclaveter est dérivé de claveter.

déclenchant, déclenche, déclenchement, déclencher, déclencheur

Le premier concerne l'orthographe : faut-il écrire clanche ou clenche ? Le second concerne la prononciation du mot: faut-il dire clenche, cliche ou encore clinche? Sous prétexte qu'à l'époque, le Robert ne mentionne que l'orthographe clenche (le Grand Larousse encyclopédique donne pourtant les variantes clenche, clinche et clanche), et que cliche est dialectal (en picard, on dit cliche), les auteurs choisissent de se fixer sur la variante clenche. En savoir plus : Français de nos régions.

elle est déclenchante, il est **déclenchant** : est à l'origine d'un mouvement, d'un fonctionnement, d'un évènement.

une **déclenche** : un appareil ou une pièce qui sert à séparer deux pièces d'une machine pour permettre à l'une d'elles de jouer.

un **déclenchement** :

- l'action de déclencher ; le résultat de cette action ;
- l'action de déterminer brusquement, de provoquer spontanément un mouvement ou une réaction.

déclencher :

- ouvrir une porte en faisant jouer la clenche ;
- manœuvrer la déclenche d'un mécanisme, en libérant la pièce qui le bloque ;
- mettre en branle, par l'intermédiaire d'un mécanisme simple, un phénomène plus important ;
- provoquer un phénomène, mettre en branle brusquement une réaction ou un mouvement.

se déclencher :

- se mettre à fonctionner ;
- se produire.

un **déclencheur** :

- une pièce ou un appareil qui sépare deux pièces enclenchées ou qui déclenche le fonctionnement d'un mécanisme ;
- une situation ou un stimulus déclenchant, de façon spécifique, le déroulement d'un acte instinctif.

un **déclencheur de symptômes post-traumatiques** ou un **réactivateur de symptômes post-traumatiques** : [santé et médecine / psychologie] un stimulus qui, en rappelant un évènement traumatisant vécu par une personne, ravive chez elle des symptômes caractéristiques du stress post-traumatique. En anglais : *trauma trigger*. Journal officiel de la République française du 16/01/2020.

On a lu aussi déclancher, un déclanchement.

Le verbe déclencher est dérivé de clenche.

Le verbe enclencher (= faire fonctionner un appareil ou un mécanisme dont les pièces sont solidaires les unes des autres, faire démarrer, commencer), s'enclencher : se mettre en marche, commencer à fonctionner) est aussi dérivé de clenche.

décléricalisation, décléricaliser

une **décléricalisation** :

- l'action de soustraire à l'esprit et/ou à l'action du clergé ;
- l'action de retirer au clergé l'exclusivité d'une attribution.

décléricaliser :

- soustraire à l'esprit et/ou à l'action du clergé ;
- décharger sur les laïcs des fonctions traditionnellement réservées au clergé.

se décléricaliser : s'affranchir de l'esprit du clergé.

Le verbe décléricaliser est dérivé de cléricaliser.

déclic

un **déclic** :

- un petit mécanisme de déclenchement qui, actionné, détermine le fonctionnement ou l'arrêt d'un appareil ;
- un petit bruit sec produit par ce mécanisme lorsqu'il se déclenche ;
- ce qui déclenche quelque chose.

voir : décliquer (ci-dessous).

déclichette

une **déclichette** : une évacuation fréquente de selles extrêmement liquides.

voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

déclin, déclinable, déclinaison, déclinant, déclination, déclinatoire, déclinement, décliner

A. s'écarter
B. faiblir
C. refuser
D. énoncer

A. une **déclinaison** (1) :

- l'action de décliner ; le résultat de cette action ;
- le fait de s'écarter d'une direction donnée ;
- la distance entre un astre ou un point quelconque du ciel et l'équateur céleste, mesurée sur le méridien céleste ;
- l'angle formé par l'écart entre le méridien magnétique indiqué par l'aiguille aimantée de la boussole et le méridien géographique en un point quelconque de la terre ;
- en philosophie, un clinamen.

On a lu aussi une **déclination** et un **déclinement** (1) d'un astre.

décliner (1) :

- s'écarter d'une direction donnée ;
- pour un astre, s'éloigner de l'équateur ;
- redescendre vers l'horizon après avoir atteint son point culminant ;
- pour un phénomène cyclique de la nature, décroître après avoir atteint son apogée ;
- pour l'aiguille aimantée de la boussole, s'écarter du Nord géographique du méridien terrestre vers le Nord magnétique ;
- en philosophie ancienne, pour des atomes, dévier de la chute verticale pour rencontrer d'autres atomes et former un corps.

elle, il est **indéclinable** : ne peut pas être décliné(e), écarté(e).

B. un **déclin** :

- l'action de décliner ; le résultat de cette action ;
- le fait d'arriver progressivement au terme de son cours après avoir atteint son apogée ;
- le fait de perdre de sa force et de glisser vers la mort ;
- le fait de perdre de son éclat ou de son lustre et d'aller à sa ruine.

un **déclin d'orbite** : [spatiologie / mécanique spatiale] une diminution progressive de l'altitude moyenne d'un satellite artificiel, due aux forces de freinage naturelles résultant par exemple du rayonnement cosmique ou du frottement atmosphérique. En anglais : *orbital decay ; orbit decay*. Voir aussi : abaissement d'orbite, rétrécissement d'orbite. Journal officiel de la République française du 18/04/2001.

une **déclinaison** (2) :

- l'action de décliner ; le résultat de cette action ;
- le fait de perdre sa vitalité, de s'affaiblir.

elle est déclinante, il est **déclinant** :

- décline ;
- s'affaiblit, s'approche de la fin.

décliner (2) : pencher vers sa fin, perdre de sa vitalité ou de son influence.

un **déclinisme** : [politique] un courant d'idées selon lequel un pays, un groupe de pays ou une société est en déclin. En anglais : *declinism*. Journal officiel de la République française du 16/01/2015.

C. une **déclinaison** (3) :

- l'action de décliner ; le résultat de cette action ;
- le fait de refuser une invitation, une sollicitation.

un **déclinatoire** : un refus, un acte de procédure par lequel une partie décline la compétence d'un tribunal pour renvoyer l'affaire devant une autre juridiction.

des exceptions déclinatoires, des fins déclinatoires, des moyens déclinatoires : qui déclinent, qui servent à décliner.

un déclinatoire : un instrument muni d'une aiguille aimantée et servant à déterminer l'inclinaison ou la déclinaison d'un plan, d'une planchette, etc.

un **déclinement** (2) : l'action de décliner, de refuser.

décliner (3) :

- rejeter comme inacceptable ;
- refuser poliment, courtoisement.

D. un mot **déclinable**

une **indéclinabilité**

elle, il est **indéclinable** : ne se décline pas, dans une langue à flexion ; est invariable en genre et en nombre.

une **déclinaison** (3) : par opposition à la conjugaison, paradigme des formes verbales, l'action d'énoncer selon un paradigme les formes variables pourvues d'affixes que peuvent prendre les différents constituants d'un syntagme nominal dans les langues à flexion.

décliner (4) ses nom, prénoms, titres et qualités : les énoncer afin de se faire connaitre.

décliner un syntagme nominal (nom, pronom, article, adjectif) : énoncer selon un paradigme les formes variables pourvues d'affixes que peuvent prendre les différents constituants d'un syntagme nominal selon leur fonction grammaticale ou spatio-temporelle dans les langues à flexion.

se décliner : pouvoir être énoncé selon un paradigme dans ses diverses variantes formelles.

elles se déclinent, ils se déclinent, elles se sont déclinées, ils se sont déclinés,...

Tout un chacun a décliné un nom, un article, un adjectif, etc. au cours de l'apprentissage d'une langue, morte ou vivante.
Le verbe décliner connaît une curieuse fortune dans la langue contemporaine. Le candidat décline son programme politique, Le gouvernement décline les réformes. La publicité nous avertit que l'on décline un produit en plusieurs couleurs, dans une gamme de couleurs, ce qui conduit à décliner une gamme. Ce modèle se décline dans diverses versions.
Le bon sens voudrait que l'on réserve décliner à la grammaire et que l'on revienne aux verbes proposer, présenter, offrir un choix de, etc. Académie française.

Le verbe décliner est emprunté au latin classique *declinare* « détourner, incliner » d'où l'acception grammaticale (proprement « changer les mots au moyen de flexions ») « infléchir ; esquiver » et intransitive « se détourner ; s'écarter »; d'où, pour un astre « pencher vers son déclin ».

decliniidé

les **decliniidés** : une famille d'insectes coléoptères polyphages élatériformes scirtoïdes qui ne contient qu'un seul genre (celui des *Declinia*) avec deux espèces.

déclinisme

un **déclinisme** : [politique] un courant d'idées selon lequel un pays, un groupe de pays ou une société est en déclin. En anglais : *declinism*. Journal officiel de la République française du 16/01/2015.

décliquement, décliquer

un **décliquement** : l'action de décliquer, de faire entendre.

décliquer :

- faire jouer un déclic, appuyer le déclic d'un mécanisme pour en déclencher ou parfois en arrêter le fonctionnement ;
- faire sonner, faire entendre.

se décliquer : se déclencher.

elles se décliquent, ils se décliquent, elles se sont décliquées, ils se sont décliqués,...

Le verbe décliquer est dérivé de l'ancien français clique, « loquet, targette ; détente ».

décliquetage, décliqueter

un **décliquetage** :

- l'action de décliqueter, de retirer un cliquet, un taquet d'un engrenage ;
- l'état résultant de cette action.

décliqueter : dégager le cliquet d'un engrenage pour faire tourner la roue en sens inverse.

je décliquète ou décliquette, tu décliquètes ou décliquettes, il décliquète ou décliquette, nous décliquetons, vous décliquetez, ils décliquètent ou décliquettent ;
je décliquetais ; je décliquetai ; je décliquèterai ou décliquetterai ; je décliquèterais ou décliquetterais ;
j'ai décliqueté ; j'avais décliqueté ; j'eus décliqueté ; j'aurai décliqueté ; j'aurais décliqueté ;
que je décliquète ou décliquette, que tu décliquètes ou décliquettes, qu'il décliquète ou décliquette, que nous décliquetions, que vous décliquetiez, qu'ils décliquètent ou décliquettent ;
que je décliquetasse, qu'il décliquetât, que nous décliquetassions ; que j'aie décliqueté ; que j'eusse décliqueté ;
décliquète ou décliquette, décliquetons, décliquetez ; aie décliqueté, ayons décliqueté, ayez décliqueté ;
(en) décliquetant.

Le verbe décliqueter est dérivé de cliquet.

déclive, décliver, déclivité

une position déclive, un terrain **déclive** : qui est incliné(e), en pente.

une **déclive** : une pente.

un **déclive** : le lobule du cervelet situé au niveau du vermis supérieur, en arrière de la fissure primaire et séparé de la fissure horizontale par le folium.

décliver : tailler en plan incliné.

une **déclivité** :

- le fait d'être incliné par rapport à l'horizontale ; le degré de cette inclinaison ;
- en savoir plus : Office québécois de la langue française.

Le mot déclive est emprunté au latin classique *declivis* « qui est en pente ».

Le nom (une) déclivité est emprunté au latin classique *declivitas* « pente ».

déclochardisation

une **déclochardisation** : un processus politique et social qui tend à réduire ou à supprimer la clochardisation dans un pays, au sein d'une population.

Ce nom est dérivé de clochardisation, clochardiser.

décloisonnement, décloisonner

un **décloisonnement** : un processus qui tend à supprimer les séparations entre deux ou plusieurs structures, organismes, domaines d'activité, etc.

décloisonner :

- retirer ce qui sépare, ce qui empêche la communication ;
- supprimer les cloisons d'ordre administratif ou psychologique qui empêchent les relations entre deux ou plusieurs disciplines intellectuelles, deux ou plusieurs groupes humains, organismes ou pays.

Le verbe décloisonner est dérivé de cloisonner.

décloitrement, décloîtrement, décloitrer, décloîtrer

Depuis les rectifications orthographiques de 1990, il est recommandé d'écrire sans accent circonflexe : **décloîtrement**, **décloîtrer**, **cloître** et ses autres dérivés.

un **décloîtrement** : l'action de retirer du cloitre.

décloitrer : retirer du cloitre.

se décloitrer : quitter le cloitre, abandonner la vie monastique.

Le verbe décloitrer est dérivé de cloitrer.

déclore, déclos

déclore :

- enlever une clôture ;
- ouvrir.

elle est déclose : s'est ouverte ; il est **déclos** : s'est ouvert.

je déclos, tu déclos, il déclôt, ils déclosent ;
; ; ; je déclorai ; je déclorais ;
j'ai déclos ; j'avais déclos ; j'eus déclos ; j'aurai déclos ; j'aurais déclos ;
que je déclose, que tu décloses, qu'il déclose, que nous déclosions, que vous déclosiez, qu'ils déclosent ;
; que j'aie déclos ; que j'eusse déclos ;
déclos ; aie déclos, ayons déclos, ayez déclos ;
(en) déclosant.

Le verbe déclore est dérivé de clore.

Ce verbe ne s'emploie qu'à l'infinitif, sauf chez Ronsard :

> *Mignonne, allons voir si la rose*
> *Qui ce matin avoit desclose*
> *Sa robe de pourpre au soleil,*
> *A point perdu ceste vesprée*
> *Les plis de sa robe pourprée*

En fait, le verbe était conjugué comme le précédent en ancien français. « L'escut [il] lui freint, et l'haubert lui desclot. » (Chanson de Roland). Mais le participe passé a été le plus fréquent car l'action correspond à un résultat.

Littré indique cependant : Verbe défectif n'ayant que les temps et les personnes qui suivent : je déclos, tu déclos, il déclôt, sans pluriel ; je déclorai ; je déclorais ; que je déclose, que tu décloses, qu'il déclose, que nous déclosions, que vous déclosiez, qu'ils déclosent ; déclore ; déclos. En savoir plus : site de Dominique Didier.

déclouage, déclouement, déclouer

un **déclouage** ou **déclouement** : l'action de déclouer.

déclouer : détacher, défaire ce qui a été cloué.

Le verbe déclouer est dérivé de clouer.

déco

l'art **déco**, les arts **déco** : une évolution artistique.

décochage, décochement, décocher

A. **décocher** :

- lancer avec un arc ;
- lancer avec force et d'une façon soudaine ;
- dire, avec vivacité et d'une manière railleuse ou méchante.

décocher un regard, décocher un sourire, décocher un sentiment : le lancer, le jeter vivement ou de façon inattendue.

se décocher :

- se lancer, se propulser ;
- être lancé.

elles se décochent, ils se décochent, elles se sont décochées, ils se sont décochés,...

Voici les sourires qu'elles ont décochés. Elles les ont décochés.
Elles se sont décoché des sourires. Elles ont décoché des sourires pour elles-mêmes.

B. pour un textile

un **décochement** : un décalage des points de liage textile.

décocher : décaler les points de liage d'une duite à une autre, ou d'un fil de chaine à un autre.

C. en poterie

un **décochage** : un démoulage.

décocher : démouler une pièce de fonderie en détruisant le moule.

verbe décocher est dérivé de coche.

décoconnage

un **décoconnage** ou **déramage** : le ramassage des cocons tissés sur les branches de bruyère.

décocté, décoction

A. un **décocté** : de l'eau bouillante versée sur une plante aromatique.

une **décoction** :

- une opération consistant à faire bouillir un liquide ;
- le procédé consistant à faire bouillir dans un liquide une substance médicamenteuse, généralement végétale afin d'en extraire le principe actif ;
- une préparation obtenue par cette opération ;
- une étape de la préparation de la bière.

B. une **décoction** :

- un mélange liquide généralement peu attirant ;
- une imitation sans génie de procédés d'expressions éprouvés ;
- un assemblage peu sérieux.

Le nom (une) décoction est emprunté au bas latin *decoctio* de même sens.

décodage, décoder, décodeur

un **décodage** : l'action de décoder.

décoder :

- transcrire un message, une information, en rétablissant un texte clair ou celui d'origine, à partir des signes conventionnels d'un texte codé ;
- traduire en langage clair ;
- déchiffrer, comprendre.

un **décodeur** :

- un dispositif transformant automatiquement un signal codé dans sa forme initiale en langage clair ;
- un dispositif équipant un récepteur de télévision ;
- un circuit qui dans l'unité centrale transforme les instructions binaires d'un programme en signaux de commandes nécessaires à l'unité arithmétique et logique aux registres, au bus de contrôle ;
- [audiovisuel] un dispositif destiné à extraire et à reconstituer un ou plusieurs signaux utiles à partir d'un signal codé. En anglais : *decoder*. Voir aussi : boitier adaptateur. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **décodeur stéréophonique** : [audiovisuel - acoustique] un circuit permettant de séparer les signaux des voies gauche et droite, transmis sous forme d'une émission stéréophonique. En anglais : *stereophonic decoder* . Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

elle, il est **indécodable** : ne peut pas être décodé(e), déchiffré(e).

Le verbe décoder est dérivé de coder.

décoffrage, décoffrer

un **décoffrage** : l'opération consistant à enlever le coffrage d'un ouvrage en béton.

décoffrer : enlever le coffrage d'un ouvrage en béton.

Le verbe décoffrer est dérivé de coffrer.

décognoir

un **décognoir** : un outil de bois ou de métal, en forme de pyramide tronquée, servant à chasser les coins dans le serrage et le desserrage des formes.

Le nom (un) décognoir est dérivé de cognoir.

décohérence, décohérer

une **décohérence quantique** :

- [informatique - physique quantique] une dégradation progressive d'une superposition quantique d'un système quantique sous l'effet des interactions avec son environnement, qui aboutit à une situation où le système obéit aux lois de la physique classique. La décohérence quantique met notamment fin aux effets de superposition et d'intrication entre les états des qubits dans un ordinateur quantique. En anglais : *quantum decoherence*. Voir aussi : intrication quantique, ordinateur quantique, qubit, superposition quantique, système quantique. Journal officiel de la République française du 20 décembre 2022.
- le processus théorique par lequel un système quantique, lorsqu'il est mis en relation avec les objets d'un environnement macroscopique, passe rapidement d'un état superposé à des états distincts observables. Office québécois de la langue française.

décohérer : ramener à leur état de résistance les graines de limaille d'un cohéreur, qui ont subi auparavant l'influence des électromagnétiques.

je décohère, tu décohères, il décohère, nous décohérons, vous décohérez, ils décohèrent ;
je décohérais ; je décohérai ; je décohèrerai ou décohérerai ; je décohèrerais ou décohérerais ;
j'ai décohéré ; j'avais décohéré ; j'eus décohéré ; j'aurai décohéré ; j'aurais décohéré ;
que je décohère, que tu décohères, qu'il décohère, que nous décohérions, que vous décohériez, qu'ils décohèrent ;
que je décohérasse, qu'il décohérât, que nous décohérassions ; que j'aie décohéré ; que j'eusse décohéré ;
décohère, décohérons, décohérez ; aie décohéré, ayons décohéré, ayez décohéré ;
(en) décohérant.

Ce verbe est dérivé du radical de cohérent.

décoiffage, décoiffement, décoiffer

un **décoiffage** (de cheveux)

un **décoiffement** : un glissement par gravité d'un panneau de couches géologiques à peu près parallèles à un versant.

décoiffer :

- défaire, ôter la coiffure de quelqu'un, ce qui sert à couvrir la tête, à la protéger, ou à l'orner ;
- enlever ce qui surmonte, ce qui recouvre une chose ;
- déranger l'ordonnance des cheveux de quelqu'un.

se décoiffer :

- enlever sa coiffure, ce qui couvre la tête ;
- défaire, déranger l'ordonnance de sa chevelure.

Le verbe décoiffer est dérivé de coiffer.

décoinçage, décoincement, décoincer

un **décoinçage** ou **décoincement** : l'action de décoincer ; le résultat de cette action.

décoincer :

- enlever les coins afin de dégager ce qui était calé ;
- dégager ce qui est bloqué ;
- détendre, mettre à l'aise.

je décoince, tu décoinces, il décoince, nous décoinçons, vous décoincez, ils décoincent ;
je décoinçais ; je décoinçai ; je décoincerai ; je décoincerais ;
j'ai décoincé ; j'avais décoincé ; j'eus décoincé ; j'aurai décoincé ; j'aurais décoincé ;
que je décoince, que tu décoinces, qu'il décoince, que nous décoincions, que vous décoinciez, qu'ils décoincent ;
que je décoinçasse, qu'il décoinçât, que nous décoinçassions ; que j'aie décoincé ; que j'eusse décoincé ;
décoince, décoinçons, décoincez ; aie décoincé, ayons décoincé, ayez décoincé ;
(en) décoinçant.

se décoincer :

- se débloquer ;
- être moins timide.

je me décoince, tu te décoinces, il se décoince, nous nous décoinçons, vous vous décoincez, ils se décoincent ;
je me décoinçais ; je me décoinçai ; je me décoincerai ; je me décoincerais ;
je me suis décoincé(e) ; je m'étais décoincé(e) ; je me fus décoincé(e) ; je me serai décoincé(e) ; je me serais décoincé(e) ;
que je me décoince, que tu te décoinces, qu'il se décoince, que nous nous décoincions, que vous vous décoinciez, qu'ils se décoincent ;
que je me décoinçasse, qu'il se décoinçât, que nous nous décoinçassions ; que je me sois décoincé(e) ; que je me fusse décoincé(e) ;
décoince-toi, décoinçons-nous, décoincez-vous ; sois décoincé(e), soyons décoincées, soyons décoincés, soyez décoincé(e)(es)(s) ;
(en) se décoinçant.

elles se sont décoincées, elles sont décoincées.
elles se sont décoincé les mécanismes, elles ont décoincé les mécanismes, elles se les sont décoincées.

Le verbe décoincer est dérivé de coincer.

décolérer

ne pas **décolérer** : ne pas se calmer, ne pas cesser d'être en colère ou très mécontent.

je décolère, tu décolères, il décolère, nous décolérons, vous décolérez, ils décolèrent ;
je décolérais ; je décolérai ; je décolèrerai ou décolérerai ; je décolèrerais ou décolérerais ;
j'ai décoléré ; j'avais décoléré ; j'eus décoléré ; j'aurai décoléré ; j'aurais décoléré ;
que je décolère, que tu décolères, qu'il décolère, que nous décolérions, que vous décolériez, qu'ils décolèrent ;
que je décolérasse, qu'il décolérât, que nous décolérassions ; que j'aie décoléré ; que j'eusse décoléré ;
décolère, décolérons, décolérez ; aie décoléré, ayons décoléré, ayez décoléré ;
(en) décolérant.

Le verbe décolérer est dérivé de colère.

décollable

elle, il est **décollable** : peut être décollé(e).

elle, il est **indécollable** :

- ne peut pas être décollé(e) ;
- ne peut pas se décoller ;
- est importune ou importun, est envahissante ou envahissant.

décollage

A. un **décollage** (1) :

- l'action de détacher ce qui est collé ;
- l'action de se séparer.

B. un **décollage** (2) :

- l'action de quitter le sol, la surface de l'eau, le pont d'envol d'un porte-avions ;
- une phase marquant le passage d'une économie du stade de la croissance à celui du développement ;
- [économie générale] une phase de développement d'une économie au cours de laquelle l'évolution des mentalités, des évènements politiques, des progrès techniques et des qualifications provoque l'apparition d'une croissance auto-entretenue. En anglais : *take-off*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

décollateur, décollation

un **décollateur** à guillotine : un embryotome à guillotine de Tarnier.

une **décollation** :

- l'action de couper le cou ; le résultat de cette action ;
- une variété d’embryotomie par section du cou du fœtus autrefois réalisée au cours d’une embryotomie rachidienne pour traiter une présentation de l’épaule négligée avec mort fœtale.

une **hystérectomie par décollation antérieure** : une ablation chirurgicale de l’utérus par voie abdominale, subtotale ou totale, avec abord antérieur en premier, après décollement vésico-utérin et ouverture de la face antérieure du vagin.

voir : décoller (2)

décollé

elle est décollée, il est **décollé** : n'est plus collé(e).

des oreilles décollées : qui sont exagérément écartées du crâne.

décollectiviser

décollectiviser : privatiser des moyens de production et d'échange.

collectiviser :

- procéder à l'appropriation collective des moyens de production ;
- appliquer les doctrines collectivistes ;
- prôner la collectivisation.

décollement

A. un **décollement** :

- l'action de détacher ce qui est collé ; l'état qui en résulte ;
- l'état des oreilles exagérément écartées du crâne ;
- une séparation anormale de deux organes ou de deux tissus qui adhéraient l'un à l'autre.

B. un **décollement** :

- l'action de se détacher du réel, du passé, de s'élever intellectuellement ;
- le fait pour un pays sous-développé, d'entamer de façon irréversible un processus de développement.

décoller

1. détacher, séparer, quitter.
2. trancher le cou, la tête.

1. **décoller** :

- détacher une chose qui était collé ;
- séparer ce qui était en contact ;
- quitter le sol, le pont d'envol d'un porte-avions, la surface de l'eau ;
- s'élever intellectuellement ou socialement ;
- quitter le domaine de la réalité pour celui de la fiction et vice versa ;
- sortir de la stagnation ;
- prendre de l'avance, démarrer.

se décoller : cesser d'être collé ou en contact avec quelque chose.

Le verbe décoller (1) est dérivé de coller.

2. **décoller** :

- décapiter, trancher le cou à quelqu'un ;
- trancher la tête de la morue avant le salage.

Le verbe décoller (2) est emprunté au latin classique *decollare* « enlever du cou » d'où « décapiter », dérivé de *collum* (voir : cou, col).

décolletage

un **décolletage** :

- l'action de se décolleter ou de décolleter une robe, un chemisier ; le résultat de cette action ;
- l'action de couper le collet et les feuilles de certaines racines cultivées pour prévenir le développement ultérieur des bourgeons, quand on veut les conserver en silo ;
- un usinage au tour de petites pièces diverses, obtenues à la suite les unes des autres dans une même barre de métal.

décolleté

une personne **décolletée** : dont le cou, les épaules ou seulement une partie des épaules sont découverts.

une robe décolletée, un corsage décolleté : qui dégage le cou et parfois les épaules.

une betterave décolletée, une carotte décolletée : dont on a coupé la partie supérieure.

une pièce décolletée : qui a été usinée selon le procédé du décolletage.

un **décolleté** :

- la partie découverte de la gorge et des épaules ;
- une échancrure plus ou moins profonde, plus ou moins large d'une robe ou d'un corsage, dégageant le cou et parfois les épaules ;
- un escarpin.

décolleter

décolleter :

- découvrir le cou, la gorge, les épaules ;
- échancrer un corsage, une robe, de façon à dégager le cou ;
- couper la partie supérieure de certaines racines ;

- usiner des pièces selon le procédé de décolletage)

je décollète ou décollette, tu décollètes ou décollettes, il décollète ou décollette, nous décolletons, vous décolletez, ils décollètent ou décollettent ;
je décolletais ; je décolletai ; je décollèterai ou décolletterai ; je décollèterais ou décolletterais ;
j'ai décolleté ; j'avais décolleté ; j'eus décolleté ; j'aurai décolleté ; j'aurais décolleté ;
que je décollète ou décollette, que tu décollètes ou décollettes, qu'il décollète ou décollette, que nous décolletions, que vous décolletiez, qu'ils décollètent ou décollettent ;
que je décolletasse, qu'il décolletât, que nous décolletassions ; que j'aie décolleté ; que j'eusse décolleté ;
décollète ou décollette, décolletons, décolletez ; aie décolleté, ayons décolleté, ayez décolleté ;
(en) décolletant.

Le verbe décolleter est dérivé de collet.

décolleteur, décolleteuse

une décolleteuse, un **décolleteur** (1) : celle, celui qui procède à une décollation.

une décolleteuse, un **décolleteur** (2) : une ouvrière, un ouvrier qui travaille au décolletage.

une **décolleteuse** : une machine agricole pour couper la partie supérieure de certaines plantes.

une **décolleteuse-arracheuse** : une machine agricole servant au décolletage et à l'arrachage des betteraves.

décolleur, décolleuse

une **décolleuse** (1) : un appareil pour décoller le papier peint.

une décolleuse (2), un **décolleur** : celle, celui qui coupe la tête des morues avant le salage.

un **décolleur** : un couteau servant à décoller les morues.

décolonisateur, décolonisation, décoloniser

une collectivité décolonisatrice, un gouvernement **décolonisateur** : qui décolonise.

une **décolonisation** : un processus par lequel un pays jusque-là colonisé accède à l'indépendance.

décoloniser :

- procéder à la décolonisation d'un pays jusque-là soumis au régime colonial ;
- libérer;
- rendre une certaine autonomie ; rendre indépendant.

Le verbe décoloniser est dérivé de coloniser, colonie.

décolorant, décoloration, décoloré, décolorer

une solution décolorante, un bain **décolorant** : qui décolore.

un **décolorant** : une substance chimique capable de provoquer une décoloration.

une **décoloration** :

- l'action de décolorer ou de se décolorer ;
- le fait d'être décoloré, la qualité de ce qui est décoloré ;
- une absence de couleur.

elle est décolorée, il est **décoloré** :

- a perdu sa couleur originelle ;
- est pâli(e), passé(e) ;
- a perdu ses couleurs sous l'effet de l'âge ou de la souffrance physique ou morale ;
- est dépourvu(e) de couleur, est incolore.

des cheveux décolorés : qui ont perdu leur couleur sous l'effet de l'âge ou de l'art.

décolorer :

- priver de couleur ;
- altérer, affadir les couleurs ;
- altérer, modifier la couleur de quelque chose ;
- priver de couleur ;
- altérer ou modifier une couleur ;
- priver de beauté, d'éclat ou de signification.

se décolorer :

- perdre sa couleur ;
- pâlir.

Le nom (une) décoloration est emprunté au latin classique *decoloratio* « altération de la couleur ».

Le verbe décolorer est dérivé de colorer.

décombant

une tige (d'un végétal) **décombante** : qui se recourbe et s'étale à cause de sa flexibilité.

Ce mot est emprunté au latin *decombens, decombentis*, du participe présent de *decombere* « se coucher », avec l'influence de la finale de participe présent français -ant.

décombinaison

une **décombinaison** : en chimie, une action par laquelle des particules cessent d'être en combinaison.

Ce nom est dérivé de combinaison.

décombre, décombré, décombrement, décombres

un **décombre** : ce qui reste après la destruction d'un édifice.

le nez **décombré** : décongestionné, désencombré.

un **décombrement** : l'action d'enlever des décombres, des résidus provenant d'une construction ou d'une démolition ; le résultat de cette action.

décombrer : déblayer, enlever les décombres, les résidus de matériaux, débris et gravats provenant d'une construction ou d'une démolition, d'un lieu.

des **décombres** :

- des débris qui restent sur le terrain après l'écroulement d'une élévation rocheuse ou la démolition d'un édifice ;
- des restes de ce qui a existé dans sa plénitude avant d'être partiellement ou complètement détruit.

Le nom (des) décombres a parfois été utilisé au féminin.

Le nom (un) décombre est le déverbal de décombrer « débarrasser de ce qui encombre, décharger » dérivé de l'ancien français *combre* et ancien antonyme d'encombrer.

Le mot rudéral (= qui pousse sur les décombres, les tas d'ordures et généralement aux abords des habitations et sur les voies de circulation) est un dérivé savant du latin *rudus, ruderis* « plâtras, déblais, décombres ».

décommande, décommander

une **décommande** : l'action de décommander ou de se décommander ; le résultat de cette action.

décommander une marchandise, un service ou un travail : annuler cette commande.

décommander un diner, une réception, un rendez-vous, une invitation, etc. : l'annuler, la ou le reporter à une date ultérieure.

décommander un invité, une personne : la ou le prévenir de l'annulation ou du report de l'invitation, du rendez-vous.

se décommander : prévenir que l'on ne pourra pas se rendre à l'invitation acceptée ou au rendez-vous convenu.

Le verbe décommander est dérivé de commander.

décommettre

décommettre un cordage : le détordre pour en séparer les torons, afin de pouvoir les employer à divers usages, par exemple pour en faire un faubert, un bouchon de fibre de nettoyage, une baderne, une mèche de fourrage.

je décommets, tu décommets, il décommet, nous décommettons, vous décommettez, ils décommettent ;
je décommettais ; je décommis ; je décommettrai, je décommettrais ;
j'ai décommis ; j'avais décommis ; j'eus décommis ; j'aurai décommis ; j'aurais décommis ;
que je décommette, que tu décommettes, qu'il décommette, que nous décommettions, que vous décommettiez, qu'ils décommettent ;
que je décommisse, qu'il décommît, que nous décommissions ; que j'aie décommis ; que j'eusse décommis ;
décommets, décommettons, décommettez ; aie décommis, ayons décommis, ayez décommis ;
(en) décommettant.

Ce verbe est dérivé de commettre (= mettre ensemble, réunir par torsion les éléments qui composent un cordage) d'où un commettage (= l'opération par laquelle on commet un cordage).

décommunautariser

décommunautariser [Belgique] : transposer une compétence d'une des communautés à la compétence nationale, par opposition à communautariser.

décommunisation, décommuniser

une **décommunisation** : l'arrêt du communisme, une doctrine politique.

décommuniser : faire cesser d'être communiste.

décompactage, décompacter

un **décompactage**

décompacter : rendre à un fichier informatique sa taille normale, le décompresser.

compacter : rendre plus compact, plus dense.

décompensation, décompensé, décompenser

une **décompensation** : une altération progressive ou brutale de l'état de santé survenant au cours de l'évolution de diverses maladies jusque là latentes ou bien tolérées après la disparition des processus de suppléance.

une affection décompensée, une lésion **décompensée** : qui entraine un déséquilibre grave dans l'organisme à la suite de la faillite des mécanismes de compensation.

décompenser :

- réagir inhabituellement suite à une tension nerveuse ;
- ne plus avoir de mécanismes régulateurs face à une maladie.

Le nom (une) décompensation est dérivé de compensation.

décomplémentation

une **décomplémentation** : une inactivation du système du complément et d'autres enzymes par chauffage à 56° pendant 30 mn.

décomplétage, décomplété, décompléter

un **décomplétage** : le résultat de l'action de décompléter.

la **présentation du siège décomplété** ou le **mode des fesses** : la présentation du siège dans laquelle les membres inférieurs du fœtus sont relevés en attelle devant le tronc. Ce dernier se présente donc par les fesses.

décompléter :

- rendre incomplet ;
- diminuer en valeur, amoindrir, dégrader, en privant d'un élément essentiel.

je décomplète, tu décomplètes, il décomplète, nous décomplétons, vous décomplétez, ils décomplètent ;
je décomplétais ; je décomplétai ; je décomplèterai ou décompléterai ; je décomplèterais ou décompléterais ;
j'ai décomplété ; j'avais décomplété ; j'eus décomplété ; j'aurai décomplété ; j'aurais décomplété ;
que je décomplète, que tu décomplètes, qu'il décomplète, que nous décomplétions, que vous décomplétiez, qu'ils décomplètent ;
que je décomplétasse, qu'il décomplétât, que nous décomplétassions ; que j'aie décomplété ; que j'eusse décomplété ;
décomplète, décomplétons, décomplétez ; aie décomplété, ayons décomplété, ayez décomplété ;
(en) décomplétant.

Le verbe décompléter est dérivé de compléter.

décomplexer

décomplexer : libérer de complexes, d'une gêne, d'un sentiment d'infériorité.

complexer : rendre quelqu'un complexé.

décompliquer

décompliquer une affaire, une question, une situation : lever les difficultés qui l'embarrassent, la rendre plus simple.

Le verbe décompliquer est dérivé de compliquer.

décomposable, décomposant, décomposé, décomposer, décomposeur, décompositeur, décomposition

elle, il est **décomposable** : peut être décomposé(e).

une action décomposante, un agent **décomposant** : qui cause l'altération, la décomposition de quelque chose.

elle est décomposée, il est **décomposé**

décomposer :

- séparer les éléments composants d'un corps ;
- diviser un tout en ses parties simples ;
- remplacer un objet unique le plus souvent de nature complexe par une série d'objets simples ;
- altérer, putréfier.

se décomposer :

- être séparé en éléments composants ou en parties simples ;
- se putrifier, pourrir ;
- pour les traits du visage, s'altérer profondément sous l'effet de la douleur ou d'une émotion profonde.

un **décomposeur** :

- un organisme qui transforme des matières organiques en humus ;
- chacun des organismes ou des micro-organismes hétérotrophes d'une biocénose décomposant le protoplasme mort de la matière organique des autres organismes végétaux et animaux en éléments simples ou en composés minéraux, assurant la recirculation progressive des minéraux ;
- en chimie, une chambre où s'effectue la dissociation du nickel-carbonyle.

une décompositrice, un **décompositeur** : celle, celui qui décompose.

une **décomposition** : l'action de décomposer ; le résultat de cette action

une **décomposition de l'eau** : [chimie] la dissociation de l’eau en hydrogène et en oxygène, qui peut être obtenue par thermolyse, électrolyse, photolyse, photoélectrolyse ou radiolyse. On trouve aussi les termes « scission de l’eau » et « craquage de l’eau », qui ne sont pas recommandés. On emploie couramment les termes « hydrogène » et « oxygène » au lieu des dénominations scientifiques « dihydrogène » et « dioxygène ». En anglais : *water splitting*. Voir aussi : décomposition thermique de la biomasse, électrolyse alcaline de l'eau, électrolyse de l'eau à membrane échangeuse de protons, électrolyse de la vapeur d'eau à haute température, photoélectrolyse de l'eau, photolyse, pile à combustible à hydrogène, production d'hydrogène par électrolyse de l'eau, thermolyse. Journal officiel de la République française du 30/01/2021.

une **décomposition spinodale** : [matériaux] une transformation spontanée sans germination, par fluctuation de composition, d’une phase solide ou liquide en un mélange de deux phases de composition différente. Dans le cas d’un solide cristallin, les deux phases présentent la même structure cristallographique que la phase initiale. En anglais : *spinodal decomposition*. Voir aussi : courbe spinodale. Journal officiel de la République française du 07/05/2016.

une **décomposition thermique de la biomasse** : [chimie - énergie] une thermolyse anaérobie de la biomasse à haute température. La décomposition thermique de la biomasse lignocellulosique peut être suivie d’une réaction à la vapeur d’eau, ce qui permet de produire de l’hydrogène d’origine renouvelable. On trouve aussi le terme « conversion thermochimique de la biomasse ». Voir aussi : décomposition de l'eau, hydrogène d'origine biologique, hydrogène d'origine renouvelable, thermolyse. Journal officiel de la République française du 30/01/2021.

elle, il est **indécomposable** : ne peut pas être décomposé(e), analysé(e).

Le verbe décomposer est dérivé de composer.

décompresser, décompresseur, décompression

décompresser : se détendre.

décompresser un gaz : en réduire la pression.

décompresser ou décomprimer, décompacter des fichiers informatiques : les rétablir dans leur taille normale.

un **décompresseur** : un appareil ou un dispositif utilisé pour diminuer ou supprimer la compression d'un gaz.

une **décompression** :

- l'action de décomprimer ;
- une suppression ou une diminution de la pression exercée sur un corps, en particulier sur un gaz ;
- le fait de supprimer ou de relâcher une action contraignante ; un état qui en résulte.

Le verbe décompresser est dérivé de compresser.

Le nom (un) décompresseur est dérivé de compresseur.

Le nom (une) décompression est dérivé de compression.

décomprimer

décomprimer :

- supprimer ou diminuer la pression subie par un corps ;
- relâcher une contrainte, une tension psychologique ;
- diminuer ou arrêter une compression.

comprimer :

- presser, serrer fortement quelque chose; en réduire le volume sous l'effet d'une pression physique ;
- réprimer, réduire, contenir dans certaines limites en exerçant une action contraignante, une force susceptible d'expansion.

décomptage, décompte, décompter

un **décomptage** : l'action de décompter.

un **décompte** :

- ce qui est à déduire d'une somme ;
- le calcul de la somme restante ; cette somme ;

- une déception, une déconvenue ;
- un dénombrement des éléments constitutifs d'un ensemble.

un **décompte final** : [sports] la procédure permettant de départager les ex æquo par le calcul de la différence entre le nombre de points ou de buts marqués par un joueur ou par une équipe, et le nombre de ceux qu'ils ont concédés, au cours de plusieurs parties. Dans le domaine du football, on trouve l'expression « différence de buts ». En anglais : *goal average ; point average* [basket et football américain], *run average* [baseball]. Journal officiel de la République française du 19/12/2010.

décompter :

- faire une déduction d'une somme, d'un total ;
- abandonner ses espérances ;
- dénombrer ;
- pour une horloge, indiquer par la sonnerie des heures différentes de celles indiquées par les aiguilles.

Le verbe décompter est dérivé de compter.

déconcentration, déconcentré, déconcentrer

A. une **déconcentration** : une délégation des pouvoirs et des moyens de décision gouvernementale à des autorités administratives implantées localement, en savoir plus : Géoconfluences

elle est déconcentrée, il est **déconcentré** : a subi ou refusé une déconcentration.

déconcentrer :

- déléguer des pouvoirs de l'État ;
- provoquer une déconcentration administrative ;
- transférer des activités et/ou des installations d'une ville.

B. une **déconcentration** :

- une perte d'attention ;
- une diminution d'une concentration.

elle est déconcentrée, il est **déconcentré** : n'est plus attentive ou attentif.

déconcentrer quelqu'un : diminuer son attention.

se déconcentrer : cesser de concentrer son attention sur quelque chose.

Le verbe déconcentrer est dérivé de concentrer.

de concert

de concert : en accord.

déconcertant, déconcerté, déconcertement, déconcerter

un **déconcert** : un désaccord, une mésentente.

elle est déconcertante, il est **déconcertant** : déconcerte, surprend en raison de son étrangeté, de son manque d'intelligibilité.

elle est déconcertée, il est **déconcerté** :

- dont l'accord entre les différentes parties est dérangé ;
- est déréglé(e) ;
- n'a pas pu se réaliser ;
- est surprise ou surpris au point de perdre son assurance, de ne plus savoir quelle conduite adopter..

un **déconcertement** : le fait d'être déconcerté.

déconcerter :

- troubler un concert de voix ou d'instruments ;
- déranger, troubler l'accord entre les différentes parties, les différents mouvements d'un organisme ;
- dérégler ;
- déranger des projets, empêcher leur réalisation ;

- déranger des personnes dans la réalisation de leurs projets ;
- surprendre quelqu'un, lui faire perdre l'assurance de son jugement ou de la conduite à tenir.

Le verbe déconcerter est dérivé de concerter.

déconditionnement, déconditionner

un **déconditionnement** : le fait de supprimer ou de réduire un conditionnement psychologique.

déconditionner : libérer d'habitudes, de comportements provoqués artificiellement.

un **conditionnement** :

- l'action de soumettre à une ou plusieurs conditions ;
- un traitement par lequel des produits sont préparés selon certaines règles, certaines normes ;
- un procédé par lequel un produit est enveloppé pour en assurer la protection, la conservation et en favoriser la vente ;
- l'emballage ;
- un traitement physique ou psychologique effectué chez un individu pour le préparer à subir une intervention ;
- un assujettissement de la volonté humaine à un déterminisme.

un **déconditionnement cardiovasculaire** : [spatiologie / vols habités - physiologie] la réaction du système cardiovasculaire lors du passage de la pesanteur à l'impesanteur et inversement, pouvant entraîner des troubles. Le déconditionnement cardiovasculaire cesse généralement au bout de quelques jours ; lors du retour sur Terre, il peut entraîner une syncope due à une hypotension cérébrale. En anglais : *cardiovascular deconditioning*. Voir aussi : charge hydrique. Journal officiel de la République française du 23/12/2007.

conditionner :

- être la condition d'un fait ;
- en déterminer la nature, l'existence ;
- provoquer artificiellement chez un individu un comportement nouveau échappant à sa volonté ;
- mettre en condition ;
- agencer, préparer quelque chose en vue d'un usage déterminé ;
- donner à un produit brut un emballage protecteur et séduisant pour sa vente au détail.

déconfès

être mort **déconfès** [dans la religion catholique] :

- être mort sans confession ;
- être mort intestat ou sans laisser de legs charitable pour le repos de son âme.

Ce mot est dérivé de l'ancien français confes « qui a avoué ses péchés » (voir l'étymologie de confesser).

déconfinement, déconfiner

un **déconfinement** : l'arrêt d'un confinement.

déconfiner : mettre fin à un confinement.

Depuis peu, les termes déconfiner et déconfinement sont très fréquemment employés mais ils ont la triste réputation d'être des néologismes mal venus, alors qu'ils sont bien formés, avec ce préfixe dé-, particulièrement productif. De plus, ceux qui leur jettent ainsi la pierre oublient que déconfinement se lit depuis une quarantaine d'années. En savoir plus : Académie française. Voir aussi : Au cœur du français.

déconfire, déconfit, déconfiture

déconfire :

- vaincre totalement; mettre les ennemis complètement en déroute dans une bataille ;
- réduire quelqu'un au silence en le mettant dans l'embarras au point qu'il ne sache plus que dire.

je déconfis, tu déconfis, il déconfit, nous déconfisons, vous déconfisez, ils déconfisent ;
je déconfisais ; je déconfis, vous déconfîtes, ils déconfirent ; je déconfirai ; je déconfirais ;
j'ai déconfit ; j'avais déconfit ; j'eus déconfit ; j'aurai déconfit ; j'aurais déconfit ;

que je déconfise, que tu déconfises, qu'il déconfise, que nous déconfisions, que vous déconfisiez, qu'ils déconfisent ;
que je déconfisse, qu'il déconfît, que nous déconfissions ; que j'aie déconfit ; que j'eusse déconfit ;
déconfis, déconfisons, déconfisez ; aie déconfit, ayons déconfit, ayez déconfit ;
(en) déconfisant.

elle est déconfite, il est **déconfit** :

- a été entièrement défaite ou défait, vaincu(e) au cours d'une bataille ;
- a été abimé(e), mise ou mis hors d'usage ;
- a éprouvé un embarras, une déconvenue ;
- est déconcerté(e), décontenancé(e) par un échec, un refus ;
- en droit, est en déconfiture.

une **déconfiture** :

- l'état d'insolvabilité notoire d'un débiteur non commerçant ne pouvant faire face à ses engagements et dont les biens sont insuffisants pour payer les dettes ;
- une défaite complète d'une armée, de troupes ;
- une mise en piteux état ;
- le délabrement d'une situation ;
- l'échec d'une idée, d'un système.

Le verbe déconfire est dérivé de confire qui vient du latin classique *conficere* (de *cum* et *facere* « faire ») littéralement « faire entièrement, achever » d'où « réaliser, façonner, élaborer », d'où le sens développé en français « préparer les fruits d'une certaine façon ».

déconfort, déconforter

un **déconfort** : l'état d'une personne qui a perdu courage, faute de secours.

déconforter : enlever le courage.

Le verbe déconforter est dérivé de conforter.

décongélation, décongeler

une **décongélation** : l'action de décongeler.

décongeler : ramener ce qui est congelé, par réchauffement progressif, à son état primitif.

je décongèle, tu décongèles, il décongèle, nous décongelons, vous décongelez, ils décongèlent ;
je décongelais ; je décongelai ; je décongèlerai ; je décongèlerais ;
j'ai décongelé ; j'avais décongelé ; j'eus décongelé ; j'aurai décongelé ; j'aurais décongelé ;
que je décongèle, que tu décongèles, qu'il décongèle, que nous décongelions, que vous décongeliez, qu'ils décongèlent ;
que je décongelasse, qu'il décongelât, que nous décongelassions ; que j'aie décongelé ; que j'eusse décongelé ;
décongèle, décongelons, décongelez ; aie décongelé, ayons décongelé, ayez décongelé ;
(en) décongelant.

Le verbe décongeler est dérivé de congeler.

décongestif, décongestion, décongestionnant, décongestionnement, décongestionner

un (médicament) **décongestif** : qui diminue ou supprime la congestion.

une **décongestion** ou un **décongestionnement** :

- une suppression d'une congestion ;
- une suppression d'un encombrement dans un lieu.

elle est décongestionnante, il est **décongestionnant** : décongestionne.

un (médicament) **décongestionnant**

décongestionner :

- faire cesser une congestion, une augmentation du volume du sang dans les vaisseaux d'un tissu ;
- faire cesser l'encombrement d'un lieu.

Le verbe décongestionner est dérivé de congestionner.

déconnage, déconne, déconner, déconneur

un **déconnage** : l'action de déconner ; le résultat de cette action.

On a lu déconnant utilisé comme adjectif.

pour la déconne, pour déconner :

- en manquant de sérieux ;
- en faisant semblant.

déconner :

- dire ou faire des conneries, des absurdités ;
- ne pas fonctionner normalement.

une déconneuse, un **déconneur** : celle, celui qui aime faire des conneries, des absurdités.

On a lu un déconophone pour la bouche de celle, celui qui débite des bêtises.

Le verbe déconner est dérivé de con.

déconnecter, déconnexion

déconnecter :

- enlever le raccord reliant deux appareils ;
- rompre la liaison électrique entre deux ou plusieurs éléments conducteurs ;
- séparer, désunir, soustraire d'un ensemble environnant, d'un circuit ;
- séparer ;
- changer d'occupation.

se déconnecter : changer d'occupation, de mode de vie.

une **déconnexion** :

- l'action de déconnecter ;
- une perte d'une connexion, d'une liaison ;
- une séparation, un changement d'habitudes ;
- une déconnexion : [santé et médecine / anesthésiologie] une rupture provoquée des liaisons entre les différentes fonctions du système nerveux végétatif. En anglais : *deconnection*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

Certains dictionnaires ont attesté la graphie *déconnection*.

Le verbe déconnecter est dérivé de connecter qui est emprunté au latin *con(n)ectere* (proprement « lier ensemble ») « relier, former par liaison ».

Le nom (une) connexion est emprunté au latin *con(n)exio* « lien, enchainement ».

déconsacrer, déconsécration

une **déconsécration** : l'action de déconsacrer.

déconsacrer : supprimer le caractère sacré d'une personne ou d'une chose.

Le verbe déconsacrer est dérivé de consacrer.

déconseil, déconseiller

un **déconseil** : un conseil de ne pas faire quelque chose.

déconseiller : conseiller à quelqu'un de ne pas faire quelque chose, l'amener à y renoncer.

Le verbe déconseiller est dérivé de conseiller.

de conserve

de conserve : ensemble, de concert, avec.

une conserve (B) : un bateau qui fait route avec un autre pour le protéger.

déconsidérer

une **déconsidération** : le fait de rabaisser ou de ruiner l'estime dans laquelle on tient quelqu'un ou quelque chose.

elle est déconsidérée, il est **déconsidéré** :

- a perdu la considération d'autrui ;
- a perdu de son crédit.

déconsidérer :

- faire perdre à quelqu'un la considération, l'estime qu'on a de lui ;
- contribuer à la dévalorisation d'une chose.

je déconsidère, tu déconsidères, il déconsidère, nous déconsidérons, vous déconsidérez, ils déconsidèrent ;
je déconsidérais ; je déconsidérai ; je déconsidèrerai ou déconsidérerai ; je déconsidèrerais ou déconsidérerais ;
j'ai déconsidéré ; j'avais déconsidéré ; j'eus déconsidéré ; j'aurai déconsidéré ; j'aurais déconsidéré ;
que je déconsidère, que tu déconsidères, qu'il déconsidère, que nous déconsidérions, que vous déconsidériez, qu'ils déconsidèrent ;
que je déconsidérasse, qu'il déconsidérât, que nous déconsidérassions ; que j'aie déconsidéré ; que j'eusse déconsidéré ;
déconsidère, déconsidérons, déconsidérez ; aie déconsidéré, ayons déconsidéré, ayez déconsidéré ;
(en) déconsidérant.

se déconsidérer :

- perdre la considération d'autrui, se discréditer ;
- perdre de sa valeur.

je me déconsidère, tu te déconsidères, il se déconsidère, nous nous déconsidérons, vous vous déconsidérez, ils se déconsidèrent ;
je me déconsidérais ; je me déconsidérai ; je me déconsidèrerai ou je me déconsidérerai ; je me déconsidèrerais ou je me déconsidérerais ;
je me suis déconsidéré(e) ; je m'étais déconsidéré(e) ; je me fus déconsidéré(e) ; je me serai déconsidéré(e) ; je me serais déconsidéré(e) ;
que je me déconsidère, que tu te déconsidères, qu'il se déconsidère, que nous nous déconsidérions, que vous vous déconsidériez, qu'ils se déconsidèrent ;
que je me déconsidérasse, qu'il se déconsidérât, que nous nous déconsidérassions ; que je me sois déconsidéré(e) ; que je me fusse déconsidéré(e) ;
déconsidère-toi, déconsidérons-nous, déconsidérez-vous ; sois déconsidéré(e), soyons déconsidérées, soyons déconsidérés, soyez déconsidéré(e)(es)(s) ;
(en) se déconsidérant.

Le verbe déconsidérer est dérivé de considérer.

déconsigner

1. une **consigne** :

- un service chargé de garder les bagages et colis déposés provisoirement ;
- un lieu où ces bagages sont déposés ;

déconsigner : retirer un objet de la consigne.

2. une **consigne** :

- l'action de consigner un emballage ;
- une somme remboursable versée pour cet emballage.

déconsigner : rembourser la somme payée pour un emballage gardé à domicile, lorsque le client rapporte cet emballage.

3. une **consigne** :

- une instruction écrite ou verbale donnée à un militaire, un gardien et, par extension, à toute personne, sur ce qu'il doit faire et empêcher de faire ;
- une défense de sortir intimée à quelqu'un en guise de punition ;
- une peine consistant à ne pas pouvoir franchir certaines limites indiquées.

déconsigner :

- affranchir de la consigne ;
- annuler l'interdiction d'utiliser quelque chose.

se déconsister

On a lu **se déconsister** pour perdre sa consistance, son épaisseur physique, se fondre.

Ce verbe est dérivé de consister d'après le latin consistere, avec le préfixe dé-.

déconsommation, déconsommer

une **déconsommation** : une diminution volontaire ou non, par désintérêt, nécessité ou inadéquation, des achats par les particuliers.

déconsommer : consommer de moins en moins.

Le nom est dérivé de consommation.

déconstitutionnaliser

un mode d'élection déconstitutionnalisé

déconstitutionnaliser :

- soustraire au régime constitutionnel ;
- ôter à une matière législative, à une disposition constitutionnelle rigide sa valeur formelle de loi supérieure pour ne lui laisser que celle d'une loi ordinaire.

Ce verbe est dérivé de constitutionnaliser.

déconstruction, déconstruire

une **déconstruction** :

- un démontage sélectif ;
- une analyse critique ;
- une décomposition analytique ; le fait de réduire une composition, un écrit, un système, en ses éléments constitutifs ; ce qui en résulte ;
- l'ensemble des opérations administratives et techniques conduisant dans un délai donné, par une suite programmée de démantèlements successifs, à l'élimination totale d'une installation nucléaire et à la complète réhabilitation du site.

déconstruire :

- défaire une construction ;
- critiquer par l'analyse ;
- décomposer ;
- procéder à une déconstruction.

je déconstruis, tu déconstruis, il déconstruit, nous déconstruisons, vous déconstruisez, ils déconstruisent ;
je déconstruisais ; je déconstruisis ; je déconstruirai ; je déconstruirais ;
j'ai déconstruit ; j'avais déconstruit ; j'eus déconstruit ; j'aurai déconstruit ; j'aurais déconstruit ;
que je déconstruise, que tu déconstruises, qu'il déconstruise, que nous déconstruisions, que vous déconstruisiez, qu'ils déconstruisent ;
que je déconstruisisse, qu'il déconstruisît, que nous déconstruisissions ; que j'aie déconstruit, que j'eusse déconstruit ;
déconstruis, déconstruisons, déconstruisez ; aie déconstruit, ayons déconstruit, ayez déconstruit ;
(en) déconstruisant.

se déconstruire : perdre sa structure.

je me déconstruis, tu te déconstruis, il se déconstruit, nous nous déconstruisons, vous vous déconstruisez, ils se déconstruisent ;
je me déconstruisais ; je me déconstruisis ; je me déconstruirai ; je me déconstruirais ;
je me suis déconstruite, je me suis déconstruit ; je m'étais déconstruite, je m'étais déconstruit ; je me fus déconstruite, je me fus déconstruit ; je me serai déconstruite, je me serai déconstruit ; je me serais déconstruite, je me serais déconstruit ;
que je me déconstruise, que tu te déconstruises, qu'il se déconstruise, que nous nous déconstruisions, que vous vous déconstruisiez, qu'ils se déconstruisent ;
que je me déconstruisisse, qu'il se déconstruisît, que nous nous déconstruisissions ; que je me sois déconstruite, que je me sois déconstruit ; que je me fusse déconstruite, que je me fusse déconstruit ;
déconstruis-toi, déconstruisons-nous, déconstruisez-vous ; sois déconstruite, sois déconstruit, soyons déconstruites, soyons déconstruits, soyez déconstruites, soyez déconstruits, soyez déconstruite, soyez déconstruit ;
(en) se déconstruisant.

Voici les montages qu'elles ont déconstruits. Elles les ont déconstruits.
Elles se sont déconstruit les montages. Elles ont déconstruit les montages pour elles-mêmes.

Le terme de déconstruction, outre sa signification philosophique, indique un démontage sélectif d'installations techniques et d'éléments d'une construction afin de valoriser les déchets et de limiter la mise en décharge. Le verbe déconstruire lui est associé.

Il ne semble pas y avoir de dérivé de débâtir (= démolir ce qui est bâti ; démonter un filtre discontinu à pression pour le décharger des produits solides filtrés ; en couture, défaufiler un bâti, la couture provisoire).

Le verbe déconstruire est dérivé de construire.

décontaminable, décontaminant, décontamination, décontaminé, décontaminer

elle, il est **décontaminable** : peut être décontaminé(e).

une substance décontaminante, un agent **décontaminant** : qui a la propriété de décontaminer.

une **décontamination** :

- ce qui élimine ou atténue les effets de micro-organismes, de produits chimiques, de substances radioactives ;
- [défense / nucléaire] une réduction ou une élimination des matières radioactives ou chimiques déposées sur une installation, un espace découvert, un matériel ou du personnel. En anglais : *decontamination*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

une **décontamination préventive** : [spatiologie / véhicules spatiaux] l'ensemble des mesures de stérilisation des engins destinés à être envoyés vers des objets célestes, qui permettent de limiter la présence de microorganismes terrestres susceptibles de contaminer ces objets. En anglais : *preventive decontamination*. Voir aussi : protection planétaire, test d'innocuité. Journal officiel de la République française du 10/10/2009.

une **décontamination (radioactive)** : [nucléaire] une élimination partielle ou totale d'une contamination radioactive par des moyens permettant la récupération contrôlée des substances contaminantes. En anglais : *radioactive decontamination ; decontamination*. Voir aussi : assainissement radioactif, contamination radioactive. Journal officiel de la République française du 18/06/2004.

Vocabulaire de la décontamination des sols : Office québécois de la langue française.

elle est décontaminée, il est **décontaminé** : a subi une décontamination.

décontaminer : éliminer ou atténuer les effets d'une contamination par des micro-organismes, des produits chimiques ou des substances radioactives.

contaminer :

- changer la nature de quelque chose ;
- dénaturer ;
- altérer la qualité, la pureté par la modification ou la perte de cette qualité ;
- altérer l'état physique, rendre malade ou propre à propager la maladie ;
- transmettre une maladie à quelqu'un.

décontenancé, décontenancement, décontenancer

elle est décontenancée, il est **décontenancé** : a perdu contenance.

un **décontenancement** :

- le fait de perdre contenance ;
- une attitude gauche, maladroite.

décontenancer : faire perdre contenance, mettre dans l'embarras.

je décontenance, tu décontenances, il décontenance, nous décontenançons, vous décontenancez, ils décontenancent ;
je décontenançais ; je décontenançai ; je décontenancerai ; je décontenancerais ;
j'ai décontenancé ; j'avais décontenancé ; j'eus décontenancé ; j'aurai décontenancé ; j'aurais décontenancé ;
que je décontenance, que tu décontenances, qu'il décontenance, que nous décontenancions, que vous décontenanciez, qu'ils décontenancent ;
que je décontenançasse, qu'il décontenançât, que nous décontenançassions ; que j'aie décontenancé ; que j'eusse décontenancé ;
décontenance, décontenançons, décontenancez ; aie décontenancé, ayons décontenancé, ayez décontenancé ;
(en) décontenançant.

se décontenancer : se troubler, perdre contenance, perdre son assurance.

je me décontenance, tu te décontenances, il se décontenance, nous nous décontenançons, vous vous décontenancez, ils se décontenancent ;
je me décontenançais ; je me décontenançai ; je me décontenancerai ; je me décontenancerais ;
je me suis décontenancé(e) ; je m'étais décontenancé(e) ; je me fus décontenancé(e) ; je me serai décontenancé(e) ; je me serais décontenancé(e) ;
que je me décontenance, que tu te décontenances, qu'il se décontenance, que nous nous décontenancions, que vous vous décontenanciez, qu'ils se décontenancent ;
que je me décontenançasse, qu'il se décontenançât, que nous nous décontenançassions ; que je me sois décontenancé(e) ; que je me fusse décontenancé(e) ;
décontenance-toi, décontenançons-nous, décontenancez-vous ; sois décontenancé(e), soyons décontenancées, soyons décontenancés, soyez décontenancé(e)(es)(s) ;
(en) se décontenançant.

elles se sont décontenancées, elles sont décontenancées.
elles se sont décontenancé les auditeurs, elles ont décontenancé les auditeurs, elles se les sont décontenancés.

Le verbe décontenancer est formé sur décontenancé qui est dérivé de contenance.

décontextualisation

une **décontextualisation** : un processus d'élimination des facteurs liés au contexte.

décontextualiser :

- faire sortir quelque chose de son contexte ;
- éliminer les variations contextuelles.

Ces mots sont dérivés de contextuel.

décontractant, décontraction, décontracté, décontracter

elle est décontractante, il est **décontractant** : assure une décontraction physique, nerveuse, intellectuelle ou morale.

un **décontractant** : un médicament qui a pour effet de décontracter au point de vue physique et moral.

une **décontraction** :

- l'état de relâchement d'un muscle succédant à sa contraction ;
- l'état de ce qui est moins serré, de ce qui impose moins de contrainte ;
- l'état de détente du corps tout entier ;
- l'aisance, le naturel qui sont le fait d'une personne détendue.

elle est décontractée, il est **décontracté** :

- cesse d'être contracté(e) ;
- est détendu(e) complètement au physique comme au moral ;

- est libre de toute tension ou appréhension, etc. ;
- dont l'allure exprime sûreté, confiance en soi, etc.

décontracter :

- faire cesser une contraction physiologique ;
- faire cesser un état de tension, d'anxiété.

se décontracter :

- relâcher complètement ses muscles, souvent par une action volontaire ;
- faire cesser, souvent par une action volontaire, une tension intellectuelle, psychique, nerveuse, etc. ;
- se détendre.

Le nom (une) décontraction est dérivé de contraction.

déconventionnement, déconventionner

un **déconventionnement** : l'annulation d'un conventionnement.

déconventionner : rompre une adhésion à une convention, à un accord.

un **conventionnement** : l'action de conventionner ; son résultat.

conventionner : lier par une convention.

déconvenu, déconvenue

elle est déconvenue, il est **déconvenu** : est déçu(e), désappointé(e).

une **déconvenue** : un désagrément dû à un insuccès, à une attente déçue.

Le nom (une) déconvenue est dérivé de l'ancien français *convenue* « situation, affaire », du participe passé de convenir.

décoordination

une **décoordination** : un manque ou une perte de coordination des éléments d'un ensemble.

Ce nom est dérivé de coordination.

décoquiller

décoquiller : enlever la coquille d'un mollusque.

Ce verbe est dérivé de coquille.

décor, décorateur, décoratif, décorativement, décoration, décoré, décorer

un **décor** :

- l'ensemble de ce qui sert à orner, parer, embellir, etc. ;
- l'ensemble des peintures et accessoires qui figurent le lieu où se passe l'action théâtrale, cinématographique, télévisée ;
- ce qui entoure quelque chose ou quelqu'un ;
- le milieu dans lequel vit un être, le cadre dans lequel se produit un phénomène.

un changement de décor : un changement de circonstances, de situation.

une décoratrice, un **décorateur** : une personne qui décore, qui exécute des décors, des décorations.

elle est décorative, il est **décoratif** :

- sert à décorer ;
- est relative, relatif ou propre à la décoration ;
- décore ;
- produit l'effet esthétique d'une décoration ;
- relève l'éclat d'une réunion par sa belle prestance, sa mise brillante, ses qualités esthétiques ;

- n'a que des fonctions d'apparat.

les arts décoratifs : la branche des arts appliqués ayant pour but la décoration, notamment des édifices, des intérieurs, etc., et comprenant la peinture, la sculpture, la tapisserie, l'ébénisterie, etc..

décorativement : de manière décorative.

une **décoration** :

- l'action, l'art de décorer ;
- l'ensemble de ce qui sert à décorer, orner, parer, embellir ;
- ce qui entoure quelque chose ou quelqu'un, le milieu dans lequel on vit ;
- un insigne, une marque extérieure d'une distinction honorifique, d'une récompense.

la **décoration urbaine** : [aménagement et urbanisme] l'art de la conception et de l'aménagement du mobilier urbain et de la signalétique des espaces collectifs. Le terme « design urbain » ne doit pas être employé. En anglais : *urban design*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

elle est décorée, il est **décoré** :

- est garni(e) d'ornements destinés à embellir ;
- est orné(e) de dessins, de peintures ;
- est paré(e), rendue plus belle ou rendu plus beau par des moyens concrets à effet décoratif ;
- a reçu, porte une décoration en marque d'honneur.

une décorée, un **décoré** : celle, celui qui a reçu, qui porte une décoration en marque d'honneur.

décorer :

- orner, parer, agrémenter de décors ou de décorations un édifice, un appartement, une pièce d'ameublement, etc. ;
- parer, rendre plus beau, plus éclatant par des moyens concrets, à effet décoratif ;
- remettre une décoration à quelqu'un en marque d'honneur.

un **décorum** :

- un ensemble de règles de bienséance et de convenances, ce qui orne ;
- ce qui convient.

Selon les sens, le nom (un) décor est emprunté au latin classique *decus, decoris* « ce qui convient, ce qui est séant », ou est le déverbal de décorer qui est emprunté au latin classique *decorare* « orner, parer » « honorer ».

décordé, décorder

une alpiniste décordée, un alpiniste **décordé** : qui est détaché(e) de la corde qui relie à la cordée.

décorder :

- défaire une corde en séparant les brins tordus dont elle est composée ;
- enlever la corde qui lie des choses, des animaux.

se décorder ou **se désencoder** : détacher la corde qui relie chaque alpiniste à la cordée.

Le verbe décorder est dérivé de corde.

décornage, décorné, décorner

un **décornage** ou **écornage** : l'action de couper les cornes ou les cornillons des animaux domestiques.

un animal **décorné** : que l'on a privé de ses cornes.

décorner :

- dégarnir un animal de ses cornes ;
- redresser les plis d'une feuille de papier, ce qui a été corné.

Le verbe décorner est dérivé de corne et de corner.

décorporant, décorporation

une **décorporation** : [santé et médecine - nucléaire] un traitement visant à éliminer de l'organisme, au moyen d'une substance chimique, des éléments radioactifs ou toxiques qui ont été incorporés. La substance chimique

utilisée est appelée « **décorporant** » (en anglais : *decorporation agent*). En anglais : *decorporation*. Voir aussi : radiotoxicité. Journal officiel de la République française du 22/02/2009.

décorticage, décortication, décortiqué, décortiquer, décortiqueur, décortiqueuse

un **décorticage** : le fait de retirer l'écorce, l'enveloppe, la carapace, le cortex cérébral)

On a lu aussi un **décortiquage**.

une **décortication** :

- le grattage de l'écorce d'un arbre ;
- l'ablation d'une membrane entourant un organe.

elle est décortiquée, il est **décortiqué** : dont on a retiré, l'enveloppe, l'écorce, le cortex cérébral.

décortiquer :

- gratter l'écorce ;
- retirer l'enveloppe du fruit ou de la graine, la carapace d'un crustacé ;
- faire une analyse minutieuse ;
- priver du cortex cérébral.

une **décortiqueuse** ou un **décortiqueur** : une machine pour décortiquer les graines, comme le riz et les semences fourragères.

Le verbe décortiquer est emprunté au latin impérial *decorticare*, voir aussi : cortex.

décorum

un **décorum** :

- ce qui orne, décore ;
- l'éclat pompeux des apparences, un luxe ostentatoire ;
- l'ensemble des règles de bienséance qu'il convient d'observer dans une bonne société ou dans certaines circonstances ;
- l'étiquette, le protocole, le cérémonial, les formalités auxquels sont astreints les personnages officiels.

Le nom (un) décorum est emprunté au latin classique *decorum*, de *decorus* « qui convient » et « orné, paré »..

décoster

décoster : en parlant d'un bateau, de celui qui est à bord, larguer les amarres, appareiller, gagner le large (Dictionnaire historique du français québécois).

Ce verbe, dérivé de coster et attesté depuis 1947, a été relevé également en créole seychellois ; il s'agit donc sans doute, comme pour coster, d'un emploi qui avait cours dans la langue des marins français de l'époque coloniale.

décote, décoter

1. une **décote** :

- une minoration ;
- une exonération totale ou partielle en faveur de certaines catégories de contribuables ;
- une évaluation inférieure au taux du cours officiel ou d'un cours précédent.

La décote dépend du nombre de trimestres manquants à la date du départ à la retraite. En savoir plus : Info-retraite.fr

décoter :

- faire baisser l'estimation ;
- avoir une valeur minorée.

Le nom (une) décote est dérivé de cote.

2. Dictionnaire historique du français québécois.

décoter ou se décoter :

- s'écarter de ce qui sert de point d'appui ;
- s'ôter de quelque part ;
- s'en aller, partir.

Décote de là. Décote-toi que je passe le torchon.

décoter quelqu'un : le pousser, le faire partir.

sans décoter : sans relâche, sans désemparer.

Ce verbe est dérivé d'accoter.

découchage, découcher, découcheur

un **découchage** : l'action, le fait de découcher.

découcher :

- quitter son lit pour laisser quelqu'un y dormir ;
- coucher ailleurs que dans son lit, que chez soi ;
- passer la nuit hors de chez soi, notamment pour avoir une aventure galante.

un **découcher** : le fait de coucher ailleurs que chez soi.

elle est découcheuse, il est **découcheur** : découche.

Le verbe découcher est dérivé de coucher.

découdre

- A. défaire ce qui est cousu, organisé.
- B. blesser, se battre.

A. **découdre** (1) :

- défaire ce qui est cousu ensemble en enlevant méthodiquement les fils qui attachent les différentes parties ;
- ouvrir en défaisant la couture d'un contenant

je découds, tu découds, il découd, nous décousons, vous décousez, ils décousent ;
je décousais ; je décousis ; je découdrai ; je découdrais ;
j'ai décousu ; j'avais décousu ; j'eus décousu ; j'aurai décousu ; j'aurais décousu ;
que je découse, que tu découses, qu'il découse, que nous décousions, que vous décousiez, qu'ils décousent ;
que je décousisse, qu'il décousît, que nous décousissions ; que j'aie décousu ; que j'eusse décousu ;
découds, décousons, décousez ; aie décousu, ayons décousu, ayez décousu ;
(en) décousant.

elle est décousue, il est **décousu** (1) :

- dont la couture est défaite, dont les coutures sont défaites ;
- manque d'organisation, est chaotique ;
- est sans suite, sans lien.

un trot décousu : qui est irrégulier.

un cheval décousu : dont les proportions ne sont pas harmonieuses.

le **décousu** de : le manque d'organisation, de structure ; l'incohérence.

une **décousure** (1) : la partie décousue d'un vêtement, d'une étoffe.

B. **découdre** (2) : déchirer en long le ventre d'un cheval, d'un chien, etc. par un coup de défense ou d'andouillers.

en découdre avec quelqu'un :

- se battre, se mesurer avec un adversaire ;
- se quereller.

elle est décousue, il est **décousu** (2) : est blessé(e) ou tué(e) à la suite d'une éventration.

une **décousure** (2) : une blessure d'un chien causée par un coup de défense de sanglier, ou un coup d'andouillers de cerf.

Le verbe découdre est dérivé de coudre.

En revanche, ce n'est pas directement la couture mais la chasse qui nous a donné l'expression *en découdre*, au sens de « se battre, en venir aux mains ». Le verbe découdre, dès le XVIIe siècle, avait pris le sens d'« éventrer », en parlant d'un animal (le cerf découd le chien). En savoir plus : Académie française.

découlement, découler

un **découlement** : l'action de découler ; le résultat de cette action.

découler :

- couler petit à petit, goutte à goutte ;
- provenir de, être la conséquence de.

Le verbe découler est dérivé de couler.

Le verbe émaner est emprunté au latin classique *emanare* « couler de, découler, provenir ».

découpage, découpe, découpé, découper, découpeur, découpeuse

un **découpage** :

- l'action de découper ;
- l'action de couper en morceaux ;
- l'action de détacher en coupant suivant un contour précis ;
- un procédé d'imprimerie appliqué au tirage des gravures et vignettes ;
- une image découpée ou destinée à être découpée ;
- l'action de diviser un tout en parties, de délimiter des parties à l'intérieur d'un tout.

un **découpage temporel** : [télécommunications / techniques] une transmission, dans un créneau temporel répétitif, du signal correspondant à un service. Le découpage temporel est utilisé notamment pour la transmission de programmes de télévision vers un récepteur mobile qui peut demeurer inactif en dehors de ce créneau temporel, ce qui réduit sa consommation d'énergie. En anglais : *time slicing*. Voir aussi : créneau temporel, multiplexage dans le temps. Journal officiel de la République française du 27/12/2009.

une **découpe** :

- l'action de couper, de découper ;
- un morceau d'une chose découpée ;
- une découpure ; un morceau de papier utilisé pour l'opération du découpage ;
- une forme qui se découpe, se détache.

elle est découpée, il est **découpé** :

- est coupé(e) en morceaux ;
- est travaillé(e), taillé(e) à l'aide d'un instrument tranchant et en vue d'une certaine forme ;
- présente une succession de creux et de saillies ;
- a été détaché(e) à l'aide d'un instrument tranchant ;
- apparait, se détache avec des contours nets.

découper :

- couper en morceaux généralement suivant certaines règles ;
- façonner, travailler une matière ou un objet à l'aide d'un instrument tranchant ;
- diviser en plusieurs parties ce qui a une continuité dans l'espace ou le temps, ce qui constitue un ensemble concret ou abstrait ;
- détacher une partie d'un tout en coupant ;
- dégager une chose d'un ensemble en la coupant suivant un contour précis ;
- faire apparaitre une forme avec des contours nets.

Voici les plans qu'elles ont découpés. Elles les ont découpés.
Elles se sont découpé les plans. Elles ont découpé les plans pour elles-mêmes.

se découper :

- pouvoir être coupé ;

- apparaitre avec des contours nets.

elles se découpent, ils se découpent, elles se sont découpées, ils se sont découpés,...

une découpeuse, un **découpeur** :

- celle, celui qui découpe ;
- une technicienne, un technicien chargé(e) du découpage des scénarios ;
- une ouvrière, un ouvrier ébéniste qui découpe le bois.

une **découpeuse** : une machine servant à découper le bois, les métaux ou les tissus.

Le verbe découper est dérivé de couper.

découplage, découple, découplé, découpler

un **découplage** :

- l'action de découpler deux circuits électriques ;
- [agriculture / politique agricole] la suppression du lien entre la production et les aides attribuées aux agriculteurs. En anglais : *decoupling*. Journal officiel de la République française du 07/09/2007.
- [astronomie / cosmologie] l'épisode de l'évolution cosmique telle que la décrivent les modèles de big bang, au cours duquel l'évolution du rayonnement électromagnétique est devenue indépendante de l'évolution de la matière. Le découplage est la conséquence immédiate de la recombinaison. Une fois libérée de la résistance exercée par la pression du rayonnement, la matière a pu commencer à se condenser sous l'effet de la gravitation, ce qui a abouti à la formation des étoiles et des galaxies. Le rayonnement électromagnétique, qui s'est propagé quasiment librement depuis le découplage, est observable aujourd'hui sous la forme du fond diffus cosmologique. En anglais : *decoupling*. Voir aussi : fond diffus cosmologique, recombinaison. Journal officiel de la République française du 10 janvier 2023.

une **découple** ou un **découpler** : l'action, le fait de découpler des chiens de chasse.

des chiens de chasse **découplés** : auxquels on a enlevé la couple.

une personne bien découplée : bien proportionnée, de belle taille.

un **découplement** : l'action de découpler.

découpler :

- enlever la couple des chiens de chasse ; les lâcher ;
- supprimer en lien entre deux choses ;
- défaire le couple formé par deux personnes ;
- supprimer le couplage de deux circuits électriques, supprimer une interaction entre deux circuits électroniques.

désaccoupler : séparer ce qui était par paire, supprimer une liaison entre des éléments.

Le verbe découpler est dérivé de coupler.

découpoir, découpure

un **découpoir** :

- un instrument ;
- une lame d'une machine.

une **découpure** :

- un motif ornemental découpé dans le bois, la pierre, le métal, etc. ;
- une partie creusée, échancrée dans le contour d'une chose ;
- un contour irrégulier d'une chose ou d'un ensemble de choses ; un morceau d'une chose qui a été découpée ;
- une pièce rapportée, utilisée comme garniture sur un vêtement ;
- un nom vernaculaire de *Scoliopteryx libatrix*, un lépidoptère de la famille des noctuidés.

découragé, décourageable, décourageant, découragement, décourager, décourageur

elle est découragée, il est **découragé** :

- a perdu tout courage, toute énergie, force d'âme, confiance ;
- exprime la perte de tout courage.

une découragée, un **découragé** : une personne qui a renoncé à la lutte, à l'espoir.

elle, il est **décourageable** : se laisse décourager, renonce facilement à tout effort.

elle est décourageante, il est **décourageant** :

- décourage, ôte l'envie de faire des efforts ;
- détruit la confiance, l'espoir.

un **découragement** :

- une perte passagère d'énergie devant un but difficile à atteindre ;
- une perte de toute confiance, espérance, illusion ;
- une manifestation de la perte de courage.

décourager :

- abattre l'énergie physique ou morale ;
- ôter l'envie, le désir d'entreprendre une action, de gagner quelque chose ;
- user, détruire, supprimer un acte de volonté, un sentiment, un trait de caractère ;
- arrêter le développement, l'essor d'un mouvement, d'une action.

je décourage, tu décourages, il décourage, nous décourageons, vous découragez, ils découragent ;
je décourageais ; je décourageai ; je découragerai ; je découragerais ;
j'ai découragé ; j'avais découragé ; j'eus découragé ; j'aurai découragé ; j'aurais découragé ;
que je décourage, que tu décourages, qu'il décourage, que nous découragions, que vous découragiez, qu'ils découragent ;
que je décourageasse, qu'il décourageât, que nous décourageassions ; que j'aie découragé ; que j'eusse découragé ;
décourage, décourageons, découragez ; aie découragé, ayons découragé, ayez découragé ;
(en) décourageant.

se décourager :

- perdre courage ;
- se démoraliser.

je me décourage, tu te décourages, il se décourage, nous nous décourageons, vous vous découragez, ils se découragent ;
je me décourageais ; je me décourageai ; je me découragerai ; je me découragerais ;
je me suis découragé(e) ; je m'étais découragé(e) ; je me fus découragé(e) ; je me serai découragé(e) ; je me serais découragé(e) ;
que je me décourage, que tu te décourages, qu'il se décourage, que nous nous découragions, que vous vous découragiez, qu'ils se découragent ;
que je me décourageasse, qu'il se décourageât, que nous nous décourageassions ; que je me sois découragé(e) ; que je me fusse découragé(e) ;
décourage-toi, décourageons-nous, découragez-vous ; sois découragé(e), soyons découragées, soyons découragés, soyez découragé(e)(es)(s) ;
(en) se décourageant.

elles se sont découragées, elles sont découragées.
elles se sont découragé les opposants, elles ont découragé les opposants, elles les ont découragés.

une décourageuse, un **décourageur** : une personne qui décourage, qui démoralise.

On a lu aussi décourageatrice, décourageateur et décourageuse, décourageux.

Le verbe décourager est dérivé de courage.

découronnement, découronner

un **découronnement** :

- l'action ou le fait de découronner, d'ôter la couronne de la tête de quelqu'un ;
- l'action ou le fait d'ôter ce qui ressemble à une couronne ;
- l'action ou le fait d'ôter la couronne, la parure, la perfection, etc. ;
- l'action ou le fait d'ôter la suprême satisfaction, de donner du dépit, d'affliger, de contrarier, de frustrer.

découronner :

- ôter la couronne, en particulier la couronne royale, de la tête de quelqu'un ;
- priver du pouvoir, des honneurs dus à un rang social élevé ;
- détruire le prestige, la gloire, la renommée ;
- déshonorer ;
- ôter, enlever la partie supérieure, le sommet, la cime, la partie supérieure et circulaire de quelque chose ;
- ôter la couronne, la parure, la perfection ;
- donner du dépit, affliger, contrarier, frustrer quelqu'un dans ses espérances, ôter la suprême satisfaction.

se découronner : renoncer à la couronne, se priver du pouvoir.

elles se découronnent, ils se découronnent, elles se sont découronnées, ils se sont découronnés,...

Le verbe découronner est dérivé de couronner.

décours

un **décours** :

- la période comprise entre la pleine et la nouvelle lune ;
- une période de déclin d'une maladie.

Le nom (un) décours est emprunté au latin classique *decursus* « action de descendre à la course, descente rapide, chute ».

décousu, décousure

décousu, décousure : voir découdre (ci-dessus).

découvaison

une **découvaison** : un arrêt de la couvaison.

découvert, découverte, découvreur, découvrir

elle est découverte, il est **découvert** : n'est pas caché(e), abrité(e), protégé(e).

un **découvert** :

- un dépassement de ses disponibilités financières ;
- un terrain où on est visible ;
- une valeur non remboursée par une assurance.

à **découvert** :

- sans protection ; sans dissimulation ;
- sans garantie financière ;
- avec un solde bancaire débiteur.

une **découverte** :

- ce qui permet de voir, de connaitre, de révéler ce qui était caché, inconnu, inexploré ;
- une création, une invention ;
- un élément d'un décor.

une découvreuse, un **découvreur** :

- une personne qui a la capacité de découvrir quelqu'un ou quelque chose ;
- une personne qui a découvert ou découvre effectivement quelqu'un ou quelque chose.

Le découvreur trouve, identifie un être ou une chose qui étaient dissimulés ou inconnus ; l'inventeur lui, tire de son esprit, à partir de données existantes, l'idée d'une technique, d'un procédé neufs. CNRTL

découvrir :

- retirer ce qui cachait, ce qui protégeait ;
- montrer, révéler ;
- apercevoir ;
- trouver, deviner, comprendre ;
- démasquer.

je découvre, tu découvres, il découvre, nous découvrons, vous découvrez, ils découvrent ;
je découvrais ; je découvris ; je découvrirai ; je découvrirais ;
j'ai découvert ; j'avais découvert ; j'eus découvert ; j'aurai découvert ; j'aurais découvert ;
que je découvre, que tu découvres, qu'il découvre, que nous découvrions, que vous découvriez, qu'ils découvrent ;
que je découvrisse, qu'il découvrît, que nous découvrissions ; que j'aie découvert ; que j'eusse découvert ;
découvre, découvrons, découvrez ; aie découvert, ayons découvert, ayez découvert ;
(en) découvrant.

se découvrir :

- se dévêtir ;
- ôter son chapeau ;
- s'exposer ;
- se confier ;
- apprendre à se connaitre ;
- devenir moins nuageux.

je me découvre, tu te découvres, il se découvre, nous nous découvrons, vous vous découvrez, ils se découvrent ;
je me découvrais ; je me découvris ; je me découvrirai ; je me découvrirais ;
je me suis découverte, je me suis découvert ; je m'étais découverte, je m'étais découvert ; je me fus découverte, je me fus découvert ; je me serai découverte, je me serai découvert ; je me serais découverte, je me serais découvert ;
que je me découvre, que tu te découvres, qu'il se découvre, que nous nous découvrions, que vous vous découvriez, qu'ils se découvrent ;
que je me découvrisse, qu'il se découvrît, que nous nous découvrissions ; que je me sois découverte, que je me sois découvert ; que je me fusse découverte, que je me fusse découvert ;
découvre-toi, découvrons-nous, découvrez-vous ; sois découverte, sois découvert, soyons découvertes, soyons découverts, soyez découverte(s), soyez découvert(s) ;
(en) se découvrant.

elles se sont découvertes, elles sont découvertes.
elles se sont découvert les stratagèmes, elles ont découvert les stratagèmes, elles se les sont découverts.

Un des sens du verbe découvrir est donc celui de « trouver ce qui était caché, ignoré, inconnu ». En science, il signifie plus particulièrement « identifier et faire connaître un phénomène, un fait, une substance jusque-là inconnus ou peu connus ».
Outre ces sens, le verbe découvrir peut aussi signifier « dégarnir de ce dont on est couvert », en parlant de vêtements, de coiffure ou d'autres objets couvrants et, aux échecs, de pièces qui en protègent d'autres. Découvrir a aussi les sens de « laisser voir », de « faire connaître ce qui est caché, méconnu » et d'« apercevoir ce qui est caché ». À la forme pronominale, il signifie aussi « se dégager », en parlant du temps, « s'exposer », « se manifester publiquement », « se connaître davantage » et, dans la langue littéraire, « faire connaître sa pensée ».
Le verbe inventer est quant à lui associé à l'idée de « création ». Il signifie « créer, imaginer quelque chose de nouveau », en parlant d'un objet ou d'un procédé. Il peut aussi avoir le sens de « forger quelque chose » ou de « faire exister quelqu'un » et, par extension, d'« imaginer ce que l'on fait passer pour réel, souvent avec l'intention de tromper ». En savoir plus : Office québécois de la langue française.

Le verbe découvrir vient du bas latin *discooperire* « découvrir, mettre à découvert ».

décramponner

décramponner quelque chose : le dégager du crampon ou des crampons qui l'attachent.

décramponner quelqu'un :

- le détacher de ses attaches affectives ;
- se détacher de lui ;
- lui faire lâcher prise, le distancer.

se décramponner :

- cesser de s'accrocher ;
- se débarrasser d'une personne gênante ;
- cesser de se cramponner l'un à l'autre.

Le verbe décramponner est dérivé de crampon.

se décraspouiller

se décraspouiller : se laver, se décrasser.

Ce verbe est formé avec le préfixe dé-, crasse et pouilleux, probablement par dérivation de craspouille « sale et pouilleux ».

décrassage, décrassement, décrasser, décrassoir

un **décrassage** :

- l'action de décrasser ;
- le fait de faire de l'exercice après une période d'inaction, de manière à rendre aux muscles une activité normale.

un **décrassement** : un décrassage.

décrasser :

- débarrasser de la crasse ;
- nettoyer quelque chose en éliminant la couche de saleté qui le recouvre.

décrasser son esprit, son imagination : l'exercer, l'enrichir.

se décrasser :

- se laver quand on est très sale ;
- parvenir à une condition sociale supérieure.

un **décrassoir** : un peigne à dents fines et rapprochées.

désencrasser : nettoyer.

Le verbe décrasser est dérivé de crasse.

décrédibilisation, décrédibiliser

une **décrédibilisation** : une perte de crédibilité, de vraisemblance, de confiance.

décrédibiliser : rendre moins crédible, moins digne de confiance.

se décrédibiliser : se discréditer.

Des adjectifs marquant la possibilité et construits avec les suffixes -able, -ible et -uble, il n'a été tiré que très peu de verbes, cette dérivation étant sans doute éloignée du génie de notre langue. On se gardera donc d'employer les verbes crédibiliser et décrédibiliser apparus il y a quelque temps déjà et l'on se souviendra que le verbe créditer et ses dérivés, ainsi que les périphrases où figurent ces verbes, sont plus appropriés pour exprimer l'idée que telle action, telle attitude fait perdre ou augmente le crédit dont jouissait quelqu'un ou quelque chose. Rappelons de surcroît que l'adjectif crédible s'applique aux idées et non aux personnes ; d'un homme on dira qu'il est sérieux, digne de foi, qu'il inspire confiance, etc. En savoir plus : Académie française.

décréditement, décréditer

un **décréditement** :

- l'action de décréditer ;
- un discrédit.

décréditer :

- ôter le crédit ;
- faire perdre le crédit financier, commercial de quelqu'un, de quelque chose ;
- discréditer quelqu'un, ôter, détruire l'estime, la considération, le crédit dont jouit une personne ou une chose.

Le verbe décréditer est une probable réfection, sous l'influence de crédit, de desaccréditer emprunté à l'espagnol *desacreditar*, dérivé de *acreditar* (accréditer).

décrément, décrémètre

un **décrément** : un accroissement négatif d'une variable à chaque étape d'une évolution, par opposition à un incrément.

le décrément linéaire d'un courant alternatif linéairement amorti : le rapport constant de la différence de deux amplitudes de courant successives et de même sens à la plus grande d'entre elles.

un décrément logarithmique : le logarithme du rapport de deux amplitudes successives d'une oscillation non entretenue.

un **décrémètre** : un appareil utilisé pour mesurer directement le décrément logarithmique.

Le nom (un) décrément est probablement emprunté à l'anglais *decrement*, adaptation du latin *decrementum*, de *decrescere*, voir : décroître.

décrêpé, décrêpeler, décrêpage, décrêper

un **décrêpage** : un traitement capillaire consistant à décrêper des cheveux, à rendre lisse une chevelure crêpée ou crépue ; le résultat de cette opération.

une chevelure **décrêpée** : qui a été lissée, qui n'est plus crêpée ou crêpue.

décrêpeler :

- enlever la crêpelure d'une chevelure ;
- lisser une chevelure crêpelée.

je décrêpèle, tu décrêpèles, il décrêpèle, nous décrêpelons, vous décrêpelez, ils décrêpèlent ;
je décrêpelais ; je décrêpelai ; je décrêpèlerai ; je décrêpèlerais ;
j'ai décrêpelé ; j'avais décrêpelé ; j'eus décrêpelé ; j'aurai décrêpelé ; j'aurais décrêpelé ;
que je décrêpèle, que tu décrêpèles, qu'il décrêpèle, que nous décrêpelions, que vous décrêpeliez, qu'ils décrêpèlent ;
que je décrêpelasse, qu'il décrêpelât, que nous décrêpelassions ; que j'aie décrêpelé ; que j'eusse décrêpelé ;
décrêpèle, décrêpelons, décrêpelez ; aie décrêpelé, ayons décrêpelé, ayez décrêpelé ;
(en) décrêpelant.

un **décrêpage**

décrêper :

- lisser une chevelure crêpée ou crêpue ;
- enlever le crêpage d'une chevelure.

Les noms (un) crêpe, (un) crêpon et le mot crêpé, crépu viennent de l'ancien français *cresp, crespe* « frisé, bouclé », du latin classique *crispus* « frisé, ondulé ».

Le verbe crêpeler vient de l'ancien français *cresper* (à comparer avec crêper).

Le verbe crêper est plutôt dérivé de l'ancien français *crespe* (crêpe) qu'issu du latin *crispare* (crisper).

Le verbe décrêper est dérivé de crêper.

décrépi, décrépir, décrépissage, décrépit

- A. un mur.
- B. une personne.

A. une façade décrépie, un mur **décrépi** : dont le crépi est altéré.

décrépir (1) : retirer le crépi, l'enduit d'un mur.

je décrépis, tu décrépis, il décrépit, nous décrépissons, vous décrépissez, ils décrépissent ;
je décrépissais ; je décrépis, vous décrépîtes ; je décrépirai ; je décrépirais ;
j'ai décrépi ; j'avais décrépi ; j'eus décrépi ; j'aurai décrépi ; j'aurais décrépi ;
que je décrépisse, que tu décrépisses, qu'il décrépisse, que nous décrépissions, que vous décrépissiez, qu'ils décrépissent ;
que je décrépisse, qu'il décrépît, que nous décrépissions ; que j'aie décrépi ; que j'eusse décrépi ;
décrépis, décrépissons, décrépissez ; aie décrépi, ayons décrépi, ayez décrépi ;
(en) décrépissant.

se décrépir : perdre son enduit.

un **décrépissage** :

- l'action de décrépir un mur ou de se décrépir ;
- l'état de ce qui est décrépi.

B. **décrépir** (2) : provoquer la déchéance physique, intellectuelle ou morale d'une personne.

se décrépir : s'altérer, se dégrader par l'usure de l'âge.

je me décrépis, tu te décrépis, il se décrépit, nous nous décrépissons, vous vous décrépissez, ils se décrépissent ;
je me décrépissais ; je me décrépis ; je me décrépirai ; je me décrépirais ;
je me suis décrépi(e) ; je m'étais décrépi(e) ; je me fus décrépi(e) ; je me serai décrépi(e) ; je me serais décrépi(e) ;
que je me décrépisse, que tu te décrépisses, qu'il se décrépisse, que nous nous décrépissions, que vous vous décrépissiez, qu'ils se décrépissent ;
que je me décrépisse, qu'il se décrépît, que nous nous décrépissions ; que je me sois décrépi(e) ; que je me fusse décrépi(e) ;
décrépis-toi, décrépissons-nous, décrépissez-vous ; sois décrépi(e), soyons décrépies, soyons décrépis, soyez décrépi(e)(es)(s) ;
(en) se décrépissant.

elle est décrépite, il est **décrépit** :

- dont l'âge a fortement altéré la vigueur physique et même parfois les forces morales, intellectuelles ;
- dont l'aspect extérieur est dégradé par le temps.

une décrépite, un **décrépit** : une personne qui est physiquement dégradée par l'âge.

voir aussi : une décrépitude (ci-dessous).

Décrépi est le participe passé du verbe décrépir et signifie donc « dont on a retiré le crépi », le crépi étant un enduit que l'on projette sur un mur sans le lisser. Décrépit est un adjectif emprunté du latin *decrepitus*, « atteint de décrépitude ». L'étymologie populaire a lié artificiellement ces deux mots, en considérant que c'était avant tout l'âge et l'usure du temps qui faisait perdre aux bâtiments leur crépi et en oubliant qu'il était aussi possible de décrépir un mur pour le ravaler. On se souviendra que si décrépit peut qualifier une personne, un bâtiment ou une institution, décrépi ne s'emploie qu'au sens propre et ne s'applique qu'à des murs ou à des bâtiments. En savoir plus : Académie française ; Office québécois de la langue française ; Parler français.

Le mot décrépit est emprunté au latin *decrepitus*, rapproché ultérieurement de crépir par étymologie seconde.

Le verbe décrépir est dérivé de crépir.

décrépiter

une **décrépitation** :

- un éclatement ou un fendillement de cristaux chauffés ;
- le bruit sec et explosif produit par la combustion des substances minérales, en particulier des sels.

décrépiter du sel : le calciner jusqu'à ce qu'il ne crépite plus sous l'action du feu.

décrépiter : pour des substances généralement minérales, en particulier des sels, exploser avec un bruit sec sous l'action du feu.

Le verbe décrépiter est dérivé de crépiter.

décrépitude

une **décrépitude** :

- une dégradation physique accentuée produite par l'âge ;
- une dégradation extérieure due au temps.

une décrépitude morale : une dégradation des forces morales.

voir décrépit (ci-dessus).

décrescendo

décrescendo (*anciennement* : *decrescendo*) :

- en diminuant l'intensité sonore ;
- en décroissant.

un **décrescendo** (*anciennement* : decrescendo) : un dimunendo, un passage musical joué de moins en moins fort.
des décrescendos

Le mot italien *decrescendo* vient du gérondif de *decrescere* (décroître).

crescendo :

- en augmentant progressivement l'intensité sonore, dans l'exécution d'une composition musicale ;
- en augmentant, en croissant, en passant à un degré supérieur, plus fort.

un **crescendo** :

- une augmentation progressive de l'intensité sonore, dans l'exécution d'une composition musicale ;
- la partie d'une composition musicale dans laquelle l'intensité sonore augmente progressivement ;
- une augmentation progressive.

des **crescendos**

Le mot italien *crescendo* vient du gérondif de *crescere* « croître ».

décret

un **décret** :

- une décision émanant de l'autorité souveraine, du pouvoir ;
- une décision judiciaire qui était relative à la vente des biens d'un mineur ou d'un débiteur ;
- une ordonnance du juge rendue pendant l'instruction et relative à la comparution et l'arrestation d'une personne ;
- une décision émanant du pouvoir exécutif, agissant dans le cadre de ses attributions ;
- une décision de l'autorité ecclésiastique ;
- une compilation de textes canoniques, un recueil de canons des conciles, des constitutions des Papes, de sentences des Pères de l'Église ;
- une circonstance, une situation, un fait imposé de l'extérieur comme une décision émanant d'une puissance supérieure contre laquelle on ne peut rien ; une décision, une affirmation à laquelle on se soumet ;
- en savoir plus : Office québécois de la langue française.

un **décret-loi** : un acte ayant force de loi, de la compétence normale du Parlement et qui est pris par le Chef de l'État.

décret migratoire : Au cœur du français.

voir aussi : décréter (ci-dessous).

Le nom (un) décret est emprunté au latin classique juridique *decretum* « décret », également attesté en latin chrétien comme terme de droit canonique puis en latin médiéval au sens de « diplôme royal ».

Le nom (un) oukase ou ukase (= un édit promulgué par le tsar ; un décret de l'État de l'URSS ; un ordre impératif, une décision arbitraire et sans appel) est emprunté au russe *ukaz* « édit, décret », du verbe *ukazat*' « décréter ».

décrétale, décrétaliste, décrétiste

une **décrétale** : une ordonnance ou constitution des papes, ayant une portée générale pour l'Église ou une notable partie, et faite en réponse à des demandes ou consultations.

une, un **décrétaliste** ou **décrétiste** : une, un spécialiste de droit canon qui est constitué principalement du Décret de Gratien et de Décrétales des Papes.

Le nom (une) décrétale est emprunté au latin chrétien *decretale* de même sens, du bas latin juridique *decretalis* « ordonné par décret ».

décréter

décréter :

- prendre un décret concernant quelqu'un ou quelque chose ;
- décider quelque chose souverainement ;
- affirmer quelque chose avec autorité et force et généralement de son propre chef.

je décrète, tu décrètes, il décrète, nous décrétons, vous décrétez, ils décrètent ;
je décrétais ; je décrétai ; je décrèterai ou décréterai ; je décrèterais ou décréterais ;
j'ai décrété ; j'avais décrété ; j'eus décrété ; j'aurai décrété ; j'aurais décrété ;
que je décrète, que tu décrètes, qu'il décrète, que nous décrétions, que vous décrétiez, qu'ils décrètent ;
que je décrétasse, qu'il décrétât, que nous décrétassions ; que j'aie décrété ; que j'eusse décrété ;
décrète, décrétons, décrétez ; aie décrété, ayons décrété, ayez décrété ;
(en) décrétant.

voir décret (ci-dessus).

décreusage, décreusement, décreuser

décreusage, décreusement, décreuser : voir décruer, décruser (ci-dessous).

décri, décrier

un **décri** :

- l'action de décrier ; le résultat de cette action ;
- un cri public par lequel l'autorité défend la vente ou le débit de certaines marchandises, l'usage de quelque chose ;
- une suppression ou dévaluation d'une monnaie ; une mauvaise réputation, une perte d'estime, de considération, de crédit, généralement imputables à l'opinion publique.

décrier :

- défendre par cri, le cours, l'usage de quelque chose ;
- annoncer publiquement la dévaluation ou la suppression de certaines monnaies ;
- détruire par des paroles le crédit de quelqu'un, de quelque chose ;
- nuire à la réputation de quelqu'un, lui faire perdre son autorité morale ;
- mettre en doute la valeur d'un objet, d'une institution.

Le verbe décrier est dérivé de crier.

décriminalisation, décriminaliser

une **décriminalisation** :

- le fait de ne pas porter une affaire devant la juridiction criminelle, de ne plus considérer une infraction comme relevant de la qualification de crime ;
- l'attitude tendant à éviter aux petits délinquants la prison ou, le cas échéant, à réduire leurs peines pour faciliter leur réinsertion sociale.

décriminaliser : décider qu'une infraction ne relève pas d'une juridiction criminelle.

criminaliser : porter, renvoyer à la juridiction criminelle un procès évoqué devant la juridiction civile ou, le plus souvent, correctionnelle.

décrire

décrire :

- tracer de la main ou par le mouvement du corps ;
- tracer des lignes qui forment une limite ;
- exécuter un geste assez ample ;
- représenter en détail par écrit ou oralement, certains traits apparents d'un animé ou d'un inanimé ;
- donner une idée de quelque chose, en fournir une première approche à l'aide de traits directement observables.

je décris, tu décris, il décrit, nous décrivons, vous décrivez, ils décrivent ;
je décrivais ; je décrivis ; je décrirai ; je décrirais ;
j'ai décrit ; j'avais décrit ; j'eus décrit ; j'aurai décrit ; j'aurais décrit ;
que je décrive, que tu décrives, qu'il décrive, que nous décrivions, que vous décriviez, qu'ils décrivent ;
que je décrivisse, qu'il décrivît, que nous décrivissions ; que j'aie décrit ; que j'eusse décrit ;
décris, décrivons, décrivez ; aie décrit, ayons décrit, ayez décrit ;
(en) décrivant.

Le verbe décrire est emprunté au latin classique *describere* « tracer, dessiner ; décrire, exposer » francisé d'après écrire. Voir aussi : décrit.

Le mot descripteur est emprunté au bas latin *descriptor* « qui décrit, qui dépeint ».

Le mot descriptif est emprunté au bas latin *descriptivus* « qui sert à la description ».

Le nom (une) description est emprunté au latin classique *descriptio* « action de décrire ».

décrispation, décrispé, décrisper

une **décrispation** :

- un état de décontraction musculaire ou psychique ;
- le fait de détendre les relations des groupes ou des individus ;
- l'état qui en résulte.

elle est décrispée, il est **décrispé** : n'est plus crispé(e), tendu(e).

décrisper :

- décontracter ;
- détendre, rendre moins crispé.

Le verbe décrisper est dérivé de crisper.

décristallisation

une **décristallisation** :

- la désagrégation d'un sentiment ;
- le fait de cesser peu à peu d'idéaliser l'être ou l'objet aimé.

la décristallisation des pensions : Cour des comptes.

décrit

elle est décrite, il est **décrit** :

- fait ou a fait l'objet d'une description ;
- est tracé(e), représenté(e).

décrochable, décrochage, décroché, décrochement, décrocher, décrocheur, décrochez-moi-ça

elle, il est **décrochable** : peut être décroché(e).

elle, il est **indécrochable** : ne peut pas être décroché(e), obtenu(e).

un **décrochage** :

- l'action de décrocher quelque chose, de se décrocher ;
- le résultat de cette action ;
- l'action de décrocher quelque chose de quelque chose ;
- l'action de décrocher, voir CNRTL ;
- [éducation - formation] l'abandon, par un élève ou par un étudiant en difficulté, d'une formation ou d'une qualification avant son terme. En anglais : *dropping-out*. Journal officiel de la République française du 25/09/2009.

elle est décrochée, il est **décroché** :

- n'est plus accroché(e) ;

- est séparé(e).

un **décroché** : un titre, un texte ou une illustration qui vient mordre sur un ensemble de colonnes consacré à un autre sujet.

un **décrochement** :

- l'action de décrocher, de se décrocher ;
- le résultat de cette action.

décrocher :

- détacher ;
- séparer ;
- obtenir ;
- abandonner une activité, s'arrêter ;
- rompre le contact, se libérer d'une dépendance.

décrocher le téléphone : le prendre pour le faire fonctionner.

se décrocher : se détacher.

(bâiller à) se décrocher la mâchoire :

- bâiller jusqu'à la désarticuler, s'ennuyer à mourir ;
- ouvrir la bouche toute grande.

une décrocheuse, un **décrocheur** :

- celle, celui qui décroche un objet ;
- celle, celui qui obtient quelque chose ;
- une, un élève qui abandonne ses études.

un **décrochez-moi-ça** : une boutique de fripier.

Le verbe décrocher est dérivé de croc.

La pensée de Pierre de Jade : On a beau interdire les portables pendant les cours, certains élèves continuent de décrocher.

décroire

décroire :

- ne pas croire ;
- cesser de croire ce que l'on a cru ;
- ne pas ajouter foi à quelque chose.

je décrois, tu décrois, il décroit, nous décroyons, vous décroyez, ils décroient ;
je décroyais ; je décrus ; je décroirai ; je décroirais ;
j'ai décru ; j'avais décru ; j'eus décru ; j'aurai décru ; j'aurais décru ;
que je décroie, que tu décroies, qu'il décroie, que nous décroyions, que vous décroyiez, qu'ils décroient ;
que je décrusse, qu'il crût, que nous décrussions ; que j'aie décru ; que j'eusse décru ;
décrois, décroyons, décroyez ; aie décru, ayons décru, ayez décru ;
(en) décroyant.

Le verbe décroire est composé de dé- et croire d'après le bas latin *discredere* « ne pas croire, refuser de croire ».

décroisement, décroiser

un **décroisement** :

- l'action de décroiser quelque chose (notamment ses bras, ses jambes) ; le résultat de cette action ;
- l'opération qui consiste à décroiser les fils d'un métier ; le résultat de cette opération.

décroiser : changer de place ou de position ce qui est croisé.

décroiser les jambes, décroiser les bras

Le verbe décroiser est dérivé de croiser « disposer en croix ».

décroissance, décroissant

une **décroissance** :

- l'action de décroître, le résultat de cette action ;
- une diminution, un affaiblissement progressif ;
- une diminution en nombre ou en intensité, en qualité ;
- un concept politique, économique et social qui remet en cause l'idée selon laquelle l'augmentation des richesses produites conduit à l'augmentation du bien-être social, en savoir plus : Géoconfluences.

une **décroissance radioactive** : [chimie nucléaire] une diminution d'activité dans le temps d'une substance ou d'un mélange de substances radioactives par désintégration radioactive. En anglais : *radioactive decay*. Voir aussi : désintégration radioactive. Journal officiel de la République française du 08/10/2003. En anglais : *radioactive decay*.

elle est décroissante, il est **décroissant** :

- diminue de façon progressive ;
- est en déclin, en diminution.

Le nom (une) décroissance est dérivé de croissance.

décroissement, décroît

un **décroissement** :

- l'action de décroitre, de diminuer de façon progressive ;
- le résultat de cette action.

la théorie des décroissements : la théorie selon laquelle les cristaux d'un système donné résultent d'un empilement régulier d'éléments similaires à partir d'une forme primitive.

un **décroît** :

- l'action de diminuer ; le résultat de cette action ;
- une diminution du rendement d'un fonds de bétail ou de son nombre de têtes ;
- la diminution apparente de la partie visible de la Lune, l'entrée de la Lune dans son dernier quartier.

décroître

décroître : diminuer de façon progressive, devenir plus petit.

je décroîs, tu décroîs, il décroît, nous décroissons, vous décroissez, ils décroissent ;
je décroissais ; je décrûs ; je décroîtrai ; je décroîtrais
j'ai décrû ; j'avais décrû ; j'eus décrû ; j'aurai décrû ; j'aurais décrû ;
que je décroisse, que tu décroisses, qu'il décroisse, que nous décroissions, que vous décroissiez, qu'ils décroissent ;
que je décrûsse, qu'il décrût, que nous décrûssions ; que j'aie décrû ; que j'eusse décrû ;
décroîs, décroissons, décroissez ; aie décrû, ayons décrû, ayez décrû ;
(en) décroissant.

Le verbe décroître est dérivé de croître. Voir aussi une décrue.

décrottage, décrotter, décrotteur, décrotteuse, décrottoir, décrottoire

un **décrottage** :

- l'action de décrotter ;
- le nettoyage d'un objet sali, crotté.

décrotter quelque chose ou quelqu'un :

- le nettoyer en ôtant la crotte, la saleté ;
- lui faire perdre son ignorance, la rusticité de ses manières.

décrotter :

- s'empiffrer, manger vite et beaucoup ;
- dépoter, travailler vite et beaucoup ;
- voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

se décrotter : perdre de sa grossièreté.

une décrotteuse, un **décrotteur** :

- une personne qui décrotte et cire les chaussures pour de l'argent ;
- une personne qui, pour de l'argent, retouche les écrits d'un auteur, des peintures, etc.

un **décrotteur** : un objet, un appareil à décrotter.

une **décrotteuse** ou **décrottoire** : une sorte de brosse dont on se sert pour décrotter.

un **décrottoir** : une lame de fer ou une boite garnie de brosses pour enlever la boue des chaussures avant d'entrer.

elle, il est **indécrottable** :

- ne peut pas être décrotté(e), nettoyé(e) ;
- persiste dans ses défauts, ses erreurs ;
- est incorrigible, incurable, invétéré(e).

indécrottablement

Le verbe décrotter est dérivé de crotte (= la boue).

décrouter, décroûter

décrouter (*anciennement* : **décroûter**) un objet :

- enlever la croute qui le recouvre ;
- enlever ce qui le recouvre.

se décrouter (*anciennement* : **se décroûter**) : pour les cerfs, aller au frayoir nettoyer leur tête contre des troncs d'arbres après la chute de leurs bois.

elles se décroutent, ils se décroutent, elles se sont décroutées, ils se sont décroutés,...

elles se décroûtent, ils se décroûtent, elles se sont décroûtées, ils se sont décroûtés,...

Le verbe décrouter est dérivé de croute.

décru, décrue

une **décrue** :

- la fin d'une inondation, la diminution du volume des eaux consécutivement à une crue ;
- une diminution.

voir décroître (ci-dessus).

décruage, décruer, décrument, décrûment, décrusage, décrusement, décruser

un **décruage** ou **décrument, décrûment, décrusement, décreusage, décreusement, décrusage** : l'action de décruer ou décreuser.

décruer ou **décruser, décreuser** :

- lessiver un fil textile brut ou un fil de soie grège ;
- mettre des cocons dans l'eau bouillante, pour en dévider la soie avec facilité.

Le verbe décruer ou décruser est dérivé de cru qui vient du latin classique *crudus* « saignant ; pour le cuir : cru, non travaillé ».

décrustation, décruster

une **décrustation** : une chute des croutes faisant suite à une pustulation de la peau.

On a lu **décruster** pour désincruster ce qui s'était incrusté.

Ces mots sont dérivés d'incrustation, incruster, avec le préfixe dé-

décryptage, décryptement, décrypter

un **décryptage** ou **décryptement** : l'action de décrypter.

décrypter :

- transcrire en langage clair un message rédigé dans une écriture secrète, chiffrée, dont on ignore le code ;
- découvrir des aspects mal connus, un sens caché.

Le verbe décrypter est dérivé du radical du grec κ ρ υ π τ ο΄ ς « caché ».

decticelle, dectique

une **decticelle** : un nom vernaculaire d'insectes orthoptères ensifères tettigoniidés.

une decticelle cendrée ou pholidoptère grise : une petite sauterelle d'Europe.

une decticelle montagnarde ou un analote des Alpes : un dectique, une sauterelle de montagne.

un **dectique** : le genre d'insecte de l'ordre des orthoptères, du sous-ordre des ensifères, comprenant plusieurs espèces de sauterelles dont le dectique verrucivore et le dectique à front blanc.

Ce nom vient du grec « qui mord ».

déçu

une espérance déçue, un sentiment **déçu** : qui ne s'est pas réalisé(e), qui n'a pas été suivi(e) d'effet contrairement à l'attente.

une attente déçue : non suivie d'effet.

elle est déçue, il est déçu :

- n'a pas été satisfaite ou satisfait ;
- est désappointé(e).

un air déçu : l'air d'une personne déçue.

une déçue : celle qui est insatisfaite, dépitée.
un **déçu** : celui qui est insatisfait, dépité.

Le verbe décevoir vient du latin vulgaire *dēcipēre*, en latin classique *dēcipĕre* « attraper ; tromper ; causer une déconvenue ».

décubitus

un **décubitus** : la position du corps au repos lorsqu'il est allongé sur un plan horizontal.

un **décubitus antiorthostatique** : [spatiologie / médecine - vols habités] la position d'un corps humain allongé sur un plan incliné de 4 à 6 degrés, la tête étant plus bas que les pieds, ce qui entraîne, dans les conditions de pesanteur terrestre, une accumulation de liquides biologiques dans la partie supérieure du corps analogue à celle qui résulte de l'impesanteur. En anglais : *antiorthostatic decubitus*. Voir aussi : alitement antiorthostatique. Journal officiel de la République française du 30/01/2005.

un **latérocubitus** : la position couchée sur le côté, par opposition au décubitus, position couchée sur le dos.

un **procubitus** : la position couchée sur le ventre ; en obstétrique, la présence du cordon ombilical devant la présentation fœtale.

-cubitus [couché] est emprunté au latin médical *decubitus*, formé sur le radical du supin du latin classique *decumbere* « se coucher ».

décuirasser

décuirasser : débarrasser quelqu'un ou quelque chose de sa cuirasse.

Ce verbe est dérivé de cuirasser, avec le préfixe dé-.

décuire

décuire un sirop, une confiture, du sucre : abaisser le degré de cuisson en y ajoutant de l'eau pour le ou la rendre plus liquide.

je décuis, tu décuis, il décuit, nous décuisons, vous décuisez, ils décuisent ;
je décuisais ; je décuisis ; je décuirai ; je décuirais ;
j'ai décuit ; j'avais décuit ; j'eus décuit ; j'aurai décuit ; j'aurais décuit ;
que je décuise, que tu décuises, qu’il décuise, que nous décuisions, que vous décuisiez, qu’ils décuisent ;
que je décuisisse, qu’il décuisît, que nous décuisissions ; que j'aie décuit, que j'eusse décuit ;
décuis, décuisons, décuisez ; aie décuit, ayons décuit, ayez décuit ;
(en) décuisant.

se décuire : se liquéfier à l'excès faute d'avoir été assez cuit.

elles se décuisent, ils se décuisent, elles se sont décuites, ils se sont décuits,...

Le verbe décuire est dérivé de cuire.

décuiter

décuiter quelqu'un : le faire sortir d'un état d'ivresse.

se décuiter : dessouler, sortir d'un état d'ivresse.

Ce verbe est dérivé d'une cuite, avec le préfixe dé-.

décuivrage, décuivrer

un **décuivrage**

décuivrer : retirer un cuivrage, un dépôt de cuivre.

de cujus

une ou un ***de cujus*** : une personne dont la succession est ouverte.

L'expression latine dont la formule entière est " *Is **de cujus** successione agitur* " désigne celui de la succession duquel on débat. Par délicatesse, les notaires ont pris l'habitude d'utiliser cette expression lorsqu'ils rédigent un contrat de mariage ou un testament afin qu'en sa présence le donateur ne soit pas désigné dans l'acte qu'il signe, par l'expression " le (futur) défunt". Dictionnaire juridique de Serge Braudo.

déculasser

déculasser une arme à feu : enlever la culasse.

déculottage, déculottée, déculotter

un **déculottage** :

- l'action de déculotter ou de se déculotter ; le résultat de cette action ;
- une mise à nu indiscrète ;
- une exhibition de mauvais gout.

une **déculottée** : une défaite sévère, une défaite d'importance.

déculotter (1) :

- enlever la culotte ou le pantalon ;
- faire avouer ;
- révéler publiquement.

se déculotter :

- abandonner lâchement ;

- se déshabiller ;
- révéler ce que l'on voulait tenir caché.

Le verbe déculotter (1) est dérivé de culotte.

déculotter (2) une pipe : gratter la couche noirâtre qui se forme dans le fourneau d'une pipe.

Le verbe déculotter (2) est dérivé de culotter.

déculpabilisation, déculpabiliser

une **déculpabilisation** : ce qui permet de ne plus se sentir coupable, de ne plus considérer un acte comme fautif.

déculpabiliser :

- libérer quelqu'un d'un sentiment de culpabilité ;
- ôter à quelque chose son caractère de faute.

Le verbe culpabiliser est dérivé du radical du bas latin *culpabilis* (coupable).

déculturation, déculturer

une **déculturation** :

- l'ensemble des phénomènes par lesquels une ethnie perd tout ou partie de sa culture originelle, généralement au contact d'autres groupes ;
- un abandon, un rejet de certaines normes culturelles.

déculturer : faire subir à quelqu'un, à un groupe, un processus de déculturation.

Le nom (une) déculturation est dérivé de culture d'après acculturation qui vient de l'anglo-américain *acculturation* « adoption et assimilation d'une culture étrangère ».

décumul, décumuler

Belgique.

A. un **décumul** : la séparation fiscale des revenus d'un couple.

décumuler : séparer du point de vue fiscal.

B. un **décumul** des mandats (en politique)

décuple, décuplement, décupler

le **décuple** : dix fois le nombre initial.

une quantité **décuple** : dix fois égale à la quantité initiale.

une quantité **sous-décuple** : dix fois inférieure à la quantité initiale.

un **décuplement** :

- le résultat de la multiplication par dix ;
- l'action d'augmenter considérablement et le résultat de cette action.

décupler :

- multiplier par dix ;
- être multiplié par dix ;
- augmenter considérablement.

Le mot décuple est emprunté au bas latin *decuplus* « décuple ».

décurie, décurion

dans l'Antiquité romaine :

une **décurie** : une troupe formée de dix soldats.

un **décurion** : chacun des magistrats municipaux qui formaient le conseil des villes romaines.

Le nom (une) décurie est emprunté au latin classique *decuria* « dizaine ; décurie ».

Le nom (un) décurion est emprunté au latin classique *decurio, decurionis* « officier commandant dix hommes ; décurion ».

décurrence, décurrent

une **décurrence** : le fait d'être décurrent.

elle est décurrente, il est **décurrent** :

- pour une feuille, dont le limbe n'est pas nettement séparé de la tige ;
- pour une lamelle de champignon, n'est pas nettement séparée du pied.

Le mot décurrent est emprunté au latin *decurrens*, du participe présent de *decurrere* « parcourir d'un bout à l'autre un espace ».

décuscuteuse

une **décuscuteuse** : une trieuse pour débarrasser la semence des graines de cuscute, une plante parasite.

décussation, décussé

une **décussation** :

- un entrecroisement sur la ligne médiane de faisceaux moteurs, sensitifs ou végétatifs de l'axe cérébrospinal ;
- à propos de fibres ou de nerfs, un croisement en X.

des feuilles **décussées** : en botanique, des feuilles opposées par paires, qui forment un angle droit avec celles qui les précèdent.

Le nom (une) décussation est emprunté au latin *decussatio* « action de croiser en forme de X, point d'intersection de deux lignes croisées en sautoir », dérivé de *decussare* « croiser en forme de X », lui-même de *decussis* « nombre dix, dizaine » [chiffre romain X] d'où « forme de X, sautoir ».

décuvage, décuver

un **décuvage** : l'action de retirer quelque chose d'une cuve.

décuver :

- retirer d'une cuve ;
- retirer le vin d'une cuve, après fermentation ;
- retirer le linge d'une lessiveuse ou d'un récipient, après nettoyage ou traitement.

Le verbe décuver est dérivé de cuver.

dédaignable, dédaigné, dédaigner, dédaigneusement, dédaigneux, dédain

elle, il est **dédaignable** : mérite d'être dédaigné(e).

elle est dédaignée, il est **dédaigné** : est méprisé(e), fait l'objet de dédain.

une (personne) dédaignée, un **dédaigné**

dédaigner :

- considérer quelque chose ou quelqu'un, par orgueil, par fierté ou par dignité, comme indigne d'attention ou d'intérêt ;

- ne pas voir l'importance de quelque chose, ne pas tenir compte de quelque chose ou quelqu'un ;
- ne pas prendre, laisser de côté ;
- refuser de faire une chose parce qu'on juge qu'elle ne vaut pas la peine d'être accomplie ;
- refuser par dédain.

ne pas dédaigner de :

- ne pas craindre de ;
- aimer ;
- faire volontiers.

dédaigneusement : d'une manière qui exprime le dédain.

elle est dédaigneuse, il est **dédaigneux** : a ou exprime du dédain

une dédaigneuse, un **dédaigneux** : une personne qui dédaigne, qui méprise.

un **dédain** :

- l'action, le fait de dédaigner ;
- le résultat de cette action, un sentiment ou une attitude d'indifférence méprisante.

Le verbe dédaigner est dérivé de daigner qui vient du latin vulgaire *dignare* (en latin classique *dignari*) « juger digne », d'où daigner + infinitif « vouloir bien ».

dédale, dédaléen, dédalien, dédalique

un **dédale** :

- le labyrinthe de Crète, construit par l'ingénieur et inventeur grec Dédale, en latin *Daedalus*, en grec Δ α ί δ α λ ο ς, et où Thésée pour affronter le Minotaure, réussit à ne pas se perdre grâce au fil d'Ariane ;
- un ensemble formant un circuit compliqué d'éléments dans lesquels on risque de se perdre ;
- un ensemble d'éléments où l'esprit en raison de leur complexité risque de ne pas voir clair ;
- un fonctionnement spontané, plus ou moins organisé ;
- une complication, un détour.

elle est dédaléenne ou dédalienne, dédalique, il est **dédaléen** ou **dédalien, dédalique** :

- est construite ou construit par Dédale ;
- tient du dédale, est inextricable.

elle, il est dédaloïde ou labyrinthiforme : ressemble à un labyrinthe, est de forme très irrégulière.

dédalosaurus

un **dédalosaurus** : un des premiers reptiles.

dedans

dedans : à l'intérieur.

entrer dedans :

- aller à l'intérieur ;
- heurter quelqu'un, quelque chose avec violence ;
- assaillir, attaquer quelqu'un

en plein dedans : au milieu, au centre de la cible, du but.

tomber dedans : tomber dans un piège, se laisser prendre à un traquenard.

de dedans : de l'intérieur.

en dedans : à l'intérieur.

là-dedans :

- à l'intérieur de ce lieu ;
- dans un espace déterminé ;
- dans cela.

par dedans ou par-dedans : par l'intérieur.

le **dedans** :

- l'intérieur ;
- la face interne d'un objet, d'une partie du corps.

au dedans ou au-dedans : à l'intérieur.

Le mot dedans est composé de de et dans.

dédiabolisation

une **dédiabolisation** : le fait de présenter ou considérer d'une façon moins défavorable ; son résultat)

une **diabolisation** : le fait de présenter ou considérer d'une façon très défavorable, de rendre diabolique ; son résultat.

dédicataire, dédication, dédicatoire, dédicace, dédicacé, dédicacer

une, un **dédicataire** : une personne à laquelle est dédié un ouvrage, à laquelle est destinée la dédicace de cet ouvrage.

une **dédication** :

- une consécration ;
- une offrande.

une inscription dédicatoire, un ouvrage **dédicatoire** : qui contient, qui exprime la dédicace.

une **dédicace** :

- une consécration d'un édifice ;
- dans l'Antiquité, l'inauguration solennelle, faite par un magistrat, d'un édifice public, une statue, etc. dédiés à une divinité, à un héros, etc. et entrainant le rappel annuel de cette inauguration ;
- une inscription commémorant la dédicace ;
- un acte religieux par lequel un édifice, un autel sont consacrés au culte ; les cérémonies et fêtes qui accompagnent l'acte de consécration ;
- la fête annuelle commémorant la consécration d'une église ;
- la consécration d'un édifice quelconque à un personnage ;
- une inscription qui la commémore ;
- le fait de dédier une œuvre à une personne par un hommage imprimé en tête de l'ouvrage ;
- un hommage manuscrit et non public d'un livre ;
- un hommage manuscrit sur une photographie, un disque, etc. ;
- le texte de la dédicace ; son contenu.

elle est dédicacée, il est **dédicacé** : porte une dédicace manuscrite.

dédicacer :

- pourvoir un exemplaire d'un livre, une photographie, un disque, etc. d'une dédicace manuscrite ;
- inscrire une dédicace ou simplement signer à l'intention d'un acheteur.

je dédicace, tu dédicaces, il dédicace, nous dédicaçons, vous dédicacez, ils dédicacent ;
je dédicaçais ; je dédicaçai ; je dédicacerai ; je dédicacerais ;
j'ai dédicacé ; j'avais dédicacé ; j'eus dédicacé ; j'aurai dédicacé ; j'aurais dédicacé ;
que je dédicace, que tu dédicaces, qu'il dédicace, que nous dédicacions, que vous dédicaciez, qu'ils dédicacent ;
que je dédicaçasse, qu'il dédicaçât, que nous dédicaçassions ; que j'aie dédicacé ; que j'eusse dédicacé ;
dédicace, dédicaçons, dédicacez ; aie dédicacé, ayons dédicacé, ayez dédicacé ;
(en) dédicaçant.

Les mots (un) dédicataire et dédicatoire sont dérivés du radical du supin du latin classique *dedicare* (voir : dédier).

Le nom (une) dédicace est emprunté au latin *dedicatio* « consécration, inauguration d'un temple, d'un théâtre » en latin classique, puis en latin chrétien « consécration d'une église ; fête de la dédicace d'une église » et « dédicace d'un livre ».

dédié, dédier

Le français **dédié** et l'anglais *dedicated* ont en commun quelques-unes de leurs acceptions, mais certains emplois récents de dédié sont en fait des anglicismes sémantiques. Ainsi, en français, on peut dédier un

monument à quelqu'un, dédier une œuvre à des personnes, dédier un concert à une cause, dédier un poème à l'amour, dédier une pensée à un être cher ou dédier sa vie à la défense des autres.
En revanche, c'est sous l'influence de l'anglais *dedicated* que l'on parle d'employés dédiés, de sommes dédiées à un projet, d'une publication dédiée aux adolescents, d'un service dédié à une certaine clientèle, etc. D'abord emprunté dans le domaine de l'informatique, champ reconnu pour son recours aux emprunts, dédié, comme synonyme de spécialisé, se dit de ce qui est conçu pour un usage spécifique; ce sens est aujourd'hui enregistré dans les dictionnaires et il semble qu'il soit maintenant trop tard pour éviter l'emprunt dans ce domaine.
Par contre, il est peut-être encore temps de renverser la tendance pour ce qui est des autres emplois de dédié attribuables à l'anglais et qui ne sont pas, du reste, propres au Québec puisqu'ils tendent à se répandre dans toute la francophonie. Le français possède plusieurs équivalents qui peuvent leur être substitués. En savoir plus : Office québécois de la langue française

dédier :

- consacrer au culte un monument religieux ; consacrer en plaçant sous l'invocation d'une divinité, sous le patronage d'un saint ou d'une sainte, en vue de leur protection spéciale ;
- engager ses forces au service d'une valeur estimée très haute ;
- mettre au service de quelqu'un ou de quelque chose ;
- mettre sous le patronage de quelqu'un que l'on souhaite ainsi honorer par une inscription imprimée ou gravée ;
- adresser un signe, une parole, une expression, l'envoyer dans une intention précise.

Le verbe dédier est emprunté au latin classique *dedicare* « consacrer (un temple, un lieu) » et « dédier (un livre à quelqu'un) ».

dédifférenciation, dédifférencier

une **dédifférenciation** :

- une perte totale ou partielle des potentialités permettant à une cellule ou à un tissu spécialisé de maintenir ou de poursuivre sa différenciation initiale spécifique ;
- en philosophie, une cessation d'une différenciation.

se dédifférencier :

- pour une cellule, perdre ses caractères particuliers et retourner à l'état embryonnaire, subir une dédifférenciation ;
- en philosophie, évoluer vers le plus simple ou ce qui est semblable..

différencier :

- distinguer ;
- établir une dissemblance, une particularité.

se différencier :

- différer ;
- devenir dissemblable.

différentier ou différencier une fonction : en calculer la différentielle.

dédire, dédit, dédite

dédire quelqu'un :

- le désavouer ;
- désavouer ses propos, ses actes.

je dédis, tu dédis, il dédit, nous dédisons, vous dédisez, ils dédisent ;
je dédisais ; je dédis, vous dédîtes, ils dédirent ; je dédirai ; je dédirais ;
j'ai dédit ; j'avais dédit ; j'eus dédit ; j'aurai dédit ; j'aurais dédit ;
que je dédise, que tu dédises, qu'il dédise, que nous dédisions, que vous dédisiez, qu'ils dédisent ;
que je dédisse, qu'il redît, que nous dédissions ; que j'aie dédit ; que j'eusse dédit ;
dédis, dédisons, dédisez ; aie dédit, ayons dédit, ayez dédit ;
(en) dédisant.

se dédire :

- désavouer, rétracter ce qu'on a dit auparavant ;
- manquer à sa parole, à sa promesse.

Cochon qui s'en dédit !

je me dédis, tu te dédis, il se dédit, nous nous dédisons, vous vous dédisez, ils se dédisent ;
je me dédisais ; je me dédis ; je me dédirai ; je me dédirais ;
je me suis dédite, je me suis dédit ; je m'étais dédite, je m'étais dédit ; je me fus dédite, je me fus dédit ; je me serai dédite, je me serai dédit ; je me serais dédite, je me serais dédit ;
que je me dédise, que tu te dédises, qu’il se dédise, que nous nous dédisions, que vous vous dédisiez, qu’ils se dédisent ;
que je me dédisse, qu’il se dédît, que nous nous dédissions ; que je me sois dédite, que je me sois dédit ; que je me fusse dédite, que je me fusse dédit ;
dédis-toi, dédisons-nous, dédisez-vous ; sois dédite, sois dédit, soyons dédites, soyons dédits, soyez dédite(s), soyez dédit(s) ;
(en) se dédisant.

un **dédit** :

- une clause par laquelle un contractant se réserve le droit de ne pas exécuter un contrat moyennant une somme convenue ;
- le montant de l'indemnité convenue en cas de dédit.

un **dédit** (ou une **dédite**, en Suisse) : ce qui permet de revenir sur son engagement, souvent en indemnisant.

Le verbe dédire est dérivé de dire.

dédivinisation, dédiviniser

une **dédivinisation** ; l'action de dédiviniser ; le résultat de cette action.

dédiviniser : enlever le caractère divin ou la nature divine de quelqu'un.

Ce verbe est dérivé de diviniser, avec le préfixe dé-.

se dédollariser

se dédollariser : être pris en compte dans la monnaie du pays en raison de la confiance retrouvée.

elle se dédollarise, elles se dédollarisent, elle s'est dédollarisée, elle se dédollarisera,...

Ce verbe est dérivé de dollariser, avec le préfixe dé-.

dédomestication

une **dédomestication** [environnement - agriculture] le fait de laisser une population d'une espèce domestique évoluer naturellement en limitant ses contacts avec l'homme. La dédomestication peut concerner des espèces telles que le chat, le porc, la chèvre ou le cheval. Voir aussi : réensauvagement, sauvageté. Journal officiel de la République française du 4 aout 2022.

dédommagement, dédommager

un **dédommagement** :

- l'action de réparer un dommage, un tort subi ;
- un avantage accordé à quelqu'un pour réparer un dommage ;
- une compensation qui est attachée à une chose pénible ou méritoire ou exceptionnelle.

dédommager :

- indemniser quelqu'un en lui donnant, en guise de compensation, l'équivalent d'un dommage, d'un préjudice subi ou d'un travail effectué ;
- offrir à quelqu'un une compensation, de manière à réparer un dommage moral.

je dédommage, tu dédommages, il dédommage, nous dédommageons, vous dédommagez, ils dédommagent ;
je dédommageais ; je dédommageai ; je dédommagerai ; je dédommagerais ;
j'ai dédommagé ; j'avais dédommagé ; j'eus dédommagé ; j'aurai dédommagé ; j'aurais dédommagé ;
que je dédommage, que tu dédommages, qu'il dédommage, que nous dédommagions, que vous dédommagiez, qu'ils dédommagent ;
que je dédommageasse, qu'il dédommageât, que nous dédommageassions ; que j'aie dédommagé ; que j'eusse dédommagé ;

dédommage, dédommageons, dédommagez ; aie dédommagé, ayons dédommagé, ayez dédommagé ;
(en) dédommageant.

se dédommager de : compenser, réparer soi-même un dommage que l'on a subi.

je me dédommage, tu te dédommages, il se dédommage, nous nous dédommageons, vous vous dédommagez, ils se dédommagent ;
je me dédommageais ; je me dédommageai ; je me dédommagerai ; je me dédommagerais ;
je me suis dédommagé(e) ; je m'étais dédommagé(e) ; je me fus dédommagé(e) ; je me serai dédommagé(e) ; je me serais dédommagé(e) ;
que je me dédommage, que tu te dédommages, qu'il se dédommage, que nous nous dédommagions, que vous vous dédommagiez, qu'ils se dédommagent ;
que je me dédommageasse, qu'il se dédommageât, que nous nous dédommageassions ; que je me sois dédommagé(e) ; que je me fusse dédommagé(e) ;
dédommage-toi, dédommageons-nous, dédommagez-vous ; sois dédommagé(e), soyons dédommagées, soyons dédommagés, soyez dédommagé(e)(es)(s) ;
(en) se dédommageant.

elles se sont dédommagées, elles sont dédommagées.
elles se sont dédommagé les dégâts, elles ont dédommagé les dégâts, elles se les ont dédommagés.

Le verbe dédommager est dérivé de dommage.

dédorage, dédoré, dédorer, dédorure

un **dédorage**

elle est dédorée, il est **dédoré** :

- a perdu sa dorure, dont la dorure est altérée ;
- dont la réputation ou la valeur est altérée.

dédorer :

- enlever, faire perdre sa dorure à quelque chose ;
- déprécier quelque chose matériellement ou symboliquement.

se dédorer : perdre son lustre, son prestige.

une **dédorure** : une valeur en déclin.

Le verbe dédorer est dérivé de dorer.

dédouanage, dédouanement, dédouaner

un **dédouanage** ou **dédouanement** :

- l'action de dédouaner ; le résultat de cette action ;
- une justification, une réhabilitation de quelqu'un.

dédouaner un bagage, une marchandise : le faire sortir de l'entrepôt de la douane après avoir accompli les formalités imposées.

dédouaner quelqu'un :

- le faire sortir de l'isolement, du discrédit ;
- lui servir de caution.

se dédouaner :

- dégager sa responsabilité ;
- agir de manière à faire oublier un passé répréhensible.

Le verbe dédouaner est dérivé de douaner, de douane.

dédoublable, dédoublage, dédoublante, dédoublement

elle, il est **dédoublable** : peut être dédoublé(e).

un **dédoublage** :

- le fait de dédoubler, de se dédoubler ;
- l'action de dédoubler quelque chose.

une **dédoublante** :

- le système d'horlogerie appliqué à un chronomètre grâce auquel une aiguille peut être arrêtée à tout moment et remise en marche pour rattraper instantanément l'aiguille principale ;
- la deuxième aiguille trotteuse d'un chronomètre.

un **dédoublement** :

- le fait de se diviser en deux ;
- le fait d'être divisé en deux ;
- le fait d'ajouter une seconde unité ou plusieurs unités à la première.

un **dédoublement d'un racémique** : [chimie / stéréochimie] la séparation d'un racémique en ses composants énantiomères. En anglais : *enantiomer resolution*. Voir aussi : composé méso, énantiomère, racémique. Journal officiel de la République française du 18/04/2001.

un **dédoublement de personnalité** ou une **personnalité multiple** : un trouble controversé, défini au sens strict par l'existence chez une même personne, surtout une femme, de deux ou plusieurs états de personnalité distincts, l'un d'entre eux se manifestant classiquement seul à un moment donné. Dans chacun, la patiente se comporte comme si elle n'avait aucun souvenir en rapport avec les autres états.

Le nom dédoublement désigne le fait, pour une chose concrète ou abstraite, d'être divisée en deux parties. On l'emploie donc pour désigner un processus par lequel on obtient deux choses à partir d'une seule.
Le nom chevauchement désigne l'état de deux choses qui se recouvrent partiellement, qui empiètent l'une sur l'autre. On peut donc l'employer pour parler de choses qui partagent, en partie, un même espace ou un même moment, ou encore de choses qui sont en partie semblables.
On doit éviter de confondre les noms dédoublement et chevauchement avec double emploi, qui désigne plutôt une répétition inutile, une chose répondant à un besoin qui est déjà comblé.
On doit aussi éviter de confondre les verbes correspondant aux noms dédoublement et chevauchement. Le verbe dédoubler peut signifier « diviser une chose en deux parties distinctes », alors que le verbe chevaucher signifie « se recouvrir partiellement, empiéter l'un sur l'autre ». Dans ce sens, le verbe chevaucher peut être intransitif (c'est-à-dire qu'on l'emploie sans complément direct) ou pronominal (se chevaucher). En savoir plus : Office québécois de la langue française.

dédoubler

dédoubler (1) :

- ramener à l'unité ce qui était double ;
- déplier ce qui était plié en double de manière à faire réapparaitre l'unité primitive.

dédoubler les rangs, dédoubler les files : faire mettre sur un rang, sur une file des soldats qui étaient sur deux rangs, sur deux files.

dédoubler les amarres : rester amarré en ne gardant qu'une amarre de chaque sorte.

dédoubler (2) : enlever une chose qui forme doublure.

dédoubler un vêtement : ôter la doublure, dégarnir de la doublure.

dédoubler (3) :

- partager en deux, créer deux choses distinctes à partir d'une seule ;
- distinguer par une opération de la pensée deux éléments d'un tout ;
- diviser, subdiviser en deux ou plusieurs parties distinctes ;
- ajouter un élément semblable ;
- augmenter du simple au double, multiplier.

se dédoubler :

- perdre l'unité de sa personne psychique ;
- augmenter son investissement d'énergie, donner son maximum.

Le verbe dédoubler est dérivé de doubler.

dédoublonnage

un **dédoublonnage** : [activités postales] l'opération visant à supprimer dans un même fichier des adresses redondantes ou doublons d'un même destinataire. Lorsque le dédoublonnage est réalisé sur deux fichiers d'adresses regroupés, on utilise le terme « déduplication ». En anglais : *merge and purge ; merge purge*. Voir aussi : clé de dédoublonnage. Journal officiel de la République française du 22/04/2009.

dédramatisation, dédramatiser

une **dédramatisation** : ce qui rend une situation moins grave, moins critique.

dédramatiser une situation : la rendre moins dramatique, moins grave.

Ce verbe est dérivé de dramatiser, avec le préfixe dé-.

déduction, déductibilité, déductible, déductif, déduire, déduit

une **déduction** :

- l'action de retirer une quantité d'une autre ;
- l'action de retrancher une somme d'un total à payer ;
- un raisonnement par lequel on fait sortir d'une vérité ou d'une supposition admise comme vérité la conséquence logique qu'elle contient implicitement ;
- une conséquence.

une **déductibilité** : le caractère de ce qui peut être déduit.

elle, il est **déductible** : peut être déduite ou déduit d'un revenu ou d'un bénéfice.

elle est déductive, il est **déductif** : procède par déduction.

déductivement : par le moyen de la déduction.

déduire :

- retirer une quantité d'une autre ;
- retrancher une somme d'un total à payer ;
- faire sortir d'une vérité ou d'une supposition admise comme vérité la conséquence logique qu'elle contient implicitement ;
- raisonner par une suite de propositions qui découlent rigoureusement les unes des autres en allant de la cause aux effets, du principe aux conséquences, du général au particulier ;
- découvrir une évidence à partir de la mise en relation cohérente d'un ensemble d'indices.

je déduis, tu déduis, il déduit, nous déduisons, vous déduisez, ils déduisent ;
je déduisais ; je déduisis ; je déduirai ; je déduirais ;
j'ai déduit ; j'avais déduit ; j'eus déduit ; j'aurai déduit ; j'aurais déduit ;
que je déduise, que tu déduises, qu'il déduise, que nous déduisions, que vous déduisiez, qu'ils déduisent ;
que je déduisisse, qu'il déduisît, que nous déduisissions ; que j'aie déduit, que j'eusse déduit ;
déduis, déduisons, déduisez ; aie déduit, ayons déduit, ayez déduit ;
(en) déduisant.

elle est déduite : est soustraite, retirée ; il est **déduit** : est soustrait, retiré.

elle en est déduite, il en est déduit :

- est issu(e) comme conséquence logique d'une vérité ou d'une supposition admise comme vérité ;
- est exposé(e) avec précision selon un enchainement logique.

un **déduit** :

- une occupation procurant du plaisir ;
- un jeu amoureux.

La vie a longtemps été perçue comme un chemin d'obligations dont on ne devait pas dévier. C'est pourquoi les mots désignant le loisir et le plaisir appartiennent souvent au champ lexical de l'écart par rapport à la route droite, du pas de côté. Nombre de ces mots sont formés avec les préfixes séparatifs di(s)- ou dé- et des radicaux marquant un mouvement. C'est ce que l'on a dans les verbes distraire et divertir. C'est aussi ce que l'on avait dans l'ancien français desporter et desport, l'ancêtre du mot sport. On trouve dans un fabliau ces paroles d'un sacristain à la femme qu'il veut débaucher :
Que se g'ai de vos le deport
Ge ne quier rien plus ne demant,

Foi que doi Diex omnipotent
« Si vous me donnez du plaisir, je ne réclame ni ne demande rien de plus, par la foi que je dois à Dieu tout-puissant ».
Le verbe déduire, dont le participe passé a donné la forme archaïque le Déduit, « les plaisirs », appartient à cette même série. On trouve dans les textes du Moyen Âge trois grands types de déduits : Le déduit d'écu et de lance, pour les tournois, le déduit de chasse et le déduit de femmes ou, simplement, déduit, qui désigne les plaisirs amoureux. Froissard écrit dans ses Chroniques : « *S'ils furent cette nuit ensemble* [Charles VI et Isabelle] *en grant deduit, ce pouvez-vous bien croire*. » Académie française.

Le nom (une) déduction est emprunté au latin classique *deductio* « action d'emmener » « déduction, retranchement ».

Les mots déductible et déductif sont dérivés du radical du latin *deductum*, supin de *deducere*.

Le verbe déduire est emprunté au latin classique *deducere* « emmener » « retrancher, soustraire » « détourner de », francisé d'après conduire.

déduplication

une **déduplication** : voir dédoublonnage (ci-dessus)

deepfake

Le **deepfake** est un phénomène si récent qu'il ne trouve pas encore de définition officielle. Son nom est la combinaison du terme « deep learning », qui fait référence à l'apprentissage profond de l'intelligence artificielle, et du mot « fake », qui veut dire « faux ». Pour résumer, des logiciels qui utilisent l'intelligence artificielle permettent de transposer la tête ou le visage de quelqu'un sur le corps de quelqu'un d'autre dans des vidéos. (Radio Canada).

deerstalker

[en anglais : ***deerstalker***] (littéralement : traqueur de cerfs) : un chapeau anglais qui se porte à la campagne.

déesse

une **déesse** :

- une divinité mythologique du sexe féminin ;
- une femme.

Le nom (une) déesse est dérivé du latin classique *dea*.

défâcher

défâcher : apaiser quelqu'un qui est en colère, lui faire retrouver la bonne humeur.

Le verbe défâcher est dérivé de fâcher.

de façon que

De même, on écrira ***de façon que****, de manière que* de préférence à *de façon à ce que, de manière à ce que* comme on le voit parfois par analogie avec la tournure infinitive. En effet, ces locutions conjonctives seraient des formes elliptiques de de telle façon que, de telle manière que. [...]
« *De façon à ce que*, couramment employé et qu'on rencontre même chez de bons auteurs, n'est pas à conseiller », précise encore l'Académie. Idem pour *de manière à ce que* qui « est incorrecte ». En savoir plus : Parler français.

défaçonner

défaçonner :

- faire perdre à quelque chose la façon ;
- déformer, défigurer ;
- faire perdre les bonnes manières à quelqu'un.

Le verbe défaçonner est dérivé de façon.

de facto

de facto : de fait, qui est établi mais sans réalité légale, souvent en antithèse avec de jure qui indique une situation juridique.

Cette expression latine est composée de la préposition *de* (de) et de l'ablatif de *factum* « fait ».

défaillance, défaillant, défaillement, défaillir

une **défaillance** :

- une absence, une déperdition d'une chose ;
- une disparition momentanée des manifestations habituelles d'un phénomène physique généralement cyclique ;
- un amoindrissement ou une interruption des fonctions d'un organe, d'un organisme, ayant généralement des causes pathologiques ;
- un ralentissement soudain, plus ou moins marqué, du rythme cardiaque, constituant le premier degré de la syncope et s'accompagnant d'une diminution de la respiration, d'une perte de conscience ;
- un affaiblissement ou une disparition d'une qualité d'ordre intellectuel, moral ou affectif ;
- un relâchement ou un abandon de l'ensemble des forces morales d'une personne, se traduisant par une attitude de défaitisme, de renoncement ;
- une erreur, une faute commise sous l'effet d'un relâchement ou d'un abandon des forces morales ;
- une perte des qualités requises pour remplir une fonction mécanique ;
- une perte d'efficacité nuisant à la bonne marche de l'entreprise ;
- une erreur, une faute commise à la suite de cette perte d'efficacit ;
- un point faible ou une baisse de qualité d'une œuvre ;
- [informatique] la cessation de l'aptitude d'une unité fonctionnelle à accomplir une fonction requise. Une défaillance est un passage d'un état à un autre, par opposition à une panne qui est un état. On entend par « unité fonctionnelle » soit un système complet, soit l'un quelconque de ses éléments (logiciel ou matériel). En anglais : *failure*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

une **défaillance (du voyageur)** : [tourisme - transports et mobilité] l'absence d'un voyageur ayant réservé une prestation de services. Ce voyageur est appelé « voyageur défaillant ». En anglais : *no-show* .
Voir aussi : défaillant. Journal officiel de la République française du 21/10/2004.

une **défaillance unique** : [nucléaire] un dysfonctionnement isolé qui affecte un équipement et l'empêche de remplir sa fonction. En anglais : *single failure*. Voir aussi : critère de défaillance unique. Journal officiel de la République française du 10/11/2007.

des **défaillances de cause commune** ou DCC : [nucléaire] des défaillances produites par une même cause qui affectent, directement ou indirectement, plusieurs structures, systèmes ou composants d'une installation nucléaire. Une erreur de conception, de fabrication, de maintenance ou un séisme, par exemple, peuvent conduire à des défaillances de cause commune. En anglais : *common cause failures ; CCF*. Voir aussi : défaillances de mode commun. Journal officiel de la République française du 02/04/2019.

des **défaillances de mode commun** : [nucléaire] des défaillances de cause commune qui affectent de la même manière plusieurs structures, systèmes ou composants semblables dans une installation nucléaire. En anglais : *common mode failures ; CMF*. Voir aussi : défaillances de cause commune. Journal officiel de la République française du 02/04/2019.

elle est défaillante, il est **défaillant** :

- s'affaiblit ou disparait, décline jusqu'à disparaitre complètement ;
- fait défaut, est absente ou absent, ne répond pas à l'attente de quelqu'un ;
- remplit avec moins d'efficacité ou ne remplit plus du tout ses fonctions, généralement sous l'effet d'une forte émotion ;
- perd connaissance, par suite du ralentissement du rythme cardiaque et de la diminution de la respiration sous l'effet d'un choc physique ou émotionnel ;
- éprouve une forte émotion au point de se sentir ou de sembler prêt à perdre connaissance ;
- ralentit son rythme sous l'effet d'une forte émotion ;
- perd ses forces morales, présente une attitude d'apathie, de défaitisme et de renoncement ;
- perd son efficacité, son intensité d'expression ;

- en savoir plus : Office québécois de la langue française.

une voyageuse défaillante, un **voyageur défaillant** : [transports et mobilité - tourisme] se dit d'un voyageur qui n'utilise pas la réservation effectuée en sa faveur. En anglais : *no-show*. Voir aussi : défaillance du voyageur. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

On a lu aussi un **défaillement** pour une défaillance.

défaillir :

- perdre de son intensité jusqu'à disparaitre complètement ;
- faire défaut à quelqu'un ;
- ne pas répondre à l'attente de quelqu'un ;
- être absent ;
- remplir avec moins d'efficacité ou ne plus remplir du tout ses fonctions, généralement sous l'effet d'une forte émotion ;
- perdre connaissance, par suite du ralentissement du rythme cardiaque et de la diminution de la respiration, sous l'effet d'un choc physique ou émotionnel ;
- s'évanouir ;
- éprouver une forte émotion au point de se sentir ou de sembler prêt à perdre connaissance ;
- s'affaiblir, perdre de son acuité jusqu'à disparaitre ;
- perdre ses forces morales ;
- présenter une attitude d'apathie, de défaitisme et de renoncement ;
- commettre une erreur, une faute sous l'effet d'un relâchement ou d'un abandon des forces morales ;
- perdre son efficacité, son intensité d'expression.

je défaille, tu défailles, il défaille, nous défaillons, vous défaillez, ils défaillent ;
je défaillais ; je défaillis ; je défaillirai ; je défaillirais ;
j'ai défailli ; j'avais défailli ; j'eus défailli ; j'aurai défailli ; j'aurais défailli ;
que je défaille, que tu défailles, qu'il défaille, que nous défaillions, que vous défailliez, qu'ils défaillent ;
que je défaillisse, qu'il défaillît, que nous défaillissions ; que j'aie défailli ; que j'eusse défailli ;
défaille, défaillons, défaillez ; aie défailli, ayons défailli, ayez défailli ;
(en) défaillant.

Le verbe défaillir est dérivé de faillir. Voir aussi : défaut (ci-dessous).

défaire

défaire :

- détruire ce qui a été fait pour lui rendre sa forme primitive ;
- dénouer, enlever un vêtement, un bijou ;
- modifier l'apparence physique, le comportement, l'état d'esprit de quelqu'un ;
- mettre en déroute, vaincre ;
- débarrasser quelqu'un d'une chose ou d'une personne gênante, importune.

je défais, tu défais, il défait, nous défaisons, vous défaites, ils défont ;
je défaisais ; je défis ; je déferai ; je déferais ;
j'ai défait ; j'avais défait ; j'eus défait ; j'aurai défait ; j'aurais défait ;
que je défasse, que tu défasses, qu'il défasse, que nous défassions, que vous défassiez, qu'ils défassent ;
que je défisse, qu'il défît, que nous défissions ; que j'aie défait ; que j'eusse défait ;
défais, défaisons, défaites ; aie défait, ayons défait, ayez défait ;
(en) défaisant.

se défaire :

- cesser d'être fait, construit, ordonné ;
- se transformer physiquement ou moralement.

se défaire de : se séparer de, se débarrasser de.

se défaire :

- ôter un vêtement de dessus, ou ses vêtements ;
- desserrer un vêtement, se dégrafer ;
- voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

je me défais, tu te défais, il se défait, nous nous défaisons, vous vous défaites, ils se défont ;
je me défaisais ; je me défis ; je me déferai ; je me déferais ;
je me suis défaite, je me suis défait ; je m'étais défaite, je m'étais défait ; je me fus défaite, je me fus défait ; je me serai défaite, je me serai défait ; je me serais défaite, je me serais défait ;

que je me défasse, que tu te défasses, qu'il se défasse, que nous nous défassions, que vous vous défassiez, qu'ils se défassent ;
que je me défisse, qu'il se défît, que nous nous défissions ; que je me sois défaite, que je me sois défait ; que je me fusse défaite, que je me fusse défait ;
défais-toi, défaisons-nous, défaites-vous ; sois défaite, sois défait, soyons défaites, soyons défaits, soyez défaite(s), soyez défait(s) ;
(en) se défaisant.

Voici les liens qu'elles ont défaits. Elles les ont défaits.
Elles se sont défait les liens. Elles ont défait les liens pour elles-mêmes.

voir aussi : défait, défaite (ci-dessous).

Le verbe défaire est dérivé de faire.

défaisance

une **défaisance** : [finance] une opération ayant pour but d'améliorer le bilan d'une entreprise en se défaisant, sur une entité distincte, d'actifs considérés comme compromis en tout ou partie. En anglais : *defeasance*. Voir aussi : structure de défaisance. Journal officiel de la République française du 14/08/1998. On lit aussi un **désendettement** [Québec].

une **structure de défaisance** ou une **structure de cantonnement** : [finance] une entité *ad hoc* créée pour recueillir et gérer des actifs de mauvaise qualité cédés par une institution qui cherche ainsi à améliorer son bilan. L'expression « banque de défaisance » est à déconseiller dans la mesure où une structure de défaisance n'a pas nécessairement d'agrément bancaire. En anglais : *bad bank*. Voir aussi : défaisance, entité *ad hoc*. Journal officiel de la République française du 22/01/2022.

défait, défaite, défaitisme, défaitiste

elle est défaite, il est **défait** :

- n'est plus faite ou fait, a perdu sa forme, son ordre ;
- est affaibli(e), désemparé(e) ;
- est vaincu(e) par les armes, est mise ou mis en défaite.

une **défaite** :

- une perte d'une bataille, d'une guerre ;
- un revers subi dans une entreprise ;
- l'action de se défaire de quelque chose, de quelqu'un ;
- un moyen, un prétexte fallacieux pour se défaire de ce qui est importun, embarrassant.

un **défaitisme** :

- l'opinion ou l'attitude de celui qui, dans un conflit, tend systématiquement à croire à la défaite, ou la souhaite et y contribue ;
- un manque de confiance en soi de celui qui est persuadé que ses projets sont irrémédiablement voués à l'échec.

elle, il est **défaitiste** : est relative, est relatif au défaitisme, à sa politique, à sa doctrine.

une, un **défaitiste** :

- une personne qui, dans un conflit, croit systématiquement à la défaite ou lutte pour elle, dans ses propos et dans ses actes ;
- une personne qui se montre irrémédiablement très pessimiste quant au succès d'une entreprise.

défalcation, défalquer

une **défalcation** :

- l'action de déduire une somme d'argent, de la défalquer ;
- son résultat.

défalquer : déduire, retrancher une fraction déterminée d'une somme, d'une quantité.

Le verbe défalquer est emprunté au latin médiéval *defalcare* probablement dérivé de *falcare* (faucher).

défanage, défanant, défaner

un **défanage** : l'opération qui consiste à détruire les fanes des tubercules, racines ou grains.

un **défanant** : une substance ou une préparation chimique antiparasitaire servant au défanage par pulvérisation de certaines cultures, notamment les plantes à tubercules, pour en arrêter la végétation aérienne avant la récolte et prévenir ainsi les maladies à virus, le mildiou.

Ces noms sont dérivés d'une fane, avec le préfixe dé-.

défapage

un **défapage** : la pratique illégale qui consiste à démonter et neutraliser mécaniquement et de façon électronique le filtre à particules, afin d'augmenter la puissance et de réduire la consommation, tout en limitant le risque de FAP colmaté.

défardé, défarder

elle est défardée, il est **défardé** : dont le maquillage, le fard a été enlevé.

défarder : démaquiller, ôter, enlever le fard, le maquillage.

Le verbe défarder est dérivé de farder.

défarger

Dictionnaire historique du français québécois.

défarger un animal (cheval, mouton ou vache) : le désentraver , lui enlever ses enfarges.

défarger quelqu'un : le libérer d'un obstacle.

je défarge, tu défarges, il défarge, nous défargeons, vous défargez, ils défargent ;
je défargeais ; je défargeai ; je défargerai ; je défargerais ;
j'ai défargé ; j'avais défargé ; j'eus défargé ; j'aurai défargé ; j'aurais défargé ;
que je défarge, que tu défarges, qu'il défarge, que nous défargions, que vous défargiez, qu'ils défargent ;
que je défargeasse, qu'il défargeât, que nous défargeassions ; que j'aie défargé ; que j'eusse défargé ;
défarge, défargeons, défargez ; aie défargé, ayons défargé, ayez défargé ;
(en) défargeant.
un prisonnier défargé : qui est libéré des entraves qu'on lui avait mises.

se défarger : se dévêtir, enlever ses vêtements.

je me défarge, tu te défarges, il se défarge, nous nous défargeons, vous vous défargez, ils se défargent ;
je me défargeais ; je me défargeai ; je me défargerai ; je me défargerais ;
je me suis défargé(e) ; je m'étais défargé(e) ; je me fus défargé(e) ; je me serai défargé(e) ; je me serais défargé(e) ;
que je me défarge, que tu te défarges, qu'il se défarge, que nous nous défargions, que vous vous défargiez, qu'ils se défargent ;
que je me défargeasse, qu'il se défargeât, que nous nous défargeassions ; que je me sois défargé(e) ; que je me fusse défargé(e) ;
défarge-toi, défargeons-nous, défargez-vous ; sois défargé(e), soyons défargées, soyons défargés, soyez défargé(e)(es)(s) ;
(en) se défargeant.

Ce verbe est probablement un héritage de France, puisqu'il a été relevé en Saintonge, il s'agirait dans ce cas d'une variante de l'ancien verbe *desfergier* « délivrer des fers (un prisonnier) » qui pourrait cependant avoir été recréé au Québec à partir d'*enfarger*, par substitution de préfixe. Le sens de « (prisonnier) libéré de ses entraves » (depuis 1839) n'est pas attesté directement en France, mais il y a tout lieu de croire qu'il a existé. Défargé « évaporé, coureur… », depuis 1930; paraît être une création québécoise.

se défarguer

se défarguer de quelque chose : s'en débarrasser.

Ce verbe est dérivé de farguer « charger » qui est un doublet de farder (2) avec le préfixe dé-.

défatigant, défatiguer

un **défatigant** : un produit pour ne plus se sentir fatigué, pour se relaxer.

une action défatigante, un régime **défatigant**

défatiguer : dissiper la fatigue ou l'impression de fatigue, reposer.

(en) **défatiguant**.

Le verbe défatiguer est dérivé de fatiguer.

défaufiler

défaufiler : défaire ce qui était faufilé, cousu à grands points.

Le verbe défaufiler est dérivé de faufiler (faufil).

défaunation

une **défaunation** :

- une suppression de protozoaires ou de bactéries du rumen des ruminants par exemple avec des antibiotiques pour optimiser le fonctionnement du rumen ;
- une élimination totale de la faune sur une aire ou un territoire donné.

défausse, défausser

une **défausse** :

- l'élimination de cartes à jouer que l'on juge inutiles ;
- une fuite de ses responsabilités.

se défausser :

- se dessaisir d'une carte jugée sans intérêt pour son propre jeu ou trop dangereuse pour être conservée, ou de plusieurs cartes ;
- se décharger sur une autre personne d'une responsabilité, d'une obligation.

Le verbe se défausser est soit dérivé de faux, fausse (carte), soit dérivé de fausser « partir » « céder » « faire défaut ».

défausser des objets : rectifier ce qui a été faussé, déformé.

Le verbe défausser est dérivé de fausser.

défaut

A. un **défaut** :

- l'absence d'une chose ou d'une personne dont la présence serait nécessaire ou souhaitable ;
- une insuffisance d'une chose par rapport à une échelle numérique, une norme quantitative ;
- l'endroit où se termine une chose, une solution de continuité entre deux choses ;
- la perte de la piste de l'animal pourchassé.

un jugement par défaut, une condamnation par défaut : un jugement, une condamnation prononcé(e) à l'encontre de quelqu'un qui n'a pas comparu en justice.

à défaut de : en l'absence de.

faire défaut : manquer, nuire par son absence.

B. un **défaut** :

- une imperfection d'une chose ou d'une personne, résultant de l'absence de certaines qualités ou d'un manquement à certaines règles et conventions ;

- un écart par rapport aux règles qui définissent l'aspect physique, les aptitudes et le caractère de telle race ;
- une irrégularité de proportions ou un vice du comportement.

un **défaut croisé** : [finance] une clause établissant une relation entre un crédit et toute autre obligation de l'emprunteur concernant d'autres crédits ou emprunts, de telle manière qu'une défaillance de sa part, dans l'une quelconque de ses obligations, entraîne la déchéance du terme et donc l'exigibilité anticipée dudit crédit. En anglais : *cross default*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un défaut, un défaut de comparution, un défaut de contestation : Office québécois de la langue française.

être en défaut :

- manquer de ce qui est nécessaire pour satisfaire à une demande, à une attente légitimes ;
- contrevenir à un règlement, une convention.

mettre en défaut : démontrer que quelqu'un est en défaut ou faire en sorte qu'il le soit.

prendre quelqu'un en défaut : le prendre sur le fait.

Le nom (un) défaut est probablement issu de l'ancien français *defaute*, dérivé de défaillir d'après faute.

Le nom (des) défets (= des feuillets qui ne peuvent pas servir à former un ouvrage complet) est emprunté au latin classique *defectus* « disparition, défaut, manque ».

Le nom (une) lipobrachie (= une absence congénitale de bras) est composé de lipo- tiré du grec λ ι π ο-, de λ ε ί π ω « je laisse » « je fais défaut » et -brachie du latin *brachium* « bras ». Le mot lipodonte (= qui a une absence congénitale de dents) est composé de la même façon.

défaveur, défavorable, défavorablement, défavorisé, défavoriser

une **défaveur** :

- le fait d'être privé de la faveur dont on est l'objet, généralement auprès d'une personne influente ou considérée comme telle ;
- une disposition défavorable de quelqu'un vis-à-vis de quelqu'un ou de quelque chose ;
- une appréciation défavorable.

être **défavorable** à :

- ne pas être bien disposé à l'égard de quelqu'un, pouvoir lui être nuisible ;
- ne pas être en sa faveur ;
- être susceptible de le désavantager ;
- être susceptible de porter atteinte à l'état, au fonctionnement ou au développement de quelque chose, de quelqu'un.

défavorablement : de manière défavorable.

elle est défavorisée, il est **défavorisé** :

- est privé(e) d'un avantage matériel ou moral auquel, par comparaison avec le niveau considéré comme normal, elle, il pouvait s'attendre ;
- a moins d'avantages, de possibilités.

une défavorisée : celle qui est désavantagée ; un **défavorisé** : celui qui est désavantagé.

défavoriser :

- cesser d'accorder sa faveur à quelqu'un ;
- priver quelqu'un d'un avantage matériel ou moral auquel il pouvait s'attendre ;
- porter atteinte au fonctionnement ou au développement de quelque chose ;
- porter atteinte à la situation économique.

Le nom (une) défaveur est dérivé de faveur qui est emprunté au latin classique *favor* « faveur ».

Le mot défavorable est dérivé de favorable qui est emprunté au latin classique *favorabilis* « favorable », dérivé de *favor*.

Le verbe défavoriser est dérivé de favoriser qui est dérivé de *favor*, forme ancienne de faveur, ou du latin *favor*.

défécateur, défécation, défécographie

elle est défécatrice, il est **défécateur** : a rapport à la défécation.

un **défécateur** : un appareil destiné à pratiquer la défécation chimique.

une **défécation** :

- l'expulsion des matières fécales ;
- une dépuration d'un liquide par précipitation des substances qui le troublent ;
- l'opération qui consiste à faire se déposer le précipité qui se forme lors du chauffage des jus sucrés..

une **défécographie** : une technique radiologique visant à évaluer les différentes phases de la défécation.

Le nom (une) défécation est emprunté au bas latin *defaecatio* « action de nettoyer, de purifier ». Voir : déféquer (ci-dessous).

-défectible

Le mot **indéfectible** (= qui est éternel, immuable ; qui ne peut pas défaillir, faire défaut) est un dérivé savant du latin classique *defectus*, participe passé de *deficere* « cesser, faire défaut, manquer ». D'où : **indéfectiblement** et une **indéfectibilité** (= le caractère de ce qui est indéfectible).

défectif

elle est défective, il est **défectif** :

- est caractérisé(e) par un manque ;
- [biologie / génie génétique - virologie] se dit d'un bactériophage ou d'un virus qui, par suite d'une ou plusieurs mutations, est incapable d'accomplir seul son cycle infectieux. En anglais : *defective*. Voir aussi : phage défectif. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un mot (déclinable ou conjugable) défectif : qui ne possède pas, dans l'usage, toutes les formes attestées pour les autres mots de la même série.

une gamme défective, un mode défectif : en musique : à laquelle ou auquel manquent les demi-tons.

une défective, un **défectif** : une personne qui ne jouit pas des facultés psychiques normales.

L'adjectif défectif a aussi un sens très proche de celui des adjectifs défectueux et déficient et dérive du même mot latin. Son emploi est cependant spécialisé dans des domaines didactiques. En linguistique, il sert à qualifier un verbe dont la conjugaison est incomplète. Par exemple, clore est un verbe défectif puisque certaines de ses formes ne sont plus en usage; seules les formes du présent de l'indicatif au singulier (je clos, tu clos, il clôt), de l'impératif (clos) et du participe passé (clos, close) sont usuelles. Défectif est aussi employé en musique au sens de « qui n'a pas de demi-tons » et en géométrie au sens de « qui n'a qu'une asymptote », en parlant d'une hyperbole. On trouve encore ici le sens « qui manque, qui fait défaut ». En savoir plus : Office québécois de la langue française

Le mot défectif est emprunté au bas latin *defectivus* « défectueux », également terme de grammaire.

défection, défectionnaire

une **défection** : le fait d'abandonner ce à quoi on était lié.

une alliée défectionnaire, un soldat **défectionnaire** : qui fait défection.

Le nom (une) défection est emprunté au latin classique *defectio* « défection, désertion ».

défectueusement, défectueux, défectuosité

défectueusement : d'une manière défectueuse.

elle est défectueuse, il est **défectueux** :

- présente des défauts, des imperfections par rapport à des normes de production, d'utilisation, par rapport à un système de règles ;
- ne respecte pas les formes, les dispositions légales ;
- n'a pas les qualités requises pour un fonctionnement normalement attendu.

une **défectuosité** :

- ce par quoi une chose est défectueuse ;
- une déficience, un mauvais fonctionnement ;
- un défaut, une imperfection ;
- l'absence d'un élément constitutif ou utile.

Le mot défectueux est emprunté au latin médiéval *defectuosus* formé sur le supin *defectum* de *deficere* « faire défaut ».

défendable, défendant, défenderesse, défendeur, défendre, défendu

elle, il est **défendable** :

- peut être défendu(e) contre un adversaire ;
- peut être soutenu(e).

On a lu aussi défensible.

elle, il est **indéfendable** : ne peut pas être défendu(e), soutenu(e).

une **défenderesse**, un **défendeur** : une personne qui se défend lors d'un procès, une personne contre laquelle est intentée une action en justice par une demanderesse ou un demandeur.

à son corps **défendant** : en combattant pour sauver sa vie.

défendre :

- apporter son secours ou sa protection contre une agression physique ou morale, existante ou éventuelle, en recourant à la force le cas échéant ;
- soutenir oralement quelqu'un ou quelque chose contre des accusations ;
- interdire un lieu, son approche ou son accès, à des ennemis par des moyens militaires ;
- garantir contre des atteintes nuisibles ou indiscrètes ;
- enjoindre à quelqu'un de ne pas faire quelque chose ;
- interdire à quelqu'un ce qui peut lui être nocif.

défendre sa (propre) vie, défendre sa peau : lutter pour son existence.

défendre son bifteck : lutter pour son existence ou pour ses moyens d'existence.

je défends, tu défends, il défend, nous défendons, vous défendez, ils défendent ;
je défendais ; je défendis ; je défendrai ; je défendrais ;
j'ai défendu ; j'avais défendu ; j'eus défendu ; j'aurai défendu ; j'aurais défendu ;
que je défende, que tu défendes, qu'il défende, que nous défendions, que vous défendiez, qu'ils défendent ;
que je défendisse, qu'il défendît, que nous défendissions ; que j'aie défendu ; que j'eusse défendu ;
défends, défendons, défendez ; aie défendu, ayons défendu, ayez défendu ;
(en) défendant.

se défendre :

- résister à une attaque physique ou morale ; la repousser ;
- se protéger contre des atteintes nuisibles ;
- récuser une allégation, nier ce dont on peut être accusé ;
- être acceptable, soutenable ;
- s'interdire quelque chose à soi-même ;
- éviter, s'empêcher de ;
- se retirer de la partie, quitter le jeu [Canada].

je me défends, tu te défends, il se défend, nous nous défendons, vous vous défendez, ils se défendent ;
je me défendais ; je me défendis ; je me défendrai ; je me défendrais ;
je me suis défendu(e) ; je m'étais défendu(e) ; je me fus défendu(e) ; je me serai défendue(e) ; je me serais défendu(e) ;
que je me défende, que tu te défendes, qu'il se défende, que nous nous défendions, que vous vous défendiez, qu'ils se défendent ;
que je me défendisse, qu'il se défendît, que nous nous défendissions ; que je me sois défendu(e) ; que je me fusse défendu(e) ;
défends-toi, défendons-nous, défendez-vous ; sois défendu(e), soyons défendues, soyons défendus, soyez défendu(e)(es)(s) ;
(en) se défendant.

Voici les arguments qu'elles ont défendus. Elles les ont défendus.
Elles se sont défendu les arguments. Elles ont défendu les arguments pour elles-mêmes.

elle est défendue, il est **défendu** :

- est aidé(e), soutenu(e) contre une attaque ;
- fait l'objet d'une interdiction.

le **défendu** : ce qui est interdit.

elle est indéfendue, il est **indéfendu** : n'est pas défendu(e), est sans défense.

Le verbe défendre vient du latin *défendere*, de même sens.

défenestration, défenestrer, défenestreur, défenêtrer

une **défenestration** : l'action de jeter quelqu'un par une fenêtre.

défenêtrer ou **défenestrer** une habitation : en ôter les fenêtres.

défenestrer quelqu'un :

- le précipiter par une fenêtre ;
- se débarrasser de lui avec quelque brusquerie ;
- l'éliminer d'un poste, d'une fonction.

une défenestreuse, un **défenestreur** : l'autrice ou l'auteur d'une défenestration.

On a lu aussi défénestration, défénestrer.

Le verbe défenestrer est dérivé de fenêtre.

défens

un terrain **en défens** : où il est interdit de faire pâturer un troupeau.

un bois en défens : où il est interdit de pratiquer des coupes.

On a lu aussi : en défends.

Le mot défens est emprunté au latin *defensum*, du participe passé de *defendere*.

défensabilité, défensable

un végétal **défensable** : qui est en état de **défensabilité**, c'est-à-dire assez âgé pour résister aux dents ou aux pieds du bétail.

défense

une **défense** :

- l'action de défendre en combattant ;
- les moyens de défense ;
- l'action de défendre dans un jeu collectif ;
- l'ensemble des joueurs chargés de cette opération ;
- la résistance d'un individu à des agressions physico-chimiques, biologiques ou bio-psychiques ;
- l'action de défendre par la parole ou par l'écrit ;
- une interdiction, une injonction de ne pas faire quelque chose.

une **défense aérienne active** : l'action défensive visant à supprimer ou réduire l'efficacité d'une action aérienne ennemie. Elle inclut l'emploi d'aéronefs, de systèmes d'armes antiaériens, d'armes dont la capacité première n'est pas la défense aérienne, et l'usage de la guerre électronique. En anglais : *active air defence* (GB), *active air defense* (EU). Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

une **défense aérienne passive** : l'ensemble des mesures autres que celles de défense aérienne active, prises pour réduire le plus possible l'efficacité de l'action aérienne ennemie. Elle comporte notamment la détection, la dispersion et l'utilisation d'abris. En anglais : *passive air defence* (GB), *passive air defense* (EU). Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

une **défense alimentaire** : l'ensemble des mesures qui sont prises pour protéger la chaîne de production, de transformation et de distribution des aliments contre les actes malveillants, criminels ou terroristes. On trouve aussi le terme « protection de la chaîne alimentaire ». En anglais : *food defence ; food defense*. Voir aussi : innocuité des aliments, sûreté biologique. Journal officiel de la République française du 07/09/2018.

une **défense biologique** : les méthodes, plans, procédures et moyens destinés à la lutte contre les attaques par agents infectieux et toxines. Elle comporte notamment la détection, la dispersion et l'utilisation d'abris. En anglais : *biological defence* (GB), *biological defense* (EU). Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

une **défense en profondeur** : [nucléaire] le principe de sûreté qui consiste à prévoir plusieurs niveaux de défense indépendants, chacun pouvant intervenir après défaillance du précédent, afin de prévenir la survenue d'un incident ou d'un accident ou d'en limiter les conséquences sur la population et sur l'environnement ; par extension, l'ensemble de ces niveaux de défense. En anglais : *defence in depth* (GB), *defense in depth* (EU). Voir aussi : redondance, redondance diversifiée. Journal officiel de la République française du 02/04/2019.

une **défense planétaire** : [spatiologie] l'ensemble des mesures qui visent à prévenir les collisions de géocroiseurs avec la Terre ou à en limiter les conséquences. L'envoi d'un impacteur ou le recours à une charge nucléaire pour modifier la trajectoire d'un géocroiseur sont des exemples de mesures de défense planétaire possibles. Il convient de ne pas confondre la « défense planétaire » et la « protection planétaire ». En anglais : *planetary defence* (GB), *planetary defense* (EU). Voir aussi : géocroiseur, impacteur, protection planétaire. Journal officiel de la République française du 26/09/2020.

la **défense (nationale)** : l'ensemble des moyens militaires mis en œuvre pour défendre l'intégrité du territoire national et assurer la sécurité de la population.

Le clin d'œil de France Terme : vocabulaire de la défense.

une **défense** : une longue dent saillante de certains animaux mammifères.

Le nom (une) défense est emprunté au bas latin *defensa* « défense », du participe passé de *defendere*.

Le nom (une) landwehr (= une ancienne réserve armée dans les pays germaniques) vient de ce mot allemand signifiant « garde territoriale », composé de *Land* « terre, pays » et de *Wehr* « défense », d'où un landwehrien (= un soldat de la landwehr).

défenseur

une défenseure ou défenseuse, un **défenseur** :

- une personne ou un animal qui défend quelqu'un ou quelque chose contre une agression existante ou éventuelle ;
- une joueuse, un joueur plus spécialement chargé(e) de la défense :
- une avocate, un avocat qui assure la défense en justice d'un accusé ;
- une personne qui soutient une thèse, qui prend parti pour quelque chose.

Le mot défenseur est emprunté au latin classique *defensor* de même sens.

défensif, défensive, défensivement

elle est défensive, il est **défensif** :

- est destiné(e) à défendre contre une attaque ;
- se tient sur la réserve.

un **défensif** : un médicament topique appliqué sur une partie malade du corps.

la **défensive** : l'attitude d'une personne ou d'une troupe qui s'organise en vue de la riposte à une attaque .

défensivement : dans une attitude défensive.

déféquant, déféqué, déféquer

un **déféquant** : une substance utilisée pour déféquer un liquide.

un jus déféqué : clarifié.

déféquer un liquide : en ôter les impuretés, le clarifier.

déféquer : expulser les excréments.

je défèque, tu défèques, il défèque, nous déféquons, vous déféquez, ils défèquent ;
je déféquais ; je déféquai ; je déféquerai ; je déféquerais ;
j'ai déféqué ; j'avais déféqué ; j'eus déféqué ; j'aurai déféqué ; j'aurais déféqué ;

que je défèque, que tu défèques, qu'il défèque, que nous déféquions, que vous déféquiez, qu'ils défèquent ;
que je déféquasse, qu'il déféquât, que nous déféquassions ; que j'aie déféqué ; que j'eusse déféqué ;
défèque, déféquons, déféquez ; aie déféqué, ayons déféqué, ayez déféqué ;
(en) déféquant.

Le verbe déféquer est emprunté au latin *defaecare*, en latin classique « purifier, clarifier », en latin impérial « purifier un liquide »; dérivé de *faex* « lie, dépôt ». Voir aussi : défécateur, défécation (ci-dessus).

Le nom (des) fèces (= le sédiment se déposant au fond d'un liquide trouble qui a reposé ; les excréments solides de l'homme) est emprunté au latin classique *faeces*, pluriel de *faex* « résidu, lie, rebut ».

défèrement

un **défèrement** : la présentation d'un accusé devant la juridiction compétente.

déférence, déférent, déférentite

une **déférence** : une attitude respectueuse.

elle est déférente, il est **déférent** (1) : témoigne de la déférence, est respectueuse ou respectueux.

On a lu aussi déférante, déférant.

un canal **déférent** (2) : qui relie l'épididyme à l'urèthre postérieur.

une **déférentite** : une inflammation du canal déférent.

un cercle **déférent** (3) : une ancienne explication du mouvement des planètes.

Le nom (une) déférence est dérivé du radical du latin *deferens*, participe présent de *deferre*.

Le mot déférent est emprunté au latin *deferens*, participe présent de *deferrer* au sens de « porter de haut en bas ».

déférer

déférer (1) à quelqu'un :

- se conformer au désir, explicite ou implicite, de quelqu'un par respect pour lui ;
- lui céder par égard pour son âge ou sa qualité.

je défère, tu défères, il défère, nous déférons, vous déférez, ils défèrent ;
je déférais ; je déférai ; je défèrerai ou déférerai ; je défèrerais ou déférerais ;
j'ai déféré ; j'avais déféré ; j'eus déféré ; j'aurai déféré ; j'aurais déféré ;
que je défère, que tu défères, qu'il défère, que nous déférions, que vous défériez, qu'ils défèrent ;
que je déférasse, qu'il déférât, que nous déférassions ; que j'aie déféré ; que j'eusse déféré ;
défère, déférons, déférez ; aie déféré, ayons déféré, ayez déféré ;
(en) déférant.

déférer (2) une affaire ou un accusé :

- porter une affaire, traduire un accusé devant la juridiction civile ou ecclésiastique compétente ;
- en savoir plus : Office québécois de la langue française.

déférer le serment à quelqu'un : lui demander de prêter serment à l'appui de ce qu'il avance pour se justifier et s'en rapporter à ses déclarations ainsi faites.

déférer (3) une dignité, un honneur : la décerner.

déférer une succession : déclarer à qui elle revient, l'attribuer.

Le verbe déférer est emprunté au latin classique *deferre* « porter de haut en bas » « présenter, accorder » en particulier « dénoncer, porter plainte en justice ».

déferlage, déferlant, déferlante, déferlement, déferler

un **déferlage** d'une voile : son déploiement.

- l'action de déferler un pavillon, une voile ; le résultat de cette action, l'état d'une voile déferlée, par opposition à un ferlage ;
- à propos de la mer, l'action de déferler ; le résultat de cette action.

elle est déferlante, il est **déferlant** : déferle, se répand avec impétuosité.

une **déferlante** : une grande lame qui déferle en plein océan.

un **déferlement** :

- le fait de déferler ;
- une poussée massive et continue ;
- un phénomène se traduisant par le basculement des vagues au niveau d'une rupture de pente au voisinage des côtes ou sur des hauts fonds.

déferler (1) une voile : la déplier en détachant les rabans qui la tiennent serrée.

déferler (2) :

- pour une vague, une succession de vagues, la mer :, se briser en écumant à l'approche d'un obstacle, du rivage ;
- surgir, faire irruption brutalement et rapidement ;
- survenir brutalement, avec une force envahissante ;
- se manifester avec force et continuellement ;
- se répandre, dans une poussée massive et continue.

Le verbe déferler est dérivé de ferler, terme de marine, « relever (une voile) pli par pli tout le long et au-dessus d'une vergue sur l'avant ».

déferrage, déferré, déferrement, déferrer, déferrure

un **déferrage** (1) ou un **déferrement**, une **déferrure** : l'action d'ôter les ferrements d'un objet, d'un animal.

un animal **déferré** (1) : qui a perdu ses ferrements ou auquel on les a ôtés.

une personne **déferrée** :

- à qui on a retiré les fers ;
- qui est décontenancée, surprise.

déferrer :

- ôter les ferrements appliqués sur quelque chose pour l'assembler ou la décorer ;
- ôter les fers qui protègent les sabots d'un cheval ;
- ôter les fers qui limitent les mouvements d'une personne ;
- retirer les rails d'une voie ferrée.

Le verbe déferrer est dérivé de ferrer. Voir : ferrage, ferré, ferrement, ferrer,...

un **déferrage** (2) : une élimination du fer contenu dans un minerai.

un minerai **déferré** (2) : qui a subi l'opération du déferrage.

Deferribacteres

Deferribacteres : un taxon de bactéries.

déferrioxamine

une **déferrioxamine** ou **desferrioxamine, trihydroxamique** : un agent chélateur du fer produit par *Streptomyces pilosus*.

défervescence

une **défervescence** : la décroissance ou disparition de la fièvre qui annonce la convalescence des maladies aigües ; une absence ou diminution d'effervescence.

Le nom (une) défervescence est emprunté au latin *defervescens* (participe présent du latin classique *defervescere* « cesser de bouillir, de bouillonner »), sur le modèle d'effervescence.

défet

un **défet**, des défets : des feuillets dépareillés d'un ouvrage d'édition, qui ne peuvent pas servir à former des exemplaires complets mais qui peuvent servir à compléter des exemplaires défectueux.

Le nom (un) défet est emprunté au latin classique *defectus* « disparition, défaut, manque ».

défeuillage, défeuillaison, défeuillé, défeuillement, défeuiller

un **défeuillage** : l'action d'ôter les feuilles d'une plante pour favoriser la maturation des fruits.

une **défeuillaison** :

- la chute des feuilles d'un arbre ;
- l'époque à laquelle elle arrive.

un arbre à demi **défeuillé**, un carnet de chèques défeuillé : qui a perdu ses feuilles.

un **défeuillement** :

- l'action de dépouiller une plante de ses feuilles ;
- le résultat de cette action.

défeuiller :

- dépouiller une plante de ses feuilles ;
- dégarnir une fleur de ses pétales.

se défeuiller : perdre ses feuilles ou ses pétales.

elles se défeuillent, ils se défeuillent, elles se sont défeuillées, ils se sont défeuillés,...

Le verbe défeuiller est dérivé de feuiller « se couvrir de feuilles ».

défeutrage, défeutrer, défeutreur

un **défeutrage** : l'opération de filature de la laine succédant au cardage et précédant le peignage, qui consiste à étirer les fibres de la laine pour les redresser et à les lisser pour leur ôter leur aspect feutré, par opposition au feutrage.

défeutrer : redresser et étirer les fibres de laine.

un **défeutreur** : une machine servant au défeutrage de la laine.

un groupe défeutreur : un groupe de cylindres composant une machine, chacun travaillant un ruban.

Le verbe défeutrer est dérivé de feutrer, avec le préfixe dé-.

défi, défiance, défiant

un **défi** :

- l'action de défier ; son résultat ;
- la proclamation de résiliation d'un engagement envers son suzerain ;
- une provocation au combat ; une notification de cette provocation ;
- une chose considérée comme un défi, une provocation ;
- l'action de provoquer quelqu'un comme adversaire ;
- l'action d'affronter quelqu'un ou quelque chose ;
- l'action de contester une autorité, un pouvoir, une tradition, une attitude ;
- une attitude, un comportement de défi ;
- une action, un comportement, un phénomène qui semble contredire une loi naturelle, une valeur reçue, etc. ;

- l'action d'affronter une chose ; son résultat ;
- une incitation à la réalisation d'une chose difficile ;
- une réponse à une telle situation ;
- [sports / danse] une compétition de break lors de laquelle des danseurs ou des équipes s'affrontent et se mesurent en alternance, sous la forme de duels chorégraphiques. En anglais : *battle, breaking battle*. Voir aussi : break, joute. Journal officiel de la République française du 11 décembre 2022.

une **défiance** :

- le sentiment de celui qui se défie ;
- une crainte méfiante envers quelqu'un ou quelque chose dont on n'est pas sûr ou qui semble présenter un risque, un danger ; le sentiment, l'attitude de crainte méfiante d'une personne habituellement soupçonneuse, craintive.

un vote de défiance :

- un vote par lequel on refuse la confiance ;
- un vote de soutien assorti de marques de désapprobation.

elle est défiante, il est **défiant** :

- se défie, est méfiante ou méfiant ;
- manifeste de la défiance.

une super-défiante, un **super-défiant** : celle, celui qui se méfie systématiquement de ce qui est incertain ou de ce qui semble présenter un risque, un danger.

voir : défier (ci-dessous).

défibrage, défibrateur, défibrer, défibreur, défibreuse

un **défibrage** : l'action de défibrer.

un **défibrateur** ou **défibreur**, une **défibreuse** : un appareil servant à défibrer.

défibrer :

- ôter les fibres de la tige d'une plante, soit pour en faire de la filasse si c'est une plante textile, soit pour faciliter la sortie de la sève s'il s'agit de la canne à sucre ;
- séparer les fibres du bois, réduire le bois en fibres.

Le verbe défibrer est dérivé de fibre.

défibrillateur, défibrillation, défibriller

un **défibrillateur** (automatique) : un appareil portable, fonctionnant au moyen d'une batterie, dont le rôle est d'analyser l'activité du cœur d'une personne en arrêt cardio-respiratoire et de délivrer un choc électrique externe en présence d'une fibrillation ventriculaire.

une **défibrillation** du cœur : l'arrêt ou la suppression d'un état de fibrillation.

défibriller

une **fibrillation** : au sens strict : une contraction isolée d'une fibre musculaire, invisible sur la peau mais parfois perceptible au niveau de la langue.

une fibrillation auriculaire ou atriale : un trouble du rythme cardiaque caractérisé par la disparition d'une activité auriculaire organisée.

une fibrillation ventriculaire : une altération très grave du rythme cardiaque, remplaçant la contraction normale organisée par des contractions rapides, anarchiques et inefficaces de toutes les fibres myocardiques.

défibrination, défibriné

une **défibrination** : l'élimination du fibrinogène du plasma ou du sang.

un sang **défibriné** : qui est privé de fibrine.

une **fibrine** : le produit de transformation du fibrinogène par action protéolytique en particulier par la thrombine sur les extrémités N-terminales des chaînes Aγ et Bß qui lui fait perdre les fibrinopeptides A et B.

un **fibrinogène** : la glycoprotéine plasmatique biosynthétisée par le foie et par le système des histiocytes-macrophages, ayant la propriété de se transformer en fibrine insoluble sous l'influence protéolytique de la thrombine et des ions calcium.

déficeler

un paquet **déficelé**

déficeler : dénouer, ôter les ficelles qui lient un objet.

je déficèle ou déficelle, tu déficèles ou déficelles, il déficèle ou déficelle, nous déficelons, vous déficelez, ils déficèlent ou déficellent ;
je déficelais ; je déficelai ; je déficèlerai ou déficellerai ; je déficèlerais ou déficellerais ;
j'ai déficelé ; j'avais déficelé ; j'eus déficelé ; j'aurai déficelé ; j'aurais déficelé ;
que je déficèle ou déficelle, que tu déficèles ou déficelles, qu'il déficèle ou déficelle, que nous déficelions, que vous déficeliez, qu'ils déficèlent ou déficellent ;
que je déficelasse, qu'il déficelât, que nous déficelassions ; que j'aie déficelé ; que j'eusse déficelé ;
déficèle ou déficelle, déficelons, déficelez ; aie déficelé, ayons déficelé, ayez déficelé ;
(en) déficelant.

Le verbe déficeler est dérivé de ficeler.

déficience, déficient

une **déficience** :

- un manque, une défaillance ;
- une insuffisance, une faiblesse ;
- un déficit ;
- en médecine en général, une perte de substance ou une altération d'une structure ou d'une fonction psychologique, physiologique ou anatomique ;
- en physiologie, une insuffisance d'apport alimentaire d'un nutriment indispensable ;
- en génétique morphologique, le type de délétion dans lequel un chromosome perd un fragment terminal acentromérique.

elle est déficiente, il est **déficient** :

- n'est pas suffisante ou suffisant sur le plan quantitatif ;
- présente des insuffisances, des lacunes ;
- présente une déficience ;
- est altérée, mauvaise ; est altéré, mauvais.

une déficiente, un **déficient** : une personne qui présente une insuffisance mentale, motrice ou sensorielle.

une déficiente motrice : une handicapée ; un déficient moteur : un handicapé.

une **hepcidino-déficience** : les pathologies du métabolisme du fer associées à un déficit en hepcidine.

une **immunodéficience** ou **déficit immunitaire** : l'ensemble de maladies génétiques ou acquises dans lesquelles un ou plusieurs éléments de la défense de l'hôte sont absents ou fonctionnellement déficients. On a lu aussi immunodépression, immunosuppression.

elle, il est **immunodéficitaire** : est relative, est relatif à l'immunodéficience.

une, un **immunodéficitaire** : une personne atteinte d'immunodéficience.

Le mot déficient est emprunté au latin *deficiens* « manquant » participe présent de *deficere* « manquer ».

déficit, déficitaire

un **déficit** :

- ce qui manque pour compléter une quantité donnée de numéraire ou pour équilibrer un compte ;
- une situation financière résultant de ce manque ;
- l'écart entre une quantité réelle et une quantité prévue ou nécessaire pour répondre à une certaine demande, quand la quantité réelle est inférieure à la quantité optimale ;
- une situation de déséquilibre résultant de cet écart ;
- une déficience quantitativement mesurée ou mesurable ;
- un manque important.

Le **déficit budgétaire** est caractérisé par des recettes de l'Etat inférieures à ses dépenses au cours d'une année. En comptabilité nationale, cela correspond à un besoin de financement de l'Etat. En savoir plus : Dico de l'éco.

un **déficit commercial** : [économie générale] En anglais : *trade gap*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un déficit actuariel, un déficit actuariel de modification, un déficit actuariel d'exploitation, un déficit actuariel initial, un déficit actuariel technique : Office québécois de la langue française.

elle, il est **déficitaire** :

- se solde par un déficit ;
- est en déficit ;
- entraine une perte, un déficit ;
- présente un déficit économique.

Le nom déficit, qui nous vient du latin *deficere*, « faire défaut », s'emploie dans la langue des finances et de la médecine. On parlera ainsi du déficit de la balance commerciale quand le montant des importations excède celui des exportations, ou de déficit immunitaire pour évoquer la diminution ou la disparition de la résistance d'un individu face aux agressions microbiennes, virales, etc. On évitera d'étendre l'emploi de ce nom en dehors de ces domaines spécialisés, et l'on ne parlera pas plus de déficit communicationnel pour souligner un défaut de communication que l'on ne dira que telle personnalité souffre d'un déficit de popularité pour dire qu'elle est peu populaire. Le français peut rendre cette idée avec des termes comme manque, absence, déficience, etc., qu'il serait dommage de laisser inemployés. En savoir plus : Académie française

Le nom (un) déficit vient du mot latin *deficit* signifiant « il manque », de *deficere* « manquer ».

défié, défier

être **défié** en duel

défier :

- signifier à un suzerain que l'on abandonne la foi jurée, que l'on devient son adversaire ;
- provoquer quelqu'un au combat ;
- provoquer quelqu'un à se mesurer à soi comme adversaire, à un duel, à un jeu, à une compétition ;
- affronter quelqu'un ou quelque chose ;
- mettre en cause, s'opposer ouvertement à un pouvoir, une autorité, une institution ;
- ne pas craindre d'affronter quelque chose ;
- résister à ;
- affronter pour soutenir la comparaison, pour rivaliser avec quelqu'un, quelque chose.

se défier : se provoquer.

se défier de :

- se méfier de ;
- ne pas faire confiance à ;
- douter de.

Le verbe défier est dérivé du verbe fier.

défiger

défiger :

- ramener à l'état liquide ce qui est figé ;
- faire perdre sa raideur à quelqu'un.

je défige, tu défiges, il défige, nous défigeons, vous défigez, ils défigent ;
je défigeais ; je défigeai ; je défigerai ; je défigerais ;
j'ai défigé ; j'avais défigé ; j'eus défigé ; j'aurai défigé ; j'aurais défigé ;
que je défige, que tu défiges, qu'il défige, que nous défigions, que vous défigiez, qu'ils défigent ;
que je défigeasse, qu'il défigeât, que nous défigeassions ; que j'aie défigé ; que j'eusse défigé ;
défige, défigeons, défigez ; aie défigé, ayons défigé, ayez défigé ;
(en) défigeant.

Le verbe défiger est dérivé de figer.

défiguration, défiguré, défigurement, défigurer, défigureur

une **défiguration** :

- l'action de défigurer quelqu'un ; l'état qui en résulte ;
- un enlaidissement ;
- une altération de l'apparence.
- [informatique - droit] le piratage informatique qui consiste à modifier le code des pages d'un site, en particulier de la page d'accueil, pour en dénaturer l'apparence ou le contenu. On trouve aussi les termes « défacement » et « défaçage », qui sont déconseillés. Voir aussi : page d'accueil. En anglais : *defacement*. Journal officiel de la République française du 30 avril 2022.

une **défiguration** ou un **barbouillage** : le résultat d'une activité malveillante qui a modifié l'apparence ou le contenu d'un serveur internet, et a donc violé l'intégrité des pages en les altérant), en savoir plus : Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information

elle est défigurée, il est **défiguré** :

- a subi une altération qui rend méconnaissable ;
- dont l'aspect réel a été altéré.

un **défigurement** : l'état d'une personne défigurée, rendue méconnaissable.

défigurer :

- altérer l'aspect du corps, et en particulier les traits du visage, jusqu'à le rendre méconnaissable ;
- altérer l'aspect réel d'une chose.

une défigureuse, un **défigureur** : celle, celui qui défigure un paysage, un site.

Le verbe défigurer est dérivé de figure.

défilade, défilage, défilé, défilement, défiler, défileur, défileuse

1.A. un fil
1.B. comme un fil qui se détache, qui se déroule
2. une file

1.A. un fil.

un **défilage** : un effilochage, l'opération qui consiste à mettre en charpie des chiffons destinés à la fabrication de la pâte à papier.

défiler (1) :

- effiler, défaire un tissu fil à fil ;
- effilocher des chiffons destinés à la fabrication de la pâte à papier ;
- désenfiler, détacher du fil qui les relie des objets enfilés.

se défiler (1) : s'effiler.

une défileuse, un **défileur** (1) : une ouvrière spécialisée, un ouvrier spécialisédans le défilage.

une **défileuse** : une machine servant au défilage.

une (pile) défileuse : une machine-outil en forme de baignoire cylindrique dans laquelle se lacèrent les chiffons.

1.B. comme un fil qui se détache, qui se déroule.

une **défilade** (1) :

- l'action de se défiler ;
- une fuite, une dérobade.

un **défilement** (1) :

- l'art d'utiliser les accidents du terrain pour se cacher de l'ennemi ;
- un accident de terrain ou une défense artificielle qui protège de l'ennemi ;
- le déroulement, le glissement d'une bande ou d'un film dans un appareil.

défiler (2) :

- dérouler comme un fil ;
- raconter à la suite, énumérer ;
- disposer de manière à éviter l'enfilade du feu ennemi ;
- éviter, par sa position abritée, d'être pris en enfilade sous le feu.

se défiler (2) :

- se dérouler ;
- s'esquiver au moment critique, fuir ses responsabilités.

2. une file.

une **défilade** (2) :

- un défilé, l'action de défiler dans une revue ;
- une cavalcade, un cortège, une suite qui défile.

un **défilé** :

- un passage naturel, étroit et encaissé, qu'on ne peut traverser qu'en file ;
- un passage étroit et resserré ;
- une présentation de mode ;
- une parade militaire ;
- un cortège ;
- une succession à la file de personnes ou de véhicules ;
- [habillement et mode] En anglais : *fashion show ; showcase*. Journal officiel de la République française du 03/03/2006.

un **défilement** (2) :

- une succession ininterrompue de personnes ou de choses ;
- [informatique] En anglais : *scrolling*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **défilement morbide** [en anglais : *doomscrolling*] le comportement qui consiste à faire défiler de manière compulsive les publications sur un fil d'actualité ou les nouvelles d'un site Web, malgré leur caractère négatif, voire tragique. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

défiler (3) :

- marcher en file ;
- avancer, se déplacer dans une revue en formation de parade, devant des autorités militaires ou civiles, devant des spectateurs ;
- passer en ordre l'un après l'autre ou les uns après les autres devant des spectateurs ;
- passer, se succéder sans interruption.

une défileuse, un **défileur** (2) : une personne qui participe à un défilé.

un **défileur** : un navire qui défile, notamment un bâtiment de pêche pour la morue.

défini

elle est définie, il est **défini** :

- est déterminé(e) avec précision ou est susceptible de l'être ;
- a fait l'objet d'une définition.

un article, un déterminant, défini ou indéfini

le **défini** :

- un concept ;
- ce qui est caractérisé.

elle est indéfinie, il est indéfini :

- n'est pas fini(e) ;
- n'est pas ou ne peut pas être limité(e) ni délimité(e) ;
- n'est pas clairement défini(e), n'a pas de définition..

indéfiniment

définir

définir :

- caractériser ;
- établir avec précision ;
- formuler de manière brève et précise le contenu d'un concept, le sens d'un mot.

je définis, tu définis, il définit, nous définissons, vous définissez, ils définissent ;
je définissais ; je définis ; je définirai ; je définirais ;
j'ai défini ; j'avais défini ; j'eus défini ; j'aurai défini ; j'aurais défini ;
que je définisse, que tu définisses, qu'il définisse, que nous définissions, que vous définissiez, qu'ils définissent ;
que je définisse, qu'il définît, que nous définissions ; que j'aie défini ; que j'eusse défini ;
définis, définissons, définissez ; aie défini, ayons défini, ayez défini ;
(en) définissant.

se définir : pouvoir être défini, caractérisé, formulé.

je me définis, tu te définis, il se définit, nous nous définissons, vous vous définissez, ils se définissent ;
je me définissais ; je me définis ; je me définirai ; je me définirais ;
je me suis défini(e) ; je m'étais défini(e) ; je me fus défini(e) ; je me serai défini(e) ; je me serais défini(e) ;
que je me définisse, que tu te définisses, qu'il se définisse, que nous nous définissions, que vous vous définissiez, qu'ils se définissent ;
que je me définisse, qu'il se définît, que nous nous définissions ; que je me sois défini(e) ; que je me fusse défini(e) ;
définis-toi, définissons-nous, définissez-vous ; sois défini(e), soyons définies, soyons définis, soyez défini(e)(es)(s) ;
(en) se définissant.

Voici les agendas qu'elles ont définis. Elles les ont définis.
Elles se sont défini les agendas. Elles ont défini les agendas pour elles-mêmes.

Le verbe définir est emprunté au latin classique *definire* « déterminer ; fixer ; définir (un terme) ».

définissable

elle, il est **définissable** : peut être défini(e).

elle, il est **indéfinissable** :

- est impossible à définir ;
- est difficile de définir, de cerner.

indéfinissablement

définissant, définisseur, définiteur

un **définissant** ou **définisseur** : un terme qui fait partie d'une définition.

un **définisseur** : une personne qui définit.

un **définiteur** ou **définisseur** : une personne qui détermine les articles de la foi.

un **définiteur** : un religieux choisi, dans certains ordres, pour assister le général ou le provincial.

Le nom (un) définiteur est emprunté au latin médiéval *definitor* de même sens, déjà attesté en latin impérial « celui qui définit » et en bas latin « celui qui prescrit ».

définitif

elle est définitive, il est **définitif** : est fixé(e) une fois pour toutes, ne change pas.

une décision définitive, un jugement **définitif** : qui met fin à une situation en suspens, de manière que la question soit considérée comme réglée.

le **définitif** : ce qui ne sera pas changé.

définition, définitionnel

une **définition** :

- une détermination des limites d'un objet ; le résultat de cette action ;
- une détermination précise et concrète des caractères distinctifs d'un être ;
- une analyse sémantique d'un mot ;
- une paraphrase donnée pour synonyme du terme à définir ;
- l'opération mentale qui consiste à déterminer les limites et le contenu d'un concept ;
- une proposition qui met en équivalence un être à définir, avec un ensemble d'attributs qui déterminent ses caractères essentiels ;
- une convention logique à priori ;
- [audiovisuel - télécommunications] le nombre fixé de lignes, formées de pixels, qui constituent l'image sur un écran. En télévision, les définitions normalisées sont de 625 et de 819 lignes ; la télévision à haute définition (TVHD) commence à 1125 lignes. En anglais : *scrolling*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

une **définition de fini** : l'ensemble des critères qui permettent de considérer qu'un incrément de produit est terminé, variables en fonction des exigences formulées par l'équipe de mêlée. En savoir plus : Vocabulaire de l'agilité. Office québécois de la langue française.

une **définition de prêt** : l'ensemble des critères qui permettent de considérer qu'un récit utilisateur peut passer du carnet de produit au carnet de sprint, variables en fonction des exigences formulées par l'équipe de mêlée. En savoir plus : Vocabulaire de l'agilité. Office québécois de la langue française.

elle est définitionnelle, il est **définitionnel** :

- ressortit à la définition ;
- donne une définition.

Le nom (une) définition est emprunté au latin classique *definitio, definitionis* « action de déterminer, de fixer; définition (d'un terme) » dérivé de *definire* « définir ».

définitive

en définitive :

- tout bien considéré ;
- en conclusion.

La locution adverbiale *en définitive*, ellipse de l'ancienne locution juridique *en sentence définitive*, est aujourd'hui la seule correcte. Elle signifie « après tout, tout bien considéré, finalement, en fin de compte ».
La forme *en définitif* (ellipse de *en jugement définitif*), tombée en désuétude, relève... définitivement du barbarisme. En savoir plus : Parler français

définitivement

définitivement :

- d'une manière définitive ;
- par jugement définitif ;
- pour en finir, en définitive ;
- certainement, assurément.

L'adverbe définitivement est correct lorsqu'il est employé dans le sens de « de manière définitive, pour toujours, une fois pour toutes ».
L'adverbe définitivement est parfois utilisé à tort pour renforcer une affirmation. Cet emploi erroné est, en fait, calqué sur le sens de l'adverbe anglais *definitely*. Pour renforcer une affirmation, on peut utiliser l'une ou l'autre des expressions suivantes : assurément, certainement, absolument, bien sûr, à coup sûr, sans aucun doute, vraiment, tout à fait. Tous ces adverbes peuvent se placer en début de phrase ou peuvent accompagner un adjectif, ou encore, ils peuvent s'utiliser seuls en réponse à une question.
Notons, par ailleurs, que la locution en définitive a un sens tout à fait différent de définitivement. Elle signifie « en fin de compte, finalement, tout compte fait ». En savoir plus : Office québécois de la langue française ; Académie française.

définitoire

1. elle est définitoire : est définitionnelle ; il est **définitoire** : est définitionnel.

2. un **définitoire** ou un **collège des définiteurs** : dans certains ordres, un groupe de religieux formant le conseil du supérieur général ou se réunissant pour décider de certaines affaires concernant leur institut.

Ce nom est dérivé du latin *definitor* (voir : définiteur) selon le type de latin ecclésiastique *definitorium*.

défiscalisation, défiscaliser

une **défiscalisation** : ce qui permet de ne plus soumettre un revenu ou un bien à l'impôt.

une épargne défiscalisée : qui n'est pas soumise à l'impôt.

défiscaliser : ne pas ou ne plus soumettre à l'impôt, au prélèvement fiscal.

une **fiscalisation** : l'action de soumettre à l'impôt.

fiscaliser :

- soumettre à l'impôt ;
- financer par un impôt.

déflagrant, déflagrateur, déflagration, déflagrer

elle est déflagrante, il est **déflagrant** : pour un explosif, a la propriété de déflagrer.

un **déflagrateur** : un appareil ou un mécanisme destiné à mettre le feu à des matières explosives.

une **déflagration** :

- une combustion rapide d'un corps, accompagnée de flammes, de projections de parcelles incandescentes et de bruit plus ou moins fort ;
- un éclatement violent s'accompagnant d'un bruit soudain et intense ;
- une manifestation subite et intense.

déflagrer :

- pour un explosif, subir une combustion rapide accompagnée d'explosion et de flammes ;
- se manifester brutalement.

un matériel **antidéflagrant** (dans une mine).

un **antidéflagrant**

Le nom (une) déflagration est emprunté au latin *deflagratio, deflagrationis* « combustion »

Le verbe déflagrer (= s'enflammer, se décomposer en explosant) est emprunté au latin classique *deflagrare* « bruler ».

Le mot flagrant est emprunté au latin classique *flagrans*, proprement « brulant, enflammé », en bas latin juridique *flagranti crimine* « en flagrant délit ».

déflaté, déflater, déflation, déflationniste

Au Cameroun, le mot "**déflaté**" définit l'agent de la fonction publique et du secteur parapublic qui est "compressé" selon une politique officielle de dégraissage des effectifs de l'Etat et de restrictions budgétaires drastiques qui ont suivi la grave crise économique et financière de 1986-1987. [...] En d'autres termes, en perdant son emploi dans la fonction publique, le "déflaté" doit devenir lui-même créateur d'emplois. Bulletin de l'APAD .

une grandeur **déflatée** : qui est corrigée de l'inflation existante.

déflater : tenir compte de l'inflation.

une **déflation** (1) :

- un ensemble de mesures économiques et financières visant à la réduction de la circulation monétaire, afin de stabiliser ou faire baisser les prix et les salaires ;
- une restriction, une régression des crédits et de la consommation, une diminution de ressources.

Des prix qui baissent durablement pourraient s’apparenter à une aubaine, au moins pour les consommateurs. Lorsqu’elle touche l’ensemble des prix, cette situation, la déflation, est pourtant un indicateur de difficultés

économiques importantes. Ce phénomène, appelé aussi « inflation négative » se traduit par un ralentissement très net de la demande. En savoir plus : Dico de l'éco.

elle, il est **déflationniste** : est relative, est relatif à une déflation économique.

une, un **déflationniste** : une partisane, un partisan de la déflation économique.

une **déflation** (2) : l'érosion éolienne qui enlève des sols les matériaux légers et meubles, tels que les limons et les sables.

Le nom (une) déflation a été formé à partir d'inflation.

défléchi, défléchir,

elle est défléchie, il est **défléchi** : a changé ou a été changé(e) de direction, de trajectoire.

défléchir : détourner de sa direction.

je défléchis, tu défléchis, il défléchit, nous défléchissons, vous défléchissez, ils défléchissent ;
je défléchissais ; je défléchis ; je défléchirai ; je défléchirais ;
j'ai défléchi ; j'avais défléchi ; j'eus défléchi ; j'aurai défléchi ; j'aurais défléchi ;
que je défléchisse, que tu défléchisses, qu'il défléchisse, que nous défléchissions, que vous défléchissiez, qu'ils défléchissent ;
que je défléchisse, qu'il défléchît, que nous défléchissions ; que j'aie défléchi ; que j'eusse défléchi ;
défléchis, défléchissons, défléchissez ; aie défléchi, ayons défléchi, ayez défléchi ;
(en) défléchissant.

Le verbe défléchir est dérivé de fléchir. Voir aussi : une déflexion.

déflecteur

un **déflecteur** : [transports et mobilité] un dispositif aérodynamique modifiant l'écoulement de l'air autour d'un véhicule. « Déflecteur » est un terme générique qui désigne, selon les cas, un becquet, une jupe, une bavette, un aileron, un volet, etc. En anglais : *spoiler*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **déflecteur de volet** : [défense - aéronautique] un élément profilé fixé en avant du bord d'attaque d'un volet de courbure et permettant, grâce à un effet de fente supplémentaire, d'assurer un meilleur guidage de l'écoulement entre l'intrados et l'extrados, lorsque le volet est braqué. En anglais : *vane*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

Le mot déflecteur est dérivé du radical du latin *deflectere* (défléchir).

déflegmateur, déflegmation, déflegmer

un **déflegmateur** : la partie de l'alambic où s'effectue la déflegmation.

une **déflegmation** :

- l'action de déflegmer, de recueillir les produits qui distillent avant le corps principal, dits flegmes ; son résultat ;
- la distillation des mouts en fermentation.

déflegmer : séparer une liqueur de sa partie aqueuse.

Le verbe déflegmer est dérivé de flegme.

défleuraison, défleuri, défleurir, défleurissement, défleurisseuse

une **défleuraison** ou une **défloraison** (1) :

- le fait de perdre ses fleurs ;
- l'époque à laquelle les fleurs fanent.

elle est défleurie, il est **défleuri** :

- a perdu ses fleurs ou sa corolle ;
- a perdu de sa candeur ou de sa fraicheur ;
- a perdu son caractère inédit ou ornemental.

défleurir :

- faire perdre ses fleurs après la floraison ;
- faire perdre de sa candeur, ou de sa fraicheur première.

je défleuris, tu défleuris, il défleurit, nous défleurissons, vous défleurissez, ils défleurissent ;
je défleurissais ; je défleuris ; je défleurirai ; je défleurirais ;
j'ai défleuri ; j'avais défleuri ; j'eus défleuri ; j'aurai défleuri ; j'aurais défleuri ;
que je défleurisse, que tu défleurisses, qu'il défleurisse, que nous défleurissions, que vous défleurissiez, qu'ils défleurissent ;
que je défleurisse, qu'il défleurît, que nous défleurissions ; que j'aie défleuri ; que j'eusse défleuri ;
défleuris, défleurissons, défleurissez ; aie défleuri, ayons défleuri, ayez défleuri ;
(en) défleurissant.

un **défleurissement** : le fait de défleurir.

une **défleurisseuse** : une cueilleuse des fleurs de houblon.

Le verbe défleurir est dérivé de fleurir.

déflexion

une **déflexion** :

- la position en extension de la tête du fœtus, normalement fléchie au moment de l'accouchement ;
- une modification de la trajectoire d'un faisceau lumineux, d'un faisceau de particules ou de l'écoulement d'un fluide ;
- une modification de l'écoulement de filets d'air derrière une aile ou un empennage ;
- une déviation psychologique ;
- une déviation inconsciente en-dehors du domaine où l'attention était fixée.

Le nom (une) déflexion est emprunté au bas latin *deflexio, deflexionis* « écart, déclinaison », dérivé de *deflectere* (défléchir).

déflocage,

un **déflocage** : l'action de défloquer ; son résultat.

défloculation

une **défloculation** : la réaction par laquelle les micelles d'une solution colloïdale agglomérées par floculation en masses floconneuses se dispersent, cessent de s'agglomérer, de coaguler, selon un procédé physico-chimique.

Le verbe floculer est dérivé du radical du bas latin *flocculus* « petit flocon ».

défloquer

défloquer : retirer des substances fibreuses appliquées par flocage, par projection.

déflorateur, défloration, défloré, déflorer

une défloratrice, un **déflorateur** : celle, celui qui déflore une jeune fille.

une **défloration** ou **défloraison** (2) : l'action de déflorer, de faire perdre sa virginité à une fille vierge.

elle est déflorée, il est **défloré** :

- a perdu ses fleurs ;
- a perdu sa fleur, sa fraicheur ou son lustre ;
- a perdu l'hymen, la fleur de sa virginité ;
- a perdu son caractère inédit ou extraordinaire.

déflorer :

- dépouiller de sa fleur, de sa fraicheur primitive ;

- faire perdre à une jeune fille la fleur de sa virginité ;
- faire perdre à une œuvre artistique ou à un sujet sa pureté, son caractère inédit et encore inexploré en le soumettant à l'analyse critique ou en le traitant grossièrement.

Le nom (une) défloration est emprunté au bas latin *defloratio* « action de prendre la fleur, de déflorer ».

Le verbe déflorer est dérivé de fleur d'après le bas latin *deflorare* « prendre la fleur, flétrir ».

défluent, défluer

un **défluent** : un bras formé par une **diffluence**, la division d'un cours d'eau.

un cours d'eau **diffluent**, un glacier diffluent : dont les bras s'écartent et se répandent dans tous les sens.

défluer : pour une planète, s'écarter d'une autre planète après avoir été en conjonction avec elle.

Le verbe défluer est composé de dé- et fluer.

défluviation

une **défluviation** : un changement total de lit d'un cours d'eau.

Ce nom est dérivé du latin *fluvius* (voir : fleuve), avec le suffixe -ation (-tion).

défocalisation

une **défocalisation** : le phénomène par lequel un rayonnement cesse de converger en un point.

Ce nom est dérivé de focalisation, avec le préfixe dé-.

défoliant, défoliateur, défoliation, défolier

une substance défoliante, un (produit) **défoliant** : qui fait tomber les feuilles, qui provoque la défoliation.

un insecte **défoliateur** : un insecte qui se nourrit de feuilles.

une **défoliation** :

- une chute des feuilles, avant la saison ordinaire ;
- une perte de tout ou partie des feuilles d'une plante du fait de parasites ou d'insectes dits défoliateurs ;
- une destruction des feuilles d'arbre et des végétaux au moyen des défoliants.

un arbre défolié : qui a perdu ses feuilles ou ses aiguilles.

défolier : provoquer la défoliation, détruire la végétation, les feuilles d'arbres.

se défolier : perdre ses feuilles.

elles se défolient, ils se défolient, elles se sont défoliées, ils se sont défoliés,...

Le nom (une) feuille vient du bas latin *folia* pluriel collectif de *folium* « feuille d'arbre, de plante ; feuille de papier ».

défonçage, défonce, défoncé, défoncement, défoncer, défonceur, défonceuse

un **défonçage** :

- l'action de défoncer, de fouiller profondément un terrain ;
- l'action de défoncer une route, un chemin ;
- le résultat de cette action.

une **défonce** :

- l'effet produit par l'absorption d'un hallucinogène ;
- une sensation forte, un plaisir intense obtenus grâce à la pratique d'une passion.

elle est défoncée, il est **défoncé** :

- dont le fond est enlevé ;
- est brisé(e), éventré(e), enfoncé(e) ;
- est labouré(e), retourné(e) profondément sur 40 à 60 centimètres, afin d'être préparé(e) pour la culture ;
- a une chaussée en mauvais état, creusée d'ornières ;
- est drogué(e).

un **défoncé** : une technique de ciselure.

un **défoncement** :

- l'action de défoncer un tonneau, une caisse, etc. ;
- un défonçage.

défoncer :

- enlever le fond de quelque chose ;
- briser en enfonçant, en éventrant ;
- provoquer l'hallucination recherchée ;
- labourer, retourner profondément une terre inculte sur 40 à 60 centimètres afin de la préparer à la culture ;
- éventrer une route ou un chemin, y creuser des ornières.

je défonce, tu défonces, il défonce, nous défonçons, vous défoncez, ils défoncent ;
je défonçais ; je défonçai ; je défoncerai ; je défoncerais ;
j'ai défoncé ; j'avais défoncé ; j'eus défoncé ; j'aurai défoncé ; j'aurais défoncé ;
que je défonce, que tu défonces, qu'il défonce, que nous défoncions, que vous défonciez, qu'ils défoncent ;
que je défonçasse, qu'il défonçât, que nous défonçassions ; que j'aie défoncé ; que j'eusse défoncé ;
défonce, défonçons, défoncez ; aie défoncé, ayons défoncé, ayez défoncé ;
(en) défonçant.

se défoncer :

- se briser ;
- atteindre l'état provoqué par l'absorption de certains hallucinogènes.

je me défonce, tu te défonces, il se défonce, nous nous défonçons, vous vous défoncez, ils se défoncent ;
je me défonçais ; je me défonçai ; je me défoncerai ; je me défoncerais ;
je me suis défoncé(e) ; je m'étais défoncé(e) ; je me fus défoncé(e) ; je me serai défoncé(e) ; je me serais défoncé(e) ;
que je me défonce, que tu te défonces, qu'il se défonce, que nous nous défoncions, que vous vous défonciez, qu'ils se défoncent ;
que je me défonçasse, qu'il se défonçât, que nous nous défonçassions ; que je me sois défoncé(e) ; que je me fusse défoncé(e) ;
défonce-toi, défonçons-nous, défoncez-vous ; sois défoncé(e), soyons défoncées, soyons défoncés, soyez défoncé(e)(es)(s) ;
(en) se défonçant.

une défonceuse, un **défonceur** : celle, celui qui brise en enfonçant.

une **défonceuse** :

- une puissante charrue utilisée pour défoncer une terre cultivable ;
- une machine-outil ;
- un engin de travaux publics ;
- en savoir plus : Office québécois de la langue française.

Le verbe défoncer est dérivé de foncer.

défonctionnalisation

Dans des dynamiques de dépassement des "souverainetés nationales", comme dans l'Union européenne par exemple, les enveloppes frontalières linéaires des États perdent de leurs fonctions par délégation le plus souvent à d'autres instances ou espaces. Il convient donc de s'interroger sur les niveaux de **défonctionnalisation** pour trois types classiques de fonctions frontalières. En savoir plus : Géoconfluences.

déforcer

[Belgique]

déforcer quelque chose :

- le rendre physiquement moins solide ;
- en diminuer la résistance.

déforcer quelqu'un :

- l'affaiblir moralement ;
- l'ébranler.

je déforce, tu déforces, il déforce, nous déforçons, vous déforcez, ils déforcent ;
je déforçais ; je déforçai ; je déforcerai ; je déforcerais ;
j'ai déforcé ; j'avais déforcé ; j'eus déforcé ; j'aurai déforcé ; j'aurais déforcé ;
que je déforce, que tu déforces, qu'il déforce, que nous déforcions, que vous déforciez, qu'ils déforcent ;
que je déforçasse, qu'il déforçât, que nous déforçassions ; que j'aie déforcé ; que j'eusse déforcé ;
déforce, déforçons, déforcez ; aie déforcé, ayons déforcé, ayez déforcé ;
(en) déforçant.

se déforcer : affaiblir sa position.

je me déforce, tu te déforces, il se déforce, nous nous déforçons, vous vous déforcez, ils se déforcent ;
je me déforçais ; je me déforçai ; je me déforcerai ; je me déforcerais ;
je me suis déforcé(e) ; je m'étais déforcé(e) ; je me fus déforcé(e) ; je me serai déforcé(e) ; je me serais déforcé(e) ;
que je me déforce, que tu te déforces, qu'il se déforce, que nous nous déforcions, que vous vous déforciez, qu'ils se déforcent ;
que je me déforçasse, qu'il se déforçât, que nous nous déforçassions ; que je me sois déforcé(e) ; que je me fusse déforcé(e) ;
déforce-toi, déforçons-nous, déforcez-vous ; sois déforcé(e), soyons déforcées, soyons déforcés, soyez déforcé(e)(es)(s) ;
(en) se déforçant.

Ce verbe est dérivé de force, avec le préfixe dé-.

déforestage, déforestation, déforester

une **déforestation** ou un **déforestage** :

- l'action de faire disparaitre la forêt naturelle à des fins économiques, généralement en l’exploitant trop intensivement ou en la transformant en terres agricoles, en plantations intensives ou en zones urbaines ;
- le résultat de cette action.

déforestation, déboisement : Géoconfluences _ Vocabulaire des changements climatiques (Office québécois de la langue française).

déforester : dégarnir de tout ensemble d'arbres une certaine étendue.

Le nom (une) déforestation est un dérivé savant formé sur le bas latin [*silva*] *forestis* (de *forum* « tribunal ») « forêt relevant de la cour de justice du roi » puis « territoire soustrait à l'usage général et dont le roi se réserve la jouissance ».

déformable, déformant, déformateur, déformation, déformé, déformer

elle, il est **déformable** : peut être déformé(e).

une indéformabilité : le caractère de ce qui est indéformable.

elle, il est **indéformable** : ne peut pas être déformé(e).

elle est déformante, il est **déformant** :

- altère la forme de quelque chose, l'aspect de quelqu'un ;
- altère la réalité ou la nature de quelque chose.

elle est déformatrice, il est **déformateur** :

- modifie, altère la forme de quelque chose ou de quelqu'un ;
- altère ou corrompt quelque chose.

une **déformation** :

- l'action de déformer ;
- le fait de déformer ou d'être déformé ;

- une altération de la forme ;
- une altération de la réalité ou de la nature de quelque chose ;
- le fait d'altérer une chose en lui faisant perdre sa justesse ou son sens ;
- un changement de la forme ou des dimensions d'un ensemble solide ou d'un de ses éléments sous l'effet d'une contrainte. On parle de déformation élastique si l'ensemble ou l'élément reprend sa forme et ses dimensions initiales lorsque la contrainte cesse, et de déformation plastique lorsque ce n'est pas le cas. La flèche, le fluage et le gauchissement sont des exemples de déformation. En anglais : *deformation ; strain*. En savoir plus : Vocabulaire de la construction (Office québécois de la langue française).

une déformation professionnelle : le fait de transposer dans la vie courante des habitudes ou des manières de penser acquises dans l'exercice d'une profession.

elle est déformée, il est **déformé** :

- dont la forme est altérée ;
- dont la réalité ou la nature est altérée.

déformer :

- modifier, généralement en l'altérant, la forme d'une chose, l'aspect d'une personne ;
- modifier, en l'altérant, la réalité ou la nature de quelque chose.

se déformer : perdre sa forme normale.

Le nom (une) déformation est emprunté au latin classique *deformatio*, dérivé de *deformare*.

Le verbe déformer est emprunté au latin classique *deformare*, dér. de *formare* (former).

défossilisation

une **défossilisation** [en anglais : *defossilisation*] la mise en place, dans une industrie ou un secteur d'activité, de mesures et de techniques visant à limiter l'utilisation des combustibles fossiles comme source d'énergie. Ne pas confondre la défossilisation et la décarbonation, qui est la mise en place de mesures en vue de limiter les émissions de gaz à effet de serre. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

défoulement, défouler, défouloir

un **défoulement** :

- une mise en évidence des représentations pulsionnelles refoulées de sorte qu'elles puissent s'intégrer au niveau préconscient ou conscient ; une libération des tensions intérieures, des interdits ;
- une attitude ou un comportement libre, sans culpabilité ni retenue ;
- un acte ou une attitude particulière par lequel les tensions psychiques se résolvent.

défouler ses tendances, se défouler : se soumettre au cours d'un traitement à une analyse de ses résistances jusque-là refoulées.

défouler des pulsions, de l'agressivité :

- les laisser se manifester ;
- donner libre cours, à certains moments, à ses instincts habituellement refoulés.

se défouler :

- se libérer, dans des activités diverses, des tensions, interdits et frustrations intérieurs ;
- se libérer de contraintes, se dépenser physiquement.

se défouler sur une personne ou une chose, se défouler contre elle, se défouler au détriment d'elle : libérer sur elle ses tensions, son agressivité.

un **défouloir**

Le verbe défouler, dérivé de fouler, a été formé comme antonyme de refouler.

défourailler

défourailler quelqu'un : le sortir de prison.

défourailler quelque chose : le sortir d'une poche, d'un étui, etc.

défourailler de l'argent : le sortir de l'argent de sa poche, le débourser.

défourailler : sortir une arme à feu et tirer rapidement au jugé.

Ce verbe est dérivé de four (« prison » en argot), avec le préfixe dé- et le suffixe -ailler.

défournage, défournement, défourner, défourneur, défourneuse

un **défournage** ou **défournement** : l'action de sortir du four.

défourner :

- sortir du four ;
- vider un four de son contenu.

une défourneuse, un **défourneur** : une ouvrière, un ouvrier qui retire du four ce qui y a été mis à cuire.

une **défourneuse** : un appareil ou une machine utilisé(e) pour sortir quelque chose du four.

Le verbe défourner, dérivé de four, a été formé comme antonyme d'enfourner.

défourrelé

une corne **défourrelée** : dont on voit le cornillon osseux, l'étui corné étant arraché.

défragmentation, défragmenter

une **défragmentation**

défragmenter : réorganiser des fichiers informatiques.

défraichi, défraîchi, défraichir, défraîchir, défraichissement, défraîchissement

Depuis les rectifications orthographiques de 1990, il est recommandé d'écrire sans accent circonflexe **défraîchi, défraîchir, défraîchissement, fraîchi, fraîchir, rafraîchi, rafraîchir, rafraîchissement**.

elle est défraichie, il est **défraichi** :

- a perdu son apparence primitive, est privé(e) de sa fraicheur, de son éclat ;
- a perdu sa primeur, son caractère inédit.

défraichir :

- faire perdre son apparence primitive, l'aspect du neuf ;
- priver de sa fraicheur, de son éclat ;
- faire perdre son caractère inédit, sa grâce naturelle, etc.

je défraichis, tu défraichis, il défraichit, nous défraichissons, vous défraichissez, ils défraichissent ;
je défraichissais ; je défraichis ; je défraichirai ; je défraichirais ;
j'ai défraichi ; j'avais défraichi ; j'eus défraichi ; j'aurai défraichi ; j'aurais défraichi ;
que je défraichisse, que tu défraichisses, qu'il défraichisse, que nous défraichissions, que vous défraichissiez, qu'ils défraichissent ;
que je défraichisse, qu'il défraichît, que nous défraichissions ; que j'aie défraichi ; que j'eusse défraichi ;
défraichis, défraichissons, défraichissez ; aie défraichi, ayons défraichi, ayez défraichi ;
(en) défraichissant.
se défraichir :

- être privé de sa fraicheur ;
- perdre sa fraicheur, l'aspect initial.

je me défraichis, tu te défraichis, il se défraichit, nous nous défraichissons, vous vous défraichissez, ils se défraichissent ;
je me défraichissais ; je me défraichis ; je me défraichirai ; je me défraichirais ;
je me suis défraichi(e) ; je m'étais défraichi(e) ; je me fus défraichi(e) ; je me serai défraichi(e) ; je me serais défraichi(e) ;
que je me défraichisse, que tu te défraichisses, qu'il se défraichisse, que nous nous défraichissions, que vous vous défraichissiez, qu'ils se défraichissent ;
que je me défraichisse, qu'il se défraichît, que nous nous défraichissions ; que je me sois défraichi(e) ; que je me fusse défraichi(e) ;
défraichis-toi, défraichissons-nous, défraichissez-vous ; sois défraichi(e), soyons défraichies, soyons défraichis,

soyez défraichi(e)(es)(s) ;
(en) se défraichissant.

un **défraichissement** : l'action de se défraichir ; le résultat de cette action.

Le verbe défraichir est dérivé de frais, fraiche.

défranchir

défranchir [Belgique] :

- rendre quelqu'un moins sûr de lui, moins confiant ;
- lui faire perdre de son assurance.

On lit aussi désaffranchir.

je défranchis, tu défranchis, il défranchit, nous défranchissons, vous défranchissez, ils défranchissent ;
je défranchissais ; je défranchis ; je défranchirai ; je défranchirais ;
j'ai défranchi ; j'avais défranchi ; j'eus défranchi ; j'aurai défranchi ; j'aurais défranchi ;
que je défranchisse, que tu défranchisses, qu'il défranchisse, que nous défranchissions, que vous défranchissiez, qu'ils défranchissent ;
que je défranchisse, qu'il défranchît, que nous défranchissions ; que j'aie défranchi ; que j'eusse défranchi ;
défranchis, défranchissons, défranchissez ; aie défranchi, ayons défranchi, ayez défranchi ;
(en) défranchissant.

défrancisation

défrancisation des noms de villes : Au cœur du français.

défrayement, défrayer, défraiement

A. **défrayer** quelqu'un : lui payer, lui rembourser ses frais.

défrayer quelque chose : payer les frais correspondant à une dépense.

je défraie ou je défraye, tu défraies ou tu défrayes, il défraie ou il défraye, nous défrayons, vous défrayez, ils défraient ou ils défrayent ;
je défrayais ; je défrayai ; je défraierai ou je défrayerai ; je défraierais ou je défrayerais ;
j'ai défrayé ; j'avais défrayé ; j'eus défrayé ; j'aurai défrayé ; j'aurais défrayé ;
que je défraie ou que je défraye, que tu défraies ou que tu défrayes, qu'il défraie ou qu'il défraye, que nous défrayions, que vous défrayiez, qu'ils défraient ou défrayent ;
que je défrayasse, qu'il défrayât, que nous défrayassions ; que j'aie défrayé ; que j'eusse défrayé ;
défraie ou défraye, défrayons, défrayez ; aie défrayé, ayons défrayé, ayez défrayé ;
(en) défrayant.

se défrayer : payer ses frais, se dédommager de ses frais.

je me défraie ou je me défraye, tu te défraies ou tu te défrayes, il se défraie ou il se défraye, nous nous défrayons, vous sous défrayez, ils se défraient ou ils se défrayent ;
je me défrayais ; je me défrayai ; je me défraierai ou je me défrayerai ; je me défraierais ou je me défrayerais ;
je me suis défrayé(e) ; je m'étais défrayé(e) ; je me fus défrayé(e) ; je me serai défrayé(e) ; je me serais défrayé(e) ;
que je me défraie ou que je me défraye, que tu te défraies ou que tu te défrayes, qu'il se défraie ou qu'il se défraye, que nous nous défrayions, que vous vous défrayiez, qu'ils se défraient ou se défrayent ;
que je me défrayasse, qu'il me défrayât, que nous nous défrayassions ; que je me sois défrayé(e) ; que je me fusse défrayé(e) ;
défraie-moi ou défraye-moi, défrayons-nous, défrayez-vous ; sois défrayé(e), soyons défrayées, soyons défrayés, soyez défrayé(e)(es)(s) ;
(en) se défrayant.

un **défraiement** ou **défrayement** :

- l'action de défrayer, de payer les frais ; le résultat de cette action ;
- une somme d'argent servant à défrayer.

On a lu aussi un défraîment.

B. **défrayer** : donner à quelqu'un, à quelque chose, la matière qui correspond à son activité, à son contenu.

défrayer la compagnie :

- égayer, faire rire, même à ses dépens ;
- donner matière à rire.

défrayer la conversation :

- avoir la part la plus active à la conversation ;
- être le principal sujet de conversation.

défrayer la chronique : faire abondamment parler de soi, constituer le sujet essentiel de la conversation.

Le verbe défrayer est dérivé de frayer « dépenser » dérivé de frais.

défrichage, défriche, défriché, défrichement, défricher, défricheur, défricheuse

un **défrichage** ou **défrichement** :

- l'action de défricher un terrain, une opération par laquelle on met en culture un terrain en friche, une forêt ;
- un terrain défriché.

une **défriche** ou un **défriché** : un terrain que l'on a rendu cultivable par élimination des broussailles, etc.

elle est défrichée, il est **défriché** : est rendu(e) cultivable par élimination des broussailles, etc.

défricher :

- rendre cultivable une terre en friche, en éliminant les broussailles, etc. ;
- rendre productif, cultiver ;
- éclaircir un sujet embrouillé avant de l'étudier à fond, le dégrossir.

une défricheuse, un **défricheur** :

- celle, celui qui défriche un terrain, une forêt ;
- une personne qui éclaircit une question difficile.

une **défricheuse** : une machine à défricher.

elle, il est **indéfrichable** : ne peut pas être défriché(e).

Le verbe défricher est dérivé d'une friche, une terre non cultivée.

Le nom (un) essart (= une terre déboisée et défrichée) vient du bas latin *exsartum* « défrichement » de *exsarire* composé du latin classique *sarrire* « sarcler ». D'où essarter (= défricher une terre en retirer les arbres et les broussailles par arrachage ou brulage), un essartage ou essartement (= un défrichement).

se défriender

Qu'auraient pensé ces deux scientifiques du terme, récemment apparu et qui se répand aujourd'hui, ***se défriender***, « cesser d'être l'ami de quelqu'un (sur un réseau social) » ? En savoir plus : Académie française.

défringuer

défringuer : déshabiller.

se défringuer : se déshabiller.

Ce verbe est dérivé de fringuer, avec le préfixe dé-.

défripé, défriper

elle est défripée, il est **défripé** :

- est de nouveau défroissé(e), déplissé(e) ;

- est de nouveau fraiche ou frais.

défriper :

- faire disparaître les faux plis sur la surface de quelque chose pour en rafraichir l'aspect ;
- défroisser du papier ;
- faire disparaitre les rides, l'apparence défraîchie.

Le verbe défriper est dérivé de friper « défraichir en chiffonnant ».

défrisage, défrisant, défrisement, défrisé, défriser

un **défrisage** ou un **défrisement** : l'action de défriser les cheveux ; son résultat.

un (produit) **défrisant**

elle est défrisée, il est **défrisé** :

- a été défrisé(e) ;
- est vexé(e), contrarié(e).

défriser :

- faire cesser d'être frisé ;
- enlever les frisures de ;
- désappointer, contrarier en décontenançant.

se défriser :

- défriser ses cheveux ;
- cesser d'être frisé ;
- perdre ses frisures ;
- être désappointé.

elle, il est **indéfrisable** : ne peut pas être défrisé(e).

une **indéfrisable** : une permanente, un type de coiffure.

Le verbe défriser est dérivé de friser.

défroissable, défroisser

elle, il est **défroissable** : se défroisse facilement.

défroisser : faire disparaitre les faux plis.

se défroisser : perdre ses plis, devenir lisse.

une **infroissabilité** : la propriété d'un tissu infroissable.

elle, il est **infroissable** :

- ne se froisse pas ou se froisse peu ;
- ne peut pas avoir de faux plis.

Le verbe défroisser est dérivé de froisser.

défroncement, défroncer

un **défroncement** : l'action de défroncer ; un état qui en résulte.

défroncer : défaire les fronces, les plis faits pour diminuer l'ampleur d'un vêtement, d'une étoffe.

défroncer les sourcils :

- effacer les rides du front, au-dessus des sourcils ;
- redonner ou reprendre un air serein, (se) détendre.

je défronce, tu défronces, il défronce, nous défronçons, vous défroncez, ils défroncent ;
je défronçais ; je défronçai ; je défroncerai ; je défroncerais ;
j'ai défroncé ; j'avais défroncé ; j'eus défroncé ; j'aurai défroncé ; j'aurais défroncé ;
que je défronce, que tu défronces, qu'il défronce, que nous défroncions, que vous défronciez, qu'ils défroncent ;
que je défronçasse, qu'il défronçât, que nous défronçassions ; que j'aie défroncé ; que j'eusse défroncé ;

défronce, défronçons, défroncez ; aie défroncé, ayons défroncé, ayez défroncé ;
(en) défronçant.

Le verbe défroncer est dérivé de froncer.

défroquant, défroque, défroqué, défroquer

une défroquante : une brocanteuse, une fripière.
un **défroquant** : un brocanteur, un fripier.

la **défroque** :

- le petit mobilier, les vêtements que laisse un religieux en mourant ;
- l'ensemble des objets, des vêtements laissés par un défunt sans les affecter par testament ;
- le corps qui a porté ces vêtements ;
- un ensemble d'objets, de vêtements portés, sans grande valeur ;
- une attitude comparable ou opposée à celle d'un religieux.

une **défroque** :

- des vêtements déjà portés, usagés ou non ;
- des vêtements spéciaux à un ordre religieux, à un corps de métier, à une époque, à un pays, portés dans telle circonstance ;
- des vêtements pauvres, démodés ;
- des vêtements achetés chez le fripier. .

une religieuse défroquée, un prêtre **défroqué** : qui a quitté le froc, l'état monastique ou ecclésiastique.

une défroquée, un **défroqué** :

- celle, celui qui a quitté le froc, l'état monastique ou ecclésiastique ;
- celle, celui qui a renoncé à une carrière commencée dans une institution autre que l'Église ;
- celle, celui qui a abandonné une doctrine.

défroquer quelqu'un : l'inciter vivement, le forcer à abandonner le froc, l'état ecclésiastique ou monastique.

défroquer ou **se défroquer** :

- abandonner l'état religieux ou ecclésiastique, en « jetant le froc aux orties » ;
- cesser d'être clerc, d'être écrivain.

Le verbe défroquer est dérivé de froc.

défruitement, défruiter

un **défruitement** :

- l'action de défruiter des terrains agricoles, une région ;
- un transport des produits exploités, en particulier une évacuation du bois hors de la forêt, par des pistes temporaires, jusqu'à la voie de vidange ;
- une extraction de matériaux alluvionnaires, du fruit d'une mine ou d'une carrière.

un chemin de défruitement : un chemin privé qui permet de desservir les champs cultivés pour en retirer les récoltes, ou fruits (au sens juridique) et les transporter jusqu'aux abris de l'exploitation agricole.

un taux de défruitement : la proportion de minerai exploité dans une couche minéralisée, calculée en fonction de la résistance de la roche et du poids des terrains de recouvrement.

défruiter : enlever les récoltes, les produits agricoles d'un champ, d'une région cultivée.

défruiter de l'huile d'olive : la traiter en la clarifiant pour en supprimer le gout de fruit trop prononcé.

défruiter une mine ou une carrière : la dépiler, abattre les piliers dans une partie qu'on n'exploite plus.

Ce verbe est dérivé de fruit, avec le préfixe dé-.

défubler

défubler ou **désaffubler** : enlever ce qui affuble, ce qui harnache.

Le verbe défubler ou désaffubler est dérivé d'affubler.

défumer

défumer : cesser de fumer.

défunt, défunter

une personne défunte : morte, décédée ; un parent **défunt** : mort, décédé.

une année défunte, un amour défunt : qui a cessé d'être, qui n'existe plus.

une défunte, un **défunt** : une personne décédée.

défunter : être sur le point de mourir, trépasser.

On a lu aussi défuncter.

Le mot défunt est emprunté au latin classique [*de vita*] *defunctus* (participe de *defungi*) proprement « qui a accompli, achevé sa vie ».

défusion, défusionner, défusionniste

Enfin, faut-il délaisser **défusion** et **défusionner** ? L'Office, dans son Grand dictionnaire terminologique, consignait le terme défusion municipale, ou simplement défusion lorsque le contexte est explicite. Même si le terme ne figure pas dans la plupart des dictionnaires – le Hachette 2004 étant l'un des rares à l'inclure dans sa nomenclature – il est bien formé, le suffixe dé- qui sert notamment à indiquer la séparation y étant correctement employé. Défusion était une forme potentielle en français et les besoins langagiers ont fait qu'on y a eu recours. Ce terme contient en outre l'idée qu'il y a déjà eu fusion; on défusionne nécessairement des choses qui ont d'abord fait l'objet d'une fusion, ce que démembrer n'exprime pas. Enfin, défusion a l'avantage de pouvoir générer, à son tour, des dérivés comme défusionner et **défusionniste**. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

dégagé, dégagement, dégager, dégagisme

une allure dégagée, un air **dégagé** : qui a de l'aisance, de la vivacité.

une manière dégagée :

- qui prend trop de liberté ;
- qui traduit l'assurance, la facilité ;
- qui exprime le sans-gêne.

la tête dégagée, un chemin dégagé : qui est débarrassé(e), libre.

la chaleur dégagée, l'oxygène dégagé : qui se répand par émanation ou par rayonnement.

un **dégagé** :

- le mouvement de danse qui sert à libérer le pied qui se prépare à exécuter un pas et à déplacer le poids du corps ;
- en escrime, un dégagement, l'action de dégager son arme de celle de l'adversaire.

un **dégagement** :

- voir : CNRTL ;
- [défense - aéronautique] une manœuvre soudaine effectuée par un aéronef pour modifier sa ligne de vol, par exemple avant l'atterrissage ou en combat. En anglais : *break*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

A. **dégager** :

- retirer ce qu'on a laissé en gage ;
- retirer d'une douane, d'une consigne, en payant certain droit.

dégager sa parole, dégager sa promesse : retirer sa parole, sa promesse, lorsqu'elle a été donnée à la légère ou sous des conditions qui n'ont pas été remplies.

dégager sa responsabilité, dégager toute responsabilité : refuser d'endosser la responsabilité d'un acte ou d'une situation.

B. **dégager** :

- libérer quelque chose ou quelqu'un de la situation dans laquelle il est engagé et qui le gêne, le retient ou l'encombre ;
- rendre ou laisser libre un lieu, débarrasser de ce qui en gêne l'accès ;
- autres sens : CNRTL.

C. **dégager** : mettre en valeur une chose en la tirant d'un ensemble qui la valorisait mal.

dégager de la chaleur, une odeur, un parfum :

- l'exhaler ;
- produire une émanation.

dégager de l'ammoniaque, du chlore : libérer cette substance.

je dégage, tu dégages, il dégage, nous dégageons, vous dégagez, ils dégagent ;
je dégageais ; je dégageai ; je dégagerai ; je dégagerais ;
j'ai dégagé ; j'avais dégagé ; j'eus dégagé ; j'aurai dégagé ; j'aurais dégagé ;
que je dégage, que tu dégages, qu'il dégage, que nous dégagions, que vous dégagiez, qu'ils dégagent ;
que je dégageasse, qu'il dégageât, que nous dégageassions ; que j'aie dégagé ; que j'eusse dégagé ;
dégage, dégageons, dégagez ; aie dégagé, ayons dégagé, ayez dégagé ;
(en) dégageant.

se dégager :

- se délivrer, se libérer ;
- s'éclaircir ;
- se répandre ;
- se manifester.

je me dégage, tu te dégages, il se dégage, nous nous dégageons, vous vous dégagez, ils se dégagent ;
je me dégageais ; je me dégageai ; je me dégagerai ; je me dégagerais ;
je me suis dégagé(e) ; je m'étais dégagé(e) ; je me fus dégagé(e) ; je me serai dégagé(e) ; je me serais dégagé(e) ;
que je me dégage, que tu te dégages, qu'il se dégage, que nous nous dégagions, que vous vous dégagiez, qu'ils se dégagent ;
que je me dégageasse, qu'il se dégageât, que nous nous dégageassions ; que je me sois dégagé(e) ; que je me fusse dégagé(e) ;
dégage-toi, dégageons-nous, dégagez-vous ; sois dégagé(e), soyons dégagées, soyons dégagés, soyez dégagé(e)(es)(s) ;
(en) se dégageant.

elles se sont dégagées, elles sont dégagées.
elles se sont dégagé des espaces, elles ont dégagé des espaces, elles se les sont dégagés.

le **dégagisme** : un choix de candidats différents pour changer de système politique.

un **désengagement**

désengager : libérer d'un engagement, d'une promesse, d'une convention, d'un contrat.

se désengager

Le verbe dégager est dérivé de gage.

dégaine, dégainer

une **dégaine** :

- la façon de se tenir, l'allure ;
- une allure, un comportement dénotant un écart recherché, étrange ou en marge par rapport à la norme sociale ;
- une allure originale.
- un matériel d'assurage constitué d'une courte sangle et d'un mousqueton fixé à chacune de ses extrémités, servant à lier la corde d'escalade aux ancrages. Office québécois de la langue française.
- [sports / escalade] le dispositif constitué de deux mousquetons unis par une courte sangle permettant de relier la corde d'assurage à des points d'ancrage situés le long de la voie. En compétition ou dans les voies d'escalade de grande difficulté, les dégaines sont fixées au préalable aux points d'ancrage. En anglais : *quickdraw*. Journal officiel de la République française du 25 mai 2023.

dégainer :

- sortir d'une gaine, d'un étui, etc. ;
- tirer de son fourreau ;
- mettre en action.

On a lu aussi dégaîne et dégaîner, cependant il fut un temps où l'Académie mettait un accent circonflexe sur gaine sans en mettre, pour autant, sur dégainer.

Le verbe dégainer est dérivé de gaine.

dégalonner

dégalonner : enlever le galon à quelque chose, à quelqu'un.

Le verbe dégalonner est dérivé de galon.

déganter

une main **dégantée** : dont on a retiré le gant.

une personne dégantée : qui a ôté ses gants.

déganter : ôter le gant de.

se déganter : retirer ses gants.

Le verbe déganter est dérivé de gant.

dégarni, dégarnir, dégarnissage, dégarnissement

elle est dégarnie, il est **dégarni** :

- a cessé d'être garni(e) ;
- a été complètement ou partiellement dépouillé(e) de ce qui la garnissait, de ce qui le garnissait.

une pièce dégarnie, un appartement dégarni : qui est vidé(e) de ses meubles.

une position dégarnie, une place dégarnie : dépourvu(e) de troupes militaires.

dégarnir :

- faire cesser d'être garni ;
- dépouiller complètement ou partiellement de ce qui garnit ;
- priver de sa garniture.

dégarnir une place ou une position : en retirer les troupes militaires.

dégarnir un arbre : en tailler les branches.

dégarnir un mât, une vergue : enlever les poulies, cordes, agrès de toutes sortes dont ils sont pourvus pour la manœuvre et qui constituent la garniture.

dégarnir une chambre, dégarnir une maison : en retirer les meubles.

je dégarnis, tu dégarnis, il dégarnit, nous dégarnissons, vous dégarnissez, ils dégarnissent ;
je dégarnissais ; je dégarnis ; je dégarnirai ; je dégarnirais ;
j'ai dégarni ; j'avais dégarni ; j'eus dégarni ; j'aurai dégarni ; j'aurais dégarni ;
que je dégarnisse, que tu dégarnisses, qu'il dégarnisse, que nous dégarnissions, que vous dégarnissiez, qu'ils dégarnissent ;
que je dégarnisse, qu'il dégarnît, que nous dégarnissions ; que j'aie dégarni ; que j'eusse dégarni ;
dégarnis, dégarnissons, dégarnissez ; aie dégarni, ayons dégarni, ayez dégarni ;
(en) dégarnissant.

se dégarnir :

- porter moins de vêtements ou des vêtements plus légers ;
- se dessaisir de son argent, de ses biens ;
- devenir moins fourni, moins touffu ;
- se vider ;
- perdre ses cheveux.

je me dégarnis, tu te dégarnis, il se dégarnit, nous nous dégarnissons, vous vous dégarnissez, ils se dégarnissent ;

je me dégarnissais ; je me dégarnis ; je me dégarnirai ; je me dégarnirais ;
je me suis dégarni(e) ; je m'étais dégarni(e) ; je me fus dégarni(e) ; je me serai dégarni(e) ; je me serais dégarni(e) ;
que je me dégarnisse, que tu te dégarnisses, qu'il se dégarnisse, que nous nous dégarnissions, que vous vous dégarnissiez, qu'ils se dégarnissent ;
que je me dégarnisse, qu'il se dégarnît, que nous nous dégarnissions ; que je me sois dégarni(e) ; que je me fusse dégarni(e) ;
dégarnis-toi, dégarnissons-nous, dégarnissez-vous ; sois dégarni(e), soyons dégarnies, soyons dégarnis, soyez dégarni(e)(es)(s) ;
(en) se dégarnissant.

Voici les massifs qu'elles ont dégarnis. Elles les ont dégarnis.
Elles se sont dégarni les massifs. Elles ont dégarni leurs massifs.

un **dégarnissage** ou **dégarnissement** :

- l'action de (se) dégarnir ;
- l'action de défaire le jointoiement d'une muraille.

Le verbe dégarnir est dérivé de garnir.

dégasolinage, dégasoliner

On a lu un **dégasolinage** et **dégasoliner** pour un dégazolinage et dégazoliner (ci-dessous).

dégât

un **dégât** :

- une détérioration subie par les choses et provoquée par une cause violente ;
- un dommage moral porté à une personne ;
- une consommation de denrées faite sans ordre ni économie.

des dégâts de gibier : des dommages subis par les agriculteurs et les forestiers du fait du gibier.

limiter les dégâts : faire en sorte qu'une mauvaise situation ne tourne pas au désastre.

Le nom (un) dégât est le déverbal de l'ancien français *deguaster* « ravager », dérivé de gâter d'après le latin classique *devastare*.

dégauchi, dégauchir, dégauchissage, dégauchissement, dégauchisseuse

1. une personne **dégauchie** (1) : qui a corrigé sa gaucherie, sa timidité.

dégauchir (1) : corriger la gaucherie, la timidité de quelqu'un.

Le verbe dégauchir (1) est dérivé de gauche « maladroit ».

2. une pièce de bois ou de métal dégauchie, un bois **dégauchi** (2) : dont la surface est rendue plane, lisse.

dégauchir (2) :

- rendre plane, lisse, la surface d'une pierre, d'une pièce de bois ou de métal ;
- redresser une pièce qui a été courbée.

je dégauchis, tu dégauchis, il dégauchit, nous dégauchissons, vous dégauchissez, ils dégauchissent ;
je dégauchissais ; je dégauchis ; je dégauchirai ; je dégauchirais ;
j'ai dégauchi ; j'avais dégauchi ; j'eus dégauchi ; j'aurai dégauchi ; j'aurais dégauchi ;
que je dégauchisse, que tu dégauchisses, qu'il dégauchisse, que nous dégauchissions, que vous dégauchissiez, qu'ils dégauchissent ;
que je dégauchisse, qu'il dégauchît, que nous dégauchissions ; que j'aie dégauchi ; que j'eusse dégauchi ;
dégauchis, dégauchissons, dégauchissez ; aie dégauchi, ayons dégauchi, ayez dégauchi ;
(en) dégauchissant.

un **dégauchissage** : l'action de dégauchir ; le résultat de cette action.

un **dégauchissement** : l'action de dégauchir.

une **dégauchisseuse** : une machine servant à dégauchir des pièces de bois ou de métal.

Le verbe dégauchir (2) est dérivé de gauchir « déformer ; se détourner ».

dégazage, dégazement, dégazer, dégazeur

un **dégazage** :

- une élimination ou extraction des gaz ;
- [transport maritime] l'opération consistant, après déchargement, à ventiler les citernes à cargaison pour éliminer les gaz explosifs qu'elles contiennent. Le terme « dégazage » est souvent utilisé improprement comme synonyme de « rejet en mer » (le plus souvent illicite) de déchets liquides ou solides. En anglais : *degassing*. Voir aussi : rejet en mer. Journal officiel de la République française du 22/10/2004.

déballastage / dégazage : Géoconfluences

un **dégazement** : [spatiologie] une libération spontanée de gaz d'un matériau, résultant d'une modification des conditions d'environnement (par exemple : affaiblissement de la pression, élévation de la température, etc.) ou de vieillissement naturel. L'emploi du terme « dégazage » (extraction du gaz contenu dans un solide, un liquide, ou répandu dans un espace) est à éviter dans cette acception. En anglais : *offgassing ; outgassing*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

dégazer : expulser des gaz, nettoyer les citernes et les soutes.

se dégazer : perdre son gaz.

elles se dégazent, ils se dégazent, elles se sont dégazées, ils se sont dégazés,...

un **dégazeur** : un appareil destiné à extraire les gaz contenus dans un corps.

Le verbe dégazer est dérivé de gaz.

dégazolinage, dégazoliner

un **dégazolinage** : l'extraction à la sortie d'un puits de pétrole ou d'une mine de gaz, de gazoline ou d'hydrocarbures liquides condensables constituant l'essence naturelle.

dégazoliner : procéder au dégazolinage, traiter un gaz naturel humide par ce procédé.

On lit aussi désessencier.

On a lu un dégasolinage et dégasoliner.

Ce verbe est dérivé de gazoline.

dégazonnage, dégazonnement, dégazonner, dégazonneuse

un **dégazonnement** : l'action de dégazonner un sol ; le résultat de cette action, l'état d'un sol dégazonné.

On a lu aussi un **dégazonnage**.

dégazonner : enlever ou détruire, provisoirement ou non, avec des moyens mécaniques ou chimiques, le gazon, la végétation superficielle avec ses racines, d'un pâturage, d'une pelouse, d'une prairie pour dégager une surface de sol destinée à être ensemencée, plantée ou regazonnée.

se dégazonner : pour un terrain gazonné, perdre son gazon.

une **dégazonneuse** : une charrue à soc plat et large servant à dégazonner un sol par plaques.

Les verbes gazonner, dégazonner et engazonner sont dérivés de gazon.

dégel, dégelé, dégelée, dégeler, dégelotter

un **dégel** :

- la fonte naturelle de la neige et de la glace par suite de l'élévation de la température ;
- l'époque de l'année où ce phénomène se produit ;
- une détente ;
- une reprise d'une activité ;
- une période de désinhibition.

elle est dégelée, il est **dégelé** :

- n'est plus gelé(e) naturellement ;
- n'est plus congelé(e) ;
- est sorti(e) de sa réserve, de sa froideur.

une **dégelée** : une volée de coups, une défaite.

dégeler :

- faire fondre la glace ;
- décongeler ;
- changer une attitude froide ou réservée ;
- libérer ce qui était bloqué ;
- débloquer une situation ;
- ne plus être gelé.

je dégèle, tu dégèles, il dégèle, nous dégelons, vous dégelez, ils dégèlent ;
je dégelais ; je dégelai ; je dégèlerai ; je dégèlerais ;
j'ai dégelé ; j'avais dégelé ; j'eus dégelé ; j'aurai dégelé ; j'aurais dégelé ;
que je dégèle, que tu dégèles, qu'il dégèle, que nous dégelions, que vous dégeliez, qu'ils dégèlent ;
que je dégelasse, qu'il dégelât, que nous dégelassions ; que j'aie dégelé ; que j'eusse dégelé ;
dégèle, dégelons, dégelez ; aie dégelé, ayons dégelé, ayez dégelé ;
(en) dégelant.

se dégeler : s'améliorer.

je me dégèle, tu te dégèles, il se dégèle, nous nous dégelons, vous vous dégelez, ils se dégèlent ;
je me dégelais ; je me dégelai ; je me dégèlerai ; je me dégèlerais ;
je me suis dégelé(e) ; je m'étais dégelé(e) ; je me fus dégelé(e) ; je me serai dégelé(e) ; je me serais dégelé(e) ;
que je me dégèle, que tu te dégèles, qu'il se dégèle, que nous nous dégelions, que vous vous dégeliez, qu'ils se dégèlent ;
que je me dégelasse, qu'il se dégelât, que nous nous dégelassions ; que je me sois dégelé(e) ; que je me fusse dégelé(e) ;
dégèle-toi, dégelons-nous, dégelez-vous ; sois dégelé(e), soyons dégelées, soyons dégelés, soyez dégelé(e)(es)(s) ;
(en) se dégelant.

elles se sont dégelées, elles sont dégelées.
elles se sont dégelé les tuyaux, elles ont dégelé les tuyaux, elles se les sont dégelés.

dégelotter : dégeler doucement.

Le verbe dégeler est dérivé de geler.

dégêner

dégêner : mettre à l'aise.

se dégêner : se décontracter.

voir : une gêne

dégénératif, dégénération, dégénéré, dégénérer, dégénérescence, dégénérescent

une maladie **dégénérative** : une désignation imprécise et désuète de certaines affections au long cours, de nature ni infectieuse ni cancéreuse, telles que l'artériosclérose, certains rhumatismes déformants, etc.

un rhumatisme dégénératif, un spondylolisthésis dégénératif

elle est neurodégénérative, il est **neurodégénératif** : concerne la dégénérescence du système nerveux.

une **dégénération** :

- une dégénérescence, une perte de qualités naturelles ;
- l'altération d'un tissu ou d'un organe dont la structure ou le fonctionnement devient pathologique.

une **hérédodégénération** neuro-radiculaire : le regroupement nosologique de l'acropathie ulcéro-mutilante de Thévenard, du syndrome de Charcot-Marie et du syndrome de Dejerine-Sottas.

elle est dégénérée, il est **dégénéré** :

- est atteinte ou atteint de dégénérescence ;
- a perdu sa pureté originelle..

une courbe dégénérée : dont le polynôme associé peut être décomposé en sous polynômes de degré inférieur.

une forme bilinéaire dégénérée : dont les applications linéaires qui lui sont associées, ne sont pas injectives.

une dégénérée, un **dégénéré** : un sujet atteint congénitalement d'anomalies ou d'insuffisances marquées, physiques ou mentales.

dégénérer :

- perdre les qualités et la vigueur originelles ;
- perdre ses qualités, diminuer de mérite.

dégénérer en : se transformer en un état inférieur ou pire.

je dégénère, tu dégénères, il dégénère, nous dégénérons, vous dégénérez, ils dégénèrent ;
je dégénérais ; je dégénérai ; je dégénèrerai ou dégénérerai ; je dégénèrerais ou dégénérerais ;
j'ai dégénéré ; j'avais dégénéré ; j'eus dégénéré ; j'aurai dégénéré ; j'aurais dégénéré ;
que je dégénère, que tu dégénères, qu'il dégénère, que nous dégénérions, que vous dégénériez, qu'ils dégénèrent ;
que je dégénérasse, qu'il dégénérât, que nous dégénérassions ; que j'aie dégénéré ; que j'eusse dégénéré ;
dégénère, dégénérons, dégénérez ; aie dégénéré, ayons dégénéré, ayez dégénéré ;
(en) dégénérant.

une **dégénérescence** :

- le fait de dégénérer, de perdre les qualités originelles ; un état qui en résulte ;
- en clinique, un terme utilisé, sans doute à tort, pour désigner le passage d'une lésion bénigne vers la malignité ;
- en cytologie, la phase ultime de la diminution des métabolismes cellulaires avec disparition complète de certains d'entre eux ;
- en psychiatrie, le concept très répandu au XIXe siècle, dérivé des théories naturalistes, selon lesquelles les variations maladives héréditairement transmises subissent une aggravation progressive de génération en génération.

une **hérédodégénerescence** choroï-rétinienne : une dégénérescence héréditaire, précoce, progressive de la choroïde et de la rétine.

des hérédodégénerescences spinocérébelleuses : des maladies neurologiques génétiquement déterminées, regroupées sous ce terme par G. Guillain et P. Mollaret.

elle est dégénérescente, il est **dégénérescent** :

- est atteinte ou atteint de dégénérescence ;
- ressortit à la dégénérescence.

Le verbe dégénérer est emprunté au latin classique *degenerare* « s'abâtardir » « abâtardir, altérer ».

dégenrer

dégenrer : ôter le genre ou toute notion de genre.

dégerbage

un **dégerbage** : [spatiologie / technologie spatiale] l'opération consistant à déployer en position de fonctionnement une structure ou des appendices d'un satellite repliés pour en réduire l'encombrement. En anglais : *destacking*. Voir aussi : gerbage. Journal officiel de la République française du 31/12/2005.

gerber (2) ou **empiler** : superposer des conteneurs sur des wagons construits à cet effet en vue de leur transport sur des lignes où le gabarit en hauteur est suffisamment dégagé.

un **gerbage** (2) :

- une opération consistant à superposer des conteneurs sur des wagons construits à cet effet en vue de leur transport sur des lignes où le gabarit en hauteur est suffisamment dégagé ;
- le résultat de cette opération ;

- une opération consistant à replier une structure ou des appendices d'un satellite afin d'en réduire l'encombrement, en particulier pour les loger sous la coiffe d'un lanceur.

une gerbeuse, un **gerbeur** : une personne qui gerbe les marchandises.

un gerbeur : un engin de levage autonome, monté sur pneumatiques, destiné à charger, décharger, déplacer ou gerber des conteneurs et des caisses mobiles. Les engins dénommés autogrues, stockeurs, grues à conteneur sont des types de gerbeurs.

dégermage, dégermé, dégermer, dégermeur, dégermeuse

un **dégermage** : l'action de dégermer.

un malt **dégermé** : dont on a ôté le germe.

dégermer : enlever le germe, la première pousse qui sort de la graine.

un **dégermeur** ou une **dégermeuse** : une machine servant à dégermer

Le nom (un) germe est emprunté au latin *germen* « germe, bourgeon, rejeton ».

dégingandage, dégingandé, dégingandement, se dégingander

un **dégingandage** ou **dégingandement** : l'état de ce qui se dégingande, de ce qui est dégingandé.

elle est dégingandée, il est **dégingandé** : a une démarche déséquilibrée par rapport à sa haute taille.

dégingandé : Office québécois de la langue française.

se dégingander :

- avoir une démarche, une allure à la fois relâchée et sautillante ;
- se laisser aller maladroitement, notamment en raison de sa grande taille étirée ;
- manquer de tenue.

Le verbe se dégingander est une altération, probablement sous l'influence du moyen français *giguer* « folâtrer » (voir : guinguette), de *dehingander* « disloquer », d'origine obscure.

dégivrage, dégivrer, dégivreur

un **dégivrage** : l'élimination du givre déposé sur une surface, à l'aide de procédés thermiques ou mécaniques.

dégivrer : débarrasser une surface, un objet, du givre, une fine couche de glace, qui, sous certaines conditions de température et d'humidité, s'y forme.

un **dégivreur** : un appareil utilisé pour le dégivrage.

Le verbe dégivrer est dérivé de givrer.

déglaçage, déglacement, déglacer

un **déglaçage** ou un **déglacement** : l'action de déglacer.

déglacer :

- faire fondre la glace ;
- enlever le lustre, l'aspect brillant d'un papier ;
- mouiller avec de l'eau, du bouillon, de la crème ou du vin le fond d'un récipient dans lequel a cuit une viande ou du poisson pour délayer et allonger le jus attaché au fond.

je déglace, tu déglaces, il déglace, nous déglaçons, vous déglacez, ils déglacent ;
je déglaçais ; je déglaçai ; je déglacerai ; je déglacerais ;
j'ai déglacé ; j'avais déglacé ; j'eus déglacé ; j'aurai déglacé ; j'aurais déglacé ;
que je déglace, que tu déglaces, qu'il déglace, que nous déglacions, que vous déglaciez, qu'ils déglacent ;
que je déglaçasse, qu'il déglaçât, que nous déglaçassions ; que j'aie déglacé ; que j'eusse déglacé ;
déglace, déglaçons, déglacez ; aie déglacé, ayons déglacé, ayez déglacé ;
(en) déglaçant.

Le verbe déglacer est dérivé de glacer.

déglaciation

une **déglaciation** : un recul d'un glacier.

Le nom (une) glaciation (= l'action de transformer en glace ; la formation particulière des périodes glaciaires ; la période pendant laquelle les glaces recouvrent une région) est un dérivé savant du latin classique *glacies* « glace, glaçon; dureté, rigidité ».

déglinguable, déglinguage, déglingue, déglingué, déglinguement, déglinguer

elle, il est **déglinguable** : peut être déglingué(e))

un **déglinguage** ou **déglinguement** : l'action de se déglinguer ; le résultat de cette action.

une **déglingue** : une déchéance physique ou morale, une grande dégradation, un mauvais état.

elle est déglinguée, il est **déglingué** :

- est détérioré(e) par dislocation ;
- s'habille négligemment ;
- n'a plus tout son bon sens.

déglinguer :

- détériorer quelque chose par dislocation ;
- tuer.

se déglinguer : se détériorer.

déglobulisation

une **déglobulisation** : une diminution progressive des globules rouges dans le sang.

dégluement, dégluer

un **dégluement** : l'action de dégluer ; son résultat.

dégluer ou **déglutiner** :

- débarrasser un oiseau de la glu qui couvre ses plumes lorsqu'il a été piégé par ce procédé ;
- ôter la glu de quelque chose.

se dégluer les yeux, se déglutiner les yeux : ôter la chassie qui colle les paupières.

une **déglutination** : une séparation d'éléments linguistiques dans un mot.

L'**agglutination** consiste à réunir en un seul morphème ou mot des éléments phonétiques appartenant à plusieurs morphèmes. Certains noms composés sont dits agglutinés : portefeuille, entrevue. La soudure est complète et le mot composé ne se distingue plus par un trait d'union – porte-fenêtre, entre-deux – ou par une apostrophe – prud'homme, aujourd'hui. Mais il existe aussi des agglutinations moins visibles car elles reposent cette fois sur une fausse compréhension de l'article ou de l'adjectif déterminant le nom.

La **déglutination** est le procédé inverse : la voyelle initiale d'un mot est prise pour une partie de l'article et se sépare du nom.

En savoir plus : site de Dominique Didier.

Le verbe dégluer est dérivé de glu.

Le verbe se désengluer (= se libérer d'une contrainte) est dérivé d'engluer.

Le verbe déglutiner est emprunté au latin impérial *deglutinare* « décoller, détacher ». Le verbe agglutiner est emprunté au latin *agglutinare* généralement rattaché au bas latin *glus, glutis*, puis *gluten, glutinis* « glu, gomme, colle ».

dégluténisation, dégluténiser

une **dégluténisation** [en anglais : *deglutenization*] : un procédé par lequel on élimine le gluten d'un aliment.

dégluténiser : enlever le gluten d'un aliment.

On lit aussi une **déglutinisation** et **déglutiniser**.

en savoir plus : Office québécois de la langue française.

déglutination, déglutiner

une **déglutination**, **déglutiner** : voir dégluer (ci-dessus)

déglutinisation, déglutiniser

une **déglutinisation**, **déglutiniser** : voir dégluténiser (ci-dessus).

déglutir, déglutition

déglutir : avaler, faire passer à l'estomac de la salive ou des aliments.

je déglutis, tu déglutis, il déglutit, nous déglutissons, vous déglutissez, ils déglutissent ;
je déglutissais ; je déglutis ; je déglutirai ; je déglutirais ;
j'ai dégluti ; j'avais dégluti ; j'eus dégluti ; j'aurai dégluti ; j'aurais dégluti ;
que je déglutisse, que tu déglutisses, qu'il déglutisse, que nous déglutissions, que vous déglutissiez, qu'ils déglutissent ;
que je déglutisse, qu'il déglutît, que nous déglutissions ; que j'aie dégluti ; que j'eusse dégluti ;
déglutis, déglutissons, déglutissez ; aie dégluti, ayons dégluti, ayez dégluti ;
(en) déglutissant.

une **déglutition** : le fait de faire passer le bol alimentaire et la salive de la bouche à l'estomac, par l'œsophage.

Le verbe déglutir est emprunté au bas latin *deglu(t)tire* « avaler, engloutir ».

dégobillade, dégobillage, dégobiller

un **dégobillage** ou une **dégobillade** :

- l'action de dégobiller ; un verbiage, l'action de débiter des paroles ;
- des matières vomies.

dégobiller :

- vomir ;
- déverser, débiter ;
- détester quelque chose.

Le verbe dégobiller est dérivé du radical de gober.

dégoisade, dégoisement, dégoiser

un **dégoisement** ou une **dégoisade** :

- le fait de débiter avec volubilité ;
- un babillage, un bavardage.

dégoiser :

- pour un oiseau, chanter ;
- débiter rapidement des propos, des chansons, etc., avec une volubilité excessive ;
- raconter oralement ;
- lire à haute voix, réciter ;révéler.

Le verbe dégoiser est dérivé du radical de gosier (voir aussi dégosiller ci-dessous).

dégommage, dégommé, dégommer

1. un **dégommage** (1) : l'action de dégommer, de retirer de la gomme.

elle est dégommée, il est **dégommé** (1) :

- à quoi l'on a enlevé la gomme ;
- est décollé(e).

dégommer (1) :

- enlever la gomme de quelque chose ;
- décoller ;
- enlever l'enduit gommeux des cocons de vers à soie ;
- décoller les segments du piston, à l'aide de la manivelle, pour faciliter le démarrage.

2. un **dégommage** (2) :

- une destitution, un renvoi d'un emploi ;
- une ruine morale ou physique.

elle est dégommée, il est **dégommé** (2) :

- est destitué(e) ;
- a perdu sa prestance, sa belle apparence.

dégommer (2) :

- destituer quelqu'un de ses fonctions ;
- surpasser, supplanter ;
- quitter un lieu [Suisse].

se dégommer :

- s'entretuer ;
- vieillir.

Le verbe dégommer est dérivé de gomme.

dégondé, dégonder

elle est dégondée, il est **dégondé** : est hors de ses gonds.

On a lu aussi : dégoncé / engoncé.

dégonder une porte : la sortir de ses gonds.

dégonder quelqu'un : le faire sortir de ses gonds, le mettre hors de lui.

Le verbe dégonder est dérivé de gond.

dégonflable, dégonflage, dégonflard, dégonfle, dégonflé, dégonflement, dégonfler

1. elle, il est **dégonflable** : peut être dégonflé(e).

un **dégonflage** (1) : l'action de dégonfler, de se dégonfler.

elle est dégonflée, il est **dégonflé** (1) :

- a perdu son gonflement, est vidé(e) de son air ;
- a perdu du volume.

un **dégonflement** :

- l'action de dégonfler quelque chose, de se dégonfler ; le résultat de cette action ;
- le fait de perdre du volume ;
- le fait de perdre son importance, son intensité, d'être ramené à de justes proportions.

dégonfler :

- faire perdre son gonflement à une chose, la vider de l'air ou du gaz qu'elle enferme ;
- faire perdre du volume à une chose enflée, boursouflée ;
- ramener une chose à ses justes proportions, en dénoncer la démesure ou l'importance excessive ;
- se libérer d'une oppression morale, d'un sentiment oppressant.

se dégonfler (1) :

- perdre son gonflement, être vidé de l'air ou du gaz enfermé ;

- être ramené à ses justes proportions, perdre sa démesure, son intensité ;
- se libérer d'un sentiment, d'une oppression morale, s'épancher.

2. un **dégonflage** (2) :

- un manque de détermination, de courage ou d'audace au moment d'agir ;
- un abandon par lâcheté.

une dégonflarde ou dégonflée, un **dégonflard** ou **dégonflé** : une personne qui manque de détermination, de courage ou d'audace au moment d'agir.

une **dégonfle** : le fait de manquer de détermination, de courage au moment d'agir..

elle est dégonflée, il est **dégonflé** (2) :

- manque de détermination, de courage ou d'audace au moment d'agir ;
- se retire ou s'est retiré(e) lâchement d'une affaire.

se dégonfler (2) :

- perdre sa détermination, son courage ou son audace au moment d'agir ;
- se retirer lâchement d'une affaire.

Le verbe dégonfler est dérivé de gonfler.

La pensée de Pierre de Jade : Certains jours on est tellement à plat qu'on se dégonfle rien qu'à l'idée de prendre l'air.

dégorgeage, dégorgement, dégorgeoir, dégorger, dégorgeur, dégorgeuse

un **dégorgeage** ou **dégorgement** :

- l'action de dégorger des bouteilles de vin mousseux ;
- l'action de nettoyer certaines matières des impuretés qu'elles renferment.

un **dégorgement** :

- l'écoulement d'un liquide ;
- un lieu où dégorge un égout, une rivière ;
- l'évacuation des matières accumulées dans un organe, un conduit.

un **dégorgeoir** :

- un orifice par lequel s'évacue un trop-plein ;
- une installation utilisée pour le dégorgement des vins mousseux ;
- un outil servant à dégorger.

un **dégorgeoir** ou une **dégorgeuse** : une installation servant à laver des étoffes.

dégorger :

- rendre par la gorge, vomir ;
- lâcher son argent, payer ;
- avouer ;
- déverser son contenu ;
- déboucher un conduit obstrué :
- débarrasser un aliment du sang ou des impuretés qui l'engorgent, en le trempant dans l'eau froide ;
- débarrasser un vin mousseux de ses impuretés ;
- nettoyer certaines matières à l'aide d'un solvant, pour les débarrasser de leurs impuretés ;
- s'écouler, se déverser.

je dégorge, tu dégorges, il dégorge, nous dégorgeons, vous dégorgez, ils dégorgent ;
je dégorgeais ; je dégorgeai ; je dégorgerai ; je dégorgerais ;
j'ai dégorgé ; j'avais dégorgé ; j'eus dégorgé ; j'aurai dégorgé ; j'aurais dégorgé ;
que je dégorge, que tu dégorges, qu'il dégorge, que nous dégorgions, que vous dégorgiez, qu'ils dégorgent ;
que je dégorgeasse, qu'il dégorgeât, que nous dégorgeassions ; que j'aie dégorgé ; que j'eusse dégorgé ;
dégorge, dégorgeons, dégorgez ; aie dégorgé, ayons dégorgé, ayez dégorgé ;
(en) dégorgeant.

se dégorger :

- se déverser ;
- s'épancher, s'abandonner.

elles se dégorgent, ils se dégorgent, elles se sont dégorgées, ils se sont dégorgés,...

une dégorgeuse, un **dégorgeur** : une ouvrière, un ouvrier qui effectue le dégorgement des bouteilles de vin mousseux.

désengorger : faire cesser un engorgement, une obstruction.

Le verbe dégorger est l'antonyme d'engorger.

dégosiller

dégosiller quelque chose :

- l'émettre, le faire sortir de son gosier ;
- le dire ou le chanter.

Le verbe dégosiller est dérivé de gosier (voir aussi dégoiser ci-dessus).

dégoter, dégotter

dégoter ou **dégotter** :

- atteindre quelqu'un ou quelque chose ;
- abattre avec un projectile, faire tomber ;
- dégommer quelqu'un, lui retirer son poste ou son rang ;
- surpasser ;
- obtenir, trouver ;
- se laisser voir, faire impression.

dégoter bien : avoir belle tournure.

dégoter mal : avoir une mauvaise tenue.

dégoudronner

dégoudronner : retirer le goudron contenu dans un corps ou recouvrant une surface.

Ce verbe est dérivé de goudronner, avec le préfixe de-.

dégoulinade, dégoulinant, dégoulinement, dégouliner, dégoulinis

une **dégoulinade** :

- un écoulement liquide ou visqueux ;
- une trace laissée par cet écoulement.

un **dégoulinement** : l'action de dégouliner ; le résultat de cette action.

elle est dégoulinante, il est **dégoulinant** : dégouline.

dégouliner : s'écouler goutte à goutte ou abondamment.

un **dégoulinis** : l'écoulement d'un liquide.

Le verbe dégouliner est dérivé de *dégouler* « s'épancher », dérivé de *goule* (gueule).

dégoulottage

un **dégoulottage** : [industrie] la suppression d’un goulot d’étranglement dans la chaîne des opérations d’une installation industrielle afin d’en augmenter la capacité de production. En anglais : *debottlenecking*. Journal officiel de la République française du 19/09/2015.

dégoupiller

dégoupiller : retirer une goupille, ce qui assemble deux pièces métalliques percées.

Le verbe dégoupiller est dérivé de goupille.

dégourdi, dégourdir, dégourdissage, dégourdissement

elle est dégourdie, il est **dégourdi** (1) : est légèrement réchauffé(e).

dégourdir (1) :

- redonner vie, mouvement ou chaleur ;
- éliminer, faire cesser l'engourdissement ;
- mettre en mouvement, en activité ;
- chauffer légèrement.

je dégourdis, tu dégourdis, il dégourdit, nous dégourdissons, vous dégourdissez, ils dégourdissent ;
je dégourdissais ; je dégourdis ; je dégourdirai ; je dégourdirais ;
j'ai dégourdi ; j'avais dégourdi ; j'eus dégourdi ; j'aurai dégourdi ; j'aurais dégourdi ;
que je dégourdisse, que tu dégourdisses, qu'il dégourdisse, que nous dégourdissions, que vous dégourdissiez, qu'ils dégourdissent ;
que je dégourdisse, qu'il dégourdît, que nous dégourdissions ; que j'aie dégourdi ; que j'eusse dégourdi ;
dégourdis, dégourdissons, dégourdissez ; aie dégourdi, ayons dégourdi, ayez dégourdi ;
(en) dégourdissant.

je me dégourdis, tu te dégourdis, il se dégourdit, nous nous dégourdissons, vous vous dégourdissez, ils se dégourdissent ;
je me dégourdissais ; je me dégourdis ; je me dégourdirai ; je me dégourdirais ;
je me suis dégourdi(e) ; je m'étais dégourdi(e) ; je me fus dégourdi(e) ; je me serai dégourdi(e) ; je me serais dégourdi(e) ;
que je me dégourdisse, que tu te dégourdisses, qu'il se dégourdisse, que nous nous dégourdissions, que vous vous dégourdissiez, qu'ils se dégourdissent ;
que je me dégourdisse, qu'il se dégourdît, que nous nous dégourdissions ; que je me sois dégourdi(e) ; que je me fusse dégourdi(e) ;
dégourdis-toi, dégourdissons-nous, dégourdissez-vous ; sois dégourdi(e), soyons dégourdies, soyons dégourdis, soyez dégourdi(e)(es)(s) ;
(en) se dégourdissant.

se dégourdir les jambes : faire un peu d'exercice.

Voici les crédules qu'elles ont dégourdis. Elles les ont dégourdis.
Elles se sont dégourdi les jambes. Elles ont dégourdi leurs jambes.

un **dégourdissage**

un **dégourdissement** : l'action de dégourdir, de se dégourdir ; le résultat de cette action.

désengourdir : remettre en mouvement.

elle est dégourdie : est éveillée, est maligne.
il est **dégourdi** (2) : est éveillé, est malin.

une dégourdie : celle qui est éveillée, qui est maligne.
un **dégourdi** (1) : celui qui est éveillé, malin.

dégourdir (2) quelqu'un :

- le débarrasser de sa gaucherie, de sa timidité ;
- lui faire acquérir de l'aisance, voire de la hardiesse.

dégourdir les idées, dégourdir les esprits : les faire évoluer.

un **dégourdi** (2) :

- la première et légère cuisson destinée à enlever l'excès d'eau contenue dans la pâte, spécialement dans la préparation de la porcelaine ;
- la poterie déjà soumise à cette cuisson.

dégourdir (3) une poterie : la faire cuire en dégourdi, c'est-à-dire la soumettre à une première cuisson assez légère.

Le verbe dégourdir, dérivé de gourd, a été formé comme antonyme d'engourdir.

dégout, dégoût, dégouté, dégoûté, dégoutamment, dégoûtamment, dégoutant, dégoûtant, dégoutation, dégoûtation, dégouté, dégoûté, dégouter, dégoûter

Les rectifications orthographiques de 1990 recommandent d'écrire sans accent circonflexe : **dégoût, dégoûté, dégoûtamment, dégoûtant, dégoûtation, dégoûté, dégoûter.**

un **dégout** :

- un manque d'appétit ;
- une aversion, une répugnance ;
- un manque d'intérêt ou d'estime pour quelque chose ou quelqu'un ;
- un intense sentiment de lassitude ;
- une absence complète d'attraits pour quelque chose ;
- un mauvais gout (d'un mets, d'une boisson), voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

dégoutamment : d'une manière dégoutante.

elle est dégoutante, il est **dégoutant** :

- provoque le dégout ;
- provoque l'indignation ;
- est contraire aux convenances ;
- choque la pudeur, est obscène ;
- fatigue, lasse.

une dégoutante, un **dégoutant** : celle, celui qui fait des choses sales, répugnantes.

une **dégoutation** :

- un sentiment de dégout ;
- un objet de dégout.

elle est dégoutée, il est **dégouté** :

- marque du dégout à l'égard d'un aliment, d'une boisson ;
- manque d'appétit ;
- marque de l'aversion, de la répugnance ;
- marque une répugnance excessive ou mal placée ;
- manifeste de la lassitude.

faire le **dégouté** : être trop exigeant, faire le difficile.

dégouter :

- provoquer de la répugnance ;
- inspirer à quelqu'un de l'aversion, de la répugnance ;
- écœurer ;
- faire disparaitre chez quelqu'un son intérêt ou son estime pour quelque chose.

se dégouter de :

- éprouver de la répugnance ;
- se lasser.

goût, dégoûter et ragoûter : Académie française.

Le verbe dégouter est dérivé de gout.

Le mot fastidieux (= qui suscite de l'ennui par sa durée ou son aspect répétitif, qui se montre ennuyeux et désagréable) est emprunté au latin classique *fastidiosus* « qui éprouve, qui cause du dégout ».

dégouttant, dégouttelant, dégoutteler, dégoutter

elle est dégouttante ou dégouttelante, il est **dégouttant** ou **dégouttelant** : coule goutte à goutte.

dégoutter ou **dégoutteler** :

- couler goutte à goutte ;
- laisser couler goutte à goutte.

je dégouttèle, tu dégouttèles, il dégouttèle, nous dégouttelons, vous dégouttelez, ils dégouttèlent ;

je dégouttelais ; je dégouttelai ; je dégouttèlerai ; je dégouttèlerais ;
j'ai dégouttelé ; j'avais dégouttelé ; j'eus dégouttelé ; j'aurai dégouttelé ; j'aurais dégouttelé ;
que je dégouttèle, que tu dégouttèles, qu'il dégouttèle, que nous dégouttelions, que vous dégoutteliez, qu'ils dégouttèlent ;
que je dégouttelasse, qu'il dégouttelât, que nous dégouttelassions ; que j'aie dégouttelé ; que j'eusse dégouttelé ;
dégouttèle, dégouttelons, dégouttelez ; aie dégouttelé, ayons dégouttelé, ayez dégouttelé ;
(en) dégouttelant.

Le verbe dégoutter est dérivé de goutte.

dégradable, dégradant, dégradateur, dégradation, dégradé, dégrader

1. elle, il est **dégradable** ou **biodégradable** : est suceptible de se dégrader.

elle est dégradante, il est **dégradant** :

- diminue la valeur morale ;
- est avilissante ou avilissant, indigne.

une **dégradation** (1) :

- une destitution ou une peine infamante ;
- un dommage, une détérioration ;
- un affaiblissement ;
- un passage progressif à un état moins favorable.

elle est dégradée, il est **dégradé** (1) :

- a été destitué(e) d'une manière infamante de son grade et exclu(e) de l'armée ;
- dont la valeur morale a diminué ;
- a été mise ou mis en mauvais état, a été endommagé(e).

une dégradée, un **dégradé** (1) : celle, celui qui a été destitué(e) d'une manière infamante de son grade et exclu(e) de l'armée.

dégrader (1) :

- destituer d'une manière infamante ;
- diminuer la valeur morale ;
- mettre en mauvais état, causer un dommage ;
- affaiblir, diminuer.

se dégrader : s'aggraver, évoluer défavorablement.

Le nom (une) dégradation (1) est emprunté au bas latin *degradatio* à l'origine terme religieux « destitution d'un prêtre, d'un évêque ».

Le verbe dégrader (1) vient du latin chrétien *degradare* « destituer un prêtre, un évêque ».

2. un **dégradateur** : un filtre, un masque ou un cache, placé sur le trajet des rayons concourant à la formation de l'image pour en atténuer les contours

une **dégradation** (2) : une diminution graduelle de l'intensité d'une couleur, d'une lumière.

une lumière dégradée, une couleur **dégradée** (2) : dont l'intensité diminue graduellement, insensiblement.

un **dégradé** (2) :

- un passage graduel, insensible d'une couleur, d'une lumière à une couleur, une lumière moins intense ;
- une coupe de cheveux.

dégrader (2) :

- diminuer graduellement, insensiblement l'intensité d'une lumière, d'une couleur, d'une teinte ;
- couper les cheveux en dégradé.

Le nom (une) dégradation (2) est emprunté à l'italien *digradazione*.

Le verbe dégrader (2) est emprunté à l'italien *digradare* « dégrader (une couleur, une lumière) » de *grado* « degré ».

dégrafer, dégrafeur

dégrafer : ouvrir, détacher l'agrafe ou les agrafes d'un vêtement, d'un bijou, etc.

un **dégrafeur**

Le verbe dégrafer est dérivé d'agrafer.

dégraffitage

un **dégraffitage** : [aménagement et urbanisme - art urbain] l'action d’effacer ou de recouvrir des graffitis ou d’autres types d’inscription murale sans dégrader leur support. Le dégraffitage relève soit d’une opération de nettoyage, soit d’une démarche artistique. En anglais : *buffing*. Journal officiel de la République française du 19/04/2018.

dégrainer

dégrainer : calomnier, médire.

Le verbe dégrainer est dérivé avec le préfixe dé- de l'ancien français *graignier* « grincer des dents, grogner », issu d'une variante apophonique en -a- de l'ancien bas francique *grînan* « grincer des dents » (voir : grigner).

dégraissage, dégraissant, dégraissé, dégraisser, dégraisseur, dégraissis, dégraissoir

A. un **dégraissage** :

- une élimination de la graisse ou des sécrétions grasses ;
- un nettoyage d'un vêtement ;
- une diminution d'effectifs, du nombre d'emplois ;
- l'action de dessuinter les laines ou les peaux brutes.

elle est dégraissante, il est **dégraissant** :

- sert à nettoyer les taches de graisse ;
- a des propriétés amaigrissantes ;
- élimine des sécrétions grasses.

elle est dégraissée, il est **dégraissé** :

- a subi une opération de dégraissage ;
- n'a pas de graisse.

dégraisser :

- ôter la graisse d'un animal de boucherie, l'excédent de graisse d'un aliment ;
- diminuer les effectifs ;
- ôter la mauvaise qualité d'un vin ;
- dégrossir, affiner ;
- enlever les taches ;
- purifier une terre grasse ;
- amincir une pièce de bois.

un **dégraisseur** : un ingrédient ajouté à une terre grasse pour la dégraisser.

un **dégraissis** : ce que l'on enlève par l'opération du dégraissage.

un **dégraissoir** : un instrument qui sert à dégraisser un animal de boucherie ou de la laine.

B. Dictionnaire des régionalismes de France.

un **dégraissage** :

- un nettoyage à sec d’un vêtement ou d’une pièce de tissu (drap, rideau, moquette, etc.) ;
- un établissement commercial auquel on confie ce que l’on veut faire ainsi nettoyer.

dégraisser un vêtement, une pièce de tissu : le, la nettoyer à sec.

une dégraisseuse, un **dégraisseur** : une artisane, un artisan qui nettoie les vêtements, les tissus.

Le verbe dégraisser a été formé comme antonyme d'engraisser. Voir aussi : dégras (ci-dessous).

dégrammaticalisation

une **dégrammaticalisation** : le processus par lequel les valeurs de sens impliquées par les éléments grammaticaux à l'intérieur d'un groupe de morphèmes ou d'un syntagme tendent à s'affaiblir ou à disparaitre, le tout se constituant en unité lexicale autonome.

Ce nom est dérivé de grammaticalisation, avec le préfixe dé-.

dégrappage

un **dégrappage** : l'opération par laquelle les moules sont détachées du collecteur ou du toron.

dégras

un **dégras** (pour nettoyer des peaux et des cuirs).

dégravoiement, dégravoyer

un **dégravoiement** : l'action de l'eau qui dégrade une construction ou enlève le gravier de son propre lit.

dégravoyer :

- pour l'eau, déchausser des murs, des pilotis ;
- enlever le gravier du lit d'un cours d'eau ou d'un lieu quelconque.

je dégravoie, tu dégravoies, il dégravoie, nous dégravoyons, vous dégravoyez, ils dégravoient ;
je dégravoyais ; je dégravoyai ; je dégravoierai ; je dégravoierais ;
j'ai dégravoyé ; j'avais dégravoyé ; j'eus dégravoyé ; j'aurais dégravoyé ; j'aurais dégravoyé ;
que je dégravoie, que tu dégravoies, qu'il dégravoie, que nous dégravoyions, que vous dégravoyiez, qu'ils dégravoient ;
que je dégravoyasse, qu'il dégravoyât, que nous dégravoyassions ; que j'aie dégravoyé ; que j'eusse dégravoyé ;

dégravoie, dégravoyons, dégravoyez ; aie dégravoyé, ayons dégravoyé, ayez dégravoyé ;
(en) dégravoyant.

Le verbe dégravoyer est dérivé de gravois.

degré

un **degré** :

- un échelon, un état intermédiaire, un niveau, une distance, un niveau, une proximité, un moyen de comparaison, une unité d'angle, une division d'une unité de mesure ;
- autres sens : CNRTL ; dictionnaire des sciences animales.

Vocabulaire (Thésaurus) autour du thème des degrés de certitude : Wiktionnaire.

un degré de liberté, un degré d'immersion : Vocabulaire de la réalité virtuelle (Office québécois de la langue française).

un **degré-jour** : une unité utilisée en écophysiologie pour mesurer l'intensité de l'exposition d'un organisme au froid ou à la chaleur au cours d'une journée.

un **degré de polymérisation** : [chimie / polymères] le nombre d'unités monomères d'une macromolécule. En anglais : *degree of polymerisation* (GB), *degree of polymerization* (EU). Voir aussi : macromolécule, unité monomère. Journal officiel de la République française du 01/03/2002.

un **degré de juridiction** : Office québécois de la langue française.

Le mot degré a d'abord désigné un escalier puis une marche, avant de prendre essentiellement des sens figurés. Il signifie aujourd'hui « échelon, niveau », avec plusieurs acceptions spécialisées notamment en géométrie, en géographie et en musique. Il désigne aussi la division d'un thermomètre ou d'un baromètre. Par ailleurs, degré est employé en parlant d'un état dans une évolution (de sentiments, de qualités), et est employé dans cet ordre d'idées en algèbre et en médecine. Il a également pris le sens de « niveau d'interprétation ».
Sous l'influence de l'anglais, on utilise degré, à tort, dans le sens de « diplôme universitaire » : si cette acception

était usitée au XVIIe siècle, elle constitue un anglicisme de nos jours et doit être évitée. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

Le nom (un) degré est composé, peut-être d'après *degradare* (dégrader), de *de-* (dé-) et de *gradus*, en latin classique « pas, marche (d'un escalier) ; hiérarchie, degré dans les magistratures, degré de considération ; degré dans l'échelle des sons », en bas latin « degré d'une circonférence (astronomie) ; degré de parenté, degré de signification (grammaire) », en latin médiéval « degré universitaire ».

dégréement, dégréer

un **dégréement** : l'action de dégréer.

dégréer : ôter ou transformer le gréement, les cordages, manœuvres et poulies, le gréement d'un navire à voiles d'un navire.

On a lu aussi **désagréer**.

Le verbe dégréer est dérivé de gréer.

dégressif, dégression, dégressivité

elle est dégressive, il est **dégressif** : va en diminuant, par opposition à progressif.

une **dégression** : une diminution graduelle.

une **dégressivité** :

- le caractère de ce qui est dégressif ;
- une diminution.

Le mot dégressif est un dérivé savant sur le modèle d'agressif, de progressif, etc. du latin *degressus* participe passé de *degredi* « descendre de ».

dégrèvement, dégrever

un **dégrèvement** : une remise totale ou partielle effectuée sur le montant des impositions réclamées à un contribuable.

dégrever : décharger une personne ou une chose des taxes ou impôts qui la grèvent.

dégrever un immeuble : éteindre l'hypothèque qui grève un bien immeuble.

je dégrève, tu dégrèves, il dégrève, nous dégrevons, vous dégrevez, ils dégrèvent ;
je dégrevais ; je dégrevai ; je dégrèverai ; je dégrèverais ;
j'ai dégrevé ; j'avais dégrevé ; j'eus dégrevé ; j'aurai dégrevé ; j'aurais dégrevé ;
que je dégrève, que tu dégrèves, qu'il dégrève, que nous dégrevions, que vous dégreviez, qu'ils dégrèvent ;
que je dégrevasse, qu'il dégrevât, que nous dégrevassions ; que j'aie dégrevé ; que j'eusse dégrevé ;
dégrève, dégrevons, dégrevez ; aie dégrevé, ayons dégrevé, ayez dégrevé ;
(en) dégrevant.

Le verbe dégrever est dérivé de grever.

dégriffé, dégriffer

un vêtement **dégriffé** : qui n'a plus la griffe, la marque du fabricant.

dégriffer un vêtement : ôter la marque d'un créateur ou d'un diffuseur.

Le verbe dégriffer est dérivé de griffer « apposer la marque d'un créateur ou d'un diffuseur ».

dégrillage

un **dégrillage** : l'enlèvement des matières les plus volumineuses pour l'épuration des eaux usées.

dégrimer

dégrimer : démaquiller, enlever le grimage, le maquillage de.

Le verbe dégrimer est dérivé de grimer.

dégringolade, dégringolant, dégringoler

une **dégringolade** :

- l'action de dégringoler ; le résultat de cette action ;
- une descente précipitée ou une chute avec, généralement, des rebonds successifs et incontrôlables ;
- un ensemble d'éléments tombant ou situés sur les paliers rapprochés d'une pente raide ;
- un ensemble de choses en train de dégringoler ;
- une baisse, une descente brusque, effectuée souvent par paliers successifs ;
- une déchéance par paliers très rapprochés.

une façade dégringolante, un mur **dégringolant** : qui donne l'impression visuelle, qui est sur le point de dégringoler.

dégringoler un escalier, dégringoler une pente : la ou le descendre très rapidement en courant, en sautant.

dégringoler :

- se précipiter ou être précipité de haut en bas, généralement avec des rebonds successifs et incontrôlé ;
- donner l'impression visuelle de tomber en pente raide ;
- donner l'impression auditive de baisser ou descendre brusquement, souvent par paliers successifs ;
- déchoir moralement, socialement.

Le verbe dégringoler vient du moyen néerlandas *crinkelen* « pour des cheveux, friser, boucler », faisant lui-même partie d'une famille germanique occidentale *krink* (*krank, krunk*) ayant le sens général de « tourner ».

dégrippant, dégripper

un (produit) **dégrippant** : pour débloquer des écrous ou des pièces métalliques.

dégripper des pièces métalliques : débloquer une mécanique grippée.

gripper : accrocher, bloquer par effet de grippage, un accident de fonctionnement d'un ensemble mécanique dû à un échauffement ou frottement anormal des pièces, qui entraine l'arrêt ou le ralentissement de cet ensemble.

dégrisant, dégrisé, dégrisement, dégriser

une scène **dégrisante** : qui dégrise.

elle est dégrisée, il est **dégrisé** :

- a dissipé les effets dus à l'excès de boisson alcoolisée ;
- est revenu(e) à la réalité, a perdu son exaltation, ses illusions.

un **dégrisement** : l'action de (se) dégriser ; le résultat de cette action.

une cellule de dégrisement (dans un commissariat de police ou une gendarmerie).

dégriser :

- désenivrer ;
- faire passer les effets de l'ivresse due à l'abus de boisson alcoolisée ;
- faire perdre ses illusions, faire revenir à un contact plus direct avec la réalité.

se dégriser :

- se dessouler ;
- revenir à la réalité.

Le verbe dégriser est dérivé de griser.

dégrosser, dégrossi, dégrossir, dégrossissage, dégrossissement

dégrosser un lingot : l'étirer.

elle est dégrossie, il est **dégrossi** :

- a reçu un début de mise en forme ou de façon ;
- pour une épreuve, a été corrigée une première fois ;
- pour un lingot, est déjà passé à la filière ;
- pour une personne, a reçu les premiers rudiments de l'éducation et/ou de l'instruction.

dégrossir :

- débarrasser une matière brute de ce qu'elle a de plus gros, en vue de lui donner une forme plus affinée avant la forme ;
- donner ou faire une première ébauche ;
- commencer à débrouiller, à faire un premier tri ;
- donner des rudiments d'éducation ou d'instruction.

je dégrossis, tu dégrossis, il dégrossit, nous dégrossissons, vous dégrossissez, ils dégrossissent ;
je dégrossissais ; je dégrossis ; je dégrossirai ; je dégrossirais ;
j'ai dégrossi ; j'avais dégrossi ; j'eus dégrossi ; j'aurai dégrossi ; j'aurais dégrossi ;
que je dégrossisse, que tu dégrossisses, qu'il dégrossisse, que nous dégrossissions, que vous dégrossissiez, qu'ils dégrossissent ;
que je dégrossisse, qu'il dégrossît, que nous dégrossissions ; que j'aie dégrossi ; que j'eusse dégrossi ;
dégrossis, dégrossissons, dégrossissez ; aie dégrossi, ayons dégrossi, ayez dégrossi ;
(en) dégrossissant.

un **dégrossissage** ou **dégrossissement** :

- l'action de dégrossir ; le résultat de cette action ;
- un passage préalable au laminoir.

Le verbe dégrossir est dérivé de gros, par analogie avec grossir.

se dégrouiller

se dégrouiller : se dépêcher, se hâter, se grouiller.

Le verbe dégrouiller est dérivé de grouiller.

dégroupage, dégroupement, dégrouper

un **dégroupage** : [télécommunications / services] une séparation en plusieurs lots de prestations de télécommunication traditionnellement regroupées en un lot unique, de façon à pouvoir les confier éventuellement à des opérateurs de télécommunication différents. Dans le cadre de la libéralisation des télécommunications, le dégroupage du réseau d'accès consiste à individualiser une ou plusieurs prestations de transport et une ou plusieurs prestations de service sur un même support physique. En anglais : *unbundling*. Journal officiel de la République française du 14/06/2003.

un **dégroupement** :

- l'action de dégrouper ; le résultat de cette action ;
- [économie et gestion d'entreprise] une dissociation, en vue d'une meilleure efficacité, d'éléments d'un ensemble organisé. En anglais : *unbundling*. Journal officiel de la République française du 28/07/2001.

dégrouper :

- répartir autrement, changer les groupements ;
- séparer des personnes ou des choses mises ensemble.

Le verbe dégrouper est dérivé de grouper.

dègue

un **dègue** (du Chili) : un rongeur.

déguenillé, déguenillé

elle est déguenillée, il est **déguenillé** :

- est vêtu(e) de guenilles, de haillons ;

- est déchiré(e), tombe en guenille.

déguenniller : déchirer les habits, mettre en guenilles.

Le verbe déguenniller est dérivé de guenille.

déguerpir, déguerpissement

A. [en droit ancien]

déguerpir (1) un bien, un héritage : le délaisser, l'abandonner.

un **déguerpissement** (1) : l'abandon de la propriété ou de la possession d'un immeuble pour se soustraire aux charges foncières qui le grèvent.

B. **déguerpir** (2) : décamper, quitter précipitamment un lieu.

un **déguerpissement** (2)

C. [Afrique]

déguerpir (3) : expulser, par décision administrative, d’un logement, d’un quartier, de la voie publique.

un **déguerpissement** (3) :

- une obligation légale pour des occupants d'une terre appartenant à la puissance publique de quitter les lieux sans indemnités d'expropriation, même s'ils y ont construit leur domicile ;
- une expulsion « collective et contrainte d’individus qui ne possèdent pas de droits reconnus sur les parcelles qu’ils occupent.

en savoir plus : Géoconfluences.

je déguerpis, tu déguerpis, il déguerpit, nous déguerpissons, vous déguerpissez, ils déguerpissent ;
je déguerpissais ; je déguerpis ; je déguerpirai ; je déguerpirais ;
j'ai déguerpi ; j'avais déguerpi ; j'eus déguerpi ; j'aurai déguerpi ; j'aurais déguerpi ;
que je déguerpisse, que tu déguerpisses, qu'il déguerpisse, que nous déguerpissions, que vous déguerpissiez, qu'ils déguerpissent ;
que je déguerpisse, qu'il déguerpît, que nous déguerpissions ; que j'aie déguerpi ; que j'eusse déguerpi ;
déguerpis, déguerpissons, déguerpissez ; aie déguerpi, ayons déguerpi, ayez déguerpi ;
(en) déguerpissant.

Le verbe déguerpir est dérivé de l'ancien français *guerpir* « abandonner (la possession d'un objet) » qui est emprunté à l'ancien bas francique *werpjan* « jeter, lancer ».

de guerre lasse

Car enfin, s'interroge Grevisse à bon droit, quand on écrit : « Il s'est longtemps refusé à cet arrangement ; enfin, **de guerre lasse**, il y a consenti », comment expliquer ce féminin lasse, accordé avec guerre, alors que manifestement c'est le personnage masculin représenté par il qui se trouve las (prononcé la), fatigué de résister ? Passons en revue les différentes hypothèses avancées. En savoir plus : Parler français.

dégueulade, dégueulage, dégueulasse, dégueulasser, dégueulasserie, dégueulatoire, dégueuler, dégueulis, dégueuloir

une **dégueulade** ou un **dégueulage** :

- l'action de vomir ;
- les matières vomies.

un **dégueulando** :

- un *glissando*, un glissement vers les sons graves ;
- un bruit imitant la modulation du dégueulando.

elle, il est **dégueulasse** :

- est sale, répugnante ou répugnant, au physique ou au moral ;
- est de mauvaise qualité.

c'est pas dégueulasse : c'est appréciable, c'est agréable.

dégueulasser : salir, rendre dégueulasse.

une **dégueulasserie** : le caractère de ce qui est dégueulasse.

elle, il est **dégueulatoire** : provoque un dégout, est à faire vomir.

dégueuler :

- vomir ;
- répandre un flot de paroles.

un **dégueulis** : une vomissure.

un **dégueuloir** : une bouche grande ouverte.

Le verbe dégueuler est dérivé de gueule.

déguignonné, déguignonner

une reine **déguignonnée**

déguignonner : délivrer du guignon.

un **guignon** ou une **guigne** : une malchance qui semble poursuivre quelqu'un.

déguiller

déguiller : abattre, faire tomber, dégringoler. [Suisse]

déguisement, déguiser

habillé, déguisé à femme [Belgique] : habillé, déguisé en femme.

un **déguisement** :

- l'action de déguiser ; le résultat de cette action ;
- l'action de (se) vêtir de manière à (se) rendre méconnaissable ; le résultat de cette action ;
- ce qui sert à déguiser ;
- un vêtement de carnaval, de bal masqué, etc. ;
- un costume d'emprunt appartenant à une certaine époque, à une certaine catégorie professionnelle ou sociale, à un personnage imaginaire ;
- un costume de scène adapté à un rôle, à un personnage ;
- un vêtement bizarre, inadapté à la situation présente et qui produit un effet comique, qui enlaidit ;
- l'action de cacher, de transformer, généralement volontairement ; le résultat de cette action ;
- une dissimulation, une tromperie ;
- l'action de dénaturer, de falsifier, de simuler ; le résultat de cette action ;
- l'action de dissimuler sous un aspect généralement plus flatteur que l'aspect habituel ; le résultat de cette action.

déguiser :

- transformer l'apparence extérieure à l'aide d'un costume, ou d'un élément de costume, de manière à rendre méconnaissable ;
- transformer la physionomie d'un acteur, changer ses traits par un maquillage approprié au personnage qu'il s'agit de représenter ;
- cacher, transformer, généralement volontairement, un aspect de sa personnalité ;
- dissimuler, dénaturer, falsifier.

se déguiser :

- transformer son apparence extérieure de manière à se rendre méconnaissable ;
- s'habiller pour ne pas être reconnu, se travestir.

(se) **déguiser** : (se) cacher sous une apparence, généralement plus flatteuse que l'apparence habituelle.

Le verbe déguiser est dérivé de guise.

dégun

dégun : aucun être humain, personne.

y a dégun : il n'y a personne, pas un chat.

jouer contre dégun, perdre contre dégun : contre une équipe de joueurs particulièrement mauvaise, inexistante.

y a dégun en face : il n'y a pas d'adversaire valable.

une, un enfant de degun : une personne mal habillée, débraillée.

voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

Survivances des parlers provençaux en français, épisode 2 : le mot ‘dégun’. Français de nos régions.

dégurgitation, dégurgiter

une **dégurgitation** : une restitution sans modification.

dégurgiter :

- régurgiter, restituer par la bouche un aliment tel qu'on l'a absorbé, par opposition à régurgiter ;
- restituer, réciter sans modification.

faire dégurgiter quelque chose à quelqu'un : le faire rendre intact, le faire exécuter, le faire réciter.

Le verbe dégurgiter est l'antonyme d'ingurgiter.

dégustateur, dégustatif, dégustation, déguster

une personne dégustatrice, un air **dégustateur** : qui permet la dégustation ; qui déguste.

une dégustatrice, un **dégustateur** :

- une personne dont la profession est de déguster des produits pour les apprécier, les classer, contrôler leur fabrication ; une personne qui apprécie un produit en connaisseuse ou connaisseur.

elle est dégustative, il est **dégustatif** : concerne la dégustation.

une **dégustation** :

- l'action de déguster ; le résultat de cette action ;
- le fait de gouter un aliment ou une boisson pour juger de leur qualité.

La langue de la cuisine manie volontiers l’hyperbole. Il arrive souvent aujourd’hui que la formule consacrée qu’on entendait naguère, « Bon appétit », soit remplacée par le sans doute plus chic « Bonne dégustation », quand même il ne s’agirait que de déjeuner d’une salade de tomates ou d’un steak frites. Dans Sérotonine, Michel Houellebecq rend compte de ce fait quand il écrit : « Ces restaurants auraient d’ailleurs été supportables si les serveurs n’avaient récemment acquis la manie de déclamer la composition du moindre amuse-bouche, le ton enflé d’une emphase mi-gastronomique mi-littéraire, guettant chez le client des signes de complicité ou au moins d’intérêt, dans le but j’imagine de faire du repas une expérience conviviale partagée, alors que leur seule manière de lancer : « Bonne dégustation » à l’issue de leur harangue gourmande suffisait en général à me couper l’appétit. » Académie française.

déguster :

- gouter attentivement et lentement une boisson ou un aliment pour en apprécier les qualités ;
- manger ou boire en savourant pleinement ;
- apprécier pleinement; vivre intensément ;
- recevoir des coups, des injures.

Le nom (une) dégustation est emprunté au bas latin *degustatio* « dégustation ».

Le verbe déguster est emprunté au latin classique *degustare* « déguster ».

dégyration, dégyrer

une **dégyration** : [spatiologie] l'action de réduire ou d'annuler la vitesse de rotation d'un corps. En anglais : *spin-down*. Voir aussi : surgyration. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

dégyrer : [spatiologie] réduire ou annuler la vitesse de rotation d'un corps. En anglais : *spin down*. Voir aussi : contregyrer, gyrer, surgyrer, yoyo. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

Le verbe girer ou gyrer : tourner sur soi-même ou autour d'un axe) est emprunté au latin impérial et bas latin *gyrare* « faire tourner en rond, faire décrire un cercle » « tourner », et en latin impérial *gyrus* « cercle que l'on fait faire à un cheval; cercle, ronde ».

déhalage, déhaler

un **déhalage** : l'action de déhaler, de se déhaler.

déhaler :

- déplacer un navire en tirant sur les amarres ;
- déplacer un navire vers le dehors ou en dehors d'un port, hors d'une position dangereuse ;
- tirer d'embarras, d'une mauvaise posture ;
- tirer [Canada].

se déhaler :

- naviguer pour s'éloigner d'un danger ;
- se tirer d'embarras [Canada])

Le verbe déhaler est dérivé de haler (= tirer, remorquer).

déhâler

déhâler : faire disparaitre le hâle de.

Le verbe déhâler est dérive de hâler.

déhanché, déhanchement, déhancher

elle est déhanchée, il est **déhanché** :

- accentue successivement la saillie de chaque hanche, soit en fournissant un effort, soit par nonchalance ;
- accuse une déformation de la hanche à la suite d'une fracture de l'os iliaque.

un **déhanchement** :

- un mouvement qui consiste à se déhancher ;
- un rythme disloqué, saccadé.

déhancher une musique : infliger un mouvement saccadé, disloquer un rythme.

se déhancher : faire porter sur l'une et l'autre jambe le poids de son corps en accentuant la saillie de la hanche opposée.

Le verbe (se) déhancher est dérivé de hanche.

déharnachement, déharnacher

un **déharnachement** : l'action de déharnacher.

déharnacher un cheval, une bête de trait : retirer le harnais.

se déharnacher : se débarrasser d'un vêtement, d'un accessoire gênant ou encombrant.

Le verbe déharnacher est dérivé de harnacher.

déhiscence, déhiscent

une **déhiscence** :

- une séparation naturelle ;
- une ouverture spontanée ;la fonction de certains organes végétaux qui s'ouvrent sans se déchirer à certaines époques pour libérer leur contenu (fruit, graine, pollen ou spore) ;
- la libération d'un ovule par l'ovaire.

elle est déhiscente, il est **déhiscent** :

- est soumise ou soumis à la déhiscence ;
- en botanique, s'ouvre à maturité.

des élytres déhiscents : qui s'écartent légèrement l'un de l'autre à leur extrémité.

un fruit **indéhiscent** : qui ne s'ouvre pas naturellement à la maturité et se détache de la plante.

une **indéhiscence** : le caractère de ce qui est indéhiscent.

Le mot déhiscent est emprunté au latin *dehiscens*, participe présent de *dehiscere* « s'ouvrir, s'entrouvrir ».

déhonté

elle est déhontée, il est **déhonté** : est éhonté(e), n'a plus aucune honte, est sans pudeur.

Le mot déhonté est dérivé de honte.

dehors

dehors :

- à l'extérieur ;
- [sports] hors des limites. En anglais : *out*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

de dehors : de l'extérieur.

en dehors : l'extérieur, vers l'extérieur.

en dehors de :

- à l'extérieur de ;
- à l'exclusion de, à l'exception de ;
- en plus de, en sus de ;
- à l'insu de, sans le consentement de.

un **en-dehors** (en danse classique).

par dehors : par l'extérieur.

le **dehors** :

- la partie extérieure d'un objet ;
- l'espace extérieur ;
- la partie tangible, visible d'un individu ;
- le monde extérieur à l'individu ;
- ce qui est à l'extérieur, un aspect, une apparence.

les dehors : l'apparence, le paraitre, les faux semblants.

sauver les dehors : sauver les apparences.

au dehors (de) :

- à l'extérieur (de) ;
- au-delà des frontières d'un pays, d'une nation.

dehors ! sors ! sortez !

Le mot dehors vient du bas latin *deforis* « de dehors, au dehors », de *de* préposition et *foris* « au dehors »).

ecto- est tiré du grec ἐ κ τ ό ς « au dehors ».

exo- est tiré du grec έ ξ ω « au dehors ».

Le mot extrinsèque (= qui est extérieur à l'objet que l'on considère, qui ne lui appartient pas mais dépend des circonstances, de faits accessoires) est emprunté au latin classique *extrinsecus* « du dehors ». D'où extrinsèquement.

Le nom (une) extrusion (= une sortie de lave sans projection ni écoulement, qui forme aiguille ou dôme ; un procédé de fabrication en continu de produits en matière plastique avec une boudineuse ; un procédé de fabrication de pièces métalliques par écoulement du métal dans une filière profilée) est une formation savante sur le radical du supin extrusum du latin classique extrudere « pousser dehors, chasser de ». D'où extrudé (=

qui est obtenu par extrusion), une extrudeuse (= une machine, une boudineuse), extrusif '= qui est relatif à une éruption de roches volcaniques de nature visqueuse sous forme d'aiguille ou de dôme).

Le mot forain (= qui va à l'extérieur ; qui en vient ; qui est à l'écart ; qui est étranger au pays) vient du latin vulgaire *foranus*, dérivé de *foris* « dehors », et attesté d'abord en latin tardif au sens de « qui dépasse à l'extérieur, du côté extérieur (en parlant des pierres d'un mur) ».

Le mot fors (= sauf, excepté) vient du latin classique *foris* « dehors ».

Le mot hors (de) est tiré de dehors.

Le mot anglais *out* « dehors » se retrouve dans :

- knock-out ou K.O. (= mis hors de combat ; assommé ; épuisé), un K.O. (= une victoire en ayant mis l'adversaire hors de combat).
- un lock-out ou lockout (= la fermeture par la direction d'une entreprise, d'un établissement, en riposte à une grève du personnel ou à une menace de grève), lockouter ou lock-outer (= fermer une entreprise, priver quelqu'un de travail par le lock-out).

déhotter

(se) déhotter de :

- sortir d'un lieu où l'on est embourbé ;
- se tirer d'embarras ;
- bouger, se déplacer ; laisser la place.

Parallèlement à son antonyme désuet *enhotter*, ce verbe est dérivé sur l'ancien français *hot* "obstacle". Voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

déhouiller

déhouiller : enlever toute la houille, le charbon.

déhoussable

elle, il est **déhoussable** : a une housse amovible.

déhydroepiandrostérone

une **déhydroepiandrostérone** ou **DHEA** : l'hormone stéroïde androgène dérivée de l'androstérone sécrétée par les glandes surrénales.

déhydrogénase

une **déhydrogénase** : l'enzyme de type oxydoréductase qui enlève un atome d'hydrogène à une molécule.

déicide

un **déicide** :

- un meurtre d'un dieu ;
- un acte qui attente à Dieu.

une, un déicide :

- celle, celui qui tue un dieu ;
- une destructrice, un destructeur d'une religion, d'une foi.

un acte **déicide**

Le mot déicide est emprunté au latin chrétien *deicida* « meurtrier de Dieu ».

déicole

une (personne) **déicole** : qui adore un dieu.

Le mot déicole est emprunté au latin chrétien *deicola*.

déictique

elle, il est **déictique** :

- sert à désigner, à montrer (exemples : moi, toi, ceci, cela) ;
- fait référence à la situation dans laquelle un énoncé est produit.

Ce mot est emprunté au grec « démonstratif ».

déifiant, déificateur, déification, déifié, déifier, déifique

elle est déifiante, il est **déifiant** : fait participer de la nature divine.

une déificatrice, un **déificateur** :

- une personne qui déifie quelque chose ou quelqu'un ;
- une personne qui se déifie elle-même.

une **déification** :

- l'action de déifier ;
- l'action d'élever au rang de dieu, de considérer comme divin ;
- l'action de se faire dieu ;
- une participation de la nature divine ;
- l'action de donner un caractère sacré à quelque chose ou quelqu'un ;
- l'action de vénérer, exalter quelque chose ou quelqu'un.

elle est déifiée, il est **déifié** :

- est élevé(e) au rang de dieu ;
- que l'on considère comme une divinité ;
- participe de la nature divine ;
- à qui l'on donne un caractère sacré ;
- est vénéré(e), exalté(e).

déifier :

- diviniser, élever au rang de Dieu ou d'un dieu, considérer comme une divinité ;
- donner un caractère sacré à quelque chose ou quelqu'un ;
- vénérer, exalter quelque chose ou quelqu'un.

se déifier :

- se faire dieu, se donner un caractère divin ;
- dans la religion chrétienne, participer de la nature divine.

elle, il est **déifique** : élève au rang de la divinité, produit du divin, fait participer de la nature divine.

Le nom (une) déification est emprunté au latin chrétien *deificatio, deificationis*.

Le verbe déifier est emprunté au latin chrétien *deificare*, composé de *deus* « Dieu » et de la forme fréquentative de *facere* « faire ».

Le mot déifique est emprunté au latin chrétien *deificus, deifica, deificum* « qui rend semblable à Dieu, qui divinise » et « qui est semblable à Dieu, qui est divin ».

déifuge

elle, il est **déifuge** : fuit Dieu.

déiléphile

un **déiléphile** : un genre d'insectes lépidoptères sphingidés.

Deinococcales, Deinococcus

Deinococcus-Thermus : un taxon de bactéries, ***Deinococcales*** et *Thermales*.

Deinonychus

Deinonychus : un dinosaure.

deinothérium

un **deinothérium** : un éléphant fossile aux défenses tournées vers l'arrière.

deiride

deiride ou une **papille cervicale** : un organe sensoriel de nématodes, faisant saillie latéralement en région cervicale par paires.

déisme, déiste

un **déisme** : une doctrine selon laquelle la raison peut accéder à la connaissance de l'existence de Dieu mais ne peut déterminer ses attributs.

une, un **déiste** :une personne qui adhère au déisme.

Les mots déisme et déiste sont dérivés du radical du latin *deus* « dieu ». Voir aussi : théisme.

déité

une **déité** :

- un caractère divin ;
- une divinité mythologique ;
- une divinité ;
- une personne ou une chose divinisée.

Le nom (une) déité est emprunté au latin chrétien *deitas*.

déixis

une **déixis** : l'ensemble des références définissant une situation et qui concernent principalement le locuteur émetteur, le temps et le lieu de l'énonciation.

Ce nom est emprunté au grec « exposition publique, exhibition, qualité d'un pronom démonstratif », d'abord en allemand pour désigner la fonction démonstrative des pronoms.

déjà

déjà :

- dès maintenant ;
- auparavant ;
- autres sens : CNRTL.

C'est déjà bien.

Que m'as-tu dit, déjà ?

L’adverbe déjà signifie « dès ce moment » ou « précédemment, auparavant », selon le contexte. De plus, il indique souvent que le moment où se déroule l’action est prématuré en regard de ce qui était attendu.
Certains emplois de cet adverbe sont généralement considérés comme familiers. C’est le cas lorsque déjà sert à marquer, dans une constatation, l’atteinte d’un certain degré, ou encore lorsqu’il est placé à la fin d’une question

ayant comme but de se rappeler quelque chose qu'on a momentanément oublié, ou dont on est incertain.
Déjà que, en début de phrase, est également jugé familier. En savoir plus : Office québécois de la langue française

d'ores et déjà : dès à présent, dès maintenant.

C'est du **déjà-vu** : sans originalité. Je l'ai déjà vu.

C'est du **jamais-vu**. Je ne l'ai jamais vu

Déjà-vu et jamais-vu s'écrivent généralement avec un trait d'union lorsqu'ils sont employés comme substantifs.
Par ailleurs, il est à noter que ces substantifs sont invariables.
Toutefois, lorsqu'il s'agit du participe passé vu, précédé des adverbes déjà et jamais, employé dans un temps composé du verbe, il n'y a évidemment pas de trait d'union. En savoir plus : Office québécois de la langue française

Le mot déjà est composé de dès et de l'ancien français *ja* désignant un moment du présent ou du passé, du latin classique *jam* « dès maintenant ; maintenant, dans un instant, tout à l'heure, il y a un instant, déjà ».

Déjà (1265), avant *desja*, l'accent vient du fait que le mot est formé de deux parties : des, dès, « à partir de » et *jà* (*ia* en ancien français) issu de *jam*, « maintenant » en latin. *Jà* (1080) était encore fréquemment utilisé à la Renaissance et déjà (*desja* ou *desia*) ne commencera à s'imposer qu'au XVIIe siècle La graphie de ia (i et j n'étaient qu'une seule lettre) était très ambiguë – à rapprocher de *il y a*. Le même accent avait été utilisé dans une série sans difficulté comme deçà, delà, voilà. En 1740, l'Académie a décidé d'aligner ce mot sur les mots commençant par de-. L'adverbe jà entre en composition dans les mots suivants : jadis (*jà a dis*, il y a des jours), jamais (*jam magis*, déjà plus). L'expression *jaçoit que* (Xe siècle) a disparu au XVIIe siècle. En savoir plus : site de Dominique Didier.

Le mot jadis (= autrefois) est issu de l'ancien français *ja a dis* « il y a déjà des jours », composé de *ja* (déjà), *a* « il y a » et *di* (du latin *diem*) « jour ».

Le mot jamais (= à quelque moment que ce soit ; à aucun moment, en aucune occasion) est composé de l'ancien français *ja* et de l'ancien français *mais* « plus » (voir aussi : désormais).

déjante, déjanté, déjanter

A. un pneu **déjanté** : qui est sorti de la jante.

déjanter un pneu : le sortir de la jante de la roue.

déjanter : perdre un pneumatique en roulant, après éclatement ou crevaison.

se déjanter : sortir de son support.

B. une **déjante** : un état de déraison, de folie, de désespoir.

elle est déjantée, il est **déjanté** : a un comportement anormal.

déjanter : se comporter anormalement.

Ce verbe est dérivé de jante, avec le préfixe dé-.

déjauger

déjauger : pour un navire, être soulevé hors de l'eau au-dessus de la flottaison habituelle, soit par échouage, soit par la vitesse lorsque le bateau plane ou est en remorque.

déjauger un navire : le soulever hors de l'eau.

déjauger une avarie : déjauger la partie du bateau où est constatée une avarie

déjauger : pour un hydravion au décollage, s'arracher de la masse liquide en prenant progressivement de la vitesse par suite de la portance.

je déjauge, tu déjauges, il déjauge, nous déjaugeons, vous déjaugez, ils déjaugent ;
je déjaugeais ; je déjaugeai ; je déjaugerai ; je déjaugerais ;
j'ai déjaugé ; j'avais déjaugé ; j'eus déjaugé ; j'aurai déjaugé ; j'aurais déjaugé ;
que je déjauge, que tu déjauges, qu'il déjauge, que nous déjaugions, que vous déjaugiez, qu'ils déjaugent ;
que je déjaugeasse, qu'il déjaugeât, que nous déjaugeassions ; que j'aie déjaugé ; que j'eusse déjaugé ;
déjauge, déjaugeons, déjaugez ; aie déjaugé, ayons déjaugé, ayez déjaugé ;
(en) déjaugeant.

Le verbe déjauger est dérivé de jauge.

déjaunir

déjaunir : enlever la couleur jaune ou jaunâtre de quelque chose.

je déjaunis, tu déjaunis, il déjaunit, nous déjaunissons, vous déjaunissez, ils déjaunissent ;
je déjaunissais ; je déjaunis ; je déjaunirai ; je déjaunirais ;
j'ai déjauni ; j'avais déjauni ; j'eus déjauni ; j'aurai déjauni ; j'aurais déjauni ;
que je déjaunisse, que tu déjaunisses, qu'il déjaunisse, que nous déjaunissions, que vous déjaunissiez, qu'ils déjaunissent ;
que je déjaunisse, qu'il déjaunît, que nous déjaunissions ; que j'aie déjauni ; que j'eusse déjauni ;
déjaunis, déjaunissons, déjaunissez ; aie déjauni, ayons déjauni, ayez déjauni ;
(en) déjaunissant.

se déjaunir : devenir moins jaune, plus blanc.

je me déjaunis, tu te déjaunis, il se déjaunit, nous nous déjaunissons, vous vous déjaunissez, ils se déjaunissent ;
je me déjaunissais ; je me déjaunis ; je me déjaunirai ; je me déjaunirais ;
je me suis déjauni(e) ; je m'étais déjauni(e) ; je me fus déjauni(e) ; je me serai déjauni(e) ; je me serais déjauni(e) ;
que je me déjaunisse, que tu te déjaunisses, qu'il se déjaunisse, que nous nous déjaunissions, que vous vous déjaunissiez, qu'ils se déjaunissent ;
que je me déjaunisse, qu'il se déjaunît, que nous nous déjaunissions ; que je me sois déjauni(e) ; que je me fusse déjauni(e) ;
déjaunis-toi, déjaunissons-nous, déjaunissez-vous ; sois déjauni(e), soyons déjaunies, soyons déjaunis, soyez déjauni(e)(es)(s) ;
(en) se déjaunissant.

Ce verbe est dérivé de jaunir, avec le préfixe dé-.

déjection

une **déjection** :

- une défécation, l'évacuation des excréments ;
- un rebut, un déchet.

des déjections :

- les selles, les excréments, les matières fécales évacuées ;
- les matières crachées par un volcan en éruption.

Le nom (une) déjection est emprunté au latin classique *dejectio* « action de jeter à bas » « dépravation ».

Voir aussi : une réjection (= une régurgitation), une pelote de réjection (= ce qui n'est pas digéré par certains oiseaux).

déjeté, déjeter

elle est déjetée, il est **déjeté** :

- a subi un gauchissement ;
- est disposé(e) de travers ;
- est contrefaite ou contrefait, est déformé(e) par une déviation ;
- est de travers, est désorganisé(e) ;
- [Belgique] est en désordre.

une déjetée, un **déjeté** : une personne que l'on tient à l'écart. [Canada]

déjeter :

- écarter de sa direction naturelle, de sa position normale, en faisant subir une déviation ;
- déformer en faisant subir une déviation ;
- [Belgique] gaspiller.

je déjette, tu déjettes, il déjette, nous déjetons, vous déjetez, ils déjettent ;
je déjetais ; je déjetai ; je déjetterai ; je déjetterais ;
j'ai déjeté ; j'avais déjeté ; j'eus déjeté ; j'aurai déjeté ; j'aurais déjeté ;
que je déjette, que tu déjettes, qu'il déjette, que nous déjetions, que vous déjetiez, qu'ils déjettent ;
que je déjetasse, qu'il déjetât, que nous déjetassions ; que j'aie déjeté ; que j'eusse déjeté ;
déjette, déjetons, déjetez : aie déjeté, ayons déjeté, ayez déjeté ;
(en) déjetant.

Le verbe déjeter est composé de dé- et jeter, à comparer avec le bas latin *dejectare* « renverser » fréquentatif de *dejicere*, composé de *de* + *jacere*.

déjeunatoire, déjeuner, déjeuneur

elle, il est **déjeunatoire** : est relative, est relatif au déjeuner.

déjeuner : prendre le repas du matin ou du midi.

un **déjeuner** : le repas du midi ou du matin, le petit-déjeuner.

une déjeuneuse, un **déjeuneur** : une personne qui déjeune.

un **petit-déjeuner** ou **petit déjeuner** : le premier repas, celui du début de la matinée.

petit-déjeuner : prendre le petit-déjeuner.

voir : Dictionnaire historique du français québécois ; Dictionnaire des régionalismes de France ; Dictionnaire des belgicismes.

La francophonie se divise en deux camps : d'une part, ceux qui affirment déjeuner le midi; d'autre part, ceux qui vous diront plutôt qu'ils dînent. C'est d'ailleurs normalement tout le système des noms de repas qui fonctionne en blocs décalés : nous avons une zone où l'on dit déjeuner, dîner et souper ainsi qu'une zone où l'on dira plutôt petit(-)déjeuner, déjeuner, dîner. En savoir plus : Français de nos régions.

Le verbe déjeuner vient probablement du bas latin *disjejunare, disjunare,* littéralement « rompre le jeûne ». Voir aussi : diner, dîner.

Le nom (un) frichti (= un repas, un mets qui est cuisiné) vient du terme alsacien équivalent à l'allemand *Frühstück* « petit déjeuner ».

déjoindre, déjoint

une construction déjointe : qui n'est plus jointe ; un mur **déjoint** : qui n'est plus joint.

déjoindre : séparer ce qui a été joint.

je déjoins, tu déjoins, il déjoint, nous déjoignons, vous déjoignez, ils déjoignent ;
je déjoignais ; je déjoignis ; je déjoindrai ; je déjoindrais ;
j'ai déjoint ; j'avais déjoint ; j'eus déjoint ; j'aurai déjoint ; j'aurais déjoint ;
que je déjoigne, que tu déjoignes, qu'il déjoigne, que nous déjoignions, que vous déjoigniez, qu'ils déjoignent ;
que je déjoignisse, qu'il déjoignît, que nous déjoignissions ; que j'aie déjoint ; que j'eusse déjoint ;
déjoins, déjoignons, déjoignez ; aie déjoint, ayons déjoint, ayez déjoint ;
(en) déjoignant.

Le verbe déjoindre est dérivé de joindre.

déjouable, déjouer

elle, il est **déjouable** : peut être déjoué(e).

déjouer quelque chose :

- faire échouer un projet, une entreprise ;
- tromper, mettre en défaut.

Le verbe déjouer est dérivé de jouer.

déjuc, déjucher

le **déjuc** : l'heure matinale où les poules quittent le juchoir, où les oiseaux déjuchent.

déjucher : pour des oiseaux, et spécialement des volailles, quitter le juchoir.

déjucher des volailles : leur faire quitter un juchoir, un perchoir.

déjucher quelqu'un : lui faire abandonner une retraite, un poste.

au déjucher de : à la sortie de.

Le nom (un) déjuc est le déverbal de *desjuquer*, variante normanno-picarde de déjucher.

Le verbe déjucher est dérivé de jucher.

déjudaïsation, déjudaïsé

une **déjudaïsation** : une perte de l'identité juive.

elle est déjudaïsé, il est **déjudaïsé** : a perdu son identité juive.

Le verbe judaïser est emprunté au latin chrétien *judaizare* « conserver ou adopter certaines pratiques du judaïsme (en parlant des juifs et des païens convertis au christianisme dans les premiers temps de l'Église) ».

se déjuger

se déjuger : revenir sur une opinion ou une décision pour prendre un parti différent.

je me déjuge, tu te déjuges, il se déjuge, nous nous déjugeons, vous vous déjugez, ils se déjugent ;
je me déjugeais ; je me déjugeai ; je me déjugerai ; je me déjugerais ;
je me suis déjugée, je me suis déjugé ; je m'étais déjugée, je m'étais déjugé ; je me fus déjugée, je me fus déjugé ; je me serai déjugée, je me serai déjugé ; je me serais déjugée, je me serais déjugé ;
que je me déjuge, que tu te déjuges, qu'il se déjuge, que nous nous déjugions, que vous vous déjugiez, qu'ils se déjugent ;
que je me déjugeasse, qu'il se déjugeât, que nous nous déjugeassions ; que je me sois déjugée, que je me sois déjugé ; que je me fusse déjugée, que je me fusse déjugé ;
déjuge-toi, déjugeons-nous, déjugez-vous ; sois déjugée, sois déjugé, soyons déjugées, soyons déjugés, soyez déjugées, soyez déjugés, soyez déjugée, soyez déjugé ;
(en) se déjugeant.

Le verbe déjuger est dérivé de juger.

déjuguer

déjuguer : détacher du joug.

Le verbe déjuguer est composé de dé-, du radical du latin *jugum* « joug », et -er.

de jure

de jure : pour indiquer qu'une situation ou qu'une reconnaissance juridique est envisagée non sous l'angle du fait mais sous l'angle du droit, souvent en antithèse avec *de facto*.

une présomption *juris* et *de jure* : une présomption absolue ou irréfragable.

être citoyen d'un État *de jure*, être président *de jure*, être roi *de jure*

"*De facto*" et "*de jure*" sont des expressions latines. "*De facto*" signifie "en fait" ou "de fait". Le sens de ces locutions s'oppose à celui de "*de jure*" ou à celui de "*ipso jure*" qui signifient "en droit" ou "de droit" ou encore " de plein droit". En savoir plus : Dictionnaire du droit privé, de Serge Braudo.

Cette expression latine est composée de la préposition *de* (de) et de l'ablatif de *jus, juris* « le droit, la justice ».

dekopon

un **dekopon** : un fruit hybride issu du croisement de la mandarine et de l’orange.

delà

au delà, au-delà :

- plus loin ;
- plus avant ;
- plus, davantage, mieux.

par au delà, par au-delà

au delà de, au-delà de :

- plus loin que ;
- de l'autre côté de ;
- en dépassant un point de repère, un lieu précis ;
- davantage que prévu ;
- en dehors de, à l'écart de.

l'au-delà :

- la vie future après la mort terrestre, la fin ultime de l'homme et du monde ;
- ce qui constitue un domaine plus vaste ou plus profond.

en delà :

- un peu plus loin ;
- de l'autre côté ;
- à l'extérieur.

en delà de :

- plus loin que ;
- au-dessus de.

par delà, par-delà :

- plus loin que, en dépassant un obstacle, une limite ;
- en passant par-dessus ;
- de l'autre côté, plus loin.

Le mot delà est composé de de et là.

délabialisation, délabialiser

une **délabialisation** : le phénomène par lequel un phonème perd son caractère labialisé. .

délabialiser un phonème : supprimer ou diminuer l'arrondissement des lèvres.

se délabialiser : pour un phonème, perdre son caractère labialisé.

Le mot labial est un dérivé savant du latin *labium* « lèvre ».

délabre, délabré, délabrement, délabrer

un **délabre** : une ruine, une détérioration d'une chose. [Canada]

elle est délabrée, il est **délabré** :

- tombe en lambeaux, est réduite ou réduit à l'état de haillons ;
- porte des vêtements délabrés ;
- est en très mauvais état, menace ruine ;
- donne une impression d'abandon, d'extrême usure, de délabrement ;
- est mal entretenu(e), est abimé(e).

une (personne) délabrée, un (homme) **délabré** :

- qui est dans un état pitoyable ;
- qui est usé(e), amoindri(e) par l'âge, la maladie,....

un **délabrement** :

- l'état de ce qui est délabré ;
- l'état d'un vêtement extrêmement usé ;
- l'état d'une chose délabrée, faute d'entretien, laissée à l'abandon ;

- un affaiblissement, une détérioration, une ruine ;
- l'action de (se) délabrer, un état résultant de cette action.

délabrer :

- déchirer un vêtement ou un tissu, le mettre en lambeaux ;
- mettre en mauvais état, réduire à l'état de ruine ;
- altérer profondément, atteindre, détruire.

se délabrer :

- s'abimer, tomber en lambeaux ;
- se dégrader, tomber en ruine.

Le verbe délabrer est peut-être dérivé de l'ancien français *label, lambel* « ruban » (voir : lambeau), issu probablement de l'ancien bas francique *labba, lappa* « lambeau ».

délabyrinther

délabyrinther : élucider.

voir : labyrinthe.

délacé, délacer

elle est délacée, il est **délacé** : est défaite ou défait, desserré(e), relâché(e).

délacer :

- retirer ou desserrer le lacet ou les lacets de quelque chose ;
- desserrer, ouvrir en agissant sur le lacet ou les lacets, sur ce qui tient fermé, serré, un objet ou un organe.

délacer une voile : retirer le petit cordage qui servait à lacer une portion de voile supplémentaire et à la rattacher à une voile basse.

je délace, tu délaces, il délace, nous délaçons, vous délacez, ils délacent ;
je délaçais ; je délaçai ; je délacerai ; je délacerais ;
j'ai délacé ; j'avais délacé ; j'eus délacé ; j'aurai délacé ; j'aurais délacé ;
que je délace, que tu délaces, qu'il délace, que nous délacions, que vous délaciez, qu'ils délacent ;
que je délaçasse, qu'il délaçât, que nous délaçassions ; que j'aie délacé ; que j'eusse délacé ;
délace, délaçons, délacez ; aie délacé, ayons délacé, ayez délacé ;
(en) délaçant.

Le verbe délacer est dérivé de lacer.

délai

un **délai** :

- un laps de temps autorisé pour réaliser quelque chose ;
- une prolongation demandée et consentie pour achever, réaliser quelque chose.

sans délai ou **sans délais** : sans attendre, immédiatement.

Le mot délai désigne le temps nécessaire à l’accomplissement d’un acte. On dit qu’on accorde, qu’on demande, qu’on fixe un délai. On peut avoir un délai de trois jours, d’un mois. Le délai devient ainsi un intervalle de temps, et même s’il peut nous arriver de trouver que le temps passe plus ou moins vite, on évitera d’employer le syntagme « délai rapide » puisque le délai, comme toutes les durées, peut être long ou bref, mais non rapide ou lent. Académie française.

délai, délai de pluie, délais judiciaires : Au cœur du français.

un **délai d'allumage** : [spatiologie / propulsion - pyrotechnie] l'intervalle de temps entre l'apparition d'un signal délivré par la mise à feu et le moment où la pression devient supérieure à une valeur définie de manière conventionnelle. Il convient de ne pas confondre « délai d'allumage » et « délai d'inflammation ». En anglais : *ignition delay* . Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **délai d'inflammation** : [spatiologie / propulsion - pyrotechnie] le temps qui s'écoule entre l'apparition d'ergols dans la chambre de combustion et leur inflammation. Cet intervalle est déterminé dans la pratique par

la mesure photométrique. Il convient de ne pas confondre « délai d'allumage » et « délai d'inflammation ». En anglais : *ignition delay*. Voir aussi : délai d'allumage. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **délai de lancement** ou un **temps de mise sur le marché, TMM** : [économie et gestion d'entreprise] le temps écoulé entre la décision de s'implanter sur un marché et la mise en vente effective d'un produit. En anglais : *time-to-market ; TTM* . Journal officiel de la République française du 26/10/2006.

En français, le mot délai signifie « temps laissé pour faire quelque chose » ou « prolongation accordée pour l'accomplissement d'une tâche ». Délai n'a pas non plus le sens de « ralentissement », de « lenteur » que l'anglais *delay* peut avoir. En outre, ce mot ne peut être employé seul dans le sens de « temps d'attente ». Les expressions correctes sont délai d'attente ou temps d'attente. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

Si on a déjà condamné la formule *dans les meilleurs délais*, l'accusant d'être une impropriété, un américanisme, il ne s'en trouve que peu aujourd'hui pour la critiquer. L'influence de l'anglais n'est pas si évidente, les multiples façons de traduire *dans les meilleurs délais* (*as soon as possible, as quickly as possible, promptly, at your earliest convenience, without delay*, etc.) ne rappellent en rien la formule française. Celle-ci est admise par plusieurs ouvrages de référence et on ne doit pas hésiter à l'employer. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

un **délai-congé** (pour un préavis).

Le nom (un) délai est le déverbal de l'ancien français *délaier*, d'origine obscure.

délaiement

un **délayement** ou **délaiement** :

- l'action de délayer ; le résultat de cette action ;
- ce qui est délayé.

délainage, délainer

un **délainage** : l'opération qui consiste à séparer la laine des peaux de mouton.

délainer : enlever la laine des peaux.

lainer une étoffe : lui donner un aspect velouté, duveteux, en faisant ressortir le poil à la surface du tissu par grattage.

lainer un papier de tenture : le velouter, en le saupoudrant de laine hachée menu, avant que les couleurs soient séchées.

délaissé, délaissement, délaisser, délaisseur

elle est délaissée, il est **délaissé** :

- est laissé(e) à soi-même, sans aide ni soutien ;
- est privé(e) d'affection, négligé(e), abandonné(e) ;
- est laissé(e) à l'abandon.

une (personne) délaissée, un **délaissé**

un **délaissé** : un espace en déprise provisoire.

un **délaissement** :

- l'action de délaisser ;
- l'abandon d'un bien, d'un droit ;
- l'état de ce qui est délaissé, laissé à l'abandon.

un délaissement par hypothèque ; un abandon par le tiers détenteur d'une propriété hypothéquée pour se soustraire aux poursuites d'un créancier envers lequel il n'est pas personnellement obligé.

un acte de délaissement : l'acte par lequel l'assuré dénonce la perte à l'assureur et lui abandonne la chose assurée avec sommation de payer la somme due à raison de l'assurance.

délaisser :

- abandonner quelqu'un, le laisser seul et démuni ;

- abandonner quelqu'un par une séparation ;
- abandonner quelqu'un en le négligeant, en le privant de l'affection, de la constance qui lui est due ;
- abandonner quelque chose ;
- interrompre une activité, un travail, s'en désintéresser ;
- abandonner un bien, un droit, une action judiciaire ;
- faire abandon de la chose assurée contre paiement de l'assurance, par un acte de délaissement.

une délaisseuse, un **délaisseur** : celle, celui qui délaisse quelqu'un.

Le verbe délaisser est dérivé de laisser.

délaitage, délaitement, délaiter, délaiteuse

un **délaitage** ou un **délaitement** : l'action de délaiter, d'enlever le petit lait.

délaiter : retirer le petit-lait du beurre.

une **délaiteuse** : une machine à délaiter le beurre.

délaminage, délamination

un **délaminage** : une séparation d'un matériau en lamelles.

une **délamination** ou un **délaminage**, un **décollement** : une séparation de deux couches, placages ou autres éléments constituant une pièce ou un panneau de bois assemblé par collage. En savoir plus : Vocabulaire de la construction (Office québécois de la langue française)

un **laminage** :

- l'action de laminer un bloc de métal, un matériau, un objet, une substance ;
- l'action de diminuer, d'anéantir ;
- un abaissement de la pression et de la puissance de la vapeur ;
- un amincissement des couches rocheuses.

délardement, délarder

un **délardement** : l'action de délarder ; son résultat.

délarder :

- ôter le lard ou les lardons d'une pièce de viande ;
- enlever le lard d'un porc ;
- amincir grossièrement, réduire l'épaisseur de ;
- abattre les arêtes d'une pièce de bois de manière à obtenir un prisme.

Selon les sens, le verbe délarder est dérivé de lard ou de larder.

délassant, délassé, délassement, délasser

elle est délassante, il est **délassant** :

- délasse, ôte la fatigue ;
- est reposante, distrayante ; est reposant, distrayant.

elle est délassée, il est **délassé** : n'est plus fatigué(e), n'a plus de lassitude.

un **délassement** :

- l'action, le fait de délasser ou de se délasser physiquement ou moralement ;
- une occupation qui délasse.

délasser :

- faire cesser la lassitude physique ou morale ;
- détendre ;
- créer des distractions.

se délasser :

- se reposer ;

- se détendre.

Le verbe délasser est dérivé de lasser.

délateur, délation

1. une délatrice, un **délateur** : celle, celui qui se livre à un acte de délation envers quelqu'un.

elle est délatrice : est l'auteure d'une délation ; il est **délateur** : est l'auteur d'une délation.

une **délation** (1) : une dénonciation, généralement secrète, dictée par des motifs vils et méprisables.

Le mot délateur est emprunté au latin *delator* « dénonciateur, accusateur » en latin impérial et « celui qui propose, qui rapporte » en latin chrétien.

Le nom (une) délation (1) est emprunté au latin classique *delatio* « dénonciation ».

2. une **délation** (2) : l'action de déférer.

une délation du serment : le fait d'imposer le serment à l'une des parties, de la part soit de l'autre partie, soit du tribunal.

Le nom (une) délation (2) est dérivé de *delatum*, radical du supin de *deferre* (déférer).

délatter

délatter un toit, délatter un plafond : ôter les lattes.

Le verbe délatter est dérivé de latter.

délavage, délavé, délaver, délavure

un **délavage** :

- l'action d'enlever ou d'atténuer par l'effet de l'eau ou d'une substance appropriée ; le résultat de cette action ;
- l'action d'imprégner, le fait de s'imprégner d'eau ; le résultat de cette action.

elle est délavée, il est **délavé** :

- dont la couleur est ou semble affaiblie, estompée ;
- est amolli(e), sans vigueur ;
- est imprégné(e) d'eau.

délaver :

- enlever ou atténuer par l'effet de l'eau une couleur étendue sur papier ou sur toile ;
- enlever ou atténuer par l'effet d'une substance appropriée ou de l'eau atmosphérique une couleur étendue sur toile ou donnée par la nature ;
- faire perdre de sa vigueur, amollir ;
- imprégner d'eau, détremper.

se délaver :

- perdre (de) sa couleur sous l'effet de l'humidité, de l'eau ;
- s'imprégner d'eau.

elles se délavent, ils se délavent, elles se sont délavées, ils se sont délavés,...

une **délavure** : une couleur, une matière délavée.

Le verbe délaver est dérivé de laver.

délayage, délayant, délayé, délayement, délayer, délayure

un **délayage** :

- l'action de délayer ; le résultat de cette action ;
- ce qui est délayé ;

- l'opération consistant à malaxer le levain avec l'eau ;
- l'action d'exprimer une idée de manière prolixe ;
- l'état de ce qui est ainsi exprimé ;
- ce qui est exprimé de la sorte.

une boisson délayante, un (remède) **délayant** : auquel on attribuait la propriété d'augmenter la fluidité du sang et des humeurs.

un **délayant** : une préparation liquide qui délaye une substance, un corps solides.

elle est délayée, il est **délayé** :

- a perdu de sa consistance, de sa vivacité au contact de l'eau ou d'un autre liquide ;
- est exprimé(e) de manière diffuse.

un **délayement** ou **délaiement** :

- l'action de délayer ; le résultat de cette action ;
- ce qui est délayé.

délayer :

- combiner une substance compacte ou en poudre, avec un liquide en l'y détrempant ;
- exprimer de manière prolixe.

je délaie ou je délaye, tu délaies ou tu délayes, il délaie ou il délaye, nous délayons, vous délayez, ils délaient ou ils délayent ;
je délayais ; je délayai ; je délaierai ou je délayerai ; je délaierais ou je délayerais ;
j'ai délayé ; j'avais délayé ; j'eus délayé ; j'aurai délayé ; j'aurais délayé ;
que je délaie ou que je délaye, que tu délaies ou que tu délayes, qu'il délaie ou qu'il délaye, que nous délayions, que vous délayiez, qu'ils délaient ou délayent ;
que je délayasse, qu'il délayât, que nous délayassions ; que j'aie délayé ; que j'eusse délayé ;
délaie ou délaye, délayons, délayez ; aie délayé, ayons délayé, ayez délayé ;
(en) délayant.

une **délayure** :

- l'opération consistant à mélanger la farine, le levain et l'eau ;
- ce qui est exprimé de manière prolixe)

Le verbe délayer vient peut-être du latin classique *deliquare*, en latin vulgaire *delicare* « rendre liquide » avec influence de l'ancien français *delayer* (voir : délai).

delco

un **delco** [nom déposé] :

- un système d'allumage d'un moteur à explosion, l'appareil produisant le courant électrique distribué aux bougies et assurant l'allumage ;
- une bobine d'induction utilisée dans cet appareil.

Le nom (un) delco (en anglais : *distributor*) vient de la marque de fabrique tirée des initiales de Dayton Engineering Laboratories Co de l'État de l'Ohio.

déléatur, déléaturer

un **déléatur** : le signe typographique dont la forme rappelle le δ minuscule de l'écriture, employé pour indiquer sur une épreuve soumise à la correction, ce qu'il y a lieu de supprimer.

déléaturer : supprimer par le moyen du déléatur, lors de la correction d'épreuves d'imprimerie.

Le mot latin *deleatur*, littéralement « qu'il soit détruit », est une forme de *delere* « détruire ».

délébile

elle, il est **délébile** : peut être effacé(e) facilement.

elle, il est **indélébile** :

- ne peut pas être effacé(e), supprimé(e) ;
- qu'on ne peut pas faire disparaitre.

indélébilement

une **indélébilité** : le caractère de ce qui est indélébile.

Le mot délébile est emprunté au latin impérial *delebilis* « qu'on peut détruire », de *delere* « détruire ».

délectable, délectablement, délectation, délecter

elle, il est **délectable** : délecte, procure un plaisir intense et raffiné, est très agréable.

délectablement : d'une manière délectable; avec délectation.

une **délectation** :

- un plaisir sensible ou d'ordre intellectuel que l'on savoure pleinement ;
- un attrait incitant la volonté à agir, plaisir qu'on ressent à faire quelque chose.

délecter : procurer un très grand plaisir, une sensation très agréable.

se délecter : savourer, se régaler, tirer un très grand plaisir d'une chose.

Le mot délectable est emprunté au latin classique *delectabilis* « qui plait, qui charme, agréable », également en ancien français *delitable*, dérivé de *delitier* « réjouir ».

Le nom (une) délectation est emprunté au latin classique *delectatio* « plaisir, amusement »; également en ancien français *delitacion*, dérivé de *delitier*.

Le verbe délecter qui a évincé la forme populaire antérieure *delitier*, est emprunté au latin classique *delectare* « attirer, charmer ».

Le nom (un) dilettante (= une personne qui travaille ou s'intéresse à un art, pour son seul plaisir) vient de ce mot italien, du participe présent de *dilettare* (délecter).

délégant, délégataire, délégateur, délégation

A. une délégante, un **délégant** : celle, celui qui transmet des attributions officielles.

une, un **délégataire** : celle, celui qui reçoit des attributions officielles par délégation.

une **délégation** : le fait de charger quelqu'un d'une mission, de transmettre quelque chose, de confier des attributions, de nommer à un poste, un acte nommant une personne à un poste bien qu'elle ne remplisse pas les conditions nécessaires.

B. une **délégation** : un acte par lequel le **délégant** (ou le **délégateur**) invite le **délégué**, généralement son débiteur, à verser une somme d'argent au délégataire en remboursement d'une somme que le **délégant** doit au **délégataire**.

C. une délégante, un **délégant** : celle, celui qui nomme quelqu'un pour représenter ses intérêts.

une **délégation** : un groupe de personnes chargées d'une mission ou d'une représentation officielle.

Ces mots sont dérivés de déléguer.

délégitimation, délégitimer

une **délégitimation** : ce qui fait perdre une conformité à la loi ou au droit.

délégitimer quelqu'un ou quelque chose : ne plus lui reconnaitre de légalité, de légitimité.

délégué, déléguer

une déléguée, un **délégué** :

- celle, celui qui reçoit une mission, généralement officielle, avec tout pouvoir pour la remplir ;
- celle, celui qui représente quelqu'un, une collectivité à une réunion, dans un organisme.

une déléguée, un **délégué à la protection des données (personnelles)**, DPD ou DPDP : [informatique - droit] une personne chargée de la protection des données personnelles collectées par une organisation. En

anglais : *data protection officer ; DPO*. Voir aussi : confidentialité des données personnelles, protection des données personnelles. Journal officiel de la République française du 31/08/2019.

un **ombudsman** : dans certains pays, un médiateur, une personnalité indépendante chargée d'examiner les plaintes des particuliers contre l'Administration.

une autorité déléguée, un pouvoir **délégué** : qui est transmise, transmis, confié(e) à une personne physique ou morale.

une somme d'argent déléguée :

- qui est affectée à une réalisation déterminée, notamment au paiement d'une dette ;
- dont le paiement est confié à quelqu'un par délégation.

déléguer :

- envoyer quelqu'un pour un but déterminé ;
- charger d'une mission, généralement officielle, avec tout pouvoir pour l'accomplir ;
- envoyer quelqu'un comme représentant à une réunion, dans un organisme ;
- donner à quelqu'un, en particulier à un fonctionnaire, un poste généralement supérieur à celui qu'il devrait occuper en raison de sa formation.

déléguer quelque chose : transmettre, confier, donner quelque chose, en particulier certaines attributions le plus souvent officielles, à une personne physique ou morale, à une collectivité.

déléguer une somme d'argent : l'affecter à une réalisation déterminée, à une personne, à une collectivité et, plus particulièrement, à un créancier pour le paiement d'une dette.

je délègue, tu délègues, il délègue, nous déléguons, vous déléguez, ils délèguent ;
je déléguais ; je déléguai ; je déléguerai ou déléguerai ; je déléguerais ou déléguerais ;
j'ai délégué ; j'avais délégué ; j'eus délégué ; j'aurai délégué ; j'aurais délégué ;
que je délègue, que tu délègues, qu'il délègue, que nous déléguions, que vous déléguiez, qu'ils délèguent ;
que je déléguasse, qu'il déléguât, que nous déléguassions ; que j'aie délégué ; que j'eusse délégué ;
délègue, déléguons, déléguez ; aie délégué, ayons délégué, ayez délégué ;
(en) déléguant.

Le verbe déléguer est emprunté au latin classique *delegare* de même sens.

délestage, délester

un **délestage** :

- en transport routier, une déviation sélective d'un flux de circulation, destinée à résorber des encombrements. En anglais : *diversion*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.
- en transport aérien, une suspension temporaire d'un ou de plusieurs vols réguliers, notamment en vue de décongestionner le trafic aérien. En anglais : *temporary flight suspension ; temporary suspension of flights*. Journal officiel de la République française du 21/12/2013.

un **délestage** ou une **déprogrammation** [en anglais : *offloading*] la stratégie sanitaire qui consiste à reporter ou à annuler des activités médicales hospitalières non urgentes, avec comme objectif de réaffecter le personnel médical aux secteurs d'intervention prioritaires et d'augmenter le nombre de lits disponibles pour faire face à une éventuelle recrudescence des hospitalisations. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

un **délestage** ou **largage de carburant** : [aéronautique - transport aérien] une vidange en vol d'une partie du carburant. Le délestage est notamment utilisé en cas d'atterrissage d'urgence, peu après le décollage, afin d'abaisser la masse de l'aéronef en dessous de la masse maximale prescrite à l'atterrissage. En anglais : *fuel dumping ; fuel jettisoning ; jettisoning*. Journal officiel de la République française du 09/06/2011.

délester :

- décharger de son lest ;
- réduire la charge d'un réseau ;
- ne plus fournir d'électricité à certains secteurs ;
- faire dévier une circulation routière ;
- débarrasser d'un fardeau matériel ;
- dévaliser, voler ;
- débarrasser quelqu'un d'une charge morale, d'une idée, d'un souci, d'une réalité impure ou mauvaise.

se délester de :

- se décharger de son lest ;
- se débarrasser de.

Le verbe délester est dérivé de lester.

délétère

elle, il est **délétère** :

- attaque, détruit la santé ;
- met la vie en danger ;
- cause la corruption.

Le mot délétère est emprunté au grec δ η λ η τ ή ρ ι ο ς de même sens.

délétion

une **délétion** : [biologie / génie génétique] la perte d'une partie du matériel génétique pouvant aller d'un seul nucléotide à plusieurs gènes. En anglais : *deletion*. Voir aussi : décalage du cadre de lecture, mutation ponctuelle. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

Ce nom est emprunté au latin *deletio, deletionis* « destruction » par l'intermédiaire de l'anglais *deletion* « effacement, destruction », attesté depuis le 16ème siècle et employé plus particulièrement à propos de la perte d'un segment de chromosome (1929).

déliaison

une **déliaison** : un jeu, un dérangement, un commencement de séparation ou de désunion plus ou moins prononcé survenant dans les pièces de construction d'un navire.

Le nom (une) déliaison est dérivé de délier.

déliantage

un **déliantage** : [matériaux] une élimination, par un traitement thermique ou par l'action d'un solvant, du liant présent dans une pièce préalablement obtenue par mise en forme d'un mélange de poudre métallique ou céramique et de liant polymère. En anglais : *debinding*. Voir aussi : moulage par injection de poudre. Journal officiel de la République française du 07/05/2016.

déliassage, déliasseuse

un **déliassage** : l'opération qui consiste à séparer, automatiquement ou manuellement, les listes d'imprimante en fonction de leur destination.

une **déliasseuse** : une machine qui sépare automatiquement les feuillets superposés à la sortie d'une imprimante en continu.

voir : liasse.

délibérant, délibératif, délibération, délibératoire, délibéré, délibérément, délibérer

une assemblée délibérante, un conseil **délibérant** : qui est chargé(e) d'examiner les questions qui la ou le concernent et de voter des décisions.

elle est délibérative, il est **délibératif** : se rapporte à une délibération.

une **délibération** :

- l'action de délibérer, en vue de prendre une décision ;
- la conclusion, la décision résultant d'une délibération ;
- la résolution, la détermination montrée par une personne, pour arriver à une décision ;
- la résolution dans la conduite d'une action ;
- le processus d'examen des options possibles qui s'offrent au jugement d'un individu ou d'un groupe dans la visée d'un choix ou d'une décision ;
- le processus dialogique de confrontation des arguments et d'évaluation de leur force respective dans le cadre d'une discussion entre parties défendant leur position, en savoir plus : Dicopart.

elle, il est **délibératoire** : en droit, a rapport à la délibération.

elle est délibérée, il est **délibéré** :

- a été examiné(e) avec soin, choisi(e) après réflexion ;
- est nette ou net, ne prête pas à hésitation ;
- est résolu(e), a de l'assurance, de l'aisance.

de propos délibéré : volontairement ; exprès.

un **délibéré** :

- une délibération des juges avant de rendre leur jugement ;
- le mode d'instruction particulier dans lequel, lorsqu'une affaire comporte des difficultés, le dossier est examiné par un juge qui fait ensuite un rapport au tribunal ;
- une affaire mise en délibéré.

délibérément :

- volontairement, après mûre réflexion, intentionnellement ;
- sans hésitation, avec assurance.

délibérer de : examiner, peser tous les éléments d'une question avec d'autres personnes, ou éventuellement en soi-même, avant de prendre une décision, pour arriver à une conclusion.

délibérer quelque chose, délibérer quelqu'un [Belgique] : discuter de, mettre en délibération.

je délibère, tu délibères, il délibère, nous délibérons, vous délibérez, ils délibèrent ;
je délibérais ; je délibérai ; je délibèrerai ou délibérerai ; je délibèrerais ou délibérerais ;
j'ai délibéré ; j'avais délibéré ; j'eus délibéré ; j'aurai délibéré ; j'aurais délibéré ;
que je délibère, que tu délibères, qu'il délibère, que nous délibérions, que vous délibériez, qu'ils délibèrent ;
que je délibérasse, qu'il délibérât, que nous délibérassions ; que j'aie délibéré ; que j'eusse délibéré ;
délibère, délibérons, délibérez ; aie délibéré, ayons délibéré, ayez délibéré ;
(en) délibérant.

Le mot délibératif est emprunté au latin classique *deliberativus* terme de rhétorique.

Le nom (une) délibération est emprunté au latin classique *deliberatio* « consultation, examen ».

Le verbe délibérer est emprunté au latin classique *deliberare* « réfléchir murement, discuter sur un sujet et prendre une décision ».

délicament

un **délicament** : un médicament appétant pour une espèce animale.

délicat, délicatement, délicatesse, délicatissime

A. elle est délicate, il est **délicat** :

- se distingue par sa finesse et sa légèreté, par son aspect gracieux ;
- se distingue par des qualités de finesse, de légèreté conférant à la physionomie, à l'allure générale, grâce, charme et élégance ;
- a le gout affiné, apprécie particulièrement ce qui flatte les sens par des qualités de raffinement et de luxe ;
- manifeste des qualités de réserve, de discrétion et de prévenance envers autrui.

B. elle est délicate, il est **délicat** :

- présente une certaine fragilité et peut s'altérer facilement ;
- est fragile ou périssable et demande des soins particuliers ;
- demande à être manié(e) avec précaution en raison de l'extrême finesse de sa constitution ;
- est d'une grande fragilité, risque de perdre sa solidité ;
- se caractérise par sa légèreté et son aspect précautionneux ;
- est difficile à comprendre ou à résoudre, en raison de la difficulté, de la variété des nuances.

faire la délicate, faire le **délicat** : être exigeante ou exigeant, difficile à contenter.

délicatement :

- d'une manière délicate, avec délicatesse ;
- avec finesse et légèreté, d'une manière gracieuse et élégante ;

- avec une finesse et une légèreté propres à flatter l'un ou l'autre sens ;
- avec finesse et grâce ;
- en témoignant d'une finesse de gout et de jugement très sûre, avec un art délié et élégant ;
- avec tact, avec réserve et discrétion, en témoignant de la prévenance envers autrui ;
- avec le souci de discerner exactement les couleurs morales ;
- d'une manière légère et parfois précautionneuse.

une **délicatesse** : la qualité de ce qui est délicat, voir CNRTL.

elle, il est **délicatissime** : est très délicate ou délicat.

elle est indélicate, il est **indélicat** :

- n'est pas délicate ou délicat, manque de délicatesse, de tact ;
- est malhonnête, déloyal(e).

indélicatement : d'une manière indélicate.

une **indélicatesse** :

- un manque de réserve, de discrétion, de prévenance, de sensibilité ;
- une malhonnêteté ;
- une action malhonnête, une escroquerie.

une **hyperdélicatesse** : une délicatesse excessive.

Le mot délicat est emprunté au latin classique *delicatus* « attrayant, voluptueux, élégant, fin, de gout difficile, etc. », dérivé de *deliciae* (délices).

délice, délicieusement, délicieux

un **délice** :

- un plaisir d'une grande intensité et subtilité ;
- une personne ou une chose qui procure un délice moral ;
- une pâtisserie [Suisse].

Selon la règle traditionnelle, le nom délice est masculin au singulier et féminin au pluriel, mais l'usage moderne veut qu'il en soit autrement.
Au masculin, le nom délice signifie « plaisir intense » ou, en parlant de cuisine, « régal », et ce, peu importe le nombre.
Au féminin pluriel, délice reste vivant dans la langue soutenue ou littéraire, au sens plus particulier de « plaisir exaltant ou qui enivre ». Mais quand le singulier côtoie le pluriel, on met au masculin le nom délice et les autres mots dont il commande l'accord.
Notons que, dans les expressions avec délices et lieu de délices, délice peut s'écrire au singulier ou au pluriel. En savoir plus : Office québécois de la langue française ; Académie française.

délicieusement :

- d'une façon extrêmement agréable, procurant un plaisir intense et subtil ;
- d'une façon charmante.

elle est délicieuse, il est **délicieux** :

- est rempli(e) de délices ;
- remplit de délices ;
- a du charme ;
- procure un plaisir extrême et raffiné.

une *golden* (*delicious*) : une pomme.

Le nom (un) délice est emprunté au latin classique *deliciae, -deliciarum* « voluptés, douceurs, jouissance » et « objet d'affection, amour ».

Le mot délicieux est emprunté au bas latin *deliciosus* « doux, agréable (pour des choses) » et « voluptueux (pour des personnes) ».

Le nom (un) éden (= un paradis, un séjour plein de charme) est emprunté à l'hébreu biblique *ēden*, nom du lieu du paradis terrestre (le jardin d'Éden), presque toujours traduit à tort par τ ρ υ φ ή « mollesse, douceur, délicatesse » dans la version des Septante et voluptas « volupté, délices » ou *deliciae* « délices » dans la Vulgate en raison d'une confusion avec le nom commun hébreu *adānim* « délices », pluriel de *ēden*.

délictuel, délictueux, délictuosité

elle est délictuelle, il est **délictuel** : cause intentionnellement un dommage à autrui.

elle est délictueuse, il est **délictueux** :

- caractérise un délit ;
- a le caractère d'un délit.

une **délictuosité** :

- la qualité de délit ;
- la caractéristique d'un délit.

Ces mots sont dérivés du radical du latin classique *delictum* « délit ».

délié, déliement, délier

1. elle est déliée, il est **délié** (1) :

- est d'une grande finesse, d'une grande minceur et souplesse ;
- est fine, pénétrante ; est fin, pénétrant ;
- est habile à surmonter les difficultés.

un **délié** : une partie fine d'une lettre calligraphiée.

Le mot délié vient du latin classique *delicatus* qui est à l'origine des formes d'ancien français de type *deugié* et *delgee*.

2. elle est déliée, il est **délié** (2) : est dégagé(e) d'un lien.

avoir la langue déliée : avoir la langue bien pendue, la parole facile.

sans bourse déliée : sans payer.

un **déliement** :

- l'action de délier, d'ouvrir quelque chose ;
- le fait de se délier ;
- un détachement moral.

délier :

- dégager de ses liens ;
- dénouer ;
- libérer quelqu'un d'un engagement, d'une obligation.

délier la langue de quelqu'un : le faire parler.

Le verbe délier est un dérivé de formation ancienne issu du bas latin *disligare*, de *ligare* (voir : lier).

délignage, déligneuse

un **délignage** (1) : un sciage de flaches, d'inégalités d'une pièce de bois.

déligner : scier une pièce de bois à vive arête, pour en supprimer les inégalités et en rendre les faces parallèles.

une **déligneuse** : une machine à déligner une pièce de bois.

un **délignage** (2) : [télédétection spatiale - spatiologie] le prétraitement d'image qui consiste à éliminer les défauts en stries dus au mode d'acquisition des données par un capteur à balayage ou à détecteurs multiples. Lorsque les caractéristiques du capteur sont connues, ce type de traitement est généralement automatisable. Lorsque ces défauts en stries proviennent, pour des raisons diverses, d'une mauvaise restitution, ce prétraitement relève d'un « délignage esthétique » (en anglais : *cosmetic removal of scan line noise*) et met en œuvre une correction de type statistique. En anglais : *destriping*. Voir aussi : égalisation, prétraitement d'image, retouchage, retouche. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

Ces mots sont dérivés d'une ligne. Voir aussi un désalignement et désaligner.

délignification, délignifier

une **délignification** : un traitement du bois en en retirant la lignine, un composé organique.

délignifier : éliminer, par traitement chimique, tout ou partie de la lignine du bois ou d'une autre matière végétale.

se lignifier : se convertir en bois par une lignification.

délignure

une **délignure** : un déchet obtenu en délignant une pièce de bois.

Ce nom est dérivé de déligner, avec le suffixe -ure.

délimitable, délimitation, délimité, délimiter, délimiteur

elle, il est **délimitable** : que l'on peut délimiter.

une **délimitation** :

- l'action de délimiter ; le résultat de cette action ;
- une détermination des bords, des frontières, d'une étendue.

un espace **délimité**, un terrain délimité, un territoire délimité

délimiter :

- fixer les limites d'une étendue ;
- former la limite de ;
- déterminer avec précision les limites.

un **délimiteur** (en informatique).

Le nom (une) délimitation est emprunté au bas latin *delimitatio*, terme d'arpentage, dérivé de *delimitare*.

Le verbe délimiter est emprunté au bas latin *delimitare* terme d'arpentage « déterminer ou tracer les limites de ».

délinéament, délinéamenter

un **délinéament** : un contour, une ligne.

délinéamenter : tracer les délinéaments de.

un **linéament** : une ligne élémentaire, un contour.

Le verbe délinéamenter est formé sur le latin *delineare* d'après linéament.

délinéarisé, délinéateur, délinéation, délinéer

elle est délinéarisée, il est **délinéarisé** : a des lettres non alignées),

une **délinéation** :

- l'action de délinéer, de représenter un objet sous toutes ses formes et avec la précision qu'il requiert ;
- une figure, un tracé résultant de cette action ;
- un tracé des lignes droites ou courbes nécessaires à la levée d'un plan ou à la projection d'un corps solide représenté sur une surface plane.

un **délinéateur** : une balise indiquant l'accotement d'une chaussée.

délinéer :

- tracer par un simple trait le contour, les limites de ;
- tracer, indiquer.

se délinéer : faire apparaitre des contours.

elles se délinéent, ils se délinéent, elles se sont délinéées, ils se sont délinéés,...

Le nom (une) délinéation est emprunté au bas latin *delineatio* « tracé, dessin, esquisse » dérivé de *delineare*.

Le verbe délinéer est emprunté au latin impérial *delineare* « esquisser, dessiner », dérivé de *linea* (voir : ligne).

délinquance, délinquant, délinquer

une **délinquance** :

- l'état de celui qui commet un délit ;
- la structure mentale des délinquants ;
- l'ensemble des délits et des crimes, commis en un lieu et en un temps donnés.

une délinquante, un **délinquant** : celle, celui qui a commis un délit.

délinquer : commettre un délit.

Le verbe délinquer est emprunté au latin classique *delinquere* « manquer, commettre une faute ».

déliquescence, déliquescent

une **déliquescence** (1) :

- la propriété que possèdent certains corps de passer à l'état liquide en absorbant l'humidité de l'air ;
- l'état d'un corps dissous par l'humidité de l'air.

elle est déliquescente, il est **déliquescent** (1) : passe à l'état liquide en absorbant l'humidité de l'air.

une **déliquescence** (2) :

- un état de grand affaiblissement physique ;
- un état de décadence avancée.

elle est déliquescente, il est **déliquescent** (2) : est ou tombe en état de décadence avancée.

Le mot déliquescent est emprunté au latin *deliquescens*, participe présent du verbe en latin classique *deliquescere* « se fondre, se liquéfier ».

déliquium

un **déliquium** :

- l'état d'une substance qui s'est liquéfiée en absorbant l'humidité de l'air ;
- une substance tombée dans cet état ;
- à propos d'une réalité humaine, le fait de se répandre à la manière d'un liquide ;
- un état de dispersion, de destruction, de corruption avancée ; un milieu corrompu.

Ce nom est emprunté au latin *deliquium* « écoulement », dérivé de *deliquare* « transvaser, décanter ».

délirant, délire, délirer, délirium

elle est délirante, il est **délirant** :

- est accompagné(e) de délire, présente les caractéristiques du délire ;
- est en proie au délire ;
- manifeste avec une excitation extrême un sentiment, un trait de caractère..

une bouffée délirante, une conviction délirante, une expérience délirante, une hypocondrie délirante, des idées délirantes, une interprétation délirante, une parasitose délirante, une psychose délirante, une systématisation délirante, un trouble délirant

un **délire** :

- un désordre des facultés mentales avec désorientation dans l'espace et le temps, perte de la faculté de raisonnement, hallucinations, et conduite irrationnelle mais conservation, en général, des perceptions tactiles ;
- une exaltation, une excitation extrême.

délirer :

- être en état de délire ;

- manifester une excitation extrême provoquée par l'exaltation d'un sentiment ;
- divaguer, déraisonner.

un ***délirium*** : l'ensemble des syndromes cérébraux organiques correspondant, sur le plan clinique, à la confusion mentale de la terminologie française.

un ***délirium tremens*** : un délire aigu chez un alcoolique déclenché le plus souvent par le sevrage, à l'occasion d'un traumatisme, d'une infection ou d'une intervention chirurgicale.

Le nom (un) délire est emprunté au latin impérial *delirium* « délire, transport au cerveau ».

délissage, délisser

un **délissage** : l'action de délisser.

délisser : préparer les chiffons destinés à la fabrication de la pâte à papier, en en défaisant les plis, les coutures.

Le verbe délisser est dérivé de lisser.

délit, délitement, déliter, délitescence, délitescent

un **délit** (1)

un délit (pénal) :

- une infraction relevant d'un tribunal correctionnel ;
- toute infraction au sens large ;
- au sens juridique, en France, une infraction réprimée à titre principal, par une peine correctionnelle telle que l'emprisonnement d'un maximum de 10 ans, d'une amende, d'un travail d'intérêt général, d'un stage de citoyenneté ou encore de peines complémentaires.

voir aussi : délictuel et délictueux (ci-dessus).

un délit (civil) :

- un fait illicite qui cause un dommage à autrui et entraine réparation de celui-ci ;
- un fait illicite dommageable présentant un caractère de faute intentionnelle et engageant la responsabilité civile de son auteur ;
- un fait illicite, une infraction à la loi morale ou religieuse.

un **quasi-délit** : tout fait quelconque de l'homme, commis sans intention de nuire, mais qui a causé à autrui un dommage, et oblige son auteur à le répare.

Famille des mots crimes et délits : Wiktionnaire.

Le nom (un) délit (1) est emprunté au latin classique *delictum* « faute, délit » substantivation de *delictus, delicta, delictum*, participe passé de *delinquere* (voir : délinquer, ci-dessus).

un **délit** (2) :

- le sens d'une pierre différent de son lit de carrière ;
- une fissure ou une fente qui se produit dans les roches, les ardoises, les terrains dans le sens de leur lit, de leurs strates.

un **délitement** : l'action de déliter, de se déliter.

On a lu aussi un délitage et une délitation.

déliter (1) :

- poser les pierres en délit, c'est-à-dire dans un sens différent de celui qu'elles avaient dans la carrière ;
- séparer une pierre dans le sens des strates ;
- hydrater une matière afin de la réduire en une substance pulvérulente.

se déliter :

- se fendre naturellement dans le sens de son lit ;
- se lever par couche, par lit ;
- se désagréger sous l'influence du gel, des intempéries, de l'humidité ;
- se réduire en poussière sous l'action de l'eau.

elles se délitent, ils se délitent, elles se sont délitées, ils se sont délités,...

une **délitescence** (1) :

- l'action par laquelle un corps se délite, en se désagrégeant après absorption d'eau ;
- pour un cristal, une efflorescence, le fait qu'il se détache en lamelles après avoir perdu son eau de cristallisation.

elle est délitescente, il est **délitescent** : a la propriété de se déliter.

Le verbe déliter (1) est dérivé de lit au sens de « plan des couches de stratification dans une roche ».

déliter (2) : changer la litière des vers à soie.

Le verbe déliter (2) est dérivé de lit au sens de « couche de feuilles de mûrier destinées à nourrir les vers à soie ».

une **délitescence** (2) : une disparition rapide d'un phénomène inflammatoire, une tumeur ou une éruption, sans qu'il se reproduise ailleurs.

Le nom (une) délitescence (2) est une adaptation du latin savant *delitescentia* formé sur le latin classique *delitescere (latescere)* « se cacher ».

délivrance, délivre, délivrer, délivreur

1. une **délivrance** (1) : la troisième et dernière phase de l'accouchement au cours de laquelle se produit l'expulsion naturelle ou artificielle du placenta et de ses annexes, les membranes et le cordon ombilical, hors des voies génitales.

un **délivre** : ce qui reste dans l'utérus après expulsion du fœtus (le placenta, le cordon ombilical, les membranes).

délivrer (1) : extraire le délivre.

2. une **délivrance** (2) :

- l'action de délivrer ; le résultat de cette action ;
- l'action de débarrasser de ce qui gêne ou nuit, de soulager d'un mal.

elle est délivrée, il est **délivré** : est rendu(e) libre, est sorti(e) de captivité.

délivrer (2) :

- tirer de captivité ;
- rendre libre, indépendant ;
- dégager de ce qui gêne, de ce qui fait obstacle ;
- débarrasser quelqu'un d'une contrainte, d'un mal, d'un sujet d'inquiétude.

une délivreuse, un **délivreur** (1) : celle, celui qui donne la liberté.

Le verbe délivrer vient du latin chrétien *deliberare*, dérivé du latin classique *liberare* « libérer ».

3. une **délivrance** (3) :

- l'action de délivrer, de remettre après l'accomplissement de formalités déterminées ;
- une permission spéciale des autorités donnée à l'usager, pour couper son bois dans les bois et forêts ;
- une autorisation de donner cours aux monnaies après vérification.

une délivrance des brevets : Office québécois de la langue française.

une délivrance des diplômes : Office québécois de la langue française.

délivrer (3) :

- donner, remettre, après avoir rempli certaines formalités ;
- en savoir plus : Office québécois de la langue française.

délivrer un certificat, délivrer une autorisation

délivrer des coups : frapper.

un **délivreur** (2) : l'officier du roi qui était chargé de distribuer les vivres aux troupes et l'avoine aux chevaux.

des (cylindres) **délivreurs** : les cylindres placés dans certaines machines industrielles, notamment les machines à carder, pour distribuer la matière à travailler.

Il s'agit ici d'une spécialisation de sens du verbe délivrer.

Emprunté du latin *deliberare* (« mettre en liberté »), le verbe délivrer a d'abord signifié « libérer, rendre à la liberté », avant de voir son sens se spécialiser au XIIe siècle, d'une part, en « accoucher une femme » (pour la libérer de son fardeau ?), d'autre part, en « remettre après certaines formalités », par référence à celles accompagnant la remise de captifs libérés ou, plus vraisemblablement, à en croire le Dictionnaire historique de la langue française, sous « l'influence formelle et sémantique de livrer ». L'Académie confirme cette filiation dans la dernière livraison de son Dictionnaire : « Livrer ; mettre, remettre entre les mains de quelqu'un ; distribuer. » En savoir plus : Parler français ; Au cœur du français.

délocalisation, délocaliser

une **délocalisation** :

- l'action de délocaliser ; le résultat de cette action ;
- le transfert, par une entreprise, d'une partie de son activité dans un pays où les couts sont moindres ;
- le fait que certains électrons se déplacent d'un atome à l'autre au sein d'une même molécule.

délocalisation, localisation, relocalisation : Géoconfluences.

une **délocalisation d'émissions de gaz à effet de serre** ou **délocalisation de GES** : [environnement - énergie] le transfert d'une activité fortement émettrice de gaz à effet de serre, notamment de dioxyde de carbone, dans un pays où la législation sur l'environnement est moins contraignante. Quand la délocalisation concerne les émissions de dioxyde de carbone, on parle de « délocalisation de carbone » (en anglais : carbon leakage). On trouve aussi le terme « fuite de carbone », qui est déconseillé. En anglais : *greenhouse gas leakage*. Voir aussi : bilan d'émissions de gaz à effet de serre, empreinte en gaz à effet de serre, intensité des émissions de gaz à effet de serre, marché des émissions de gaz à effet de serre. Journal officiel de la République française du 24/09/2019.

une **délocalisation dans le pays** ou **délocalisation régionale** : [économie et gestion d'entreprise] un transfert d'une unité de production ou d'un centre de services dans une autre région du pays. La délocalisation dans le pays peut être décidée en fonction de considérations de coût ou de qualité de la main-d'œuvre, ou encore en raison de la présence d'un pôle de compétences. En anglais : *onshoring*. Journal officiel de la République française du 22/07/2015.

une **délocalisation dans un pays proche** : [économie et gestion d'entreprise] En anglais : *nearshoring ; near-shoring*. Journal officiel de la République française du 22/07/2015.

délocaliser :

- faire disparaitre le caractère local, élargir le champ ;
- déplacer une administration en application de mesures de décentralisation ou de déconcentration ;
- pour une entreprise, transférer l'activité d'un pays vers un autre pour gagner en compétitivité.

se délocaliser : pour certains électrons, aller d'un atome à l'autre au sein d'une molécule.

elles se délocalisent, ils se délocalisent, elles se sont délocalisées, ils se sont délocalisés,...

Le verbe délocaliser est dérivé de localiser.

délocutif, délocution

un (verbe) **délocutif** : un verbe exprimant une activité de discours.

la période délocutive : la période située aux alentours du vingtième mois au cours de laquelle le langage apparait comme un récit objectif, par opposition à la période locutoire, la période du langage constitué.

un pronom **délocutif** : de la troisième personne grammaticale.

le délocutif

un pronom **locutif** : de la première personne grammaticale.

un pronom **allocutif** : de la deuxième personne grammaticale.

une **délocution** : l'opération du discours consistant à parler de quelqu'un ou de quelque chose.

Les mots délocutif et délocution sont dérivés du radical de locution, avec le préfixe dé-.

Le mot locuteur est emprunté au latin *locutor* « celui qui parle ».

délogeable, délogement, déloger

elle, il est **délogeable** : peut être délogé(e).

un **délogement** : l'action de déloger.

déloger :

- quitter le logement que l'on occupe pour s'installer ailleurs ;
- sortir du lieu où l'on est installé ;
- [Belgique] découcher.

déloger sans tambour ni trompette : s'enfuir discrètement, sans attirer l'attention.

déloger quelqu'un :

- lui ôter son logement, le lui faire quitter ;
- le chasser d'un lieu qu'il occupait.

déloger l'ennemi : le forcer à abandonner ses positions.

déloger la boule, la bille, la dame d'un adversaire : lui faire quitter la place qu'elle occupait.

je déloge, tu déloges, il déloge, nous délogeons, vous délogez, ils délogent ;
je délogeais ; je délogeai ; je délogerai ; je délogerais ;
j'ai délogé ; j'avais délogé ; j'eus délogé ; j'aurai délogé ; j'aurais délogé ;
que je déloge, que tu déloges, qu'il déloge, que nous délogions, que vous délogiez, qu'ils délogent ;
que je délogeasse, qu'il délogeât, que nous délogeassions ; que j'aie délogé ; que j'eusse délogé ;
déloge, délogeons, délogez ; aie délogé, ayons délogé, ayez délogé ;
(en) délogeant.

Le verbe déloger est dérivé de loger.

déloquer

déloquer : déshabiller.

se déloquer : se déshabiller.

Ce verbe est dérivé d'une loque, avec le préfixe dé-.

déloqueté

elle est déloquetée, il est **déloqueté** : est en loques, en guenilles.

Le mot déloqueté est dérivé de loqueté [?].

délot

un **délot** : un doigtier de cuir utilisé par les dentellières, et certaines couturières.

Le nom (un) délot est dérivé de la forme d'ancien français *deel* de dé.

delou

un **delou** ou **dalou, délou** : un système traditionnel pour puiser l'eau, utilisé en Afrique du Nord, au Sahel et en Asie.

déloyal, déloyalement, déloyauté

elle est déloyale, il est **déloyal** :

- n'est pas loyal(e) ;
- dénote un manque de loyauté ;
- est fourbe, malhonnête, traitre.

elles sont déloyales, ils sont déloyaux

déloyalement : d'une manière déloyale.

une **déloyauté** :

- un manque de loyauté, de bonne foi ;
- un acte déloyal.

Le mot déloyal est dérivé de loyal qui vient du latin *legalis*.

Le nom (une) déloyauté est dérivé de loyauté lui-même dérivé de loyal.

delphacidé, delphax

les **delphacidés** : une famille d'insectes hémiptères fulgoromorphes (auchénorrhynques) fulgoroïdes.

un **delphax** : un genre d'insectes hémiptères fulgoromorphes, le type de la famille des delphacidés, aux longues antennes, aux ailes de longueur très variable et aux tibias épineux.

Delphes, delphien, delphique

elle est delphienne, il est **delphien**, elle, il est **delphique** : est de **Delphes**.
une Delphienne, un Delphien

le Delphien : l'Apollon delphique.

delphinarium, delphineau, delphinidé, delphinologie

un **delphinarium** : un grand bassin d'eau de mer, généralement installé dans un parc zoologique, où l'on élève, dresse et présente des dauphins apprivoisés.

un **delphineau** : un jeune dauphin.

les **delphinidés** : la famille de cétacés odontocètes, les baleines à dents, les "vrais" dauphins.

les **delphininés** : une ancienne sous-famille de cétacés odontocètes delphinidés.

la **delphinologie** : l'étude des dauphins.

Le nom (un) dauphin (= le cétacé) vient du latin populaire *dalphinus*, en latin classique *delphinus*, en grec δ ε λ φ ί ς, ῖ ν ο ς de même sens.

Le nom (un) delphinarium est dérivé du latin *delphinus, delphini* « dauphin » sur le modèle d'aquarium.

Le nom (des) delphinidés est emprunté au latin scientifique *delphinidae* dérivé de *delphinus, delphini* « dauphin ».

delphinium

un **delphinium** : une plante, par exemple une dauphinelle, un pied-d'alouette.

Le nom (une) dauphinelle vient du latin botanique *delphinium* de même sens, emprunté au grec δ ε λ φ ί ν ι ο ν.

delphinorhynque ou delphinorinque, delphinorrhynque, delphinorrinque

un **delphinorhynque** ou **delphinorinque, delphinorrhynque, delphinorrinque** : un cétacé de grande taille au museau étroit et très allongé.

Ce nom est formé du grec δ ε λ φ ί ς, -ῖ ν ο ς « dauphin » et ῥ ύ γ χ ο ς « groin, bec ».

delphique

delphique : voir delphien (ci-dessus).

delta, deltaïque,

A. un **delta** :

- la quatrième lettre de l'alphabet grec ;
- en savoir plus : CNRTL.

delta : de forme triangulaire rappelant la lettre grecque.

une trottinette en delta ou trottinette articulée : une trottinette à trois roues composée de deux plateaux disposés en V, munis d'une roue à l'arrière et articulés sur un axe avant vertical qui repose sur la roue directrice. La propulsion d'une trottinette en delta s'obtient par un balancement latéral simultané du corps et du guidon.

B. un **delta** :

- une embouchure où les alluvions divisent le fleuve en bras ;
- un type d'embouchure fluviale caractérisé par un fort alluvionnement, tel que le fleuve n'augmente pas de largeur quand il approche de la mer, en savoir plus : Géoconfluences.

une contrée **deltaïque**, une plaine deltaïque

Le nom (un) delta est emprunté au grec δ έ λ τ α désignant la quatrième lettre de l'alphabet grec et déjà employé pour désigner la région des bouches du Nil ayant la forme de cette lettre.

deltaplane, deltiste

un **deltaplane** : un planeur ultraléger, une toile tendue sur une armature.

une, un **deltiste** : celle, celui qui pratique ce sport.

Deltaretrovirus, Deltavirus

Deltaretrovirus : le genre de virus à ARN monocaténaire de la famille des *Retroviridae*, comprenant des virus oncogènes responsables de plusieurs maladies humaines.

Deltavirus : le genre de virus à ARN non classé, comprenant celui de l'hépatite D.

deltoïde, deltoïdien, delto-pectoral

un ligament **deltoïde** de l'articulation talo-crurale : la couche superficielle du ligament collatéral médial de l'articulation talo-crurale.

un (muscle) **deltoïde** : le muscle triangulaire volumineux enveloppant la partie latérale de l'articulation gléno-humérale.

un fascia **deltoïdien** : le fascia recouvrant la face latérale du muscle deltoïde.

un ligament deltoïdien

un rameau deltoïdien de l'artère profonde du bras, un rameau deltoïdien de l'artère thoraco-acromiale

une région deltoïdienne : la région marquée par le relief du muscle deltoïde : le moignon de l'épaule.

le tubercule deltoïdien de la clavicule : la saillie occupant le tiers latéral du bord antérieur de la clavicule.

un tubercule deltoïdien de la scapula : le versant inférieur du bord postérieur de l'épine de la scapula qui donne insertion sur toute sa longueur au muscle deltoïde.

une tubérosité deltoïdienne : l'empreinte rugueuse de l'humérus, en forme de V ouvert en haut, sur laquelle s'insère l'extrémité inférieure du muscle deltoïde.

une bourse **subdeltoïdienne** (*anciennement* : bourse séreuse sous-deltoïdienne) : la bourse séreuse développée entre la partie supéro-externe de l'articulation gléno-humérale et la face profonde du muscle deltoïde.

une bursite **sous-deltoïdienne** : une inflammation de la bourse séreuse sous-deltoïdienne.

l'espace **delto-pectoral**, le sillon delto-pectoral

des nœuds lymphatiques delto-pectoraux : un à deux petits nœuds lymphatiques intercalés sur le trajet du vaisseau lymphatique qui parcourt le sillon delto-pectoral et qui se jette dans les nœuds lymphatiques axillaires apicaux.

Le muscle deltoïde est emprunté au grec δ ε λ τ ο ε ι δ ω̃ ς « en forme de delta » employé en particulier comme terme d'anatomie pour désigner le muscle deltoïde.

deltoptychius

un **deltoptychius** : un poisson cartilagineux des mers du Dévonien.

déluge

un **déluge** :

- une inondation cataclysmique de toute la surface de la Terre telle qu'elle est rapportée dans la Genèse ;
- une pluie très abondante, torrentielle ;
- une surabondance ;
- [spatiologie / infrastructures - moyens de lancement] une projection massive d'eau dans les gaz éjectés par un lanceur au décollage, qui permet d'atténuer les vibrations sonores, de protéger la table de lancement et de diminuer l'agressivité chimique éventuelle de ces gaz. En anglais : *deluge ; flood ; water flood*. Voir aussi : table de lancement. Journal officiel de la République française du 07/10/2012 ;
- [Belgique] un désordre, surtout dans la cuisine.

elle est diluviée, il est **diluvié** : est trempé(e), inondé(e) comme par un déluge.

elle est diluvienne, il est **diluvien** :

- est relative, est relatif au déluge, la catastrophe citée par la Bible ;
- a rapport au déluge ;
- a rapport au diluvium ;
- est débordante, exubérante, excessive ; est débordant, exubérant, excessif.

une pluie **diluvienne** : très abondante, torrentielle comme le déluge.

elle est antédiluvienne, il est **antédiluvien** : est antérieur(e) au déluge, est très ancienne ou ancien.

un **diluvium** :

- l'ensemble des dépôts alluviaux de l'ère quaternaire jadis attribués au déluge et composés de limons, graviers, blocs rocheux ;
- un site formé de ces dépôts.

Le nom (un) déluge est une adaptation du latin classique *diluvium* « inondation, débordement » désignant notamment en latin chrétien le déluge de l'histoire biblique.

déluré, délurer

elle est délurée, il est **déluré** :

- a l'esprit éveillé et libéré de tous préjugés ;
- est effronté(e) ;
- manifeste un caractère dégourdi ou effronté.

délurer : rendre malin, déniaiser.

Le mot déluré est probablement une forme dialectale de *déleurré*, proprement « qui ne se laisse plus prendre au leurre » de *déleurrer* « détromper », dérivé de leurrer, en dialecte *lurrer*.

délusion, délusoire

une **délusion** :

- un délire ;
- une erreur de perception dans laquelle un objet réel induit la connaissance ;
- une affirmation fausse d'un enfant cherchant à tromper mais s'y laissant prendre lui-même.

elle, il est **délusoire** : est propre à induire en erreur.

Le nom (une) délusion est emprunté au latin impérial *delusio* « tromperie » dérivé du latin classique *deludere* « tromper ».

Le mot délusoire est formé sur le radical du participe passé *delusus* du latin classique *deludere* « tromper » par analogie avec des mots comme illusoire.

délustrage, délustré, délustrer

elle est délustrée, il est **délustré** : a perdu son lustre, son éclat.

un **délustrage** : l'action de délustrer.

délustrer :

- débarrasser une étoffe du lustre donné par l'apprêt ou l'usure ;
- ternir, ôter l'aspect brillant ;
- faire perdre à quelqu'un le brillant de son allure ou de son esprit.

Le verbe délustrer est dérivé de lustre « éclat, ce qui met en valeur ».

délutage, déluter, déluteur

un **délutage** :

- l'action d'ôter le lut ;
- l'opération consistant, dans les usines à gaz, à retirer le coke restant dans les cornues après la distillation de la houille.

déluter :

- dégarnir un vase du lut, de l'enduit qui servait à le fermer ;
- extraire le coke des cornues à gaz.

une déluteuse, un **déluteur** : une ouvrière chargée, un ouvrier chargé du délutage dans la fabrication du gaz

un **lutage** ou une **lutation** : l'action de luter.

luter : enduire de lut pour boucher hermétiquement ou pour protéger de l'action directe du feu.

démagnétisation, démagnétiser

une **démagnétisation** : ce qui supprime une aimantation ou protège les navires contre des mines magnétiques.

démagnétiser :

- détruire l'état magnétique, l'aimantation ;
- faire cesser l'influence magnétique sur quelqu'un ;
- détruire l'influence sur quelqu'un.

Le verbe démagnétiser est dérivé de magnétiser.

démago, démagogie, démagogique, démagogisme, démagogue

une **démagogie** :

- un exercice du pouvoir par des factions populaires ou par leurs meneurs, avec les abus qui en résultent ;
- le système de gouvernement correspondant ;
- un ensemble de démagogues exerçant le pouvoir ou de partisans d'un tel régime ;
- la recherche de la faveur du peuple pour obtenir ses suffrages et le dominer ;
- le fait de flatter une collectivité, en particulier un auditoire.

elle, il est **démagogique** :

- recourt systématiquement à la démagogie ;
- est propre à flatter le peuple pour obtenir ses suffrages et le dominer.

un **démagogisme** : des pratiques de démagogue dépassant en durée ou en intensité la moyenne de la démagogie.

un **démagogue** : dans l'histoire grecque, le chef du parti populaire, qui l'est souvent devenu par son habileté à parler au peuple, en particulier à Athènes

une, un **démagogue** ou **démago** :

- celle, celui qui est membre ou chef d'un parti populaire, d'un gouvernement issu de ce parti ;
- celle, celui qui cherche, par tous les moyens, à défendre les intérêts du peuple ;
- celle, celui qui cherche à flatter le peuple par des paroles ou des actes, afin d'obtenir ses suffrages et de le dominer ;
- celle, celui qui cherche à flatter une collectivité, un auditoire.

un orateur **démagogue,** un parti démagogue

Le nom (une) démagogie est emprunté au grec δ η μ α γ ω γ ί α « art de mener le peuple, en particulier « art de le conduire en le flattant pour avoir ses faveurs », dérivé de δ η μ α γ ω γ ό ς (démagogue) « celui qui conduit le peuple », et, en mauvaise part, « celui qui cherche les faveurs du peuple en le flattant pour obtenir le pouvoir », composé de δ ῆ μ ο ς « le peuple » et ἀ γ ω γ ό ς « qui conduit, qui guide ».

démaigrir, démaigrissement

1. **démaigrir** : devenir moins maigre.

2. **démaigrir** : diminuer une épaisseur, amincir.

je démaigris, tu démaigris, il démaigrit, nous démaigrissons, vous démaigrissez, ils démaigrissent ;
je démaigrissais ; je démaigris ; je démaigrirai ; je démaigrirais ;
j'ai démaigri ; j'avais démaigri ; j'eus démaigri ; j'aurai démaigri ; j'aurais démaigri ;
que je démaigrisse, que tu démaigrisses, qu'il démaigrisse, que nous démaigrissions, que vous démaigrissiez, qu'ils démaigrissent ;
que je démaigrisse, qu'il démaigrît, que nous démaigrissions ; que j'aie démaigri ; que j'eusse démaigri ;
démaigris, démaigrissons, démaigrissez ; aie démaigri, ayons démaigri, ayez démaigri ;
(en) démaigrissant.

un **démaigrissement** :

- l'action de démaigrir ; le résultat de cette action ;
- l'épaisseur retirée ;
- le sable retiré par le courant marin.

Les verbes démaigrir sont dérivés de maigrir.

démaillage, démaillé, démailler

un **démaillage** : l'action de démailler un ouvrage ou une chaine ; le résultat de cette action.

un filet **démaillé**, un maillot démaillé

démailler :

- défaire un ouvrage formé de mailles ;
- défaire le fil, la trame de ;
- défaire une chaine en rompant les mailles ;
- dégager quelque chose des mailles qui le retiennent.

elle, il est **indémaillable** :

- ne peut pas se démailler ;
- est tissé(e) de telle manière que les mailles ne peuvent pas filer.

un **indémaillable** : un tissu ainsi obtenu.

Le verbe démailler est dérivé de maille.

démailloté, démailloter

A. elle est démaillotée, il est **démailloté** : dont le maillot est retiré.

démailloter :

- enlever le maillot, le tricot, le teeshirt, ce qui entoure ;
- découvrir, révéler.

B. Les maillots des nourrissons étaient autrefois en bandes d'étoffe.

elle est démaillotée, il est **démailloté** : est dénudé(e), dépouillé(e).

démailloter : débander, dépouiller, mettre à nu.

elle est emmaillotée, il est **emmailloté** : est enveloppé(e) du maillot.

emmailloter :

- envelopper étroitement un petit enfant dans un maillot, un lange, qui enferme la partie inférieure du corps jusqu'au-dessous des bras ;
- envelopper, recouvrir étroitement une personne ou une chose afin de la protéger ;
- envelopper étroitement, entourer de toutes parts ;
- rendre incapable d'agir ou de réagir.

On a lu aussi démaillotter et emmaillotter.

Les verbes démailloter et emmailloter sont dérivés de maillot.

demain

demain :

- au jour qui suit immédiatement aujourd'hui ;
- dans un avenir proche, bientôt.

demain : le jour qui suit immédiatement celui où l'on est, celui où l'on parle.

après-demain :

- le jour qui suit immédiatement demain ;
- le deuxième jour après celui où l'on est.

Le mot demain vient de l'expression latine *de mane* signifiant littéralement « au matin » attestée d'abord dans la Vulgate au sens de « de bon matin ».

Le nom (un) lendemain (= le jour qui suit immédiatement celui dont on parle ; le jour ou le moment qui suit un évènement ; l'avenir) est issu par agglutination de l'article, de *l'endemain* « le jour suivant », *endemain* étant composé de la préposition en et de demain.

Le mot demain est issu de l'expression *de mane* en bas latin au sens de « au matin ». Elle est passée dans les parlers romans : italien *domani*, espagnol *mañana* (mais sans le renforcement et aussi avec le sens de matin), portugais *amanhã* (avec une autre préposition *ad*, matin *manhã*), galicien *mañà*, romanche *damaun* (même sens pour le matin), roumain *mîine* (sans le renforcement), occitan *deman*, catalan *demà*. Le breton *mintin* pour matin en dérive.
L'emploi du terme *le matin* pour désigner le jour suivant est fréquente. On la retrouve dans l'allemand *Morgen*, le danois et le norvégien *i morgen*, le suédois *morgon*, le néerlandais *morgen*. L'anglais *tomorrow* est aussi à rattacher au thème *mer*- qui donne *morning*. Ce thème est lié à l'idée de lumière, de chose qui brille.
En revanche, le mot *mane* en latin est issu de l'adjectif neutre *manis*, « bon ». Il se rattache à un thème *ma*- que l'on retrouve dans les mots latins *maturus* « de bonne heure, mûr », Matuta ou la déesse de l'Aurore, *matutinus* « du matin ». Ainsi le matin est la bonne heure et l'expression de bon matin est un pléonasme secret. Le radical se retrouve aussi dans les dieux Manes qui veillent sur la maison, il donne aussi en français les mânes pour désigner le souvenir d'une personne morte.
Le mot *mane* était concurrencé en latin par *matutinus* pour *matutinum tempus*, le temps de la journée avant midi. Le mot *matuta* depuis le Haut-Empire désignait la matinée, et en ancien français le mot matin apparaît en 980. Il était employé comme main pour le début de la journée même si main voulait aussi dire la journée suivante. Le mot demain est utilisé depuis 1080 comme nom tout comme adverbe.
Son dérivé lendemain est formé à partir du composé *endemain* (1140), le jour suivant, qui devient par agglutination de l'article *landemain* (1292). La formation du terme est similaire à celle d'aujourd'hui. Son ancienneté explique le fait qu'elle ait été sentie comme un tout contrairement à la veille. En revanche, les composés après-demain (1531) et le surlendemain (1715) sont modernes, la formation du deuxième est savante. En savoir plus : site de Dominique Didier.
On notera que dans le double système des temps du français la répartition est celle-ci :
– temps du discours : demain, après-demain ;
– temps du récit : le lendemain, le surlendemain.
En savoir plus : site de Dominique Didier.

démain

être, se mettre, s’y prendre à la **démain** :

- adopter une position inadéquate pour saisir un objet, pour travailler ;

- s’y prendre mal, en dépit du bon sens.

On lit aussi : à désamain.

ne pas avoir de démain : être particulièrement doué pour toutes sortes d’activités.

à la démain : à l’envers.

voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

démanchement, démanché, démancher

un **démanchement** (1) :

- l'action de démancher et l'état qui en résulte ;
- une désarticulation.

elle est démanchée, il est **démanché** :

- dont on a ôté le manche ;
- est désarticulé(e).

démancher (1) :

- retirer le manche ;
- désarticuler un membre ;
- disloquer ;
- déranger ce qui était bien organisé ;
- démonter [Québec].

se démancher :

- se désarticuler ;
- se remuer ;
- se démener.

un **démanché** ou **démanchement** (2) : un déplacement de la main gauche sur le manche d'un instrument de musique.

démancher (2) : déplacer la main gauche qui tient le manche en direction du corps d'un instrument de manière à tirer de ses cordes des sons plus aigus.

Le verbe démancher a été formé comme antonyme d'emmancher qui est dérivé d'un manche.

demande, demandé, demander

une **demande** :

- l'action de faire savoir que l'on souhaite quelque chose ;
- l'action de faire savoir que l'on souhaite entrer en possession de quelque chose ;
- l'action de faire savoir que l'on souhaite avoir quelque chose ou quelqu'un à sa disposition ;
- l'action de faire savoir que l'on souhaite que quelque chose soit fait ;
- un écrit par lequel est formulée une demande ;
- le contenu d'une demande.

La demande est sensée être évaluée avant de lancer un nouveau produit ou de nouvelles prestations, pour que cette nouvelle offre trouve son marché. En savoir plus : Dico de l'éco.

elle est demandée, il est **demandé** :

- est invité(e) à venir ou à se manifester ;
- est recherché(e).

demander :

- faire savoir que l'on souhaite connaitre quelque chose ;
- faire savoir que l'on souhaite entrer en possession de quelque chose ;
- faire savoir que l'on souhaite ou veut avoir quelque chose ou quelqu'un à sa disposition ;
- faire savoir que l'on souhaite que quelque chose soit fait ;
- faire savoir à quelqu'un que l'on s'attend à quelque chose d'heureux, de favorable de sa part ;
- s'attendre à quelque chose d'heureux, de favorable de la part de quelqu'un ;

- souhaiter ;
- nécessiter.

Demander peut être suivi d'un complément nominal direct et d'un complément nominal indirect introduit par la préposition à (ou prenant la forme d'un pronom antéposé au verbe). En savoir plus : Office québécois de la langue française.

Le tour *demander à ce que* est assez récent. Au début du vingtième siècle, il ne figurait dans aucun dictionnaire. Quand il apparaît, à son sujet *grammatici certant*, « les grammairiens débattent ». Certains le considèrent comme fautif. Quelques-uns, moins sévères, constatent bien que la locution conjonctive *à ce que* résulte d'un étrange mélange entre la construction où l'objet est une subordonnée complétive (*demander que l'on se taise*) et celle où l'objet est un infinitif prépositionnel (*demander à sortir*), mais n'en blâment pas pour autant l'usage. D'autres enfin proscrivent ce tour en signalant qu'il est inutilement lourd. Nous partageons ce point de vue et nous rappellerons donc que demander à ce que n'ajoute rien au sens de *demander que* et que, en matière de langue, le plus souvent, entre deux mots ou locutions, il faut choisir les moindres. En savoir plus : Académie française.

L'expression *demander une question* est une traduction littérale de l'expression anglaise *to ask a question*. En français, il faut dire poser une question.
D'autres expressions peuvent être utilisées comme synonymes : formuler une question, adresser une question à quelqu'un.
D'autres expressions sont utilisées pour indiquer que l'on pose de nombreuses questions, parfois de façon exagérée : presser de questions, accabler de questions, cribler de questions, harceler de questions. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

se demander : chercher, s'interroger.

Le verbe demander vient du latin impérial *demandare* « confier, charger de » d'où « ordonner, exiger » et en bas latin « mander, faire venir » et probablement « demander ».

demanderesse, demandeur, demandeuse

A. une **demandeuse**, un **demandeur** : celle, celui qui demande.

une demandeuse d'asile, un demandeur d'asile : une personne qui a déposé une demande d'asile arguant de son besoin de protection à l'extérieur de son pays d'origine et qui est en attente de l'octroi du statut de réfugié(e), en savoir plus : Géoconfluences

B. une **demanderesse,** un **demandeur** : celle, celui qui engage une action en justice contre une défenderesse ou un défendeur.

démangeaison, démangeant, démanger, démangeur

une **démangeaison** :

- un picotement ou une irritation de la peau qui donne envie ou provoque le besoin de se gratter ;
- une envie immodérée de faire quelque chose.

elle est démangeante ou démangeuse, il est **démangeant** ou **démangeur** : démange.

démanger :

- être cause d'une irritation ou faire éprouver une irritation qui donne envie de se gratter ;
- provoquer chez quelqu'un une forte envie de faire quelque chose

je démange, tu démanges, il démange, nous démangeons, vous démangez, ils démangent ;
je démangeais ; je démangeai ; je démangerai ; je démangerais ;
j'ai démangé ; j'avais démangé ; j'eus démangé ; j'aurai démangé ; j'aurais démangé ;
que je démange, que tu démanges, qu'il démange, que nous démangions, que vous démangiez, qu'ils démangent ;
que je démangeasse, qu'il démangeât, que nous démangeassions ; que j'aie démangé ; que j'eusse démangé ;
démange, démangeons, démangez ; aie démangé, ayons démangé, ayez démangé ;
(en) démangeant.

Le verbe démanger est dérivé de manger.

démansardage

un **démansardage** : l'action d'enlever la disposition en mansarde ; l'état qui en résulte.

démantelé, démantèlement, démanteler, démanteleur

elle est demantelée, il est **démantelé** :

- a été privé(e) par la force, de ses murailles, de ses fortifications ;
- est réduite ou réduit à des blocs isolés et basculés sous l'effet de l'érosion ;
- est complètement en ruines ;
- est totalement désorganisé(e).

un **démantèlement** :

- une destruction, une désorganisation ;
- [nucléaire] l'ensemble des opérations techniques réalisées dans une installation nucléaire après son arrêt définitif, qui comprennent le démontage des équipements, l'assainissement des locaux et des équipements, la démolition de structures de génie civil et l'évacuation des déchets produits.. Le démantèlement peut ne s'appliquer qu'à une partie d'une installation nucléaire. L'emploi du terme « déconstruction » est déconseillé dans ce sens. En anglais : *dismantling*. Voir aussi : assainissement radioactif, conteneur souple pour déchets radioactifs, déclassement, mise à l'arrêt définitif, sûreté nucléaire. Journal officiel de la République française du 02/09/2020.

démanteler :

- démolir les murailles, les fortifications organisées qui défendent une place forte ;
- détruire par érosion une couche de terrain en laissant des blocs épars en surface ;
- démolir une construction, en disjoindre par la force les éléments constitutifs ;
- détruire ce qui se présente comme un ensemble organisé, et l'éparpiller.

je démantèle, tu démantèles, il démantèle, nous démantelons, vous démantelez, ils démantèlent ;
je démantelais ; je démantelai ; je démantèlerai ; je démantèlerais ;
j'ai démantelé ; j'avais démantelé ; j'eus démantelé ; j'aurai démantelé ; j'aurais démantelé ;
que je démantèle, que tu démantèles, qu'il démantèle, que nous démantelions, que vous démanteliez, qu'ils démantèlent ;
que je démantelasse, qu'il démantelât, que nous démantelassions ; que j'aie démantelé ; que j'eusse démantelé ;
démantèle, démantelons, démantelez ; aie démantelé, ayons démantelé, ayez démantelé ;
(en) démantelant.

un **démanteleur** : celui qui démantèle une place forte.

Le verbe démanteler a probablement été formé comme contraire d'*emmanteler* « couvrir d'un manteau » et « entourer d'une enceinte fortifiée ».

démantibulage, démantibulé, démantibuler

un **démantibulage** : l'action de démantibuler.

elle est démantibulée, il est **démantibulé** :

- est rompu(e) ;
- est mise ou mis en pièces.

démantibuler :

- rompre la mâchoire ;
- mettre en pièces ce qui était composé de parties ajustées.

Le verbe démantibuler est dérivé de mandibule.

démaquillage, démaquillant, démaquillé, démaquiller

un **démaquillage** : l'action d'enlever le maquillage.

une crème démaquillante, un lait **démaquillant** : qui sert à démaquiller.

un **démaquillant** : un produit de beauté destiné à enlever le maquillage.

elle est démaquillée, il est **démaquillé** : n'a plus de maquillage.

démaquiller : enlever un maquillage, un fard, des produits de beauté.

Le verbe démaquiller est dérivé de maquiller.

démarcage

démarcage : voir démarquage (ci-dessous)

démarcatif, démarcation

elle est démarcative, il est **démarcatif** : indique la démarcation.

une **démarcation** :

- l'action de marquer la limite qui sépare deux territoires ou deux zones ;
- le résultat de cette action ;
- une nette séparation entre deux domaines ou deux concepts.

une ligne de démarcation :

- la ligne qui sert à marquer les limites d'un terrain ;
- la ligne qui délimitait, en France, la zone occupée par les Allemands et la zone libre.

Le nom (une) démarcation est emprunté à l'espagnol *demarcación*, dérivé de *demarcar* « marquer les limites d'un pays ou d'un terrain ».

démarchage, démarche, démarcher, démarcheur

un **démarchage** : une vente à domicile.

un **démarchage téléphonique** : [économie et gestion d'entreprise] la technique de prospection, de vente et d'enquêtes commerciales fondée sur des appels téléphoniques en nombre et ciblés. En anglais : *phoning*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

A. une **démarche** :

- une manière de marcher ;
- une manière d'avancer dans un raisonnement, une manière de penser.

B. une **démarche** :

- le fait de se rendre chez quelqu'un, ou de s'adresser à lui dans un but déterminé, le plus souvent pour solliciter quelque chose ;
- une manière d'agir, un comportement.

une **démarche d'investigation** : [éducation - formation] la méthode pédagogique qui place l'apprenant en situation d'observation et d'expérimentation. En anglais : *enquiry-based education ; enquiry-based learning ; EBL ; inquiry-based education ; IBE ; inquiry-based learning ; IBL*. Voir aussi : apprenant. Journal officiel de la République française du 16/04/2014.

une **démarche inspirée du design** : une manière d'aborder un problème ou de concevoir un objet, qui conjugue l'analyse des besoins des usagers, la mise en œuvre de compétences techniques et une approche créative. On trouve aussi le terme « démarche design ». En anglais : *design thinking*. Journal officiel de la République française du 09/07/2019.

une **démarche déterministe de sûreté** : [nucléaire] la démarche, utilisée dans l'analyse de sûreté, qui postule la survenue d'évènements initiateurs et en étudie les conséquences en faisant des hypothèses, définies par convention, sur le fonctionnement des dispositifs de sûreté. En anglais : *deterministic safety approach*. Voir aussi : analyse de sûreté, conservatif, -ive, démarche probabiliste de sûreté, évènement initiateur, extension du dimensionnement. Journal officiel de la République française du 23/09/2015.

une **démarche probabiliste de sûreté** : [nucléaire] la démarche, utilisée dans l'analyse de sûreté, qui identifie les scénarios de défaillance et évalue leur probabilité ainsi que leurs conséquences. La démarche probabiliste de sûreté utilise notamment des études probabilistes de la sûreté. La démarche probabiliste de sûreté est généralement complémentaire de la démarche déterministe de sûreté. En anglais : *probabilistic safety approach*. Voir aussi : analyse de sûreté, démarche déterministe de sûreté, étude probabiliste de la sûreté. Journal officiel de la République française du 23/09/2015.

Le nom *démarche* peut désigner la manière de marcher, l'allure propre à une personne : *avoir une démarche gracieuse, élégante, pataude*, etc., mais aussi une action entreprise en vue de faire aboutir un projet, une affaire auprès d'une autorité : *Il a dû faire de nombreuses démarches avant de voir sa requête satisfaite*. *Marche* désigne au propre le fait, l'action de marcher et, au figuré, une manière d'agir, de procéder. C'est avec ce nom

que l’on a construit l’expression *marche à suivre*, c’est-à-dire la « manière de procéder à laquelle on doit se conformer pour obtenir ce que l’on veut ». En savoir plus : Académie française.

démarcher : pratiquer le démarchage.

démarcher un client : le solliciter, tenter de lui vendre une chose ou un service.

une démarcheuse, un **démarcheur** :

- une personne qui fait une démarche ou des démarches ;
- une personne qui pratique le démarchage.
- [économie et gestion d'entreprise] En anglais : *direct marketer* . Journal officiel de la République française du 26/10/2006.

Le nom (une) démarche est le déverbal de *démarcher* « fouler aux pieds » puis « commencer à marcher ; marcher », lui-même dérivé de marcher.

La pensée de Pierre de Jade : La marche c'est un pied devant l'autre, le démarchage c'est un casse-pied derrière l'autre.

démarchie

une **démarchie** : la charge et la juridiction d'un démarque.

démariage, démariement, démarier

1. un **démariage** (1) ou **démariement** : une séparation des époux, un divorce.

démarier (1) : séparer des époux par annulation du mariage ou par divorce.

se démarier : divorcer.

2. un **démariage** (2) : l'action d'arracher une partie des plants dans un semis pour un meilleur rendement.

démarier (2) des carottes ou des betteraves : arracher une partie des plants dans un semis pour permettre un meilleur développement des plus beaux.

Le verbe démarier est dérivé de marier.

démarquage

un **démarquage** :

- l'action d'ôter une marque commerciale sur une marchandise ;
- une baisse de prix ;
- une copie d'une œuvre par un démarqueur, un plagiaire ;
- l'action d'un joueur qui échappe à la surveillance d'un ou de plusieurs adversaires.

démarque

un **démarque** : dans l'Antiquité grecque, un magistrat supérieur d'un dème.

une **démarque** :

- une diminution de prix ;
- un jeu ;
- un nombre de points ;
- un stock théorique.

démarquer, démarqueur

démarquer :

- enlever à un objet la marque qui indique le propriétaire ;

- enlever le prix marqué sur un article pour le solder ;
- enlever la marque servant de point de repère ;
- retrancher les points qu'on a marqués dans un jeu ;
- libérer un partenaire marqué par un adversaire ;
- copier une œuvre en apportant de légères modifications pour masquer l'emprunt.

se démarquer :

- se libérer du contrôle direct d'un ou de plusieurs joueurs adverses ;
- prendre ses distances ;
- se distinguer.

une démarqueuse, un **démarqueur** :

- une personne qui ôte les marques d'un objet dans une intention de tromperie ou de vol ;
- une personne qui copie ou plagie l'œuvre d'un écrivain en la modifiant légèrement de manière à dissimuler l'emprunt.

Le verbe démarquer est dérivé de marquer.

démarrage, démarrer, démarreur

1. un **démarrage** (1) : le déplacement d'un navire dont on défait les amarres pour appareiller ou qui les rompt sous la violence des intempéries.

démarrer (1) :

- détacher ce qui est amarré, notamment pour appareiller ;
- quitter l'amarrage, sortir du port après avoir largué ses amarres ;
- rompre ses amarres.

se démarrer : rompre ses amarres.

elles se démarrent, ils se démarrent, elles se sont démarrées, ils se sont démarrés,...

2. un **démarrage** (2) :

- l'action de démarrer ; le résultat de cette action ;
- une accélération subite lors d'une course pour distancer ses concurrents ;
- l'action ou le fait de mettre en route quelque chose.

un **démarrage d'une installation** : [pétrole et gaz / ingénierie] En anglais : *starting up ; start-up*. Journal officiel de la République française du 12/01/1999.

un (dispositif) **antidémarrage** : un équipement de protection d'un véhicule contre le vol, qui empêche le démarrage du moteur.

démarrer (2) :

- mettre en mouvement un véhicule ;
- mettre en marche quelque chose, commencer ;
- se mettre en marche, commencer à rouler ;
- accélérer brusquement lors d'une course pour distancer ses adversaires ;
- se mettre en action ;
- commencer à réussir, à acquérir de la notoriété.

démarrer de : partir de.

un **démarreur** : [automobile - moteur thermique] un appareil servant à mettre en marche un propulseur ou un moteur. En anglais : *starter*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

Le verbe démarrer est formé comme antonyme d'amarrer.

Le nom (un) kick ou kick-starter (= un dispositif de mise en marche d'un moteur de motocyclette) vient du mot anglais *kick-starter* composé de *starter* « celui ou ce qui fait partir, démarreur » et de *kick* « coup de pied, poussée brusque du pied ».

démasclable, démasclage, démascler

un arbre **démasclable** : qui est susceptible d'être démasclé.

un **démasclage** : l'opération qui consiste à enlever le liège mâle.

démascler les chênes-lièges : les dépouiller de la première écorce, [le liège mâle], assez grossière, pour que le liège puisse se former ensuite régulièrement.

Le verbe démascler est emprunté au provençal *desmascla*, proprement « émasculer », d'où « enlever aux chênes-lièges la première écorce (*mascle*) qui est trop fibreuse pour être livrée à l'industrie », *mascle* étant issu du latin *masculus* « mâle ».

démasculinisation

une **démasculinisation** : en biologie, une dévirilisation.

Ce nom est dérivé de masculinisation, avec le préfixe dé-.

démasquable, démasqué, démasquement, démasquer

elle, il est **démasquable** : est susceptible d'être démasqué(e).

elle est démasquée, il est **démasqué** :

- est dépouillé(e) de son masque, est mise ou mis à découvert ;
- est dévoilé(e) ;
- est reconnu(e).

un **démasquement** : l'action de se démasquer.

démasquer :

- découvrir le visage de quelqu'un, en lui retirant son masque ;
- découvrir quelqu'un, en dévoilant son vrai visage, sa vraie nature cachée sous des dehors trompeurs ;
- découvrir une chose en enlevant ce qui la cache à la vue ;
- dévoiler des sentiments, des pensées, des projets, etc. tenus dissimulés.

se démasquer :

- ôter son masque ;
- dévoiler son vrai visage, sa vraie nature, ses intentions cachées ;
- apparaitre, se découvrir brusquement à la vue, après disparition d'un objet formant écran ;
- se dévoiler, se manifester au grand jour, se révéler dans sa vraie nature.

Le verbe démasquer est dérivé de masquer.

démasticage, démastiquer

un **démasticage** : l'opération qui consiste à démastiquer un objet ; le résultat de cette opération

démastiquer : retirer un mastic, un mélange qui durcit à l'air.

un couteau, une lame à démastiquer.

Ce verbe est dérivé de mastiquer, avec le préfixe dé-.

Le nom (un) mastic est emprunté au bas latin *masticum*, altération du latin classique *mastiche*, lequel est emprunté au grec μ α σ τ ί χ η « gomme du lentisque ».

démâtage, démâté, démâter

un **démâtage** :

- l'action d'enlever le mât ou les mâts d'un bâtiment selon une technique particulière ;
- le fait de les perdre par accident.

elle est démâtée, il est **démâté** :

- dont la mâture a été enlevée selon une technique particulière ;
- a perdu sa mâture par accident ;
- pour une personne, est décontenancé(e), désorienté(e).

démâter :

- enlever le mât ou les mâts selon une technique particulière ;

- priver d'un mât, de la mâture de façon violente, en les abattant, en les rompant ;
- être privé totalement ou partiellement de sa mâture ;
- faire perdre contenance à quelqu'un, le désorienter.

Le verbe démâter est dérivé de mâter.

dématérialisation, dématérialisé, dématérialiser

une **dématérialisation** :

- le fait de devenir ou de rendre immatériel, de ne plus utiliser un support papier ;
- une transformation de particules en énergie.

une démarche **dématérialisée**

dématérialiser :

- rendre immatériel ou irréel ;
- désintégrer, transformer les particules matérielles d'un corps ;
- éliminer toute référence aux choses matérielles, concrètes ;
- ne plus utiliser plus de support papier ou matériel.

Le verbe dématérialiser est dérivé de matérialiser.

dématiacée, dématie

les **dématies** ou **dématiacées** : un groupe hétérogène de micromycètes.

démazoutage, démazouter

un **démazoutage** : l'élimination du mazout répandu sur la mer par un navire.

démazouter : nettoyer un lieu ou un animal pollués par du mazout.

d'emblée

d'emblée : du premier coup, tout de suite.

La locution d'emblée est formée avec le participe passé du verbe *embler* (= voler, dérober) qui vient du latin classique *involare* proprement « voler dans » d'où « se précipiter sur, se saisir de ».

dème

A. une **démarchie** : la charge et la juridiction d'un démarque.

un **démarque** : dans l'Antiquité grecque, un magistrat supérieur d'un dème.

un **dème** : une circonscription administrative et politique qui se rencontrait dans toutes les cités grecques.

Le nom (un) dème est emprunté au grec δ ῆ μ ο ς, en latin impérial *dēmos* « terre, peuple » en particulier à Athènes « canton (subdivision de la tribu) ».

B. un **dème**, des dèmes : en zoologie, des populations locales, présentant des caractéristiques physiques similaires, semi-isolées des autres populations par un habitat qui ne leur convient pas et qui se reproduisent entre elles.

déméchage

un **déméchage** : l'enlèvement d'une mèche, en médecine.

démécologie

la **démécologie** : l'étude de la dynamique des populations en écologie.

démédicalisation, démédicaliser

une **démédicalisation** :

- un nombre de services médicaux devenu insuffisant ;
- une non-utilisation de services et de soins médicaux.

démédicaliser : ne plus utiliser les soins médicaux.

se démédicaliser : ne plus pouvoir ou ne plus vouloir utiliser les services médicaux.

elles se démédicalisent, ils se démédicalisent, elles se sont démédicalisées, ils se sont démédicalisés,...

une **médicalisation** des soins : un ensemble de dispositions qui assurent, par un médecin dûment qualifié, les soins aux malades et blessés.

une **sous-médicalisation** :

- l'état d'une population qui dispose d'un nombre de services médicaux estimé insuffisant par rapport à ses besoins sanitaires ;
- le comportement d'une population dont on estime qu'elle n'a pas assez recours aux services médicaux par rapport à ses besoins réels.

une **surmédicalisation** :

- l'état d'une population qui a à sa disposition un nombre de services médicaux estimé trop élevé par rapport à ses besoins sanitaires ;
- le comportement d'une population dont on estime qu'elle a trop souvent recours aux médecins et consomme trop de médicaments par rapport à ses besoins sanitaires réels.

démêlable, démêlage, démêlant, démêlé, démêlement, démêler, démêleur, démêloir, démêlures

elle, il est **démêlable** : peut être démêlé(e).

un **démêlage** :

- l'action de démêler ;
- en brasserie, le brassage, l'opération qui consiste à mêler l'eau chaude et le malt ;
- en textile, l'action de démêler la laine pour la filer)

un **démêlant** : un produit pour les cheveux.

un **démêlé** : une contestation, une querelle sur une affaire qui demande à être éclaircie et qui est l'objet de débats entre deux parties.

avoir des démêlés avec la justice : avoir commis quelques délits pour lesquels on a encouru ou non une condamnation.

elles sont emmêlées, ils sont **emmêlés** : sont mêlées ou mêlés ensemble.

une affaire emmêlée : embrouillée, confuse.

un **démêlement** : l'action de démêler une chose.

un **emmêlement** : l'action d'emmêler ; le résultat de cette action.

démêler :

- séparer ce qui est emmêlé ;
- discerner un ou plusieurs éléments dans un ensemble de choses ;
- dénouer, éclaircir une chose compliquée.

se démêler de : se tirer d'une affaire, d'une situation délicate.

une démêleuse, un **démêleur** :

- celle, celui qui fait le démêlage de la laine ;
- une ouvrière briquetière, un ouvrier briquetier qui corroie la terre ;

- celle, celui qui démêle une affaire embrouillée ;
- celle, celui qui sait se démêler, qui est débrouillarde ou débrouillard(e).

un **démêloir** : un peigne à dents très écartées servant à démêler les cheveux.

des **démêlures** : les cheveux qui tombent du démêloir quand on se peigne.

désemmêler : démêler.

emmêler :

- mêler ensemble ;
- enrouler en désordre ;
- embrouiller

s'emmêler : devenir confus.

Le verbe démêler est dérivé de mêler.

démembré, démembrement, démembrer

elle est démembrée, il est **démembré** :

- dont les membres sont arrachés ;
- est détaché(e) d'un ensemble dont il doit normalement faire partie ;
- est privé(e) de certaines parties, est décomposé(e) en divers éléments ;
- a été partagé(e), morcelé(e).

un **démembrement** :

- l'action d'enlever, d'arracher les membres d'un corps ; son résultat ;
- l'action de priver de certains de ses éléments un ensemble formant un tout organique, de le décomposer en divers éléments ; son résultat ;
- ce qui est séparé de l'ensemble ;
- l'action de partager un territoire, une terre en plusieurs morceaux ; son résultat ;
- une portion de terre ainsi partagée ;
- l'action de décomposer les attributions, les structures d'une institution, d'une autorité, d'en entamer la cohérence ; son résultat ;
- [finance] la technique consistant à scinder un titre en plusieurs titres. Exemple : démembrement d'une action ; démembrement d'une obligation. Chaque titre ainsi créé par démembrement peut être cédé et coté séparément. Actuellement dans la pratique, en ce qui concerne les actions, seuls sont cédés et cotés séparément les certificats d'investissement. En anglais : *stripping*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

démembrer :

- arracher les membres ;
- priver de manière plus ou moins violente ou regrettable de certains éléments, décomposer en divers éléments ;
- faire le partage d'un territoire ou d'une terre, la ou le morceler ;
- décomposer les structures, les attributions, entamer la cohésion, désagréger en affaiblissant ;
- décomposer de manière plus ou moins fâcheuse ce qui est étudié.

se démembrer :

- perdre ses membres, avoir les membres arrachés ;
- se désarticuler ;
- se décomposer, être décomposé en plusieurs parties ;
- se désagréger en perdant de sa force.

elles se démembrent, ils se démembrent, elles se sont démembrées, ils se sont démembrés,...

Le verbe démembrer est un dénominatif de membre.

déménageable, déménagement, déménager, déménageur, déménageuse

elle, il est **déménageable** : est transportable, peut être déménagé(e).

un **déménagement** :

- l'action de déménager, de transporter ses meubles d'un logement à un autre ;
- un changement de domicile.

déménager :

- transporter ses meubles et affaires d'un logement que l'on quitte dans un autre où l'on s'installe ;
- changer de logement ;
- quitter rapidement un lieu ;
- déraisonner.

déménager à la cloche de bois : partir furtivement et sans payer, en tamponnant la clochette d'éveil adaptée aux portes de beaucoup d'hôtels.

déménager quelqu'un [Belgique] : l'aider à déménager.

je déménage, tu déménages, il déménage, nous déménageons, vous déménagez, ils déménagent ;
je déménageais ; je déménageai ; je déménagerai ; je déménagerais ;
j'ai déménagé ; j'avais déménagé ; j'eus déménagé ; j'aurai déménagé ; j'aurais déménagé ;
que je déménage, que tu déménages, qu'il déménage, que nous déménagions, que vous déménagiez, qu'ils déménagent ;
que je déménageasse, qu'il déménageât, que nous déménageassions ; que j'aie déménagé ; que j'eusse déménagé ;
déménage, déménageons, déménagez ; aie déménagé, ayons déménagé, ayez déménagé ;
(en) déménageant.

Le verbe déménager peut recevoir l'auxiliaire avoir ou être selon l'aspect considéré. Comme d'autres verbes intransitifs ou employés intransitivement, tels que commencer, descendre, embellir, empirer, rajeunir, stationner, vieillir, etc., déménager se conjugue avec avoir si l'accent est mis sur l'action et avec être si l'on veut plutôt marquer l'état, le résultat de l'action accomplie. Dans les cas, moins fréquents, où on emploie l'auxiliaire être, le participe déménagé s'apparente à un adjectif attribut.
Lorsqu'il a un complément direct, déménager se conjugue nécessairement avec avoir. Le sens de déménager est alors différent : il signifie non pas « changer de logement », mais bien « transporter des objets d'un lieu à un autre » ou encore « vider un local, un logement de ce qu'il contient ». En savoir plus : Office québécois de la langue française.

une déménageuse, un **déménageur** : celle, celui dont la profession est d'effectuer les déménagements qui lui sont commandés par autrui.

une **déménageuse** : un fourgon, un camion de déménagement. [Suisse]

Le verbe déménager est un dénominatif de ménage.

dèmènement, démener

un **démènement** : l'action de se démener.

démener :

- mener avec force ;
- agiter.

je démène, tu démènes, il démène, nous démenons, vous démenez, ils démènent ;
je démenais ; je démenai ; je démènerai ; je démènerais ;
j'ai démené ; j'avais démené ; j'eus démené ; j'aurai démené ; j'aurais démené ;
que je démène, que tu démènes, qu'il démène, que nous démenions, que vous démeniez, qu'ils démènent ;
que je démenasse, qu'il démenât, que nous démenassions ; que j'aie démené ; que j'eusse démené ;
démène, démenons, démenez ; aie démené, ayons démené, ayez démené ;
(en) démenant.

se démener :

- s'agiter, se remuer violemment ;
- se donner du mal, assumer les démarches parfois fastidieuses ou très nombreuses nécessaires pour obtenir quelque chose.

je me démène, tu te démènes, il se démène, nous nous démenons, vous vous démenez, ils se démènent ;
je me démenais ; je me démenai ; je me démènerai ; je me démènerais ;
je me suis démené(e) ; je m'étais démené(e) ; je me fus démené(e) ; je me serai démené(e) ; je me serais démené(e) ;
que je me démène, que tu te démènes, qu'il se démène, que nous nous démenions, que vous vous démeniez, qu'ils se démènent ;
que je me démenasse, qu'il se démenât, que nous nous démenassions ; que je me sois démené(e) ; que je me fusse démené(e) ;
démène-toi, démenons-nous, démenez-vous ; sois démené(e), soyons démenées, soyons démenés, soyez

déméné(e)(es)(s) ;
(en) se démenant.

Le verbe démener est dérivé de mener.

démence, dément, démentiel

A. [en médecine]

une **démence** (1) : une atteinte le plus souvent irréversible des fonctions intellectuelles, acquise, par opposition aux diverses formes d'arriération mentale, d'origine congénitale ; un développement de multiples déficits cognitifs, incluant l'atteinte de la mémoire, dus aux effets physiologiques directs d'une affection médicale générale, de l'usage d'une "substance", ou à de multiples étiologies.

un syndrome **démentiel** (1).

une **pseudodémence** : une présentation démentielle mais réversible d'une affection psychiatrique, qui serait à l'origine de 10 à 15% des cas étiquetés démence.

B. [langage courant]

une **démence** (2) :

- une aliénation mentale ;
- une folie ;
- une action ou une activité peu raisonnable, voire inquiétante ;
- un acte très déraisonnable.

une démence de : un paroxysme de ; une débauche de, une profusion de.

elle est démente, il est **dément** :

- est atteinte ou est atteint de démence ;
- est un signe de démence ;
- est extravagante ou extravagant ;
- est extrême.

elle est démentielle, il est **démentiel** (2) :

- relève de la démence caractérisée ;
- est excessive, est très déraisonnable, voire inquiétante ; est excessif, est très déraisonnable, voire inquiétant.

Le nom (une) démence est emprunté au latin classique *dementia*, de *de-* privatif et *mens* « esprit, intelligence ».

démenti, démentir

un **démenti** :

- l'action de démentir ;
- une déclaration qui soutient qu'une affirmation est fausse.

démentir :

- contredire quelqu'un en affirmant que ses paroles sont mensongères ou erronées ;
- déclarer qu'un fait ou un discours est faux ;
- être inconséquent avec soi-même ;
- ne pas être conforme à quelque chose, l'infirmer.

je démens, tu démens, il dément, nous démentons, vous démentez, ils démentent ;
je démentais ; je démentis ; je démentirai ; je démentirais ;
j'ai démenti ; j'avais démenti ; j'eus démenti ; j'aurai démenti ; j'aurais démenti ;
que je démente, que tu démentes, qu'il démente, que nous démentions, que vous démentiez, qu'ils démentent ;

que je démentisse, qu'il démentît, que nous démentissions ; que j'aie démenti ; que j'eusse démenti ;
démens, démentons, démentez ; aie démenti, ayons démenti, ayez démenti ;
(en) démentant.

Le verbe démentir signifiant « contredire quelqu'un en niant la véracité ou l'exactitude de ce qu'il affirme », son emploi avec ne... jamais a pour effet d'annuler l'idée négative qu'il renferme, au point de signifier le contraire du propos initial. En savoir plus : Parler français.

se démentir : se contredire, agir en contradiction avec ce qu'on a fait ou dit auparavant.

ne pas se démentir : ne pas cesser d'avoir la qualité dont il est ou a été question.

je me démens, tu te démens, il se dément, nous nous démentons, vous vous démentez, ils se démentent ;
je me démentais ; je me démentis ; je me démentirai ; je me démentirais ;
je me suis démenti(e) ; je m'étais démenti(e) ; je me fus démenti(e) ; je me serai démenti(e) ; je me serais démenti(e) ;
que je me démente, que tu te démentes, qu'il se démente, que nous nous démentions, que vous vous démentiez, qu'ils se démentent ;
que je me démentisse, qu'il se démentît, que nous nous démentissions ; que je me sois démenti(e) ; que je me fusse démenti(e) ;
démens-toi, démentons-nous, démentez-vous ; sois démenti(e), soyons démenties, soyons démentis, soyez démenti(e)(es)(s) ;
(en) se démentant.

Le verbe démentir est dérivé de mentir.

démerdard, démerde, démerder, démerdeur

une démerdarde ou une démerdeuse, un **démerdard** ou un **démerdeur** : celle, celui qui sait se démerder.

un esprit **démerde** ou **démerdard** : qui sait se débrouiller.

le système démerde : en utilisant les seuls moyens dont on dispose et en faisant preuve d'initiative personnelle.

démerder : débarrasser de la merde.

se démerder :

- se tirer par ses propres moyens d'une situation désagréable ;
- se tirer d'embarras ;
- se débrouiller au mieux et rapidement.

Le verbe démerder est dérivé de merde.

démergement, démerger

Belgique.

un **démergement** : l'action de démerger.

démerger : évacuer l'eau venue par inondation.

démérite, démériter

un **démérite** : ce qui fait que l'on encourt la réprobation ou la mésestime d'autrui.

démériter :

- se comporter de façon à encourir la réprobation ou la mésestime d'autrui ;
- se rendre indigne de quelqu'un ou de quelque chose.

Le nom (un) démérite est dérivé de mérite.

démersal

elle est démersale, il est **démersal** : ne flotte pas, vit sur le fond des eaux.
elles sont démersales, ils sont démersaux

les espèces **démersales** : qui vivent à proximité du fond mais n’en sont pas dépendantes, en savoir plus : Géoconfluences.

Le mot démersal est probablement emprunté à l'anglais *demersal*, dérivé du latin *demersus*, participe passé du latin classique *demergere* « plonger ».

démesure, démesuré, démesurément, démesurer

une **démesure** :

- un excès, une absence de mesure ;
- une attitude excessive, dépassant les bornes.

elle est démesurée, il est **démesuré** :

- dépasse la mesure normale ;
- dépasse les bornes, est excessive ou excessif.

le **démesuré** : ce qui est démesuré.

démesurément :

- d'une manière démesurée ;
- excessivement.

démesurer : faire dépasser la mesure ordinaire à quelque chose.

se démesurer : devenir démesuré.

elles se démesurent, ils se démesurent, elles se sont démesurées, ils se sont démesurés,...

Ces mots sont dérivés de mesure.

Déméter

Déméter [en Grèce] ou **Cérès** : la déesse de l'agriculture.

démettre

A. **démettre** un os, une partie du corps :

- faire sortir de son articulation, de sa place normale ;
- luxer.

se démettre le bras, se démettre le pied, se démettre la mâchoire.

se démettre :

- pour une partie du corps, sortir de son articulation, de sa place habituelle ;
- avoir une luxation.

Le verbe démettre (1) est dérivé de mettre.

B. **démettre** :

- débouter ;
- obliger quelqu'un à quitter sa fonction, son emploi, sa charge, le destituer.

je démets, tu démets, il démet, nous démettons, vous démettez, ils démettent ;
je démettais ; je démis ; je démettrai, je démettrais ;
j'ai démis ; j'avais démis ; j'eus démis ; j'aurai démis ; j'aurais démis ;
que je démette, que tu démettes, qu'il démette, que nous démettions, que vous démettiez, qu'ils démettent ;
que je démisse, qu'il démît, que nous démissions ; que j'aie démis ; que j'eusse démis ;
démets, démettons, démettez ; aie démis, ayons démis, ayez démis ;
(en) démettant.

se démettre de :

- renoncer à une fonction, à un emploi, à une charge, parfois à une collectivité au sein de laquelle on exerce une fonction ;
- s'en défaire, s'en retirer ;
- renoncer à quelque chose, se défaire de quelque chose.

se démettre : quitter ses fonctions.

je me démets, tu te démets, il se démet, nous nous démettons, vous vous démettez, ils se démettent ;
je me démettais ; je me démis ; je me démettrai ; je me démettrais ;

je me suis démise, je me suis démis ; je m'étais démise, je m'étais démis ; je me fus démise, je me fus démis ; je me serai démise, je me serai démis ; je me serais démise, je me serais démis ;
que je me démette, que tu te démettes, qu'il se démette, que nous nous démettions, que vous vous démettiez, qu'ils se démettent ;
que je me démisse, qu'il se démît, que nous nous démissions ; que je me sois démise, que je me sois démis ; que je me fusse démise, que je me fusse démis ;
démets-toi, démettons-nous, démettez-vous ; sois démise, sois démis, soyons démises, soyons démis, soyez démise, soyez démises, soyez démis ;
(en) se démettant.

voir aussi : démis, une démission, démissionner, démissionnaire.

Le verbe démettre (2) est emprunté au latin *demittere*, proprement « laisser tomber » peut-être avec influence du latin *dimittere* « congédier, renoncer à », dérivé de *mittere* (mettre).

démeublé, démeublement, démeubler

elle est démeublée, il est **démeublé** :

- est dégarni(e) de meubles ;
- est dégarni(e) d'éléments décoratifs.

une bouche démeublée : sans dents.

un **démeublement** : l'action de démeubler ; le résultat de l'action.

démeubler : enlever tout ou partie des meubles, du mobilier.

se démeubler : se dégarnir, être dégarni de meubles.

elles se démeublent, ils se démeublent, elles se sont démeublées, ils se sont démeublés,...

Le verbe démeubler est dérivé de meuble.

Le verbe démobiliser est dérivé de mobiliser « déclarer meuble par convention », « mettre sur pied de guerre », d'où une démobilisation (= un retour à la vie civile ; un relâchement ; une démotivation).

demeurance, demeurant, demeure, demeuré, demeurer

A. [tarder]

une **demeure** (1) :

- le fait de tarder à faire quelque chose ;
- un retard ;
- l'état d'un débiteur en retard dans l'exécution de son obligation ;
- l'obligation imposée à quelqu'un de mettre fin à son retard.

sans demeure : sans tarder.

il y a péril en la demeure : le moindre retard peut causer du préjudice.

mettre quelqu'un en demeure (de) :

- le sommer d'exécuter son obligation sans tarder ;
- l'obliger à faire une chose sans retard.

une mise en demeure :

- une sommation signifiée par le créancier au débiteur d'avoir à se libérer (sans retard) de son obligation ;
- une demande impérative, un ordre.

elle semble demeurée : semble attardée, inintelligente.
il semble **demeuré** : semble attardé, inintelligent.

une demeurée, un **demeuré** : celle, celui dont l'intelligence ne s'est pas développée.

demeurer (1) :

- tarder ;
- mettre un certain temps à faire quelque chose.

B. [rester ; habiter]

une **demeurance** :

- l'action de demeurer, de séjourner dans un lieu ;
- une demeure, une habitation.

elle y est demeurante, il y est demeurant : demeure, réside dans ce lieu.

le **demeurant** : ce qui reste.

au demeurant : tout bien considéré, du reste.

les demeurants : ceux qui survivent à une génération, qui en représentent encore les sentiments et les idées.

une **demeure** (2) :

- le fait de s'attarder, de rester quelque part sans intention d'en bouger ;
- le fait de demeurer, de rester dans un lieu ;
- un séjour ;
- le lieu où l'on habite, une habitation.

à demeure : de manière durable, permanente.

labourer à demeure : donner le dernier labour avant de semer.

semer à demeure : répandre la semence dans un lieu où la plante ne doit pas être transplantée.

la dernière demeure : le tombeau.

Demeure, maison, domicile et résidence : Office québécois de la langue française.

demeurer (2) :

- rester, séjourner dans un lieu ;
- rester, continuer d'être dans un certain état ou une situation ;
- continuer d'exister ;
- durer ;
- avoir sa demeure, habiter.

demeurer chez soi : ne pas sortir de sa maison ou de son pays.

Le verbe demeurer s’emploie tantôt avec l’auxiliaire être, tantôt avec avoir, selon le sens qu’on lui donne. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

Ainsi, lorsqu’il signifie « avoir sa demeure, son domicile en un lieu », demeurer s’emploie avec avoir. Il a pour synonymes habiter, résider, vivre, mais aussi en parlant d’une demeure plus temporaire, loger. Habiter est le verbe le plus courant aujourd’hui dans ce sens.

> je demeure, tu demeures, il demeure, nous demeurons, vous demeurez, ils demeurent ;
> je demeurais ; je demeurai ; je demeurerai ; je demeurerais ;
> j'ai demeuré ; j'avais demeuré ; j'eus demeuré ; j'aurai demeuré ; j'aurais demeuré ;
> que je demeure, que tu demeures, qu'il demeure, que nous demeurions, que vous demeuriez, qu'ils demeurent ;
> que je demeurasse, qu'il demeurât, que nous demeurassions ; que j'aie demeuré ; que j'eusse demeuré ;
> demeure, demeurons, demeurez ; aie demeuré, ayons demeuré, ayez demeuré ;
> (en) demeurant.

Lorsque le verbe demeurer a le sens de « rester un certain temps, continuer d’être (dans un endroit, dans une situation ou dans un état) », il s’emploie avec l’auxiliaire être. Demeurer est alors synonyme de rester.

> je demeure, tu demeures, il demeure, nous demeurons, vous demeurez, ils demeurent ;
> je demeurais ; je demeurai ; je demeurerai ; je demeurerais ;
> je suis demeuré(e) ; j'étais demeuré(e) ; je fus demeuré(e) ; je serai demeuré(e) ; je serais demeuré(e) ;
> que je demeure, que tu demeures, qu'il demeure, que nous demeurions, que vous demeuriez, qu'ils demeurent ;
> que je demeurasse, qu'il demeurât, que nous demeurassions ; que je sois demeuré(e) ; que je fusse demeuré(e) ;
> demeure, demeurons, demeurez ; sois demeuré(e), soyons demeurées, soyons demeurés, soyez demeuré(e)(es)(s) ;
> (en) demeurant.

Le verbe demeurer est emprunté au latin classique *demŏrari* « tarder » « rester, s'arrêter ».

Le mot immanent (= qui est présent ; qui en résulte ; qui suit le cours naturel des évènements, sans intervention extérieure) est emprunté au latin scolastique *immanens*, participe présent du latin *immanere* « demeurer dans », de *in* « dans » et *manere* « demeurer ».

Le nom (un) manant (= celui qui habitait une circonscription ; celui qui ne bénéficiait pas du statut du bourgeois et dépendait de la juridiction seigneuriale ; un homme de condition inférieure ; un homme de la campagne, un paysan) vient du participe présent de l'ancien français *manoir* « demeurer, habiter », du latin *manere* « demeurer un certain temps » d'où « habiter ».

Le nom (un) manoir (= une habitation non fortifiée d'un propriétaire de fief ; une importante demeure ancienne de caractère) vient aussi du participe présent de l'ancien français *manoir*.

Le nom (une) manse (= une exploitation agricole qui comprenait une habitation rurale avec ses jardins, champs, vergers) est emprunté au bas latin et latin médiéval *mansus* « demeure, maison ; unité d'exploitation rurale ; tenure domaniale » du participe passé de *manere* « rester ; demeurer, séjourner ».

Le nom (une) mansion (= un relai officiel, une station d'hébergement et d'approvisionnement sur une grande voie romaine ; une maison en astrologie ; une des parties indépendantes d'un théâtre médiéval) est emprunté au latin *mansio, mansionis* « action de rester, de demeurer ; lieu de séjour, habitation, demeure ; auberge, gite d'étape situé à une journée de voyage d'un autre gite, le plus souvent dans une ville ; distance entre deux gites d'étape», et en latin médiéval astrologique « chacune des 28 maisons de la lune ».

Le nom (une) masure (= une maison en ruines ; une habitation misérable, délabrée ; une habitation rurale ; un ensemble de bâtiments d'une exploitation agricole ; un herbage clos planté d'arbres fruitiers entourant les bâtiments de la ferme) vient du latin populaire *ma(n)sūra* « demeure » (de *mănĕre, mansum* « rester, demeurer dans ses foyers », en latin tardif *mansura* « tenure domaniale, manse » «demeure, maison »

Voir aussi : maison, mas, ménage.

La pensée de Pierre de Jade : L'ironie du sort est qu'une mise en demeure puisse conduire à l'expulsion du domicile.

demi

Placé après le nom auquel il est joint par *et*, **demi** s'accorde en genre seulement avec le nom auquel il se rapporte. Demi ne désigne alors que la moitié de l'unité exprimée, d'où le singulier obligatoire.
Placés devant un adjectif ou un nom, demi et semi sont invariables en genre et en nombre et se joignent par un trait d'union au nom ou à l'adjectif qu'ils accompagnent.
À demi, locution adverbiale, est toujours invariable. Elle est suivie d'un trait d'union devant un nom, mais pas devant un adjectif ni devant un participe passé.Placé après le nom auquel il est joint par et, demi s'accorde en genre seulement avec le nom auquel il se rapporte. Demi ne désigne alors que la moitié de l'unité exprimée, d'où le singulier obligatoire. En savoir plus : Office québécois de la langue française ; Parler français

une **demi-**heure, un demi-litre, une demi-pension : la moitié.
des demi-heures, des demi-litres, des demi-pensions

un **demi-succès** : qui est incomplet.
des demi-succès

une heure **et demie**, deux heures et demie

un jour **et demi**, deux jours et demi

un **demi** :

- ½, la moitié d'une unité ;
- un verre de bière.

une demie, un demi : une joueuse, un joueur occupant, dans une équipe de football ou de rugby, une position intermédiaire entre les avants et les arrières.

une **demie** : ½, la moitié.
des demies

une demie : une demi-finale.
des demies ou demi-finales

la demie : une heure à moitié écoulée.

la demie de onze heures :

- onze heures et demie ;

- [Belgique] dix heures et demie.

à demi : partiellement.

Tout porte à croire que le malheureux s'est emmêlé les pinceaux (à poils demi-longs) entre demi et à demi. Car s'il est vrai que demi reste invariable et est suivi d'un trait d'union quand la langue classique ou littéraire l'emploie adverbialement au sens de « presque » devant un adjectif ou un participe passé, la langue ordinaire lui préfère la locution invariable à demi (et surtout à moitié) qui, elle, refuse le trait d'union. En savoir plus : Parler français.

Le mot demi vient du latin vulgaire *dĭmĕdius*, réfection d'après *medius* du latin classique *dīmidius, dimidia, dimidium* « demi ».

mi- est tiré du latin *medius* « qui est au milieu » : un mi-bas, une mi-carême, à mi-chemin, il est mi-clos, à mi-corps, à mi-côte, un midship, il est mi-fin, à mi-jambe, un milieu, des milieux, un mi-lourd = un sportif, il est mi-lourd, une mimolette, un mi-moyen, un minuit, à minuit, il est mi-parti, un mi-temps, une mi-temps, à mi-temps, il est mitoyen, une mitoyenneté, à mi-voix,...

hémi- est tiré de l'élément grec η῾ μ ι- « à moitié ».

Le nom (un) **halbran** (= un jeune canard sauvage de l'année) est emprunté au moyen haut allemand *halberant*, proprement « demi-canard » à cause de sa petitesse.

Voir aussi un **half** court (= un jeu ressemblant au tennis), un half-pipe (= une épreuve de surf des neiges), un half-track (= un véhicule blindé).

Le nom (un) **héros** est emprunté au latin *heros* « demi-dieu » et « homme de grande valeur », du grec η῞ ρ ω ς « demi-dieu » « tout homme élevé au rang de demi-dieu ». Le nom (une) héroïne est emprunté au latin *heroinē, heroina* « demi-déesse, héroïne », du grec η῾ ρ ω ΐ ν η.

Le nom (une) **kibitka** (= en Russie, un véhicule en forme de chariot attelé, recouvert d'une capote amovible) est emprunté au russe *kibitka* « voiture, calèche couverte », diminutif de *kibita* « demi-cercle ».

Voir aussi : **mezza-, mezzo-** ; **semi-**.

demi-absorption

une **demi-absorption**, des demi-absorptions

demi-année

une **demi-année** : six mois.
des demi-années

demiard

un **demiard** : une mesure de capacité pour les liquides, valant le quart d'une pinte, soit 0,284 l. [Canada].
des demiards

Ce nom est dérivé de demi, avec le suffixe -ard.

demi-argus

un **demi-argus** : un nom vernaculaire de *Cyaniris semiargus* (ou *Polyommatus semiargus*), un lépidoptère de la famille des lycénidés.

demi-arpent

un **demi-arpent** : la moitié d'un arpent.
des demi-arpents

demi-artiste

une, un **demi-artiste**, des demi-artistes

demi-atténuation

une **demi-atténuation**, des demi-atténuations

demi-aune

une **demi-aune** :

- la moitié de la mesure de longueur exprimée par l'aune ;
- un objet courant représentant et permettant de mesurer cette longueur.

des demi-aunes

tendre la demi-aune : tendre la main, mendier.

demi-aveu

un **demi-aveu** : une reconnaissance qui n'est que partielle de faits pénibles.
des demi-aveux

demi-bague

une **demi-bague**, des demi-bagues

demi-bande

A. une **demi-bande** : la moitié d'une bande plus longue que large.
des demi-bandes

un ressort à demi-bande : dont la tension équivaut à la moitié de la pression à laquelle ce ressort peut résister.

B. une **bande** : l'inclinaison d'un bateau.

donner une **demi-bande** : donner une inclinaison sur le côté, jusqu'à la moitié de la carène.

demi-barbare

un peuple **demi-barbare**
des peuples demi-barbares

demi-barrière

une **demi-barrière** : chacune des deux ou quatre barres mobiles constituant une barrière de passage à niveau automatique, s'abaissant de chaque côté de la voie et ne fermant qu'une moitié de la largeur de celle-ci.
des demi-barrières

demi-bas

à **demi-bas** : à mi-voix.

un **demi-bas** ou **mi-bas** : un bas s'arrêtant au-dessus du genou.
des demi-bas ou mi-bas

demi-batterie

une **demi-batterie** :

- la moitié des effectifs d'une batterie ;
- sur un navire, la moitié avant ou moitié arrière des bouches à feu d'une batterie.

des demi-batteries

demi-bec

un (pigeon) **demi-bec bernois**

les **demi-becs** : des espèces de poissons béloniformes.

demi-blanc

un **demi-blanc**, des demi-blancs

demi-bosse

une **demi-bosse** : une sculpture en bas-relief très saillante, mais encore adossée.
des demi-bosses

demi-botte

une **demi-botte** : une botte qui s'arrête à la moitié de la jambe au niveau du mollet.
des demi-bottes

demi-bouteille

une **demi-bouteille** :

- une bouteille d'une contenance de boisson égale à la moitié d'une bouteille ordinaire ;
- le contenu de cette bouteille.

des demi-bouteilles ou des demies

demi-brigade

une **demi-brigade** :

- un régiment d'infanterie et d'artillerie qui était formé par l'amalgame des nouveaux soldats recrutés par la Convention et des soldats de l'armée de métier ;
- une unité militaire formée par la réunion de deux ou trois bataillons, sous le commandement d'un colonel.

des demi-brigades

demi-caché

elle est demi-cachée, il est **demi-caché** : est à moitié caché(e).
elles sont demi-cachées, ils sont demi-cachés

demi-canon

un **demi-canon** : une courte pièce d'artillerie.
des demi-canons

demi-canton

un **demi-canton** [Suisse]

demi-castor

un **demi-castor** :

- un chapeau de feutre en poil de castor mélangé à d'autres poils ou à de la laine ;
- une personne demi-mondaine, de moralité douteuse.

des demi-castors

Par métonymie, castor désigna aussi un vêtement fait de la fourrure de cet animal et demi-castor, un vêtement « où il entre d'aûtre poil avec celui de castor », puis, lit-on dans le *Dictionnaire de Trévoux*, « une femme ou une fille dont la conduite est déréglée, quoiqu'elle ne se prostitue pas à tout le monde ». En savoir plus : Académie française.

demi-cent

un **demi-cent** : la moitié d'une centaine.
des demi-cents

demi-centre

une demi-centre ou demie : une joueuse placée au milieu du terrain, chargée de fournir le ballon aux avants.
un **demi-centre** ou **demi** : un joueur placé au milieu du terrain, chargé de fournir le ballon aux avants.
des demi-centres

demi-cercle

un **demi-cercle** :

- une courbe ou un espace correspondant à la moitié d'un cercle ;
- une figure ou un objet en forme de demi-cercle.

des demi-cercles

en demi-cercle

demi-certitude

une **demi-certitude** : une certitude incomplète, qui n'est pas entièrement fiable.

demi-chèvre

les **demi-chèvres** ou **tahrs, hémitragues, yhârs** : un ancien genre de la famille des bovidés, intermédiaire entre la chèvre et le mouton sauvages.

demi-chœur

un **demi-chœur**, des demi-chœurs

demi-chrétien

une demi-chrétienne, un **demi-chrétien**
des demi-chrétiennes, des demi-chrétiens

demi-cintre

un **demi-cintre**, des demi-cintres

demi-circulaire

elle, il est **demi-circulaire** ou **semi-circulaire**, **mi-circulaire** :

- a la forme d'un demi-cercle ;
- est placé(e) en demi-cercle),

elles ou ils sont demi-circulaires ou semi-circulaires, mi-circulaires

demi-clarté

une **demi-clarté**, des demi-clartés

demi-clé, demi-clef

une **demi-clé** ou **demi-clef** : le nœud marin le plus simple, formé du bout d'un cordage replié sur lui-même.
des demi-clés ou demi-clefs

demi-cloison

une **demi-cloison** :

- en botanique et zoologie, une séparation qui n'isole pas complètement deux cavités ;
- une cloison qui, dans une pièce, ne s'élève qu'à une certaine hauteur.

des demi-cloisons

demi-clos

elle est demi-close : est mi-close, est à moitié fermée.
il est **demi-clos** : est mi-clos, est à moitié fermé.
ils sont demi-clos, elles sont demi-closes

des yeux **à demi clos**, un espace à demi clos

demi-colonne

une **demi-colonne** :

- en architecture, une moitié de colonne apparente le long d'une façade, l'autre moitié étant engagée ou supposée engagée dans le mur ;
- en imprimerie, la moitié d'une colonne.

des demi-colonnes

demi-confidence

une **demi-confidence** : une confidence où l'on ne révèle qu'une partie d'un secret, où l'on procède par allusions indirectes.
des demi-confidences

demi-conscience

une **demi-conscience** : une semi-conscience, une conscience qui n'est pas totale, un état intermédiaire entre l'inconscient ou le subconscient et la conscience claire.
des demi-consciences

demi-contre

un **demi-contre** : en escrime, la parade semi-circulaire de coup droit ou de dégagement, qui consiste à décrire avec l'épée un demi-cercle au-dessus ou au-dessous de l'épée de l'adversaire, de façon à se trouver en opposition.
des demi-contres

demi-couché

elle est demi-couchée, il est **demi-couché**

être à demi couché

demi-coupe

une **demi-coupe** : la moitié d'une coupe servant à boire.

une **demi-coupe** : une représentation graphique figurant un plan coupé par moitié ou de profil.

des demi-coupes

demi-coupé

un **demi-coupé** : dans une danse ancienne telle que le menuet ou la bourrée, le pas simple qui consiste à ramener en avant le pied qui est en arrière, ou vice versa, en pliant les genoux et en se relevant aussitôt
des demi-coupés

demi-couronne

une **demi-couronne** : une pièce de monnaie qui vaut la moitié d'une couronne.

demi-cristal

un **demi-cristal** : un verre correspondant par sa composition à un mélange d'un verre à base de chaux et d'un cristal.
es demi-cristaux

un vase demi-cristal

demi-degré

un **demi-degré** : la moitié d'un degré.
des demi-degrés

demi-délire

un **demi-délire**, des demi-délires

demi-désordre

un **demi-désordre**, des demi-désordres

demi-deuil

un **demi-deuil** :

- un deuil moins sévère que le grand deuil et pendant lequel il est admis de porter des vêtements combinant le noir, le blanc, le gris et le violet, au lieu du seul noir ;
- un vêtement ;
- un nom vernaculaire d'un insecte lépidoptère de la famille des nymphalidés (aatyrinés), *Melanargia galathea*, commun en France, de couleur noire et blanche. Ce papillon porte également le nom usuel d'« échiquier » ou « échiquier commun » ou « arge galathée ».

des demi-deuils

des gants **demi-deuil** : qui ont les couleurs admises pendant le demi-deuil.

une volaille demi-deuil, un ris de veau demi-deuil : une volaille, un ris de veau cuits au blanc, d'une sauce suprême garnie de lames de truffes.

demi-dieu, demi-divinité

un **demi-dieu** :

- un personnage mythologique issu d'un dieu ou d'une déesse et d'un être humain ou divinisé pour ses exploits ;
- un héros, un homme dont les qualités ou les actions sont exceptionnelles et quasi-surhumaines, à qui l'on voue une vénération qui serait digne d'un demi-dieu.

des demi-dieux

une **demi-divinité** : la qualité de celui qui est demi-dieu.

demi-double

elle, il est **demi-double** ou **semi-double** : est intermédiaire entre le simple et le double.

un rite (liturgique) demi-double : d'une solennité intermédiaire entre celle du rite double et celle du rite simple.

un verre demi-double : dont l'épaisseur est intermédiaire entre le verre simple et le verre double.

demi-doux

un **demi-doux** [Belgique] : une personne un peu simple d'esprit.
des demi-doux

demi-douzaine

une **demi-douzaine** : six.
des demi-douzaines

demi-drap

un **demi-drap**, des demi-draps

demi-droite

une **demi-droite** : l'ensemble des points d'une droite situés d'un même côté d'un de ses points, appelé origine.
des demi-droites

demi-dur

elle est demi-dure, il est **demi-dur** : est intermédiaire entre le tendre et le dur.
elles sont demi-dures, ils sont demi-durs

un acier **demi-dur** ou **mi-dur** : un acier qui, en raison d'une teneur en carbone élevée, se situe dans la gamme des nuances entre les aciers extra-doux, doux, demi-doux et les aciers durs.

demie

demie : voir demi (ci-dessus).

demi-échec

un **demi-échec** ou **semi-échec** : un échec relatif, qui n'est pas complet.

-démie

-démie (du grec δ η μ ο ς « peuple ») :

une **anadémie** : la propagation d'une maladie transmissible par contamination d'une population à partir d'un réservoir animal de germes.

une **endémicité** : le caractère de ce qui est endémique.

une **endémie** : une persistance, dans une région ou une collectivité, d'une maladie infectieuse, sur un mode soit permanent, soit périodique.

une maladie **endémique** : dont la persistance est continue dans une région donnée, avec un taux de mortalité minimal et, éventuellement, des évolutions saisonnières dans le cas d'infections endémoépidémiques.

un goitre endémique, une néphropathie endémique, une syphilis endémique, un typhus endémique

elle, il est **endémique** : règne, sévit de manière constante, régulière.

une (espèce) **endémique** : une espèce animale ou végétale localisée dans une aire restreinte.

endémiquement : d'une manière endémique.

une maladie **endémoépidémique** : évoluant, dans une région donnée, par poussées épidémiques périodiques, sur fond d'endémicité.

une **épidémie** :

- une extension transitoire à une population, d'une maladie infectieuse à transmission interhumaine ;
- une multiplication considérable de cas de toute maladie ou de tout autre phénomène biologique ou social ;
- ce qui touche rapidement et dans un même lieu un grand nombre de personnes en se propageant comme une épidémie.

elle, il est **épidémique** :

- se rapporte à une épidémie ;
- a le caractère morbide d'une épidémie ;
- a la force de contagion d'une maladie épidémique ;
- a un pouvoir communicatif comparable à celui d'une maladie contagieuse ; a le caractère collectif et généralisé d'une épidémie), une maladie épidémique, un coup de chaleur épidémique, une kératoconjonctivite épidémique, un mégalérythème épidémique, une myalgie épidémique, une neuromyasthénie épidémique, le pemphigus épidémique des nouveau-nés

l'**épidémiologie** : l'étude des facteurs intervenant dans les maladies et d'autres phénomènes biologiques.

une, un **épidémiologiste** : une, un spécialiste.

elle, il est **épidémiologique** : est relative, est relatif à l'épidémiologie.

une maladie **hyperendémique** : se dit d'une maladie endémique, avec une morbidité élevée.

une **infodémie** :

- la diffusion rapide de rumeurs et de fausses informations pendant une pandémie ;
- [communication] une prolifération, notamment sur les réseaux sociaux, d'informations souvent trompeuses relatives à un même sujet. En anglais : *infodemic*. Voir aussi : infox, vérification des faits. Journal officiel de la République française du 31 aout 2023.

une **pandémie** : une épidémie qui frappe de nombreux pays ou le monde entier ou qui atteint la plupart des individus d'un même pays.

elle, il est **pandémique** : a les caractères d'une pandémie.

Le nom (une) endémie est dérivé du grec ε ́ ν δ η μ ο ς « indigène, originaire d'un pays ».

Le nom (une) épidémie est emprunté au latin médiéval *epidemia, epidimia*, en grec. ε ̓ π ι δ η μ ι ́ α « épidémie ».

Le nom (une) pandémie est composé de pan- tiré du grec π α ̃ ν, neutre de π α ̃ ς, π α ν τ ο ́ ς «tout» et du grec δ η μ ο ς « peuple » sur le modèle d'épidémie (à comparer avec le grec π α ν δ η μ ι ́ α « le peuple tout entier ».

demi-élégante

une **demi-élégante**

démieller

démieller : enlever de la cire tout le miel qu'elle contient.

se démieller :

- être démiellé ;
- se débrouiller.

emmieller :

- enduire ou mêler de miel ;
- envelopper d'une douceur trompeuse et forcée.

Les verbes démieller et emmieller sont dérivés de miel.

demi-embonpoint

un **demi-embonpoint**, des demi-embonpoints

demi-embryon

un **demi-embryon** ou **hémi-embryon** : une moitié d'un embryon obtenue par scission d'embryon.
des demi-embryons ou hémi-embryons

demi-entier

une valeur demi-entière, un (nombre) **demi-entier** : qui est égal(e) à la somme d'un nombre entier positif, nul ou négatif et de la fraction un demi.
des valeurs demi-entières, des (nombres) demi-entiers

demi-espace

un **demi-espace** : en géométrie, une partie d'espace déterminée par un plan.
des demi-espaces

demi-femme

une **demi-femme**, des demi-femmes

demi-fenêtre

une **demi-fenêtre**, des demi-fenêtres

demi-fermé

elle est demi-fermée, il est **demi-fermé**

elle est à demi fermée, il est **à demi fermé**

demi-feutre

un **demi-feutre** : un feutre composé de poils d'animaux et de laine.
des demi-feutres

demi-figure

une **demi-figure** (en peinture).
des demi-figures

demi-fin

un article **demi-fin** : qui est intermédiaire entre le fin et le gros.
des articles demi-fins

un bijou demi-fin : qui est formé d'un alliage où la proportion de métal fin n'est que de moitié.

demi-finale, demi-finaliste

une **demi-finale** : une épreuve où s'affrontent deux à deux les quatre équipes ou les quatre joueurs ayant remporté les quarts de finale et dont les vainqueurs joueront la finale.
des demi-finales

une, un **demi-finaliste** : celle ou celui qui participe à une demi-finale.
des demi-finalistes

demi-fixe

une chaudière **demi-fixe**
des chaudières demi-fixes

demi-fleuron, demi-fleuronné

un **demi-fleuron** : la fleur irrégulière des composées.
des demi-fleurons

elle est demi-fleuronnée, il est **demi-fleuronné** : est formé(e) de demi-fleurons.

demi-florin

un **demi-florin** : une pièce de monnaie valant la moitié d'un florin.
des demi-florins

demi-flosculeux

une fleur **demi-flosculeuse** ou **semi-flosculeuse** : une fleur composée formée de demi-fleurons.

Le mot flosculeux (= dont les capitules sont constitués uniquement de fleurons) est dérivé du bas latin *flosculus* « petite fleur, fleurette », diminutif de *flos* « fleur ».

demi-foi

une **demi-foi**
des demi-fois

demi-fond

un **demi-fond** ou une **course de demi-fond** : le type de course intermédiaire entre les courses de vitesse et les courses de fond.
des demi-fonds

demi-fortune

une **demi-fortune** : une calèche à quatre roues tirée par un seul cheval.
des demi-fortunes

demi-franc

un **demi-franc** :

- la valeur monétaire équivalant à la moitié d'un franc ;
- une pièce de monnaie ayant cette valeur.

des demi-francs

demi-frère

un **demi-frère** : celui qui a un seul de ses parents en commun avec une, un autre enfant de la même famille.
des demi-frères

Pour exprimer la notion de demi-frère par le père, on peut également dire frère consanguin, et pour demi-frère par la mère, frère utérin.

demi-gras

un **demi-gras** : une houille intermédiaire.

demi-gros, demi-grossiste

le **demi-gros** : le commerce intermédiaire entre le commerce de détail et le commerce en gros.

une, un **demi-grossiste** :

- une commerçante, un commerçant vendant à certains détaillants et aux particuliers ;
- une commerçante, un commerçant intermédiaire entre le grossiste et le détaillant.

demi-guinée

une **demi-guinée** : la monnaie anglaise valant la moitié d'une guinée.
des demi-guinées

demi-habiles

des **demi-habiles**

demi-haut, demi-hauteur

elle est demi-haute, il est **demi-haut** : est intermédiaire entre bas et haut.

à demi-haut : à demi-voix.

à **demi-hauteur** : à mi-hauteur.

demi-heure

une **demi-heure** : l'espace de temps correspondant à la moitié d'une heure.
des demi-heures

la **demie** : la moitié d'une heure, telle qu'elle est matérialisée sur le cadran des horloges.

demi-homme

un **demi-homme**, des demi-hommes

demi-honte

une **demi-honte**, des demi-hontes

demi-hostilité

une **demi-hostilité**, des demi-hostilités

demi-inconnu

une demi-inconnue, un **demi-inconnu**
des demi-inconnues, des demi-inconnus

demi-intellectuel

des **demi-intellectuels**

demi-ivresse

une **demi-ivresse**

demi-jeu

un **demi-jeu**, des demi-jeux

demi-jour, demi-journée

un **demi-jour** : la clarté atténuée que donne la lumière du jour à l'aube ou au crépuscule, ou lorsqu'elle est tamisée par un écran.
des demi-jours

une **demi-journée** : une moitié d'une journée et particulièrement d'une journée de travail.
des demi-journées

On a lu aussi un demi-jour pour une demi-journée.

la **mi-journée** : de la fin de la matinée au début de l'après-midi.

demi-juif

une demi-juive, un **demi-juif** : celle, celui dont seul l'un des parents est juif.

demi-kilomètre

un **demi-kilomètre** : cinq-cents mètres.
des demi-kilomètres

demi-lieue

une **demi-lieue** : la moitié d'une lieue, une mesure de distance.
des demi-lieues

demi-ligne

une **demi-ligne**, des demi-lignes

demi-litre

un **demi-litre** : la contenance qui est la moitié du litre.
des demi-litres

demi-livre

une **demi-livre** : deux-cent-cinquante grammes.
des demi-livres

demi-long

une jupe demi-longue, un gant **demi-long** : qui est, approximativement, de moitié inférieur(e) à la longueur normale.
des jupes demi-longues, des gants demi-longs

demi-longueur

une **demi-longueur** : la moitié de l'unité appelée longueur.
des demi-longueurs

demi-louis

un **demi-louis** : une pièce de monnaie française, du système de l'an XI.
des demi-louis

demi-lumière

une **demi-lumière**, des demi-lumières

demi-lune

une **demi-lune** :

- en architecture, un espace en forme de demi-cercle s'intégrant dans un ensemble ;
- un ouvrage de fortification, à l'origine circulaire, destiné à couvrir la courtine et les bastions.

en demi-lune : qui est en demi-cercle, qui est demi-circulaire.

une **demi-lune noire** : un nom vernaculaire de *Drymonia ruficornis*, un lépidoptère de la famille des notodontidés.

une **demi-lune temporale** ou un **croissant temporal** : la zone de 30° à l'extrémité du champ visuel qui correspond au faisceau monoculaire nasal de chaque œil.

demi-main

une **demi-main** : la moitié d'une main de papier.
des demi-mains

demi-mal

un **demi-mal** : un inconvénient moins grave qu'un inconvénient prévu.
des demi-maux

demi-matrice

une **demi-matrice** : une famille d'utérus malformés dus à un trouble de l'organogenèse entre la 10e et la 13e semaine par persistance des deux canaux de Müller.
des demi-matrices

demi-membraneux

elle est demi-membraneuse : est à moitié membraneuse.
il est **demi-membraneux** : est à moitié membraneux.

un (muscle) **demi-membraneux** : un muscle situé dans la loge postérieure de la cuisse.

demi-mensonge

un **demi-mensonge**, des demi-mensonges

demi-mesure

une **demi-mesure** : une disposition qui est insuffisante, qui ne permet pas d'apporter une solution au problème auquel elle s'applique.
des demi-mesures

demi-métal

un **demi-métal** : une substance possédant les propriétés métalliques à l'exception de la ductilité et de la fixité.
des demi-métaux

demi-mètre

un **demi-mètre** : cinquante centimètres.
des demi-mètres

démilitarisation, démilitarisé, démilitariser

une **démilitarisation** :

- l'action de démilitariser ;
- une mesure de sécurité, inscrite dans un traité, interdisant, dans une zone délimitée, toute organisation militaire.

une zone **démilitarisée** : qui est dépossédée de son organisation militaire.

démilitariser :

- enlever le caractère militaire à ;
- retirer à une zone, à une région ou à un pays, son organisation militaire.

Le verbe démilitariser est dérivé du radical de militariser.

demi-mille

un **demi-mille** : la moitié d'un mille.
des demi-milles

demi-milliard

un **demi-milliard** : cinq-cents millions.
des demi-milliards

demi-million

un **demi-million** : cinq-cents mille.
des demi-millions

demi-minute

une **demi-minute** : trente secondes.
des demi-minutes

demi-mois

un **demi-mois** : environ quinze jours.
des demi-mois

demi-monde, demi-mondain

le **demi-monde** : l'ensemble des femmes entretenues, des hommes entretenus, des gens équivoques dans la mouvance de la vie mondaine.

les grandes élégantes mondaines et demi-mondaines

une **demi-mondaine** : une femme qui participe à la vie mondaine en tant qu'elle est entretenue.
une demi-mondain : un homme qui participe à la vie mondaine en tant qu'il est entretenu.

demi-monsieur

un **demi-monsieur**

demi-mort

une **demi-mort** :

- l'état d'une personne en grand danger de mort ;
- une diminution de la force, de l'activité, du pouvoir d'une personne ou d'une collectivité.

elle est demi-morte, il est **demi-mort** :

- a presque cessé de vivre, approche de la mort ;
- ne manifeste presque pas ou presque plus de caractères propres à la vie (mouvement, sensibilité, expression, vivacité), parait inerte ;
- n'est presque plus en activité, est ralenti(e) ;
- est presque dénué(e) de présence, d'activité humaine ;
- manque de vie, d'animation, d'éclat.

être à demi morte, être **à demi mort**

demi-mot

à **demi-mot** ou à **mi-mot** : sans que soit exprimée la totalité des faits ou de la pensée.

un demi-mot, des **demi-mots** : une pensée exprimée par allusions ou sous-entendus.

demi-muet

une demi-muette, un **demi-muet**

demi-muid

un **demi-muid** :

- une ancienne mesure de capacité pour les liquides, les grains et d'autres matières sèches, équivalant à la capacité de la moitié d'un muid ; la contenance de la moitié d'un muid ;
- une futaille de la capacité de la moitié d'un muid de vin ou d'un autre liquide ;
- une surface de terre labourée que l'on pouvait ensemencer avec la moitié d'un muid de grains.

demi-muqueuse

une **demi-muqueuse** : la zone de transition entre la peau et une muqueuse.

déminage, déminer, démineur

un **déminage** : l'action de déminer.

déminer : chercher et enlever les engins explosifs dissimulés dans le sol, dans les eaux fluviales ou maritimes.

une démineuse, un **démineur** : une, un spécialiste du déminage.

une démineuse éditoriale, un **démineur éditorial** : [édition et livre - littérature] une personne chargée, dans une maison d'édition, d'identifier avant publication les termes et les contenus susceptibles d'être considérés comme choquants ou offensants par certains lecteurs. En anglais : *sensitivity reader* . Journal officiel de la République française du 23/05/2020.

Le verbe déminer est dérivé de miner.

déminéralisation déminéralisé déminéraliser

une **déminéralisation** :

- une élimination des matières minérales, notamment de l'eau ;
- une élimination excessive, par excrétion, des substances minérales constitutives des tissus ;
- l'état pathologique qui en résulte.

elle est déminéralisée, il est **déminéralisé** : a perdu les sels minéraux essentiels.

déminéraliser : priver des substances minérales par déminéralisation.

se déminéraliser

demi-nerveux

elle est demi-nerveuse, il est **demi-nerveux**

de minimis non curat praetor

de minimis non curat praetor : pour signifier, souvent ironiquement, qu'un haut personnage n'a pas à s'occuper des détails.

Cette expression latine est composée de *praetor* « le préteur », *non curat* « ne s'occupe pas » et *de minimis* « des petites choses ».

demi-nu

elle est demi-nue, il est **demi-nu**

à demi nue, **à demi nu**

demi-nuit

une **demi-nuit**, des demi-nuits

demi-obscur, demi-obscurité

elle est demi-obscure, il est **demi-obscur**

une **demi-obscurité**

demi-ombre

une **demi-ombre**, des demi-ombres

demi-once

une **demi-once** : la moitié d'une once.
des demi-onces

demi-ouvert

elle est demi-ouverte, il est **demi-ouvert**

à demi ouverte, **à demi ouvert**

demi-ouvrier

Belgique.

une demi-ouvrière : celle qui n’est plus apprentie mais pas encore reconnue comme ouvrière.
un **demi-ouvrier** : celui qui n’est plus apprenti mais pas encore reconnu comme ouvrier.

demi-page

une **demi-page** : la moitié d'une page.
des demi-pages

demi-paon

un **demi-paon** : un nom vernaculaire d'un insecte lépidoptère de la famille des sphingidés, appelé aussi « Sphinx ocellé », *Smerinthus ocellata*, ayant des ocelles uniquement sur ses ailes postérieures.

demi-pause

en musique :

une **demi-pause** :

- un silence d'une durée de deux temps, équivalant à une blanche ;
- le signe indiquant cette valeur ;
- un arrêt de la voix, plus bref que la pause.

des demi-pauses

demi-penny

un **demi-penny** : une pièce de monnaie dont la valeur est la moitié de celle du penny.
des demi-pennys

demi-pension, demi-pensionnaire

une **demi-pension** :

- le mode d'hébergement partiel suivant lequel on est logé mais où on ne prend qu'un des deux repas principaux ;
- la somme versée au titre de cet hébergement ;
- la maison, l'établissement qui pratique cet hébergement ;
- le mode d'hébergement partiel suivant lequel l'élève n'est pas logé et ne prend que le repas de midi ;
- la moitié de l'allocation périodique versée à une personne au titre de la retraite, d'une dotation, etc.

des demi-pensions

une, un **demi-pensionnaire** : une personne, une, un élève qui est en demi-pension.
des demi-pensionnaires

demi-persifflage, demi-persiflage

un **demi-persifflage** ou **demi-persiflage**, des demi-persifflages ou demi-persiflages

demi-piastre

une **demi-piastre** : une monnaie valant la moitié d'une piastre.
des demi-piastres

demi-pièce

une **demi-pièce** :

- une pièce d'étoffe qui n'a que la moitié de la longueur ordinaire ;
- la moitié d'une pièce de vin.

des demi-pièces

Demi placé après pièce, utilisé en français québécois pour désigner une petite pièce comme la salle de bains ou une cuisinette dans une description de logement, est du genre féminin puisqu'il qualifie le mot pièce, exprimé ou non : *cinq pièces et demie*. Quand l'espace pour décrire un appartement est limité, on peut utiliser les nombres : *5 ½ à louer*. En savoir plus : Office québécois de la langue française

demi-pied

un **demi-pied** : la moitié d'un pied, l'unité de longueur.
des demi-pieds

demi-pirouette

une **demi-pirouette** : une figure d'équitation.
des demi-pirouettes

demi-place

une **demi-place** : une place de spectacle, dans un moyen de transport public, etc. que l'on paie à la moitié du prix de la place entière grâce à une réduction à laquelle on a droit.
des demi-places

demi-plan

un **demi-plan** (en géométrie et mathématiques)
des demi-plans

demi-pointe

une **demi-pointe** (en danse), des demi-pointes

demi-porte

une **demi-porte** : l'une des deux parties d'une porte composée de deux panneaux verticaux autonomes.
des demi-portes

demi-portion

une **demi-portion** :

- la moitié d'une portion ;
- une personne de petite taille ou malingre.

des demi-portions

demi-pouce

un **demi-pouce** : la longueur valant la moitié d'un pouce.
des demi-pouces

demi-produit

un **demi-produit** ou **semi-produit** : un produit industriel intermédiaire entre la nature première et le produit fini.
des demi-produits ou semi-produits

demi-projet

un **demi-projet**, des demi-projets

demi-quart

un **demi-quart** :

- l'espace de temps qui est la moitié du quart d'heure ;
- la moitié d'un quart de livre.

des demi-quarts

demi-queue

une **demi-queue** :

- un tonneau qui a la moitié de la capacité de la queue ;
- la longueur qui correspond à la moitié d'une queue, d'une traine.

un (piano) **demi-queue** : dont la longueur est intermédiaire entre le piano à queue et le piano droit.

demi-relief

un **demi-relief**, des demi-reliefs

demi-reliure

une **demi-reliure** : une reliure où le dos du livre est en peau, mais non les plats.
des demi-reliures

demi-réussite

une **demi-réussite** :

- un demi-succès, une réussite relative, partielle ;
- le fait de ne pas réussir totalement, de n'obtenir que des résultats moyens dans la vie sociale, professionnelle.

des demi-réussites

demi-rêve

un **demi-rêve**, des demi-rêves

demi-rond, demi-ronde

elle est demi-ronde, il est **demi-rond** : est demi-circulaire.

un **demi-rond** : un couteau de corroyeur à lame en demi-cercle ; une pièce de grume divisée en deux moitiés sur toute la longueur ; un fer laminé courant.

une **demi-ronde** : une lime dont la section est demi-circulaire.

en demi-rond : en demi-cercle.

démis, démise

une mâchoire démise, un os **démis** : qui est sorti(e) de son articulation, de sa place.

elle est démise, il est **démis** :

- est destitué(e) ;
- est privé(e) de sa charge, de sa fonction.

une **démise** : un vieux vêtement passé de mode.

voir : démettre.

demi-saison

une **demi-saison** : une période de température moyenne, intermédiaire entre le froid de l'hiver et les chaleurs de l'été.
des demi-saisons

une **mi-saison** : la période du milieu de la saison.

demi-sang

un (cheval) **demi-sang** :

- qui est issu d'un étalon pur sang et d'une jument de race différente ;
- en France, qui est issu du croisement de pur-sangs anglais ou de trotteurs du Norfolk avec des races françaises.

des demi-sangs

un (cheval) **demi-sang hongrois**

demi-sauvage

elle, il est **demi-sauvage**
elles ou ils sont demi-sauvages

demi-savant

une demi-savante, un **demi-savant**
des demi-savantes, des demi-savants

demi-savoir

un **demi-savoir** : un savoir imparfait, incomplet, superficiel.
des demi-savoirs

demi-sec

un champagne, un vin (champagnisé) **demi-sec** : dont la qualité est intermédiaire entre sec et doux, qui est plus sucré qu'un vin sec mais moins qu'un vin doux, en fonction du dosage de liqueur d'expédition.

un résidu de distillation demi-sec : qui est intermédiaire entre le sec et le gras.

demi-seconde

une **demi-seconde** : la moitié d'une seconde.
des demi-secondes

demi-sel

un **demi-sel** : un fromage gras et frais qui est légèrement salé, fabriqué avec du lait de vache.
des demi-sels

un beurre **demi-sel** : qui n'est que légèrement salé.

un **demi-sel** : une personne dont un milieu quelconque considère qu'elle ne fait pas, ou pas encore complètement partie des siens.

un **mi-sel** : celui ne fréquente pas le milieu bien que vivant avec une fille qui y est soumise.

demi-setier

un **demi-setier** : la mesure de capacité valant le quart d'une pinte.
des demi-setiers

demi-sicle

un **demi-sicle** : une mesure, une monnaie valant la moitié d'un sicle.
des demi-sicles

demi-siècle

un **demi-siècle** : la période de temps égale à la moitié d'un siècle.
des demi-siècles

demi-sincère

une, un **demi-sincère**

demi-sœur

une **demi-sœur** : celle qui a un de ses parents en commun avec une, un autre enfant de la même famille.
des demi-sœurs

Pour exprimer la notion de demi-sœur par le père, on peut également dire sœur consanguins, et pour demi-sœur par la mère, sœur utérine.

demi-solde

une **demi-solde** : la solde réduite de moitié que perçoit un militaire placé en position de disponibilité.

un **demi-solde** :

- un officier ayant servi dans les armées napoléoniennes et mis en disponibilité par la Restauration ;
- une personne arbitrairement ou injustement exclue d'un mouvement auquel elle avait activement participé.

demi-sommeil

un **demi-sommeil** : un état intermédiaire entre la veille et le sommeil.
des demi-sommeils

à **mi-sommeil** : à moitié endormi.

demi-sou

un **demi-sou** : l'unité monétaire valant la moitié d'un sou de cinq centimes anciens.
des demi-sous

demi-soulier

un **demi-soulier**, des demi-souliers

demi-soupir

un **demi-soupir** : en musique, le silence équivalent à la moitié d'un soupir.
des demi-soupirs

demi-souriant

elle est demi-souriante, il est **demi-souriant**

demi-souvenir

un **demi-souvenir**, des demi-souvenirs

démission, démissionnaire, démissionner

une **démission** :

- l'action, le fait pour une personne ou une collectivité de renoncer, généralement de plein gré, à une fonction, à une charge, à une dignité ;
- l'acte écrit dans lequel on notifie sa volonté de se démettre ;
- l'action de renoncer à un avantage attaché à la fonction qu'on abandonne ;
- l'action, le fait de renoncer à quelque chose, en particulier à certaines valeurs auxquelles on est ou devrait être attaché ;
- une attitude personnelle ou collective de fuite devant la tâche à accomplir ;
- une attitude de soumission passive.

une démission de biens : un acte par lequel une personne renonçait de son vivant à tous ses biens en faveur de ses héritiers présomptifs, tout en conservant le droit de révoquer cette démission.

une, un **démissionnaire** :

- celle, celui qui bénéficiait d'une renonciation à quelque chose, en particulier à des biens ;
- celle, celui qui renonce à une fonction, à une charge, à une dignité de son plein gré ou sous la contrainte, qui donne sa démission ;
- celle, celui qui renonce à la lutte, qui a une attitude de fuite devant les difficultés de la vie.

une, un démissionnaire d'office : qui est contrainte ou contraint de démissionner, cette démission masquant une révocation.

elle, il est **démissionnaire**

démissionner :

- renoncer officiellement à une fonction, à une charge, à une dignité ;
- donner sa démission ;
- renoncer à la lutte, à l'effort, s'avouer vaincu devant la difficulté réelle ou imaginaire d'une tâche de la vie.

démissionner quelqu'un : le contraindre à donner sa démission.

Le nom (une) démission est un emprunt morphologique au latin classique *demissio* (de *demittere*) « abaissement, affaissement ». Voir aussi : démettre (2).

démissoire, dimissorial

un **démissoire** ou **dimissoire** : une lettre par laquelle un évêque envoie un de ses diocésains à un autre évêque pour en recevoir les ordres.

des lettres **dimissoriales** : un dimissoire.

Le nom (un) dimissoire ou démissoire est emprunté au latin médiéval *dimissoriae litterae, dimissoria*, déjà attesté en bas latin au sens de « lettre de renvoi à un tribunal supérieur », dérivé du radical du supin de *dimittere* (démettre).

demi-succès

un **demi-succès** : un succès relatif, qui n'est pas complet.
des demi-succès

demi-suicide

un **demi-suicide**, des demi-suicides

demi-tarif

un **demi-tarif** : un tarif réduit de moitié.
des demi-tarifs

payer demi-tarif, un billet demi-tarif

demi-tasse

une **demi-tasse** :

- la moitié d'une tasse ;
- une tasse plus petite.

des demi-tasses

demi-teinte

une **demi-teinte** : une teinte intermédiaire entre le clair et le foncé, entre l'ombre et la lumière.
des demi-teintes

demi-tendineux

un muscle **demi-tendineux** : un muscle semi-tendineux, un muscle occupant la loge postérieure de la cuisse.

demi-ténèbre

une **demi-ténèbre**, des demi-ténèbres : un état intermédiaire entre la lumière et l'obscurité, le jour et la nuit.

demi-tige

un arbre fruitier à **demi-tige** ou de demi-tige : qui a environ 1, ou 1,50 m de hauteur.

demi-ton

un **demi-ton** :

- en musique, le plus petit intervalle entre deux notes de même nom ou de noms différents et correspondant à un douzième d'octave ;
- une manière de parler atténuée ;
- une demi-teinte.

des demi-tons

demi-tonneau

un **demi-tonneau** :

- dans les mines, une nacelle ayant presque l'aspect de la moitié d'un tonneau ;
- la figure de voltige aérienne consistant à faire exécuter à l'appareil un tour sur le dos de 180° autour de l'axe du fuselage.

des demi-tonneaux

demi-tour

un **demi-tour** :

- un mouvement exécuté soit de pied ferme, soit en marche, par lequel on se retrouve dans la direction opposée ;
- un changement complet de direction.

des demi-tours

un **quart de tour** : la moitié d'un demi-tour.

au quart de tour : rapidement, sans difficulté.

demi-tourte

une **demi-tourte** : un pain dont le poids est la moitié de celui d'une tourte, un gros pain de forme ronde ou ovale, de fabrication artisanale.

voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

demi-transparent

elle est demi-transparente : est semi-transparente ; il est **demi-transparent** : est semi-transparent.

démiurge, démiurgie, démiurgique

un **démiurge** :

- chez les platoniciens, la divinité qui donne forme à l'univers ;
- chez les gnostiques, un être émanant de l'Être suprême et parfois considéré comme malfaisant.

une, un **démiurge** : la créatrice, le créateur d'une œuvre, généralement de grande envergure.

une **démiurgie** : le pouvoir créateur du démiurge

elle, il est **démiurgique** :

- est relative, est relatif au démiurge divin et à son pouvoir créateur ;
- est relative, est relatif au démiurge, au créateur d'œuvres d'art et à sa création.

Le nom (un) démiurge est emprunté au grec δ η μ ι ο υ ρ γ ο ́ ς (en latin classique *demiurgus*) proprement « qui travaille pour le public, artisan », particulièrement en parlant de la divinité « créatrice du monde ».

demi-verre

un **demi-verre** : la moitié d'un verre.
des demi-verres

demi-vérité

une **demi-vérité** : un propos ou une déclaration qui ne reflète qu'incomplètement ce qu'on pense ou ce qui existe.
des demi-vérités

demi-vertu

une **demi-vertu**, des demi-vertus

demi-vêtu

elle est demi-vêtue, il est **demi-vêtu**

elle est à demi vêtue, il est **à demi vêtu**

demi-vie

une **demi-vie** : [chimie] dans la cinétique d'une réaction au cours de laquelle un réactif réagit complètement, le temps nécessaire pour que la concentration de ce réactif soit réduite de moitié. Pour la désintégration d'un

échantillon de nucléide radioactif, on parle de « période d'un nucléide radioactif ». En anglais : *half-life*. Journal officiel de la République française du 08/10/2003.

demi-vierge

une **demi-vierge** : une fille de mœurs très libres mais qui n'a jamais eu de relations sexuelles.
des demi-vierges

demi-voilé

elle est demi-voilée, il est **demi-voilé**

elle est à demi voilée, il est **à demi voilé**

demi-voix

à **demi-voix** : à mi-voix, en parlant à voix basse, en baissant le son.

demi-volée

une **demi-volée** : en sport, une balle frappée dès le contact avec le sol, tout au début du rebond.
des demi-volées

demi-volte

une **demi-volte** : en équitation : la moitié d'une volte ou d'un tour complet suivie d'une oblique vers le centre.d'un cheval.
des demi-voltes

demi-volume

un **demi-volume** : la moitié d'un volume.
des demi-volumes

demi-watt

un **demi-watt** : une lampe, une ampoule consommant environ un demi watt.
des demi-watts

démixtion

une **démixtion** : le phénomène par lequel le mélange de deux substances miscibles, souvent deux liquides, perd, dans certaines conditions, son homogénéité.

Le nom (une) démixtion est dérivé de mixtion.

demi-zèbre

un **demi-zèbre** : un quagga, une espèce voisine des zèbres et du cheval, d'Afrique du Sud, décimée par les Boers.
des demi-zèbres

démo

une **démo** : une démonstration, une présentation d'une nouveauté.

démobilisable, démobilisateur, démobilisation, démobilisé, démobiliser

elle, il est **démobilisable** : va être prochainement démobilisé(e).

une propagande démobilisatrice, un effet **démobilisateur** : qui provoque une baisse de combattivité des militants, des masses.

une **démobilisation** :

- l'action de démobiliser ; le résultat de cette action ;
- un retour à la vie civile ;
- un relâchement, une démotivation.

elle est démobilisée, il est **démobilisé** :

- est renvoyé(e) à la vie civile ;
- n'est plus motivé(e), n'est plus combattive ou combattif.

démobiliser :

- renvoyer à la vie civile des hommes mobilisés à des fins militaires ;
- ne plus obliger à un rôle militaire ;
- démotiver, provoquer une baisse de la combattivité des militants, des masses.

Le verbe démobiliser est dérivé de mobiliser « déclarer meuble par convention », « mettre sur pied de guerre ».

démocracide

une politique démocracide, un gouvernement **démocracide** : qui remet en cause les principes fondamentaux de la démocratie.

une, un **démocracide** : celle, celui qui contribue, dans une démocratie, à diminuer ou supprimer les libertés fondamentales.

démocrasserie

une **démocrasserie** : une désignation péjorative de la démocratie.

démocrate

une, un **démocrate** :

- celle, celui qui prend parti pour la démocratie, pour ses institutions, pour ses principes ;
- celle, celui qui est membre d'un parti se réclamant de la démocratie ;
- celle, celui qui est politiquement et socialement du côté du peuple ;celle, celui dont la conduite s'inspire, en diverses circonstances de la vie, des principes de la démocratie égalitaire.

un parti **démocrate**, une électrice démocrate, un électeur démocrate, un journal démocrate

une, un démocrate-chrétien, une, un démocrate libéral, une, un démocrate socialiste

elle, il est **antidémocrate** : s'oppose aux principes de la démocratie.

une, un **antidémocrate** : une personne opposée à ces principes.

démocratico-

elle, il est **démocratico-ploutocratique** : est relative, est relatif à la démocratie et à la ploutocratie.

elle, il est **démocratico-socialiste** : est propre à la démocratie et au socialisme.

démocratie

une **démocratie** :

- un régime politique, un système de gouvernement dans lequel le pouvoir est exercé par le peuple, par l'ensemble des citoyens ;
- une doctrine prônant un tel régime ;
- un mode d'existence collective, où les mêmes avantages sont accordés à tous ;
- un État, un pays vivant sous le régime politique de la démocratie ;
- un parti s'inspirant des principes de la démocratie politique ;
- un groupe de personnes dont l'organisation présente des caractéristiques identiques à celles du régime politique du même nom.

Vocabulaire (Thésaurus) autour du thème de la démocratie : Wiktionnaire.

une **démocratie écologiste** ou une **démocratie écocentrée** : [politique] une démocratie qui définit ses orientations en accordant la priorité à l'écologie. En anglais : *ecocentric democracy, ecodemocracy*. Journal officiel de la République française du 1er juillet 2022.

une **démocratie illibérale** : un régime politique qui, tout en respectant les règles formelles de la démocratie, notamment en matière d'élections, restreint les libertés publiques ou individuelles comme le fait une dictature. En anglais : *illiberal democracy*.

La notion de démocratie dans le contexte des discours sur la participation a une double valeur normative : une fonction de légitimation et une fonction d'évaluation de la participation. Aussi, la conjonction entre démocratie et participation est-elle discutée dans diverses approches qui séparent les deux termes. En savoir plus : Dicopart.

démocratie agonistique ; démocratie délibérative ; démocratie directe ; démocratie écologique ; démocratie électronique ; démocratie liquide ; démocratie participative ; démocratie sociale : Dicopart.

Le nom (une) démocratie est emprunté au grec δ η μ ο κ ρ α τ ί α, en bas latin *democratia*.

Mots ayant pour suffixe "cratie", du grec *kratos*, le pouvoir, l'autorité, le gouvernement : La Toupie.

démocratique, démocratiquement

elle, il est **démocratique** :

- est propre, est conforme à la démocratie, à ses partisans, à leurs caractéristiques politiques, économiques, sociales, culturelles ;
- appartient, est accessible à toutes les classes de la société ;
- se réclame de l'esprit démocratique.

démocratiquement :

- de façon démocratique ;
- selon les habitudes ou les principes de la démocratie.

elle, il est **antidémocratique** :

- est opposé(e) au principe de l'égalité de tous ;
- s'oppose aux principes de la démocratie politique.

démocratisation, démocratiser

une **démocratisation** :

- l'action de rendre démocratique au point de vue politique, institutionnel ; son résultat ;
- l'action de mettre un bien à la portée de toutes les classes de la société ; son résultat ;
- ce qui permet au peuple d'exercer sa souveraineté ;
- ce qui rend une chose accessible à tous.

démocratiser :

- rendre démocratique au point de vue idéologique, politique, institutionnel :
- rendre accessible à toutes les classes de la société, mettre à la portée de tous.permettre au peuple.

se démocratiser :

- devenir démocratique ;
- devenir accessible à tous.

elles se démocratisent, ils se démocratisent, elles se sont démocratisées, ils se sont démocratisés,...

démocratisme

un **démocratisme** :

- une opinion démocratique ;
- un système démocratique ;
- une forme dégradée de la démocratie.

un **antidémocratisme** : une doctrine qui s'oppose aux principes et à l'idéal de la démocratie.

démocrature

une **démocrature** ou **démocratie illibérale** : [politique] un régime politique qui, tout en respectant les règles formelles de la démocratie, notamment en matière d'élections, restreint les libertés publiques ou individuelles comme le fait une dictature. En anglais : *illiberal democracy*. Journal officiel de la République française du 15/09/2020.

démodé, démoder

elle est démodée, il est **démodé** : n'est plus à la mode, ne correspond pas aux gouts, aux manières actuelles.

démoder : faire passer de mode.

se démoder :

- ne plus être à la mode ;
- ne plus correspondre aux gouts, réalités, idées du moment.

elle, il est **indémodable** : ne risque pas de se démoder, de ne plus être à la mode.

Le verbe démoder est dérivé de mode.

démodécidose, démodécie, démodécique, démodex, démodexose, démodicidose

une **démodécidose** ou **démodicidose, démodécie** : une infestation par les demodex, soit humaine [*Demodex folliculorum*], soit animale [*Demodex equi, Demodex canis*].

la gale **démodécique** du chien

un **démodex** ou ***Demodex*** : un acarien parasite de l'homme et de mammifères.

une **démodexose** : la démodécie du chien.

Le latin scientifique *demodex* é été créé à partir du grec δ η μ ο ́ ς « graisse » et de δ η ́ ξ « ver du bois ».

démodulateur, démodulation, démoduler, démodulomètre

[en électronique]

un **démodulateur** : un système qui permet de reconstituer le signal ayant servi à moduler en amplitude, en fréquence ou en phase, le signal porteur.

une **démodulation** :

- l'extraction d'une information contenue dans un signal modulé ;
- l'opération qui consiste à démoduler un signal.

démoduler : restituer l'information contenue dans un signal modulé.

un **démodulomètre**

Le nom (une) modulation est emprunté au latin *modulatio, modulationis* « action de mesurer, mesure régulière » et « mesure rythmée, mélodie » formé sur la forme *modulatus* du parfait de *modulari*, voir : moduler.

démoécologie, démographe, démographie, démographique, démographiquement

la **démoécologie** : la sous-discipline de l'écologie dont l'objet est l'étude des populations et des peuplements naturels.

une, un **démographe** : une, un spécialiste en démographie.

la **démographie** : la science dont l'objet est l'étude statistique des collectivités humaines dans leurs structures fondamentales, sociales, intellectuelles, etc.

une démographie :

- une réalité humaine étudiée par cette science ;
- l'état d'une population déterminée, considérée surtout d'un point de vue quantitatif.

la **géodémographie**

la **paléodémographie** : la branche de la démographie fondée sur l'étude des vestiges humains.

Lexique de la démographie : Wiktionnaire.

elle, il est **démographique** :

- est relative, est relatif à la démographie en tant que science ;
- est propre à la réalité humaine étudiée par la démographie ;
- est propre à une population déterminée, envisagée essentiellement sous son aspect quantitatif.

démographiquement :

- d'un point de vue démographique ;
- en ce qui concerne l'état quantitatif ou qualitatif d'une population déterminée.

en savoir plus : Géoconfluences.

Le nom (une) démographie est composé de démo- tiré du grec δ ῆ μ ο ς « peuple » et de -graphie emprunté au grec γ ρ ά φ ε ι ν « écrire ».

demoiselette, demoiselle, demoiselliste

A. une **demoiselle** :

- une jeune fille née de parents nobles ou une femme de la petite noblesse ou de la bonne bourgeoisie ;
- une personne du sexe féminin qui, sans être de haute naissance, a une fonction ou exerce une profession d'un certain niveau ;
- une personne du sexe féminin employée dans un établissement, une administration, etc.

une demoiselle d'honneur :

- une jeune fille attachée à la personne d'une souveraine ;
- une jeune fille ou une femme qui accompagne la mariée.

une demoiselle de compagnie : une jeune fille ou une femme attachée au service d'un particulier.

B. une **demoiselette** : une petite demoiselle.

une **demoiselle** : une personne célibataire du sexe féminin.

une **donzelle** : une jeune fille prétentieuse et ridicule.

mademoiselle ou Mlle :

- un titre employé pour la première princesse de sang tant qu'elle n'est pas mariée ;
- une appellation employée pour une jeune fille ou une femme présumée non-mariée.

mesdemoiselles ou Mlles

On entend parfois **mam'selle, mam'zelle**.

C. une **demoiselle** :

- un agrion (une libellule) :
- le nom de certains crabes et d'un petit homard ;
- une grue ;
- un petit poisson téléostéen des mers tropicales appartenant à la famille des pomacentridés ;
- une bouteille ou demi-bouteille de vin ;
- une mesure traditionnelle pour l’eau-de-vie, correspondant le plus souvent à un décilitre ;
- une carcasse d’oie ou de canard qu’on mange grillée ;
- un pilier formé par l'érosion dans certains terrains ;

- une cheminée de fée ;
- une pièce de bois pour des gants ;
- un outil de travaux publics.

voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

une **demoiselle coiffée** : un pilier surmonté d'un bloc de pierre.

une **demoiselle bleue** : un poisson. Office québécois de la langue française.

une, un **demoiselliste** : une aviatrice, un aviateur pilotant une Demoiselle, le premier avion léger.

Le nom (une) demoiselle vient du latin vulgaire *domnicella*, diminutif de *domina*. Voir aussi : damoiselle.

Le nom (une) dame (1) vient du latin classique *domina, domna* « maitresse de maison ; épouse ; amie, maitresse ; souveraine ».

démolir, démolissant, démolisseur, démolition

démolir :

- rompre la liaison d'un édifice en l'abattant pièce à pièce, en détachant toutes ses parties, de manière à le rendre inutilisable ;
- mettre une chose en pièces et de ce fait la rendre inutilisable ;
- réduire à néant pour mettre hors d'état de nuire ;
- épuiser physiquement en minant la santé ou les forces ;
- ruiner moralement en portant gravement atteinte au crédit, à la réputation, à l'influence ;
- détruire en minant par la critique.

je démolis, tu démolis, il démolit, nous démolissons, vous démolissez, ils démolissent ;
je démolissais ; je démolis ; je démolirai ; je démolirais ;
j'ai démoli ; j'avais démoli ; j'eus démoli ; j'aurai démoli ; j'aurais démoli ;
que je démolisse, que tu démolisses, qu'il démolisse, que nous démolissions, que vous démolissiez, qu'ils démolissent ;
que je démolisse, qu'il démolît, que nous démolissions ; que j'aie démoli ; que j'eusse démoli ;
démolis, démolissons, démolissez ; aie démoli, ayons démoli, ayez démoli ;
(en) démolissant.

des forces **démolissantes**

une démolisseuse, un **démolisseur** :

- une personne qui démolit un bâtiment ;
- une personne qui par ses attaques ou ses critiques virulentes ruine une idée, un système, une doctrine ou les institutions sociales de manière à leur enlever tout crédit.

une loi démolisseuse, un article **démolisseur**

une **démolition** :

- l'action, le fait de démolir une construction ;
- une destruction physique ou morale d'une personne ;
- une destruction d'un ensemble abstrait présentant une cohérence interne.

On a lu aussi un démolissage et un démolissement.

des **démolitions** : les matériaux des bâtiments détruits.

Le verbe démolir est emprunté au latin *demoliri* « mettre à bas, descendre ».

Le nom (une) démolition est emprunté au latin *demolitio* « action de mettre à bas ».

démon, démoncule

un **démon** :

- dans la mythologie, un esprit bon ou mauvais qui préside aux destinées de l'individu, de la communauté ;
- un génie qui détermine les sentiments, les comportements humains, qui inspire les productions artistiques ;
- la personnification d'un vice, d'un défaut ;
- dans la tradition chrétienne, un ange révolté contre Dieu, damné, qui pousse les hommes à faire le mal ;
- un individu qui incarne le mal ;

- une personne méchante, néfaste ;
- [informatique / internet] un programme actif en permanence dans un système multitâche, qui effectue certaines fonctions sans l'intervention de l'utilisateur. En anglais : *daemon ; disk and execution monitor*. Journal officiel de la République française du 27/12/2009.

avoir le démon du jeu : ne pas pouvoir s'en passer.

le démon des réformes de l'Éducation nationale

un (petit) démon : un enfant vif, espiègle, turbulent.

le démon de midi : l'exacerbation sentimentale et sexuelle qui se manifeste chez les êtres humains, en particulier chez les hommes, vers le milieu de leur vie.

un **démon de messagerie** : [informatique / internet] un démon qui assure l'acheminement des messages électroniques et avertit l'expéditeur lorsqu'un message n'a pu atteindre son destinataire. En anglais : *mailer daemon*. Journal officiel de la République française du 27/12/2009.

un **démoncule** : un petit démon.

un **incube** : un démon masculin.

Le nom (un) démon est emprunté au latin *daemon*, emprunté au grec δ α ί μ ω ν, en latin impérial « esprit, génie », en latin chrétien « esprit impur, mauvais ange, diable ; idole ».

Le nom (une, un) énergumène (= en théologie, une personne possédée du démon ; une personne au comportement exalté, qui s'agite et parle violemment ; un individu au comportement inquiétant) est emprunté au latin chrétien *energumenos, energumenus* (en grec ε ̓ ν ε ρ γ ο ύ μ ε ν ο ς) « possédé du démon ».

La pensée de Pierre de Jade : Il faut diablement bien viser pour chasser ses vieux démons.

démondialisation

une **démondialisation** : [relations internationales - économie générale] un projet politique qui remet en cause la mondialisation. En anglais : *deglobalization*. Journal officiel de la République française du 15/09/2013.

La démondialisation est le recul d'une partie des éléments définissant la mondialisation. Le mot recouvre deux significations au sens proche. En savoir plus : Géoconfluences.

démone

une **démone** :

- un démon féminin ;
- une femme méchante.

un **succube** : un démon qui prend l'apparence d'une femme.

démonerie

une **démonerie** :

- une action, un agissement de démon ;
- une croyance aux agissements de démon.

démonétisation, démonétiser

une **démonétisation** (1) : une mesure administrative prise par un État pour retirer de la circulation une monnaie, etc.

démonétiser (1) : dépouiller une monnaie, un papier-monnaie, un timbre-poste, de la valeur que la loi lui avait conférée.

une **démonétisation** (2) : une destruction ou une diminution du crédit, de l'influence, de la réputation dont jouit quelqu'un ou quelque chose.

démonétiser (2) : détruire le crédit, l'influence, la réputation dont jouit quelqu'un ou quelque chose.

Le verbe démonétiser est dérivé du radical du latin *moneta* « monnaie ».

une **démonétisation** de vidéos

démonial, démonialité

elle est démoniale, il est **démonial** : appartient au démon, aux démons.
elles sont démoniales, ils sont démoniaux

une **démonialité** :

- une œuvre démoniaque ;
- une relation, notamment charnelle avec des démons.

Le nom (une) démonialité est emprunté au latin théologique *daemonialitas* « commerce charnel avec le démon ».

démoniaque, démoniaquement, -démonium

elle, il est **démoniaque** :

- a rapport au(x) démon(s) ;
- présente certains attributs du démon ou des démons ;
- est digne du démon ou des démons ;
- se croit, est réputé(e) être possédé(e) du démon ou des démons ;
- s'irrite, se fâche et s'agite facilement.

le **démoniaque** :

- ce qui a rapport au démon, aux démons ;
- ce qui présente certains attributs du démon ou des démons.

une, un **démoniaque** :

- celle, celui qui se croit, qui est réputé(e) être possédé(e) du démon ou des démons ;
- celle, celui qui s'irrite, se fâche et s'agite facilement.

démoniaquement : de manière démoniaque.

elle, il est **pandémoniaque** :

- est propre au Pandémonium ;
- est digne d'un pandémonium.

le **Pandémonium** : la capitale imaginaire des Enfers où les esprits démoniaques se rassemblent autour de Satan.

un **pandémonium** : un lieu rassemblant un grand nombre de personnes, donnant l'impression de l'enfer ou de damnés.

Le mot démoniaque est emprunté au latin chrétien *daemoniacus* « démoniaque » « possédé du démon », du grec δ α ι μ ο ν ι κ ο ́ ς « possédé d'un dieu » et en grec chrétien « possédé du démon ».

démonicité, démonicole, démonique

une **démonicité** : la qualité, le caractère de ce qui est démonique.

une personne **démonicole** : une adoratrice, un adorateur des démons.

elle, il est **démonique** :

- est relative, est relatif à un démon ;
- est le fait d'un démon.

démonisation, démoniser

une **démonisation** : l'action de rendre démon, démoniaque.

démoniser : donner un caractère démoniaque.

Le verbe démoniser et le nom démonisation sont fréquemment employés au Québec comme synonymes de diaboliser et de diabolisation. Ils signifient respectivement « présenter quelqu’un ou quelque chose sous un jour démoniaque » et « présentation de quelqu’un ou de quelque chose sous un jour démoniaque ». En savoir plus : Office québécois de la langue française.

démonisme, démoniste

un **démonisme** : une croyance à l'action des démons.

une, un **démoniste** : celle, celui qui croit aux démons.

démonographe, démonographie

une, un **démonographe** : une autrice, un auteur d'ouvrages sur les démons.

une **démonographie** : un ouvrage, un traité, sur la nature, le pouvoir des démons.

démonolâtrie

une **démonolâtrie** : un culte, une adoration des démons.

démonologie, démonologique, démonologue

une **démonologie** : une étude, une recherche, une doctrine relatives aux démons.

elle, il est **démonologique** : a rapport à la démonologie.

une, un **démonologue** : en théologie, celle, celui qui est spécialiste de démonologie.

démonomane, démonomanie, démonopathie

une, un **démonomane** : celle qui est atteinte de démonomanie, celuille qui est atteint(e) de démonomanie.

une **démonomanie** : une aliénation mentale caractérisée soit par l'idée d'être possédé du démon ou des démons, soit par la crainte de l'enfer.

une **démonopathie** : un terme ancien dérivé de celui de démonomanie, l'un et l'autre peu utilisés aujourd'hui, et qui désignaient une forme d'aliénation mentale où le patient a la conviction d'être investi, possédé par le démon et ses créatures.

démonopolisation

une **démonopolisation** : une lutte contre un monopole commercial.

démonstrateur, démonstratif, démonstration, démonstrativement, démonstrativité

A. une démonstratrice, un **démonstrateur** :

- celle, celui qui montre quelque chose ;
- celle, celui qui enseigne en montrant les choses ;
- celle, celui qui sait pratiquer un art mais ne fait pas preuve en la matière d'esprit créatif ;
- une personne qui présente et vend un article dont elle explique l'usage et montre l'utilité ;
- une personne chargée d'appliquer à titre d'exemple les normes exigées des ouvriers ;
- en savoir plus : Office québécois de la langue française

un **démonstrateur** : [spatiologie / essais - véhicules spatiaux] un dispositif ou un engin destiné à évaluer la faisabilité d'une innovation technique. En anglais : *demonstrator*. Journal officiel de la République française du 31/12/2005.

B. une démonstratrice, un **démonstrateur** :

- celle, celui qui démontre quelque chose ;
- une personne chargée de faire des expériences scientifiques sous les yeux d'une assistance.

A. elle est démonstrative, il est **démonstratif** :

- montre, est destiné(e) à montrer ;
- manifeste ses sentiments ;
- se manifeste par des signes extérieurs, est expansive ou expansif.

le (genre) démonstratif : le genre d'éloquence qui loue ou blâme, dans un discours d'apparat, dans une oraison funèbre, en montrant la vie, les actions de tel personnage.

un adjectif ou déterminant démonstratif, un pronom démonstratif.

B. elle est démonstrative, il est **démonstratif** :

- démontre, établit d'une manière évidente et rigoureuse la vérité de quelque chose ;
- est destiné(e) à démontrer.

A. une **démonstration** ou **démo** :

- l'action de montrer, d'expliquer par des expériences faites sous les yeux de l'assistance la vérité d'une donnée scientifique ;
- l'action de montrer concrètement au public en quoi consiste tel art ou tel sport ;
- l'action de montrer à la clientèle le fonctionnement d'un appareil, le mode d'emploi et les propriétés d'un produit ;
- un déploiement des forces armées ;
- une manœuvre des forces armées en vue d'intimider l'ennemi ou de lui donner le change ;
- un signe extérieur qui manifeste les sentiments qu'une personne éprouve ou feint d'éprouver, ou ses intentions.

une **démonstration de force** : [défense / stratégie] une action militaire à forte visibilité, offensive ou non, effectuée à des fins d'intimidation. En anglais : *show of force* . Journal officiel de la République française du 19/06/2011.

une **démonstration de masse**

B. une **démonstration** :

- une action qui consiste à démontrer quelque chose ;
- un raisonnement par lequel on établit la vérité d'une affirmation ;
- un raisonnement qui établit la vérité d'une proposition déductivement, c'est-à-dire en la rattachant par un lien nécessaire à d'autres propositions admises comme vraies ou antérieurement démontrées ;
- ce qui sert à démontrer quelque chose ;
- ce qui sert de preuve à quelque chose.

démonstrativement : d'une manière démonstrative.

une **démonstrativité** : le fait d'être démonstratif.

Le nom (un) démonstrateur est emprunté au latin classique *demonstrator* « celui qui montre, qui démontre »; qui était déjà à l'origine de l'ancien français *demo(n)strëor*.

Le mot démonstratif est emprunté au latin *demonstrativus*, dérivé de *demonstrare* (voir : démontrer).

Le nom (une) démonstration, qui a remplacé l'ancien français *demostraison*, est un emprunt savant au latin *demonstratio*.

démontable

elle, il est **démontable** :

- est susceptible d'être démonté(e) ;
- est susceptible d'une décomposition analytique.

elle, il est **indémontable** :

- ne peut pas être démonté(e), découragé(e), décontenancé(e) ;
- a des éléments inséparables ;
- ne peut pas être séparé(e) de son support.

indémontablement

démontage

un **démontage** :

- l'action de démonter ;
- l'opération consistant à éliminer la couleur d'une peau, d'un tissu, pour la remplacer par une autre.

démonte

une **démonte** :

- une enchère descendante avec adjudication au moins offrant [Suisse] ;
- un ensemble de pièces qui constituaient des objets distincts et qui ont été démontées.

démonté

elle est démontée, il est **démonté** :

- n'est plus assemblé(e) ;
- pour une personne, est décontenancée, abattue, jetée dans la confusion ;
- pour la mer, est violemment agitée par la tempête.

démonte-pneu

un **démonte-pneu** : un levier destiné à retirer un pneumatique de sa jante.
des démonte-pneus

démonter

A. **démonter** quelqu'un :

- le désarçonner, le renverser de sa monture, le jeter à terre ;
- le jeter dans la confusion, le priver de ses moyens.

démonter un capitaine de vaisseau : lui retirer son commandement pour cause de mécontentement.

démonter un oiseau : lui casser une aile ou les ailes par un coup de fusil.

ne pas se démonter : ne pas se décontenancer, conserver son assurance.

B. **démonter** quelque chose :

- désassembler les pièces, les différents éléments dont il est composé ;
- le mettre hors de service ;
- l'enlever de son point d'attache ou de ses points d'attache.

se démonter : être susceptible d'être démonté, désassemblé.

Le verbe démontrer signifie « prouver d’une manière convaincante » : *Démontrer l’égalité de deux triangles. On lui a démontré qu’il avait tort*. Démontrer peut aussi signifier « montrer de façon incontestable ; révéler, dénoncer » : *Ces faits démontrent la nécessité d’une réforme. Son trouble démontre sa mauvaise foi*. Dans tous les cas, il a un complément à caractère abstrait.
Démonter signifie, entre autres sens, défaire pièce à pièce ce qui formait un tout, ce qui avait été préalablement monté : *Démonter une pendule, une tente. Cette armoire se démonte facilement*. De manière figurée, on dit aussi *démonter les ressorts d’une intrigue, d’une machination*. Académie française.

Le verbe démonter est dérivé de monter.

démonte-roue

un **démonte-roue** : un outil servant à démonter une roue d'automobile, fixée à son moyeu.
des démonte-roues

démonteur

une démonteuse, un **démonteur** :

- une ouvrière, un ouvrier qui, dans un atelier de laminage ou une tréfilerie, est chargé(e) de démonter et de remonter les cylindres, les filières et leur outillage ;
- une personne qui démonte un objet.

démontrabilité, démontrable

une **démontrabilité** : la possibilité d'être démontré.

une **indémontrabilité** : le caractère de ce qui ne peut pas être démontré.

On a lu aussi une indémonstrabilité.

elle, il est **démontrable** : peut être démontré(e).

elle, il est **indémontrable** : ne peut pas être démontré(e), prouvé(e).

l'indémontrable

démontré, démontrer

elle est démontrée, il est **démontré** : dont la vérité est établie d'une manière rigoureuse.

elle est indémontrée, il est **indémontré** : n'est pas démontré(e).

démontrer :

- enseigner minutieusement en montrant les choses ;
- montrer à plusieurs personnes assemblées, faire la démonstration de ;
- établir une vérité d'une manière évidente, rigoureuse, par des faits ou par le raisonnement ;
- fournir la preuve de ;
- être la marque, le témoignage certain de ;
- manifester.

se démontrer : apparaitre en tant que preuve.

elles se démontrent, ils se démontrent, elles se sont démontrées, ils se sont démontrés,...

Dans certains contextes, les verbes montrer et démontrer sont interchangeables. En effet, le verbe montrer peut parfois être employé à la place de démontrer au sens de « prouver » ou encore de « laisser paraître, manifester ».
Cette parenté de sens ne signifie toutefois pas que montrer et démontrer sont toujours synonymes. Le verbe montrer a notamment le sens de « souligner, mettre en évidence ».
Quant au verbe démontrer, il peut signifier « prouver quelque chose de manière évidente à l'aide de faits ou d'arguments » ou « être la marque de ». Ainsi, démontrer suppose une démarche rigoureuse et systématique, ce qui n'est pas le cas de montrer, et il implique généralement que l'on s'appuie sur une preuve plus convaincante.
En conclusion, si montrer et démontrer peuvent être synonymes dans certains contextes, l'idée dominante du verbe montrer est généralement celle de faire voir, faire connaître quelque chose, tandis que démontrer met plutôt l'accent sur le fait d'établir méthodiquement la vérité, la preuve de quelque chose. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

Le verbe démontrer signifie « prouver d'une manière convaincante » : Démontrer l'égalité de deux triangles. On lui a démontré qu'il avait tort. Démontrer peut aussi signifier « montrer de façon incontestable ; révéler, dénoncer » : *Ces faits démontrent la nécessité d'une réforme. Son trouble démontre sa mauvaise foi*. Dans tous les cas, il a un complément à caractère abstrait.
Démonter signifie, entre autres sens, défaire pièce à pièce ce qui formait un tout, ce qui avait été préalablement monté : *Démonter une pendule, une tente. Cette armoire se démonte facilement*. De manière figurée, on dit aussi *démonter les ressorts d'une intrigue, d'une machination*. Académie française.
Le verbe démontrer vient du latin classique *demonstrare* « montrer, démontrer ».

démoralisant, démoralisateur, démoralisation, démoralisé, démoraliser

A. elle est démoralisante, il est **démoralisant** (1) : corrompt.

une démoralisatrice, un **démoralisateur** (1) : celle, celui qui tend à corrompre, à rendre immoral.

une littérature démoralisatrice, un travail **démoralisateur**

une **démoralisation** (1) : une corruption, une destruction du sens moral.

elle est démoralisée, il est **démoralisé** (1) : a perdu le sens moral.

démoraliser (1) : faire perdre le sens moral, rendre immoral.

se démoraliser : devenir immoral.

B. elle est démoralisante, il est **démoralisant** (2) : est de nature à dissiper la confiance, à faire perdre le courage.

une démoralisatrice, un **démoralisateur** (2) : celle, celui qui tend ou qui vise à faire perdre confiance.

une annonce démoralisatrice, un résultat **démoralisateur**

une **démoralisation** (2) : une destruction de la confiance, du courage.

elle est démoralisée, il est **démoralisé** (2) : a perdu la force morale, la confiance, le courage.

démoraliser (2) : décourager, démotiver, déprimer.

se démoraliser : se décourager, se démotiver, déprimer.

Selon les sens, le verbe démoraliser est dérivé de moraliser au sens de « rendre moral » ou est dérivé de moral.

démordre

démordre : desserrer les dents après avoir mordu.

démordre de quelque chose : renoncer à, abandonner.

ne pas en **démordre** : s'entêter, s'obstiner dans son opinion, ne pas renoncer.

je démords, tu démords, il démord, nous démordons, vous démordez, ils démordent ;
je démordais ; je démordis ; je démordrai ; je démordrais ;
j'ai démordu ; j'avais démordu ; j'eus démordu ; j'aurai démordu ; j'aurais démordu ;
que je démorde, que tu démordes, qu'il démorde, que nous démordions, que vous démordiez, qu'ils démordent ;

que je démordisse, qu'il démordît, que nous démordissions ; que j'aie démordu ; que j'eusse démordu ;
démords, démordons, démordez ; aie démordu, ayons démordu, ayez démordu ;
(en) démordant.

Le verbe démordre est dérivé de mordre.

démorphinisation

une **démorphinisation** : le mode de traitement de la morphinomanie consistant à priver graduellement le sujet de la drogue.

Ce nom est dérivé de morphiniser (voir : morphiner), avec le préfixe dé- et le suffixe -ation (-tion).

démorphoser

Dictionnaire historique du français québécois.

démorphoser : dans la langue des conteurs, délivrer, libérer un être qui avait été emmorphosé.

se démorphoser : cesser d'être emmorphosé.

Ce verbe est issu d'emmorphoser, avec une substitution de préfixe.

Démos

Démos : Forum ABC de la langue française.

démosponges

des **démosponges** ou **silicosponges** : un taxon de porifères et dans la classification phylogénique, un taxon de métazoaires, des éponges.

Démosthène, démosthène, démosthénien, démosthénique

Démosthène : un orateur grec.

un **démosthène** : un orateur politique.

elle est démosthénienne, il est **démosthénien**, elle, il est **démosthénique** : est propre ou se rapporte à Démosthène ou à son éloquence.

démotion

Démotion, malgré ses allures françaises, vient de l'anglais *demotion*. Pourtant, notre langue possède le verbe démettre qui signifie révoquer, destituer. Il est donc naturel que l'on tombe dans le piège. Mais ce que les anglophones appellent une *demotion* est en fait une rétrogradation. Rétrograder, c'est reculer dans la hiérarchie ; il ne s'agit donc pas tout à fait de la même chose qu'être révoqué ou destitué. Donc, rien à faire, il faut dire rétrogradation. En savoir plus : Au cœur du français.

démotique

elle, il est **démotique** : particulièrement dans l'Égypte ancienne et la Grèce contemporaine : concerne la langue parlée et écrite du peuple, par opposition à la langue savante.

le **démotique** : la langue et surtout l'écriture cursive, utilisées par le peuple de l'Égypte ancienne à partir du 8ème siècle avant J.-C. environ.

Le mot démotique est emprunté au grec δ η μ ο τ ι κ ο ́ ς « populaire ».

démotivant, démotivation, démotivé, démotiver

elle est démotivante : est décourageante ; il est **démotivant** : est décourageant.

une **démotivation** :

- une démoralisation, un découragement ;
- la perte de la motivation pour un signe linguistique.

elle est démotivée, il est **démotivé** : est découragé(e), n'est plus motivé(e).

un mot démotivé : dont les éléments et le sens ne sont plus perçus.

démotiver :

- faire perdre à quelqu'un toute motivation, tout désir de tendre vers un but, une action ;
- enlever la motivation.

se démotiver :

- perdre sa motivation,
- prendre un sens qui ne correspond plus au sens littéral qui était logiquement relié à un état de choses aujourd'hui disparu.

Ces mots sont dérivés de motivation, motiver, avec le préfixe dé-.

démoucheter

démoucheter un fleuret : retirer la mouche, le bouton placé sur la pointe du fleuret.

je démouchète ou démouchette, tu démouchètes ou démouchettes, il démouchète ou démouchette, nous démouchetons, vous démouchetez, ils démouchètent ou démouchettent ;
je démouchetais ; je démouchetai ; je démouchèterai ou démouchetterai ; je démouchèterais ou démouchetterais ;

j'ai démoucheté ; j'avais démoucheté ; j'eus démoucheté ; j'aurai démoucheté ; j'aurais démoucheté ;
que je démouchète ou démouchette, que tu démouchètes ou démouchettes, qu'il démouchète ou démouchette, que nous démouchetions, que vous démouchetiez, qu'ils démouchètent ou démouchettent ;
que je démouchetasse, qu'il démouchetât, que nous démouchetassions ; que j'aie démoucheté ; que j'eusse démoucheté ;
démouchète ou démouchette, démouchetons, démouchetez ; aie démoucheté, ayons démoucheté, ayez démoucheté ;
(en) démouchetant.

Le verbe démoucheter est dérivé de moucheter.

démouillage

un **démouillage** : [chimie / chimie physique] le processus spontané qui réduit l'aire de contact entre un solide et un film de mouillage. Ce terme désigne l'assèchement de la surface par rétraction du film, mais non par évaporation. En anglais : *dewetting*. Voir aussi : film de mouillage. Journal officiel de la République française du 15/06/2003.

démoulage, démoulé, démouler, démouleur

un **démoulage** : l'action de démouler.

une forme démoulée, un gâteau **démoulé**

démouler : retirer d'un moule.

un **démouleur**

Le verbe démouler est dérivé de mouler.

démoustication, démoustiquer

une **démoustication** : l'opération qui consiste à désinfester une région, un lieu clos, de l'invasion des moustiques, souvent par destruction systématique des bêtes et des larves.

démoustiquer : supprimer les moustiques.

Ces mots sont dérivés de moustique.

démucilagination, démucilaginer

une **démucilagination** : l'élimination des mucilages que renferme l'huile brute.

démucilaginer : éliminer les mucilages.

je démucilagine, tu démucilagines, il démucilagine, nous démucilaginons, vous démucilaginez, ils démucilaginent ;
je démucilaginais ; je démucilaginai ; je démucilaginerai ; je démucilaginerais ;
j'ai démucilaginé ; j'avais démucilaginé ; j'eus démucilaginé ; j'aurai démucilaginé ; j'aurais démucilaginé ;
que je démucilagine, que tu démucilagines, qu'il démucilagine, que nous démucilaginions, que vous démucilaginiez, qu'ils démucilaginent ;
que je démucilaginasse, qu'il démucilaginât, que nous démucilaginassions ; que j'aie démucilaginé ; que j'eusse démucilaginé ;
démucilagine, démucilaginons, démucilaginez ; aie démucilaginé, ayons démucilaginé, ayez démucilaginé ;
(en) démucilaginant.

Le verbe démucilaginer est dérivé de mucilage.

démultiplexage, démultiplexer, démultiplexeur

un **démultiplexage** : [télécommunications / techniques] l'action de restituer les signaux originaux à partir d'un signal composite obtenu par multiplexage. Cette restitution peut être partielle. En anglais : *demultiplexing*. Voir aussi : démultiplexer, multiplexage. Journal officiel de la République française du 14/06/2003.

démultiplexer : [télécommunications / techniques] restituer les signaux originaux à partir d'un signal composite obtenu par multiplexage. Cette restitution peut être partielle. En anglais : *demultiplex*. Voir aussi : démultiplexage, multiplex, multiplexage, multiplexer. Journal officiel de la République française du 14/06/2003.

un **démultiplexeur** : [télécommunications / techniques] un appareil destiné à effectuer un démultiplexage. En anglais : *demultiplexer*. Journal officiel de la République française du 14/06/2003.

un **multiplexeur**

démultiplicateur, démultiplication, démultiplié, démultiplier

elle est démultiplicatrice, il est **démultiplicateur** : en parlant d'un système de transmission mécanique, assure une réduction de vitesse résultant d'une augmentation de force.

elle est démultiplicatrice, il est **démultiplicateur** : démultiplie.

une **démultiplication** : l'action de démultiplier ; le résultat de cette action.

Cet emploi de démultiplication comme intensif de multiplication, désormais consigné dans les dictionnaires usuels avec le sens figuré de « action d'augmenter l'effet (de quelque chose) par la multiplication des moyens utilisés », est présenté comme « courant » dans le Dictionnaire historique de la langue française ; il a en effet pignon sur rue depuis les années soixante et se répand jusque chez de bons écrivains. En savoir plus : Parler français

une commission démultipliée, un mécanisme **démultiplié** : dont l'efficacité est augmentée.

démultiplier :

- augmenter la force d'un système de transmission mécanique en réduisant la vitesse des organes auxquels cette force est transmise ;
- augmenter un effet, une puissance.

Le verbe démultiplier est dérivé de multiplier.

démuni, démunir

une démunie, un **démuni** : celle, celui qui n'a pas de ressources suffisantes.

elle est démunie, il est **démuni** :

- est dépourvu(e) de quelque chose ;
- est privé(e) de ce qui est normalement attendu ;
- est sans ressources ;
- est pauvre, sans argent ;
- est sans force, sans défense ;
- est vulnérable..

démunir un lieu fortifié :

- enlever les munitions ;
- enlever des effectifs, des troupes.

démunir quelqu'un :

- lui enlever quelque chose ;
- le priver de force, le dépouiller.

je démunis, tu démunis, il démunit, nous démunissons, vous démunissez, ils démunissent ;
je démunissais ; je démunis ; je démunirai ; je démunirais ;
j'ai démuni ; j'avais démuni ; j'eus démuni ; j'aurai démuni ; j'aurais démuni ;
que je démunisse, que tu démunisses, qu'il démunisse, que nous démunissions, que vous démunissiez, qu'ils démunissent ;
que je démunisse, qu'il démunît, que nous démunissions ; que j'aie démuni ; que j'eusse démuni ;
démunis, démunissons, démunissez ; aie démuni, ayons démuni, ayez démuni ;
(en) démunissant.

se démunir de quelque chose : s'en dessaisir, s'en séparer.

je me démunis, tu te démunis, il se démunit, nous nous démunissons, vous vous démunissez, ils se démunissent ;
je me démunissais ; je me démunis ; je me démunirai ; je me démunirais ;
je me suis démuni(e) ; je m'étais démuni(e) ; je me fus démuni(e) ; je me serai démuni(e) ; je me serais

démuni(e) ;
que je me démunisse, que tu te démunisses, qu'il se démunisse, que nous nous démunissions, que vous vous démunissiez, qu'ils se démunissent ;
que je me démunisse, qu'il se démunît, que nous nous démunissions ; que je me sois démuni(e) ; que je me fusse démuni(e) ;
démunis-toi, démunissons-nous, démunissez-vous ; sois démuni(e), soyons démunies, soyons démunis, soyez démuni(e)(es)(s) ;
(en) se démunissant.

Le verbe démunir est dérivé de munir.

démurer

démurer : pratiquer une ouverture dans un mur.

démurer quelqu'un :

- le faire sortir des murs, mettre un terme à une claustration ;
- l'émanciper, le libérer.

Ce verbe est dérivé de murer, avec le préfixe dé-.

démusclage

un **démusclage** :

- l'action de relâcher les muscles ;
- une détente, une décontraction musculaire.

démuselé, démusèlement, démuseler

elle est démuselée, il est **démuselé** :

- est débarrassé(e) de la muselière ;
- est libre d'agir.

un **démusèlement** : l'action de démuseler.

démuseler :

- retirer la muselière ;
- rendre libre ;
- retrouver la parole.

démuseler un canon : le rendre utilisable en enlevant ce qui l'obstrue.

démuseler une bouteille de champagne : en enlever le muselet.

je démusèle ou démuselle, tu démusèles ou démuselles, il démusèle ou démuselle, nous démuselons, vous démuselez, ils démusèlent ou démusellent ;
je démuselais ; je démuselai ; je démusèlerai ou démusellerai ; je démusèlerais ou démusellerais ;
j'ai démuselé ; j'avais démuselé ; j'eus démuselé ; j'aurai démuselé ; j'aurais démuselé ;
que je démusèle ou démuselle, que tu démusèles ou démuselles, qu'il démusèle ou démuselle, que nous démuselions, que vous démuseliez, qu'ils démusèlent ou démusellent ;
que je démuselasse, qu'il démuselât, que nous démuselassions ; que j'aie démuselé ; que j'eusse démuselé ;
démusèle ou démuselle, démuselons, démuselez ; aie démuselé, ayons démuselé, ayez démuselé ;
(en) démuselant.

Le verbe démuseler est dérivé de museler.

démutisation, démutiser

une **démutisation** : l'ensemble des méthodes utilisées pour apprendre le langage parlé à des sourds-muets.

démutiser un sourd-muet : faire cesser la mutité à la suite d'un enseignement approprié.

Ce verbe est dérivé du latin *mutus, muta, mutum* « muet », avec le préfixe dé- et le suffixe -iser.

démyélinisant, démyélinisation, démyéliniser

une leuco-encéphalite démyélinisante, une neuropathie **démyélinisante**

une **démyélinisation** : une destruction de myéline, autour de fibres nerveuses.

démyéliniser la fibre nerveuse : détruire la myéline.

Le nom (une) démyélinisation est dérivé de myéline.

démystication, démysticiser

une **démystication** : l'action de perdre ou de faire perdre toute croyance, toute pratique mystique.

démysticiser quelqu'un, démysticiser quelque chose : lui enlever son caractère mystique.

Le verbe démysticiser est dérivé du radical de mystique.

démystifiant, démystificateur, démystification, démystifier

elle est démystifiante, il est **démystifiant** : ramène à la réalité.

une démystificatrice, un **démystificateur** : celle, celui qui démystifie.

elle est démystificatrice, il est **démystificateur** : démystifie.

une **démystification** :

- l'action de démystifier ; l'état résultant de cette action ;
- [communication] la démarche qui consiste à montrer, par l'analyse d'une information, en quoi elle est erronée ou trompeuse. En anglais : debunk, debunking. Voir aussi : démystifier, infox, vérification des faits. Journal officiel de la République française du 14 février 2024.

démystifier quelque chose :

- le dépouiller de son caractère mystérieux ou trompeusement embellissant en le montrant tel qu'il est réellement ;
- [communication] En anglais : *(to) debunk*. Voir aussi : démystification, infox, vérification des faits. Journal officiel de la République française du 14 février 2024.

démystifier quelqu'un :

- le désabuser en lui montrant la réalité telle qu'elle est ;
- l'arracher à sa crédulité causée par une tromperie collective, généralement embellissante.

Le verbe démystifier est dérivé de mystifier, avec le préfixe dé-.

démythifiant, démythification, démythifier

elle est démythifiante, il est **démythifiant** : démythifie.

une **démythification** : l'action de démythifier ; l'état résultant de cette action.

démythifier un personnage, une entité abstraite : la ou le débarrasser de ses aspects mythiques qui voilent la réalité sous-jacente.

Le verbe démythifier est dérivé de mythe, avec le préfixe dé-.

d'en

La maison **d'en** face ? Il vient **d'en** parler.

dénaire

l'arithmétique dénaire, un nombre **dénaire** : décimal(e), qui a le nombre dix pour base.

le **dénaire** : en sciences occultes cabalistes, le nombre dix.

Le mot dénaire est emprunté au latin classique *denarius* « qui contient le nombre dix », en latin chrétien « le nombre dix ».

dénantir

A. **dénantir** :

- enlever à quelqu'un un bien dont il était nanti, en particulier des gages donnés en dépôt ;
- retirer un nantissement, ce qui garantissait une dette.

je dénantis, tu dénantis, il dénantit, nous dénantissons, vous dénantissez, ils dénantissent ;
je dénantissais ; je dénantis ; je dénantirai ; je dénantirais ;
j'ai dénanti ; j'avais dénanti ; j'eus dénanti ; j'aurai dénanti ; j'aurais dénanti ;
que je dénantisse, que tu dénantisses, qu'il dénantisse, que nous dénantissions, que vous dénantissiez, qu'ils dénantissent ;
que je dénantisse, qu'il dénantît, que nous dénantissions ; que j'aie dénanti ; que j'eusse dénanti ;
dénantis, dénantissons, dénantissez ; aie dénanti, ayons dénanti, ayez dénanti ;
(en) dénantissant.

se dénantir : se dépouiller d'un bien.

je me dénantis, tu te dénantis, il se dénantit, nous nous dénantissons, vous vous dénantissez, ils se dénantissent ;
je me dénantissais ; je me dénantis ; je me dénantirai ; je me dénantirais ;
je me suis dénanti(e) ; je m'étais dénanti(e) ; je me fus dénanti(e) ; je me serai dénanti(e) ; je me serais dénanti(e) ;
que je me dénantisse, que tu te dénantisses, qu'il se dénantisse, que nous nous dénantissions, que vous vous dénantissiez, qu'ils se dénantissent ;
que je me dénantisse, qu'il se dénantît, que nous nous dénantissions ; que je me sois dénanti(e) ; que je me fusse dénanti(e) ;
dénantis-toi, dénantissons-nous, dénantissez-vous ; sois dénanti(e), soyons dénanties, soyons dénantis, soyez dénanti(e)(es)(s) ;
(en) se dénantissant.

B. **dénantir** : enlever à quelqu'un quelque chose qu'il possède.

se dénantir : se départir de.

Le verbe dénantir est dérivé de nantir.

denar

un **denar** : l'unité monétaire de la Macédoine.

dénasalisation, dénasaliser

une **dénasalisation** :

- ce qui transforme un son nasal en un son oral ;
- la perte du caractère ou du phonème nasaux.

dénasaliser :

- faire perdre le caractère ou le phonème nasaux ;
- le rendre oral.

On a lu aussi dénasaler.

Le verbe dénasaliser est dérivé de nasal.

dénatalité

une **dénatalité** : une baisse du taux de natalité, du nombre des naissances dans un pays.

dénationalisation, dénationalisé, dénationaliser

1. une **dénationalisation** : l'action de dénationaliser, le fait de se dénationaliser, de perdre la nationalité et les caractéristiques qui lui sont attachées.

elle est dénationalisée, il est **dénationalisé** (1) :

- a perdu tout lien avec la nation qui lui est propre ;
- plus particulièrement a perdu sa nationalité et les caractéristiques qui y sont attachées.

dénationaliser :

- supprimer tout lien, tout rapport avec la nation qui lui est propre ;
- plus particulièrement, faire perdre la nationalité et les caractéristiques qui y sont attachées.

se dénationaliser : perdre sa nationalité et les caractéristiques qui lui sont propres.

elles se dénationalisent, ils se dénationalisent, elles se sont dénationalisées, ils se sont dénationalisés,...

2. une **dénationalisation** (2) : l'action de dénationaliser une entreprise, de la faire passer du secteur public au secteur privé.

une entreprise dénationalisée, un secteur **dénationalisé** : qu'on a fait passer du secteur public au secteur privé.

dénationaliser une entreprise : la restituer à la propriété privée.

Le verbe dénationaliser est dérivé de nationaliser.

dénatter

dénatter : défaire les nattes, les tresses de cheveux.

Le verbe dénatter est dérivé de natter.

dénaturalisation, dénaturaliser

1. une **dénaturalisation** : ce qui prive des droits acquis avec la nationalité d'un État.

dénaturaliser : retirer à quelqu'un sa nationalité, le bénéfice de la naturalisation.

2. une **dénaturalisation** : l'action de dénaturaliser, de dénaturer.

dénaturaliser :

- dénaturer, changer la vraie nature de quelque chose ;
- ôter à une chose son caractère naturel.

Le verbe dénaturaliser est dérivé de naturaliser.

dénaturant, dénaturateur, dénaturation, dénaturé, dénaturement, dénaturer

une substance dénaturante, un produit **dénaturant** : qui dénature.

un **dénaturant** : une substance possédant la propriété de dénaturer une autre substance.

une dénaturatrice, un **dénaturateur** :

- une employée, un employé de la Régie des contributions indirectes chargé de dénaturer les alcools ou d'autres denrées pour les rendre impropres à la consommation ou aptes à des usages industriels ;
- celle, celui qui, sous le contrôle du fisc, livre au commerce des alcools - ou d'autres denrées - dénaturés par l'adjonction de certains produits.

une **dénaturation** :

- l'action de dénaturer ;
- ce qui change les caractéristiques, la structure, rend impropre à la consommation, à l'usage ;
- un réarrangement d'une protéine, d'une substance protéique native par des procédés physiques ou chimiques ;
- l'opération par laquelle on dénature le combustible d'un réacteur en y incorporant certains isotopes, pour en ralentir la fission ;

- un traitement thermique opéré sur les résidus de fission et destiné à en réduire l'activité ;
- la perte pour l'homme de l'état de nature.

une **dénaturation d'acide nucléique** : [biologie / génie génétique] une conversion d'un acide nucléique de l'état double brin à l'état simple brin. La séparation des brins est obtenue très fréquemment par la chaleur ou par alcalinisation. En anglais : *nucleic acid denaturation*. Voir aussi : renaturation d'acide nucléique, température de fusion. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

elle est dénaturée, il est **dénaturé** :

- dont la nature, les caractéristiques ont été profondément altérées ;
- est le fait, procède d'une nature morale dépravée ;
- a perdu tout sentiment naturel d'affection et de tendresse pour ses plus proches parents ;
- sert à commettre un acte contre nature ;
- est contraire aux sentiments naturels d'affection, d'humanité, de tendresse.

un **dénaturement** : l'action de dénaturer une entité abstraite.

dénaturer :

- changer dans sa nature, dans son apparence ou sa présentation, par une modification spontanée ou voulue ;
- priver de son caractère naturel ;
- rendre dur, méchant ;
- dépraver.

se dénaturer : perdre spontanément ou volontairement sa nature, ses qualités naturelles.

Le verbe dénaturer est dérivé de nature.

dénazification, dénazifier

une **dénazification** : l'ensemble des mesures prises en Allemagne après la Deuxième Guerre mondiale pour faire disparaitre les traces du nazisme.

dénazifier : faire disparaitre les traces du nazisme dans les institutions, les mentalités.

Ces mots sont dérivés de nazi.

denché, denchure

une pièce denchée, un filet **denché** : en héraldique, qui se termine en pointes en forme de dents de scie.

une **denchure** : un filet ou un listel denché au bord supérieur de l'écu.

Le mot denché est soit dérivé de l'ancien français *danche* en héraldique « ligne en dent de scie » issu du latin *dentex, denticis* (dérivé de *dens*, voir : dent) « sorte de poisson de mer, peut-être la scie »; soit, plutôt, directement issu du latin médiéval *denticatus* « aigu, strident », *danche* étant en ce cas un dérivé régressif de *danché*.

dendr(o)-

dendr(o)- correspond au grec δ έ ν δ ρ ο ν « arbre ».

voir : CNRTL ; dictionnaire des sciences animales.

dendraspis

un **dendraspis** : un serpent.

-dendrée

des **lépidodendrées** : des végétaux fossiles ayant le lépidodendron pour type.

dendriforme

une plante ou un animal **dendriforme** : dendritique, dendroïde, qui ressemble à un arbre.

dendrifuge

elle, il est **dendrifuge** : s'éloigne des dendrites.

dendrimère

un **dendrimère** : [chimie] une molécule arborescente de grandes dimensions construite par des processus itératifs à partir d'une molécule comportant au moins trois sites réactifs. Du grec *dendron*, « arbre », et *meros*, « partie ». La molécule d'origine est souvent qualifiée de « cœur dendritique ». En anglais : *dendrimer*. Voir aussi : dendron. Journal officiel de la République française du 22/09/2005.

dendrite

1. un **dendrite** : le prolongement du neurone conduisant l'influx nerveux centripète.

un **cytodendrite**

un **neurodendrite**

2. une **dendrite** : une efflorescence due à des agrégations de cristaux ou d'oxydes métalliques, à la surface ou à l'intérieur de certaines pierres.

dendritique

elle, il est **dendritique** : présente une arborisation ou une ramification.

un réseau fluvial dendritique : qui est dense.

une **cellule dendritique** ou un **dendrocyte cutané** : l'ensemble de cellules du système immunitaire présentant de longs prolongements cytoplasmiques, rappelant les dendrites des neurones, un noyau indenté et comprenant entre autres les fibroblastes, les myofibroblastes, les dendrocytes dermiques I et II, les cellules de Langerhans.

une cellule dendritique cutanée, une cellule dendritique dermique, une cellule dendritique folliculaire, une cellule dendritique interdigitée, une celluledendritique tueuse, un prolongement dendritique, une kératite dendritique, un type dendritique du pelvis rénal

-dendrium

un **eudendrium** : un cœlentéré hydroïde, un animal.

dendrobate, dendrobatidé

un **dendrobate** : une grenouille de la famille des **dendrobatidés**.

dendrobie

une plante **dendrobie** : qui se développe sur les arbres.

un insecte dendrobie ou dendrocole : qui vit sur les arbres.

une **dendrobie** : une plante.

On a lu **aussi dendrobiée, dendrobion, dendrobium**.

Dendrobranchiata

Dendrobranchiata : un taxon de crustacés.

dendrobranchie

une **dendrobranchie**

dendrochirote

une holothurie **dendrochirote** : qui possède des tentacules arborescents.

dendrochronologie

une **dendrochronologie** : l'étude de l'âge des arbres d'après les couches concentriques repérables dans la coupe transversale des troncs.

dendroclimatologie

la **dendroclimatologie** : la reconstitution des climats par l'étude des cernes d'accroissement des arbres, qui datent les années mais mémorisent également les accidents météorologiques (températures extrêmes ou variations importantes de pluviométrie.

dendrocœlidé

les **dendrocœlidés** : une famille de turbellariés, des planaires.

dendrocolaptidé

les **dendrocolaptidés** : une famille d'oiseaux néognathes passereaux, exemples : *Dendrocincla, Dendrocolaptes*.

dendrocole

une espèce **dendrocole** : qui vit dans un arbre ou croît sur un arbre.

un insecte dendrobie ou dendrocole : qui vit sur les arbres.

dendroctone

un **dendroctone** : un genre d'insectes coléoptères curculionidés scolytinés.

dendrocygne

un **dendrocygne** : le genre d'anatidés arboricoles à longs tarses comprenant plusieurs espèces vivant dans les zones tropicales de l'Ancien et du Nouveau Monde dont le dendrocygne noir (ou neuf) et le dendrocygne (à bec).

les dendrocygnes ou canards siffleurs : des canards intermédiaires avec les cygnes et les oies.

Ce nom est formé, selon le latin scientifique *dendrocygna* avec le grec « arbre » et le grec « cygne ».

dendrocyte, -dendroglie

un **dendrocyte cutané** : une cellule dendritique.

un **dendrocyte dermique** : une cellule rattachée aux cellules de Langerhans, en transit vers les lymphatiques, quelques- unes gardant des granules de Birbeck dans leur cytoplasme ; une cellule qui exprime le facteur de coagulation XIIIa, que l'on trouve dans les dermes papillaire, réticulaire, autour des glandes sudorales, et dans

les septums interlobulaires de l’hypoderme, le dendrocyte dermique de type II, DDII, exprimant l’antigène CD34, dans le derme profond, autour des glandes sudorales et des follicules pileux, et dans les septums interlobulaires de l’hypoderme.

un **oligodendrocyte** ou une **oligodendroglie** : une cellule gliale à noyau arrondi et dense, à cytoplasme assez réduit, aux prolongements peu abondants, qui constitue la glie avec l'astrocyte et la microglie.

un **oligodendrocyte** ou une **oligodendroglie** : une cellule névrologique.

un **oligodendrogliome** :

- une tumeur constituée essentiellement d'oligodendroglies ;
- une tumeur gliale infiltrante qui nait des oligodendrocytes et atteint le plus souvent les lobes temporaux ou frontaux de l’adulte.

dendrogramme

un **dendrogramme** : un diagramme arborescent qui résume de façon graphique les ressemblances et les relations entre organismes.

dendroïde

une plante ou un animal **dendroïde** : qui présente des ramifications arborescentes.

dendrolague

un **dendrolague** : le genre de marsupiaux arboricoles d'Australie et de Nouvelle-Guinée, de la famille des macropodidés, comprenant sept espèces dont le dendrolague de Lumholz et le dendrolague de Matschie, plus petits que le Kangourou (environ 1,30 m pour 60 cm de queue), à la fourrure épaisse, aux membres postérieurs munis de longues griffes leur permettant de se déplacer d'arbre en arbre.

les dendrolagues ou kangourous arboricoles, kangourous des arbres : des petits kangourous arboricoles, exemples : *Dendrolagus dorianus, Dendrolagus spadix*.

Ce nom est composé du grec « arbre » et « lièvre » selon le latin scientifique *dendrolagus*.

Dendrolimus

Dendrolimus : un genre d'insectes lépidoptères lasiocampidés.

dendrologie, dendrologique

la **dendrologie** : la partie de la botanique qui étudie les arbres.

une société **dendrologique**

dendromètre, dendrométrie, dendrométrique

un **dendromètre** : un appareil utilisé pour mesurer les dimensions des arbres et le volume utile de bois qu'ils peuvent fournir.

la **dendrométrie** : la science du mesurage des bois sur pied et des bois abattus.

elle, il est **dendrométrique** :

- concerne le dendromètre ou la dendrométrie ;
- caractérise la forme, les dimensions, le volume et l’accroissement d’un arbre, d’un peuplement.

dendron

un **dendron** : [chimie] une molécule comportant, d'une part, un site branché muni d'extrémités réactives et, d'autre part, un site apte à se fixer sur un support moléculaire ou solide. Du grec dendron, « arbre ». Les

dendrons sont utilisés comme des briques pour construire les dendrimères. En anglais : *dendron*. Voir aussi : dendrimère. Journal officiel de la République française du 22/09/2005.

-dendron

un **lépidodendron** : un arbre fossile.

un **philodendron** : une plante.

un **rhododendron** : un arbuste ou un arbre.

dendrone

un **dendrone** : un groupe de dendrites.

dendrophage

un insecte **dendrophage** : xylophage, qui ronge le bois.

dendrophile, dendrophilie

une espèce **dendrophile** : vivant dans des arbres.

un **dendrophile** (*Dendrophilus*) : un genre d'insectes coléoptères histéridés communs en France, vivant selon les espèces dans les plaies des arbres ou dans les fourmilières.

une **dendrophilie** : un attrait obsessionnel pour les arbres.

dendrophore

une, un **dendrophore** : une porteuse ou un porteur de branches d'arbres dans certaines liturgies, notamment en l'honneur de Cybèle.

dendrophyllée

une **dendrophyllée** : un madrépore à polypiers rameux.

dendrotrachée

une **dendrotrachée**

déné

La culture **dénée** transmise à de jeunes nouveaux arrivants grâce aux aînés [...] Apprendre comment les peuples dénés passaient l'hiver est donc d’autant plus intéressant pour Chelsea Diaz, qui est arrivée des Philippines il y a un an. (Radio-Canada).

dénébulateur, dénébulation, dénébuler, dénébulisation, dénébuliser

un **dénébulateur** : un appareil.

une **dénébulation** ou **dénébulisation** : l'action de dissiper les brouillards et les nuages, notamment sur les aéroports, par des méthodes et des procédés physiques ou chimiques ; le résultat de cette action.

dénébuler ou **dénébuliser** : dissiper les brouillards et les nuages, notamment sur les aéroports, par des méthodes et des procédés physiques ou chimiques.

Le mot nébuleux est emprunté au latin *nebulosus* « où il y a des brouillards », « comme un nuage » et « obscur, difficile à comprendre », dérivé de *nebula* « brouillard, brume », « substance fine, transparente » « style nuageux », à comparer avec le grec ν ε φ έ λ η « nuée ».

dénégation, dénégatoire

une **dénégation** :

- l'action ou le fait de dénier, de nier formellement quelque chose ;
- le refus de reconnaitre comme vraie une allégation émise par l'adversaire ;
- un procédé psychanalytique.

une **dénégation de culpabilité** : Office québécois de la langue française.

elle, il est **dénégatoire**

Le nom (une) dénégation vient du latin chrétien *denegatio* « dénégation, reniement ».

déneigement, déneiger, déneigeur, déneigeuse

un **déneigement** :

- l'action de déneiger une voie , le résultat de cette action ;
- la fonte des neiges, le fait de se débarrasser naturellement de la neige.

déneiger :

- ôter la neige ;
- fondre.

je déneige, tu déneiges, il déneige, nous déneigeons, vous déneigez, ils déneigent ;
je déneigeais ; je déneigeai ; je déneigerai ; je déneigerais ;
j'ai déneigé ; j'avais déneigé ; j'eus déneigé ; j'aurai déneigé ; j'aurais déneigé ;
que je déneige, que tu déneiges, qu'il déneige, que nous déneigions, que vous déneigiez, qu'ils déneigent ;
que je déneigeasse, qu'il déneigeât, que nous déneigeassions ; que j'aie déneigé ; que j'eusse déneigé ;
déneige, déneigeons, déneigez ; aie déneigé, ayons déneigé, ayez déneigé ;
(en) déneigeant.

une **déneigeuse**, un **déneigeur**

Le verbe déneiger est dérivé de neige.

dénervation, dénervé

une **dénervation** : une suppression de l'innervation, pathologique ou chirurgicale.

une vessie **dénervée** : une vessie ayant perdu le contrôle de son système nerveux du fait d'une neuropathie périphérique ou après une intervention de dénervation. Le terme est en fait inexact, la vessie gardant toujours au moins en partie l'action de son système nerveux autonome intrapariétal.

désénerver : calmer.

dengue

la **dengue** : une arbovirose humaine, donnant lieu à d'importantes épidémies, due à quatre sérotypes de Flavivirus, répandue dans la plupart des régions tropicales et sub-tropicales mais également dans la région méditerranéenne.

Le nom (une) dengue peut se prononcer comme *dans / gue* ou comme *dingue* (= bizarre ; fou).

Le nom (une) dengue est emprunté à l'anglo-américain *dengue*, lui-même issu du swahili *dinga, denga* « attaque subite semblable à une crampe ».

déni

un **déni** (1) :

- l'action de dénier, de refuser de reconnaitre la vérité ou la valeur d'une chose ;
- en psychanalyse, un mode de défense consistant en un refus par le sujet de reconnaitre la réalité d'une perception traumatisante.

elle, il est **indéniable** : dont on ne peut pas dénier l'existence ou la nature.

indéniablement : d'une manière indéniable.

un **déni** (2) :

- l'action de refuser ce qui est dû ;
- un refus d'accorder quelque chose à quelqu'un.

un déni de justice :

- un refus illégal de la part d'un juge ou d'un tribunal de rendre la justice ;
- le fait de ne pas rendre justice au talent de quelqu'un, de le dénigrer.

un **déni de service** : une action ayant pour effet d'empêcher ou de limiter fortement la capacité d'un système à fournir le service attendu), en savoir plus : Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information.

une **attaque par interruption de service** ou AIS : [télécommunications - informatique] une action malveillante qui vise à rendre indisponibles pendant un temps indéterminé un ou plusieurs services informatiques ou de télécommunication d'une organisation. Une attaque par interruption de service peut être réalisée en saturant l'accès aux services visés ou en exploitant leurs failles de sécurité. On trouve aussi l'expression « attaque par déni de service », calque de l'anglais, qui est déconseillée. En anglais : *denial of service attack, DoS attack*. Voir aussi : attaque collective par saturation de service, attaque par saturation téléphonique. Journal officiel de la République française du 18 mars 2022.

Voir dénier (ci-dessous).

déniaisé, déniaisement, déniaiser, déniaiseur

elle est déniaisée, il est **déniaisé** :

- a perdu sa niaiserie, a l'expérience du mal dans le monde ;
- a perdu son innocence dans les choses de l'amour.

un **déniaisement** :

- l'action de déniaiser ;
- le fait d'être déniaisé ou de se déniaiser.

déniaiser :

- faire perdre à quelqu'un sa niaiserie ;
- faire perdre à quelqu'un son innocence dans les choses de l'amour.

se déniaiser :

- devenir moins naïf ;
- perdre sa niaiserie.

une déniaiseuse, un **déniaiseur** : celle, celui qui déniaise.

Le verbe déniaiser est dérivé de niais : qui est ou semble naïf, nigaud, inexpérimenté), un faucon niais n'est pas sorti du nid.

dénicher, dénicheur

dénicher (1) :

- ôter du nid, faire sortir du nid ;
- ôter un nid de l'emplacement qu'il occupe ;
- faire sortir par force quelqu'un du lieu qu'il occupe ;
- retirer une chose du lieu qu'elle occupe ;
- découvrir à force de recherches l'endroit où se cache une personne ou une chose ;
- découvrir pour son usage une personne ou une chose bien cachée, et de ce fait difficile à trouver ;
- quitter son nid ;
- se retirer avec précipitation d'un lieu où l'on était tranquillement établi.

une dénicheuse, un **dénicheur** : une personne qui retire les oiseaux de leur nid.

un dénicheur de merles : une personne fort habile à découvrir ce qui peut lui être utile ou agréable et à en profiter.

un **dénicheur** : [économie et gestion d'entreprise] un moteur de recherche spécifique aux sites de commerce électronique, capable d'interroger simultanément plusieurs boutiques en ligne afin de trouver l'article recherché aux meilleures conditions. En anglais : *shopping robot ; shopbot* . Journal officiel de la République française du 26/03/2004.

un tempérament dénicheur : qui sait découvrir ce qu'il n'est pas aisé de trouver.

Le verbe dénicher (1) est dérivé de nid.

dénicher (2) : retirer de sa niche.

une dénicheuse, un **dénicheur** (2) : celle, celui qui retire les statues de leur niche.

une dénicheuse de saints, un dénicheur de saints : celle, celui qui par la critique historique démontre que tel ou tel saint n'a pas existé ou qu'il est indigne du culte dont il est l'objet.

Le verbe dénicher (2) est dérivé de niche.

dénickelage, dénickeler

un **dénickelage** : l'action de dénickeler une pièce de métal, un objet nickelé, une surface métallique ; le résultat de cette action.

dénickeler : enlever le nickelage d'une pièce métallique, d'une surface métallique, d'un objet nickelé, par un procédé chimique ou électrolytique.

je dénickèle, tu dénickèles, il dénickèle, nous dénickelons, vous dénickelez, ils dénickèlent ;
je dénickelais ; je dénickelai ; je dénickèlerai ; je dénickèlerais ;
j'ai dénickelé ; j'avais dénickelé ; j'eus dénickelé ; j'aurai dénickelé ; j'aurais dénickelé ;
que je dénickèle, que tu dénickèles, qu'il dénickèle, que nous dénickelions, que vous dénickeliez, qu'ils dénickèlent ;
que je dénickelasse, qu'il dénickelât, que nous dénickelassions ; que j'aie dénickelé ; que j'eusse dénickelé ;
dénickèle, dénickelons, dénickelez ; aie dénickelé, ayons dénickelé, ayez dénickelé ;
(en) dénickelant.

Ce verbe est dérivé de nickeler, avec le préfixe dé-.

dénicotinisation, dénicotiniser, dénicotiniseur

une **dénicotinisation** : un procédé destiné à réduire ou à annuler la teneur en nicotine du tabac.

dénicotiniser des cigarettes : en retirer la nicotine, en partie ou en totalité.

un **dénicotiniseur** : un filtre.

Le verbe dénicotiniser est dérivé de nicotine.

denier

un **denier** :

- dans la Rome antique, la monnaie d'argent qui valait originellement dix as, et dont la valeur a varié au cours des années ;
- dans l'Europe occidentale et en France jusqu'au 19ème siècle, la monnaie valant un douzième du sou ;
- un penny (Dictionnaire historique du français québécois) ;
- une somme d'argent indéterminée à la disposition d'une personne ou d'une collectivité ;
- une somme d'argent faisant partie d'un patrimoine privé ou collectif ;
- une somme versée volontairement comme obole ou contribution ;
- le poids de 0,05 g utilisé dans le commerce de la soie ;
- l'unité utilisée pour le titrage des fils de soie, rayonne ou nylon, le nombre de deniers correspondant au poids en grammes de neuf mille mètres de fil.

payer de ses propres deniers : personnellement.

au denier deux, au denier douze, au denier vingt,... : l'intérêt d'un prêt ou d'un placement.

les deniers de l'État, les deniers publics : les sommes inscrites au budget d'un organisme public.

un denier de fin, un denier d'aloi : l'unité servant au titrage de l'argent et de certains métaux précieux.

Le nom (un) denier vient du latin classique *denarius* « denier, pièce d'argent qui, à l'origine, valait dix as ; le poids d'une drachme attique ».

dénier

dénier (1) quelque chose :

- le nier formellement, refuser de l'admettre comme vrai ;
- refuser de le reconnaitre comme sien.

dénier (2) quelque chose à quelqu'un : refuser, le plus souvent injustement, d'accorder que quelqu'un possède ou puisse posséder telle qualité, tel droit.

Le verbe dénier est dérivé de nier, avec le préfixe dé- exprimant le renforcement, d'après le latin classique *denegare*.

dénigrant, dénigrement, dénigrer, dénigreur

elle est dénigrante il est **dénigrant** : dénigre, est dépréciatrice ou dépréciateur.

un **dénigrement** : l'action de dénigrer.

On a lu aussi une dénigration.

dénigrer :

- s'efforcer de réduire la réputation de quelqu'un ou de quelque chose ;
- calomnier ;
- discréditer.

une dénigreuse ou dénigrante, un **dénigreur** ou **dénigrant** : une personne qui dénigre.

Les verbes critiquer et dénigrer sont parfois confondus puisqu’ils ont un sens commun, celui de « juger quelqu’un ou quelque chose de façon défavorable ».
Le verbe critiquer peut signifier « analyser une œuvre, un ouvrage pour en souligner les qualités et les défauts ». Ce sens est surtout utilisé dans des domaines artistiques comme la littérature, le cinéma, le théâtre ou la peinture.
Critiquer peut également avoir le sens, moins neutre, de « juger sévèrement en faisant ressortir les défauts ».
Pour sa part, le verbe dénigrer signifie « diminuer la valeur d’une personne ou d’une chose en la méprisant, en niant ses qualités ». Il exprime donc lui aussi l'idée d'un jugement défavorable, mais ce jugement est porté dans le but de blesser, de faire du mal.
On utilise le verbe dénigrer pour rabaisser une personne ou une chose qui pourrait ou devrait être appréciée. Lorsqu'on veut parler des fautes commises par cette personne, toutefois, on utilise plutôt le verbe souligner. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

L'ancien nom (une) dénigration était emprunté au bas latin *denigratio* « action de teindre en noir ».

Le verbe dénigrer est emprunté au latin *denigrare* « noircir, teindre en noir » en latin impérial et au figuré en bas latin *denigrare famam* « noircir la réputation de quelqu'un ».

denim

un **denim** : un tissu croisé résistant, à chaine colorée et à trame blanche, servant notamment à fabriquer les blue-jeans.

Ce nom est emprunté à l'anglo-américain *denim*, une abréviation de l'expression française *serge de Nîmes*, plus spécialement usité pour désigner un tissu grossier de coton teint en bleu servant notamment à confectionner des vêtements de travail, surtout des pantalons appelés aussi *blue jeans* (*blue denims* « pantalon en denim » 1944). Ce nom est attesté en 1900 au Canada et en France en 1973.

dénitratation, dénitrater, dénitrificateur, dénitrification, dénitrifier

une **dénitratation** : ce qui élimine les composés nitrés du sol et de l'eau.

dénitrater : éliminer les composés nitrés.

un **dénitrificateur** : une chambre de plomb dans laquelle passent les vapeurs nitreuses pour être dénitrifiées.

une **dénitrification** : l'action de dénitrifier, d'enlever l'azote ou ses dérivés.

dénitrifier : retirer l'azote.

dénivelé, dénivelée, déniveler, dénivellation, dénivellement

une ligne dénivelée, une surface dénivelée, un plan **dénivelé** : qui n'est pas au même niveau.

un **dénivelé** ou une **dénivelée** : une différence de niveau, d'altitude.

déniveler :

- créer une différence de niveau ;
- rendre inégal.

je dénivèle ou dénivelle, tu dénivèles ou dénivelles, il dénivèle ou dénivelle, nous dénivelons, vous dénivelez, ils dénivèlent ou dénivellent ;
je dénivelais ; je dénivelai ; je dénivèlerai ou dénivellerai ; je dénivèlerais ou dénivellerais ;
j'ai dénivelé ; j'avais dénivelé ; j'eus dénivelé ; j'aurai dénivelé ; j'aurais dénivelé ;
que je dénivèle ou dénivelle, que tu dénivèles ou dénivelles, qu'il dénivèle ou dénivelle, que nous dénivelions, que vous déniveliez, qu'ils dénivèlent ou dénivellent ;
que je dénivelasse, qu'il dénivelât, que nous dénivelassions ; que j'aie dénivelé ; que j'eusse dénivelé ;
dénivèle ou dénivelle, dénivelons, dénivelez ; aie dénivelé, ayons dénivelé, ayez dénivelé ;
(en) dénivelant.

un **dénivellement** ou une **dénivellation** :

- l'action de déniveler ; le résultat de cette action ;
- une différence de niveau ;
- une différence de niveau, de degré dans un ensemble susceptible de variations hiérarchisées.

Le verbe déniveler est dérivé de niveler.

Dennstaedtiaceae

Dennstaedtiaceae : une famille de fougères.

dénombrabilité, dénombrable, dénombrement, dénombrer

une **dénombrabilité** : le fait de pouvoir être dénombré.

elle, il est **dénombrable** : peut être dénombré(e).

elle, il est **indénombrable** : ne peut pas être dénombré(e), compté(e), recensé(e).

un **dénombrement** :

- l'action de dénombrer ; le résultat de cette action ;
- la déclaration détaillée qu'un vassal donnait à son seigneur de tout ce qu'il tenait de lui en fief ;
- en logique, l'énonciation dans les prémisses de données dont dépend la conclusion.

dénombrer : déterminer le nombre des éléments d'un ensemble en les comptant, en les énonçant un à un.

Le verbe dénombrer est emprunté au latin classique *dinumerare* « calculer, dénombrer » avec l'influence phonétique de nombrer. Voir aussi : nombrable et innombrable.

dénominalisation

une **anonymisation** ou **dénominalisation irréversible** : la procédure qui consiste à remplacer les informations nominatives contenues dans un document par un code d'identification, avant de les supprimer définitivement, de manière à rendre virtuellement impossible l'identification des individus auprès desquels elles ont été recueillies. Les informations pouvant mener à l'identification d'un individu sont, notamment, le nom, l'adresse, le numéro de carte de crédit, le numéro d'assurance sociale. Il ne faut pas confondre l'anonymisation

avec la dépersonnalisation, par laquelle les informations nominatives ne sont pas supprimées définitivement. Office québécois de la langue française.

dénominateur

un **dénominateur** : la partie d'une fraction qui indique en combien de parties l'unité est divisée.

un **dénominateur commun** : un élément commun à des choses, des personnes différentes.

Le nom (un) dénominateur est emprunté au bas latin *denominator* « celui qui nomme ».

dénominatif

elle est dénominative, un (mot) **dénominatif** :

- qui sert à dénommer ;
- en grammaire, qui est dérivé(e) d'un nominal.

Le mot dénominatif est emprunté au bas latin *denominativus* « dérivé » en grammaire.

dénomination

une **dénomination** :

- l'action d'attribuer un nom ;
- un nom attribué, une appellation.

On a lu aussi : dénominer « attribuer un nom ».

Le nom (une) dénomination est emprunté au bas latin *denominatio* « désignation ».

dénommable, dénommé, dénommer

elle, il est **dénommable** : peut être dénommé(e), désigné(e) par un nom précis.

la dénommée, le **dénommé** : celle, celui dont le nom vient d'être cité.

la dénommée Justine, le **dénommé** Arthur : celle, celui qui s'appelle ainsi.

dénommer :

- nommer une personne dans un acte ;
- attribuer un nom à quelqu'un ou à quelque chose ;
- servir à dénommer, à désigner.

Le verbe dénommer est emprunté au latin impérial *denominare* « dénommer, nommer » avec influence de nommer.

dénonçable, dénoncé, dénoncer, dénonciateur, dénonciation

1. une convention dénonçable, un contrat **dénonçable** (1) : qui est susceptible d'être rompu(e).

un engagement dénoncé, un contrat **dénoncé** (1) : qui n'est plus en vigueur, qui est rompu.

dénoncer (1) :

- faire connaitre publiquement ou nettement ;
- déclarer, faire connaitre officiellement ou par voie diplomatique ;
- faire connaitre la fin d'un accord ou d'une convention, selon les conditions prévues.

je dénonce, tu dénonces, il dénonce, nous dénonçons, vous dénoncez, ils dénoncent ;
je dénonçais ; je dénonçai ; je dénoncerai ; je dénoncerais ;
j'ai dénoncé ; j'avais dénoncé ; j'eus dénoncé ; j'aurai dénoncé ; j'aurais dénoncé ;
que je dénonce, que tu dénonces, qu'il dénonce, que nous dénoncions, que vous dénonciez, qu'ils dénoncent ;
que je dénonçasse, qu'il dénonçât, que nous dénonçassions ; que j'aie dénoncé ; que j'eusse dénoncé ;
dénonce, dénonçons, dénoncez ; aie dénoncé, ayons dénoncé, ayez dénoncé ;
(en) dénonçant.

une **dénonciation** (1) :

- l'action de faire connaitre une chose, une proclamation, une publication ;
- une notification par voie extrajudiciaire d'un acte de procédure à un tiers ;
- une notification par l'un des États qui y est partie, de la rupture d'un traité.

2. elle, il est **dénonçable** (2) :

- est susceptible d'être condamné(e) ;
- est critiquable, discutable.

elle est dénoncée, il est **dénoncé** (2) : a été signalé(e) comme condamnable.

dénoncer (2) :

- faire connaitre publiquement une chose de manière à la faire condamner par l'opinion ;
- faire connaitre quelqu'un ou quelque chose à une autorité qui a le pouvoir de répression.

dénoncer un crime : le porter à la connaissance de la justice.

se dénoncer : se faire connaitre en tant qu'auteur d'une chose condamnable ou réprouvable.

une dénonciatrice, un **dénonciateur** : une personne qui dénonce à la justice, qui accuse dans une intention malveillante.

On a lu aussi un dénonçant et un dénonceur.

une lettre dénonciatrice, un document **dénonciateur** : qui contient ou constitue une dénonciation.

une **dénonciation** (2) :

- l'action ou l'acte de dénoncer quelqu'un ;
- un document portant une dénonciation.

une **alerte professionnelle** ou une **dénonciation** : une révélation par le salarié d'une entreprise ou par toute personne en relation avec celle-ci d'irrégularités dont ils ont eu connaissance, et qui portent atteinte à leurs intérêts propres, à ceux de l'entreprise ou à ceux de tiers. En anglais : *whistleblowing*.

une **non-dénonciation** : le fait de ne pas dénoncer une infraction.

Le verbe dénoncer vient du latin classique *denuntiare* « notifier, annoncer, déclarer ».

Le mot dénonciateur, qui a remplacé l'ancien français *denunceer*, est emprunté au bas latin *denuntiator* proprement « celui qui annonce ».

Le nom (une) dénonciation est emprunté au latin classique *denuntiatio* « annonce, déclaration ».

dénotatif, dénotation, dénoté, dénoter

une fonction dénotative, un rôle **dénotatif** : en linguistique, qui est relative, est relatif à la dénotation, par opposition à connotative, connotatif.

une **dénotation** :

- l'action de dénoter ; le résultat de cette action ;
- Pour rappel, est appelé dénotation l'« Ensemble des éléments fondamentaux et permanents du sens d'un mot ». Ou, si vous préférez, le « sens stable d'un mot, susceptible d'être utilisé hors discours ». Pour ce qui est de la connotation, c'est le « Sens particulier d'un mot, d'un énoncé qui vient s'ajouter au sens ordinaire selon la situation ou le contexte (i.e. en discours) ». Dénotation (valeur objective, stable du mot, hors discours) s'oppose à connotation (valeur subjective, variable du mot, en discours). En savoir plus : La langue française et ses caprices.

elle est dénotée, il est **dénoté** : se réfère à l'extension d'un concept ; exprime les traits objectifs que le sens d'un mot relève dans un objet désigné.

dénoter :

- être le signe de quelque chose ;
- révéler, indiquer une caractéristique.

Le verbe dénoter est un verbe transitif, c'est-à-dire que son complément n'est pas introduit par une préposition, contrairement au verbe témoigner de dont le sens est proche. On dit donc *son geste dénote un grand courage* et non *son geste dénote d'un grand courage*. On peut, bien sûr, rencontrer *dénoter de* si *de* n'est pas une préposition mais une autre forme de l'adjectif indéfini des, ce qui est le cas quand il est suivi d'un adjectif

antéposé comme dans *son devoir dénote de remarquables qualités de synthèse*, ou s’il entre dans la composition d’un article partitif, comme dans *des frissons qui dénotent de la fièvre*. En savoir plus : Académie française

Le verbe dénoter est emprunté au latin *denotare* « désigner, faire connaitre ».

dénoué, dénouement, dénouer

elle est dénouée, il est **dénoué** :

- n'est plus noué(e) ;
- est libre ;
- a un aspect ou un comportement souple, détendu.

un **dénouement** :

- l'action de dénouer ; le résultat de cette action ;
- l'action de mettre fin à un récit dont l'action a été bien nouée ;
- l'évènement final qui résout l'intrigue, qui règle le sort des personnes qui y sont impliquées ; le moment où il se produit.

On a lu aussi un dénoûment.

dénouer :

- défaire un nœud, défaire l'entrelacement de deux ou plusieurs choses ;
- dénouer les liens de quelque chose ;
- assouplir, détendre, développer ;
- rompre ce qui unit moralement, affectivement ;
- résoudre, mettre fin à quelque chose ;
- détendre l'atmosphère, faire disparaitre la gêne.

se dénouer :

- se détacher, se délier, se défaire ;
- se résoudre.

elles se dénouent, ils se dénouent, elles se sont dénouées, ils se sont dénoués,...

Le verbe dénouer est dérivé de nouer.

de nouveau

à nouveau :

- d'une manière différente, sur de nouvelles bases ;
- comme si c'était la première fois ;
- de nouveau.

de nouveau : encore une fois.

.de nouveau / à nouveau : Parler français

de novo

de novo : d'une manière spontanée.

dénox

un **dénox** ou une **élimination des oxydes d'azote** : [pétrole et gaz / raffinage] l'ensemble des traitements mis en œuvre pour éliminer tout ou partie des oxydes d'azote (NOx) contenus dans les effluents gazeux issus d'une combustion ou d'un procédé chimique. En anglais : *DeNOx*. Voir aussi : désox. Journal officiel de la République française du 25/04/2009.

un **désox** ou une **élimination des oxydes de soufre** : [pétrole et gaz / raffinage] l'ensemble des traitements mis en œuvre pour éliminer tout ou partie des oxydes de soufre (SOx) contenus dans les effluents gazeux issus d'une combustion ou d'un procédé chimique. En anglais : *DeSOx*. Voir aussi : dénox. Journal officiel de la République française du 25/04/2009.

dénoyage

un **dénoyage** : voir dénoyer (ci-dessous).

dénoyautage, dénoyauter, dénoyauteur, dénoyauteuse

un **dénoyautage** :

- l'action de dénoyauter, d'enlever un noyau ;
- une recomposition économique d'une entreprise.

dénoyauter : enlever le noyau d'un fruit.

une **dénoyauteuse**, un **dénoyauteur** :

- un appareil, une machine servant à dénoyauter ;
- celle, celui qui est chargé(e) d'enlever le noyau des fruits, en particulier des cerises utilisées en confiserie ou en confiturerie.

Le verbe dénoyauter est dérivé de noyau.

dénoyer

un **dénoyage** :

- l'opération qui consiste à dénoyer une mine, une galerie ;
- l'action de désaturer une partie définie d'un aquifère, volontaire ou non, par un abaissement de la surface piézométrique provoqué (rabattement de nappe) ou consécutif à des captages.

dénoyer :

- assécher, dégager une mine, une galerie, en épuisant l'eau ;
- désaturer une partie définie d'un aquifère, volontairement ou non, par un abaissement de la surface piézométrique provoqué ou consécutif à des captages ;
- assécher un appareil, un mécanisme, les vider.

je dénoie, tu dénoies, il dénoie, nous dénoyons, vous dénoyez, ils dénoient ;
je dénoyais ; je dénoyai ; je dénoierai ; je dénoierais ;
j'ai dénoyé ; j'avais dénoyé ; j'eus dénoyé ; j'aurais dénoyé ; j'aurais dénoyé ;
que je dénoie, que tu dénoies, qu'il dénoie, que nous dénoyions, que vous dénoyiez, qu'ils dénoient ;
que je dénoyasse, qu'il dénoyât, que nous dénoyassions ; que j'aie dénoyé ; que j'eusse dénoyé ;
dénoie, dénoyons, dénoyez ; aie dénoyé, ayons dénoyé, ayez dénoyé ;
(en) dénoyant.

Ce verbe est dérivé de noyer, avec le préfixe dé-.

denrée

une **denrée** :

- une marchandise destinée à la consommation, plus spécialement à l'alimentation ;
- un produit, un objet considéré du point de vue de sa valeur.

Le nom (une) denrée est dérivé de denier : *denerée* est devenu denrée par contraction.

dens

une **dens** ou **dent** : chez les collemboles, la pièce médiane de la furca.

On lit aussi dental pour relatif à la dens ou dent.

dense, densément,

elle, il est **dense** :

- est constitué(e) d'une matière abondante et serrée ;

- est épaisse, compacte, consistante ; est épais, compact, consistant ;
- a une masse importante relativement au volume ;
- comporte des éléments nombreux relativement à la surface occupée ;
- est plus riche d'évènements, de faits sociaux ou psychologiques que la norme ;
- contient plus de matière, par rapport à la moyenne habituelle ;
- exprime une plus grande quantité de choses dans un espace typographique donné ;
- possède des qualités fondamentales dépassant la moyenne habituelle ;
- a un caractère de plénitude, un maximum de force, d'intensité.

densément : d'une manière dense.

Le mot dense est emprunté au latin *densus* « épais ».

Le verbe condenser est emprunté au latin classique *condensare* « presser, serrer » notamment certaines substances.

densification, densifié, densifier

une **densification** :

- l'opération consistant à augmenter la densité d'un bois par compression ;
- le fait de rendre plus dense.

D'une manière générale, la densification est l'augmentation du nombre d'habitants par kilomètre carré dans un espace donné. Elle peut être un constat (la densité augmente) ou le résultat d'une politique (on cherche comment augmenter la densité). Dans cette deuxième acception, le terme est utilisé en urbanisme pour caractériser certaines politiques visant à lutter contre l'étalement urbain, qui est la tendance mondiale à l'augmentation des surfaces et à la diminution de la densité des agglomérations urbaines. On parle aussi de redensification pour indiquer une volonté de remédier aux excès de l'étalement. En savoir plus : Géoconfluences.

une **densification de pupille** : [spatiologie - astronomie] la technique optique destinée à améliorer la netteté de l'image d'un télescope à synthèse d'ouverture en regroupant les pupilles de sortie associées à chaque miroir du télescope en une pupille unique. La densification s'obtient en rapprochant les pupilles. On peut également jouer sur l'augmentation de leur dimension. En anglais : *pupil densification*. Voir aussi : hypertélescope, télescope à synthèse d'ouverture. Journal officiel de la République française du 10/10/2009.

une **(politique de) densification parcellaire** ou une **densification douce** : [aménagement et urbanisme] la politique d'aménagement qui consiste à encourager les propriétaires de terrains bâtis à créer de nouveaux logements grâce à la division de leur parcelle ou à la surélévation de leur maison. La densification parcellaire permet de limiter l'étalement urbain. L'emploi du terme BIMBY (*build in my backyard*), qui n'a pas d'usage en anglais, est à proscrire. Voir aussi : étalement urbain. Journal officiel de la République française du 21/05/2020.

Pour avoir égorgé leurs maris la nuit de leurs noces, les Danaïdes furent condamnées à remplir éternellement d'eau un tonneau sans fond. On peut parfois se demander si nombre d'experts en communication ne commirent pas le même crime, puisqu'ils semblent victimes de la même punition, obligés qu'ils sont de créer toujours de nouvelles tournures, qui sortent de l'usage presque aussi vite que le faisait l'eau du tonneau des filles de Danaos. On a ainsi appris, il y a peu, que tel personnage politique devait travailler sa densification personnelle. Il ne s'agissait pas pour lui de se livrer aux joies du culturisme et d'aller transpirer en soulevant de la fonte, mais d'améliorer son image afin d'être plus courtisé par des médias. On abandonnera sans regret à leurs ingénieux créateurs ce type de productions qui semblent amenées à disparaître aussi rapidement que s'enfuyait l'eau des Danaïdes. Académie française

un matériau **densifié** : rendu plus dense.

densifier :

- augmenter la densité d'une pièce de bois par compression ;
- rendre plus dense par rapport à un état déjà dense ou non.

se densifier : devenir plus dense.

elles se densifient, ils se densifient, elles se sont densifiées, ils se sont densifiés,...

densimètre, densimétrie, densimétrique

un **densimètre** : un instrument servant à mesurer par lecture directe la densité des liquides.

un **lactodensimètre** : un instrument servant à mesurer la densité du lait et sa teneur en matières grasses.

une **densimétrie** : une mesure des densités.

elle, il est **densimétrique** : est relative, est relatif à la densimétrie.

densité

une **densité** :

- la qualité de ce qui est dense, de ce qui est fait d'éléments nombreux et serrés, de ce qui contient beaucoup de matière par rapport à l'espace occupé ;
- le nombre d'habitants par unité de surface, généralement le kilomètre carré ;
- le nombre des moyens de communication ou des communications elles-mêmes par unité de surface ou de longueur ;
- la distance relative entre les plantes dans un bois ;
- la qualité de ce qui contient beaucoup de matière sous une forme concise, resserrée ;
- le caractère d'une personne, à qui de nombreuses qualités fondamentales et bien coordonnées donnent unité, solidité et richesse ;
- le rapport entre une quantité mesurable et une unité de masse, de volume, de surface, de longueur ou de temps ;
- l'intensité qualititive ou quantitative d'un phénomène ;
- le rapport entre un indicateur statistique et une surface, en savoir plus : Géoconfluences ;
- autres sens : CNRTL.

la **densité critique (de l'Univers)** : [astronomie / cosmologie] la valeur théorique de la densité moyenne de l'Univers, au-dessous de laquelle son expansion se poursuivra indéfiniment et au-dessus de laquelle l'expansion s'arrêtera et sera suivie d'une contraction. En anglais : *critical density*. Journal officiel de la République française du 25/07/2015.

une **densité de flux thermique critique** : [nucléaire / fission] la valeur de la densité du flux thermique à travers une paroi chauffante mouillée, correspondant soit à la caléfaction, soit à l'assèchement de cette paroi. L'apparition du flux critique peut provoquer la crise d'ébullition. La forme abrégée « flux critique » est la dénomination courante, utilisée lorsqu'il ne peut y avoir de doute sur la nature du flux considéré. En anglais : *stripping*. Voir aussi : assèchement, caléfaction, rapport de flux thermique critique. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

une **paridensité urinaire** : une fixité de la densité urinaire au cours du nycthémère en dépit du rythme intermittent des apports hydriques et osmolaires.

Le nom (une) densité est emprunté au latin *densitas* « épaisseur ».

densitomètre, densitométrie

un **densitomètre** :

- un appareil photométrique destiné à la mesure de la densité optique ;
- [défense / matériel] En anglais : *densitometer*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

une **densitométrie** osseuse : une mesure de la densité osseuse.

une **ostéodensitométrie** : une mesure de la densité minérale osseuse par absorptiométrie ou par tomodensitométrie.

une **tomodensitométrie** : une technique de radiologie numérique en coupes axiales permettant également des reconstructions bi et tridimensionnelles.

une tomodensitométrie à faisceau conique ou tomographie conique : la technique d'imagerie médicale numérique recourant à un faisceau ouvert conique de rayons X, qui permet de visualiser les structures anatomiques en une seule rotation autour de celles-ci. La tomodensitométrie à faisceau conique est utilisée notamment en imagerie dentomaxillofaciale. En anglais : *cone beam ; cone beam computed tomography ; CBCT ; cone beam CT*.

dent

une **dent** :

- un organe de consistance très dure, de coloration blanche, implantée sur le bord alvéolaire du maxillaire et de la mandibule ;
- autres sens: CNRTL.

Vocabulaire (Thésaurus) autour du thème de la dent : Wiktionnaire.

une dent creuse : une zone non urbanisée sur le littoral.

En anglais, on peut dire qu'une mesure a des dents ou, au contraire, déplorer qu'elle n'en ait pas (*to have teeth, to have no teeth*). On peut aussi donner des dents ou mettre des dents à une loi, à une réglementation (*to give a law teeth* ou *to put teeth into the law*). Le français n'utilisera pas la même image et exprimera les choses autrement en ayant recours à des expressions comme resserrer, renforcer, donner plus de pouvoir ou plus de poids à, rendre plus efficace, plus contraignant, plus sévère, plus ferme, souhaiter une réforme substantielle de. On pourra également parler de mesures plus contraignantes, plus sévères, plus musclées ou, dans une phrase négative, déplorer l'impuissance, le manque de force d'une réglementation. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

Le nom (une) dent vient du latin *dens, dentis* « dent (de l'homme, des animaux) ; objet en forme de dent ».

Les mots un adent, édenter, endenter, un redan ou redent sont dérivés de dent.

Les mots indenté et indenture sont dérivés de denter.

odo-, -odon, odont(o)-, -odonte sont tirés du grec ο δ ο ύ ς, ο δ ό ν τ ο ς « dent ».

Le nom (un) trident est emprunté au latin *tridens* « harpon, instrument de pêche » « trident de Neptune », de *tridens* « qui a trois pointes » composé de *tres* « trois » et de *dens* « dent, pointe ».

dentaire

elle, il est **dentaire** : concerne les dents.

un syndrome **acrodermatolacrymodentaire**

une artère alvéolo-dentaire, une pyorrhée **alvéolodentaire**

elle, il est **buccodentaire** : est relative, est relatif à la bouche et aux dents.

elle, il est **gingivodentaire** : se rapporte aux gencives et aux dents.

une papille **interdentaire**

une dysgénésie **iridodentaire**, une dysplasie iridodentaire

elle, il est **maxillo-dentaire** : se rapporte à la mâchoire et aux dents.

un syndrome **oculo-facio-cardio-dentaire**

un syndrome **otodentaire**

elle, il est **paradentaire** : est situé(e) près d'une dent.

des rameaux **péridentaires**

un limbe alvéolaire **rétro-dentaire**

une **dentaire** : une plante.

un **dentaire** : l'os de la partie antérieure de la mâchoire inférieure des Reptiles sur lequel les dents sont insérées, il prolonge l'angulaire.

Le mot dentaire est emprunté au bas latin *dentarius* « qui concerne les dents ».

dental, dentale, Dentalium

A. [en phonétique]

elle est dentale, il est **dental** : fait intervenir les dents.
elles sont dentales, ils sont dentaux

une consonne **dentale** : une consonne réalisée en appliquant la langue sur la face palatine des incisives supérieures.

une consonne **interdentale**

une (consonne) **labio-dentale** ou **dentilabiale** : qui est articulée au moyen de la lèvre inférieure s'appuyant contre les incisives supérieures.

un phonème **palato-dental** : dont l'articulation se produit au niveau du palais et des dents.

une consonne **postdentale**

une consonne **supradentale**

B. le sillon **fimbriodental** : le sillon qui sépare le *gyrus dentatus* de la *fimbria* située au-dessus de lui.

C. une **dentale** : un mollusque.

Dentalium ou les **dentales** : des mollusques dont la coquille, allongée en tube, ouverte aux 2 extrémités, a la forme d'une dent.

dentascan

un **dentascan** : un logiciel de scanographie maxillomandibulaire permettant d'obtenir une reconstruction bi ou tridimensionnelle de l'image des maxillaires et des dents, en vue d'un traitement d'orthodontie ou d'implantologie.

dentato-olivaire, dentato-rubrique, dentato-rubro-pallidoluysien

la voie **dentato-olivaire** : la voie nerveuse naissant dans le noyau dentelé du cervelet, passant par le pédoncule cérébelleux supérieur, croisant la ligne médiane au niveau de la commissure de Wernekinck, rejoignant le faisceau central de la calotte et se terminant sur l'olive bulbaire controlatérale.

une atrophie **dentato-rubrique** : la forme d'atrophie cérébelleuse primitive comportant une prédominance des lésions sur l'écorce du cervelet, les noyaux dentelés, les pédoncules cérébelleux et, à un degré moindre, sur les noyaux rouges et les olives bulbaires.

une atrophie **dentato-rubro-pallidoluysienne**

dent d'éclosion

une **dent d'éclosion** ou un **oviruptor** : le petit bec corné du museau de la jeune tortue avec lequel elle déchire la membrane de l'oeuf à l'éclosion.

dent-de-lion

une **dent-de-lion** : un pissenlit.

dent-de-loup

une **dent-de-loup** : un entrainement mécanique dans un sens.

dent-de-rat

une **dent-de-rat** : un dessin formant de petites dents rapprochées ornant un galon de passementerie généralement employé pour la garniture de sièges.

une lézarde dent de rat, une corde à puits dent de rat

denté, dentée

elle est dentée, il est **denté** : est pourvu(e) de dents, ou de saillies en ayant la forme.

elle est lamellodentée, il est **lamellosodenté** : a le bec garni de petites dents en forme de lamelles.

elle est multidentée, il est **multidenté** : présente de nombreuses saillies.

les **dentés** : des poissons.

une **dentée** : un coup de dents donné par un chien au gibier ; un coup des défenses du sanglier.

dentelaire

une **dentelaire** : une plante.

Le nom (une) dentelaire est dérivé du radical de dentelé.

dentelé, denteler

elle est dentelée, il est **dentelé** : est bordé(e) de petites dents, d'échancrures.

une dégénérescence **opticocochléodentelée**

une calcinose **striopallidodentelée**

le **muscle dentelé antérieur** (*anciennement* : le muscle grand dentelé) : le muscle large aplati, mince et quadrilatère qui s'enroule sur la paroi latérale du thorax des dix premières côtes au bord médial de la scapula.

le **muscle dentelé postérieur et inférieur** (*anciennement* : le muscle petit dentelé postérieur et inférieur) : le muscle plat et quadrilatère de la partie inférieure du dos.

le **muscle dentelé postérieur et supérieur** (*anciennement* : le muscle petit dentelé postérieur et supérieur) : le muscle mince et quadrilatère situé à la partie supérieure du dos.

le **noyau dentelé** : la masse de substance grise intracérébelleuse, ainsi appelée du fait de son aspect évocateur, constituant le plus important des noyaux centraux du cervelet, et qui est en relation avec le cortex récent du néocérebellum.

denteler :

- faire des découpures, des entailles ;
- transformer en dentelle.

je dentèle ou dentelle, tu dentèles ou dentelles, il dentèle ou dentelle, nous dentelons, vous dentelez, ils dentèlent ou dentellent ;
je dentelais ; je dentelai ; je dentèlerai ou dentellerai ; je dentèlerais ou dentellerais ;
j'ai dentelé ; j'avais dentelé ; j'eus dentelé ; j'aurai dentelé ; j'aurais dentelé ;
que je dentèle ou dentelle, que tu dentèles ou dentelles, qu'il dentèle ou dentelle, que nous dentelions, que vous denteliez, qu'ils dentèlent ou dentellent ;
que je dentelasse, qu'il dentelât, que nous dentelassions ; que j'aie dentelé ; que j'eusse dentelé ;
dentèle ou dentelle, dentelons, dentelez ; aie dentelé, ayons dentelé, ayez dentelé ;
(en) dentelant.

Le verbe denteler est dérivé de *dentele* « petite dent » (voir : dentelle).

dentelet

un **dentelet** : en architecture, un petit cube de pierre taillée entrant dans la composition d'une denticule.

Ce nom est dérivé de dent, avec le suffixe -elet (-et).

dentelle, dentellerie, dentellier, dentellière, dentelure

une **dentelle** :

- un tissu sans trame ni chaine, généralement en fil de soie, nylon ou fibres plus riches selon les cas, exécuté à la main ou à la machine, à l'aide de points semblables ou non formant un dessin, à bords dentelés ou non ;
- tout ce qui est découpé, ajouré ;
- tout ce qui rappelle la dentelle par sa finesse, sa délicatesse.

Lexique de la dentelle : Wiktionnaire.

une **dentelle de Neptune, un voile de Neptune** : une espèce de bryozoaire.

la **dentellerie** : la fabrication, le commerce de la dentelle.

une **dentellière** : une machine à fabriquer la dentelle.

une dentellière, un **dentellier** :

- une fabricante, un fabricant de dentelles ;
- une ouvrière, un ouvrier qui exécute la dentelle à la main.

elle est dentellière ou dentelière, il est **dentellier** ou **dentelier** : se rapporte à la dentelle.

une **dentellière** : une machine à fabriquer la dentelle.

On a lu aussi dentelière, dentelier pour harmoniser la prononciation et l'orthographe (Académie française en 1932).

une **dentelure** :

- une découpure ;
- un motif décoratif ;
- un sommet montagneux.

Le nom (une) dentelure et le verbe denteler sont dérivés du radical de *dentele* au sens de « petite dent »

Le nom (une) dentelle est dérivé de dent.

La pensée de Pierre de Jade : Quand on ne fait pas dans la dentelle, on ferait souvent mieux de prendre sur soie.

denticète

les **denticètes** : l'ancien nom des odonticètes.

denticide

une déhiscence **denticide** : qui se fait par l'écartement des dents situées au sommet du fruit.

denticité

une **denticité** : [chimie / chimie inorganique] la capacité d'un ligand à contracter, par l'intermédiaire d'atomes donneurs distincts, plusieurs liaisons avec l'atome central de l'entité de coordination ainsi formée. La denticité d'un ligand est caractérisée par le nombre de ses sites de coordination. En anglais : *denticity ; ligand denticity*. Voir aussi : hapticité, ligand, polydenté. Journal officiel de la République française du 02/09/2010.

denticulation, denticule, denticulé, denticuler

une **denticulation** : de très petites saillies pointues.

une, un **denticule** :

- une petite dent ;
- un appendice en forme de petite dent ;
- un élément décoratif en forme de dent.

elle est denticulée, il est **denticulé** : est pourvu(e) de denticules, de petites dents nombreuses, de très petites saillies pointues.

(se) denticuler : (se) découper en denticules.

Le nom (un) denticule est emprunté au latin impérial *denticula* « petite dent » et terme d'architecture, diminutif de *dens* « dent ».

dentier

un **dentier** :

- l'ensemble des dents ;
- une prothèse mobile destinée à remplacer une partie ou la totalité des dents d'un maxillaire ;
- les dents d'une machine, la pièce métallique qui les supporte.

Le nom (un) dentier est dérivé de dent.

dentifère

un os **dentifère** : qui porte des dents. On a lu aussi dentigère.

dentiforme

elle, il est **dentiforme** : a la forme d'une dent.

dentifrice

un **dentifrice** : une préparation destinée à nettoyer et à blanchir les dents.

Le nom (un) dentifrice est emprunté au latin impérial *dentifricum*, de même sens formé avec *dens, dentis* et *fricare* « frotter ».

dentinaire, dentine, dentinogénèse,

elle, il est **dentinaire** : concerne la dentine.

une **dentine** : le tissu dentaire constituant la couronne et la racine de la dent. La dentine est recouverte par l'émail dans sa partie coronaire, par le cément dans sa partie alvéolaire ou radiculaire.

une **dentinogénèse** imparfaite : une anomalie dans la constitution des dents qui peut se voir comme entité isolée ou dans le cadre de certaines formes d'ostéogénèses imparfaites.

dentirostre

un passereau **dentirostre** : qui a une échancrure au niveau de la mandibule supérieure.

les **dentirostres** : ce sous-ordre de passereaux.

dentiste, dentisterie

une, un **dentiste** : une personne légalement autorisée à soigner les dents, à pratiquer des opérations chirurgicales dentaires.

une chirurgienne-dentiste, un **chirurgien-dentiste** : une praticienne habilitée, un praticien habilité à exercer les soins de la bouche, des maxillaires et des dents.

une mécanicienne-dentiste, un **mécanicien-dentiste** : une aide spécialisée, un aide spécialisé dans la fabrication des appareils de prothèse dentaire.

la **dentisterie** : la discipline médicale, qui se consacre au diagnostic et au traitement des maladies de la bouche, des dents, des maxillaires, congénitales ou acquises, réelles ou supposées. Ce terme devenu impropre est remplacé par odontostomatologie ou art dentaire.

Lexique de la dentisterie : Wiktionnaire.

dentition

une **dentition** : la formation et l'éruption des dents jusqu'à leur forme définitive aux environs de vingt ou vingt-cinq ans. Les mots dentition et denture sont souvent employés à tort l'un pour l'autre.

On retiendra que la dentition correspond au phénomène de croissance de la denture. En savoir plus : Parler français.

Le nom (une) dentition est emprunté au latin impérial *dentitio* « dentition ; forme des dents ».

dento-

une syndesmose **dento-alvéolaire** : une connexion est de caractère ligamentaire et non rigide comme le serait une gomphose.

une douleur **dento-cutanée** : relative à une dent et à la peau.

une dysplasie **oculo-dento-digitale**

une névralgie **dento-faciale** : relative à une dent et à la face.

une dysplasie dentofaciale, une orthopédie dentofaciale

une dysplasie **dento-iridienne**

elle est dentoosseuse, il est **dentoosseux**

une dysplasie récessive **oculo-dento-osseuse**

une dysplasie **oculo-dento-digito-osseuse**

dents-de-scie

en dents de scie :

- avec une succession d'angles alternativement saillants et rentrants, à la manière des dents d'une scie ;
- avec des hauts et des bas.

un **dents-de-scie** : [habitat et construction] une toiture à redents couvrant certains bâtiments à éclairage zénithal et destinés initialement à un usage industriel ; par extension, ce bâtiment lui-même. En anglais : *sawtooth roof* [toiture], *shed*. Journal officiel de la République française du 16/09/2006. Cette publication annule et remplace celle du terme « toiture à redans » au Journal officiel de la République française du 22 septembre 2000.

dentu

elle est dentue, il est **dentu** : a des dents.

denture, denturologie, denturologiste

une **denture** :

- l'ensemble des dents existant dans la bouche d'une personne à un moment donné de son existence, qu'elles soient normales ou malades ;
- l'ensemble des dents d'une roue dentée, d'un engrenage ;
- un appareillage dentaire.

la **denturologie** : la partie de l'odontologie qui traite des prothèses dentaires. [Québec],

une, un **denturologiste** : une, un prothésiste dentaire. [Québec]

Le nom (une) denture est dérivé de dent.

dénucléarisation, dénucléariser

une **dénucléarisation** : l'action de supprimer l'armement nucléaire dans une zone.

dénucléariser un pays, une zone : la ou le priver d'armement nucléaire, par l'interdiction de fabriquer, de stocker ces armes.

Le verbe dénucléariser est dérivé de nucléaire.

dénudation, dénudé, dénudement, dénuder

une **dénudation** :

- l'action de dénuder, de dépouiller de l'enveloppe, de ce qui recouvre ; le résultat de cette action ;
- l'action d'enlever les téguments, la chair de... ; le résultat de cette action ;
- l'action de dépouiller de la peau, des poils, de l'enveloppe naturelle ; le résultat de cette action ;
- l'enlèvement de la végétation ou des couches superficielles du sol ;
- l'action de dépouiller des éléments superflus, des ornements, de rendre (trop) pauvre, sec, sans ampleur ; le résultat de cette action ;

- l'action de ne pas cacher ou de ne plus cacher derrière des apparences trompeuses, de découvrir, de mettre à nu, de laisser voir.

elle est dénudée, il est **dénudé** :

- est mis(e) à nu ;
- est dépouillé(e) de son enveloppe, généralement naturelle, de ce qui recouvre.

un **dénudement** :

- l'action de dénuder, de dépouiller de l'enveloppe, de ce qui recouvre ; le résultat de cette action ;
- l'action de dépouiller de ce qui recouvre ; le fait d'être dénudé ;
- l'action de dépouiller d'éléments superflus, d'ornements, de rendre (trop) simple, pauvre, sec, de (faire) perdre son ampleur ; le résultat de cette action ;
- l'action de ne pas abriter ou de ne plus abriter ou cacher ;
- le fait de découvrir, de mettre à nu.

Dénudation s'emploie plutôt pour l'action de dénuder ; dénudement s'emploie plutôt pour le fait d'être dénudé.

dénuder :

- mettre à nu ;
- dépouiller de l'enveloppe, généralement naturelle, de ce qui recouvre ;
- enlever les téguments, la chair qui recouvrent quelque chose ;
- dépouiller de la peau, de l'enveloppe naturelle ;
- enlever les couches de végétation, de terre, etc. qui recouvrent habituellement un sol ;
- mettre à découvert ;
- dépouiller un fil électrique de son enveloppe protectrice ;
- ôter les vêtements de... ;
- ôter ce qui cache à la vue ;
- dépouiller des éléments superflus, des ornements; rendre (trop) simple, pauvre, sec ;
- (faire) perdre son ampleur ;
- ne pas ou ne plus cacher derrière des apparences trompeuses ;
- découvrir, mettre à nu, laisser voir.

se dénuder :

- se dépouiller ou être dépouillé de ce qui recouvre ;
- se déshabiller.

Le nom (une) dénudation est emprunté au bas latin *denudatio* « action de mettre à nu ».

Le verbe dénuder est emprunté au latin classique *denudare* « mettre à nu, découvrir », « dépouiller, priver de ».

dénué, dénuement, dénuer

elle est dénuée de , il est **dénué** de :

- est dépouillé(e) de choses considérées comme essentielles ;
- est dépouillé(e) de certains éléments superficiels ou superflus, d'ornements.

un **dénuement** :

- l'état de celui ou de ce qui est dépouillé des biens matériels, des choses nécessaires ou considérées comme nécessaires à la vie ;
- l'état de ce qui est dépouillé d'un bien moral, d'une valeur abstraite ;
- une dénudation, un dénudement.

On a lu aussi un dénûment.

dénuer de : priver de, dépouiller de.

se dénuer de : se dépouiller des biens matériels, des choses nécessaires ou considérées comme nécessaires.

Le verbe dénuer vient du latin *denudare* (comme pour dénuder), altéré en *disnudare*.

dénutri, dénutrition

elle est dénutrie, il est **dénutri** : est atteinte ou atteint de dénutrition, n'est pas assez alimenté(e).

une **dénutrition** : l'état dans lequel se trouve un organisme qui a subi pendant un certain temps une insuffisance d'apport des matériaux nutritifs nécessaires à sa vie et à son développement normaux.

Le mot dénutri est formé de dé- et de nutri tiré du latin *nutritus*, participe passé de *nutrire* (voir : nourrir).

Le nom (une) dénutrition est dérivé de nutrition.

déoclonidé

les **déoclonidés** : une famille d'insectes lépidoptères géléchioïdes.

déodar, déodora

un **déodar** ou **déodora** : un cèdre de l'Himalaya à grandes feuilles piquantes.

Le nom (un) déodar ou déodora vient du mot hindi *dē'odār, dēwdār*, du sanskrit *deva-dāra* « arbre divin ».

déodorant

un **déodorant** : un désodorisant pour le corps.

elle est déodorante, il est **déodorant** : atténue des odeurs corporelles.

On a lu aussi **désodorant**.

désodoriser : enlever les odeurs en général.

un (produit) **désodorisant**

de odoratu

de odoratu : *de olfactu*.

Deo gratias

Deo gratias : une formule latine qui était utilisée pour rendre grâce à Dieu, récitée ou chantée dans le cours et à la fin de certains offices, notamment à la fin de la messe.

Cette formule liturgique est formée des mots latins signifiant « grâces [soient rendues] à Dieu ».

de olfactu

de olfactu : (par plaisanterie) après avoir flairé, senti.

Cette expression latine est composée de la préposition *de* (de) et de l'ablatif de *olfactus* « action de flairer, odorat ».

déonomastique

un **déonomastique** : un nom commun dérivé d’un nom propre.

Ce nom est formé de dé pour dérivé et du grec ancien ὀνομαστικός, *onomastikos* (« propre à donner un nom »), l’onomastique étant l’étude des noms propres.

déontique, déontologie, déontologique, déontologiste, déontologue

elle, il est **déontique** : constitue une obligation, un devoir.

une **déontologie** :

- en philosophie morale, la théorie des devoirs ;
- l'ensemble des règles morales qui régissent l'exercice d'une profession ou les rapports sociaux de ses membres.

elle, il est **déontologique** : ressortit à la déontologie.

une, un **déontologue** : [économie et gestion d'entreprise - finance] une personne chargée, au sein d'une entreprise, de contrôler la conformité des actes et des procédures aux lois et aux règles de bonne conduite, et de sensibiliser le personnel à celles-ci. En anglais : *compliance officer*. Journal officiel de la République française du 28/12/2006.

On a lu aussi une, un **déontologiste** pour une, un spécialiste de déontologie.

Le nom (une) déontologie est emprunté à l'anglais *deontology* du grec τ ὸ δ ε ό ν « ce qu'il convient de faire » et λ ό γ ο ς « le discours, la doctrine ».

déorsumversion

une **déorsumversion** : une rotation des deux yeux vers le bas.

une **dextroversion** oculaire : une rotation des deux yeux vers la droite.

une **dysversion** papillaire : une anomalie de l'axe d'ouverture de la papille, alors dirigé dans une autre direction que le coté temporal et de l'axe d'émergence des vaisseaux au niveau de cette papille se faisant dans cette même autre direction.

une **lévoversion** : une rotation des deux yeux vers la gauche.

déoxyhémoglobine

une **déoxyhémoglobine** : une hémoglobine non liée à l'oxygène.

déoxyribose

un **déoxyribose** ou **désoxyribose** : un sucre constitutif de l'ADN, un pentose.

dépaillage, dépaillé, dépailler

un **dépaillage**

une chaise dépaillée, un fauteuil **dépaillé** : qui est dégarni(e) de sa paille.

dépailler un siège : dégarnir totalement ou en partie de sa paille.

Le verbe dépailler est dérivé de paille.

dépaissance

une **dépaissance** : l'action de paitre ou de faire paitre les bestiaux.

Le nom (une) dépaissance est dérivé du radical du participe présent de paitre d'après le latin classique *depascere* « paiître, brouter » « dévorer, détruire ».

dépalisser

un **dépalissage** : l'opération qui consiste à dépalisser un arbre fruitier, un arbrisseau, un plant, avant de procéder à la taille ; le résultat de cette opération.

dépalisser : retirer un palissage, un appui, un support servant à fixer les branches d'un arbre fruitier, d'un arbrisseau, avant de procéder à la taille.

dépannage

un **dépannage** :

- l'action de dépanner, son résultat ;
- le fait de dépanner quelqu'un ;
- une aide matérielle ou morale.

dépanneautage, dépanneauter

un **dépanneautage** : l'opération de jardinage qui consiste à dépanneauter des plantes sur couche ; le résultat de cette opération.

dépanneauter : enlever les panneaux qui recouvrent les plantes cultivées sur couche, en serre ou en coffre.

Ce verbe est dérivé de panneauter, avec le préfixe dé-.

dépanner, dépanneur, dépanneuse

dépanner :

- remettre en état de marche un moteur, une machine, un véhicule arrêté en raison d'une panne, d'une avarie ;
- remorquer, transporter un véhicule hors d'état de se déplacer, en vue de le réparer.

dépanner quelqu'un :

- l'aider à surmonter des difficultés passagères ou à surmonter provisoirement ses difficultés ;
- lui procurer de l'argent.

une **dépanneuse**, un **dépanneur** : une ouvrière spécialisée, un ouvrier spécialisé dans la réparation de machines ou de véhicules tombés en panne.

une **dépanneuse** : un véhicule automobile spécialement équipé pour réparer, remorquer ou transporter des véhicules hors d'état de rouler.

une **dépanneuse lourde** : [défense - transports et mobilité] un engin mécanique automoteur destiné à la récupération sur le terrain des véhicules accidentés. En anglais : *wrecker*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

B. Dictionnaire historique du français québécois :

une **dépanneuse**, un **dépanneur** :

- une personne ou un organisme qui vient en aide et offre ses services à d’autres personnes, à titre gracieux ;
- une personne qui peut en remplacer une autre, au besoin ;
- ce qui dépanne, ce qui est utile, notamment grâce à sa polyvalence ou sa simplicité d’utilisation ;
- ce qui facilite la vie, ce qui permet de se tirer d’embarras.

une dépanneuse, un dépanneur, une épicière-dépanneuse, un épicier dépanneur, une marchande dépanneuse, un marchand dépanneur

un **dépanneur** : un petit commerce, aux heures d'ouverture étendues, où l'on vend des aliments et une gamme d'articles de consommation courante. Office québécois de la langue française.

un dépanneur-épicerie ou une épicerie-dépanneur, un dépanneur-restaurant ou restaurant-dépanneur, un dépanneur-station-service ou une station-service-dépanneur, un magasin-dépanneur, un restaurant-dépanneur-station-service, une tabagie-dépanneur ou un dépanneur-tabagie, une tabagie-dépanneur-casse-croûte

Le verbe dépanner est dérivé de panne.

dépaquetage, dépaqueter

un **dépaquetage** : l'action de dépaqueter ; le résultat de cette action.

dépaqueter : ouvrir, déballer un paquet.

je dépaquète ou dépaquette, tu dépaquètes ou dépaquettes, il dépaquète ou dépaquette, nous dépaquetons, vous dépaquetez, ils dépaquètent ou dépaquettent ;
je dépaquetais ; je dépaquetai ; je dépaquèterai ou dépaquetterai ; je dépaquèterais ou dépaquetterais ;
j'ai dépaqueté ; j'avais dépaqueté ; j'eus dépaqueté ; j'aurai dépaqueté ; j'aurais dépaqueté ;
que je dépaquète ou dépaquette, que tu dépaquètes ou dépaquettes, qu'il dépaquète ou dépaquette, que nous dépaquetions, que vous dépaquetiez, qu'ils dépaquètent ou dépaquettent ;
que je dépaquetasse, qu'il dépaquetât, que nous dépaquetassions ; que j'aie dépaqueté ; que j'eusse dépaqueté ;

dépaquète ou dépaquette, dépaquetons, dépaquetez ; aie dépaqueté, ayons dépaqueté, ayez dépaqueté ; (en) dépaquetant.

Le verbe dépaqueter est dérivé de paquet.

de par

La locution prépositive **de par** a encore son sens premier « de la part de », « au nom de », dans des formules figées comme *de par le roi, de par la loi, de par la Constitution, de par la justice*. Mais, en dehors de ces cas et de la forme *de par le monde*, il est préférable de ne pas employer cette locution en lieu et place de formes comme *par, du fait de, grâce à, étant donné*, etc. En savoir plus : Académie française.

déparaffinage

un **déparaffinage** : l'opération qui consiste à déparaffiner un produit pétrolier, notamment une huile de graissage ; le résultat de cette opération, les distillats ou filtrats ainsi obtenus.

déparaffiner : séparer la paraffine contenue dans un produit pétrolier, notamment une huile de graissage.

Ce verbe est dérivé de paraffine, avec le préfixe dé-.

déparalyser

déparalyser : supprimer la paralysie.

déparasitage, déparasiter

un **déparasitage** : une destruction ou suppression de parasites.

déparasiter :

- détruire les parasites qui infestent un individu, un organisme biologique, un animal, une plante, un lieu, à titre préventif ou curatif ;
- éliminer les parasites qui brouillent un appareil.

Ce verbe est dérivé de parasite, avec le préfixe dé-.

dépareillé, dépareiller

elle est dépareillée, il est **dépareillé** :

- est séparé(e) d'un ou de plusieurs autres objets, d'un ensemble assorti ;
- forme un ensemble incomplet ;
- dont les éléments ne sont pas assortis ;
- est séparé(e) de la personne avec laquelle elle, il formait un couple ;
- est sans pareil, est exceptionnelle ou exceptionnel [Canada].

dépareiller :

- altérer par suppression, ajout ou remplacement, l'ordonnance régulière d'une paire ou d'un petit ensemble d'objets assortis ;
- détruire l'harmonie d'une paire ou d'un petit ensemble.

On a lu aussi désappareiller.

Le verbe dépareiller est dérivé de pareil.

Le verbe désappareiller est dérivé d'appareiller.

déparé, déparer

une tête **déparée** : sans sa parure.

déparer :

- dégarnir de ce qui pare, ôter une parure ;
- rendre moins agréable, altérer l'effet esthétique, l'harmonie d'un petit ensemble.

déparer la marchandise : choisir le dessus d'un panier de fruits ou d'autres denrées, prendre ce qu'il y a de plus beau.

Le verbe déparer est dérivé de parer.

déparier

déparier ou **désapparier** :

- ôter ou perdre un élément d'une paire ;
- séparer un couple d'animaux.

Le verbe déparier est l'antonyme de l'ancien français *apairier* (apparier) qui est, au sens 1, dérivé de pair « semblable, égal », au sens 2, de paire « couple », avec de fréquentes interférences entre ces sens.

déparler

déparler :

- s'arrêter de parler ;
- parler inconsidérément ;
- tenir des propos non fondés, dépourvus de raison, de bon sens, parler avec une certaine incohérence, mais sans aller jusqu'à la perte totale de la conscience lucide ;
- écorcher les mots en parlant [Canada].

déparler de quelqu'un : dire du mal de lui, médire de lui.

faire déparler quelqu'un : l'amener à tenir des propos incorrects ou grossiers, à s'abandonner à des excès de paroles.

se déparler : avoir de la difficulté à s'exprimer, parler mal, bafouiller.

Le verbe déparler est dérivé de parler.

départ

1.A. un **départ** :

- l'action de partir, de quitter un lieu ; le moment précis où s'effectue cette action ;
- la libération individuelle ou collective des concurrents à un signal donné ;
- l'ensemble des installations mises à la disposition des voyageurs ou prévues pour l'acheminement du courrier ;
- l'action de quitter un emploi, une fonction.

au départ : prêt à partir.

un **départ arrière** : [sports / golf] la zone de départ la plus éloignée du trou, utilisée par les meilleurs joueurs. En anglais : *back tee*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **départ (dans la vague)** : [sports nautiques] le fait, pour un aquaplanchiste, de s'engager dans la pente d'une vague commençant à déferler. En anglais : *take off*. Voir aussi : aquaplanchiste, pente de la vague, zone d'attente. Journal officiel de la République française du 10/08/2013.

un **départ groupé** : [sports] un départ de course donné simultanément à l'ensemble des concurrents regroupés, sans place attribuée, derrière une même ligne. En anglais : *mass start*. Journal officiel de la République française du 25/05/2008.

Le monde du sport emprunte souvent son vocabulaire à l'anglo-américain parce que nombre de sports sont nés, ont été nommés et codifiés outre-Manche ou outre-Atlantique. Mais pendant longtemps, beaucoup des termes relevant de ce domaine furent traduits en français parce que la réalité qu'ils désignaient avait déjà un équivalent dans notre langue. C'est par exemple le cas des noms départ et arrivée. Aussi ne peut-on que s'étonner et déplorer que, sur le parcours de diverses courses se déroulant dans Paris, les mots départ et arrivée soient parfois remplacés par *start* et *finish* ! Académie française.

1.B. un **départ** :

- le commencement d'une réalisation ;

- le début d'une entreprise.

au départ, au point de départ : à l'origine.

Le nom (un) départ (1) est le déverbal de départir en ancien français « s'en aller, partir ».

2. un **départ** :

- l'action de départir, de séparer une chose d'une autre, de faire une distinction ;
- en chimie, l'opération consistant à séparer l'or de l'argent.

Le nom (un) départ (2) est le déverbal de départir au sens de « partager ».

départage, départageant, départagement, départager

un **départage** : une division en parts d'un principe abstrait afin de faciliter son appréhension.

une personne départageante, un organisme **départageant** : qui offre ses bons offices ou joue le rôle d'arbitre dans une situation conflictuelle.

un **départagement** : le fait de distinguer, le fait de délimiter la part qui revient à chaque chose.

départager :

- faire cesser le partage égal des voix en ayant recours à un nouveau suffrage permettant à une majorité de se dégager ;
- trouver un moyen juste de classer des concurrents arrivant à égalité ou présentant les mêmes mérites ;
- faire le départ (2), séparer.

je départage, tu départages, il départage, nous départageons, vous départagez, ils départagent ;
je départageais ; je départageai ; je départagerai ; je départagerais ;
j'ai départagé ; j'avais départagé ; j'eus départagé ; j'aurai départagé ; j'aurais départagé ;
que je départage, que tu départages, qu'il départage, que nous départagions, que vous départagiez, qu'ils départagent ;
que je départageasse, qu'il départageât, que nous départageassions ; que j'aie départagé ; que j'eusse départagé ;
départage, départageons, départagez ; aie départagé, ayons départagé, ayez départagé ;
(en) départageant.

Le verbe départager est dérivé de partager.

département, départemental, départementalisation, départementaliser

A. un **département** :

- l'action de départir, de départager ; le résultat de cette action ; la part qui en résulte ;
- la part de responsabilité attribuée à quelqu'un, une compétence.

B. Le mot département désigne une branche spécialisée d’une administration, d’un organisme, notamment dans les cégeps et universités ainsi que dans l’administration publique fédérale. En France, il désigne d’abord une collectivité territoriale. Néanmoins, son usage n’est pas aussi général que le mot anglais *department*. Selon les cas, les mots service ou bureau (d’une entreprise), rayon ou comptoir (d’un grand magasin), ministère ou section seront plus appropriés. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

un **département** :

- une subdivision décidée pour permettre une gestion rationnelle sous la responsabilité d'un même chef ;
- une partie d'une organisation chargée de la gestion et ayant la responsabilité d'une activité spécifique, d'un domaine fonctionnel ;
- une division du territoire français en vigueur depuis la révolution française, comportant à sa tête un préfet qu'assiste un conseil départemental, anciennement conseil général ;
- en savoir plus : Office québécois de la langue française ; Au cœur du français.

Les départements en français : Wiktionnaire.

Genre, nombre et prépositions des départements français : site de Dominique Didier.

elle est départementale, il est **départemental** : a rapport au département, lui appartient ou relève de sa gestion.
elles sont départementales, ils sont départementaux

elle est interdépartementale, il est **interdépartemental** : concerne plusieurs départements.

une région **monodépartementale** : formée d'un seul département.

une **départementalisation** :

- une transformation en département(s) d'un territoire d'outre-mer ;
- l'attribution d'une compétence aux départements ou de ce statut administratif à un territoire, en savoir plus : Géoconfluences

départementaliser : charger les départements d'une compétence ou d'une attribution antérieurement dévolue à une autre collectivité publique.

Le nom (un) département est dérivé du radical de départir.

de part en part, de part et d'autre

de part en part : en pénétrant entièrement, en traversant d'un côté à l'autre.

de part et d'autre : d'un côté comme de l'autre.

départiculariser

départiculariser : faire perdre sa particularité ou ses particularités à quelque chose.

Ce verbe est dérivé de particulariser, avec le préfixe dé-.

départie, départir, départiteur

une **départie** : l'action de se séparer, de partir.

départir : distribuer, attribuer en partage, impartir.

se départir de : se défaire de, renoncer à.

Il ne se départait jamais de son calme. Il restait toujours calme.

je me dépars, tu te dépars, il se départ, nous nous départons, vous vous départez, ils se départent ;
je me départais ; je me départis ; je me départirai ; je me départirais ;
je me suis départi(e) ; je m'étais départi(e) ; je me fus départi(e) ; je me serai départi(e) ; je me serais départi(e) ;
que je me départe, que tu te départes, qu'il se départe, que nous nous départions, que vous vous départiez, qu'ils se départent ;
que je me départisse, qu'il se départît, que nous nous départissions ; que je me sois départi(e) ; que je me fusse départi(e) ;
dépars-toi, départons-nous, départez-vous ; sois départi(e), soyons départies, soyons départis, soyez départi(e)(es)(s) ;
(en) se départant.

Il existait, en ancien français, deux verbes *partir*. Le plus récent, qui a le sens de « s’en aller », est du troisième groupe et fait au présent *je pars, nous partons*. Le plus ancien, qui signifiait « faire des parts, diviser », ne se rencontre plus guère qu’à l’infinitif dans l’expression *avoir maille à partir*, et dans le participe *parti*, « partagé », que l’on trouve par exemple en héraldique dans l’expression *écu parti*, qui désigne un écu divisé en deux parties égales. En ce sens, partir est un verbe du deuxième groupe et on lit encore chez Pascal : « Les soldats partissent son manteau et le jettent au sort. » Le verbe *se départir* est plus proche de l’idée de séparation que de celle de partage. Il se conjugue donc comme partir et non comme répartir. En savoir plus : Académie française.

une départitrice, un **départiteur** :

- celle, celui qui départit ;
- une juriste habilitée, un juriste habilité à compléter un tribunal lorsqu'il est impossible de dégager une majorité.

Le verbe départir est dérivé de partir.

dépassable, dépassant, dépasse, dépassé, dépassement, dépasser

elle, il est **dépassable** : peut être dépassé(e).

elle, il est **indépassable** : ne peut pas être dépassé(e).

l'**indépassable**

elle est dépassante, il est **dépassant** : dépasse quelque chose ou quelqu'un.

un **dépassant** :

- ce qui dépasse quelque chose ou quelqu'un ;
- un ornement d'étoffe qui dépasse la partie du vêtement à laquelle il est fixé.

une **dépasse** [Belgique] : une pièce destinée aux provisions, aux outils.

elle est dépassée, il est **dépassé** :

- n'est plus actuelle ou actuel ;
- est périmé(e) ou démodé(e) ;
- a été surpassé(e) ;
- n'est pas en mesure ou pas capable de dominer les évènements ou la situation.

elle est indépassée, il est **indépassé** : n'a pas été dépassé(e).

un **dépassement** :

- l'action de dépasser ; le résultat de cette action ;
- l'action de laisser derrière soi, après l'avoir rejoint, quelque chose ou quelqu'un qui se déplace dans la même direction ;
- le fait de surmonter une difficulté, une contradiction en se plaçant à un niveau où les oppositions s'effacent ;
- le fait d'aller au-delà d'un certain seuil, de certaines limites ;
- le fait d'aller au-delà de ce qui est attendu, habituel ou possible ;
- le fait d'aller au-delà de ses propres limites.

dépasser (1) : enlever une chose de l'endroit où elle était passée.

dépasser un câble, une manœuvre, dépasser les mâts de hune, de perroquet : les amener sur le pont du navire.

dépasser (2) :

- laisser derrière soi, après l'avoir rejoint, quelque chose ou quelqu'un qui se déplace dans la même direction ;
- aller au-delà de quelque chose ou de quelqu'un, le surpasser ;
- prendre le pas, l'emporter sur quelque chose ou quelqu'un ;
- surmonter une difficulté, une contradiction en se plaçant à un niveau où les oppositions s'effacent ;
- aller ou se situer au-delà d'un certain seuil, de certaines limites ;
- aller au-delà de ce qui est attendu ou habituel, de ce qui est permis, de ce qui est possible ou concevable ;
- s'étendre au-delà de quelque chose
- ; être plus grand que quelque chose ou quelqu'un ;
- sortir d'un alignement, être en saillie par rapport à quelque chose ;
- excéder en nombre, en quantité, en importance.

se dépasser :

- réussir ce qui ne paraissait pas possible ;
- aller au-delà de ses propres limites.

Le verbe dépasser est dérivé de passer.

dépassionner

dépassionner :

- éteindre la passion, les passions de quelqu'un ;
- effacer les traces de la passion ;
- ôter tout caractère passionnel à quelque chose, rendre plus objectif.

se dépassionner : ne plus avoir de passion, se délivrer de sa passion, s'en détacher.

Le verbe dépassionner est dérivé de passionner.

se dépatouiller

se dépatouiller : se sortir d'une situation difficile.

voir : patouiller.

dépatrier

dépatrier : priver quelqu'un de patrie.

dépatrimonialisation

La **dépatrimonialisation** est un courant actuel des études du patrimoine qui met l'accent sur les limites du processus de patrimonialisation, dans la continuité des études critiques de patrimoine (*critical heritage studies*). La dépatrimonialisation vise à remettre en question les évidences du patrimoine, en réaction au « tout patrimoine » : pourquoi patrimonialiser ? Que patrimonialiser ? Comment sortir des impasses induites par les logiques de patrimoine ? En savoir plus : Géoconfluences.

dépavage, dépavé, dépavement, dépaver

un **dépavage** ou **dépavement** : l'action de dépaver.

une rue dépavée, un sol **dépavé** : dont on a retiré les pavés.

dépaver : retirer d'un lieu les pavés qui le garnissent.

Le verbe dépaver est dérivé de paver.

dépaysagiste, dépaysant, dépaysé, dépaysement, dépayser

une, un **dépaysagiste** : une personne qui dépayse, qui change le décor, le paysage.

elle est dépaysante, il est **dépaysant** :

- dépayse ;
- transporte dans un autre lieu ;
- déconcerte par un changement de décor, d'habitudes.

elle est dépaysée, il est **dépaysé** :

- a été transporté(e) hors de son pays ;
- n'est pas dans un cadre habituel, dans un décor familier :
- est déconcerté(e) par un décor nouveau, un milieu différent, par la perte de ses habitudes.

une dépaysée, un **dépaysé** : une personne qui a été déplacée hors de son pays, de son milieu naturel, familier.

un **dépaysement** :

- l'action de dépayser ; le résultat de cette action ;
- un changement de pays, de lieu ;
- un changement généralement volontaire de mode de vie, d'occupations, d'habitudes ;
- le désarroi d'une personne placée dans un cadre inhabituel, un milieu inconnu, une situation inattendue.

dépayser :

- transporter quelqu'un hors du pays, du lieu où il est ordinairement implanté ;
- changer le décor habituel ou les habitudes de quelque chose ou quelqu'un ;
- déconcerter quelqu'un en le transportant dans un cadre inhabituel, en modifiant ses habitudes ;
- faire juger par une autre juridiction.

se dépayser : changer volontairement ses habitudes, son mode de vie.

Le verbe dépayser est dérivé de pays.

dépeçable, dépeçage, dépècement, dépecer, dépeceur

elle, il est **dépeçable** : peut être dépecé(e).

un **dépeçage** :

- l'action de dépecer ;
- le découpage d'un animal ;
- la mise en pièces d'un objet ;
- la division, la dispersion de parties rassemblées.

un **dépècement** d'un État : son morcèlement.

dépecer :

- mettre en pièces ;
- diviser, couper en morceaux un animal destiné à l'alimentation, et par extension une personne, un cadavre ;
- briser, déchirer ou démolir quelque chose ;
- diviser ce qui forme un tout ;
- diviser en parcelles une terre, un pays, partager, disperser des biens ;
- examiner en détail, analyser minutieusement une personne ou son œuvre ;
- critiquer quelqu'un méticuleusement, ruiner sa réputation.

je dépèce, tu dépèces, il dépèce, nous dépeçons, vous dépecez, ils dépècent ;
je dépeçais ; je dépeçai ; je dépècerai ; je dépècerais ;
j'ai dépecé ; j'avais dépecé ; j'eus dépecé ; j'aurai dépecé ; j'aurais dépecé ;
que je dépèce, que tu dépèces, qu'il dépèce, que nous dépecions, que vous dépeciez, qu'ils dépècent ;
que je dépeçasse, qu'il dépeçât, que nous dépeçassions ; que j'aie dépecé ; que j'eusse dépecé ;
dépèce, dépeçons, dépecez ; aie dépecé, ayons dépecé, ayez dépecé ;
(en) dépeçant.

une dépeceuse, un **dépeceur** :

- celle, celui, celle qui dépèce ;
- une ouvrière, un ouvrier qui démolit de vieux bateaux, de vieux véhicules pour récupérer certaines pièces.

Le verbe dépecer est dérivé de pièce.

dépêche, dépêchement, dépêcher, dépêcheur

une **dépêche** :

- l'action de dépêcher quelqu'un vers quelqu'un ;
- une correspondance officielle transmise ou reçue par un personnage public ;
- une information, une communication le plus souvent brève, transmise par les moyens techniques les plus rapides.

un **dépêchement** :

- l'action d'envoyer une dépêche ;
- l'action de dépêcher quelque chose ou quelqu'un ;
- un envoi à la mort.

dépêcher quelque chose ou quelqu'un : l'envoyer.

On disait : dépêcher un discours, dépêcher un repas.

travailler à dépêche compagnon : travailler négligemment et trop vite.

se battre à dépêche compagnon : se battre sans quartier pour dépêcher l'adversaire dans l'autre monde.

se dépêcher de :

- accomplir une tâche avec rapidité ou précipitation afin d'en finir ou de s'en débarrasser ;
- faire vite quelque chose.

se dépêcher : être rapide, se presser.

une dépêcheuse, un **dépêcheur** : celle, celui qui fait rapidement quelque chose.

Le verbe dépêcher a été formé comme antonyme d'empêcher.

dépécoration

une **dépécoration** : une diminution d'effectif dans un troupeau de moutons.

dépeigné, dépeigner

elle est dépeignée, il est **dépeigné** : est décoiffé(e), a les cheveux en désordre.

dépeigner : décoiffer, déranger l'ordonnance de la coiffure de quelqu'un.

Le verbe dépeigner est dérivé de peigner.

dépeindre, dépeint

A. **dépeindre** quelque chose : en faire disparaitre la peinture.

une porte dépeinte, un jouet **dépeint** :

- dont la peinture est enlevée ;
- qui a perdu sa couleur.

B. **dépeindre** quelque chose :

- le représenter par des couleurs, de la peinture ;
- le représenter, le décrire par le discours, l'écriture, plus rarement par le geste.

elle est dépeinte : est décrite ; il est **dépeint** : est décrit.

je dépeins, tu dépeins, il dépeint, nous dépeignons, vous dépeignez, ils dépeignent ;
je dépeignais ; je dépeignis ; je dépeindrai ; je dépeindrais ;
j'ai dépeint ; j'avais dépeint ; j'eus dépeint ; j'aurai dépeint ; j'aurais dépeint ;
que je dépeigne, que tu dépeignes, qu'il dépeigne, que nous dépeignions, que vous dépeigniez, qu'ils dépeignent
que je dépeignisse, qu'il dépeignît, que nous dépeignissions ; que j'aie dépeint ; que j'eusse dépeint ;
dépeins, dépeignons, dépeignez ; aie dépeint, ayons dépeint, ayez dépeint ;
(en) dépeignant

Le verbe dépeindre est emprunté, avec adaptation d'après peindre, au latin classique *depingere* « peindre, représenter en peinture ; dépeindre, décrire ».

dépelotonner

dépelotonner : défaire un peloton, une petite pelote.

Le verbe dépelotonner est l'antonyme d'empelotonner.

dépenaillé, dépenaillement, dépenailler

elle est dépenaillée, il est **dépenaillé** :

- est déguenillé(e), est vêtu(e) de haillons ;
- est débraillé(e), a des vêtements négligés et désordonnés, débraillés, en guenilles ;
- est délabré(e), est en très mauvais état.

une figure dépenaillée, un visage dépenaillé : un visage flétri, défait.

un **dépenaillement** : l'état d'une personne ou d'une chose dépenaillée.

dépenailler : mettre en lambeaux.

Le mot dépenaillé est issu du croisement du moyen français *pennallye, penaille* « ensemble des vêtements de quelqu'un » dérivé de l'ancien français *penne, panne* « étoffe de soie », avec l'ancien français *despaner* « déchirer » dérivé de l'ancien français *pane* « chiffon » (en latin *pannus*).

dépénalisation, dépénaliser

une **dépénalisation** :

- l'action de dépénaliser ;
- ce qui ne soumet plus une infraction au code pénal.

La dépénalisation d'un comportement ne le rend pas nécessairement légal.

dépénaliser une infraction : lui enlever son caractère pénal.

Ce verbe est dérivé de pénal, avec le préfixe dé- et le suffixe -iser.

dépendamment, dépendance, dépendant

dépendamment : de manière dépendante.

indépendamment : de manière indépendante.

une **dépendance** :

- une relation de subordination, de solidarité ou de causalité ;
- le fait d'être sous l'autorité, sous l'influence de quelqu'un ;
- le fait d'être à la merci de quelqu'un ;
- l'état d'une personne qui est ou se place sous l'autorité, sous la protection d'une autre par manque d'autonomie ;
- le fait d'être lié organiquement ou fonctionnellement à un ensemble ou à un élément d'un ensemble ;
- une partie, généralement accessoire, d'un tout ;
- une installation dépendant d'une terre ou d'une maison ;
- ce qui se rattache à un procès, à une affaire sans en constituer l'essentiel ;
- le fait d'être conditionné, d'être déterminé par quelque chose.

une **indépendance** :

- une relation, un état de non-dépendance ;
- une autonomie ;
- le fait de ne pas être soumis à une autorité, un pouvoir.

une **interdépendance** : une relation de dépendance réciproque.

elle est dépendante, il est **dépendant** :

- dépend de quelque chose ou de quelqu'un ;
- est dans la dépendance de quelque chose ou de quelqu'un ;
- est sous l'autorité, sous l'influence de quelqu'un ;
- est à la merci de quelqu'un ;
- est subordonné(e) à quelque chose ;
- est lié(e) organiquement ou fonctionnellement à un ensemble ou à un élément d'un ensemble ;
- constitue une partie, généralement accessoire, d'un tout ;
- est conditionné(e) ou déterminé(e) par quelque chose.

elle est indépendante, il est **indépendant** :

- est dans une relation, un état de non-dépendance ;
- est autonome ;
- ne subit pas de contrainte ;
- n'est pas soumise ou soumis à une autorité, un pouvoir ;
- n'a aucun rapport de dépendance avec autre chose.

elle est insulinodépendante, il est **insulinodépendant** : ne peut rétablir son équilibre glycémique que par injection d'insuline.
une insulinodépendante, un insulinodépendant

elle est interdépendante, il est **interdépendant** : est dans une relation de dépendance réciproque.

Le mot dépendant peut s'employer comme participe présent ou comme adjectif, mais pas comme préposition.
Le participe présent et l'adjectif dépendant signifient tout simplement « qui dépend de ».
Lorsque l'on dit, par exemple : *Il arrivera plus ou moins tard dépendant de l'heure de son départ*, on se trouve à employer *dépendant de* comme une préposition, à la manière de l'anglais *depending on*. Or, on ne peut employer ce verbe ainsi conjugué comme une préposition en français. La locution *dépendant de* doit être remplacée, selon les contextes, par selon, suivant, en fonction de ou d'après.

Quant à la locution *dépendamment de*, qui signifie elle aussi « selon, suivant, en fonction de », elle est répandue au Québec, mais cet usage est considéré comme familier. Il faut également savoir que dans le reste de la francophonie, dépendamment est très rare, à la différence de son contraire indépendamment, et qu'il signifie « de manière dépendante ».
Enfin, employé comme nom, *dépendant* est un anglicisme à remplacer par *personne à charge*. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

un **indépendantisme** :

- des attitudes ou comportements basés sur l'indépendance ;
- une revendication d'indépendance.

une, un **indépendantiste** : celle, celui qui revendique l'indépendance d'un territoire.

elle, il est **indépendantiste** : est relative, est relatif à l'indépendantisme.

Les mots dépendance et dépendant viennent du participe présent de dépendre (2).

dépendeur, dépendre

1. une dépendeuse, un **dépendeur** : celle, celui qui dépend ce qui est pendu.

un (grand) dépendeur d'andouilles : un homme de grande taille, mais sot, incapable ou paresseux.

dépendre (1) :

- détacher, enlever quelque chose qui était pendu ou suspendu ;
- détacher quelqu'un qui était pendu.

je dépends, tu dépends, il dépend, nous dépendons, vous dépendez, ils dépendent ;
je dépendais ; je dépendis ; je dépendrai ; je dépendrais ;
j'ai dépendu ; j'avais dépendu ; j'eus dépendu ; j'aurai dépendu ; j'aurais dépendu ;
que je dépende, que tu dépendes, qu'il dépende, que nous dépendions, que vous dépendiez, qu'ils dépendent ;
que je dépendisse, qu'il dépendît, que nous dépendissions ; que j'aie dépendu ; que j'eusse dépendu ;
dépends, dépendons, dépendez ; aie dépendu, ayons dépendu, ayez dépendu ;
(en) dépendant.

se dépendre : se détacher.

je me dépends, tu te dépends, il se dépend, nous nous dépendons, vous vous dépendez, ils se dépendent ;
je me dépendais ; je me dépendis ; je me dépendrai ; je me dépendrais ;
je me suis dépendu(e) ; je m'étais dépendu(e) ; je me fus dépendu(e) ; je me serai dépendue(e) ; je me serais dépendu(e) ;
que je me dépende, que tu te dépendes, qu'il se dépende, que nous nous dépendions, que vous vous dépendiez, qu'ils se dépendent ;
que je me dépendisse, qu'il se dépendît, que nous nous dépendissions ; que je me sois dépendu(e) ; que je me fusse dépendu(e) ;
dépends-toi, dépendons-nous, dépendez-vous ; sois dépendu(e), soyons dépendues, soyons dépendus, soyez dépendu(e)(es)(s) ;
(en) se dépendant.

Le verbe dépendre (1) est dérivé de pendre.

2. ça **dépend** : peut-être.

ça dépend de : c'est conditionné à ; c'est déterminé par.

dépendre (2) de :

- être lié à quelqu'un ou à quelque chose par une relation de subordination, de solidarité ou de causalité ;
- être sous l'autorité, sous l'influence de ;
- être à la merci de ;
- faire partie de quelque chose, être lié à un ensemble en tant qu'élément constitutif ;
- être conditionné, déterminé par quelque chose.

Il n'aura échappé à personne que le verbe *dépendre*, au sens général de « être sous la dépendance d'une personne ou d'une chose », se construit régulièrement avec la préposition *de* : Tout dépendra de votre décision. *Cela dépend des cas, des circonstances, de vous* ou, elliptiquement, *cela dépend*. Aussi est-on fondé à se demander si les tours *ça dépend comment vous voulez faire, ça dépend quand tu viendras, ça dépend s'il a le temps, ça dépend jusqu'où ils sont allés*, etc., où dépendre est employé avec une proposition interrogative, sont grammaticalement corrects. En savoir plus : Parler français.

voir dépendance, dépendant (ci-dessus).

Le verbe dépendre (2) est emprunté au latin impérial *dependere* « être suspendu à » d'où au figuré « dépendre de, se rattacher à ».

3. **dépendre** (3) : dépenser.

un ami (qui est) à vendre et à dépendre : qui donnerait tout ce qu'il possède. On a entendu aussi "à pendre et à dépendre".

dépens, dépense, dépenser, dépensier

des **dépens** :

- des frais occasionnés par quelqu'un ;
- des frais de justice à la charge de la partie qui a perdu le procès ;
- en savoir plus : Office québécois de la langue française.

aux dépens de :

- en faisant supporter les frais à quelqu'un ;
- au détriment de quelqu'un ou de quelque chose.

une **dépense** :

- l'action de donner de l'argent pour acquérir ou payer quelque chose ;
- une somme d'argent dépensée ;
- l'action d'employer quelque chose ;
- une quantité de matière ou d'énergie consommée ;
- un endroit où l'on conserve les provisions.

des **dépenses d'exploitation** ou **dépenses de fonctionnement, frais de fonctionnement** : [finance - économie et gestion d'entreprise] les dépenses inhérentes à l'activité d'une entreprise, à l'exclusion des investissements. L'expression « dépenses d'exploitation » est utilisée plutôt par les entreprises industrielles et commerciales, et l'expression « dépenses de fonctionnement » par les administrations et les associations. En anglais : *operating expenditures ; OPEX ; operating expenses ; OPEX*. Journal officiel de la République française du 19/11/2008.

des **dépenses d'investissement** ou **dépenses en capital fixe** : [finance] des fonds utilisés par une entreprise pour acquérir des actifs, tels que les immeubles industriels ou tout autre équipement favorisant son développement, ou pour moderniser ceux qu'elle possède déjà. En anglais : *capital expenditures ; CAPEX ; capital investments*. Journal officiel de la République française du 19/11/2008.

un **garde-manger** ou une **dépense** [Québec] : un espace de rangement servant à l'entreposage d'aliments non périssables. Le garde-manger peut être une armoire mobile ou une pièce de la maison, mais il s'agit le plus souvent d'un placard. En anglais : *pantry ; larder*. Office québécois de la langue française

dépenser :

- employer une certaine somme d'argent ;
- employer avec prodigalité.

dépenser de l'argent, de l'énergie, du temps : l'utiliser, la ou le consommer.

se dépenser : déployer une grande activité.

elle est dépensière, il est **dépensier** :

- aime à dépenser sans compter ;
- caractérise ceux qui aiment à dépenser sans compter.

L’adjectif dispendieux signifie « qui occasionne des dépenses, qui coûte cher ». Il s’emploie, non pour qualifier des personnes, mais le plus souvent des noms abstraits : *des habitudes dispendieuses, un train de vie dispendieux ; des guerres, des voyages dispendieux*. Il ne faut pas confondre cet adjectif avec dépensier qui, lui, s’applique essentiellement à des personnes : *Son grand-oncle, qui était très dépensier, a dilapidé une grande part de la fortune familiale* ; même si, par métonymie, cet adjectif peut, lui, s’appliquer aussi à des choses abstraites (*il a gardé des habitudes de vie très dépensières*), on veillera bien à ne pas employer l’un de ces adjectifs quand c’est l’autre qui conviendrait. En savoir plus : Académie française.

une dépensière, un **dépensier** : celle ou celui qui, dans une institution, avait la charge de la dépense.

On a lu dépensif pour accumulatif ou couteux.

Le verbe dépendre (3) qui vient du latin classique *dispendere* (voir : dépens) a été supplanté par dépenser.

Le nom (des) dépens vient du latin *dispensum*, de *dispendere* « peser en distribuant », d'où « distribuer » en latin impérial, à comparer avec le dérivé *dispendium* « frais, dépense ».

Le nom (une) dépense vient du latin *dispensa*, du participe passé de *dispendere*.

Le mot dispendieux (= qui exige beaucoup de dépense, qui entraine de grands frais) est emprunté au latin impérial *dispendiosus* « dommageable, préjudiciable » (dérivé du latin *dispendium* « dépense, frais [d'où dommage] » lui-même dérivé de *dispendere*, voir : dispenser), d'où dispendieusement.

Le nom (des) impenses (= des dépenses faites sur un immeuble en vue de sa conservation ou de son amélioration, par une personne en ayant la jouissance sans en être propriétaire) est emprunté au latin classique *impensa* « dépense, frais », participe passé de *impendere* « dépenser ».

déperdition, déperdre

une **déperdition** :

- une perte, une diminution progressive de quelque chose, de matière, d'énergie ;
- une perte, un gaspillage.

une déperdition des effectifs scolaires : Office québécois de la langue française.

déperdre : perdre peu à peu.

je déperds, tu déperds, il déperd, nous déperdons, vous déperdez, ils déperdent ;
je déperdais ; je déperdis ; je déperdrai ; je déperdrais ;
j'ai déperdu ; j'avais déperdu ; j'eus déperdu ; j'aurai déperdu ; j'aurais déperdu ;
que je déperde, que tu déperdes, qu’il déperde, que nous déperdions, que vous déperdiez, qu’ils déperdent ;
que je déperdisse, qu’il déperdît, que nous déperdissions ; que j'aie déperdu ; que j'eusse déperdu ;
déperds, déperdons, déperdez ; aie déperdu, ayons déperdu, ayez déperdu ;
(en) déperdant.

Le nom (une) déperdition est dérivé, sur le modèle de perdition, du verbe déperdre, du latin *deperdere*.

dépéri, dépérir, dépérissant, dépérissement

elle est dépérie, il est **dépéri** : a dépéri.

dépérir :

- aller vers sa perte, vers sa fin ;
- perdre peu à peu ses forces sa santé ;
- se détériorer, se dégrader.

je dépéris, tu dépéris, il dépérit, nous dépérissons, vous dépérissez, ils dépérissent ;
je dépérissais ; je dépéris ; je dépérirai ; je dépérirais ;
j'ai dépéri ; j'avais dépéri ; j'eus dépéri ; j'aurai dépéri ; j'aurais dépéri ;
que je dépérisse, que tu dépérisses, qu'il dépérisse, que nous dépérissions, que vous dépérissiez, qu'ils dépérissent ;
que je dépérisse, qu'il dépérît, que nous dépérissions ; que j'aie dépéri ; que j'eusse dépéri ;
dépéris, dépérissons, dépérissez ; aie dépéri, ayons dépéri, ayez dépéri ;
(en) dépérissant.

elle est dépérissante, il est **dépérissant** : dépérit, s'affaiblit, s'altère.

un **dépérissement** :

- le fait de dépérir ; l'état qui en résulte ;
- un état maladif qui se manifeste par un affaiblissement, un amaigrissement progressif ;
- une détérioration, une dégradation, le fait d'aller à sa ruine ou de disparaitre.

Le verbe dépérir est emprunté au latin classique *deperire* « s'abimer, se perdre, périr, mourir ».

déperlance, déperlant

une **déperlance** : la qualité d'un tissu qui repousse l'eau, celle-ci glissant à la surface sans pénétrer les fils.

un tissu **déperlant** : sur lequel l'eau glisse sans pénétrer.

Ces mots sont dérivés de perler, avec le préfixe dé-.

dépersonnalisation, dépersonnalisé, dépersonnaliser

une **dépersonnalisation** :

- l'action de dépersonnaliser quelqu'un ou quelque chose, de se dépersonnaliser ; le résultat de cette action ;
- le fait d'être dépersonnalisé ;
- une perte de l'impression d'être soi-même, de sa personnalité ;
- une banalisation.

une société dépersonnalisée, un être **dépersonnalisé** : sans personnalité, sans originalité.

dépersonnaliser :

- faire perdre sa personnalité, son originalité ;
- banaliser.

se dépersonnaliser :

- avoir l'impression de ne plus être soi-même ;
- se banaliser.

Le verbe dépersonnaliser est dérivé de personnel.

dépêtrer

dépêtrer :

- dégager les pieds d'un animal de l'entrave ;
- dégager un animal de quelque chose qui gêne sa marche ;
- dégager une personne de ce dans quoi elle est empêtrée ;
- tirer quelqu'un d'un embarras ou d'une difficulté.

se dépêtrer de : se dégager de, se débarrasser de.

On a lu aussi : il est dépêtré et un dépêtrement.

Le verbe dépêtrer a été formé comme antonyme d'empêtrer qui vient du latin vulgaire *impastoriare* « mettre une entrave », dérivé de [*chorda*] *pastoria* « corde qui retient un *cheval* broutant », lui-même dérivé de *pastus* « paturage ».

dépeuplé, dépeuplement, dépeupler

elle est dépeuplée, il est **dépeuplé** :

- a perdu la plus grande partie ou la totalité de ses éléments ;
- a perdu la plus grande partie ou la totalité de sa population ;
- dont les personnes qui s'y trouvaient sont parties ;
- a perdu la plus grande partie ou la totalité des animaux qui y vivaient.

un **dépeuplement** : le fait se dépeupler.

dépeupler :

- faire perdre à un ensemble la plus grande partie ou la totalité de ses éléments ;
- faire perdre la plus grande partie ou la totalité de sa population ;
- faire perdre la plus grande partie ou la totalité des membres d'une famille ;
- faire partir temporairement les personnes qui se trouvent dans un lieu ;
- faire perdre la plus grande partie ou la totalité des animaux ou végétaux.

se dépeupler : avoir moins d'habitants, de personnes présentes, etc.

elles se dépeuplent, ils se dépeuplent, elles se sont dépeuplées, ils se sont dépeuplés,...

On a lu aussi dépeupleur.

Le verbe dépeupler est emprunté au latin classique *depopulari* « ravager » avec réfection d'après peuple.

Le nom (une) dépopulation (= l'action de dépeupler ; la diminution de la population d'un pays, d'une région ; le fait qu'un pays se dépeuple, l'état d'un pays dont la population va en diminuant) est dérivé de population.

déphasage, déphasé, déphaser, déphaseur

1. un **déphasage** (1) : une différence de phase entre deux phénomènes alternatifs de même fréquence.

elle est déphasée, il est **déphasé** (1) : a subi un déphasage.

déphaser (1) : provoquer une différence de phase.

un **déphaseur** : un appareil destiné à provoquer le déphasage d'un courant.

2. un **déphasage** (2) : un décalage par rapport à la situation présente.

elle est déphasée, il est **déphasé** (2) : est désorienté(e), est décalé(e) par rapport à la situation présente.

déphaser (2) : provoquer un décalage, une perte de conscience de la réalité.

Le verbe déphaser est dérivé de phase.

déphlogistiquer

déphlogistiquer l'air : en alchimie et chimie ancienne, le dépouiller de son principe inflammable, du phlogistique.

Ce nom est emprunté à l'anglais dephlogisticated en particulier dans l'expression dephlogisticated air, le nom donné à l'oxygène par Priestley, qui supposait que c'était un air ordinaire privé de phlogistique (1779).

déphosphatation, déphosphater

une **déphosphatation** : une élimination des phosphates du sol ou des eaux.

déphosphater : éliminer les phosphates.

déphosphoration, déphosphoré, déphosphorer

une **déphosphoration** : l'action de déphosphorer ; le résultat de cette action.

une fonte déphosphorée, un acier **déphosphoré** : qui est dépourvu(e) de phosphore.

déphosphorer : éliminer le phosphore de quelque chose.

Le verbe déphosphorer est dérivé de phosphore.

déphosphorylation

une **déphosphorylation** : l'enlèvement d'un radical phosphoryle à un(e) enzyme par une phosphatase, par opposition à la phosphorylation.

dépiautage, dépiauté, dépiauter

un **dépiautage** : l'action de dépiauter un animal ; le résultat de cette action.

elle est dépiautée, il est **dépiauté** : est détérioré(e), abimé(e).

dépiauter :

- dépouiller un animal de sa peau ;
- écorcher vif ;
- enlever les vêtements de quelqu'un ;
- dépouiller de son écorce ;
- analyser un texte minutieusement ;
- dépouiller, dévaliser une personne ;
- fouiller à fond un endroit.

se dépiauter :

- se griffer, se battre ;
- se déshabiller.

On a lu aussi dépioter.

Le verbe dépiauter est dérivé de *piau* forme dialectale de peau.

dépicage

dépicage : voir dépiquage (ci-dessous).

dépiècement, dépiécer

un **dépiècement** :

- l'action de dépiécer ;
- l'état d'une chose dépiécée.

dépiécer :

- mettre en pièces ;
- annuler.

je dépièce, tu dépièces, il dépièce, nous dépiéçons, vous dépiécez, ils dépiècent ;
je dépiéçais ; je dépiéçai ; je dépiècerai ou dépiécerai ; je dépiècerais ou dépiécerais ;
j'ai dépiécé ; j'avais dépiécé ; j'eus dépiécé ; j'aurai dépiécé ; j'aurais dépiécé ;
que je dépièce, que tu dépièces, qu'il dépièce, que nous dépiécions, que vous dépiéciez, qu'ils dépiècent ;
que je dépiéçasse, qu'il dépiéçât, que nous dépiéçassions ; que j'aie dépiécé ; que j'eusse dépiécé ;
dépièce, dépiéçons, dépiécez ; aie dépiécé, ayons dépiécé, ayez dépiécé ;
(en) dépiéçant.

Le verbe dépiécer est dérivé de pièce, comme dépecer.

dépigeonnage, dépigeonner, dépigeonnisation

un **dépigeonnage** ou une **dépigeonnisation** : une opération d'élimination des pigeons trop nombreux en milieu urbain.

dépigeonner : faire cesser d'être un pigeon, d'être une dupe.

Ces mots sont dérivés de pigeon.

dépigmentant, dépigmentation, dépigmenté, se dépigmenter

une crème **dépigmentante** (pour changer la teinte de la peau).

une **dépigmentation** :

- une disparition des pigments ;
- une absence de pigments.

elle est dépigmentée, il est **dépigmenté** : est dépourvu(e) de pigments et, de ce fait, a une teinte pâle, blanchâtre.

se dépigmenter : perdre ses pigments.

Le verbe se dépigmenter est dérivé de pigmenter.

dépilage, dépilatif, dépilation, dépilatoire, dépilé, dépilement

1. un **dépilage** (1) ou un **dépilement** : l'action de dépiler.

une zone **dépilée**

dépiler (1) : abattre les piliers ménagés dans une partie de mine ou de carrière qu'on n'exploite plus.

Le verbe dépiler (1) est dérivé de pile « pilier ».

2. un **dépilage** (2) : en mégisserie, l'action de dépiler.

une **dépilation** :

- l'action de dépiler ;
- une chute des poils ou des cheveux.

une pommade dépilatoire ou dépilative, un onguent **dépilatif**, un **dépilatoire** : un produit qui fait tomber le poil ou les cheveux.

dépiler (2) : faire tomber les poils ou les cheveux.

dépiler une peau : enlever tous les poils en les raclant avant de la tanner.

se dépiler : perdre son poil.

Le verbe dépiler (2) est emprunté au latin classique *depilare* de même sens, composé de *de* et *pilus* « poil ».

Lorsqu'on ôte volontairement les poils de la peau humaine, on emploie le verbe épiler.

dépiquage, dépiqué, dépiquer

1. un **dépicage** ou **dépiquage** : l'action de dépiquer les épis de céréale, d'en faire sortir les grains.

une céréale dépiquée, un blé **dépiqué** : dont on a fait sortir le grain de l'épi à l'aide d'un rouleau ou d'une batteuse.

dépiquer (1) : faire sortir le grain de l'épi en le foulant ou en le passant sous le rouleau.

Le verbe dépiquer (1) est emprunté au provençal *depica* proprement « frapper le blé sur l'aire pour en faire sortir le grain » (voir : épi).

2. **dépiquer** (2) :

- retirer ce qui était piqué ;
- défaire les points de piqure d'une étoffe ;
- enlever un jeune plant pour le repiquer dans un autre endroit ;
- faire cesser le mécontentement d'une personne, faire en sorte qu'elle ne soit plus piquée.

se dépiquer :

- cesser d'être fâché ;
- se venger, se dédommager de quelque chose.

Le verbe dépiquer (2) est dérivé de piquer.

dépistable, dépistage, dépisté, dépister, dépisteur

1. un chien **dépisté** (1) : qui a perdu la piste du gibier.

dépister (1) : faire perdre la piste, la trace de.

2. elle, il est **dépistable** : peut être dépisté(e).

un **dépistage** :

- l'action de dépister, de découvrir quelqu'un, quelque chose, après une minutieuse recherche ;
- un ensemble de mesures prophylactiques destinées à découvrir certaines maladies ou certains malades.

une maladie dépistée : qui a été découverte.
un gibier **dépisté** (2) : dont on a retrouvé la piste.

dépister (2) :

- finir par découvrir, après une recherche minutieuse, la piste, la trace de ;
- découvrir, après une recherche minutieuse ;
- découvrir une maladie, une personne malade, grâce à des méthodes scientifiques.

(Vaines) recommandations concernant l'emploi de dépister : Mémo de mots découverts.

une dépisteuse, un **dépisteur** : celle, celui qui dépiste.

Les verbes dépister (1 et 2) sont dérivés de piste.

dépit, dépitant, dépité, dépiter, dépiteux

en dépit de :

- au mépris de ;
- malgré.

faire quelque chose en dépit du bon sens : le faire très mal.

un **dépit** : un mouvement passager de colère ou d'impatience mêlée de chagrin et provoqué par une contrariété, une déception.

un dépit (amoureux) : une amertume passagère éprouvée par la partenaire déçue ou le partenaire déçu.

elle est dépitante, il est **dépitant** : cause du dépit.

elle est dépitée, il est **dépité** :

- ressent du dépit ;
- éprouve du dépit par suite d'une déception amoureuse ;
- manifeste du dépit, montre un certain désappointement.

dépiter quelqu'un : lui causer du dépit, le décevoir, le contrarier.

se dépiter : concevoir, manifester du dépit.

une personne dépiteuse, un homme **dépiteux** : qui éprouve du dépit, de la peine mêlée de colère.

un oiseau dépiteux : en fauconnerie, un oiseau qui ne revient pas quand il a manqué sa proie.

Le nom (un) dépit vient du latin *despectus* proprement « action de regarder de haut en bas », « mépriser » et « mépris, paroles méprisantes », participe passé du latin classique *despicere* « mépriser ».

Le verbe dépiter est le dénominatif de dépit « mépris » et « irritation ».

dépitonnage, dépitonner

un **dépitonnage** : en alpinisme, l'action de dépitonner.

dépitonner : enlever systématiquement les pitons placés dans une paroi rocheuse.

dépitonner une paroi : retirer les pitons qui s'y trouvent.

Ce verbe est dérivé de piton, avec le préfixe dé-.

déplaçable, déplacé, déplacement, déplacer, déplaceur

elle, il est **déplaçable** : peut être déplacé(e).

elle est déplacée, il est **déplacé** :

- n'est plus à sa place ;
- à qui l'on a retiré sa situation ou son emploi ;
- ne se trouve pas à la place qu'il devrait ;
- ne convient pas, n'est pas conforme à l'usage ou aux bonnes mœurs.

une déplacée, un **déplacé** : une des victimes d'un conflit, déplacées au sein de leur propre pays, par opposition aux réfugiés qui fuient la guerre ou la persécution en franchissant une frontière internationale, en savoir plus : Géoconfluences.

un **déplacement** :

- l'action de déplacer, de se déplacer ; le résultat de cette action ;
- un changement de place ;
- un changement de résidence ou de poste ;
- un changement de position ou de direction.

un **déplacement chimique** : [chimie physique] un changement de la fréquence de résonance magnétique d'un noyau atomique, dû au blindage associé à la circulation des électrons dans son environnement chimique. En anglais : *chemical shift*. Voir aussi : blindage. Journal officiel de la République française du 22/09/2005.

déplacer :

- ôter quelque chose de la place qu'il occupait pour le mettre à une autre place ou pour mettre autre chose à sa place ;
- enlever ce qui était prévu pour un moment donné afin de le mettre à un autre moment ;
- faire quitter à un être humain ou à un animal la place qu'il occupait pour le faire aller à une autre place ou pour faire venir quelqu'un d'autre à sa place ;
- ôter à quelqu'un sa fonction ou son emploi pour la ou le donner à quelqu'un d'autre ou pour lui en donner une, un autre ;
- faire porter sur un autre point de discussion ou de réflexion ;
- pour un navire, se substituer à un volume d'eau dont le poids est identique au sien.

je déplace, tu déplaces, il déplace, nous déplaçons, vous déplacez, ils déplacent ;
je déplaçais ; je déplaçai ; je déplacerai ; je déplacerais ;
j'ai déplacé ; j'avais déplacé ; j'eus déplacé ; j'aurai déplacé ; j'aurais déplacé ;
que je déplace, que tu déplaces, qu'il déplace, que nous déplacions, que vous déplaciez, qu'ils déplacent ;
que je déplaçasse, qu'il déplaçât, que nous déplaçassions ; que j'aie déplacé ; que j'eusse déplacé ;
déplace, déplaçons, déplacez ; aie déplacé, ayons déplacé, ayez déplacé ;
(en) déplaçant.

se déplacer :

- changer de place ou quitter sa place ;
- se mouvoir, bouger ;
- parcourir une distance donnée ;
- effectuer un voyage ;
- changer de direction ;
- se mettre en mouvement.

je me déplace, tu te déplaces, il se déplace, nous nous déplaçons, vous vous déplacez, ils se déplacent ;
je me déplaçais ; je me déplaçai ; je me déplacerai ; je me déplacerais ;
je me suis déplacé(e) ; je m'étais déplacé(e) ; je me fus déplacé(e) ; je me serai déplacé(e) ; je me serais déplacé(e) ;
que je me déplace, que tu te déplaces, qu'il se déplace, que nous nous déplacions, que vous vous déplaciez, qu'ils se déplacent ;
que je me déplaçasse, qu'il se déplaçât, que nous nous déplaçassions ; que je me sois déplacé(e) ; que je me fusse déplacé(e) ;
déplace-toi, déplaçons-nous, déplacez-vous ; sois déplacé(e), soyons déplacées, soyons déplacés, soyez déplacé(e)(es)(s) ;
(en) se déplaçant.

elles se sont déplacées, elles sont déplacées.
elles se sont déplacé les meubles, elles ont déplacé les meubles, elles se les sont déplacés.

une déplaceuse, un **déplaceur** : celle, celui qui déplace.

Le verbe déplacer est dérivé de place, avec le préfixe dé-.

déplafonnement, déplafonner

un **déplafonnement** : l'action de déplafonner.

déplafonner :

- supprimer la limite supérieure d'un paiement ou d'un crédit ;
- relever la limite supérieure, le plafond, au-delà de laquelle le salaire n'est plus soumis à une cotisation.

Le verbe déplafonner est dérivé de plafonner, avec le préfixe dé-.

déplaire, déplaisamment, déplaisant, déplaisir

déplaire à :

- ne pas plaire à, ne pas être agréable à ;
- ne pas répondre aux gouts, à la sensibilité de quelqu'un ;

- ne pas procurer de satisfaction psychologique, morale ;
- ne pas répondre aux aspirations de ;
- heurter quelqu'un dans son amour-propre, dans ses sentiments ;
- causer de la peine à quelqu'un ;
- l'offenser.

déplaire : ne pas répondre au gout général, à des critères esthétiques.

je déplais, tu déplais, il déplait, nous déplaisons, vous déplaisez, ils déplaisent ;
je déplaisais ; je déplus ; je déplairai ; je déplairais ;
j'ai déplu ; j'avais déplu ; j'eus déplu ; j'aurai déplu ; j'aurais déplu ;
que je déplaise, que tu déplaises, qu'il déplaise, que nous déplaisions, que vous déplaisiez, qu'ils déplaisent ;
que je déplusse, qu'il déplût, que nous déplussions ; que j'aie déplu ; que j'eusse déplu ;
déplais, déplaisons, déplaisez ; aie déplu, ayons déplu, ayez déplu ;
(en) déplaisant.

se déplaire : être mal à l'aise dans un lieu.

je me déplais, tu te déplais, il se déplait, nous nous déplaisons, vous vous déplaisez, ils se déplaisent ;
je me déplaisais ; je me déplus ; je me déplairai ; je me déplairais ;
je me suis déplu ; je m'étais déplu ; je me fus déplu ; je me serai déplu ; je me serais déplu ;
que je me déplaise, que tu te déplaises, qu'il se déplaise, que nous nous déplaisions, que vous vous déplaisiez, qu'ils se déplaisent ;
que je me déplusse, qu'il se déplût, que nous nous déplussions ; que je me sois déplu ; que je me fusse déplu ;
déplais-toi, déplaisons-nous, déplaisez-vous ; sois déplu, soyons déplu, ssoyez déplu ;
(en) se déplaisant.

n'en déplaise à :

- en dépit de ;
- malgré.

ne vous déplaise :

- que cela ne vous fâche pas ;
- tant pis si cela vous fâche.

déplaisamment : d'une manière qui déplait.

elle est déplaisante, il est **déplaisant** :

- déplait ;
- ne répond pas au gout général ou à la sensibilité, aux aspirations de quelqu'un ;
- est choquante, irritante, contrariante ; est choquant, irritant, contrariant.

un **déplaisir** :

- un sentiment, une impression causé(e) par une chose ou une personne qui déplait ;
- un profond sentiment de dégout ou de douleur, de désespoir inspiré par ce qui ne répond pas aux gouts, aux aspirations de quelqu'un ;
- une impression désagréable provoquée par une contrariété, une offense ;
- un sujet de contrariété, une chose qui irrite.

Le verbe déplaire est dérivé de plaire, d'après le latin classique *displicere* « déplaire ».

Le nom (un) déplaisir est dérivé de plaisir, avec le préfixe dé-.

déplanification, déplanifier

une **déplanification** : une suppression de la planification et un retour à un libéralisme économique reposant sur la confiance aux mécanismes naturels de régulation par le marché.

déplanifier : réduire l'intervention de l'État en revenant progressivement au libéralisme.

Ce verbe est dérivé de planifier, avec le préfixe dé-.

déplantage, déplantation, déplanté, déplanter, déplantoir

un **déplantage** ou une **déplantation** : l'action de déplanter.

elle est déplantée, il est **déplanté** :

- a été retiré(e) du sol pour être planté(e) ailleurs ;
- est dépaysé(e).

déplanter :

- retirer du sol un végétal qui y était enraciné pour le planter ailleurs ;
- retirer du sol un objet qui y était enfoncé ;
- faire sortir quelqu'un de son milieu naturel, le déraciner.

un **déplantoir** : un outil permettant de déplanter les végétaux de petite taille sans en briser les racines.

Le verbe déplanter est dérivé de planter.

déplâtrage, déplâtrer

un **déplâtrage** : l'action de déplâtrer.

déplâtrer :

- ôter le plâtre de quelque chose ;
- enlever la bande plâtrée qui immobilisait un membre fracturé.

Le verbe déplâtrer est dérivé de plâtrer.

déplétif, déplétion

une saignée déplétive, un **déplétif** : ce qui qui diminue le volume des liquides, en particulier du sang, dans l'ensemble du corps ou dans un organe ou une cavité.

une **déplétion** :

- une diminution du volume des liquides, en particulier du sang, contenu dans l'ensemble du corps ou accumulé dans un organe ou une cavité ;
- une diminution, une réduction ;
- [spatiologie - astronomie] une hétérogénéité d'un astre, qui se traduit par une diminution locale de son champ de gravitation. En anglais : *negative mascon*. Antonyme : réplétion. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

Le nom (une) déplétion est emprunté au bas latin *depletio, depletionis* « action de désemplir ».

Le nom (une) réplétion (= l'état d'un organe ou d'une cavité anatomique qui est plein(e) ; une surcharge d'aliments dans l'appareil digestif d'un organisme humain; la sensation qu'elle procure ; une plénitude, une occupation totale d'un espace abstrait ; une pléthore, une surabondance de quelque chose) est emprunté au bas latin *replētio* « action de remplir, de compléter » dérivé de *replētus* (voir aussi : réplétif et replet).

dépliable, dépliage, dépliant, déplié, dépliement, déplier

elle, il est **dépliable** : peut être déplié(e).

un **dépliage** ou un **dépliement** : l'action de déplier.

une couchette dépliante ou pliante, un lit **dépliant** ou **pliant** : qui peut être déplié(e) et plié(e).

un **dépliant** :

- un album d'images qui se déploie ;
- une feuille de grand format, repliée sur elle-même, dont les différents plis sont imprimés et mise en annexe dans un ouvrage ou utilisée comme prospectus.

elle est dépliée, il est **déplié** : n'est plus plié(e).

le **déplié** : l'ensemble des étoffes, des vêtements sortis des rayons et dépliés pour la vente, et qu'il faut ranger ensuite.

déplier :

- défaire, étendre, ouvrir ce qui est plié ;
- déballer ;
- défaire le papier qui enveloppe quelque chose ;
- étaler, exposer ;
- exposer longuement, expliquer.

se déplier :

- s'étendre ;
- s'ouvrir ;
- manifester librement ses facultés, ses sentiments; s'épanouir.

Le verbe déplier est une réfection de déployer, d'après plier.

déplissage, déplissement, déplisser

un **déplissage** ou **déplissement** : l'action de déplisser.

déplisser :

- effacer des plis, des faux plis sur une étoffe, une matière souple, un objet fait d'une telle matière ;
- étirer ce qui forme des plis, des ondulations ;
- effacer des plis formés par la peau.

se déplisser : se défroisser.

Le verbe déplisser est dérivé du radical de plisser.

déploiement

un **déploiement** : voir déployer (ci-dessous).

déplombage, déplomber

un **déplombage** :

- l'action de déplomber un objet, une marchandise, un appareil ; le résultat de cette action ;
- l'action de déplomber une dent ; le résultat de cette action.

déplomber :

- retirer le plomb qui scelle un objet ;
- retirer un plombage ;
- supprimer les protections d'un logiciel ;
- atténuer les effets de l'ivresse.

se déplomber : se dégarnir de son plomb, perdre son plomb.

Ce verbe est dérivé de plomber, avec le préfixe dé-.

déplonger

déplonger :

- remonter à la surface, brusquement ou totalement, après avoir plongé, s'être enfoncé dans l'eau ;
- sortir brusquement ou totalement d'un état, d'une situation, d'une activité ;
- faire sortir plus ou moins brusquement d'un état.

Ce verbe est dérivé de plonger, avec le préfixe dé-.

déplorable, déplorablement, déploration, déploré, déplorer

elle, il est **déplorable** :

- inspire des sentiments de douleur, de tristesse, de compassion ;
- est très regrettable, en raison notamment de son caractère irréversible ;
- inspire une pitié condescendante ;
- est médiocre ou mauvais du point de vue physique, esthétique, moral, intellectuel, en ce qui concerne l'efficacité, le fonctionnement, par rapport à une norme déterminée.

déplorablement :

- de manière déplorable ;
- de manière à inspirer la douleur, la compassion ;
- de manière très regrettable ;
- qui inspire une pitié condescendante ;
- très mal.

une **déploration** :

- l'action, le fait de manifester des sentiments de douleur, de compassion, de simples regrets ou lamentations ;
- une manifestation de tels sentiments, de tels regrets dans une œuvre littéraire ou musicale ; cette œuvre elle-même.

elle est déplorée, il est **déploré**

déplorer :

- manifester de la douleur, de la compassion, pleurer sur, s'affliger de ;
- juger fâcheux, regrettable, désapprouver vivement, en raison notamment de son caractère irréversible.

Le nom (une) déploration est emprunté au latin impérial *deploratio* « plainte lamentatoire ». Voir aussi : éploré.

déployé, déployer

un **déploiement** :

- l'action de déployer ; le résultat de cette action ;
- une extension, un étalement sur un grand espace ;
- une étendue ;
- une large mise en œuvre ;
- un étalage, une exhibition ;
- un développement, un épanouissement.

un **déploiement continu** : un ensemble de pratiques relevant du développement logiciel, qui consiste à automatiser les tests et à effectuer automatiquement et régulièrement le déploiement des fonctionnalités du logiciel. En savoir plus : Vocabulaire de l'agilité. Office québécois de la langue française.

elle est déployée, il est **déployé** :

- a pris toute son extension ;
- est disséminé(e) ;
- a plus d'ampleur.

à gorge déployée : sans retenue.

le **déployé** :

- le caractère de ce qui est développé ;
- l'ampleur.

déployer :

- étendre complètement ce qui était plié, roulé ;
- faire occuper à un objet tout l'espace qu'il peut couvrir ;
- disposer sur une grande surface ;
- faire occuper un plus grand espace ;
- occuper un grand espace, montrer toute son étendue ;
- donner toute son étendue, son ampleur à une qualité, une faculté, des moyens ;
- exposer en détail, développer.

je déploie, tu déploies, il déploie, nous déployons, vous déployez, ils déploient ;
je déployais ; je déployai ; je déploierai ; je déploierais ;
j'ai déployé ; j'avais déployé ; j'eus déployé ; j'aurais déployé ; j'aurais déployé ;
que je déploie, que tu déploies, qu'il déploie, que nous déployions, que vous déployiez, qu'ils déploient ;
que je déployasse, qu'il déployât, que nous déployassions ; que j'aie déployé ; que j'eusse déployé ;
déploie, déployons, déployez ; aie déployé, ayons déployé, ayez déployé ;
(en) déployant.

se déployer :

- se déplier, s'étendre ;
- se dresser ;
- occuper l'espace ;

- développer toutes ses possibilités, s'épanouir ;
- se détendre.

je me déploie, tu te déploies, il se déploie, déplous déplous déployons, vous sous déployez, ils se déploient ;
je me déployais ; je me déployai ; je me déploierai ; je me déploierais ;
je me suis déployé(e) ; je m'étais déployé(e) ; je me fus déployé(e) ; je me serai déployé(e) ; je me serais déployé(e) ;
que je me déploie, que tu te déploies, qu'il se déploie, que déplous déplous déployions, que vous vous déployiez, qu'ils se déploient ;
que je me déployasse, qu'il me déployât, que déplous déplous déployassions ; que je me sois déployé(e) ; que je me fusse déployé(e) ;
déploie-moi, déployons-déplous, déployez-vous ; sois déployé(e), soyons déployées, soyons déployés, soyez déployé(e)(es)(s) ;
(en) se déployant.

Le verbe déployer est dérivé de ployer.

déplumé, déplumer

elle est déplumée, il est **déplumé** :

- a été dépouillé(e) de ses plumes ou de quelque chose ;
- a perdu ses cheveux ;
- dont les cheveux sont éclaircis ;
- a été dépouillé(e) de ses biens, est dans la misère matérielle ;
- a un aspect misérable, est ou parait diminué(e) physiquement ou moralement.

déplumer :

- enlever les plumes d'un oiseau ;
- dépouiller quelqu'un.

se déplumer :

- s'arracher mutuellement les plumes ;
- perdre ses plumes ;
- perdre ses cheveux ;
- perdre ses biens, devenir pauvre ;
- sortir de son lit, de son plumard.

Le verbe déplumer est dérivé de plume.

dépocher

dépocher :

- tirer de sa poche ;
- débourser.

dépoétisation, dépoétiser

une **dépoétisation** : l'action de dépoétiser ; le résultat de cette action.

dépoétiser :

- ôter la poésie ;
- faire perdre le caractère poétique.

Le verbe dépoétiser est dérivé de poétiser.

dépoilé, dépoilu

elle est dépoilée ou dépoilue, il est **dépoilé** ou **dépoilu** : n'a plus de poils.

dépointage, dépointer

1. un **dépointage** (1) :

- l'action de dépointer une arme ;
- le fait, pour une arme, de se dépointer.

dépointer (1) : modifier la direction de tir d'une arme d'artillerie.

Le verbe dépointer (1) est dérivé de pointer.

2. un **dépointage** (2) :

- l'action de dépointer une étoffe ;
- l'opération consistant à faire tourner les broches en sens inverse afin de dérouler les spires de fil, entre l'opération de torsion du fil et celle du renvidage.

dépointer (2) :

- enlever les points qui tiennent une étoffe pliée ;
- procéder au dépointage.

Le verbe dépointer (2) est dérivé de point.

Le verbe désappointer (2) (= couper les points de fil ou de ficelle qui tiennent en état les plis d'une pièce d'étoffe) est dérivé d'appointer, un terme de tapissier.

dépoisonner

dépoisonner : débarrasser de.

dépoitrailler

elle est dépoitraillée, il est **dépoitraillé** : dont la poitrine est découverte, dont les vêtements qui couvrent la poitrine sont ouverts.

dépoitrailler : découvrir tout ou partie de la poitrine.

se dépoitrailler : ouvrir le vêtement ou les vêtements sur la poitrine.

Le verbe dépoitrailler est dérivé de poitrail.

dépolarisant, dépolarisation, dépolarisé, dépolariser

elle est dépolarisante, il est **dépolarisant** : supprime la polarisation.

un **dépolarisant** : un corps oxydant empêchant la polarisation d'une pile.

une **dépolarisation** : l'action de dépolariser ; le résultat de cette action.

une zone **dépolarisée**

dépolariser : supprimer ou modifier la polarisation ou la polarité.

voir : polariser.

dépoldérisation

une **dépoldérisation** :

- la technique qui consiste à créer une ouverture permettant l'intrusion des eaux dans les terres conquises sur l'eau en créant une zone intertidale, à des fins de défense contre la mer ou de restauration écologique ;
- [environnement - aménagement et urbanisme] une remise en eau d'un polder. La dépoldérisation a notamment pour objet de créer ou d'agrandir une zone d'expansion des eaux pour faire face aux crues ou aux submersions marines. Voir aussi : poldérisation. Journal officiel de la République française du 16/10/2019.

une **poldérisation** : une conquête de terres sur la mer, un estuaire, une zone humide, un lac ou un étang, qui est obtenue par endiguement, par assèchement ou, parfois, par remblaiement.

dépoli, dépolir, dépolissage, dépolissement, dépolissure

une vitre dépolie, un métal **dépoli** : qui a perdu son poli, son éclat.

un verre dépoli : qui a perdu sa transparence par l'action d'un abrasif ou d'un acide, dont la surface est diffusante.

dépolir : faire perdre son poli, son éclat à quelque chose.

je dépolis, tu dépolis, il dépolit, nous dépolissons, vous dépolissez, ils dépolissent ;
je dépolissais ; je dépolis ; je dépolirai ; je dépolirais ;
j'ai dépoli ; j'avais dépoli ; j'eus dépoli ; j'aurai dépoli ; j'aurais dépoli ;
que je dépolisse, que tu dépolisses, qu'il dépolisse, que nous dépolissions, que vous dépolissiez, qu'ils dépolissent ;
que je dépolisse, qu'il dépolît, que nous dépolissions ; que j'aie dépoli ; que j'eusse dépoli ;
dépolis, dépolissons, dépolissez ; aie dépoli, ayons dépoli, ayez dépoli ;
(en) dépolissant.

un **dépolissage** ou un **dépolissement** : l'action d'ôter à une surface, notamment de verre ou de cristal, son poli, sa transparence.

une **dépolissure** :

- l'état d'une surface dépolie ;
- une partie dépolie d'une chose.

Le verbe dépolir est dérivé de polir.

dépolitisant, dépolitisation, dépolitisé, dépolitiser

une action dépolitisante, un processus **dépolitisant** : qui dépolitise.

une **dépolitisation** :

- l'action d'ôter tout caractère politique à quelque chose ;
- une perte d'intérêt pour la politique.

une jeunesse dépolitisée, un idéal **dépolitisé** : qui a perdu ou à qui l'on a ôté tout caractère politique.

dépolitiser :

- retirer tout caractère politique à ;
- soustraire à l'influence des idéologies ou des partis politiquesretirer le caractère politique ;
- ne pas faire référence à la politique.

se dépolitiser : cesser de s'intéresser à la politique.

Le verbe dépolitiser est dérivé de politiser.

dépolluant, dépolluer, dépollution

un (produit) **dépolluant** : qui supprime ou réduit la pollution.

une transformation dépolluante : qui enlève la souillure, la profanation de quelque chose.

une rivière dépolluée, un site **dépollué** : qui n'est plus pollué(e).

dépolluer :

- agir pour faire cesser ou diminuer la pollution ou les causes de pollution d'un lieu naturel ou urbain, d'un site, des eaux, par des technologies physiques, chimiques ou biologiques ;
- enlever la souillure, la profanation de quelque chose.

un navire **dépollueur**

une dépollueuse, un **dépollueur** : celle, celui qui dépollue un site.

un **dépollueur** :

- un agent qui dépollue, un épurateur ;
- un appareil servant à récupérer les hydrocarbures flottants.

une **dépollution** :

- l'action de dépolluer, de faire cesser la pollution ou la cause de pollution d'un lieu, d'un site ; le résultat de cette action ;
- l'action de détruire toute nuisance d'origine physique ou non ; le résultat de cette action.

Ces mots sont dérivés de polluer, pollution, avec le préfixe dé-.

dépolymérisation, dépolymériser

une **dépolymérisation** :

- une transformation d'un polymère, en des composés chimiques de masse moléculaire plus faible ;
- [chimie / polymères] le processus de transformation d'un polymère en monomère ou en un mélange de monomères. En anglais : *depolymerisation* (GB), *depolymerization* (EU). Voir aussi : dépropagation, monomère, polymère, polymérisation. Journal officiel de la République française du 01/03/2002.

dépolymériser : transformer un polymère en des composés chimiques de masse moléculaire plus faible.

Le verbe dépolymériser est dérivé de polymèriser.

dépondérer

dépondérer : affranchir de la pesanteur, rendre immatériel.

Ce verbe est dérivé du latin *pondus, ponderis* « poids », avec le préfixe dé-.

déponent

un (verbe) **déponent** : qui a la forme passive et le sens actif.

une conjugaison déponente, une voix déponente

un verbe **semi-déponent** ou plus rarement **demi-déponent** : qui a la forme active au présent et aux temps qui s'en dérivent, et la forme passive au parfait et aux temps qui s'en tirent.

Le mot déponent est emprunté au bas latin grammatical *deponens* « déponent » du participe présent de *deponere* « déposer, mettre de côté » en latin classique (le verbe quittant le sens passif).

dépopularisation, dépopularisé, dépopulariser

une **dépopularisation** : une perte de la popularité.

une chose **dépopularisée** : qui a perdu la faveur populaire.

dépopulariser :

- faire perdre la popularité à une personne, à un groupe ;
- faire perdre la faveur populaire à une chose.

se dépopulariser : perdre sa popularité.

Le verbe dépopulariser est dérivé de populariser.

dépopulation

une **dépopulation** :

- l'action de dépeupler ;
- la diminution de la population d'un pays, d'une région ;
- le fait qu'un pays se dépeuple, l'état d'un pays dont la population va en diminuant ;
- le processus dans lequel la densité d’une population humaine diminue dans le temps.

Le nom (une) dépopulation est dérivé de population.

Deporaus

Deporaus : un genre d'insectes coléoptères curculionoïdes attélabidés.

déport

un **déport** (1) :

- le privilège d'un seigneur en vertu duquel il jouissait, pour un temps, du revenu d'un fief, au décès du possesseur ;
- le privilège d'un évêque ou d'un autre ecclésiastique en vertu duquel il percevait, pour un temps, le revenu des bénéfices vacants de son diocèse.

Le nom (un) déport (1) est le déverbal de déporter peut-être au sens de « renoncer, s'abstenir ».

un **déport** (2) :

- dans les opérations à terme sur les valeurs mobilières :, le loyer des titres prêtés entre deux liquidations par leurs propriétaires aux vendeurs à découvert qui désirent reporter leur position et sont donc dans l'obligation d'emprunter pour livrer selon leur contrat les titres vendus qu'ils ne possèdent pas ;
- l'écart entre deux opérations de Bourse jumelées lorsque le cours de la plus proche échéance est supérieur à celui de la plus éloignée ;
- [finance] la différence négative entre le cours à terme d'un actif et son cours au comptant. Antonyme : report. En anglais : *backwardation* [matières premières], *discount*. Voir aussi : cours au comptant. Journal officiel de la République française du 07/12/2018.

Le nom (un) déport (2) est formé sur le radical de report par substitution de préfixe.

un **déport** (3) :

- l'action de se déporter, de s'écarter de sa trajectoire ; cet écart ;
- un léger écart dans l'ajustement de pièces par rapport à un axe pour obtenir une meilleure résistance.

un **déport au sol** : la distance entre le point d'intersection de l'axe de pivot avec le sol et le point de contact du pneu avec le sol appartenant au plan médian de la roue.

un **déport latéral** : [spatiologie / mécanique du vol] la distance constatée entre le point effectif d'arrivée au sol d'un engin spatial à l'issue de sa rentrée atmosphérique et la projection verticale sur le sol de la trajectoire qu'il aurait suivie en l'absence d'effets aérodynamiques transversaux. Le déport latéral peut atteindre plusieurs centaines de kilomètres lors d'une rentrée planée. En anglais : *cross range*. Voir aussi : rentrée atmosphérique, rentrée planée. Journal officiel de la République française du 06/06/2014.

un **forage à long déport** : un forage de grande longueur permettant l'exploitation de réservoirs situés horizontalement à grande distance de la tête de puits.

un **déport** (4) : l'acte par lequel un juge se déporte, se récuse de lui-même.

payer sans déport : payer sans retard.

Le nom (un) déport (4) est le déverbal de (se) déporter au sens de « s'abstenir ».

déportance

une **déportance** : une portance négative, dirigée vers le bas (d'une voiture, d'un avion).

Ce nom est dérivé de portance, avec le préfixe dé-.

déportation, déporté, déporter

1. une **déportation** :

- une peine afflictive et infamante qui consiste à être transporté hors du territoire national dans un lieu déterminé par l'État ;
- un internement politique dans un camp de concentration situé loin de la résidence de la victime.

une déportée, un **déporté** :

- celle, celui qui a été condamné(e) à la peine de la déportation ;
- celle, celui qui est ou a été interné(e) dans un camp de concentration.

déporter (1) :

- condamner une personne à la peine de la déportation, l'exiler dans un lieu déterminé hors du territoire national ;
- transporter une personne, une chose, hors de son pays, de son milieu d'origine ;
- interner dans un camp de concentration ;
- En savoir plus : Au cœur du français.

2. elle est déportée, il est **déporté** : s'est écarté(e) par rapport à un axe.

un **déportement** :

- un écart dans la conduite, un excès ; un dérèglement des mœurs, une mauvaise conduite ;
- pour un véhicule, l'action de se déporter, de s'écarter de sa route.

déporter (2) : écarter un véhicule, un corps en mouvement de sa route, de sa ligne de marche, de sa trajectoire.

se déporter (1) : s'écarter de sa route.

se déporter (2) :

- se désister, se départir ;
- pour un juge, un arbitre, se récuser.

Le nom (une) déportation est emprunté au latin *deportatio* « charroi, transport » en latin classique et « déportation, exil » en bas latin.

Le verbe déporter vient du latin classique *deportare* « emporter, déporter » qui a dû prendre aussi en latin vulgaire le sens d'« amuser ».

Le nom (un) sport est emprunté à l'anglais *sport* attesté depuis le 15ème siècle au sens de « amusement, passe-temps, jeu, distraction » d'où, en particulier, « distraction de plein air à base d'exercice physique » (1523) et au plurile « série de compétitions athlétiques constituant une manifestation publique ou un spectacle » (1594). Le nom *sport* est issu par aphérèse du moyen anglais *disport* attesté depuis le 14ème siècle et qui a été emprunté à la variante *desport* de l'ancien français *deport* au sens de « plaisir, divertissement », déverbal de *deporter, desporter* (voir : déporter).

déposant, dépose, déposé, dépose-minute, déposer

elle est déposée, il est **déposé** (1) : a été destitué(e).

déposer (1) quelqu'un : le dépouiller de son autorité, de sa dignité ou de sa charge.

une déposante, un **déposant** :

- une personne qui fait un dépôt de valeurs dans une banque ou une caisse ;
- une personne qui fait une déposition en justice.

une **dépose** (1) : le fait de laisser quelqu'un à un endroit précis.

une **dépose-minute** : un espace de stationnement réservé à un court arrêt.

déposer (2) quelque chose :

- poser ce que l'on porte sur un terrain, sur un lieu ou sur un objet apte à le recevoir ;
- quitter une charge ou une dignité ;
- se défaire d'une attitude, d'un sentiment considérés comme étant à charge ;
- mettre une chose dans un lieu déterminé, dans un lieu sûr pour qu'elle y soit conservée un temps plus ou moins long en vue d'un usage éventuel ;
- remettre quelque chose à une instance compétente ;
- pour un liquide, abandonner au fond d'un contenant des matières solides en suspension.

déposer les armes : cesser le combat.

déposer quelqu'un : le mettre ou le laisser à un endroit.

déposer une plainte : porter plainte devant l'autorité compétente.

déposer devant un tribunal, déposer en faveur ou contre quelqu'un : témoigner en justice sous la foi du serment.

se déposer : ne plus être en suspension dans un liquide.

elles se déposent, ils se déposent, elles se sont déposées, ils se sont déposés,...

Le verbe déposer (1 et 2) est emprunté au latin classique *deponere* « mettre à terre ; mettre en dépôt ; renoncer » avec influence de poser.

une **dépose** (2) : l'action de déposer une installation, afin de la réparer ou de la nettoyer.

elle est déposée : a été enlevée de l'endroit où elle avait été posée ou fixée.
il est **déposé** (2) : a été enlevé de l'endroit où il avait été posé ou fixé.

déposer (3) : enlever un objet qui a été fixé à une place.

Le verbe déposer (3) est dérivé de poser.

dépositaire

une, un **dépositaire** :

- une personne à laquelle on a confié un dépôt ;
- une intermédiaire commerciale, un intermédiaire commercial qui vend pour le compte d'une ou d'un autre des marchandises reçues en dépôt ;
- une personne qui est investie d'une mission de confiance ;
- une personne à qui l'on a confié un secret.

un dépositaire de caisse de retraite : Office québécois de la langue française.

Le nom (un) dépositaire est emprunté au bas latin juridique *depositarius* « dépositaire ».

déposition

1. une **déposition** de (la) croix :

- l'action de détacher Jésus-Christ de la croix ;
- une œuvre d'art représentant cette scène de l'évangile.

une déposition : l'action de dépouiller quelqu'un de sa souveraineté, de sa dignité ou de sa fonction.

2. une **déposition** :

- l'action de faire une déclaration en justice ;
- le contenu de cette déclaration.

On a lu aussi un déposement, un déposeur et un dépositeur.

Le nom (une) déposition est emprunté au bas latin *depositio* « action de déposer ; déposition (en justice), destitution », dérivé du radical du supin *depositum* de *deponere* « mettre à terre, déposer ».

Le nom dépôt désigne le fait de placer quelque chose en un lieu (le dépôt d'une gerbe), mais aussi ce qu'on dépose (un dépôt bancaire), le lieu où l'on dépose quelque chose (les poudrières étaient des dépôts de munitions ; les autobus sont rentrés au dépôt) et enfin ce qui se dépose quelque part (un dépôt de tartre). C'est ce mot, entendu dans son sens premier, que l'on emploie dans le vocabulaire de la politique, pour désigner la procédure consistant à soumettre un texte législatif au Parlement : on dit le dépôt d'une proposition de loi (ou d'un projet de loi si le texte émane du gouvernement). Il convient de ne pas confondre ce terme avec déposition, qui n'a pas les mêmes sens, puisque ce nom peut désigner la destitution d'un haut personnage (la déposition de l'empereur Henri IV par le pape Grégoire VII, en 1076) ou la déclaration faite par un témoin devant l'autorité judiciaire (le témoin a signé sa déposition). Enfin, dans la langue religieuse, l'expression *déposition de croix* s'emploie pour désigner le moment où le corps du Christ, descendu de la croix, est déposé sur les genoux de Marie et, par métonymie, un tableau représentant cette scène. On veillera à conserver à chacun de ces mots les sens qui lui sont propres et l'on évitera donc l'expression *déposition d'une proposition de loi* puisque c'est dépôt qu'il faut employer. En savoir plus : Académie française.

dépositoire

un **dépositoire** : une chambre funéraire.

déposivore

elle, il est **déposivore** : se nourrit de dépôts.

dépossédé, déposséder, dépossession

elle est dépossédée, il est **dépossédé** : est pauvre, dépourvu(e).

être dépossédé de ses biens

une dépossédée, un **dépossédé** : une personne qui a été dépossédée.

déposséder :

- priver une personne ou un groupe de personnes de la possession d'un bien matériel ou d'une valeur sociale qui lui appartient de droit ;
- dépouiller de la possession d'un bien humain ou moral ou d'une valeur spirituelle.

je dépossède, tu dépossèdes, il dépossède, nous dépossédons, vous dépossédez, ils dépossèdent ;
je dépossédais ; je dépossédai ; je déposséderai ou déposséderai ; je déposséderais ou déposséderais ;
j'ai dépossédé ; j'avais dépossédé ; j'eus dépossédé ; j'aurai dépossédé ; j'aurais dépossédé ;
que je dépossède, que tu dépossèdes, qu'il dépossède, que nous dépossédions, que vous dépossédiez, qu'ils dépossèdent ;
que je dépossédasse, qu'il dépossédât, que nous dépossédassions ; que j'aie dépossédé ; que j'eusse dépossédé ;
dépossède, dépossédons, dépossédez ; aie dépossédé, ayons dépossédé, ayez dépossédé ;
(en) dépossédant.

une **dépossession** :

- l'action de déposséder, de dépouiller d'un bien matériel, de dépouiller d'un bien humain, physique ou moral ; le résultat de cette action ;
- une perte du contrôle de sa propre personnalité ;
- une impression d'être dépossédé de ses biens.

Le verbe déposséder est dérivé de posséder.

Le nom (une) dépossession est dérivé de possession.

dépôt

un **dépôt** :

- l'action de déposer quelque chose en un lieu ;
- des choses déposées ;
- un lieu où l'on dépose quelque chose ou quelqu'un ;
- une accumulation de substances minérales et/ou organiques qui sédimentent dans un écosystème aquatique, ou à la surface d'un biotope terrestre par suite de phénomène du retour vers le sol de particules atmosphériques ;
- autres sens : CNRTL.

un **dépôt direct** : Office québécois de la langue française.

un **dépôt forestier** : Office québécois de la langue française.

un **dépôt à la tournette** : [chimie physique] la méthode de formation d'un film mince par dépôt d'une solution de la substance du film sur un plateau qui tourne à vitesse élevée. En anglais : *spin coating*. Voir aussi : dépôt par étalement. Journal officiel de la République française du 15/06/2003.

un **dépôt de garantie** : [finance] la fraction du prix d'une marchandise, d'un service ou d'un actif financier achetés à terme, versée au moment de la conclusion du contrat. L'achat à terme dans une bourse de commerce donne lieu au dépôt, à titre de garantie, auprès de la chambre de compensation, d'une somme comprise le plus souvent entre 5 et 25 % de la valeur de la marchandise. En anglais : *deposit* (GB), *initial margin* (EU). Voir aussi : chambre de compensation. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **dépôt par étalement** : [chimie physique] la méthode de formation d'un film par dépôt d'une solution de la substance du film sur un support et évaporation du solvant. Cette expression convient aussi bien aux films solides qu'aux monocouches flottantes. En anglais : *spreading method*. Voir aussi : dépôt à la tournette,

monocouche flottante, séquence de Langmuir. Journal officiel de la République française du 15/06/2003.

un **dépôt par trempage** : [chimie physique] la méthode de formation d'un film par immersion d'un support solide dans une solution ou une suspension de la substance du film, puis émersion et évaporation du solvant. En anglais : *dip coating*. Voir aussi : autoassemblage bidimensionnel. Journal officiel de la République française du 15/06/2003.

une **électrodéposition** ou un **électrodépôt** : le procédé d'obtention d'un dépôt ou d'une pièce mince par électrolyse.

Le nom (un) dépôt est emprunté au latin classique *depositum* « dépôt, consignation » dérivé du supin de *deponere* « posséder ».

Le nom dépôt désigne le fait de placer quelque chose en un lieu (le dépôt d'une gerbe), mais aussi ce qu'on dépose (un dépôt bancaire), le lieu où l'on dépose quelque chose (les poudrières étaient des dépôts de munitions ; les autobus sont rentrés au dépôt) et enfin ce qui se dépose quelque part (un dépôt de tartre). C'est ce mot, entendu dans son sens premier, que l'on emploie dans le vocabulaire de la politique, pour désigner la procédure consistant à soumettre un texte législatif au Parlement : on dit le dépôt d'une proposition de loi (ou d'un projet de loi si le texte émane du gouvernement). Il convient de ne pas confondre ce terme avec déposition, qui n'a pas les mêmes sens, puisque ce nom peut désigner la destitution d'un haut personnage (la déposition de l'empereur Henri IV par le pape Grégoire VII, en 1076) ou la déclaration faite par un témoin devant l'autorité judiciaire (le témoin a signé sa déposition). Enfin, dans la langue religieuse, l'expression *déposition de croix* s'emploie pour désigner le moment où le corps du Christ, descendu de la croix, est déposé sur les genoux de Marie et, par métonymie, un tableau représentant cette scène. On veillera à conserver à chacun de ces mots les sens qui lui sont propres et l'on évitera donc l'expression *déposition d'une proposition de loi* puisque c'est dépôt qu'il faut employer. En savoir plus : Académie française.

dépotage, dépotement, dépoter

un **dépotage** ou un **dépotement** :

- l'action de dépoter une plante ou un liquide ;
- l'opération de raffinage du sucre consistant à vider le sucre dans des bacs pour enlever les parties altérées durant le transport.

un **dépotage** [transports et mobilité] :

- un déchargement de marchandises pulvérulentes, liquides ou gazeuses, d'un véhicule de transport. En anglais : *stripping*. Voir aussi : empotage. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.
- un déchargement des marchandises d'un conteneur ou d'une caisse mobile. En anglais : *stripping*. Voir aussi : empotage. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **empotage** : l'action d'empoter ; son résultat.

dépoter :

- enlever une plante de son pot pour la placer dans un autre généralement plus grand ou la mettre en pleine terre ;
- transférer le contenu d'un récipient dans un autre ;
- [transports et mobilité] décharger des marchandises pulvérulentes, liquides ou gazeuses, d'un véhicule de transport. En anglais : *strip (to)*. Voir aussi : empoter. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.
- [transports et mobilité] décharger des marchandises d'un conteneur ou d'une caisse mobile. En anglais : *strip (to)*. Voir aussi : empoter. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

ça dépote : c'est efficace.

empoter :

- mettre une préparation ou une plante en pot ;
- charger des marchandises dans un véhicule de transport, un conteneur, une caisse mobile ou une citerne.

Les verbes dépoter et empoter sont dérivés de pot.

dépoteyer

dépoteyer du cidre : le vendre en pot au détail.

Le verbe dépoteyer est emprunté au dialecte normand *dépoteyer* « vendre pot à pot du cidre ou du poiré ; faire passer du cidre d'un fut dans un autre », dérivé de dépoter.

dépotoir

un **dépotoir** :

- une usine où sont déversées et traitées les matières provenant des vidanges et fosses d'aisances, les boues des villes, etc. ;
- un endroit où sont déversés toutes sortes de détritus et d'objets de rebut ;
- un endroit où on dépose des objets hétéroclites ou de rebut, un lieu très désordonné ;
- ce qui sert à recueillir un reste de qualité médiocre.

dépôt-vente

un **dépôt-vente** : un commerce où sont vendus des objets pour le compte de particuliers.
des dépôts-ventes

dépouillage, dépouille, dépouillé, dépouillement, dépouiller, dépouilleur

un **dépouillage** :

- l'action de retirer la peau d'une bête morte ;
- l'action d'enlever la peau ou l'écorce d'un végétal.

une **dépouille** (1) :

- une peau d'animal ;
- un cadavre ;
- des biens de toute nature laissés par une personne défunte et qui sont l'objet d'une appropriation, d'un partage ;
- ce qui reste d'une civilisation, d'une institution, etc. disparue ou en voie de disparition ;
- des choses appartenant en propre à une personne, ou à un groupe de personnes, et prises à cette personne ou sur cette personne.

une **dépouille larvaire** ou **exuvie, exsuvie** : le reste cuticulaire du corps des larves après la mue ou du corps des nymphes après la métamorphose.

une **dépouille** (2) : la pente que l'on donne à certaines parois verticales d'un modèle pour faciliter sa sortie du moule.

limer en dépouille : chanfreiner légèrement une pièce pour qu'elle porte parfaitement dans une entaille.

une face de dépouille ou en dépouille (d'un outil) : la face en contact avec la surface façonnée.

un angle de dépouille : l'angle aigu formé par la surface façonnée et la face en dépouille de l'outil.

elle est dépouillée, il est **dépouillé** :

- dont on a retiré la peau ;
- a perdu sa verdure, ses fleurs, son aspect vivant et gai ;
- a perdu ses biens, matériels ou non, volontairement ou non ;
- est sans ornement, d'une simplicité pouvant aller jusqu'à l'austérité ;
- est sans recherche ni complication.

un **dépouillement** (1) :

- l'action, le fait d'enlever la peau ;
- l'action d'enlever ou de perdre quelque chose ;
- l'action, le fait d'enlever à autrui quelque chose ;
- le fait pour quelqu'un de renoncer à certains biens, à certains avantages ; l'état qui en résulte.
- une prise de connaissance plus ou moins approfondie ;
- un décompte des suffrages exprimés par un vote ;
- un inventaire des résultats d'un sondage, d'une enquête, avant de procéder à leur analyse.

dépouiller :

- ôter la peau d'un animal, souvent en vue d'un certain usage ;

- retirer, enlever ;
- priver quelqu'un ou quelque chose de ce qui lui appartient en propre, généralement par la force ;
- enlever quelque chose, causer la disparition de quelque chose ;
- ôter, retirer les ornements afin de simplifier.
- soumettre à une lecture attentive, à une analyse critique afin de dégager les éléments requis par une recherche précise ;
- prendre connaissance du contenu, en en retenant l'essentiel ;
- ouvrir et lire pour une connaissance plus ou moins approfondie ;
- extraire les bulletins de vote de l'urne et compter les voix ou suffrages, afin de dégager le résultat de l'élection.

se dépouiller :

- se dégarnir de ce qui normalement se trouve au sommet ;
- quitter, abandonner plus ou moins volontairement quelque chose.

une dépouilleuse, un **dépouilleur** :

- une personne qui dépouille quelqu'un ;
- une personne qui dépouille des documents, qui en extrait les éléments requis.

Le verbe dépouiller vient du latin classique *despoliare* « dépouiller, spolier » et « dépouiller de ses vêtements, dénuder » en latin impérial.

dépourvoir, dépourvu

dépourvoir : priver, dégarnir de ce qui est nécessaire.

je dépourvois, tu dépourvois, il dépourvoit, nous dépourvoyons, vous dépourvoyez, ils dépourvoient ;
je dépourvoyais ; je dépourvus ; je dépourvoirai ; je dépourvoirais ;
j'ai dépourvu ; j'avais dépourvu ; j'eus dépourvu ; j'aurai dépourvu ; j'aurais dépourvu ;
que je dépourvoie, que tu dépourvoies, qu'il dépourvoie, que nous dépourvoyions, que vous dépourvoyiez, qu'ils dépourvoient ;
que je dépourvusse, qu'il dépourvût, que nous dépourvussions ; que j'aie dépourvu ; que j'eusse dépourvu ;
dépourvois, dépourvoyons, dépourvoyez ; aie dépourvu, ayons dépourvu, ayez dépourvu ;
(en) dépourvoyant.

se dépourvoir de : se priver de.

je me dépourvois, tu te dépourvois, il se dépourvoit, nous nous dépourvoyons, vous vous dépourvoyez, ils se dépourvoient ;
je me dépourvoyais ; je me dépourvus ; je me dépourvoirai ; je me dépourvoirais ;
je me suis dépourvu(e) ; je m'étais dépourvu(e) ; je me fus dépourvu(e) ; je me serai dépourvu(e) ; je me serais dépourvu(e) ;
que je me dépourvoie, que tu te dépourvoies, qu'il se dépourvoie, que nous nous dépourvoyions, que vous vous dépourvoyiez, qu'ils se dépourvoient ;
que je me dépourvusse, qu'il se dépourvût, que nous nous dépourvussions ; que je me sois dépourvu(e) ; que je me fusse dépourvu(e) ;
dépourvois-toi, dépourvoyons-nous, dépourvoyez-vous ; sois dépourvu(e), soyons dépourvues, soyons dépourvus, soyez dépourvu(e)(es)(es) ;
(en) se dépourvoyant.

elle est dépourvue de, il est **dépourvu** de :

- n'en a pas, n'en possède pas ;
- n'en est pas équipé(e) ;
- en est privé(e), en est dénué(e).

au **dépourvu** :

- à un moment où l'on manque du nécessaire ;
- sans que l'on soit en mesure de réagir, de résoudre la difficulté, etc.

Le mot dépourvu est dérivé de pourvu, d'où dépourvoir.

dépoussiérage, dépoussiérant, dépoussiérer, dépoussiéreur, dépoussiéreuse

un **dépoussiérage** : l'action de débarrasser de sa poussière un local ou un objet.

un (produit) **dépoussiérant** : pour nettoyer.

dépoussiérer :

- débarrasser de sa poussière un local, un objet par balayage, brossage, aspiration, etc ;
- débarrasser de la poussière du temps, faire cesser l'état d'abandon.

je dépoussière, tu dépoussières, il dépoussière, nous dépoussiérons, vous dépoussiérez, ils dépoussièrent ;
je dépoussiérais ; je dépoussiérai ; je dépoussièrerai ou dépoussiérerai ; je dépoussièrerais ou dépoussiérerais ;
j'ai dépoussiéré ; j'avais dépoussiéré ; j'eus dépoussiéré ; j'aurai dépoussiéré ; j'aurais dépoussiéré ;
que je dépoussière, que tu dépoussières, qu'il dépoussière, que nous dépoussiérions, que vous dépoussiériez, qu'ils dépoussièrent ;
que je dépoussiérasse, qu'il dépoussiérât, que nous dépoussiérassions ; que j'aie dépoussiéré ; que j'eusse dépoussiéré ;
dépoussière, dépoussiérons, dépoussiérez ; aie dépoussiéré, ayons dépoussiéré, ayez dépoussiéré ;
(en) dépoussiérant.

un appareil dépoussiéreur, un filtre **dépoussiéreur**

une **dépoussiéreuse**, un **dépoussiéreur** : un appareil ou un dispositif servant à effectuer le dépoussiérage, spécialement au cours d'une fabrication.

Le verbe dépoussiérer est dérivé de poussière.

"dépradation"

Dans la mythologie grecque, le monstre appelé Chimère était composé de trois animaux, un lion, une chèvre et un dragon. Nous en avons un équivalent linguistique avec le mot inventé de toutes pièces *dépradation*, qui semble avoir emprunté à la fois aux noms dégradation, dépravation et déprédation. Le premier, dégradation, est un synonyme de « destitution » et désigne, par extension, la détérioration de quelque objet, concret ou abstrait ; le deuxième, dépravation, désigne le fait d’inciter au mal ; quant à la déprédation, il s’agit d’un pillage accompagné de destruction. Ce dernier nom, tiré du latin *praeda*, « proie », a été employé pour la première fois pour évoquer les exactions des hordes vikings et semble être celui auquel on substitue le plus souvent, et à tort, le monstrueux *dépradation*. Académie française.

dépravant, dépravateur, dépravation, dépravé, dépraver

elle est dépravante, il est **dépravant** :

- exerce une influence dépravante sur les personnes et/ou leur moralité ;
- pousse à la dépravation ;
- dégrade une valeur naturellement bonne.

elle est dépravatrice, il est **dépravateur** :

- exerce une influence dépravante ;
- incite à la dépravation morale.

une dépravatrice, un **dépravateur** : une personne qui déprave la moralité.

une **dépravation** :

- une altération grave d'un organe ou d'une substance physique, physiologique dont le fonctionnement ou l'état a perdu sa force ou sa forme originelle ;
- une altération grave d'un texte causée par une reproduction non conforme à l'original ;
- une attitude et un comportement habituellement dénué(e) de sens moral en particulier dans le domaine de la vie sexuelle ;
- l'état de ce qui est dépravé ;
- un caractère dépravé.

des dépravations : des actes dénotant la dépravation.

elle est dépravée, il est **dépravé** :

- représente un écart dangereux et quasi irrémédiable, dans le sens du mal, par rapport à la norme attendue ;
- dont le rendement, le fonctionnement physiologique est amoindri par la maladie ;
- a perdu le penchant naturel au bien et est porté(e), quasi instinctivement, au mal ;
- a été détourné(e) des dispositions morales considérées comme normales ;
- dénote une personne dépravée ;
- a perdu tout sens moral, est porté au mal ;

- est corrompu(e) ;
- est gravement détourné(e) de ce qui est considéré comme sa fin naturelle et morale ;
- est contre nature, est anormal(e).

une dépravée, un **dépravé** : une personne dépravée.

dépraver :

- affaiblir et dégrader de manière grave et souvent irrémédiable le fonctionnement normal de quelque chose ;
- déformer gravement ;
- corrompre les inclinations de manière grave et souvent définitive, en faussant le sens moral, la moralité de quelqu'un ;
- amener quelqu'un à accomplir, par une sorte d'instinct irrépressible, des actes immoraux ;
- corrompre profondément une personne en la détournant vers le mal ;
- altérer gravement et souvent définitivement le bon fonctionnement normalement attendu, en particulier dans le domaine sexuel ;
- altérer, fausser gravement et souvent définitivement une chose en en dégradant le fonctionnement ou les manifestations, les formes.

se dépraver :

- perdre tout sens moral, se livrer à des actes immoraux ;
- avoir un fonctionnement anormal ;
- s'altérer.

Le mot dépravateur est emprunté au bas latin *depravator* « dépravateur, corrupteur ».

Le nom (une) dépravation est emprunté au latin classique *depravatio* « torsion, dépravation ».

Le verbe dépraver est emprunté au latin classique *depravare* « tordre ; corrompre ».

dépréciatif, déprécation, déprécativement, déprécatoire

elle est déprécative, il est **déprécatif**, elle, il est **déprécatoire** : a le caractère d'une déprécation.

une **déprécation** :

- une prière faite avec instance et soumission pour obtenir le pardon d'une faute et détourner un châtiment ;
- une prière adressée, au milieu d'un discours, à une divinité ou à une personne pour obtenir une faveur spéciale ou pour écarter un malheur.

déprécativement : à la manière d'une déprécation.

Le mot déprécatif est emprunté au bas latin *deprecativus* « propre à fléchir par la prière » et « qui sert à prier, à implorer ».

Le mot déprécatoire est emprunté au latin chrétien *deprecatorius* « suppliant ».

Le nom (une) déprécation est emprunté au latin classique *deprecatio* « action de détourner par des prières, action de solliciter ».

dépréciateur, dépréciatif, dépréciation, déprécié, déprécier

une dépréciatrice, un **dépréciateur** : une personne qui déprécie, qui a tendance à déprécier, rabaisser, dénigrer.

elle est dépréciatrice, il est **dépréciateur** : déprécie, a tendance à déprécier, rabaisser, dénigrer.

elle est dépréciative, il est **dépréciatif** : déprécie, tend à déprécier.

une **dépréciation** : une dévalorisation, une baisse.

elle est dépréciée, il est **déprécié** : a perdu de sa valeur.

déprécier :

- faire baisser la valeur de quelque chose, diminuer sa valeur ;
- rabaisser la valeur ou le mérite ;
- porter ou exprimer un jugement défavorable.

se déprécier :

- perdre de sa valeur ;
- abaisser soi-même sa propre valeur.

Le verbe déprécier qui est emprunté au bas latin *depretiare* « déprécier », est écrit avec un c, par analogie avec apprécier.

On a lu aussi désapprécier pour ne pas apprécier.

Le verbe dépriser (= porter un jugement défavorable sur la valeur de quelque chose ou de quelqu'un) est dérivé de priser (1) qui vient du bas latin *pretiare* « estimer, priser ».

déprédateur, déprédation

une **déprédation** :

- un vol ou un pillage s'accompagnant de dégâts causés au bien d'autrui ;
- un dégât commis par un animal ;
- un acte malhonnête commis dans l'administration de la fortune d'autrui.

une déprédatrice, un **déprédateur** :

- une personne qui commet des déprédations ;
- une personne ou un animal qui occasionne des dégâts.

une personne déprédatrice, un animal **déprédateur**

On a lu aussi dépréder : piller avec dégât, commettre des malversations dans l'administration du bien d'autrui.

Le mot déprédateur est emprunté au bas latin *depraedator* « celui qui ravage, qui pille ».

Le nom (une) déprédation est emprunté au bas latin *depraedatio* « déprédation, pillage ».

Le mot prédateur est emprunté au latin *praedator* « pillard, voleur » dérivé de *praeda* « butin de guerre ; proie prise à la chasse ou à la pêche ».

Le nom (une) proie vient du latin *praeda* « butin, dépouilles » « prise faite à la chasse ou la pêche » « pâture des animaux » « gain, profit ».

déprendre

déprendre :

- séparer plusieurs éléments pris ensemble ;
- détacher un élément attaché à un autre ;
- dégager de l'emprise d'une personne ou d'une chose.

je déprends, tu déprends, il déprend, nous déprenons, vous déprenez, ils déprennent ;
je déprenais ; je dépris, nous déprîmes ; je déprendrai ; je déprendrais ;
j'ai dépris ; j'avais dépris ; j'eus dépris ; j'aurai dépris ; j'aurais dépris ;
que je déprenne, que tu déprennes, qu'il déprenne, que nous déprenions, que vous dépreniez, qu'ils déprennent ;
que je déprisse, qu'il déprît, que nous déprissions ; que j'aie dépris ; que j'eusse dépris ;
déprends, déprenons, déprenez ; aie dépris, ayons dépris, ayez dépris ;
(en) déprenant.

se déprendre :

- se détacher, se séparer ;
- se dégager de l'emprise d'une personne ou d'une chose.

je me déprends, tu te déprends, il se déprend, nous nous déprenons, vous vous déprenez, ils se déprennent ;
je me déprenais ; je me dépris ; je me déprendrai ; je me déprendrais ;
je me suis déprise, je me suis dépris ; je m'étais déprise, je m'étais dépris ; je me fus déprise, je me fus dépris ;
je me serai déprise, je me serai dépris ; je me serais déprise, je me serais dépris ;
que je me déprenne, que tu te déprennes, qu'il se déprenne, que nous nous déprenions, que vous vous dépreniez, qu'ils se déprennent ;
que je me déprisse, qu'il se déprît, que nous nous déprissions ; que je me sois déprise, que je me sois dépris ;
que je me fusse déprise, que je me fusse dépris ;
déprends-toi, déprenons-nous, déprenez-vous ; sois déprise, sois dépris, soyons déprises, soyons dépris, soyez déprises, soyez déprise, soyez dépris ;
(en) se déprenant.

Le verbe déprendre est dérivé de prendre. Voir aussi : une déprise (ci-dessous).

dé-présentation

une **dé-présentation** : le fait de considérer sa présence à soi-même de façon objective face à une présence étrangère pour une appréciation contradictoire des deux.

dépressage, dépresser

un **dépressage** : l'opération sylvicole qui consiste à éliminer sur une parcelle couverte de jeunes plants un certain nombre de ceux-ci pour favoriser la croissance de ceux qui restent en place.

dépresser : éclaircir un semis ou une jeune plantation d'une trop forte densité.

Ce verbe est dérivé de pressé, avec le préfixe dé-.

Depressaria

Depressaria : un genre d'insectes lépidoptères géléchioïdes élachistidés.

dépresseur

un **dépresseur** :

- un muscle ou un nerf qui a pour fonction de déprimer ;
- une substance qui déprime, qui ralentit l'activité mentale, fait baisser le tonus émotionnel ;
- une substance qui calme, qui endort ;
- un réactif utilisé dans le traitement des minerais pour augmenter l'aptitude à flotter des particules.

un **antidépresseur** : un médicament capable d'améliorer les syndromes dépressifs appartenant au groupe des psychoanaleptiques, ou thymoanaleptiques, à côté des noo-analeptiques.

un (médicament ou traitement) **immunodépresseur** ou **immunosuppresseur** : qui supprime ou réduit les réactions immunologiques spécifiques à l'organisme contre un antigène.

un **neurodépresseur** : une substance qui diminue l'activité du système nerveux.

Le mot dépresseur est un dérivé savant formé sur le radical du latin *depressus* « abaissé ».

dépressif

elle est dépressive, il est **dépressif** :

- déprime, affaiblit, abat ;
- a les caractères de la dépression.

une hypersomnie dépressive, une position dépressive, une réaction dépressive, une tendance dépressive

un **antidépressif** : un médicament psychoanaleptique qui stimule le psychisme.

un syndrome **anxiodépressif** : un trouble mixte fait de symptômes associés relativement mineurs, donc de niveau présumé névrotique, sans que l'intensité des uns ou des autres soit suffisante pour justifier un diagnostic séparé.

elle est immunodépressive, il est **immunodépressif** ou **immunodépresseur** : est relative, est relatif à l'action des immunodépresseurs.

une folie **maniaco-dépressive**, une psychose maniacodépressive

dépression, dépressionnaire

A. une **dépression** : un affaissement, un creux, une fosse.

B. une **dépression** : une crise économique.

C. une **dépression** : un tableau clinique dont le modèle, l'accès mélancolique aigu, réversible spontanément ou sous traitement, associe dans sa forme la plus complète : tristesse, ralentissement psychomoteur majoré le matin, idées de suicide et de mort, anxiété, insomnie des petites heures de la nuit, perte de l'appétit et amaigrissement, idées délirantes de culpabilité.

D. une **dépression** : le vide partiel qui se produit dans le cylindre ou la tuyauterie d'un moteur.

un matelas à dépression : un dispositif destiné au transport des blessés constitué par une poche étanche, en forme de matelas, remplie de billes de polystyrène.

E. une **dépression** : une région de l'atmosphère où la baisse de la pression provoque des vents rotatifs tournant en sens inverse des aiguilles d'une montre, ce qui entraine le déplacement d'un système nuageux porteur de pluie, neige, etc.

une zone (atmosphérique) **dépressionnaire** : qui est le centre d'une dépression.

Vocabulaire (Thésaurus) autour du thème de la dépression : Wiktionnaire.

une **immunodépression** ou **immunodéficience, immunosuppression, déficit immunitair**e : une situation de diminution des réactions immunitaires.

Le nom (une) dépression est emprunté au latin impérial *depressio* « abaissement, renforcement » issu du radical de *depressum* supin de *deprimere* « enfoncer, rabaisser ».

dépressurisation, dépressuriser, dépressuriseur

une **dépressurisation** : l'action de dépressuriser, volontairement ou accidentellement, une cabine d'avion ou de véhicule spatial ; le résultat de cette action.

dépressuriser : faire baisser, perdre ou diminuer la production et le maintien d'une pression déterminée dans une enceinte d'avion ou de véhicule spatial, volontairement ou accidentellement.

un **dépressuriseur** du bas du corps : [spatiologie / vols habités] un dispositif soumettant la partie inférieure du corps à une pression plus faible que la pression ambiante pour y favoriser l'afflux de sang et corriger ainsi le transfert liquidien. En anglais : *LBNP device ; LBNPD ; lower body negative pressure ; LBNP ; lower body negative pressure device ; LBNPD*. Voir aussi : transfert liquidien. Journal officiel de la République française du 07/10/2012.

Ce verbe est dérivé de pressuriser, avec le préfixe dé-.

déprimage

un **déprimage** ou **primage** : un pâturage léger et précoce.

déprimable, déprimant, déprime, déprimé, déprimer, déprimogène

elle, il est **déprimable** : est sujette ou sujet à la dépression.

elle est déprimante, il est **déprimant** :

- déprime, affaiblit ;
- abat, rend triste, rend morose.

une **déprime** :

- une dépression (nerveuse) ;
- un état de cafard, de mélancolie ;
- une baisse de l'activité économique, financière.

elle est déprimée, il est **déprimé** :

- est enfoncé(e) ;
- est faible ;
- est en état de dépression ;
- est aplati(e) dorsalement.

une déprimée, un **déprimé** : celle, celui qui est triste et démoralisé(e).

elle est immunodéprimée, il est **immunodéprimé** : n'a pas de défenses immunitaires normales.

une immunodéprimée, un **immunodéprimé**

déprimer :

- enfoncer, affaisser ;
- rabaisser quelqu'un, le déprécier ;
- abattre, décourager ;
- rendre morose, triste, désespéré.

se déprimer : se creuser.

elles se dépriment, ils se dépriment, elles se sont déprimées, ils se sont déprimés,...

un (appareil) **déprimogène** : un appareil destiné à convertir l'énergie éolienne en énergie calorifique par transformation en chaleur des mouvements d'un liquide d'une citerne soumise à des variations de pression (tube de Venturi).

un **déprimogène** : [nucléaire / fission] un composant disposé dans le pied d'un assemblage combustible d'un réacteur à neutrons rapides refroidi par un métal liquide, et constitué de plaques perforées ou de grilles empilées, qui réduit la pression au pied de cet assemblage. Les déprimogènes permettent de répartir le débit du caloporteur entre les différents assemblages et d'obtenir ainsi des températures maximales de gaine aussi homogènes que possible dans le cœur en fonctionnement normal. Le débit désiré du caloporteur dans chaque assemblage est obtenu en ajustant le nombre et le type de plaques ou de grilles. En anglais : *pressure drop device*. Voir aussi : assemblage combustible, caloporteur, cœur, gaine de combustible, réacteur à neutrons rapides. Journal officiel de la République française du 2 février 2023.

Le verbe déprimer est emprunté au latin classique *deprimere* « enfoncer, rabaisser ».

dépris, déprise, déprisée, dépriser

1. un **dépris** : l'action de dépriser ; le résultat de cette action.

des études **déprisées** : dépréciées.

dépriser : porter un jugement défavorable sur la valeur de quelque chose ou de quelqu'un.

Le verbe dépriser est dérivé de priser.

2. une **déprise** :

- un recul de l'activité agricole et un dépeuplement de ces zones rurales ;
- une diminution de l'intensité ou de l'extension d'une activité socio-économique dont les effets sont perceptibles dans l'occupation humaine de l'espace,
- en savoir plus : Géoconfluences.

elle s'en est **déprise**, il s'en est dépris : s'en est dégagé(e), s'en est détaché(e)

voir : se déprendre.

déprivation

une **déprivation** : une privation sensorielle.

Ce nom est dérivé de privation, avec le préfixe dé.

déprofiter

déprofiter quelque chose :

- dépenser inutilement ;
- en tirer un mauvais parti ;
- le laisser perdre ;
- l'abimer, le détériorer.

(se) déprofiter : s’altérer, dépérir, se perdre.

déprofiter :

- mal se développer, mal grandir ;

- maigrir.

voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

de profundis

un ***de profundis*** :

- dans la religion catholique, le psaume 129 commençant par les mots latins *De profundis* et utilisé comme prière pour les défunts ;
- un deuil, une expression verbale de deuil, de tristesse à la suite d'un décès.

En latin ecclésiastique, *De profundi*s [*clamari ad te Domine*] « des profondeurs » [je crie vers toi Seigneur] sont les premiers mots du psaume 129 en usage dans l'office des défunts.

déprogrammation, déprogrammer, déprogrammeur

une **déprogrammation** :

- une annulation ou un ajournement de ce qui était prévu ;
- un déconditionnement d'une personne.

un **délestage** ou une **déprogrammation** [en anglais : *offloading*] la stratégie sanitaire qui consiste à reporter ou à annuler des activités médicales hospitalières non urgentes, avec comme objectif de réaffecter le personnel médical aux secteurs d'intervention prioritaires et d'augmenter le nombre de lits disponibles pour faire face à une éventuelle recrudescence des hospitalisations. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

déprogrammer :

- supprimer du programme, de ce qui était prévu ;
- déconstruire le programme d'action psychologique dont quelqu'un a été l'objet et la victime pour le ramener progressivement au sens commun.

une déprogrammeuse, un **déprogrammeur** : celle, celui qui déprogramme une personne qui a subi un endoctrinement de la part d'une secte.

Le verbe déprogrammer est dérivé de programmer, avec le préfixe dé-.

déprogresser

déprogresser : cesser de progresser.

déprolétarisation, déprolétariser

une **déprolétarisation** :

- l'action de (se) déprolétariser ;
- le processus d'ascension sociale de membres du prolétariat vers la bourgeoisie.

déprolétariser : faire perdre les caractères du prolétariat.

dépropagation

une **dépropagation** : [chimie / polymères] une dépolymérisation qui procède par une séquence répétitive de réactions chimiques progressant au long d'une macromolécule et qui aboutit habituellement à des molécules monomères et à des chaînes de plus en plus courtes à chaque stade réactionnel. La dépropagation désigne le processus inverse de la phase principale d'une polymérisation en chaîne, la phase de propagation, qui procède par une séquence répétitive de réactions allongeant la macromolécule d'une unité monomère à chaque stade réactionnel. En anglais : *unzipping*. Voir aussi : dépolymérisation, macromolécule, polymérisation en chaîne. Journal officiel de la République française du 01/03/2002.

déprotéger

déprotéger : retirer une protection informatique.

je déprotége, tu déprotéges, il déprotége, nous déprotégeons, vous déprotégez, ils déprotégent ;
je déprotégeais ; je déprotégeai ; je déprotégerai ; je déprotégerais ;
j'ai déprotégé ; j'avais déprotégé ; j'eus déprotégé ; j'aurai déprotégé ; j'aurais déprotégé ;
que je déprotége, que tu déprotéges, qu'il déprotége, que nous déprotégions, que vous déprotégiez, qu'ils déprotégent ;
que je déprotégeasse, qu'il déprotégeât, que nous déprotégeassions ; que j'aie déprotégé ; que j'eusse déprotégé ;
déprotége, déprotégeons, déprotégez ; aie déprotégé, ayons déprotégé, ayez déprotégé ;
(en) déprotégeant.

dépucelage, dépuceler, dépuceleur

un **dépucelage** :

- l'action de dépuceler ;
- la perte du pucelage ;
- une prise de conscience.

dépuceler :

- faire perdre son pucelage, sa virginité à quelqu'un ;
- faire prendre conscience de quelque chose d'important, faire acquérir de la maturité.

dépuceler une bouteille : l'ouvrir en la décachetant ou en la décapsulant.

je dépucèle ou dépucelle, tu dépucèles ou dépucelles, il dépucèle ou dépucelle, nous dépucelons, vous dépucelez, ils dépucèlent ou dépucellent ;
je dépucelais ; je dépucelai ; je dépucèlerai ou dépucellerai ; je dépucèlerais ou dépucellerais ;
j'ai dépucelé ; j'avais dépucelé ; j'eus dépucelé ; j'aurai dépucelé ; j'aurais dépucelé ;
que je dépucèle ou dépucelle, que tu dépucèles ou dépucelles, qu'il dépucèle ou dépucelle, que nous dépucelions, que vous dépuceliez, qu'ils dépucèlent ou dépucellent ;
que je dépucelasse, qu'il dépucelât, que nous dépucelassions ; que j'aie dépucelé ; que j'eusse dépucelé ;
dépucèle ou dépucelle, dépucelons, dépucelez ; aie dépucelé, ayons dépucelé, ayez dépucelé ;
(en) dépucelant.

une dépuceleuse, un **dépuceleur** : celle, celui qui dépucèle.

Le verbe dépuceler est dérivé de pucelle.

depuis

depuis ce moment, depuis cet endroit :

- à partir de ;
- à compter de, à dater de.

Cette préposition est parfois omise en Belgique pour une durée dont on marque l’origine : *Il est (depuis) deux ans marié. Il habite (depuis) deux ans sur la place. Il est (depuis) longtemps ici*.

La préposition *depuis* a d’abord été utilisée pour introduire un complément circonstanciel de temps : *Il est absent depuis lundi dernier*. Son emploi s’est étendu à des compléments circonstanciels de lieu se rapportant à un verbe de mouvement : *Depuis Lyon, nous avons roulé sous la pluie*, et à des constructions corrélatives, généralement avec la préposition *jusqu’à* : La France s’étend depuis les Alpes jusqu’à l’Océan. En dehors de ces cas, c’est la préposition *de qui* marque l’origine et non *depuis*. En savoir plus : Académie française

depuis ou **depuis lors** :

- à partir du moment indiqué ou suggéré par le contexte ;
- depuis ce temps-là ;
- ensuite ;
- par la suite.

depuis que : à partir du moment où.

Le mot depuis est composé de de et puis.

dépulper

dépulper : réduire en pulpe, retirer la pulpe.

dépulper une dent

Ce verbe est dérivé de pulpe, avec le préfixe dé-.

dépurateur, dépuratif, dépuration, dépuratoire, dépurer

un **dépurateur** : ce qui est propre à débarrasser un corps des impuretés qu'il contient.

une tisane dépurative, un (remède) **dépuratif** : qui est propre à débarrasser un corps des impuretés qu'il contient.

une fonction dépurative : qui est propre à rendre plus pur.

une **dépuration** : l'action de dépurer ; le résultat de cette action.

elle, il est **dépuratoire** : dépure ; purifie.

dépurer : débarrasser un corps des impuretés qu'il contient pour le rendre (plus) pur.

Le verbe dépurer est emprunté au bas latin *depurare* « dépurer, nettoyer par la suppuration ». Voir aussi : épurer, purifier.

députation, député, députer

une **députation** :

- l'action d'envoyer une ou plusieurs personnes en mission, généralement officielle ;
- le fait d'être ainsi envoyé ;
- un ensemble de personnes ainsi envoyées ;
- un ensemble de personnes représentant une collectivité dans une assemblée délibérante ;
- la charge, la fonction, la place de député, en particulier dans une assemblée délibérante ou à la seconde chambre législative.

une députée, un **député** :

- une personne envoyée pour représenter une autorité physique ou morale auprès d'un gouvernant, d'une collectivité, avec une mission particulière à remplir ;
- une personne chargée de représenter une collectivité, généralement une nation, dans une assemblée délibérante ;
- dans les régimes parlementaires, une personne élue pour représenter le peuple à la seconde assemblée législative.

une députée-maire, un **député-maire**

une eurodéputée, un **eurodéputé**

Belgique :

- la députation permanente: l'ensemble des députés permanents.
- une députée permanente, un député permanent : une conseillère provinciale, un conseiller provincial élu(e) par ses pairs pour aider le gouverneur dans l'administration de la province.

députer :

- envoyer une ou plusieurs personnes en mission officielle ou non ;
- envoyer un ou plusieurs représentants à une assemblée délibérante.

Le nom (une) députation est dérivé de députer d'après le bas latin *deputatio, deputationis* « délégation de la capacité d'agir ».

Le nom (un) député est emprunté au bas latin *deputatus* « délégué » participe passé de *deputare* (députer).

Le verbe députer est emprunté au bas latin *deputare* « estimer ; assigner ; envoyer », dérivé de *putare* « émonder, tailler ; apurer un compte ; calculer ; estimer, penser ».

déqualification, déqualifié, déqualifier

une **déqualification** :

- [économie et gestion d'entreprise] un déclassement de la qualification requise pour un poste de travail en raison de la segmentation du travail accrue qu'impose l'évolution des techniques. En anglais : *deskilling*. Journal officiel de la République française du 19/01/2010.
- [en anglais : *skimpflation*] le phénomène commercial par lequel la qualité des produits ou des services d'une entreprise se trouve réduite, sans diminution correspondante du prix de vente, dans un contexte de réduction ou de contrôle des dépenses, notamment en période d'inflation ou de pénurie de main-d'œuvre. Sur le plan des services, la déqualiflation s'observe par exemple par la réduction des services offerts ou encore un allongement des délais occasionné par un manque de personnel. Sur le plan des produits, elle se remarque par exemple par la diminution de la qualité des ingrédients ou des matériaux utilisés. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

elle est déqualifiée, il est **déqualifié**

déqualifier : employer à un niveau de qualification inférieur à ses compétences ou très faible.

une **disqualification** : le fait d'être disqualifié ; l'action de disqualifier.

être **disqualifié**

disqualifier :

- exclure d'une course le cheval qui ne correspond pas aux exigences du règlement ;
- interdire, exclure un joueur, un coureur, une équipe qui se rend coupable de tricherie, d'indélicatesse ou de dopage ;
- exclure un participant en raison d'une infraction au règlement ;
- blâmer quelqu'un, détruire la réputation de quelqu'un sur la preuve d'une indélicatesse ou en vue de le déshonorer ;
- discréditer.

une **surqualification**

être **surqualifié** : avoir un niveau de qualification supérieur à ce qui est demandé pour un poste de travail.

Ces verbes sont dérivés de qualifier.

déquiller

déquiller quelque chose : le faire tomber par terre, l'abattre.

déquiller quelqu'un :

- le tuer ;
- le chasser d'une fonction, le destituer.

On a lu aussi déguiller.

voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

der

la **der** : la dernière, le **der** : le dernier.

la der des der : la toute dernière, le der des der : le tout dernier.

belote, rebelotte et **dix de der** : une gratification de dix points qui s'obtient en faisant la dernière levée à la belote.

Der

Le **lac du Der** : Perthois et lac du Der.

déracinable, déracinant, déraciné, déracinement, déraciner, déracineur

elle, il est **déracinable** :

- peut être arraché(e) à son milieu naturel ;
- peut être supprimé(e) totalement ;
- peut être arraché(e) à son pays d'origine.

On a lu déracinante, déracinant.

elle, il est **indéracinable** :

- ne peut pas être déraciné(e) ;
- est inextirpable ;
- que l'on ne peut pas faire partir.

indéracinablement

elle est déracinée, il est **déraciné** :

- a été arraché(e) de terre avec ses racines ;
- s'est détaché(e) de tout ce à quoi elle, il était attaché(e) par des liens étroits ;
- a été arraché(e) à ce à quoi elle, il tenait, en particulier à son pays ou milieu d'origine.

une déracinée, un **déraciné** : une personne arrachée à son pays, à son milieu d'origine et/ou qui a été arrachée à tout ce à quoi elle tenait par des liens affectifs et presque sensuels.

un **déracinement** :

- l'action de déraciner un arbre ou une plante ; le résultat de cette action ;
- l'action de faire disparaitre ce qu'on estime erroné ou nuisible ;
- l'action d'arracher des groupes de personnes à leur pays ou milieu d'origine ; le résultat de cette action ;
- la situation d'une personne arrachée à son pays et à son milieu d'origine.

déraciner :

- arracher de terre avec ses racines ;
- arracher ;
- arracher quelqu'un à sa terre natale, à son milieu d'origine, à tout ce à quoi il tient par des liens étroits.

une déracineuse, un **déracineur** :

- celle, celui qui déracine des arbres, des plantes ;
- celle, celui qui prône le déracinement, l'arrachement à son pays et à son milieu d'origine.

une **déracineuse** : un appareil agricole.

un **déracineur** : un outil.

une roue **déracineuse**

Le verbe déraciner a été formé comme antonyme d'enraciner.

dérade, dérader

une **dérade** : une dérive.

dérader : pour un navire, s'éloigner de la rade, du mouillage, à cause du mauvais temps.

déradicalisation

une **déradicalisation** : [droit] un processus par lequel un individu ou un groupe radicalisé est conduit à abandonner une idéologie légitimant la violence comme mode d'action ; par extension, une politique publique appliquée à un individu ou à un groupe radicalisé afin de l'inciter à renoncer à la violence.
On trouve aussi, dans l'usage, le terme « désendoctrinement ». Voir aussi : radicalisation. Journal officiel de la République française du 07/12/2018.

dérager

ne pas **dérager** : ne pas cesser d'être en rage, ne pas décolérer.

je ne dérage pas, tu ne dérages pas, il ne dérage pas, nous ne dérageons pas, vous ne déragez pas, ils ne déragent pas ;
je ne dérageais pas ; je ne dérageai pas ; je ne déragerai pas ; je ne déragerais pas ;
je n'ai pas déragé ; je n'avais pas déragé ; je n'eus pas déragé ; je n'aurai pas déragé ; je n'aurais pas déragé ;
que je ne dérage pas, que tu ne dérages pas, qu'il ne dérage pas, que nous ne déragions pas, que vous ne déragiez pas, qu'ils ne déragent pas ;

que je ne dérageasse pas, qu'il ne dérageât pas, que nous ne dérageassions pas ; que je n'aie pas déragé ; que je n'eusse pas déragé ;
ne dérage pas, ne dérageons pas, ne déragez pas ; n'aie pas déragé, n'ayons pas déragé, n'ayez pas déragé ;
(en) ne dérageant pas.

déraidi, déraidir, déraidissement

des membres **déraidis**

déraidir : faire perdre sa raideur à quelque chose, l'assouplir.

je déraidis, tu déraidis, il déraidit, nous déraidissons, vous déraidissez, ils déraidissent ;
je déraidissais ; je déraidis ; je déraidirai ; je déraidirais ;
j'ai déraidi ; j'avais déraidi ; j'eus déraidi ; j'aurai déraidi ; j'aurais déraidi ;
que je déraidisse, que tu déraidisses, qu'il déraidisse, que nous déraidissions, que vous déraidissiez, qu'ils déraidissent ;
que je déraidisse, qu'il déraidît, que nous déraidissions ; que j'aie déraidi ; que j'eusse déraidi ;
déraidis, déraidissons, déraidissez ; aie déraidi, ayons déraidi, ayez déraidi ;
(en) déraidissant.

se déraidir : se détendre, se laisser aller.

je me déraidis, tu te déraidis, il se déraidit, nous nous déraidissons, vous vous déraidissez, ils se déraidissent ;
je me déraidissais ; je me déraidis ; je me déraidirai ; je me déraidirais ;
je me suis déraidi(e) ; je m'étais déraidi(e) ; je me fus déraidi(e) ; je me serai déraidi(e) ; je me serais déraidi(e) ;
que je me déraidisse, que tu te déraidisses, qu'il se déraidisse, que nous nous déraidissions, que vous vous déraidissiez, qu'ils se déraidissent ;
que je me déraidisse, qu'il se déraidît, que nous nous déraidissions ; que je me sois déraidi(e) ; que je me fusse déraidi(e) ;
déraidis-toi, déraidissons-nous, déraidissez-vous ; sois déraidi(e), soyons déraidies, soyons déraidis, soyez déraidi(e)(es)(s) ;
(en) se déraidissant.

un **déraidissement** : l'action de (se) déraidir ; le résultat de cette action.

On a lu aussi : roide, déroidi, déroidir, déroidissement, car il y a eu, plus longtemps que pour d'autres mots, hésitation entre [wa] et [ɛ].

Le verbe déraidir a été formé comme antonyme de *enredir, enroidir*.

déraillard, déraillement, dérailler, dérailleur

un **déraillard** : un petit train qui donne l'impression d'être exposé à des déraillements.

un **déraillement** :

- l'action de dérailler ; le résultat de cette action ;
- l'accident survenant sur une voie ferrée quand un ou plusieurs véhicules sortent des rails ;
- l'action de dévier, de s'écarter de son but, de s'engager dans l'erreur ;
- le fait de s'écarter de la ligne mélodique.

dérailler :

- sortir des rails ;
- faire passer la chaine d'une bicyclette d'un pignon sur un autre à l'aide du dérailleur ;
- fonctionner mal ;
- dévier ;
- s'écarter de son but ;
- s'écarter de la ligne mélodique ;
- s'écarter du bon sens, du sens commun, déraisonner, divaguer.

un **dérailleur** :

- un dispositif permettant de faire sortir un véhicule des rails ;
- un dispositif permettant de faire passer la chaine d'une bicyclette d'un pignon sur un autre.

Le verbe dérailler est dérivé de rail.

déraison, déraisonnable, déraisonnablement, déraisonnant, déraisonné, déraisonnement, déraisonner, déraisonneur

une **déraison** :

- un manque de raison, de bon sens, de jugement dans la nature ou le comportement d'une personne ;
- le caractère de ce qui manque de raison ou est dénué de bon sens.

elle, il est **déraisonnable** :

- manque de raison dans ses actes ou dans sa manière d'être ;
- s'écarte de la raison.

déraisonnablement : d'une manière déraisonnable.

elle, il est **irraisonnable** :

- n'est pas raisonnable, n'est pas conforme à la raison ;
- (anciennement) n'est pas doué(e) de raison.

un acte déraisonnant, un comportement **déraisonnant** : qui atteint la folie.

une déraisonnée, un **déraisonné** : une personne mentalement aliénée.

elle est irraisonnée, il est **irraisonné** :

- n'est pas raisonné(e) ;
- échappe à la raison.

un **déraisonnement** :

- l'action de déraisonner ; le résultat de cette action ;
- un faux raisonnement.

déraisonner :

- faire des faux jugements ;
- tenir des propos incohérents.

une déraisonneuse, un **déraisonneur** : celle, celui qui fait de faux jugements.

On a lu aussi une irraison (= une absence, un manque de raison) et irraisonnante.

Le nom (une) déraison est dérivé de raison.

Les mots déraisonnable et irraisonnable sont dérivés de raisonnable.

Le verbe déraisonner est dérivé de déraison.

déralinguage, déralingué, déralinguer

un **déralinguage**

une voile **déralinguée**

déralinguer :

- enlever les ralingues de ;
- déchirer.

ralinguer :

- coudre une ralingue sur les bords d'une voile ;
- orienter une voile de telle sorte que, les ralingues étant parallèles à la direction du vent, elle batte au vent sans se remplir ;
- pour une voile, battre violemment au vent.

déramage, déramer

un **déramage** ou **décoconnage** : le ramassage des cocons tissés sur les branches de bruyère.

déramer : ramer à contresens.

déramer des feuilles de papier : les séparer, les aérer.

Ce verbe est dérivé de rame, avec le préfixe dé-.

dérange, dérangé, dérangeant, dérangement, déranger, dérangeur

une **dérange** : le fait de se déranger.

elle est dérangée, il est **dérangé** :

- a été déplacé(e) ;
- dont le bon fonctionnement, l'état ou le déroulement normal est troublé ;
- dont la santé est troublée ;
- a la diarrhée ;
- a perdu la santé mentale ;
- est troublé(e) dans sa façon d'être, de penser.

elle est dérangeante, il est **dérangeant** :

- dérange ;
- est déstabilisante ou déstabilisant ;
- est préoccupante ou préoccupant.

un **dérangement** :

- le fait d'être dérangé ou de se déranger ;
- une diarrhée.

être en dérangement : ne pas fonctionner correctement.

déranger :

- déplacer ce qui était rangé ;
- troubler le bon fonctionnement, l'état ou le déroulement normal ;
- faire lever, déplacer en causant quelque gêne ;
- troubler dans ses occupations, gêner ;
- troubler dans sa façon d'être, de penser.

je dérange, tu déranges, il dérange, nous dérangeons, vous dérangez, ils dérangent ;
je dérangeais ; je dérangeai ; je dérangerai ; je dérangerais ;
j'ai dérangé ; j'avais dérangé ; j'eus dérangé ; j'aurai dérangé ; j'aurais dérangé ;
que je dérange, que tu déranges, qu'il dérange, que nous dérangions, que vous dérangiez, qu'ils dérangent ;
que je dérangeasse, qu'il dérangeât, que nous dérangeassions ; que j'aie dérangé ; que j'eusse dérangé ;
dérange, dérangeons, dérangez ; aie dérangé, ayons dérangé, ayez dérangé ;
(en) dérangeant.

se déranger :

- se déplacer, interrompre ses occupations ;
- se mettre de côté pour laisser passer quelqu'un ou quelque chose ;
- se démener pour rendre service à quelqu'un.

je me dérange, tu te déranges, il se dérange, nous nous dérangeons, vous vous dérangez, ils se dérangent ;
je me dérangeais ; je me dérangeai ; je me dérangerai ; je me dérangerais ;
je me suis dérangé(e) ; je m'étais dérangé(e) ; je me fus dérangé(e) ; je me serai dérangé(e) ; je me serais dérangé(e) ;
que je me dérange, que tu te déranges, qu'il se dérange, que nous nous dérangions, que vous vous dérangiez, qu'ils se dérangent ;
que je me dérangeasse, qu'il se dérangeât, que nous nous dérangeassions ; que je me sois dérangé(e) ; que je me fusse dérangé(e) ;
dérange-toi, dérangeons-nous, dérangez-vous ; sois dérangé(e), soyons dérangées, soyons dérangés, soyez dérangé(e)(es)(s) ;
(en) se dérangeant.

elle est dérangeuse, il est **dérangeur** : elle, il dérange.

une dérangeuse, un **dérangeur** : une personne qui dérange.

Le verbe déranger est dérivé de ranger.

dérapage, dérapant, dérapement, déraper, dérapeur

De nombreux verbes français ont des dérivés en -ment et en -age, comme creuser, qui a donné creusage et creusement. Certains n'ont que des formes en -ment, comme étonner, à l'origine d'étonnement, d'autres seulement des formes en -age, comme bavarder, dont est dérivé bavardage. C'est à cette dernière série qu'appartient le verbe déraper, dont le seul dérivé usuel est dérapage. Car, si dérapement existe, il appartient à des domaines beaucoup trop spécialisés, auxquels il doit être réservé, pour se rencontrer dans la langue courante. Ce nom apparaît par exemple dans Les Travailleurs de la mer, dans la partie où Victor Hugo détaille la longue liste des manœuvres effectuées par Giliatt pour détacher et récupérer le moteur de La Durande, qui s'est échouée sur des rochers, et nombre des explications données sont d'ordre technique. Mais, redisons-le donc, dans la langue usuelle, il convient de n'utiliser que dérapage. En savoir plus : Académie française.

un **dérapage** (1) : le mouvement d'une ancre qui est détachée ou se détache du fond. On a lu aussi un **dérapement** pour une ancre.

un **dérapage** (2) :

- l'action de déraper ;
- pour un véhicule, un glissement latéral spontané ou dû à un coup de frein, ou à un mouvement du guidon ou du volant, sur route mouillée, verglacée, enneigée, etc. ;
- un changement défavorable et incontrôlable d'une situation économique ou monétaire ;
- en aéronautique, un virage exécuté avec une inclinaison insuffisante ;
- un déplacement du skieur par un glissement latéral de ses skis.

un **antidérapage** : un système qui détecte les pertes d'adhérence en virage et les contrecarre, en freinant une ou plusieurs roues pour rectifier la trajectoire de la voiture, également connu sous le nom de contrôle de stabilité ou de correcteur électronique de trajectoire, en savoir plus : L'Automobile magazine.

une chaussée dérapante, un revêtement **dérapant**

un matériau **antidérapant** : qui empêche de déraper.

déraper (1) :

- en vue d'appareiller ou de changer de mouillage, arracher du sol la dernière ancre ou le dernier grappin ;
- appareiller, lever l'ancre ;
- pour l'ancre, le grappin, cesser d'être fixé(e) au fond et laisser ainsi dériver le bateau.

déraper (2) :

- en changeant, en quittant sa direction initiale, glisser involontairement sur la route par suite d'un défaut d'adhérence au sol ;
- glisser de façon involontaire lors d'un déplacement ;
- échapper au contrôle des autorités, des dirigeants ;
- en aéronautique, glisser latéralement, notamment en exécutant un virage avec une inclinaison insuffisante ;
- avancer en faisant glisser les skis transversalement par rapport à leur direction normale de déplacement.

un **dérapeur** : [transports et mobilité - automobile] un dispositif fixé sous un véhicule d'essai afin de provoquer artificiellement un dérapage. En anglais : *skid-car*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

Le verbe déraper est emprunté au provençal *derapa, derraba* « arracher, déraciner » dérivé de *rapar* « saisir, enlever », issu du germanique *rapôn* « arracher, enlever ».

dérasement, déraser

un **dérasement** : l'action de déraser ; le résultat de cette action.

déraser : abaisser le niveau en aplanissant.

Le verbe déraser est dérivé de raser.

Le verbe araser (= mettre à ras, aplanir ; mettre de niveau ; diminuer une partie ; user un relief ; mettre à un niveau commun en faisant disparaitre les inégalités d'un mur ou d'un bâtiment ; couper à une certaine épaisseur le bas des planches)est dérivé du latin *rasus* participe passé de *radere* « enlever en grattant ».

dératage, dératé, dérater

Le spleen du dératé mélancolique : Académie française

un **dératage** : une course.

un chien **dératé** : qui a été privé de sa rate pour pouvoir courir plus vite.

courir comme une dératée, courir comme un **dératé** :

- très vite ;
- de toutes ses forces.

dérater : enlever la rate pour faire courir plus vite.

(se) dérater : courir le plus vite possible.

Le verbe dérater est dérivé de rate.

dérationaliser

une dérationalisation : en philosophie, l'action de dérationaliser quelque chose ; le résultat de cette action.

dérationaliser : ôter le caractère rationnel de.

dératisant, dératisation, dératiser

un produit **dératisant**

une **dératisation** : une destruction systématique des rats en un lieu.

dératiser : procéder à la destruction systématique des rats qui infestent un lieu.

Le verbe dératiser est dérivé de rat.

dérayage, dérayer, dérayeuse, dérayure

1. **dérayer** (1) : arrêter provisoirement ou définitivement le labour d'un champ, après avoir achevé un dernier sillon.

je déraie ou je déraye, tu déraies ou tu dérayes, il déraie ou il déraye, nous dérayons, vous dérayez, ils déraient ou ils dérayent ;
je dérayais ; je dérayai ; je déraierai ou je dérayerai ; je déraierais ou je dérayerais ;
j'ai dérayé ; j'avais dérayé ; j'eus dérayé ; j'aurai dérayé ; j'aurais dérayé ;
que je déraie ou que je déraye, que tu déraies ou que tu dérayes, qu'il déraie ou qu'il déraye, que nous dérayions, que vous dérayiez, qu'ils déraient ou dérayent ;
que je dérayasse, qu'il dérayât, que nous dérayassions ; que j'aie dérayé ; que j'eusse dérayé ;
déraie ou déraye, dérayons, dérayez ; aie dérayé, ayons dérayé, ayez dérayé ;
(en) dérayant.

une **dérayure** : le dernier sillon d'un champ servant à le séparer d'un champ contigu et à permettre l'écoulement des eaux.

Le verbe dérayer (1) a été formé comme antonyme d'enrayer « tracer le premier sillon » terme vivant surtout dans les dialectes du nord de la France.

2. un **dérayage** :

- l'égalisation de l'épaisseur d'un cuir ;
- l'amincissement d'un cuir.

dérayer (2) :

- amincir une peau ;
- égaliser, décharner le cuir..

une **dérayeuse** : une machine pour les peaux.

derbidé

les **derbidés** : une famille d'insectes hémiptères fulgoromorphes (auchénorrhynques) fulgoroïdes.

derbouka

un **derbouka** ou **darbouka** : en musique arabe, un darabouk, un instrument de poterie, en forme de flacon pansu et à long col renversé, et dont le fond, de peau tendue, constitue la surface de percussion.

derby

un **derby** :

- la grande course ayant lieu chaque année à Epsom et qui rassemble des chevaux de trois ans ;
- une course hippique ayant lieu à Chantilly ;
- un match opposant deux clubs géographiquement proches ;
- une voiture hippomobile légère, à quatre roues et à quatre places, dont la caisse était à claire-voie ;
- une chaussure basse ou montante dont les quartiers sont assemblés sur la claque de façon que leur partie avant reste libre pour faciliter l'entrée du pied et ne s'applique sur le cou-de-pied que par le serrage des lacets.

des derbys

derche

un **derche** ou **derge, dergeot** : les fesses.

une, un **faux-derche** : une, un hypocrite.

déréalisant , déréalisation, déréaliser

elle est déréalisante, il est **déréalisant** :

- fait perdre le sens du réel ;
- rompt les rapports normaux avec le réel.

une **déréalisation** : une perte du sentiment de réalité et de familiarité du monde environnant, avec une impression d'étrangeté et association fréquente d'une atteinte des repères temporospatiaux. Ce symptôme est constitutif du syndrome de dépersonnalisation.

déréaliser :

- faire perdre à quelque chose le caractère réel, les rapports avec le réel ;
- faire perdre le rapport normal avec la réalité.

Le verbe déréaliser est dérivé de réaliser.

derechef

derechef :

- une seconde fois ;
- de nouveau.

L’adverbe *derechef*, composé de la préposition de, du préfixe re- et du mot chef (au sens de « bout, fin, extrémité »), signifie « de nouveau, une fois de plus, de façon répétée ». Considéré comme vieilli dans la langue courante, il est utilisé surtout dans un registre littéraire ; on peut l’employer pour apporter une nuance culturelle, d’humour ou d’ironie. Derechef est aussi utilisé dans la langue juridique. Il s’écrit en un seul mot. Derechef n’est pas synonyme de sur-le-champ, d’aussitôt ou d’instantanément. Il est donc inapproprié de l’employer dans le sens d’« immédiatement ». Selon le contexte, on peut également avoir recours à d’autres locutions comme à l’instant même, au même instant, dans le moment même, sans délai, tout de suite. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

L’adverbe *derechef* connaît une seconde jeunesse après avoir bien failli disparaître. En 1710, dans son Art de bien parler français qui comprend tout ce qui regarde la grammaire et les façons de parler douteuses, Pierre de La Touche s’étonnait que ces « Messieurs de l’Académie ne le condamnassent pas ». On le lisait pourtant dans le

titre de la cinquième Méditation métaphysique de Descartes : « De l'essence des choses matérielles ; et derechef de Dieu, qu'il existe ». Toujours au sujet de cet adverbe, ces mêmes messieurs de l'Académie notèrent, de la deuxième édition de leur Dictionnaire, en 1718, à la septième, en 1878, qu'« il vieillit ». Arriva donc ce qui devait arriver : après l'avoir fait vieillir pendant cent soixante-dix ans ans et six éditions, le Dictionnaire constatait dans la huitième édition, en 1935, qu'« il est vieux ». L'édition actuelle l'a néanmoins conservé et on le trouve d'ailleurs encore dans de nombreux ouvrages du XXe siècle, comme L'Enfant et la Rivière, d'Henri Bosco : « L'enfant […] répondit à son bourreau avec une telle colère que l'autre, derechef, le fustigea. » N'oublions pas, si l'on souhaite le remettre à l'honneur, que cet adverbe signifie « de nouveau, une seconde fois » (*Comme il n'a pas été élu la première fois, il s'est présenté derechef*) et que c'est une extension fautive que de lui donner le sens d'« immédiatement », « sur-le-champ » – même si, souvent, il n'y a que peu de temps entre l'exécution d'une action et sa répétition. En savoir plus : Académie française.

derecho

un ***derecho*** : un amas d'orages qui se déplace très rapidement. Ces vents forts peuvent être appelés microrafales, rafales descendantes, lignes de grains ou *derechos* et peuvent causer des tourbillons de poussière et de débris souvent confondus avec les tornades. En savoir plus : Radio Canada.

déréel

elle est déréelle, il est **déréel** : n'est pas dans le réel, a perdu contact avec le réel.

une pensée déréelle : la pensée du schizophrène détaché du contact ambiant, autistique.

Ce mot est dérivé de réel, avec le préfixe dé-.

déréférencement, déréférencer

un **déréférencement** : la suppression d'un référencement.

déréférencer : supprimer un produit ou une marque d'un assortiment.

je déréférence, tu déréférences, il déréférence, nous déréférençons, vous déréférencez, ils déréférencent ;
je déréférençais ; je déréférençai ; je déréférencerai ; je déréférencerais ;
j'ai déréférencé ; j'avais déréférencé ; j'eus déréférencé ; j'aurai déréférencé ; j'aurais déréférencé ;
que je déréférence, que tu déréférences, qu'il déréférence, que nous déréférencions, que vous déréférenciez, qu'ils déréférencent ;
que je déréférençasse, qu'il déréférençât, que nous déréférençassions ; que j'aie déréférencé ; que j'eusse déréférencé ;
déréférence, déréférençons, déréférencez ; aie déréférencé, ayons déréférencé, ayez déréférencé ;
(en) déréférençant.

déréglage, déréglant, déréglé, dérèglement, déréglément

un **déréglage** : un incident mécanique qui perturbe le bon fonctionnement d'un appareil, d'un mécanisme.

elle, il est **indéréglable** : ne peut pas se dérégler.

une émotion déréglante, un évènement **déréglant** : qui dérègle, qui trouble un ordre préalablement établi, le cours normal d'une activité.

elle est déréglée, il est **déréglé** :

- n'est pas dans son état normal de fonctionnement, de santé, de situation, etc. ;
- ne suit pas la règle ou les règles de la morale, du savoir-vivre, etc. ;
- dépasse la mesure ;
- est immodéré(e).

déréglément : sans règle.

un **dérèglement** :

- l'état de ce qui ne fonctionne pas de façon normale ;
- l'action de s'écarter des règles de la morale, du savoir-vivre, etc.

dérèglementation, déréglementation, dérèglementer, déréglementer

une **dérèglementation** ou **déréglementation** :

- ce qui annule ou supprime une règlementation, des prescriptions, des obligations ;
- en savoir plus : Office québécois de la langue française.

La déréglementation correspond à la notion anglaise de *deregulation*, c'est-à-dire le fait de laisser jouer les mécanismes du marché en supprimant ou en réduisant les règles, limitations et interventions publiques. La déréglementation vise à éliminer les entraves considérées comme un frein au développement de certains trafics, à stimuler la concurrence et à encourager les innovations.
En français, le terme dérégulation est surtout employé pour désigner la suppression de certains règlements dans un domaine d'activité précis, par exemple dans les transports aériens. En savoir plus : Géoconfluences.

dérèglementer ou **déréglementer** : alléger ou supprimer la règlementation, les prescriptions.

Ce verbe est dérivé de règlementer, réglementer.

dérégler

dérégler :

- altérer le réglage, la mise au point d'une chose ;
- perturber le bon fonctionnement d'un mécanisme, l'activité normale d'un organe, d'une fonction organique ;
- troubler la bonne moralité, la discipline.

je dérègle, tu dérègles, il dérègle, nous déréglons, vous déréglez, ils dérèglent ;
je déréglais ; je déréglai ; je dérèglerai ou déréglerai ; je dérèglerais ou déréglerais ;
j'ai déréglé ; j'avais déréglé ; j'eus déréglé ; j'aurai déréglé ; j'aurais déréglé ;
que je dérègle, que tu dérègles, qu'il dérègle, que nous déréglions, que vous dérégliez, qu'ils dérèglent ;
que je déréglasse, qu'il déréglât, que nous déréglassions ; que j'aie déréglé ; que j'eusse déréglé ;
dérègle, déréglons, déréglez ; aie déréglé, ayons déréglé, ayez déréglé ;
(en) déréglant.

se dérégler :

- s'altérer, se modifier en mal ;
- ne plus suivre la règle ou les règles de la morale, du savoir-vivre, etc.

je me dérègle, tu te dérègles, il se dérègle, nous nous déréglons, vous vous déréglez, ils se dérèglent ;
je me déréglais ; je me déréglai ; je me dérèglerai ou je me déréglerai ; je me dérèglerais ou je me déréglerais ;

je me suis déréglé(e) ; je m'étais déréglé(e) ; je me fus déréglé(e) ; je me serai déréglé(e) ; je me serais déréglé(e) ;
que je me dérègle, que tu te dérègles, qu'il se dérègle, que nous nous déréglions, que vous vous dérégliez, qu'ils se dérèglent ;
que je me déréglasse, qu'il se déréglât, que nous nous déréglassions ; que je me sois déréglé(e) ; que je me fusse déréglé(e) ;
dérègle-toi, déréglons-nous, déréglez-vous ; sois déréglé(e), soyons déréglées, soyons déréglés, soyez déréglé(e)(es)(s) ;
(en) se déréglant.

Le verbe dérégler est dérivé de régler.

dérégulation, déréguler

une **dérégulation** :

- une perte partielle ou totale des règles de conduite, en particulier sous l'effet d'une émotion ;
- une supression de l'ensemble ou d'une partie des règles régissant un domaine administratif, un secteur économique ; le fait de les rendre moins strictes.

déréglementation / dérégulation : voir ci-dessus.

déréguler : supprimer des règlements concernant une activité ou une profession.

Le nom (une) dérégulation est dérivé de régulation, avec le préfixe dé-.

déréistique

elle, il est **déréistique** : pour la pensée, l'imagination,... s'écarte du réel, est non adapté(e) au réel.

voir aussi : déréaliser, déréel (ci-dessus).

derelict

[en anglais : *derelict*] une épave flottant au ras de l'eau ou entre deux eaux, dérivant avec les courants, et constituant un danger pour la navigation.

L'anglais *derelict* (1649 « abandonné », 1670 « vaisseau abandonné ») est formé sur le participe passé *derelictus, derelicta, derelictum* du latin *derelinquere* « abandonner ».

déréliction

une **déréliction** : un sentiment d'abandon, une solitude morale, en particulier par rapport à Dieu.

Le nom (une) déréliction est emprunté au latin classique *derelictio* « abandon ».

dérelié, dérelier

un livre **dérelié** : dont on a ôté la reliure.

dérelier un livre : en ôter la reliure.

Ce verbe est dérivé de relier, avec le préfixe dé-.

déremboursement, dérembourser

un **déremboursement** : la suppression d'un remboursement.

dérembourser : cesser de rembourser un médicament ou un traitement médical.

dérépression, déréprimé

une **dérépression** : [biologie / génie génétique] le phénomène de levée des mécanismes qui répriment la transcription d'un gène ou d'un groupe de gènes. En anglais : *derepression*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un gène, un groupe de gènes **déréprimé** : qui a subi le phénomène de dérépression.

Ce nom est dérivé de répression employé en biologie (avec le préfixe dé-) ou est emprunté à l'anglais correspondant *derepression* attesté en 1960. Ce terme semble se substituer à induction utilisé en biologie comme antonyme de répression.

Le mot déréprimé est formé avec le participe passé de réprimer et le préfixe dé, ou est emprunté à l'anglais *derepressed*, du participe passé de *derepress* "cesser d'inhiber, activer", attesté en 1960.

déresponsabilisation, déresponsabiliser

une **déresponsabilisation** :

- ce qui fait perdre le sens de la responsabilité ;
- une attitude qui en découle.

déresponsabiliser : faire perdre le sens de la responsabilité.

Ce verbe est dérivé de responsabiliser, responsable.

dericorythidé

les **dericorythidés** : une famille d'insectes orthoptères caelifères acridoïdes, autrefois une tribu d'acrididés.

déridage, dérider, dérideur

un **déridage** :

- un traitement esthétique ;
- l'action de tendre le cuir pour éliminer ses plis.

dérider :

- effacer, enlever les rides ;
- détendre, égayer, amuser.

se dérider :

- enlever, perdre ses rides ;
- sourire, se détendre, s'égayer.

une histoire dérideuse, un humour **dérideur** : qui déride.

Le verbe dérider est dérivé de rider, avec le préfixe dé-.

déringardiser

déringardiser le français

dériseur, dérision, dérisionnaire, dérisoire, dérisoirement

un **dériseur** : celui qui tourne en dérision les choses habituellement tenues pour sérieuses.

une **dérision** :

- une moquerie, une raillerie mêlées de mépris ;
- un objet sans importance, insignifiant, méprisable.

un vieillard **dérisionnaire** : qui pratique la dérision.

elle, il est **dérisoire** :

- est dite et/ou faite par dérision, est dit et/ou fait par dérision ;
- est négligeable au point de ne pas pouvoir être prise ou pris en considération.

dérisoirement : de manière dérisoire.

Le nom (une) dérision est emprunté au latin impérial *derisio* « moquerie, dérision » formé sur le supin *derisum* de *deridere* « se moquer de, bafouer ».

Le mot dérisoire est emprunté au bas latin *derisorius* « dérisoire, illusoire ».

Le nom (une) manga (= une bande dessinée japonaise) est parfois traduit par « images dérisoires ».

La pensée de Pierre de Jade : La dérision est une déraison qui a des raisons d'être.

dérivabilité, dérivable

une **dérivabilité** : la propriété pour une fonction d'être dérivable.

elle, il est **dérivable** :

- peut être dérivé(e) ;
- en balistique, dont le plan de tir peut être dévié du côté opposé à la dérivation ;
- pour une fonction mathématique, dont on peut trouver la dérivée en un point ou dans un intervalle.

dérivant

un filet de pêche **dérivant** : utilisé pour la pêche à la dérive.

un **dérivant** : un poisson.

dérivatif, dérivation

elle est dérivative, il est **dérivatif** :

- sert à opérer une dérivation ;
- est formé(e) par dérivation.

un **dérivatif** : ce qui permet de détourner l'esprit de ses préoccupations.

une **dérivation** :

- l'opération consistant à dériver un cours d'eau ;
- une communication établie entre deux points d'un circuit électrique au moyen d'un deuxième conducteur ;
- le procédé qui consiste à former de nouveaux mots en modifiant le morphème par rapport à la base ;
- un traitement consistant à dévier un foyer inflammatoire vers l'extérieur ou sur des organes secondaires ;
- l'opération destinée à aboucher l'un dans l'autre deux vaisseaux ou viscères qui ne le sont pas normalement ;
- la recherche de la dérivée d'une fonction mathématique ;
- l'action de détourner une idée, un sentiment de son but primitif ;
- l'action pour un navire de sortir de sa ligne de direction, sous la poussée du vent ou d'un courant ;
- le fait, pour un avion, d'être dévié par des courants ;
- le fait pour un projectile de dévier de sa trajectoire.
- [habitat et construction - hydraulique] En anglais : *by-pass*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

une **dérivation de puits** : [pétrole et gaz / forage] la technique consistant à forer, à partir d'une portion de puits déjà existante, un nouveau puits dont l'axe s'écarte de celui du puits précédent. La dérivation de puits peut être employée pour contourner un obstacle ou reprendre un forage effectué dans une mauvaise direction. En anglais : *side tracking ; sidetracking*. Voir aussi : puits dérivé. Journal officiel de la République française du 25/11/2006.

Le mot dérivatif est emprunté au bas latin *derivativus* « qui dérive, dérivé ».

Le nom (une) dérivation est emprunté au latin *derivatio* « action de détourner les eaux » en latin classique et « dérivation [des mots] » en latin impérial, dérivé de *derivare*.

dérive

une **dérive** :

- une déviation d'un bateau ou d'un avion par rapport à sa route sous l'action des courants ou des vents ;
- une pêche se pratiquant sur une embarcation qui n'est pas au mouillage ;
- un dispositif installé sur un bateau ou sous un avion pour l'empêcher de dériver ;
- la distance exacte dont doit être déplacée la hausse d'un canon pour en corriger la déviation ;
- une perte de contrôle ;
- un écart par rapport à la voie choisie ou considérée comme allant de soi.

la **dérive des continents**

une **dérive génétique** : des changements dans les fréquences alléliques, observés au sein d'une population isolée et généralement réduite, et résultant de facteurs aléatoires et non de processus de sélection.

une **dérive d'orbite** : [spatiologie / mécanique spatiale] la variation lente et monotone des paramètres caractérisant une orbite. La dérive d'orbite peut résulter soit d'une action volontaire, soit de l'effet de forces naturelles se superposant à l'attraction du corps principal considéré comme ponctuel, entraînant une déformation de l'orbite képlérienne. En anglais : *orbit drift*. Journal officiel de la République française du 18/04/2001.

une **dérive salariale** : [économie générale] une évolution des salaires jugée excessive par rapport aux performances de l'économie ou de l'entreprise. La dérive peut également s'observer par rapport aux accords salariaux de l'entreprise. En anglais : *wage drift*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

dérivé, dérivée

elle est dérivée, il est **dérivé** : est détourné(e), indirect(e), obtenu(e) par dérivation.

elle en est dérivée, il en est dérivé : a cette origine, en provient.

des produits dérivés

un **dérivé** :

- un corps chimique transformé ;
- un mot formé à partir d'un radical.

un leucodérivé : un produit de réduction, incolore ou blanc, de diverses matières colorantes.

un monodérivé (en chimie).

un **dérivé de crédit** : [finance] un instrument financier permettant de transférer d'une partie à une autre un risque de crédit attaché à un actif financier. En anglais : *credit derivative*. Voir aussi : contrat sur différence, couverture de défaillance, titre de créance adossé, titre de créance adossé à des obligations, titre de créance adossé à des prêts. Journal officiel de la République française du 05/06/2014.

une **dérivée** : en mathématiques, la limite vers laquelle tend le rapport de l'accroissement d'une fonction à l'accroissement de la variable lorsque ce dernier tend vers zérod'une fonction mathématique.

dériver, dériveter

dériver (1) un cours d'eau : le détourner de son cours habituel.

dériver du bois de flottage : l'écarter de la rive.

dériver quelque chose : le détourner de la voie choisie ou considérée comme allant de soi.

dériver un mot : former un autre mot au moyen de la dérivation.

dériver une fonction : en calculer la dérivée.

dériver de : avoir son origine dans ; tirer son origine de, provenir de.

dériver : s'écarter de sa direction en déviant ; s'abandonner, aller à la dérive.

Selon les sens, le verbe dériver (1) est emprunté au latin *derivare*, classique « détourner un cours d'eau, dériver » et grammatical « dériver » en latin impérial, dérivé de *rivus* « ruisseau », ou dérivé d'arriver, ou emprunté avec attraction de dériver à l'anglais *to drive* « pousser » et « faire dériver ».

dériver (2) ou **dériveter** : défaire ce qui est rivé, enlever les rivets.

dériver une roue : en horlogerie, la chasser de son pivot.

je dérivète ou dérivette, tu dérivètes ou dérivettes, il dérivète ou dérivette, nous dérivetons, vous dérivetez, ils dérivètent ou dérivettent ;
je dérivetais ; je dérivetai ; je dérivèterai ou dérivetterai ; je dérivèterais ou dérivetterais ;
j'ai dériveté ; j'avais dériveté ; j'eus dériveté ; j'aurai dériveté ; j'aurais dériveté ;
que je dérivète ou dérivette, que tu dérivètes ou dérivettes, qu'il dérivète ou dérivette, que nous dérivetions, que vous dérivetiez, qu'ils dérivètent ou dérivettent ;
que je dérivetasse, qu'il dérivetât, que nous dérivetassions ; que j'aie dériveté ; que j'eusse dériveté ;
dérivète ou dérivette, dérivetons, dérivetez ; aie dériveté, ayons dériveté, ayez dériveté ;
(en) dérivetant.

Le verbe dériver (2) est dérivé de river.

Le verbe dériveter est dérivé de riveter, lui-même dérivé de rivet.

dériveur

un **dériveur** :

- une voile de mauvais temps ;
- un voilier à fond plat muni d'une dérive ;
- un bateau utilisé pour la pêche à la dérive.

Le nom (un) drifter (= un bateau utilisant des filets pour la pêche à la dérive) vient du mot anglais *drifter*, de *to drift* « chasser ».

dérivographe, dérivomètre

un **dérivographe** : un appareil destiné à enregistrer les courbes de dérive.

un **dérivomètre** : un instrument utilisé en marine ou en aviation pour mesurer la dérive d'un bateau ou d'un avion par rapport à un point de repère.

dérivoir

un **dérivoir** : un instrument utilisé en horlogerie pour dériver les pignons et les séparer des roues sans les abimer.

derm-, derma-, dermato, dermo-

derm-, derma-, dermato, dermo- sont tirés du grec δ ε ́ ρ μ α, α τ ο ς « peau ».

voir : CNRTL.

dermabrasion

une **dermabrasion** : une intervention qui consiste à détruire l'épiderme à l'aide d'une petite meule abrasive fixée sur un moteur électrique.

dermacentor

les **dermacentors** : un genre de tiques dures.

-dermal

-dermal : voir -derme (ci-dessous).

dermalgie

une **dermalgie** : une sensation douloureuse cutanée sans lésion organisée.

dermanysse, dermanysside, dermanyssoïde, Dermanyssus

une **dermanysse des volailles** ou un **pou rouge des volailles**, une **tique plate des volailles** : un acarien parasitiforme agent de l'acariase dermanyssique des volailles ou gale dermanyssique.

les **dermanyssidés** : une famille d'acariens, par exemple *Dermanyssus gallinae*, dermanysse des volailles.

les **dermanyssoïdes** : un sous-ordre d'acariens.

dermaptère, dermaptéroïde

les **dermaptères** : un ordre d'insectes paurométaboles (développement progressif et mode de vie entre la larve et l'adulte identique), dont les fossiles les plus vieux remontent à la période jurassique.

les **dermaptéroïdes** : un ancien super-ordre d'insectes polynéoptères comprenant les dermaptères.

dermatane

un **dermatane sulfate** : un glycosaminoglycane sulfaté dont la structure polyosidique ne contient pas d'acide glucuronique, mais de l'acide L-iduronique qui alterne avec les molécules de N-acétylgalactosamine, formant des maillons dihexosidiques attachés au C4 de l’acide iduronique du maillon suivant.

dermatémydidé

les **dermatémydidés** : la famille de tortues *Cryptodira* qui ne comprend qu'une espèce : *Dermatemyis mawii*, dermatémyie, la tortue de Tabasco.

dermatite

une **dermatite** : voir dermite (ci-dessous).

-dermatite

-dermatite : voir -derme (ci-dessous)

dermato

une, un **dermato** : une, un dermatologue.

la **dermato** : la dermatologie.

-dermato

un syndrome **acrodermatolacrymodentaire**

un syndrome **cornéodermato-osseux**

une **œsophagodermatocologastrostomie**

une **œsophagodermatogastrostomie**

une **œsophagodermatojéjunogastrostomie**

dermatoarthrite

une **dermatoarthrite** lipoïdique

dermatobie, dermatobiose

une **dermatobie** (*Dermatobia*) : un genre d'insectes diptères brachycères (mouches) cutérébridés d'Amérique tropicale.

Dermatobia hominis : un diptère de couleur grisâtre à reflet d'acier, vivant à la limite des forêts, en bordure des grandes plaines de l'Amérique du Sud.

une **dermatobiose** humaine : une maladie parasitaire due à la dermatobie de l'homme.

dermatochalasis, dermatochalazie

une **dermatochalazie** granulomateuse : un granulome chalazodermique.

un ***dermatochalasis*** : une chalazodermie, une *cutis laxa*.

dermatofibrome, dermatofibrosarcome

un **dermatofibrome** : un fibrome cutané.

un **dermatofibrosarcome**

dermatofibrose

une **dermatofibrose** lenticulaire disséminée de Schreus : une dysplasie héréditaire du tissu conjonctif dont l'atteinte cutanée est principalement caractérisée par des papules jaunâtres disséminées apparaissant dans l'enfance et l'adolescence, de type soit histiocytaire soit hamartome conjonctif ou élastique et dont la transmission est autosomique dominante.

dermatogène

une cataracte **dermatogène**

dermatoglyphe

un **dermatoglyphe** : chacun des sillons digitaux ou palmaires qui constituent les empreintes digitales ou l'empreinte palmaire.

dermatographie, dermatographique

une **dermatographie** : une description de la peau.

elle, il est **dermatographique** : se rapporte à la dermatographie.

voir aussi : dermographie.

dermatohistopathologie

la **dermatohistopathologie** : la dermatopathologie.

dermatoïde

elle, il est **dermatoïde** : est dermoïde.

dermatologie, dermatologique, dermatologiste, dermatologue

une, un **dermatologue** ou **dermato** : une, un spécialiste en dermatologie. On lit aussi **dermatologiste**.

la **dermatologie** ou **dermato** : la branche de la médecine consacrée à l'étude de la peau et des affections cutanées et des muqueuses adjacentes.

Lexique de la dermatologie : Wiktionnaire.

elle, il est **dermatologique** : concerne la dermatologie.

la **photodermatologie** : la science étudiant l'action des rayonnements électromagnétiques non ionisants, c'est-à-dire ultraviolets, lumière visible et infrarouges, sur la peau.

la **télédermatologie**

dermatolysie

une **dermatolysie** : une *cutis laxa*.

dermatome

un **dermatome** : le territoire cutané limité par les lignes de Voigt et innervé par les fibres sensitives issues d'une racine nerveuse postérieure, qui correspond aux somites embryologiques ou métamères ; la portion dorsale du somite ou dermomyotome se différenciant, par sa face externe, en une couche de cellules qui se disperseront sous l'ectoblaste sus-jacent pour former le derme ; un instrument chirurgical servant à prélever un fragment cutané d'une certaine surface et d'épaisseur variable que l'on utilise pour les greffes de peau.

dermatomycose

une **dermatomycose** : toute infection cutanée provoquée par des champignons dermatophytes.

dermatomyome

un **dermatomyome**

dermatomyosite

une **dermatomyosite** : une affection généralement grave, de nature inflammatoire et dysimmunitaire, d’étiologie inconnue.

une **poïkilodermatomyosite**

dermatopathique

une **lymphadénite dermatopathique** ou **dermopathique** : une prolifération intraganglionnaire bénigne de lymphocytes B et T et d'histiocytes dont le cytoplasme est chargé de dépôts d'hémosidérine, de mélanine ou d'inclusions lipidiques, observée surtout dans des aires ganglionnaires superficielles, faisant suite aux multiples effractions cutanées induites par un grattage chronique et aboutissant à une hyperplasie du cortex profond et superficiel du ganglion dont l'architecture générale est conservée.

dermatopathologie

la **dermatopathologie** : la branche de l'anatomopathologie consacrée à l'étude structurale des affections cutanées et qui fait donc partie de la dermatologie.

Dermatophagoides, dermatophagoïde

Dermatophagoides farinae : un acarien détriticole responsable d’allergies respiratoires.

Dermatophagoides pteronyssimus : un acarien détriticole présent dans les poussières de maison, responsable d’allergies respiratoires.

les **dermatophagoïdes** : un genre d'acariens sarcoptiformes.

dermatophilidé

les **dermatophilidés** ou **tungidés** : une famille d'insectes siphonaptères (puces).

dermatophilacée, dermatophilose, Dermatophilus

une **dermatophilose** : une maladie infectieuse, contagieuse, cutanée due à *Dermatophilus congolensis*, une bactérie actinomycétale affectant de nombreuses espèces.

Dermatophilus : un genre de bactéries, actinomycétales, micrococcinées de la famille des **dermatophilacées**.

dermatophyte, dermatophytie, dermatophytique, dermatophytose

un **dermatophyte** : un champignon parasitant les zones kératinisées et les phanères, produisant des lésions cutanées superficielles.

des pseudodermatophytes : des micromycètes s’attaquant à la kératine de la peau et des ongles, qui déterminent dans les plis interorteils, sur les plantes des pieds, les paumes des mains, les ongles des mains et des pieds, des lésions cliniques identiques à celles de *Trichophyton rubrum*.

une **dermatophytie** : un parasitisme de la couche cornée de l’épiderme ou des phanères par un micromycète appartenant à l’un des trois genres de dermatophytes.

une **folliculite dermatophytique** : une lésion inflammatoire pilaire provoquée par un dermatophyte qui est souvent *Trichophyton rubrum*.

une maladie dermatophytique : une infection fongique provoquée par des dermatophytes capables de pénétrer au-delà du revêtement cutané.

une **dermatophytose** : une mycose cutanée due à un champignon parasite dit dermatophyte.

dermatopode

elle, il est **dermatopode** : a les pieds couverts d'une peau.

les **dermatopodes** : la classe d'oiseaux comprenant ceux qui ont les pieds recouverts d'une peau épaisse et rugueuse.

dermatoporose

une **dermatoporose** : une fragilité chronique de la peau fréquente chez le sujet âgé.

dermatoptique

la **dermatoptique** : la sensibilité de la peau à la lumière chez les animaux aveugles.

la fonction dermatoptique : relative à la propriété que possèdent certains tissus tégumentaires d'être sensibles à la lumière comme la rétine.

Ce mot est formé de dermat(o)- et optique.

dermatoscope

un **dermatoscope** : un appareil utilisé par le dermatologue pour mieux analyser les résultats de l'inspection cutanée de lésions de la peau et, en particulier, porter le diagnostic de mélanome.

dermatose

une **dermatose** : de manière générique, toute affection de la peau. Ce terme est peu utilisé pour les processus tumoraux.

une **actinodermatose**

une **génodermatose** : une maladie génétique à expression cutanée.

une **génophotodermatose** : une dermatose héréditaire liée à une photosensibilité.

une **photodermatose** : une maladie cutanée dans laquelle intervient une photosensibilité.

une **photophytodermatose** ou **phytophotodermatose** : une forme de phytodermatose, dans laquelle l'action de la lumière est nécessaire lors du contact de certaines plantes sur la peau pour déclencher la manifestation cutanée.

une **phytodermatose** : une affection cutanée induite par le contact direct ou indirect, par exemple manuporté ou aéroporté, avec un ou plusieurs des constituants contenus dans une plante.

une psychodermatose

dermatosparaxie

une **dermatosparaxie** : une fragilité excessive de la peau, associée ou non à une hyperlaxité articulaire, due à des anomalies du collagène.

dermato-syphiligraphie, dermato-vénérologie

la **dermato-vénérologie** ou **dermato-syphiligraphie** : la branche de la médecine qui traite des maladies cutanées et vénériennes.

dermatozoïque

un délire **dermatozoïque** : un trouble fréquent chez la femme âgée, caractérisé par des hallucinations tactiles localisées ou diffuses, à type de picotements, de démangeaisons, de brûlures, attribuées avec grande conviction par la patiente à des vers, insectes ou autres parasites rampant sous la peau et creusant des sillons.

dermcidine

une **dermcidine** : un peptide présent dans les cellules de la peau, et des glandes sudoripares, sécrété dans la sueur, doué d'une activité bactéricide et antifongique, jouant un rôle dans la défense immunitaire.

derme

un **derme**, -**derme** : voir ci-dessous.

dermeste, dermestidé

un **dermeste** : un genre d'insectes coléoptères polyphages dermestoïdes, de la famille des dermestidés dont bon nombre d'espèces sont devenues cosmopolites.

les **dermestidés** : la famille d'insectes coléoptères polyphages dont le dermeste est le type.

les **dermestoïdes** : la super-famille d'insectes polyphages, bostrichiformes regroupant les familles des dermestidés, des dérodontidés et des thorictidés.

Le nom (un) dermeste est une adaptation du latin scientifique *dermestes*, du grec δ ε ρ μ η σ τ ή ς « ver qui ronge la peau ou le cuir ».

-dermie, dermiforme, dermique, -dermique, dermite, -dermite

un **derme** : le corium, la couche moyenne de la peau, entre l'épiderme et l'hypoderme.

elle, il est **dermique** : appartient au derme ; concerne le derme.

une **dermatite** ou **dermite** : l'ensemble des dermatoses inflammatoires, habituellement des exémas ou eczémas.
une **acro-angiodermatite**
une **acrodermatite**
un syndrome acrodermatolacrymodentaire

une **acropachydermie**

une **anétodermie** : une lésion cutanée résultant d'une atrophie par atteinte du tissu élastique dermique à type d'élastolyse plus ou moins complète, qui se laisse déprimer par le doigt, souvent arrondie, parfois précédée d'un stade inflammatoire.

une **angiodermite**

une **atrophodermie** : une atrophie de la peau.

une **caroténodermie** : une coloration jaune orangé des téguments qui prédomine aux paumes et aux plantes et peut atteindre les ongles, due à une hypercaroténémie généralement secondaire à un régime trop riche en carottes.

une **céruléodermie** : une coloration bleue de la peau, résultant du dépôt dans le derme de pigments colorés, en particulier, mélaniques.

une **chalazodermie**
un granulome chalazodermique, un lymphome chalazodermique

une **chondrodermatite**

une dysplasie **chondroectodermique**

une **dermohypodermite**

elle, il est **didermique** : qualifie le disque (ou bouton) embryonnaire au cours de la 2ème semaine du développement.

un **échinoderme** : un oursin, une ophiure, une étoile de mer, ...

un anneau **ectodermal** primordial : la zone marginale du feuillet ectoblastique du disque embryonnaire tridermique.
un **ectoderme** : le feuillet superficiel de la plaque embryonnaire qui donne naissance 1) aux épithéliums de revêtement : épiderme cutané, phanères, muqueuses buccale, nasale, anale ; 2) aux épithéliums glandulaires : glandes de la peau, glande pituitaire ; 3) aux tissus nerveux et glandulaire endocrine.
une dysplasie **ectodermique** : un ensemble de désordres caractérisés par des anomalies des diverses structures dérivant de la couche germinative externe.
une polydysplasie ectodermique héréditaire.
un syndrome neuroectodermique
une **ectodermose** : une atteinte pathologique de l'ectoderme.

une **élastodermie** : une affection extrêmement rare, caractérisée cliniquement par une zone de laxité cutanée acquise ressemblant à la *cutis laxa*, et histologiquement par une accumulation excessive de structures élastiques pléomorphes dans le derme.

un **endoderme** : en embryologie : le feuillet profond de la plaque embryonnaire d'où dérivent 1) les épithéliums de revêtement du tractus intestinal et son annexe pulmonaire ; 2) les épithéliums glandulaires des glandes exocrines des tuniques intestinales, du foie, du pancréas ; 3) les épithéliums glandulaires des glandes endocrines : foie et pancréas endocrine, thyroïde, parathyroïdes.
une tumeur du sinus **endodermique**

un **entoderme** : le feuillet embryonnaire donnant une partie embryonnaire, l'intestin primitif, et une partie extra-embryonnaire, la vésicule ombilicale et l'allantoïde.

un **épiderme** : l'épithélium de revêtement extérieur du corps, constitué par plusieurs couches de cellules qui subissent, en arrivant vers la surface, une transformation cornée, la kératinisation ; la peau en général ; la membrane superficielle d'une jeune plante.

elle, il est **épidermique** : est relative, est relatif à la peau ; a une réaction vive et immédiate.
un acanthome **intra-épidermique**, une bulle intra-épidermique, un carcinome intra-épidermique, un épithélioma intra-épidermique, un porome eccrine intraépidermique
une jonction **dermoépidermique**
une bulle **sous-épidermique**, une fibrose nodulaire sousépidermique

un *spina bifida* **épidermisé** : un méningocèle recouverte d'une couche épidermique.

une **épidermodysplasie**
un carcinome épidermodysplasique

un cancer **épidermoïde**, un carcinome épidermoïde, un kyste épidermoïde, une lésion épidermoïde
un carcinome **muco-épidermoïde**

une **épidermolyse** bulleuse, une épidermolyse nécrosante, une épidermolyse staphylococcique
un acanthome **épidermolytique**, une dégénérescence épidermolytique, une hyperkératose épidermolytique, une hyperplasie épidermolytique

une **épidermomycose** : une mycose localisée à la peau glabre.

une **épidermophytie** : une atteinte de la peau glabre par des dermatophytes.
Epidermophyton : en mycologie, un genre regroupant des espèces de dermatophytes.
un **épidermotest**, un photo-épidermotest.

un lymphome **épidermotrope**, un lymphome non épidermotrope, une réticulose pagétoïde épidermotrope
un **épidermotropisme** : en histologie : la migration au sein de l'épiderme d'un infiltrat cellulaire.

une **érythrodermie** : le syndrome caractérisé par une rougeur généralisée des téguments souvent accompagnée de desquamation et de prurit, relevant de multiples étiologies, inflammatoires ou tumorales.
une ichtyose **érythrodermique**, un psoriasis érythrodermique
une **érythrokératodermie**
une **papuloérythrodermie** ou papulo-érythrodermie

un **exoderme** ou ectoderme, ectoblaste : la couche cellulaire la plus extérieure de l'embryon, au premier stade de son développement, et d'où sont issus le revêtement cutané et ses annexes et le système nerveux) _ il est exodermique ou ectodermique, ectoblastique

une **gérodermie** ostéodysplasique

une **héliodermie** : un ensemble d'altérations cutanées induites par l'exposition chronique au soleil, se différenciant du vieillissement physiologique, mais s'y associant.
une érythrose **héliodermique** du cou : la manifestation assez fréquente de l'héliodermie caractérisée cliniquement par l'existence, sur les faces latérales du cou, les zones rétro-auriculaires et le décolleté, de micropapules folliculaires jaunâtres sur fond érythémateux finement télangiectasique.
une **héliodermite** : toute affection cutanée provoquée par une exposition prolongée aux rayons solaires.

une **hélodermie** : des nodosités calleuses, indolores, siégeant sur la face dorsale des articulations métacarpo-phalangiennes et phalangiennes.

une **hématodermie** : l'ensemble des lésions cutanées secondaires à un envahissement de la peau par des cellules hématopoïétiques malignes quelle que soit leur lignée.

1. un **hypoderme** : un diptère myiasigène du genre *Hypoderma*.
une **hypodermose** : une affection causée à certains ruminants par les larves d'hypodermes.

2. un **hypoderme** : le tissu sous-cutané, la couche de tissu située au-dessous du derme profond ; un tissu particulier situé sous l'épiderme de certaines tiges ou feuilles.
elle, il est **hypodermique** : est relative, est relatif à l'hypoderme, au tissu sous-cutané.
une **hypodermite**

elle, il est **intradermique** : se trouve, se produit dans l'épaisseur du derme.
une **intradermoréaction** ou intradermo : une injection intradermique d'une petite quantité d'un antigène microbien bactérien, mycosique, parasitaire… ou d'un allergène, permettant d'apprécier l'état de sensibilité du sujet à l'égard de la substance injectée.

une **kératodermie** : un épaississement plus ou moins durable de la couche cornée de la peau correspondant histologiquement à une hyperkératose.
elle, il est **kératodermique** : concerne la kératodermie.

une **leucodermie** : une décoloration de la peau, diffuse ou localisée, congénitale ou acquise, résultant de la disparition, soit totale soit partielle, du pigment mélanique, réalisant alors soit une achromie, soit une hypochromie.

une **lymphodermie** : une lésion cutanée.

elle, il est **malacoderme** : a la peau molle, les téguments mous.
les **malacodermes** : un groupe de l'ordre des coléoptères.

une **mélanodermie** : une coloration foncée de la peau due à la présence d'un pigment noir ou brun, qui est le plus souvent de la mélanine, pigment physiologique de la peau.
une **leucomélanodermie** : un mélange d'hypochromie et d'hyperchromie correspondant souvent à une dépigmentation survenue sur une peau hyperpigmentée.
la **mélanodermite** toxique d'Hoffmann-Habermann : une pigmentation brun ardoisé des mains et des avant-bras puis du visage, associée à des comédons, des folliculites et parfois des bulles.

un **mésoderme** ou mésoblaste : le mésothélium des cavités péricardique, pleurale, péritonéale, les épithéliums des gonades, l'épithélium du canal de Muller fournissant les trompes, l'utérus et le vagin ; le mésenchyme qui forme tout le tissu conjonctif, les endothéliums vasculaires et les cellules musculaires striées, cardiaque et squelettique.
elle, il est **mésodermique** ou mésoblastique : est relative, est relatif au mésoderme.
une dysgénésie mésodermique, un tissu mésodermique, une tumeur mixte mésodermique

une **microfilarodermie** : une présence de microfilaires dans le derme.

un **mycoderme** : une levure se développant à la surface des boissons fermentées et des jus sucrés exposés à l'air.
elle, il est **mycodermique** : se rapporte aux mycodermes.

une **névrodermite** : une plaque ou parfois un ensemble de plaques de lichénification circonscrite isolées très prurigineuses, attribuées à des manœuvres de grattage ou de frottement, d'évolution chronique, siégeant plus électivement sur la nuque, les faces latérales du cou et des cuisses ainsi que sur la région anogénitale et correspondant à un épaississement de la peau qui prend un aspect quadrillé, brunâtre et brillant.une affection cutanée.

une **ochrodermatose** : une coloration jaunâtre de la peau.

une **ochrodermie** : une pâleur de la peau.

une mélanose **oculodermique** : *Melanosis oculi* congénital associé à une hyperplasie congénitale mélanocytaire des paupières avec risque d'apparition d'un mélanome uvéal.

une **onchodermite** : une atteinte cutanée résultant de l’onchocercose.

un **ostéoderme** : un poisson cartilagineux ; une plaque ou un nodule osseux qui se développe dans l'épaisseur du derme de nombreux reptiles.

des **ostracodermes** : des agnathes cuirassés, des organismes à allure de Poissons.

Malassezia pachydermatis : une levure saprophyte de la peau de nombreux animaux, dont des mammifères et des oiseaux, et qui peut provoquer des otites externes chez le Chien.

une **pachydermatoglyphie** : une kératodermie palmo-plantaire diffuse de couleur jaune, caractérisée par un épaississement des dermatoglyphes.

un **pachyderme** : un mammifère herbivore à peau épaisse et peu poilue comme l'éléphant, l'hippopotame, le rhinocéros ; un éléphant ; une personne lourde, pesante aussi bien dans sa démarche que dans ses comportements.
les pachydermes : l'ordre de mammifères ongulés non ruminants à peau épaisse, à formes lourdes et strictement herbivores.
elle, il est **pachydermique** : tient du pachyderme.

une **pachydermie** : un épaississement permanent localisé des éléments constitutifs de la peau, souvent familial et n'apparaissant guère qu'à l'adolescence ou à l'âge adulte.
une **pachydermopériostite**
une **pachydermopériostose** : un syndrome caractérisé par des modifications hypertrophiques touchant principalement la peau et les os des extrémités.

une **phrynodermie** : une maladie cutanée touchant plus volontiers l'enfant malnutri, caractérisée par une hyperkératose folliculaire des coudes, des hanches, des fesses, probablement multifactorielle avec notamment des carences en vitamines A ou du groupe B.

une **poïkilodermie** : une atteinte cutanée associant une atrophie épidermique, des télangiectasies, une pigmentation brune, une dépigmentation

un parapsoriasis **poïkilodermique** : une variété de parapsoriasis en grandes plaques comportant une atrophie épidermique, des télangiectasies et une pigmentation réticulée particulièrement marquées, pouvant coexister avec des plaques érythémateuses de parapsoriasis en plaques classique.
un état poïkilodermique : un état cutané associant une atrophie cutanée, une dyschromie, achromie ou pigmentation, et des télangiectasies, l'ensemble prenant un aspect réticulé.

Pyoderma gangrenosum
une **pyodermite** : une lésion suppurative de la peau, bactérienne ou non.

une **radiodermite** : une réaction cutanée consécutive à une irradiation.
une **radioépidermite** : une lésion cutanée superficielle de type aigu, consécutive à une exposition à des radiations ionisantes, faite d'un érythème et suivie de desquamation puis de pigmentation.

une **sclérodermie** : une affection correspondant à un groupe d’états pathologiques ayant en commun une atteinte plus ou moins étendue du tissu conjonctif et des vaisseaux qui conduit à une sclérose notamment de la peau et de différents viscères, et se manifeste par des tableaux cliniques variés d’intensité, et donc de gravité, très inégale.
un carcinome **sclérodermiforme**, une cellulite sclérodermiforme, un épithélioma sclérodermiforme, un syndrome sclérodermiforme
une idiotie **sclérodermique**
une **pseudosclérodermie** à éosinophiles

une **scléropoïkilodermie**

un **scrofuloderme** [terme désuet] : classiquement, une tuberculose cutanée, siégeant en règle au cou, du type gomme, caractérisée par des nodules froids ou inflammatoires évoluant vers la fistulisation, résultant de l'atteinte de la peau par contigüité avec un foyer tuberculeux profond ganglionnaire ou osseux) [Certains utilisaient aussi le terme de scrofuloderme pour désigner une suppuration subaigüe froide de nature staphylococcique, siégeant souvent sur la joue des enfants et adolescents.]

une cataracte **syndermatotique** : l'association d’une dermatose et d’une cataracte soit congénitale soit acquise.

une **toxidermie** : un terme servant à désigner les effets dermatologiques secondaires à l'administration systémique d'un médicament, ce qui exclut les effets secondaires des médicaments topiques.

un syndrome **tricho-odonto-onychodermal** : une affection rarissime associant une atrichie, des anomalies craniofaciales, dentaires, oculaires et cutanées).

un disque embryonnaire **tridermique** : se dit du disque embryonnaire, lorsqu'il est formé des trois feuillets primitifs, ectoblaste, entoblaste et mésoblaste, après mise en place du mécanisme de la gastrulation.

un **trophectoderme** : l'ensemble des blastomères de la couche externe du blastocyste.

une ***xanthoerythrodermia perstans*** : l'appellation ancienne proposée par H.R. Crocker pour traduire le caractère persistant de l'éruption de taches érythémateuses un peu jaunâtres du parapsoriasis en plaques digitiformes.

un ***xeroderma pigmentosum*** : une génodermatose rare, transmise de façon autosomique récessive, dont l'incidence est favorisée par les mariages consanguins, associant des altérations cutanées sévères prédominant sur les régions exposées au soleil, avec pigmentation hétérogène, atrophie cutanée et télangiectasies, le tout réalisant un état poïkilodermique, atteinte oculaire avec photophobie et kératite, parfois troubles neurologiques.

une **xérodermie** : l'état d'une peau qui est sèche et qui desquame parfois de façon poudreuse presque imperceptible, souvent dans le contexte d'une dermite atopique ou d'une ichtyose.

une **xérodermite** pigmentaire : une dermatose autosomique récessive, due à une sensibilisation à la lumière, évoluant vers un épithélioma cutané, avec parfois des anomalies neurologiques, due à un déficit des enzymes de reconstruction de l'ADN.

dermoarthrite

une **dermoarthrite histiocytaire** : une arthrite granulomateuse, iritis et éruption papulonodulaire.

dermochélyidé

les **dermochélyidés** ou **tortues-luths** : des tortues marines.

dermochondrocornéen

une **dystrophie dermochondrocornéenne** ou **dermo-chondro-cornéenne** : une dystrophie cornéenne bilatérale avec opacités sous-épithéliales et aspect de pseudoptérygion, xanthomes et anomalies osseuses.

dermocorticoïde

un **dermocorticoïde** : une spécialité pharmaceutique contenant un dérivé stéroïdien à activité anti-inflammatoire formulé dans une émulsion, pommade, crème, gel ou lotion, destinée à être appliquée sur la peau ou éventuellement une muqueuse.

dermocosmétologie

la **dermocosmétologie** : un terme peu employé, sinon par des fabricants, qui veulent ainsi "médicaliser" les produits cosmétiques prescrits par les dermatologues et non par les esthéticiennes.

dermoépidermite

une **dermoépidermite microbienne** : une dermatose érythématosquameuse exématiforme observée principalement sur les membres inférieurs des patients ayant une insuffisance veineuse, ou plus disséminée, en rapport avec un foyer infectieux à distance, de physiopathologie inconnue et dans laquelle le rôle des colonisations bactériennes, notamment par staphylocoques, microcoques, streptocoques, est possible.

dermo-épithéliome

un **dermo-épithéliome**

dermogramme

un **dermogramme** : une méthode d'examen cytologique, par apposition sur lame de la tranche de section d'une biopsie cutanée, pour l'étude des infiltrats dermiques tumoraux des hématodermies.

dermographe

un **dermographe électrique** : un appareil électrique pour tatouer avec une aiguille à une ou plusieurs pointes et une pâte ou une encre.

dermographie

une **dermographie** :

- une présence de marques sur la peau ;
- une tuméfaction de la peau après frottement.

voir aussi : dermatographie.

dermographisme

un **dermographisme** : une réaction cutanée caractérisée par l'apparition, en quelques minutes, après friction de la peau avec une pointe mousse, d'une raie blanche puis rouge, formant une saillie urticarienne d'un cm environ de largeur, prurigineuse ou non, disparaissant en 10 à 30 minutes, pouvant être isolée, sans gêne particulière pour le malade, ou associée à une urticaire ou encore à un prurit généralisé.

dermohypodermite

une **dermohypodermite** : une inflammation aigüe ou chronique atteignant le derme et l'hypoderme de manière simultanée ou successive.

dermoïde

elle, il est **dermoïde** : caractérise une anomalie congénitale constituée par du derme conjonctif associé à des annexes pilosébacées et sudorales recouverts par un épiderme malpighien kératinisé) [On a lu aussi dermatoïde.]

un kyste dermoïde, un dermoïde épibulbaire, un dermoïde kystique

un **xérodermoïde** : la forme clinique du xeroderma pigmentosum caractérisée par la survenue plus tardive des signes cliniques et, en particulier des tumeurs malignes, soit entre 15 et 40 ans, chez des sujets à phototype clair ayant subi de longues expositions au soleil.

dermojet

un **dermojet** ou **injecteur sans aiguille** : un appareil qui permet de faire une injection sous pression, sous-cutanée ou intradermique, sans employer d'aiguille, et qui s'utilise au contact direct de la peau.

dermolipectomie

une **dermolipectomie** : une opération pour retirer l'excédent de peau et de tissu cellulo-graisseux du bas de l'abdomen.

dermolipome

un **dermolipome** : une malformation située dans le fornix temporal, faite d’un tissu adipeux très adhérent à la muqueuse conjonctivale, pouvant contenir des annexes pilaires voire du tissu cartilagineux et des lobules lacrymaux.

dermomycose

une **dermomycose** : une lésion cutanée provoquée par un champignon microscopique pathogène.

dermomyotome

un **dermomyotome**

dermopathie

une **dermopathie** : une dermatose.

dermopathique

une lymphadénite **dermopathique** : une prolifération bénigne de de lymphocytes B et T et d’histiocytes au sein d’un nœud lymphatique localisé au niveau des aires superficielles inguinales ou axillaires.

voir aussi : dermatopathique.

dermopathologie

la **dermopathologie** : la dermatopathologie.

dermopharmacie, dermopharmacologie

la **dermopharmacie** : l'ensemble des produits cosmétologiques et d'hygiène corporelle fabriqués et contrôlés suivant les usages de la profession pharmaceutique.

la **dermopharmacologie** : la discipline qui étudie toutes les applications de la pharmacologie concernant les téguments.

dermoptère

les **dermoptères** : l'ordre de mammifères comprenant les Galéopithèques.

-dermose

une **hypodermose**

dermostomatite

une **dermostomatite** : une ectodermose érosive pluriorificielle multiple caractérisée par des décollements bulleux de l'épiderme et des muqueuses produisant une stomatite érosive et une conjonctivite avec atteinte de l'état général.

dermotrope, dermotropisme

elle, il est **dermotrope** ou **dermophile** : se fixe d'une façon élective sur la peau et les muqueuses, ou exerce son action principale à leur niveau.

un **dermotropisme** : l'aptitude que présentent certains microorganismes à se fixer sur les téguments ou les muqueuses.

dernier, dernièrement, dernier-né

elle est dernière, il est **dernier** :

- se situe après tous les autres ;
- vient après tous les autres ;
- arrive après tous les autres ; est né(e) après les autres ;
- après laquelle ou lequel il n'y en a pas d'autres ;
- après laquelle ou lequel il n'y a plus rien.

la dernière ..., le dernier ... :

- qui occupe une position extrême dans l'espace ;
- qui marque le terme ultime ;
- qui existe encore après la disparition de tous les autres ;
- après laquelle ou lequel on ne peut trouver personne de valeur comparable ;
- la plus récente ou le plus récent, la ou le plus proche du moment actuel.

c’est le dernier de tout [Belgique] : c’est le comble.

Les adjectifs *dernier* et *prochain* s’accordent selon la règle générale avec le ou les noms de jours ou de mois auxquels ils se rapportent. Ainsi, lorsqu’il est question de plusieurs jours ou de plusieurs mois passés ou à venir, *dernier* et prochain se mettent au pluriel. En savoir plus : Office québécois de la langue française

en dernier (lieu) :

- après tout le reste ;
- enfin.

La locution *en premier* s’emploie de manière adverbiale. À ce titre, elle reste invariable. On doit dire *Elle est arrivée en premier* ou *Elle est arrivée première* (premier est ici adjectif et varie donc en genre et en nombre) ou encore *Elle est arrivée la première* (la première est un adjectif substantivé et est donc également variable). Tout cela vaut aussi, bien sûr, avec dernier. En savoir plus : Académie française.

la dernière, le **dernier** : celle, celui qui est ou arrive après tous les autres.

cette dernière, ce dernier : celle, celui, ce dont on vient de parler.

dernier entré, premier sorti ou DEPS : [économie et gestion d'entreprise - économie générale / comptabilité] le système dans lequel la comptabilisation d'un élément de stock se fait sur la base du prix du dernier élément entré en stock. En anglais : *last in, first out ; LIFO*. Voir aussi : premier entré, premier sorti. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

On emploie parfois l’expression ***dernier droit*** pour désigner la dernière étape ou les derniers moments qui précèdent un événement quelconque. Il s’agit d’un emploi figuré d’un terme qu’on emploie dans les courses de chevaux et en athlétisme. En effet, dans ces domaines, dernier droit désigne la dernière ligne droite que les concurrents doivent franchir avant d’atteindre le fil d’arrivée.
L’expression *dernier droit*, au sens propre comme au sens figuré, est utilisée uniquement au Québec. Ailleurs dans la francophonie, on emploie plutôt dernière ligne droite. On peut penser que l’emploi de droit (qui n’a pas le sens de « ligne droite » en français) est influencé par l’anglais; dans cette langue, les expressions équivalentes sont *last straight, finishing straight* ou *home straight*, en Grande-Bretagne, et *home stretch*, en Amérique du Nord.
On remplacera la locution *dernier droit* par *dernière ligne droite* ou par une expression de sens comparable, comme *dernière étape, fin de parcours, derniers moments (ou dernières minutes), dernier sprint ou sprint final*. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

dernier kilomètre : [économie et gestion d'entreprise] la dernière étape d’une chaîne de livraison, qui est la plus personnalisée et la moins automatisable, et dont l’organisation est par conséquent compliquée et coûteuse. En anglais : *last mile*. Voir aussi : chaîne logistique. Journal officiel de la République française du 28/03/2018.

dernièrement : récemment.

Force est donc de constater que le couple dernier/dernièrement a un fonctionnement différent de premier/premièrement, puisque dernièrement ne peut pas signifier « en dernier lieu ». En savoir plus : Académie française

la dernière-née, le **dernier-né** : l'enfant qui, dans une famille, est né après tous les autres.

la dernière née de, le dernier-né de :

- ce qui est le plus récent ;
- la dernière ou le dernier en date.

la der : la dernière ; le **der** : le dernier.

la **der des der** : la toute dernière ; le der des der : le tout dernier.

belote, rebelotte et **dix de der** : une gratification de dix points qui s'obtient en faisant la dernière levée à la belote.

elle est avant-dernière, il est **avant-dernier** :

- précède immédiatement la dernière ou le dernier ;
- est pénultième.

elles sont avant-dernières, ils sont avant-derniers

l'avant-dernière, l'**avant-dernier** : celle, celui ou ce qui précède immédiatement la dernière ou le dernier.
les avant-dernières, les avant-derniers

Le mot dernier est la forme contractée de *derrenier*, dérivé par analogie avec premier de l'ancien français *derrain*, lui-même issu du latin vulgaire *deretranus*, dérivé de *deretro* « derrière ».

L'ancien mot *penultime*, devenu pénultième, est emprunté au latin *paenultimus*, composé de *paene* et de *ultimus* : proprement « presque dernier, avant-dernier ». D'où antépénultième (= qui précède immédiatement l'avant-dernier, le pénultième.

Le nom (une) eschatologie (= une doctrine relative au jugement dernier et au salut assigné aux fins dernières de l'homme, de l'histoire et du monde ; des considérations relatives à l'au-delà de la situation actuelle de l'humanité) est dérivé du radical du grec ε ́ σ χ α τ ο ς « qui est à l'extrémité, dernier » avec le suffixe -logie.

derny

un **derny** : un cyclomoteur pour entrainer des coureurs cyclistes.

Ce nom vient de celui de l'inventeur de ce vélomoteur.

dérobade, dérobé, dérobée, dérobement, dérober

une **dérobade** :

- l'action de se dérober ;
- l'action de se soustraire à ce qui voudrait vous attirer ou vous retenir ;
- l'action de se soustraire aux regards.

elle est dérobée, il est **dérobé** :

- est subtilisée, est soustraite, mise à l'écart ou cachée ; est subtilisé, est soustrait, mis à l'écart ou caché :
- est usurpé(e).

une porte dérobée, un escalier dérobé : qui permet de sortir sans être vu.

une culture dérobée : qui est intercalée entre d'autres cultures.

à la dérobée ou **à la dérobade** : en cherchant à ne pas se faire remarquer, à échapper aux regards.

un **dérobement** :une dérobade, l'action de se soustraire de façon plus ou moins continue à ce qui vous appelle ou vous attire.

un dérobement des membres inférieurs : une sensation brusque d'instabilité du genou donnant l'impression que le poids du corps n'est plus soutenu par le membre inférieur.

un dérobement d'un sous-marin : une immersion par plongée.

dérober :

- s'emparer furtivement de ce qui appartient à autrui en prenant soin de ne pas être aperçu ;
- soustraire quelqu'un ou quelque chose à quelqu'un ou quelque chose, en le mettant à l'écart ou en le cachant à la vue ;

- s'approprier de façon illégitime ce qui est propre à autrui.

se dérober à :

- se soustraire à quelqu'un ou à quelque chose en se mettant à l'écart ;
- se soustraire à une obligation morale qui vous incombe ou à un danger qui vous menace

se dérober :

- pour un cheval, s'échapper de dessous la cavalière ou le cavalier ;
- se retirer en essayant de passer aussi inaperçu que possible ;
- éviter de manifester sa présence ;
- faire défaut, perdre sa consistance ;
- pour les membres inférieurs, perdre leur force, donner l'impression de ne plus soutenir le corps ;
- pour une chose, se retirer jusqu'à disparaitre.

Le verbe dérober, qui a signifié ‘piller (une ville, une personne)’ jusqu’au XVIIe siècle, est homologue de l’italien *rubare* ou de l’allemand *rauben*, de l’anglais *to rob* : le préfixe dé- n’est pas négatif comme dans défaire, mais intensif comme dans déambuler ou définir. D’ailleurs, en vieux français le verbe *rober* était courant. Or, le mot français *robe* a jusqu’au XVIe siècle le double sens de ‘butin’ et de ‘robe’ – sans doute parce que les vêtements faisaient le butin le plus facile et le plus intéressant, en des temps où les vêtements solides duraient plusieurs générations, et se transmettaient en héritage. En savoir plus : Les billets de François Jacquesson.

Le verbe dérober est dérivé de l'ancien français *rober* « piller un pays » du germanique *raubôn* « voler, dérober ».

dérochage, dérochement, dérocher, dérocheuse

dérocher (1) : faire tomber, précipiter d'un rocher, d'une roche.

se dérocher :

- tomber, se précipiter d'un rocher, d'une roche ;
- en alpinisme : dévisser, lâcher prise et tomber d'un rocher.

un **dérochement** : l'action de dérocher ; le résultat de cette action.

dérocher (2) une rivière, un chenal, un port : enlever les roches du fond.

une **dérocheuse** : une drague à godets à bords munis de dents en acier ou grue flottante à bennes munies de dents en acier, servant au dérochement.

Le verbe dérocher (1 et 2) est dérivé de roche.

un **dérochage** : l'action de dérocher ; le résultat de cette action.

dérocher (3) :

- nettoyer la surface de certains métaux ;
- décaper un métal ;
- [Belgique] décaper un meuble.

un **rochage** : le phénomène qui survient au cours du refroidissement d'un métal après fusion, caractérisé par la formation de cloques à la surface de la partie solidifiée de ce métal.

rocher : pour le métal d'argent en fusion, se couvrir d'excroissances en refroidissant.

déroder

déroder :

- défricher ;
- éclaircir une forêt, abattre les arbres qui dépérissent et en arracher les souches.

Ce verbe est dérivé du flamand *roden* « défricher ».

dérodontidé, dérodontoïde

les **dérodontidés** : une famille d'insectes coléoptères polyphages bostrichiformes dermestoïdes (ou dérodontoïdes). Ils se nourrissent de moisissures (champignons), mais les larves et les adultes du genre *Laricobius* sont des prédateurs des pucerons qui attaquent les conifères.

les **dérodontoïdes** : la super-famille d'insectes polyphages bostrichiformes ne regroupant que la famille des dérodontidés.

dérogation, dérogatoire, dérogeance, dérogeant, déroger

une **dérogation** :

- l'action de déroger à une loi, à une convention, à une autorité ;
- le résultat de cette action.

elle, il est **dérogatoire** :

- contient ou constitue une dérogation ;
- en savoir plus : Office québécois de la langue française.

On a lu aussi dérogatif.

une **dérogeance** :

- une action par laquelle on perd les droits et privilèges attachés à la noblesse ; le résultat de cette action ;
- la perte des privilèges de la noblesse par l'exercice d'une profession incompatible)

elle est dérogeante, il est **dérogeant** :

- présente un caractère infamant ;
- ressortit à la dérogation.

déroger à la noblesse : exercer une profession incompatible avec la noblesse ou contracter une union morganatique entrainant la perte de ses privilèges.

déroger :

- s'abaisser indignement au-dessous de sa condition, manquer à son rang, à sa dignité ;
- s'abaisser jusqu'à condescendre.

déroger à :

- manquer aux prescriptions d'une loi, d'une convention ;
- s'écarter d'un principe directeur ;
- ne pas se conformer à quelque chose, lui porter atteinte.

je déroge, tu déroges, il déroge, nous dérogeons, vous dérogez, ils dérogent ;
je dérogeais ; je dérogeai ; je dérogerai ; je dérogerais ;
j'ai dérogé ; j'avais dérogé ; j'eus dérogé ; j'aurai dérogé ; j'aurais dérogé ;
que je déroge, que tu déroges, qu'il déroge, que nous dérogions, que vous dérogiez, qu'ils dérogent ;
que je dérogeasse, qu'il dérogeât, que nous dérogeassions ; que j'aie dérogé ; que j'eusse dérogé ;
déroge, dérogeons, dérogez ; aie dérogé, ayons dérogé, ayez dérogé ;
(en) dérogeant.

Le nom (une) dérogation est emprunté au latin classique juridique *derogatio* « action de déroger à une loi ».

Le mot dérogatoire est emprunté au bas latin juridique *derogatorius* « qui déroge à une loi, une disposition de la loi », formé sur le supin *derogatum* de *derogare*.

Le verbe déroger est emprunté au latin *derogare*.

dérompre

dérompre :

- pour un oiseau de proie, fondre sur sa proie et la plaquer à terre ;
- creuser profondément la terre ;
- mettre en morceaux, déchiqueter.

je dérompts, tu dérompts, il dérompt, nous dérompons, vous dérompez, ils dérompent ;
je dérompais ; je dérompis ; je dérompmrai ; je dérompmrais ;
j'ai dérompu ; j'avais dérompu ; j'eus dérompu ; j'aurai dérompu ; j'aurais dérompu ;

que je dérompe, que tu dérompes, qu’il dérompe, que nous dérompions, que vous dérompiez, qu’ils dérompent ;

que je dérompisse, qu’il dérompît, que nous dérompissions ; que j'aie dérompu ; que j'eusse dérompu ;
déromps, dérompons, dérompez ; aie dérompu, ayons dérompu, ayez dérompu :
(en) dérompant.

Ce verbe vient du latin *di(s)rumpere* « briser, rompre, détruire » ou, pour les formes correspondant à l'ancien français *desrompre*, dérivé de rompre avec le préfixe dé-.

déroquer, déroqueur

déroquer : défricher un terrain.

Le verbe déroquer est une forme normanno-picarde de dérocher, spécialisée comme terme d'agriculture.

un **déroqueur** : un filou, un mauvais garçon.

Le nom (un) déroqueur est une altération de l'ancien nom *desrocheur* « filou », dérivé de *desrocher* « démolir ».

dérotrème

les **dérotrèmes** : un ancien ordre d'amphibiens urodèles.

dérougi, dérougir

elle est dérougie, il est **dérougi** : a perdu sa couleur rouge.

dérougir :

- ôter la rougeur de quelque chose ;
- cesser d'être rouge.

Le travail ne dérougit pas : ne diminue pas. [Canada]

je dérougis, tu dérougis, il dérougit, nous dérougissons, vous dérougissez, ils dérougissent ;
je dérougissais ; je dérougis ; je dérougirai ; je dérougirais ;
j'ai dérougi ; j'avais dérougi ; j'eus dérougi ; j'aurai dérougi ; j'aurais dérougi ;
que je dérougisse, que tu dérougisses, qu'il dérougisse, que nous dérougissions, que vous dérougissiez, qu'ils dérougissent ;
que je dérougisse, qu'il dérougît, que nous dérougissions ; que j'aie dérougi ; que j'eusse dérougi ;
dérougis, dérougissons, dérougissez ; aie dérougi, ayons dérougi, ayez dérougi ;
(en) dérougissant.

Le verbe dérougir est dérivé de rougir.

dérouillage, dérouillée, dérouillement, dérouiller

un **dérouillage** (1) : l'action de dérouiller.

dérouiller (1) : enlever la rouille.

se dérouiller : perdre sa rouille.

un **dérouillage** (2) ou **dérouillement** : un exercice physique ou intellectuel de mise en train.

dérouiller (2) quelqu'un : lui donner de bonnes manières, le dégrossir.

se dérouiller :

- se donner de l'exercice, se mettre en train physiquement ;
- exercer ses facultés intellectuelles, ses sentiments.

se dérouiller les jambes, se dérouiller la mémoire

un **dérouillage** (3) :

- une bagarre ;
- une volée de coups.

une **dérouillée** :

- une dégelée, une volée de coups ;
- une algarade.

On a lu aussi une dérouillade et une dérouille.

dérouiller (3) quelqu'un : lui donner une colée de coups, le rosser.

dérouiller :

- recevoir une volée de coups, une algarade ;
- subir des désagréments.

Le verbe dérouiller est dérivé de rouiller.

déroulable, déroulage, déroulant, déroulé, déroulement, dérouler, dérouleur, dérouleuse

elle, il est **déroulable** : est susceptible d'être déroulé(e).

un **déroulage** : le débit d'une bille de bois en une feuille mince et continue ; le résultat de cette opération.

un menu **déroulant** (en informatique.

Il arrive souvent, en français, que d'un même verbe on tire un nom dérivé en -ment et un participe passé substantivé. L'un désigne une action et l'autre le résultat de cette action ou la personne qui a, selon les cas, bénéficié de cette action ou l'a subie. On distingue donc l'affranchissement de l'affranchi, l'abrutissement de l'abruti, l'abrègement de l'abrégé. Mais cette double dérivation n'est en rien systématique et il arrive qu'un terme unique désigne à la fois l'action et le résultat comme, parmi tant d'autres, le terme déroulement. On se gardera donc d'employer le néologisme récent **déroulé** dont le sens ne diffère en rien de celui de *déroulement*. En savoir plus : Académie française.

un **déroulement** :

- l'action de dérouler ou le fait de se dérouler ; le résultat de cette action ;
- le fait de se développer progressivement.

dérouler quelque chose :

- défaire, étendre en longueur ce qui était roulé ou enroulé ;
- montrer progressivement à l'esprit, développer successivement.

dérouler une presse d'imprimerie : faire revenir en arrière le train d'une presse, au moyen de la manivelle et du rouleau.

dérouler du bois : débiter une bille de bois en une feuille mince et continue.

dérouler : rouler de haut en bas.

se dérouler :

- se montrer progressivement au regard, toucher progressivement l'oreille ;
- avoir lieu.

elles se déroulent, ils se déroulent, elles se sont déroulées, ils se sont déroulés,...

un **dérouleur** : un dispositif mécanique assurant le déroulement d'une bande ou d'une bobine.

une **dérouleuse** : un appareil sur lequel on enroule et déroule du fil, des câbles, etc. ; une machine utilisée pour le déroulage du bois.

Le verbe dérouler est dérivé de rouler.

dérousseauiser

dérousseauiser : faire perdre l'esprit, l'influence de Rousseau.

déroutage, déroutant, déroute, dérouté, dérouter

un **déroutage** : l'action de dérouter un moyen de transport ou ce qui est transporté.

elle est déroutante : est déconcertante ; il est **déroutant** : est déconcertant.

une **déroute** :

- une fuite en désordre de troupes battues ou prises de panique ;
- un échec complet ;
- une ruine financière ou sociale.

En Belgique, *en déroute* se dit aussi d'une personne.

elle est déroutée, il est **dérouté** :

- a perdu la voie du gibier ;
- est en déroute, en faillite ;
- est déconcerté(e), est désemparé(e).

un **déroutement** :

- l'action de dérouter un moyen de transport, notamment un navire, ou ce qui est transporté ; le fait de se dérouter. Quand cette action s'accompagne de violence, on rencontre plus fréquemment le synonyme détournement.]

dérouter :

- égarer quelqu'un de sa route, le mettre hors de sa voie ;
- faire perdre la voie à un chien de chasse ;
- modifier l'itinéraire initialement prévu d'un moyen de transport ;
- empêcher quelqu'un ou quelque chose d'aboutir en le mettant sur une mauvaise direction ;
- mettre dans l'embarras, déconcerter.

Le nom (une) déroute est le déverbal de l'ancien moyen français *desro(u)ter, desruter* « disperser, mettre en fuite », dérivé de *ro(u)te, rute* « bande, troupe en marche » (voir : routier).

Le verbe dérouter est dérivé de route.

derrick

un **derrick** :

- une sorte de grue à longue portée comprenant généralement une grande flèche fixée après un pylône maintenu dans la position verticale, soit par des haubans, soit par des jambes de force ;
- un mât de charge sur un quai, servant à la mise à l'eau des embarcations ;
- la charpente, autrefois en bois, actuellement en métal, servant de cadre à l'appareillage utilisé pour forer les puits de pétrole.

Le mot anglais *derrick*, qui vient de Derrick, le nom du célèbre bourreau à Tyburn Prison à Londres vers 1600, est devenu synonyme de « gibet ».

derrière

Derrière, qu’on l’emploie comme préposition ou comme adverbe, introduit une précision quant au lieu, jamais une indication d’ordre chronologique. En savoir plus : Académie française

derrière la porte, derrière les spectateurs : en arrière, au dos de quelque chose, de quelqu'un.

L’expression « derrière les portes closes » est abondamment employée un peu partout et personne ne semble y trouver du mal. En savoir plus : Au cœur du français.

derrière cette gaieté de façade : au-delà de.

derrière lui, derrière son dos : en cachette de.

derrière ce prétexte : sous la protection de.

l'un derrière l'autre : l'un à la suite de l'autre.

être derrière quelqu'un :

- le soutenir ;
- le surveiller ;
- être après lui.

laisser quelqu'un loin derrière soi :

- le distancer ;
- le surpasser.

de derrière :

- depuis l'arrière de quelque chose ;
- qui se trouve derrière, dans la partie postérieure d'un animé ou d'un inanimé.

derrière :

- en arrière ;
- du côté qui est opposé à l'avant ;
- en cachette, au-delà des apparences ;
- après.

par derrière :

- par la partie arrière ;
- par l'arrière, par le côté postérieur ;
- en cachette, sournoisement.

être derrière les autres : en arrière.

être venu par-derrière : par l'autre côté, secrètement.

un **derrière** :

- la partie postérieure de quelque chose, par opposition au devant ;
- la partie d'un bâtiment qui se trouve à l'opposé de la façade ;
- un arrière-train, un fessier.

des derrières

Les noms *arrière* et *derrière* peuvent tous deux désigner la partie postérieure de quelque chose, mais ils ne sont pas interchangeables pour autant.
On utilise le nom *arrière* pour désigner la partie postérieure d'une chose dotée de mouvement. On parlera par exemple de l'arrière d'un véhicule (voiture, train, bateau, etc.) ou encore des arrières dans une équipe de football. Le nom *arrière* désigne plus précisément la partie postérieure d'une chose mobile, partie qui est opposée à la direction du mouvement de cette chose.
On emploie le nom *derrière* pour désigner le côté postérieur invisible d'une chose, le côté situé à l'opposé du devant. C'est entre autres ce nom qu'on utilise pour désigner le côté opposé à la façade d'un immeuble. Contrairement à *arrière*, *derrière* est essentiellement statique puisqu'il ne comporte aucune idée de mouvement. Ce qui prédomine dans le cas de derrière, c'est l'idée d'« invisibilité ».
En savoir plus : Office québécois de la langue française

Le mot derrière d'après *derrain* (voir : dernier), vient du bas latin *deretro* « derrière », composé de *de*, marquant le point de départ et de *retro* « derrière ».

Le nom (un) hinterland (= un arrière-pays ; une région qui s'étend à l'intérieur des terres ou au-delà d'un territoire occupé) est emprunté à l'allemand *Hinterland* « arrière-pays », composé de *hinter* « derrière » et de *Land* « terre, pays ».

opistho- est tiré du grec ο π ι σ θ(ο)-, de ο π ι σ θ ε « derrière, en arrière ».

Derris

Derris : un genre de fabacées, de légumineuses, du sud de l'Asie, Inde et d'Indonésie.

déruralisation

une **déruralisation** : un dépeuplement du milieu rural.

Ce nom est dérivé de rural, avec le préfixe dé- et le suffixe -isation (-iser, -tion).

derviche, dervicherie

un **derviche** :

- un religieux musulman, faisant partie d'une confrérie et vivant généralement dans un monastère ;

- une personne au comportement exalté, prenant à l'occasion des allures de prophète.

On a lu une dervichesse.

un derviche hurleur, un derviche tourneur : un derviche qui pratique certains exercices permettant d'atteindre un état de transe ou d'extase.

les **Derviches** : les noirs musulmans qui conquirent le Soudan égyptien entre 1881 et 1885.

une **dervicherie** :

- un rite, une pratique des derviches ;
- un couvent, un monastère des derviches.

Le nom (un) derviche vient du mot persan *darwīš* « pauvre », passé en turc *dervis.*

des

des tropiques aux pôles : depuis les tropiques jusqu'aux pôles), **de** Reims à Paris, **de la** Terre à la Lune, **du** Pérou au Mexique, **de l**'Amérique à l'Asie

des pieds à la tête, de la cave au grenier : en totalité.

venir des Antilles, arriver de Toulouse : avoir cette origine, ce point de départ.

manger **des** pâtes, **du** pain, **de la** purée, **de l**'omelette : sans en préciser la quantité.

jouer de la musique, jouer du Bach : sans précision.

des phrases, des mots, **une** phrase, **un** mot

de grandes phrases ou des grandes phrases, de grands mots ou des grands mots, une grande phrase, un grand mot

Il existe deux mots *des* en français. L'un est l'article indéfini au pluriel : un chat et des chats. Le bon usage veut que si le nom déterminé par cet article est précédé d'un adjectif qualificatif, on passe de *des* à *de* : *Des enseignants arrivent demain* mais *De nouveaux enseignants arrivent demain*.
L'autre mot *des* est le résultat de la contraction de l'article défini pluriel *les* et de la préposition *de* (il a comme équivalent au singulier les formes *du* ou *de la* : *la clef de la maison* mais *la clef des maisons* ; *le livre du professeur* mais *le livre des professeurs*). L'article défini pluriel *les* dans un groupe nominal deviendra *des* si ce groupe doit être précédé de la préposition *de* : *Voici la liste des nouveaux enseignants*.
Concernant le centre que vous évoquez, tout dépend de sa nature : si c'est le centre qui regroupe les services scolaires de votre ville, on dira le centre des (= de les) services scolaires (comme on écrit le centre des impôts) : si c'est une structure qui propose des services scolaires, on écrira plutôt centre de services scolaires (comme on écrit centre de loisirs), l'article indéfini s'effaçant devant la préposition. Académie française (Courrier des internautes).

dès

dès l'entrée :

- immédiatement ; à partir de.

dès maintenant :

- immédiatement ;
- à partir de ;
- aussitôt après.

dès son enfance, dès le début :

- déjà au moment de ;
- déjà à l'époque de.

dès avant notre ère :

- déjà avant ;
- immédiatement avant ;
- avant même.

dès lors :

- dès ce moment, aussitôt à partir de ce moment-là, depuis ce temps-là ;
- à partir de là, en conséquence, de ce fait.

dès que :

- aussitôt que, sitôt que ;
- à partir du moment où, du moment que, puisque.

dès que (ce sera) possible

Le mot dès est probablement issu du latin vulgaire *dē ex*, juxtaposition intensive des prépositions latines *de* et *ex*, marquant le point de départ.

désabonné, désabonnement, désabonner

une (personne) désabonnée, un (lecteur) **désabonné** : une personne qui fait cesser son abonnement.

un **désabonnement** : l'action de se désabonner ; le résultat de cette action.

désabonner : faire cesser un abonnement.

se désabonner : arrêter son abonnement à un journal, une revue, au téléphone, à un service.

Le verbe désabonner est dérivé d'abonner.

désabrié, désabrier, désabrillé, désabriller

Dictionnaire historique du français québécois :

désabrier ou **désabriller** quelque chose : le dégarnir de ce qui le couvre, le protège ; le mettre à découvert.

désabrier ou désabriller quelqu'un ou un animal : lui ôter, lui enlever une couverture, un drap qui le couvre.

elle est désabriée ou désabrillée, il est **désabrié** ou **désabrillé** :

- est dégarnie de ce qui la couvre, la protège ; est dégarni de ce qui le couvre, le protège ;
- est à découvert ;
- n'est pas ou n'est plus couverte, couvert d'une couverture, d'un drap, d'un vêtement.

Ce verbe est dérivé d'abrier « couvrir (qqch.) pour le protéger, le cacher » puis « couvrir, envelopper (une personne, un animal, une partie du corps) d'une couverture, d'un drap, etc. ».

désabusé, désabusement, désabuser

elle est désabusée, il est **désabusé** :

- est détrompé(e), est éclairé(e) ;
- est blasé(e), découragé(e), déçu(e), dégouté(e).

un **désabusement** :

- l'action de désabuser ; l'effet de cette action ;
- un certain discernement dans la vie intellectuelle, affective, qui permet de ne pas se laisser abuser, jouer par les illusions, qui déjoue les erreurs ;
- une amertume, un dégout.

désabuser quelqu'un :

- le détromper ;
- le tirer de l'erreur ou de l'illusion qui l'abuse.

se désabuser :

- se désillusionner ;
- se libérer des opinions mal fondées.

Le verbe désabuser est dérivé d'abuser.

désaccentuation, désaccentuer

une **désaccentuation** : ce qui rétablit les composantes spectrales d'un signal.

désaccentuer un signal : en rétablir les composantes spectrales.

une **préaccentuation**

voir : accentuer.

désacclimater

désacclimater :

- faire cesser une acclimatation, une adaptation à un climat, à un milieu géographique ;
- priver quelqu'un, ou quelque chose des conditions climatiques sociales ou morales, etc. dans lesquelles il a l'habitude d'évoluer.

On a lu aussi déclimater.

Le verbe désacclimater est dérivé d'acclimater.

désaccord

un **désaccord** :

- le fait de n'être pas d'accord, ou en accord ;
- un manque d'accord sur un ou plusieurs points entre des personnes ;
- une divergence d'opinions ;
- une mésentente, une désunion notamment dans un couple ;
- un manque d'accord entre les différents éléments de la personnalité, en particulier le physique et le moral ;
- un manque d'accord, d'équilibre, d'harmonie entre des couleurs, des formes, des sons, des tons, etc.

un **désaccord de réseau** : [chimie physique] la différence relative entre le pas du réseau du film cristallin formé par épitaxie et celui de la matrice cristalline sous-jacente. En anglais : *lattice mismatch*. Voir aussi : épitaxie. Journal officiel de la République française du 15/06/2003.

Le nom (un) désaccord est dérivé d'accord.

désaccordé, désaccorder

elle est désaccordée, il est **désaccordé** :

- dont l'accord a été rompu, détruit ;
- dont l'entente intellectuelle, morale ou affective a été rompue, détruite ;
- ne réussit plus à maintenir l'harmonie entre les différents éléments de sa personnalité ;
- ne réussit plus à maintenir l'équilibre entre soi-même et le monde extérieur ;
- n'est plus en concordance avec ;
- n'est plus accordé(e) ;
- est incohérente ou incohérent.

désaccorder :

- rompre, détruire l'accord ;
- rompre, détruire l'entente intellectuelle, morale ou l'accord affectif ;
- briser l'harmonie entre les différents éléments de la personnalité ;
- introduire une rupture dans l'équilibre entre le moi et le monde extérieur, désadapter ;
- briser la concordance entre différents rythmes, tons, etc. ;
- rendre antagoniste, opposer rompre un accord, une harmonie.

se désaccorder :

- se disputer, se quereller ;
- ne plus être accordé ;
- ne plus avoir de concordance.

Le verbe désaccorder est dérivé d'accorder.

désaccouplement, désaccoupler

un **désaccouplement** : l'action de désaccoupler.

désaccoupler :

- séparer ce qui était réuni par couple(s), par paire(s) ;
- supprimer une liaison entre des éléments.

Le verbe désaccoupler est dérivé d'accoupler. Voir aussi : découpler.

désaccoutumance, désaccoutumé, désaccoutumer

une **désaccoutumance** :

- le fait de se désaccoutumer, d'être désaccoutumé ;
- une perte d'une habitude ;
- une désintoxication.

être **désaccoutumé** de : avoir perdu l'habitude de.

désaccoutumer :

- faire perdre une habitude à quelqu'un ;
- déshabituer.

se désaccoutumer : se déshabituer, perdre l'habitude de.

Le verbe désaccoutumer est dérivé d'accoutumer.

désacétylation

une **désacétylation** : [biologie / biochimie et biologie moléculaire] l'élimination des groupes acétyle de molécules biologiques, qui a pour effet de moduler l'activité de celles-ci. La désacétylation intervient notamment dans la transcription et la duplication de l'ADN. En anglais : *deacetylation*. Voir aussi : histone-désacétylase. Journal officiel de la République française du 16/09/2014.

désachage

un **désachage** ou **dessachage** : l'opération inverse de l'ensachage, souvent avec une dessacheuse.

désacidification, désacidifier

une **désacidification** : l'action de désacidifier une substance ; le résultat de cette action.

désacidifier : détruire l'acidité d'une substance.

acidifier :

- transformer en acide ;
- rendre acide.

désaciération, désaciérer

une **désaciération** : l'action de désaciérer un métal, un objet métallique, un produit aciéré ; le résultat de cette action.

désaciérer un métal, un produit métallique, un outil ; détruire l'aciérage de, faire perdre les propriétés de l'acier à.

désaciérer une planche gravée, un ouvrage gravé : en détruire l'aciérage.

je désacière, tu désacières, il désacière, nous désaciérons, vous désaciérez, ils désacièrent ;
je désaciérais ; je désaciérai ; je désacièrerai ou désaciérerai ; je désacièrerais ou désaciérerais ;
j'ai désaciéré ; j'avais désaciéré ; j'eus désaciéré ; j'aurai désaciéré ; j'aurais désaciéré ;
que je désacière, que tu désacières, qu'il désacière, que nous désaciérions, que vous désaciériez, qu'ils désacièrent ;
que je désaciérasse, qu'il désaciérât, que nous désaciérassions ; que j'aie désaciéré ; que j'eusse désaciéré ;
désacière, désaciérons, désaciérez ; aie désaciéré, ayons désaciéré, ayez désaciéré ;
(en) désaciérant.

aciérer :

- transformer le fer en acier ;
- garnir d'acier une arme, un outil de fer, par soudure ;
- ferrer un cheval en adaptant un crampon d'acier sous le fer ;
- pratiquer l'aciérage galvanoplastique.

désacralisation, désacraliser

une **désacralisation** : l'action de désacraliser ; le résultat de cette action.

désacraliser :

- dépouiller de son caractère sacré ;
- dépouiller une personne ou une chose du caractère quasi sacré qu'on lui attribuait jusqu'alors.

Le verbe désacraliser est dérivé de sacraliser.

désactivation, désactiver, désactiveur

une **désactivation** :

- la réduction ou la suppression de l'activité d'une substance ;
- [chimie / photochimie] le passage d'une entité moléculaire d'un état excité à un niveau d'énergie inférieur. En anglais : *deactivation ; quenching*. Voir aussi : désactiveur, extincteur. Journal officiel de la République française du 18/04/2001.

désactiver :

- neutraliser, faire cesser l'activité ;
- débarrasser des éléments radioactifs ;
- faire cesser d'être apte à entrer en réaction chimique ;
- rendre inopérant ;
- neutraliser les propriétés agressives ou corrosives d'un produit fini en y introduisant un inhibiteur.

un **désactiveur** : [chimie / photochimie] une entité moléculaire ou une espèce chimique qui désactive un état excité d'une autre entité moléculaire par transfert d'énergie, par transfert d'électron ou par un mécanisme chimique. Dans le cas de la luminescence, on utilise plus fréquemment le terme « extincteur ». En anglais : *quencher*. Voir aussi : désactivation, extincteur. Journal officiel de la République française du 18/04/2001.

Le verbe désactiver est dérivé d'activer, avec le préfixe dé-.

désadaptation, désadapté, désadapter

une **désadaptation** :

- l'action de (se) désadapter ; le résultat de cette action ;
- ce qui fait cesser une adaptation à un milieu ou des circonstances, une acclimatation.

elle est désadaptée, il est **désadapté** : n'est plus adapté(e).

désadapter :

- faire cesser l'adaptation de quelqu'un ou quelque chose à un état primitif, à des conditions normales ;
- mettre en désaccord avec son milieu ;
- faire cesser une acclimatation, une habituation.

Le nom (une) désadaptation est dérivé d'adaptation.

Le verbe désadapter est dérivé d'adapter.

désadjectival

un **déadjectival** ou **désadjectival** : un dérivé dont la base est un adjectif.

Ce nom est dérivé d'adjectival, le préfixe dé- ayant le sens du latin *de* indiquant l'origine.

désadopter

désadopter quelqu'un : retirer le bénéfice de l'adoption, ne plus considérer comme adopté.

Ce verbe est dérivé d'adopter, avec le préfixe dés- (dé-).

désaération, désaérer

une **désaération** : l'élimination de l'air d'une substance.

désaérer : éliminer, à une étape de fabrication, les bulles d'air ou l'air dissous dans un liquide ou dans un matériau, par pression, par compression ou par malaxage sous vide en vue de prévenir les phénomènes d'oxydation.

je désaère, tu désaères, il désaère, nous désaérons, vous désaérez, ils désaèrent ;
je désaérais ; je désaérai ; je désaèrerai ou désaérerai ; je désaèrerais ou désaérerais ;
j'ai désaéré ; j'avais désaéré ; j'eus désaéré ; j'aurai désaéré ; j'aurais désaéré ;
que je désaère, que tu désaères, qu'il désaère, que nous désaérions, que vous désaériez, qu'ils désaèrent ;
que je désaérasse, qu'il désaérât, que nous désaérassions ; que j'aie désaéré ; que j'eusse désaéré ;
désaère, désaérons, désaérez ; aie désaéré, ayons désaéré, ayez désaéré ;
(en) désaérant.

Ce verbe est dérivé d'aérer, avec le préfixe dés- (dé-).

désaffectation, désaffecté, désaffecter, désaffection, désaffectionner

une **désaffectation** : l'action de désaffecter ; le fait d'être désaffecté.

elle est désaffectée, il est **désaffecté** (1) :

- a changé d'affectation ;
- est libéré(e) d'une charge ;
- est démise ou démis(e) de ses attributions.

désaffecter (1) :

- faire cesser l'affectation d'un immeuble, d'un service public ;
- faire cesser ou modifier la destination première de quelque chose.

elle est désaffectée, il est **désaffecté** (2) : est détaché(e) de ce qui l'avait intéressé(e).

désaffecter (2) : faire perdre l'intérêt pour quelque chose.

une **désaffection** : une perte ou une diminution de l'affection, de l'intérêt que l'on éprouvait pour quelqu'un ou quelque chose.

désaffectionner : faire perdre à quelqu'un l'affection ou la faveur qu'il portait à quelqu'un ou à quelque chose.

se désaffectionner de :

- se détacher progressivement de quelqu'un ou de quelque chose ;
- cesser d'y porter intérêt.

voir : affecter.

désafférentation

une **désafférentation** : une interruption pathologique des messages arrivant à la moelle épinière.

désaffiliation, désaffilier

une **désaffiliation** : une annulation ou un retrait d'une affiliation, d'une admission dans une association.

désaffilier : radier, annuler une admission.

se désaffilier : cesser de s'affilier, d'être affilié.

Ce verbe est dérivé d'affilier, avec le rpéfixe dés- (dé-).

désaffleurement, désaffleurer

un **désaffleurement** ; l'action de désaffleurer quelque chose ; le fait de ne plus affleurer ; lerésultat de cette action.

désaffleurer quelque chose :

- supprimer l'affleurement d'un élément de surface, notamment une dalle, une lame de parquet ;
- donner à deux corps une saillie différente, mettre en saillie certaines parties.

désaffleurer : pour un élément de surface ou deux corps contigus, avoir une saillie différente ; détruire un affleurement.

Ce verbe est dérivé d'affleurer, avec le préfixe dé-.

désaffranchir

désaffranchir ou **défranchir** quelqu'un [Belgique] : lui faire perdre son assurance.

désaffubler

désaffubler : enlever ce qui affuble, ce qui harnache.

Le verbe désaffubler est dérivé d'affubler.

désagrafer

désagrafer : ouvrir, détacher l'agrafe ou les agrafes de quelque chose.

Le verbe désagrafer est remplacé par dégrafer (= ouvrir, détacher l'agrafe ou les agrafes d'un vêtement, d'un bijou, etc.) qui est dérivé d'agrafer. D'où un dégrafeur.

désagrarisation

La **désagrarisation** est la diminution de la part du secteur agricole dans l'espace rural, en poids dans le PIB et en part des actifs. Le terme est attesté chez Maurel (2005) sous la forme « dé-agrarisation », et moins utilisé que déprise agricole, dont le sens est proche sans être synonyme. En effet, la déprise évoque un recul, et la désagrarisation une reconversion. En savoir plus : Géoconfluences.

désagréable, désagréablement

elle, il est **désagréable** :

- n'est pas jugé(e) digne d'être agréé(e) ;
- manque d'agrément ou de bienveillance dans les relations :
- n'offre pas d'agrément aux sens ou au gout.

désagréablement : d'une manière désagréable.

Le mot désagréable est dérivé d'agréable.

désagréer

désagréer à quelqu'un : lui déplaire, lui causer du désagrément.

désagrégable, désagrégateur, désagrégatif, désagrégation, désagrégeable, désagrégé, désagrégeant, désagréger

elle, il est **désagrégable** ou **désagrégeable** : peut être désagrégé(e).

elle est désagrégative, il est **désagrégatif** : produit la désagrégation.

elle est désagrégatrice, il est **désagrégateur** : provoque la désagrégation.

un **désagrégateur** : une machine utilisée pour désagréger, triturer les roches.

une **désagrégation** :

- l'action de désagréger ou fait de se désagréger ; l'état qui en résulte ;
- une décomposition d'un corps en ses éléments constitutifs ;
- une destruction des principes d'unité, de cohésion, d'un ensemble organisé ;
- une dégénérescence ou destruction progressive d'une personne ou d'une chose.

elle est désagrégée, il est **désagrégé** :

- est décomposé(e) en ses éléments constitutifs ;
- dont les principes d'unité, de cohésion sont détruits ;
- est réduite ou réduit à néant, au terme d'une dégénérescence ou d'une destruction.

être désagrégé de : être séparé, dissocié de.

une substance désagrégeante, un pouvoir **désagrégeant** : qui désagrège.

On a lu un désagrégement.

désagréger :

- décomposer un corps en ses éléments constitutifs ;
- détruire les principes d'unité, de cohésion, d'un ensemble organisé ;
- détruire quelqu'un ou quelque chose en le dégradant, jusqu'à le réduire à néant.

je désagrège, tu désagrèges, il désagrège, nous désagrégeons, vous désagrégez, ils désagrègent ;
je désagrégeais ; je désagrégeai ; je désagrègerai ou désagrégerai ; je désagrègerais ou désagrégerais ;
j'ai désagrégé ; j'avais désagrégé ; j'eus désagrégé ; j'aurai désagrégé ; j'aurais désagrégé ;
que je désagrège, que tu désagrèges, qu'il désagrège, que nous désagrégions, que vous désagrégiez, qu'ils désagrègent ;
que je désagrégeasse, qu'il désagrégeât, que nous désagrégeassions ; que j'aie désagrégé ; que j'eusse désagrégé ;
désagrège, désagrégeons, désagrégez ; aie désagrégé, ayons désagrégé, ayez désagrégé ;
(en) désagrégeant.

se désagréger de : se séparer de.

se désagréger en : dégénérer en.

je me désagrège, tu te désagrèges, il se désagrège, nous nous désagrégeons, vous vous désagrégez, ils se désagrègent ;
je me désagrégeais ; je me désagrégeai ; je me désagrègerai ou je me désagrégerai ; je me désagrègerais ou je me désagrégerais ;
je me suis désagrégé(e) ; je m'étais désagrégé(e) ; je me fus désagrégé(e) ; je me serai désagrégé(e) ; je me serais désagrégé(e) ;
que je me désagrège, que tu te désagrèges, qu'il se désagrège, que nous nous désagrégions, que vous vous désagrégiez, qu'ils se désagrègent ;
que je me désagrégeasse, qu'il se désagrégeât, que nous nous désagrégeassions ; que je me sois désagrégé(e) ; que je me fusse désagrégé(e) ;
désagrège-toi, désagrégeons-nous, désagrégez-vous ; sois désagrégé(e), soyons désagrégées, soyons désagrégés, soyez désagrégé(e)(es)(s) ;
(en) se désagrégeant.

Le verbe désagréger est dérivé d'agréger.

désagrément

un **désagrément** :

- un défaut qui enlève l'agrément physique ou moral d'une personne ;
- un sentiment désagréable causé par un événement fâcheux ;
- une chose qui cause du déplaisir.

L'ancien verbe désagréer est dérivé d'agréer.

désailé

un insecte **désailé** : qui a perdu ses ailes, comme les fourmis sexuées et les termites après l'essaimage.

désaimantation, désaimanter

une **désaimantation** :

- l'action de désaimanter un corps ;
- l'état d'un corps désaimanté.

désaimanter :

- faire cesser l'aimantation d'un corps aimanté ;
- le ramener à l'état neutre.

Le verbe déaimanter est dérivé d'aimanter.

désaimer

désaimer quelqu'un : cesser de l'aimer.

un **désamour** : le fait de cesser d'aimer.

Le verbe désaimer est dérivé d'aimer.

désaise

un **désaise** : un malaise, une absence d'aise, une peine morale.

désaisonnalisation, désaisonnaliser, désaisonnement, désaisonner

une **désaisonnalisation** : une correction de distorsions dans des éléments statistiques.

désaisonnaliser :

- supprimer ou modifier l'influence des variations saisonnières ;
- en savoir plus : Office québécois de la langue française.

désaisonnaliser les statistiques : tenir compte des variations saisonnières.

On a lu aussi désaisonner pour ce sens.

un **désaisonnement** : le résultat de l'action de désaisonnaliser.

désaisonner ou **dessaisonner** :

- dessoler, modifier l'ordre des cultures d'une terre ;
- faire murir hors saison ;
- faire se reproduire des brebis pendant la majeure partie de l'année.

Le verbe désaisonnaliser est dérivé de saisonnal ou d'après l'anglais *seasonal* selon le type *to deseasonalize*, avec le suffixe -iser.

Le verbe désaisonner ou dessaisonner est dérivé de saison, avec le préfixe dé-.

désajustement, désajuster

un **désajustement** : l'action de désajuster ; l'état de ce qui est désajusté.

désajuster : défaire une chose qui était ajustéedéfaire ce qui était ajusté.

Le verbe désajuster est dérivé d'ajuster.

désaliénation, désaliéner

une **désaliénation** :

- une cessation de l'aliénation ;
- un état de liberté par suppression de contraintes ou d'entraves diverses.

désaliéner : faire cesser l'aliénation, libérer.

je désaliène, tu désaliènes, il désaliène, nous désaliénons, vous désaliénez, ils désaliènent ;
je désaliénais ; je désaliénai ; je désaliènerai ou désaliénerai ; je désaliènerais ou désaliénerais ;
j'ai désaliéné ; j'avais désaliéné ; j'eus désaliéné ; j'aurai désaliéné ; j'aurais désaliéné ;
que je désaliène, que tu désaliènes, qu'il désaliène, que nous désaliénions, que vous désaliéniez, qu'ils désaliènent ;
que je désaliénasse, qu'il désaliénât, que nous désaliénassions ; que j'aie désaliéné ; que j'eusse désaliéné ;
désaliène, désaliénons, désaliénez ; aie désaliéné, ayons désaliéné, ayez désaliéné ;
(en) désaliénant.

Le verbe désaliéner est dérivé d'aliéner.

désalignement, désaligner

un **désalignement**

un **désalignement de poussée** : [spatiologie / mécanique du vol - propulsion] un écart qu'un défaut de construction introduit entre le centre de masse d'un véhicule aérospatial et le point d'application de la résultante des forces de poussée, créant un couple perturbateur qui tend à modifier l'orientation du véhicule. En anglais : *thrust misalignment*. Journal officiel de la République française du 18/04/2001.

désaligner :

- supprimer l'alignement de plusieurs choses de même nature ;
- détruire un alignement, ce qui permet de rectifier et élargir les voies publiques.

désalinisation, désaliniser

une **désalinisation** ou **dessalinisation** : ce qui réduit la teneur en sel.

désaliniser ou **dessaliniser** l'eau : en retirer le sel.

désallier

désallier : faire cesser l'alliance, l'union de personnes ou de choses.

se désallier :

- se marier d'une façon qui fait cesser une alliance par non respect des règles de l'état, de la condition, de la fortune (voir aussi : se mésallier) ;
- cesser d'être allié, associé, cesser de s'unir, de se combiner.

Le verbe désallier est dérivé d'allier, avec le préfixe dé-.

désalpe, désalper

les Alpes

une **désalpe** : un retour des troupeaux dans la vallée. [Suisse]

désalper : descendre de l'alpage avec le troupeau à la fin de l'estivage.

une **alpe** :

- un pâturage des Alpes ;
- un alpage.

alper :

- mener des troupeaux de bovins, éventuellement d'ovins, de caprins, dans les pâturages de haute montagne, au début de la belle saison ;
- passer la belle saison dans les pâturages de haute montagne.

désaltérant, désaltéré, désaltérer

elle est désaltérante, il est **désaltérant** :

- apaise la soif ;
- procure une sensation vivifiante de fraicheur.

elle est désaltérée, il est **désaltéré** :

- dont la soif est calmée ;
- pour la terre ou les végétaux, a reçu l'apport d'eau nécessaire ;
- est pleinement satisfaite ou satisfait dans ses désirs, ses aspirations.

désaltérer :

- calmer la soif d'un homme ou d'un animal ;
- apporter l'eau nécessaire en arrosant ou en irriguant ;
- satisfaire les désirs ou les exigences de quelqu'un ;
- satisfaire un besoin des sens, une tendance du caractère ou une aspiration de l'esprit.

je désaltère, tu désaltères, il désaltère, nous désaltérons, vous désaltérez, ils désaltèrent ;
je désaltérais ; je désaltérai ; je désaltèrerai ou désaltérerai ; je désaltèrerais ou désaltérerais ;
j'ai désaltéré ; j'avais désaltéré ; j'eus désaltéré ; j'aurai désaltéré ; j'aurais désaltéré ;
que je désaltère, que tu désaltères, qu'il désaltère, que nous désaltérions, que vous désaltériez, qu'ils désaltèrent ;
que je désaltérasse, qu'il désaltérât, que nous désaltérassions ; que j'aie désaltéré ; que j'eusse désaltéré ;
désaltère, désaltérons, désaltérez ; aie désaltéré, ayons désaltéré, ayez désaltéré ;
(en) désaltérant.

se désaltérer :

- boire pour calmer sa soif ;
- satisfaire ses désirs, ses aspirations ;
- jouir de quelque chose, ou s'adonner à un plaisir, un sentiment, une activité, sans aucune limite ni restriction.

je me désaltère, tu te désaltères, il se désaltère, nous nous désaltérons, vous vous désaltérez, ils se désaltèrent ;
je me désaltérais ; je me désaltérai ; je me désaltèrerai ou je me désaltérerai ; je me désaltèrerais ou je me désaltérerais ;
je me suis désaltéré(e) ; je m'étais désaltéré(e) ; je me fus désaltéré(e) ; je me serai désaltéré(e) ; je me serais désaltéré(e) ;
que je me désaltère, que tu te désaltères, qu'il se désaltère, que nous nous désaltérions, que vous vous désaltériez, qu'ils se désaltèrent ;
que je me désaltérasse, qu'il se désaltérât, que nous nous désaltérassions ; que je me sois désaltéré(e) ; que je me fusse désaltéré(e) ;
désaltère-toi, désaltérons-nous, désaltérez-vous ; sois désaltéré(e), soyons désaltérées, soyons désaltérés, soyez désaltéré(e)(es)(s) ;
(en) se désaltérant.

Le verbe désaltérer est dérivé d'altérer (2) (donner soif).

La pensée de Pierre de Jade : Boire désaltère mais trop boire finit par altérer.

désamain

désamain ou **démain** :

- dans une position qui n'est pas celle qu'on est habitué à prendre pour faire un travail ;
- en position défavorable.

à désamain, à la démain : à l'envers.

voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

désâmant

elle est désâmante, il est **désâmant** : rend désâmé(e).

désamarrage, désamarrer

un **désamarrage** ou **démarrage** : l'opération consistant à larguer les amarres qui retiennent un navire le long d'un quai, d'une jetée.

un désamarrage : [spatiologie / véhicules spatiaux] l'opération réalisée dans l'espace et destinée à séparer mécaniquement deux engins spatiaux précédemment rendus solidaires par amarrage. En anglais : *undocking*. Antonyme : amarrage. Journal officiel de la République française du 18/04/2001.

désamarrer ou **démarrer** : détacher un bateau, un navire en larguant ses amarres.

désambigüisation, désambiguïsation, désambigüiser, désambiguïser

une **désambigüisation** : ce qui supprime une ambigüité, un caractère équivoque, incertain.

désambigüiser : faire cesser une ambigüité.

anciennement :

une **désambiguïsation** : ce qui supprime une ambiguïté, un caractère équivoque, incertain.

désambiguïser : faire cesser une ambiguïté.

désâmé, désâmer

elle est désâmée, il est **désâmé** : est (comme) privé(e) d'âme, vidé(e) de son principe vital, ou de son principe de vie spirituelle.

désâmer une personne : lui faire perdre l'âme, la rendre désâmée.

Ce verbe est dérivé d'âme, avec le préfixe dé-.

désamiantage, désamianter

un **désamiantage**

désamianter : retirer l'amiante.

désamidonnage, désamidonner

un **désamidonnage** : l'opération qui consiste à désamidonner un tissu ; le résultat de cette opération.

désamidonner : retirer l'amidon d'un tissu, d'un vétement.

désaminase, désamination, désaminer

une **désaminase** : l'enzyme qui catalyse une réaction de désamination. Ce terme est surtout utilisé dans le cas de désamination hydrolytique, comme l’adénine-désaminase. Dans le cas des aminoacide-désaminases, on dit plutôt aminoacide-déshydrogénase.

une **désaminase de l'adénosine** : [santé et médecine - biologie / biochimie et biologie moléculaire] l'enzyme qui catalyse l’hydrolyse de l’adénosine ou de la désoxyadénosine, entraînant la formation d’inosine ou de désoxyinosine et d’ammoniac. Le déficit congénital en désaminase de l’adénosine, première immunodéficience génétique décrite, entraîne un syndrome d’immunodéficience sévère. En anglais : *adenosine deaminase ; ADA*. Journal officiel de la République française du 04/02/2021.

une **désamination** : une décomposition d’une amine par suppression d’un radical -NH2.

désaminer : enlever le groupe amine, avec formation d'ammoniac.

une adénine-désaminase

une adénosine-désaminase

une adénylique-désaminase

une guanine désaminase ou guanase

une guanosine-désaminase

une histidine-désaminase ou histidinase

une porphobilinogène-désaminase

une purine-désaminase

désamorçage, désamorcer

un **désamorçage** :

- l'action de désamorcer, de se désamorcer ;
- la cessation de production du courant dans une dynamo.

un **désamorçage de tuyère** : [spatiologie / propulsion] une diminution de la vitesse d'écoulement au col d'une tuyère, au-dessous de la vitesse sonique caractéristique du régime de fonctionnement stable normalement utilisé, entraînant une réduction de la poussée. En anglais : *unpriming*. Voir aussi : amorçage d'une tuyère. Journal officiel de la République française du 18/04/2001.

désamorcer :

- ôter l'amorce de ;
- empêcher le fonctionnement de ;
- ôter à quelque chose son pouvoir nocif, le neutraliser ;
- empêcher le fonctionnement de.

désamorcer une pompe : la vider de son eau pour empêcher le piston de fonctionner.

je désamorce, tu désamorces, il désamorce, nous désamorçons, vous désamorcez, ils désamorcent ;
je désamorçais ; je désamorçai ; je désamorcerai ; je désamorcerais ;
j'ai désamorcé ; j'avais désamorcé ; j'eus désamorcé ; j'aurai désamorcé ; j'aurais désamorcé ;
que je désamorce, que tu désamorces, qu'il désamorce, que nous désamorcions, que vous désamorciez, qu'ils désamorcent ;
que je désamorçasse, qu'il désamorçât, que nous désamorçassions ; que j'aie désamorcé ; que j'eusse désamorcé ;
désamorce, désamorçons, désamorcez ; aie désamorcé, ayons désamorcé, ayez désamorcé ;
(en) désamorçant.

se désamorcer : cesser de fonctionner par suite d'introduction d'air dans la pompe.

elles se désamorcent, ils se désamorcent, elles se sont désamorcées, ils se sont désamorcés,...

Le verbe désamorcer est dérivé d'amorcer.

désamour

un **désamour** :

- le fait de cesser d'aimer ;
- un désintérêt.

désancré, désancrer

A. **désancrer** : lever l'ancre d'un bateau.

B. une vie **désancrée** : sans attaches, sans points de repère.

désancrer : dégager, libérer quelque chose de ce qui le retient.

Ce verbe est dérivé d'ancrer, avec le préfixe dés- (dé-).

désangoisser

désangoisser quelqu'un : atténuer, supprimer son angoisse.

Ce verbe est dérivé d'angoisser, avec le préfixe dés- (dé-).

désankyloser

désankyloser : supprimer l'ankylose, assouplir.

Le verbe désankyloser est dérivé d'ankyloser, avec le préfixe dés- (dé-).

désannexer, désannexion

désannexer : détacher d'une puissance étrangère la totalité ou une partie de son territoire précédemment annexée par elle et la restituer au pays de rattachement antérieur.

une **désannexion** : l'action de désannexer ; le résultat de cette action.

Le verbe désannexer est dérivé d'annexer.

désannoncer

désannoncer : commenter la fin d'une diffusion.

je désannonce, tu désannonces, il désannonce, nous désannonçons, vous désannoncez, ils désannoncent ;
je désannonçais ; je désannonçai ; je désannoncerai ; je désannoncerais ;
j'ai désannoncé ; j'avais désannoncé ; j'eus désannoncé ; j'aurai désannoncé ; j'aurais désannoncé ;
que je désannonce, que tu désannonces, qu'il désannonce, que nous désannoncions, que vous désannonciez, qu'ils désannoncent ;
que je désannonçasse, qu'il désannonçât, que nous désannonçassions ; que j'aie désannoncé ; que j'eusse désannoncé ;
désannonce, désannonçons, désannoncez ; aie désannoncé, ayons désannoncé, ayez désannoncé ;
(en) désannonçant.

désaper

désaper : déshabiller.

Ce verbe est dérivé de sape, saper, avec le préfixe dé.

désapeurer

désapeurer quelqu'un : le délivrer de la peur.

Ce verbe est dérivé d'apeurer, avec le préfixe dés- (dé-).

désapparier

désapparier :

- déparier ;
- ôter ou perdre un élément d'une paire ;
- séparer un couple d'animaux.

Le verbe déparier est l'antonyme de l'ancien français *apairier* (apparier) qui est, au sens 1, dérivé de pair « semblable, égal », au sens 2, de paire « couple », avec de fréquentes interférences entre ces sens.

désappointant, désappointé, désappointement, désappointer

elle est désappointante, il est **désappointant** : désappointe.

elle est désappointée, il est **désappointé** (1) :

- est trompé(e) dans son attente ou déçu(e) dans ses espérances ;
- traduit la déception.

un **désappointement** : l'état d'une personne trompée dans son attente, déçue dans ses espérances.

désappointer (1) :

- destituer quelqu'un de sa charge ;

- tromper quelqu'un dans son attente ou dans ses espérances.

Le verbe désappointer (1) est dérivé d'appointer puis à l'anglais *disappointment*, dérivé du verbe *to disappoint*, lui-même emprunté au français.

un ballot d'étoffe **désappointé** (2)

désappointer (2) une pièce d'étoffe : couper les points de fil ou de ficelle qui tiennent en état les plis de cette pièce.

Le verbe désappointer (2) est dérivé d'appointer, terme de tapissier.

désapprendre, désapprentissage, désappris

désapprendre :

- oublier ce que l'on a appris par l'étude ou l'expérience ;
- perdre l'habitude de quelque chose ou de faire quelque chose.

je désapprends, tu désapprends, il désapprend, nous désapprenons, vous désapprenez, ils désapprennent ;
je désapprenais ; je désappris ; je désapprendrai ; je désapprendrais ;
j'ai désappris ; j'avais désappris ; j'eus désappris ; j'aurai désappris ; j'aurais désappris ;
que je désapprenne, que tu désapprennes, qu'il désapprenne, que nous désapprenions, que vous désappreniez, qu'ils désapprennent ;
que je désapprisse, qu'il désapprît, que nous désapprissions ; que j'aie désappris ; que j'eusse désappris ;
désapprends, désapprenons, désapprenez ; aie désappris, ayons désappris, ayez désappris ;
(en) désapprenant.

un **désapprentissage** : l'action, le fait de désapprendre quelque chose, d'oublier ce qui a été acquis par l'étude, par l'exercice ou par l'expérience.

une langue **désapprise** : que l'on a oubliée.

une personne désapprise, un enfant désappris : une personne qu'on a oubliée, un enfant qui a oublié.

Le verbe désapprendre est dérivé d'apprendre.

désapprobateur, désapprobation

elle est désapprobatrice, il est **désapprobateur** : marque la désapprobation.

une désapprobatrice, un **désapprobateur** : une personne qui désapprouve.

une **désapprobation** : l'action de désapprouver ; le résultat de cette action.

Le mot désapprobateur est dérivé de désapprouver d'après approbateur, approbatif.

Le nom (une) désapprobation est dérivé d'approbation.

Le mot improbateur (= qui désapprouve, qui condamne) est emprunté au bas latin *improbator* « celui qui désapprouve ».

Le nom (une) improbation (= l'action de désapprouver, de condamner) est emprunté au latin classique *improbatio* « désapprobation » par l'intermédiaire du bas latin et du latin médiéval « réfutation ».

désappropriation, désapproprier

une **désappropriation** :

- un renoncement à la propriété d'un bien ;
- une privation de la propriété d'un bien ;
- un abandon de la propriété de soi ;
- le fait de ne pas être approprié, adapté, à une destination précise.

désapproprier :

- priver quelqu'un de la propriété de quelque chose ;
- priver quelque chose de son usage ou de ses qualités propres.

se désapproprier :

- renoncer à la propriété de quelque chose : *elles se sont désapproprié cette propriété* ;
- se déposséder de la propriété de soi : *elles se sont désappropriées*.

Le nom (une) désappropriation est dérivé d'appropriement et appropriation.

Le verbe désapproprier est dérivé d'approprier.

désapprouver

désapprouver :

- ne pas approuver ;
- porter un jugement défavorable sur quelque chose ou sur quelqu'un.

Le verbe désapprouver est dérivé d'approuver.

L'ancien verbe improuver (= désapprouver, blâmer) est une adaptation d'après approuver, prouver, éprouver, réprouver du latin classique *improbare* « désapprouver, condamner ; rejeter, réfuter ».

désapprovisionné, désapprovisionnement, désapprovisionner

un compte **désapprovisionné** : qui n'est pas (suffisamment) ou plus approvisionné.

un **désapprovisionnement** :

- l'action de désapprovisionner notamment un commerce, un marché ;
- l'action de se désapprovisionner en quelque chose ;
- le résultat de cette action.

désapprovisionner :

- priver d'approvisionnement, de ce qui est nécessaire à la subsistance, à l'entretien ou à la défense ;
- vider une arme à feu de ses projectiles.

désarçonnant, désarçonné, désarçonnement, désarçonner

un comique **désarçonnant** : déconcertant, désarmant.

elle est désarçonnée, il est **désarçonné** :

- est jeté(e) à bas de sa monture, est vidé(e) des arçons ;
- se trouve dans un état d'inconfort moral, ne sachant ni que faire, ni que dire ;
- est privé(e) de tout moyen de défense.

un **désarçonnement** :

- l'action de désarçonner un cavalier, de le faire tomber de sa monture ; l'état qui en résulte ;
- un désappointement, un désarroi.

désarçonner :

- jeter un cavalier hors de la selle, le faire tomber de sa monture, en général du cheval ;
- faire tomber, déséquilibrer ;
- faire perdre pied à quelqu'un, lui ôter de son assurance par des propos ou des actes déconcertants ;
- mettre dans l'impossibilité de s'exercer.

Le verbe désarçonner est dérivé d'arçon.

désarêter

désarêter : enlever l'arête principale d'un poisson.

désargentation, désargenté, désargentement, désargenter, désargenture

une **désargentation** : l'action d'extraire l'argent d'un minerai ou d'un alliage ; le résultat de cette action.

elle est désargentée, il est **désargenté** :

- n'a plus d'argenture ;
- n'a plus d'argent pour ses dépenses.

un **désargentement** : le fait d'être dépouillé d'argent liquide)

désargenter :

- extraire l'argent d'un minerai, d'un alliage ;
- retirer la couche d'argent qui recouvre un objet.

se désargenter : perdre sa couche d'argent.

elles se désargentent, ils se désargentent, elles se sont désargentées, ils se sont désargentés,...

une **désargenture** : l'action d'enlever la couche d'argent qui recouvre un objet, une pièce ; le résultat de cette action.

Le verbe désargenter est dérivé d'argenté, argenter.

désarmant, désarmé, désarmement, désarmer

en ne **désarmant** pas :

- en ne s'apaisant pas ;
- en continuant à résister.

elle est désarmante, il est **désarmant** : décourage toute réplique, par sa naïveté, sa simplicité ou sa sottise.

elle est désarmée, il est **désarmé** :

- a été privé(e) de ses armes ;
- est démuni(e) de ce qui est nécessaire à son bon fonctionnement ou à sa protection ;
- est décontenancé(e), désemparé(e) ;
- est faible et sans défense.

un animal désarmé : qui est sans corne dans une espèce ou une race cornée.

un **désarmement** :

- l'action d'enlever les armes ou l'armement ou de les réduire ;
- l'action d'enlever ses armes à quelqu'un ; le résultat de cette action ;
- l'action de faire sauter l'arme des mains de son adversaire ;
- l'action de dégarnir une place forte de ses moyens de résistance ;
- l'action de dégarnir un navire de tout ce qui est nécessaire à son fonctionnement, en particulier de sa puissance de feu, dans le cas d'un navire de guerre ;
- l'action de réduire ou de supprimer les forces armées d'un pays ;
- l'abandon d'une attitude hostile ;
- une absence d'esprit combattif.

désarmer :

- enlever les armes ou l'armement ou les réduire ;
- débarrasser de ses armes ou de son armure ;
- contraindre à rendre les armes ;
- faire sauter le fleuret des mains de l'adversaire ;
- réduire ou supprimer le potentiel militaire d'un pays ou d'une troupe ;
- rendre moins sévère, apaiser une personne, une attitude ou une chose hostile ;
- quitter les armes, pratiquer une politique de désarmement.

désarmer une place forte, désarmer une forteresse : lui ôter ses moyens de résistance, tout ce qui lui servait de moyen offensif et défensif.

désarmer une arme à feu : en détendre le ressort de percussion ou la mettre au cran de sûreté.

désarmer un navire : le dégarnir de son équipage, de son matériel, de ses approvisionnements, de son artillerie dans le cas d'un navire de guerre, et le laisser au port.

désarmer quelqu'un : l'affaiblir, le rendre impuissant.

ne pas désarmer : ne pas renoncer à une attitude hostile ou combattive.

se désarmer :

- se débarrasser de ses armes ou de son armure ;
- se montrer moins hostile.

Ce verbe est dérivé d'armer, avec le préfixe dés- (dé-).

désarrimage, désarrimer

un **désarrimage** :

- l'action de désarrimer la cargaison d'un bâtiment, notamment pour mieux l'arrimer ou pour désarmer le navire ; le résultat de cette action ;
- un dérangement de la cargaison dans la cale dû à une tempête, à un mouvement de la mer ;
- l'action de défaire l'arrimage d'un véhicule de transport.

désarrimer :

- changer la disposition d'une cargaison ou en enlever une partie pour l'arrimer différemment, ou pour retirer ou remettre du lest ;
- défaire, déranger un arrimage ;
- déplacer ou déranger l'arrimage des marchandises d'un véhicule de transport ou d'un engin spatial ;
- séparer deux éléments.

Ce verbe est dérivé d'arrimer, avec le préfixe dés- (dé-).

désarroi

un **désarroi** :

- un dérangement, un désordre, une mise sens dessus dessous ;
- un arrimage, un chargement mal fait ;
- des objets placés en désordre ;
- un trouble qui survient aux différents niveaux de la personne.

Le nom (un) désarroi, déverbal (à comparer avec arroi) de *desarreier* « mettre en désordre », dérivé de l'ancien français *areer*, a évincé le plus ancien *desrei, desroi*, déverbal de *desreer* « dérouter, égarer, mettre en désordre », issu de *conreer* (voir : corroyer).

L'ancien nom un arroi (= un train, un équipage, un appareil ; un arrangement, une disposition, une ligne des troupes militaires) est le déverbal de l'ancien français *areer* « arranger, ordonner », du latin vulgaire *arredare* « pourvoir de provisions ».

désarrondissement

un **désarrondissement** : en phonétique, une délabialisation.

Ce nom est dérivé d'arrondissement, avec le préfixe dés- (dé-).

désarticulation, désarticulé, désarticuler

une **désarticulation** :

- l'action de faire sortir un os de son articulation ;
- une amputation pratiquée au niveau d'une articulation ;
- l'action de séparer, de détacher les divers éléments qui composent quelque chose ;
- le fait de perdre ou d'avoir perdu sa cohésion ;
- l'action d'assouplir à l'excès les articulations de certains membres, de les plier dans tous les sens.

elle est désarticulée, il est **désarticulé** :

- ne forme pas un ensemble harmonieux ;
- dont on sépare les uns des autres les divers éléments ;
- est disloqué(e), dont on a brisé la cohésion ;
- est sans articulations, procède par saccades, est discontinu(e).

désarticuler :

- faire sortir un os de son articulation, l'amputer dans l'articulation en le déboitant ;
- rompre l'assemblage de divers éléments dont est constitué quelque chose ;
- en détacher les divers éléments ;
- disloquer en vue de nuire, briser la cohésion de quelque chose ;

- détacher un ou plusieurs éléments d'un ensemble.

se désarticuler :

- pour un os, sortir de l'articulation ;
- détacher les divers éléments qui composent quelque chose ;
- assouplir à l'excès les articulations de son corps, plier ses membres en tous sens.

Le verbe désarticuler est dérivé d'articuler.

désaspiration

une **désaspiration** : dans différentes langues et à différentes époques, la phonation consistant en une perte de la valeur aspirée d'une voyelle, d'une diphtongue, d'une syllabe, observable dans une alternance par variation combinatoire, ou à la suite d'un changement diachronique.

Ce nom est dérivé d'aspiration, avec le préfixe dés- (dé-).

désassemblage, désassembler

un **désassemblage** : le fait de désassembler ou de se désassembler.

désassembler :

- séparer ce qui était assemblé ;
- disjoindre un assemblage de pièces de charpente ou de menuiserie ;
- défaire, retrouver le langage d'assemblage d'un programme ;
- désunir.

se désassembler : se disjoindre, se séparer.

elles se désassemblent, ils se désassemblent, elles se sont désassemblées, ils se sont désassemblés,...

Le verbe désassembler est dérivé d'assembler.

désasservir

désasservir : libérer d'un asservissement.

je désasservis, tu désasservis, il désasservit, nous désasservissons, vous désasservissez, ils désasservissent ;
je désasservissais ; je désasservis ; je désasservirai ; je désasservirais ;
j'ai désasservi ; j'avais désasservi ; j'eus désasservi ; j'aurai désasservi ; j'aurais désasservi ;
que je désasservisse, que tu désasservisses, qu'il désasservisse, que nous désasservissions, que vous désasservissiez, qu'ils désasservissent ;
que je désasservisse, qu'il désasservît, que nous désasservissions ; que j'aie désasservi ; que j'eusse désasservi ;
désasservis, désasservissons, désasservissez ; aie désasservi, ayons désasservi, ayez désasservi ;
(en) désasservissant.

désassimilateur, désassimilation, désassimiler

une direction désassimilatrice, un processus **désassimilateur** : qui produit un effet de désassimilation, de séparation.

une **désassimilation** : une transformation physiologique ; une privation de parties assimilables.

désassimiler :

- éliminer des substances préalablement intégrées à la vie de l'organisme ;
- priver de ses éléments assimilables.

Le verbe déassimiler est dérivé d'assimiler.

Le nom (une) dissimilation (= une différenciation de deux phonèmes identiques) est l'antonyme d'assimilation.

Le nom (une) dissimilitude (= une dissemblance) est emprunté au latin classique *dissimilitudo* « dissemblance, différence ».

désassombrir

désassombrir :

- éclaircir, rendre moins sombre ;
- aviver, rendre moins sombre, moins terne ;
- désattrister, rendre moins sombre, moins soucieux, moins triste.

je désassombris, tu désassombris, il désassombrit, nous désassombrissons, vous désassombrissez, ils désassombrissent ;
je désassombrissais ; je désassombris ; je désassombrirai ; je désassombrirais ;
j'ai désassombri ; j'avais désassombri ; j'eus désassombri ; j'aurai désassombri ; j'aurais désassombri ;
que je désassombrisse, que tu désassombrisses, qu'il désassombrisse, que nous désassombrissions, que vous désassombrissiez, qu'ils désassombrissent ;
que je désassombrisse, qu'il désassombrît, que nous désassombrissions ; que j'aie désassombri ; que j'eusse désassombri ;
désassombris, désassombrissons, désassombrissez ; aie désassombri, ayons désassombri, ayez désassombri ;
(en) désassombrissant.

Ce verbe est dérivé d'assombrir, avec le préfixe dés- (dé-).

désassorti, désassortiment, désassortir

elle est désassortie, il est **désassorti** : n'est pas assorti(e), en harmonie.

elle sont désassorties, ils sont désassortis :

- ne sont pas assorties ou assortis ;
- ne vont pas ensemble.

un **désassortiment**

désassortir :

- enlever à un ensemble de choses assorties un ou plusieurs de ses éléments ;
- démunir d'un assortiment.

je désassortis, tu désassortis, il désassortit, nous désassortissons, vous désassortissez, ils désassortissent ;
je désassortissais ; je désassortis ; je désassortirai ; je désassortirais ;
j'ai désassorti ; j'avais désassorti ; j'eus désassorti ; j'aurai désassorti ; j'aurais désassorti ;
que je désassortisse, que tu désassortisses, qu'il désassortisse, que nous désassortissions, que vous désassortissiez, qu'ils désassortissent ;
que je désassortisse, qu'il désassortît, que nous désassortissions ; que j'aie désassorti ; que j'eusse désassorti ;
désassortis, désassortissons, désassortissez ; aie désassorti, ayons désassorti, ayez désassorti ;
(en) désassortissant.

Le verbe désassortir est dérivé d'assortir.

désastre, désastreusement, désastreux

un **désastre** :

- un évènement contraire, contrariant, funeste ;
- un drame affreux qui anéantit les projets, démolit les perspectives, détruit les espérances ;
- le dégât, les dommages, les pertes, la ruine, le malheur qui en résultent ;
- une défaite, un écrasement ;
- un échec, un fiasco ;
- une infortune, un malheur.

On a lu un ciel désastré : privé d'astres.

désastreusement :

- d'une manière désastreuse ;
- d'une manière tout à fait malheureuse et regrettable.

elle est désastreuse, il est **désastreux** :

- cause ou subit des désastres ;
- est très regrettable ;
- est mauvaise ou mauvais, du plus mauvais effet ;

- constitue un désastre ;
- est funeste, malheureuse ou malheureux.

Le nom (un) désastre est emprunté à l'italien *disastro*, dérivé de *astro* (astre), proprement « mauvais astre ».

Le mot désastreux est emprunté à l'italien *disastroso*, dérivé de *disastro* (désastre).

désatellisation, désatelliser

une **désatellisation** d'un satellite artificiel : ce qui lui fait quitter son orbite.

désatelliser le satellite : lui faire quitter une orbite stable.

désatomisation, désatomiser

une **désatomisation** : la dénucléarisation d'un pays.

désatomiser un pays : le priver de l'armement nucléaire, par l'interdiction de fabriquer, de stocker ces armes.

Ce verbe est dérivé de (bombe) atomique avec la substitution du suffixe -iser à -ique et le préfixe dés- (dé-).

désattrister

désattrister : égayer, faire cesser la tristesse.

se désattrister : sortir de l'état de tristesse, de tourment.

Ce verbe est dérivé d'attrister, avec le préfixe dé-.

désavantage, désavantagé, désavantager, désavantageusement, désavantageux

un **désavantage** :

- tout élément négatif ou considéré parfois comme tel dans un ensemble ;
- une situation d'infériorité qu'une personne, une chose a sur une autre, ou sur son état antérieur, dans une lutte, une comparaison, une concurrence.

tourner au désavantage de quelqu'un : évoluer à son préjudice, à son détriment.

elle est désavantagée, il est **désavantagé** :

- a subi un désavantage, est en état d'infériorité par rapport à une autre personne, une autre chose ;
- est privé(e) d'une partie de ses droits dans un partage, un héritage.

désavantager :

- faire subir un désavantage, mettre en état d'infériorité ;
- priver un héritier d'une partie de son héritage en faveur d'un autre.

je désavantage, tu désavantages, il désavantage, nous désavantageons, vous désavantagez, ils désavantagent ;
je désavantageais ; je désavantageai ; je désavantagerai ; je désavantagerais ;
j'ai désavantagé ; j'avais désavantagé ; j'eus désavantagé ; j'aurai désavantagé ; j'aurais désavantagé ;
que je désavantage, que tu désavantages, qu'il désavantage, que nous désavantagions, que vous désavantagiez, qu'ils désavantagent ;
que je désavantageasse, qu'il désavantageât, que nous désavantageassions ; que j'aie désavantagé ; que j'eusse désavantagé ;
désavantage, désavantageons, désavantagez ; aie désavantagé, ayons désavantagé, ayez désavantagé ;
(en) désavantageant.

elle est désavantageuse, il est **désavantageux** :

- comporte ou apporte des désavantages ;
- est ou se manifeste comme étant au désavantage de quelqu'un ou de quelque chose.

désavantageusement : d'une manière désavantageuse.

Le nom (un) désavantage est dérivé d'avantage.

Le verbe désavantager est dérivé d'avantager, avec le préfixe dés- (dé-).

désaveu

un **désaveu** :

- une parole ou une action par laquelle on désavoue quelque chose ;
- une parole ou une action par laquelle on désavoue quelqu'un ;
- un refus de reconnaitre une personne comme étant de sa famille ;
- un refus d'approuver la conduite d'un mandataire qui a mésusé du crédit qu'on lui avait accordé.

des désaveux

Ce nom est un déverbal de désavouer.

désaveugler

désaveugler : faire en sorte que quelqu'un cesse d'avoir perdu la faculté de bien juger ou d'avoir le jugement faussé.

Ce verbe est dérivé d'aveugler, avec le préfixe dés- (dé-).

désavouer

désavouer :

- refuser de reconnaitre comme vrai ou d'approuver ;
- nier quelque chose, ne pas le reconnaitre ;
- infliger un démenti ou un blâme ;
- refuser d'entériner la conduite d'un mandataire ;
- refuser de reconnaitre comme sien, renier.

se désavouer : se dédire, se renier.

ne pas désavouer : reconnaitre digne de soi.

Le verbe désavouer est dérivé d'avouer.

désaxage, désaxé, désaxement, désaxer

un **désaxage** [terme technique]

elle est désaxée, il est **désaxé** :

- est sorti(e) de l'axe ;
- est désorienté(e), est mentalement ébranlé(e).

une désaxée, un **désaxé** :

- celle, celui est désorienté(e), qui est mentalement ébranlé(e).

un **désaxement** :

- l'action de désaxer ; le résultat de cette action ;
- une rupture de l'équilibre, de l'harmonie.

désaxer :

- faire sortir de l'axe, dévier de l'axe ;
- désorienter ;
- ébranler l'équilibre mental, perturber.

Le verbe désaxer est dérivé d'axe.

descellé, descellement, desceller

elle est descellée, il est **descellé** :

- est ouverte, forcée ; est ouvert, forcé ;
- dont le scellement est brisé ;

- dont les éléments ne tiennent plus ensemble.

un **descellement** : l'action de desceller.

desceller :

- défaire ce qui est fermé d'un sceau, d'un cachet ;
- ouvrir ce qui est fermé hermétiquement ou semble l'être ;
- détacher d'un support, ce qui est fixé sur celui-ci avec du ciment, du plâtre, etc. en brisant ce matériau ;
- briser le scellement de quelque chose.

desceller la bouche, les lèvres de quelqu'un : l'autoriser à parler.

desceller un mur : dissocier les éléments qui le composent.

se desceller : se détacher, se dissocier.

elles se descellent, ils se descellent, elles se sont descellées, ils se sont descellés,...

Le verbe desceller est dérivé de sceller.

Descemet, descemétocèle

un **descemétocèle** : une mise à nu de la membrane de **Descemet** qui bombe en avant sous forme d'une bulle transparente, parfois pulsatile.

descendance, descendant, descenderie, descendeur, descendre, descenseur, descension, descensionnel, descente

une **descendance** :

- le fait d'être issu d'une personne ou d'une famille ;
- l'ensemble de ceux qui sont issus d'une personne ou d'une famille.

elle est descendante, il est **descendant** :

- descend ;
- va ou est tourné vers le bas ;
- s'étend ;
- baisse de niveau ;
- [informatique - télécommunications / réseaux] se dit de la voie de transmission et des informations transmises, d'une station spatiale vers une station terrienne, d'un ordinateur central vers une station de données, d'un serveur vers un utilisateur, ou encore d'une station de base vers une station mobile. En anglais : *downstream*. Voir aussi : liaison descendante, montant. Journal officiel de la République française du 28/12/2006.

un train descendant : un train qui se rapproche de la tête de ligne.

une voie descendante : une voie où les trains circulent dans le sens inverse du kilométrage de la ligne.

une gamme descendante :

- qui va du son le plus aigu au son le plus grave ;
- selon un ordre de valeur décroissant.

une progression descendante :

- dont la valeur va en décroissant ;
- dont les termes se présentent dans un ordre de valeur décroissant.

une loi descendante : qui va du plus important au moins important, du principe à la conséquence.

une ligne descendante : une suite de personnes issues d'un même ancêtre.

descendante, **descendant** ou **de haut en bas**, déductive, **déductif** : [sciences] se dit d'une démarche qui se fonde sur une explication ou une modélisation conceptuelle pour aboutir à des données, des observations ou des résultats concrets. En anglais : *top-down*. Antonyme : ascendant. Journal officiel de la République française du 07/12/2008.

une descendante, un **descendant** :

- une personne considérée par rapport à la personne ou au groupe de personnes dont elle est issue ;
- une personne considérée par rapport à une autre dont elle semble issue parce que dans ses écrits, dans sa pensée, elle en maintient les caractères essentiels.

une **descenderie** :

- une galerie inclinée ou un plan incliné descendant dans une construction souterraine ;
- une galerie souterraine descendante d'une mine ou d'une carrière exploitée par galeries souterraines.

une descendeuse, un **descendeur** : une, un cycliste, une skieuse, un skieur, plus rapide que les autres dans les descentes.

un **descendeur** : un appareil métallique léger, relié au baudrier du sportif, et permettant de descendre aisément en rappel en évitant le frottement de la corde sur le corps.

un (descendeur en) huit : en escalade, un système d'assurage formé de deux anneaux de tailles différentes, qui permet principalement de freiner une descente en rappel. Bien qu'il soit possible d'assurer un grimpeur en ascension avec un descendeur en huit, d'autres systèmes d'assurage, comme l'assureur tubulaire, conviennent mieux à cet usage. En savoir plus : Vitrine linguistique de l'Office québécois de la langue française.

descendre :

- aller vers le bas, venir d'en haut ;
- mettre pied à terre, débarquer, quitter une monture, sortir d'un véhicule ;
- aller à ;
- passer de l'aigu au grave ;
- être issu de ;
- diminuer ;
- s'étendre ;
- se déplacer le long de ;
- tuer ;
- autres sens : CNRTL.

je descends, tu descends, il descend, nous descendons, vous descendez, ils descendent ;
je descendais ; je descendis ; je descendrai ; je descendrais ;
j'ai descendu, je suis descendu(e) ; j'avais descendu, j'étais descendu(e) ; j'eus descendu, je fus descendu(e) ;
j'aurai descendu, je serai descendu(e) ; j'aurais descendu, je serais descendu(e) ;
que je descende, que tu descendes, qu'il descende, que nous descendions, que vous descendiez, qu'ils descendent ;
que je descendisse, qu'il descendît, que nous descendissions ; que j'aie descendu, que je sois descendu(e) ; que j'eusse descendu, que je fusse descendu(e) ;
descends, descendons, descendez ; aie descendu, sois descendu(e), ayons descendu, soyons descendues, soyons descendus, ayez descendu, soyez descendu(e)(es)(s) ;
(en) descendant.

redescendre

La locution *descendre en flèches* est fautive. Elle est le résultat du mélange malheureux de deux autres locutions : *en flèche* et *descendre en flammes*. La première a d'abord qualifié un mode d'attelage où les chevaux n'étaient pas de front, mais l'un dernière l'autre. Comme les flèches sont des armes de trait particulièrement rapides, en flèche a ensuite pris le sens de « rapidement » et est entré dans des tournures comme partir, repartir en flèche, monter, remonter en flèche. La seconde locution, *descendre en flammes*, appartient à l'origine au vocabulaire des combats aériens : descendre un avion en flammes signifiait qu'on l'avait abattu mais aussi que les tirs avaient déclenché un incendie, ce qui laissait peu d'espoir au pilote d'en réchapper. Par extension et de manière figurée, *descendre en flammes* signifie critiquer vertement une personne, éreinter un ouvrage, un spectacle, etc. En savoir plus : Académie française.

En 1933, la grande comédienne Cécile Sorel (1873-1966) quitta le Français, où elle jouait jusqu'alors, pour le Casino de Paris. Pour sa première, elle descendit le grand escalier qui se trouvait sur la scène et, arrivée en bas, s'écria : « L'ai-je bien descendu ? » (comme le prévoyait le texte écrit par Jean Rieux). Le public alors applaudit à tout rompre à cette question qui paraissait exprimer l'inquiétude d'une « débutante » de soixante ans. Académie française (Courrier des internautes).

un **descenseur** : un appareil ayant pour objet de descendre soit des personnes, soit des matériaux ou des marchandises, par opposition à un ascenseur.

une **descension** : l'action de descendre, par opposition à une ascension.

un mouvement **descensionnel** : qui produit un mouvement de haut en bas, par opposition à ascensionnel.

une **descente** :

- un déplacement vers le bas ;
- une attaque ;
- une irruption ;
- un reflux ;

- une dépose ;
- une pente ;
- une évacuation ;
- le fait de boire beaucoup ;
- la fin d'une journée de travail [Afrique].

une **descente en rappel inversé** : [défense - sports] la technique de descente contrôlée de parois verticales, qui consiste à marcher sur la paroi, face au sol, en s'aidant de cordes fixes et d'équipements spécialisés. Dans un cadre militaire, la descente en rappel inversé est utilisée comme une technique d'assaut permettant à un soldat d'utiliser son arme pendant la descente. En anglais : *Australian abseiling ; deepelling ; rap jumping*. Journal officiel de la République française du 11/12/2020.

Le verbe descendre est emprunté au latin classique *descendere* de mêmes sens.

Le nom (une) descente est dérivé de descendre, sur le modèle de pente, rente, vente correspondant à pendre, rendre, vendre.

deschisteur

un **deschisteur** : un appareil automatique, à air soufflé ou à eau, servant à débarrasser le charbon du schiste et des poussières stériles qui s'y mêlent, grâce à la différence de densité utilisée.

une deschisteuse, un **deschisteur** : une ouvrière, un ouvrier qui retire du charbon les débris de schiste houiller lors du passage du charbon aux chantiers de lavage ou de criblage.

Ce nom est dérivé de schiste, avec le préfixe dé- et le suffixe -eur.

déscolarisation, déscolarisé, déscolariser

une **déscolarisation** : une interruption de la scolarité obligatoire.

elle est déscolarisée, il est **déscolarisé** : a interrompu sa scolarité obligatoire ou ne la suit pas régulièrement.

déscolariser : retirer de l'école.

descripteur

une descriptrice, un **descripteur** :

- une personne qui décrit ;
- celle qui a décrit la première, celui qui a décrit le premier une nouvelle espèce pour la science.

un **descripteur** :

- [informatique] un mot ou une locution destiné(e) à caractériser les informations contenues dans un document pour faciliter les recherches documentaires. Les descripteurs renvoient le plus souvent à des références et des codifications. En anglais : *descriptor*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.
- un symbole permettant de décrire une opération exécutée par l'ordinateur ou une convention relative au métalangage (les descripteurs renvoient le plus souvent à des références et des codifications) ;
- un élément ou une condition caractérisant l'environnement mais n'ayant pas d'effet physiologique direct sur les êtres vivants.

un **stéréodescripteur** : un symbole caractérisant la configuration ou la conformation d'une entité moléculaire. Exemples de stéréodescripteurs utilisés pour spécifier les configurations : R, S, E, Z, cis, trans, ou les conformations : ac, ap, sc, sp.

Le mot descripteur est emprunté au bas latin *descriptor* « qui décrit, qui dépeint ».

descriptible

elle, il est **descriptible** : peut être décrit(e).

elle, il est **indescriptible** :

- ne peut pas être décrite ou décrit en raison de sa complexité ou de son extravagance ;
- ne peut pas être décrite, décrit ou exprimé(e) à sa juste valeur.

indescriptiblement : de manière indescriptible.

une **indescriptibilité** : le caractère de ce qui ne peut pas être décrit.

descriptif

elle est descriptive, il est **descriptif** :

- a pour seul objet de décrire ;
- étudie un objet du point de vue de la description ;
- vise un effet en privilégiant la description ;
- accorde une grande place à la description, s'attache à décrire pour produire un effet.

un (devis) descriptif : un document fournissant une description détaillée des travaux envisagés, par opposition à un devis estimatif.

un **descriptif** : une fiche d'information portant sur un sujet donné. Dans le domaine de l'économie et des finances, un descriptif peut porter sur un produit, un service, une entreprise ou un émetteur de titres. En anglais : *fact book ; factsheet ; one pager ; onepager*. Journal officiel de la République française du 13/03/2013.

Le mot descriptif est emprunté au bas latin *descriptivus* « qui sert à la description ».

description

une **description** :

- l'action de décrire ;
- un relevé des caractéristiques.

Le verbe décrire est emprunté au latin classique *describere* « tracer, dessiner ; décrire, exposer » francisé d'après écrire.

Le nom (une) description est emprunté au latin classique descriptio « action de décrire ».

descriptivisme, descriptiviste

un **descriptivisme** :

- en linguistique, une théorie distributionnelle dont le seul but est d'induire d'un corpus des règles dont l'application puisse rendre compte d'une manière complète de tous les énoncés de ce corpus ;
- par opposition à ce qui est déductif ou à ce qui est explicatif, toute méthode linguistique qui se borne à une description des faits de langue.

une, un linguiste **descriptiviste** : qui se réfère au descriptivisme.

Ce nom est dérivé de descriptif dans l'expression *linguistique descriptive* désignant notamment l'école de linguistes américains dont L. Bloomfield est un des principaux représentants, avec le suffixe -isme.

desdits

desdits accusés, dudit acheteur, de ladite personne, desdites personnes : dont on vient de parler.

déséchouage, déséchouer

un **déséchouage**

déséchouer ou **déchouer** : remettre à flot un navire échoué.

déséconomie

économies - déséconomies d'agglomération : Géoconfluences.

désectorisation, désectoriser

une **désectorisation** : l'action tendant à supprimer l'obligation pour l'utilisateur d'un service administratif, universitaire, scolaire, hospitalier, de fréquenter un établissement d'un ressort géographique donné dont relève son domicile.

désectoriser : supprimer l'affectation exclusive d'un établissement administratif, universitaire, scolaire, hospitalier à un secteur géographique déterminé.

Ce verbe est dérivé de sectoriser, avec le préfixe dé-.

désédifier

désédifier : scandaliser, faire perdre une conviction à, ruiner la valeur édifiante.

Ce verbe est dérivé d'édifier, avec le préfixe dés- (dé-).

déségrégation

une **déségrégation** : une suppression d'une séparation règlementée, d'une discrimination, d'une ségrégation ; le résultat de cette action.

Ce nom est dérivé de ségrégation (avec le préfixe dé-) d'après l'anglo-américain *de-segregation*.

désélectriser

désélectriser : faire qu'un corps ne soit plus chargé d'électricité.

Ce verbe est dérivé d'électriser, avec le préfixe dés- (dé-).

désembarquer

désembarquer : faire sortir des personnes ou des marchandises d'un navire avant le départ ou avant l'arrivée.

débarquer :

- faire sortir quelqu'un ou quelque chose d'une embarcation ;
- forcer quelqu'un à quitter son poste, son emploi, le congédier ;
- sortir d'une barque, d'un navire, d'un moyen de transport quelconque ;
- atteindre un lieu ;
- arriver à l'improviste ;
- être dans l'état de quelqu'un qui vient de débarquer ;
- ignorer des faits récents, connus de tous.

désembobiner

désembobiner : dérouler une bobine, défaire ce qui était enroulé.

débobiner : dérouler ce qui est en bobine.

désembourber

désembourber : faire sortir de la boue.

débourber :

- enlever la bourbe de ;
- retirer d'un endroit bourbeux ;
- laisser décanter le mout avant la fermentation ;
- faire dégorger le poisson pour lui faire perdre le gout de bourbe ;
- tirer quelqu'un d'un mauvais pas.

désembourgeoiser

désembourgeoiser : enlever à une personne son caractère bourgeois.

elle est débourgeoisée, il est **débourgeoisé** :

- n'a plus ses habitudes conservatrices et morales ;
- n'est plus embourgeoisé(e).

désembouteiller

désembouteiller :

- faire se résorber ou disparaitre les embouteillages ou un embouteillage d'une voie de circulation ;
- supprimer ce qui obstrue, ce qui fait obstacle par accumulation excessive.

embouteiller :

- bloquer une voie de communication par un encombrement ;
- mettre en bouteilles.

désembrouillage, désembrouillement, désembrouiller

un **désembrouillage** : [télécommunications / techniques] une transformation du signal numérique obtenu par embrouillage, destinée à rétablir le signal initial. En anglais : *descrambling*. Voir aussi : embrouillage. Journal officiel de la République française du 14/12/2004.

un **désembrouillement** : l'action de désembrouiller.

désembrouiller :

- mettre en ordre, rendre clair ce qui est embrouillé, confus :
- [télécommunications / techniques] En anglais : *descramble*. Journal officiel de la République française du 14/12/2004.

un **désembrouilleur** : [télécommunications / techniques] En anglais : *descrambler*. Journal officiel de la République française du 14/12/2004.

Le verbe désembrouiller est dérivé d'embrouiller.

se désembrunir

se désembrunir : devenir, paraitre moins sombre, moins mélancolique.

je me désembrunis, tu te désembrunis, il se désembrunit, nous nous désembrunissons, vous vous désembrunissez, ils se désembrunissent ;
je me désembrunissais ; je me désembrunis ; je me désembrunirai ; je me désembrunirais ;
je me suis désembruni(e) ; je m'étais désembruni(e) ; je me fus désembruni(e) ; je me serai désembruni(e) ; je me serais désembruni(e) ;
que je me désembrunisse, que tu te désembrunisses, qu'il se désembrunisse, que nous nous désembrunissions, que vous vous désembrunissiez, qu'ils se désembrunissent ;
que je me désembrunisse, qu'il se désembrunît, que nous nous désembrunissions ; que je me sois désembruni(e) ; que je me fusse désembruni(e) ;
désembrunis-toi, désembrunissons-nous, désembrunissez-vous ; sois désembruni(e), soyons désembrunies, soyons désembrunis, soyez désembruni(e)(es)(s) ;
(en) se désembrunissant.

Ce verbe est dérivé d'embrunir, avec le préfixe dés- (dé-).

désembuage, désembuer

un **désembuage** :

- l'action de désembuer un objet, une surface, un local ; le résultat de cette action ;
- l'opération consistant à ôter la buée des vitres intérieures d'un moyen de locomotion par un système de régulation automatique.

désembuer : faire disparaitre la buée qui couvre, enveloppe ou ternit quelque chose.

se désembuer : se dégager, s'éclaircir.

Ce verbe est dérivé d'embuer, avec le préfixe dés- (dé-).

désemmaillotter

désemmaillotter :

- enlever le maillot, le lange à un bébé ;
- ôter ce qui enveloppe étroitement, enserre, entrave.

Ce verbe est dérivé d'emmaillotter, avec le préfixe dés- (dé-).

désempaqueter

désempaqueter :

- ouvrir, déballer, dépaqueter ;
- retirer de son emballage.

je désempaquète ou désempaquette, tu désempaquètes ou désempaquettes, il désempaquète ou désempaquette, nous désempaquetons, vous désempaquetez, ils désempaquètent ou désempaquettent ;
je désempaquetais ; je désempaquetai ; je désempaquèterai ou désempaquetterai ; je désempaquèterais ou désempaquetterais ;
j'ai désempaqueté ; j'avais désempaqueté ; j'eus désempaqueté ; j'aurai désempaqueté ; j'aurais désempaqueté ;
que je désempaquète ou désempaquette, que tu désempaquètes ou désempaquettes, qu'il désempaquète ou désempaquette, que nous désempaquetions, que vous désempaquetiez, qu'ils désempaquètent ou désempaquettent ;
que je désempaquetasse, qu'il désempaquetât, que nous désempaquetassions ; que j'aie désempaqueté ; que j'eusse désempaqueté ;
désempaquète ou désempaquette, désempaquetons, désempaquetez ; aie désempaqueté, ayons désempaqueté, ayez désempaqueté ;
(en) désempaquetant.

Ce verbe est dérivé d'empaqueter, avec le préfixe dés- (dé-).

désemparé, désemparement, désemparer

elle est désemparée, il est **désemparé** :

- est privé(e) de ses moyens d'action ;
- est détruite, démantelée ; est détruit, démantelé ;
- pour un navire ou un avion, ne peut pas être manœuvré en raison d'avaries qui le privent de ses moyens d'action ;
- ne peut plus être contrôlé(e) ;
- pour une personne ou un aspect de son comportement :
- est comme abandonné(e) par ses moyens habituels, est en désarroi.

un navire **désemparé** : qui ne peut plus manœuvrer.

un **désemparement** :

- l'action de désemparer un navire ;
- le fait d'être désemparé.

désemparer une ville, désemparer un camp : abandonner cet endroit.

désemparer un navire : le mettre hors service en le privant de ce qui est nécessaire à son bon fonctionnement.

désemparer une forteresse : la démanteler.

désemparer quelqu'un : le déconcerter, lui faire perdre ses moyens en l'abandonnant à lui-même.

sans désemparer : sans arrêter.

Le verbe désemparer est dérivé de l'ancien français *emparer* (voir : s'emparer).

désempâté, désempâtement, désempâter

elle est désempâtée, il est **désempâté** : a perdu son empâtement, est devenue fine, est devenu fin.

un **désempâtement** : le fait de se désempâter, d'être désempâté.

désempâter : faire perdre l'empâtement à une partie du corps, aux traits du visage.

Ce verbe est dérivé d'empâter, avec le préfixe dés- (dé-).

désempeser

désempeser : enlever l'empois d'une étoffe en la faisant tremper ou en l'imprégnant d'humidité.

je désempèse, tu désempèses, il désempèse, nous désempesons, vous désempesez, ils désempèsent ;
je désempesais ; je désempesai ; je désempèserai ; je désempèserais ;
j'ai désempesé ; j'avais désempesé ; j'eus désempesé ; j'aurai désempesé ; j'aurais désempesé ;
que je désempèse, que tu désempèses, qu'il désempèse, que nous désempesions, que vous désempesiez, qu'ils désempèsent ;
que je désempesasse, qu'il désempesât, que nous désempesassions ; que j'aie désempesé ; que j'eusse désempesé ;
désempèse, désempesons, désempesez ; aie désempesé, ayons désempesé, ayez désempesé ;
(en) désempesant.

désempêtrer

désempêtrer : dépêtrer, délivrer, dégager de ce qui empêtre.

se désempêtrer de : se dépêtrer, se dégager d'une chose qui embarrasse, d'une difficulté qui pèse.

Ce verbe est dérivé d'empêtrer, avec le préfixe dés- (dé-).

désempiler

désempiler :

- cesser de mettre ou de laisser en pile des objets de même nature ;
- défaire un ensemble de choses empilées fonctionnellement les unes sur les autres.

Ce verbe est dérivé d'empiler, avec le préfixe dés- (dé-).

désempli, désemplir

elle est désemplie, il est **désempli** : est vidé(e) de son contenu.

désemplir : vider en tout ou en partie.

ne pas désemplir : être toujours plein, généralement par le remplacement des partants par de nouveaux arrivants.

je désemplis, tu désemplis, il désemplit, nous désemplissons, vous désemplissez, ils désemplissent ;
je désemplissais ; je désemplis ; je désemplirai ; je désemplirais ;
j'ai désempli ; j'avais désempli ; j'eus désempli ; j'aurai désempli ; j'aurais désempli ;
que je désemplisse, que tu désemplisses, qu'il désemplisse, que nous désemplissions, que vous désemplissiez, qu'ils désemplissent ;
que je désemplisse, qu'il désemplît, que nous désemplissions ; que j'aie désempli ; que j'eusse désempli ;
désemplis, désemplissons, désemplissez ; aie désempli, ayons désempli, ayez désempli ;
(en) désemplissant.

se désemplir : se vider.

elles se désemplissent, ils se désemplissent, elles se sont désemplies, ils se sont désemplis,...

Ce verbe est dérivé d'emplir, avec le préfixe dés- (dé-).

désemplumer

désemplumer un élément de costume, un ornement : le dégarnir, le dépouiller de ses plumes.

se désemplumer :

- perdre ses plumes ;
- essuyer des revers de fortune ;
- perdre ses cheveux, devenir chauve.

Ce verbe est dérivé d'emplumer, avec le préfixe dés- (dé-).

désemprisonner

désemprisonner ou **déprisonner** : faire sortir de prison, libérer.

Ce verbe est dérivé d'emprisonner, avec le préfixe dés- (dé-).

désencadré, désencadrement, désencadrer

elle est désencadrée, il est **désencadré** :

- est sorti(e) de son cadre ;
- est désorienté(e), livré(e) à soi-même.

un **désencadrement** :

- la suppression partielle ou totale des cadres, des structures limitant une activité ou les initiatives ;
- le fait de suspendre les mesures d'encadrement du crédit.

désencadrer ou **décadrer** un tableau, une photo :

- l'enlever d'un cadre ;
- la ou le sortir de son cadre.

décadrer :

- pour une prise de vue, ne pas s'inscrire dans le plan ;
- pour l'image projetée, ne pas s'ajuster convenablement aux dimensions de l'écran.

Le verbe désencadrer est dérivé d'encadrer, avec le préfixe dés- (dé-).

désencanailler

désencanailler quelqu'un : lui faire perdre ses manières canailles.

désencanailler quelque chose : lui faire perdre son caractère canaille, vulgaire.

se désencanailler : cesser de fréquenter la canaille, perdre ses manières canailles.

Ce verbe est dérivé d'encanailler, avec le préfixe dés- (dé-).

désencarter

désencarter :

- enlever un objet encarté, par exemple un feuillet inséré dans un ouvrage lors du brochage, ou un encart publicitaire ;
- démonter des objets, des échantillons fixés sur des feuilles de carton.

Ce verbe est dérivé d'encarter, avec le préfixe dés- (dé-).

désenchainement, désenchaînement, désenchainer, désenchaîner

Les rectifications orthographiques de 1990 recommandent d'écrire sans accent circonflexe : **désenchaînement, désenchaîner, déchaîné, déchaîner, enchaîner**.

un **désenchainement** :

- l'action de désenchainer ; le résultat de cette action ;
- un acte par lequel on délivre une personne ou un animal de ses chaines ;
- une délivrance morale ;
- une rupture d'une succession de choses ou d'éléments unis entre eux par des liens logiques.

désenchainer :

- délivrer de sa chaine ;
- libérer de toute entrave morale.

elle est déchainée, il est **déchainé** : est très excité(e), très agité(e), violent(e).

déchainer :

- déclencher ;
- retirer les chaines.

se déchainer :

- se montrer dans une grande excitation ;
- faire rage.

Le verbe désenchainer, désenchaîner, est dérivé d'enchainer, enchaîner.

désenchantant, désenchanté, désenchantement, désenchanter, désenchanteresse, désenchanteur

elle est désenchantante, il est **désenchantant** : désenchante, fait cesser une illusion, prive d'enthousiasme.

elle est désenchantée, il est **désenchanté** :

- a perdu son charme ;
- a perdu sa foi, son enthousiasme, ses espérances.

une désenchantée, un **désenchanté** : une personne qui a perdu ses illusions, sa foi, son enthousiasme.

un **désenchantement** :

- l'action de désenchanter ; le résultat de cette action ;
- la perte d'une illusion ;
- l'état d'une personne qui se désenchante en découvrant une réalité dépouillée de son caractère charmant ou mystérieux ;
- un manque d'enthousiasme, d'espérance ;
- un sentiment de lassitude, d'amertume dû à la perte de toute illusion.

désenchanter :

- détruire un enchantement, rompre un charme magique, un pouvoir surnaturel ;
- faire cesser une illusion, faire perdre à un objet son caractère illusoire ou le charme, l'attrait, le mystère qui peuvent lui être prêtés ;
- faire perdre à quelqu'un ses illusions, son enthousiasme, son engouement.

se désenchanter :

- perdre son charme, son attrait, son mystère ;
- faire perdre à quelqu'un ses illusions, son enthousiasme, son engouement ;
- perdre son enthousiasme, son engouement pour quelqu'un, quelque chose.

une vision désenchanteresse : qui fait découvrir la réalité en brisant un charme ; qui détruit l'enthousiasme.
un sorcier **désenchanteur** : qui fait cesser un enchantement, un charme magique.

une désenchanteresse , un **désenchanteur** : une personne qui désenchante, qui ôte les illusions, qui fait découvrir la réalité.

Le verbe désenchanter est dérivé d'enchanter, avec le préfixe dés- (dé-).

désenchevêtrer

désenchevêtrer : démêler.

Ce verbe est dérivé d'enchevêtrer, avec le préfixe dés- (dé-).

désenclavement, désenclaver

un **désenclavement**

- l'action de désenclaver ; le résultat de cette action ;
- le fait de rendre quelque chose accessible à tous.

enclavement / désenclavement : Géoconfluences.

désenclaver :

- faire cesser l'état, la situation d'enclave ; rompre l'isolement d'une ville, d'une région, d'un territoire par la création de voies de communications (routières, aériennes, maritimes, etc.) ;
- rompre l'isolement de quelque chose, le rendre accessible à tous.

Ce verbe est dérivé d'enclaver avec le préfixe dés- (dé-).

désenclouer

désenclouer :

- extraire ou faire disparaitre le gros clou d'acier (à vis barbelé ou autre) enfoncé dans la lumière du canon pour mettre celui-ci hors d'usage ;
- retirer le clou du sabot d'un cheval, qui le blesse.

Ce verbe est dérivé d'enclouer avec le préfixe dés- (dé-).

désencombrement, désencombrer

un **désencombrement** : l'action de désencombrer ; le résultat de cette action.

désencombrer : débarrasser un endroit de ce qui l'encombre.

Ce verbe est dérivé d'encombrer avec le préfixe dés- (dé-).

désencrage

désencrage : voir désencrer (ci-dessous).

désencrasser

désencrasser : nettoyer.

décrasser : débarrasser de la crasse ; nettoyer quelque chose en éliminant la couche de saleté qui le recouvre.

désencrer

un **désencrage** : l'élimination de l'encre d'imprimerie du papier recyclé.

désencrer : retirer l'encre d'imprimerie.

Ce verbe est dérivé d'encrer avec le préfixe dés- (dé-).

désencrouter, désencroûter

désencrouter (*anciennement* : **désencroûter**) : faire sortir de ses préjugés, de ses habitudes.

encrouter (*anciennement* : **encroûter**) : couvrir d'une croute, d'un dépôt, enduire d'un mortier.

s'encrouter : refuser les idées nouvelles, perdre sa spontanéité.

désendettement, désendetter

un **désendettement** : une diminution ou une suppression de dettes, d'emprunts à rembourser.

désendetter :

- faire sortir quelqu'un ou un pays, de la dette ;
- faire s'acquitter de ses dettes quelqu'un suivant un plan de remboursement.

se désendetter : réduire l'importance de ses dettes, les rembourser.

Ce verbe est dérivé d'endetter avec le préfixe dés- (dé-).

désénerver

désénerver :

- cesser de perdre ses forces physiques ou morales ;
- faire cesser d'être occasionnellement dans un état d'énervement, d'irritabilité, d'excitation des nerfs ;
- rendre moins nerveux, moins tendu.

une **dénervation** : une disparition de l'innervation normale d'un muscle, d'un viscère, une ablation ou une section de nerfs.

Le verbe désénerver est dérivé d'énerver, avec le préfixe dés- (dé-).

désenfarger

Dictionnaire historique du français québécois :

désenfarger un animal : le libérer de son enfarge.

désenfarger quelqu'un ou quelque chose : le dépêtrer, le dégager.

je désenfarge, tu désenfarges, il désenfarge, nous désenfargeons, vous désenfargez, ils désenfargent ;
je désenfargeais ; je désenfargeai ; je désenfargerai ; je désenfargerais ;
j'ai désenfargé ; j'avais désenfargé ; j'eus désenfargé ; j'aurai désenfargé ; j'aurais désenfargé ;
que je désenfarge, que tu désenfarges, qu'il désenfarge, que nous désenfargions, que vous désenfargiez, qu'ils désenfargent ;
que je désenfargeasse, qu'il désenfargeât, que nous désenfargeassions ; que j'aie désenfargé ; que j'eusse désenfargé ;
désenfarge, désenfargeons, désenfargez ; aie désenfargé, ayons désenfargé, ayez désenfargé ;
(en) désenfargeant.

se désenfarger : se dégager les pieds d’un embarras quelconque.

je me désenfarge, tu te désenfarges, il se désenfarge, nous nous désenfargeons, vous vous désenfargez, ils se désenfargent ;
je me désenfargeais ; je me désenfargeai ; je me désenfargerai ; je me désenfargerais ;
je me suis désenfargé(e) ; je m'étais désenfargé(e) ; je me fus désenfargé(e) ; je me serai désenfargé(e) ; je me serais désenfargé(e) ;
que je me désenfarge, que tu te désenfarges, qu'il se désenfarge, que nous nous désenfargions, que vous vous désenfargiez, qu'ils se désenfargent ;
que je me désenfargeasse, qu'il se désenfargeât, que nous nous désenfargeassions ; que je me sois désenfargé(e) ; que je me fusse désenfargé(e) ;
désenfarge-toi, désenfargeons-nous, désenfargez-vous ; sois désenfargé(e), soyons désenfargées, soyons désenfargés, soyez désenfargé(e)(es)(s) ;
(en) se désenfargeant.

Ce verbe est dérivé d'enfarger avec le préfixe dés- (dé-).

désenfiler

désenfiler : retirer ce qui était enfilé ou passé sur un fil.

Ce verbe est dérivé d'enfiler avec le préfixe dés- (dé-).

désenflammer

désenflammer : faire cesser une inflammation pathologique.

Ce verbe est dérivé d'enflammer avec le préfixe dés- (dé-).

désenfler

désenfler :

- faire diminuer l'enflure, le volume de quelque chose ;
- réduire l'importance.

se désenfler : perdre son enflure, diminuer de volume.

Ce verbe est dérivé d'enfler avec le préfixe dés- (dé-).

désenfumage, désenfumer

un **désenfumage** : l'opération consistant à désenfumer un lieu clos envahi par la fumée ; le résultat de cette action.

désenfumer :

- chasser la fumée de, débarrasser de ce qui enfume ;
- débarrasser, pour raviver les teintes naturelles d'un tableau, d'une toile, des matières qui noircissent ou ternissent, accumulées par le temps, ou appliquées par des procédés imitant la patine du temps.

Ce verbe est dérivé d'enfumer avec le préfixe dés- (dé-).

désengagement, désengager

un **désengagement** :

- l'action de désengager, de se désengager ;
- l'action de se libérer, sans éclat ni rupture, d'engagements contractés envers d'autres États ;
- [défense / opérations] En anglais : *withdrawal operation*. Journal officiel de la République française du 18/04/2001.

un **désengagement discret** [en anglais : *quiet quitting*] la démarche par laquelle un salarié prend la décision de moins s'investir dans son travail et de s'acquitter de ses tâches et de ses responsabilités professionnelles en ne répondant qu'aux exigences minimales de son poste. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

désengager :

- dégager ;
- libérer quelqu'un d'un engagement, d'une promesse, d'une convention, d'un contrat.

je désengage, tu désengages, il désengage, nous désengageons, vous désengagez, ils désengagent ;
je désengageais ; je désengageai ; je désengagerai ; je désengagerais ;
j'ai désengagé ; j'avais désengagé ; j'eus désengagé ; j'aurai désengagé ; j'aurais désengagé ;
que je désengage, que tu désengages, qu'il désengage, que nous désengagions, que vous désengagiez, qu'ils désengagent ;
que je désengageasse, qu'il désengageât, que nous désengageassions ; que j'aie désengagé ; que j'eusse désengagé ;
désengage, désengageons, désengagez ; aie désengagé, ayons désengagé, ayez désengagé ;
(en) désengageant.

se désengager : se libérer, se dispenser de ses engagements.

je me désengage, tu te désengages, il se désengage, nous nous désengageons, vous vous désengagez, ils se désengagent ;
je me désengageais ; je me désengageai ; je me désengagerai ; je me désengagerais ;
je me suis désengagé(e) ; je m'étais désengagé(e) ; je me fus désengagé(e) ; je me serai désengagé(e) ; je me serais désengagé(e) ;
que je me désengage, que tu te désengages, qu'il se désengage, que nous nous désengagions, que vous vous désengagiez, qu'ils se désengagent ;
que je me désengageasse, qu'il se désengageât, que nous nous désengageassions ; que je me sois désengagé(e) ; que je me fusse désengagé(e) ;

désengage-toi, désengageons-nous, désengagez-vous ; sois désengagé(e), soyons désengagées, soyons désengagés, soyez désengagé(e)(es)(s) ;
(en) se désengageant.

Le verbe désengager est dérivé d'engager.

Le verbe dégager est dérivé de gage.

désengluer

désengluer : dégluer.

se désengluer : se libérer d'une contrainte.

dégluer ou **déglutiner** :

- débarrasser un oiseau de la glu qui couvre ses plumes lorsqu'il a été piégé par ce procédé ;
- ôter la glu de quelque chose.

se dégluer les yeux, se déglutiner les yeux : ôter la chassie qui colle les paupières.

une **déglutination** : une séparation d'éléments linguistiques dans un mot.

Le verbe dégluer est dérivé de glu.

Le verbe se désengluer est dérivé d'engluer.

désengorgement, désengorger

un **désengorgement**

désengorger : faire cesser un engorgement, une obstruction.

je désengorge, tu désengorges, il désengorge, nous désengorgeons, vous désengorgez, ils désengorgent ;
je désengorgeais ; je désengorgeai ; je désengorgerai ; je désengorgerais ;
j'ai désengorgé ; j'avais désengorgé ; j'eus désengorgé ; j'aurai désengorgé ; j'aurais désengorgé ;
que je désengorge, que tu désengorges, qu'il désengorge, que nous désengorgions, que vous désengorgiez, qu'ils désengorgent ;
que je désengorgeasse, qu'il désengorgeât, que nous désengorgeassions ; que j'aie désengorgé ; que j'eusse désengorgé ;
désengorge, désengorgeons, désengorgez ; aie désengorgé, ayons désengorgé, ayez désengorgé ;
(en) désengorgeant.

dégorger : déverser, vider, déteindre, nettoyer.

se dégorger : se vider.

un dégorgement, un dégorgeage, un dégorgeoir

Le verbe désengorger est dérivé d'engorger, avec le préfixe dés- (dé-).

désengourdi, désengourdir, désengourdissement

elle est désengourdie, il est **désengourdi** : n'est plus engourdi(e).

désengourdir : faire cesser l'engourdissement de quelqu'un, le remettre en mouvement.

je désengourdis, tu désengourdis, il désengourdit, nous désengourdissons, vous désengourdissez, ils désengourdissent ;
je désengourdissais ; je désengourdis ; je désengourdirai ; je désengourdirais ;
j'ai désengourdi ; j'avais désengourdi ; j'eus désengourdi ; j'aurai désengourdi ; j'aurais désengourdi ;
que je désengourdisse, que tu désengourdisses, qu'il désengourdisse, que nous désengourdissions, que vous désengourdissiez, qu'ils désengourdissent ;
que je désengourdisse, qu'il désengourdît, que nous désengourdissions ; que j'aie désengourdi ; que j'eusse désengourdi ;
désengourdis, désengourdissons, désengourdissez ; aie désengourdi, ayons désengourdi, ayez désengourdi ;
(en) désengourdissant.

se désengourdir : se remettre en mouvement.

je me désengourdis, tu te désengourdis, il se désengourdit, nous nous désengourdissons, vous vous désengourdissez, ils se désengourdissent ;
je me désengourdissais ; je me désengourdis ; je me désengourdirai ; je me désengourdirais ;
je me suis désengourdi(e) ; je m'étais désengourdi(e) ; je me fus désengourdi(e) ; je me serai désengourdi(e) ; je me serais désengourdi(e) ;
que je me désengourdisse, que tu te désengourdisses, qu'il se désengourdisse, que nous nous désengourdissions, que vous vous désengourdissiez, qu'ils se désengourdissent ;
que je me désengourdisse, qu'il se désengourdît, que nous nous désengourdissions ; que je me sois désengourdi(e) ; que je me fusse désengourdi(e) ;
désengourdis-toi, désengourdissons-nous, désengourdissez-vous ; sois désengourdi(e), soyons désengourdies, soyons désengourdis, soyez désengourdi(e)(es)(s) ;
(en) se désengourdissant.

un **désengourdissement** : l'action de désengourdir ; le résultat de cette action.

Le verbe désengourdir est dérivé d'engourdir.

Le verbe dégourdir, dérivé de gourd, a été formé comme antonyme d'engourdir.

désengrenage, désengrènement, désengrener, désengreneur

un **désengrenage** :

- l'action de désengrener un mécanisme ; le résultat de cette action ;
- un système servant à défaire un engrenage.

un **désengrènement** :

- un accident qui, à la suite d'une fourbure, se traduit chez le cheval par un décollement de la corne des pieds entre le bord externe de la sole et le bord interne de la paroi ;
- le fait pour un mécanisme de (se) désengrener ; le résultat de cette action.

désengrener : séparer les éléments d'un engrenage, faire cesser un engrenage.

désengrener quelqu'un : le faire sortir quelqu'un d'un système où il doit subir un mécanisme, un enchainement de faits de gré ou de force.

je désengrène, tu désengrènes, il désengrène, nous désengrenons, vous désengrenez, ils désengrènent ;
je désengrenais ; je désengrenai ; je désengrènerai ; je désengrènerais ;
j'ai désengrené ; j'avais désengrené ; j'eus désengrené ; j'aurai désengrené ; j'aurais désengrené ;
que je désengrène, que tu désengrènes, qu'il désengrène, que nous désengrenions, que vous désengreniez, qu'ils désengrènent ;
que je désengrenasse, qu'il désengrenât, que nous désengrenassions ; que j'aie désengrené ; que j'eusse désengrené ;
désengrène, désengrenons, désengrenez ; aie désengrené, ayons désengrené, ayez désengrené ;
(en) désengrenant.

un **désengreneur** :

- un instrument pour désengrener les câbles-chaines ;
- un bras métallique fixé au bâti d'un guindeau et qui agit sur la chaine d'ancre pour la détacher du barbotin.

un levier **désengreneur** : qui sert à désengrener.

Le verbe désengrener est dérivé d'engrener, avec le préfixe dés- (dé-).

désenlaidir

se désenlaidir : perdre de sa laideur physique.

je désenlaidis, tu désenlaidis, il désenlaidit, nous désenlaidissons, vous désenlaidissez, ils désenlaidissent ;
je désenlaidissais ; je désenlaidis ; je désenlaidirai ; je désenlaidirais ;
j'ai désenlaidi ; j'avais désenlaidi ; j'eus désenlaidi ; j'aurai désenlaidi ; j'aurais désenlaidi ;
que je désenlaidisse, que tu désenlaidisses, qu'il désenlaidisse, que nous désenlaidissions, que vous désenlaidissiez, qu'ils désenlaidissent ;
que je désenlaidisse, qu'il désenlaidît, que nous désenlaidissions ; que j'aie désenlaidi ; que j'eusse désenlaidi ;
désenlaidis, désenlaidissons, désenlaidissez ; aie désenlaidi, ayons désenlaidi, ayez désenlaidi ;
(en) désenlaidissant.

désenlaidir : rendre moins laid quelqu'un ou quelque chose.

je me désenlaidis, tu te désenlaidis, il se désenlaidit, nous nous désenlaidissons, vous vous désenlaidissez, ils se désenlaidissent ;
je me désenlaidissais ; je me désenlaidis ; je me désenlaidirai ; je me désenlaidirais ;
je me suis désenlaidi(e) ; je m'étais désenlaidi(e) ; je me fus désenlaidi(e) ; je me serai désenlaidi(e) ; je me serais désenlaidi(e) ;
que je me désenlaidisse, que tu te désenlaidisses, qu'il se désenlaidisse, que nous nous désenlaidissions, que vous vous désenlaidissiez, qu'ils se désenlaidissent ;
que je me désenlaidisse, qu'il se désenlaidît, que nous nous désenlaidissions ; que je me sois désenlaidi(e) ; que je me fusse désenlaidi(e) ;
désenlaidis-toi, désenlaidissons-nous, désenlaidissez-vous ; sois désenlaidi(e), soyons désenlaidies, soyons désenlaidis, soyez désenlaidi(e)(es)(s) ;
(en) se désenlaidissant.

Ce verbe est dérivé d'enlaidir, avec le préfixe dés- (dé-).

désenivrer

désenivrer quelqu'un :

- le tirer d'un état d'ivresse ;
- le tirer d'un état d'exaltation, de ravissement.

ne pas désenivrer : ne pas cesser d'être ivre.

Le verbe désenivrer est dérivé d'enivrer.

désenlacer

désenlacer :

- tirer des lacs, des lacets, un animal, en particulier un oiseau ;
- défaire les liens de quelqu'un ;
- faire cesser l'enlacement.

je désenlace, tu désenlaces, il désenlace, nous désenlaçons, vous désenlacez, ils désenlacent ;
je désenlaçais ; je désenlaçai ; je désenlacerai ; je désenlacerais ;
j'ai désenlacé ; j'avais désenlacé ; j'eus désenlacé ; j'aurai désenlacé ; j'aurais désenlacé ;
que je désenlace, que tu désenlaces, qu'il désenlace, que nous désenlacions, que vous désenlaciez, qu'ils désenlacent ;
que je désenlaçasse, qu'il désenlaçât, que nous désenlaçassions ; que j'aie désenlacé ; que j'eusse désenlacé ;
désenlace, désenlaçons, désenlacez ; aie désenlacé, ayons désenlacé, ayez désenlacé ;
(en) désenlaçant.

se désenlacer : cesser d'être enlacés.

elles se désenlacent, ils se désenlacent, elles se sont désenlacées, ils se sont désenlacés,...

Ce verbe est dérivé d'enlacer, avec le préfixe dés- (dé-).

désenneigé, désenneigement, désenneiger

elle est désenneigée : n'est plus recouverte de neige : il est **désenneigé** : n'est plus recouvert de neige.

un **désenneigement** : le fait de ne plus être enneigé.

désenneiger : débarrasser un objet, un lieu de la neige qui bloque.

je désenneige, tu désenneiges, il désenneige, nous désenneigeons, vous désenneigez, ils désenneigent ;
je désenneigeais ; je désenneigeai ; je désenneigerai ; je désenneigerais ;
j'ai désenneigé ; j'avais désenneigé ; j'eus désenneigé ; j'aurai désenneigé ; j'aurais désenneigé ;
que je désenneige, que tu désenneiges, qu'il désenneige, que nous désenneigions, que vous désenneigiez, qu'ils désenneigent ;
que je désenneigeasse, qu'il désenneigeât, que nous désenneigeassions ; que j'aie désenneigé ; que j'eusse désenneigé ;
désenneige, désenneigeons, désenneigez ; aie désenneigé, ayons désenneigé, ayez désenneigé ;
(en) désenneigeant.

Ce verbe est dérivé d'enneiger, avec le préfixe dés- (dé-). Voir aussi : déneiger.

désennui, désennuyer

un **désennui** :

- l'action de (se) désennuyer ;
- une distraction, un divertissement.

désennuyer : soustraire quelqu'un à l'ennui en lui procurant un passe-temps ou un dérivatif agréable.

je désennuie, tu désennuies, il désennuie, nous désennuyons, vous désennuyez, ils désennuient ;
je désennuyais ; je désennuyai ; je désennuierai ; je désennuierais ;
j'ai désennuyé ; j'avais désennuyé ; j'eus désennuyé ; j'aurais désennuyé ; j'aurais désennuyé ;
que je désennuie, que tu désennuies, qu'il désennuie, que nous désennuyions, que vous désennuyiez, qu'ils désennuient ;
que je désennuyasse, qu'il désennuyât, que nous désennuyassions ; que j'aie désennuyé ; que j'eusse désennuyé ;
désennuie, désennuyons, désennuyez ; aie désennuyé, ayons désennuyé, ayez désennuyé ;
(en) désennuyant.

se désennuyer : apporter une solution provisoire ou durable à son ennui en se livrant à des occupations agréables.

se désennuyer de quelqu'un : trouver un palliatif à l'ennui provoqué par son absence.

je me désennuie, tu te désennuies, il se désennuie, nous nous désennuyons, vous sous désennuyez, ils se désennuient ;
je me désennuyais ; je me désennuyai ; je me désennuierai ; je me désennuierais ;
je me suis désennuyé(e) ; je m'étais désennuyé(e) ; je me fus désennuyé(e) ; je me serai désennuyé(e) ; je me serais désennuyé(e) ;
que je me désennuie, que tu te désennuies, qu'il se désennuie, que nous nous désennuyions, que vous vous désennuyiez, qu'ils se désennuient ;
que je me désennuyasse, qu'il me désennuyât, que nous nous désennuyassions ; que je me sois désennuyé(e) ; que je me fusse désennuyé(e) ;
désennuie-moi, désennuyons-nous, désennuyez-vous ; sois désennuyé(e), soyons désennuyées, soyons désennuyés, soyez désennuyé(e)(es)(s) ;
(en) se désennuyant.

Le verbe désennuyer est dérivé de (s')ennuyer, avec le préfixe dés- (dé-).

désenrayage, désenrayer

un **désenrayage** : l'action de désenrayer un mécanisme automatique, une machine automatique et en particulier une arme à feu.

désenrayer : réparer une arme enrayée.

je désenraie ou je désenraye, tu désenraies ou tu désenrayes, il désenraie ou il désenraye, nous désenrayons, vous désenrayez, ils désenraient ou ils désenrayent ;
je désenrayais ; je désenrayai ; je désenraierai ou je désenrayerai ; je désenraierais ou je désenrayerais ;
j'ai désenrayé ; j'avais désenrayé ; j'eus désenrayé ; j'aurai désenrayé ; j'aurais désenrayé ;
que je désenraie ou que je désenraye, que tu désenraies ou que tu désenrayes, qu'il désenraie ou qu'il désenraye, que nous désenrayions, que vous désenrayiez, qu'ils désenraient ou désenrayent ;
que je désenrayasse, qu'il désenrayât, que nous désenrayassions ; que j'aie désenrayé ; que j'eusse désenrayé ;
désenraie ou désenraye, désenrayons, désenrayez ; aie désenrayé, ayons désenrayé, ayez désenrayé ;
(en) désenrayant.

Ce verbe est dérivé d'enrayer, avec le préfixe dés- (dé-).

désenrhumer

désenrhumer ou **dérhumer** [Canada] :

- faire cesser le rhume de quelqu'un ;
- cesser d'être enrhumé.

se désenrhumer : cesser d'être enrhumé.

Le verbe désenrhumer est dérivé d'enrhumer.

désenrouer

désenrouer : faire cesser l'enrouement de quelqu'un.

se désenrouer : devenir moins enroué ou cesser de l'être.

Ce verbe est dérivé d'enrouer, avec le préfixe dés- (dé-).

désensablement, désensabler

un **désensablement** : l'action de désensabler.

désensabler :

- dégager ce qui est pris dans le sable ;
- débarrasser un chenal, un canal, un port du sable qui s'y est accumulé et forme obstacle.

Le verbe désensabler est dérivé d'ensabler.

dessabler : retirer le sable.

un dessablement, un dessablage

désensevelir, désensevelissement

désensevelir : sortir un corps de la sépulture.

je désensevelis, tu désensevelis, il désensevelit, nous désensevelissons, vous désensevelissez, ils désensevelissent ;
je désensevelissais ; je désensevelis ; je désensevelirai ; je désensevelirais ;
j'ai désenseveli ; j'avais désenseveli ; j'eus désenseveli ; j'aurai désenseveli ; j'aurais désenseveli ;
que je désensevelisse, que tu désensevelisses, qu'il désensevelisse, que nous désensevelissions, que vous désensevelissiez, qu'ils désensevelissent ;
que je désensevelisse, qu'il désensevelît, que nous désensevelissions ; que j'aie désenseveli ; que j'eusse désenseveli ;
désensevelis, désensevelissons, désensevelissez ; aie désenseveli, ayons désenseveli, ayez désenseveli ;
(en) désensevelissant.

un **désensevelissement** : l'action de désensevelir.

Ce verbe est dérivé d'ensevelir, avec le préfixe dés- (dé-).

désensibilisant, désensibilisateur, désensibilisation, désensibiliser

une médication désensibilisante, un traitement **désensibilisant**

un (médicament) **désensibilisant**

une **désensibilisation** :

- l'action de désensibiliser ;
- une technique destinée à atténuer ou à supprimer l'hypersensibilité vis-à-vis d'un allergène par administration répétée de celui-ci à doses croissantes.

une **désensibilisation** :

- un traitement contre une allergie ;
- une diminution de la sensibilité d'une personne ou d'une émulsion photographique.

désensibiliser :

- agir par méthode thérapeutique pour supprimer la sensibilité d'un être vivant, d'un organisme ou d'une personne ;
- réduire ou faire disparaitre progressivement, par un traitement approprié, une sensibilité anormale, une sensibilisation, une intolérance de l'organisme à l'égard d'un produit ou d'une infection ;
- faire perdre ou empêcher toute réaction émotive ;
- rendre incapable de témoigner de la sensibilité, de l'intérêt à un événement ;

- réduire ou supprimer, par traitement thérapeutique, l'hypersensibilité, l'hyperémotivité de quelqu'un, le rendre moins sensible ou insensible à l'agressivité ;
- réduire la sensibilté d'un appareil.

désensibiliser une dent : la dévitaliser, lui faire perdre sa sensibilité à, en tuant le tissu vital, nerf et pulpe.

se désensibiliser à : devenir insensible à, cesser d'être allergique à, perdre son intolérance à l'égard de.

un **désensibilisateur** (pour la photographie)

Le verbe désensibiliser est dérivé de sensibiliser.

désensorcellement, désensorceler

un **désensorcellement** : l'action de désensorceler.

désensorceler :

- délivrer quelqu'un, quelque chose d'un ensorcellement, d'une influence magique ;
- dissiper l'effet d'un sortilège ;
- soustraire quelqu'un, quelque chose à une forte emprise.

je désensorcèle ou désensorcelle, tu désensorcèles ou désensorcelles, il désensorcèle ou désensorcelle, nous désensorcelons, vous désensorcelez, ils désensorcèlent ou désensorcellent ;
je désensorcelais ; je désensorcelai ; je désensorcèlerai ou désensorcellerai ; je désensorcèlerais ou désensorcellerais ;
j'ai désensorcelé ; j'avais désensorcelé ; j'eus désensorcelé ; j'aurai désensorcelé ; j'aurais désensorcelé ;
que je désensorcèle ou désensorcelle, que tu désensorcèles ou désensorcelles, qu'il désensorcèle ou désensorcelle, que nous désensorcelions, que vous désensorceliez, qu'ils désensorcèlent ou désensorcellent ;
que je désensorcelasse, qu'il désensorcelât, que nous désensorcelassions ; que j'aie désensorcelé ; que j'eusse désensorcelé ;
désensorcèle ou désensorcelle, désensorcelons, désensorcelez ; aie désensorcelé, ayons désensorcelé, ayez désensorcelé ;
(en) désensorcelant.

se désensorceler : se libérer d'une influence, d'une emprise.

je me désensorcèle ou me désensorcelle, tu te désensorcèles ou te désensorcelles, il se désensorcèle ou se désensorcelle, nous nous désensorcelons, vous vous désensorcelez, ils se désensorcèlent ou se désensorcellent ;
je me désensorcelais ; je me désensorcelai ; je me désensorcèlerai ou me désensorcellerai ; je me désensorcèlerais ou me désensorcellerais ;
je me suis désensorcelé(e) ; je m'étais désensorcelé(e) ; je me fus désensorcelé(e) ; je me serai désensorcelé(e) ; je me serais désensorcelé(e) ;
que je me désensorcèle ou me désensorcelle, que tu te désensorcèles ou te désensorcelles, qu'il se désensorcèle ou se désensorcelle, que nous nous désensorcelions, que vous vous désensorceliez, qu'ils se désensorcèlent ou se désensorcellent ;
que je me désensorcelasse, qu'il se désensorcelât, que nous nous désensorcelassions ; que je me sois désensorcelé(e) ; que je me fusse désensorcelé(e) ;
désensorcèle-toi ou désensorcelle-toi, désensorcelons-nous, désensorcelez-vous ; sois désensorcelé(e), soyons désensorcelées, soyons désensorcelés, soyez désensorcelée(s), soyez désensorcelé(s) ;
(en) se désensorcelant.

Le verbe désensorceler est dérivé d'ensorceler, avec le préfixe dés- (dé-).

désentoilage, désentoiler

un **désentoilage** : l'action de désentoiler les ailes d'un moulin à vent, le fuselage d'un avion, une estampe, un tableau ; le résultat de cette action.

désentoiler : enlever la toile, l'entoilage.

Ce verbe est dérivé d'entoiler, avec le préfixe dés- (dé-).

désentortiller

désentortiller :

- défaire les nombreuses torsions qui serrent une matière ou un objet souple ;
- défaire, débarrasser quelque chose de ce qui l'entortille.

se désentortiller :

- s'étirer pour sortir de sa forme entortillée, repliée ;
- se desserrer.

détortiller : défaire ce qui est tortillé.

Le verbe désentortiller est dérivé d'entortiller, avec le préfixe dés- (dé-).

désentraver

désentraver : débarrasser un animal des entraves qui l'empêchent de se mouvoir.

Ce verbe est dérivé d'entraver, avec le préfixe dés- (dé-).

désentrelacer

désentrelacer :

- faire cesser d'être entrelacé ;
- rétablir dans leur chronologie les deux trames successives d'une image de télévision dont les lignes sont entrelacées.

je désentrelace, tu désentrelaces, il désentrelace, nous désentrelaçons, vous désentrelacez, ils désentrelacent ;
je désentrelaçais ; je désentrelaçai ; je désentrelacerai ; je désentrelacerais ;
j'ai désentrelacé ; j'avais désentrelacé ; j'eus désentrelacé ; j'aurai désentrelacé ; j'aurais désentrelacé ;
que je désentrelace, que tu désentrelaces, qu'il désentrelace, que nous désentrelacions, que vous désentrelaciez, qu'ils désentrelacent ;
que je désentrelaçasse, qu'il désentrelaçât, que nous désentrelaçassions ; que j'aie désentrelacé ; que j'eusse désentrelacé ;
désentrelace, désentrelaçons, désentrelacez ; aie désentrelacé, ayons désentrelacé, ayez désentrelacé ;
(en) désentrelaçant.

Ce verbe est dérivé d'entrelacer, avec le préfixe dés- (dé-).

désenvasement, désenvaser

un **désenvasement** : l'opération qui consiste à dégager un milieu de la vase qui s’y est accumulée.

désenvaser ou **dévaser** :

- débarrasser de la vase ;
- faire sortir de la vase.

se désenvaser : sortir de la vase.

un **dévasement** : l'action de dévaser.

désenvelopper

désenvelopper : ôter l'enveloppe.

Les verbes désenvelopper et développer ont été formés comme antonymes d'envelopper.

désenvenimer

désenvenimer :

- ôter le venin ;
- rendre moins virulent.

Ce verbe est dérivé d'envenimer, avec le préfixe dés- (dé-).

désenverguer

désenverguer : enlever les vergues à un navire, déverguer.

désenvoutement, désenvoûtement, désenvouter, désenvoûter

un **désenvoutement** : une cérémonie magique ou un exorcisme qui a pour objet de désenvouter.

désenvouter : délivrer d'un envoutement par un rituel de magie ou par un exorcisme.

une désenvouteuse, un **désenvouteur** : une personne qui lève les envoutements, les sorts.

anciennement :

un **désenvoûtement** : une cérémonie magique ou un exorcisme qui a pour objet de désenvoûter.

désenvoûter : délivrer d'un envoûtement par un rituel de magie ou par un exorcisme.

une désenvoûteuse, un **désenvoûteur** : une personne qui lève les envoûtements, les sorts.

Le verbe désenvouter, désenvoûter, est dérivé d'envouter, envoûter, avec le préfixe dés- (dé-).

désépaissir

désépaissir : enlever de l'épaisseur aux cheveux ou aux poils de barbe et de moustache.

désépaissir une sauce : la rendre moins consistante en l'étendant d'eau.

je désépaissis, tu désépaissis, il désépaissit, nous désépaississons, vous désépaississez, ils désépaississent ;
je désépaississais ; je désépaissis ; je désépaissirai ; je désépaissirais ;
j'ai désépaissi ; j'avais désépaissi ; j'eus désépaissi ; j'aurai désépaissi ; j'aurais désépaissi ;
que je désépaississe, que tu désépaississes, qu'il désépaississe, que nous désépaississions, que vous désépaississiez, qu'ils désépaississent ;
que je désépaississe, qu'il désépaissît, que nous désépaississions ; que j'aie désépaissi ; que j'eusse désépaissi ;
désépaissis, désépaississons, désépaississez ; aie désépaissi, ayons désépaissi, ayez désépaissi ;
(en) désépaississant.

Ce verbe est dérivé d'épaissir, avec le préfixe dés- (dé-).

désépargne

une **désépargne** : une utilisation de l'argent épargné pour acheter des produits de consommation.

désépingler

désépingler ou **dépingler** : ôter les épingles de.

déséquilibrage, déséquilibrant, déséquilibration, déséquilibre, déséquilibré, déséquilibrement, déséquilibrer

un **déséquilibrage** : en mécanique, un manque d'équilibrage.

elle est déséquilibrante, il est **déséquilibrant** :

- favorise le déséquilibre ;
- est déstabilisante ou déstabilisant.

une **déséquilibration** : le fait de perdre l'équilibre physique ou mental.

un **déséquilibre** :

- un manque d'équilibre ;
- un manque de proportion, d'harmonie ;
- un trouble psychique profond et durable.

une déséquilibrée, un **déséquilibré** : celle, celui qui souffre de troubles mentaux.

un **déséquilibrement** : un état de déséquilibre.

déséquilibrer :

- faire perdre l'équilibre à quelque chose ou à quelqu'un ;
- briser l'harmonie, créer des disparités ou des disproportions ;
- causer un trouble psychique profond et durable.

se déséquilibrer :

- perdre l'équilibre ;
- ne plus être équilibré.

Le nom (un) déséquilibre est dérivé d'équilibre.

Le verbe déséquilibrer est dérivé d'équilibrer, avec le préfixe dés- (dé-).

déséquiper

déséquiper : enlever ce qui équipe un moyen de transport.

déséquiper un navire : le désarmer.

se déséquiper : pour un soldat, se débarrasser de son équipement.

Le verbe déséquiper est dérivé d'équiper.

désergoter

désergoter :

- enlever les onglons d'un porc ou les ergots d'un coq ;
- fendre les ergots du pied, du boulet d'un cheval.

désert

elle est déserte, il est **désert** :

- est peu ou pas habité(e), fréquenté(e) ;
- est inhabité(e).

un **désert** :

- un lieu peu habité, dépeuplé ;
- une zone aride, aux précipitations irrégulières ou faibles, à la végétation inexistante ou rare, aux paysages essentiellement minéraux et dépourvue d'habitat permanent.

Les déserts en français : Wiktionnaire.

un désert alimentaire : un espace où les habitants ne peuvent pas se procurer des aliments sains à des prix abordables, en savoir plus : Géoconfluences.

un désert de sel : une grande étendue plate naturelle qui succède à un lac asséché, parfois préhistorique, formée de dépôts sédimentaires constitués de différents sels. Ne pas confondre le désert de sel avec le marais salant et le marais salé, qui ne sont pas d'anciens lacs asséchés. Office québécois de la langue française.

Le mot désert est emprunté au latin classique *desertus* « désert, inculte » et au latin impérial *desertum* « désert, solitude ».

Le nom (un) ermite (= un religieux ou une autre personne qui vit dans la solitude) est emprunté au latin chrétien *eremita* « ermite », en grec ε ̓ ρ η μ ι ́ τ η ς « du désert ». D'où un ermitage : un lieu retiré, une maison de campagne isolée), érémitique : propre aux ermites), un érémitisme.

déserté, déserter

elle est désertée, il est **déserté** :

- est abandonné(e), vidé(e) de ses habitants ;
- n'est plus fréquenté(e).

déserter :

- laisser ou rendre un lieu désert ;
- le quitter, ne pas s'y rendre ;
- cesser de se rendre en un lieu auquel se rattachent une fonction ou une tâche particulière et, par extension, ne pas s'acquitter de celles-ci ;
- abandonner son poste, quitter illégalement l'armée et, par extension, trahir.

se déserter :

- devenir désert ;
- se renier ;
- se laisser aller.

elles se désertent, ils se désertent, elles se sont désertées, ils se sont désertés,...

une déserteuse ou désertrice, un **déserteur** : une soldate, un soldat qui déserte.

Le verbe déserter est emprunté au bas latin *desertare*, formé sur *desertus*, participe passé de *deserere* « abandonner, négliger (quelqu'un) »; « abandonner (un pays) ; rendre inculte, dévaster » en latin médiéval.

déserticole, désertification, se désertifier

une espèce **déserticole** : vivant dans le désert.

une **désertification** :

- la transformation d'une région en désert :
- voir : Vocabulaire des changements climatiques (Office québécois de la langue française).

On a lu aussi une désertisation.

La Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification définit la dégradation des terres comme la diminution ou la disparition, dans les zones arides, semi-arides et subhumides, de la productivité biologique ou économique du fait de l’affectation des terres par un ou plusieurs phénomènes tels que : l’érosion des sols par le vent et/ou l’eau, la dégradation de leurs propriétés, et la disparition à long terme de la végétation naturelle. En savoir plus : Géoconfluences.

se désertifier : subir une désertification.

désertion

une **désertion** : l'action, le fait de déserter.

une désertion à l'ennemi : une désertion avec passage dans les rangs ennemis.

désertique

elle, il est **désertique** :

- est relative, est relatif au désert ;
- appartient au désert ;
- présente les caractères du désert, est inhabité(e).

désescalade

une **désescalade** :

- un retour au calme ;
- une descente, une diminution ;
- [sports / alpinisme] la technique de descente consistant à prendre appui sur la paroi avec les pieds et les mains. La désescalade se pratique dos ou face au vide, selon l'inclinaison de la paroi. En anglais : *down climbing ; downclimbing* . Journal officiel de la République française du 21/04/2011.
- un ensemble d'opérations stratégiques visant à diminuer ou à supprimer la gravité des mesures militaires.

une **désespérance** : l'état de celle, celui, ce qui tombe dans un découragement profond, un accablement, une perte de toute espérance.

elle est désespérante, il est **désespérant** :

- jette dans le désespoir ;
- désole, apporte l'affliction ;
- est désagréable, agaçante ou agaçant, fâcheuse ou fâcheux ;
- apporte la tristesse ;
- dont on ne peut rien faire, qui ne veut pas ou ne peut pas évoluer ;
- qu'on désespère d'égaler, qui ne peut pas être égalé(e).

une **désespération** : l'action de mettre au désespoir ; son résultat.

elle est désespérée, il est **désespéré** :

- a perdu toute espérance ;
- est dans une très grande affliction ;
- se fait désespérément avec la plus grande, la dernière énergie ;
- exprime le désespoir ;
- dont on désespère.

c'est désespéré : c'est sans issue, c'est extrême.

une désespérée, un **désespéré** : celle, celui qui a perdu confiance, qui n'attend plus rien de la vie.

désespérément :

- de manière désespérée ;
- avec désespoir, avec la plus grande affliction ;
- affreusement, atrocement ;
- avec la violence du désespoir ;
- avec le plus grand désir, avec passion ;
- éperdument ;
- beaucoup, énormément, tout-à-fait ;
- avec l'énergie du désespoir, avec la dernière énergie ;
- avec emportement, avec fougue ;
- de manière absolue, complètement ;
- exagérément.

désespérer :

- décourager ;
- désoler ;
- ne plus y croire, perdre l'espoir.

je désespère, tu désespères, il désespère, nous désespérons, vous désespérez, ils désespèrent ;
je désespérais ; je désespérai ; je désespèrerai ou désespérerai ; je désespèrerais ou désespérerais ;
j'ai désespéré ; j'avais désespéré ; j'eus désespéré ; j'aurai désespéré ; j'aurais désespéré ;
que je désespère, que tu désespères, qu'il désespère, que nous désespérions, que vous désespériez, qu'ils désespèrent ;
que je désespérasse, qu'il désespérât, que nous désespérassions ; que j'aie désespéré ; que j'eusse désespéré ;
désespère, désespérons, désespérez ; aie désespéré, ayons désespéré, ayez désespéré ;
(en) désespérant.

se désespérer : se décourager.

je me désespère, tu te désespères, il se désespère, nous nous désespérons, vous vous désespérez, ils se désespèrent ;
je me désespérais ; je me désespérai ; je me désespèrerai ou je me désespérerai ; je me désespèrerais ou je me désespérerais ;
je me suis désespéré(e) ; je m'étais désespéré(e) ; je me fus désespéré(e) ; je me serai désespéré(e) ; je me serais désespéré(e) ;
que je me désespère, que tu te désespères, qu'il se désespère, que nous nous désespérions, que vous vous désespériez, qu'ils se désespèrent ;
que je me désespérasse, qu'il se désespérât, que nous nous désespérassions ; que je me sois désespéré(e) ; que je me fusse désespéré(e) ;
désespère-toi, désespérons-nous, désespérez-vous ; sois désespéré(e), soyons désespérées, soyons désespérés, soyez désespéré(e)(es)(s) ;
(en) se désespérant.

un **désespoir** :

- l'état de la conscience qui juge une situation désespérée, sans issue ;
- un grave état d'accablement, de douleur profonde dans lequel tombe une personne à la suite d'un excès de difficultés et d'afflictions extrêmes.

faire le désespoir de quelqu'un : décourager le savoir-faire d'une personne, le talent d'un artiste.

en désespoir de cause : à bout d'arguments.

faire quelque chose en désespoir de cause : faire une tentative, la seule et la dernière que l'on puisse imaginer dans une situation très compromise.

Le nom (une) désespérance est dérivé d'espérance.

Le verbe désespérer est dérivé d'espérer.

Le nom (un) désespoir est dérivé d'espoir.

Le nom (un) despérado (= un homme n'ayant plus rien à craindre de la société et prêt à toutes les violences) vient de l'anglo-américain *desperado*, lui-même emprunté à l'espagnol *desperado* « désespéré », du participe passé de *desperar*, du latin classique *desperare* « désespérer ».

désessenciement, désessencier

un **désessenciement** :

- l'opération qui consiste à désessencier un gaz, un liquide ou un fluide ;
- l'opération qui consiste à désessencier des graines oléagineuses ou des farines de viande ;
- l'opération qui consiste à désessencier l'atmosphère des appareils d'extraction des corps gras ;
- le résultat de ces opérations ;
- un dégazolinage.

désessencier :

- libérer d'un gaz, d'un liquide ou d'un fluide les composés facilement liquéfiables ;
- éliminer le solvant d'extraction retenu par les tourteaux de graines oléagineuses ou les farines de viande dégraissées par solvant ;
- récupérer le solvant contenu dans l'atmosphère des appareils d'extraction des corps gras ;
- dégazoliner.

Ce verbe est dérivé d'essence (3), avec le préfixe dés- (dé-), la désinence -er avec -i- du latin *essentia*.

désétamage, désétamer

un **désétamage** : l'action de désétamer le fer-blanc d'un métal, d'un objet métallique ; le résultat de cette action.

désétamer : enlever, par un procédé électrolytique notamment, la mince couche d'étain, empêchant l'oxydation, déposée sur le fer-blanc d'un métal, d'un ustensile en métal, d'un revêtement métallique.

Ce verbe est dérivé d'étamer, avec le préfixe dés- (dé-).

désétatisation, désétatiser

une **désétatisation** : une réduction ou une suppression d'un contrôle de l'État.

désétatiser : réduire, partiellement ou en totalité dans une entreprise, une industrie, les contrôles et les subventions de l'État.

Ce verbe est dérivé d'étatiser, avec le préfixe dés- (dé-).

déseuropéanisation

une **déseuropéanisation** :

- une disparition du caractère européen ;
- une cessation progressive de l'hégémonie de l'Europe.

Ce nom est dérivé d'européanisation, européaniser, avec le préfixe dés- (dé-).

désexcitation, désexciter

une **désexcitation** : le processus par lequel un noyau, un atome, une molécule ou, plus généralement, tout système quantique, passe d'un état excité à un état moins excité ou non excité.

désexciter

- provoquer la désexcitation ;
- faire revenir une molécule à un état d'énergie inférieur.

se désexciter : subir la désexcitation.

Ce nom est dérivé d'exciter, avec le préfixe dés- (dé-).

désexpansion

une **désexpansion monétaire** ou une **sortie progressive de la politique d'expansion monétaire** : [finance] une réduction, par paliers successifs, du volume d'achat d'actifs par une banque centrale, annonçant la fin de la politique d'expansion monétaire qu'elle menait jusqu'alors. En anglais : *QE tapering ; quantitative easing tapering ; tapering*. Voir aussi : politique d'expansion monétaire. Journal officiel de la République française du 07/12/2018.

désexualisation, désexualiser

une **désexualisation** :

- le fait de désexualiser un comportement, un sentiment ;
- le fait d'enlever le caractère sexuel à quelque chose.

désexualiser : enlever le caractère sexuel à un comportement, un sentiment.

désexualiser une interprétation : lui retirer son caractère sexuel.

se désexualiser : perdre son caractère sexuel.

Ce verbe est un dérivé savant de sexuel, avec le préfixe dé- et le suffixe -iser.

desferrioxamine

une **desferrioxamine** ou **déferrioxamine, trihydroxamique** : un agent chélateur du fer produit par *Streptomyces pilosus*.

déshabillage, déshabillé, déshabiller, déshabilleur, déshabilloir

un **déshabillage** :

- l'action de déshabiller ou de se déshabiller ;
- l'action de retirer tout ou partie des vêtements de quelqu'un ou de ses propres vêtements ;
- une manière crue et franche de dévoiler la vraie nature de quelqu'un ou de se livrer à des confidences intimes ;
- une critique, un jugement sévère.

On disait aussi un déshabillement.

elle est déshabillée, il est **déshabillé** :

- est dépouillé(e) de tout ou partie de ses vêtements ;
- porte une toilette légère, peu vêtue ;
- est dépouillé(e) de tous ses accessoires, est dénudé(e) ;
- est sans défense, est désarmé(e) ;
- est débarrassé(e) de tout ornement, est simple, cru(e), naturelle ou naturel.

un **déshabillé** :

- une robe d'intérieur, généralement longue et décolletée, faite dans une étoffe légère et seyante ;
- une manière d'être ou d'agir franche et démunie d'artifices ;

- une attitude, un comportement négligé, décontracté.

déshabiller :

- retirer à quelqu'un tout ou partie de ses vêtements ;
- retirer à quelqu'un son manteau ou un vêtement habituellement porté au dehors ;
- en boucherie, dépouiller un animal de sa peau ;
- retirer le revêtement, la housse d'un objet, d'un meuble ;
- écarter les aspects superflus d'un individu pour découvrir sa véritable nature ;
- jeter un discrédit sur quelqu'un en énonçant contre lui toutes sortes d'arguments défavorables ;
- débarrasser quelque chose de ses éléments superflus.

On a lu aussi la variante populaire régionale débiller.

déshabiller du regard : poser sur quelqu'un un regard insistant comme si on voulait le dépouiller de ses vêtements.

se déshabiller :

- retirer tout ou partie de ses vêtements ;
- dévoiler sa propre nature.

un regard **déshabilleur** : qui, comme s'il déshabillait quelqu'un, se pose sur lui avec insistance.

un **déshabilloir** :

- au 18ème siècle, une sorte de servante à plusieurs étages, sur les tablettes de laquelle on plaçait en se déshabillant les vêtements que l'on quittait ;
- une cabine utilisée pour se déshabiller, pour essayer un vêtement, notamment dans une piscine, dans un magasin.

Le verbe déshabiller est dérivé d'habiller.

déshabitation, déshabité, déshabiter

une **déshabitation** : l'action de ne plus habiter à un endroit ; le résultat de cette action.

elle est déshabitée, il est **déshabité** : n'est plus habité(e).

déshabiter :

- cesser d'habiter ;
- abstraire son esprit de.

Le verbe déshabiter est dérivé d'habiter.

déshabitude, déshabituer

une **déshabitude** : la perte d'une habitude ou d'un ensemble d'habitudes.

déshabituer :

- faire perdre une habitude ;
- désaccoutumer.

se déshabituer de : perdre l'habitude de.

Le verbe déshabituer est dérivé d'habituer.

désharmonie, désharmonieux

une **désharmonie** : une dysharmonie ou disharmonie, l'état de ce qui manque d'harmonie.

elle est désharmonieuse, il est **désharmonieux** : manque d'harmonie.

Le nom (une) désharmonie est dérivé d'harmonie.

désherbage, désherbant, désherbé, désherber

un **désherbage** : l'action de désherber.

un (produit) **désherbant** : un produit destiné à détruire certaines herbes.

elle est désherbée, il est **désherbé** : est débarrassé(e) de l'herbe.

désherber : retirer ou détruire les herbes et des plantes.

Le verbe désherber est dérivé d'herbe.

déshérence

en **déshérence** : une absence d'héritiers ou de légataires pour recueillir une succession, laquelle revient alors à l'État.

Le nom (une) déshérence est dérivé de l'ancien français *heir, hoir* (supplanté par héritier) qui vient du latin populaire *herem* pour le classique *heres, heredis* « héritier, légataire ».

déshéritage, déshérité, déshéritement, déshériter

un **déshéritage** : l'action de deshériter ; le résultat de cette action.

elle est déshéritée, il est **déshérité** :

- a été frustré(e) de sa part d'héritage ;
- est privé(e) d'avantages matériels ou intellectuels ;
- est défavorisé(e) par la nature ou l'intervention des hommes.

une déshéritée,un **déshérité** :

- celle, celui qui a été frustré(e) d'un héritage ;
- celle, celui qui est privé(e) d'avantages matériels ou intellectuels que les autres possèdent.

un **déshéritement** :

- l'action de déshériter ;
- l'état de celui qui est déshérité.

déshériter :

- priver quelqu'un d'un héritage qu'il était en droit d'obtenir ou qu'il espérait recevoir ;
- priver d'avantages naturels.

Le verbe déshériter est dérivé d'hériter.

désheuré, désheurement, désheurer

elle est désheurée, il est **désheuré** :

- n'a plus la notion ou la préoccupation des heures ;
- est déréglé(e).

une horloge désheurée, une pendule désheurée : qui sonne une heure différente de celle qui est indiquée par les aiguilles.

un **désheurement** : l'état d'une personne qui a perdu le souci de l'heure.

désheurer quelqu'un : le déranger dans les heures habituelles de ses occupations.

Le verbe désheurer est dérivé d'heure.

déshonnête, déshonnêtement, déshonnêteté

une parole déshonnête, un geste **déshonnête** : qui est contraire aux bonnes mœurs, à la décence.

déshonnêtement : d'une manière déshonnête.

une **déshonnêteté** : le caractère de ce qui est déshonnête.

Le mot déshonnête est dérivé d'honnête.

déshonneur, déshonorable, déshonorant, déshonoré, déshonorer

un **déshonneur** :

- la perte de l'honneur ;
- la situation de celle, de celui qui est déshonoré(e) ;
- ce qui déshonore.

elle, il est **déshonorable** : est déshonorante ou déshonorant.

elle est déshonorante, il est **déshonorant** : déshonore, est propre à déshonorer.

n'avoir rien de déshonorant : être permis, licite, admis dans les usages.

elle est déshonorée, il est **déshonoré** :

- a perdu son honneur ;
- a perdu son prestige, sa renommée.

déshonorer :

- porter atteinte à l'honneur de quelqu'un ;
- causer du tort, déprécier ;
- dégrader, défigurer.

se déshonorer : perdre son honneur.

Le nom (un) déshonneur est dérivé d'honneur.

Le verbe déshonorer est dérivé d'honorer.

déshuilage, déshuiler, déshuileur

un **déshuilage** :

- l'opération qui a pour but de séparer les huiles et les graisses des eaux de surface et des eaux résiduaires avant leur traitement ou le rejet à l'égout ;
- l'élimination des hydrocarbures ou des huiles d'un milieu donné ;
- l'opération qui consiste à éliminer par foulage l'huile qui imprègne une peau ;
- l'action de retirer des pâtes à peindre, généralement à la sortie du tube, l'huile en excès.

déshuiler :

- débarrasser une matière de l'huile qui l'imprègne ;
- éliminer les huiles ou les hydrocarbures d'un milieu donné, notamment des eaux, par des procédés physiques ou physicochimiques.

un **déshuileur** : un appareil servant, dans une machine à vapeur, à séparer les particules d'huile d'avec la vapeur entraînée par l'air, et qui est indispensable notamment sur les compresseurs utilisés pour la réalimentation en air des réservoirs à pression.

Le verbe déshuiler est dérivé de huiler, avec le préfixe dés- (dé-).

déshumanisant, déshumanisation, déshumanisé, déshumaniser

elle est déshumanisante, il est **déshumanisant** : déshumanise, est contraire aux valeurs humaines.

une **déshumanisation** :

- l'action de déshumaniser, de faire perdre les caractères spécifiques à la nature de l'homme et à sa condition ;
- le fait de perdre son caractère humain par une aliénation à l'objet, aux biens matériels ;
- le fait de perdre son caractère humain, humanitaire en dépouillant les relations avec autrui de tout sentiment.

elle est déshumanisée, il est **déshumanisé** : a perdu tout caractère ou sentiment humain.

déshumaniser :

- faire perdre les caractères spécifiques à la nature de l'homme et à sa condition ;

- faire perdre le caractère humain en dépouillant de toute temporalité et en réduisant à l'état de pur esprit ;
- faire perdre le caractère humain en réduisant à l'état d'animal ou d'objet ;
- faire perdre son caractère humanitaire en dépouillant de tout sentiment.

se déshumaniser : perdre tout caractère ou sentiment humain.

Le verbe déshumaniser est dérivé d'humaniser.

déshumidificateur, déshumidification, déshumidifier

un **déshumidificateur** : un appareil pour diminuer l'humidité d'un local.

une **déshumidification**

déshumidifier

déshumification

une **déshumification** : une destruction de l’humus du sol de manière naturelle ou en raison d’activités humaines.

déshydrase

une **déshydrase** : l'enzyme capable de libérer, par déshydrogénation, et d'activer l'hydrogène des molécules organiques lors de leur combustion.

Ce nom est composé du préfixe dés- (dé-), de hydr- représentant hydrogène et du suffixe -ase. Voir : déshydrogénase (ci-dessous).

déshydratant, déshydratation, déshydraté, déshydrater

elle est déshydratante, il est **déshydratant** : est propre à déshydrater.

un **déshydratant** : un milieu, une substance apte à déshydrater.

une **déshydratation** :

- l'action de déshydrater ;
- la perte de l'eau contenue dans un corps ;
- en chimie, une élimination d'eau dans un corps composé ;
- l'opération consistant à réduire, aux fins de conservation, l'eau contenue dans certains fruits et légumes ;
- la déperdition d'eau dans l'organisme ;
- l'état de l'organisme à la suite d'une perte excessive d'eau par certains tissus.

elle est déshydratée, il est **déshydraté** :

- a perdu tout ou partie de l'eau entrant dans sa composition ;
- subit une déshydratation.

déshydrater :

- enlever tout ou partie de l'eau que contient normalement un corps ;
- éliminer l'eau en combinaison chimique ;
- faire évaporer l'eau de constitution de certains fruits et légumes pour en assurer la conservation ;
- diminuer la teneur en eau d'une cellule, d'un tissu ou d'un organe.

se déshydrater :

- être privé de sa teneur normale en eau ;
- être assoiffé.

Le nom (une) déshydration est dérivé d'hydratation.

Le verbe déshydrater est dérivé d'hydraté.

déshydrogénase, déshydrogénation

les **déshydrases** ou **déshydrogénases** : les enzymes de type oxydo réductase qui catalysent l'activation de certains atomes d'hydrogène du substrat qu'ils combinent à des accepteurs.

une **déshydrogénation** : ce qui enlève de l'hydrogène ou oxyde une molécule organique.

déshydrogéner : enlever l'hydrogène d'une substance organique.

je déshydrogène, tu déshydrogènes, il déshydrogène, nous déshydrogénons, vous déshydrogénez, ils déshydrogènent ;
je déshydrogénais ; je déshydrogénai ; je déshydrogènerai ou déshydrogénerai ; je déshydrogènerais ou déshydrogénerais ;
j'ai déshydrogéné ; j'avais déshydrogéné ; j'eus déshydrogéné ; j'aurai déshydrogéné ; j'aurais déshydrogéné ;
que je déshydrogène, que tu déshydrogènes, qu'il déshydrogène, que nous déshydrogénions, que vous déshydrogéniez, qu'ils déshydrogènent ;
que je déshydrogénasse, qu'il déshydrogénât, que nous déshydrogénassions ; que j'aie déshydrogéné ; que j'eusse déshydrogéné ;
déshydrogène, déshydrogénons, déshydrogénez ; aie déshydrogéné, ayons déshydrogéné, ayez déshydrogéné ;
(en) déshydrogénant.

Ce verbe est dérivé d'hydrogène, avec le préfixe dés- (dé-).

déshypothéquer

déshypothéquer : faire cesser une hypothèque, une garantie d'un créancier.

je déshypothèque, tu déshypothèques, il déshypothèque, nous déshypothéquons, vous déshypothéquez, ils déshypothèquent ;
je déshypothéquais ; je déshypothéquai ; je déshypothèquerai ou déshypothéquerai ; je déshypothèquerais ou déshypothéquerais ;
j'ai déshypothéqué ; j'avais déshypothéqué ; j'eus déshypothéqué ; j'aurai déshypothéqué ; j'aurais déshypothéqué ;
que je déshypothèque, que tu déshypothèques, qu'il déshypothèque, que nous déshypothéquions, que vous déshypothéquiez, qu'ils déshypothèquent ;
que je déshypothéquasse, qu'il déshypothéquât, que nous déshypothéquassions ; que j'aie déshypothéqué ; que j'eusse déshypothéqué ;
déshypothèque, déshypothéquons, déshypothéquez ; aie déshypothéqué, ayons déshypothéqué, ayez déshypothéqué ;
(en) déshypothéquant.

désidéalisé

elle est désidéalisée, il est **désidéalisé** : est dépourvu(e) d'idéalité.

désidentification

une **désidentification faciale** : une modification de la reconnaissance des visages pour qu'une intelligence artificielle ne puisse pas les identifier.

désidérabilité

une **désidérabilité** : une utilité économique, une particularité d'un sondage d'opinions.

desiderata

des **désidératas** ou ***desiderata*** : ce qui est souhaité.

On a parfois lu un *desideratum*.

Le mot latin *desideratum* vient du participe passé de *desiderare* « désirer, regretter l'absence de » (voir : désirer).

design, designer, designeur

[en anglais : *design*]

- une **conception** : l'activité créatrice qui consiste à élaborer un projet, ou une partie des éléments le constituant, en partant des besoins exprimés, des moyens existants et des possibilités technologiques dans le but de créer un bien ou un service.
- un **stylisme** : un travail sur l'aspect extérieur d'un produit industriel en vue d'un résultat esthétique s'accordant à des impératifs fonctionnels et commerciaux.

un meuble ***design*** : un meuble conçu, dessiné, élaboré par un créateur de formes, en vue de sa réalisation industrielle à de nombreux exemplaires.

une **démarche (inspirée du) design** : une manière d'aborder un problème ou de concevoir un objet, qui conjugue l'analyse des besoins des usagers, la mise en œuvre de compétences techniques et une approche créative. En anglais : *design thinking*.

On a lu le *design*-roi.

[en anglais : *designer*]

- une designeuse, un **designeur** : une personne qui conçoit un objet harmonisant les critères esthétiques et fonctionnels.
- une, un **styliste** : une professionnelle chargée du stylisme, un professionnel chargé du stylisme.

On a lu une stylicienne ou un stylicien.

[en anglais : *front-end engineering design ; FEED*] une **ingénierie de base** : l'ensemble des activités de conception et d'étude technique d'un projet. Dans la mise en œuvre d'un projet, l'« ingénierie de base » précède l'« ingénierie de détail ».

Le nom anglais *design* « projet, conception, plan » d'où « réalisation artistique, architecturale ou décorative, dessin, œuvre d'art plastique ou graphique », attesté depuis le 16ème siècle (formes *disseigne, deseigne, designe*), est emprunté aux anciennes formes du français dessein.

Le nom anglais *designer*, dérivé de *to design* (lui-même emprunté au français du 16ème siècle *designer*, voir l'étymologie de dessiner), est attesté depuis le 17ème siècle.

désignable, désignateur, désignatif, désignation, désigné, désigner

elle, il est **désignable** : qu'on peut désigner, nommer, définir.

un regard **désignateur** : qui désigne.

un **désignateur** :

- le nom de certains fonctionnaires de la Rome antique ;
- un employé qui assignait les places au théâtre ;
- un ordonnateur des pompes funèbres.

elle est désignative, il est **désignatif** : désigne.

une **désignation** :

- l'action de faire connaitre quelque chose de manière précise, de donner un renseignement sur quelque chose ;
- un choix nominatif et officiel de quelqu'un pour un emploi, une mission particulière et souvent temporaire ;
- une représentation d'une réalité par un signe linguistique ;
- une indication précise de quelque chose à l'aide de signes autres que linguistiques.

elle est désignée, il est **désigné** :

- est indiqué(e) précisément, est fixé(e) ;
- est qualifié(e), apte ou voué(e) à un rôle, un emploi ;
- est choisi(e) d'avance.

désigner :

- faire connaitre quelqu'un ou quelque chose de manière précise en nommant, en expliquant, etc. ;
- signaler, faire remarquer en attirant l'attention ;
- destiner à, qualifier pour un emploi, une charge, en vertu d'un élément, d'un fait particulier ;
- faire connaitre d'avance la personne qu'on choisit pour occuper un emploi, une fonction ;
- représenter par un signe oral, graphique, un objet, une chose de la réalité ;

- être le signe de quelque chose, avoir pour référent ;
- indiquer avec précision par un signe autre que linguistique.

Le nom (une) désignation est emprunté au latin classique *designatio, designationis* « forme, figure, indication » et « action de désigner quelqu'un pour une charge, une fonction ».

Le verbe désigner est emprunté au latin classique *designare* « marquer d'un signe, signaler à l'attention » et « choisir, nommer pour une fonction, une charge ».

désignification

une **désignification** : une perte de signification.

Ce nom est dérivé de signification, avec le préfixe dé-.

désiler, désileuse

un **désilage** : l'action de vider un silo.

désiler les céréales : vider le silo.

une **désileuse** : un appareil qui extrait l'ensilage du silo.

Le verbe désiler est formé sur ensiler, par la substitution du préfixe dé- à en-.

désiliciage

un **désiliciage** : l'opération qui consiste à traiter les eaux industrielles pour en éliminer la silice qu'elles peuvent contenir sous forme d'oxyde ou de silicat.

Ce nom est dérivé de silicium, avec le préfixe dé- et le suffixe -age.

désillusion, désillusionnant, désillusionné, désillusionnement, désillusionner

une **désillusion** :

- l'action de désillusionner ; le résultat de cette action ;
- la perte d'une illusion ;
- le sentiment d'une personne qui découvre une réalité non conforme à ce qu'elle attendait ou avait imaginé ;
- la perte de toutes les illusions ;
- un manque d'espérance.

elle est désillusionnante, il est **désillusionnant** : désillusionne.

elle est désillusionnée, il est **désillusionné** :

- a perdu une illusion, une espérance ;
- a été détrompé(e) sur quelque chose ou quelqu'un ;
- a perdu toutes ses illusions ;
- n'a plus d'espérance.

un **désillusionnement** : l'action de désillusionner ; le résultat de cette action.

désillusionner :

- ôter à quelqu'un ses illusions ;
- détruire l'image idéale qu'il se faisait de quelque chose ou de quelqu'un.

se désillusionner : perdre ses illusions.

Le nom (une) désillusion et le verbe désillusionner sont dérivés d'illusion.

désimperméabilisation

une **désimperméabilisation des sols** : [aménagement et urbanisme - environnement] la suppression du matériau de recouvrement imperméable d'un sol ou le remplacement de ce dernier par un autre matériau, perméable. La désimperméabilisation des sols contribue d'une part à réduire le ruissellement des eaux, et donc

le risque d'inondation, d'autre part à favoriser leur infiltration et ainsi le rechargement des nappes phréatiques. Voir aussi : artificialisation des sols, imperméabilisation des sols. Journal officiel de la République française du 28 mai 2023.

désincarcération, désincarcérer

une **désincarcération** : l'opération qui consiste à libérer d'urgence des personnes empêchées de sortir d'un véhicule ou d'un moyen de transport collectif à la suite d'un accident de circulation.

désincarcérer : opérer la désincarcération de quelqu'un, de quelque chose, faire sortir d'urgence d'un véhicule accidenté.

je désincarcère, tu désincarcères, il désincarcère, nous désincarcérons, vous désincarcérez, ils désincarcèrent ;
je désincarcérais ; je désincarcérai ; je désincarcèrerai ou désincarcérerai ; je désincarcèrerais ou désincarcérerais ;
j'ai désincarcéré ; j'avais désincarcéré ; j'eus désincarcéré ; j'aurai désincarcéré ; j'aurais désincarcéré ;
que je désincarcère, que tu désincarcères, qu'il désincarcère, que nous désincarcérions, que vous désincarcériez, qu'ils désincarcèrent ;
que je désincarcérasse, qu'il désincarcérât, que nous désincarcérassions ; que j'aie désincarcéré ; que j'eusse désincarcéré ;
désincarcère, désincarcérons, désincarcérez ; aie désincarcéré, ayons désincarcéré, ayez désincarcéré ;
(en) désincarcérant.

Le verbe désincarcérer est dérivé, avec le préfixe dés- (dé-), d'incarcérer qui est emprunté au latin médiéval *incarcerare* « emprisonner » composé de *in* « dans » et *carcer* « prison ».

désincarnation, désincarné, désincarner

une **désincarnation** :

- l'action de (se) désincarner , le résultat de cette action ;
- le fait d'être dépouillé, par la mort, de l'enveloppe charnelle, du corps ;
- le fait d'être dépouillé de la possibilité d'avoir un représentant en chair et en os ;
- l'action ou le fait de se détacher de la condition humaine, du monde des apparences, de la réalité présente par le pouvoir de l'imagination, par un effort intellectuel ou une volonté d'ascèse spirituelle.

elle est désincarnée, il est **désincarné** :

- n'est plus, n'est pas incarné(e), étoffé(e) de chair ou attaché(e) à la chair ;
- a été dépouillé(e), par la mort, de l'enveloppe charnelle, du corps ;
- dont les chairs se sont amenuisées en volume ;
- dont l'apparence diaphane évoque une créature immatérielle, un pur esprit ;
- est détaché(e), en esprit, de la chair, notamment de ce qui, dans le corps, est enclin ou propice au désir, au plaisir amoureux ;
- est détaché(e) de la condition humaine, du monde des apparences, de la réalité présente par le pouvoir de l'imagination, par un effort intellectuel ou une volonté d'ascèse spirituelle)

désincarner :

- dépouiller par la mort de l'enveloppe charnelle, du corps ;
- dépouiller de la possibilité d'être représenté en chair et en os par une personne ;
  amenuiser le volume des chairs ;
- donner une apparence diaphane évoquant une créature immatérielle, un pur esprit . détacher de la condition humaine, du monde des apparences, de la réalité présente par un effort intellectuel ou une volonté d'ascèse spirituelle.

se désincarner :

- être dépouillé par la mort de l'enveloppe charnelle, du corps ;
- se dépouiller de la possibilité d'être représenté en chair et en os par une personne ;
- se détacher de la condition humaine, du monde des apparences, de la réalité présente par un effort intellectuel ou une volonté d'ascèse spirituelle.

Le verbe désincarner est dérivé d'incarner.

désincrustant, désincrustation, désincruster

un (produit) **désincrustant** :

- qui empêche ou dissout les dépôts ;
- qui nettoie les pores de la peau.

une **désincrustation** :

- un détartrage, l'action de désincruster une chaudière ou une conduite d'eau ;
- une technique de nettoyage en profondeur de la peau du visage.

désincruster :

- nettoyer une chose en retirant ce qui s'y est incrusté, y a adhéré ou s'y est déposé ;
- dégager un objet du logement, du support où il est incrusté.

Le verbe désincruster est dérivé d'incruster.

désindexation, désindexer

une **désindexation** : le fait de ne plus lier les variations d'une valeur économique à celle d'un élément de référence, d'un indice déterminé.

désindexer : supprimer la relation entre les variations d'une valeur économique et un indice déterminé.

Ce verbe est dérivé d'indexer, avec le préfixe dés- (dé-).

désindividualisant, désindividualisation, désindividualisé, désindividualiser

une liberté **désindividualisante**

une **désindividualisation** : l'action de réduire les tendances individuelles ou individualistes de la personne, au profit d'un groupe social ou en vue d'une perspective mystique.

un homme **désindividualisé**

désindividualiser : priver une personne de son individualité ou de son individualisme.

Le verbe désindividualiser est dérivé d'individuel.

désindustrialisation, désindustrialiser

une **désindustrialisation** : une réduction ou une disparition de l'activité industrielle.

désindustrialiser : réduire les activités industrielles.

désinence, désinentiel

une **désinence** :

- un élément variable à la finale d'un mot, qui, ajouté au radical, ou au thème de flexion, sert à marquer chacune des formes verbales dont l'ensemble constitue la conjugaison, ou nominales dont l'ensemble constitue la déclinaison ou la flexion ;
- une inflexion, une nuance, une forme variée ;
- toute finale de mot ;
- la forme de terminaison de certains organes foliacés.

elle est désinentielle, il est **désinentiel** :

- concerne les désinences ;
- comporte des désinences.

Le nom (une) désinence est dérivé du radical du participe présent du latin classique *desinere* « cesser, mettre un terme », en rhétorique « finir, se terminer (en parlant de mots) », à comparer avec le latin médiéval *desinentia* « cessation ».

désinfectable, désinfectant, désinfecté, désinfecter, désinfecteur, désinfection

elle, il est **désinfectable** : est susceptible d'être désinfecté(e).

elle est désinfectante, il est **désinfectant** : a la propriété de désinfecter.

un tissu **auto-désinfectant**

un **désinfectant** :

- un produit assainissant ou antiseptique ;
- un agent chimique ou physique qui a la propriété de désinfecter.

elle est désinfectée, il est **désinfecté** : a fait l'objet d'une désinfection.

désinfecter :

- procéder à une désinfection ;
- purifier d'une corruption morale ou spirituelle.

un **désinfecteur** : celui qui désinfecte.

une **désinfection** :

- une opération d'hygiène qui vise à éliminer de quelque chose les agents infectieux et les germes pathogènes qui s'y trouvent ;
- une lutte contre une certaine corruption morale.

Le verbe désinfecter est dérivé d'infecter, avec le préfixe dés- (dé-).

désinfestation

une **désinfestation** : une élimination des rongeurs ou des arthropodes nuisibles. En anglais : *disinfestation*. Journal officiel de la République française du 16/10/2011.

Ce nom est dérivé d'infestation, avec le préfixe dés- (dé-).

désinflation

une **désinflation** : une réduction de l'inflation.

Ce nom est dérivé d'inflation, avec le préfixe dés- (dé-).

désinfluenceur

une désinfluenceuse, un **désinfluenceur** : celle, celui qui, utilisant les mêmes techniques que les influenceurs, conseille de ne pas acheter ce qu'ils préconisent mais en n'étant pas plus crédible.

désinformateur, désinformation, désinformer, désinfox

une désinformatrice, un **désinformateur** : celle, celui qui diffuse des fausses informations, des *fake news*.

une propagande désinformatrice, un processus **désinformateur**

une **désinformation** :

- une perte ou une dégradation de l'information ;
- l'ensemble des moyens mis en œuvre pour fournir sciemment une information erronée au public par mutilation ou falsification des faits.

On lit la désinfo pour la désinformation.

désinformer : informer d'une manière volontairement erronée.

une **désinfox** : une tentative pour démontrer qu'une information est fausse.

Le verbe désinformer est dérivé d'informer, avec le préfixe dés- (dé-).

désinhibé, désinhiber, désinhibiteur, désinhibition

une vessie **désinhibée** : le type de neurovessie spastique modérée chez laquelle le contrôle cérébral est affaibli ou aboli, du fait de lésions incomplètes du cortex cérébral ou des voies pyramidales.

désinhiber :

- lever une inhibition ;
- décomplexer.

elle est désinhibitrice, il est **désinhibiteur**

une **désinhibition** : en psychiatrie, une diminution ou disparition de l'inhibition quelle que soit l'acception de ce terme, notamment émotionnelle, fantasmatique, motrice, volitionnelle et/ou de la censure, surtout sexuelle.

désinscription, désinscrire

une **désinscription**

- l'annulation d'une inscription, d'un abonnement ;
- [culture] une radiation d'un objet, d'un immeuble ou d'un site figurant jusque-là dans une liste ou dans un inventaire, qui marque la déchéance d'un droit ou d'une protection. Journal officiel de la République française du 22/07/2010.

se **désinscrire** : annuler son inscription, son abonnement.

je me désinscris, tu te désinscris, il se désinscrit, nous nous désinscrivons, vous vous désinscrivez, ils se désinscrivent ;
je me désinscrivais ; je me désinscrivis ; je me désinscrirai ; je me désinscrirais ;
je me suis désinscrite, je me suis désinscrit ; je m'étais désinscrite, je m'étais désinscrit ; je me fus désinscrite, je me fus désinscrit ; je me serai désinscrite, je me serai désinscrit ; je me serais désinscrite, je me serais désinscrit ;
que je me désinscrive, que tu te désinscrives, qu'il se désinscrive, que nous nous désinscrivions, que vous vous désinscriviez, qu'ils se désinscrivent ;
que je me désinscrivisse, qu'il se désinscrivît, que nous nous désinscrivissions ; que je me sois désinscrite, que je me sois désinscrit ; que je me fusse désinscrite, que je me fusse désinscrit ;
désinscris-toi, désinscrivons-nous, désinscrivez-vous ; sois désinscrite, sois désinscrit, soyons désinscrites, soyons désinscrits, soyez désinscrite, soyez désinscrit, soyez désinscrites, soyez désinscrits ;
(en) se désinscrivant.

désinsectisation, désinsectiser

une **désinsectisation** : une destruction d'insectes susceptibles de transporter des agents pathogènes (mouches, moustiques, punaises, etc.).

désinsectiser : détruire les insectes.

Ce verbe est dérivé d'insecte, avec le préfixe dés- (dé-) et -iser.

désinsérer, désinsertion

désinsérer

je désinsère, tu désinsères, il désinsère, nous désinsérons, vous désinsérez, ils désinsèrent ;
je désinsérais ; je désinsérai ; je désinsèrerai ou désinsérerai ; je désinsèrerais ou désinsérerais ;
j'ai désinséré ; j'avais désinséré ; j'eus désinséré ; j'aurai désinséré ; j'aurais désinséré ;
que je désinsère, que tu désinsères, qu'il désinsère, que nous désinsérions, que vous désinsériez, qu'ils désinsèrent ;
que je désinsérasse, qu'il désinsérât, que nous désinsérassions ; que j'aie désinséré ; que j'eusse désinséré ;
désinsère, désinsérons, désinsérez ; aie désinséré, ayons désinséré, ayez désinséré ;
(en) désinsérant.

se désinsérer

une **désinsertion** :

- le fait de ne plus être inséré dans un groupe, une société ;
- une destruction traumatique ou chirurgicale de l'insertion d'un tendon, d'un muscle ou d'un viscère.

Ce nom est dérivé d'insertion, avec le préfixe dés- (dé-).

désinstallation, désinstaller

une **désinstallation** : la suppression de tous les éléments d'un logiciel.

désinstaller un programme informatique : le supprimer.

désintégrable, désintégrant, désintégrateur, désintégration, désintégré, désintégrer

elle, il est **désintégrable** : est susceptible d'être désintégré(e).

elle est désintégrante, il est **désintégrant**

une désintégratrice, un **désintégrateur** : une personne qui désagrège complètement.

une **désintégration** :

- l'action de désintégrer ;
- le fait de se désintégrer ;
- une destruction ;
- une désagrégation ;
- une perte de la cohésion intime, de la personnalité profonde ;
- la transformation d'un noyau instable en un noyau stable ou instable au cours de laquelle le nombre et la nature des nucléons sont modifiés.

une **désintégration radioactive** : [chimie nucléaire] Voir aussi : décroissance radioactive. En anglais : *radioactive disintegration*. Journal officiel de la République française du 08/10/2003. En anglais : *radioactive disintegration*.

elle est désintégrée, il est **désintégré** :

- a subi une désagrégation ou une destruction ;
- n'a plus sa cohésion, son unité.

désintégrer :

- faire perdre son intégrité à un tout, réduire en particules élémentaires ;
- produire la désintégration d'un élément radioactif ;
- provoquer la destruction, l'anéantissement de quelque chose ou de quelqu'un.

je désintègre, tu désintègres, il désintègre, nous désintégrons, vous désintégrez, ils désintègrent ;
je désintégrais ; je désintégrai ; je désintègrerai ou désintégrerai ; je désintègrerais ou désintégrerais ;
j'ai désintégré ; j'avais désintégré ; j'eus désintégré ; j'aurai désintégré ; j'aurais désintégré ;
que je désintègre, que tu désintègres, qu'il désintègre, que nous désintégrions, que vous désintégriez, qu'ils désintègrent ;
que je désintégrasse, qu'il désintégrât, que nous désintégrassions ; que j'aie désintégré ; que j'eusse désintégré ;
désintègre, désintégrons, désintégrez ; aie désintégré, ayons désintégré, ayez désintégré ;
(en) désintégrant.

se désintégrer :

- subir une désintégration ;
- perdre sa cohésion.

je me désintègre, tu te désintègres, il se désintègre, nous nous désintégrons, vous vous désintégrez, ils se désintègrent ;
je me désintégrais ; je me désintégrai ; je me désintègrerai ou je me désintégrerai ; je me désintègrerais ou je me désintégrerais ;
je me suis désintégré(e) ; je m'étais désintégré(e) ; je me fus désintégré(e) ; je me serai désintégré(e) ; je me serais désintégré(e) ;
que je me désintègre, que tu te désintègres, qu’il se désintègre, que nous nous désintégrions, que vous vous désintégriez, qu’ils se désintègrent ;
que je me désintégrasse, qu’il se désintégrât, que nous nous désintégrassions ; que je me sois désintégré(e) ; que je me fusse désintégré(e) ;
désintègre-toi, désintégrons-nous, désintégrez-vous ; sois désintégré(e), soyons désintégrées, soyons désintégrés, soyez désintégré(e)(es)(s) ;
(en) se désintégrant.

Le verbe désintégrer est dérivé du radical du latin classique *integer, integris* « intact, entier, sain » (intègre).

désintéressé, désintéressement, désintéresser, désintérêt

elle est désintéressée, il est **désintéressé** :

- agit, s'exerce sans but lucratif ;
- n'est inspiré(e) par la recherche d'aucune compensation personnelle ;
- se manifeste ou s'accomplit sans demande de réciprocité.

une désintéressée, un **désintéressé** : une personne peu soucieuse de son intérêt, qu'il soit d'ordre matériel ou personnel.

le **désintéressé** : le caractère de ce qui est accompli sans but lucratif ou sans recherche d'un intérêt personnel.

un **désintéressement** :

- une attitude par laquelle une personne néglige ses intérêts propres pour servir ceux d'autrui ;
- un manque total d'intérêt pour quelque chose ou quelqu'un ;
- une indifférence ;
- une indemnisation d'un créancier.

désintéresser quelqu'un :

- s'acquitter d'un intérêt dû, dédommager quelqu'un des sommes qu'on lui doit ;
- détourner quelqu'un de l'intérêt qu'il portait jusque-là à une personne ou à une chose.

se désintéresser de : porter peu, ou pas du tout, d'intérêt à quelque chose ou à quelqu'un.

un **désintérêt** : une indifférence, une absence d'intérêt pour une personne, une chose, une activité.

Bien que les noms désintérêt et désintéressement se ressemblent et qu'ils dérivent tous deux du verbe désintéresser, leurs sens diffèrent.
Désintérêt signifie « absence d'intérêt, de goût pour quelque chose ou quelqu'un ».
Le mot désintéressement, quant à lui, signifie « attitude altruiste marquée par la générosité et l'absence d'intérêt personnel ». Il a aussi un sens particulier dans le domaine de la finance où il signifie « fait de dédommager un créancier, de l'indemniser ». Enfin, désintéressement est aussi maintenant employé comme synonyme de désintérêt, bien que cet usage soit critiqué par certains qui y voient une ambiguïté possible. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

Le verbe désintéresser est dérivé d'intéresser.

désintermédiation

une **désintermédiation** : une diminution du rôle d'intermédiaires.

désintoxicant, désintoxication, désintoxiquant, désintoxiquer

une influence désintoxicante ou désintoxiquante, un régime **désintoxicant** ou **désintoxiquant** : qui désintoxique.

une **désintoxication** :

- ce qui libère d'une dépendance, d'un endoctrinement, d'une désinformation ;
- un processus et un ensemble de moyens thérapeutiques par lesquels un organisme élimine les poisons et toxines qui l'imprègnent, ou par lesquels une personne s'affranchit de la dépendance à un toxique.

une **détoxication** : l'ensemble des procédés par lesquels on neutralise ou facilite l'élimination d'un toxique introduit dans l'organisme.

une **détoxification** : une opération par laquelle un composé perd sa toxicité.

désintoxiquer :

- libérer d'une dépendance, d'un endoctrinement ou d'une désinformation ;
- débarrasser d'une imprégnation insidieuse et nocive ;
- débarrasser l'organisme de substances toxiques.

se désintoxiquer : se libérer d'une dépendance.

détoxiquer : supprimer les effets nocifs d'une substance.

détoxifier : supprimer les toxines de l'organisme.

Le verbe désintoxiquer est dérivé d'intoxiquer, avec le préfixe dés- (dé-).

désintrication

une **désintrication** :

- un état où cesse une intrication, une situation intriquée ;
- une séparation des pulsions sexuelles et agressives, lorsque celles-ci cessent d'être liées ou intriquées par celles-là et se trouvent ainsi libérées.

Ce nom est dérivé d'intrication, avec le préfixe dés- (dé-).

désinvestir, désinvestissement

désinvestir une personne ou un groupe :

- le déposséder d'un droit, d'un pouvoir, d'une juridiction, d'une dignité ;
- lui retirer officiellement une fonction ;
- déposséder d'un pouvoir, d'une qualité.

se désinvestir de : renoncer à.

désinvestir un objectif militaire : cesser de l'investir, de l'entourer avec des troupes de toutes parts.

désinvestir :

- réduire ou supprimer un placement d'argent, des investissements dans un secteur de l'économie ou dans une entreprise ;
- cesser de mettre son énergie psychique dans une activité.

je désinvestis, tu désinvestis, il désinvestit, nous désinvestissons, vous désinvestissez, ils désinvestissent ;
je désinvestissais ; je désinvestis ; je désinvestirai ; je désinvestirais ;
j'ai désinvesti ; j'avais désinvesti ; j'eus désinvesti ; j'aurai désinvesti ; j'aurais désinvesti ;
que je désinvestisse, que tu désinvestisses, qu'il désinvestisse, que nous désinvestissions, que vous désinvestissiez, qu'ils désinvestissent ;
que je désinvestisse, qu'il désinvestît, que nous désinvestissions ; que j'aie désinvesti ; que j'eusse désinvesti ;
désinvestis, désinvestissons, désinvestissez ; aie désinvesti, ayons désinvesti, ayez désinvesti ;
(en) désinvestissant.

se désinvestir : diminuer son investissement, son implication.

je me désinvestis, tu te désinvestis, il se désinvestit, nous nous désinvestissons, vous vous désinvestissez, ils se désinvestissent ;
je me désinvestissais ; je me désinvestis ; je me désinvestirai ; je me désinvestirais ;
je me suis désinvesti(e) ; je m'étais désinvesti(e) ; je me fus désinvesti(e) ; je me serai désinvesti(e) ; je me serais désinvesti(e) ;
que je me désinvestisse, que tu te désinvestisses, qu'il se désinvestisse, que nous nous désinvestissions, que vous vous désinvestissiez, qu'ils se désinvestissent ;
que je me désinvestisse, qu'il se désinvestît, que nous nous désinvestissions ; que je me sois désinvesti(e) ; que je me fusse désinvesti(e) ;
désinvestis-toi, désinvestissons-nous, désinvestissez-vous ; sois désinvesti(e), soyons désinvesties, soyons désinvestis, soyez désinvesti(e)(es)(s) ;
(en) se désinvestissant.

un **désinvestissement** :

- l'action de désinvestir une place de guerre ; le résultat de cette action ;
- l'action de désinvestir des capitaux, de réduire ou de faire cesser les investissements dans un secteur de l'économie, dans une entreprise ; le résultat de cette action ;
- une perte de l'investissement psychique.

Ces mots sont dérivés d'investir, investissement, avec le préfixe dés- (dé-).

désinviter

désinviter : annuler une invitation faite à quelqu'un.

Ce verbe est dérivé d'inviter, avec le préfixe dés- (dé-).

désinvolte, désinvolture

elle, il est **désinvolte** :

- est étonnamment dégagé(e) dans ses mouvements ;
- montre une liberté excessive, voire inconvenante.

une **désinvolture** :

- une manière quelque peu inhabituelle d'être dégagé, libre et élégant ;
- une manière de se comporter avec une liberté excessive voire inconvenante.

Le mot désinvolte est emprunté à l'italien *disinvolto*, lui-même emprunté à l'espagnol *desenvuelto, desembuelto*, du participe passé de *desenvolver* « développer », dérivé de *volver*, du latin *volvere* « faire rouler, dérouler ».

Le nom (une) désinvolture est emprunté à l'italien *disinvoltura*, lui-même emprunté à l'espagnol *desenvoltura* dérivé de *desenvuelto* (désinvolte).

désir, désirabilité, désirable, désiré, désirer, désireux

un **désir** :

- l'action de désirer ;
- une aspiration profonde de l'homme vers un objet qui réponde à une attente ;
- un mouvement instinctif qui traduit chez l'homme la prise de conscience d'un manque, d'une frustration ;
- une aspiration instinctive de l'être à combler le sentiment d'un manque, d'une incomplétude ;
- une tendance consciente de l'être vers un objet ou un acte déterminé qui comble une aspiration profonde de l'âme, du cœur ou de l'esprit ;
- une convoitise d'un bien matériel qui satisfasse l'instinct de possession, un appétit ;
- un instinct physique qui pousse l'homme au plaisir sexuel, aux satisfactions des ardeurs de l'amour ;
- une convoitise qui pousse à la possession charnelle ;
- l'objet du désir.

une **désirabilité** : la qualité qui fait qu'une chose est désirable.

elle, il est **désirable** :

- excite la convoitise, l'instinct de possession ;
- est l'objet d'une aspiration de l'âme, du cœur, de l'esprit ;
- que l'on est en droit de désirer, de souhaiter ;
- que l'on souhaite approcher, connaitre, fréquenter ;
- excite le désir amoureux, la concupiscence charnelle.

elle, il est **indésirable** : n'est pas désiré(e).

indésirablement

une, un **indésirable** :

- celle, celui dont la présence n'est pas souhaitée ;
- celle, celui qui ne peut pas être accepté(e) sur le territoire national.

elle est désirée, il est **désiré** :

- est l'objet d'une aspiration de l'âme, du cœur, de l'esprit ;
- répond à un besoin d'ordre pratique ;
- est l'objet d'un désir amoureux, charnel.

elle est indésirée, il est **indésiré** :

- n'est pas désiré(e) ;
- n'a pas été désiré(e).

désirer :

- aspirer instinctivement à quelque chose de non défini dont le manque est senti comme une imperfection de l'être ;
- aspirer consciemment à quelque chose dont la possession ou la réalisation comble un besoin de l'âme, de l'esprit ou du corps ;
- attendre, espérer consciemment avec plus ou moins de ferveur l'avènement, la présence de quelqu'un ;
- convoiter charnellement la possession d'un homme, d'une femme.

laisser à désirer :

- être l'objet d'un désir non satisfait ;
- être défectueux, imparfait.

se faire désirer : montrer peu d'empressement à satisfaire le désir que les autres ont de nous voir, de se lier avec nous, etc. afin de rendre ce désir plus vif.

elle est désireuse de, il est **désireux** de :

- manifeste ou implique une aspiration, une attente plus ou moins confuse ;
- désire ;
- montre le désir charnel ;
- ressent le désir ou le besoin de quelque chose.

On a lu aussi désirant et désireur.

Le verbe désirer vient du latin classique *desiderare* « regretter l'absence de, souhaiter ».

Le nom (des) désidératas ou desiderata (= ce qui est souhaité) vient du mot latin *desideratum* du participe passé de *desiderare* « désirer, regretter l'absence de ».

désistance

une **désistance** ou une **sortie de la délinquance** : [droit - sciences humaines] un processus, le plus souvent soutenu par l'institution judiciaire, par lequel une personne sort de la délinquance ; par extension, le résultat de ce processus. En anglais : *desistance ; desistance from crime ; desistence ; desistence from crime*. Journal officiel de la République française du 31/08/2019.

désistement, se désister

un **désistement** :

- l'action de renoncer à un droit, à une procédure ;
- un acte oral ou écrit par lequel se fait l'action de se désister ;
- le retrait d'une candidature à une élection, soit simplement, soit en faveur d'un autre candidat ;
- un renoncement à quelque chose.

se désister :

- renoncer à une procédure, à une action engagée ;
- renoncer à sa candidature ;
- renoncer à un bien concret, une prétention, un avantage moral.

Le verbe se désister est emprunté au latin classique *desistere* « s'abstenir de, renoncer à, cesser de ».

desk, desking, deskilling, desktop

voir : France Terme.

[en anglais : *desk*]

- un **bureau** : une délégation décentralisée d'une agence de presse, d'un journal ou d'un organisme de radiodiffusion ou de télévision.
- un **bureau des dépêches** ou **une salle des dépêches** : une salle des téléscripteurs, du classement des dépêches et parfois de la documentation.
- une **salle de rédaction**

[en anglais : *help desk*]

- une **assistance-client** : le service chargé, au sein d'une entreprise, de répondre aux difficultés des clients.

- un **centre d'assistance** : un service chargé de répondre aux demandes d'assistance émanant des utilisateurs de produits ou de services. Suivant le degré d'urgence et le niveau de difficulté, le centre d'assistance peut apporter une réponse, donner un conseil, transmettre le problème à un spécialiste.

[en anglais : *hot desking*] un **partage de bureau** : la pratique permettant à plusieurs employés d'occuper à tour de rôle tout ou partie d'un même bureau, où chacun dispose d'un accès à son espace numérique de travail.

[en anglais : *deskilling*] une **déqualification** : un déclassement de la qualification requise pour un poste de travail en raison de la segmentation du travail accrue qu'impose l'évolution des techniques.

[en anglais : *desktop (computer)*] un **ordinateur de bureau**

[en anglais : *desktop publishing*] une **publication assistée par ordinateur**

dès lors

dès lors : dès ce temps-là, dès ce moment-là.

dès lors que :

- dès l'instant où ;
- puisque.

locutions formées avec lors : Office québécois de la langue française.

La préposition *après* marque la postériorité dans le temps ou dans l'espace : *il est rentré directement après l'école ; après le rideau d'arbres, il y a un étang*. Elle marque aussi la subordination ou l'infériorité de rang dans une hiérarchie, dans un ordre : *Il fait passer sa famille après son travail. Dans les grands conquérants, il place César après Alexandre*. À ces emplois, on se gardera bien d'ajouter des sens conclusifs ou concessifs qui seraient l'équivalent de *dès lors* ou *cela étant*. On ne dira donc pas : *il s'est enfui, après il est devenu suspect* ni *je lui ai donné ce conseil, après il en fera ce qu'il en voudra*. En savoir plus : Académie française.

desman

un **desman** : un petit mammifère semi-aquatique de l'ordre des Insectivores, de la famille des talpidés, comprenant deux espèces, le desman des Pyrénées et le desman de Russie.

Ce nom est emprunté au suédois *desman* par abréviation de « rat musqué ».

Desmazeria

Desmazeria : des graminées fourragères.

desm(o)-

desmo- vient du grec δ ε σ μ ο ́ ς « lien ».

desmergate

un **desmergate** : chez les hyménoptères formicidés, une fourmi ayant une forme intermédiaire entre celle d'une ouvrière commune (ou ergate) et celle d'un soldat.

desmidiacée, desmidiale, desmidiée

les **desmidiacées** : une famille d'algues vertes microscopiques, vivant dans les eaux douces, stagnantes, en particulier les tourbières à sphaignes, et parfois distinguées des conjuguées.

les **desmidiées** ou **desmidiales** : l'ordre d'algues vertes microscopiques *Zygophyceae* du plancton.

Le noms (des) desmidiacées est dérivé, avec le suffixe -acées, selon le latin botanique *desmidiaceae*, du latin botanique *desmidium* emprunté au grec, diminutif de « faisceau, gerbe », dérivé de « lien ».

desmine, desminopathie

une **desmine** : [biologie cellulaire - biochimie et biologie moléculaire] une protéine fibreuse constitutive des filaments intermédiaires des cellules musculaires lisses et striées des animaux, qui est indispensable à leur contraction. Chez l'être humain, de nombreuses mutations du gène de la desmine perturbent l'assemblage des filaments intermédiaires, ce qui entraine une agrégation intracellulaire de desmine responsable de certaines myopathies et cardiopathies. En anglais : *desmin*. Voir aussi : filament intermédiaire. Journal officiel de la République française du 27 juillet 2023.

une **desminopathie** : une affection neuromusculaire appartenant à trois groupes distincts, autosomique, caractérisée par une accumulation anormale de desmine à l'intérieur des fibres musculaires.

desmocalmine

une **desmocalmine** : une protéine présente dans les desmosomes, jouant un rôle dans les liaisons intercellulaires, associée à des cadhérines et des caténines cytoplasmiques.

desmocolline

une **desmocolline** : une protéine présente dans les desmosomes, de la famille des cadhérines, jouant un rôle dans les liaisons intercellulaires, associée à des caténines cytoplasmiques.

desmocrane, desmocrâne

un **desmocrane** ou **desmocrâne** :

- l'ensemble des os du crâne issus d'une ossification directe, constituant un stade primitif de la voute crânienne ;
- la zone de mésoderme densifié de l'embryon qui formera la base osseuse du crâne sous l'encéphale.

desmode

un **desmode** : une chauve-souris.

desmodine

1. elle, il est **desmodine** : qualifie la rage transmise par les chauves-souris hématophages ou vampires ou rage à lyssavirus.

2. une **desmodine** : l'acide aminé de l'élastine formé par 4 molécules de lysine.

Desmodium

Desmodium : des légumineuses fourragères.

desmodonte, desmodontite, desmodontose

A. elle, il est **desmodonte** : dont la charnière est faite d'un ligament.

B. un **desmodonte** : le complexe tissulaire constitué par les faisceaux ligamentaires et du tissu conjonctif interfasciculaire qui fixe la dent dans son alvéole.

une **desmodontite** : une inflammation aigüe du desmodonte en rapport avec un choc traumatique fonctionnel ou accidentel, une infection pulpaire ou une thérapeutique canalienne.

une **desmodontose** : la forme de parodontolyse caractérisée par des phénomènes dégénératifs qui ont leur point de départ dans le desmodonte.

C. les **desmodontes** : autrefois, un sous-ordre de mollusques bivalves fouisseurs.

desmodromique

Une liaison **desmodromique** entraine une vitesse bien déterminée dans un mécanisme.

desmogléine

une **desmogléine** : la glycoprotéine de la famille des cadhérines de masse moléculaire 165 kDa, participant à la constitution des régions transmembranaires et extracellulaires du desmosome.

desmoglycogène

un **desmoglycogène** : la fraction du glycogène des tissus qui est insoluble dans l'eau bouillante et l'acide trichloracétique à 2% à froid, par opposition au lyoglycogène.

desmoïde

une tumeur **desmoïde** : une tumeur du tissu mésenchymateux, ligaments, aponévroses et muscles, d'évolution lente et récidivante.

un fibrome desmoïde

desmolase

une **desmolase** : l'enzyme qui catalyse une réaction de rupture d'une chaine carbonée)

un bloc de la 20/22-desmolasecholestérol-desmolase

une cholesterol desmolase : l'enzyme catalysant le catabolisme du cholestérol en prégnénolone, précurseur des hormones stéroïdes, en effectuant la coupure de la chaine latérale du cholestérol par une oxydation portant sur les carbones 20 et 22.

un déficit en 20-22 desmolase

-desmologie

la **syndesmologie** ou **arthrologie** : l'étude des articulations.

desmolase, desmolyse

une **desmolase** : l'enzyme catalysant une réaction de rupture d'une chaine carbonée.

une **desmolyse** :

- une dégradation de grosses molécules organiques par rupture de leurs chaines ;
- en pathologie, une ancotholyse.

Le nom (une) desmolase est dérivé du grec « lien » sur le modèle d'un terme comme hydrolase ainsi formé à la suite d'hydrolyse.

desmolytique

une substance **desmolytique** : kératolytique.

desmoplakine

une **desmoplakine** : une protéine membranaire non glycosylée présente dans les plaques des cellules endothéliales de tout le système vasculaire, qui aurait la propriété de se lier aux filaments intermédiaires de cytokératine.

desmoplasie, desmoplasique

une **desmoplasie** : une formation excessive de tissu fibreux dans le stroma d'une tumeur.

Certaines tumeurs malignes épithéliales possèdent un abondant stroma collagène encore appelé stroma **desmoplasique**.

desmoplastique

un **mélanome desmoplastique** : un mélanome pouvant survenir comme lésion primitive, mais surtout observé dans les récidives, envahissant profondément le derme et composé de cellules fusiformes à noyau irrégulier et hyperchromatique, souvent disposées en faisceaux, simulant un sarcome fibroblastique.

un **trichoépithéliome desmoplastique** : une tumeur généralement solitaire, non familiale, survenant chez l'adulte jeune et plus souvent chez la femme que chez l'homme, siégeant presque exclusivement au visage et se présentant comme une petite lésion annulaire, dure, centrée par une dépression centrale, et caractérisée histologiquement par de petits boyaux de cellules basaloïdes contenant souvent des kystes cornés à kératinisation abrupte et situés dans un stroma particulièrement fibreux.

desmorexie

une **desmorexie sacro-iliaque** : une désarticulation plus ou moins importante de l'articulation sacro-ilaque, unilatérale ou bilatérale, en général après un vêlage chez la vache.

-desmose

une **syndesmose** : une synarthrose dont les deux surfaces articulaires sont réunies par du tissu fibreux.

desmosine

une **desmosine** : l'acide aminé tétra-acide et tétra-aminé qu'on trouve parmi les produits d'hydrolyse de l'élastine et qui est cause de la réticulation de cette protéine des tissus conjonctifs.

une **isodesmosine** : l'acide aminé tétra-acide et tétra-aminé présent parmi les produits d'hydrolyse de l'élastine et qui est cause de la réticulation de cette protéine des tissus conjonctifs.

une **mérodesmosine** : l'acide aminé triacide et triaminé qu'on trouve parmi les produits d'hydrolyse de l'élastine et qui est cause de la réticulation de cette protéine des tissus conjonctifs des jeunes animaux.

desmosome, desmosomial

un **desmosome** :

- le système de jonction intercellulaire en forme de disque caractéristique des épithéliums mais aussi présent dans le myocarde, la pie-mère et l'arachnoïde, particulièrement abondant dans les épithéliums stratifiés dont l'épiderme, où il assure une fonction de cohésion cellulaire, augmentant la résistance aux agressions, ainsi qu'une fonction de communication intercellulaire ;
- la partie de la membrane cellulaire, zone de contact et d'échanges entre 2 cellules voisines.

une plaque **desmosomiale**

un **hémidesmosome** : le dispositif de jonction entre un kératinocyte basal de l'épiderme et le derme sous-jacent, constituant une des composantes de la jonction dermo-épidermique.

Le nom (un) desmosome est emprunté à l'allemand *Desmosom*, formé sur les mots grecs « lien » et « corps » (à comparer avec -some) attesté en 1920.

desmostérol

un **desmostérol** : le déhydro-24,25-cholestérol, stérol animal qui est l'un des précurseurs immédiats du cholestérol dans la voie de biosynthèse qui passe par le zymostérol et le 7-déhydrodesmostérol.

desmotomie

une **desmotomie** : une section chirurgicale d'un tendon.

desmotropie

une **desmotropie** :

- l'existence d'une substance sous plusieurs formes en équilibre ;
- le type de tautomérie où il existe un équilibre entre deux formes d'un même corps ne différant que par la migration réversible d'un atome.

desmoyokine

une **desmoyokine** : une protéine présente dans les desmosomes, jouant un rôle dans les liaisons intercellulaires, associée à des cadhérines et des caténines cytoplasmiques.

désobéi, désobéir, désobéissance

elle est désobéie, il est **désobéi**

désobéir : ne pas obéir à quelqu'un, en refusant ou négligeant de faire ce qu'il demande, ou en faisant ce qu'il défend.

je désobéis, tu désobéis, il désobéit, nous désobéissons, vous désobéissez, ils désobéissent ;
je désobéissais ; je désobéis ; je désobéirai ; je désobéirais ;
j'ai désobéi ; j'avais désobéi ; j'eus désobéi ; j'aurai désobéi ; j'aurais désobéi ;
que je désobéisse, que tu désobéisses, qu'il désobéisse, que nous désobéissions, que vous désobéissiez, qu'ils désobéissent ;
que je désobéisse, qu'il désobéît, que nous désobéissions ; que j'aie désobéi ; que j'eusse désobéi ;
désobéis, désobéissons, désobéissez ; aie désobéi, ayons désobéi, ayez désobéi ;
(en) désobéissant.

une **désobéissance** :

- l'action de désobéir à quelqu'un ;
- le refus de se soumettre à une loi, à un règlement ;
- un acte de désobéissance ;
- un penchant à désobéir, une habitude de désobéir.

une désobéissance civile : En un sens très large, désobéir, c’est refuser délibérément de se conformer à une loi, un règlement, un ordre ou une norme. Le spectre sémantique du verbe permet donc de couvrir indifféremment tous les mouvements de lutte, de contestation, de résistance ou de révolte. La désobéissance civile a également un sens beaucoup moins extensif : elle nomme une forme d’action politique qui a une histoire et des caractéristiques bien particulières. En savoir plus : Dicopart

La désobéissance doit s’adapter de plus en plus finement à un ordre politique qui comprend cette pratique transgressive, mais lui oppose d’autres stratégies de domination. La désobéissance est dès lors civile, en ce qu’elle se situe dans la sphère publique et politique, mais qu’elle entend distinguer la morale privée et l’ordre public, le droit individuel et le droit public (Ost, 2005). Aujourd’hui, elle s’affirme pourtant civique afin de faire face à un espace politique démocratique renouvelé. En savoir plus : Dicopart

elle est désobéissante, il est **désobéissant** :

- commet un acte de désobéissance ;
- a l'habitude de désobéir.

Le verbe désobéir est dérivé d'obéir.

désobligeamment, désobligeance, désobligeant, désobliger

désobligeamment : d'une manière désobligeante.

une **désobligeance** : une attitude ou une action désobligeante.

elle est désobligeante il est **désobligeant** : désoblige, est discourtoise ou discourtois, déplaisante ou déplaisant.

une (voiture) **désobligeante** : une voiture étroite à deux places et assez incommode.

désobliger :

- froisser quelqu'un dans son amour-propre, lui causer une peine ou un déplaisir qui lui paraissent immérités ;
- indisposer, froisser.

je désoblige, tu désobliges, il désoblige, nous désobligeons, vous désobligez, ils désobligent ;
je désobligeais ; je désobligeai ; je désobligerai ; je désobligerais ;
j'ai désobligé ; j'avais désobligé ; j'eus désobligé ; j'aurai désobligé ; j'aurais désobligé ;
que je désoblige, que tu désobliges, qu'il désoblige, que nous désobligions, que vous désobligiez, qu'ils désobligent ;
que je désobligeasse, qu'il désobligeât, que nous désobligeassions ; que j'aie désobligé ; que j'eusse désobligé ;
désoblige, désobligeons, désobligez ; aie désobligé, ayons désobligé, ayez désobligé ;
(en) désobligeant.

Le verbe désobliger est dérivé d'obliger.

désobstruant, désobstructif, désobstruction, désobstruer

un (remède) **désobstruant** : qui est propre à désobstruer.

elle est désobstructive, il est **désobstructif** : est désobstruante ou désobstruant.

une **désobstruction** :

- l'action de désobstruer ; son résultat ;
- l'action de mettre fin à l'obstruction (d'un organe) ;
- l'état d'un organe désobstrué.

désobstruer :

- débarrasser de ce qui obstrue, de ce qui bouche ;
- en médecine, débarrasser un canal ou un vaisseau des sécrétions ou des caillots qui l'encombrent.

Le verbe désobstruer est dérivé d'obstruer peut-être d'après l'anglais *to deobstruct, to disobstruct*, terme de médecine.

désoccidentalisation

une **désoccidentalisation** : [relations internationales] une érosion des valeurs, de la puissance ou de l'influence de l'Occident dans le monde ou dans une partie du monde. En anglais : *westlessness*. Journal officiel de la République française du 1er juillet 2022.

désocclusion

une **désocclusion** : en phonétique, dans la production de certaines consonnes ou de certains groupes de consonnes, un relâchement de l'occlusion.

Ce nom est dérivé d'occlusion, avec le préfixe dés- (dé-).

désoccupation, désoccupé, désoccuper

une **désoccupation** : la situation ou l'état moral d'une personne, ou d'un aspect de son psychisme, qui n'exerce aucune activité humaine normale ou qui a cessé d'en exercer une.

elle est désoccupée, il est **désoccupé** :

- a cessé d'être soumise ou soumis à une activité préoccupante ou accaparante ;
- a cessé de porter quelque intérêt à une activité sérieuse ou suivie.

désoccuper :

- cesser de soumettre à une activité d'exploitation ;
- cesser de soumettre une personne, ou une fonction qui la caractérise,à une préoccupation, à un souci.

se désoccuper de quelque chose : désoccuper sa pensée d'une préoccupation, d'un souci,...

Le nom (une) désoccupation est dérivé d'occupation.

désocialisation, désocialisé, désocialiser

une **désocialisation** :

- une mise à l'écart de la société ;
- le fait de ne plus avoir de vie sociale.

elle est désocialisée, il est **désocialisé** : vit à l'écart de la société, de la vie sociale.

une désocialisée, un **désocialisé** : celle, celui qui ne peut plus participer à la vie sociale.

désocialiser :

- empêcher de participer à la vie sociale ;
- mettre à l'écart de la société.

désodé

un régime **désodé** : qui apporte moins de sodium.

Le mot sodé (= qui contient du sodium ; qui contient de la soude, qui a été traité par la soude) est dérivé du radical de sodium.

désodorisant, désodorisation, désodorisé, désodoriser, désodoriseur

un (produit) **désodorisant** : qui désodorise, qui supprime ou masque les mauvaises odeurs dans un local.

une **désodorisation** :

- l'action de désodoriser une pièce, un local ;
- l'opération qui consiste à supprimer l'odeur d'une huile brute à l'aide d'un appareil appelé **désodoriseur**)

une huile **désodorisée**

désodoriser :

- supprimer ou masquer les mauvaises odeurs ;
- supprimer l'odeur d'un produit par un traitement spécial ;
- supprimer une odeur ou les mauvaises odeurs à l'aide d'un produit chimique parfumé ou inodore.

un **déodorant** : un désodorisant pour le corps.

elle est déodorante, il est **déodorant** : atténue des odeurs corporelles.

On a lu déodorisé pour désodorisé.

On a lu aussi désodorant.

déodorant / désodorant / désodorisant : Parler français.

Le verbe désodoriser est dérivé du latin *odor* « odeur ».

désœuvré, désœuvrement, désœuvrer

elle est désœuvrée, il est **désœuvré** :

- n'exerce pas ou plus d'activité ;
- est sans emploi, sans occupation socialement reconnue ;
- n'a plus d'activité essentielle par suite de la perte de l'objet qui concentre ordinairement l'attention ;
- où ne s'exerce plus aucune activité ;
- durant lequel on n'exerce pas d'activité ;
- dont on ne se sert plus.

une désœuvrée, un **désœuvré** :

- une personne sans activité matérielle ou générale ;
- une personne qui ne fait rien ou plus rien ;
- une personne sans travail, sans activité ;
- une personne sans activité obligatoire, vivant en dehors de toute activité professionnelle ;
- une personne atteinte d'ennui, de lassitude.

un **désœuvrement** :

- la situation ou l'état, souvent ressenti comme pénible, d'une personne, ou d'un aspect d'une personne, privée d'activité ;
- une période d'oisiveté, de cessation d'activité ;
- un sentiment de malaise, de désarroi, d'indécision que dégage, chez la personne, cet état soudain d'oisiveté ;
- un sentiment de déception, de découragement, d'indécision qui a pour conséquence l'incapacité d'agir ;
- un sentiment d'incuriosité, d'inintérêt, de lassitude, d'ennui, de neurasthénie.

désœuvrer : priver quelqu'un d'activité sérieuse.

se désœuvrer :

- s'abandonner à l'oisiveté ;
- ne s'intéresser à aucune action sérieuse.

Le mot désœuvré est dérivé d'œuvre.

désolablement, désolamment, désolant, désolateur, désolé, désoler

désolablement : d'une manière qui peut désoler, affliger profondément.

désolamment : d'une manière désolante.

elle est désolante, il est **désolant** :

- fait du mal ;
- afflige, attriste ;
- cause une vive contrariété ;
- attriste.

une guerre désolatrice, un **désolateur** : qui porte la désolation.

une **désolation** :

- l'action de vider un lieu, un pays en le ravageant ;
- le résultat de cette action, l'état de ce lieu ravagé, détruit ;
- l'état d'un lieu inhabité, désert, dépourvu de verdure, d'où profondément triste ;
- une calamité ;
- l'état d'une personne qui se découvre seule, perdue, à qui il manque quelqu'un ou quelque chose ;
- une peine extrême, une douloureuse affliction provoquée par un évènement malheureux, souvent par la perte de quelqu'un ;
- ce qui est la cause d'une grande contrariété.

elle est désolée, il est **désolé**

Si, partant, l'accord avec la ou les personnes censées s'exprimer ne souffre aucune contestation dans les formules de politesse usuelles (*Nous sommes désolés de vous avoir fait attendre. Elle est enchantée de faire votre connaissance*), la question peut se poser dans les tours elliptiques propres au registre plus familier. Ainsi une femme doit-elle s'excuser d'un « *Désolée ! Je t'ai menti* » ou d'un « *Désolé ! Je t'ai menti* » ? En savoir plus : Parler français.

On a lu un désolement pour une désolation.

désoler :

- rendre vide en ravageant, dévaster, porter la ruine et la destruction ;
- faire du mal à, tourmenter ;
- importuner, contrarier ;
- affliger profondément.

se désoler :

- se lamenter, se plaindre ;
- éprouver un profond chagrin, se laisser aller à l'affliction.

Le mot désolateur est emprunté au bas latin *desolator* « ravageur, qui sème la désolation ».

Le verbe désoler est emprunté au latin classique *desolare* (*desolus*) « dépeupler, ravager » et au participe « déserté, abandonné, privé de », ce mot ayant été, en bas latin, opposé à *consolare*.

désolidarisation, désolidariser

une **désolidarisation** : l'action de se désolidariser ; l'état qui en résulte.

désolidariser quelqu'un : briser des liens de solidarité, faire cesser une union.

désolidariser deux pièces de fonctionnement d'un mécanisme : les séparer, les faire cesser d'être solidaires.

se désolidariser de :

- cesser d'être solidaire ;
- déclarer ne plus être solidaire.

Ce verbe est dérivé de solidariser, avec le préfixe dé-.

désonorisation

une **désonorisation** : en phonétique, un assourdissement, un dévoisement.

Ce nom est dérivé de sonorisation, avec le préfixe dé-.

désoperculer

désoperculer : en apiculture, ouvrir les cellules des rayons de miel en en retirant l'opercule.ouvrir les alvéoles dans une ruche.

Ce verbe est dérivé d'opercule, avec le préfixe dé-.

désopilant, désopilement, désopiler

elle est désopilante, il est **désopilant** :

- provoque le rire ;
- déchaine la gaieté.

un **désopilement** : le fait de désopiler.

désopiler un organe, désopiler un conduit de l'organisme : le déboucher.

désopiler quelque chose : le faire disparaitre.

désopiler (la rate), désopiler quelqu'un : faire rire, égayer.

se désopiler :

- devenir très gai ;
- rire beaucoup.

Le verbe désopiler est dérivé de l'ancien français *opiler* « obstruer, boucher », lui-même emprunté au latin classique *oppilare* « boucher, obstruer ».

désorbitation, désorbité, désorbiter

A. un orbite autour d'un astre
B. les yeux
C. sens figuré

A. un orbite autour d'un astre :

une **désorbitation** :

- l'action de sortir de son orbite ; le résultat de cette action ;
- [spatiologie / mécanique spatiale] l'opération consistant à faire quitter à tout ou partie d’un objet spatial l’orbite qu’il décrit autour d’un astre, afin de provoquer sa chute, contrôlée ou non, jusqu’à cet astre. En anglais : *deorbiting*. Voir aussi : désorbiter, rentrée atmosphérique, réorbitation, retrait de service. Journal officiel de la République française du 26/09/2020.

elle est désorbitée, il est **désorbité** : s'écarte de son orbite.

désorbiter :

- faire sortir de son orbite ;
- désorbiter : [spatiologie / mécanique spatiale] faire quitter à tout ou partie d'un objet spatial l'orbite qu'il décrit autour d'un astre, afin de provoquer sa chute, contrôlée ou non, jusqu'à cet astre. Les satellites en fin de mission autour de la Terre sont généralement désorbités. En anglais : *deorbit (to)*. Voir aussi : désorbitation, remorqueur spatial, rentrée atmosphérique, réorbiter, retrait sélectif de débris. Journal officiel de la République française du 26/09/2020.

B. les yeux :

des yeux **désorbités** :

- sortis de leur orbite ;
- saillants, comme sortant de leur orbite.

désorbiter les yeux : les écarquiller les yeux de manière à les rendre saillants.

des yeux **exorbités** :

- sortis de leurs orbites ;
- qui semblent sortis de leurs orbites.

une personne exorbitée : dont les yeux semblent sortis de leurs orbites.

s'exorbiter : pour l'œil, les yeux, sortir de leurs orbites.

C. sens figuré :

elle est désorbitée, il est **désorbité** : est sorti(e) de son milieu habituel, ne sait plus où elle en est, ne sait plus où il en est, quelle ligne de pensée ou de conduite elle, il doit suivre.

désorbiter : faire sortir de son milieu habituel, de ses habitudes.

s'exorbiter : sortir de ses limites.

Le verbe désorbiter est dérivé d'orbite.

Selon les sens, le verbe exorbiter est emprunté au bas latin *exorbitare* « dévier, s'écarter de » (composé de *ex* et de *orbita* « trace d'une roue, ornière » et « cours, orbite ») ou dérivé d'orbite « cavité où se trouve l'œil ».

désordonnance, désordonnancement, désordonné, désordonnement, désordonnément, désordonner

une **désordonnance** ou un **désordonnancement** : la perte de la bonne ordonnance.

elle est désordonnée, il est **désordonné** :

- est en désordre ;
- où règne le désordre ;
- manque d'ordre dans ses affaires personnelles ;
- manque, dans ses gestes, de cohérence, de coordination ;
- manque d'équilibre, de cohérence ;
- n'est pas conforme à la loi morale ou à une finalité ;
- n'est pas conforme à l'ordre normal habituel des choses ;
- est demesuré(e), excessive ou excessif.

un **désordonnement** : un bouleversement, un désordre.

désordonnément : d'une manière désordonnée.

désordonner : troubler l'ordre de quelque chose.

se désordonner :

- rompre un ordre de marche ;
- vivre dans un désordre croissant.

Le verbe désordonner est dérivé d'ordonner.

désordre

A. un **désordre** :

- un manque d'ordre ;

- un défaut de rangement, de disposition fonctionnelle ou esthétique ;
- une absence de régularité dans le rangement, dans l'ordonnance, qui fait qu'on ne s'y retrouve pas ;
- l'état habituel, le défaut d'une personne incapable de mettre de l'ordre dans les choses, dans ses affaires ;
- un manque de soin ou de rigueur contraire à la présentation attendue, ordinaire ;
- un mauvais fonctionnement d'un ensemble théoriquement bien organisé ;
- un manque d'organisation ;
- une déroute ;
- un manque de cohérence et de logique.

B. un **désordre** :

- un manquement souvent voulu ou opposition à l'ordre établi ;
- une absence, une rupture ou un mépris d'une règle morale, un manquement aux finalités de la vie morale ;
- un bouleversement profond, une rupture de l'ordre dans un groupe social, une communauté, un pays ;
- une action parfois violente qui porte atteinte à l'ordre public.

Vocabulaire (Thésaurus) autour du thème du désordre : Wiktionnaire.

Le nom (un) désordre est dérivé d'ordre.

désorganisant, désorganisateur, désorganisation, désorganisé, désorganiser

une arrivée désorganisante, un départ **désorganisant** : qui provoque une désorganisation.

elle est désorganisatrice, il est **désorganisateur** :

- désorganise un organe ou un organisme ;
- ébranle ou détruit la personnalité ;
- tend à ébranler un ordre établi, engendre le désordre.

une désorganisatrice, un **désorganisateur** : celle, celui qui sème le désordre.

une **désorganisation** :

- l'action de désorganiser ou le fait de se désorganiser ; un état qui en résulte ;
- un trouble profond, d'ordre physiologique ou psychique ;
- une destruction de l'ordre, de la cohésion d'un ensemble organisé.

elle est désorganisée, il est **désorganisé** :

- se désorganise, se désagrège ;
- dont les éléments ont perdu leur cohésion, leur unité ;
- a perdu sa cohésion intime.

désorganiser :

- altérer profondément ou détruire la texture d'un organe ou d'un organisme ;
- causer une lésion ou un déséquilibre grave ;
- détruire la cohésion, l'unité d'un ensemble.

se désorganiser :

- subir un déséquilibre ;
- perdre sa cohésion, son unité.

Le verbe désorganiser est dérivé d'organiser.

désorientant, désorientation, désorienté, désorienter

elle est désorientante, il est **désorientant** :

- fait cesser une orientation ;
- fait perdre la bonne direction ; surprend l'esprit et le déroute.

une **désorientation** :

- l'action de désorienter ;
- le fait d'être désorienté ;
- une perte de la capacité de s'orienter, de se repérer dans le mouvement, de se situer dans l'espace et le temps.

une **désorientation spatiale** : [spatiologie / vols habités] l'ensemble des troubles sensoriels d'origine vestibulaire qui surviennent lorsque le sujet ne dispose pas des repères de vision et d'accélération utilisés dans la perception de l'environnement habituel. En anglais : *space disorientation*. Voir aussi : illusion somatogravique, illusion somatogyre. Journal officiel de la République française du 30/01/2005. Voir aussi : illusion somatogravique, illusion somatogyre. En anglais : *space disorientation*.

On a lu aussi un désorientement.

elle est désorientée, il est **désorienté** :

- est égaré(e), a perdu son chemin ;
- hésite sur ce qu'il doit faire.

désorienter :

- faire cesser d'être orienté ;
- faire perdre le sens de l'orientation ou la direction à suivre ;
- rendre quelqu'un hésitant sur ce qu'il doit faire, sur la marche à suivre, le parti à prendre.

Le verbe désorienter est dérivé d'orienter.

désormais

désormais :

- à l'avenir ;
- à partir de ce moment-ci, du moment actuel ;
- dans un récit, en relation avec un moment passé ;
- dans la suite, à partir de ce moment-là.

Les adverbes désormais, dorénavant et maintenant peuvent tous les trois être employés dans des contextes semblables. Ils ne sont pas pour autant parfaitement synonymes. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

or :

- à ce moment-là ;
- cependant.

d'ores et déjà

Le mot désormais est dérivé de dès, or et mais.

désorption

une **désorption** :

- une émission de gaz préalablement absorbés ou adsorbés par un solide ;
- une libération vers l'aval de particules qui étaient auparavant retenues par un filtre.

une **résorption** :

- une disparition, par absorption progressive d'une humeur, d'un liquide épanché dans une cavité naturelle ou pathologique, ou dans des tissus de l'organisme qui ne les contiennent pas habituellement ;
- une disparition progressive ;
- le passage d'une substance par diffusion ou dialyse à travers une membrane ;
- une assimilation, une fusion ;
- une disparition progressive, une suppression (de ce qui est négatif, de ce qui gêne, de ce qui est en excès).

une **absorption** :

- l'action d'absorber ;
- l'action par laquelle l'activité ou les idées d'une personne sont entièrement occupées ;
- un état qui en résulte.

une **adsorption** :

- le phénomène par lequel la surface d'un corps fixe, en les concentrant, les molécules libres ou dissoutes d'un liquide ou d'un gaz avec lesquels elle est en contact ;

- le risque de conduction électrique à la surface d'un isolant par suite de la condensation de l'humidité ambiante.

Le nom (une) désorption est dérivé d'absorption et d'adsorption par substitution du préfixe dé- à ab- ou ad-.

désossage, désossé, désossement, désosser

un **désossage** : l'enlèvement des os et des cartilages sur une carcasse.

elle est désossée, il est **désossé** :

- dont on a enlevé l'os ou les os, l'arête, ou les arêtes ;
- est extrêmement souple, dont le corps semble être sans os, tant les articulations des membres sont flexibles ;
- est extrêmement molle ou mou, flasque, semble ne pas avoir de charpente osseuse ou de nerf ;
- manque de structure solide, de rigidité, de fermeté.

un **désossé** [en anglais : *boneless*] la figure qui consiste à se pencher pour saisir le côté intérieur de la planche à roulettes, à poser le pied avant au sol et à faire soulever la planche avec le pied arrière pour ensuite se propulser dans les airs avec le pied à terre, puis atterrir avec les deux pieds sur la planche. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

un **désossement** :

- l'action de désosser une viande, un poisson ;
- l'action de désosser un texte, une phrase, etc. ;
- l'action de se désosser, de se désarticuler.

désosser :

- enlever l'os ou les os ;
- enlever l'arête ou les arêtes ;
- rosser, rouer de coups ;
- désarticuler ;
- décomposer, analyser minutieusement, en détail ;
- enlever toute charpente, toute rigidité à.

se désosser :

- être désossé ;
- se désarticuler ;
- faire des mouvements souples, agiles, comme s'il n'y avait plus d'os.

Le verbe désosser est dérivé d'os.

désox

un **désox** ou une **élimination des oxydes de soufre** : [pétrole et gaz / raffinage] l'ensemble des traitements mis en œuvre pour éliminer tout ou partie des oxydes de soufre (SOx) contenus dans les effluents gazeux issus d'une combustion ou d'un procédé chimique. En anglais : *DeSOx*. Voir aussi : dénox. Journal officiel de la République française du 25/04/2009.

un **dénox** ou une **élimination des oxydes d'azote** : [pétrole et gaz / raffinage] l'ensemble des traitements mis en œuvre pour éliminer tout ou partie des oxydes d'azote (NOx) contenus dans les effluents gazeux issus d'une combustion ou d'un procédé chimique. En anglais : *DeNOx*. Voir aussi : désox. Journal officiel de la République française du 25/04/2009.

désoxy-

désoxy- est formé de dé(s)-, privatif, et oxy, tiré de « oxygène ».

voir : CNRTL.

désoxyadénylique

un acide **désoxyadénylique** : le désoxyribonucléotide purique dont la base est l'adénine. C'est l'un des nucléotides constituant les ADN.

désoxycholique

un acide **désoxycholique** : l'acide biliaire, qui est, chez l'Homme, le plus abondant après l'acide cholique.

un acide **chénodésoxycholique** : un acide biliaire primaire sécrété sous forme glycoconjuguée et tauroconjuguée.

un acide **hyodésoxycholique** : l'acide biliaire dérivé du cholane, hydroxylé en 3α et en 6α présent dans la bile de porc.

un acide **ursodésoxycholique** : un acide biliaire hydrophile présent en très faible quantité chez l'Homme.

désoxycorticostérone

une **désoxycorticostérone** : une hormone du cortex surrénal ayant une activité minéralocorticoïde, provoquant la rétention sodique et l'excrétion du potassium.

une **tétrahydro-désoxy-11-corticostérone** : le métabolite tétrahydrogéné principal de la désoxycorticostérone.

désoxy-11 cortisol

le **désoxy-11 cortisol**

un **tétrahydro-désoxy-11-cortisol** : le métabolite principal du désoxy-11 cortisol.

désoxycortisone, désoxycortone

une **désoxycortisone** : le composé hormonal qui se forme par hydroxylation en 21 de la 17a-hydroxyprogestérone, et précurseur métabolique du cortisol, qui en est le dérivé hydroxylé en 11.

un **désoxycortone acétate** ou **acétate de désoxycorticostérone** : un minéralocorticoïde, inhibiteur de l'aldostérone.

désoxycytidylique

un acide **désoxycytidylique** : le désoxyribonucléotide pyrimidique dont la base est la cytosine. C'est l'un des nucléotides constituant les ADN.

désoxydant, désoxydation, désoxydé, désoxyder

un (produit) **désoxydant** : qui exerce une action réductrice vis-à-vis de composés oxygénés.

une **désoxydation** : l'action de désoxyder.

elle est désoxydée, il est **désoxydé** :

- est débarrassé(e) de l'oxygène qui y était combiné ;
- est privé(e) d'oxygène, privé(e) d'air.

désoxyder : débarrasser une substance, en particulier un métal ou un alliage, de l'oxygène qui y est combiné.

Le verbe désoxyder est dérivé d'oxyder.

désoxygéné, désoxygénation, désoxygéner

elle est désoxygénée, il est **désoxygéné** : ne contient pas d'oxygène ; n'est pas oxygéné(e).

une **désoxygénation** : le fait de retirer l'oxygène d'un mélange ou d'un composé.

la désoxygénation des océans : Vocabulaire des changements climatiques (Office québécois de la langue française).

désoxygéner : éliminer d'une substance, en totalité ou en partie, l'oxygène qu'elle contient.

je désoxygène, tu désoxygènes, il désoxygène, nous désoxygénons, vous désoxygénez, ils désoxygènent ;
je désoxygénais ; je désoxygénai ; je désoxygènerai ou désoxygénerai ; je désoxygènerais ou désoxygénerais ;
j'ai désoxygéné ; j'avais désoxygéné ; j'eus désoxygéné ; j'aurai désoxygéné ; j'aurais désoxygéné ;
que je désoxygène, que tu désoxygènes, qu'il désoxygène, que nous désoxygénions, que vous désoxygéniez, qu'ils désoxygènent ;
que je désoxygénasse, qu'il désoxygénât, que nous désoxygénassions ; que j'aie désoxygéné ; que j'eusse désoxygéné ;
désoxygène, désoxygénons, désoxygénez ; aie désoxygéné, ayons désoxygéné, ayez désoxygéné ;
(en) désoxygénant.

Le verbe désoxygéner est dérivé d'oxygéner.

désoxyglucose

un **désoxyglucose**

le **fluorodésoxyglucose** marqué

désoxyguanylique

un acide **désoxyguanylique** : le désoxyribonucléotide purique dont la base est la guanine. C'est l'un des nucléotides constituant les ADN.

désoxyhémoglobine

une **désoxyhémoglobine** : la forme de l'hémoglobine où le fer de l'hème bivalent (Fe2+) et pentacoordonné n'est lié à aucun ligand.

désoxyhexose

un **désoxyhexose** : un dérivé des hexoses dont une ou plusieurs fonctions alcool sont réduites.

désoxylapachol

un **désoxylapachol** : une des benzoquinones présentes dans certains bois exotiques, en particulier dans le teck, responsable d'allergies.

désoxyose

un **désoxyose** : un ose dans lequel une fonction alcool a disparu.

désoxyribonucléase, désoxyribonucléique

une **désoxyribonucléase** : l'enzyme catalysant l'hydrolyse des acides désoxyribonucléiques, les ADN.

une **endodésoxyribonucléase** : l'enzyme qui, positionnée grâce à son ARN guide, coupe les deux brins d'un ADN porteur d'un motif de reconnaissance du proto-espaceur dans la région où la séquence d'un brin de l'ADN est complémentaire de celle de l'ARN guide. Chez les archées et les bactéries, l'endodésoxyribonucléase 9 est codée par un gène situé en amont du groupement d'éléments palindromiques et d'espaceurs. Elle joue un rôle défensif en coupant un ADN étranger dont la séquence a déjà été stockée dans un espaceur et a servi à fabriquer un ARN guide. En laboratoire, l'endodésoxyribonucléase 9, associée à un ARN guide de synthèse, est un outil de réécriture génomique. L'endodésoxyribonucléase 9 est l'une des nombreuses formes d'endodésoxyribonucléase, chacune étant désignée par un chiffre. En anglais : *CRISPR-associated protein 9 (Cas9), CRISPR-associated sequence 9 (Cas9)*.

un acide **désoxyribonucléique** ou **ADN** : l'acide nucléique présent dans les noyaux et les mitochondries de toutes les cellules vivantes et renfermant l'ensemble des informations génétiques de l'individu, nécessaires au développement et au fonctionnement d'un organisme.

désoxyribonucléoside

une **désoxyribonucléoside** : un composé de l’ADN formé par la liaison N-osidique entre une molécule de 2-désoxyribose et une base purique ou pyrimidique.

désoxyribonucléotide

une **désoxyribonucléotide** : le composé de l’ADN formé par la liaison N-osidique entre une molécule de 2-désoxyribose-5-phosphate et une base purique ou pyrimidique. On a lu aussi désoxyribomononucléotide, désoxyribodinucléotide et désoxyribopolynucléotide, indiquant le nombre de désoxyribonucléosides entrant dans la molécule du désoxyribonucléotide envisagé.

désoxyribonucléotidyl-transférase

une **désoxyribonucléotidyl-transférase terminale** : l'enzyme qui insère des nucléotides au niveau des jonctions entre des segments de gènes, en particulier au cours du réarrangement des éléments d’ADN lors de la différenciation des lymphocytes T.

désoxyribonucléoprotéine

une **désoxyribonucléoprotéine** : une nucléoprotéine résultant de la combinaison d'un acide désoxyribonucléique avec une protéine.

désoxyribose

un **désoxyribose** : un pentose dérivant du ribose par la réduction d'une fonction alcool portée par le carbone 2. sucre constitutif de l'ADN, c'est un pentose.

désoxyribozyme

un **désoxyribozyme** ou un **ADN catalytique, ADN-enzyme** : [biologie / biochimie et biologie moléculaire] un ADN artificiel simple brin présentant de multiples propriétés catalytiques. En anglais : *catalytic DNA ; deoxyribozyme ; DNA enzyme ; DNA-zyme*. Voir aussi : ribozyme. Journal officiel de la République française du 19/09/2015.

désoxythymidylique

un acide **désoxythymidylique** : le désoxyribonucléotide pyrimidique dont la base est la thymine. C'est l'un des nucléotides constituant les ADN. Il est souvent appelé à tort acide thymidylique.

désoxyuridylique

un acide **désoxyuridylique** : un nucléotide dérivé de l'uracile.

déspécialisation, déspécialiser

une **déspécialisation** :

- le fait de (se) déspécialiser ;
- une disparition de la spécificité individuelle d'un ensemble de cellules ;
- dans un magasin, une diversification des produits destinés à la vente.

déspécialiser :

- supprimer ou diminuer le caractère de spécialité d'une activité, d'une fonction ;
- élargir le domaine d'activité d'une personne, d'une entreprise.

Ce verbe est dérivé de spécialiser, avec le préfixe dé-.

despérado

un **despérado** : un homme n'ayant plus rien à craindre de la société et prêt à toutes les violences.

Le nom (un) despérado vient de l'anglo-américain *desperado*, lui-même emprunté à l'espagnol *desperado* « désespéré », du participe passé de *desperar*, du latin classique *desperare* « désespérer ».

déspiritualisation, déspiritualiser

une **déspiritualisation** : l'action de (se) déspiritualiser.

déspiritualiser : faire perdre la valeur spirituelle de.

despotat, despote, despotico-, despotique, despotiquement, despotiser, despotisme

un **despotat**

- le gouvernement d'un despote ; un territoire placé sous l'autorité d'un despote ;
- un État gouverné par un despote dans l'Empire byzantin dès le 8ème siècle.

une, un **despote** :

- une, un chef d'État qui exerce le pouvoir seul(e) et sans contrôle et qui gouverne avec une autorité absolue et arbitraire ;
- une, un chef d'État qui s'arroge une autorité absolue alors que le pouvoir qu'elle, il détient n'est pas absolu en soi ;
- quiconque tend à s'arroger une autorité tyrannique pour dominer un entourage auquel il impose sa volonté, sa loi ;
- ce qui s'impose à quelqu'un comme une loi tyrannique ;
- ce qui constitue une règle absolue dans un domaine ;
- dans l'Empire byzantin, le titre honorifique porté par l'empereur puis par les membres de sa famille ;
- un prince ou hospodar des provinces danubiennes.

elle, il est **despote** : révèle un caractère autoritaire, tyrannique.

une tendance **despotico-communiste**

elle, il est **despotique** :

- est relative, est relatif au despote ou au despotisme ;
- est le propre, est le fait d'un despote ou du despotisme ;
- gouverne en despote, pratique le despotisme ;
- est gouverné(e) par un despote ;
- où règne le despotisme ;
- tend à s'arroger une autorité tyrannique pour dominer un entourage auquel elle impose sa volonté, sa loi ;
- est le propre, le fait d'une personne qui tend à s'arroger l'autorité d'un despote ;
- révèle un caractère autoritaire, tyrannique.

despotiquement : de manière despotique.

despotiser :

- donner un gouvernement despotique ;
- assujettir au despotisme.

un **despotisme** :

- un pouvoir solitaire et sans contrôle, absolu et arbitraire d'un despote ;
- une forme de gouvernement dans lequel un seul homme détient le pouvoir absolu ;
- toute forme d'autorité qui tend à devenir tyrannique et oppressive.

un despotisme éclairé : une doctrine de gouvernement élaborée par les philosophes rationalistes – en particulier français – du 18ème siècle et qui préconise de concilier le pouvoir absolu avec la volonté de faire progresser l'État et ses membres.

Le nom (un) despote est emprunté au grec δ ε σ π ο ́ τ η ς « maitre absolu, despote ».

Le mot despotique est emprunté au grec δ ε σ π ο τ ι κ ο ́ ς « qui exerce un pouvoir absolu sur ; enclin à un pouvoir absolu ».

desquamant, desquamation, desquamatif, desquamé, desquamer

elle est desquamante, il est **desquamant** : se détache par lamelles ou lambeaux.

une **desquamation** :

- l'élimination spontanée de la couche cornée de l'épiderme sous forme de squames d'aspect variable ;
- la chute ou l'enlèvement de minces écailles rocheuses.

une **desquamation (de gaine)** : [nucléaire / fission - combustible] l'effritement, sous forme de fines pellicules, d'une partie de la couche d'oxyde de zirconium qui se développe à la surface externe de la gaine d'un élément combustible. La desquamation de gaine se produit sous l'action du caloporteur lorsque la couche d'oxyde atteint une certaine épaisseur. En anglais : *desquamation ; oxide spallation ; oxide surface peeling*. Voir aussi : caloporteur, élément combustible, gaine de combustible. Journal officiel de la République française du 30/09/2017.

une érythrodermie **desquamative**, une gingivite desquamative, une pneumopathie interstitielle desquamative, une pneumonie interstitielle desquamative

elle est desquamée, il est **desquamé** : s'est détaché(e) sous forme de lamelles ou de lambeaux.

(se) **desquamer** : se détacher par lamelles ou lambeaux.

desquamer la peau : la débarrasser des cellules mortes.

Le nom (une) desquamation est dérivé du radical du latin impérial *desquamare* « enlever les écailles », dérivé de *squama* « écaille » (voir : squame).

Le verbe desquamer est emprunté au latin *desquamare*.

desquelles, desquels

desquels, **desquelles**, duquel, de laquelle

Desquelles parles-tu ? Desquels parles-tu ?

Voici mes voisines dans la maison desquelles (= de qui) s'est déroulée la réception.

Contrairement aux autres pronoms relatifs, lequel varie en genre et en nombre, selon son antécédent. De plus, lorsqu'il est précédé de à ou de, lequel se contracte avec ces prépositions, sauf s'il est féminin et singulier. On écrira donc, en un seul mot : lequel, laquelle, lesquels, lesquelles, auquel, auxquels, auxquelles, duquel, desquels, desquelles, et en deux mots : à laquelle et de laquelle. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

dess-

Devant un mot commençant par s, la logique veut que l'on écrive re- ou de-, c'était ainsi au 16ème siècle. Mais la "règle" qui veut "ss" entre deux voyelles pour obtenir le son [s] s'est imposée : ressaisir, ressasser, ressembler, ressentir, resserrer, ressortir,... Cependant l'observation des graphies dans les textes contemporains et les créations récentes montrent que l'usage vivant est l'absence de redoublement du s pour re-. CNRTL.

dessablage, dessablement, dessabler

un **dessablage**

un **dessablement**

dessabler : retirer le sable.

un **désensablement** : l'action de désensabler.

désensabler :

- dégager ce qui est pris dans le sable ;
- débarrasser un chenal, un canal, un port du sable qui s'y est accumulé et forme obstacle.

Le verbe désensabler est dérivé d'ensabler.

dessachage, dessacheuse

un **désachage** ou **dessachage** : l'opération inverse de l'ensachage, souvent avec une **dessacheuse**.

dessaisir, dessaisissement

dessaisir quelqu'un : le déposséder de sa propriété, de son bien ou de ses responsabilités.

dessaisir une instance : lui retirer une affaire dont elle avait été saisie et dont la connaissance lui revient généralement de droit.

je dessaisis, tu dessaisis, il dessaisit, nous dessaisissons, vous dessaisissez, ils dessaisissent ;
je dessaisissais ; je dessaisis ; je dessaisirai ; je dessaisirais ;
j'ai dessaisi ; j'avais dessaisi ; j'eus dessaisi ; j'aurai dessaisi ; j'aurais dessaisi ;
que je dessaisisse, que tu dessaisisses, qu'il dessaisisse, que nous dessaisissions, que vous dessaisissiez, qu'ils dessaisissent ;
que je dessaisisse, qu'il dessaisît, que nous dessaisissions ; que j'aie dessaisi ; que j'eusse dessaisi ;
dessaisis, dessaisissons, dessaisissez ; aie dessaisi, ayons dessaisi, ayez dessaisi ;
(en) dessaisissant.

se dessaisir de : perdre, se séparer volontairement ou non de quelque chose, de sa propriété ou de ses responsabilités.

je me dessaisis, tu te dessaisis, il se dessaisit, nous nous dessaisissons, vous vous dessaisissez, ils se dessaisissent ;
je me dessaisissais ; je me dessaisis ; je me dessaisirai ; je me dessaisirais ;
je me suis dessaisi(e) ; je m'étais dessaisi(e) ; je me fus dessaisi(e) ; je me serai dessaisi(e) ; je me serais dessaisi(e) ;
que je me dessaisisse, que tu te dessaisisses, qu'il se dessaisisse, que nous nous dessaisissions, que vous vous dessaisissiez, qu'ils se dessaisissent ;
que je me dessaisisse, qu'il se dessaisît, que nous nous dessaisissions ; que je me sois dessaisi(e) ; que je me fusse dessaisi(e) ;
dessaisis-toi, dessaisissons-nous, dessaisissez-vous ; sois dessaisi(e), soyons dessaisies, soyons dessaisis, soyez dessaisi(e)(es)(s) ;
(en) se dessaisissant.

un **dessaisissement** : l'action de (se) dessaisir ; le résultat de cette action.

Le verbe dessaisir est dérivé de saisir.

dessaisonner

On a lu aussi désaisonner pour désaisonnaliser les statistiques : tenir compte des variations saisonnières.

un **désaisonnement** : le résultat de l'action de désaisonnaliser.

désaisonner ou **dessaisonner** :

- dessoler, modifier l'ordre des cultures d'une terre ;
- faire murir hors saison ;
- faire se reproduire des brebis pendant la majeure partie de l'année.

Le verbe désaisonner ou dessaisonner est dérivé de saison, avec le préfixe dé-.

dessalage, dessalaison, dessalé, dessalement dessaler, dessaleur, dessalinisation, dessaliniser, dessalure

un **dessalage** :

- [pétrole et gaz / raffinage] l'élimination des sels minéraux, généralement des chlorures, présents dans les charges d'alimentation avant le raffinage. En anglais : *desalting*. Voir aussi : charge d'alimentation. Journal officiel de la République française du 12/02/2012.
- le chavirage d'un dériveur léger, un canoë ou un kayak. Les trappeurs nord-américains transportaient, à bord de leurs canoës, les peaux d'animaux salées pour la conservation. Lorsqu'il leur arrivait de chavirer, les peaux tombant à l'eau étaient ainsi "dessalées".

un dessalage ou une dessalaison : un dessalement.

elle est dessalée, il est **dessalé** :

- est débarrassé(e), tout ou partie, de son sel ;
- a perdu sa naïveté, est hardi(e), déluré(e).

un **dessalement** :

- l'action de dessaler ; le résultat de cette opération ;
- l'opération qui consiste à enlever les sels de sodium et de potassium contenus dans un sol afin de le rendre propre à la culture ;
- une technique de suppression du chlorure de sodium de l’eau de mer.

dessaler quelque chose : le débarrasser, tout ou partie, de son sel.

dessaler quelqu'un :

- lui faire perdre sa naïveté, son innocence, sa timidité ;
- le jeter à l'eau, le noyer.

se dessaler :

- boire ;
- s'acquitter d'un travail payé en salé.

un **dessaleur** : un appareil permettant le dessalage du pétrole.

une **dessalinisation** ou **désalinisation** : ce qui réduit la teneur en sel.

dessaliniser ou **désaliniser** l'eau : en retirer le sel.

une **dessalure** : une réduction de la salinité de l’eau de mer résultant d’un mélange d’une eau marine avec une eau continentale, de la pluie, ou de la fonte des glaces.

Le verbe dessaler est dérivé de saler, avec le préfixe des- (dé-).

dessangler

dessangler : enlever ou détendre les sangles.

Ce verbe est dérivé de sangler, avec le préfixe des- (dé-).

dessaoulement, dessaouler

un **dessaoulement** : le fait d'être dessoulé.

dessaouler ou **dessouler**, **dessoûler** : faire cesser l'ivresse de quelqu'un, dégriser, désenivrer.

se dessaouler ou **se dessouler, se dessoûler** : se désenivrer.

Le verbe dessaouler est dérivé de saouler, avec le préfixe des- (dé-).

desséchant,desséché, dessèchement, dessécher

1. rendre sec.
2. amaigrir, épuiser.
3. rendre insensible.

1. elle est desséchante, il est **desséchant** : dessèche ; supprime l'humidité contenue dans un corps.

elle est desséchée, il est **desséché** : dont on a supprimé l'humidité ou l'eau.

un **dessèchement** : l'action de supprimer l'humidité ou l'eau contenue dans un corps ; le résultat de cette action.

dessécher :

- supprimer l'humidité contenue dans un corps ;
- rendre sec ;
- mettre à sec.

je dessèche, tu dessèches, il dessèche, nous desséchons, vous desséchez, ils dessèchent ;
je desséchais ; je desséchai ; je dessècherai ou dessécherai ; je dessècherais ou dessécherais ;
j'ai desséché ; j'avais desséché ; j'eus desséché ; j'aurai desséché ; j'aurais desséché ;

que je dessèche, que tu dessèches, qu'il dessèche, que nous desséchions, que vous desséchiez, qu'ils dessèchent ;
que je desséchasse, qu'il desséchât, que nous desséchassions ; que j'aie desséché ; que j'eusse desséché ;
dessèche, desséchons, desséchez ; aie desséché, ayons desséché, ayez desséché ;
(en) desséchant.

se dessécher :

- devenir sec ;
- être mis à sec.

je me dessèche, tu te dessèches, il se dessèche, nous nous desséchons, vous vous desséchez, ils se dessèchent ;
je me desséchais ; je me desséchai ; je me dessècherai ou je me dessécherai ; je me dessècherais ou je me dessécherais ;
je me suis desséché(e) ; je m'étais desséché(e) ; je me fus desséché(e) ; je me serai desséché(e) ; je me serais desséché(e) ;
que je me dessèche, que tu te dessèches, qu'il se dessèche, que nous nous desséchions, que vous vous desséchiez, qu'ils se dessèchent ;
que je me desséchasse, qu'il se desséchât, que nous nous desséchassions ; que je me sois desséché(e) ; que je me fusse desséché(e) ;
dessèche-toi, desséchons-nous, desséchez-vous ; sois desséché(e), soyons desséchées, soyons desséchés, soyez desséché(e)(es)(s) ;
(en) se desséchant.

voir aussi : dessiccateur, dessiccatif, dessiccation (ci-dessous).

2. elle est desséchée, il est **desséché** : est très amaigri(e).

un **dessèchement** : un amaigrissement qui entraine généralement l'épuisement des forces.

dessécher : rendre très maigre ; épuiser la santé, les forces physiques ou morales de quelqu'un.

se dessécher :

- devenir très maigre ;
- souffrir d'une peine ou d'une attente qui épuise ;
- perdre sa santé ou ses forces.

3. elle est desséchante, il est **desséchant** : prive de toute sensibilité, de tout sentiment.

elle est desséchée, il est **desséché** : est dépourvu(e) de sensibilité ou de richesse intérieure.

un **dessèchement** : une perte ou une diminution de la sensibilité ou de la richesse intérieure.

dessécher : priver d'agrément, de sensibilité, de richesse intérieure.

se dessécher : devenir insensible.

Le verbe dessécher est dérivé de sécher, avec le préfixe des- (dé-).

dessein

A. un **dessein** : une conception par l'esprit d'un but à atteindre, d'une fin à réaliser.

à dessein : intentionnellement, de propos délibéré.

sans dessein : sans intention arrêtée, sans but défini

à dessein de, dans le dessein de : dans l'intention de.

des desseins :

- des combinaisons conçues par l'esprit en vue de parvenir à l'accomplissement, à la réalisation de quelque chose ;
- des intentions, des projets formés en esprit.

avoir des desseins sur quelqu'un : avoir des vues sur lui, avoir, former des projets le concernant.

Le nom (un) dessein est le déverbal de *des(s)(e)igner*, ancienne forme de dessiner, qui eut aussi au 16ème siècle. le sens de « projeter ».

B. Dictionnaire historique du français québécois :

un **dessein** : une intelligence, un esprit inventif.

avoir du dessein : être ingénieux.

une, un **sans-dessein** :

- une personne qui fait preuve d'un manque d'intelligence, de savoir-faire, de débrouillardise ;
- une personne qui est un peu folle, qui est imbécile, idiote, stupide.

Cet usage a été relevé dans le parler normand, notamment dans avoir du dessein « être ingénieux »

desseller

desseller : retirer la selle.

Ce verbe est dérivé de seller, avec le préfixe dé-.

desserrage, desserré, desserrement, desserrer

un **desserrage** ou un **desserrement** : l'action de desserrer ; le fait de se desserrer.

un **desserrement** : un déplacement des activités et des populations en périphérie en raison du manque d'espace dans le centre des agglomérations, en savoir plus : Géoconfluences

elle est desserrée, il est **desserré** :

- ne serre plus ;
- est défaite ou défait.

desserrer : relâcher, détendre ce qui est serré ou ce qui serre.

desserrer une forme typographique : chasser avec le marteau les coins hors de leur place.

desserrer les dents à quelqu'un : lui ouvrir la bouche, lui écarter de force les mâchoires.

ne pas desserrer les dents : ne pas parler.

se desserrer :

- ne plus serrer ;
- ne plus être serré.

Le verbe desserrer est dérivé de serrer.

dessert, desserte

un **dessert** :

- un mets ou un ensemble de mets que l'on sert à la fin d'un repas : pâtisserie, fruit, entremets sucré, etc. ;
- le moment du repas où est servi le dessert ;
- un morceau de choix, un complément agréable ou superflu.

une **desserte** (1) :

- le fait de desservir une table ; des restes de repas ;
- un meuble sur lequel on met les plats que l'on dessert.

voir : desservir (1).

une **desserte** (2) :

- un service assuré par un ministre du culte ; le fait de desservir une localité ; une voie de communication, un moyen de transport qui dessert un lieu.

une **desserte forestière** : l'ensemble de la voirie dans un massif forestier.

une **desserte cadencée** : [transports et mobilité] une exploitation par cadencement d'une ligne régulière de transports. En allemand : *Taktfahrplan*. Voir aussi : cadencement. Journal officiel de la République française du 09/06/2011.

une **desserte par fibre** ou DF : [télécommunications / réseaux] la mise en place d'un réseau d'accès utilisant une ou plusieurs fibres optiques ; par extension, le réseau lui-même. La desserte par fibre permet des débits numériques très élevés, de l'ordre de plusieurs dizaines de mégabits par seconde dans les deux sens. Le réseau d'accès mis en place est également désigné par le terme « boucle locale optique ». En anglais : *fiber in the loop ; FITL ; fiber to the ... ; FTTx* . Voir aussi : desserte par fibre de l'abonné, desserte par fibre de l'immeuble, réseau d'accès. Journal officiel de la République française du 09/08/2013.

une **desserte par fibre de l'abonné** ou DFA, une fibre jusqu'à l'abonné : [télécommunications / réseaux] la desserte par fibre d'un point de terminaison situé dans les locaux de l'abonné. En anglais : *fiber to the home ; FTTH ; fiber to the office ; FTTO ; fiber to the premises ; FTTP*. Voir aussi : desserte par fibre. Journal officiel de la République française du 09/08/2013.

une **desserte par fibre de l'immeuble** ou DFI, une fibre jusqu'à l'immeuble : [télécommunications / réseaux] la desserte par fibre d'un local technique situé dans l'immeuble de l'abonné ou à proximité immédiate. En anglais : *fiber to the building ; FTTB ; fiber to the curb ; FTTC*. Voir aussi : desserte par fibre. Journal officiel de la République française du 09/08/2013.

voir : desservir (2).

dessertir, dessertissage

dessertir : enlever une pierre précieuse de sa monture, de sa sertissure.

je dessertis, tu dessertis, il dessertit, nous dessertissons, vous dessertissez, ils dessertissent ;
je dessertissais ; je dessertis ; je dessertirai ; je dessertirais ;
j'ai desserti ; j'avais desserti ; j'eus desserti ; j'aurai desserti ; j'aurais desserti ;
que je dessertisse, que tu dessertisses, qu'il dessertisse, que nous dessertissions, que vous dessertissiez, qu'ils dessertissent ;
que je dessertisse, qu'il dessertît, que nous dessertissions ; que j'aie desserti ; que j'eusse desserti ;
dessertis, dessertissons, dessertissez ; aie desserti, ayons desserti, ayez desserti ;
(en) dessertissant.

un **dessertissage** : l'action de dessertir ; le résultat de cette action.

Le verbe dessertir est dérivé de sertir, avec le préfixe des- (dé-).

desservable

elle, il est **desservable** : [spatiologie / véhicules spatiaux] se dit d'un engin spatial ou d'une base spatiale conçus pour bénéficier des services d'un véhicule de desserte. En anglais : *serviceable*. Voir aussi : base spatiale, base spatiale, élément remplaçable en orbite, engin spatial, engin spatial de maintenance, visitable. Journal officiel de la République française du 04/06/2019.

desservi, desservir

1. une table **desservie** (1) : débarrassée des restes de repas.

desservir (1) : débarrasser une table des restes du repas et de la vaisselle.

je dessers, tu dessers, il dessert, nous desservons, vous desservez, ils desservent ;
je desservais ; je desservis ; je desservirai ; je desservirais ;
j'ai desservi ; j'avais desservi ; j'eus desservi ; j'aurai desservi ; j'aurais desservi ;
que je desserve, que tu desserves, qu'il desserve, que nous desservions, que vous desserviez, qu'ils desservent ;
que je desservisse, qu'il desservît, que nous desservissions ; que j'aie desservi ; que j'eusse desservi ;
dessers, desservons, desservez ; aie desservi, ayons desservi, ayez desservi ;
(en) desservant.

Le verbe desservir (1) est dérivé de servir, avec le préfixe des- (dé-) privatif.

2. un **desservant** : un ministre du culte qui assure, à titre transitoire ou permanent, le service religieux d'un lieu de culte ou d'une communauté ; un servant de messe.

elle est desservie, il est **desservi** (2) :

- est accessible par des moyens de communication ;
- est équipé(e) en moyens de communication ;
- bénéficie d'un service.

desservir (2) :

- assurer un service en un lieu fixe ;
- assurer le service religieux d'un lieu ;
- pour une voie de communication, un dégagement, un moyen de transport, assurer un service de communication, servir de dégagement ;
- assurer un service de distribution.

Le verbe desservir (2) vient du latin *deservire* « servir avec zèle, se consacrer à », dérivé de *servire* (voir : servir).

dessévage

un **dessévage** : un étuvage du bois scié.

voir : sève.

dessiccant, dessiccateur, dessicatif, dessiccation

On a lu aussi : **dessicant, dessicateur, dessicatif, dessication** (on observe la même variation pour le latin *dessicare, dessiccare*).

une action **dessicante** : qui dessèche.

un **dessiccant** :

- un agent de dessiccation ;
- une substance ou une préparation appliquée sur les plantes pour dessécher les parties aériennes, généralement en vue de faciliter la récolte.

un **dessiccateur** : un appareil pour déshydrater ou protéger de l'humidité.

elle est dessicative, il est **dessiccatif** :

- est propre à dessécher ;
- permet de dessécher ou d'assainir une plaie.

On a lu aussi dessiccateuse, dessiccateur.

un **dessiccatif** : une substance dessicative.

une **dessiccation** :

- un dessèchement ; l'action de dessécher, d'enlever l'humidité ;
- un processus de perte d’eau.

la dessiccation du cordon ombilical : la déshydratation puis l'effritement du segment de cordon attaché à l'ombilic quelques jours après la naissance du nouveau-né.

une **cryodessiccation** : une lyophilisation.

Le mot dessicant est emprunté au latin *dessicans, dessicantis*, le participe présent de *dessicare* « dessécher, sécher » employé comme adjectif.

Le mot dessicatif ou dessiccatif est emprunté au bas latin *desiccativus*, dérivé du radical du supin de *desiccare* « dessécher, sécher ».

dessillement, dessiller

un **dessillement** ou **décillement** :

- l'action de (se) dessiller les yeux, de voir clair au-delà des apparences ;
- le résultat de cette action.

dessiller ou **déciller** :

- découdre les paupières d'un faucon, d'un oiseau de proie ;
- séparer les paupières jointes ;
- faire prendre conscience à quelqu'un de la réalité, de la vérité.

Le verbe déciller ou dessiller est dérivé de ciller.

dessin, dessinable, dessinage, dessinaillure, dessinandier, dessinant, dessinateur, dessiné, dessiner, dessinoter

le **dessin** :

- l'art de représenter des objets ou des idées, des sensations, par des moyens graphiques ;
- l'ensemble des procédés relatifs à cet art ;
- cet art considéré comme matière enseignée dans les écoles.

un **dessin** :

- l'acte de représenter des objets ou des idées, des sensations)à l'aide de traits exécutés sur un support, au moyen de matières appropriées ;
- une représentation artistique de l'apparence des objets ou une représentation non figurative par des moyens appropriés ;
- une représentation linéaire de la forme des objets, qui s'exécute à des fins scientifiques, techniques ou industrielles ;
- une composition artistique exécutée au crayon, à la plume ou au pinceau ;
- une figure ornementale servant à décorer un objet et qui présuppose généralement un modèle exécuté à la main au moyen d'un dessin ;
- un modèle, un projet exécuté de manière graphique, en vue de préparer la réalisation d'objets ou de figures ornementales par d'autres techniques que le dessin ;
- un projet idéal conçu par l'esprit et sensible dans l'œuvre dont il constitue le point initial ou le centre ;
- la configuration d'ensemble d'un objet ;
- l'agencement, la disposition des parties qui configurent un ensemble.

faire un dessin : faire comprendre à force d'explications.

avoir besoin d'un dessin : avoir besoin d'explications.

des dessins :

- des figures naturelles, d'apparence ornementale, qui semblent dessinées sur certains corps ;
- des figures composées par d'autres moyens que l'action de la main et des moyens graphiques.

Lexique du dessin : Wiktionnaire.

un **dessin animé** : un film réalisé au moyen de dessins qui décomposent les mouvements des personnages ou des sujets et qui, à la projection, donnent l'illusion d'un mouvement continu.

elle, il est **dessinable** : est de nature à pouvoir être dessiné(e).

le **dessinage** : l'art, le métier de dessinateur.

un dessinage : un dessin médiocre.

une **dessinaillure** : un dessin de mauvaise qualité.

une dessinandière, un **dessinandier** : une dessinatrice, un dessinateur en tissus.

une dessinante, un **dessinant** : celle, celui qui dessine.

une dessinatrice, un **dessinateur** :

- une personne qui possède une compétence particulière dans l'art du dessin ou qui pratique habituellement cet art ;
- une, un artiste qui s'exprime librement, par gout, au moyen du dessin ;
- une, un peintre dans l'art duquel le dessin, la forme égalent ou priment la couleur ;
- une technicienne, un technicien, une artisane, un artisan qui exécute des dessins, des plans, pour servir de modèles ;
- une écrivaine, un écrivain remarquable par son aptitude à agencer, combiner des idées, à camper des personnages ou à composer le plan d'ensemble d'une œuvre ;
- une, un artiste remarquable par son talent de composer des figures harmonieuses au moyen de sons.

une dessinatrice-décoratrice, un dessinateur-décorateur

une dessinatrice lithographe, un dessinateur lithographe

une dessinatrice-paysagiste, un dessinateur-paysagiste

une dessinatrice-peintre, un dessinateur-peintre

une ingénieure-dessinatrice, un ingénieur dessinateur

une dessinatrice judiciaire, un dessinateur judiciaire : Office québécois de la langue française.

elle est dessinée, il est **dessiné** :

- est représenté(e), réalisé(e) par des traits exécutés à la main ;
- est réalisé(e) d'après un dessin, un plan exécuté à la main ;
- est agrémenté(e), orné(e) par des images, des figures exécutées à la main ou dont le modèle est un dessin ;
- dont la structure offre une figure régulière et agréable à l'oreille ;
- est composé(e) de manière à donner l'impression d'une image, d'une figure bien délimitée et structurée ;
- est naturellement délimité(e), formé(e), structuré(e) ;
- est mise ou mis en évidence, en relief.

une **bande dessinée** ou **BD** : une séquence d'images, avec ou sans texte, relatant une action au cours de laquelle les personnages types sont les héros d'une suite à épisodes.

le **dessiné** : la qualité du dessin ; l'objet du dessin.

dessiner :

- tracer sur un support des figures ou l'image d'un objet, au moyen d'une matière ou d'un instrument approprié ;
- représenter les contours, le modèle d'un objet, indépendamment de sa couleur ;
- exercer son activité, par gout ou par profession, dans l'art du dessin et de la composition ;
- reproduire une figure, un motif quelconque, de manière à en donner une représentation ressemblante ;
- représenter une idée ou une sensation par un dessin ;
- fixer les grandes lignes d'un ensemble ou de tel élément d'un ensemble, avant de réaliser celui-ci d'après les indications du dessin ;
- concevoir un modèle ;
- imiter ou créer par des moyens non graphiques une image, une figure sensible à l'œil ou à l'oreille ou concevable par l'esprit,
- en savoir plus : CNRTL.

se dessiner :

- être représenté ;
- apparaitre sous les traits d'une figure sensible à l'œil, à l'oreille ;
- apparaitre, se manifester sous une forme particulière ;
- s'accuser, apparaitre en traits fortement marqués.

dessinoter : dessiner un peu ou médiocrement.

Le nom (un) dessin est le déverbal de *desseigner, dessigner*, dessiner, avec influence de l'italien *disegno* « représentation graphique », lui-même déverbal de *disegnare* (dessiner).

Le nom (un) dessinandier est dérivé de dessiner, avec le suffixe -andier (-ande, -ier).

Le verbe dessiner est emprunté à l'italien *disegnare* « dessiner », emprunté au latin classique *designare* « dessiner » (à comparer avec désigner).

dessolé, dessolement, dessoler, dessolure

1. un chien de chasse **dessolé** : qui a le dessous des pattes endommagé par la marche.

dessoler (1) un cheval, un mulet : lui retirer la sole, la partie inférieure du sabot.

une **dessolure** : l'enlèvement de la sole sous le sabot.

Le verbe dessoler (1) est dérivé d'une sole « dessous du sabot ».

2. un **dessolement**

dessoler (2) une terre : la soumettre à un nouveau type d'assolement, y modifier l'ordre des cultures.

Le verbe dessoler (2) est dérivé d'une sole, une partie d'une terre où est appliquée la rotation des cultures.

3. **dessoler** (3) quelque chose :

- l'arracher du sol ;
- en ébranler les fondations.

Le verbe dessoler (3) est dérivé de sol « plan sur lequel on marche ».

dessortir

dessortir [Belgique] : être en saillie, déborder.

dessouchage, dessouchement, dessoucher

un **dessouchage** ou **dessouchement** : l'action de dessoucher.

dessoucher : retirer la souche d'un arbre abattu.

un **essouchage** ou **essouchement** : l'action d'essoucher.

essoucher : débarrasser un terrain des souches.

Ces verbes sont dérivés de souche.

dessoudage, dessouder, dessoudeur

un **dessoudage** : l'action de dessouder.

dessouder (1) :

- séparer les parties soudées d'un objet ou des objets soudés l'un à l'autre ;
- retirer une soudure, débraser.

se dessouder : se défaire.

elles se dessoudent, ils se dessoudent, elles se sont dessoudées, ils se sont dessoudés,...

une dessoudeuse, un **dessoudeur** : celle, celui qui dessoude.

dessouder (2) : tuer.

se dessouder (la cafetière) : mourir.

Mais on se souviendra que dans la langue des romans et des films noirs des années 1950 et 1960, les verbes dessouder et dissoudre devenaient aussi des synonymes, signifiant « tuer ». « Le souffle ténu qui sifflait des lèvres du Rital les rassura. Le gonze, on ne l'avait pas dessoudé », écrivait ainsi, en 1953, Auguste le Breton dans *Du rififi chez les hommes*. En savoir plus : Académie française.

Le verbe dessouder est dérivé de souder.

dessouler, dessoûler

un **dessaoulement** : le fait d'être dessoulé.

dessaouler ou **dessouler**, **dessoûler** : faire cesser l'ivresse de quelqu'un, dégriser, désenivrer.

Le verbe dessaouler est dérivé de saouler. dessouler, dessoûler : voir dessaouler (ci-dessus).

se dessaouler ou **se dessouler, se dessoûler** : se désenivrer.

dessous

A. préposition.
B. adverbe.
C. nom.

A. préposition.

dessous quelque chose :

- sous ;
- dans une position inférieure.

de dessous quelque chose : à partir du dessous, de la face inférieure.

par dessous quelque chose, **par-dessous** quelque chose :

- en passant sous quelque chose ;
- sous quelque chose.

par-dessous la jambe : avec mépris, avec désinvolture.

en dessous de ou **au-dessous de** :

- sur la face inférieure de ;
- dans la partie inférieure de quelque chose ;
- inférieur à ;
- au sud de.

(être) au-dessous de tout :

- être nul, sans valeur ;
- avoir totalement échoué.

B. adverbe.

dessous :

- plus bas, à un niveau inférieur ;
- derrière, au-delà des apparences.

bras dessus bras dessous : en se donnant le bras.

(mettre la barre) dessous ! mettre la barre du gouvernail sous le vent !

ci-dessous : plus bas, dans les lignes qui suivent.

en dessous ou **au-dessous** :

- sur la face inférieure ;
- dans la partie inférieure ;
- derrière, au-delà des apparences ;
- en se dissimulant, sournoisement.

par en dessous : par dessous.

là-dessous :

- en dessous ;
- derrière cela, caché sous les apparences.

par dessous ou **par-dessous** : en passant par le dessous, par la partie inférieure.

sens dessus dessous :

- dans une position telle que ce qui devrait être dessus ou en haut soit dessous ou en bas ;
- dans un grand désordre.

C. nom.

le **dessous** :

- la partie inférieure de quelque chose ;
- l'envers, le revers ;
- ce qui est caché, secret.

les voisins du dessous : de l'étage inférieur.

avoir le dessous : être terrassé, vaincu dans un combat physique, intellectuel.

le premier dessous, le deuxième dessous, le troisième dessous : dans un théâtre, chacun des étages sous la scène destinés à entreposer les accessoires et à manœuvrer les décors.

le trente-sixième dessous :

- le niveau le plus profond, le plus secret ;
- l'échec le plus complet ;
- la misère, la détresse la plus grande.

un **dessous** :

- une basse harmonique ;
- la première couche de peinture sur une toile.

un dessous de quelque chose : un objet destiné à être placé sous un autre.

un **dessous de bouteille**

un **dessous de bras** : un coussinet imperméable placé sous l'aisselle pour protéger un vêtement de la sueur.

un **dessous de lampe**

un **dessous-de-pied**

un **dessous de plat** ou un **sous-plat**, un **pose-plat**.

un **dessous de robe**

le **dessous des cartes** : la face cachée des choses.

un **dessous de table** : une somme d'argent que l'on donne secrètement à un vendeur pour obtenir ses bons offices.

de dessous : qui se trouve dessous.

des **dessous** : des sous-vêtements féminins.

les dessous : les choses cachées, dissimulées.

Dans la langue courante, *dessous* est habituellement un adverbe désignant la partie inférieure ou la face inférieure de quelque chose.
Essentiellement, *dessous* a le même sens que *sous* ; c'est plutôt dans leur emploi que ces deux mots diffèrent. Autrefois, on employait l'un et l'autre comme préposition ; mais à partir du XVIIe siècle, *dessous* s'est spécialisé comme adverbe. Employé seul comme préposition, *dessous* est donc vieilli. Il entre par contre dans la formation de nombreuses locutions prépositionnelles ou adverbiales : *au-dessous (de), ci-dessous, là-dessous, par-dessous*, qui s'écrivent avec un trait d'union, ainsi que *de dessous* et *en dessous (de)*, qui s'écrivent sans trait d'union. Dans un registre soigné, on préférera la locution *par-dessous* à la tournure familière *par en dessous*.
Dans la langue courante, on ne distingue généralement pas les locutions *au-dessous (de)*, qui signifie « plus bas qu'un certain point » et *en dessous (de)*, qui signifie « dans la partie la plus basse ». Cette dernière locution est d'ailleurs plus souvent utilisée que la première.
Par ailleurs, la locution prépositionnelle *en dessous de* est couramment utilisée à la place de la préposition *sous*.
En savoir plus : Office québécois de la langue française.

Le mot dessous vient du bas latin *desubtus* composé de la préposition *de* et de l'adverbe *subtus* « en dessous ».

dessuintage, dessuinter, dessuinteuse

un **dessuintage** : l'opération qui a pour but d'éliminer le suint de la laine.

dessuinter : éliminer le suint de la laine par l'action chimique et mécanique de l'eau pure.

On a lu aussi désuinter.

une **dessuinteuse** : une machine servant au dessuintage.

Ces mots sont dérivés de suint, avec le préfixe des- (dé-).

dessus

A. préposition.
B. adverbe.
C. nom.

A. **dessus** quelque chose :

- à la face supérieure de ;
- sur.

au-dessus de :

- plus haut que ;
- au nord, en amont de ;
- à un degré supérieur, à un niveau supérieur ;
- supérieur à.

de dessus quelque chose : de la face supérieure, extérieure de quelque chose.

par-dessus quelque chose :

- par le haut, par le dessus de quelque chose ;
- au-dessus de ;
- sur.

par-dessus tout : avant toute chose, principalement.

par-dessus le marché : en plus.

par-dessus la tête : en excès.

en avoir par-dessus la tête : être excédé, dégouté de quelque chose.

B. **dessus** :

- sur la face supérieure ;
- sur la face extérieure ;
- en relation, en contact.

être sur une affaire, être dessus : s'en occuper.

bras dessus bras dessous : en se donnant le bras.

de dessus :

- de la face extérieure ou supérieure ;
- qui est dessus, au-dessus.

au dessus ou **au-dessus** : plus haut.

en dessus :

- dans la partie supérieure ;
- sur la partie supérieure.

les voisins d'**en dessus** : de l'étage supérieur.

La locution adverbiale *en dessus* signifie « dans ou vers la partie supérieure, sur la face supérieure » : *Il a mis en dessus les plus beaux fruits. Une étoffe noire en dessus et blanche en dessous*.
La locution adverbiale *au-dessus* signifie, elle, « plus haut » : *Il habite le premier étage et ses bureaux sont installés au-dessus*. On dit aussi, figurément : *J'admire Shakespeare et ne mets personne au-dessus*.
Enfin, *au-dessus* entre dans la composition de la locution prépositionnelle *au-dessus de*, qui signifie « plus haut que » : *L'eau nous arrivait au-dessus du genou. Cette montagne s'élève au-dessus de toutes les autres. Au-dessus de la porte, une enseigne était suspendue.*
Courrier des internautes de l'Académie française.

ci-dessus : plus haut, dans les lignes qui précèdent.

là-dessus :

- sur cela ;
- sur ce sujet, à ce propos ;
- immédiatement après ;
- sur ces entrefaites.

par-dessus :

- par le haut, par un endroit supérieur ;
- dessus, sur la face supérieure ou extérieure.

sens dessus dessous :

- dans une position telle que ce qui devrait être dessus ou en haut soit dessous ou en bas ;
- dans un grand désordre.

un **pardessus** :

- un vêtement d'homme, à manches, confectionné généralement en tissu épais et porté par dessus les autres vêtements pour protéger des intempéries ;
- un vêtement de femme, à manches, qui se portait, au 19ème siècle, par dessus les autres vêtements ;
- un snow-boot, une chaussure chaude et imperméable avec semelle en caoutchouc, qui se porte par-dessus les autres chaussures [Canada].

C. le **dessus** : la partie supérieure, la face supérieure de quelque chose.

les voisins du dessus : de l'étage supérieur.

avoir le dessus, prendre le dessus :

- vaincre ;
- prendre l'avantage.

les **dessus** : dans un théâtre, les cintres, les étages placés au-dessus de la scène d'un théâtre et servant à agencer la partie supérieure des décors.

un **dessus** :

- la partie vocale ou instrumentale la plus aigüe dans un ensemble polyphonique ;
- l'instrument le plus aigu d'un groupe d'instruments.

un pardessus (de viole) : un ancien instrument plus petit que la viole, et qui s'accordait à une octave plus haute.

un dessus de quelque chose : un objet placé sur un autre pour le protéger, l'orner, etc..

un **dessus de lit**

le **dessus de panier** : le plus beau, le meilleur.

Dictionnaire des régionalismes de France :

- les dessus de, les hauts de : une zone montagneuse.
- dans les dessus, sur les dessus : en montagne ; dans une région de forte altitude.
- dans le dessus, du dessus : dans la montagne.
- une chambre (du) dessus : une chambre à l'étage.
- au fin dessus (de) : tout en haut, au sommet.
- une grange dessus : une grange située au-dessus de la maison d'habitation.

Dans la langue courante, *dessus* est habituellement un adverbe désignant la partie supérieure ou la face supérieure ou extérieure de quelque chose.
Essentiellement, *dessus* a le même sens que *sur* ; c'est plutôt dans leur emploi que ces deux mots diffèrent. Autrefois, on employait l'un et l'autre comme préposition ; mais à partir du XVIIe siècle, *dessus* s'est spécialisé comme adverbe. Employé seul comme préposition, *dessus* est vieilli. Par contre, *dessus* entre dans la formation de nombreuses locutions adverbiales ou prépositionnelles : *au-dessus (de), ci-dessus, là-dessus, par-dessus*, qui s'écrivent avec un trait d'union, ainsi que *de dessus* et *en dessus*, qui s'écrivent sans trait d'union.
Comme nom, dessus désigne la partie supérieure de quelque chose. Ce nom entre dans la formation d'autres substantifs, toujours masculins et invariables. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

Le mot dessus vient du latin *desursum* composé de *de* et *sursum* « en haut, vers le haut », littéralement « du haut ».

Voir aussi : *over*.

déstabilisant, déstabilisateur, déstabilisation, déstabiliser

elle est déstabilisante : est déséquilibrante ; il est **déstabilisant** : est déséquilibrant.

elle est déstabilisatrice, il est **déstabilisateur** : contribue à déstabiliser.

une **déstabilisation** : une modification d'un équilibre.

déstabiliser :

- rendre moins stable ;
- déséquilibrer.

Ce verbe est dérivé de stabiliser, avec le préfixe dé-.

déstalinisation, déstaliniser

une **déstalinisation** :

- en U.R.S.S., dans les républiques socialistes, dans les partis communistes, l'ensemble des mesures politiques visant à rompre avec la doctrine et les méthodes de Staline, à partir de 1953 ;
- ce qui s'oppose à des méthodes autoritaires et au culte de la personnalité.

déstaliniser :

- libérer les pays de l'Est de l'emprise autoritaire du régime de Staline ;
- faire rejeter les méthodes autoritaires et le culte de la personnalité.

Le nom (une) déstalinisation est dérivé de celui de l'homme d'État de l'U.R.S.S. V. Djougatchvili, dit Staline (1879-1953), avec le préfixe dé- et le suffixe -isation (-iser, -tion), probablement d'après son équivalent russe.

destin, destinal, destinataire, destinateur, destination, destinée, destiner

un **destin** :

- une puissance extérieure à la volonté humaine, qui, selon certaines croyances, régirait l'univers, en fixant de façon irrévocable le cours des évènements ;
- un enchainement nécessaire et imprévu des événements qui composent la vie d'un être humain indépendamment de sa volonté ;
- le sort spécial réservé à un être humain ou à une chose, conditionné par un fait inéluctable, notamment par sa nature propre ;
- l'aboutissement, l'issue fatale, la mort ;
- l'existence d'un être humain, favorisée ou non par les évènements extérieurs, et pouvant être modifiée par sa propre volonté.

une beauté destinale, un abrégé **destinal** :

- qui se rapporte au destin ;
- qui caractérise ou évoque le destin.

une, un **destinataire** :

- une personne à qui une chose est destinée ;
- une personne à qui est adressé(e) une lettre, un colis, un message, etc.

On lit aussi une destinatrice.

une destinatrice, un **destinateur** :

- une personne qui destine quelque chose à quelqu'un ;
- une expéditrice ou un expéditeur ;
- l'autrice ou l'auteur d'un message linguistique.

une **destination** :

- une motivation morale, spirituelle ; le but métaphysique de l'existence de l'être humain en général ;
- un rôle spécial attribué à un être humain, à une chose ;
- une fonction particulière attribuée à un être humain en raison de ses qualités naturelles ;
- une fonction particulière attribuée par l'homme à une chose de sa création, en rapport avec ses qualités spécifiques ;
- l'usage auquel une chose a été affectée ;
- une direction à suivre, un lieu où doit se rendre une personne, où l'on envoie un objet.

une destination touristique : Géoconfluences

une **destinée** :

- une puissance, souvent personnifiée, qui selon certaines croyances, réglerait le déroulement inéluctable des évènements et les lois régissant l'univers ;
- le sort spécial réservé à quelqu'un ou quelque chose et prédéterminé par sa nature propre ou les évènements extérieurs, généralement en dehors de toute volonté humaine ;
- un aboutissement, une issue fatale ;
- l'existence d'un être humain, pouvant être modifiée par sa propre volonté ;
- une situation à venir, considérée principalement du point de vue de la réussite.

destiner :

- déterminer le destin, la destinée, la destination de quelqu'un ou quelque chose ;
- prédestiner, fixer d'avance les évènements qui régiront inéluctablement l'existence de quelqu'un ;
- projeter d'unir une personne à une autre par les liens du mariage ;
- réserver, préparer quelque chose à l'intention de quelqu'un pour le lui offrir ;
- réserver à quelqu'un une situation, un emploi d'une certaine durée ;
- vouer quelqu'un à un avenir plus ou moins favorable ;
- consacrer, préparer une personne à une carrière, ou en avoir l'intention ;
- mettre en réserve quelqu'un pour l'utiliser à un usage occasionnel ;
- attribuer un usage, une utilisation déterminée à un objet.

Le participe passé de *fari* a donné un nom, *fatum*, « destin », d’où sont issus le portugais *fado* et le français *fée*, et qui est parent, car tiré de la même racine indo-européenne, de l’allemand *Bann*, « sort », et de l’anglais *boon*,

« prière pour obtenir une faveur », puis « faveur, aubaine ». C'est à *fatum* que nous devons aussi l'adjectif fatidique, proprement « celui qui dit le destin ». L'origine de ce nom est intéressante puisqu'elle nous montre toute la puissance que l'on accordait aux mots, car ce qui est dit par un augure ou un personnage de haut rang, et cela est un ressort de la tragédie antique, s'accomplira. Pour conclure, revenons une fois encore au monde de l'enfance en précisant que les Latins l'associaient au *fatum*. Varron nous dit en effet que le *fatum*, « le destin, la destinée », est déterminé par l'époque de la vie, choisie par les Parques, où l'enfant commence à parler (*fari*). En savoir plus : Académie française.

Le nom (un) destin est le déverbal de destiner.

Le nom (un) destinataire est un dérivé savant du radical du supin *destinatum* du latin *destinare* (destiner).

Le nom (une) destination est emprunté au latin impérial *destinatio* « fixation, détermination, résolution ».

Le verbe destiner est emprunté au latin classique *destinare* « fixer, assujettir ; affecter à ; décider ».

Le nom (un) fado (= un chant populaire portugais, à la fois plaintif et passionné, accompagné à la guitare, et dont les paroles sont le plus souvent une invocation au destin) vient de ce mot portugais signifiant proprement « destin funeste, malheur », du latin *fatum* « destin ».

Le mot fatal (= qui est marqué par le destin ; qui doit arriver inévitablement, qui est inéluctable ; qui entraine ou annonce la mort, le malheur, la ruine) est emprunté au latin classique *fatalis* « du destin, du sort ; funeste, pernicieux » (de *fari* « prédire », *fatum*). D'où fatalement, fataliste, fataliste.

Le nom (une) fatalité (= ce qui ne peut pas manquer d'arriver ; une suite de coïncidences inexpliquées : ce qui déterminerait le cours des évènements d'une façon irrévocable ; des nécessités ou des contraintes irrémédiables) est emprunté au bas latin *fatalitas* « nécessité du destin; fatalité ».

Le nom (un) fatum (= un destin irrévocable) vient de ce mot latin signifiant « destin, destinée » (de *fari* « dire, prédire »).

Le mot feu (= décédé récemment) vient du latin vulgaire *fatutus* « qui a telle destinée », dérivé du classique *fatum* « destin ».

Le mot mauvais (= qui ne vaut rien ; qui n'a pas les qualités qu'on attend ; qui n'est pas en bon état ; qui est mal adapté ; qui ne convient pas ; qui n'est pas approprié au but visé ; qui est désagréable, déplaisant ; qui cause une déception ; qui peut avoir des conséquences fâcheuses, pénibles, pernicieuses ; qui a une influence néfaste ; qui annonce du malheur ; qui est enclin à mal agir, à mal se comporter ; qui aime faire le mal ; qui est contraire au bien, à la morale) vient du latin populaire *malifatius*, proprement « qui est affecté d'un mauvais sort », composé de *malum*, neutre de l'adjectif *malus* « mauvais » (mal) et de *fatum* « oracle, destinée » et qui est l'antonyme de *bonifatius* (*bonum* + *fatum*). *Malifatius* et *bonifatius* correspondent au grec κ α κ ο ́ μ ο ι ρ ο ς, ε υ μ ο ι ρ ο ς, (μ ο ι ̃ ρ α « destinée »). D'où mauvaisement et mauvaiseté.

Le verbe prédestiner est emprunté au latin chrétien *praedestinare* « préparer à l'avance de toute éternité », en latin classique « réserver par avance » composé de *prae*- « en avant » et *destinare* « destiner à, affecter à ». D'où une prédestination, il est prédestiné.

Le nom (un) sort vient du latin classique *sortem*, accusatif de *sors* qui désignait plusieurs procédés de tirage au sort, en particulier pour consulter les dieux, d'où les sens d'« oracle », « destin, lot, part ».

destituable, destituer, destitution

elle, il est **destituable** : qu'on peut destituer.

destituer (1) :

- priver quelqu'un ou quelque chose d'un droit ;
- priver d'une tutelle.

une **destitution** (1) de la tutelle : une privation du droit de tutelle sur un pupille.

destituer (2) : priver quelqu'un d'une charge, d'un emploi, d'une fonction.

une **destitution** (2) : l'action de priver quelqu'un d'une charge, d'un emploi, d'une fonction.

On a lu aussi un destituant et un destitué.

Le verbe destituer est emprunté au latin classique *destituere* « abandonner, supprimer ».

Le nom (une) destitution est emprunté au latin classique *destitutio* « abandon ».

déstockage, déstocker

un **déstockage** : une mise en vente de marchandises conservées en stock.

déstocker :

- utiliser ce qui a été mis en stock ;
- mettre en vente ce qui a été stocké.

Ce verbe est dérivé de stocker, avec le préfixe dé-.

déstresser

déstresser : atténuer ou diminuer le stress, la tension nerveuse.

se déstresser : se détendre.

Ce verbe est dérivé de stresser, avec le préfixe dé-.

destrier

un **destrier** : un cheval de bataille, par opposition au palefroi, cheval de parade.

Le nom (un) destrier est dérivé de l'ancien français *destre* « main droite » (à comparer avec dextre) car l'écuyer menait le destrier de la main droite.

destroy

elle, il est ***destroy*** : est ivre ou drogué(e).

destroyer

un **destroyer** :

- un contre-torpilleur, un navire de guerre ;
- un avion de combat à grand rayon d'action.

[destroyer se prononce de deux façons.]

Le mot anglais *destroyer*, dérivé du verbe *to destroy* « détruire », qui a été le nom propre d'un torpilleur américain est devenu le nom générique de ce type de bateau de guerre.

destructeur, destructibilité, destructible, destructif, destruction, destructivité, destruction

une destructrice, un **destructeur** : une personne qui détruit, supprime, anéantit.

elle est destructrice, il est **destructeur** : détruit, supprime, ruine.

une **destructibilité** : une aptitude à être détruit.

elle, il est **destructible** : peut être détruite ou détruit.

elle est destructive, il est **destructif** : a la propriété ou le pouvoir de détruire.

un contrôle **non-destructif** : pour évaluer la qualité de composants industriels sans les endommager ou les détruire.

une **destruction** :

- l'action de détruire ;
- l'action de mettre à bas un édifice ou un ensemble architectural réalisé selon un plan déterminé ;
- une altération profonde qui mène à la ruine ;
- l'action de faire disparaitre complètement ;
- une désorganisation d'un ensemble cohérent et organisé selon une structure déterminée ;
- l'action de faire disparaitre totalement ;
- une altération morale d'une personne :

- le résultat de ces actions.

une **pandestruction** : une destruction totale.

une **destructivité** : un penchant pathologique à la destruction.

Le mot destructeur est emprunté au bas latin *destructor* « destructeur » formé sur le radical du supin *destructum* de *destruere* « détruire ».

Le mot destructible est dérivé du radical du supin *destructum* du latin *destruere* « détruire ».

Le mot destructif est emprunté au bas latin *destructivus* « propre à détruire, destructif ».

Le nom (une) destruction est emprunté au latin impérial *destructio* « destruction, ruine ».

déstructuration, déstructuré, déstructurer

une **déstructuration** : une désorganisation de ce qui était structuré, organisé.

un vêtement **déstructuré** : qui est sans entoilage ni doublure, qui tombe souplement.

déstructurer : faire perdre la structure, l'organisation.

se déstructurer : perdre sa structure, son organisation.

elles se déstructurent, ils se déstructurent, elles se sont déstructurées, ils se sont déstructurés,...

Ce verbe est dérivé de structurer, avec le préfixe dé-.

désubjectiver, désubjectivisation, désubjectiviser

désubjectiver ou **désubjectiviser** : ôter à quelque chose (un phénomène, un ensemble de phénomènes) son caractère de subjectivité, ce qui relève de l'appréciation personnelle.

une **désubjectivisation** : le fait de désubjectiver un phénomène, un ensemble de phénomènes, le mode dont ils sont appréhendés.

Le verbe désubjectiver ou désubjectiviser est dérivé de subjectif, avec le préfixe dé-.

désubstantival

un (adjectif) **désubstantival** : qui est dérivé d'un substantif.
des (adjectifs) désubstantivaux

Ce mot est dérivé de substantif, avec le préfixe dé- et le suffixe -al.

désuet, désuétude

elle est désuète, il est **désuet** :

- n'est plus en usage ;
- dont on a perdu l'habitude ;
- est passé(e) de mode ;
- présente un aspect passé de mode, des manières d'être passées de mode.

une **désuétude** :

- l'état d'abandon où se trouve une chose, une pratique qui n'est plus ou presque plus en usage ;
- l'extinction de la force obligatoire d'une règle de droit par non-application prolongée, équivalant, pour certains juristes, à une abrogation implicite.

tomber en désuétude : ne plus être utilisé(e) ou pratiqué(e).

une désuétude calculée : la méthode en vertu de laquelle les producteurs s'attachent à fabriquer des articles de moins en moins solides, de moins en moins durables afin d'assurer une rotation plus rapide des ventes de renouvellement.

Le mot désuet est emprunté au latin classique *desuetus* « dont on a perdu l'habitude », participe passé de *desuescere* « se déshabituer » et « désaccoutumer ».

Le nom (une) désuétude est emprunté au latin *desuetudo* « désaccoutumance, perte d'une habitude » en latin classique et « désuétude » en bas latin.

désuinter

On a lu **désuinter** pour dessuinter (ci-dessus).

désulfitage, désulfitation, désulfiter

un **désulfitage** ou une **désulfitation** : l'action de désulfiter ; le résultat de cette action.

désulfiter : débarrasser les mouts et les vins d'une partie de l'anhydride sulfureux.

Ce verbe est dérivé de sulfiter, avec le préfixe dé-.

désulfuration, désulfurer

une **désulfuration** : ce qui retire le soufre d'une substance.

désulfurer une substance : en retirer le soufre ou un composé sulfureux.

Ce verbe est dérivé de sulfure, avec le préfixe dé-.

désultoire

un style **désultoire** : qui saute d'un sujet à un autre.

Ce mot est emprunté au latin *desultorius, desultoria, desultorium* servant à qualifier un cheval de voltige monté par le cavalier appelé *desultor* (du fréquentatif *desultare* « sauter, bondir » de *desilire* « sauter »).

désuni, désunion, désunir

elle est désunie, il est **désuni** :

- n'est plus uni(e) ;
- est en désaccord ;
- est séparé(e) par un désaccord.

un cheval désuni : dont le mouvement des pattes antérieures n'est plus coordonné à celui des pattes postérieures.

un athlète désuni, un coureur désuni : dont les mouvements ne sont plus ni contrôlés ni coordonnés.

une **désunion** :

- l'action de désunir, de se désunir ;
- l'état de ce qui est désuni ;
- une séparation, une disjonction ;
- un désaccord, une mésintelligence.

désunir :

- séparer, disjoindre ;
- concevoir ou présenter séparément, à part ;
- isoler par l'analyse ;
- faire cesser une union morale ;
- mettre le désaccord.

je désunis, tu désunis, il désunit, nous désunissons, vous désunissez, ils désunissent ;
je désunissais ; je désunis ; je désunirai ; je désunirais ;
j'ai désuni ; j'avais désuni ; j'eus désuni ; j'aurai désuni ; j'aurais désuni ;
que je désunisse, que tu désunisses, qu'il désunisse, que nous désunissions, que vous désunissiez, qu'ils désunissent ;
que je désunisse, qu'il désunît, que nous désunissions ; que j'aie désuni ; que j'eusse désuni ;
désunis, désunissons, désunissez ; aie désuni, ayons désuni, ayez désuni ;
(en) désunissant.

se désunir :

- cesser d'être uni ;
- perdre la coordination de ses mouvements au galop, changer de jambe ;
- perdre brusquement la coordination et la maitrise de ses mouvements ;
- se séparer, tomber en désaccord.

je me désunis, tu te désunis, il se désunit, nous nous désunissons, vous vous désunissez, ils se désunissent ;
je me désunissais ; je me désunis ; je me désunirai ; je me désunirais ;
je me suis désuni(e) ; je m'étais désuni(e) ; je me fus désuni(e) ; je me serai désuni(e) ; je me serais désuni(e) ;
que je me désunisse, que tu te désunisses, qu'il se désunisse, que nous nous désunissions, que vous vous désunissiez, qu'ils se désunissent ;
que je me désunisse, qu'il se désunît, que nous nous désunissions ; que je me sois désuni(e) ; que je me fusse désuni(e) ;
désunis-toi, désunissons-nous, désunissez-vous ; sois désuni(e), soyons désunies, soyons désunis, soyez désuni(e)(es)(s) ;
(en) se désunissant.

Le verbe désunir est dérivé d'unir, avec le préfixe dés- (dé-).

désurbanisation, désurbaniser, désurbaniste

une **désurbanisation** : une diminution de la proportion des villes par la création d'emplois industriels dans les villages, l'implantation d'industries dans le monde rural.

désurbaniser : pratiquer une politique de désurbanisation.

une politique **désurbaniste** : qui vise à supprimer les villes, à favoriser la désurbanisation.

une, un **désurbaniste** : une, un adepte de la désurbanisation.

Le verbe désurbaniser est dérivé d'urbaniser, avec le préfixe dé-.

désurgelé

un produit **désurgelé** : qui est décongelé, que l'on a fait dégeler.

Ce mot est dérivé de surgelé, avec le préfixe dé-.

désutilité

une **désutilité** : une perte de la valeur économique.

Ce nom est dérivé d'utilité, avec le préfixe dés- (dé-).

désynchronisation, désynchroniser

une **désynchronisation** : ce qui fait cesser un synchronisme, une correspondance ou une simultanéité.

une désynchronisation ponctuelle : [audiovisuel / vidéo] un décalage du son par rapport à l'image en un point de montage. En anglais : *audio-video split*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

désynchroniser : rendre asynchrones deux mouvements, deux phénomènes, un ensemble d'éléments.

Ce verbe est dérivé de synchroniser, avec le préfixe dé-.

désyndicalisation

une **désyndicalisation** : une diminution du nombre de syndiqués.

détabouïser

détabouïser quelque chose : faire en sorte que ce ne soit plus tabou.

détachable

elle, il est **détachable** :

- qu'on peut dégager du lien qui retient, qui fixe ;
- qu'on peut séparer, couper de ce à quoi il adhère, avec quoi il est en contact ;
- qu'on peut séparer, isoler de quelque chose, d'un autre élément, d'un tout.

détachage, détachant

un **détachage** :

- l'action de faire disparaitre des taches ; son résultat ;
- [télédétection spatiale / traitement d'image] un prétraitement d'image utilisé pour corriger un défaut de capacité de réponse des dispositifs à transfert de charge (DTC) qui se manifeste lorsqu'une cible est soumise à un éclairement excessif, et qui se traduit par une tache sur un ensemble de pixels correspondant à cette cible. En anglais : *smearing correction*. Voir aussi : retouchage. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

une action détachante, un produit **détachant** : qui détache, qui fait disparaitre les taches.

un **détachant** : un produit qui permet de faire disparaitre les taches.

détaché, détachement, détacher, détacheur

elle est détachée, il est **détaché** :

- est dégagé(e) du lien qui retenait, fermait, fixait ;
- dont le lien est enlevé ;
- est séparé(e) de ce à quoi elle, il adhérait ou avec lequel elle, il était en contact ;
- est coupé(e) d'une ou d'un autre, d'un tout ;
- est écarté(e) ;
- est séparé(e), isolé(e) d'un autre élément ou d'un ensemble, formant parfois un tout autonome ;
- est dégagé(e) de liens de dépendance, d'intérêt, de liens moraux ;
- est indifférente ou indifférent à quelque chose, à quelqu'un, manifeste de l'indifférence à ce qui l'entoure.

un **détachement** :

- l'action de détacher, de dégager d'un lien, de séparer quelque chose de ce à quoi il adhère, avec quoi il est en contact ;
- l'action, le fait de se détacher ;
- l'action de séparer un élément d'un autre, d'un ensemble ;
- un élément ainsi séparé ;
- l'action, le fait d'affecter à sa demande un fonctionnaire, un militaire à un autre service public ou à un poste différent de celui d'origine ; le résultat de cette action ;
- un groupe de soldats et d'engins militaires qu'on tire d'un ensemble plus important pour une mission spéciale ;
- l'action de se dégager de liens d'intérêt, moraux ;
- l'état d'une personne, d'une de ses facultés dégagée de tels liens, indifférente à quelque chose, à quelqu'un, qui manifeste de l'indifférence, du désintérêt.

détacher (1) une chose :

- la libérer en enlevant un lien ;
- la dégager d'un lien ;
- l'enlever, la défaire ;
- la séparer ce qui adhère, ce qui est en contact ;
- la séparer, l'isoler d'un autre élément, d'un tout.

détacher quelqu'un :

- le séparer d'un ensemble généralement dans un but particulier, pour remplir une mission dans un autre lieu ;
- l'envoyer en mission ;
- l'amener à se séparer de quelque chose, de quelqu'un auquel il était attaché par des liens de dépendance, d'intérêt, ou, plus souvent, moraux.

détacher son regard : le détourner de quelqu'un ou de quelque chose.

se détacher :

- se libérer, se dégager d'un lien ;
- s'enlever, se défaire ;
- ne plus être en contact ;
- être isolé d'un autre élément ou d'un tout ;
- manifester de l'indifférence ou du désintérêt.

Le verbe détacher (1) est l'antonyme d'attacher.

détacher (2) : enlever une tache ou plusieurs taches.

une détacheuse, un **détacheur** : une personne dont la profession est d'enlever les taches des tissus, des vêtements, de les nettoyer.

un **détacheur** : un produit qui permet d'enlever les taches.

Le verbe détacher (2) est dérivé de tache.

détail, détaillant, détaillé, détailler

A. le **détail** : une vente par petites quantités.

le commerce de détail : l'ensemble des commerçants pratiquant la vente par petites quantités.

ne pas faire de détail : ne pas se préoccuper de chaque élément pris individuellement.

au détail :

- par petites quantités, élément par élément ;
- peu à peu.

faire le détail : tout énumérer.

B. le **détail** : l'énumération complète des moindres éléments d'un ensemble.

en détail : en entrant dans les moindres parties, en n'omettant aucune circonstance.

C. un **détail** :

- un élément d'une énumération ;
- un petit élément ;
- ce qui est détaché d'un l'ensemble pour être caractérisé ;
- une chose peu importante.

des détails

de détail : qui concerne un ou plusieurs petits éléments détachés de l'ensemble pour être caractérisés.

en détail : en n'omettant aucun élément d'un ensemble.

le détail :

- l'ensemble des petits éléments considérés ou gérés un à un ;
- le service intérieur d'un navire.

un **détail d'exécution** : [habitat et construction / architecture] un document graphique représentant, généralement en vraie ou demi-grandeur, une fraction d'un ouvrage complexe. En anglais : *execution detail ; inset*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

Les locutions adverbiales *en détail* et *au détail* ont des sens bien différents, mais elles ont en commun le fait que *détail* y est toujours au singulier.
La locution *en détail* signifie « dans toutes ses particularités, avec précision, sans rien omettre ». Ici le mot *détail* désigne un petit élément, secondaire par rapport à l'ensemble. On racontera par exemple une histoire en détail, ce qui est le contraire de la raconter sans entrer dans les détails.
Quant à la locution *au détail*, elle signifie « à l'unité, par petites quantités » et s'oppose à *en gros*. *Détail* désigne ici le fait de vendre ou d'acheter de la marchandise par petites quantités.
En savoir plus : Office québécois de la langue française

une (marchande) détaillante, un (marchand) **détaillant** : une commerçante, un commerçant qui achète au gros ou demi-gros et revend par petites quantités.

une détaillante en ligne, un détaillant en ligne : [économie et gestion d'entreprise] une détaillante, un détaillant qui génère la majorité de ses ventes par l'intermédiaire d'Internet. En anglais : *e-tailer*. Journal officiel de la République française du 14/05/2005. Office québécois de la langue française.

elle est détaillée, il est **détaillé** :

- contient beaucoup de détails ;
- s'attache aux détails.

détailler :

- couper en petites quantités, en morceaux destinés à la vente ;
- vendre par petites quantités ;
- décrire, raconter dans les moindres éléments ;
- analyser dans les moindres éléments ;
- faire apparaitre, rendre sensibles les moindres éléments.

On a lu aussi un (marchand) détailleur.

Le verbe détailler est dérivé de tailler.

détalage, détaler

A. un **détalage** : l'action de détaler les marchandises.

détaler la marchandise : enlever et ranger la marchandise qu'on avait étalée.

B. **détaler** : s'éloigner rapidement, souvent sous une menace.

Le verbe détaler est dérivé d'étaler.

Detarium

Detarium senegalense : un arbre soudanien d'Afrique.

Detarium microcarpum : un arbuste de savanes au Mali.

détatouage, détatouer

un **détatouage** : l'effacement d'un tatouage.

se faire **détatouer**

détartrage, détartrant, détartrer, détartreur

un **détartrage** :

- l'action d'enlever le tartre déposé sur quelque chose ;
- l'enlèvement des dépôts de tartre sur les dents suivi d'un polissage.

un (produit) **détartrant** : qui empêche ou diminue la formation de tartre.

détartrer : enlever le tartre qui s'est déposé sur quelque chose, sur les dents.

un **détartreur** : un appareil servant à détartrer des tonneaux, des chaudières.

Le verbe détartrer est dérivé de tartre.

détaxation, détaxe, détaxer

une **détaxation** :

- l'action de diminuer ou de supprimer une taxe, une redevance, une imposition ;
- un avantage accordé à certains secteurs d'activité sous forme de diminution de l'impôt ordinaire ou normal.

une **détaxe** :

- une procédure de remboursement d'une taxe perçue à tort ;
- une restitution d'un trop perçu ;
- une procédure d'aménagement des tarifs d'impôts indirects.

détaxer : baisser ou supprimer une taxe.

Le verbe détaxer est dérivé de taxer.

détectabilité, détectable, détecter, détecteur, détection, détective

une **détectabilité** : une aptitude à détecter une maladie ou une substance.

elle, il est **détectable** : peut être détecté(e), perçu(e).

elle, il est **indétectable** : est impossible à détecter.

détecter :

- déceler la présence d'un corps, d'un phénomène caché, à l'aide d'un appareil généralement perfectionné ;
- découvrir par intuition, rendre perceptible ce qui est caché.

un **détecteur** :

- [spatiologie] un dispositif destiné à déceler la présence d'un phénomène et éventuellement à le caractériser. En anglais : *detector ; sensor*. Voir aussi : capteur. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.
- [spatiologie / radiocommunications] un dispositif effectuant une transformation non linéaire d'un signal électrique en vue d'extraire une information portée par ce signal. En anglais : *detector*. Voir aussi : capteur. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **détecteur de mensonge** : un appareil destiné à déceler les mensonges en mesurant les réactions émotionnelles d'une personne répondant à certaines questions.

un **détecteur d'hydrogène** : [nucléaire / fission] un système qui, dans un réacteur à neutrons rapides, détecte une augmentation sensible de la concentration en hydrogène au sein du sodium liquide. L'augmentation de la concentration en hydrogène est due à une réaction entre le sodium et l'eau dans le circuit de refroidissement secondaire. Voir aussi : circuit de refroidissement secondaire, réacteur à neutrons rapides. Journal officiel de la République française du 5 septembre 2021.

une détectrice, un **détecteur** : une personne qui s'attache à découvrir quelque chose de caché.

une télédétectrice, un **télédétecteur** : une professionnelle, un professionnel de la télédétection aérospatiale.

une **détection** :

- l'action de mettre en évidence un phénomène peu perceptible à l'aide d'un appareil généralement ;
- une action visant à découvrir une chose cachée.

une **détection du quorum** ou une **détection de densité bactérienne** : [santé et médecine - biologie / bactériologie] le mécanisme par lequel les bactéries pathogènes évaluent leur densité, ce qui, une fois le quorum atteint, leur permet d’exprimer leur virulence de manière synchronisée, et ainsi de favoriser le développement d’une infection bactérienne. En anglais : *quorum sensing ; QS*. Voir aussi : interruption de la détection du quorum, quorum bactérien. Journal officiel de la République française du 16/05/2019.

On a lu aussi un détectage.

la **télédétection** : l'ensemble des connaissances et des techniques permettant de déterminer certaines caractéristiques physiques et biologiques de points observés à partir de mesures effectuées à distance, sans contact matériel avec ceux-ci.

une, un **détective** :

- une policière anglaise, un policier anglais, spécialisé(e) dans les enquêtes ;
- une personne qui, sans appartenir à la police officielle, se charge d'effectuer des enquêtes contre rémunération.

Le verbe détecter est soit dérivé du radical de détecteur, soit emprunté à l'anglais *to detect* « découvrir », spécialement « déceler la présence de quelque chose », adaptation du latin *detectus*, participe passé de *detegere* « découvrir ».

Le nom (un) détecteur est probablement emprunté à l'anglais *detector*.

Le nom (une) détection est soit dérivé du radical de détecter, soit plus probablement emprunté à l'anglais *detection* « action de découvrir ce qui est caché », dérivé de *to detect*.

Le nom (un) détective est emprunté à l'anglais *detective*, du verbe *to detect* « détecter ».

déteindre, déteint, déteinte

déteindre une étoffe, déteindre un tissu : en enlever la couleur ou la teinture.

déteindre sur :

- donner une partie de sa couleur ;
- laisser les traces de son influence sur.

je déteins, tu déteins, il déteint, nous déteignons, vous déteignez, ils déteignent ;
je déteignais ; je déteignis ; je déteindrai ; je déteindrais ;
j'ai déteint ; j'avais déteint ; j'eus déteint ; j'aurai déteint ; j'aurais déteint ;
que je déteigne, que tu déteignes, qu'il déteigne, que nous déteignions, que vous déteigniez, qu'ils déteignent
que je déteignisse, qu'il déteignît, que nous déteignissions ; que j'aie déteint ; que j'eusse déteint ;
déteins, déteignons, déteignez ; aie déteint, ayons déteint, ayez déteint ;
(en) déteignant.

elle est déteinte, il est **déteint** :

- a perdu sa couleur ;
- a perdu une partie de son attrait.

une **déteinte** :

- le résultat de ce qui s'est décoloré ;
- une influence.

Le verbe déteindre est dérivé de teindre.

dételage, dételé, dételer

un **dételage** : l'action de dételer.

un cheval dételé, un âne **dételé** : détaché.

une voiture dételée, une charrue dételée : détachée de son attelage.

dételer un animal : le détacher d'une charrue, d'un véhicule.

dételer une voiture, dételer une charrue : en détacher les animaux de trait.

dételer une voiture, dételer un wagon : la ou le détacher de la locomotive, d'un autre wagon.

dételer : cesser une activité qui demande un effort suivi ; adopter un mode de vie plus calme.

je détèle ou dételle, tu détèles ou dételles, il détèle ou dételle, nous dételons, vous dételez, ils détèlent ou détellent ;
je dételais ; je dételai ; je dételerai ou détellerai ; je dètèlerais ou détellerais ;
j'ai dételé ; j'avais dételé ; j'eus dételé ; j'aurai dételé ; j'aurais dételé ;
que je détèle ou dételle, que tu détèles ou dételles, qu'il détèle ou dételle, que nous dételions, que vous dételiez, qu'ils détèlent ou détellent ;
que je dételasse, qu'il dételât, que nous dételassions ; que j'aie dételé ; que j'eusse dételé ;
détèle ou dételle, dételons, dételez ; aie dételé, ayons dételé, ayez dételé ;
(en) dételant.

Le verbe dételer est dérivé d'atteler.

détendeur, détendre, détendu, détente

un **détendeur** : un appareil qui permet d'abaisser la pression d'un fluide, et spécialement d'un gaz comprimé en vue de son utilisation.

un (cylindre) détendeur : le second cylindre d'une machine compound où se détend la vapeur d'eau.

un **manodétendeur** : un dispositif permettant d'abaisser la pression d'un gaz comprimé.

détendre :

- détacher un tissu qui était tendu ;
- relâcher ce qui était tendu ;
- allonger un membre plié ;
- relâcher des muscles contractés par l'effort, la fatigue, toute tension physique, intellectuelle ou morale ;
- faire cesser un état de tension quelconque ;
- diminuer la pression d'un fluide.

je détends, tu détends, il détend, nous détendons, vous détendez, ils détendent ;
je détendais ; je détendis ; je détendrai ; je détendrais ;
j'ai détendu ; j'avais détendu ; j'eus détendu ; j'aurai détendu ; j'aurais détendu ;
que je détende, que tu détendes, qu’il détende, que nous détendions, que vous détendiez, qu’ils détendent ;
que je détendisse, qu’il détendît, que nous détendissions ; que j'aie détendu ; que j'eusse détendu ;
détends, détendons, détendez ; aie détendu, ayons détendu, ayez détendu ;
(en) détendant.

se détendre :

- relâcher sa tension ;
- devenir moins rigoureux ;
- pour un muscle, s'allonger, se relâcher dans une position de repos ;
- se décontracter ;
- s'affaiblir, perdre sa vigueur ;
- devenir plus serein ;
- pour un fluide : diminuer sa pression en augmentant de volume.

je me détends, tu te détends, il se détend, nous nous détendons, vous vous détendez, ils se détendent ;
je me détendais ; je me détendis ; je me détendrai ; je me détendrais ;
je me suis détendu(e) ; je m'étais détendu(e) ; je me fus détendu(e) ; je me serai détendue(e) ; je me serais détendu(e) ;
que je me détende, que tu te détendes, qu’il se détende, que nous nous détendions, que vous vous détendiez, qu’ils se détendent ;
que je me détendisse, qu’il se détendît, que nous nous détendissions ; que je me sois détendu(e) ; que je me fusse détendu(e) ;
détends-toi, détendons-nous, détendez-vous ; sois détendu(e), soyons détendues, soyons détendus, soyez détendu(e)(es)(s) ;
(en) se détendant.

elle est détendue, il est **détendu** :

- dont on a enlevé les tentures, les tapisseries ;
- cesse d'être tendu ;
- dont la tension corporelle, intellectuelle, morale est relâchée ;
- est affaibli(e), peu rigoureuse ou rigoureux.

une **détente** :

- l'action de relâcher ce qui est tendu, spécialement en permettant soit la mise en jeu rapide d'un mécanisme, soit l'action vigoureuse des muscles opérant certaines performances ;
- la pièce d'une arme à feu maintenant un ressort bandé, qui, actionné par le doigt, fait partir le coup ;
- l'action de lâcher la détente ;
- la pièce d'une pendule, d'une horloge qui en se détendant déclenche la sonnerie ;
- la dernière phase de l'articulation d'un phonème ;
- la phase d'expansion d'un gaz qui était sous pression, amenant un refroidissement ;
- la chute progressive de la pression de la vapeur dans le cylindre quand on ne l'a admise que pendant une fraction de la course du piston ;
- l'action de se détendre, l'état agréable qui suit ;
- un repos, un loisir entrecoupant les occupations ;
- un apaisement des tensions existant entre deux ou plusieurs États ;
- la fin d'un processus inflationniste ;
- en savoir plus : Office québécois de la langue française.

une **détente fiscale** : [économie générale / fiscalité] une réduction structurelle ou conjoncturelle des impôts, notamment de l'impôt sur le revenu ou de l'impôt sur les sociétés. En anglais : *tax cut*. Journal officiel de la République française du 12/05/2000.

être dur à la détente :

- être avare ;
- laisser partir difficilement l'argent ;
- réagir lentement, avec difficulté.

Pour faire feu, le tireur n'appuie donc pas sur la gâchette mais bien sur la détente (qui actionne la gâchette) ! En savoir plus : Parler français.

Le verbe détendre est emprunté au latin classique *detendere* « détendre » avec adaptation d'après tendre.

Le nom (une) détente est emprunté au participe passé *detendita* de *detendere* sur le modèle entendre/entente.

Le verbe distendre (= augmenter le volume ou la surface d'un corps en le soumettant à une très forte tension ; relâcher les liens qui resserrent un tout ou qui unissent plusieurs choses ou plusieurs personnes) est emprunté avec influence de tendre, au latin classique *distendere* « étendre, tendre, gonfler, torturer ».

détenir, détenteur, détention, détenu

détenir :

- avoir entre les mains, à sa disposition, légalement ou illégalement quelque chose qui appartient à autrui ;
- avoir, posséder ;
- retenir quelqu'un dans un lieu, en particulier en prison, pour différentes raisons officielles ou non, selon une décision légale ou arbitraire.

je détiens, tu détiens, il détient, nous détenons, vous détenez, ils détiennent ;
je détenais ; je détins ; je détiendrai ; je détiendrais ;
j'ai détenu ; j'avais détenu ; j'eus détenu ; j'aurai détenu ; j'aurais détenu ;
que je détienne, que tu détiennes, qu’il détienne, que nous détenions, que vous déteniez, qu’ils détiennent ;
que je détinsse, qu’il détînt, que nous détinssions ; que j'aie détenu ; que j'eusse détenu ;
détiens, détenons, détenez ; aie détenu, ayons détenu, ayez détenu ;
(en) détenant.

une détentrice, un **détenteur** : celle, celui qui a quelque chose à sa disposition, qui possède quelque chose.

Les Goncourt ont écrit déteneuse, déteneur.

À la lumière de ce réexamen de l’usage, il nous paraît que détenir et détenteur, dans les contextes mentionnés plus haut, n’ont pas à être critiqués et ne doivent pas être écartés en raison d’une influence de l’anglais, ni considérés comme fautifs. Il est vrai qu’être titulaire a un sens plus précis, qui peut comporter un aspect juridique, ce qui n’en fait toutefois pas nécessairement un terme de droit; il est également utilisé dans la langue courante. En résumé, il est tout à fait correct d’employer détenir comme les verbes posséder, avoir, etc., lorsque le contexte ne requiert pas que l’on insiste sur le caractère juridique du document. Ainsi, avoir, posséder ou détenir un diplôme, un permis de conduire, un passeport, etc., ne signifie rien de moins qu’être titulaire d’un diplôme, d’un permis de conduire ou d’un passeport.détenir / détenteur : Office québécois de la langue française.

une **détention** :

- l'action, le fait d'avoir à sa disposition, de posséder quelque chose ;
- l'action, le fait d'avoir à sa disposition une chose dont on n'est pas possesseur ;
- l'action, le fait de retenir quelqu'un dans un lieu, en particulier en prison ;
- l'état d'une personne ainsi détenue.

une, un **détentionnaire** : une personne condamnée à la détention criminelle.

une (personne) détenue un **détenu** : celle qui est retenue, celui qui est retenu dans un lieu, en particulier en prison sur ordre officiel.

Le verbe détenir est emprunté au latin classique *detinere* « retenir, empêcher, tenir occupé », avec adaptation sur tenir.

Le nom (un) détenteur est emprunté au bas latin juridique *detentor* « détenteur ».

Le nom (une) détention est emprunté au bas latin juridique *detentio* « action de détenir, séjour ».

détergé, détergence, détergent

une ulcération détergée, un visage **détergé** : qui a été nettoyé(e).

une **détergence**

une huile détergente, un produit **détergent** : qui a la propriété de séparer les impuretés et de nettoyer.

un **détergent** :

- un produit utilisé pour accroître le pouvoir nettoyant de l'eau ;
- une substance ayant la propriété de détacher des impuretés adhérant à un tissu ou un support.

déterger : nettoyer une plaie ou un organe en supprimant les souillures et les corps étrangers.

je déterge, tu déterges, il déterge, nous détergeons, vous détergez, ils détergent ;
je détergeais ; je détergeai ; je détergerai ; je détergerais ;
j'ai détergé ; j'avais détergé ; j'eus détergé ; j'aurai détergé ; j'aurais détergé ;
que je déterge, que tu déterges, qu'il déterge, que nous détergions, que vous détergiez, qu'ils détergent ;
que je détergeasse, qu'il détergeât, que nous détergeassions ; que j'aie détergé ; que j'eusse détergé ;
déterge, détergeons, détergez ; aie détergé, ayons détergé, ayez détergé ;
(en) détergeant.

Le verbe déterger est emprunté au latin classique *detergere* proprement « enlever, nettoyer en enlevant ». Voir aussi : détersif, détersions (ci-dessous).

détériorant, détérioration, détérioré, détériorer

une influence détériorante, un travail **détériorant** :

- qui détériore, abime, dégrade ;
- qui est dégradante ou dégradant.

une **détérioration** :

- l'action de détériorer ;
- le fait qu'une chose est détériorée ou se détériore.

On a lu aussi un détériorement.

elle est détériorée, il est **détérioré** : a subi une détérioration.

détériorer : mettre volontairement ou non une chose en mauvais état, en la rendant le plus souvent inutilisable.

se détériorer :

- se dégrader ;
- dépérir ;
- empirer.

Le nom (une) détérioration est emprunté au bas latin *deterioratio* « action de détériorer ».

Le verbe détériorer est emprunté au bas latin *deteriorare* « détériorer, gâter ».

déterminabilité, déterminable

une **déterminabilité** : le caractère de ce qui peut être déterminé.

une **indéterminabilité** : le caractère de ce qui est indéterminable.

elle, il est **déterminable** : peut être déterminé(e).

elle, il est **indéterminable** :

- ne peut pas être déterminé(e), établi(e) ;
- reste vague, floue, imprécise ; reste vague, flou, imprécis.

déterminance

une **déterminance** : au Moyen Âge, un acte qui se composait de thèses soutenues sur plusieurs des ouvrages qui servaient de base à l'enseignement public.

déterminant

elle est déterminante il est **déterminant** :

- détermine ;
- constitue l'élément déclenchant d'un phénomène, d'un mouvement ;
- détermine de façon décisive.

un **déterminant** :

- ce qui constitue l'élément déclenchant d'un phénomène ou d'un mouvement ;
- un élément du groupe nominal ;
- en mathématiques ou en biologie, voir : CNRTL.

un déterminant de santé : ce qui protège ou au contraire compromet la santé d'un individu ou d'une population, à la différence du facteur de risque ou facteur causal utilisé en épidémiologie et qui a, par définition, une valeur de probabilité statistique), en savoir plus : Géoconfluences

déterminateur, déterminatif

elle est déterminatrice, il est **déterminateur** : a pour rôle ou fonction de déterminer.

une proposition déterminative, un mot **déterminatif** (en grammaire).

un **déterminatif** de racine : en linguistique indo-européenne, un élément d'origine et de valeur souvent obscures, qui apparait dans certains cas attaché à la partie irréductible du mot.

détermination

une **détermination** :

- l'action de déterminer ou de se déterminer ; le résultat de cette action ;
- l'état de ce qui est ainsi déterminé ;
- une définition, une précision par l'analyse, l'évaluation, la mesure ;
- une caractérisation, une spécification ;
- l'état de ce qui est soumis à un déterminisme ;
- l'acte de la volonté se situant entre la délibération à laquelle il met fin et l'action ou l'exécution qu'il conditionne ;
- le résultat de cette action ;
- une décision prise ;
- l'état d'esprit, le trait de caractère de celui qui manifeste de la volonté ;
- [biochimie et biologie moléculaire - biologie cellulaire] un engagement d'une cellule ou d'un groupe de cellules dans un programme particulier de différenciation ou de développement. En anglais : *commitment ; determination*. Journal officiel de la République française du 10/06/2012.

une **détermination des seuils** : [éducation - formation] la procédure permettant d’attribuer une ou plusieurs valeurs discriminantes aux résultats d’une évaluation. La détermination des seuils permet de délimiter la frontière entre l’échec et la réussite à un examen, entre deux mentions différentes ou entre deux niveaux successifs d’un test. En anglais : *standard setting*. Journal officiel de la République française du 24/05/2015.

une **indétermination** :

- le caractère irrésolu d'une personne faisant preuve d'hésitation ;
- le caractère d'une chose qui n'est pas définie, établie, délimitée avec précision.

Le nom (une) détermination est emprunté au latin classique *determinatio* « fixation d'une limite, fin » avec influence sémantique de déterminer.

déterminé, déterminément

elle est déterminée, il est **déterminé** :

- a reçu une détermination précise ;
- est arrêté(e), réglé(e) ;
- possède des caractères distinctifs ;
- est décidé(e), résolu(e) ;

- est hardi(e), audacieuse ou audacieux ;
- agit sans réserve.

elle est indéterminée, il est **indéterminé** :

- est indécise, irrésolue ; est indécis, irrésolu ;
- manque de précision quant à son usage, son rôle, sa fonction ;
- n'est pas précidément délimité(e) dans le temps et l'espace ;
- est vague, floue, imprécise, mal établie ; est vague, flou, imprécis, mal établi.

une déterminée, un **déterminé** :

- celle, celui qui est décidé(e), résolu(e) ;
- celle, celui qui est hardi(e), audacieuse ou audacieux ;
- celle, celui qui agit sans réserve ;
- une personne excessive jusqu'à la violence.

le **déterminé** : ce qui est soumis à la loi d'un déterminisme.

l'**indéterminé** :

- ce qui ne répond pas à un concept bien établi, bien défini ;
- une notion dont le contenu reste vague ;
- un principe qui échappe au déterminisme.

déterminément :

- d'une manière précise ; en manifest
- ant une ferme volonté ;
- sûrement, certainement, positivement ;
- d'une manière courageuse.

indéterminément

déterminer

déterminer :

- préciser, fixer, circonscrire ce qui est incertain ;
- indiquer, faire apparaitre quelque chose avec précision à l'aide d'une analyse, d'une mesure, d'une évaluation ;
- reconnaitre, définir et classer les caractères distinctifs d'une chose ;
- agir comme élément déclenchant d'un phénomène naturel, physique, psychique ;
- faire en sorte qu'une chose arrive ;
- faire prendre à quelqu'un une décision, un parti, une résolution.

se déterminer :

- recevoir une détermination précise ;
- se préciser, s'affirmer, prendre forme ou force ;
- fixer son choix, prendre parti, se décider, se prononcer.

Le verbe déterminer est emprunté au latin classique *determinare* « marquer des limites », « fixer, arrêter ».

déterminisme, déterministe

un **déterminisme** :

- l'ensemble des causes ou conditions nécessaires à la détermination d'un phénomène ;
- le principe scientifique d'après lequel tout phénomène est régi par une loi ou plusieurs lois nécessaire(s) telle(s) que les mêmes causes entrainent dans les mêmes conditions ou circonstances, les mêmes effets ;
- la doctrine d'après laquelle les actions des hommes sont, comme les phénomènes de la nature, soumises à un ensemble de causes extérieures ;
- la doctrine qui subordonne la volonté humaine à la Providence divine et nie donc le libre arbitre.

un **indéterminisme** :

- le caractère de non-détermination d'un acte, d'un phénomène ;
- une doctrine qui écarte le déterminisme.

elle, il est **déterministe** :

- obéit aux lois du déterminisme ;
- est conforme ou se rapporte à une théorie du déterminisme.

une, un **déterministe** : une partisane, un partisan du déterminisme.

Le nom (un) déterminisme est emprunté à l'allemand *Determinismus*, dérivé de *determinieren*, lui-même emprunté au latin *determinare*.

Le mot déterministe est emprunté à l'allemand *Determinist*, dérivé de *determinieren*.

déterrage, déterré, déterrement, déterrer, déterreur

un **déterrage** :

- l'action de déterrer ;
- l'action de soulever de terre le soc d'une charrue ;
- l'action de chasser certains animaux comme le blaireau ou le renard en les bloquant.

une déterrée, un **déterré** : une personne déterrée.

avoir l'air d'un déterré :

- avoir mauvaise mine, le visage pâle et défait ;
- paraitre bouleversé.

un **déterrement** : l'action de déterrer.

déterrer :

- sortir de terre ;
- tirer de sa sépulture ;
- tirer de l'oubli ;
- finir par trouver, découvrir, après avoir longtemps cherché.

une déterreuse, un **déterreur** :

- celle, celui qui déterre ;
- celle, celui qui pratique le déterrage pour la chasse.

Le verbe déterrer est l'antobyme d'enterrer.

déterritorialisation

Le terme de **déterritorialisation** peut être interprété de différentes façons :

L'une d'elles cherche à rendre compte de l'effacement de l'État territorial traversé par des flux transnationaux. Cette acception politique signifie qu'il y a un affaiblissement des contrôles d'accessibilité (frontières internationales) et donc des contraintes spatiales imposées par les États (B. Badie, 1995). Elle rejoint l'approche des chercheurs qui voient dans les réseaux un opposé du territoire.

La déterritorialisation peut aussi se penser en termes d'affaiblissement des identités territoriales à l'heure de la globalisation. Ce qui peut susciter, en retour, en réaction, une demande sociale accrue de local.

En savoir plus : Géoconfluences.

détersif, détersion

une substance détersive : détergente ; un (produit) **détersif** : détergent. Ce terme est employé en milieu industriel.

un (médicament) détersif : qui sert à désinfecter et à hâter la cicatrisation.

une **détersion** : une élimination des éléments étrangers ou endogènes telles que structures cellulaires et tissulaires nécrosées présentes dans un foyer inflammatoire.

Le mot détersif est dérivé du radical du latin detersus participe passé de *detergere*.

détestable, détestablement, détestation, déteste, détester

elle, il est **détestable** :

- n'est pas aimable ;
- a tout pour déplaire.

avoir passé une nuit détestable : sans dormir.

détestablement :

- d'une manière détestable ;
- très mal.

On a lu un détestateur.

une **détestation** :

- l'action de détester ;
- une horreur, une haine de, pour quelqu'un ou quelque chose.

elle est détestée, il est **détesté** :

- est odieuse ou odieux ;
- est haï(e) ;
- n'est pas du tout apprécié(e).

détester :

- maudire ;
- proférer des malédictions ;
- accuser, réprouver, mépriser ;
- avoir en horreur; éprouver une aversion, une répulsion, une antipathie déclarée pour quelqu'un ou pour quelque chose.

ne pas détester : aimer, apprécier.

Le mot détestable est emprunté au latin classique *detestabilis* « détestable », dérivé de *detestari*.

Le verbe détester est emprunté au latin classique *detestari* « détourner en prenant les dieux à témoin ; exécrer ».

déthéiné

un (thé) **déthéiné** : dont on a enlevé la théine, le principal alcaloïde du thé identique à la caféine.

détimbrer

détimbrer : en acoustique et en musique, faire perdre son timbre à quelque chose.

Ce verbe est dérivé de timbre, avec le préfixe dé-.

détiquage

un **détiquage** : une destruction des tiques.

détiré, détirement, détirer

un **détiré** : un mouvement d'assouplissement de la jambe effectué avec l'aide de la main.

un **détirement** : l'action de détirer et le résultat de cette action.

détirer :

- tirer dans tous les sens pour défriper ;
- déployer ses membres engourdis.

se détirer (les bras, les jambes) : déployer ses membres pour chasser le sommeil ou l'engourdissement.

je me détire les jambes, tu te détires, il se détire, nous nous détirons, vous vous détirez, ils se détirent ;
je me détirais ; je me détirai ; je me détirerai ; je me détirerais ;
je me suis détiré ; je m'étais détiré ; je me fus détiré ; je me serai détiré ; je me serais détiré ;
que je me détire, que tu te détires, qu'il se détire, que nous nous détirions, que vous vous détiriez, qu'ils se détirent ;

que je me détirasse, qu'il se détirât, que nous nous détirassions ; que je me sois détiré ; que je me fusse détiré ;
détire-toi, détirons-nous, détirez-vous ; sois détiré(e), soyons détiré, soyez détiré ;
(en) se détirant.

Le verbe détirer est dérivé de tirer.

Le verbe étirer (= allonger, étendre en exerçant une traction, une pression ; déployer) est également dérivé de tirer.

détiser

détiser : éloigner les tisons les uns des autres, afin qu'ils ne brulent plus.

détiser les passions : les priver d'aliment, les assoupir, les étouffer, les éteindre.

Le verbe détiser est dérivé du radical de tison.

détisser

détisser : défaire un tissu, un tissage.

Le verbe détisser est l'antonyme de tisser.

détonant, détonateur, détonation, détoner, détonique, détonnant, détonnement, détonner

1. une poudre détonante, un mélange **détonant** : qui peut détoner, exploser ou susciter des réactions violentes.

un **détonateur** : un dispositif qui permet à un produit de détoner.

une **détonation** :

- le bruit plus ou moins intense et très subit émis par ce qui détone ;
- un bruit violent qui rappelle celui d'une explosion ;
- un brusque élan de passion ;
- une anomalie de fonctionnement d'un moteur.

détoner :

- émettre en un temps très bref un bruit plus ou moins violent qui rappelle celui du tonnerre ;
- se produire très brusquement.

une **détonique** : une étude des composés explosifs.

un **détonnement** : un bruit provoqué par ce qui détone.

Le verbe détoner est emprunté au latin classique *detonare* « tonner fortement ».

Le verbe étonner vient du latin populaire *extonare*, issu par changement de préfixe du latin classique *adtonare, attonare* « frapper de la foudre, frapper de stupeur ».

Le verbe tonner vient du latin *tonare* « retentir fortement, faire retentir comme le tonnerre ».

2. elle est détonnante, il est **détonnant** : sort de l'intonation.

détonner :

- sortir de la bonne intonation et par conséquent chanter faux ;
- ne pas être en harmonie avec.

Le verbe détonner est dérivé de ton.

Les verbes dénoter et détonner sont proches par la forme, mais ils diffèrent par le sens et la construction. Dénoter est transitif direct et signifie « révéler, indiquer telle ou telle caractéristique », alors que détonner est intransitif et signifie « ne pas s'accorder avec ce qui est autour de soi, produire un contraste désagréable ». Si la faute qui consiste à employer détonner à la place de dénoter est peu fréquente, on entend malheureusement de plus en plus l'erreur inverse (sa tenue dénote au lieu de détonne), erreur qui s'explique sans doute parce qu'on associe dénote et fausse note, mais dont il convient cependant de se garder. En savoir plus : Académie française ; Parler français.

détordre, détors

détordre : remettre dans son état premier ce qui était déformé par une torsion.

je détords, tu détords, il détord, nous détordons, vous détordez, ils détordent ;
je détordais ; je détordis ; je détordrai ; je détordrais ;
j'ai détordu ; j'avais détordu ; j'eus détordu ; j'aurai détordu ; j'aurais détordu ;
que je détorde, que tu détordes, qu'il détorde, que nous détordions, que vous détordiez, qu'ils détordent ;
que je détordisse, qu'il détordît, que nous détordissions ; que j'aie détordu ; que j'eusse détordu ;
détords, détordons, détordez ; aie détordu, ayons détordu, ayez détordu ;
(en) détordant.

se détordre : perdre sa torsion.

elles se détordent, ils se détordent, elles se sont détordées, ils se sont détordés,...

de la soie détorse : qui est détordue, qui n'est plus torse ;
du fil **détors** : qui est détordu, qui n'est plus tors.

une **détorsion** : l'action de détordre ; le résultat de cette action.

Le verbe détordre est dérivé de tordre.

Le verbe distordre (= produire une distorsion ; déformer) est emprunté avec influence de tordre au latin classique *distorquere* « tourner de côté et d'autre, tordre, tourmenter ».

Le nom (une) distorsion (= un déséquilibre entre des facteurs ; un manque d'harmonie ; une déformation par une torsion ; une aberration optique ; une déformation d'un signal) est emprunté au latin classique *distortio*, en bas latin *distorsio* « distorsion ».

détortillement, détortiller

un **détortillement** : l'action de détortiller ; le résultat de cette action.

détortiller :

- remettre dans son état premier ce qui était tortillé, entortillé ;
- enlever les tortillons.

se détortiller :

- cesser d'être tortillé ;
- se débarrasser de quelqu'un.

elles se détortillent, ils se détortillent, elles se sont détortillées, ils se sont détortillés,...

Le verbe détortiller est l'antonyme d'entortiller.

On utilise plutôt le verbe désentortiller (= démêler ce qui est entortillé).

détour

un **détour** :

- un tracé sinueux d'une voie, d'un cours d'eau ;
- l'endroit précis où une voie forme un coude ;
- l'action de s'écarter du chemin direct pour se rendre en un endroit donné ;
- un itinéraire qui s'écarte du chemin direct ;
- un moyen indirect de dire, de faire ou d'éluder quelque chose ;
- en savoir plus : Office québécois de la langue française.

des **détours** : un ensemble de voies sinueuses et d'une complexité telle qu'on peut s'y égarer.

Encore une vieillerie : Parler de détour ou déviation en 2018. États de langue.

parler sans détour :

- parler d'une manière directe ;
- être franc.

Il m'est arrivé, durant un cours, de dire à un étudiant, du haut de mes cinquante ans, qu'écrire sans détours, comme il le fait, ne respecte pas la norme, façon polie de dire qu'il commet une faute. Je me fais fort de détenir la vérité, car, tout comme lui, j'ai au préalable consulté mon dictionnaire, mon Petit Robert. C'est de là que vient

ma belle assurance. En fait, je m'aventure, sans le savoir, sur un terrain miné. Il est vrai qu'à l'entrée détour on donne sans détour, mais j'ignore ce qu'un autre étudiant est sur le point de me mettre sous le nez. Ce dernier me dit, avec une certaine joie mal dissimulée, qu'à l'entrée carrément, dans ce même dictionnaire, sans détours est écrit avec un s. Euh!… Cette journée-là, j'apprends grâce à un étudiant que, pour justifier ce que je crois être la bonne graphie, je ne dois plus, mais plus jamais, dire : « Va voir dans ton dictionnaire. » D'ailleurs, l'étudiant aurait pu m'en apprendre autant en se référant à trois autres entrées où sans détours est également écrit avec un s, à savoir ambages, chemin et façon. La leçon qu'on venait de me donner m'a même forcé à revoir en profondeur le rapport que j'entretenais avec mon dictionnaire. En savoir plus : La langue française et ses caprices

Le nom (un) détour est le déverbal de détourner qui est dérivé de tourner.

détourage, détouré, détourer

un **détourage** :

- l'action de dégager en coupant à la faucille ou à la faux la largeur nécessaire au passage de la moissonneuse-batteuse tout autour d'un champ ;
- l'opération par laquelle on tend à faire ressortir le contour du sujet, sur une gravure, un cliché, un dessin, en supprimant ou en estompant le décor environnant.

un **détouré** : une image sans fond utilisée comme illustration.

détourer : pratiquer un détourage, délimiter le contour.

Ce verbe est dérivé de tour (3) « contour », avec le préfixe dé-.

détourné

elle est détournée, il est **détourné** :

- fait un détour ;
- n'est pas exprimé(e) directement.

une voie détournée, un moyen détourné : une façon indirecte d'agir.

un **détourné** : pour une danseuse ou un danseur, un changement d'orientation, obtenu par un pivotement du corps vers la jambe qui était initialement située en arrière.

détournement

un **détournement** :

- l'action de changer la direction initiale d'une voie ;
- l'action de tourner quelque chose dans une autre direction ;
- [Belgique] une déviation (de la circulation routière).

un **détournement cognitif** [en anglais : *gaslighting*] une manipulation visant à faire douter une personne d'elle-même en ayant recours au mensonge, au déni, à l'omission sélective ou à la déformation de faits, et ce, afin de tirer profit de l'anxiété et de la confusion ainsi générées. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

un **détournement d'un cours d'eau**

un **détournement d'avion**

un **détournement de mineur**(e)

un **détournement** ou une **captation** : [télécommunications / services] la pratique abusive par laquelle un fournisseur de services soustrait, sans avoir obtenu son consentement explicite, un client à un autre fournisseur. On emploie aussi, dans le langage professionnel, le terme « écrasement », parce que les services du fournisseur précédent sont remplacés par d'autres et ne sont donc plus accessibles. En anglais : *slamming*. Journal officiel de la République française du 09/08/2013.

un **détournement de formulaire** : [droit - informatique] la technique frauduleuse qui consiste à dérober des données personnelles, notamment bancaires, au moyen d'un programme informatique inséré dans les formulaires de commande ou de paiement des sites de la toile.En anglais : *formjacking*. Journal officiel de la République française du 14 septembre 2021.

détourner

détourner :

- écarter de la voie suivie ou à suivre ;
- contraindre le pilote d'un avion de ligne à changer la destination de son appareil ;
- diriger quelque chose vers un autre objectif ;
- écarter une chose ou une personne de sa destination légale

détourner l'attention, détourner la conversation, détourner les soupçons : les orienter vers un autre centre d'intérêt.

détourner un texte, détourner le sens d'un texte, d'un mot : lui donner une signification qui s'écarte du sens véritable.

détourner quelqu'un (de sa route) : l'écarter, l'éloigner de sa route directe.

détourner quelqu'un :

- le détourner d'une occupation, d'un travail, d'un projet, d'une pensée, etc. ;
- le faire renoncer à poursuivre une tâche entreprise, l'éloigner de ses préoccupations.

détourner les yeux, la tête, la vue : les ou la tourner dans une autre direction pour éviter quelqu'un ou quelque chose.

détourner un mineur : le soustraire à ceux qui en ont la tutelle légale pour le soumettre à sa propre tutelle.

se détourner :

- faire un détour ;
- se tourner pour éviter quelqu'un ou quelque chose.

se détourner de :

- s'éloigner de ;
- y renoncer.

Le nom (un) détour est le déverbal de détourner qui est dérivé de tourner.

détourneur

un **détourneur de cybermonnaie** : [droit - finance] un logiciel malveillant destiné à détourner, lors d'un transfert, de la cybermonnaie ; par extension, une personne qui utilise un tel logiciel.En anglais : *cryptostealer (malware)*. Voir aussi : cybermonnaie, logiciel malveillant. Journal officiel de la République française du 14 septembre 2021.

détox, détoxication, détoxifiant, détoxification, détoxifier, détoxiquer

une **détoxication** ou **détox** : l'ensemble des procédés par lesquels on neutralise ou facilite l’élimination d’un toxique introduit dans l’organisme.

une boisson **détoxifiante**

une **détoxification** : une opération par laquelle un composé perd sa toxicité.

détoxifier : supprimer les toxines de l'organisme.

détoxiquer :

- éliminer une substance toxique dans l'organisme ;
- neutraliser les effets toxiques d'une substance ;
- traiter les déchets industriels en vue d'en éliminer les éléments toxiques.

Le nom grec *toxon*, « arc », a eu de nombreux dérivés et,par métonymie, divers sens. Après l’arc, il a rapidement désigné la flèche que projetait cet arc. Par la suite, un dérivé de *toxon*, le nom *toxikon*, a désigné un carquois, puis le poison dont on imprégnait les flèches pour qu’elles fussent plus efficaces. À cette forme on doit le nom et adjectif français toxique, mais aussi des termes comme toxine, toxicité et intoxiquer. De ce verbe on a tiré fort naturellement, et voilà plus d’un siècle et demi, l’antonyme désintoxiquer, un verbe, qu’il n’est pas nécessaire de pourvoir de l’inutile doublet détoxer, dont certains magazines et agences de publicité nous

abreuvent, quand bien même notre monde pourrait sembler plus toxique qu’il ne l’était à la naissance de désintoxiquer. Académie française.

Voir aussi désintoxiquer (ci-dessous) : libérer d'une dépendance.

détracter, détracteur, détraction

détracter quelqu'un : chercher à rabaisser, souvent de façon injuste, ses mérites, sa valeur.

détracter quelque chose : chercher à déprécier ses avantages ou ses qualités.

une détractrice, un **détracteur** : une personne qui dénigre outrageusement, en cherchant à rabaisser les mérites, la valeur d'une personne, les avantages ou les qualités d'une chose.

une **détraction** : l'action de détracter, de dénigrer, de déprécier les mérites, la valeur de quelqu'un, les avantages ou les qualités de quelque chose.

On a lu aussi une détractation et une détrectation.

Le nom (un) détracteur, qui a remplacé *detraiëor*, est emprunté au latin *detractor* « celui qui déprécie, qui rabaisse, détracteur », dérivé du radical du supin *detractum* de *detrahere* « tirer à bas, retrancher » et au figuré « ravaler, rabaisser ».

Le nom (une) détraction est emprunté au latin *detractio* « action de retrancher, suppression » en latin classique et « médisance » en bas latin.

détranger

détranger : chasser les petits animaux nuisibles aux plantes et aux cultures.

je détrange, tu détranges, il détrange, nous détrangeons, vous détrangez, ils détrangent ;
je détrangeais ; je détrangeai ; je détrangerai ; je détrangerais ;
j'ai détrangé ; j'avais détrangé ; j'eus détrangé ; j'aurai détrangé ; j'aurais détrangé ;
que je détrange, que tu détranges, qu'il détrange, que nous détrangions, que vous détrangiez, qu'ils détrangent ;
que je détrangeasse, qu'il détrangeât, que nous détrangeassions ; que j'aie détrangé ; que j'eusse détrangé ;
détrange, détrangeons, détrangez ; aie détrangé, ayons détrangé, ayez détrangé ;
(en) détrangeant.

détraquant, détraque, détraqué, détraquement, détraquer

elle est détraquante, il est **détraquant** : désempare, rend fou.

une **détraque** : une diarrhée ou un fou rire. [Suisse]

elle est détraquée, il est **détraqué** :

- est dérangé(e) dans son fonctionnement ;
- est atteinte ou atteint de troubles mentaux.

un temps détraqué : une météo irrégulière et désagréable.

une détraquée, un **détraqué** :

- une déséquilibrée, un déséquilibré ;
- celle qui est atteinte, celui qui est atteint de troubles mentaux.

un **détraquement** :

- l'action de détraquer, ou de se détraquer ; son résultat ;
- un dérangement des facultés intellectuelles, mentales.

détraquer :

- déranger dans sa marche, son mécanisme ;
- déranger quelque chose dans son fonctionnement.

détraquer l'esprit : rendre fou.

se détraquer : ne plus fonctionner correctement.

se détraquer l'estomac : en perturber le fonctionnement.

Le verbe détraquer est dérivé du moyen français *trac* « chemin, trace, piste » (voir : traquer).

détrempage, détrempe, détrempé, détremper

un **détrempage** : l'action de détremper, d'amollir, de délayer.

une **détrempe** (1) :

- une imprégnation d'eau ;
- un mélange de farine et d'une substance liquide ;
- une solution colorante, obtenue à partir d'une couleur généralement détrempée, délayée dans de l'eau additionnée d'un agglutinant de manière à en augmenter l'adhérence ;
- une peinture exécutée avec une telle solution ;
- le procédé même de la peinture consistant dans l'emploi de couleurs détrempées, de détrempes ;
- le phénomène se produisant lorsque certains films de peinture sont étendus sur des films appliqués antérieurement mais encore humides.

en détrempe, à la détrempe : médiocre, sans vigueur, sans consistance, sans éclat, insipide, etc..

elle est détrempée, il est **détrempé** :

- est amolli(e) par imprégnation ;
- est délayé(e) ; est dilué(e).

détremper (1) une substance :

- l'amollir en l'imprégnant de liquide ou d'humidité ;
- la délayer en la mélangeant avec un liquide ;
- la diluer par addition d'un autre liquide.

détremper de la farine : la délayer avec une substance liquide pour obtenir une pâte.

détremper une couleur : la broyer généralement avec de l'eau puis la délayer avec un agglutinant de manière à en augmenter l'adhérence.

détremper une personne :

- l'imprégner d'eau, d'humidité ;
- la pénétrer d'humidité, la mouiller en profondeur.

Le verbe détremper (1) vient du latin impérial *distemperare* « mélanger, délayer ».

une **détrempe** (2) :

- l'action de détremper l'acier ;
- l'opération par laquelle on fait perdre en partie ou totalement sa trempe à l'acier.

détremper (2) :

- faire perdre en partie ou totalement sa trempe à l'acier ou à un objet en acier en le chauffant au rouge pour ensuite le laisser refroidir lentement ;
- rendre plus faible, priver de sa vigueur.

se détremper : être détrempé.

elles se détrempent, ils se détrempent, elles se sont détrempées, ils se sont détrempés,...

Le verbe détremper (2) est dérivé de tremper (dans le sens : donner la trempe à) qui est issu de *temprer, tenprer* « adoucir l'eau d'un bain », « mélanger, modérer, soumettre un métal à l'opération de la trempe », « plonger dans un liquide », du latin *temperare* (voir : tempérer).

détresse

une **détresse** :

- une angoisse, une grande peine d'esprit, de cœur, causée par la pression excessive de difficultés, de circonstances douloureuses, dramatiques ;
- un état de nécessité, de besoin, de danger, de misère extrêmes, qui ne saurait se prolonger sans compromettre gravement une santé, un équilibre, une situation déjà critiques ;
- un sentiment de délaissement, d'abandon, d'angoisse, de désespoir.

en détresse : en difficulté, en perdition.

une détresse vitale : l'état d'un patient évoluant rapidement vers la mort si un traitement efficace n'est pas fait à temps.

une détresse respiratoire

Le nom (une) détresse vient du latin populaire *districtia*, dérivé de districtus participe passé de *distringere* « serrer ».

détresser

détresser : défaire ce qui est tressé.

On dit aussi dénatter.

Le verbe détresser est dérivé de tresser, avec le préfixe dé-.

détribalisation, détribaliser

une **détribalisation** : l'action de détribaliser ; le résultat de cette action.

détribaliser un groupe humain :

- lui faire perdre les structures tribales ;
- le faire sortir d'une structure regardée comme tribale.

Ce verbe est dérivé de tribal, avec le préfixe dé- et le suffixe -iser.

détricoter

détricoter : défaire un tricot, ce qui est tricoté.

Ce verbe est dérivé de tricoter, avec le préfixe dé-.

détriment

un **détriment** : un dommage, un préjudice subi par quelqu'un.

des détriments :

- des débris d'une matière qui s'est désagrégée ;
- des vestiges, des reliques.

au détriment de :

- aux dépens de ;
- en causant un tort à.

Le nom (un) détriment est emprunté au latin classique *detrimentum* « action d'enlever en frottant ; détriment, perte, dommage »; dérivé de *deterere*, à comparer avec détritus.

détrité, détriter

une œuvre d'art **détritée** : qui se sépare en fragments sous l'action des intempéries, comme sous l'effet d'un écrasement.

une personne détritée : qui est écrasée par la fatigue.

détriter des olives : les écraser sous la meule.

Ce verbe est dérivé du radical du supin *detritum* de *deterere* (voir l'étymologie de détritus).

détritiation

une **détritiation** : [nucléaire / fusion - combustible] un procédé d'extraction du tritium des équipements ou matériaux dans lesquels il est présent. En anglais : *detritiation*. Voir aussi : tritié. Journal officiel de la République française du 20/02/2011.

détriticole

une espèce **détriticole** :

- qui vit dans les détritus, dans les déchets organiques ;
- dont le microhabitat est constitué par des débris de matières organiques.

un acarien détriticole : un acarien pyroglyphide, responsable d'allergies à la poussière de maison.

détrition

une **détrition** :

- l'usure des dents par l'action de ronger, de mâcher ou de ruminer ;
- l'usure d'une matière, d'un organe par frottement.

Ce nom est dérivé de détriter, avec le suffixe -tion.

détritiphage, détritique, détritivore, détritus

A. une roche **détritique** : qui se compose de débris de roches préexistantes ou de débris de substances animales ou végétales.

un sédiment détritique : qui est formé de débris autres que ceux des organismes vivant.

un **détritus** (1) : un amas naturel de débris de roches ou de substances d'origine animale ou végétale.

un **détritus** (2) : en biologie, un déchet provenant de la désintégration d'un tissu à la suite d'un traumatisme ou d'une suppuration chronique.

Le mot détritique est dérivé du radical de détritus.

B. elle, il est **détritivore** ou **détritiphage** : elle, il se nourrit de détritus.

un **détritus**, des détritus (3) :

- des matériaux de toutes sortes réduits à l'état de petits fragments, de poussière ou de boue, rendus souvent inutilisables après leur exploitation par l'homme ou par l'animal ;
- un reste inutilisable ;
- en savoir plus : Office québécois de la langue française.

Le nom (un) détritus est emprunté au latin classique *detritus* « usé, broyé », participe passé de *deterere* « user par le frottement ».

détroit

un **détroit** :

- un passage étroit entre des montagnes ;
- un espace terrestre donnant une impression de resserrement ;
- un espace de mer étroit entre deux terres, qui met en communication deux étendues marines ;
- un moment de transition, une période difficile traversée par quelqu'un, un moment critique d'une destinée ;
- un rétrécissement anatomique.

Un détroit est un passage étroit mettant en communication deux étendues maritimes. Certains constituent, au début du XXIe siècle, des enjeux stratégiques majeurs (détroits d'Ormuz, de Malacca par exemple) et ils concentrent des flux maritimes à la fois longitudinaux et transversaux : Pas de Calais, Gibraltar.
Les isthmes, passages plus ou moins étroits réunissant deux terres, sont des liaisons pour les transports terrestres, mais des obstacles pour les transports maritimes. Les plus stratégiques ont été aménagés par l'homme pour permettre le franchissement d'une mer à l'autre : canal de Suez, canal de Panama.
En savoir plus : Géoconfluences.

Le nom (un) détroit vient du latin classique *districtus* « enchainé, empêché, hésitant » du participe passé de *distringere* « lier d'un côté et d'un autre ».

Détroit

Détroit prend-il l’accent aigu ou pas ? En savoir plus : Au cœur du français.

détrompé, détromper, détrompeur

elle est détrompée, il est **détrompé** : est sorti(e) d'erreur.

détromper : faire que quelqu'un ne soit pas ou plus trompé, le tirer d'erreur.

se détromper : revenir de son erreur.

un **détrompeur** : un appareil destiné à contrôler le bon fonctionnement d'un instrument, à signaler les erreurs de manipulation.

Le verbe détromper est dérivé de tromper.

détroncation

une **détroncation** : l'opération qui consiste à séparer la tête d'un fœtus mort d'avec le tronc, pour en faciliter l'extraction.

Le nom (une) détroncation est emprunté au bas latin *detruncatio, detruncationis* « mutilation », [« élagage » en latin impérial] formé sur le supin *detruncatum* de *detruncare* « détacher du tronc ; mutiler ».

détroncher

se détroncher :

- tourner la tête pour regarder quelqu'un, quelque chose ;
- pour des cyclistes, se détacher d'un peloton.

détroncher :

- reconnaitre, repérer ;
- décapiter.

Ce verbe est dérivé de tronche, avec le préfixe dé-.

détrôné, détrônement, détrôner

un roi **détrôné**

un **détrônement** : l'action de détrôner.

On a lu aussi une détrônation.

détrôner :

- destituer de la royauté ;
- faire cesser la prééminence, le pouvoir de quelqu'un ou de quelque chose.

elle, il est **indétrônable** :

- ne peut pas être détrôné(e) ;
- est irremplaçable.

Le verbe détrôner est dérivé de trôner.

détroquage, détroquer

un **détroquage** : le détachage du naissain des huitres, du collecteur ou du toron pour être élevé en parc jusqu'à 18 mois.

détroquer les huitres : les détacher de leur support et les séparer les unes des autres.

Ce verbe est formé sur le terme du patois de La Teste (Sud-ouest) troque « groupe d'huitres soudées ensemble naturellement ».

détroussé, détroussement, détrousser, détrousseur

une robe **détroussée**

un **détroussement** :

- l'action de détrousser ;
- l'état d'une personne détroussée.

détrousser : défaire, détacher ce qui était troussé de manière à le laisser retomber.

détrousser une malle, détrousser un paquet :

- la ou le déballer ;
- décharger ce qui s'y trouve empaqueté.

détrousser une personne :

- la dépouiller de son argent, de ses bagages, sur la voie publique et par la violence ;
- la dépouiller par fourberie de ses biens, de ses richesses ;
- s'approprier frauduleusement quelque chose ;
- voler quelqu'un ou quelque chose.

se détrousser :

- défaire ce qui était troussé ;
- se dépouiller ;
- se voler, se piller.

elles se détroussent, ils se détroussent, elles se sont détroussées, ils se sont détroussés,...

une détrousseuse, un **détrousseur** :

- une voleuse, un voleur qui détrousse les voyageurs ;
- celle, celui qui pratique le plagiat.

un détrousseur de cadavres

Le verbe détrousser est dérivé de trousser « mettre en paquet », *destrosser* étant surtout attesté en ancien français au sens de « défaire ce qui est en paquet ; décharger ».

détruire, détruisant, détruit

détruire :

- défaire la structure de ce qui est organisé de manière à en modifier l'aspect général ;
- mettre à bas un édifice ou un ouvrage d'art réalisé selon un plan déterminé ;
- modifier l'aspect d'une personne ou d'une chose de manière à ce qu'on ne puisse plus la reconnaître ;
- faire disparaitre de manière à ce qu'il n'y ait plus de traces ;
- faire disparaitre complètement ;
- ruiner moralement.

(se) détruire la santé : (se) ruiner progressivement la santé.

je détruis, tu détruis, il détruit, nous détruisons, vous détruisez, ils détruisent ;
je détruisais ; je détruisis ; je détruirai ; je détruirais ;
j'ai détruit ; j'avais détruit ; j'eus détruit ; j'aurai détruit ; j'aurais détruit ;
que je détruise, que tu détruises, qu’il détruise, que nous détruisions, que vous détruisiez, qu’ils détruisent ;
que je détruisisse, qu’il détruisît, que nous détruisissions ; que j'aie détruit, que j'eusse détruit ;
détruis, détruisons, détruisez ; aie détruit, ayons détruit, ayez détruit ;
(en) détruisant.

se détruire :

- supprimer sa vie ;
- se faire périr mutuellement ;
- causer sa perte.

je me détruis, tu te détruis, il se détruit, nous nous détruisons, vous vous détruisez, ils se détruisent ;
je me détruisais ; je me détruisis ; je me détruirai ; je me détruirais ;

je me suis détruite, je me suis détruit ; je m'étais détruite, je m'étais détruit ; je me fus détruite, je me fus détruit ; je me serai détruite, je me serai détruit ; je me serais détruite, je me serais détruit ;
que je me détruise, que tu te détruises, qu'il se détruise, que nous nous détruisions, que vous vous détruisiez, qu'ils se détruisent ;
que je me détruisisse, qu'il se détruisît, que nous nous détruisissions ; que je me sois détruite, que je me sois détruit ; que je me fusse détruite, que je me fusse détruit ;
détruis-toi, détruisons-nous, détruisez-vous ; sois détruite, sois détruit, soyons détruites, soyons détruits, soyez détruites, soyez détruits, soyez détruite, soyez détruit ;
(en) se détruisant.

des forces **détruisantes**

elle est détruite, il est **détruit** :

- dont la structure est défaite ;
- a perdu son aspect initial par suite d'une altération ;
- est supprimé(e).

Le verbe détruire vient du latin populaire *destrugere*, en latin classique *destruere*, « démolir une construction ; porter atteinte à ; anéantir ce qui était établi ».

Le mot destructeur est emprunté au bas latin *destructor* « destructeur » formé sur le radical du supin *destructum* de *destruere* « détruire ».

Le mot destructible est dérivé du radical du supin *destructum* du latin *destruere* « détruire ».

Le mot destructif est emprunté au bas latin *destructivus* « propre à détruire, destructif ».

Le nom (une) destruction est emprunté au latin impérial *destructio* « destruction, ruine ».

detrusor

le muscle **détrusor** de la vessie : la tunique musculaire de la paroi vésicale qui comprend une couche externe de fibres longitudinales, une couche moyenne de fibres circulaires et une couche interne de fibres longitudinales.

une hyperactivité **détrusorienne** : une constatation urodynamique caractérisée par des contractions du détrusor involontaires pendant la phase de remplissage, qui peuvent être spontanées ou provoquées.

dette, dettier

une **dette** :

- une obligation qu'un débiteur est tenu d'exécuter envers son créancier, en particulier une somme d'argent qu'il est tenu de lui payer ;
- une obligation, une somme à rembourser, un engagement financier ;
- une obligation morale contractée envers une autre personne pour un bienfait reçu ou un service rendu, et un devoir que cela entraine ;
- en savoir plus : CNRTL.

La **dette publique** « au sens de Maastricht » c'est l'ensemble des dettes de l'État résultant des emprunts que ce dernier a émis ou garantis. Elle recouvre l'ensemble des emprunts contractés par toutes les administrations publiques (État, collectivités locales et Sécurité sociale). En savoir plus : Dico de l'éco.

des **dettes-semences** ou dettes semences : les dettes contractées par un agriculteur à qui on avance des semences, normalement remboursées à l'aide des produits récoltés.

un **dettier** : un individu soumis à la contrainte par corps.

Le nom (une) dette vient du latin *debita*, tiré du pluriel de *debitum* « dette », du participe neutre de *debere* (devoir).

Le verbe endetter est dérivé de dette, d'où désendetter.

détumescence, détumescent

une **détumescence** : le passage de l'état de gonflement à l'état de flaccidité, par exemple, l'état d'une lésion inflammatoire ou d'un abcès qui se désenfle.

une détumescence pénienne : le retour à la flaccidité des corps caverneux après la phrase d'érection, qui suit généralement l'orgasme et l'éjaculation.

une tumeur détumescente, un organe **détumescent** : qui se désenfle, qui diminue de volume.

Le nom (une) détumescence vient du radical du participe présent du latin impérial *detumescere* « désenfler ».

Le mot tumescent est emprunté au latin *tumescens*, participe présent de *tumescere* « s'enfler, se gonfler », inchoatif de *tumere* « être gonflé, enflé ».

deuil, deuilleur, deuilliste

un **deuil** :

- une douleur, une affliction, une profonde tristesse que l'on éprouve à la suite de la mort de quelqu'un ;
- des marques extérieures de cette douleur, réglées par l'usage ;
- l'ensemble des signes extérieurs, notamment le vêtement, liés à la mort d'un proche ;
- le temps pendant lequel doivent apparaitre certains signes du deuil ;
- le fait de perdre un parent ou un proche ; la situation consécutive à cette perte ;
- un sentiment de profonde tristesse liée à une cause occasionnelle ;
- une impression de profonde tristesse liée au spectacle de la nature, et souvent produite par des teintes sombres.

le **grand deuil**, le **petit deuil**, le **demi-deuil** : les vêtements qui sont portés traditionnellement aux différents moments du deuil et dont l'aspect devient moins sévère à mesure qu'on s'éloigne de l'époque du décès.

être en deuil de quelqu'un, être en deuil pour quelqu'un [Belgique].

faire son deuil d'une chose :

- y renoncer ;
- en admettre la perte.

un **grand-deuil**, un **petit-deuil** : des papillons du genre nymphé.

une deuilleuse, un **deuilleur** : celle, celui qui a tâche de chanter et pleurer aux funérailles chez les peuples primitifs.

une deuilleuse à la main, un **deuilleur** à la main : une ouvrière, un ouvrier réalisant à la main, avec précision, les bordures de deuil sur les papiers à lettres et enveloppes.

une, un **deuilliste** machine : une ouvrière, un ouvrier réalisant à la machine les bordures noires des enveloppes et papiers à lettres.

Dictionnaire des régionalismes de France :

- un deuil : un enterrement.
- avoir deuil de quelque chose : avoir de la tristesse de, avoir du chagrin de.
- cela me fait deuil de : cela me cause de la tristesse.

Le nom (un) deuil vient du bas latin *dolus* « douleur », la forme deuil étant due à une réfection de l'ancien français *duel*, au pluriel *dueus* sur le modèle d'œil/yeux.

Le verbe endeuiller (= provoquer le deuil ; remplir de la douleur que l'on éprouve à la suite de la mort de quelqu'un ; marquer par la mort d'un parent ou d'un proche ; donner un air de tristesse profonde ; rendre sombre) est dérivé de deuil.

Le mot lugubre (= qui est relatif à la mort, aux funérailles ; qui évoque la mort ; qui inspire, exprime une grande tristesse, un profond accablement) est emprunté au latin *lugubris* « de deuil, sinistre, triste, plaintif », dérivé de *lugere* « se lamenter, être dans le deuil ».

deus ex machina

un ***deus ex machina*** :

- une divinité dont l'apparition sur scène, par un artifice de machinerie, au dernier acte, permettait le dénouement du drame ;
- dans le théâtre moderne, le personnage dont l'intervention, artificielle et inattendue, permet au dernier moment le dénouement de la pièce ;
- une personne dont l'intervention vient, dans la vie courante, en dehors de toute prévision et en tout dernier lieu, dénouer une situation difficile.

Les mots latins *deus ex machina* signifient « Dieu [descendu] à l'aide d'une machine ».

deusio

Primo, **deusio** ou **deuzio** (= deuxièmement), tertio, quarto, quinto, sexto, septimo,...

deutér(o)-, deut(o)-

deutér(o)- et **deut(o)**- sont tirés du grec δ ε υ ́ τ ε ρ ο ς « deuxième ».

voir : CNRTL.

deutéragoniste

une, un **deutéragoniste** : une actrice, un acteur jouant les seconds rôles.

deutéranomal, deutéranomalie

un sujet **deutéranomal** : qui est atteint de deutéranomalie.

On a lu aussi deutéranormal.

une **deutéranomalie** : le trichromatisme anormal affectant la perception des moyennes longueurs d'onde, le vert.

deutéranope, deutéranopie, deutéranopique

un sujet **deutéranope** : qui est atteint de deutéranopie.

une **deutéranopie** : le dichromatisme affectant principalement la perception des moyennes longueurs d'onde.

un daltonisme de forme **deutéranopique**

deutéranormal

deutéranormal : voir deutéranomal (ci-dessus).

deutérate, deutéré

un **deutérate** : le nom générique des composés d'addition de l'eau lourde [oxyde de deutérium] sur les substances.

un corps **deutéré** :

- où le deutérium a remplacé partiellement ou totalement l'hydrogène ;
- se dit d'un corps marqué avec le deutérium.

deutergie

une **deutergie** : l'ensemble des effets secondaires, consécutifs des médicaments.

deutérium, deutériure

un **deutérium** : l'isotope stable de l’hydrogène de nombre de masse 2, dont le noyau comprend un neutron et un proton, donc un neutron en plus du proton commun aux différents isotopes de l'hydrogène.

un **deutériure** ou **deutérure** : le nom générique des combinaisons du deutérium avec les corps simples.

deutérocanonique

un livre **deutérocanonique** ou **deutéro-canonique** : un livre de l'Ancien ou du Nouveau Testament admis secondairement dans le canon biblique.

deuterocérébrum

un **deuterocérébrum** : la deuxième partie du cerveau des arthropodes, située entre le protocérébrum et le tritocérébrum.

deutérogame, deutérogamie

une, un **deutérogame** : celle, celui qui se marie en secondes noces.

une **deutérogamie** :

- les secondes noces ;
- l'état de celui ou de celle qui se marie en secondes noces.

deuterogoniidé

les **deuterogoniidés** : une famille d'insectes néoptères endoptérygotes amphiesmenoptères lépidoptères glossates néolépidoptères hétéroneures ditrysiens géléchioïdes.

deutéro-isaïque

elle, il est **deutéro-isaïque** : concerne la deuxième partie du Livre d'Isaïe, attribuée à un disciple du Prophète.

deutérologie

une **deutérologie** : devant les tribunaux athéniens, la réplique que faisait un défenseur officieux en place de la partie toujours obligée de faire le premier discours.

deutérolyse

une **deutérolyse** : la décomposition d'un corps par l'eau lourde.

deutéro-malais

elle est deutéro-malaise, il est **deutéro-malais** : concerne une personne appartenant au groupe de peuples indonésiens des côtes de la Malaisie et de Java, résultant de la fusion d'Indonésiens primitifs et d'un élément mongol méridional.

deuteromycète

les **deuteromycètes** ou **champignons imparfaits** : une ancienne classe de moisissures.

deutéron

deutéron : voir deuton (ci-dessous).

Deutéronome, deutéronomique, deutéronomisme, deutéronomiste

le **Deutéronome** : le nom du cinquième livre du Pentateuque, où de nouvelles lois mosaïques furent édictées.

elle, il est **deutéronomique** : appartient au Deutéronome.

un **deutéronomisme**

elle, il est **deutéronomiste** : concerne le Deutéronome ; est du Deutéronome ; appartient au Deutéronome.

un **deutéronomiste** : un rédacteur du Deutéronome.

deutéropathie, deutéropathique

une **deutéropathie** :

- une affection secondaire ;
- un état morbide qui se développe sous l'influence d'une autre maladie.

une maladie **deutéropathique** : qui a le caractère de la deutéropathie.

deutérophlébiidé, deutérophlébioïde

les **deutérophlébiidés** : une famille d'insectes diptères nématocères orthorrhaphes blépharicéromorphes deutérophlébioïdes.

les **deutérophlébioïdes** : la super-famille d'insectes diptères nématocères blépharicéromorphes orthorrhaphes ayant pour représentant la seule famille des deutérophlébiidés.

deutéroporphyrine

une **deutéroporphyrine** : la porphyrine qui dérive de la porphine par la présence de quatre groupes méthyle et deux groupes carboxyéthyle disposés comme dans la protoporphyrine IX naturelle.

deutéroscopie

une **deutéroscopie** :

- une hallucination de l'esprit, la seconde vue ;
- un état nerveux dans lequel les patients croient voir des choses qui sont éloignées ou futures.

deutérose

une **deutérose** :

- une interprétation orale de la Loi écrite et considérée comme cette dernière, par la tradition juive, comme le fruit d'une révélation sinaïtique ;
- une répétition, un recommencement.

deutérostome, deutérostomien

un **deutérostome** : toute espèce animale caractérisée par une bouche provenant d'une perforation secondaire indépendante du blastopore, par exemple les vertébrés.

les **deutérostomiens** ou **deutérostomes** : un des embranchements des animaux supérieurs, ceux dont la bouche se forme seulement au deuxième stade embryonnaire.

deutérotonique

un mot **deutérotonique** : qui porte l'accent sur la seconde syllabe.

deutérotoque

une parthénogenèse **deutérotoque** : une reproduction parthénogénétique donnant des individus mâles et femelles (génération haploïde bisexuée). On lit aussi amphitoque et plus rarement, amphotérotoque.

deutérozygote

une **deutérozygote** ou **carpospore** : une spore particulière d'une algue rouge ou rhodophyte portée par un carposporophyte formé après fécondation des gamètes.

deutérure

deutérure : voir deutérium (ci-dessus).

deutocérébron

un **deutocérébron** : la partie moyenne du cerveau des insectes, appelée à ce titre cerveau moyen, en liaison avec les antennes.

deutohydrogène

un **deutohydrogène** : le deutérium.

deutiodure

un **deutiodure** : un composé qui contient deux proportions d'iode.

deutochlorure

un **deutochlorure** : un bichlorure.

deuton, deutonique

un **deuton** ou **deutéron** : le noyau de l'atome de deutérium.

un bombardement **deutonique** : un bombardement de deutons.

deutoneurone

un **deutoneurone** : le premier neurone de relais dans une voie afférente.

deutoplasme

un **deutoplasme** : la partie du cytoplasme renfermant des substances de réserve.

deutoséléniure

un **deutoséléniure** : la seconde des combinaisons que le sélénium forme avec un corps simple, quand il peut en produire plusieurs.

deutosulfure

un **deutosulfure** : la seconde des combinaisons que le soufre forme avec un corps simple, quand il peut en produire plusieurs.

deutoxyde

un **deutoxyde** : un bioxyde.

On a lu aussi deutoxide.

deutsch

Deutsch

Ce radical provient du proto-germanique *theudisko-z*, « relatif au peuple, à la nation », à partir de *theuda*, « peuple, nation ». Le mot était utilisé en anglais ou en allemand afin de désigner la langue du peuple distincte du latin ou des langues romanes.

Le mot anglais *Dutch* en est dérivé, il a été utilisé pour l'ensemble des peuples germaniques du nord. L'ancien usage anglais est conservé dans le nom des *Pennsylvania Dutchs* donné aux Amishs vivant dans les Appalaches. Cette secte est originaire d'Allemagne du nord. La légende de *The Lost Dutchman Mine* ou *la mine perdue de l'Allemand* présente la même singularité, le personnage étant originaire d'Alsace. Aujourd'hui, le nom *Dutchman* se rapporte en anglais aux Néerlandais, il correspond en néerlandais à *Duits*.

Le radical *theuda* a été conservé jusqu'en moyen anglais sous la forme *thede*, mais il a été remplacé par les équivalents romans de people et de nation. D'autres parlers non germaniques emploient des formes voisines : osque *touto*, gaélique *tuath*, lituanien *tauta*. Tous ces termes signifient « peuple».

L'italien utilise pour le peuple allemand le dérivé *tedesco*, issu de l'ancien germanique. En revanche, le pays se nomme *Germania*. En savoir plus : site de Dominique Didier.

deutsche mark

un **deutsche mark** : l'ancienne monnaie de l'Allemagne, divisée en 100 pfennigs.

Cette appellation officielle de l'unité monétaire instituée en République Fédérale Allemande en juin 1948, est composée de *deutsche* « allemand » et de *Mark*.

deutzia, deutzie

un **deutzia** ou **deutzie** : un arbrisseau.

J. **Deutz** : un syndic d'Amsterdam.

d'eux

Je te parle **d'eux**. Te souviens-tu de lui ? T'ai-je déjà parlé d'elle ? Vous nous avez montré des photos d'elles.

deux, deuxième, deuxièmement, deux-mâts, deux-pièces, deux-points, deux-ponts, deux-roues, deux-temps, deuzio

deux : 2.

C'est le (numéro) deux.

Il en a deux fois plus.

Tous les deux ont raison.

Il a eu un deux en math.

Il parie sur le deux.

une, un **deuxième**

elle, il est **deuxième**

Les mots **deuxième** et **second** ont exactement le même sens, soit « qui vient après le premier élément dans une succession ou une hiérarchie ». Ainsi, sauf dans les adjectifs numéraux ordinaux composés, où seul deuxième est employé (trente-deuxième), et dans certaines expressions et locutions figées, les deux mots sont en principe interchangeables, même si parfois on aura tendance à employer plutôt l'un que l'autre. Par ailleurs, second est surtout utilisé dans la langue soignée.
Au cours de leur histoire, ces mots se sont vu attribuer par certains grammairiens une nuance d'emploi inégalement respectée dans l'usage. Comme second est arrivé le premier en français, il a longtemps été le plus utilisé dans tous les contextes, et deuxième est apparu après en ne s'employant que lorsqu'il y avait plus de deux éléments. Plus tard, second est devenu plus rare et on a voulu restreindre son usage aux séries ne

comportant que deux éléments. C'est pourquoi, encore aujourd'hui, certains auteurs recommandent d'utiliser deuxième lorsque l'énumération comporte plus de deux éléments, et second lorsqu'elle n'en comporte que deux. Cette distinction, qui n'est pas obligatoire, est plus souvent observée dans la langue soutenue, notamment par souci de précision. En savoir plus : Office québécois de la langue française ; Parler français ; La langue française et ses caprices.

En français, l'emploi du superlatif implique que seul le premier d'un ensemble d'objets ou de personnes peut être le meilleur ou le plus important, ou évidemment, à l'inverse, le pire ou le moins... Ainsi, on dit d'une athlète qu'elle est la meilleure de sa catégorie. On comprend dès lors qu'il n'est pas logique de faire précéder le superlatif d'un ordinal (le deuxième meilleur, troisième meilleur). Toutefois, sous l'influence de l'anglais, on trouve souvent, surtout dans la langue journalistique et notamment dans le vocabulaire sportif, ce type de formation : le deuxième, le troisième meilleur sur le modèle de l'anglais *the second, the third best (player, scorer*, etc.). En savoir plus : Office québécois de la langue française.

Deuxième Guerre mondiale : Au cœur du français.

deuxièmement

un **deux-mâts** : un navire.

un **deux-pièces** :

- un ensemble féminin ;
- un maillot de bain ;
- un appartement.

un **deux-points** :

un **deux-ponts** : un avion.

un **deux-roues**

un (moteur) **deux-temps**

primo, **deuzio** ou **deusio** (= deuxièmement), tertio, quarto, quinto, sexto, septimo

voir aussi :

le Dictionnaire des régionalismes de France.

deutér(o)- et deut(o)- : ci-dessus.

di- signifiant « deux fois, double » : une diode, il est dioïque, un diol, une dioxine, un dioxyde, un dioxygène, il est dipétale, il est diphasé, un diphénol, un diphényle, un dipose, il est dipode, il est dipolaire, un dipôle, il est dissyllabique ou dissyllabe (= a deux syllabes), un dissylabique ou dissyllabe, un distome (= un ver parasite), il est distyle (= a deux colonnes), un disulfure (= un bisulfure), il est divalent (= bivalent), deux jumeaux dizygotes (ou faux jumeaux, bivitellins, qui proviennent de deux ovules fécondés différents), etc.

Autres mots provenant du latin : *dualis* « de deux », *dualitas, dualitatis* « dualité », *duo* « deux » : il est dual (= est par deux avec un caractère de réciprocité, est susceptible d'avoir des applications civiles et militaires), ils sont duaux, une dualité, une dualisation, un dualisme (= une coexistence, une doctrine, un système d'idées), un dualiste, il est dualiste, un duel (= un combat ou une compétition entre deux personnes).un duelliste, un duel (= la catégorie linguistique des formes désignant deux personnes, deux choses, dans certaines langues), il est duel (= double en soi), un duo (= une composition musicale pour deux voix ou deux instruments, un échange simultané de paroles, un laminoir à deux cylindres), un duetto (= un petit duo musical), un duettiste (qui chante ou exécute un numéro de cirque avec une autre personne), un duodi (= le deuxième jour de la décade, dans le calendrier républicain), un duopole (= un marché où deux vendeurs se partagent une production), un duumvir (= un membre d'un collège romain de deux magistrats), un duumvirat (= la dignité de duumvir, sa fonction et la durée de celle-ci).

Le nom (une) dyade (= une réunion de deux principes se complétant réciproquement) est emprunté au bas latin dyas, dyadis « le nombre deux », du grec δ υ ά ς, δ υ ά δ ο ς. D'où il est dyadique. On lit aussi une dyarchie (= un gouvernement, un pouvoir exercé par deux personnes ou deux groupes).

_ bi- signifie « double » : un biathlon, il est biaural ou binaural : des deux oreilles), ils sont biauraux ou binauraux, il est biauriculaire ou binauriculaire (= concerne les deux oreilles), il est biaxe, il est bibande, un bicaméralisme ou bicamérisme, un bicarbonate, il est bicarbonaté, une bicarburation, il est bicarré, un bicentenaire, il est bicentenaire, il est bicéphale, un biceps, il est bicipital, ils sont bicipitaux, un bichlorure, un bichromate, un biclou, des biclous, il est bicolore, il est biconcave, il est biconvexe, il est bicorne, un bicorne, une bicouche, un bicross, un biculturalisme, il est biculturel, il est bicupide (= pourvu de deux pointes), un bicycle, une bicyclette, un bident (= une fourche), il est bidimensionnel, il est biennal, ils sont biennaux, une biennale, un biface, il est bifide (= fendu en deux), un bifidus (= une bactérie), il est bifilaire, il est bifocal, ils sont bifocaux, il est bigame, un bigame, une bigamie, il est bihebdomadaire, il est bijectif, une bijection, il est bilabial, ils sont bilabiaux, une bilabiale, il est bilabié, un bilame, il est bilatéral, ils sont bilatéraux, il est bilinéaire, il est bilingue, un bilinguisme, un billion, il est bilobé, il est bimane, un bimane, il est bimensuel, un bimensuel, un

bimestre, il est bimestriel, il est bimétallique, un bimétallisme, il est bimétalliste, un bimétalliste, il est bimillénaire, un bimillénaire, il est bimoteur, un bimoteur, il est binaire, il est binational, ils sont binationaux, un binational, des binationaux, biner, une binette, une bineuse, un binocle, un binoclard, il est binoclard, il est binoculaire, une binoculaire, un binôme, il est binomial, ils sont binomiaux, un bioxyde, il est bipale, il est biparti ou bipartite, un bipartisme, une bipartition, un bipède, il est bipède, une bipédie, une bipenne, il est bipenné, il est biphasé, un bipied, il est biplace, un biplan, un bipoint, il est bipolaire, une bipolarisation, une bipolarité, il est bipoutre, il est biquadratique, il est biquotidien, un birapport, un biréacteur, une biréfringence, il est biréfringent, une birème, un birotor, il est birotor, bis, un bisaïeul, il est bisannuel, il est biscornu, un biscoteau, une biscotte, une biscotterie, un biscuit, biscuiter, une biscuiterie, une bisexualité, il est bisexué, il est bisexuel, un bissac, il est bissecteur, elle est bissectrice, une bissectrice, une bissection, bisser, un bissexte (= 29 février), il est bissextil, il est bistable, une bistorte (= une plante), une bistouille, bistourner, un bisulfate, un bisulfure (ou un disulfure), il est bitonal, ils sont bitonals ou bitonaux, un bitord (= un cordage), il est biturbine, il est biunivoque, une bivalence, il est bivalent (= a deux fonctions, deux usages, qui a la valence 2, ne considère que deux valeurs), il est bivalve, un bivalve, il est bivitellin (= provient de deux œufs différents), etc.

_ un entredeux (ou entre-deux) (= ce qui est entre deux choses, deux extrêmes, deux parties ; une remise en jeu entre deux joueurs).

un ou une entre-deux-guerres (= une période entre deux guerres dans un même pays).

Le nom un hendiadys ou hendiadyn (= une figure de rhétorique) est composé du grec ε ́ ν, neutre de ε ῖ ς « un », de δ ι α ́ « par l'intermédiaire » et de δ υ ο ῖ ν de δ υ ́ ο « deux ».

dêva

une, un **dêva** : le mot sanskrit signifiant dieu et désignant, en Inde, tous les êtres divins en général.

Ce nom, aussi écrit déva, est emprunté au sanskrit *deva* « être céleste, divinité ».

dévagination, dévaginer

une **dévagination** : l'extraction d'une partie d'un tissu à l'extérieur de l'organisme.

dévaginer : en botanique, déployer vers l'extérieur.

se dévaginer : pour un organe, se retourner comme le doigt d'un gant.

dévalade, dévalaison, dévalant, dévalée, dévalement, dévaler, dévaleur, dévaloir

une **dévalade** : l'action de dévaler.

une **dévalaison** : l'action pour un poisson migrateur de descendre un cours d'eau pour retourner dans son lieu de reproduction ou de développement.

une eau dévalante, une amitié dévalante, un chemin **dévalant** :

- qui va en descendant ;
- qui va rapidement, qui court ;
- qui est en pente ;
- qui s'affaisse.

une **dévalée** : une pente douce.

un **dévalement** :

- l'action de dévaler ;
- ce qui dévale, ce qui va en descendant ;
- un terrain en pente ;
- une pente.

dévaler :

- aller, tomber ;
- descendre, généralement très rapidement ;
- aller, descendre en masse ;
- descendre en tombant ;
- aller très rapidement ;
- aller en pente, s'abaisser ;
- s'étendre.

dévaler quelque chose :

- le descendre ou le faire descendre, le porter en bas ;
- descendre, se laisser glisser le long de ; le traverser.

dévaler les marches d'un escalier, dévaler une pente : descendre très rapidement.

une dévaleuse, un **dévaleur** : celle, celui qui dévale.

un **dévaloir** :

- un couloir pratiqué en montagne par lequel on descend le bois ;
- un vide-ordures d'un immeuble [Suisse].

Le verbe dévaler est dérivé de val.

dévaliser

dévaliser quelqu'un :

- le dépouiller des choses de quelque valeur qu'il a, en particulier de son argent ;
- le dépouiller de tout ce qu'il possède.

dévaliser un lieu :

- le dépouiller, le vider des biens qu'il renferme ;
- le piller.

dévaliser une boutique, dévaliser un magasin : y faire des achats très importants et de toute nature.

dévaliser un auteur : lui prendre un thème, des expressions, qui sont sa propriété.

Le verbe dévaliser est dérivé de valise.

dévaloriser

elle est dévalorisante, il est **dévalorisant** : diminue la valeur.

une **dévalorisation** :

- une dépréciation de la valeur d'échange d'une monnaie, d'un produit, d'une matière première, etc. ;
- une perte de valeur, de crédit, d'efficacité.

elle est dévalorisée, il est **dévalorisé** : a perdu de sa valeur.

dévaloriser quelque chose ou quelqu'un :

- le déprécier ;
- lui faire perdre une partie de sa valeur, de son efficacité, de sa réputation.

se dévaloriser : perdre de sa valeur ou de son crédit.

Le verbe dévaloriser est dérivé de valoriser.

dévaluation, dévaluer

une **dévaluation** :

- la technique financière consistant à diminuer par un acte gouvernemental la valeur de la monnaie d'un pays par rapport à l'or et/ou aux devises étrangères ;
- une perte de crédit, de valeur.

dévaluer une monnaie : procéder à sa dévaluation.

dévaluer quelque chose ou quelqu'un : lui faire perdre de sa valeur ou de son crédit.

se dévaluer : perdre de sa valeur.

Le nom (une) dévaluation a été formé d'après évaluation.

devanagari

la (ou le) **devanagari** ou **nagari** : l'écriture syllabique et littérale de type brahmi, dont les caractères sont reconnaissables à leur trait horizontal supérieur et à des ligatures, utilisée vers le 13ème siècle pour le sanskrit et actuellement pour les langues courantes de l'Inde.

les caractères indiens **devanagaris**, l'écriture nagarie

Ce nom est emprunté, peut-être par l'intermédiaire d'une langue moderne de l'Inde comme le hindi ou le mahratte, au sanskrit *deva-nagari*, composé de *deva* (voir : dêva) et de *nagara, nagari* « citadin, urbain, poli ».

devancement, devancer, devancier

un **devancement** : l'action de devancer ; le résultat de cette action.

devancer :

- avoir, prendre de l'avance sur une personne ou sur une chose ;
- surpasser quelqu'un par sa valeur, son mérite ;
- exister, arriver, se produire avant, précéder ;
- accomplir quelque chose avant quelqu'un ;
- prévenir quelque chose, y pourvoir à l'avance.

je devance, tu devances, il devance, nous devançons, vous devancez, ils devancent ;
je devançais ; je devançai ; je devancerai ; je devancerais ;
j'ai devancé ; j'avais devancé ; j'eus devancé ; j'aurai devancé ; j'aurais devancé ;
que je devance, que tu devances, qu'il devance, que nous devancions, que vous devanciez, qu'ils devancent ;
que je devançasse, qu'il devançât, que nous devançassions ; que j'aie devancé ; que j'eusse devancé ;
devance, devançons, devancez ; aie devancé, ayons devancé, ayez devancé ;
(en) devançant.

Le verbe devancer a différents sens. Il peut signifier « dépasser, être devant quelqu'un », ou « aller au devant de, prendre les devants », ou « précéder, venir avant quelqu'un », ou encore « être en avance sur, anticiper quelque chose ».
Le verbe avancer a lui aussi plusieurs sens bien distincts, entre autres « aller vers l'avant », « placer quelque chose en avant », « être placé vers l'avant, dépasser », « affirmer, prétendre quelque chose », « progresser, tendre vers son terme », « faire arriver quelque chose avant le moment prévu ». C'est avec ce dernier sens qu'il y a parfois confusion avec le verbe devancer. En savoir plus : Office québécois de la langue française

une devancière, un **devancier** : une personne, une collectivité qui en devance une autre dans le temps.

Le verbe devancer est dérivé de devant.

devant

A. préposition.
B. adverbe.
C. nom.

A. préposition.

devant quelque chose ou quelqu'un :

- en avant de, en face de ;
- en présence de ;
- face à, au regard de ;
- du fait de, sous l'influence de quelque chose ;
- à l'avant de.

aller droit devant soi : progresser en ligne droite, sans se détourner de sa route; .

avoir de l'argent devant soi : posséder de l'argent en réserve.

avoir du temps devant soi : disposer d'un laps de temps pour réaliser quelque chose.

de devant quelque chose :

- du devant de ;
- d'en face de.

par devant quelque chose : sur le devant de.

par devant quelqu'un : en présence de.

au-devant de :

- sur le devant de ;
- à la rencontre de ;
- en s'exposant à ;
- en anticipant.

La préposition avant peut d'abord exprimer l'antériorité dans le temps. Elle peut également exprimer l'antériorité dans l'espace; les éléments qu'elle permet de situer sont alors vus dans une succession, selon un parcours. Enfin, avant peut aussi exprimer la priorité hiérarchique ou la préférence. Dans tous ces emplois, avant s'oppose à après.
La préposition devant, qui vient de la locution de avant, peut elle aussi exprimer une position dans l'espace, une antériorité de l'objet que l'on situe par rapport à un autre. Il n'y a pas avec devant l'idée d'une succession d'éléments, mais seulement la position relative d'un objet par rapport à un autre. Devant peut également exprimer l'antériorité dans un ordre ou dans un classement. Cette préposition peut enfin signifier « en face de » ou « en présence de ». En savoir plus : Office québécois de la langue française.

B. adverbe.

devant :

- en avant ;
- du côté de la face antérieure ;
- sur le devant.

au-devant :

- sur le devant ;
- à la rencontre.

ci-devant :

- ci-dessus, précédemment ;
- autrefois, jadis.

par devant :

- devant ;
- sur le devant ;
- vers l'avant.

C. nom.

le **devant** :

- la partie antérieure ;
- la façade, le côté qui donne sur la rue ;
- le premier plan.

un devant de : un objet destiné à être placé devant un autre.

prendre les devants : devancer quelqu'un en agissant avant lui pour éventuellement le contrecarrer.

Les mots avant et devant peuvent aussi être employés comme nom. Le nom avant désigne la partie antérieure d'une chose, le côté opposé à l'arrière. On l'utilise souvent lorsqu'on parle de choses mobiles, de choses qui peuvent se déplacer. On l'emploie également pour désigner les joueurs de certains sports d'équipe qui sont chargés de l'attaque. Ce nom entre aussi dans la locution aller de l'avant, qui signifie « progresser, avancer rapidement ».
Le nom devant désigne lui aussi la partie antérieure d'une chose, mais il est plus souvent utilisé en parlant de choses immobiles. On l'utilise plus particulièrement pour désigner la partie visible d'une chose, celle qui se présente à la vue, par exemple la façade d'une maison ou d'un immeuble. Ce nom entre aussi dans la formation de la locution prendre les devants, qui signifie « partir avant quelqu'un ou le devancer ». En savoir plus : Office québécois de la langue française.

Le mot devant est composé de de et avant.

Le mot nonobstant (= malgré ; néanmoins, cependant) est composé de non et de l'ancien français *obstant* emprunté au latin *obstans*, de *obstare* « faire obstacle », de *ob* « devant » et *stare* « être debout, se tenir devant ».

Le nom (un) obstacle (= ce qui arrête ou ralentit le mouvement, la progression, le passage ; une difficulté empêchant ou gênant la réalisation de quelque chose) est emprunté au latin *obstaculum* « obstacle,

empêchement », dérivé de *obstare* « se tenir devant », composé de *ob* « devant » et *stare* « être debout, dressé ».

Le verbe obstruer (= entraver la circulation de certaines matières dans un conduit organique ; interposer un obstacle qui rend difficile ou impossible le passage ; ralentir, arrêter le libre cours d'une activité humaine) est emprunté au latin classique *obstruere* « construire (un mur, etc.) devant quelque chose », d'où « fermer, boucher ».

Le verbe obtempérer (= obéir, se soumettre sans discuter) est emprunté au latin classique *obtemperare* « se modérer devant ».

Le nom (un) un obvers (= l'avers d'une médaille ou d'une monnaie, le côté qui porte l'effigie ou le motif essentiel) est adapté du latin *obversus* « tourné vers », de *obvertere* « tourner vers », composé de *ob* « devant » et *vertere* « tourner ».

Le mot obvie (= qui vient naturellement à l'esprit ; qui va ou semble aller de soi) est emprunté au latin *obvius* « qui se présente à proximité », proprement « qui va au devant », composé de *ob* « devant » et *via* « chemin ».

Le verbe obvier (= parer à une éventualité ou à un fait fâcheux en prenant toutes mesures susceptibles de permettre, selon le cas, de l'éviter ou d'y faire face au mieux, d'en atténuer les effets) est emprunté au latin *obviare* « prévenir », composé de *ob* « devant » et *viare* « faire route », dérivé de *via* « chemin ».

Le verbe ôter (= enlever ; faire disparaitre, faire cesser ; retrancher ; faire partir quelqu'un de l'endroit où il se trouve ; délivrer quelqu'un d'une situation désagréable , priver quelqu'un d'un être qui lui est cher) vient du latin *obstare* « se tenir devant, faire obstacle » « empêcher quelqu'un de ». D'où : ôté, s'ôter.

devanteau, devantier, devantière, devanture

un **devanteau** ou un **devantier**, une **devantière** :

- un tablier de femme ;
- une protection mobile en cuir que l'on plaçait à l'avant des voitures pour protéger les jambes du cocher.

une **devantière** : une jupe fendue portée par les femmes pour monter à cheval à califourchon.

une **devanture** :

- la partie antérieure d'une chose ; la façade d'un édifice ;
- un ouvrage fait de boiserie et de vitrage qui revêt la façade d'une boutique pour mettre son étalage en valeur ;
- l'étalage des marchandises à la vitrine ou à l'extérieur de la boutique ;
- l'aspect extérieur, l'apparence ;
- un objet destiné à être placé devant un autre.

Ces mots sont dérivés de devant.

dévarier

dévarier quelqu'un :

- lui causer une vive émotion, un trouble profond ;
- lui faire perdre la raison ;
- lui causer de la fatigue.

voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

dévasement, dévaser

un **dévasement** : l'action d’enlever la vase accumulée dans un plan d’eau, un cours d’eau ou un port.

dévaser ou **désenvaser** :

- débarrasser de la vase ;
- sortir de la vase.

dévastateur dévastation dévasté, dévaster

elle est dévastatrice, il est **dévastateur** :

- produit une dévastation ;
- dont la nature, la tendance est de dévaster quelque chose ;
- détruit ou endommage gravement ;
- rend désert ;
- apporte la maladie, la mort ;
- apporte le désordre, la destruction à l'intérieur de l'être.

On a lu aussi dévasteur.

une dévastatrice, un **dévastateur** : celle, celui qui dévaste, qui détruit, qui endommage gravement.

une **dévastation** :

- l'action de dévaster ; son résultat ;
- un lieu dévasté)

On a lu aussi un dévastement.

elle est dévastée, il est **dévasté** :

- a subi une dévastation ;
- a été détruite, détruit ou gravement endommagé(e) ;
- présente un aspect de désordre ou de vide, consécutif à une dévastation ;
- a subi la dévastation d'une force intérieure ou d'une cause externe ;
- porte les stigmates d'une dévastation.

L'emploi de l'adjectif « dévasté », appliqué à une personne, s'est répandu dans les médias aussi bien au Québec qu'en France. « Il est dévasté par cette terrible nouvelle ». Dans cet emploi, il s'agit d'un anglicisme de sens. En anglais, *devasteted*, appliqué à une personne, signifie « extremely upset and shocked ». En français, une ville, une région, un pays peuvent être dévastés (par une guerre, un cataclysme naturel), pas un être humain. Pour exprimer un état de choc profond à la suite d'un événement tragique, on dispose en français des adjectifs accablé, anéanti, démoli, effondré. Carnet d'un linguiste.

dévaster :

- exercer sur quelque chose ou sur quelqu'un une action matérielle qui aboutit à une destruction complète, à un anéantissement ;
- détruire ou endommager gravement les richesses d'un lieu, en particulier d'un pays ;
- frapper la population par la maladie, la mort ;
- apporter la destruction ;
- provoquer des perturbations graves ;
- altérer la beauté, l'intégrité physique.

En effet, le verbe transitif dévaster, emprunté du latin *devastare* (détruire, ravager en faisant le vide), se dit surtout, au sens propre, d'un pays, d'un lieu de vaste étendue ravagé par la guerre ou par quelque autre fléau. Dans cet emploi, il est synonyme de ravager. Pour tous les dégâts de moindre ampleur, le recours au verbe ravager (causer des destructions, des dommages par l'effet d'une action violente et rapide) est préférable. En savoir plus : Parler français. Voir aussi : Au cœur du français.

Le mot dévastateur est emprunté au bas latin *devastator* « celui qui ravage ».

Le nom (une) dévastation est emprunté au bas latin *devastatio* « ravage, dévastation ».

Le verbe dévaster a été emprunté à différentes époques au latin classique *devastare* « détruire, ravager, en particulier en faisant le vide ».

dévégétalisation

une **dévégétalisation** : toute opération de suppression de la végétation provisoire ou permanente.

déveinard, déveine

une déveinarde, un **déveinard** : celle, celui qui a une malchance persistante.

une **déveine** :

- pour des jeux, une suite de coups défavorables ;
- une malchance persistante.

Le nom (une) déveine est dérivé de veine au sens de « chance ».

développable, développant, développante, développateur, développé, développée

elle, il est **développable** : peut être développé(e).

une fonction développable, une surface développable

une passion **développante** : qui développe ou fait se développer.

une **développante** [en géométrie]

un **développateur** : en photographie, ce qui forme le constituant principal d'un révélateur et qui a la propriété de réduire à l'état d'argent métallique les cristaux de sels d'argent exposés à la lumière lors de la prise de vue.

elle est développée, il est **développé** :

- est formé(e) ;
- est étendu(e) ;
- est exposé(e) ;
- est économiquement avancé(e).

un **développé** : un mouvement de danse ou d'haltérophilie.

une **développée** : une courbe géométrique.

elle est sous-développée, il est **sous-développé** :

- dont le stade de développement est insuffisant par rapport à la normale ou à une norme souhaitable ;
- est insuffisamment équipé(e) ;
- dont le niveau économique et culturel est inférieur à la normale ;
- est victime du sous-développement.

une sous-développée, un **sous-développé** : une personne subissant un sous-développement économique et/ou culturel.

développement

un **développement** :

- l'action de développer, de se développer ; un état qui en résulte ;
- l'action de dérouler, d'étendre ;
- l'action de tendre dans toute sa largeur, son envergure ;
- l'état de ce qui est très vaste, très étendu ;
- l'action de traiter une question en profondeur ou de l'exposer de manière détaillée, oralement ou par écrit ; son résultat ;
- une exposition détaillée d'un sujet, d'un motif initial, repris et modifié ;
- l'exercice de toutes ses capacités ;
- une maturité humaine dans tous les domaines ;
- l'action de changer, d'évoluer, de progresser ; son résultat ;
- une évolution de l'homme vers l'épanouissement de ses aptitudes et de sa personnalité ;
- l'action de prendre de l'ampleur, de l'importance, de la qualité ;
- l'action d'accroître, de multiplier et d'améliorer quelque chose ;
- l'action de se développer ou de développer ;
- une amélioration quantitative et qualitative de la situation d'une unité économique ;
- la mise au point industrielle d'un produit, précédant la commercialisation :
- la distance parcourue avec un tour de pédalier ;
- le traitement d'une photographie ;
- une ontogenèse, la succession des phénomènes ayant cours depuis la cellule œuf jusqu'à la mort d'un organisme.

un **développement durable** :

- [économie générale] une situation où les perspectives de développement n'appellent pas de mesures correctives à court terme. En anglais : *sustainable development*. Antonyme : développement non durable. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

- une politique de développement qui s'efforce de concilier la protection de l'environnement, l'efficience économique et la justice sociale, en vue de répondre aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures de satisfaire les leurs. Le développement durable est une finalité dont la réalisation peut faire l'objet de différentes stratégies. Le développement durable peut concerner les activités d'une entité territoriale aussi bien que celles d'une entreprise ou d'un groupe social. En anglais : *sustainable development*. Voir aussi : agriculture durable, biodiversité, croissance verte, écocité, écodéveloppement, économie circulaire, écoquartier, électricité d'origine renouvelable, mobilité durable, permaculture. Journal officiel de la République française du 12/04/2009.

Le développement durable est la traduction du terme anglo-saxon « *sustainable development* » qui signifie développement responsable, qui préserve les ressources et respecte l'environnement et les conditions de travail. En savoir plus : Dico de l'éco.

Développement durable est la traduction habituelle de l'expression anglaise *sustainable development*. Elle réfère à une forme du développement économique sensible au développement humain et à la justice sociale et dans lequel l'usage des ressources assure une durabilité de long terme des écosystèmes et de l'environnement. En savoir plus : Dicopart.

un **développement non durable** : [économie générale] la situation où les perspectives de développement sont bloquées par suite de déséquilibres fondamentaux provoqués par l'endettement excessif des agents économiques concernés, État, entreprises ou collectivités locales. En anglais : *unsustainable development*. Antonyme : développement durable. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un développement des ressources humaines : Office québécois de la langue française.

Vocabulaire (Thésaurus) autour du thème du développement informatique : Wiktionnaire.

un développement de logiciels, un développement piloté par les tests, un développement piloté par les tests d'acceptation : Vocabulaire de l'édition de logiciels (Office québécois de la langue française).

un développement économique, un développement durable, un développement humain : Géoconfluences.

Vocabulaire du développement durable : Office québécois de la langue française.

un **développement piloté par les tests** : la pratique de développement logiciel dans laquelle, à chacune des étapes du processus et pour chaque aspect des programmes, des tests unitaires sont d'abord conçus et effectués, avant l'écriture du code ou son réusinage, dans le but de détecter de possibles erreurs. En savoir plus : Vocabulaire de l'agilité. Office québécois de la langue française.

Le mot développement a plusieurs sens en français ; il peut signifier entre autres « étendue », « progrès » ou « rayonnement ».
Toutefois, ce mot est parfois employé de façon fautive dans certains contextes, sous l'influence de l'anglais *development*. Ainsi, dans le domaine de la construction ou de l'habitation, pour désigner un terrain loti ou un nouveau quartier, développement devrait être remplacé par lotissement.
Le mot développement est parfois utilisé au pluriel pour parler de rebondissements dans une affaire ou d'éléments nouveaux dans un dossier. Même si ce sens est critiqué dans quelques ouvrages, il est tout à fait acceptable; il est d'ailleurs attesté (sans marque particulière) dans les dictionnaires de langue générale. Si on préfère l'éviter, on pourra le remplacer, selon le contexte, par changement, conséquence, évolution, fait ou élément nouveau, prolongement, rebondissement, suite ou tournure. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

un **écodéveloppement**

un **sous-développement** :

- l'état d'un pays, d'une région sous-développé(e) ;
- un retard, un stade de développement insuffisant par rapport à des normes admises ou souhaitables ;
- en photographie, un développement insuffisant d'une surface photosensible.

développer

développer :

- ôter ce qui enveloppe quelque chose de manière à en étaler le contenu ;
- étendre, étaler ;
- déployer ;
- révéler ;
- faire croître ;
- exposer ;
- résoudre ;
- mettre au point ;

- parcourir.

se développer :

- s'étendre en longueur, s'allonger ;
- s'accroître, prendre de l'importance, s'étendre ;
- grandir, s'épanouir, évoluer sous l'action des lois naturelles de la vie.

Le verbe développer signifie d'abord « débarrasser de ce qui enveloppe », puis « faire croître, donner de la force, de l'ampleur à quelque chose ». Il convient de ne pas lui donner, faute qui malheureusement tend à se répandre, le sens de « mettre au point ». En effet cette locution verbale s'emploie pour évoquer les réglages et les retouches qui permettront le bon fonctionnement d'un moteur, d'une machine et, plus généralement, d'un dispositif complexe. On dira ainsi qu'on développe une idée, c'est-à-dire qu'on lui donne de l'ampleur, alors qu'on met au point un plan, c'est-à-dire qu'on en règle les derniers détails. Si certains noms peuvent être compléments de ces deux formes, une argumentation par exemple peut être développée ou mise au point, on veillera à ne pas confondre ces dernières. On évitera également d'employer l'anglicisme *développer un cancer*. En savoir plus : Académie française.

désenvelopper : retirer ce qui enveloppe.

Le verbe développer a été formé comme antonyme d'envelopper.

développeur

une développeuse, un **développeur** : celle, celui qui fait travailler ses muscles.

un **développeur** : un appareil servant à développer les muscles.

une développeuse, un **développeur** de logiciels : une informaticienne, un informaticien qui conçoit, réalise, évalue et met à jour des logiciels ou des programmes. En anglais : *software developer*

dévelouté, déveloutement, dévelouter

elle est déveloutée, il est **dévelouté** :

- a perdu son velouté ;
- a perdu sa candeur, sa fraicheur.

un **déveloutement** : l'état de ce qui est dévelouté.

dévelouter :

- enlever son aspect velouté à une surface ;
- enlever son charme, sa douceur à quelque chose.

se dévelouter : perdre son aspect velouté.

elles se déveloutent, ils se déveloutent, elles se sont déveloutées, ils se sont déveloutés,...

Le verbe dévelouter est dérivé de velouter.

devenir

devenir : être engagé dans un processus évolutif devant aboutir à un changement d'état.

devenir intéressante, devenir intéressant

devenir une femme, devenir un homme

en devenir : venir ou revenir de quelque part. [Canada]

je deviens, tu deviens, il devient, nous devenons, vous devenez, ils deviennent ;
je devenais ; je devins ; je deviendrai ; je deviendrais ;
je suis devenu(e) ; j'étais devenu(e) ; je fus devenu(e) ; je serai devenu(e) ; je serais devenu(e) ;
que je devienne, que tu deviennes, qu'il devienne, que nous devenions, que vous deveniez, qu'ils deviennent ;
que je devinsse, qu'il devînt, que nous devinssions ; que je sois devenu(e) ; que je fusse devenu(e) ;
deviens, devenons, devenez ; sois devenu(e), soyons devenues, soyons devenus, soyez devenu(e)(es)(s) ;
(en) devenant.

Au Québec, on relève le verbe venir, suivi d’un attribut, au sens de « devenir ». C’est en fait un emploi ancien en français, attesté du XVe au XVIIe siècle, et qui a survécu dans bon nombre de parlers régionaux en France, mais aussi en Belgique, en Suisse et dans les parlers français d’Amérique, dont bien sûr au Québec.
Aujourd’hui, cet usage de venir est perçu comme familier en français québécois et tend à s’effacer au profit de devenir, qui est le mot neutre dans un contexte plus soigné. C’est pourquoi on ne le trouve pas vraiment utilisé à l’écrit. Outre la construction devenir suivi d’un attribut, on peut aussi lui substituer un verbe simple (pâlir, s’enrichir, enfler, rougir, etc.), selon le contexte.
Dans un sens voisin et avec une idée de progression, on emploie également au Québec le verbe s’en venir suivi d’un attribut (par exemple : elle s’en vient bonne). Le tour relève du même registre familier, mais son origine n’est pas aussi clairement expliquée, cet emploi n’ayant pas été relevé par les spécialistes qui ont attesté venir dans le sens qui précède. S’en venir, dans cette acception, ne semble pas non plus avoir été répertorié dans les dictionnaires de langue ancienne. Dans un registre plus neutre, on emploierait plutôt devenir, se faire ou, là encore, des verbes simples comme vieillir, grandir ou pousser, selon les contextes. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

un **devenir** : une évolution, un changement, l'action ou le fait de devenir.

en devenir : susceptible d'évoluer.

Le nom *devenir*, forme substantivée du verbe homonyme, s’emploie dans la langue de la philosophie et désigne un mouvement par lequel un être se forme ou se transforme, un changement, le passage d’un état à un autre. Il se rencontre aussi dans la locution *en devenir* qui qualifie une action, une entreprise en cours de réalisation. Il convient de ne pas employer ce nom en lieu et place d’« avenir » ou « évolution ». On dira donc *l’avenir de ses enfants est assuré*. En savoir plus : Académie française.

Le verbe devenir vient du latin classique *devenire*, au propre « venir de ; arriver à », au figuré « aboutir à, recourir à » d'où, en bas latin, « devenir ».

déventer

déventer :

- brasser une voile en ralingue de façon qu'elle faseye ;
- priver de vent un navire, une voile ;
- manœuvrer les ailes d'un moulin de manière à ce qu'elles n'aient plus prise au vent.

Ce verbe est dérivé de vent, avec le préfixe dé-.

déverbal, déverbatif

un **déverbal** : un nom formé à partir du radical d'un verbe.
des déverbaux

un **déverbatif** : un verbe dérivé d'un verbe.

Le nom (un) déverbal est dérivé de verbe.

déverdir

déverdir : perdre sa couleur verte.

je déverdis, tu déverdis, il déverdit, nous déverdissons, vous déverdissez, ils déverdissent ;
je déverdissais ; je déverdis ; je déverdirai ; je déverdirais ;
j'ai déverdi ; j'avais déverdi ; j'eus déverdi ; j'aurai déverdi ; j'aurais déverdi ;
que je déverdisse, que tu déverdisses, qu'il déverdisse, que nous déverdissions, que vous déverdissiez, qu'ils déverdissent ;
que je déverdisse, qu'il déverdît, que nous déverdissions ; que j'aie déverdi ; que j'eusse déverdi ;
déverdis, déverdissons, déverdissez ; aie déverdi, ayons déverdi, ayez déverdi ;
(en) déverdissant.

Ce verbe est dérivé de verdir, avec le préfixe dé-.

déverglacer

déverglacer : enlever le verglas.

je déverglace, tu déverglaces, il déverglace, nous déverglaçons, vous déverglacez, ils déverglacent ;
je déverglaçais ; je déverglaçai ; je déverglacerai ; je déverglacerais ;
j'ai déverglacé ; j'avais déverglacé ; j'eus déverglacé ; j'aurai déverglacé ; j'aurais déverglacé ;
que je déverglace, que tu déverglaces, qu'il déverglace, que nous déverglacions, que vous déverglaciez, qu'ils déverglacent ;
que je déverglaçasse, qu'il déverglaçât, que nous déverglaçassions ; que j'aie déverglacé ; que j'eusse déverglacé ;
déverglace, déverglaçons, déverglacez ; aie déverglacé, ayons déverglacé, ayez déverglacé ;
(en) déverglaçant.

Ce verbe est dérivé de verglacer, avec le préfixe dé-.

dévergondage, dévergondé, dévergonder

un **dévergondage** :

- une conduite licencieuse et libertine ;
- un écart par rapport à la norme morale et/ ou sociale ;
- un développement excessif et dévoyé de l'esprit, de l'imagination ;
- un écart extrême par rapport à la norme, une fantaisie débridée.

elle est dévergondée, il est **dévergondé** :

- mène notoirement une vie de débauche considérée comme blâmable, excessive ; marque le dévergondage ;
- évoque ou indique un dévergondage ;
-
- est en dehors des normes morales, sociales ; est caractérisé(e) par un excès.

une dévergondée, un **dévergondé** :

- celle, celui qui vit en dehors des normes morales, sociales ;
- celle, celui qui mène une vie de débauche.

dévergonder : inciter au dévergondage.

se dévergonder :

- se livrer au dévergondage, mener une vie licencieuse et libertine ;
- s'écarter des préceptes moraux socialement reconnus.

Le verbe dévergonder est dérivé de l'ancien français *vergonde* « vergogne », réfection de l'ancien français *vergo(i)ngne* d'après le latin *verecundia*.

déverguer

déverguer ou **désenverguer** : enlever les vergues à un navire.

enverguer : attacher une voile.

une **envergure** :

- la largeur de voiles ou d'ailes déployées ;
- une ampleur ; une extension.

déverminage

un **déverminage** : [composants électroniques] des séquences de contraintes thermiques, ou climatiques, ou électriques, ou mécaniques, ayant pour but d'éliminer les défauts de jeunesse dans une production donnée de composants électroniques. En anglais : *burn-in*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

déverni, dévernir, dévernissage

elle est dévernie, il est **déverni** :

- a perdu son vernis ;
- est abimé(e), fané(e) ;
- a perdu de sa valeur ou de son éclat ;

- est malchanceuse ou malchanceux.

dévernir :

- enlever le vernis qui recouvre un objet à l'aide d'un dissolvant ;
- faire perdre à quelqu'un l'apparence de culture ;
- faire perdre son vernis à quelque chose ;
- enlever à quelque chose son aspect brillant.

je dévernis, tu dévernis, il dévernit, nous dévernissons, vous dévernissez, ils dévernissent ;
je dévernissais ; je dévernis ; je dévernirai ; je dévernirais ;
j'ai déverni ; j'avais déverni ; j'eus déverni ; j'aurai déverni ; j'aurais déverni ;
que je dévernisse, que tu dévernisses, qu'il dévernisse, que nous dévernissions, que vous dévernissiez, qu'ils dévernissent ;
que je dévernisse, qu'il dévernît, que nous dévernissions ; que j'aie déverni ; que j'eusse déverni ;
dévernis, dévernissons, dévernissez ; aie déverni, ayons déverni, ayez déverni ;
(en) dévernissant.

un **dévernissage** : l'opération qui consiste à enlever le vernis d'un objet notamment d'un tableau, à l'aide d'un produit dissolvant.

Le verbe dévernir est dérivé de vernir.

déverrouillage, déverrouiller

un **déverrouillage** : l'action de déverrouiller.

un **déverrouillage (SIM)** : [télécommunications / radiocommunications] l'opération qui permet d'utiliser, avec une carte SIM de n'importe quel opérateur de radiocommunication mobile, un terminal qui ne fonctionnait initialement qu'avec une carte SIM de l'opérateur d'origine. Le terme « déverrouillage SIM » ne doit pas être confondu avec les termes « débridage » et « déblocage ». Le terme « désimlockage », dérivé de l'anglais, est à proscrire. En anglais : *SIM unlocking*. Voir aussi : carte SIM, déblocage, débrider. Journal officiel de la République française du 09/08/2013.

déverrouiller :

- ouvrir en tirant le verrou ;
- enlever le dispositif qui maintient des parties immobiles ;
- autoriser un accès informatique qui était protégé ;
- dégager la culasse d'une arme à feu ;
- mettre en liberté en ouvrant les verrous.

se déverrouiller : ouvrir les verrous de sa porte.

Le verbe déverrouiller est dérivé de verrouiller.

devers

devers quelque chose ou quelqu'un : vers ; du côté de ; aux environs de.

le **devers** : l'autre côté.

par devers quelqu'un :

- en présence de ;
- en la possession de.

par devers soi :

- de son côté ;
- quant à soi.

Le mot devers est dérivé de la préposition vers.

dévers, déversant, déversé, déversement, déverser, déverseur, déversoir

1. une inclinaison, une pente.
2. faire couler un liquide.

1. elle est déverse, il est **dévers** : n'est pas d'aplomb.

un **dévers** :

- une inclinaison, une pente ;
- le relèvement du bord extérieur d'une route dans un virage ;
- une pente, un gauchissement d'une pièce de bois ;
- l'inclinaison transversale donnée à une voie ferrée dans les courbes, pour combattre la force centrifuge ;
- une différence de niveau, un défaut d'aplomb ou une inclinaison d'un mur ;
- une paroi d'escalade ou un segment d'une paroi dont l'inclinaison, supérieure à 90 degrés, force le grimpeur à avoir le corps incliné vers l'arrière. En savoir plus : Vitrine linguistique de l'Office québécois de la langue française.

elle est déversante ou déversée, il est **déversant** ou **déversé**, **en dévers** : se dit d'une paroi d'escalade ou d'un segment d'une paroi dont l'inclinaison, supérieure à 90 degrés, force le grimpeur à avoir le corps incliné vers l'arrière. En savoir plus : Vitrine linguistique de l'Office québécois de la langue française.

un **déversement** (1) :

- le fait de pencher d'un côté, d'avoir du dévers ;
- l'inclinaison d'une voie ferrée dans une courbe.

déverser (1) :

- donner du dévers à ;
- perdre son aplomb, pencher d'un côté.

se déverser : avoir du dévers.

Le mot dévers est emprunté au latin *deversus*, participe passé de *devertere* « détourner ».

2. un **déversement** (2) :

- l'action de déverser un liquide ;
- pour un liquide, l'action de se déverser ;
- le liquide déversé ;
- l'action de décharger en versant.

On a lu aussi une déverse et une déversion.

déverser (2) :

- faire couler un liquide d'un lieu dans un autre ;
- laisser échapper, répandre ;
- laisser tomber en versant, déposer en jetant ;
- répandre en grandes quantités.

se déverser :

- couler ;
- se répandre.

un **déverseur** : un appareil servant à régler la pression d'un fluide en amont d'un point donné.

un bec déverseur

un déverseur : un conteur, un rapporteur prolixe)

un **déversoir** :

- un orifice destiné à évacuer le trop-plein d'un canal, d'un étang, d'une fontaine, etc. ;
- un réservoir destiné à recevoir ce trop-plein ;
- la partie d'un barrage destinée à l'écoulement du trop-plein de la retenue lorsque l'exutoire normal ne suffit pas ;
- un émissaire, un cours d'eau évacuant les eaux lacustres vers l'aval du bassin-versant ;
- un petit ouvrage de maçonnerie construit en diagonale sur l'accotement d'une chaussée pour écouler l'eau dans le fossé ;
- [nucléaire / fission] un cylindre situé à l'intérieur de la cuve du circuit primaire et concentrique à celle-ci, qui assure la remontée le long de la cuve d'une fraction du sodium froid et son retour par débordement vers le collecteur froid. La circulation du sodium froid dans le déversoir maintient la cuve à une température inférieure à celle du sodium chaud et contribue ainsi à sa bonne tenue mécanique. En anglais : *immersed weir*. Voir aussi : circuit de refroidissement primaire, collecteur chaud, collecteur froid. Journal officiel de la République française du 02/09/2020.

Le verbe déverser (2) est dérivé de verser.

dévestiture

[Suisse]

un chemin de **dévestiture** : un chemin de desserte traversant champs, bois ou forêts.

une dévestiture :

- une desserte, une possibilité d'accès à un terrain ;
- un chemin de desserte, un accès.

dévêtement, dévêtir, dévêtissement

un **dévêtement** ou **dévêtissement** : l'action de se dévêtir ; le résultat de cette action.

dévêtir :

- dépouiller quelqu'un totalement ou en partie de ses vêtements ;
- dépouiller ;
- mettre à nu, dévoiler, révéler ;
- abandonner une partie de son éclat ou de sa parure.

je dévêts, tu dévêts, il dévêt, nous dévêtons, vous dévêtez, ils dévêtent ;
je dévêtais ; je dévêtis ; je dévêtirai ; je dévêtirais ;
j'ai dévêtu ; j'avais dévêtu ; j'eus dévêtu ; j'aurai dévêtu ; j'aurais dévêtu ;
que je dévête, que tu dévêtes, qu'il dévête, que nous dévêtions, que vous dévêtiez, qu'ils dévêtent ;
que je dévêtisse, qu'il dévêtît, que nous dévêtissions ; que j'aie dévêtu ; que j'eusse dévêtu ;
dévêts, dévêtons, dévêtez ; aie dévêtu, ayons dévêtu, ayez dévêtu ;
(en) dévêtant.

se dévêtir :

- se déshabiller ;
- se dépouiller ;
- se dévoiler.

je me dévêts, tu te dévêts, il se dévêt, nous nous dévêtons, vous vous dévêtez, ils se dévêtent ;
je me dévêtais ; je me dévêtis ; je me dévêtirai ; je me dévêtirais ;
je me suis dévêtu(e) ; je m'étais dévêtu(e) ; je me fus dévêtu(e) ; je me serai dévêtu(e) ; je me serais dévêtu(e) ;
que je me dévête, que tu te dévêtes, qu'il se dévête, que nous nous dévêtions, que vous vous dévêtiez, qu'ils se dévêtent ;
que je me dévêtisse, qu'il se dévêtît, que nous nous dévêtissions ; que je me sois dévêtu(e) ; que je me fusse dévêtu(e) ;
dévêts-toi, dévêtons-nous, dévêtez-vous ; sois dévêtu(e), soyons dévétues, soyons dévêtus, soyez dévêtu(e)(es)(s) ;
(en) se dévêtant.

Le verbe dévêtir est dérivé de vêtir.

déviandé, déviander

[Canada]

elle est déviandée, il est **déviandé** : est amaigri(e).

déviander :

- ôter la viande de ;
- amaigrir.

déviable, déviance, déviant, déviateur, déviation, déviationnisme, déviationniste

elle, il est **déviable** : peut être dévié(e).

une **déviance** : une manière d'être et de vivre qui s'écarte de celle qui a cours dans une société donnée.

une action déviante, un effet **déviant** : qui a le pouvoir ou la possibilité de faire dévier.

une déviante, un **déviant** : une personne qui, par son comportement ou son attitude, s'écarte de la norme du groupe social dans lequel elle vit.

une force déviatrice, un champ **déviateur** : qui produit la déviation.

un **déviateur** : un appareil qui produit la déviation.

un **déviateur annulaire de jet** : [spatiologie / propulsion] une bague mécanique mobile placée dans le jet d'une tuyère pour modifier la direction de la poussée. En anglais : *jetavator ; jetevator*. Journal officiel de la République française du 07/10/2012.

une **déviation** :

- l'action de s'écarter par rapport à la direction que l'on semblait normalement devoir suivre ;
- l'écart qui en résulte ;
- le fait de détourner la circulation de l'itinéraire normal et de lui en faire prendre un autre ;
- l'itinéraire détourné qu'on emprunte dans ces conditions ;
- un décalage d'une partie du corps par rapport à sa position normale ;
- un écart de conduite que commet une personne par rapport à la morale normalement admise ;
- un écart par rapport au cours normal qu'on devait prendre ;
- en savoir plus : Office québécois de la langue française.

Encore une vieillerie : Parler de détour ou déviation en 2018. États de langue.

une **déviation d'appels** ou un **renvoi de terminal** : [télécommunications / services] le fait de renvoyer un appel vers un autre terminal de la même installation, au moment de la réception de cet appel et avant l'établissement de la communication ; le complément de service offrant cette possibilité. En anglais : *call deflection* . Journal officiel de la République française du 02/03/2002.

une **déviation de voie** : Office québécois de la langue française.

un **déviationnisme** : l'attitude, chez les membres d'un parti politique, de ceux qui s'écartent ouvertement, et sur des points importants, de la doctrine officielle définie par ce parti.

elle, il est **déviationniste** : se caractérise ou est caractérisé(e) par le déviationnisme.

une, un **déviationniste** : une, un membre d'un parti politique dont l'attitude se caractérise ou est caractérisée comme déviationnisme.

Le nom (une) déviation est emprunté au bas latin *deviatio* « action de s'écarter de l'orthodoxie ».

dévidage, dévider, dévideur, dévidoir

un **dévidage** (1) : l'action de dévider.

On a lu aussi un dévidement.

dévider (1) :

- dérouler du fil ;
- dérouler le fil qui est sur le fuseau pour le mettre en écheveau au moyen du dévidoir ;
- mettre en pelotes le fil qui est en écheveau ou en bobine ;
- dérouler une matière souple enroulée.

se dévider :

- se dérouler ;
- être déroulé.

elles se dévident, ils se dévident, elles se sont dévidées, ils se sont dévidés,...

une dévideuse, un **dévideur** (1) :

- celle, celui qui dévide le fil, la laine, etc.
- ouvrière, un ouvrier qui opère le dévidage dans les usines.

un **dévideur** : [informatique] un dérouleur de bande magnétique destiné à la sauvegarde des informations contenues dans un disque. En anglais : *streamer*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **dévidoir** :

- un instrument qui sert à dévider du fil ;
- un appareil de forme spécifique sur lequel on enroule ficelle, fil de fer, corde, ruban de papier, etc. ;
- un appareil sur lequel on enroule les lignes de pêche pour les faire filer.

un dévidoir, un dévidoir à enroulement automatique, un dévidoir auto-enrouleur, un dévidoir mural, un dévidoir portatif, un dévidoir sur chariot, un dévidoir sur roues : Office québécois de la langue française.

évider : creuser pour en retirer une partie.

elle est évidée, il est évidé, un évidement ou un évidage, un évidoir, une évidure

un **dévidage** (2) : un long discours, un bavardage.

dévider (2) :

- exprimer à la suite et sans interruption ;
- démêler, débrouiller.

une dévideuse, un **dévideur** (2) : une bavarde, un bavard.

Le verbe dévider est dérivé de vider.

dévié, dévier

elle est déviée, il est **dévié** :

- est écarté(e) de la direction normale ;
- est écarté(e) de sa voie, de son cours normal ;
- est détourné(e) de son but.

dévier :

- s'écarter de la voie, de la direction, de la trajectoire que l'on semblait normalement devoir suivre ;
- être décalé par rapport à sa position normale ;
- ne pas suivre son cours normal ou prévu ;
- ne pas suivre la ligne de conduite que l'on s'était tracée ;
- écarter quelqu'un ou quelque chose de la voie, de la direction, de la trajectoire qu'il devait normalement suivre ;
- décaler par rapport à sa position normale

Le verbe dévier est emprunté au bas latin *deviare* « s'écarter du droit chemin » « détourner ». Voir aussi : dévoyer (ci-dessous).

devin

une **devineresse**, un **devin** :

- une personne qui, par le recours à des procédés occultes, à des pratiques magiques, s'applique à deviner, à découvrir ce qui est ignoré ou caché, et en particulier à prédire les événements futurs ;
- une personne qui prétend deviner les secrets d'autrui.

un (serpent) **devin** : un boa constricteur vénéré par certaines tribus.

Le nom (un) devin vient du latin classique *divinus* (proprement « divin ») « devin », devenu par dissimilation *devinus*.

devinable, devinaille, deviné, deviner, devinette, devineur

elle, il est **devinable** : qu'il est possible de deviner.

une **devinaille** :

- l'art ou la profession de devin ;
- l'action de deviner ; le résultat de cette action ; l'objet de cette action ;
- ce qui est à deviner.

elle est devinée, il est **deviné** :

- est découverte ou découvert par divination, en sortant des voies ordinaires de la connaissance par le recours à des procédés occultes, à des pratiques magiques ;
- est prédite ou prédit par divination ;
- est distingué(e), vu(e), reconnu(e) avec plus ou moins de précision ;
- est découverte ou découvert en dehors de raisons démonstratives, en ayant cependant le sentiment d'être dans le vrai ;
- est distingué(e), reconnu(e) plus ou moins confusément chez quelqu'un bien que cela ne soit pas apparent, évident ;

- est pressenti(e), entrevu(e) ;
- dont on prend plus ou moins conscience.

deviner :

- découvrir ce qui est ignoré ou caché par le recours à des procédés occultes, à des pratiques magiques ;
- prédire des évènements futurs ;
- connaitre par transmission de pensée ;
- distinguer quelqu'un ou quelque chose, le voir, le reconnaitre avec plus ou moins de précision malgré ce qui le dérobe à la vue ;
- prévoir avec plus ou moins de précision, pressentir, imaginer ;
- découvrir quelque chose que l'on ne sait pas, et que l'on cherche à connaitre le plus souvent, par des voies diverses non rationnelles en ayant le sentiment d'être dans le vrai ;
- distinguer, reconnaitre plus ou moins confusément quelque chose chez quelqu'un bien que cela ne soit pas apparent, évident ;
- le pressentir, l'entrevoir, en prendre plus ou moins conscience ;
- pénétrer la personnalité profonde de quelqu'un, déceler ses pensées, percer ses intentions, etc. ;
- déceler la valeur, les qualités cachées de quelqu'un.

se deviner :

- être deviné ;
- se découvrir, se pénétrer, se comprendre mutuellement ;
- se reconnaitre, s'identifier réciproquement.

elles se devinent, ils se devinent, elles se sont devinées, ils se sont devinés,...

une **devinette** :

- une question formulée à quelqu'un dans le cadre d'un jeu d'esprit, pour qu'il devine la solution qu'elle requiert ;
- une question, le plus souvent plaisante ou malicieuse, posée par jeu à quelqu'un qui doit en deviner la réponse ;
- un énoncé posant une question ;
- des propos qui ne sont pas immédiatement compréhensibles, paraissent énigmatiques et demandent réflexion.

une devineuse, un **devineur** :

- une personne qui résout une énigme, qui découvre la solution d'une charade avec assez d'aisance ;
- une personne qui, par intuition ou conjecture, devine quelque chose avec assez de facilité.

Le verbe deviner vient du latin classique *divinare* « deviner, présager », devenu par dissimilation en bas latin *devinare*.

Le nom (une) divination (= l'art de deviner, de découvrir ce qui est ignoré ou caché en sortant des voies ordinaires de la connaissance par le recours à des procédés occultes, à des pratiques magiques ; l'art de prédire les événements futurs) est emprunté au latin classique *divinatio* « divination, art de prédire ».

Le nom (un) ovate (= un prêtre gaulois, appartenant à la seconde classe de la hiérarchie druidique, chargé des sacrifices, des augures, des actes de la vie civile et pratiquant la médecine) vient du latin *ovates*, de même sens que le latin *vates* « devin, prophète », en grec ο υ ̓ α τ ε ι ̃ ς « devins », en irlandais *faith* « prophète ».

dévirage, déviré, dévirer

un **dévirage** :

- une courbure d'une pièce de bois, naturelle ou voulue ;
- une rotation en sens inverse du sens normal.

elle est dévirée, il est **déviré** : est dirigé(e) dans un sens différent ou inverse.

dévirer :

- sur un navire, faire tourner en sens inverse ;
- aller à la dérive ;
- faire aller en sens contraire, faire prendre une autre direction à ;
- perdre la raison.

se dévirer : se retourner, se détourner, partir.

Le verbe dévirer est dérivé de virer, avec le préfixe dé-.

dévirginiser, dévirgineur

dévirginiser : faire perdre la virginité, déflorer, dépuceler.

On a lu aussi dévirginer.

une dévirgineuse, un **dévirgineur** : celle, celui qui ôte la virginité.

Le verbe dévirginiser est emprunté au latin classique *devirginare*, de même sens.

Le mot vierge est emprunté au latin *virgo, virginis* « jeune fille, vierge ».

dévirilisation, déviriliser

une **dévirilisation** :

- une atténuation ou une disparition chez l'homme des caractères sexuels qui lui sont particuliers ;
- un affaiblissement, une diminution de ce qui est traditionnellement lié à la virilité.

déviriliser :

- mettre en état de dévirilisation, ôter la qualité d'homme ;
- enlever au caractère les qualités traditionnellement liées à la virilité ;
- enlever toute volonté de réagir, réduire à l'impuissance.

se déviriliser : perdre des qualités attribuées à la virilité.

Le verbe déviriliser est dérivé de viril.

devis

un **devis** (1) : un propos, un entretien familier.

un **devis** (2) : un état détaillé des travaux à effectuer ou des fournitures à prévoir avec estimation des dépenses.

un devis descriptif : une description détaillée des différentes espèces d'ouvrage à faire, de la manière de les exécuter, de la qualité et de la quantité des matériaux devant être employés.

un devis estimatif : qui indique le prix de chaque partie de l'ouvrage et donnant une estimation de la dépense globale.

Le nom (un) devis est le déverbal du verbe deviser. Voir aussi : devise (ci-dessous).

dévisager

1. **dévisager** (1) :

- défigurer, déchirer le visage ;
- meurtrir le visage, le détériorer.

se dévisager :

- se déchirer mutuellement le visage ;
- altérer, transformer son visage.

Le verbe dévisager (1) est dérivé de visage.

2. **dévisager** (2) quelqu'un : le regarder avec insistance.

je dévisage, tu dévisages, il dévisage, nous dévisageons, vous dévisagez, ils dévisagent ;
je dévisageais ; je dévisageai ; je dévisagerai ; je dévisagerais ;
j'ai dévisagé ; j'avais dévisagé ; j'eus dévisagé ; j'aurai dévisagé ; j'aurais dévisagé ;
que je dévisage, que tu dévisages, qu'il dévisage, que nous dévisagions, que vous dévisagiez, qu'ils dévisagent ;
que je dévisageasse, qu'il dévisageât, que nous dévisageassions ; que j'aie dévisagé ; que j'eusse dévisagé ;
dévisage, dévisageons, dévisagez ; aie dévisagé, ayons dévisagé, ayez dévisagé ;
(en) dévisageant.

se dévisager : se regarder attentivement.

elles se dévisagent, ils se dévisagent, elles se sont dévisagées, ils se sont dévisagés,...

Le verbe dévisager (2) qui s'est substitué à envisager « regarder au visage » est aussi dérivé de visage.

devise

une **devise** :

- en héraldique, une figure emblématique accompagnée d'une courte formule qui, généralement, s'y rapporte ;
- cette formule seule.

une **devise** : une courte formule exprimant un sentiment, une pensée, une attitude, un mot d'ordre résumant une règle de conduite ou un idéal.

une **devise** : tout actif financier liquide libellé en monnaie étrangère.

une **devise** : une monnaie étrangère.

une **eurodevise** : une euromonnaie.

Le nom (une) devise est le déverbal de deviser.

devisant, devisée, deviser

une cliente devisante, un cliant **devisant**

une **devisée** : une conversation, un entretien familier.

deviser : s'entretenir familièrement.

Le verbe deviser vient du bas latin *devisare*, issu par dissimulation de *divisare* et celui-ci de *divisum*, supin de *dividere* « diviser, partager, répartir ».

dévissable, dévissage, dévissé, dévisser, dévissoir

elle, il est **dévissable** : peut être dévissé.

un **dévissage** :

- l'action de dévisser, le fait de se dévisser ;
- l'état de ce qui est dévissé ;
- [pétrole et gaz / forage] l'opération de désolidarisation des éléments formant un train de tiges. En anglais : *back-off*. Voir aussi : déblocage à l'explosif. Journal officiel de la République française du 25/11/2006.

un **dévissé** : en haltérophilie, le mouvement consistant à amener avec un seul bras un haltère à l'épaule, puis à l'élever à la verticale, en inclinant le corps du côté opposé au poids.

dévisser :

- défaire ce qui est vissé ;
- détacher ou desserrer un objet fixé par une ou plusieurs vis ;
- ouvrir un objet fermé par une pièce mobile vissée ;
- tordre, forcer ;
- séparer quelqu'un de ce à quoi il était fortement attaché, retenu ;
- perturber l'équilibre de quelqu'un ;
- renvoyer, destituer ;
- analyser en séparant les éléments ;
- en alpinisme, lâcher prise et tomber ;
- s'en aller, partir ;
- mourir ;
- déraisonner.

se dévisser :

- être défait par le desserrage de vis ou d'un pas de vis ;
- changer de place, bouger.

se dévisser le cou : tenter de regarder en arrière (*elles se sont dévissé le cou*).

un **dévissoir** : un système permettant de dévisser.

Le verbe dévisser est dérivé de visser.

de visu

de visu :

- après avoir vu ;
- en témoin oculaire.

La locution *de visu* vient du latin médiéval.

dévitalisation, dévitalisé, dévitaliser

une **dévitalisation** (1) : l'action de dévitaliser ; le résultat de cette action.

elle est dévitalisée, il est **dévitalisé** (1) : a perdu sa vitalité, son énergie.

dévitaliser (1) : priver quelqu'un ou quelque chose de sa vitalité.

un **dévitaliseur** : celui qui prive de sa vitalité quelqu'un ou quelque chose.

une **dévitalisation** (2) : une pulpectomie, une destruction de la partie vivante d'une dent.

une dent **dévitalisée** (2) : dont la pulpe a subi une nécrose ou a été retirée.

dévitaliser (2) : procéder à l'ablation de la pulpe dentaire.

Le verbe dévitaliser est dérivé de vital.

dévitaminé, dévitaminer, dévitaminisation, dévitaminisé, dévitaminiser

elle est dévitaminée ou dévitaminisée,il est **dévitaminé** ou **dévitaminisé** : est privé(e) de (ses) vitamines.

une **dévitaminisation** : l'action de dévitaminiser.

dévitaminiser ou **dévitaminer** un aliment : le priver de ses vitamines.

Ces mots sont dérivés de vitamine.

dévitré, dévitrer

une fenêtre **dévitrée**

dévitrer

Le mot dévitré est dérivé de vitre.

dévitrifiable, dévitrification, dévitrifier

elle, il est **dévitrifiable** : peut être dévitrifié(e))

une **dévitrification** : l'action de dévitrifier ; le résultat de cette action.

dévitrifier :

- faire perdre à une substance, en particulier le verre, sa transparence, son aspect vitreux par une action chimique ou thermique ;
- enlever le revêtement d'un parquet vitrifié.

Ce verbe dévitrifier est dérivé de vitrifier, avec le préfixe dé-.

dévocalisation

une **dévocalisation** : en phonétique, un assourdissement, un dévoisement.

Ce nom est dérivé de vocalisation, avec le préfixe dé-.

dévoiement

un **dévoiement** :

- une inclinaison d'un tuyau de cheminée ou d'un tuyau de descente ;
- un dérangement intestinal, une diarrhée ;
- un détournement du bon chemin ;
- [informatique / internet] la technique consistant à détourner subrepticement des communications à destination d'un domaine vers une adresse différente de son adresse légitime. En anglais : *pharming*. Voir aussi : domaine, filoutage. Journal officiel de la République française du 27/12/2009.

voir : dévoyer (ci-dessous).

dévoilé, dévoilement, dévoiler

elle est dévoilée, il est **dévoilé** :

- est exposé(e) sans protection ;
- dont la nature profonde est mise à nu, révélée.

un **dévoilement** :

- l'action de dévoiler ;
- l'action de mettre à nu, de révéler ce qui était caché, dissimulé ;
- le fait pour une personne ou pour une chose de se dévoiler, de se rendre accessible à l'intelligence ou au cœur ;
- en philosophie, l'acte simple constituant la fin du processus de la connaissance, que celui-ci soit conçu comme rationnel et déductif ou comme intuitif.

dévoiler :

- mettre à jour un objet en ôtant le voile qui le recouvrait ;
- ôter, relever le voile d'une femme ;
- mettre à jour, faire apparaitre quelque chose, notamment une partie du corps, en levant ce qui la masquait, la recouvrait ;
- montrer, mettre sous les yeux de quelqu'un un objet qui jusque-là était dissimulé ;
- rendre accessible aux regards une chose jusque-là cachée ;
- avoir la fonction de révéler, rendre manifeste ;
- manifester, révéler une chose que l'on tenait jusque-là cachée ; en faire ouvertement état ;
- avouer, reconnaitre ouvertement une chose que l'on tenait à dessein cachée, dissimulée ;
- mettre à jour, rendre publique une chose qui, du fait de sa nature, était destinée à demeurer cachée, ignorée ;
- porter à la connaissance de quelqu'un une chose qu'il ignorait, la rendre accessible à son intelligence ou à son cœur ;
- mettre à jour, révéler dans une chose ce qui en constitue le secret ;
- élucider ce secret ;
- révéler, mettre à jour la nature profonde de quelqu'un ou son identité.

se dévoiler :

- retirer son voile ;
- apparaitre, se manifester d'une manière sensible ;
- révéler qui on est ou ce qu'on est.

Le verbe dévoiler est dérivé de voiler.

devoir, devoirant

devoir :

- avoir à payer une somme ;
- avoir à fournir quelque chose ;
- être redevable de quelque chose.

je dois, tu dois, il doit, nous devons, vous devez, ils doivent ;
je devais ; je dus ; je devrai ; je devrais ;

j'ai dû ; j'avais dû ; j'eus dû ; j'aurai dû ; j'aurais dû ;
que je doive, que tu doives, qu'il doive, que nous devions, que vous deviez, qu'ils doivent ;
que je dusse, qu'il dût, que nous dussions ; que j'aie dû ; que j'eusse dû ;
dois, devons, devez ; aie dû, ayons dû, ayez dû ;
(en) devant.

L'adverbe *obligatoirement* signifie « d'une manière obligatoire, en vertu d'une obligation » et, de manière figurée, « nécessairement, inévitablement » ; quant à *obligation*, ce nom désigne, dans la langue courante, le lien moral qui fait devoir de remplir certains engagements, d'accomplir certains actes et, dans la langue juridique, le lien de droit qui oblige à faire ou à ne pas faire quelque chose. Les sens de ce nom montrent bien qu'il est superfétatoire d'ajouter cet adverbe après le verbe *devoir*, même si on le fait parfois pour donner plus de poids à son propos. On dira donc *Vous devez être muni d'une pièce d'identité*. En savoir plus : Académie française.

redevoir :

- devoir de nouveau après un compte fait ;
- être en reste ;
- être redevable de quelque chose à quelqu'un.

se devoir de :

- être tenu de se dévouer à ;
- être tenu mutuellement à ;
- être dû.

Le verbe devoir revêt de nombreuses significations. On le trouve notamment suivi d'un nom complément direct avec les sens « avoir à payer une somme d'argent à quelqu'un » et « être redevable de quelque chose à quelqu'un ou à quelque chose ».
Ce verbe est aussi très souvent employé suivi d'un verbe à l'infinitif. Ses sens sont alors variés; il peut signifier une obligation, une nécessité, ou encore une éventualité (ou probabilité).

Pour exprimer l'obligation, on rencontre aussi le verbe devoir employé à la forme pronominale : se devoir. Employé avec un nom, se devoir à signifie « obligation de se consacrer à quelqu'un ou à quelque chose ». Précédant un verbe à l'infinitif, se devoir de décrit une obligation morale, un devoir que l'on a en vertu de ses principes, de ses valeurs, de ses fonctions ou de sa mission. C'est pourquoi l'emploi de ce verbe nécessite, en principe, un sujet grammatical qui désigne ou qui sous-entend des êtres humains. Quand le sujet est un inanimé, on utilisera simplement la forme devoir. Enfin, la locution comme il se doit signifie « comme c'est l'usage, comme il le faut ». En savoir plus : Office québécois de la langue française ; Parler français ; CNRTL.

L'expression *en devoir* est calquée de l'anglais *on duty*. En français, on utilise plutôt les locutions en service, en service commandé, en mission, de garde ou dans l'exercice de ses fonctions.
Toutefois, la locution se mettre en devoir de suivie d'un infinitif est tout à fait correcte au sens de « se disposer à, se préparer à ». On dira par exemple : Jean se mit en devoir de lui expliquer sa théorie. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

un **devoir** (1) :

- un impératif de conscience, considéré dans sa généralité, qui impose à l'homme – sans l'y contraindre nécessairement – d'accomplir ce qui est prescrit en vertu d'une obligation de caractère religieux, moral ou légal ;
- dans une circonstance donnée, toute conduite à tenir, tout acte à accomplir en vertu d'une obligation de caractère religieux, moral ou légal ;
- une tâche à accomplir.

des devoirs

Le verbe devoir vient du latin classique *debĕre*, de mêmes sens. Voir aussi : il est dû, elle est due, un dû, un doit, un ducroire, dument (*anciennement* : dûment), il est indu, indument (*anciennement* : indûment), un indu.

Le nom (un) débit (2) est emprunté au latin classique *debitum* « dette », du participe passé de debere (devoir), d'où débiter (2). Le nom (un) débiteur est emprunté au latin classique *debitor*, dérivé de *debere* (devoir).

un **devoir** (2) : une association d'ouvriers unis par les liens du compagnonnage.

un Compagnon du Devoir : un ouvrier compagnon affilié à un Devoir.

Une femme ne devient pas compagne ou compagnonne mais compagnon. À ce sujet, aucune révolution n'est espérée…

le **devoir** : la cérémonie qui célébrait le départ d'un compagnon pour son tour de France.

une devoirante ou dévorante (2), un **devoirant** ou **dévorant** : une ouvrière, un ouvrier, une, un membre de l'association des Compagnons du Devoir.

dévoisé, dévoisement, dévoiser

une consonne **dévoisée** : qui a perdu son voisement, la résonance due à la vibration des cordes vocales.

un **dévoisement** : dans l'articulation d'un phonème, la perte de la vibration des cordes vocales.

dévoiser un phonème : lui faire perdre son caractère voisé.

Le mot dévoisé est dérivé, avec le préfixe dé-, de voisé qui est dérivé de voix.

dévole

une **dévole** : pour un jeu de cartes : le fait de manquer ou perdre la vole.

Être en dévole signifie « échouer dans quelque affaire » et l'on rencontre aussi, dans le même sens, *faire la dévole*. Cette expression vient de certains jeux de cartes : on l'emploie quand un joueur ne fait aucun pli dans une partie. Elle est l'antonyme de *faire la vole* que l'on emploie lorsqu'un joueur ramasse tous les plis. On lisait encore, dans la septième édition du *Dictionnaire de l'Académie française*, « Il pensait gagner, il a fait la dévole, il est en dévole ». Courrier des internautes de l'Académie française.

Le nom (une) dévole est dérivé de vole « coup où l'un des joueurs fait toutes les levées [au jeu de cartes] ».

dévoltage, dévolter, dévolteur

un **dévoltage** : l'action de dévolter.

dévolter :

- diminuer le voltage dans un circuit électrique ;
- détendre.

un **dévolteur**

Le verbe dévolter est dérivé de volt.

dévolu, dévolutif, dévolution

être **dévolu** à : être attribué, acquis, réservé en vertu d'un droit ; être attribué, réservé.

un **dévolu** : dans le droit canonique : l'attribution d'un bénéfice vacant par absence des qualités ou des titres requis du possesseur.

jeter son dévolu sur quelqu'un ou quelque chose : arrêter son choix sur quelqu'un ou quelque chose avec la ferme intention de le conquérir ou de l'obtenir.

En conséquence, dévolu ne devrait pas être employé comme participe passé, mais comme adjectif pour qualifier ce qui est attribué, réservé : *Voici le rôle qui m'est dévolu* (adjectif) et non *Voici le rôle qu'on m'a dévolu* (emploi contesté à la façon d'un participe passé). On le rencontre également comme substantif masculin, notamment dans l'expression figurée *jeter son dévolu sur (quelqu'un ou quelque chose)*, qui signifie « arrêter son choix sur ». En savoir plus : Parler français

elle est dévolutive, il est **dévolutif** : fait passer quelque chose, par droit, d'une personne à une autre.

une **dévolution** :

- dans le droit canonique, le droit par lequel un supérieur conférait un bénéfice laissé vacant par le collateur légitime ;
- le passage des droits héréditaires au degré subséquent, à défaut du degré précédent, ou à l'autre ligne, à défaut de la première ; l'attribution de biens ou de pouvoirs d'une personne physique ou morale à une autre.

Le mot dévolu est emprunté au participe passé *devolutus* du latin *devoluere*, employé en bas latin juridique au passif avec le sens de « échoir ».

Le nom (une) dévolution est emprunté au latin médiéval *devolutio, devolutionis* « droit dévolu » également terme de droit ecclésiastique, dérivé du supin de *devoluere*.

Devon, devon, dévonien

le comté de **Devon** en Angleterre

un **devon** : un appât artificiel en forme de poisson ou de torpille, muni de palettes et de plusieurs jeux de hameçons, et utilisé spécialement pour la pêche des poissons voraces.

un (taurin) **Devon**

elle est dévonienne, il est **dévonien** : est de la troisième période de l'ère primaire.

le **dévonien** : la quatrième période de l'ère paléozoïque, entre le silurien et le carbonifère.

Le mot dévonien est emprunté à l'anglais *devonian* (du nom du comté de Devon en Angleterre), terme de géologie depuis 1837.

dévorable, dévorant, dévorateur, dévorer, dévoreur

elle, il est **dévorable** : peut être dévoré(e).

elle est dévorante, il est **dévorant** :

- dévore, mange avec voracité et rapidité ;
- absorbe, consomme rapidement une grande quantité de choses ;
- consume, détruit rapidement.

une faim dévorante, un appétit dévorant : qui pousse à manger beaucoup.

une dévoratrice, un **dévorateur** :

- un animal, une personne qui dévore, qui mange avec avidité ;
- celle, celui qui consomme rapidement et en abondance ;
- celle, celui qui consume, qui détruit.

elle est dévoratrice, il est **dévorateur**

Le mot dévorateur se trouvait dans les 2e et 3e éditions de notre *Dictionnaire*, avec cette glose : « Qui dévore. Il ne se dit guére qu'au figuré. C'est un grand dévorateur de livres. » Il était absent des suivantes mais a été rétabli dans la 9e édition où il est défini ainsi, après avoir été présenté comme « rare » : « Qui dévore. Le feu dévorateur. Figurément. Une passion dévoratrice. Substantivement. Le temps, cruel dévorateur. » Ce retour aurait ravi Littré, qui écrivait dans son Dictionnaire de la langue française : « Dévorateur est dans le *Dictionnaire de l'Académie* de 1718 ; et il n'y a aucune raison pour le retrancher et ne pas continuer à l'admettre. » Vous êtes donc parfaitement fondé à employer ce mot, seul ou dans l'expression *dévorateur de livres*. Courrier des internautes de l'Académie française.

une **dévoration** : l'action de dévorer.

On a lu aussi un dévorement.

dévorer :

- manger avec voracité et rapidité ;
- détruire en rongeant ;
- piquer, mordre à maintes reprises ;
- utiliser quelque chose en totalité, l'épuiser rapidement ;
- réduire à néant ;
- consumer ;
- dégrader totalement, ruiner ;
- tourmenter vivement.

dévorer des yeux : regarder intensément, avec convoitise ou avec une vive curiosité.

dévorer un capital, un héritage, un patrimoine : le dépenser entièrement avec rapidité et prodigalité.

dévorer une distance : la parcourir avec une extrême rapidité.

dévorer le temps : le faire passer rapidement en l'occupant dans sa totalité.

dévorer un livre : le lire en épuisant son contenu avec rapidité et avidité.

s'entredévorer : se dévorer, se détruire les uns les autres.

une dévoreuse un **dévoreur** :

- un animal, une personne qui dévore, qui mange avec avidité ;
- celle, celui, celle qui dépense, consomme beaucoup et rapidement.

Le mot dévorateur est emprunté au bas latin *devorator* « celui qui dévore » dérivé du radical du supin *devoratum* de *devorare*.

Le nom (une) dévoration est emprunté au bas latin *devorator* « celui qui dévore » dérivé du radical du supin *devoratum* de *devorare*.

Le verbe dévorer est emprunté au latin classique *devorare* « avaler, engloutir, dévorer ».

Gorge, gueule, glouton ont des sonorités proches. Ce n'est pas un hasard : ils remontent tous à une racine indo-européenne gwel- / gwer- « avaler », qui a aussi donné vorace et dévorer. En savoir plus : Académie française.

dévot, dévotement, dévotieusement, dévotieux, dévotion, dévotionnel, dévotionnellement

elle est dévote, il est **dévot** :

- est dévoué(e) aux pratiques religieuses ;
- manifeste une dévotion ostentatoire et/ou hypocrite ;
- manifeste ou inspire de la dévotion ;
- manifeste dévouement et zèle admiratif à l'égard d'une personne, d'une valeur profane.

dévotement :

- de manière dévote ;
- avec un respect des usages et un dévouement quasi religieux.

dévotieusement :

- d'une manière dévotieuse, avec une dévotion manifeste ;
- avec un respect scrupuleux du bon usage.

elle est dévotieuse, il est **dévotieux** :

- manifeste scrupule et minutie dans la pratique religieuse ;
- est empreinte ou empreint d'une ferveur intense, scrupuleuse.

une **dévotion** :

- un dévouement et un zèle déployé, sous une forme liturgique ou par des pratiques régulières privées en l'honneur de Dieu ou des saints ;
- un dévouement zélé et scrupuleux.

elle est dévotionnelle, il est **dévotionnel** : est relative, relatif à la dévotion, aux pratiques religieuses inspirées par la dévotion.

dévotionnellement : d'une manière dévotionnelle.

Le mot dévot est emprunté au latin ecclésiastique *devotus* « soumis à Dieu, pieux » [« dévoué, zélé » en latin classique] participe passé de *devovere* « vouer, dédier, consacrer » en latin classique.

Le nom (une) dévotion est emprunté au bas latin ecclésiastique *devotio* « dévotion » [« dévouement, attachement » en latin classique] dérivé du radical du supin *devotum* de *devovere*.

dévoué, dévouement, dévouer

elle est dévouée, il est **dévoué** :

- manifeste un zèle empressé au service d'une personne, d'une cause, d'une passion, etc. ;
- fait preuve d'un grand attachement.

un **dévouement** :

- le fait de vouer aux dieux quelqu'un ou quelque chose en tant que victime expiatoire ;
- le fait de sacrifier sa vie, de consacrer son existence à une cause, à une œuvre qui demande le don total de soi ;
- une disposition à servir ;
- une aptitude à se dévouer avec plus ou moins d'abnégation.

dévouer :

- donner la vie d'une personne ou d'un animal en sacrifice à une divinité ;
- sacrifier, envoyer à la mort ;
- consacrer son existence à.

se dévouer :

- se consacrer par un vœu à la divinité ;
- se sacrifier pour quelqu'un ou pour quelque chose ;
- se consacrer entièrement à.

Le verbe dévouer est dérivé de vouer.

dévouter, dévoûter

On a lu **dévouter** (*anciennement* : **dévoûter**) pour désenvouter (*anciennement* : désenvoûter).

dévoyé, dévoyer

elle est dévoyée, il est **dévoyé** :

- s'est écarté(e) du droit chemin ;
- est perverti(e).

un voyageur dévoyé : qui s’est trompé de train ; un wagon dévoyé : qui n’est pas arrivé à destination. [Belgique]

une dévoyée, un **dévoyé**

dévoyer :

- détourner du chemin, de la voie ;
- détourner de la voie que l'on estime être ou qui était jusque là la sienne ;
- détourner du droit chemin, entrainer dans l'erreur.

dévoyer un tuyau de cheminée, de descente, etc. : le détourner de la ligne verticale, lorsqu'il rencontre un obstacle.

je dévoie, tu dévoies, il dévoie, nous dévoyons, vous dévoyez, ils dévoient ;
je dévoyais ; je dévoyai ; je dévoierai ; je dévoierais ;
j'ai dévoyé ; j'avais dévoyé ; j'eus dévoyé ; j'aurais dévoyé ; j'aurais dévoyé ;
que je dévoie, que tu dévoies, qu’il dévoie, que nous dévoyions, que vous dévoyiez, qu’ils dévoient ;
que je dévoyasse, qu’il dévoyât, que nous dévoyassions ; que j'aie dévoyé ; que j'eusse dévoyé ;
dévoie, dévoyons, dévoyez ; aie dévoyé, ayons dévoyé, ayez dévoyé ;
(en) dévoyant.

se dévoyer : se détourner de la voie que l'on estime être ou qui était jusque là la sienne.

je me dévoie, tu te dévoies, il se dévoie, nous nous dévoyons, vous sous dévoyez, ils se dévoient ;
je me dévoyais ; je me dévoyai ; je me dévoierai ; je me dévoierais ;
je me suis dévoyé(e) ; je m'étais dévoyé(e) ; je me fus dévoyé(e) ; je me serai dévoyé(e) ; je me serais dévoyé(e) ;
que je me dévoie, que tu te dévoies, qu'il se dévoie, que nous nous dévoyions, que vous vous dévoyiez, qu'ils se dévoient ;
que je me dévoyasse, qu'il me dévoyât, que nous nous dévoyassions ; que je me sois dévoyé(e) ; que je me fusse dévoyé(e) ;
dévoie-moi, dévoyons-nous, dévoyez-vous ; sois dévoyé(e), soyons dévoyées, soyons dévoyés, soyez dévoyé(e)(es)(s) ;
(en) se dévoyant.

Non. J’ai beau tourner ça dans tous les sens, je ne comprends pas qu’on puisse reprocher à la fois à une religion d’être fondamentale et d’être dévoyée. C’est ce que la philosophie appelle, je crois, une aporie. Du grec « a-poros » : pas de chemin. C’est-à-dire que ça se contredit. Plus simplement, c’est le dédain de la réalité, qu’on expédie en une phrase vague. Je pense que celle-ci a dû être pondue par un conseiller en communication, très avantageusement salarié. François Taillandier, *in* L'Humanité.

Le verbe dévoyer est dérivé de voie.

dévriller

dévriller : détordre un fil, une corde, etc. qui présente un aspect comparable à des vrilles.

Le verbe dévriller est dérivé de vrille.

Dewar

un "vase **Dewar**" : un récipient conçu pour fournir une très bonne isolation thermique.

James Dewar : un physicien anglais.

dewatté

un courant **déwatté**

dexaméthasone

une **dexaméthasone** : un glucocorticoïde de synthèse dont une dose de 0,75 mg équivaut à 20 mg de cortisol et exerce une puissance anti-inflammatoire vingt-cinq fois supérieure.

Ce nom est emprunté à l'anglais *dexamethasone* formé de *dexa* recomposé à partir de *deca*- et de *hexa*- pour représenter le nombre 16 avec *meth*- de *methyl*, -*a*- de liaison et la finale -*sone* de *cortisone*.

dexie

une **dexie** (*Dexia*) : un genre d'insectes diptères brachycères (mouches) de la famille des tachinidés qui se rend utile en parasitant des coléoptères nuisibles aux plantes cultivées.

dextère, dextérité

elle, il est **dextère** : est adroit(e), habile.

une **dextérité** :

- l'adresse de la main dans l'exécution de quelque chose, à comparer avec l'agilité ;
- l'habileté de l'esprit à bien penser ou à bien parler.

Le nom (une) dextérité est emprunté au latin classique *dexteritas* « dextérité ».

dextr(o)-

1. **dextr(o)**- tiré du latin *dextr(o)*, de *dexter, dextra, dextrum* « qui est à droite », entre dans la constructions de termes savants : dextralité, dextrocardie, dextrochère, dextrogyre. Cet élément est peuproductif.

2. **dextr(o)**- tiré de l'adjectif dextrogyre, entre dans la construction de termes savants en chimie et pharmacie où il désigne la forme dextrogyre active d'une molécule, d'un corps : dextran, dextrane, dextrine, dextriné, dextrinique, dextrinisation), , dextrométhorphane, dextromoramide, dextropropoxyphène, dextrose, dextrosé. Cet élément produit des termes très spécialisés dont certains sont très récents mais qui disparaissent parfois rapidement au profit de nouvelles dénominations et en fonction des découvertes de la recherche pharmacologique.

dextral, dextralité

elle est dextrale, il est **dextral** : va de gauche à droite.
elles sont dextrales, ils sont dextraux

une **dextralité** : la dominance de latéralité à droite (œil, main, pied), la tendance spontanée à commencer et à réaliser des tâches à droite, par opposition à la sinistralité.

une dextralité manuelle : la tendance innée à se servir de la main droite dans tous les mouvements volontaires et spontanés.

Ce nom est dérivé du latin *dextra* (voir : dextre) selon le type latin *dextralitas*, ou d'après l'anglais ainsi formé *dextrality*.

dextran, dextranase, dextrane

un **dextran** : un polysaccharide, polymère du glucose (ou dextrose), obtenu par l'action d'une bactérie sur le saccharose, utilisé comme succédané du plasma.

une **dextranase** : l'enzyme qui catalyse l'hydrolyse des dextranes.

une, un **dextrane** : le terme générique pour les polysaccharides dérivés du glucose, biosynthétisés par diverses bactéries ; en immunologie : une substance mitogène pour les lymphocytes B de souris.

un **dextrane 70** : un polycondensé formé à partir du glucose sous l'influence de microorganismes et possédant une masse moléculaire de 70 000, utilisé en solution injectable à 6% comme succédané du plasma.

Le nom (un) dextran est une variante de dextrane d'après la forme de l'allemand *Dextran* et de l'anglais *dextran*, ce dernier étant attesté depuis 1948 comme le nom d'un substitut de plasma sanguin préparé avec une dextrane.

Le nom dextrane est emprunté à l'allemand *Dextran* (1847) composé de *dextr-* signifiant « dextrogyre » et de -*an* correspondant au suffixe -an, -ane servant notamment à former des noms de glucocides.

dextre, dextrement

un mouvement **dextre** : adroit.

la main dextre, le poing dextre : qui est du côté droit.

un coquillage dextre : dont l'enroulement se fait de gauche à droite.

la **dextre** : la main droite.

à dextre : du côté droit.

une coquille **dextre**

dextrement :

- avec dextérité ;
- avec habileté.

une **dextrosité** : le mouvement de translation et de rotation qui s'effectue de droite à gauche.

Le mot dextre, emprunté au latin classique *dextra* ou *dextera* « la main droite », a remplacé la forme populaire *destre* « droit ».

On a lu un dextrier pour un destrier (un cheval de bataille, par opposition au palefroi, cheval de parade) qui est dérivé de l'ancien français *destre* « main droite » car l'écuyer menait le destrier de la main droite.

dextrinase, dextrine, dextriné, dextrinisation, dextrinogène-amylase, dextrinose

une **dextrinase** : l'enzyme catalysant l'hydrolyse de dextrines en isomaltose et maltose.

une **dextrine** :

- un polyoside ou oligoside résultant de l'hydrolyse partielle de l'amidon ou du glycogène ;
- une substance gommeuse obtenue par transformation d'une matière amylacée et utilisée en chirurgie, pour la confection d'appareils d'immobilisation et dans l'industrie, pour l'apprêt des étoffes et l'impression des tissus.

une bande dextrinée, un bandage **dextriné** : enduite ou enduit de dextrine.

une **dextrinisation** : une transformation en dextrine.

une **dextrinogène-amylase** : l'enzyme du type des endoamylases qui transforme l'amidon en dextrines.

une **dextrinose** : une affection congénitale faisant partie des glycogénoses, caractérisée par l'accumulation dans le foie et les muscles, de glycogène anormal à chaines courtes.

Le nom (une) dextrine est dérivé du latin *dextra* « droite » car cette solution fait dévier à droite le plan de la lumière polarisée.

dextrocardie

une **dextrocardie** : la position anormale du cœur dans l’hémithorax droit.

dextrochère

un **dextrochère** : en héraldique, le bras droit, représenté nu, armé ou paré, tenant à la main une épée ou tout autre objet.

Le nom (un) dextrochère est emprunté au bas latin *dextrocherium* « bracelet », du latin *dexter* « qui est à droite » et du grec χ ε ί ρ « main ».

dextrogyre

elle, il est **dextrogyre** :

- tourne de la gauche vers la droite ;
- [chimie / stéréochimie] se dit de toute substance chimique et spécialement d'un stéréo-isomère faisant tourner vers la droite le plan de polarisation de la lumière. Le sens de rotation du plan de polarisation est dans ce cas conventionnellement indiqué par le signe + entre parenthèses (+). En anglais : *dextrorotatory*. Voir aussi : activité optique, lévogyre, pouvoir rotatoire. Journal officiel de la République française du 18/04/2001.

dextroposition

une **dextroposition** aortique : une malformation congénitale de malposition de l'origine de l'aorte, l'orifice aortique étant situé au-dessus des deux ventricules à cheval sur le haut de la cloison interventriculaire ce qui crée une communication interventriculaire haute.

une dextroposition du cœur : une dextrocardie.

dextrorotation

une **dextrorotation** cardiaque : une anomalie congénitale de position du cœur, dextrocardie dans laquelle le cœur est placé dans l'hémithorax droit avec une pointe à droite, le ventricule droit faisant suite à l'oreillette droite, et le ventricule gauche à l'oreillette gauche, les cavités droites étant à droite des cavités gauches.

une dextrorotation utérine : le mouvement de rotation sur son axe vertical, de 10° à 90°, de gauche à droite que subit l'utérus gravide, orientant sa face antérieure en avant et à droite.

dextrorsum

elle, il est **dextrorsum** :

- s'enroule en spirale de gauche à droite ;
- va dans le sens des aiguilles d'une montre.

On a lu aussi la forme francisée dextrorse.

un fil enroulé dextrorsum : enroulé de gauche à froite.

Le mot *dextrorsum* repris de l'adverbe latin classique signifiant « à droite, vers la droite (avec mouvement) », est la forme abrégée de *dextroversum*.

dextrose

un **dextrose** : un glucose.

dextrosité

une **dextrosité** : le mouvement de translation et de rotation qui s'effectue de droite à gauche.

dextroversion

une **dextroversion** cardiaque : une dextrorotation cardiaque.

une **dextroversion** oculaire : une rotation des deux yeux vers la droite.

dey

un **dey** : le chef du gouvernement d'Alger jusqu'à la colonisation.
des deys

On a lu aussi un day.

Le nom (un) dey est emprunté au turc *dāi* « oncle maternel » mot devenu ensuite titre honorifique des gouverneurs de Tunis et d'Alger.

dézinguer

dézinguer : démolir, critiquer, tuer.

Dézinguer est un terme argotique, tiré de zinc, au sens d'avion. Dézinguer signifie donc « abattre un avion », puis « attaquer vertement quelqu'un ». On a une image assez semblable dans l'expression descendre en flammes. Académie française.

dézippé, dézipper

Dictionnaire historique du français québécois :

une veste **dézippée**, une braguette dézippée : dont la fermeture à glissière est ouverte.

dézipper un habit : en ouvrir la fermeture à glissière.

dézipper un fichier : le décompresser.

se dézipper : ouvrir la fermeture à glissière de son vêtement, d'un de ses vêtements, en particulier celle de la braguette de son pantalon.

Ce verbe est dérivé de zipper.

DH

dh

Le d est suivi d'h dans les mots suivants : adhérence ; adhérent, ente ; adhérer ; adhésif, adhésive ; adhésion ; ad hoc ; ad hominem ; antiadhésif ; aujourd'hui ; autoadhésif ; bodhisattva ; dead-heat ; iodhydrique ; jodhpur ; proudhonien ; prud'homal ; prud'homie ; prud'homme ; prudhommerie ; prudhommesque ; rédhibition ; rédhibitoire ; Vél'd'hiv'.

En savoir plus : site de Dominique Didier.

d'habitude

La locution adverbiale *d'habitude* signifie « le plus souvent, de manière courante, généralement » ; elle suppose qu'il peut y avoir des écarts par rapport à un ordinaire établi. On ne peut donc en user avec l'adverbe « toujours » qui, lui, interdit ce type d'écart. On ne dira donc pas *D'habitude il vient toujours en voiture*. Il est cependant loisible d'employer « d'habitude » pour modaliser des phrases dans lesquelles on trouve toujours, comme dans *Il vient toujours le lundi, d'habitude en fin de matinée* ou *Elle prend toujours son café avec du sucre, d'habitude trois morceaux*. Académie française.

dharma

le **dharma** :

- une loi universelle dans l'hindouisme et le bouddhisme ;
- tous les aspects de la loi considérée sous sa forme la plus noble ;
- l'ensemble des valeurs religieuses, morales, culturelles, etc. de la civilisation indienne.

Dans la religion hindouiste, le dharma fait référence aux lois régissant le monde, au niveau du macrocosme comme du microcosme. Enfreindre cet ordre socio-cosmique entraîne un déséquilibre qui met en péril le cosmos. Le dharma définit par exemple les devoirs de chacun en fonction de sa caste, mais il fixe également les missions propres à chacun des quatre âges de la vie. En savoir plus : Géoconfluences.

Le mot sanskrit *dharma* signifie « droit, justice, usage, ordre établi ».

dhole

un **dhole** : un mammifère d'Asie.

dhoti

un **dhoti** : le vêtement traditionnel masculin des Hindous constitué par une longue pièce d'étoffe blanche bordée de couleur vive drapant les reins et passée entre les jambes.

Ce nom est emprunté au hindi *dhoti*, issu du sanskrit, probablement par l'intermédiaire de l'anglais *dhoti, dhootie* auquel correspondent le portugais *dotim, dotin* et l'indo-français *douti*.

DI

di-

Les préfixes **di**- et **bi**- expriment tous les deux une idée de doublement. Alors que di- tend à supplanter son concurrent dans le domaine de la chimie, bi- est davantage utilisé dans les autres domaines. En savoir plus : CNRTL ; Office québécois de la langue française.

exemples : il est dissyllabe ou dissyllabique ; un distique (groupe de deux vers) ; il est distyle ; il est dizygote ; ...

dia

dia : le cri des charretiers pour faire aller leurs chevaux à gauche, par opposition à hue.

à hue et à dia : avec difficulté, en étant tiraillé de divers côtés.

aller à hue et à dia :

- ne pas suivre une ligne précise, progresser de manière chaotique ;
- agir en sens contraire, à contretemps ;
- être tiraillé de divers côtés.

Le mot dia est probablement d'origine onomatopéique.

dia-

Le préfixe **dia**-, emprunté au grec δ ι α- « à travers » est souvent supplanté par trans-.

L'élément **dia**- peut aussi signifier « au moyen de, à base de ».

En savoir plus : CNRTL.

diabase

une **diabase** : une roche éruptive de couleur souvent verte, à l'aspect grenu ou uniforme.

Le nom (une) diabase a été créé avec la signification de « roche à deux bases », selon une étymologie erronée.

diabète, diabétide, diabétique, diabétogène, diabétologie, diabétologue

un **diabète** : une affection caractérisée par une polyurie et une polydipsie, une élimination excessive d'urine et une soif intense, ou une sécrétion insuffisante d'insuline.

une **diabétide** génitale [désuet] : une lésion infectieuse de la vulve ou du gland, en particulier candidosique, observée chez les diabétiques.

elle, il est **diabétique** :

- est en rapport avec le diabète ;
- est atteinte ou atteint de diabète.

une, un **diabétique** : une malade atteint de diabète, un malade atteint de diabète.

une acidocétose diabétique, une acrodystrophie diabétique, une acropathie ulcéromutilante diabétique, une bullose diabétique, une capillaropathie diabétique aigüe, une cataracte diabétique, une choroïdopathie diabétique, une dermopathie diabétique, une dysautonomie diabétique, une dyschromatopsie diabétique, une gangrène diabétique, une iridopathie diabétique, une macroangiopathie diabétique, une maculopathie diabétique, une microangiopathie diabétique, une néphropathie diabétique, des neuropathies diabétiques, un œdème maculaire diabétique, des ostéo-arthropathies diabétiques, une papillopathie diabétique œdémateuse aigüe, un prurit diabétique, une rétinopathie diabétique, une uvéopathie diabétique, une vessie diabétique, une vitréorétinopathie diabétique

elle, il est **diabétogène** : provoque le diabète.

la **diabétologie** : la partie de la médecine traitant du diabète.

une, un **diabétologue** : une, un médecin spécialiste du diabète.

_ elle, il est **adiabétique** : se dit d'un système isolé qui n'échange pas de chaleur avec l'extérieur lors d'une transformation.

_ un **antidiabétique** : un médicament capable de ramener à la normale la glycémie des sujets diabétiques et d'éviter ainsi ou de retarder l'apparition des complications du diabète.

_ un syndrome **optico-otodiabétique**

un syndrome **optorétino-diabétique**

un syndrome **oto-opticodiabétique**

_ un **paradiabète** :

- une intolérance au glucose ;
- une présence de glucose dans l'urine, liée à un trouble glycorégulateur.

elle, il est **paradiabétique** : est relative, est relatif au paradiabète.

_ un **prédiabète** : une intolérance aux hydrates de carbone sans insulinodépendance, qui peut être une phase préliminaire d'un diabète.

elle, il est **prédiabétique** : se rapporte à un prédiabète.

Le nom (un) diabète est emprunté au bas latin *diabetes* « diabète », lui-même emprunté au grec δ ι α β ή τ η ς de même sens, proprement « qui traverse », dérivé de δ ι α β α ί ν ε ι ν « passer à travers », à comparer avec le latin impérial *diabetes* « conduit, canal par où l'eau passe ».

diable, diablement, diablerie, diablesse, diableteau, diableton, diabletot, diablezot, diablon, diablot, diablotin

À cache-cache avec le Diable : Les billets de François Jacquesson

le **diable** : l'esprit du mal, le principe du mal ; le prince des anges déchus.

un **diable** :

- un ange révolté contre Dieu, déchu et précipité en Enfer, qui pousse les humains à faire le mal ;
- un être surnaturel rusé, une personnification du mal, s'opposant à Dieu, auquel la tradition populaire prête un aspect repoussant, mais se donnant parfois une apparence avenante ou séduisante pour entraîner plus sûrement les hommes au mal, au péché ;
- une personne qui a la ruse, la méchanceté, la violence ou les vices attribués au diable ;
- une personne qui a la ruse, la méchanceté, la violence ou les vices attribués au diable ;
- le nom de certains animaux en raison de leur aspect hideux, de leur couleur noire, de leur cri, etc. ;
- une chose dont l'apparence est attribuée au diable ;
- un filet de pêche au hareng ;
- en savoir plus : CNRTL.

Vocabulaire (Thésaurus) autour du thème du diable : Wiktionnaire.

un travail fait à la diable : d'une façon désordonnée.

être fier en diable : être très fier.

être en diable : en colère. [Canada]

un **diable** :

- un poêlon ventru en terre cuite, parfois en tôle, muni d'un couvercle, dans lequel on fait cuire à sec des châtaignes ou des pommes de terre ;
- une poêle à long manche, percée de nombreux trous, dans laquelle on fait griller des châtaignes sur un feu de cheminée ;
- voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

un pauvre diable : un pauvre homme; un homme misérable, qui inspire la pitié.

un bon diable :

- un brave homme sans méchanceté ;
- un homme sympathique, de commerce facile.

diable de mystère ! singulier mystère !

c'est toujours le même diable [Belgique] : c'est toujours la même chose.

un **diable** :

- un petit chariot à deux roues basses, que l'on pousse, utilisé surtout dans les entrepôts pour le transport des sacs, des caisses, etc. ;
- un chariot à deux roues, que l'on tire, utilisé sur les chantiers pour transporter de gros fardeaux (pierres, bois de charpente, etc).

un **diable de mer** : le nom de plusieurs poissons, voir le dictionnaire des sciences animales.

un **diable de Tasmanie** ou **sarcophile** : un marsupial.

un **tue-diable** : un appât pour la pêche.

La locution *au diable vauvert*, ou au *diable Vauvert* avec une majuscule, signifie « extrêmement loin ». Elle s'emploie avec des verbes comme aller, partir, envoyer, habiter, demeurer ou être. Cette expression serait peut-être issue du nom du château de Vauvert, un château relativement éloigné de Paris et qui, au XIIIe siècle, aurait été le théâtre de supposées apparitions de diables.
Dans le même sens, on dit aussi au diable au vert ou encore au diable vert. Certains lexicographes critiquent ces expressions en affirmant qu'elles ont été formées abusivement par déformation du nom Vauvert. Or, il n'est pas du tout certain que ce soit le cas. Au diable (au) vert est attesté depuis longtemps et il est fort possible que l'idée de « lieu éloigné » évoquée par au diable, qui signifie en effet « très loin », ait été simplement renforcée par vert au sens de « lieu retiré, à la campagne ».
Par conséquent, si l'expression au diable vauvert (ou Vauvert) est indéniablement correcte, on ne saurait pour autant considérer comme fautives les locutions *au diable vert* ou *au diable au vert*, d'usage courant chez les écrivains et consignées dans plusieurs ouvrages lexicographiques. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

diablement :

- en diable, excessivement, extrêmement ;
- en grand nombre, beaucoup.

une **diablerie** :

- l'ensemble des attributs du diable, en particulier de ses pouvoirs magiques ou maléfiques ;
- une pratique de magie, de sorcellerie qui rappelle les maléfices ou sortilèges du diable ;
- une manifestation de faits le plus souvent néfastes qui semblent inexplicables ;

- le fait d'être turbulent, espiègle ou malicieux ;
- une pièce populaire faisant intervenir le diable ;
- un conte où intervient le diable ;
- une scène représentant des diables.

une **diablesse** :

- un diable ayant l'apparence d'une femme ;
- un diable femelle ;
- une femme du diable ;
- une femme qui a la ruse, la méchanceté, la malignité ou la laideur du diable ;
- une femme, une petite fille turbulente, espiègle ou malicieuse.

un **diableteau** ou **diableton, diabletot** : un petit diable, un jeune diable.

diablezot (pour appuyer vivement une déclaration, une constatation)

un **diablon** ou **diablot** :

- un petit diable ;
- la petite voile trapézoïdale qui se hisse au-dessus du diablotin, une voile de forme trapézoïdale.

un **diablotin** :

- un petit diable ;
- un diable de petite taille ;
- une représentation d'un petit diable ;
- une figuration d'un petit diable, montée sur un ressort, qui surgit d'une boite lorsqu'on en libère le couvercle ;
- une personne agitée, bruyante ;
- un bonbon de chocolat enveloppé dans une papillote, avec un pétard ou une devise ;
- un entremets à base de crème aux œufs, servi sous la forme de petits beignets ronds ou carrés ;
- la larve de l'empuse ;
- le jeune du diable de Tasmanie.

Le nom (un) diable est emprunté au latin chrétien *diabolus* « diable » emprunté au grec δ ι ά β ο λ ο ς « calomniateur », « diable » dans la littérature chrétienne.

Le mot diablezot est probablement emprunté à l'italien *diavolo zoppo, diaolo zoto* en italien du nord « le diable boiteux » représentation populaire du diable qui se confond avec celle du dieu païen Vulcain.

Le mot diantre est une forme euphémique de diable.

Le verbe endiabler est dérivé de diable, d'où il est endiablé.

diabolicisme, diabolique, diaboliquement, diabolisation, diaboliser, diabolisme

un **diabolicisme** : la qualité d'un être diabolique.

elle, il est **diabolique** :

- est propre au diable, tient du diable ;
- est une manifestation des pouvoirs du diable ;
- est possédé(e) du diable ;
- rappelle les attributs physiques ou moraux prêtés au diable, les pouvoirs prêtés au diable ;
- est digne du diable ;
- est extrêmement difficile, compliqué(e).

elle, il est **hyperdiabolique** : est diabolique au suprême degré.

une, un **diabolique** : une personne qui a la perversité du diable.

le **diabolique** : ce qui est de la nature du diable.

diaboliquement :

- d'une manière diabolique, qui rappelle le diable ;
- avec un esprit, une adresse, une perversité diabolique.

une **diabolisation** : le fait de présenter ou considérer d'une façon très défavorable, de rendre diabolique ; son résultat.

diaboliser :

- présenter ou considérer d'une façon très défavorable ;

- rendre diabolique.

un **diabolisme** :

- le caractère diabolique de quelqu'un ou de quelque chose ;
- un culte du diable.

Le mot diabolique est emprunté au bas latin ecclésiastique *diabolicus* « du diable » lui-même emprunté au grec δ ι α β ο λ ι κ ο ́ ς « calomniateur » et « démoniaque ».

diabolo

A. un **diabolo** :

- une bobine formée de deux troncs de cône opposés par le sommet que l'on fait tourner rapidement sur une cordelette tendue entre deux baguettes pour la lancer en l'air et la rattraper ;
- pour la pêche, un rouleau de bois fixé sur les ralingues et les bourrelets des chaluts, de façon à en éviter l'usure.

B. un **diabolo** (= une boisson composée de sirop additionné de limonade.

Le nom (un) diabolo est une réfection de l'ancien (jeu du) diable du latin *diabolus*, peut-être sous l'influence de l'italien *diavolo* « diable ».

diabole

Considérons d’abord le plus rare d’entre eux, la **diabole**. Ce nom nous vient, par l’intermédiaire du latin *diabole*, « menace », du grec *diabolê*, « accusation, calomnie ». Il s’agit d’une figure de rhétorique définie ainsi par le grammairien latin Julius Rufinianus dans son *De figuris sententiarum et elocutionis* (« Les Figures de phrases et d’élocution ») : *Diabole, interminatio, & quasi denunciatio eorum quae futura sunt* « Diabole : menace et presque annonce de ce qui va arriver ». En savoir plus : Académie française.

diaboulimie

une **diaboulimie** : une autorestriction insulinique.

diacammatogyne

une **diacammatogyne** : chez les hyménoptères formicidés, une ouvrière du genre *Diacamma* qui prend la place d'une femelle afin d'être fécondée par un mâle.

diacétyle, diacétylmorphine

un **diacétyle** : un liquide jaune-vert, à odeur de beurre en solution très diluée, agent de synthèse organique et matière odorante pour les produits laitiers, le miel, le vinaigre et le café.

une **diacétylmorphine** ou **diamorphine** : un dérivé de la morphine.

Le nom (un) diacétyle est dérivé d'acétyle, avec le préfixe di-.

Le nom (une) diacétylmorphine est composé du préfixe di-, de acétyl- et de morphine.

diachronie, diachronique, diachroniquement

une linguiste ou rédactrice diachronicienne, un linguiste ou rédacteur **diachronicien**

une **diachronie** :

- le caractère des faits linguistiques considérés du point de vue des phases de leur évolution dans le temps ;
- la discipline qui traite de ce caractère ;
- la rubrique dans un article de dictionnaire, la partie d'un ouvrage ou l'étude qui traite des faits linguistiques selon ce point de vue.

elle, il est **diachronique** :

- adopte le point de vue de la diachronie ;
- a trait aux évolutions des faits de langue ;
- concerne l'appréhension d'un fait ou d'un ensemble de faits dans son évolution à travers le temps.

diachroniquement :

- d'un point de vue diachronique ;
- de manière diachronique ;
- dans un ordre qui suit l'évolution, le déroulement.

Le nom (une) diachronie est composé de dia- du grec δ ι ά « à travers », de chron- de χ ρ ό ν ο ς « temps », et du suffixe -ie.

diachylon

A. un **diachylon** : un emplâtre agglutinatif et résolutif, à base d'oxyde de plomb et de résines diverses, utilisé notamment pour la confection des sparadraps.

On a lu aussi diachylum.

une bandelette de diachylon, une toile de diachylon : un support enduit de diachylon.

Le nom (un) diachylon est emprunté au latin médiéval *diakilon, diaquilon* lui-même emprunté au grec δ ι ὰ κ υ λ ω̃ ν « avec, au moyen de sucs de plantes ».

B. Dictionnaire historique du français québécois :

un **diachylon** :

- un ruban adhésif de plastique (autrefois de coton) utilisé pour fixer un pansement, un tampon de gaze (une roulette, un rouleau de diachylon) ;
- un petit pansement adhésif (une boite de diachylons) ;
- un palliatif, une solution temporaire et insatisfaisante, un moyen peu efficace utilisé pour remédier à un problème complexe.

arracher, enlever le diachylon : mettre un terme plus ou moins brusquement à une chose ou une situation qui cause de l’inconfort psychologique, émotif ou moral.

On a lu aussi : diachilon, diachillon, dyachilon, dyachillon.

Ce nom est usité surtout dans la langue soignée, pour éviter *plaster* et *band-aid*, lesquels relèvent du registre familier.

C'est une extension du sens de « toile enduite d’emplâtre », attesté en français depuis le 14ème siècle, cette évolution sémantique étant parallèle à celle qu’a connue le mot plaster.

diacide

elle, il est **diacide** : a deux fonctions acide.

un **diacide** ou un **biacide**

diacinèse

une **diacinèse** : le cinquième et dernier stade de la prophase I de la méiose au cours duquel on assiste à la terminaison des chiasmas.

diaclase, diaclasé

une **diaclase** :

- en géologie, une cassure de terrain sans déplacement relatif ;
- en chirurgie, une fracture provoquée intentionnellement, généralement pour corriger une difformité.

une roche diaclasée, un granite **diaclasé** : qui présente des fissures, des cassures, un réseau de diaclases

Le nom (une) diaclase est emprunté au grec δ ι ά κ λ α σ ι ς « cassure ».

diacode

un (sirop) **diacode** : un sirop préparé autrefois avec des têtes de pavots blancs, aujourd'hui avec de la teinture d'opium, et ayant des propriétés calmantes.

Le nom (un) diacode est emprunté au latin médiéval *diacodion* « pavots » lui-même emprunté au grec δ ι ὰ κ ω δ ε ι ω̃ ν « au moyen de pavots ».

diaconal, diaconales, diaconat

elle est diaconale, il est **diaconal** : est relative, est relatif au diacre, au diaconat.
elles sont diaconales, ils sont diaconaux

les **diaconales** : un cours de théologie morale portant sur le domaine de la sexualité humaine, et généralement réservé aux diacres dans les grands séminaires en vue de les préparer au ministère de la pénitence.

un **diaconat** :

- le premier des ordres sacrés dans l'Église orthodoxe ;
- le deuxième dans l'Église catholique avant le concile de Vatican II, le premier depuis ce concile ;
- l'ordination conférant cet ordre ;
- le temps que dure cette étape ;
- une fonction ministérielle permanente exercée dans l'Église catholique.

une **diaconesse** :

- une femme consacrée surtout aux œuvres de charité dans les premiers siècles de l'Église ;
- une religieuse qui vit en communauté et se consacre à des activités caritatives.

une **diaconie** :

- la charge du diacre dans l'Église primitive consacrée essentiellement à l'administration matérielle de la communauté et du service des pauvres ;
- une institution de bienfaisance dans un monastère et dans les églises protestantes ;
- une église donnée en titre à un cardinal diacre.

un **diacre** :

- un chrétien qui, dans l'Église primitive, était ordonné pour le service des indigents, pour l'administration matérielle d'une communauté ;
- un clerc qui a reçu l'ordre du diaconat à titre transitoire avant la prêtrise ;
- un laïque qui exerce le diaconat à titre de fonction permanente ;
- dans le protestantisme, un laïque assurant bénévolement des fonctions dans le culte, l'administration ou les œuvres de charité.

un **cardinal-diacre** : chacun des cardinaux qui est chargé, à Rome, d'une des chapelles anciennement appelées **diaconies**.

Le mot diaconal est emprunté au bas latin *diaconalis*, de même sens, dérivé de *diaconus*

Le nom (un) diaconat est emprunté au latin chrétien *diaconatus* de même sens, dérivé de *diaconus*.

Le nom (une) diaconesse est emprunté au bas latin *diaconissa* de même sens, en grec δ ι α κ ό ν ι σ σ α.

Le nom (une) diaconie est emprunté au latin chrétien *diaconia* dérivé de *diaconus*.

Le nom (un) diacre est emprunté au bas latin *diaconus* de même sens, en grec δ ι ά κ ο ν ο ς « serviteur » et « personne ayant une fonction religieuse ».

diacaustique

une courbe **diacaustique** : qui est produite par les intersections des rayons réfractés.

une lentille diacaustique : qui est caustique par réfraction.

diacommatique

elle, il est **diacommatique** : monte ou descend d'un comma.

diaconesse, diaconie

une **diaconesse**, une **diaconie** : voir diaconat (ci-dessus).

diacoustique

la **diacoustique** : l'étude du son se propageant à travers des milieux de densités différentes.

diacrânien

elle est diacrânienne, il est **diacrânien** : est articulé(e) avec le crâne.

diacre

diacre : voir diaconat (ci-dessus).

diacrité, diacritique

elle, il est **diacritique** : sert à distinguer.

un symptôme diacritique : qui sert à caractériser une maladie, à la distinguer de toutes les autres.

un (signe) diacritique :

- qui permet de différencier deux mots ayant les mêmes lettres ;
- qui est ajouté à une lettre de l'alphabet pour en modifier la prononciation.

Vocabulaire (Thésaurus) autour du thème de la diacritique : Wiktionnaire.

Les voyelles et consonne accompagnées d'un signe diacritique connues de la langue française sont : à - â - ä- é - è - ê - ë - ï - î - ô -ö - ù - û - ü - ÿ - ç. Ces signes diacritiques peuvent être portés tant sur les lettres majuscules que sur les minuscules. Les ligatures « æ » (ou « Æ ») et « œ » (ou « Œ »), équivalents de « ae » (ou « AE ») et « oe » (ou OE) sont admises par la langue française.
Tout autre signe diacritique attaché à une lettre ou ligature ne peut être retenu pour l'établissement d'un acte de l'état civil.
Ces règles ici rappelées ne font pas obstacle au principe de liberté du choix des prénoms de l'enfant par ses parents : les parents peuvent choisir les prénoms de leurs enfants, pouvant à cet égard faire usage d'une orthographe non traditionnelle, sous réserve toutefois qu'elle ne comprenne que les lettres **diacritées** et les ligatures de la langue française ci-dessus rappelées. Source : Ministère de la justice.
Le mot diacritique est emprunté au grec δ ι α κ ρ ι τ ι κ ο ́ ς « qui permet de distinguer ».

diacylglycérol

un **diacylglycérol** : un composé lipidique dans lequel le glycérol est estérifié par deux acides aliphatiques.

une **diacylglycérol-kinase** : l'enzyme qui catalyse la synthèse d'un acide phosphatidique par transfert d'un radical phosphorique de l'ATP sur un diacylglycérol.

Diada

la **Diada** : la journée de commémoration catalane d'une défaite devenue célébration nationale.

diadelphe, diadelphie, diadelphique

une **diadelphie** : la classe du système de Linné, qui groupe les végétaux dont les étamines forment deux faisceaux distincts à partir d'une base commune.

elle, il est **diadelphe** ou **diadelphique** : pour une plante, une fleur, une étamine, a rapport à la diadelphie.

Le nom (une) diadelphie est une adaptation du latin botanique *diadelphia* formé à partir du grec α ʾ δ ε λ φ ο ́ ς (adelphe), et du préfixe δ ι- marquant la dualité.

diadème, diadémé, diadémer

un **diadème** :

- un bandeau souvent pourvu d'une riche décoration, porté autour de la tête comme signe de la royauté ;
- une parure féminine en forme de couronne, posée sur les cheveux ;
- une coiffure dans laquelle les cheveux forment comme un diadème ;
- un objet ou des éléments disposés en forme de diadème.

elle est diadémée, il est **diadémé** :

- est orné(e) d'un diadème ;
- est coiffé(e) en forme de diadème.

diadémer : ceindre d'un diadème ou d'une parure en forme de diadème.

je diadème, tu diadèmes, il diadème, nous diadémons, vous diadémez, ils diadèment ;
je diadémais ; je diadémai ; je diadèmerai ou diadémerai ; je diadèmerais ou diadémerais ;
j'ai diadémé ; j'avais diadémé ; j'eus diadémé ; j'aurai diadémé ; j'aurais diadémé ;
que je diadème, que tu diadèmes, qu'il diadème, que nous diadémions, que vous diadémiez, qu'ils diadèment ;
que je diadémasse, qu'il diadémât, que nous diadémassions ; que j'aie diadémé ; que j'eusse diadémé ;
diadème, diadémons, diadémez ; aie diadémé, ayons diadémé, ayez diadémé ;
(en) diadémant.

se diadémer : se coiffer d'un diadème.

Le nom (un) diadème est emprunté au latin classique *diadēma*, de mêmes sens, lui-même emprunté aubgrec δ ι α ́ δ η μ α « bandeau qui entourait la tiare des rois de Perse », par extension« diadème, couronne royale ».

diadermique

elle, il est **diadermique** : se fait à travers la peau.

diadocidiidé

les **diadocidiidés** : une famille d'insectes diptères nématocères orthorrhaphes bibionomorphes.

diadococinésie

une **diadococinésie** : la possibilité de faire des mouvements alternés et rapides, en particulier au niveau de la main et du poignet (mouvement de marionnettes).

une **adiadococinésie**

diadoque

un **diadoque** :

- un des généraux qui succédèrent à Alexandre et se disputèrent son empire ;
- un prince héritier du royaume de Grèce.

Le nom (un) diadoque est emprunté au grec δ ι α ́ δ ο χ ο ς « celui qui recueille la succession ».

diadrome

un **diadrome** : une espèce de poisson migratrice qui effectue une partie de son cycle vital en rivière et le reste en mer ou inversement.

diagenèse

une **diagenèse** : l'ensemble des transformations subies par les couches géologiques postérieurement à leur dépôt ; la transformation d'un sédiment en une roche.

diaglyphe, diaglypte

un **diaglyphe** ou **diaglypte** : une intaille, un ouvrage de pierre fine ou de métal gravé ou taillé en creux utilisé notamment pour la fabrication de sceaux-cylindres et de cachets, par opposition à un anaglyphe.

La forme diaglyphe est empruntée au grec « incision », la forme diaglypte est empruntée au grec « taillé par le ciseau, incisé ».

diagnose

une **diagnose** :

- la détermination de l'espèce végétale ou animale ou de l'âge par les caractéristiques visibles ;
- l'ensemble des caractères spécifiques d'un spécimen ou d'un taxon, permettant de le distinguer des autres ;
- la reconnaissance d'une maladie ;
- une description courte et précise d'une espèce animale ou végétale.

diagnostic, diagnosticable, diagnosticien, diagnostiquable, diagnostique, diagnostiquer, diagnostiqueur

un **diagnostic** :

- l'art d'identifier une maladie d'après ses signes, ses symptômes ;
- une conclusion, généralement prospective, faisant suite à l'examen analytique d'une situation souvent jugée critique ou complexe.

un **diagnostic génétique** : [biologie / génie génétique] une détection de gènes d'un organisme par hybridation de son génome avec des sondes moléculaires spécifiques. Cette méthode est utilisée par exemple pour le diagnostic prénatal de certaines maladies héréditaires ou pour la détermination parentale. En anglais : *genetic diagnosis*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

elle, il est **diagnosticable** ou **diagnostiquable** : peut être diagnostiqué(e).

une (bonne) diagnosticienne, un (bon) **diagnosticien** : une, un médecin qui effectue un diagnostic.

une occlusion ophtalmique **diagnostique**, une précision diagnostique, un prisme diagnostique, un score diagnostique, un signe diagnostique, un test diagnostique : qui permet d'identifier une maladie ; qui ressortit à un diagnostic.

diagnostiquer :

- identifier, déterminer une maladie par ses symptômes ;
- identifier une tendance, un état psychologique, à partir d'un type de comportement ;
- reconnaitre quelque chose à certains signes, à certaines caractéristiques qui échappent à un examen superficiel ou de profane ;
- reconnaitre dans quelque chose un signe, une indication.

un diagnostiqueuse, un **diagnostiqueur** : une personne qui établit un diagnostic.

un **cytodiagnostic**

un **électrodiagnostic** : un recueil et une analyse des réponses des nerfs et des muscles à la stimulation électrique ou de façon spontanée, lors des mouvements volontaires ou involontaires.

un **hémodiagnostic** : une méthode de diagnostic biologique rapide de certaines infections par examen du sang ; des procédés tombés en désuétude qui permettaient de faire au lit du malade le diagnostic de certaines maladies infectieuses comportant uneagglutination spécifique en mélangeant une goutte de sang du malade avec une émulsion du germe suspecté.

un **irido-diagnostic** : une méthode de diagnostic d'une affection générale basée sur des détails de la structure de l'iris ; un diagnostic d'une affection de l'iris.

un **narcodiagnostic** : une provocation, sous l'influence d'un dérivé barbiturique avec adjonction éventuelle d'une amphétamine, d'un état de conscience oniroïde favorisant les associations d'idées automatiques, dans le but d'obtenir des renseignements sur la personnalité d'un sujet et/ou de vérifier la sincérité de ses affirmations.

un **radiodiagnostic** : une application de la radiologie au diagnostic médical) [Ce terme tend à englober également l'échographie et l'IRM, se confondant avec imagerie médicale.]

un **sérodiagnostic** : une détermination qualitative et/ou quantitative de la présence d'anticorps spécifiques dans le sérum d'un individu pour démontrer que celui-ci a été exposé à l'antigène correspondant.

un **surdiagnostic** : une détection, au cours d'un dépistage de cancers, de dépassements du seuil d'un marqueur biologique ou, à l'imagerie, de tumeurs débutantes de faible volume conduisant à des examens et à des traitements inutiles, voire nocifs, alors que le simple suivi de l'évolution de ces symptômes aurait été préférable.

un **xénodiagnostic** : une technique jadis utilisée pour le diagnostic de certaines parasitoses.

Les mots terminés par -tic sont peu fréquents en français. Parmi ceux-ci figure le nom diagnostic, que l'on se gardera bien de confondre avec l'adjectif homonyme diagnostique. L'on écrira : un diagnostic difficile à établir, ce médecin a un diagnostic très sûr, mais : les signes diagnostiques de la tuberculose. Qui ferait la confusion pourrait se dire qu'il est venu trop tard au monde puisque l'on pouvait encore lire dans la septième édition de notre Dictionnaire (1878), à l'article Diagnostique : « Il est aussi substantif masculin. Cet enfant a tous les diagnostiques de la petite vérole. Cet emploi vieillit. » En savoir plus : Académie française.

Ceux qui connaissent un peu de grec, et eux seuls, pourraient se demander pourquoi pronostic s'écrit ainsi. Ne devrait-il pas plutôt s'écrire *prognostic*, étant donné que ce mot pourrait être formé du préfixe *pro-* et de *gnôsis* (γνώσις) qui veut dire « connaissance » ? Si tel est bien le cas — ce qui ne saute pas aux yeux —, qu'est-il advenu de son g ? L'a-t-on réellement fait sauter ? Si oui, pourquoi n'en aurait-on pas fait autant avec celui de diagnostic ? Euh!... Voyons d'abord si les étymologistes en herbe ont raison. La langue française et ses caprices.

Le nom (un) diagnostic est issu de diagnostique qui est emprunté au grec δ ι α γ ν ω σ τ ι κ ο ́ ς proprement « capable de discerner », spécialement comme terme de médecine « capable de diagnostiquer ».

diagonal, diagonale, diagonalement, diagonaliser

une ligne diagonale, un segment **diagonal** : qui joint les sommets de deux angles non consécutifs d'un polygone ou d'un polyèdre.
elles sont diagonales, ils sont diagonaux

une lumière diagonale, un éclairage diagonal : qui est transversal(e), oblique.

une **diagonale** :

- un segment qui joint deux sommets non consécutifs d'un polygone ou d'un polyèdre ;
- une ligne traversant obliquement une surface, un espace ;
- un biais, un détour.

en diagonale : de manière oblique, de biais.

lire en diagonale : très rapidement.

traverser en diagonale : en biais.

diagonalement :

- selon une diagonale ;
- selon une ligne oblique, transversale.

diagonaliser une matrice (en mathématiques).

Le mot diagonal est emprunté au latin impérial *diagonalis* « qui va d'un angle à un angle opposé », dérivé du grec δ ι α γ ω ́ ν ι ο ς, composé de δ ι α ́ « à travers » et γ ω ν ι ́ α « angle ».

diagramme

un **diagramme** (1) :

- une représentation graphique schématique des composantes d'une chose complexe ;
- un tracé représentant un phénomène et ses variations, ou des phénomènes et leurs variations, et consistant généralement en une ligne joignant des points déterminés en fonction de deux variables placées en abcisse et en ordonnée.

un **orthodiagramme** :

- une image obtenue par orthodiagraphie ;
- l'image du contour d'un organe interne reproduite en grandeur réelle sur un écran radioscopique.

Le nom (un) diagramme est emprunté au latin *diagramma*, attesté au sens de « échelle des tons » (en musique) en latin impérial et de « tracé, dessin » en latin tardif, en grec δ ι α ́ γ ρ α μ μ α « toute chose décrite par le dessin ou l'écriture », dérivé de δ ι α γ ρ α ́ φ ε ι ν « décrire par le dessin ou l'écriture ».

un **diagramme** (2) ou ***Diagramma*** : un poisson.

diagraphe, diagraphie

un **diagraphe** : un instrument composé d'un point de mire et d'un curseur muni d'un crayon et servant à tracer les contours d'un objet en suivant le mouvement du point de mire.

une **diagraphie** :

- un dessin en utilisant un diagraphe ;
- une mesure et un enregistrement des caractéristiques lors d'un forage.

une **diagraphie du fluide de forage** : [pétrole et gaz] l'enregistrement et l'analyse, en continu ou en différé, du fluide de forage et des déblais remontés par ce fluide. La diagraphie du fluide de forage a pour objet de caractériser les formations géologiques qui sont traversées, ainsi que de détecter la présence de pétrole ou de gaz. En anglais : *mud logging*. Journal officiel de la République française du 12/02/2012.

une **diagraphie en cours de forage** : [pétrole et gaz] la mesure et l'enregistrement en temps réel de certaines propriétés physiques des roches traversées pendant un forage. En anglais : *logging while drilling ; LWD*. Journal officiel de la République française du 03/04/2014.

une **orthodiagraphie** : un procédé permettant de déterminer les dimensions réelles d'un organe d'après son image radiographique.

Le nom (un) diagraphe est formé sur le verbe grec δ ι α γ ρ α ́ φ ε ι ν « dessiner ».

diagynique

une hérédité **diagynique** : une transmission de caractères uniquement par la mère qui est indemne et dite conductrice.

dialcool

un **dialcool** ou **diol** : un composé qui a 2 fonctions alcool.

dialdéhyde

un **dialdéhyde malonique** ou **malondialdéhyde** : un composé à trois carbones portant deux fonctions aldéhyde.

dialectal, dialectalement, dialectalisation, se dialectaliser, dialectalisme, dialecte

elle est dialectale, il est **dialectal** : concerne un dialecte.
elles sont dialectales, ils sont dialectaux

On a lu aussi dialectique dans ce sens.

dialectalement :

- du point de vue dialectal ;
- dans un dialecte ou plusieurs dialectes.

une **dialectalisation** ou **dialectisation** : le processus par lequel une langue homogène au départ se différencie selon les régions.

se dialectaliser : pour une langue, subir un processus de dialectalisation.

un **dialectalisme** ou **dialectisme** : un fait de langue marquant l'influence d'un dialecte et constituant un écart par rapport à la langue commune.

un **dialecte** :

- une forme particulière d'une langue, intermédiaire entre cette langue et le patois, parlée et écrite dans une région d'étendue variable et parfois instable ou confuse, sans le statut culturel ni le plus souvent social de cette langue ;
- une forme régionale, parlée et surtout écrite, d'une langue ancienne ;
- une langue officielle particulière à un pays, à une population.

le dialecte : les parlers germaniques d'Alsace (l'alsacien) et de Lorraine germanophone. Voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

On ne peut donc jamais dire qu'une langue se divise en dialectes comme un arbre se divise en branches. Car la division varie selon les mots, et elle est plus ou moins profonde selon des paramètres comme le sens des mots, la pression sociale, le contrôle des pouvoirs ambiants etc. C'est parce qu'on veut l'ignorer qu'on est tout surpris de ne pas comprendre ce que disent les gens en banlieue comme en Aveyron. Evidemment, on peut toujours décider que ces gens-là n'ont pas d'importance... En savoir plus : Les billets de François Jacquesson.

Le nom (un) dialecte est emprunté au latin impérial *dialectus*, emprunté au grec δ ι α λ ε ́ κ τ ο ς dérivé de δ ι α λ ε ́ γ ε ι ν au sens de « parler (une langue particulière, un dialecte) ».

dialecticien, dialectique, dialectiquement

une subtilité dialecticienne, un esprit **dialecticien** : qui use du raisonnement.

une dialecticienne, un **dialecticien** :

- celle, celui qui connait, qui enseigne la dialectique ;
- celle, celui qui raisonne avec art et méthode.

une habileté dialectique, un jeu **dialectique** :

- qui se rapporte au raisonnement dans sa structure et dans ses règles ;
- qui concerne l'art de raisonner et de convaincre dans un débat.

un rapport dialectique : tout rapport reposant sur le principe de tension-opposition entre deux termes, deux situations, et du dépassement de cette opposition.

une **dialectique** :

- l'action de raisonner ;
- l'ensemble des règles du raisonnement ;
- l'art de raisonner avec méthode, une puissance de persuasion ;
- toute méthode d'investigation des sciences humaines reposant sur le principe d'antinomie et dépassement de l'antinomie.

dialectiquement :

- conformément aux règles du raisonnement ;
- selon la loi du mouvement dialectique au sens hégélien et posthégélien du terme.

Le nom (une) dialectique est emprunté au latin classique *dialectica*, lui-même du grec δ ι α λ ε κ τ ι κ η ́ (τ ε ́ χ ν η), proprement « art de la discussion ». L'adjectif est emprunté au latin classique *dialecticus*, du grec δ ι α λ ε κ τ ι κ ο ́ ς.

dialectisation, dialectisé, dialectiser, dialectisme

1. une **dialectisation** : une dialectalisation.

un **dialectisme** : un dialectalisme.

voir : dialectal (ci-dessus).

2. une **dialectisation** : une mise en œuvre du mouvement ou processus dialectique.

un type **dialectisé** : qui est soumis aux lois du mouvement dialectique.

dialectiser : donner à un jugement, à un raisonnement la forme dialectique.

dialectologie, dialectologue, dialectologique, dialectophone

la **dialectologie** : la partie de la linguistique consacrée à l'étude des dialectes et des patois et qui procède à l'inventaire des faits linguistiques observables dans une aire dialectale donnée et à l'interprétation de ces faits.

une, un **dialectologue** : une linguiste spécialisée, un linguiste spécialisé dans l'étude des dialectes et des patois.

elle, il est **dialectologique** : elle, il concerne la dialectologie.

elle, il est **dialectophone** : elle, il parle un dialecte.

dialeurode

un **dialeurode** : un genre d'insectes hémiptères, de la famille des aleyrodidés.

diallèle

un **diallèle** : en philosophie : un cercle vicieux par lequel on cherche à prouver une proposition en partant de cette proposition même.

Le nom (un) diallèle est emprunté au grec δ ι α ́ λ λ η λ ο ς « réciproque ».

diallysine

une **diallysine** : un acide aminé formé par la condensation de deux molécules d'allysine, constituant un pont entre deux chaines polypeptidiques.

dialogal, dialogique, dialogisme, dialogue, dialoguer, dialogueur, dialoguiste

elle est dialogale, il est **dialogal** : est de l'ordre du dialogue, c'est-à-dire avec contradiction, opposition donc relation dialectique.
elles sont dialogales, ils sont dialogaux

elle, il est **dialogique** : en forme de dialogue.

le **dialogisme** :

- l'art, le genre du dialogue ;
- l'emploi des formes du dialogue.

un **dialogue** :

- une communication le plus souvent verbale entre des personnes ou groupes de personnes ;
- le contenu de cette communication ;
- une conversation, une discussion, une négociation menée avec la volonté commune d'aboutir à une solution acceptable par les deux parties en présence ;
- une suite de paroles, de répliques échangées par les personnages et rapportées au style direct ;
- la manière de conduire un développement, caractérisée par l'usage de ce procédé ;
- une œuvre didactique, littéraire ou philosophique, écrite sous forme de conversation entre deux ou plusieurs interlocuteurs ou groupes d'interlocuteurs, de manière à mettre en évidence la contradiction ou, le cas échéant, la convergence entre les opinions, les idées, les thèses que l'auteur les charge d'exposer ;
- une composition musicale dans laquelle on fait alterner le plus souvent à égalité deux voix ou deux instruments.

un **dialogue (en ligne)** : [télécommunications - informatique / internet] une conversation entre plusieurs personnes connectées en même temps à un réseau, qui échangent des messages s'affichant en temps réel sur leur écran. En anglais : *chat*. Journal officiel de la République française du 05/04/2006.

une conversation dialoguée : sous la forme d'un dialogue.
un texte **dialogué** : qui est mis sous la forme du dialogue et conforme à ses règles.

dialoguer :

- communiquer en manière de dialogue avec quelqu'un, le plus souvent verbalement ;
- converser ;
- confronter deux ou plusieurs points de vue sur un sujet ;

- parler en dialogue.

un **dialogueur** ou un **agent de dialogue** : [informatique] un logiciel spécialisé dans le dialogue en langage naturel avec un humain, qui est capable notamment de répondre à des questions ou de déclencher l'exécution de tâches. Un dialogueur peut être intégré à un terminal ou à un objet connecté. Les dialogueurs sont utilisés, par exemple, dans les techniques de vente, les moteurs de recherche et la domotique. On trouve aussi l'expression « agent conversationnel », qui est déconseillée. Voir aussi : agent, apprentissage automatique, intelligence artificielle. En anglais : *chatbot ; conversational agent* . Journal officiel de la République française du 09/12/2018.

un **dialogueur pédagogique** : [éducation] un outil numérique de cyberformation alimenté par l'intelligence artificielle, contrôlé par des agents humains, utilisé sous la supervision d'un enseignant, et qui personnalise le contenu de la formation en fonction des réponses de l'apprenant. Le contrôle et l'enrichissement d'un dialogueur pédagogique font l'objet d'interactions entre des informaticiens et des enseignants. On trouve aussi le terme « cyberprofesseur », qui est déconseillé en ce sens. Voir aussi : apprenant, cyberformation, dialogueur, intelligence artificielle. Journal officiel du 12 décembre 2023.

une, un **dialoguiste** :

- une autrice, un auteur de dialogues ;
- celle qui est spécialisée, celui qui est spécialisé(e) dans la rédaction ou la mise au point des parties dialoguées d'un film d'après les indications d'un scénario.

Quoi qu'en pensent certains, dialogue n'est pas réservé à une discusion entre deux personnes. Étymologiquement, dialogue est emprunté du latin *dialogus* (entretien) provenant lui-même du grec *dialogos*, constitué du préfixe *dia-* (au travers) et de *logos* (parole). Vous avez ma parole que cela n'a rien à voir avec le préfixe di- (deux, double) que d'aucuns croient y déceler, par analogie avec monologue. En savoir plus : Parler français.

Le mot dialogique est emprunté au grec δ ι α λ ο γ ι κ ο ́ ς, lui-même dérivé de δ ι α ́ λ ο γ ο ς (dialogue).

Le nom (un) dialogue est emprunté au latin classique *dialogus*, en grec δ ι α ́ λ ο γ ο ς.

Le nom (un) monologue est composé de mono- et de -logue, d'après dialogue. D'où monologuant, monologué, monologuer, monologueur, monologuiste.

dialypétale

une (plante) **dialypétale** : dont la fleur a des pétales libres, séparés les uns des autres, par opposition à gamopétale.

elle, il est **dipétale** : a deux pétales.

dialysable, dialysance, dialyse, dialysé, dialyser, dialyseur

une substance **dialysable** : qui peut traverser une membrane semi-perméable, naturelle ou artificielle.

une **dialysance** : le pouvoir d'épuration d'une technique de dialyse.

une **dialyse** : une technique permettant des échanges entre deux liquides de composition différente séparés par une membrane semi-perméable, par exemple un échange entre le sang et un liquide dit de "dialyse".

une dialysée, un **dialysé** : celle, celui qui fait épurer son sang.

dialyser :

- épurer le sang ;
- séparer les constituants d'un mélange ;
- distinguer, purifier, clarifier.

un **dialyseur** : un appareil qui permet, grâce à un processus de diffusion et d'ultrafiltration, les échanges à travers une membrane semi perméable entre le sang et le liquide de dialyse.

une **autodialyse** : une technique d'hémodialyse périodique effectuée sous le contrôle du malade dans un centre ou se regroupent quelques patients qui ne peuvent se soigner à leur domicile.

une **cyclodialyse** : un décollement traumatique ou chirurgical du corps ciliaire.

une **électrodialyse** (pour extraire les ions contenus dans une solution).

une **hémodialyse** : une extraction de certains produits toxiques du sang par diffusion à travers une membrane semi-perméable, le plus souvent artificielle.

une hémodialysée, un **hémodyalisé**

un **hémodialyseur**

une **iridodialyse** :

- une résection chirurgicale des adhérences de l'iris ;
- une désinsertion accidentelle ou chirurgicale de l'iris ;
- une division congénitale ou traumatique au niveau de l'iris.

une **lymphodialyse** : une dialyse extracorporelle de la lymphe recueillie par cathétérisme du canal thoracique, suivie de sa réinjection au patient.

une **péritonéodialyse**

Le nom (une) dialyse vient du grec δ ι ά λ υ σ ι ς « dissolution; séparation ».

dialysépale

une fleur **dialysépale** : qui a des sépales séparés.

diamagnétique, diamagnétisme

elle, il est **diamagnétique** :

- est relative, est relatif à, est caractérisé(e) par un phénomène de diamagnétisme ;
- se dit des corps qui, soumis à un champ magnétique, prennent une aimantation proportionnelle au champ, mais plus faible et dirigée en sens inverse.

un **diamagnétisme** :

- la propriété des corps qui, plongés dans un champ magnétisant, présentent un très léger moment magnétique s'opposant au champ ;
- la propriété des substances qui, soumises à un champ magnétique, prennent une aimantation proportionnelle au champ, mais plus faible et dirigée en sens inverse..

Le nom (un) diamagnétisme est dérivé de magnétisme.

démagnétiser : supprimer le caractère magnétique, l'aimantation.

une **démagnétisation**

diamant, diamantaire, diamanté, diamanter, diamantifère, diamantin, se diamantiser

A. un **diamant** :

- un minéral généralement incolore fait de carbone pur cristallisé, d'une grande dureté et d'un indice de réfraction élevé ;
- une pierre précieuse d'un grand éclat utilisée en bijouterie après avoir été taillée, puis sertie sur différents bijoux ;
- ce bijou.

B. un **diamant** :

- une variété impure ou de petite taille utilisée dans l'industrie soit à l'état brut, soit taillée, et servant à l'usinage des métaux, au travail du verre, aux sondages, aux filières et, après broyage et enrobage, au sciage et au polissage des pierres dures ;
- un outil ou un dispositif muni d'un diamant ;
- un instrument pour couper le verre ;
- la petite pointe très dure du bec du poussin qui lui permet de casser la coquille de l'œuf à l'éclosion ;
- une lésion de la peau de porcs atteints de rouget.

Vocabulaire (Thésaurus) autour du thème du diamant : Wiktionnaire.

avoir un cœur de diamant : avoir un cœur dur et insensible.

avoir une voix de diamant : posséder une voix pure et belle.

un **diamant de Gould** : un oiseau.

les **diamants** : des espèces d'oiseaux de la famille des estrildidés.

une, un **diamantaire** :

- une lapidaire spécialisée, un lapidaire spécialisé dans le travail, et surtout la taille, des diamants ;
- une courtière, un courtier en diamants.

elle est diamantée, il est **diamanté** :

- est orné(e), garni(e) de diamants ;
- porte des bijoux en diamants ;
- a les reflets ou l'éclat du diamant.

un verre diamanté : une poudre légère et très brillante obtenue en broyant finement des petits morceaux de verre.

une meule diamantée : qui est recouverte d'une fine poudre de diamant.

des plumes diamantées : des plumes métalliques à écrire garnies d'une pointe de diamant, et, plus souvent, d'une pointe d'irridium.

elle est endiamantée, il est **endiamanté** :

- est garni(e), orné(e) de diamants ;
- brille comme le diamant ;
- est paré(e), couvert(e) de bijoux en diamants.

diamanter :

- couvrir de diamants ;
- faire briller ;
- garnir un outil ou une pièce d'une pointe de diamant ;
- rectifier le profil d'une meule d'affutage.

une mine diamantifère, un terrain **diamantifère** : qui contient ou produit des diamants.

elle est diamantine, il est **diamantin** : a l'éclat ou la dureté du diamant.

se diamantiser : donner l'apparence et l'éclat du diamant.

On a lu aussi diamantaire pour diamantine, diamantin.

Le nom (un) diamant vient du bas latin *diamas, diamantis*, probablement issu par métathèse de *adimas, adimantis* (aimant) sous l'influence des mots grecs commençant par dia-.

Le mot adamantin (= qui a la dureté, l'éclat du diamant) est dérivé du grec α ̓ δ α μ α ́ ν τ ι ν ο ς « dur et résistant comme l'acier ou le diamant », dérivé de α ̓ δ α ́ μ α ς-α ν τ ο ς « acier, diamant ».

diamétral, diamétralement, diamètre

elle est diamétrale, il est **diamétral** :

- passe par le diamètre ;
- partage en deux parties une surface approximativement circulaire.

elles sont diamétrales, ils sont diamétraux

diamétralement :

- selon le diamètre ;
- selon une même ligne, mais en sens contraires ;
- d'une manière totale, extrême.

un **diamètre** :

- une corde d'un cercle ou d'une sphère passant par le centre ;
- le lieu des milieux de cordes parallèles à une direction donnée d'une courbe quelconque ;
- la largeur d'une chose approximativement circulaire ou sphérique.

un diamètre aérodynamique, un diamètre équivalent : Réinventer le monde par la nanotechnologie (Office québécois de la langue française).

Le mot diamétral est emprunté au bas latin *diametralis* terme de géométrie.

Le nom (un) diamètre est emprunét au latin impérial *diametros, diametrus* (en grec δ ι α ́ μ ε τ ρ ο ς) de même sens.

diamide, diamidine

un **diamide** : une substance organique qui a deux fonctions amide.

une **diamidine** : une substance organique de formule HN=CR-CR=NH.

diamidophénol

un **diamidophénol** : un corps cristallisé, dont le chlorhydrate est utilisé en photographie comme développateur.

Ce nom, composé du préfixe di-, d'amide probablement sous l'influence d'amidol le nom du révélateur de ce produit, puis d'amine, et de phénol, a été attesté sous la forme diamidophénol puis diaminophénol.

diamine, diamine-oxydase, diaminido-phénylindol, diaminophénol, diaminopyridine

une **diamine** : un composé organique possédant deux fonctions amine.

une **diamine-oxydase** : une substance biosynthétisée par le placenta ; un(e) enzyme catalysant l’oxydation d’une fonction amine d’une diamine.

le **diaminido-phénylindol** ou **DAPI** : le fluorochrome qui marque l'ADN.

un **diaminophénol** : une molécule utilisée dans des teintures capillaires.

les **diaminopyridines** : des antifoliniques.

diamniotique

elle, il est **diamniotique** : qualifie la présence, dans la quasi-totalité des grossesses gémellaires, homozygotes ou hétérozygotes, de deux cavités amniotiques.

diamorphine

une **diamorphine** ou **diacétylmorphine** : un dérivé de la morphine.

diamphipnoïdé

les **diamphipnoïdés** : une famille d'insectes néoptères plécoptères eusthénioïdes.

diandre, diandrie, diandrique, diandrisme

A. une **diandrie** : la fécondation d'un ovocyte par deux spermatozoïdes, donnant une triploïdie dont les trois chromosomes sexuels peuvent d'ailleurs être féminins.

une hérédité **diandrique** : une transmission aux femelles de caractères récessifs uniquement par les mâles qui sont indemnes observée dans certaines espèces animales.

B. une fleur **diandre** : dont l'androcée est constituée par deux étamines.

une **diandrie** : dans le système de Linné, la classe des plantes ayant deux étamines libres et un pistil ou deux ou trois pistils.

un **diandrisme** : la présence de deux classes de mâles différentes, par exemple les plantes à deux étamines.

Le nom (une) diandrie est emprunté au latin botanique *diandria* « classe de plantes dont les fleurs ont deux étamines libres », formé sur le grec δ ι ́ ς « deux fois » et α ̓ ν η ́ ρ-α ̓ ν δ ρ ο ́ ς « mâle ».

Diane, diane

1. une **diane** : une batterie de tambour, une sonnerie de clairon ou de trompette exécutée à la pointe du jour pour réveiller les soldats, les marins.

Le nom (une) diane (1) est emprunté à l'italien *diana* attesté au sens de « roulement de tambour servant à réveiller la troupe », d'abord « première heure du jour » et « étoile qui apparaît le matin à l'orient », emprunté au latin Diana « Diane », proprement « la lumineuse ».

une **diane** : une jeune fille vierge.

une **diane** :

- le nom usuel d'un lépidoptère (*Zerynthia polyxena*) de la famille des papilionidés que l'on trouve dans le Sud de la France et dont les ailes sont décorées de jaune, noir et rouge. On lit aussi un thaïs ;
- un grand singe d'Afrique.

Diane : la déesse de la chasse et de la lune des Romains, correspondant à Artémis chez les Grecs.

Dianthoecia

Dianthoecia : un genre d'insectes lépidoptères noctuidés.

diantre, diantrement

Diantre ! Ça alors ! C'est fâcheux !

Que diantre faisait-il là ?

C'est **diantrement** cher ! excessivement, extrêmement cher !

Le mot diantre est une déformation par euphémisme de diable.

diapalme

un **diapalme** : un emplâtre siccatif, composé d'huile de palme, de litharge et de sulfate de zinc.

Le nom (un) diapalme est composé de palme, l'huile de palme entrant dans la composition de cet emplâtre et du grec δ ι α´ exprimant la matière.

diapason, diapasonner

un **diapason** :

- l'échelle des sons que peut produire une voix ou un instrument déterminé, du son le plus grave au son le plus aigu ;
- un ton, une tonalité ;
- une note dont la fréquence sert de référence pour les instruments et les voix ;
- un instrument qui donne le la, la note de référence.

se mettre au diapason : se mettre en harmonie, en accord.

diapasonner : mettre au diapason.

Le nom (un) diapason est emprunté au bas latin *diapason* « octave », en grec δ ι α π α σ ῶ ν c'est-à-dire η῾ δ ι α´ π α σ ῶ ν (χ ο ρ δ ῶ ν σ υ μ φ ω ν ι´ α) « l'échelle de toutes les notes, l'octave ».

diapause

une **diapause** :

- un arrêt momentané du développement, de la reproduction ou de l'activité de certains invertébrés pendant les périodes non favorables de la vie ;
- une période de vie ralentie d'un animal caractérisée par un arrêt du développement à un stade précis et une réduction de son métabolisme.

une diapause embryonnaire, une diapause imaginale, une diapause larvaire, une diapause nymphale, une diapause obligatoire ou facultative.

diapédèse

une **diapédèse** :

- le passage actif des leucocytes entre deux cellules endothéliales, puis à travers la membrane basale des capillaires, des veinules, leur permettant d'atteindre par exemple un foyer inflammatoire interstitiel ;
- anciennement, une transsudation du sang à la surface de la peau, par les pores.

On parle de diapédèse leucocytaire et non de diapédèse érythrocytaire, terme impropre.

Le nom (une) diapédèse est emprunté au grec δ ι α π ή δ η σ ι ς « épanchement brusque du sang à travers les tissus ».

Le nom (une) érythrodiapédèse est un terme impropre désignant le passage passif des hématies (ou érythrocytes) du sang dans le tissu interstitiel à la faveur de la rupture de la membrane basale des capillaires ou de la paroi des petits vaisseaux.

diaphane, diaphanéiser, diaphanéité, diaphanie, diaphaniser, diaphanoscopie

elle, il est **diaphane** :

- laisse passer la lumière sans être transparent; est d'une transparence atténuée ;
- est fine ou fin et découpé(e) de manière à laisser passer la lumière ;
- est pur(e) et limpide ;
- est légère et vaporeuse ou léger et vaporeux ;
- est mince et comme translucide ;
- est à peine visible, est inconsistante ou inconsistant ;
- est sans dissimulation, est parfaitement clair(e).

diaphanéiser ou **diaphaniser** : rendre diaphane.

une **diaphanéité** :

- la propriété des corps diaphanes, qui laissent passer à travers eux les rayons lumineux ;
- la qualité de ce qui est translucide ou d'une transparence atténuée ;
- la qualité de ce qui est comme transparent, de ce qui est presque clair, net.

On a lu aussi diaphanité.

une **diaphanie** : Dieu ; le milieu divin.

un **diaphanoscope** : un instrument comportant une source lumineuse et permettant d'examiner par transparence certains organes et cavités naturelles (sinus, estomac, intestin, etc.).

une **diaphanoscopie** :

- un examen de certaines parties du corps par transillumination, le sujet se trouvant dans une pièce obscure ;
- une méthode d’exploration des sinus de la face par éclairement de la cavité buccale. pour examiner par transparence.

une diaphanoscopie du sein : un examen déjà ancien d'une tuméfaction du sein, consistant à appliquer contre celui-ci une puissante source de lumière froide afin d'en objectiver la transparence, pour une tumeur liquidienne, ou l'opacité pour une tumeur solide.

Le mot diaphane est emprunté au grec δ ι α φ α ν ή ς proprement « que l'on discerne ; transparent, limpide », de δ ι α φ α ί ν ε ι ν « laisser voir à travers ».

diaphénylsulfone

un **diaphénylsulfone** : un médicament contre la lèpre.

diapheromeridé

les **diapheromeridés** : une famille d'insectes de l'ordre des phasmoptères du sous-ordre des anaréolates (ou de la super-famille des anaréolates, du sous-ordre des vérophasmatodés).

diaphonie

une **diaphonie** :

- en musique ancienne, un accord ou intervalle dissonant ;
- une interférence parasite de signaux sonores.

Le nom (une) diaphonie est emprunté au bas latin *diaphonie* « discordance » terme de musique, en grec δ ι α φ ω ν ί α.

diaphorase

une **diaphorase** : l'enzyme capable de transférer les hydrogènes d'un nucléotide pyridinique, NADH ou NADPH, sur un accepteur artificiel, tel que le bleu de méthylène, et non sur le cytochrome c qui sert d'accepteur naturel aux enzymes de la chaine respiratoire.

la **diaphorase L** : l'enzyme du globule rouge qui catalyse la transformation de la méthémoglobine en hémoglobine.

diaphorèse, diaphorétique

une **diaphorèse** : une transpiration abondante, surtout après administration d'un médicament dit diaphorétique.

un (médicament) **diaphorétique** : qui provoque ou augmente la sueur, la transpiration active.

Le nom (une) diaphorèse est emprunté au grec δ ι α φ ο ́ ρ η σ ι ς « évacuation, sécrétion d'humeurs ».

diaphragmatique, diaphragmatocèle, diaphragme, diaphragmer

elle, il est **diaphragmatique** : est relative, est relatif au diaphragme.

un abcès **sous-diaphragmatique** ou abcès **sous-phrénique**

une **diaphragmatocèle** : une hernie diaphragmatique.

un **diaphragme** :

- la cloison musculotendineuse qui sépare la cavité thoracique de la cavité abdominale et jouant un rôle essentiel dans la respiration ;
- une cloison transversale séparant des éléments anatomiques ;
- la cloison qui partage incomplètement la cavité de certaines coquilles uniloculaires ;
- la cloison qui sépare en plusieurs loges un fruit capsulaire, une cavité de la tige ou de la feuille d'une plante ;
- la paire de membranes, de cloisons fibro-musculaires transverses, une ventrale et une dorsale, qui séparent la cavité abdominale des Insectes en trois compartiments ou sinus appelés respectivement sinus dorsal, sinus ventral et sinus périviscéral ;
- chez les lépidoptères, la fine membrane fermant l'abdomen postérieur des mâles entre la base des valvules ;
- un préservatif féminin constitué d'un bord circulaire rigide et d'un centre hémisphérique souple, destiné à recouvrir le col de l'utérus ;
- une cloison transversale séparant des éléments ou des volumes dans certains instruments ;
- une membrane entrant dans le fonctionnement de certains appareils, de certaines machines ;
- une cloison perméable aux ions qui sépare les compartiments d'un récipient servant à des opérations électrochimiques ;
- une membrane vibrante de certains appareils électro-acoustiques ;
- [spatiologie / propulsion] une cloison percée d'un orifice calibré et placée dans une canalisation pour en modifier les conditions d'écoulement. En anglais : *diaphragm* . Journal officiel de la République française du 18/04/2001.
- un élément de structure de faible épaisseur, horizontal ou peu incliné, qui augmente la rigidité de la charpente grâce à sa capacité d'en éviter la torsion, de résister au cisaillement et de répartir

uniformément les efforts latéraux entre les autres contreventements et les éléments verticaux (Vocabulaire de la construction (Office québécois de la langue française) ;
- un dispositif formé d'un anneau, à ouverture fixe ou réglable, situé dans le plan focal d'une lentille pour délimiter la section du faisceau de rayons selon la quantité de lumière désirée..

un diaphragme sellaire : la dure-mère qui ferme la selle turcique, loge osseuse de l'hypophyse.

un diaphragme à iris ou diaphragme-iris : un diaphragme formé de lamelles permettant de régler l'ouverture à volonté.

diaphragmer :

- munir d'un diaphragme ;
- diminuer l'ouverture d'un diaphragme ;
- supprimer les parties externes d'un faisceau lumineux.

diaphragmer à huit : diminuer l'ouverture d'un objectif photographique.

Le nom (un) diaphragme est emprunté au bas latin *diaphragma* « le diaphragme », en grec δ ι α ́ φ ρ α γ μ α « séparation, cloison » et en particulier le terme de médecine « diaphragme ».

diaphysaire, diaphyse, diaphysectomie, diaphysoépiphysaire

elle, il est **diaphysaire** : est relative, est relatif à une diaphyse.

une **diaphyse** : la partie moyenne d'un os long situé entre les épiphyses et séparée de celles-ci par les métaphyses.

une **diaphysectomie** : une résection opératoire d'un segment ou de la totalité de la diaphyse d'un os long, dans certains cas de tumeur maligne, d'infection chronique ou de dystrophie grave.

un cartilage **diaphysoépiphysaire** : se dit d'un cartilage de conjugaison.

diapir

un **diapir** : un dôme de roches salines.

diapneusie

une **diapneusie** : un nodule conjonctif sessile ou pédiculé qui se développe par succion répétée de la muqueuse jugale ou labiale entre deux dents.

diapo, diaporama, diapositif, diapositive

un **diaporama** :

- une projection sonorisée de diapositives ;
- en savoir plus : Office québécois de la langue française.

une épreuve diapositive, un cliché **diapositif** : qui est exécuté d'après un cliché négatif sur un support transparent et destiné soit à la vision directe, soit, plus fréquemment, à la projection lumineuse.

une **diapositive** ou **diapo**, **dia** : une épreuve, une image diapositive, notamment lorsqu'elle est exécutée sur film et destinée à la projection sur un écran, au moyen d'un projecteur.

un **diascope** : un appareil de projection.

une **diathèque** : une collection de diapositives.

Le mot savant diapositif est composé du préfixe dia- et de l'adjectif positif.

diapré, diaprer, diaprure

elle est diaprée, il est **diapré** :

- chatoie, scintille par un jeu de couleurs vives et variées ou par un jeu de lumières ;
- est paré(e) d'ornements divers, généralement brillants ;

- présente des aspects divers, variés ;
- en héraldique, dont les émaux sont couverts d'arabesques décoratives, de dessins de différentes couleurs imitant les incrustations d'un objet damasquiné.

des prunes diaprées : une espèce de prunes violettes.

diaprer :

- faire chatoyer, scintiller ;
- donner une certaine réverbération à une surface, soit par un jeu de couleurs vives et variées, soit par un jeu de lumières nuancées ;
- parer d'ornements divers.

se diaprer :

- scintiller ;
- s'orner de couleurs variées et changeantes, chatoyantes ;
- se parer d'ornements divers.

elles se diaprent, ils se diaprent, elles se sont diaprées, ils se sont diaprés,...

une **diaprure** :

- l'état de ce qui est diapré ;
- un chatoiement, un éclat, une variété des couleurs ou des lumières ;
- un éclat, un miroitement d'ornements ou d'aspects variés.

Le verbe diaprer est dérivé de l'ancien français *diaspre* « drap de soie à ramages ou arabesques » lui-même emprunté au latin médiéval *diasprum* de même sens, altération du latin classique *jaspis* « jaspe ».

diapriidé, diaprioïde

les **diapriidés** : une famille d'insectes hyménoptères apocrites parasites proctotrupoïdes (ou diaprioïdes).

les **diaprioïdes** : la super-famille d'insectes hyménoptères apocrites parasites qui n'est représentée que par la famille des diapriidés.

diaprun

un **diaprun** : une préparation pharmaceutique purgative dont le principal ingrédient est la pulpe de pruneaux.

Le nom (un) diaprun est composé sur le modèle de nombreux termes scientifiques en dia-, du grec δ ι ά exprimant la matière et du latin *prunum* « prune ».

diapside

voir le dictionnaire des sciences animales.

un crâne **diapside** : un crâne de reptile pourvu de 2 paires de fosses temporales.

les diapsides : le groupe de sauriens possédant deux paires de fosses temporales et comprenant à la fois des reptiles fossiles (archosauriens et lépidosauriens) et la plupart des reptiles actuels (à l'exception des chéloniens) .

un (crâne) **anapside** : qualifie un crâne de reptiles dépourvu de fosses temporales, c'est le cas des anapsidés.

un crâne **euryapside** : qualifie un crâne de reptiles pourvu d'une seule paire de fosses temporales, en position haute, moins haute que pour un crâne parapside :c'est le cas des dinosaures euryapsidés [placodontes et sauroptérygiens] et des aréoscélidés.

un crâne **parapside** : qualifie un crâne de reptiles pourvu d'une seule paire de fosses temporales, en position la plus haute : c'est le cas des dinosaures ichthyoptérygiens.

un crâne **synapside** : qualifie un crâne de reptiles pourvu d'une seule paire de fosses temporales, en position inférieure : c'est le cas de certains dinosaures, les synapsides ou reptiles mammaliens.

Le mot diapside est formé sur le grec « voute » avec l'élément correspondant au préfixe di- selon le latin savant *diapsida*.

diaptomidé, Diaptomus

les **diaptomidés** : des crustacés, *Eudiaptomus, Leptodiaptomus, Mastigodiaptomus*,...

Diaptomus : des copépodes, des crustacés planctoniques libres, hôtes intermédiaires d'helminthes.

diapyème

un **diapyème** [désuet] : un abcès.

diariste

une, un **diariste** : une autrice, un auteur d'un journal intime.

Ce nom est emprunté à l'anglais *diarist*, dérivé de *diary* « journal intime » (1818), du latin *diarium* « journal, relation jour par jour ».

diarrhée, diarrhéeux, diarrhéique

une **diarrhée** : une émission de selles liquides, trop fréquentes et trop abondantes, de causes variées.

elle est diarrhéeuse, il est **diarrhéeux** : a la diarrhée, se souille.

elle, il est **diarrhéique** :

- a les caractéristiques de la diarrhée ;
- donne la diarrhée.

une, un **diarrhéique** : une malade atteinte de la diarrhée, un malade atteint de la diarrhée.

Le nom (une) diarrhée est emprunté au bas latin *diarrhœa* « flux du ventre », en grec δ ι α ́ ρ ρ ο ι α.

diarthrose

une **diarthro-amphi-arthrose** : une amphi-arthrose dont la partie centrale du ligament interosseux comporte une ébauche de cavité articulaire.

une **diarthrose** : une articulation mobile, telle que le coude, le genou, ayant une cavité articulaire limitée par des extrémités osseuses revêtues d'un cartilage lisse et par la membrane synoviale, permettant des mouvements étendus.

Le nom (une) diarthrose est emprunté au grec δ ι α ́ ρ θ ρ ω σ ι ς « articulation mobile ».

diascope, diascopie

un **diascope** :

- un instrument d'observation utilisé dans les blindés, un appareil pour examiner la peau ;
- un appareil de projection de documents transparents ;
- dans les engins blindés, un instrument d'optique permettant d'observer, les yeux étant protégés.

une **diascopie** : une méthode d'examen médical avec éclairement de certains organes par transparence.

un **épidiascope** : un appareil de projection.

un **omniscope** : un grand diascope.

Le nom (un) diascope est composé du grec δ ι α ́ « à travers » et de -scope tiré du grec-σ κ ο π ι ο ς ou -σ κ ο π ο ς tiré lui-même de σ κ ο π ε ĩ ν « observer, examiner ».

diascordium

un **diascordium** : un électuaire à base de feuilles de scordium, d'aromates et d'extraits d'opium, largement utilisé au 19ème siècle pour ses propriétés astringentes et sédatives.

Le mot latin médicinal *diascordium* a été créé à partir du grec δ ι ά « avec, au moyen de » et σ κ ό ρ δ ι ο ν « scordium, germandrée », transcrit dans le latin impérial *scordion, scordium*.

diaspididé, diaspine

un **diaspe** (*Diaspis*) : un genre d'insectes hémiptères sternorhynques de la famille des diaspididés.

les **diaspididés** : la famille d'insectes hémiptères sternorhynques aphidomorphes coccoïdes dont le genre *Diaspis* est le type.

Diaspidiotus

Diaspidiotus : un genre d'insectes hémiptères (cochenilles) coccoïdes.

diaspine

une **diaspine** : le nom usuel des cochenilles de la famille des diaspididés.

diaspora, diasporique

une **diaspora** : l'état de dispersion d'un peuple, d'une communauté.

Longtemps appliqué seulement à la diaspora juive, le terme ne s'étend à d'autres diasporas qu'à partir des années 1960 et n'entre dans les dictionnaires que dans les années 1980. En savoir plus : Géoconfluence

elle, il est **diasporique** : tient de la dispersion.

Le nom (une) diaspora est emprunté au grec δ ι α σ π ο ρ ά proprement « dispersion » attesté dans les Septante pour désigner la situation des communautés juives installées hors de Palestine et ces communautés elles-mêmes.

diaspore

une **diaspore** :

- un minéral d'oxyde d'aluminium) [?] ;
- un fragment d'un végétal, le plus souvent une graine ou un fruit, qui, entraîné loin de la plante mère, est susceptible de reconstituer un individu entier, assurant ainsi la dispersion de l'espèce.

Ce nom est emprunté au grec δ ι α σ π ο ρ ά « dispersion ».

diastase, diastasique, diastasis, diastatique

une **diastase** : un écartement de deux os habituellement contigus comme le cubitus et le radius.

une **diastase** : une amylase, une substance produite par la germination de diverses céréales, en particulier de l'orge, et utilisée notamment pour la fabrication de la bière.

une **diastase** : un synonyme désuet d'amylase, puis d'enzyme.

une **diastase** : un ferment, un catalyseur.

elle, il est **diastasique** : se rapporte à la diastase.

un **diastasis** : une séparation et un écartement de deux structures normalement solidaires, os, articulation ou muscles.

un diastasis tibio-péronier

une perforation **diastatique** du côlon : une rupture de la paroi colique par distension et fissuration sous la pression du contenu colique, le plus souvent en amont d'un cancer occlusif négligé ou au niveau d'un volvulus colique.

Le nom (une) diastase est emprunté au grec δ ι ά σ τ α σ ι ς « séparation ».

diastatidé

les **diastatidés** : une famille d'insectes diptères brachycères cyclorrhaphes schizophores acalyptères éphydroïdes.

diastématique

"un centre de services scolaire ; des efforts particuliers de francisation déployés" Je propose d’appeler ce type d’accord (que je ne recommande pas) des accords **diastématiques**. En grec ancien, l’adjectif διαστηματικός signifie « séparé par des intervalles ». Le mot est disparu du français moderne mais il est enregistré par Littré comme terme de musique ancienne. Linguistiquement correct.

diastématomyélie

une **diastématomyélie** : un dédoublement de la moelle épinière au-dessous de la 5e vertèbre dorsale dû à une anomalie vertébrale, les deux hémi-moelles étant séparées par un spicule plus ou moins étendu.

diastème

un **diastème** :

- un espace interdentaire agrandi congénital ou acquis ;
- l'espace libre sans dents, tranchant, entre les canines et les molaires inférieures chez les solipèdes et les ruminants ;
- une petite interruption de sédimentation marquée par une surface nette séparant deux couches.

un diastème laryngé : une malformation congénitale du larynx marquée par un défaut de fermeture postérieure du cricoïde entraînant une communication permanente entre l’hypopharynx et le larynx, responsable de fausses routes alimentaires permanentes.

Ce nom est emprunté au grec « intervalle, distance », en particulier en musique chez Platon et Aristote, d'où la première attestation du mot en français en 1578 à propos d'intervalles simples en musique ancienne.

diastéréo-isomère, diastéréoisomérique

un (élément) **diastéréo-isomère**, elle, il est **diastéréo-isomérique** : [chimie / stéréochimie] un élément d'un ensemble de stéréo-isomères qui ne sont pas des énantiomères. Le terme est également fréquemment contracté en « diastéréomère ». Les diastéréo-isomères sont caractérisés par des différences de propriétés physiques et par quelques différences de comportement chimique vis-à-vis des réactifs achiraux aussi bien que chiraux. En anglais : *diastereoisomer ; diastereomer ; diastereoisomeric ; diastereomeric*. Voir aussi : énantiomère, épimère, stéréo-isomère, stéréosélectivité. Journal officiel de la République française du 18/04/2001.

diastéréosélectif

elle est diastéréosélective, il est **diastéréosélectif** : [chimie / stéréochimie] se dit d'une synthèse ou d'une réaction au cours de laquelle un ou plusieurs éléments stéréogènes nouveaux sont introduits dans une molécule de manière telle que des diastéréo-isomères sont produits en quantités inégales. En anglais : *diastereoselective*. Voir aussi : stéréosélectivité, synthèse asymétrique. Journal officiel de la République française du 18/04/2001.

diastéréotope, diastéréotopique

elle, il est **diastéréotope** ou **diastéréotopique** : [chimie / stéréochimie] se dit d'atomes ou de groupes d'atomes identiques du point de vue de la constitution et situés dans des régions non symétriques d'une entité moléculaire. Par exemple, les deux atomes d'hydrogène du groupe méthylène de l'acide malique naturel, optiquement actif, HO2C-CHOH-CH2-CO2H, voisins d'un centre chiral présent sous une seule configuration, sont dits « diastéréotopes ». Le remplacement de l'un des deux atomes ou groupes d'atomes diastéréotopes par un atome (ou groupe) différent se traduit par la formation de l'un ou de l'autre membre d'une paire de diastéréo-isomères. En anglais : *diastereotopic*. Voir aussi : énantiotope, homotope, stéréohétérotope. Journal officiel de la République française du 18/04/2001.

diastole, diastolique

A. une **diastole** : la période du cycle de contraction cardiaque correspondant au relâchement des fibres musculaires myocardiques et au remplissage des cavités auriculaires et ventriculaires.

elle, il est **diastolique** :

- est de la diastole ;
- a rapport à la diastole.

une dépolarisation diastolique spontanée, un index diastolique, une insuffisance cardiaque diastolique, la pression artérielle diastolique, un roulement diastolique, le souffle diastolique

une **adiastolie** : une gêne élective du remplissage diastolique des ventricules du cœur.

une **bradydiastolie** : un prolongement anormal de la pause diastolique du cœur.

un souffle **holodiastolique** : qui occupe toute la durée de la diastole cardiaque.

une **hyperdiastolie** [terme obsolète] : une augmentation temporaire de la capacité des cavités cardiaques, augmentant leur remplissage diastolique et permettant aussi d'accroitre le débit cardiaque.

elle, il est **isodiastolique** [terme obsolète] : prend place tout à fait au début de la diastole ventriculaire, avant même l'ouverture des valvules auriculoventriculaires.

elle, il est **mérodiastolique** : se rapporte à une partie de la diastole du cœur, ou occupe seulement une partie de la durée de la diastole cardiaque.

une **mésodiastole** : la partie centrale de la diastole du cœur.

un phénomène **mésodiastolique** : se produisant au milieu de la diastole cardiaque.

une **prédiastole** : l'intervalle de la révolution cardiaque qui précède immédiatement la diastole.

un phénomène **prédiastolique** : qui précède la diastole du cœur.

une **protodiastole** : la première phase de la diastole du cœur, tout phénomène se produisant pendant cette phase est dit protodiastolique.

un galop **protodiastolique**

une **systole** : la phase de contraction des oreillettes et des ventricules du muscle cardiaque avec éjection du sang dans les artères.

une **télédiastole** : la dernière partie de la diastole cardiaque.

un phénomène **télédiastolique** : se produisant à la fin de la diastole.

B. une **diastole** : en grec ancien, le signe par lequel on sépare les éléments d'un mot composé.

une **diastole** : en versification, la licence prosodique qui consiste à allonger une voyelle brève.

Le nom (une) diastole est emprunté au grec δ ι α σ τ ο λ ή proprement « écartement, séparation », spécialement « dilatation (des poumons, du cœur) » également terme de grammaire « sorte de virgule pour séparer 2 mots ».

diastomien

un insecte **diastomien** : un hémiptère hétéroptère dont le système odorifique est pourvu de deux ouvertures métasternales (quand il y en a qu'une, le système est dit omphalien).

diastrophique

elle, il est **diastrophique** : désigne une anomalie osseuse constitutionnelle caractérisée par des modifications de forme et des courbures anormales des membres.

une dysplasie diastrophique, un nanisme diastrophique

diastyle

un **diastyle** : un édifice antique dans lequel l'éloignement entre chaque colonne correspond à trois fois le diamètre de celle-ci.

Le nom (un) diastyle est emprunté au latin *diastylos*, terme d'architecture, transcrit du grec δ ι α ́ σ τ υ λ ο ς « dont les colonnes sont espacées à une distance de trois diamètres ».

diathèque

une **diathèque** : une collection de diapositives)

Le nom (une) diathèque est composé de dia- pour diapositive et -thèque tiré du grec θ η κ η-, de θ η ́ κ η « armoire, coffre, réceptacle ». Voir aussi un diaporama et un diascope.

diathermane, diathermanéité, diatherme, diathermie, diathermique, diathermocoagulation

elle, il est **diathermane** ou **diatherme, diathermique** :

- transmet le rayonnement calorifique ;
- laisse passer la chaleur sous sa forme rayonnante.
- [matériaux - chimie / thermodynamique] se dit d'un matériau, ou de la frontière d'un système thermodynamique, perméable à la chaleur si celle-ci est transmise par rayonnement. En anglais : *diathermanous ; diathermic*. Antonyme : athermane. Voir aussi : diatherme. Journal officiel de la République française du 19/09/2015.

une **diathermanéité** : la propriété de ce qui est diathermane.

elle, il est **diatherme** : [matériaux - chimie / thermodynamique] se dit d'un matériau, ou de la frontière d'un système thermodynamique, perméable à la chaleur quel que soit son mode de transmission. En anglais : *diathermal ; diathermanous ; diathermic*. Antonyme : adiabatique. Voir aussi : diathermane. Journal officiel de la République française du 19/09/2015.

une **diathermie** : l'échauffement d'un muscle ou un tissu profond par un courant électrique de haute fréquence, par exemple pour arrêter une hémorragie, ou pour détruire un tissu.

une diathermie transsclérale : une technique de coagulations diathermiques utilisées par voie transsclérale pour créer une adhésion entre l'épithélium pigmentaire et le neuro-épithélium rétinien, dans la chirurgie du décollement de rétine.

une **diathermocoagulation** : l'échauffement des tissus qui doivent être détruits par la traversée d'un courant de haute fréquence et forte intensité entre deux électrodes cutanées.

Le nom (une) diathermie est emprunté à l'allemand *Diathermie*, du grec δ ι α ́ « à travers » et de θ ε ̓ ρ μ η « chaleur ».

diathèse, diathésique

une **diathèse** :

- une prédisposition à être atteint d'un ensemble d'affections locales ;
- un ensemble de symptômes et de troubles, de nature et de localisation diverses, atteignant un individu simultanément ou successivement, supposés avoir une origine commune ;
- un ensemble de signes, de phénomènes, assimilés aux manifestations d'une maladie.

elle, il est **diathésique** :

- dépend d'une diathèse ;
- appartient à une diathèse.

Le nom (une) diathèse vient du grec δ ι α ́ θ ε σ ι ς « disposition ; état ; condition ».

diatomacée, diatomée, diatomiste

les **diatomacées**

une **diatomée** : une algue brune unicellulaire ou coloniale, utilisée notamment comme indicateur de la qualité de l'eau.

une, un **diatomiste** : [biologie - environnement] une, un hydrobiologiste spécialiste des diatomées. Les diatomées sont des algues brunes unicellulaires, utilisées notamment comme indicateurs de la qualité de l'eau. En anglais : *diatomist*. Journal officiel de la République française du 04/02/2010.

Le nom (une) diatomée est formé sur le grec δ ι α ́ τ ο μ ο ς « coupé en deux, séparé par le milieu » probablement par allusion au fait que cette algue unicellulaire se reproduit par déduplication.

diatomique

une molécule **diatomique** : formée de deux atomes.

diatomite

une **diatomite** : une roche siliceuse légère et poreuse formée de débris de carapaces de diatomées.

Ce nom est dérivé de diatomée, avec le suffixe -ite.

diatonique, diatoniquement, diatonisme

[en musique]

elle, il est **diatonique** :

- dont les sons constitutifs sont voisins et portent le même nom dans le système tonal ;
- procède par tons et demi-tons de la gamme classique [do, ré, mi, fa, sol, la, si], par opposition à la gamme chromatique qui est formée d'une succession de demi-tons.

un instrument diatonique : qui est conçu selon le système diatonique.

un (système) diatonique

une (gamme) diatonique

diatoniquement :

- de manière diatonique ;
- selon l'ordre diatonique.

un **diatonisme** :

- une organisation diatonique ;
- une structure diatonique.

Le mot diatonique est emprunté au bas latin *diatonicus*, en grec δ ι α τ ο ν ι κ ο ́ ς de même sens.

diatribe

la **diatribe** : le genre littéraire consacré à la prédication morale, pratiqué d'abord par les philosophes de l'école cynique, se caractérisant par des dialogues avec un interlocuteur fictif, l'emploi des procédés de la rhétorique et le mélange du sérieux et du plaisant.

une **diatribe** :

- une dissertation critique sur un ouvrage, un point de doctrine ;
- un écrit ou un discours dans lequel on attaque, sur un ton violent et souvent injurieux, quelqu'un ou quelque chose ;
- une critique violente.

Le nom (une) diatribe est emprunté au bas latin *diatriba* « entretien, discussion », en grec δ ι α τ ρ ι β η ́ « passe-temps, conversation » et en particulier « entretien philosophique ».

diaule

1. une **diaule** : dans l'Antiquité grecque, une flute à deux corps.

Le nom (une) diaule (1) est emprunté au grec δ ι ́ α υ λ ο ς, de δ ι- marquant la dualité et α υ ̓ λ ο ́ ς « flute ».

2. une **diaule** : une course double qui consistait à parcourir deux fois le stade en un aller et retour.

Le nom (une) diaule (2) est emprunté au grec δ ι ́ α υ λ ο ς.

diauxie

une **diauxie** : une croissance double de microbes avec métabolisme d'une source de carbone, puis d'une autre.

diazepam

un **diazepam** : un benzodiazépine ayant un effet anticonvulsivant, anxiolytique, sédatif et myorelaxant.

diazocopie

une **diazo(copie)** : un procédé de reproduction de documents.

diazoïque

un (composé) **diazoïque** : qui possède deux atomes d'azote et est utilisé comme colorant dans de nombreux domaines : alimentation, textile, matières plastiques.

un **diazoïque** : un sel chimique.

Ce mot est composé de di-, azo- pour azote et du suffixe -ique.

diazoréaction

une **diazoréaction** : une méthode sur laquelle est basée le dosage de la bilirubine.

diazote

un **diazote** :

- un azote gazeux ;
- une molécule constituée de deux atomes d'azote, de formule N2 ;
- un ensemble formé par plusieurs de ces molécules. Le diazote est plus souvent appelé azote dans le langage courant. À pression ambiante, le diazote devient liquide quand la température descend au-dessous de – 195,79° C.

diazotrophe

un **diazotrophe** : un microbe qui peut fixer l'azote de l'atmosphère, il le réduit en ammoniac et forme des acides aminés.

dibamidé

les **dibamidés** ou **lézards aveugles** : une famille de sauriens lépidosauriens.

dibasique

elle, il est **dibasique** ou **bibasique** : possède deux fonctions base.

dibatag

une **dibatag** ou **antilope de Clark**

dibékacine

une **dibékacine** : un antibiotique de la famille des aminosides.

dibiterie

une **dibiterie** (où la viande est grillée pour être vendue) [Afrique]

diblastique

un **diblastique** : un métazoaire qui ne possède, au stade embryonnaire que deux feuillets, ectoderme et endoderme, séparés par une mésoglée, une couche gélatineuse paucicellulaire.

Ce nom est composé du préfixe di-, de -blaste et du suffixe -ique.

dibranche, dibranchial

les **dibranchiaux** ou **dibranches** : une ancienne subdivision de la classe des céphalopodes, ceux qui ont deux branchies.

Le nom (un) dibranche vient du latin scientifique *dibranchia* composé du préfixe δ ι- marquant la dualité et β ρ ά γ χ ι α « branchies ».

dibromine, dibromobarbiturique, dibromobenzène, dibromomalonylurée, dibromoxymercurifluorescéine

une **dibromine** : l'antiseptique constitué par la dibromomalonylurée.

un **acide dibromobarbiturique** ou une **dibromomalonylurée** : un dérivé dibromé de l'acide barbiturique.

un **dibromobenzène** : un dérivé dibromé du benzène.

une **dibromoxymercurifluorescéine** : le mercurochrome.

dicacité

une **dicacité** : un penchant à dire des mots piquants.

Le nom (une) dicacité est emprunté au latin classique *dicacitas, dicacitatis* de même sens.

dicamptodontidé

les **dicamptodontidés** : une famille d'amphibiens urodèles salamandroïdes (les poumons sont réduits).

dicarbonylé

un composé **dicarbonylé** : dont la molécule contient deux fois le groupe carbonyle.

un **carbonyle** : un composé d'un métal avec l'oxyde de carbone.

dicaryon

un **dicaryon** :

- un compartiment d'un champignon supérieur à 2 noyaux ;
- une cellule à deux noyaux [?].

dicastère

un **dicastère** :

- dans l'histoire grecque : un tribunal où les jurés représentant le peuple rendaient la justice sans appel ni révision [On a lu aussi une dicastérie.] ;
- un organisme − une congrégation notamment − de la Curie romaine ;
- une subdivision administrative ou commerciale ;
- un département, une division d'une administration communale dirigée par un membre de l'autorité exécutive. [Suisse]

Le nom (un) dicastère est emprunté au grec δ ι κ α σ τ ή ρ ι ο ν « cour de justice ».

dicellurate

les **dicellurates** : un sous-ordre d'arthropodes hexapodes diploures regroupant plusieurs familles en fonction de la longueur et de la forme des cerques.

dicentra

une **dicentra** : une plante.

dicentrique, dicentromérique

un chromosome **dicentrique** ou **dicentromérique** : se dit d'un chromosome pourvu de deux centromères, résultant d'un accident lors de la méiose ou à la suite d'une irradiation.

un pont **dicentromérique** : un pont chromosomique dû à la présence d'un chromosome dicentromérique découlant par exemple d'un enjambement dans une boucle d'inversion.

dicéphale, dicéphalie

elle, il est **dicéphale** : a deux têtes ou deux sommets.

une **dicéphalie** : l'anomalie fœtale caractérisée par l'existence de deux têtes.

une **diplocéphalie** : l'anomalie fœtale caractérisée par l'implantation de deux têtes sur le même corps.

dicerque

un **dicerque** : un genre d'insectes coléoptères buprestidés dont la larve vit dans le hêtre, le charme et les souches de l'aulne.

dicestode

les **dicestodes** ou **pseudophyllides, pseudophyllidiens** : le taxon de cestodes eucestodes dont le scolex est pourvu de 2 bothries, dépourvu de rostre et dont le corps a l'aspect d'une feuille.

dicétone

une **dicétone** : qui possède deux fois la fonction cétone.

Dichanthium

Dichanthium : des graminées fourragères.

Dichelobacter

Dichelobacter nodosus : une espèce de bactérie, agent du piétin.

dichlore

un **dichlore** : un chlore gazeux.

dichloro-diphényl-trichloréthane

le **dichloro-diphényl-trichloréthane** ou **DDT** : un insecticide persistant qui s'accumule dans les graisses des mammifères.

dichlorure

un **dichlorure** : un composé chimique.

le **dichlorure de carbonyle** ou **dichlorure de méthanoyle, oxychlorure de carbone, phosgène** : un gaz toxique suffocant.

dichlorvos

un **dichlorvos** : un insecticide organophosphoré qui se sublime spontanément et agit à l’état gazeux.

dichogame, dichogamie

une fleur **dichogame** : dont les étamines et le pistil ne parviennent pas simultanément à maturité, empêchant ainsi l'autofécondation. .

une **dichogamie** : la fécondation croisée nécessaire chez certains végétaux hermaphrodites à fleurs dichogames, qui impose la rencontre de gamètes mâles et femelles à la différence de l'autofécondation.

dichoptique

elle, il est **dichoptique** : dont les yeux sont séparés, par opposition à holoptique.

voir aussi : dioptique.

dichorée

une **dichorée** : dans la versification gréco-latine, un pied composé de deux chorées ou trochées, soit de deux syllabes longues et deux brèves en alternance.

Le nom (une) dichorée est emprunté au grec δ ι χ ο ́ ρ ε ι ο ς de même sens.

dichorial, dichorie

une grossesse **dichoriale** ou **bichoriale** : qualifie une grossesse gémellaire mono ou bizygote dont les jumeaux se développent dans deux poches séparées ayant chacun leur amnios et leur chorion.

une **dichorie** : l'état d'une grossesse dichoriale, homo ou hétérozygote.

dichotome, dichotomie, dichotomique, dichotomiquement, dichotomiser

elle, il est **dichotome** :

- est divisé(e) en deux ;
- en parlant de la lune, au premier et au dernier quartier, dont le disque n'est qu'à moitié visible ;
- en botanique : se divise, se subdivise par bifurcation ;
- en zoologie, a le corps divisé par bifurcation.

une **dichotomie** :

- une division en deux ;
- la phase de la lune où la moitié de son disque seulement est visible ;

- la phase où Mercure et Vénus ont la forme de la lune au premier ou au dernier quartier ;
- une ramification d'une tige ou d'une racine par division dichotome du point végétatif ;
- un partage illicite d'honoraires entre médecins ou entre médecins et pharmaciens ;
- une méthode de division, de subdivision binaire ;
- une division d'un concept en deux autres concepts qui sont généralement contraires et qui recouvrent toute l'extension du premier.

elle, il est **dichotomique** :

- se divise, se subdivise en deux, par dichotomie ;
- repose sur un principe de division, de subdivision par dichotomie.

une clé dichotomique : le système utilisant une série d'énoncés distinctifs permettant d'identifier une espèce au sein d'un ordre, d'une famille ou d'un genre ou même de groupes intraspécifiques.

dichotomiquement : de manière dichotomique.

dichotomiser : diviser, subdiviser de deux en deux, par dichotomie.

Le mot dichotome est emprunté au bas latin *dichotomos [luna]*, en grec δ ι χ ο ́ τ ο μ ο ς [σ ε λ η ́ ν η] « moitié de la lune, c'est-à-dire premier ou dernier quartier ».

Le nom (une) dichotomie est emprunté au grec δ ι χ ο τ ο μ ι ́ α « division en deux parties égales ».

dichroïque, dichroïsme, dichroïte

elle, il est **dichroïque** :

- présente le phénomène de dichroïsme ;
- résulte du phénomène de dichroïsme.

un **dichroïsme** :

- l'absorption inégale des rayons ordinaires et extraordinaires transmis par certaines substances biréfringentes et qui a pour effet de les colorer différemment suivant les conditions d'observation ;
- ce phénomène coloré.

elle, il est **dichroïte** : présente deux couleurs.

une **dichroïte** : le silicate naturel d'aluminium, de fer et de magnésium qui présente le phénomène de dichroïsme..

Ces mots sont dérivés du grec δ ι ́ χ ρ ο ο ς « de deux couleurs ». Voir aussi dichroscope (ci-dessous).

dichromasie, dichromate, dichromatique, dichromatisme, dichromatopsie, dichromie

elle, il est **dichromate** : est atteinte ou est atteint de dichromatisme.

une ou un **dichromate**

elle, il est **dichromatique** :

- est caractérisé(e) par la présence de deux couleurs ;
- présente ou est susceptible de présenter deux couleurs ;
- est caractérisé(e) par la perception de deux couleurs.

un **dichromatisme** ou une **dichromasie** : l'anomalie de la vision des couleurs dans laquelle le sujet peut reproduire l'aspect de toutes les couleurs au moyen seulement de deux couleurs primaires.

une **dichromatopsie** : le trouble de la vision des couleurs d'un sujet atteint de dichromatisme.

une **dichromie** :

- un procédé de synthèse des couleurs ;
- le fait de présenter deux couleurs différentes.

Le mot dichromatique est dérivé du grec χ ρ ω ̃ μ α, -α τ ο ς « couleur ».

dichroscope, dichroscopique

un **dichroscope** : un appareil permettant d'observer le phénomène de dichroïsme.

une loupe **dichroscopique** : un instrument permettant de mettre en évidence le phénomène de dichroïsme.

Le nom (un) dichroscope est composé du grec δ ι ́ χ ρ ο ο ς « de 2 couleurs » et de σ κ ο π ο ́ ς « qui observe ».

dichtadiigyne

une reine **dichtadiigyne** : une reine, unique, chez les fourmis nomades ou voyageuses dont le corps s'enfle considérément afin de devenir une machine à pondre.

dicibilité, dicible

une **dicibilité** : la qualité de ce qui est dicible.

elle, il est **dicible** :

- peut être dite, dit ou se dire ;
- est exprimable.

une **indicibilité** : le caractère de ce qui est indicible.

elle, il est **indicible** : ne peut pas être dite ou dit, traduite ou traduit par des mots, à cause de son caractère intense, étrange, extraordinaire.

indiciblement : d'une manière indicible.

Le mot dicible est emprunté au latin chrétien *dicibilis* de même sens.

Le mot indicible est emprunté au bas latin *indicibilis* « inexprimable, indicible ».

dicline

une plante **dicline** : dont les fleurs mâles et femelles sont nettement séparées sur le rameau porteur.

dico

un **dico** : un dictionnaire.

un **mégadico**

dicobunidé

les **dicobunidés** : des artiodactyles fossiles, les plus anciens qui soient connus.

Dicondylia, dicondylien

Dicondylia : un taxon d'insectes, par opposition aux archéognathes.

les **dicondyliens** : le groupe d'hexapodes regroupant les ordres dont les représentants possèdent des mandibules pourvues de deux articulations avec la capsule céphalique, sachant que chez les entognathes et les archaeognathes, les mandibules ne présentent qu'une seule articulation (caractère primitif monocondylien).

dicopathe, dicopathie

Je m’appelle Jacques Picard et je souffre depuis l’enfance d’une maladie incurable : une forme aigüe de « **dicopathie** ». Les symptômes sont faciles à repérer : le sujet qui en est atteint, le « **dicopathe** », présente une obsession maladive pour tout ouvrage qui s’apparente de près ou de loin à un « dico », c’est-à-dire un livre dans lequel les mots sont classés par ordre alphabétique (dictionnaire, encyclopédie, glossaire, lexique, répertoire, vocabulaire…). Le Dicopathe.

dicotylé, dicotylédon, dicotylédonen dicotylédoné, dicotylie

une plante dicotylédone, un végétal **dicotylédon** : qui a un embryon à deux cotylédons.

les **dicotylédones** : la classe des végétaux phanérogames angiospermes comprenant les plantes à ovaires renfermant deux cotylédons dans l'embryon de leur graine.

une dicotylédone

On a lu aussi les dicotylédons et dicotylédonés.

une plante **dicotylédonée** ou **dicotylée** : qui présente un embryon renfermant deux cotylédons.

une **dicotylie** : l'état, le caractère d'une plante dicotylée.

Le mot dicotylédone est dérivé de cotylédon.

La forme dicotylé est dérivée du grec « creux, cavité » avec le préfixe di- et le suffixe -é ; la forme dicotylédoné est dérivée de cotylédoné avec le préfixe di-.

dicoumarine, dicoumarinique, dicoumarol

un **dicoumarol** ou une **dicoumarine** : un anticoagulant du groupe des antivitamines K qui inhibe la synthèse de la prothrombine par le foie.

elle, il est **dicoumarinique** : caractérise une famille chimique dérivée du dicoumarol ou bis hydroxycoumarine utilisée comme anticoagulant par son effet antagoniste de la vitamine K qui empêche le processus enzymatique de carboxylation des facteurs, ainsi dits vitamine-K dépendants, par le foie, aboutissant à la synthèse de facteurs inactifs : P.I.V.K.A.

Ce nom est dérivé de coumarine d'après l'allemand *dicumarin* avec le préfixe di-, et, pour la forme dicoumarol, avec la substitution du suffixe -ol à -ine, d'après l'anglais *dicoumarol*, le nom déposé aux États-Unis (1942).

Dicranomyia

Dicranomyia : un genre d'insectes diptères limoniidés.

dicranure

une **dicranure** : un genre d'insectes lépidoptères ceruridés (ou notodontidés), nocturne, dont la chenille, verte et violette, à queue fourchue, vit sur le saule et sur le peuplier.

dicrocœlidé, dicrocœliidé, dicrocœliose, dicrocœlium

les **dicrocœlidés** ou **dicrocœliidés** : une famille de trématodes.

la **dicrocœliose** des ruminants : une maladie parasitaire des petits ruminants (moutons surtout) et des bovins, rarement des léporidés, des équidés, des suidés et de l'homme, due à la présence dans les canaux biliaires de petites douves du foie, *Dicrocoelium dendriticum*, en régions sèches.

les **dicrocœliums** : un genre de vers trématodes digènes.

dicrote, dicrotisme

un pouls **dicrote** : qui présente 2 pulsations par battement de cœur.

un **dicrotisme** : l'anomalie de la contraction cardiaque marquée par un soulèvement inhabituel sur la ligne de descente du tracé piézographique artériel.

Le mot dicrote est emprunté au grec δ ί κ ρ ο τ ο ς « qui heurte deux fois » dans l'expression δ ί κ ρ ο τ ο ς σ φ υ γ μ ό ς « double pulsation du pouls », composé du préfixe δ ι- indiquant la dualité et κ ρ ό τ ο ς « bruit qu'on fait en frappant sur quelque chose ». Voir : -crote.

dicruridé

les **dicruridés** : une famille d'oiseaux passereaux, par exemple : *Dicrurus*, drongos.
un dicruridé

dictame

un **dictame** :

- une plante aromatique de la famille des Labiées, dans laquelle les Grecs voyaient un puissant vulnéraire ;
- un baume qui apaise, qui adoucit la souffrance morale.

voir le dictionnaire des sciences animales.

Le nom (un) dictame est emprunté au latin classique dictamnum lui-même emprunté au grec δ ί κ τ α μ ν ο ν.

dictamen

le **dictamen** de la conscience, le dictamen intérieur : le sentiment qu'a l'homme que sa conscience ou sa raison lui dicte ce qu'il a à faire ; ce qui lui est ainsi dicté.

Le nom (un) dictamen est emprunté au bas latin *dictamen* « ce qui est dicté » dérivé du radical de *dictare*.

dictat : voir diktat.

dictaphone

un **dictaphone** : un appareil de bureau permettant d'enregistrer la dictée de documents et notamment la dictée du courrier.

Le nom (un) dictaphone est dérivé du radical de dicter.

dictateur, dictatorial, dictatorialement, dictature

un **dictateur** (1) : dans l'histoire romaine, sous la République, un magistrat unique légalement investi de tous les pouvoirs, dans certaines circonstances graves, pour une durée limitée.

une **dictature** (1) :

- la dignité, la fonction de dictateur ;
- l'institution, le régime politique correspondants.

une dictatrice, un **dictateur** (2) :

- celle, celui qui, investi(e) légalement ou non du pouvoir politique, l'exerce de façon autoritaire, voire tyrannique, sans avoir officiellement, en général, le titre correspondant ;
- celle, celui qui exerce une autorité absolue dans un domaine particulier.

elle est dictatoriale, il est **dictatorial** : est propre à la dictature, à la dictatrice ou au dictateur et à leurs caractéristiques.
elles sont dictatoriales, ils sont dictatoriaux

dictatorialement : de manière dictatoriale.

On a lu : un dictatorat ou dictatoriat pour un État gouverné par un dictateur.

une **dictature** (2) :

- un régime politique dans lequel le pouvoir est entre les mains d'un seul homme ou d'un groupe restreint qui en use de manière discrétionnaire ;
- un pouvoir absolu exercé par une personne, un groupe de personnes ou une force dans un domaine particulier ;
- une attitude empreinte d'autorité.

la dictature du prolétariat : selon la doctrine marxiste-léniniste, un régime politique de transition entre la société capitaliste et la société sans classes, pendant lequel le prolétariat dirige l'État.

Le nom (un) dictateur est emprunté au latin classique *dictator, dictatoris* de même sens.

Le mot dictatorial est dérivé du radical latin de dictateur sur le modèle de sénateur / sénatorial.

Le nom (une) dictature est emprunté au latin classique *dictatura*.

dictable, dictée, dicter, dicteur

elle, il est **dictable** : est digne d'être dicté(e).

une **dictée** :

- l'action de dicter ;
- ce qui est dicté ;
- un exercice utilisé pour vérifier la connaissance de l'orthographe ;
- une suggestion ou injonction détaillée et généralement autoritaire de ce qu'il faut dire ou faire.

dicter :

- prononcer mot à mot un texte de longueur variable pour qu'il soit transcrit sous une forme écrite par une ou plusieurs personnes ;
- suggérer ou plus généralement imposer autoritairement à quelqu'un le détail, donné pour ainsi dire mot à mot, de ce qu'il doit dire ou faire.

un **dicteur** : une personne dont l'occupation ordinaire est de dicter.

Le verbe dicter est emprunté au latin classique *dictare* « dicter, prescrire », fréquentatif de *dicere* « dire ».

Le nom (un) diktat (= un traité imposé par une nation à une autre, sans discussion des conditions ; tout ce qui semble imposé par une force extérieure) est emprunté à l'allemand *Diktat*, lui-même dérivé du radical du latin classique *dictare*.

dictériadidé

les **dictériadidés** : une famille d'insectes odonates zygoptères (demoiselles).

diction

une **diction** : une manière de dire.

Le nom (une) diction est emprunté au latin classique *dictio* « action de dire ; propos » et « mode d'expression » en latin impérial, dérivé du radical du supin *dictum* de *dicere* « dire ».

dictionnaire, dictionnairique, dictionnairiste

un **dictionnaire** ou **dico** :

- un recueil de mots d'une langue ou d'un domaine de l'activité humaine, réunis selon une nomenclature d'importance variable et présentés généralement par ordre alphabétique, fournissant sur chaque mot un certain nombre d'informations relatives à son sens et à son emploi et destiné à un public défini ;
- un recueil de mots expliqués et traduits en deux langues ;
- une dénomination pour vendre un glossaire, un lexique ou un vocabulaire.

Dictionnaire et Cie : Académie française.

Vocabulaire (Thésaurus) autour du thème du dictionnaire : Wiktionnaire.

elle, il est **dictionnairique** : est propre au dictionnaire.

la **dictionnairique**

une, un **dictionnairiste** : une autrice, un auteur de dictionnaire.

Le nom (un) dictionnaire est emprunté au latin médiéval *dictionarium* dérivé du radical de *dictio, dictionis* « action de dire, propos, mode d'expression ».

dictographe

Un **dictographe**, un nom de marque déposée en 1907, est un enregistreur pour écoutes téléphoniques avec un microphone perfectionné, un téléphone minuscule et extrêmement sensible qui peut donc être dissimulé, décrit aussi comme "un appareil à dicter qui permet de prévoir la suppression de la sténographie car il amplifie la voix d'une façon extraordinaire". En savoir plus : Gallica.

dicton

un **dicton** :

- une raillerie, un mot plaisant et piquant contre quelqu'un ;
- une sentence exprimant une vérité d'expérience sous une forme imagée, généralement d'origine populaire, et passée en proverbe dans une région donnée.

Le nom (un) dicton est emprunté au latin classique *dictum* « mot, sentence », de *dictus* participe passé de *dicere* « dire ».

dictum

un **dictum** :

- un dispositif d'un jugement, d'un arrêt ;
- cette partie d'un jugement, d'un arrêt qui contient ce que le juge prononce et ordonne.

Le mot latin *dictum* « mot, sentence » est issu de *dictus* participe passé de dicere « dire ».

dictyo-

dictyo- est tiré du grec δ ί κ τ υ ο ν « filet ».

dictyocaule, dictyocaulidé, dictyocaulose, Dictyocaulus

les **dictyocaules** : un genre de nématodes strongles (strongles respiratoires, exemples : *Dictyocaulus filaria, Dictyocaulus viviparus*.
un dictyocaule

les **dictyocaulidés** : une famille de nématodes... strongles trichostrongyloïdes.
un dictyocaulidé

une **dictyocaulose** ou **strongylose respiratoire des bovins, bronchite vermineuse du veau** : une maladie parasitaire due à l'infestation des alvéoles pulmonaires puis les bronchioles, les bronches et la trachée du veau et du jeune bovin par *Dyctiocaulus viviparus*.

Dictyoglomaceae, Dictyoglomale, dictyoglome

les **dictyoglomes** : le taxon de bactéries qui comprend les **Dictyoglomales** avec la famille des *Dictyoglomaceae*.

dictyopharidé

les **dictyopharidés** : une famille d'insectes hémiptères fulgoromorphes (auchénorrhynques) fulgoroïdes.

dictyoptère

un insecte **dictyoptère** : un genre d'insectes coléoptères élatériformes de la famille des lycidés, malacoderme.

les **dictyoptères** : un ordre ou super-ordre d'insectes ptérygotes dont les représentants ont un corps aplati, regroupant les mantoptères (mantes), les blattoptères (blattes) et les isoptères (termites).

Ce mot est formé sur le grec « filet », avec -ptère.

dictyosome

un **dictyosome** : l'organite du cytoplasme de la cellule en réseau, constituant de l'appareil de Golgi.

dictyospore

une **dictyospore** : une spore de certains micromycètes.

dictyostelide

les **dictyostelides** : un taxon d'eucaryotes mycétozoaires.

dictyotène

la phase **dictyotène** : la période de la prophase méiotique à laquelle sont fixés les ovocytes à partir du 3e mois de la vie embryonnaire et dont ils ne sortiront qu'après la puberté s'ils sont recrutés pour une ovulation.

dicyrtomidé, dicyrtomoïde

les **dicyrtomidés** : la famille de collemboles cymphypléones comprenant deux sous-familles, les *Dicyrtominae* et les *Ptenothricinae*.

les **dicyrtomoïdes** : la super-famille de collemboles symphypléones ne comprenant que la famille des *Dicyrtomidae*.

didacthèque, didacticiel, didactique, didactiquement, didactiser, didactisme

une **didacthèque**

un **didacticiel** :

- un logiciel éducatif, un logiciel d'aide à l'acquisition de connaissances ou de compétences ;
- en savoir plus : Vocabulaire de l'enseignement à distance et du télétravail (Office québécois de la langue française).

une didacticienne, un **didacticien** :

- une, un spécialiste de la didactique ;
- en psychanalyse, une, un analyste spécialisé(e) dans les analyses didactiques, et agréé(e) par les instances supérieures de la profession.

elle, il est **didactique** :

- sert à instruire ;
- concerne l'intention d'enseigner, d'expliciter méthodiquement les procédés d'un art ou d'une science ;
- correspond à la pratique de l'enseignement, au désir d'explication méthodique ;
- en savoir plus : Office québécois de la langue française.

Termes didactiques en français : Wiktionnaire.

le (genre) **dicdactique**, le (langage) didactique

la **didactique** : l'art d'enseigner, d'exposer méthodiquement et systématiquement les principes et les lois d'une science ou les règles et les préceptes d'un art.

une **didactique** : une étude des méthodes d'enseignement.

didactiquement : d'une manière didactique.

didactiser : utiliser des méthodes didactiques.

un **didactisme** : le caractère didactique d'une œuvre ; la tendance d'une personne à être didactique.

un **autodidactisme** : Office québécois de la langue française.

Le mot didactique est emprunté au grec δ ι δ α κ τ ι κ ο ́ ς « propre à instruire, didactique », dérivé du radical δ ι δ α κ τ- de δ ι δ α ́ σ κ ε ι ν « enseigner ».

didactyle

elle, il est **didactyle** :

- a, à chaque membre, deux doigts ou deux tarses de longueur à peu près égale ;
- se termine par deux appendices.

Le mot didactyle est composé du préfixe di- indiquant la dualité, et de dactyle emprunté au grec δ α ́ κ τ υ λ ο ς « doigt ».

didanosine

une **didanosine** : un antirétroviral.

didascale, didascalée, didascalie

un **didascale** : un docteur de l'Église primitive chargé de l'éducation des catéchumènes.

une **didascalée** : une école chrétienne officielle d'Alexandrie, au 2ème siècle, enseignant les rudiments de la foi complétés par des exposés et défenses de la foi dus à des érudits et philosophes hostiles aux idées gnostiques.

une **didascalie** :

- dans l'Antiquité grecque, des instructions données par un auteur dramatique aux acteurs sur la manière d'interpréter leur rôle ;
- des documents grecs sur les pièces jouées, l'époque de leur représentation, etc. ;
- dans l'Antiquité romaine, une courte notice placée en tête des pièces de théâtre.

Le nom (un) didascale est emprunté au grec δ ι δ α ́ σ κ α λ ο ς « professeur, maitre ».

Le nom (une) didascalée est emprunté au grec δ ι δ α σ κ α λ ε ῖ ο ν « école ».

Le nom (une) didascalie est emprunté au grec δ ι δ α σ κ α λ ι ́ α « enseignement; notice; instructions [sur la manière de jouer les pièces] ».

didelphe, didelphidé, didelphimorphe

elle, il est **didelphe** ou ***diductus*** : se dit d'une malformation caractérisée par la présence de deux utérus, deux cols et deux vagins indépendants, due à un défaut de fusion des deux canaux de Müller.

un mammifère **didelphe** : qualifie les mammifères primitifs à deux utérus complètement séparés, par opposition à monodelphe.

les **didelphidés** : la famille de métathériens didelphimorphes, de mammifères marsupiaux d'Amérique, tels les oppossums d'Amérique.

les **didelphimorphes** : l'ordre de la sous-classe des métathériens : des marsupiaux.

didemne

les **didemnes** : les espèces de tuniciers ascidiacés de la famille des didemnidés.
un didemne

didermique

elle, il est **didermique** :

- se caractérise par une structure à deux feuillets ;
- qualifie le disque (ou bouton) embryonnaire au cours de la 2ème semaine du développement ;
- est diploblastique.

Ce mot est dérivé de derme, avec le préfixe di- et le suffixe -ique.

didjeridoo, didgeridoo

un **didjeridoo** ou **didgeridoo** : un instrument à vent des aborigènes d'Australie.

Didon

Didon : dans la mythologie grecque, la fille de Bélos et la sœur de Pygmalion.

didot, Didot

un **didot** : un caractère d'imprimerie à empattement filiforme, dont les pleins et les déliés offrent un fort contraste. Le didot a été le principal caractère employé au 19ème siècle.

le **système Didot** : un système de mesure typographique.

le **point Didot** : l'unité minimale de ce système qui est égale à 0,3759 millimètre. Le cicéro vaut douze points Didot.

François-Ambroise **Didot**

didrachme

un **didrachme** :

- une monnaie grecque valant deux drachmes ;
- un impôt romain consistant en une capitation annuelle de deux drachmes pesant sur chaque Juif, et servant à l'entretien du Temple de Jérusalem.

Le nom (un) didrachme est emprunté au grec δ ί δ ρ α χ μ ο ς « de deux drachmes », δ ί δ ρ α χ μ ο ν « pièce de deux drachmes », composé du préfixe δ ι- et de δ ρ α χ μ ή « drachme ».

diducteur, diduction

un muscle **diducteur** : qui écarte les valves de mollusques.

un muscle diducteur : qui permet la diduction.

une **diduction** : le mouvement latéral de la mâchoire inférieure pendant la mastication ou la rumination.

Ce nom est emprunté au latin *diductio, diductionis*, dérivé de *diducere* « conduire en différentes directions, séparer » et aussi « étendre, déployer » dérivé de *ducere* « conduire » avec le préfixe latin *dis-, di-*, voir : dis-.

diduncule

les **diduncules strigirostres** : une espèce d'oiseaux forestiers de la famille des Columbidae, endémiques des iles Samoa.

didyme, didymium, didymospore

elle, il est **didyme** : en botanique, est composé(e) de deux parties arrondies et réunies par un point de leur périphérie.

une **didymospore** : une spore à 2 cellules qui a une seule cloison transversale.

un **anacatadidyme** : un tératopage de la classe des autosites doubles, réunis en H avec des complémentarités d'organes variables ou dans le prolongement l'un de l'autre.

un **anadidyme** : un double autosite résultant d'une division anormalement tardive d'un embryon constitué par la fusion plus ou moins complète de deux individus.

un **atlodidyme** [parfois écrit **atlodyme**] : qui a deux têtes séparées, portées par un cou unique.

un **catadidyme** : un tératodyme.

un **mésodidyme** : un double autosite dont la partie moyenne du corps est dédoublée.

Le mot didyme est emprunté au grec δ ι ́ δ υ μ ο ς « double, jumeau » « les testicules ». Voir aussi : épididyme (sur le testicule).

un **didyme** ou **didymium** : un mélange de deux métaux appartenant au groupe des terres rares, dont les composés sont difficilement séparables de ceux du lanthane.

un **néodyme** : un métal ; un élément chimique.

Le nom (un) didyme est emprunté au grec δ ι ́ δ υ μ ο ς « double, jumeau », ce métal ne se trouvant que mêlé au cerium.

didyname, didynamie, didynamique

une fleur **didyname** : dont les quatre étamines sont divisées en deux paires dont l'une est plus courte.

une **didynamie** : la classe de plantes pourvues de deux paires d'étamines dont l'une est plus courte que l'autre.

une plante **didynamique** : qui appartient à la didynamie.

Le nom (une) didynamie est l'adaptation du latin scientifique *didynamia*, composé du préfixe di- marquant la dualité et du radical. dynam- du grec δ υ ́ ν α μ ι ς « puissance, force ».

diécique

un puceron **diécique** ou **dioécique** : dont les générations se développent sur des plantes différentes, l'une ligneuse, l'autre herbacée.

dièdre

un (angle) **dièdre** : l'espace compris entre deux demi-plans issus d'une même droite.

un **dièdre** :

- l'angle du plan horizontal et des ailes d'un avion ;
- en alpinisme, un passage de rocher constitué de deux plans, généralement sans prises, formant un angle obtus dont le fond est parcouru par une fissure qui permet l'escalade ;
- un passage à la jonction de deux parois d'escalade qui forment un angle rentrant. Un dièdre est l'inverse d'une arête. En savoir plus : Vitrine linguistique de l'Office québécois de la langue française.

un angle **dièdre** : un angle plan formé par deux demi-droites appartenant aux faces d'un dièdre et perpendiculaires à son arête en un même point.

une pyramide dièdre : qui a la forme d'un dièdre tronqué.

Le mot dièdre est composé du préfixe di- indiquant la dualité et èdre d'après polyèdre.

Dieffenbachia

Dieffenbachia ou la **canne des muets** : une plante exotique.

diégèse, diégétique

une **diégèse** : la trame narrative d'un texte ou d'un film.

elle, il est **diégétique** : concerne la diégèse.

L'adjectif **diégétique** désigne tout ce qui est relatif à l'espace-temps dans lequel se déroule l'histoire narrée par un film ou par tout récit. Géoconfluences.

Ce nom est emprunté au grec « récit, narration ».

dieldrine

une **dieldrine** : un insecticide très efficace mais aussi très toxique, dont l’utilisation massive a favorisé l’apparition de résistances qui ne résultent pas d’une adaptation progressive mais de la sélection, au sein d’une population d’insectes, d’individus spontanément résistants.

diélectrique, diélectriquement

un (corps) **diélectrique** : dans lequel la déperdition d'énergie est nulle ou faible quand ce corps est soumis à un champ électrique.

une constante **diélectrique**, une hystérésis diélectrique, une polarisation diélectrique : qui est relative aux diélectriques.

diélectriquement : à la manière d'un diélectrique.

Le mot diélectrique est composé de di(a) du grec δ ι ά « à travers » et d'électrique.

diélytra, diélytre

une **diélytra** ou **diélytre** : une plante.

Le nom diélytre est composé du préfixe di- et d'élytre du grec έ λ υ τ ρ ο ν « étui ».

diencéphale, diencéphalique, diencéphalo-antéhypophysaire, diencéphalo-hypophysaire

un diencéphale ou **cerveau intermédiaire** : la portion de l’encéphale dérivé du prosencéphale comme le télencéphale. Il est compris entre les deux hémisphères cérébraux.

elle, il est **diencéphalique** : se rapporte au diencéphale.

une cachexie diencéphalique

un axe **diencéphalo-antéhypophysaire** ou axe **hypothalamo-antéhypophysaire** : le concept anatomophysiologique fondé sur les rapports neurohormonaux entre ces deux ordres de structures.

un axe **diencéphalo-hypophysaire** : qui se rapporte au diencéphale et à l'hypophyse.

Le nom (un) diencéphale est dérivé d'encéphale avec le préfixe di-.

diène

un **diène** ou une **dioléfine** : un hydrocarburediène qui a deux doubles liaisons carbone-carbone.

diénestrol

un **diénestrol** : un œstrogène de synthèse non stéroïdien.

Dientamoeba

Dientamoeba : un genre de la famille des monocercomonadidés, des protozoaires flagellés.

diérèse

une **diérèse** :

- une prononciation en deux syllabes distinctes de deux voyelles successives d'un même mot, par opposition à une synérèse ;
- une séparation de tissus corporels, par opposition à une synthèse ;
- en biologie, l'opération consistant à diviser, à dilater ou à séparer des parties dont le rapprochement, l'union ou la continuité sont nuisibles.

Le nom (une) diérèse est emprunté au grec δ ι α ί ρ ε σ ι ς « division, séparation », terme de phonétique et terme de prosodie.

diergol

un **diergol** ou **biergol** : [spatiologie / propulsion] un propergol composé de deux ergols liquides stockés séparément. En anglais : *bipropellant ; dual-fuel*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

dièse

un **diésis** ou **dièse** : en musique ancienne, le plus petit intervalle utilisé dans le système musical grec.

un **dièse** :

- le signe musical # placé à la clef ou devant une note pour indiquer qu'il faut hausser d'un demi-ton une note ou l'ensemble des notes d'un morceau ;
- ce qui augmente la valeur de quelque chose.

On a lu aussi dièze.

un fa dièse, do dièse, etc.

diéser :

- marquer une note d'un dièse ;
- élever d'un demi-ton.

je dièse, tu dièses, il dièse, nous diésons, vous diésez, ils dièsent ;
je diésais ; je diésai ; je dièserai ou diéserai ; je dièserais ou diéserais ;
j'ai diésé ; j'avais diésé ; j'eus diésé ; j'aurai diésé ; j'aurais diésé ;
que je dièse, que tu dièses, qu'il dièse, que nous diésions, que vous diésiez, qu'ils dièsent ;
que je diésasse, qu'il diésât, que nous diésassions ; que j'aie diésé ; que j'eusse diésé ;
dièse, diésons, diésez ; aie diésé, ayons diésé, ayez diésé ;
(en) diésant.

Le nom (un) dièse est emprunté au latin *diesis* « quart de ton » (en ancienne musique) en latin impérial et « demi-ton » (dans le système de Pythagore) en bas latin, lui-même emprunté au grec δ ί ε σ ι ς « action de séparer » et terme de musique « intervalle ».

diésel, diesel, dieselgate, diésélisation, diéséliser, diéséliste

Depuis les rectifications orthographiques de 1990, il est recommandé d'écrire diésel avec un accent.

un **diésel** ou **diesel** : un moteur thermique consommant des huiles lourdes ou gazoil, fonctionnant selon un cycle dérivé du cycle imaginé par R. Diesel, un ingénieur allemand, et caractérisé par un allumage par compression et une alimentation par injection.

un camion **diésel** ou **diesel**, un tracteur diesel, une locomotive diesel, un groupe électrogène diesel

une, un **diéséliste** : une, un spécialiste de l'entretien, de la réparation des moteurs diesels.

une **diésélisation** : la transformation de l'équipement d'une compagnie ferroviaire par substitution de la traction par engins diesels à l'ancienne traction à vapeur.

diéséliser : équiper une ligne ferroviaire d'engins à moteur diésel ; équiper un véhicule de ce type de moteur.

le **dieselgate** : un scandale automobile.

un **semi-diesel** : un moteur qui demande une moins forte compression, mais nécessite le chauffage préalable d'une paroi.

une (locomotive) **diesel-électrique** : une locomotive dont les moteurs Diesel sont couplés à des générateurs de courant qui alimentent les moteurs électriques de traction.

une (locomotive) **diesel-hydraulique** : une locomotive dont la puissance fournie par un moteur Diesel, est transmise aux roues par une transmission hydraulique ou hydromécanique.

voir aussi : diester (ci-dessous).

diéser, diésis

diéser, diésis : voir dièse (ci-dessus).

Dies irae

un ***Dies irae*** :

- la séquence de la messe des défunts désignée par ses premiers mots latins signifiant « jour de colère », et qui peut être chantée au jour de sépulture ;
- une composition musicale sur ce thème.

Le latin ecclésiastique *dies irae* signifie « jour de colère ».

diester

un **diester** : un biodiesel, un biocarburant.

diestrus

un **diestrus** ou **dioestrus** : une partie du cycle sexuel femelle.

diète

une **diète** (1) :

- un régime alimentaire particulier prescrit à titre hygiénique, prophylactique ou thérapeutique, et propre à conserver une vie équilibrée ;
- un régime alimentaire fixé par ordonnance médicale, imposant des restrictions sur certains aliments ou nutriments, en fonction de la maladie traitée.

Le nom (une) diète (1) est emprunté au bas latin diaeta « régime, diète » lui-même emprunté au grec δ ί α ι τ α « manière de vivre » et « diète ».

une **diète** (2) :

- principalement dans des pays germaniques ou de l'est de l'Europe, une assemblée politique où se discutaient les affaires de l'État ;
- dans la religion catholique, une assemblée qui se tient dans quelques ordres religieux, entre deux chapitres généraux pour ce qui regarde leur discipline.

Le nom (une) diète (2) est emprunté au latin médiéval *dieta* au sens de « journée de travail, de marche ».

diététicien, diététique, diététiste

une diététicienne, un **diététicien** : une, un spécialiste de diététique chargé(e) principalement d'établir les repas de manière à fournir à l'organisme tous les éléments dont il a besoin.

elle, il est **diététique** : est relative, est relatif à un régime alimentaire propre à conserver ou à rétablir une bonne santé.

la **diététique** :

- la connaissance de la valeur nutritionnelle et nutritive des aliments et de leurs transformations lors de la cuisson et de la conservation :
- cette science qui fait partie de la médecine et de l’hygiène.

une, un **diététiste** :

- une diététicienne, un diététicien. [Canada] ;
- en savoir plus : Office québécois de la langue française.

Le mot diététique est emprunté au latin impérial *diaeteticus* et *diaetetica* « diététique », empruntés au grec δ ι α ι τ η τ ι κ ό ς et δ ι α ι τ η τ ι κ η.

diéthyl-

un **diéthylcarbamazine** : un antifilarien utilisé notamment pour le traitement de la filariose à *Loa loa* ou loase.

une molécule organique **diéthylénique** : qui a deux doubles liaisons carbone-carbone.

un **diéthyl-éther** ou **éther** : un composé formé par la condensation de deux molécules d'éthanol, de formule, liquide très volatil, se décomposant à la lumière, très inflammable, autrefois utilisé en anesthésie.

un **diéthylhexyl adipate** ou **DEHA** : un produit cancérigène qui se développe dans les bouteilles en plastique réutilisées.

un **diéthylpyrocarbonate** ou **DEPC** : un fixateur en microscopie.

un **diéthylstilboestrol** : un œstrogène de synthèse non stéroïdien ayant une action carcinogène et embryotoxique transplacentaire, responsable d'adénose vaginale et de cancer du vagin chez les filles dont les mères ont reçu ce produit.

dieu, dieutelet

un **dieu** :

- un être suprême ;
- une puissance surnaturelle ;
- une personne qu'on vénère.

des dieux

avec une majuscule, s'il est considéré unique : Dieu merci, grâce à Dieu.

un **demi-dieu** :

- un personnage mythologique issu d'un dieu ou d'une déesse et d'un être humain ou divinisé pour ses exploits ;
- un héros, un homme dont les qualités ou les actions sont exceptionnelles et quasi-surhumaines, à qui l'on voue une vénération qui serait digne d'un demi-dieu.

des demi-dieux

Les dieux-fleuves en français : Wiktionnaire.

un **lever-dieu** : une élévation, un moment d'une messe.

un **dieutelet** : un petit dieu.

inch Allah ! : que le souhait soit exaucé !.

la ou le **nagari** ou **devanagari** : une forme d'écriture ("divine") du sanskrit, le hindi et d'autres langues indo-aryennes.

Catégories de jurons :

ceux où le mot Dieu figure en clair : nom de Dieu, sacré nom de Dieu,...

mille dieux : voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

tudieu, (par la ver)tu (de) Dieu.

jarnidieu, je renie Dieu.

ceux où Dieu est remplacé par bleu :

- par le corps de Dieu, devenu corps de Dieu ou corps-Dieu puis corbleu ;
- tête de Dieu devenu tête-Dieu puis têtebleu ;
- par le ventre de Dieu devenu ventre de Dieu puis ventrebleu ;
- par le sang de Dieu devenu sang de Dieu puis palsambleu ;
- par la mort de Dieu devenu mort de Dieu puis morbleu ;
- origine par Dieu devenu parbleu avec la variante dialectale pardi ;
- Sacre Dieu, c'est-à-dire Fête-Dieu, devenu sacrebleu

autres variantes : maugrébis ou maugrebleu ; mordieu ou mordienne, mordious, morbleu ; palsambleu ou palsangué, palsanguié, palsanguienne.

Le nom (un) dieu vient du latin *deus* « dieu ».

Le mot adieu vient de [je vous recommande] à Dieu.

Le nom (une) déesse (= une divinité mythologique du sexe féminin ; une femme) est dérivé du latin classique *dea*.

Le mot déicide est emprunté au latin chrétien *deicida* « meurtrier de Dieu ».

Le mot déicole est emprunté au latin chrétien *deicola*.

Le nom (une) déification est emprunté au latin chrétien *deificatio, deificationis*.

Le verbe déifier est emprunté au latin chrétien *deificare*, composé de *deus* « Dieu » et de la forme fréquentative de *facere* « faire ».

Les mots déisme et déiste sont dérivés du radical du latin *deus* « dieu ».

Le nom (une) déité est emprunté au latin chrétien *deitas*.

Le mot divin est emprunté au latin *divinus* « des dieux, de Dieu ; merveilleux, excellent ».

Le nom (une) divinité est emprunté au latin classique *divinitas, divinitatis* « nature divine; être divin; excellence, perfection », en latin chrétien « Dieu ». D'où une demi-divinité, la qualité de celui qui est demi-dieu.

voir aussi la variante bretonne (ma) doué.

Le nom (un) islam est emprunté à l'arabe *islām* « soumission, résignation à la volonté de Dieu, islam », nom d'action du verbe *aslama* « se confier, se soumettre, se résigner (à la volonté de Dieu) », quatrième forme (causative) de *salima* « être sain et sauf ».

logo- peut représenter logos « Verbe de Dieu » : une logophanie (= une incarnation du verbe divin)

Le mot (Jupiter) panthée, (une divinité) panthée est emprunté au grec π α ́ ν θ ε ι ο ς (de π α ν, neutre de π α ς « tout » et de θ ε ι ο ς « commun à tous les dieux », « qui concerne les dieux », dérivé de θ ε ο ́ ς « dieu ».

Le nom (un) panthéon est emprunté au latin *Pantheum* « temple consacré à tous les dieux », en grec π α ́ ν θ ε ι ο ν, du neutre de π α ́ ν θ ε ι ο ς « commun à tous les dieux ».

Le mot pardi ou pardieu, pardé, pardié, pardienne, pardine : bien sûr ; évidemment) est une altération euphémique de pardieu.

théo- est tiré du grec θ ε ο-, de θ ε ο ́ ς « dieu, divinité ».

La pensée de Pierre de Jade : C'est fou le nombre de types qui ne se font pas prier pour se prendre pour des dieux.

dièze

dièze : voir dièse (ci-dessus).

difétarsone

une **difétarsone** : un composé arsenical organique pentavalent, utilisé comme amœbicide contact.

diffa

une **diffa** : chez les Arabes d'Afrique du Nord, une réception des hôtes que l'on veut honorer, marquée par un grand repas.

Le nom (une) diffa est emprunté à l'arabe maghrébin *dīfa* « réception, repas offert à un invité », variante dialectale de l'arabe classique *diyāfa*.

diffamant, diffamateur, diffamation, diffamatoire, diffamé, diffamer

elle est diffamante, il est **diffamant** : diffame, porte atteinte à la réputation, à l'honneur.

elle est diffamatrice, il est **diffamateur** : diffame ; commet une diffamation.

une diffamatrice, un **diffamateur** : celle, celui qui diffame ou qui commet une diffamation.

une **diffamation** :

- l'action de diffamer ; son résultat ;
- toute allégation ou imputation d'un fait qui porte atteinte à l'honneur ou à la considération de la personne ou du corps auquel le fait est imputé ;
- le fait de porter de telles allégations.

elle, il est **diffamatoire** : a pour but de diffamer.

elle est diffamée, il est **diffamé** : a été diffamé(e).

une diffamée, un **diffamé** : une personne diffamée.

un lion **diffamé** : en héraldique : un lion représenté sans queue.

diffamer : chercher à porter atteinte à la réputation ou à l'honneur de quelqu'un par des écrits ou des paroles.

Le nom (une) diffamation, qui a évincé l'ancien français *difame*, est emprunté au bas latin *diffamatio* « action de divulguer, de répandre » avec influence sémantique de diffamer.

Le verbe diffamer est emprunté au latin impérial *diffamare* (*disfama*) « divulguer ; répandre le mauvais bruit que ; diffamer ».

différé

elle est différée, il est **différé** :

- voit son accomplissement ou ses effets remis à plus tard ;
- résulte d'une activité antérieure ;
- a été ajourné(e).

un **différé** :

- une émission transmise un certain temps après son enregistrement ;
- un report.

Voir différer (2).

différemment

différemment : d'une manière différente.

différence

une **différence** :

- un caractère ou un ensemble de caractères qui dans une comparaison, un ordre, distinguent un être ou une chose d'un autre être, d'une autre chose ;
- en savoir plus : CNRTL.

S’il est possible, en français, de faire la différence entre une chose et une autre, c’est-à-dire de les distinguer, l’expression *faire une différence*, sans complément, est un calque de l’anglais *to make a difference* qui signifie « agir concrètement, changer les choses, apporter sa contribution, compter, innover ». On s’inspirera des exemples suivants pour corriger cet anglicisme. [...] On trouve aussi la tournure *faire la différence*, qui, dans son emploi correct, a le sens d’« établir une distinction entre une chose et une autre ». Par contre, cette construction est fautive lorsque c’est l’idée de « créer un écart, prendre l’avantage, faire pencher la balance » qui est exprimée.
Quant à l’expression *faire toute la différence*, qui est un calque de l’anglais *make all the difference*, on la remplacera par « changer complètement la situation, avoir un effet décisif ». En savoir plus : Office québécois de la langue française. Voir aussi : Au cœur du français.

Le nom (une) différence est emprunté au latin classique *differentia* « différence ; différence spécifique, caractère distinctif ».

Le nom (une) indifférence (= l'état de celui ou de ce qui est indifférent ; le fait d'être indifférent ; un désintéressement, une insensibilité, une neutralité) est emprunté au bas latin *indifferentia*.

différenciable, différenciant, différenciateur, différenciatif, différenciation, différencié, différencier

elle, il est **différenciable** : est susceptible d'être différencié(e).

elle, il est **indifférenciable** : ne peut pas être différencié(e).

une stratégie **différenciante**

elle est différenciatrice, il est **différenciateur** : est un facteur de différenciation.

elle est différenciative, il est **différenciatif** : marque une différence, une pertinence.

une **différenciation** :

- l'action de différencier ou fait de se différencier de manière constitutive ou en faisant ressortir les caractères distinctifs ;
- le résultat de cette action ;
- ce qui rend dissemblable, différent ;
- la spécialisation des tissus qui se produit pendant le développement embryonnaire.

une **dédifférenciation**

une **indifférenciation** :

- l'action, le fait de ne pas différencier, de ne pas distinguer en faisant ressortir les différences ;
- l'état de ce qui est indifférencié.

elle est différenciée, il est **différencié** : est marqué(e) par des caractères distinctifs.

elle est indifférenciée, il est **indifférencié** : n'est pas ou pas encore différencié(e).

différencier :

- constituer dans sa différence un être ou une chose ;
- distinguer en faisant ressortir les différences ;
- établir une dissemblance, une particularité.

se différencier :

- se rendre différent ;
- devenir différent ou de plus en plus différent ;
- acquérir ou renforcer des différences ;
- être caractérisé, constitué par une différence.

Les verbes différencier et différentier sont empruntés au latin scolastique *differentiare* « différencier ».

différend, différent

un **différend** :

- anciennement, dans une transaction commerciale, la différence entre le prix demandé et le prix offert ;
- un désaccord, une querelle sur un point précis, résultant d'un conflit d'opinions ou d'intérêts.

elle est différente, il est **différent** :

- diffère de, présente des caractères distinctifs par rapport à un autre être, à une autre chose ;
- offre un aspect nouveau, inédit ou inconnu.

Le nom (un) différend est une variante orthographique de différent qui est emprunté au latin *differens* participe présent de *differe* (voir différer).

Le mot indifférent (= qui ne se sent pas concerné ; qui n'est pas plus concerné par une chose que par une autre ; qui est insensible, détaché, inerte ; qui ne réagit pas ; qui est sans intérêt, peu important, quelconque, insensible, stable) est emprunté au latin *indifferens* « indifférent, ni bon, ni mauvais » « qui ne se préoccupe pas de ». D'où : indifféremment, un indifférentisme, un indifférentiste, indifférer (= laisser quelqu'un indifférent).

différentiable, différentiation, différentié, différentiel, différentielle, différentier

une fonction **différentiable** : qui ressortit à une différentielle.

une **différentiation** :

le calcul de la différentielle ou de la dérivée ; une opération qui consiste à calculer d'après des quantités différentielles, c'est-à-dire par quantités infiniment petites.

elle est différentiée, il est **différentié**

Le goût pour une langue faussement technique et, par là, faussement moderne que nous avons évoqué plus haut peut aussi conduire à des contresens : la preuve avec l'usage incorrect qui est fait aujourd'hui du mot différentiel. Ce nom appartient au vocabulaire de l'automobile et désigne un dispositif permettant à la roue extérieure motrice d'un véhicule de tourner, dans un virage, plus vite que la roue intérieure. On trouve aussi, au féminin, dans la langue des mathématiques, une différentielle, ellipse de quantité différentielle, qui désigne un « accroissement infiniment petit d'une fonction lié à un accroissement infiniment petit de la variable ». C'est donc un grave contresens que de faire de différentiel un synonyme de différence, et l'on veillera à ne pas l'employer hors des domaines spécialisés auquel il ressortit. En savoir plus : Académie française

elle est différentielle, il est **différentiel** :

- détermine une différenciation, une variation ;
- est différenciatrice ou différenciateur.

un droit différentiel : une taxe de douane variable selon la provenance des marchandises.

un tarif différentiel : un tarif de transport variable, inversement proportionnel aux distances et au poids de la marchandise.

un salaire différentiel : un salaire fondé sur la productivité, dans le système de Taylor.

une (quantité) différentielle : un accroissement infiniment petit d'une fonction correspondant à un accroissement infiniment petit de la variable indépendante.

un calcul différentiel : une étude des quantités variables des fonctions dans leur mode d'accroissement par quantités infiniment petites.

une équation différentielle : une équation entre une fonction, une ou plusieurs dérivées et la variable.

une rotation différentielle, un mouvement différentiel : qui est produit(e) par la différence de deux mouvements.

un (engrenage) différentiel : le mécanisme cinétique qui transmet à un arbre rotatif une démultiplication de vitesse par différence entre deux mouvements.

un **différentiel** :

- le mécanisme de transmission qui permet d'entrainer, dans un virage, les roues motrices à des vitesses différentes, les roues à l'extérieur tournant plus vite que celles à l'intérieur ;
- un pourcentage exprimant un écart ;
- le rapport entre deux grandeurs quantifiables ou la différence entre des normes juridiques ou des valeurs, en savoir plus : Géoconfluences.

un diagnostic différentiel : un dagnostic qui établit, pour des maladies ayant des symptômes communs, les signes qui les distinguent.

une psychologie différentielle : la branche de la psychologie qui étudie les différences psychologiques entre les individus.

un calcul différentiel : qui étudie des variations infimes des fonctions.

une **différentielle** : une fonction mathématique.

différentier ou **différencier** une fonction : en calculer la différentielle.

Les verbes différencier et différentier sont empruntés au latin scolastique *differentiare* « différencier ».

Le mot différentiel est dérivé du latin *differentia*.

différer

1. **différer** (1) de :

- être différent, dissemblable ;
- avoir une attitude ou un avis opposé(e) sur quelque chose.

différer : varier, offrir des différences.

je diffère, tu diffères, il diffère, nous différons, vous différez, ils diffèrent ;
je différais ; je différai ; je différerai ou différerai ; je différerais ou différerais ;
j'ai différé ; j'avais différé ; j'eus différé ; j'aurai différé ; j'aurais différé ;
que je diffère, que tu diffères, qu'il diffère, que nous différions, que vous différiez, qu'ils diffèrent ;
que je différasse, qu'il différât, que nous différassions ; que j'aie différé ; que j'eusse différé ;

diffère, différons, différez ; aie différé, ayons différé, ayez différé ;
(en) différant.

Le verbe différer (1) est emprunté avec changement de conjugaison au latin classique *differre* au sens de « être différent ».

2. **différer** (2) :

- remettre à plus tard ;
- retarder l'exécution de quelque chose ;
- tarder, temporiser.

Le verbe différer (2) est emprunté au latin classique *differre* au sens de « remettre à plus tard, retarder ».

Le mot dilatoire (= qui vise à obtenir un délai, à gagner du temps) est emprunté au bas latin juridique *dilatorius*, de *dilatum*, supin de *differre* au sens de « différer, retarder »).

difficile, difficilement, difficulté, difficultueusement, difficultueux

elle, il est **difficile** :

- n'est pas facile, se fait avec effort, avec peine ;
- exige un effort, de l'habileté ou une autre qualité particulière ;
- présente des obstacles, des dangers ;
- donne de la peine, des tourments ;
- dont la compréhension, l'interprétation, la solution exige une tension d'esprit, des qualités intellectuelles ;
- qu'on a du mal à assumer ;
- qu'on a peine à contenter ;
- est, par tempérament, peu agréable pour son entourage ;
- est indocile, insubordonné(e).

avoir difficile [Belgique] : éprouver des difficultés, être difficile à quelqu'un.

faire la difficile : se montrer dégoutée, délicate, dédaigneuse ;
faire le **difficile** : se montrer dégouté, délicat, dédaigneux.

une, un difficile :

- une personne qu'on a peine à contenter ;
- une personne peu sociable, peu disposée aux arrangements.

L'emphase est produite par une volonté d'exagération, mais aussi par un manque de confiance dans les mots. Il semble ainsi que difficile ne soit plus guère employé, comme si ce qui n'était que difficile paraissait trop simple pour être digne d'attention, et cet adjectif se voit bien souvent remplacé, à tort, par compliqué, voire par complexe. Il conviendrait pourtant de redonner aux mots leur véritable sens plutôt que de les affaiblir en les employant à tort et à travers, et de réserver l'hyperbole à quelque tournure plaisante. En savoir plus : Académie française.

difficilement : d'une manière difficile.

une **difficulté** :

- le caractère de ce qui est ressenti comme difficile ou qui est difficile à faire soit eu égard aux capacités du sujet, soit à cause de la nature de l'objet, soit du fait des circonstances ;
- une solution ou une situation délicate ;
- ce qui est difficile dans quelque chose ;
- tout élément qui empêche, gêne le sujet dans une action quelconque et exige un effort ;
- un obstacle ou une opposition surgissant entre des personnes qui voudraient ou devraient pouvoir s'arranger à propos de quelque chose.

elle est difficultueuse, il est **difficultueux** :

- cause des difficultés à autrui, est enclin(e) à les faire naitre ;
- est hérissé(e) de difficultés nombreuses ou compliquées.

difficultueusement :

- d'une manière particulièrement difficile ;
- avec de grandes difficultés.

L'adjectif difficultueux est aujourd'hui vieilli quand il sert à qualifier quelqu'un qui fait des difficultés à tout propos et sans raison, et il n'est plus en usage quand il s'applique à des choses que l'on juge compliquées à saisir, à réaliser. Si donc, par volonté d'user d'archaïsmes, on peut encore dire qu'*Untel est un homme fort difficultueux*

ou, par métonymie, que *son esprit, son caractère sont difficultueux*, on évitera des tours comme *Voilà un règlement bien difficultueux pour dire qu'il est mal rédigé et que l'on peine à en saisir le sens*. En savoir plus : Académie française.

Le mot difficile est emprunté au latin classique *difficilis* « malaisé, pénible » « chagrin, morose ».

Le nom (une) difficulté est emprunté au latin classique *difficultas, difficultatis* « obstacle, embarras ».

diffluence, diffluent, diffluer

une **diffluence** :

- une division d'un cours d'eau, d'un glacier, en défluents, des bras qui ne se rejoignent pas ;
- un ramollissement des tissus anatomiques pouvant aller jusqu'à une consistance liquide, en particulier dans les infections ;
- l'état de ce qui se développe dans diverses directions.

un cours d'eau **diffluent**, un glacier diffluent : dont les bras s'écartent et se répandent dans tous les sens.

elle est diffluente, il est **diffluent** :

- en médecine, est ramolli(e) et tend à se liquéfier ;
- a un aspect mou, flasque ; laisse place au vague, à l'imprécision ;
- pour la pensée, se développe dans des directions divergentes et caractérisant fréquemment les états dépressifs et schizophréniques.

diffluer : ramollir, se liquéfier, s'épancher de tous côtés.

se diffluer : se répandre de manière diffuse.

elles se diffluent, ils se diffluent, elles se sont diffluées, ils se sont diffluées,...

Le mot diffluent est emprunté au latin classique *diffluo* « se répandre en coulant », participe présent *diffluens, diffluentis*.

Difflugia

Difflugia : des thécamœbiens, des amibes à thèque.

difformation, difforme, difformément, difformer, difformité

une **difformation** : l'action de difformer.

elle, il est **difforme** :

- s'écarte de la norme en ne possédant pas les formes et les proportions habituelles ;
- dont les formes sont irrégulières et présentent un aspect désagréable ;
- est monstrueuse, monstrueux ou susceptible d'accomplir des actes monstrueux.

difformément : d'une manière difforme.

difformer :

- déformer, défigurer en rendant difforme ;
- dénaturer la forme originale d'une monnaie.

une **difformité** :

- une malformation extérieure très apparente qui transforme les proportions naturelles ;
- une anomalie, une déformation de type intellectuel et moral.

Le mot difforme est emprunté au latin médiéval *difformis* issu du latin classique *deformis* « laid, difforme ».

Le verbe difformer est emprunté au latin médiéval *difformare* issu du latin classique *deformare* (voir : déformer).

Le nom (une) difformité est emprunté au latin médiéval *difformitas, difformitatis* issu du latin classique *deformitas* « difformité, laideur ».

diffracté, diffracter, diffracteur, diffractif, diffraction, diffractomètre

un faisceau **diffracté**, un rayon diffracté : dont la direction a été déviée.

diffracter : modifier la direction d'une onde, etc. par diffraction.

un réseau **diffracteur** : qui produit la diffraction.

un pouvoir **diffractif** : qui produit la diffraction.

une **diffraction** :

- le phénomène par lequel les rayons lumineux effectuent une déviation lorsqu'ils rasent les bords d'un corps opaque ;
- une déviation d'une onde, d'un faisceau de corpuscules.

un **diffractomètre** : un appareil servant à mesurer la diffraction.

Le nom (une) diffraction est dérivé du radical du supin *diffractum* du latin classique *diffringere* « briser ».

difluoro-

une **difluoro-méthyl-ornithine** : un composé inhibiteur de la biosynthèse des polyamines nécessaires à la synthèse de l'ARN, médicament remarquablement actif contre la trypanosomose humaine africaine, à la phase lymphaticosanguine comme à la phase nerveuse.

diffus

elle est diffuse, il est **diffus** :

- est intimement mêlé(e) à ce qui l'entoure ;
- se répand de façon uniforme dans toutes les directions ;
- n'est pas nettement délimité(e) et a tendance à s'étendre ;
- a perdu de son éclat, de sa force en se répandant ;
- dont les contours ne sont pas nettement définis ;
- dont les paroles ou les actes sont confus.

Le mot diffus est emprunté au latin classique *diffusus*, participe passé de *diffundere* « répandre ».

diffusable, diffusant

elle, il est **diffusable** : peut être diffusé(e).

elle est diffusante, il est **diffusant** : propage la lumière, la chaleur,... ou est génératrice, générateur de progrès.

diffusément

diffusément : de manière diffuse.

diffuser

diffuser :

- répandre de façon uniforme dans toutes les directions ;
- propager dans un large public par les moyens d'information ;
- distribuer dans le public ;
- transmettre par le moyen des ondes radio-électriques.

se diffuser :

- se répandre dans le public ;
- se répandre en tous sens dans le milieu ambiant.

elles se diffusent, ils se diffusent, elles se sont diffusées, ils se sont diffusés,...

rediffuser une émission.

Le verbe diffuser est dérivé de diffus.

diffuseur

un **diffuseur** :

- un accessoire d'éclairage destiné à répartir de façon uniforme la lumière issue d'une lampe ;
- un appareil ou une partie d'un appareil qui permet la diffusion d'un ou plusieurs fluides ;
- [nucléaire / combustible] l'élément principal d'un étage de diffusion, constitué d'un assemblage de barrières de diffusion montées en parallèle. En anglais : *diffuser*. Voir aussi : barrière de diffusion. Journal officiel de la République française du 21/09/2005.

une diffuseuse, un **diffuseur** : celle, celui qui se charge de la diffusion de livres, journaux, disques, films, etc.

diffusibilité, diffusible

une **diffusibilité** : une aptitude à être diffusé.

elle, il est **diffusible** :

- peut se répandre de façon uniforme et rapide dans toutes les directions, dans toutes les parties d'un milieu, d'un organisme ;
- peut être propagé(e) dans le public)

diffusif

elle est diffusive, il est **diffusif** : est apte à diffuser de la chaleur ou de la lumière.

diffusiomètre

un **diffusiomètre radar** : [spatiologie / télédétection] un instrument qui utilise le principe du radar pour mesurer le facteur de rétrodiffusion des surfaces observées. En anglais : *radar scatterometer*. Voir aussi : facteur de rétrodiffusion. Journal officiel de la République française du 23/12/2007.

diffusion

une **diffusion** :

- l'action de se répandre de façon uniforme ; le résultat de cette action ;
- l'action de transmettre, de propager ; le résultat de cette action ;
- un défaut de concision et de précision ;
- [nucléaire] le processus dans lequel un changement de direction et d'énergie d'une particule incidente ou d'un rayonnement incident est provoqué par une collision avec une autre particule ou un système de particules. Ce processus joue un rôle très important dans le fonctionnement des réacteurs nucléaires et est, en particulier, volontairement utilisé pour le ralentissement des neutrons dans les réacteurs dits « à neutrons lents ». En anglais : *scattering*. Voir aussi : ralentissement des neutrons, rétrodiffusion. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.
- [électronique / composants électroniques] l'opération qui consiste à doper un semiconducteur positivement ou négativement par exposition des tranches du semiconducteur à des gaz dopants à température élevée. En anglais : *diffusion*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.
- le processus dans lequel un changement de direction et d'énergie d'une particule incidente ou d'un rayonnement incident est provoqué par une collision avec une autre particule ou un système de particules. Ce processus joue un rôle très important dans le fonctionnement des réacteurs nucléaires et est, en particulier, volontairement utilisé pour le ralentissement des neutrons dans les réacteurs dits « à neutrons lents ».

une **diffusion ciblée** ou un **envoi ciblé** : [télécommunications / réseaux - internet] un envoi des mêmes informations à une catégorie particulière de destinataires sans qu'ils soient identifiés individuellement.
En anglais : *narrowcast ; narrowcasting*. Journal officiel de la République française du 28/12/2006.

une **diffusion gazeuse** : [chimie-nucléaire / combustible] le procédé mis en œuvre pour la séparation isotopique en phase gazeuse, qui utilise la différence des vitesses de passage, à travers des parois poreuses, de gaz de masses moléculaires différentes. Dans l'industrie nucléaire, la diffusion gazeuse permet de séparer les différents isotopes de l'uranium, en faisant passer de l'hexafluorure d'uranium gazeux à travers un grand nombre

de parois poreuses, dites « barrières de diffusion », jusqu'à ce que le taux recherché d'enrichissement en isotope 235 soit atteint. En anglais : *gaseous diffusion*. Voir aussi : barrière de diffusion, centrifugation gazeuse, enrichissement, séparation isotopique. Journal officiel de la République française du 5 septembre 2021.

une **diffusion (générale)** : [télécommunications / internet - réseaux] un envoi des mêmes informations à quiconque dispose du terminal approprié. En anglais : *broadcast ; broadcasting*. Journal officiel de la République française du 28/12/2006.

une **diffusion générale** : [biologie - santé et médecine / physiologie] En anglais : *systemic diffusion*. Journal officiel de la République française du 06/09/2008.

une **diffusion (groupée)** : [télécommunications / internet - réseaux] un envoi des mêmes informations à tous les membres d'un groupe de destinataires, identifiés individuellement. En radiocommunication, une diffusion groupée utilise une liaison point à multipoint. En anglais : *multicast ; multicasting*. Voir aussi : envoi individuel. Journal officiel de la République française du 28/12/2006.

une **diffusion multisupport** : [audiovisuel / télévision - radio] une émission simultanée d'un même programme sur des supports de diffusion différents. En anglais : *simultaneous broadcasting ; simulcast* . Journal officiel de la République française du 18/01/2005.

une **diffusion (systématique) sur la toile** ou une **diffusion réticulaire (systématique)** : [informatique - télécommunications / internet] un envoi systématique de données ou de documents à des utilisateurs de la toile. En anglais : *netcasting ; webcasting*. Voir aussi : distribution sélective, toile. Journal officiel de la République française du 16/03/1999.

une **multidiffusion** : une diffusion par plusieurs réseaux ou à des horaires différents.

une **rediffusion**

Le nom (une) diffusion est emprunté au latin classique diffusio, diffusionis « action de répandre ».

diffusionnisme, diffusionniste

un **diffusionnisme** : la théorie qui tend à montrer que lorsqu'un même élément culturel se retrouve dans deux aires culturelles différentes, c'est probablement parce que l'une des cultures l'a emprunté à l'autre c'est-à-dire qu'il y a eu diffusion de cet élément.

elle, il est **diffusionniste** : adhère au diffusionnisme.

diffusivité

une **diffusivité** :

- la capacité, l'aptitude à diffuser ;
- le coefficient de diffusion de chaleur, de masse.

digamma

un **digamma** : la sixième lettre de l'alphabet grec archaïque, ayant la forme de deux gamma superposés.

Le nom (un) digamma est emprunté au grec δ ί γ α μ μ α (proprement « double gamma » d'après sa forme), la lettre de l'alphabet grec archaïque correspondant à la semi-voyelle [w].

digastrique

un muscle **digastrique** : qui est formé par deux parties charnues de fibres reliées par un tendon intermédiaire.

Le mot digastrique est composé du grec δ ί « deux », du radical de γ α σ τ ή ρ, -τ ρ ό ς « ventre » et du suffixe -ique.

digène, digénien

des **digènes** ou **digéniens** : une sous-classe de trématodes, endoparasites de vertébrés à 2 stades larvaires successifs.

digenèse, digénétique

une **digenèse** : le mode de reproduction dans lequel se succèdent des générations dont la reproduction est alternativement sexuée et asexuée, ou dans lesquelles alternent la fécondation et la parthénogenèse, par opposition à une monogenèse. On lit aussi une génération alternante, une alternance des générations.

elle, il est **digénétique** : concerne la digenèse.

Ce nom est composé du préfixe di- et de genèse.

digérable, digérer

elle, il est **digérable** :

- est digestible, peut être digéré(e) ;
- est facile à digérer.

digérer :

- assimiler des aliments ingérés ;
- traiter, macérer un ensemble d'ingrédients en vue de les intégrer et créer un produit nouveau ;
- absorber ;
- assimiler en incorporant à sa pensée propre, faire sien, à la suite d'un travail de réflexion personnelle ;
- supporter patiemment quelque chose de fâcheux ;
- accepter ;
- supporter ;
- croire, admettre.

je digère, tu digères, il digère, nous digérons, vous digérez, ils digèrent ;
je digérais ; je digérai ; je digèrerai ou digérerai ; je digèrerais ou digérerais ;
j'ai digéré ; j'avais digéré ; j'eus digéré ; j'aurai digéré ; j'aurais digéré ;
que je digère, que tu digères, qu'il digère, que nous digérions, que vous digériez, qu'ils digèrent ;
que je digérasse, qu'il digérât, que nous digérassions ; que j'aie digéré ; que j'eusse digéré ;
digère, digérons, digérez ; aie digéré, ayons digéré, ayez digéré ;
(en) digérant.

se digérer :

- être absorbé ;
- être supporté.

elles se digèrent, ils se digèrent, elles se sont digérées, ils se sont digérés,...

Le verbe digérer est emprunté au latin *digerere* « diviser, répartir ; mettre en ordre » d'où l'acception médicale « dissoudre, digérer ».

digest

un **digest** :

- un résumé, un condensé d'un livre ;
- une publication formée de tels condensés.

[digest se prononce de deux façons]

Le mot anglais digest (du latin *digesta*, voir : un digeste) a été attesté d'abord au sens de « résumé » puis « périodique fait de résumés ».

digestat

un **digestat** : [environnement - agriculture] la matière résiduaire organique qui subsiste après la digestion anaérobie. Le digestat peut être traité pour être utilisé comme amendement ou engrais. En anglais : *digestate*. Voir aussi : digesteur, digestion anaérobie, méthanisation. Journal officiel de la République française du 26/05/2018.

digeste

un aliment **digeste** : qui est facile à digérer.

elle, il est **indigeste** :

- est difficile à digérer, à supporter ;
- est confuse, lourde, insipide, dépourvue d'intérêt ; est confus, lourd, insipide, dépourvu d'intérêt.

indigestement

Digeste vient du participe passé latin *digestus* « qui a été digéré ». Son sens moderne, « qui se digère facilement », a été développé tardivement par analogie avec son antonyme indigeste. On l'emploie aussi avec le sens figuré d'« assimilé, intériorisé par la réflexion » ou d'« acceptable, supportable ». Digeste a longtemps été critiqué et jugé familier et il l'est encore aujourd'hui dans quelques ouvrage de référence, bien qu'il soit répandu et formé correctement. On critiquait surtout sa synonymie non essentielle avec digestible, qui est arrivé en français bien avant lui, mais on constate aujourd'hui que son sens concret bien répandu dans la langue courante et son sens figuré font de lui un adjectif distinct. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

un **digeste** :

- un recueil méthodique des décisions des plus célèbres jurisconsultes romains de droit ;
- un livre, un recueil ordonné.

L'adjectif digeste est emprunté au latin *digestus*, participe passé de *digerere*, voir digérer.

Le nom (un) digeste est emprunté au latin *Digesta* (du participe passé de *digerere*, (voir : digérer) désignant toute espèce d'œuvre distribuée en chapitre, spécialement en parlant de la compilation des principaux traités des jurisconsultes romains effectuée par ordre de l'empereur Justinien qui lui donna force de loi.

digesteur

un **digesteur** :

- une marmite qui se ferme hermétiquement et dans laquelle on cuit des milieux de culture ou des objets pour les stériliser ou des aliments ;
- un type d'autoclave servant à extraire les éléments solubles de certaines matières organiques, notamment la gélatine des os ;
- [environnement - agriculture] un réacteur où s'opère la digestion anaérobie. Le digesteur est utilisé pour traiter principalement des déchets organiques. On trouve aussi, dans l'usage, le terme « méthaniseur », qui met l'accent sur la production de méthane. En anglais : *digester ; digestor*. Voir aussi : digestat, digestion anaérobie, méthanisation. Journal officiel de la République française du 26/05/2018.

Le nom (un) digesteur est dérivé du radical du latin *digestus*, participe passé de digerere (voir : digérer).

digestibilité, digestible

une **digestibilité** :

- la qualité de ce qui est facile à digérer ;
- la propriété que possède un aliment d'être aisément transformé par le tube digestif et absorbé ; la mesure de la capacité d'un aliment à être digéré :
- la différence entre les entrées orales et les sorties fécales. On distingue digestibilité apparente, un bilan global et digestibilité réelle qui tient compte de la réabsorption intestinale.

elle, il est **digestible** :

- peut être digéré(e) ;
- est assimilable ;
- est facile à digérer.

L'adjectif digestible a été emprunté au latin *digestibilis*, de *digerere*. Il a lui aussi le sens de « qui est facile à digérer », mais seulement au sens concret, en parlant d'un aliment. On l'emploie surtout dans la langue spécialisée. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

elle, il est **indigestible** : est impossible de digérer.

Le mot digestible est emprunté au bas latin *digestibilis* « qui facilite la digestion » « digeste ».

digestif

une intolérance digestive, un trouble **digestif** :

- qui concerne la digestion ;
- qui est relative, est relatif à la digestion.

On a lu aussi digesteur au sens de digestif : un organe digesteur, le système digesteur.

i'appareil digestif : l'ensemble des organes qui concourent à la digestion.

une plante digestive : qui stimule la digestion.

un **digestif** : un alcool pris après le repas.

Enfin, l'adjectif digestif, qui vient du latin *digestivus*, lui aussi de *digerere*, a des significations qui diffèrent des deux adjectifs précédents. On peut employer digestif au sens de « qui sert à la digestion » ou « qui est relatif à la digestion », en parlant d'un organe, d'une fonction ou d'une action physiologique, ou au sens de « qui aide à digérer », en parlant d'un produit naturel ou fabriqué. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

Le mot digestif est emprunté au latin impérial *digestivus* « digestif ».

digestion

une **digestion** :

- l'ensemble des phénomènes physiques, chimiques et enzymatiques qui, dans la lumière du tube digestif [digestion intraluminale] et à l'intérieur des entérocytes [digestion entérocytaire], agissent sur les aliments ingérés pour les transformer en nutriments avant d'être distribués à tous les tissus de l'organisme ;
- l'assimilation de ces nutriments et le rejet de déchets non assimilés ;
- une forme de macération consistant à laisser une substance solide en contact avec un liquide à une température supérieure à la normale, mais inférieure au point d'ébullition ;
- l'action d'assimiler par un travail de réflexion ;
- l'action de supporter, d'accepter quelque chose de fâcheux.

une **digestion anaérobie** : [environnement - agriculture] la décomposition de biomasse à forte teneur en matière organique en biogaz par l'action de microorganismes et en l'absence d'oxygène gazeux. La digestion anaérobie se produit naturellement ou est réalisée dans un digesteur. En anglais : *anaerobic digestion*. Voir aussi : biogaz, codigestion anaérobie, digestat, digesteur, méthanisation, potentiel méthanogène de biomasse. Journal officiel de la République française du 26/05/2018.

une **codigestion (anaérobie)** : une digestion anaérobie d'un mélange de biomasse de différentes natures. La biomasse soumise à la codigestion anaérobie peut provenir, par exemple, de produits de culture agricole ou de résidus végétaux.

On a lu digestionnaire [?].

une **indigestion** :

- une mauvaise digestion, le fait de mal digérer ;
- un ensemble de troubles résultant d'une mauvaise digestion ;
- un dégout provoqué par un excès.

Le nom (une) digestion est emprunté au latin *digestio* « classement, arrangement » spécialement « répartition de la nourriture dans le corps, digestion ».

-pepsie est tiré du grec π έ ψ ι ς « digestion », voir aussi : pept-.

Le nom (une) peptone est emprunté à l'allemand *Pepton*, dérivé savant du grec π έ π τ ε ι ν « faire cuire, digérer », avec le suffixe -on :one en français). D'où un peptide, une peptidase, peptisant.

Le nom (une) pepsine est emprunté à l'allemand Pepsin, dérivé du grec π έ ψ ι ς « cuisson, digestion ».

digicode

un **digicode** : un clavier pour composer un code permettant d'accéder dans un bâtiment.

digit

un **digit** : un symbole graphique représentant un nombre, une donnée.

Ce nom est emprunté à l'anglais *digit*, du latin *digitus, digiti* « doigt » employé pour désigner les chiffres de base du système décimal, de 0 à 9, qui se comptent sur les doigts (1398) et employé en apposition pour qualifier des systèmes de transcription ou des supports de données dans un code numérique (1921).

digitaire

les **digitaires** : un genre de graminées fourragères.
une digitaire

digital, digitale, digitalement, digitaline, digitalique, digitalisation, digitaliser, digitaliseur, digitalose

A. elle est digitale, il est **digital** : a la forme d'un doigt.
elles sont digitales, ils sont digitaux

une cavité digitale : la cavité du ventricule latéral, en forme de doigt, pénétrant dans le lobe postérieur du cerveau.

des impressions digitales (*anciennement* : empreintes digitiformes) : les dépressions de la table interne des os de la boite crânienne en rapport avec les circonvolutions cérébrales.

B. elle est digitale, il est **digital** :

- est relative, est relatif au doigt ;
- fait partie du doigt.

elles sont digitales, ils sont digitaux

des empreintes digitales : les empreintes obtenues initialement par application des pulpes digitales, préalablement encrées, sur une feuille de papier ou de carton.

- une dysplasie **atrio-digitale**
- un toucher **bidigital** : une exploration clinique de la cavité pelvienne et de ses viscères par deux doigts.
- un syndrome **cranio-orodigital**
- une dysplasie **faciodigitogénitale**
- elle est infra-digitale, il est **infra-digital** (en zoologie ; en informatique ?), elles sont infra-digitales, ils sont infra-digitaux
- elle est interdigitale, il est **interdigital** : est situé(e) entre deux doigts ou orteils, elles sont interdigitales, ils sont interdigitaux
- un intertrigo **interdigitoplantaire**
- un syndrome **lacrymo-auriculo-dento-digital**
- une dysplasie **oculo-dento-digitale**
- une dysplasie **oculo-dento-digito-osseuse**
- un réflexe **oculodigital**
- un syndrome **oculo-digito-œsophago-duodénal**
- un syndrome **optorétino-gonadodigital**
- une dysostose **orodigitofaciale**
- un syndrome **oro-facio-digital**
- un spectre **oto-palatodigital**
- une pince **pollicidigitale**

Le mot digital (A et B) est emprunté au latin impérial *digitalis* « qui a la grosseur d'un doigt ».

C. elle est digitale, il est **digital** :

- est exprimé(e) par un nombre ;
- utilise un système d'informations, de mesures à caractère numérique.

elles sont digitales, ils sont digitaux

digitalement : par le biais d'un calcul digital.

une **digitalisation** (1) : une numérisation.

digitaliser : numériser.

un **digitaliseur** : un numériseur.

L'adjectif digital en français signifie « qui appartient aux doigts, se rapporte aux doigts ». Il vient du latin *digitalis*, « qui a l'épaisseur d'un doigt », lui-même dérivé de digitus, « doigt ». C'est parce que l'on comptait sur

ses doigts que de ce nom latin a aussi été tiré, en anglais, *digit*, « chiffre », et *digital*, « qui utilise des nombres ». On se gardera bien de confondre ces deux adjectifs digital, qui appartiennent à des langues différentes et dont les sens ne se recouvrent pas : on se souviendra que le français a à sa disposition l'adjectif numérique. En savoir plus : Académie française ; Office québécois de la langue française.

Le mot digital (C) vient de l'adjectif anglais *digital* notamment dans *digital computer* « ordinateur digital » (de *digit* « doigt » mais aussi « chiffre, primitivement « compté sur les doigts ») « ordinateur employant des nombres exprimés directement en chiffres dans un système décimal, binaire ou autre ».

D. une **digitale** : une plante herbacée vénéneuse, à tige simple, portant une grappe de fleurs pendantes à corolle en forme de doigtier : voir le dictionnaire des sciences animales.

une **digitaline** : un glucoside cardiotonique, d'action lente, extrait des feuilles de la digitale pourprée.

une substance digitalique, un acide **digitalique** : qui est relative, est relatif à la digitaline ; qui est apparenté(e) à la digitaline.

une **digitalisation** (2) : en cardiologie, le traitement d'une cardiopathie par les dérivés de la digitale.

un **digitalose** : un des nombreux oses entrant dans la composition des glucosides cardiotoniques.

Le nom (une) digitale est emprunté au latin *digitalis*, voir : digital.

digitation

une **digitation** :

- une découpure, une trace, une empreinte, etc. dont la forme évoque les doigts de la main, tenus écartés ;
- un faisceau de fibres musculaires partant d'un même point.

des digitations hippocampiques : l'excroissance en forme de griffes du pied de l'hippocampe.

une cellule **interdigitante** : dont la membrane présente une interdigitation avec une cellule voisine.

une **interdigitation** : le contour sinueux d'une membrane cellulaire permettant l'engrainement de deux cellules voisines.

Le nom (une) digitation est dérivé du radical du latin *digitus* « doigt ».

digité, se digiter

elle est digitée, il est **digité** :

- présente des découpures, des protubérances en forme de doigt, de main ouverte ;
- pour une feuille, est découpé(e) en forme de main ;
- se compose de plus de trois folioles rattachées à un point commun.

une cellule dendritique **interdigitée** : une cellule dendritique qui présente l'antigène aux lymphocytes T dans les organes lymphoides.

les (mammifères) **digités** : les mammifères qui ont les doigts libres aux quatre membres.

se digiter : se découper en forme de main ouverte, se diviser comme les doigts de la main.

Le mot digité est dérivé du radical du latin *digitus* « doigt ».

digitiforme

elle, il est **digitiforme** :

- a la forme d'un doigt ;
- qualifie une zone amincie de la table interne de la voute du crâne appelée empreinte ou impression digitiforme, et correspondant à une dilatation veineuse ou à une circonvolution ;
- qualifie l'ébauche d'un doigt ou d'un orteil situé à l'extrémité d'un moignon d'amputation congénitale ou à la place d'un doigt ou orteil absent ou surnuméraire.

digitigrade

elle, il est **digitigrade** : qualifie une marche où l’appui se fait sur les têtes des métatarsiens ou les orteils.

un (animal) **digitigrade** : qui marche sur l'extrémité des doigts, la paume ou la plante étant relevées.

digito-carpien

une gaine **digito-carpienne** interne, une synoviale digito-carpienne interne

digitonine, digitonoside

un **digitonoside** ou une **digitonine** : un des glucosides de la digitale.

digitoplastie

une **digitoplastie** (pour réparer un doigt amputé).

digitopulpite

une **digitopulpite** squameuse

digitopuncture

une **digitopuncture**

digitoxigénine

une **digitoxigénine** : une génine à noyau stérolique et à cycle galactonique, constituant de la digitoxine, du purpuréaglucoside A et du lanatoside A.

digitoxine, digitoxose, digitoxoside

une **digitoxine** ou **digitoxoside** : un glucoside extrait des feuilles de digitale pourprée, un cardiotonique puissant régularisant le rythme cardiaque.

un **digitoxose** : un des nombreux oses entrant dans le composition des glucosides cardiotoniques.

Le nom (une) digitoxine est composé du radical de digitale et de toxine.

diglossie

une **diglossie** : une situation de bilinguisme où les deux langues n'ont pas le même statut sociopolitique.

diglycéride

un **diglycéride** : un lipide neutre, dans lequel une molécule de glycérol est estérifiée par deux acides gras.

une **diglycéride-kinase** ou **diacylglycérol-kinase** : l'enzyme qui catalyse la synthèse d'un acide phosphatidique par transfert d'un radical phosphorique de l'ATP sur un diacylglycérol.

digne, dignement, dignifiant, dignification, dignifier, dignitaire, dignité

elle, il est **digne** de :

- le mérite ;
- est en conformité avec.

elle, il est digne :

- mérite l'estime ;
- a de la dignité, du respect de soi-même dans son comportement ou affecte d'en avoir.

dignement :

- d'une manière digne ;
- d'une manière convenable, selon ce qu'on mérite ou ce que mérite ce dont il s'agit ;
- avec dignité, comme il faut.

elle est dignifiante, il est **dignifiant** : dignifie, rend digne.

une **dignification** :

- l'action de (se) rendre digne ;
- l'état qui en résulte.

dignifier :

- élever en dignité ;
- rendre digne, donner de la dignité à.

se dignifier : acquérir de la dignité.

une, un **dignitaire** :

- une personne revêtue d'une dignité ;
- celle, celui qui a une haute fonction, un rang éminent.

une **dignité** :

- la prérogative ou le prestige inaliénables dont jouit une personne en raison de son comportement, ou qui sont attachés à une chose, et qui leur valent considération et respect ou y donnent droit ;
- une attitude de respect de soi-même, une fierté ;
- un comportement traduisant ce respect ;
- une prérogative , une charge, une fonction ou un titre, acquise par une personne ou un groupe de personnes, entrainant le respect et lui conférant un rang éminent dans la société ;
- la position d'une planète dans le signe de son influence.

Le mot digne est emprunté au latin classique *dignus* « digne de, qui mérite (quelque chose) ; méritant, digne ».

Le verbe dignifier est emprunté au bas latin *dignificare* « rendre digne ; juger digne ».

Le nom (une) dignité est emprunté au latin classique *dignitas, dignitatis* « mérite, estime, considération ; charge, dignité publique ; honorabilité », d'où l'ancien français *deintié* « seigneurie, puissance » et « morceau d'honneur, de choix ; friandise », spécialement « testicules du cerf ».

Le nom (une) indignation (= un sentiment de colère et de révolte suscité par la réprobation, une atteinte à la dignité de l'homme ; un mouvement collectif de protestation) est emprunté au latin *indignatio, indignationis* « indignation; manifestation de l'indignation ».

Le mot indigne (= qui ne mérite pas ce que confèrent un nom, un titre, un rôle, un pouvoir, des fonctions ; qui ne mérite pas quelque chose ; qui ne répond pas aux principes de justice, de morale, de bienséance qu'on est en droit d'attendre ; qui manque de dignité, qui n'est pas convenable) est emprunté au latin *indignus* « qui ne mérite pas ; qu'on ne mérite pas ; qui ne convient pas ; honteux », d'où indignement.

Le verbe indigner (= remplir d'indignation), s'indigner : éprouver de l'indignation) est emprunté au latin *indignari* « s'indigner », d'où indigné.

Le nom (une) indignité (= le fait de ne pas être digne de son nom, son titre, son rôle, son pouvoir, ses fonctions ; une action, une conduite indigne ; une déchéance, une privation de droits) est emprunté au latin *indignitas* « indignité de quelqu'un, de quelque chose; conduite, action indigne; traitement indigne ».

digon

un **digon** :

- sur un navire, une pièce de bois renforçant la gorgère ;
- un petit mât de pavillon planté sur une vergue et par extension tous les petits mâts de pavillon ;
- un fer barbelé servant à harponner les poissons plats.

Ce nom est dérivé de diguer (2), avec le suffixe -on.

digoxigénine, digoxine

une **digoxigénine** : une génine à noyau stérolique, constituant de la digoxine, du purpuréaglucoside C et du lanatoside C.

une **digoxine** : un glucoside de la feuille de *Digitalis lanata*, la digitale laineuse.

Digramma

Digramma : le genre de cestodes pseudophyllidés de la famille des diphyllobothridés.

digramme, digraphe, digraphie

un **digramme** ou **digraphe** : un groupe de deux lettres employé pour transcrire un phonème.

Le nom (un) digramme est composé du préfixe di- et du grec γ ρ ά μ μ α « caractère [gravé], caractère d'écriture ».

une inscription **digraphe** : qui est écrite en deux écritures différentes.

une **digraphie** : la tenue des livres de comptabilité en partie double, par opposition à l'unigraphie.

digresser, digressif, digression

digresser : faire des digressions.

une personne digressive : qui fait des digressions.
un ouvrage **digressif** : qui consiste en une suite de digressions.

une **digression**:

- un développement oral ou écrit qui, le plus souvent dans un « discours » organisé, s'écarte du thème principal ;
- l'écart angulaire d'un astre par rapport à un système de référence.

Le préfixe dis- appartient à la langue latine et à la langue française et, dans ces deux langues, il est particulièrement productif. Le plus souvent, il conserve sa forme originale, mais il arrive, en latin, que le s de *dis*- s'efface quand la consonne initiale du mot auquel il se lie est une consonne sonore. C'est pour cette raison que le nom latin *disgressio*, composé à l'aide de la particule *dis*-, qui marque la négation ou l'écart, et de *gradi*, « marcher, s'avancer », est devenu *digressio*. Dire et écrire *disgression* est donc une faute parfaitement explicable, d'autant plus que le s est conservé dans le nom de la même famille transgression, mais n'en reste pas moins une faute et, pour évoquer ce type de pas de côté, on veillera à n'utiliser que le substantif digression. En savoir plus : Académie française ; Parler français.

Le nom (une) digression est emprunté au latin classique *digressio* « action de s'éloigner », spécialement, terme de rhétorique, « action de s'écarter de son sujet ».

diguanidine

des **diguanidines** ou **biguanidines** : des antifoliques actifs contre les *Plasmodium*, qui agissent selon un mécanisme très proche de celui des antifoliques, par inhibition de la déhydrofolate-réductase, enzyme-clé de la biosynthèse parasitaire des acides nucléiques.

digue, diguer, diguette

une **digue** :

- une longue construction destinée à faire obstacle aux eaux, soit pour protéger les côtes de l'érosion marine et les terrains bas de l'envahissement par la mer, soit pour régulariser un cours d'eau et protéger ses rives ;
- une construction s'avançant dans la mer et protégeant l'entrée d'un port ;
- un obstacle naturel longitudinal ou transversal qui s'oppose à l'écoulement des eaux ;
- une élévation de terre qui enclôt un champ, un verger ;
- un obstacle naturel protégeant un lieu ou rendant son accès difficile ;
- un obstacle qui retient, arrête une force quelconque jugée excessive ou nocive ;

- en savoir plus : Office québécois de la langue française.

diguer (1) : munir de digues.

une **diguette** : une petite digue.

Le nom (une) digue est emprunté au moyen néerlandais dijc.

Le verbe diguer (1) est emprunté au moyen néerlandais diken, dijcken.

Le verbe endiguer (= contenir, retenir) est dérivé de digue, d'où un endiguement.

diguer (2) : piquer avec un aiguillon.

Le verbe diguer (2) vient du radical onomatopéique *dig-*, à comparer avec l'anglais *to dig* « creuser » « éperonner ».

digyne, digynie

A. une **digyne** : une triploïdie due au défaut d'expulsion du 2ème globule polaire lors de la méiose.

B. [en botanique]

un ovaire **digyne** : qui est composé de deux carpelles lorsque ceux-ci ne sont pas soudés entre eux.

une **digynie** : l'ordre, la classe du système de Linné comprenant les plantes digynes.

diheptapode

un animal **diheptapode** : qui possède quatorze pattes.

Le mot diheptapode est composé de dihepta-, du grec δ ι ́ ς « deux fois » et ε ̔ π τ α ́ « sept », et de -pode tiré du grec π ο υ ́ ς, π ο δ ο ́ ς « pied ».

dihétéroxène

un parasite **dihétéroxène** ou **dixène** : dont le cycle évolue chez deux hôtes, un hôte définitif qui héberge les formes adultes, et un hôte intermédiaire qui héberge des formes larvaires.

dihexosylcéramide

un **dihexosylcéramide** ou **diosidocéramide, céramide-dihexoside** : le sphingosidolipide dans lequel le céramide est lié par le C1 à un dihexoside.

diholoside

des **diholosides** ou **diosides, disaccharides** : des holosides constitués par deux molécules d'oses.

un **diholoside** ou **disaccaride, disaccharide** : un glucide constitué de deux molécules d'oses ou de dérivés d'oses, tels que osamine ou acide uronique, unies par une liaison osidique.

dihomo-

un **acide dihomo-γ-linolénique** ou **homo-gamma-linolénique** : l'acide D8,11,14-cis-eicosatriènoïque, acide gras à 20 atomes de carbone et 3 doubles liaisons faisant partie de la famille "essentielle" de l'acide linoléique.

dihybride, dihybridisme

un **dihybride** : un individu répondant aux conditions du dihybridisme.

un **dihybridisme** : dans le cadre des lois de Mendel, la situation d'un hybride AaBb dont les parents [AAbb et aaBB, ou AABB et aabb] diffèrent par deux caractères indépendants.

dihydralazine

une **dihydralazine** ou **hydralazinophtalazine** : un médicament antihypertenseur administré par voie buccale ou parentérale dans les traitements de l'hypertension artérielle chronique ou de la toxémie gravidique.

dihydroxy-cholécalciférol

1,25-dihydroxy-cholécalciferol : un dérivé dihydroxylé de la vitamine D3, formé dans le rein par hydroxylation du 25-hydroxy-cholécalciférol sur son carbone 1.

dihydrocholestérol

un **dihydrocholestérol** : un dérivé du cholestérol formé par hydrogénation de la double liaison.

dihydroergocristine

une **dihydroergocristine** : un dérivé dihydrogéné de l'ergocristine de l'ergot de Seigle, à propriétés vasodilatatrices centrales.

dihydroergotamine

une **dihydroergotamine** : un dérivé dihydrogéné de l'ergotamine, à propriétés vasoconstrictrices alvéolaires, antagoniste des récepteurs de la sérotonine, utilisé à titre préventif dans le traitement de la migraine.

dihydroergotoxine

une **dihydroergotoxine** : une association d'alcaloïdes dihydrogénés proposés pour améliorer les déficits cognitifs et neurosensoriels des sujets âgés.

dihydro-folliculine

une **dihydro-folliculine** ou un **œstradiol**, un **estradiol** : une hormone sexuelle stéroïde, une hormone oestrogène naturelle.

dihydrogène

un **dihydrogène** : une molécule constituée de deux atomes d'hydrogène, de formule H2 ; un ensemble formé par plusieurs de ces molécules. Le dihydrogène est plus souvent appelé hydrogène dans le langage courant. Dans des conditions normales de température et de pression, le dihydrogène est un gaz inodore, incolore et inflammable.

dihydrolipoïque

un **acide dihydrolipoïque** : la forme hydrogénée, dithiol, de l'acide lipoïque qui se forme lors de l'oxydoréduction de l'acétaldéhyde ou de l'aldéhyde semisuccinique dans le métabolisme intermédiaire.

dihydroptéridine

un déficit en **dihydroptéridine réductase** : l'enzyme dont le déficit congénital autosomique récessif est responsable de la phénylcétonurie type II.

QDPR *gene* [*quinoid dihydropteridine reductase*] : le gène situé sur le locus chromosomique 4p15.32, codant pour l'enzyme appelée quinoïde-dihydroptéridine- réductase qui participe au recyclage de la tétrahydrobioptérine.

dihydropyridine

une **dihydropyridine** ou **dihydroazine** : un composé organique dérivé de la pyridine constituant une des cinq classes d'inhibiteurs calciques.

dihydropyrimidine

une **dihydropyrimidine déshydrogénase** : l'enzyme catalysant la réduction de la thymine et de l'uracile en dihydrothymine et dihydrouracile, première étape de leur catabolisme.

dihydrosphingosine

une **dihydrosphingosine** : une sphinganine.

une **dihydrosphingosine-déshydrogénase** : l'enzyme flavinique qui catalyse la déshydrogénation de la sphinganine en sphingosine.

dihydrotestotérone

une **dihydro-testostérone** ou **dihydrotestotérone**, DHT : un dérivé actif de la testostérone ; une hormone stéroïde masculine ou androgène.

dihydroxyacétone

une **dihydroxyacétone** : un aldocétose présent dans les cellules surtout sous forme de phosphodihydroxyacétone, intermédiaire de la voie de la glycolyse.

une **phosphodihydroxyacétone** : le triose-phosphate formé au cours de la glycolyse par action de l'aldolase sur le fructose-1-6-diphosphate.

dihydroxycholanique

un **acide dihydroxycholanique** : chacun des acides biliaires dihydroxylés dérivés de l'acide cholanique.

dihydroxyphénylalanine

une **dihydroxyphénylalanine** ou **dioxyphénylalanine, DOPA** : l'acide aminé dérivé de la tyrosine par une hydroxylation du noyau benzénique en position ortho de la fonction phénol.

dihydroxypropionique

un **acide dihydroxypropionique** : un acide glycérique.

diiodothyronine

une **diiodothyronine** : un composé thyroïdien mineur présent dans la glande thyroïde, provenant de la condensation, au sein de la thyroglobuline, de deux molécules de monoiodo-3-tyrosine.

diiodotyrosine

une **diiodotyrosine** : un dérivé de la tyrosine, synthétisé dans la glande thyroïde par iodation en 3 et 5 du noyau phénolique d'une molécule de tyrosine au sein de la thyroglobuline, où il constitue un terme précurseur des hormones T3 et T4.

dikaryon

un **dikaryon** ou **dicaryon** : un compartiment d'un champignon supérieur à 2 noyaux.

dik-dik

des **dik-diks** : des petites antilopes d'Afrique.
un dik-dik

dikke nek

un ***dikke nek*** [Belgique] : un vantard, un vaniteux.

diktat

un **diktat** :

- un traité imposé par une nation à une autre, sans discussion des conditions ;
- tout ce qui semble imposé par une force extérieure.

Le nom (un) diktat est emprunté à l'allemand *Diktat*, lui-même dérivé du radical du latin classique *dictare* « dicter, prescrire », fréquentatif de *dicere* « dire ».

dilacération, dilacérer

une **dilacération** :

- un déchirement d'un tissu vivant ;
- une destruction.

dilacérer :

- déchirer un tissu organique ;
- déchirer avec violence, mettre en pièces de manière à rendre inutilisable.

je dilacère, tu dilacères, il dilacère, nous dilacérons, vous dilacérez, ils dilacèrent ;
je dilacérais ; je dilacérai ; je dilacèrerai ou dilacérerai ; je dilacèrerais ou dilacérerais ;
j'ai dilacéré ; j'avais dilacéré ; j'eus dilacéré ; j'aurai dilacéré ; j'aurais dilacéré ;
que je dilacère, que tu dilacères, qu'il dilacère, que nous dilacérions, que vous dilacériez, qu'ils dilacèrent ;
que je dilacérasse, qu'il dilacérât, que nous dilacérassions ; que j'aie dilacéré ; que j'eusse dilacéré ;
dilacère, dilacérons, dilacérez ; aie dilacéré, ayons dilacéré, ayez dilacéré ;
(en) dilacérant.

Le nom (une) dilacération est emprunté au bas latin *dilaceratio* « déchirement ».

Le verbe dilacérer est emprunté au latin classique *dilacerare* « déchirer, mettre en pièces ».

dilapidateur, dilapidation, dilapider

une (personne) dilapidatrice, un (homme) **dilapidateur** : qui dépense à l'excès et inconsidérément des biens matériels, privés ou publics.

une **dilapidation** :

- l'action de dépenser à l'excès et inconsidérément des biens matériels, privés ou publics dont on a la propriété ou la gestion ;
- le résultat de cette action ;
- un gaspillage par manque de sérieux, une dépense inconsidérée et inutile.

dilapider :

- dépenser de manière excessive et inconsidérée ;
- gaspiller, dépenser inutilement et inconsidérément ;
- affaiblir, galvauder, par négligence ou laisser-aller excessifs.

Le nom (une) dilapidation est emprunté au bas latin *dilapidatio, dilapidationis* « dissipation, destruction ».

Le verbe dilapider est emprunté au latin classique *dilapidare* « cribler de pierre » « disperser, dissiper, gaspiller ».

dilaridé

les **dilaridés** : une famille d'insectes neuroptères, par exemple *Dilar duelli*.

dilatabilité, dilatable, dilatance, dilatant, dilatateur, dilatation, dilatatoire, dilatement, dilater, dilateur

une **dilatabilité** :

- la propriété pour un corps de pouvoir se dilater ;
- l'aptitude d'un tissu, d'un organe à la dilatation.

elle, il est **dilatable** :

- peut se dilater sous l'influence de la chaleur ;
- peut augmenter de volume ou de diamètre.

une **dilatance** :

- l'aptitude d'une suspension colloïdale à devenir rigide ou à se déposer sous l'effet d'une agitation et à se comporter comme un liquide lorsqu'elle est mise de nouveau au repos ;
- l'augmentation du volume des roches sous l'effet de l'intensification des contraintes tectoniques, des micro-fissures, de l'infiltration de l'eau, entrainant une surélévation de la surface interprétable comme le signe précurseur d'un séisme.

elle est dilatante, il est **dilatant** : dilate, permet d'augmenter le volume, le calibre ou l'ouverture.

un **dilatant** : ce qui est utilisé pour dilater ou tenir ouverte une ouverture naturelle, accidentelle ou artificielle.

elle est dilatatrice, il est **dilatateur** : a pour fonction de dilater.

un (médicament) bronchodilatateur : un médicament capable de relâcher les fibres musculaires lisses bronchiques.

un agent vasodilatateur, un traitement vasodilatateur : qui augmente le calibre des vaisseaux par relâchement de leurs fibres musculaires lisses.

un muscle dilatateur : un muscle dont l'action entraine une dilatation des éléments anatomiques qui lui donnent insertion.

un **dilatateur** : un instrument utilisé pour dilater un conduit ou pour le maintenir ouvert.

une **dilatation** :

- une augmentation du volume d'un corps, notamment sous l'effet de la chaleur ;
- une augmentation, généralement pathologique, du calibre d'un organe ;
- un accroissement du volume d'une partie du corps ;
- en chirurgie, le fait d'écarter des surfaces accolées ou rétrécies, le fait d'augmenter le calibre d'un canal ;
- un développement, une extension d'une sensation auditive ou visuelle ;
- le fait d'épanouir ou de s'épanouir, d'être comblé de plénitude ;
- le fait de s'étendre, de s'élargir.

une **bronchodilatation** : un élargissement du calibre bronchique par relâchement des muscles lisses bronchiques.

une **vasodilatation** : une augmentation de calibre brutale ou progressive d'un vaisseau par relâchement des éléments musculaires contenus dans sa paroi.

un **dilatatoire** : un instrument permettant de dilater l'entrée d'une cavité anatomique.

un **dilatement** : le fait de se dilater.

dilater :

- augmenter le volume d'un corps, sans en modifier la nature, par élévation de sa température ;
- agrandir l'ouverture, le diamètre de ;
- augmenter le volume de ;
- donner de l'ampleur à une couleur ou un son ;
- emplir d'un sentiment de plénitude, épanouir ;
- accroître l'importance de, développer ;
- élargir, parfois au point de déformer.

dilater la rate : égayer, distraire.

se dilater :

- augmenter de volume ;
- s'élargir ;
- être envahi par un sentiment.

On a lu dilatrice, **dilateur** pour dilatatrice, dilatateur.

un **dilatomètre** : un appareil servant à mesurer la dilatation des corps.

Le nom (une) dilatation est emprunté au bas latin *dilatatio, dilatationis* « largeur, espace; extension ; exultation ».

Le verbe dilater est emprunté au latin classique *dilatare* « élargir, étendre ».

dilation

une **dilation** : en phonétique, le transfert des qualités d'un phonème à un autre phonème soit antérieur, par anticipation, soit postérieur, par inertie.

Le nom (une) dilation est emprunté au latin classique *dilatio* « délai, écartement, intervalle ».

dilatoire, dilatoirement

elle, il est **dilatoire** :

- tend à différer l'instruction ou le jugement d'une affaire, d'un procès ;
- vise à obtenir un délai, à gagner du temps.

dilatoirement : de façon dilatoire.

Le mot dilatoire : qui vise à obtenir un délai, à gagner du temps) est emprunté au bas latin juridique *dilatorius*, de *dilatum*, supin de *differre* au sens de « différer, retarder ».

dilatomètre

dilatomètre : voir dilater (ci-dessus).

dilayer

dilayer : différer, remettre à un autre temps.

je dilaie ou je dilaye, tu dilaies ou tu dilayes, il dilaie ou il dilaye, nous dilayons, vous dilayez, ils dilaient ou ils dilayent ;
je dilayais ; je dilayai ; je dilaierai ou je dilayerai ; je dilaierais ou je dilayerais ;
j'ai dilayé ; j'avais dilayé ; j'eus dilayé ; j'aurai dilayé ; j'aurais dilayé ;
que je dilaie ou que je dilaye, que tu dilaies ou que tu dilayes, qu'il dilaie ou qu'il dilaye, que nous dilayions, que vous dilayiez, qu'ils dilaient ou dilayent ;
que je dilayasse, qu'il dilayât, que nous dilayassions ; que j'aie dilayé ; que j'eusse dilayé ;
dilaie ou dilaye, dilayons, dilayez ; aie dilayé, ayons dilayé, ayez dilayé ;
(en) dilayant.

Le verbe dilayer est une altération de l'ancien français *delaiier* (voir : délai), sous l'influence de dilatoire, dilation.

dilection

une **dilection** :

- un amour tendre, purement spirituel, que l'on porte à un être, que l'on a choisi ou que l'on préfère ;
- une préférence que l'on a, parfois en secret ou inconsciemment, pour quelqu'un ou pour quelque chose ;
- une formule qu'employaient certains princes, notamment l'Empereur du Saint-Empire et le Pape, en écrivant à certains princes.

Le nom (une) dilection est emprunté au latin chrétien *dilectio, dilectionis* « amour ».

Le nom (une) prédilection (= une préférence) est dérivé de dilection.

dilemme

un **dilemme** :

- en logique, un raisonnement dans lequel deux prémisses contraires, dont l'une est fausse si l'autre est juste, conduisent toutes deux à une même solution ;
- la nécessité dans laquelle se trouve une personne de devoir choisir entre les deux termes contradictoires et également insatisfaisants d'une alternative.

Il faut cependant préciser que les ouvrages de référence ne s'entendent pas toujours sur ces distinctions et que l'usage tend de plus en plus à présenter alternative et dilemme comme des synonymes. Considérons tout de même qu'on est dans une alternative tant qu'on n'a pas fini de peser le pour et le contre et qu'on est dans un dilemme lorsque, tout bien pesé, on voit que les deux possibilités aboutissent à un même résultat et que le choix ne pourra qu'être difficile. En résumé, l'alternative, c'est le choix ; le dilemme, c'est l'impasse. En savoir plus : Office québécois de la langue française ; Parler français.

Le nom (un) dilemme est emprunté au bas latin *dilemma*, terme de logique, en grec δ ι λ η μ μ α.

Dilepis, dilépididé

les **dilépididés** : une famille de vers cestodes cyclophyllidés, parasites internes, exemple : ***Dilepis***.

dilettante, dilettantisme

une, un **dilettante** :

- une amatrice, un amateur de musique, d'art ;
- une personne qui prend plaisir à une activité ;
- une personne qui exerce une activité comme un passe-temps, généralement de façon fantaisiste ;
- une personne qui ne se soumet à aucune norme d'ordre intellectuel ou spirituel, qui ne vit qu'au gré de sa fantaisie, de ses gouts, qui cultive une sorte de plaisir exclusivement esthétique.

un **dilettantisme** :

- un gout très prononcé pour les arts en général, ou pour un art, et spécialement pour la musique, ou pour un autre domaine ;
- l'attitude d'une personne exerçant une activité comme un passe-temps, généralement de façon fantaisiste ;
- le mode de vie, le style de vie d'une personne qui ne se soumet à aucune norme d'ordre intellectuel ou spirituel, vit au gré de sa fantaisie, cultive une sorte de plaisir exclusivement esthétique.

On a lu aussi dilettantiste comme synonyme péjoratif de dilettante.

Le mot italien *dilettante* « celui qui trouve plaisir à quelque chose » « amateur d'art » vient du participe présent de *dilettare* (à comparer avec délecter).

Dili, Dilinais

Dili : la capitale du Timor-Leste. Habitants : Dilinaise, **Dilinais**.

diligemment, diligence, diligent, diligenter

diligemment :

- d'une manière diligente, appliquée, soignée ;
- d'une manière diligente, rapide et exacte.

une **diligence** :

- le soin mis dans l'exécution d'une tâche, par opposition à une négligence ;
- pour une procédure, une poursuite, une requête ;
- dans le domaine de l'enseignement, l'application dans le travail ;
- une célérité et une exactitude dans l'exécution d'une tâche ;
- une ancienne voiture hippomobile assurant un service régulier et public de transport de voyageurs.

en toute diligence : le plus rapidement possible.

faire (grande) diligence : se hâter.

On a lu diligencer (= voyager en diligence).

Il existe deux noms diligence en français. Le premier est un nom abstrait, emprunté du latin *diligentia*, « soin scrupuleux, attention, exactitude », dont il partage les sens, auxquels l'usage a ajouté celui de zèle, d'empressement que l'on apporte à l'exécution d'une affaire. On dira ainsi : *Je confie cette affaire à votre diligence* mais aussi, sans article, comme c'est souvent le cas dans les locutions verbales comportant un nom abstrait : *User, faire preuve de diligence ; Faire diligence, grande diligence*.
Le deuxième nom diligence, qui est directement lié au premier, est un terme concret désignant une grande voiture hippomobile qui transportait voyageurs et marchandises à des jours et à des heures fixes : c'est une abréviation de la locution « carrosse de diligence » qui désignait auparavant ce véhicule réputé pour sa vitesse. Comme la plupart des noms concrets, il s'emploie généralement avec un déterminant. On ne dira donc *faire une diligence* que pour parler de l'artisan qui fabrique ce type de véhicules. Si l'on veut dire « se hâter, agir promptement », on dira faire diligence.
Académie française.

Quand il désigne le soin scrupuleux et l'empressement mis pour exécuter une tâche, le nom *diligence* s'emploie au singulier. On pouvait certes le trouver jadis, au pluriel, dans la langue de la justice ; il signifiait alors « poursuite, requête ». On lisait dans les cinquième, sixième et septième éditions du Dictionnaire de l'Académie française : « Faire ses diligences contre un tiers ». Mais ce pluriel, tombé en désuétude, ne figurait plus dans la huitième édition, celle de 1935. On le rencontrait aussi parfois avec le sens de « soin vigilant, recherche exacte ». « J'ai fait diligence, toutes mes diligences pour le trouver, pour venir à bout de tel dessein », lisait-on dans la sixième édition du Dictionnaire de l'Académie française et, dans *Jeannot et Colin*, Voltaire fait dire à un valet : « Je vais faire mes diligences pour être payé de mes gages. » Mais aujourd'hui, ces emplois sont hors d'usage et, à moins de vouloir donner une teinte historique à ses propos, on n'emploiera diligence en ce sens qu'au singulier et on évitera le tour *Merci pour vos diligences*. Académie française.

elle est diligente, il est **diligent** :

- met toute l'application nécessaire à l'exécution d'une tâche ;
- témoigne que toute l'application a été mise ;
- s'acquitte bien et rapidement d'une tâche.

une vérification diligente [Québec] ou un audit préalable, une vérification au préalable : une investigation qui implique le recours à des experts dont les conclusions serviront de base à la prise de décision d'un investisseur.

On a lu un **diligent** (= une machine à dévider l'or en orins.

diligenter (1) quelqu'un : le presser d'exécuter quelque chose avec .

diligenter (2) quelque chose : le hâter, en presser l'exécution.

se diligenter : agir avec diligence.

Le nom (une) diligence est emprunté au latin classique *diligentia* « soin scrupuleux ». Le nom de la voiture hippomobile est probablement l'abréviation de *carrosse de diligence* appelé ainsi à cause de sa rapidité.

Le mot diligent est emprunté au latin classique *diligens, diligentis*, de même sens.

La pensée de Pierre de Jade : De nos jours, tous les avis concordent pour dire qu'il est plus facile de diligenter une enquête que de se mettre en quête d'une diligence.

dill (pickle)

[en anglais : ***dill (pickle)***] un cornichon aromatisé à l’aneth.

voir le dictionnaire historique du français québécois.

Dill pickle (depuis 1913) et *dill* (depuis 1969) sont des emprunts à l’anglais nord-américain.

Dillenia

Dillenia hookeri : un arbuste de la péninsule d'Indochine.

Diloba

Diloba : le genre d'insectes lépidoptères de la famille des noctuidés dont le nom vernaculaire est « double oméga ».

dilogie

une **dilogie** ou un **sous-discours** [en anglais : *dog-whistle politics*] le procédé rhétorique selon lequel un propos est interprété de manière anodine et sans équivoque par la majorité des individus, mais dont le contenu est structuré afin d'être interprété de manière particulière par une frange ciblée de la population. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

dilophosaure

un **dilophosaure** : un dinosaure carnivore du Jurassique inférieur.

diltiazem

un **diltiazem** : un médicament prescrit dans le traitement de l’angor stable et spastique.

diluant, diluer, dilution

elle est diluante, il est **diluant** : atténue, évacue l'essentiel.

un **diluant** :

- un produit utilisé pour diluer un autre liquide ;
- un liquide destiné à diminuer la viscosité d'une peinture pour en faciliter l'application.

diluer :

- mélanger un liquide ou une substance avec un liquide, pour en atténuer le principe actif ou en réduire la concentration ;
- décomposer, faire fondre ou disparaitre ;
- faire disparaitre progressivement, fondre dans un ensemble ;
- amoindrir, diminuer la force de quelqu'un ou quelque chose.

se diluer : être dilué.

une **dilution** :

- l'action de diluer un liquide ou une substance ; le résultat de cette action ;
- une préparation dans laquelle une substance diluée se trouve à très faible dose ;
- un effacement, une disparition progressive ;
- une dispersion, un développement excessif.

une **dilution hétérogène (du bore)** : [nucléaire / fission] une diminution locale soudaine et importante de la teneur en bore dans le cœur d’un réacteur à eau sous pression, conduisant à une augmentation brutale de la réactivité. En anglais : *heterogeneous boron dilution ; heterogeneous dilution*. Voir aussi : borication, cœur, réacteur à eau sous pression. Journal officiel de la République française du 21/12/2013.

une **hémodilution** : une augmentation de la teneur en eau du volume sanguin.

une **thermodilution** : une dilution d'un indicateur constitué par un embole de soluté isotonique, salé ou glucosé, à température ambiante, injecté par voie veineuse et dont on suit la circulation, et la recirculation, en détectant sa concentration en un point choisi au moyen d'une thermistance montée à l'extrémité d'un cathéter.

Le verbe diluer est emprunté au latin classique *diluere* « détremper, délayer, dissoudre ».

diluvial, diluvié, diluvien, diluvium

elle est diluviale, il est **diluvial** :

- a rapport au diluvium ;
- est abondante ou abondant, torrentielle ou torrentiel comme un déluge.

elles sont diluviales, ils sont diluviaux

elle est diluviée, il est **diluvié** : est trempé(e), inondé(e) comme par un déluge.

elle est diluvienne, il est **diluvien** :

- est relative, est relatif au déluge, la catastrophe citée par la Bible ;
- a rapport au déluge ;
- a rapport au diluvium ;
- est débordante, exubérante, excessive ; est débordant, exubérant, excessif.

une pluie diluvienne : très abondante, torrentielle comme le déluge.

elle est antédiluvienne, il est **antédiluvien** : est antérieur(e) au déluge, est très ancienne ou ancien.

un **diluvium** :

- l'ensemble des dépôts alluviaux de l'ère quaternaire jadis attribués au déluge et composés de limons, graviers, blocs rocheux ;
- un site formé de ces dépôts.

Le nom (un) déluge (= une inondation cataclysmique de toute la surface de la terre telle qu'elle est rapportée dans la Genèse ; une pluie très abondante, torrentielle ; une surabondance) est une adaptation du latin classique *diluvium* « inondation, débordement » désignant notamment en latin chrétien le déluge de l'histoire biblique.

dimanche

un **dimanche** : un jour de la semaine.

un sportif du dimanche : amateur.

les habits du dimanche : les vêtements de cérémonie, de fête, par opposition aux vêtements de tous les jours.

s'habiller en dimanche : s'endimancher, prendre ses plus beaux habits.

un conducteur du dimanche, un peintre du dimanche : qui se révèle malhabile ou inexpérimenté.

son dimanche [Belgique] : l'argent de poche reçu en fin de semaine par un enfant.

On a lu dimanchard et dimanchement.

Le dimanche (du latin chrétien *dies dominicus*, « jour du Seigneur ») était encore défini par la septième édition (1878) du Dictionnaire de l'Académie française comme le premier jour de la semaine. Dans la huitième édition (1932), il devenait le dernier. La neuvième édition, en cours de publication, indique :
Traditionnellement, et aujourd'hui encore dans la langue religieuse, premier jour de la semaine qui commémore la résurrection du Christ ; il comportait aussi la prescription du repos. Dans la langue courante, septième et dernier jour de la semaine.
Il existe d'ailleurs une recommandation de l'Organisation internationale de normalisation qui définit les normes ISO, allant dans ce sens ; d'autre part, la présentation des agendas en rend compte, le dimanche figurant en fin de page ou de double page. En savoir plus : Académie française.

Pour"dimanche", je cite *in extenso* le commentaire de l'ouvrage d'où je tire ces cartes exemplaires : "Alors que l'anglais *sunday*, l'allemand *Sonntag* et le breton *disul* intégraient les formules latines primitives *dies solis* ou *solis dies* 'jour du soleil', l'ancien français adoptait diverses variantes du type *diemeine*, du latin *dies dominicus* 'jour du Seigneur'. Vers la fin du Moyen Âge, l'une de ces variantes, dimanche, s'imposera comme forme officielle

de l’Eglise et réduira peu à peu les autres formes à l’état de survivances (*dimengne, dimergue*, etc.) dans les aires périphériques.” En savoir plus : Les billets de François Jacquesson.

Le nom (un) dimanche vient du latin chrétien *dies dominicus* « jour du Seigneur » *devenu didominicu, puis par dissimilation consonantique diominicu.*

Le mot dominical (= qui vient du Seigneur, de Jésus-Christ ; qui a rapport au dimanche, jour du Seigneur) est emprunté au bas latin *dominicalis* de même sens.

Le verbe s'endimancher (= mettre ses habits du dimanche, s'habiller d'une façon plus soignée) est dérivé de dimanche, d'où avoir l'air endimanché (= être mal à l'aise dans des habits plus élégants).

dime, dîme

Depuis les rectifications orthographiques de 1990, il est recommandé d'écrire **dîme, dîmer** et **dimeur** sans accent circonflexe.

une **dime** :

- la dixième partie des récoltes prélevée chez les Juifs pour être offerte à Dieu ou donnée aux lévites ;
- un impôt féodal sur les récoltes, de fraction variable, parfois le dixième, prélevé par le clergé ou la noblesse ;
- un impôt en nature s'élevant au dixième des récoltes ;
- une gratification en nature, selon un pourcentage déterminé ;
- un prélèvement arbitraire, une taxe.

dimer :

- lever la dime ;
- effectuer un prélèvement en nature, de façon plus ou moins indue ;
- soumettre à un prélèvement souvent indu ou excessif.

un **dimeur** : un décimateur, une personne préposée à la collecte de la dime.

Le nom (une) dime vient du latin *decima (pars)*, voir : décime.

dimension, dimensionalité, dimensionnalité, dimensionné, dimensionnel, dimensionnement, dimensionner

une **dimension** :

- l'étendue mesurable, dans tous les sens, d'un corps ou d'un objet ;
- la portion de l'espace occupée par ce corps ou cet objet ;
- une grandeur qui mesure l'étendue d'un corps ou d'un objet dans une ou plusieurs directions déterminées ;
- une importance, une ampleur ;
- une composante spécifique et relativement importante, quoique parfois mal perçue, de la pensée ou du réel.

prendre la dimension ou les dimensions de quelque chose : le mesurer ;

- en saisir l'importance ;
- en avoir l'importance, l'extension.

la quatrième dimension : le temps, d'après la théorie de la relativité.

à la dimension de, aux dimensions de : approprié à, proportionné à.

une **dimensionalité** ou **dimensionnalité** : le caractère de ce qui possède une dimension, de ce qui s'inscrit dans la dimension.

elle est dimensionnée, il est **dimensionné** : a des dimensions exactement déterminées.

elle est sous-dimensionnée, il est **sous-dimensionné**

elle est surdimensionnée, il est **surdimensionné**

elle est dimensionnelle, il est **dimensionnel** :

- ressortit à la dimension ;

- a rapport aux dimensions ;
- a rapport à la taille d'un secteur d'activité économique.

une analyse dimensionnelle : une analyse qui joue sur des relations algébriques établies pour déterminer certaines grandeurs physiques.

une macromolécule **monodimensionnelle** : linéaire ou caténiforme.

un **dimensionnement** :

- le fait de calculer les dimensions normales ou optimales d'une chose ; le résultat de cette opération ;
- [nucléaire] une détermination, lors de la conception d'une installation, des caractéristiques fonctionnelles et physiques de ses composants, de ses systèmes et de ses structures de façon qu'elles satisfassent à des critères préétablis et aux exigences règlementaires. L'épaisseur d'une paroi et le débit d'une pompe sont des exemples de caractéristiques. En anglais : *sizing*. Voir aussi : condition de fonctionnement, robustesse. Journal officiel de la République française du 2 février 2023.

dimensionner quelque chose :

- en déterminer les dimensions, les grandeurs ;
- lui donner des dimensions déterminées et adéquates.

Le nom (une) dimension est emprunté au latin *dimensio*, en latin classique « mesurage », à basse époque « dimension ».

dimer, dîmer

dimer, dîmer : voir dime, dîme (ci-dessus).

dimère, dimérie

une plante dimère, un animal **dimère** : qui est formé(e) de deux parties, de deux articles.

un **dimère** : une molécule qui résulte de la combinaison de deux molécules identiques.

une **dimérie** : une hérédité dont chacun des caractères normaux ou pathologiques est déterminé par l'action concordante de deux gènes dominants ou de deux paires de gènes récessifs.

Le mot dimère est emprunté au grec δ ι μ ε ρ ή ς « composé de deux parties ».

-mère est tiré du grec -μ ε ρ η ς, de μ έ ρ ο ς « partie ».

diméthoate

le **diméthoate** : un pesticide aux effets toxiques.

dimètre

un (vers) **dimètre** : un vers qui a deux mètres, soit deux ou quatre pieds.

Le mot dimètre vient du bas latin grammatical *dimetrus*, du grec δ ί μ ε τ ρ ο ς.

dimétrodon

un **dimétrodon** : un reptile pélycosaure carnivore d'Amérique du Nord.

dimeur, dîmeur

dimeur, dîmeur : voir dime, dîme (ci-dessus).

dimictique

un lac **dimictique** : dont les eaux présentent une alternance annuelle d’une période de prise par la glace et d’une période où elles présentent une stratification stable précédée par un brassage printanier et achevé par un brassage automnal.

voir : -mictique.

dimidié, dimidier

elle est dimidiée, il est **dimidié** :

- en parlant d'un organe d'une plante, dont un seul des deux côtés est développé ;
- en médecine, qui ne concerne qu'un des deux côtés du corps.

dimidier : dédoubler.

Le mot dimidié est dérivé du radical du latin classique *dimidius* « demi ».

diminuant

un objet **diminuant** : qui a pour fonction, pour résultat de diminuer quelque chose.

une force diminuante : qui fait diminuer la santé.

une lumière diminuante : qui diminue.

une situation diminuante : qui rabaisse quelqu'un, qui porte atteinte à sa valeur morale, à sa dignité.

diminué

elle est diminuée, il est **diminué** :

- est amoindri(e) par retranchement partiel ;
- est réduite, est rendue moins importante ; est réduit, est rendu moins important ;
- est atténué(e), adouci(e) ;
- est devenue moins importante, est restreinte ; est devenu moins important, est restreint ;
- est affaibli(e) par l'âge ou la maladie ;
- est dévalorisé(e), est humilié(e) dans sa dignité.

diminuendo

diminuendo : en réduisant progressivement l'intensité sonore, dans l'exécution d'une composition musicale.

un **diminuendo** :

- une diminution progressive de l'intensité sonore dans l'exécution d'une composition musicale ;
- une partie d'une composition musicale dans laquelle l'intensité sonore diminue progressivement ;
- une diminution progressive.

Le mot italien *diminuendo* « en diminuant » est le gérondif de *diminuire*, du latin *diminuere*.

diminuer

diminuer quelque chose :

- l'amoindrir par retranchement partiel ou par atténuation ;
- le rendre moins important ou moins fort, moins violent ;
- lui ôter de sa valeur.

diminuer quelqu'un : rabaisser sa valeur morale, sa dignité.

diminuer :

- devenir moins grand, moins nombreux, moins considérable ;
- devenir moins élevé, plus petit ;
- devenir moins cher, moins couteux ;
- devenir moins important ;

- perdre progressivement ses forces.

se diminuer : se rabaisser.

L'emploi de l'auxiliaire avoir (diminué) marque l'action ou un passé récent. L'emploi de l'auxiliaire être (diminué) marque l'état résultant de l'action accomplie.

Le verbe diminuer est emprunté au latin *diminuere*, altération de *dēminuere* « amoindrir, affaiblir ».

Le mot menu (= qui a une apparence mince, frêle, chétive ; qui est de faible épaisseur ou volume ; dont le volume, le poids, les dimensions sont faibles ; qui est de faible intensité ou ampleur ; qui est fin, peu marqué ; qui est de peu de valeur, de peu d'importance) vient du latin *minutus* « petit, menu », du participe passé de *minuere* « diminuer, amoindrir ». D'où un menu.

Le nom (une) minute (= une unité de temps ; un petit intervalle de temps ; un point déterminé d'une durée ; un moment particulier ; une unité d'angle ou de mesure) est emprunté au latin médiéval *minuta*, du latin classique *minutus* « petit, menu », participe passé de *minuere* « rendre plus petit, diminuer » lui-même dérivé de *minus*, comparatif neutre de *parvus* « petit ».

Le nom (une) minutie (= une petite chose, un détail sans importance, insignifiant ; une application attentive, un soin donné aux moindres détails) est emprunté au latin d'époque impériale *minutia* « petite parcelle, poussière », lui-même dérivé de *minutus* « petit, menu », du participe passé de *minuo* « diminuer, rendre plus petit », d'où minutieux.

Le nom (une) minution (= une saignée pratiquée autrefois pour aider à supporter la continence) est emprunté au latin médiéval *minutio* « saignée que l'on pratiquait sur les moines pour les préserver de l'ardeur des passions », dérivé de *minuere* « pratiquer une saignée », du latin classique *minuere* « diminuer ».

Voir aussi : amoindrir, hypo-, minorer.

diminutif

A. un **diminutif** : une chose ou une personne qui ressemble à une autre en plus petit.

en diminutif : en plus petit.

B. un suffixe **diminutif** : qui s'ajoute à la base lexicale d'un mot pour souligner la petitesse ou l'insuffisance de l'objet qu'il désigne.

un (mot ou élément) **diminutif** : un mot ou un élément de formation qui convient à l'expression de la petitesse.

un **diminutif** : un prénom, souvent formé par dérivation à partir d'un prénom de base, à connotation affective ou familière.

Le mot diminutif est emprunté au bas latin *diminutivus* (altération de *deminutivus*) de mêmes sens.

diminution

une **diminution** :

- l'action de diminuer ou le fait de devenir moindre ; l'état qui en résulte ;
- une réduction d'une chose ou d'un ensemble par retranchement partiel ;
- une quantité réduite ;
- le fait d'atténuer, de rendre moins fort, moins violent ;
- le fait de rendre ou de devenir moins important, d'ôter de sa valeur à une chose ;
- un affaiblissement des forces physiques ou morales d'une personne ;
- une dévalorisation morale d'une personne.

Le nom (une) diminution est emprunté au latin classique *diminutio* (altération de *dēminutio*, de même sens.

dimissoire, dimissorial

un **dimissoire** ou **démissoire** : une lettre par laquelle un évêque envoie un de ses diocésains à un autre évêque pour en recevoir les ordres.

des lettres **dimissoriales** : un dimissoire.

Le nom (un) dimissoire ou démissoire est emprunté au latin médiéval *dimissoriae litterae, dimissoria*, déjà attesté en bas latin au sens de « lettre de renvoi à un tribunal supérieur », dérivé du radical du supin de *dimittere* (démettre).

dimorphe, dimorphisme

elle, il est **dimorphe** :

- est susceptible de se manifester sous deux formes différentes ;
- peut exister sous deux formes cristallines différentes.

un **dimorphisme** : la propriété qu'ont certains corps, certaines espèces animales ou végétales, de prendre deux formes différentes ; la présence de deux formes distinctes d'une espèce animale ou végétale.

un dimorphisme sexuel : la présence d'une différence entre les deux sexes extérieurement ou par leur structure.

Le mot dimorphe est emprunté au latin scientifique *dimorpha* formé sur le grec δ ί μ ο ρ φ ο ς « à double forme », composé de δ ι- « marquant la dualité » et de μ ο ρ φ ή « forme ».

dimyaire

un mollusque **dimyaire** : un mollusque bivalve ayant deux muscles adducteurs de la coquille.

dimyidé

les **dimyidés** : une famille d'ostréoïdes, des mollusques bivalves.

dinanderie, dinandier, Dinant, dinantais

une **dinanderie** :

- un ensemble d'ustensiles de cuivre jaune, tels que pièces de vaisselle, chandeliers, aiguières, etc. ;
- une usine où l'on fabrique des objets en cuivre jaune.

une dinandière, un **dinandier** :

- une fabricante, un fabricant, une marchande, un marchand d'ouvrages en dinanderie ;
- une ouvrière ou un ouvrier faisant de la chaudronnerie d'art en cuivre.

elle est dinantaise, il est **dinantais** : est de **Dinant**, une ville en Belgique.
une Dinantaise, un Dinantais

dinar

un **dinar** :

- une monnaie d'or frappée à la fin du 7ème siècle par les califes arabes et dont la valeur a souvent varié ;
- l'unité monétaire divisionnaire de l'Iran valant 1/100 de rial ;
- l'unité monétaire principale de divers pays.

Le nom (un) dinar est emprunté à l'arabe *dīnār* « pièce de monnaie en or, qui avait cours dans les pays arabes », lui-même emprunté au latin *denarius* (denier), probablement par l'intermédiaire du bas grec δ η ν ά ρ ι ο ν.

Dinard, dinardais

elle est dinardaise, il est **dinardais** : est de **Dinard**, une commune en France.
une Dinardaise, un Dinardais

dinarique

une chaine dinarique, un mont **dinarique** : de la région qui s'étend de la Dalmatie jusqu'aux Balkans, avec pour sommet principal le **Dinari** ou **mont Dinara**, en Yougoslavie.

elle, il est **dinarique** : est originaire de la région où s'étendent les chaînes dinariques.

dinaste

un **dinaste** [dynaste ?] hercule : un scarabée géant tropical.

dinatoire, dînatoire

Les rectifications orthographiques de 1990 recommandent d'écrire **dînatoire** sans accent circonflexe.

l'heure dinatoire : à laquelle les gens dinent.

un déjeuner dinatoire, un apéritif dinatoire : qui tient lieu de diner, de repas abondant et tardif.

dinde, dindon, dindonné, dindonneau, dindonnement, dindonner, dindonnerie, dindonneux, dindonnier

une **dinde** :

- un dindon ;
- la femelle du dindon ;
- une femme, une fille, prétentieuse et sotte.

un **dindon** :

- un gros gallinacé de basse-cour, appartenant au genre dindon, engraissé notamment pour les fêtes de fin d'année ;
- le mâle de ce genre de gallinacé, par opposition à une dinde ;
- un homme stupide.

être le dindon de la farce : être la victime dans une affaire en même temps que l'objet de la risée publique.

un mari **dindonné**, un amant dindonné : trompé.

un **dindonneau** : une jeune dinde ou un jeune dindon.

un **dindonnement** : une façon de marcher comme un dindon.

dindonner : marcher comme un dindon.

dindonner quelqu'un : le tromper.

se laisser dindonner

une **dindonnerie** : un caractère, des façons de dindon.

elle est dindonneuse, il est **dindonneux** : a les qualités du dindon.

une dindonnière, un **dindonnier** : une gardeuse, un gardeur de dindons.

elle est dindonnière, il est **dindonnier** : tient du dindon.

voir le dictionnaire des sciences animales.

Quand il ne désigne pas un gros gallinacé, le mot dinde est employé péjorativement pour désigner une femme niaise et stupide, prétentieuse et sotte. Mais ce nom trouve une forme de rédemption sous la plume de Rémy de Gourmont qui dans son *Esthétique de la langue française* souligne ce fait singulier : « *Dinde* un exemple, peut-être unique, de la préposition *de* s'agglutinant avec un substantif pour former un autre substantif ». En savoir plus : Académie française.

Avant 1492, quand il n'existait d'Indes qu'orientales, poule d'Inde (*gallina indica* ou *gallina de India* en latin médiéval) désignait la pintade, oiseau originaire d'Abyssinie, région située dans la corne de l'Afrique. Mais à partir du moment où l'on ramena d'Amérique ce gros gallinacé un peu pataud qu'est la dinde, les langues rivalisèrent d'imagination, en se jouant de la géographie, pour nommer cet oiseau pourtant mal doué pour le vol et non migrateur. En Inde, d'où il tire son nom français, on l'appelle *peru*, en référence au Pérou, d'où, pensait-on, il était originaire. *Peru* est aussi son nom en portugais mais en espagnol, on l'appelle *pavo*, forme directement empruntée du latin *pavo*, qui désigne le paon. Ce dernier n'est pas perdant dans l'affaire puisque, *pavo* étant déjà pris pour désigner le dindon, on le nomme *pavo real*, proprement « dindon royal ». Nos amis anglais disent *turkey*, « (l'oiseau de) Turquie ». Les Grecs lui donnent également ce nom, *tourkia*, mais l'appellent aussi *dianos* (forme abrégée de *indianos*, « d'Inde »), *indonorthia*, proprement « l'oiseau d'Inde, et

galopoula, c'est-à-dire le « poulet français ». En Islande et en Lituanie, il est appelé « oiseau de Calcutta ». C'est aussi un des noms que lui donnent les Allemands : *kallekuttisch Hahn*, c'est-à-dire le « coq de Calcutta » ou encore *indianisch Hahn*. L'arabe classique emploie la locution *dik roumi*, proprement « coq de Rome », mais il convient de rappeler que *roumi* pouvait aussi désigner tous les chrétiens d'Occident et les pays qu'ils occupaient. L'italien, quant à lui, l'appelle *tacchino*, une forme d'origine onomatopéique. En savoir plus : Académie française.

Le nom (une) dinde est issu des syntagmes *poulle d'Inde cocq d'Inde, poullet d'Inde* « dindon, dinde, dindonneau », termes servant primitivement à désigner la pintade, Inde désignant l'Abyssinie où la pintade vivait à l'état sauvage. Lorsque les Espagnols, ayant conquis le Mexique, introduisirent le dindon en Europe et en France, les termes *coq d'Inde, poule d'Inde* servirent à désigner cet oiseau.

Le nom (un) dindon est dérivé de dinde.

diner, dîner

Les rectifications orthographiques de 1990 recommandent d'écrire sans accent circonflexe : **dînée, dîner**.

On a lu une dine ou dîne pour un repas, un diner, une nourriture

une **dinée** :

- un repas que l'on prend à l'étape d'un voyage ;
- une étape où l'on prend son repas.

diner :

- prendre le premier repas de la journée, prendre le repas de la mi-journée ;
- prendre le repas du soir ;
- prendre le repas principal de la journée, manger ;
- voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

La langue familière a créé anciennement la locution *dîner par cœur* pour dire *se passer de manger, n'avoir pas de quoi manger*. Faisant peut-être de l'imagination et de la mémoire les recours d'un estomac vide, elle constitue une variante de *dîner avec les chevaux de bois*. Le remède réside sans doute dans le sommeil puisque, comme l'indique la sagesse populaire, *Qui dort dîne*. En savoir plus : Académie française.

un **diner** :

- un repas pris, suivant l'époque et le lieu, à des heures variées de la journée ;
- les mets qui composent ce repas.

des diners

un diner-causerie, un diner-concert, un diner d'affaires, un diner-débat, un diner de famille

un **après-diner** : un ou une après-midi.

La francophonie se divise en deux camps : d'une part, ceux qui affirment déjeuner le midi ; d'autre part, ceux qui vous diront plutôt qu'ils dînent. C'est d'ailleurs normalement tout le système des noms de repas qui fonctionne en blocs décalés: nous avons une zone (a) où l'on dit déjeuner, dîner et souper ainsi qu'une zone (b) où l'on dira plutôt petit(-)déjeuner, déjeuner, dîner. En savoir plus : Français de nos régions ; Dictionnaire des belgicismes.

Le verbe diner, dîner, vient du bas latin *dĭsjejunare* (voir : déjeuner), devenu par haplologie *disjunare* d'où le radical *disn-* pour les formes non accentuées sur le radical, avec des changements de sens consécutifs.

dinergatandromorphe, dinergate, dinergatogyne, dinergatomorphe

une **dinergatandromorphe** : chez les hyménoptères formicidés, une fourmi présentant à la fois les traits anatomiques d'un soldat et d'un mâle.

un **dinergate** : chez les hyménoptères formicidés, un soldat c'est-à-dire une fourmi ayant une tête volumineuse et des mandibules développées.

une **dinergatogyne** : chez les hyménoptères formicidés, une fourmi anormale présentant à la fois les traits anatomiques d'un soldat et d'une ergatogyne (fourmi d'aspect intermédiaire entre l'ouvrière et la femelle).

une fourmi **dinergatomorphe** : chez les hyménoptères formicidés, une fourmi qui présente l'aspect morphologique d'un soldat.

dinette, dînette

Les rectifications orthographiques de 1990 recommandent d'écrire **dînette** sans accent circonflexe.

une **dinette** :

- un petit repas ;
- un jouet d'enfant qui est la réduction d'un service de table ;
- une partie d'une cuisine ou une petite pièce spécialement aménagée (avec un comptoir ou une petite table et quelques sièges) pour prendre des repas simples ; un coin-repas (Dictionnaire historique du français québécois).

Le troisème sens vient de l'anglais *dinette*.

Le nom (une) midinette (= une jeune ouvrière ou vendeuse qui travaillait dans une grande maison de couture ou de mode à Paris ; une jeune fille simple et frivole, à la sentimentalité naïve) est composé de midi et dinette, littéralement « qui fait la dinette à midi ».

dineur, dîneur

Les rectifications orthographiques de 1990 recommandent d'écrire **dîneur, dîneuse** sans accent circonflexe.

une dineuse, un **dineur** :

- une mangeuse, un mangeur ;
- une personne qui dine, et particulièrement, qui aime à diner en ville, au restaurant ou dans un cabaret.

ding

ding : pour évoquer un tintement, un coup de sonnette.

ding ding ding : la sonnerie d'un carillon, d'une cloche, d'une clochette, le tintement d'un objet métallique.

un ding ding

ding dong :

- une sonnerie de cloche(s), de clochette(s) ;
- l'alternance d'un son grave avec un son aigu.

être un peu ding ding : être un peu fou, un peu dingue.

Pour cette onomatopée, voir aussi dinguer et dandin, dandiner (dint « tintement » au 16ème siècle).

dinghy

un **dinghy** : un petit bateau plat, à arrière pointu et relevé, sans quille, en usage au Bengale ; un canot pneumatique de sauvetage, généralement à bord des avions ; un petit bateau de plaisance, pour la course, à voile ou à moteur hors-bord.

On a lu aussi dinghie, dinghi, dingui.

Le nom (un) dinghie ou dinghy est emprunté à l'hindi *dengi, dingi* « petit bateau ; esquif » par l'intermédiaire de l'anglais *dinghy, dingey*.

dingo

un **dingo** (1) : un mammifère carnivore d'Australie appartenant à l'ordre des Canidés.

Le nom (un) dingo est emprunté à l'anglais *dingo*, mot vernaculaire d'Australie.

elle, il est **dingo** : est folle ou fou.

une, un **dingo** (2) : une, un dingue.

dingue, dinguer, dinguerie

1. fou.
2. tomber.

1. une, un **dingue** : une aliénée mentale, un aliéné mental.

elle ou est **dingue** : est folle ou fou.

c'est dingue : c'est bizarre, c'est extraordinaire, c'est saugrenu.

elle, il est **foldingue** ou **folingue, follingue** : est folle, insensée, est fou, insensé.

une, un foldingue ou folingue, follingue

elle, il est **frappadingue** : est folle, cinglée, est fou, cinglé.

une, un frappadingue

une **dinguerie** : le caractère ou un acte d'une personne au comportement dingue.

Le mot dingue est probablement un dérivé régressif de dinguer « aller de-ci de-là, divaguer ».

2. **dinguer** : tomber, s'effondrer brutalement.

envoyer dinguer quelqu'un ou quelque chose

Le verbe dinguer est dérivé du radical onomatopéique ding-, probablement issu par dissimilation de dind- variante de dand- exprimant le balancement d'une cloche (voir : dandiner).

Dinichthys

Dinichthys : un poisson placoderme des mers du dévonien.

dinidoridé

les **dinidoridés** : une famille d'insectes hémiptères hétéroptères pentatomomorphes pentatomoïdes.

dinitrochlorobenzène

un **dinitrochlorobenzène** ou **DNCB** : une molécule fortement allergisante capable d’induire un eczéma de contact chez tous les sujets immunocompétents qui sont exposés.

dinitrophénol

un **dinitrophénol** : un phénol portant deux radicaux NO2 sur les 2ème et 4ème carbones, en ortho et para, de la fonction phénol, très toxique pour les animaux, utilisé comme insecticide.

dinitrotoluène

un **dinitrotoluène** : un composé chimique utilisé dans des explosifs.

dinjapygidé

les **dinjapygidés** : une famille de diploures dicellurates japygoïdes.

dino-

dino- vient du grec δ ε ι ν ο ́ ς « qui inspire la crainte, terrible ».

dynamo- est directement issu du grec δ υ ́ ν α μ ι ς « force ».

dinobryon

un **dinobryon** : un genre d'algues dorées.

dinocéros

des **dinocéros** : des pachydermes omnivores fossiles.
un dinoceros

dinofélis

un **dinofélis** : un félin fossile.

dinoflagellé

les **dinoflagellés** : la classe de protistes marins flagellés, planctoniques ou benthiques, parfois parasites, à thèque cellulosique munie de deux flagelles servant à la locomotion, et dont la reproduction se fait par division simple. On lit aussi les péridiniens.

Ce nom est emprunté au latin savant *dinoflagellata* composé du grec « tournoiement, tourbillon » et du latin *flagellum* (voir l'étymologie de flagelle) avec la finale -*ata* correspondant au français -és (-é).

dinomyidé, Dinomys

les **dinomyidés** : une famille de rongeurs vrais, hystricognathes, par exemple *Dinomys branickii*, le pacarana.

dinophycée

dinophycée : voir dinophyte (ci-dessous).

dinophysis, dinophysistoxine

un **dinophysis** : un genre de protozoaires flagellés des eaux marines.

l'algue dinophysis

une **dinophysistoxine** : un polyester carboxylique à longue chaine aliphatique très toxique, produit par le plancton et présent dans les éponges et dans de nombreuses espèces marines.

dinophyte

des **dinophytes** ou **dinoflagellés, dinophycées** : des protozoaires phytoflagellés marins et d'eau douce, des microalgues.

dinoprost, dinoprostone

un **dinoprost** : une prostaglandine F2 alpha.

un **dinoprostone** : une prostaglandine E2.

dinornis, dinornithiformes

un **dinornis** : un oiseau qui était plus grand que l'autruche.

les **dinornithiformes** : un ordre d'oiseaux coureurs ratites, les moas, exemples *Dinornis giganteus, Dinornis novaezealandiae*.

Le latin scientifique *dinornis* a été formé à partir du grec δ ε ι ν ο ́ ς « qui inspire la crainte, terrible » et ο ́ ρ ν ι ς « oiseau » en raison de la grande taille de cet oiseau.

dinosaure, dinosaurien

un **dinosaure** :

- un reptile fossile terrestre, souvent de grande taille, de l'ère secondaire ;
- une personne ou une institution archaïques.

les **dinosauriens** : l'ordre de reptiles terrestres ayant vécu à l'ère secondaire, qui comprend des animaux de tailles diverses à corps massif et longue queue.

voir le dictionnaire des sciences animales.

Les dinosaures en français : Wiktionnaire.

Le nom (un) dinosaure est emprunté à l'anglais *dinosaur*, du latin scientifique *dinosaurus* formé à partir du grec δ ε ι ν ο ́ ς « qui inspire la crainte » et σ α υ ̃ ρ ο ς « lézard ».

Le nom (un) dinosaurien est emprunté à l'anglais *Dinosaurian*.

dinothère, dinothéridé, dinothérium

un **dinothère** : une sorte d'éléphant fossile du Miocène de la famille des **dinothéridés**.

un **dinothérium** : un mammifère préhistorique.

Le nom (un) dinothérium vient du latin scientifique dinotherium formé à partir du grec δ ε ι ν ο ́ ς « qui inspire la crainte » et θ η ρ ι ́ ο ν « bête sauvage ».

dintier

des **dintiers** ou **daintiers** : des testicules de cerf.

diocésain, diocèse

elle est diocésaine, il est **diocésain** :

- appartient à un diocèse ;
- a pour limites le diocèse ;
- a juridiction sur un diocèse ;
- concerne un diocèse ;
- est choisi(e) pour exercer son activité ou sa spécialité à la demande et dans le cadre du diocèse ;
- est à l'usage d'un diocèse.

On a lu diocésien.

une diocésaine, un **diocésain** : une, un fidèle ou un clerc d'un diocèse.

un **diocèse** :

- une circonscription ecclésiastique placée sous la juridiction d'un évêque résidentiel ou d'un archevêque ;
- l'ensemble des fidèles et du clergé ressortissant à cette juridiction ;
- en savoir plus : Office québécois de la langue française.

elle est archidiocésaine, il est **archidiocésain**

un **archidiocèse** : le diocèse d'un archevêque.

Le mot diocésain est emprunté au latin chrétien *diocesanus*, dérivé de *diocesis* (diocèse).

Le nom (un) diocèse est emprunté au latin classique et chrétien *diocesis*, lui-même emprunté au grec δ ι ο ι ́ κ η σ ι ς « administration; gouvernement, province ».

dioctophymoïde, dioctophymose

les **dioctophymoïdes** ou ***Dioctophymatoidea*** : le taxon de nématodes *Enoplea Enoplia*.

la **dioctophymose** rénale des mammifères : l'affection parasitaire des mammifères carnivores piscicoles et de l'homme due à la destruction du parenchyme du rein par *Dioctophyma rénale* dont la longueur peut atteindre un mètre.

diode

une **diode** : un tube électronique à deux électrodes [cathode et anode] ou un dispositif constitué par la juxtaposition de deux éléments semi-conducteurs, utilisé pour permettre le passage du courant dans un sens déterminé, pour redresser le courant alternatif ou pour détecter les courants de haute fréquence.

une **diode électroluminescente** ou DEL : [composants électroniques] une diode semiconductrice à jonction qui émet une lumière colorée lorsqu'elle est traversée par un courant électrique. L'emploi en français de l'abréviation anglaise LED ou de l'expression « diode LED » est déconseillé. En anglais : *light-emitting diode ; LED*. Voir aussi : diode électroluminescente modulable, diode électroluminescente organique, écoéclairage, transmission par diode électroluminescente. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

une **diode électroluminescente modulable** ou **DEL modulable** : [composants électroniques] une diode électroluminescente dont l'intensité lumineuse peut être modifiée au moyen d'un variateur. En anglais : *dimmable LED*. Voir aussi : diode électroluminescente, éclairage public interactif. Journal officiel de la République française du 22/01/2020.

une **diode électroluminescente organique** ou DELO : [électronique] une diode électroluminescente dont la couche émettrice de lumière est composée de semiconducteurs organiques. Les diodes électroluminescentes organiques sont principalement utilisées dans des dispositifs d'affichage et d'éclairage. En anglais : *organic light-emitting diode ; OLED*. Voir aussi : diode électroluminescente. Journal officiel de la République française du 27/12/2009.

une **transmission par diode électroluminescente** ou **transmission par DEL** : la technique de télécommunication sans fil qui repose sur la modulation de la puissance émise par une diode électroluminescente et qui permet d'envoyer des signaux à des équipements situés dans la zone éclairée par cette diode. Dans la transmission par diode électroluminescente, la variation de la puissance émise est si rapide qu'elle est imperceptible à l'œil. Pour assurer une communication bidirectionnelle, notamment avec un modem d'accès à l'internet, il est nécessaire de disposer d'une voie de retour, en général une liaison infrarouge. On trouve aussi, dans l'usage, le terme (une) « lifi », qui n'est pas recommandé. En anglais : *Li-Fi ; LiFi ; light fidelity ; optical wireless system ; OWS ; visible light communication ; VLC*.

une **microdiode électroluminescente** ou **microdel** : [composants électroniques] une diode électroluminescente de dimension microscopique associée à un seul pixel dans un écran plat. La microdiode électroluminescente est notamment utilisée dans de petits appareils à faible consommation énergétique tels que des mobiles multifonctions ou des montres connectées. Un affichage en couleurs nécessite la juxtaposition de plusieurs microdiodes électroluminescentes, généralement trois, par pixel. On parle, par exemple, d'« écran à microdels », de préférence à « écran microdel ». En anglais : *micro-LED, microLED, mLED, µLED*. Voir aussi : diode électroluminescente, mobile multifonction, objet connecté, pixel. Journal officiel de la République française du 30 juillet 2021.

Le nom (une) diode : un composant électronique) vient de l'anglais *diode*, du grec δ ι- « deux fois » et de ο ̔ δ ο ́ ς « route, chemin »

diodon, diodontidé

un **diodon** : le genre de poisson téléostéen des mers tropicales, famille des Gymnodontes, ordre des Plectognathes, comprenant une vingtaine d'espèces dont la plus connue est le diodon hystrix, au corps oblong muni d'épines érectiles, au bec tranchant formé d'une seule pièce, et qui a la particularité, en cas de danger, de se gonfler d'air et d'eau en hérissant ses épines

les **diodontidés** : une famille de poissons.

Le nom (un) diodon est emprunté au latin savant *diodon* formé à partir du grec (di- « dent »).

dioécique

un puceron **dioécique** ou **diécique** : dont les générations se développent sur des plantes différentes, l'une ligneuse, l'autre herbacée.

diœkétique

un risque **diœkétique** : un facteur de risque d'accident introduit par une règlementation inadaptée.

diœstrus

un **diœstrus** ou **diestrus** : une phase de repos survenant entre deux périodes de rut, observée pendant le cycle œstral chez certaines femelles de mammifères.

Ce nom est dérivé d'œstrus, avec le préfixe di-.

Diogène, diogénique, diogéniser

Diogène [en grec Δ ι ο γ έ ν ς, en latin *Diogenes*] : un philosophe grec, fondateur de l'école cynique.

le syndrome de Diogène : un ensemble de troubles comportementaux (accumulation d'objets hétéroclites sans utilité dans l'espace privé devenu gravement incurique, négligence de l'hygiène corporelle, isolement social, méconnaissance du besoin d'aide).

un **diogène** : une personne dont le cynisme et la sincérité sont comparables à ceux de Diogène.

elle, il est **diogénique** :

- est de Diogène ;
- s'apparente aux conceptions du philosophe cynique Diogène.

diogéniser :

- rendre cynique comme Diogène ;
- vivre comme vivait Diogène, et notamment dans un grand dénuement matériel.

dioïque

elle, il est **dioïque** :

- n'a qu'un type de gamète ;
- pour une espèce animale, où les sexes sont séparés ;
- pour une plante, dont les fleurs mâles et les fleurs femelles se trouvent sur des pieds séparés.

une fleur, une plante **monoïque** : qui a des fleurs mâles et femelles distinctes sur un même pied.

un champignon monoïque : dont tout le cycle reproductif se déroule sur le même hôte.

Le mot dioïque est une adaptation du latin scientifique *dioicœ* (*plantœ*), du grec δ ι- « deux fois » et de ο ̓ ι κ ί α « maison ».

diol

un **diol** ou **dialcool** : un composé qui a deux fonctions alcool.

dioléfine

une **dioléfine** ou un **diène** : un hydrocarbure aliphatique non saturé qui a deux doubles liaisons carbone-carbone.

Ce nom est dérivé d'oléfine, avec le préfixe di-.

Diomedea, diomédéidé

les **diomédéidés** : la famille d'oiseaux néognathes procellariformes : les albatros, par exemple : ***Diomedea*** *melanophris*.

dione

une **dione** : le nom générique et la désinence des corps contenant deux fois la fonction cétone.

dionée

une **dionée** : une plante généralement considérée comme carnivore.

Le nom (une) dionée est l'adaptation du latin scientifique *dionæa*, proprement [herbe] de Dioné, en grec Δ ι ώ ν η, mère de Vénus, Aphrodite en grec.

dionysiaque, dionysien, dionysies, dionysisme, Dionysos

elle, il est **dionysiaque**, elle est dyonisienne, il est **dyonysien** (1) :

- est relative, est relatif à **Dionysos** ;
- en philosophie, participe de la tendance à la démesure ou à l'ivresse de l'enthousiasme et de l'irrationnel.

des **dionysiaques** ou **dionysies** : des fêtes religieuses en l'honneur de Dionysos.

un **dionysisme** : une religion dionysiaque, un ensemble de mythes et de cultes relatifs à Dionysos.

Le mot dionysiaque est emprunté au grec Δ ι ο ν υ σ ι α κ ό ς « de Dionysos, qui concerne Dionysos ou les Dionysies ». Le mot dionysien est dérivé de Dionysos.

Le nom (des) dionysies est emprunté au grec Δ ι ο ν ύ σ ι α désignant ces fêtes.

elle est dionysienne, il est **dionysien** (2) : est relative, est relatif à un personnage du nom de Denis.

elle est dionysienne, il est **dionysien** : est de la ville de **Saint-Denis**, en France.
une Dionysienne, un Dionysien

Le mot dionysien (2) est dérivé du nom propre Denys, ou Denis, en grec Δ ι ο ν ύ σ ι ο ς, en latin *Dionysius*.

diophtalmie

une **diophtalmie** : une affection bilatérale avec développement de deux yeux dans une seule cavité orbitaire avec une seule tige optique bifide.

diopside

un **diopside** : un silicate naturel de calcium, de magnésium et de fer, du groupe pyroxène.

On a lu aussi une diopside.

Le nom (un) diopside est emprunté au grec δ ί ο ψ ι ς « action de voir à travers », ce nom étant réservé aux variétés transparentes de pyroxène.

diopsidé, Diopsis, diopsidé

les diopsoïdes

les **diopsidés** : une famille d'insectes diptères brachycères cyclorrhaphes schizophores acalyptères diopsoïdes (muscomorphes) que l'on trouve surtout en Afrique et dont les yeux et les antennes sont attachés au bout de longs pédicules (yeux podophtalmes) situés de chaque côté de la tête.

Diopsis : un genre d'insectes diptères brachycères (mouches), le type de la famille des diopsidés.

les **diopsoïdes** : une super-famille d'insectes diptères brachycères cyclorrhaphes schizophores acalyptères.

dioptidé

les **dioptidés** : les insectes notodontidés.

dioptique

elle, il est **dioptique** : dont les yeux sont séparés.

voir aussi : dichoptique.

dioptre, dioptrie, dioptrique

un **dioptre** (1) : en médecine, un ancien nom du spéculum, un instrument permettant de dilater l'entrée d'une cavité anatomique.

un **dioptre** (2) :

- une surface de séparation de deux milieux transparents d'indices différents ;
- le système optique formé des deux milieux transparents que sépare cette surface.

une **dioptrie** : l'unité de convergence ou de divergence d'un système optique.

la **dioptrique** : la partie de la physique qui étudie les phénomènes de réfraction des rayons lumineux.

elle, il est **dioptrique** :

- est relative, est relatif à la dioptrique, à la réfraction ;
- est réfracté(e).

un papier dioptrique : un papier transparent servant à décalquer.

_ un **catadioptre** : un dispositif optique permettant de réfléchir les rayons lumineux vers leur source d'émission.

un système **catadioptrique** : qui comprend à la fois des miroirs et des lentilles.

la **catadioptrique** : l'étude des effets combinés de la réflexion et de la réfraction de la lumière.

_ la **catoptrique** : l'étude des phénomènes de réflexion de la lumière.

elle, il est **catoptrique** : est relative, est relatif à la réflexion de la lumière.

Le mot catadioptrique est un croisement de catoptrique et de dioptrique.

une **dioptre** :

- un instrument formé par un quart de cercle armé de pinnules au travers desquelles on observe des objets éloignés ;
- une pinnule pratiquée sur cet instrument.

Selon les sens, le nom (un) dioptre est emprunté au grec δ ι ́ ο π τ ρ α variante de δ ι ́ ο π τ ρ ο ν « ce qui sert à examiner à travers, à distance » notamment au sens de « sonde chirurgicale ; quart de cercle pour mesurer les hauteurs ou les distances ; alidade », ou directement au grec δ ι ́ ο π τ ρ ο ν « miroir ».

diorama

un **diorama** : un tableau ou une suite de tableaux de grandes dimensions, en usage surtout au 19ème siècle, qui, diversement éclairé(e), changeait d'aspect, de couleur et de forme, était agrémenté(e) ou non de premiers plans en relief et donnait aux spectateurs l'illusion du mouvement.

Le nom (un) diorama est formé d'après panorama.

diorite

une **diorite**: une roche, composée en proportions variables de feldspath et d'amphibole qui en changent l'aspect et la couleur selon les cas.

On a lu aussi un diorite.

Le nom (une) diorite est dérivé du radical du grec δ ι ο ρ ι ́ ζ ω « distinguer », cette roche étant formée de parties distinctes, avec le suffixe -ite.

Dioscorea, dioscoréacée

Dioscorea : des herbacés ou lianoïdes originaires de zone tropicale ou subtropicale.

les **dioscoréacées** : la famille de plantes tropicales herbacées ou ligneuses ou de sous-arbrisseaux, de la classe des monocotylédones, comprenant environ deux cents espèces caractérisées par une tige volubile, des fleurs unisexuées réunies en épis, une racine tubéreuse souvent comestible, riche en fécule.

Ce nom est dérivé du latin botanique *dioscorea*, le nom du genre de plantes auquel appartient notamment l'igname, en français dioscorée, peut-être formé sur le nom du médecin botaniste grec Dioscoride d'Égée.

dioscures

des **dioscures** :

- un couple d'enfants divins ;
- les jumeaux Castor et Pollux, fils de Léda, épouse de Tyndare, et de Zeus, et frères d'Hélène et de Clytemnestre ;
- dans l'astronomie grecque, la constellation des Gémeaux.

Le nom (des) dioscures est emprunté au grec Δ ι ο ́ σ κ ο ρ ο ι, les Dioscures : Castor et Pollux.

dioside, diosidocéramide

des **diosides** ou **diholosides, disaccharides** : des holosides constitués par deux molécules d'oses.

un **diosidocéramide** ou **dihexosylcéramide, dihexosylcéramide** : un sphingosidolipide dans lequel le céramide est lié par le C1 à un dihexoside.

diot

un **diot** : une petite saucisse rustique, à cuire.

On lit aussi un diau.

voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

diotis

un **diotis** maritime ou diotis blanc, diotis cotonneux, diotis laineux : une achillée maritime, une plante.

diotocarde

les **diotocardes** : l'ordre de gastéropodes prosobranches à 2 oreillettes dans le cœur et 2 branchies, marin, souvent à coquille nacrée : les haliotidés et les trochidés.

diotophyme

un **diotophyme** : un strongle géant.

dioula

un **dioula** : un commerçant musulman itinérant. [Afrique]

dioxine

les **dioxines** : une famille de composés organiques dérivés du phénol, halogénés et oxygénés.
une dioxine

la **dibenzodioxine**

dioxyanthranol

un **dioxyanthranol** : un topique utilisé dans le traitement du psoriasis.

dioxyde

le **dioxyde de carbone** : l'anhydride carbonique, un gaz incolore à la température ordinaire qui constitue la forme d'élimination des oxydations cellulaires. On dit aussi de manière incorrect le gaz carbonique.

le dioxyde de carbone, une capture directe du dioxyde de carbone, l'élimination du dioxyde de carbone, un stockage de dioxyde de carbone : Vocabulaire des changements climatiques (Office québécois de la langue française).

une absorption anthropique de carbone, un contenu en (dioxyde de) carbone, une décarbonation, un équivalent en dioxyde de carbone

le **dioxyde de titane** : la substance composée de titane et d'oxygène qui, à l'échelle macroscopique, existe principalement sous forme de poudre blanche. Office québécois de la langue française.

Ce synonyme moderne de bioxyde est formé de di- et oxyde.

dioxygène

un **dioxygène** : une molécule constituée de deux atomes d'oxygène, de formule O2 ; un ensemble formé par plusieurs de ces molécules. Le dioxygène est plus souvent appelé oxygène dans le langage courant. L'atmosphère terrestre comprend 21 % de dioxygène.

dioxyphénylalanine

une **dioxyphénylalanine** ou **dihydroxyphénylalanine, DOPA** : l'acide aminé dérivé de la tyrosine par une hydroxylation du noyau benzénique en position ortho de la fonction phénol.

L'abréviation a été formée, en allemand, des lettres ***dio****xy****p****henyl****a****lanine*.

dioxysuccinique

un acide **dioxysuccinique** : un acide tartrique.

dip

un **dip** : un ralentissement ou une décélération transitoire du rythme cardiaque fœtal.

un **dip plateau** : une modification pathologique de la courbe de pression d'un ventricule cardiaque, caractéristique d'une adiastolie qui associe une descente protodiastolique abrupte [dip] dont le nadir reste au-dessous du zéro et une remontée rapide et précoce suivie d'un plateau horizontal traduisant la rapidité de la réplétion maximale de la cavité ventriculaire du fait de l'adiastolie.

dipalmityl

une **dipalmityl phosphatidylcholine** : la lécithine, un phospholipide tensioactif, produite par les cellules alvéolaires de type II du poumon fœtal, constituant du surfactant, nécessaire au déplissement des alvéoles du nouveau-né.

dipeptidase, dipeptide, dipeptidyl

une **dipeptidase** : l'enzyme qui catalyse l'hydrolyse d'un dipeptide.

un **dipeptide** : un composé formé de deux acides aminés unis par une liaison amide, dite peptidique.

une **dipeptidyl peptidase-4**

Le nom (un) dipeptide est emprunté à l'allemand *Dipeptid*, voir l'étymologie de peptide.

dipétale

elle, il est **dipétale** :

- possède deux pétales ;
- est formé(e) par deux pétales.

une fleur **dialypétale** : qui a des pétales séparés.

les dialypétales : qui ont des pétales qui se détachent facilement.

Dipetalonema

Dipetalonema ou ***Acanthocheilonema*** : le genre de vers nématodes spirures *Filarioidea*.

diphasé

elle est diphasée, il est **diphasé** : présente deux phases différentes.

des courants alternatifs diphasés : des courants alternatifs de même fréquence et de même amplitude, déphasés d'un quart de période l'un par rapport à l'autre.

diphasique

un animal **diphasique** : le fait pour un animal et notamment pour les papillons de partager sa vie en deux périodes, une période trophique et une période de reproduction.

diphénol, diphénoloxydase

un **diphénol** : un composé aromatique contenant deux fonctions phénol.

une **diphénoloxydase** : l'enzyme qui catalyse l'oxydation par l'oxygène d'un diphénol en quinone, qui se transforme ensuite spontanément en polymères colorés bruns ou noirs.

un **diaminophénol** : une molécule utilisée dans des teintures capillaires.

diphényle, diphénylpipérazine

un **diphényle** :

- un hydrocarbure ;
- une molécule utilisée pour traiter les fruits et légumes pour les empêcher de foncer et pour qu’ils conservent une couleur appétissante.

une **diphénylpipérazine** : une des cinq classes d’inhibiteurs calciques.

diphlebidé, diphlebiidé

les **diphlebiidés** : une famille d'insectes paléoptères odonates zygoptères caloptérygoïdes.

On lit aussi les **diphlebidés**.

diphonie

une **diphonie** : une technique vocale permettant à une personne de produire deux notes en même temps.

diphosphate

un **diphosphate** ou **pyrophosphate** : un sel de l'acide pyrophosphorique.

diphospho-

une **diphosphoglycérate-mutase** : l'enzyme catalysant le transfert réversible du radical phosphorique entre la fonction acide du C1 et la fonction alcool du C2 de l'acide diphosphoglycérique, transformant le 1,3-DPG en 2,3-DPG.

un **diphospho-inositide**

un **diphosphonate** ou **biphosphonate** : un analogue des pyrophosphates utilisé en thérapeutique dans la prévention et le traitement des fractures ostéoporotiques, qu'elles soient vertébrales ou périphériques, en raison de son action inhibitrice sur la résorption ostéoclastique.

un **acide diphospho-1,3-glycérique**

un **acide diphospho-2,3-glycérique**

diphotonique

une absorptiométrie **diphotonique** : une absorptiométrie biphotonique.

diphtamide

un **diphtamide** : l'acide aminé dérivé de l'histidine qui est présent dans la chaîne peptidique de la protéine ribosomique EF-2, facteur d'élongation nécessaire à la biosynthèse des protéines.

diphthérèse, diphtérie, diphtérique, diphtéroïde

une **diphthérèse** : une formation de fausses membranes ou membranes diphtéroïdes.

une **diphtérie** : une maladie contagieuse bactérienne de l'homme.

elle, il est **diphtérique** : se rapporte à la diphtérie

une, un **diphtérique** : une malade atteinte de diphtérie, un malade atteint de diphtérie.

un vaccin **antidiphtérique**

On lisait diphtérite ou diphthérite pour diphtérie, diphtéritique ou diphthéritique pour diphtérique.

elle, il est **diphtéroïde** : rappelle la diphtérie.

un **diphtéroïde** :

- une bactérie qui ressemble au bacille de la diphtérie ;
- une souche de corynébactérie non pathogène du rhinopharynx.

Le nom (une) diphtérite forgé à partir du grec δ ι φ θ έ ρ α « membrane », a été refait en diphtérie.

diphtongaison, diphtongal, diphtongue, diphtonguer

une **diphtongaison** : une transformation en diphtongue, résultant d'une alternance synchronique ou d'une évolution diachronique.

une **monophtongaison** : une réduction d'une diphtongue à une voyelle simple.

elle est diphtongale, il est **diphtongal** :

- forme une diphtongue ;
- est riche en diphtongues, les affectionne.

elles sont diphtongales, ils sont diphtongaux

une **diphtongue** :

- une voyelle qui, au cours de sa tenue ou de son émission, subit une variation de timbre et qui, de ce fait, peut être considérée comme la fusion en une seule syllabe de deux éléments vocaliques perçus comme différents, successifs, et dont l'un est plus fermé que l'autre ;
- un groupe de deux lettres équivalant à une voyelle.

une **monophtongue** : un phonème qui ne comporte qu'une seule émission de voix.

diphtonguer une voyelle : la transformer en diphtongue.

se diphtonguer : devenir une diphtongue.

On lisait diphthongal, diphthongue et diphthonguifier.

Le nom (une) diphtongue est emprunté au terme de grammaire de latin impérial *diphtongos* ou *diphtongus*, lui-même emprunté au grec δ ι ́ φ θ ο γ γ ο ς « son double ».

Le verbe diphtonguer est dérivé de diphtongue, ou emprunté au latin impérial *dip(h)tonguare* « prononcer ou écrire avec une diphtongue ».

diphycerque

elle, il est **diphycerque** : qualifie une nageoire caudale, divisée en deux lobes.

elle, il est **hétérocerque** : qualifie une nageoire caudale de poisson dont les lobes ont une taille inégale.

elle, il est **homocerque** : qualifie une nageoire caudale aux lobes égaux.

elle, il est **hypocerque** : qualifie une queue de poisson où la notocorde finit dans le lobe inférieur.

elle, il est **protocerque** : qualifie une nageoire caudale, ou une queue de type primitif, pointue et symétrique.

diphylétique

elle, il est **diphylétique** : en biologie, provient de deux types ancestraux.

Ce mot est dérivé de phylétique, avec le préfixe di-.

diphylle

une plante **diphylle** : qui a deux feuilles.

une plante **triphylle, quadriphylle, pentaphylle, tétraphylle**, etc.

diphyllobothridé, diphyllobotrhrie, diphyllobothriidé, diphyllobothrium

les **diphyllobothridés** ou **diphyllobothriidés** : une famille de cestodes eucestodes dicestodes.

la **diphyllobotrhrie** des poissons

les **diphyllobothriums** : un genre de vers cestodes.

diphyllostomatidé

les **diphyllostomatidés** : une famille d'insectes coléoptères polyphages scarabéiformes scarabéoïdes.

diphyodonte, diphyodontie

une espèce **diphyodonte** : qui possède deux dentitions successives, de lait puis d'adulte.

une **diphyodontie** : la présence de dents remplacées une seule fois comme chez les mammifères.

dipl(o)-

dipl(o)- est tiré du grec δ ι π λ ο ́ ο ς « double ».

voir : CNRTL.

diplacousie

une **diplacousie** : une perception d’un même son avec une hauteur différente à chaque oreille.

L'élément -acousie est formé du grec ἄκουσις « action d'entendre ».

diplanthère

une **diplanthère** : un genre de plante.

diplatyidé

les **diplatyidés** : une famille d'insectes néoptères orthoptéroïdes dermaptères *Forficulina* pygidicranoïdes.

diplégie

une **diplégie** : une paralysie bilatérale intéressant soit les deux moitiés du corps, c'est alors une double hémiplégie, ou un membre des deux côtés du corps, deux membres supérieurs ou un membre supérieur et inférieur, ou les deux membres inférieurs et c'est alors une paraplégie.

une diplégie, une hémiplégie, une monoplégie, une paraplégie.

diplobacille

un **diplobacille** : une bactérie constituée de bâtonnets groupés par deux.

diplobionte, diplobiontique

1. un **diplobionte** : une plante.

2. un **diplobionte** ou **diplonte** : un organisme dont le cycle évolutif est en grande partie régi par la diplophase, l'haplophase n'intervenant que pour les gamètes.

un être vivant **diplobiontique** : dont le cycle évolutif est, en grande partie, régi par la diplophase.

Ce nom est composé de diplo-, bio- et -onte « être », voir : ont(o)-.

diploblastique

un **diploblastique** : un diblastique, un métazoaire qui ne possède, au stade embryonnaire que de deux feuillets, ectoderme et endoderme, séparés par une mésoglée (couche gélatineuse paucicellulaire).

les diploblastiques : une ancienne division des métazoaires.

Ce terme a été proposé par le biologiste anglais Edwin Ray Lankester en 1873.

diplocardie

une **diplocardie** : une anomalie congénitale du cœur caractérisée par l’existence d’un sillon séparant le cœur droit du cœur gauche.

diplocéphale

un **diplocéphale** : un être anomal dont la caractéristique est la présence de deux têtes.

une **diplocéphalie** ou **dicéphalie** : la monstruosité fœtale caractérisée par l'implantation de deux têtes sur le même corps.

diplochromosome

un **diplochromosome** : un chromosome ayant subi deux duplications de l'ADN avant le début de la mitose.

diplococcie, diplococcine, Diplococcus, diplocoque

la **diplococcie** du lapin : une infection par des diplocoques.

une **diplococcine** : un antibiotique.

un **diplocoque** ou ***Diplococcus*** : une bactérie en forme de coques groupés par deux.

les **diplocoques** : le genre de bactéries gram + de la tribu des streptococacées formées de deux coques, par exemple : *Diplococcus pneumoniae.*
un diplocoque

diplocorie

une **diplocorie** : une polycorie.

diplodiose

une **diplodiose** : une mycotoxicose due à une mycotoxine de *Diplodia maydis* sur les épis de maïs.

diplodocus

un **diplodocus** :

- un reptile dinosaurien ;
- une personne ou une chose dont la présence est incongrue, l'apparence monstrueuse.

Le nom (un) diplodocus est composé du grec δ ι π λ ο ́ ο ς « double » et de δ ο κ ο ́ ς « poutre » en raison des os doubles de la queue de l'animal et de sa grande taille.

diploé

un **diploé** : la couche d’os spongieux situé entre les deux tables, externe et interne, des os de la voute du crâne.

On lit aussi une diploé.

Le nom (un) diploé est emprunté au grec δ ι π λ ο η ́ « chose double ou qui parait partagée en deux » notamment « suture du crâne ».

diploèdre

un **diploèdre** : une combinaison de deux rhomboèdres.

diplogamète

un **diplogamète**

diplogenèse

une **diplogenèse** : le nom donné à toute naissance double.

diploglossate

les **diploglossates** : l'un des trois sous-ordres de dermaptères comprenant la seule famille des hémimérîdés.

diplohaplonte

un **diplohaplonte** ou **haplo-diplobionte** : un organisme dont le cycle évolutif comporte une haplophase et une diplophase bien développées : la première est formée par la spore, le gamétophyte et les gamètes ; la seconde, par le zygote et le sporophyte.

Ce nom est composé de diplo- signifiant diplophase, haplo- signifiant haplophase, et de -onte « être », voir : ont(o)-.

diploïde, diploïdie

elle, il est **diploïde** :

- a le nombre de chromosomes pair normal de l'espèce animale ou végétale ;
- possède deux lots de chromosomes, caractéristiques des cellules somatiques.

une **diploïdie** : le nombre de chromosomes pair normal de l'espèce) [On a lu aussi le terme désuet : une diploploïdie.]

une **ploïdie** : l'évaluation du nombre de chromosomes caractérisant une cellule ou un individu).

À l'origine le mot diploïde « manteau double ou doublé » a été emprunté au bas latin *diplois, diploidis* de même sens, transcription du grec δ ι π λ ο ΐ ς, -ΐ δ ο ς.

diplômant

une formation diplômante, un enseignement **diplômant** : qui mène à l'obtention d'un diplôme.

diplomate

une, un **diplomate** (1) : une personne officiellement chargée de représenter son pays auprès d'un gouvernement étranger ou dans les affaires internationales.

une, un **diplomate** (2) : une personne qui sait mener une affaire, des négociations, avec tact et habileté.

se montrer diplomate : être habile dans les relations sociales.

un **diplomate** (3) : un entremets froid servi avec une sauce aux fruits.

Employé comme adjectif, diplomate signifie « qui est habile, subtil, adroit dans les rapports sociaux », et ce, en parlant d’une personne.
Le nom diplomate a deux sens proches. Il désigne d’abord une personne chargée par un gouvernement de représenter son pays à l’étranger. Dans son deuxième emploi nominal, qui correspond à celui de son emploi adjectival, diplomate désigne une personne qui sait mener une affaire avec tact et habileté.
En savoir plus : Office québécois de la langue française.

diplomatie

la **diplomatie** : la science et la pratique des relations politiques entre les États, et particulièrement de la représentation des intérêts d'un pays à l'étranger ; la carrière, la fonction de celle ou celui qui pratique la diplomatie ; le corps diplomatique, l'ensemble des diplomates d'un pays.

Lexique de la diplomatie : Wiktionnaire.

une **diplomatie** : une finesse, un tact et une prudence apportés dans la conduite d'une affaire, dans les rapports personnels.

une **diplomatie d'entreprise** : [relations internationales - économie et gestion d'entreprise] En anglais : *corporate diplomacy*. Journal officiel de la République française du 19/10/2008.

une **diplomatie d'influence** : [relations internationales] la forme de diplomatie privilégiant le pouvoir de convaincre et utilisant tous types de réseaux et de relations personnelles. En anglais : *soft diplomacy*. Voir

aussi : diplomatie démultipliée, pouvoir de convaincre, pouvoir intelligent. Journal officiel de la République française du 04/03/2012.

une **diplomatie démultipliée** : [relations internationales] la forme de diplomatie caractérisée par la multiplicité des acteurs reconnus de la vie publique qui participent à sa mise en œuvre et peuvent être des collectivités locales, des assemblées parlementaires, des autorités religieuses, des organisations non gouvernementales ou encore des entreprises. En anglais : *multi-track diplomacy*. Voir aussi : diplomatie d'influence. Journal officiel de la République française du 07/05/2016.

une **diplomatie en ligne** ou **cyberdiplomatie** : [relations internationales] la diplomatie qui s'appuie sur les moyens électroniques de communication plutôt que sur l'action des représentations diplomatiques à l'étranger ou les déplacements de diplomates. En anglais : *cyber-diplomacy ; cyberdiplomacy ; digital diplomacy ; e-diplomacy*. Journal officiel de la République française du 16/01/2015.

une **diplomatie environnementale** ou **diplomatie de l'environnement** : [environnement - relations internationales] la diplomatie, ouverte à des partenaires non étatiques, qui porte sur la gestion de biens publics mondiaux environnementaux. La diplomatie environnementale vise principalement à établir des accords interétatiques concernant la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la conservation et le partage des ressources en eau, ou la protection de la biodiversité. On trouve aussi le terme « diplomatie verte », qui n'est pas recommandé. En anglais : *environmental diplomacy ; green diplomacy*. Voir aussi : bien public mondial. Journal officiel de la République française du 07/05/2016.

une **diplomatie hybride** : [relations internationales] la forme de diplomatie qui associe des représentants étatiques et des acteurs non étatiques. En anglais : *track 1.5 diplomacy, track one and a half diplomacy*. Voir aussi : acteur non étatique, diplomatie informelle, diplomatie non gouvernementale. Journal officiel de la République française du 21 décembre 2023.

une **diplomatie informelle** : [relations internationales] la forme de diplomatie menée en dehors des canaux officiels de négociation en vue de préparer, d'accompagner ou de remplacer des négociations officielles entre acteurs étatiques. En anglais : *back channel diplomacy, backchannel diplomacy*. Voir aussi : diplomatie hybride, diplomatie non gouvernementale. Journal officiel de la République française du 21 décembre 2023.

une **diplomatie multilatérale** : [relations internationales] la forme de diplomatie s'exerçant dans le cadre de rencontres où sont représentés plusieurs pays, le plus souvent sous l'égide d'une organisation internationale, et dans la perspective d'une action commune. En anglais : *multilateral diplomacy*. Journal officiel de la République française du 04/03/2012.

une **diplomatie non gouvernementale** ou DNG : [relations internationales] la forme de diplomatie menée exclusivement par des acteurs non étatiques. En anglais : *second track diplomacy, track 2 diplomacy*. Voir aussi : acteur non étatique, diplomatie hybride. Journal officiel de la République française du 21 décembre 2023.

une **diplomatie par procuration** : [relations internationales] la forme de diplomatie consistant à faire intervenir, en lieu et place d'un représentant officiel, une personne physique ou morale, pour faciliter le règlement d'une crise ou d'un conflit. On parle plutôt de « diplomatie par délégation » ou de « diplomatie par représentation » lorsque l'intermédiaire est un autre service diplomatique. En anglais : *proxy diplomacy*. Journal officiel de la République française du 04/03/2012.

diplomation

On a lu une **diplomation** pour le taux de diplômés.

diplomatique, diplomatiquement, diplomatiser, diplomatiste

elle, il est **diplomatique** (1) :

- est relative, est relatif à la diplomatie, aux relations politiques entre États ;
- concerne les diplomates et leurs activités.

elle, il est **militaro-diplomatique**

le corps diplomatique : l'ensemble des ambassadeurs et des ministres étrangers qui sont accrédités auprès d'un gouvernement.

diplomatiquement (1) : par les voies, les moyens de la diplomatie.

une prudence diplomatique, un air **diplomatique** (2) : qui est empreinte ou empreint de finesse, de tact, et de discrétion.

une maladie diplomatique : un prétexte allégué pour se soustraire à une obligation.

diplomatiquement (2) : adroitement, habilement.

diplomatiser : agir avec ruse, d'une manière diplomatique.

la **diplomatique** : la science ayant pour objet les diplômes, les chartes et autres documents officiels, leur authenticité, leur intégrité, leur âge et leurs variations au cours des temps.

une source diplomatique, une archive **diplomatique** (3) : relative ou relatif au diplôme.

diplomatiquement (3) :

- d'après la diplomatique
- point de vue de la diplomatique.

une, un **diplomatiste** : une, un spécialiste de la diplomatique.

Diplomatique est uniquement employé comme adjectif dans la langue courante. Il peut avoir le sens de « ce qui est relatif à la diplomatie, aux diplomates ou à leurs activités », en parlant surtout de relations politiques, et plus rarement en parlant d'une personne, notamment dans agent diplomatique. Diplomatique peut aussi signifier « qui est empreint de tact, de finesse, de prudence », en parlant d'un comportement, d'une manière.
Plus spécialement, en didactique, l'adjectif diplomatique signifie « relatif aux diplômes » ou « relatif aux relations internationales ». Cet emploi adjectival correspond à celui du nom diplomatique qui désigne la science qui étudie les diplômes, les chartes et autres documents officiels.
En savoir plus : Office québécois de la langue française.

Le mot diplomatique est emprunté au latin scientifique *diplomaticus*, lui-même dérivé de *diploma* (diplôme).

diplôme, diplômé, diplômer

un **diplôme** (1) : une pièce officielle, primitivement pliée en deux et scellée, émanant d'une autorité souveraine, établissant un droit, un privilège.

un **diplôme** (2) :

- un titre, un grade décerné par une université, une faculté, une société savante, un corps, une école, etc. pour attester les connaissances et les aptitudes de quelqu'un ;
- l'examen, le concours auquel on doit se présenter pour obtenir un diplôme ;
- le document attestant le succès et le titre correspondant ;
- une pièce décernée à une personne qui s'est distinguée par ses mérites, par un acte d'héroïsme ou à l'occasion d'une compétition ;
- en savoir plus : Office québécois de la langue française.

une femme diplômée, un homme **diplômé** : qui a obtenu un diplôme, spécialement un diplôme délivré par une école, une université.

une diplômée, un **diplômé** :

- une, un titulaire d'un diplôme, d'un document attestant sa réussite ;
- en savoir plus : Office québécois de la langue française.

Les noms diplômé et finissant ne sont pas synonymes, même s'ils ont des emplois très proches. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

diplômer quelqu'un : lui décerner un diplôme.

Le nom (un) diplôme est emprunté au latin impérial *diploma, diplomatis* « brevet; pièce officielle », en latin classique « lettres octroyant certains droits », du grec δ ί π λ ω μ α « tablette (ou papier) pliée en deux ».

diplomètre

un **diplomètre** : un instrument qui sert à mesurer le diamètre d'un objet, à distance et indépendamment de ses mouvements.

diplomonadines

les **diplomonadines** : un taxon d'eucaryotes.

diplomyélie

une **diplomyélie** : la malformation de la moelle épinière où un cordon médullaire accessoire, sans racine, est situé en avant ou en arrière de la moelle.

diplonémides

les **diplonémides** : un taxon d'euglénozoaires.

diplonte

un **diplonte** ou **diplobionte** (2) : un organisme dont le cycle évolutif est en grande partie régi par la diplophase, l'haplophase n'intervenant que pour les gamètes.

Ce nom est composé de diplo- et -onte « être », voir : ont(o)-.

diplophase

une **diplophase** : la phase diploïde du cycle de développement d'êtres vivants à reproduction sexuée, par opposition à l'haplophase.

diplophonie

une **diplophonie** : le trouble de la phonation caractérisé par l'émission simultanée de deux sons.

diplopie, diplopique

une **diplopie** : le fait d'avoir une vision double, c'est-à-dire deux images d'un objet.

une dissociation **diplopique** : qui est relative à la diplopie.

Le nom (une) diplopie est composé du grec δ ι π λ ο΄ ο ς « double » d'après myopie, nyctalopie, etc.

diploploïdie

une **diploploïdie** [terme désuet] : une diploïdie.

diplopode

les **diplopodes** ou **chilognathes** : un ordre de myriapodes, des arthropodes qui ont deux paires de pattes sur chaque segment.

diploptère

elle, il est **diploptère** : a les ailes doubles.

les **diploptères** :

- une famille d'insectes hyménoptères capables de plier leurs ailes supérieures en éventail ;
- un genre d'oiseaux.

diploscope

un **diploscope** : un instrument destiné à contrôler la vision binoculaire, à traiter et guérir le strabisme.

diplosome, diplosomie

un **diplosome** :

- un être anomal en Y qui a un seul corps et dont les 2 têtes sont séparées à partir du cou ;
- l'ensemble des deux centrioles de la cellule animale.

une **diplosomie** ou **disomie** : la monstruosité fœtale caractérisée par la réunion de deux corps complets au niveau de l'une ou de plusieurs de leurs parties constituantes. En langage courant, cette anomalie est dénommée « frère ou sœur siamois ».

diplostomatidé, diplostomidé

les **diplostomatidés** ou **diplostomidés** : une famille de vers trématodes digènes strigéidides.

diplotaxis

une **diplotaxis** à feuilles étroites : une roquette, une plante.

diplotène

un **diplotène** : le quatrième stade de la prophase I de la méiose au cours duquel les bivalents commencent à se disjoindre.

une **phase diplotène** : la phase de la méiose pendant laquelle les chromosomes se clivent et les chromatides sœurs échangent leur matériel génétique par chevauchement.

Ce mot est composé de diplo- signifiant «diplophase » et de. -tène, du grec « bandelette, ruban » par référence à la forme des chromosomes.

diploure

les **diploures** : une classe d'arthropodes hexapodes.

diplozoon

les **diplozoons** ou **trématodes des branchies** : un genre de vers plats trématodes monogènes de la famille des diplozoidés.

dipluridé

les **dipluridés** : une famille d'araignées mygalomorphes.

dipneumoné

elle est dipneumonée, il est **dipneumoné** : a deux poumons ou sacs pulmonaires.

dipneuste

un **dipneuste** : un poisson d'eau douce, à branchies et à poumons.

les **dipneustes** ou **dipnoïques, pneumobranches, poissons pulmonés** : des poissons pourvus à la fois de branchies et de poumons.

Le mot dipneuste est une adaptation du latin scientifique *dipneustes* composé du grec δ ί ς « deux fois » et π ν ε ĩ ν « respirer » d'après des dérivés du type π ν ε υ σ τ ι κ ό ς « propre à la respiration ».

dipodascacée

les **dipodascacées** : des moisissures à aspect filamenteux.

dipodascale

les **dipodascales** : un ancien ordre d'ascomycètes hémiascomycètes à hémiasques.

dipode

un (animal) **dipode** : qui a deux membres comparables à des pieds.

Le nom (des) læmodipodes ou lémodipodes (= un sous-groupe de crustacés) est composé de laemo-, lémo-, du grec λ α ι μ ό ς « gorge », et de dipode.

dipodidé

les **dipodidés** : une famille de rongeurs vrais, sciurognathes, les gerboises.

dipolaire, dipôle

elle, il est **dipolaire** : a deux pôles ; se rapporte à un ensemble dipolaire, à un dipôle ; le caractérise.

un **dipôle** électrique : un ensemble constitué par le rapprochement de deux charges électriques égales et de signe opposé.

un dipôle magnétique : un ensemble formé par deux masses magnétiques opposées, placées à faible distance l'une de l'autre.

un dipôle :

- une antenne de poste radio faite de deux tiges de métal, fixées bout à bout et séparées par une pièce isolante ;
- un couple indissociable d'éléments classificateurs.

Le mot dipolaire est dérivé de polaire. Le nom (un) dipôle est dérivé de pôle.

dip plateau

un **dip** : un ralentissement ou une décélération transitoire du rythme cardiaque fœtal.

un **dip plateau** : une modification pathologique de la courbe de pression d’un ventricule cardiaque, caractéristique d’une adiastolie qui associe une descente protodiastolique abrupte [dip] dont le nadir reste au-dessous du zéro et une remontée rapide et précoce suivie d’un plateau horizontal traduisant la rapidité de la réplétion maximale de la cavité ventriculaire du fait de l’adiastolie.

diprion, diprionidé

un **diprion** : un nom vernaculaire et un genre d'insectes hyménoptères symphytes tenthrédinoïdes, le type de la famille des diprionidés.

les **diprionidés** : une famille d'insectes hyménoptères symphytes tenthrédinoïdes.

diprosope

un **diprosope** : un être anomal présentant une duplication partielle ou totale de la face résultant de la division partielle de la partie céphalique de la plaque neurale.

diprotodon, diprotodonte

un **diprotodon** : un marsupial géant d'Australie qui a vécu il y a 100 000 ans.

les **diprotodontes** : un ordre de marsupiaux.

dipsacacée, dipsacée

les **dipsacacées** ou **dipsacées** : une famille de plantes dicotylédones, exemples *Dipsacus fullonum Mill., Dipsacus silvestris*.
une dipsacacée

Ce nom est dérivé du latin *dipsacos, dipsaci* ou plutôt de la variante *dipsaca, dipsacae*, lui-même emprunté au grec formé sur « soif » pour désigner une plante pour la soif, avec le suffixe -acées.

dipseudopsidé

les **dipseudopsidés** : une famille d'insectes trichoptères hydropsychoïdes.

Dipsocoridés

(Dipsocoridae) Dohm, 1859 n. m. pl. Famille d'Insectes Hémiptères Hétéroptères Dipsocoromorphes Dipsocoroïdes. Leurs antennes formées de 4 articles (dont les deux premiers sont courts et renflés) sont développées et visibles en vue dorsale. Le pédicelle est aussi long que le scape. Leur scutellum est peu développé. On les différencie des Schizoptéridés, aux angles antérieurs de leur propleure (sclérite latéral du prothorax) qui n'atteignent pas la marge antérieure des yeux composés. Les tarses des femelles sont composés de deux articles. Les genitalia des mâles sont assymétriques. On les trouve dans les litières et les lieux humides.

dipsocoroïde, dipsocoromorphe

les **dipsocoroïdes** : la super-famille d'insectes hémiptères hétéroptères dipsocoromorphes, comprenant les familles des dipsocoridés, des cératocombidés, des hypsiptérygidés, des schizoptéridés et des stemmocryptidés.

les **dipsocoromorphes** : l'infra-ordre d'insectes hémiptères hétéroptères ne comptant que la seule super-famille des dipsocoroïdes.

dipsomane, dipsomanie

elle, il est **dipsomane** : est atteinte ou atteint de dipsomanie.

une, un **dipsomane** : celle qui est atteinte, celui qui est atteint de dipsomanie.

une **dipsomanie** : le comportement d’alcoolisation paroxystique induite par une compulsion à boire par accès, des quantités considérables de boissons contenant de l’éthanol.

Le nom (une) dipsomanie est composé du grec δ ί ψ α « soif » et μ α ν ί α « folie » (-manie).

diptère, diptérocédie

un édifice antique **diptère** : qui est entouré sur chacun de ses quatre côtés de deux rangées de colonnes.

un insecte **diptère** : qui a deux ailes.

les **diptères** : l'ordre d'insectes ptérygotes holométaboles possédant une seule paire d'ailes membraneuses sur le deuxième anneau du thorax (mésothorax), la deuxième paire d'ailes étant transformée en une paire de balanciers ou haltères (servant à l'équilibrage pendant le vol) sur le métathorax.

une **diptérocédie** : une cécidie, une galle, produite par un diptère.

une nageoire **diptère**, une graine diptère : qui présente deux expansions en forme de membranes.

Le mot diptère est emprunté au latin *dipteros* « qui a 2 ailes » notamment terme d'architecture « entouré de 2 rangs de colonnes », transcrit du grec δ ί π τ ε ρ ο ς de même sens.

diptèrologie

la **diptèrologie** : la spécialité de l'entomologie s'intéressant plus particulièrement aux diptères.

dipteromimidé

les **dipteromimidés** : une famille d'insectes paléoptères éphéméroptères pisciformes.

diptyque

un **diptyque** :

- une sorte de registre formé de deux tablettes jointes par une charnière qui permettait de les rabattre l'une sur l'autre sans endommager la face intérieure enduite d'une couche de cire, et sur laquelle on écrivait au moyen d'un stylet ;
- un ouvrage peint ou sculpté sur un support constitué de deux panneaux qui peuvent se rabattre l'un sur l'autre ;
- une composition littéraire en deux parties qui se répondent ;
- une œuvre littéraire ou artistique en deux parties.

Le nom (un) diptyque est emprunté au bas latin *diptycha, diptychorum* désignant les tablettes doubles repliables, où étaient gravés les noms et portraits de magistrats romains et celles où, dans la liturgie chrétienne, on écrivait les noms des martyrs, des évêques, des morts et des vivants dont on faisait mémoire aux offices, le latin est emprunté au grec δ ί π τ υ χ ο ς « plié en deux » d'où « tablette double repliable ».

dipyge

un **dipyge** : un être anomal double qui a une tête et un thorax unique, se dédoublant au-dessous de l'ombilic, en présentant deux sièges et quatre membres inférieurs dans la forme complète.

dipylidium

le **dipylidium** du chien : le ténia du chien.

diramation

une **diramation** : le partage d'un cours d'eau en branches ou bras.

Le nom (une) diramation est formé sur le latin *ramus* « rameau, branche ».

dircom

une, un **dircom** : une directrice ou un directeur de la communication dans une entreprise.

une **dircom** : une direction de la communication.

dire

A. en droit :

un **dire** :

- une déclaration de témoin ;
- une déclaration par laquelle chaque partie devant expert fait valoir certaines prétentions ou demande certaines investigations ;
- un mémoire remis par une partie à des experts judiciaires pour préciser ses prétentions.

à dire d'expert : selon l'estimation faite par des experts.

B. le **dire**, les dires : ce qu'une personne dit, avance, déclare.

au dire de, selon les dires de : d'après ce qui est rapporté par.

dire :

- énoncer un propos par la parole physiquement articulée avec l'intention de le communiquer et d'appeler éventuellement une réponse ou une réaction ;
- exprimer par la parole, en articulant à voix plus ou moins forte ;
- exprimer au moyen d'un code quelconque, d'un signe ou par l'aspect ;
- en savoir plus : CNRTL.

faire dire [Belgique] : faire annoncer les obsèques par la personne habituellement chargée de ce soin.

Dictionnaire des régionalismes de France :

- Quelle heure dis-tu ? Tu as l'heure ? As-tu l'heure ?
- Quelle heure dites-vous ? Vous avez l'heure ? Avez-vous l'heure ?
- Je dix 6 heures. Il est 6 heures.
- comme dit : comme convenu, comme il a été dit.
- franchement dit : vraiment.
- ne pas vouloir que ce soit le dit : refuser de reconnaitre une évidence ou une chose que l'on a faite, qui peut être considérée comme gênante ou compromettante pour soi ; ne pas vouloir encourir un reproche pour une chose que l'on n'aurait pas faite.
- ne pas avoir le dit, ne pas vouloir qu'il m'en soit le dit, ne pas vouloir être le dit, pour ne pas que ce soit le dit.

je dis, tu dis, il dit, nous disons, vous dites, ils disent ;
je disais ; je dis, vous dîtes, ils dirent ; je dirai ; je dirais ;
j'ai dit ; j'avais dit ; j'eus dit ; j'aurai dit ; j'aurais dit ;
que je dise, que tu dises, qu'il dise, que nous disions, que vous disiez, qu'ils disent ;
que je disse, qu'il dît, que nous dissions ; que j'aie dit ; que j'eusse dit ;
dis, disons, dites ; aie dit, ayons dit, ayez dit ;
(en) disant.

En Belgique, on entend *dist-i*, *dist-elle* pour dit-il, dit-elle.

À la deuxième personne du pluriel, les formes du présent et du passé simple de l'indicatif du verbe dire sont homonymes ; à l'écrit, on distingue le présent *dites*, issu du latin *dicitis*, du passé simple *dîtes*, dans lequel l'accent circonflexe sert à distinguer ces deux temps mais aussi à rappeler le premier s du latin *dixistis*, dont il est issu. Le contexte permet en général de savoir si l'on a affaire à un présent ou un passé, et donc quelle forme il faut choisir. Rappelons aussi que l'impératif est un présent et qu'il ne doit jamais être écrit avec un accent circonflexe. En savoir plus : Académie française.

Comme la plupart des verbes, dire se conjugue à l'impératif présent de la même façon qu'à l'indicatif présent. Or, au présent de l'indicatif, ce verbe comporte une irrégularité à la deuxième personne du pluriel. On écrit : je dis, tu dis, il dit, nous disons, vous dites et ils disent. D'où la difficulté lorsque vient le temps d'employer l'impératif à la deuxième personne du pluriel ; on ne dira pas disez mais bien dites. L'emploi fautif de la forme disez est une généralisation abusive de la finale -ez à un verbe qui, pour des raisons historiques, a une finale en -tes. Le verbe redire est le seul de la même famille que dire qui se conjugue exactement sur le même modèle que lui.
Dans la même famille, les verbes contredire, dédire, interdire, médire et prédire se conjuguent comme dire, sauf à la deuxième personne du pluriel de l'indicatif présent et de l'impératif, où leur terminaison est -isez : contredisez, dédisez, interdisez, médisez et prédisez.
Enfin, le verbe maudire fait exception et se conjugue sur le modèle du verbe finir, sauf au participe passé (maudit, maudite). À la deuxième personne du pluriel de l'indicatif présent et de l'impératif, il se conjugue donc en -issez : maudissez.
En savoir plus : Office québécois de la langue française.

Pour signaler l'efficacité d'un propos, d'un geste, et pour montrer qu'ils traduisent correctement l'intention ou la pensée de leur auteur, on utilise parfois l'expression *ça dit bien ce que ça veut dire*, qui permet de souligner l'adéquation entre la parole ou le geste et le sens qu'on leur attribue. Mais cette formule n'a plus guère de sens et n'est plus qu'une vaine répétition si l'on remplace « ça dit bien » par un autre « ça veut bien dire ». On dira donc « ça dit bien ce que ça veut dire » et non « ça veut bien dire ce que ça veut dire », comme on l'entend trop souvent. En savoir plus : Académie française.

Dans certains emplois, **se dire** signifie « dire à soi-même »; *se* est alors complément indirect du verbe; il répond à la question dire à qui ? à *se*, comme on aurait dire à Pierre, à lui. Dans ces cas, le participe passé dit demeure invariable puisqu'il n'y a pas d'objet direct placé devant le verbe, se étant objet indirect.
Mais le verbe se dire peut avoir un sens différent et signifier plutôt « se déclarer ». Dans ces emplois, l'accord du participe passé est plus délicat. La plupart des grammairiens analysent alors *se* comme un complément direct et accordent dit avec ce complément, qui représente en fait le sujet. L'adjectif ou le participe qui suit s'accorde aussi avec ce complément.

Enfin, se dire peut également avoir un sens passif et être synonyme de *avoir été dit*. Dans ces cas, le participe passé s'accorde avec le sujet. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

Le nom (une) **contradiction** est emprunté au latin impérial *contradictio* « action de contredire (à l'école, au tribunal) » et « incompatibilité (en logique) », puis en latin chrétien « différend, insulte ».

Le verbe **contredire** est emprunté au latin classique *contradicere* « parler contre quelqu'un ou quelque chose ; s'opposer à ».

Le verbe (se) **dédire** est dérivé de dire. D'où un dédit (ou une dédite, en Suisse) : ce qui permet de revenir sur son engagement, souvent en indemnisant.

Le verbe **dicter** est emprunté au latin classique *dictare* « dicter, prescrire », fréquentatif de *dicere* « dire ».

Le nom (un) **dicton** est emprunté au latin classique *dictum* « mot, sentence », du participe passé *dictus* de *dicere* « dire ».

Le verbe **dire** vient du latin classique *dicĕre* « dire, exprimer par la parole », notamment « indiquer, nommer, raconter, conter ». Voir aussi : disant, mieux-disant, moins-disant, diseur, dit, dudit, ledit, on-dit,...

Faisons et -faisez, disons et -disez

Les terminaisons en -mes,- tes des verbes faire et dire au présent sont des formes attendues phonétiquement car ces personnes avaient une accentuation proparoxytonique, c'est-à-dire sur l'avant-dernière syllabe : *fácimus, fácistis*. Elles divergent ainsi des formes sommes et êtes qui n'étaient pas attendues.

Disons, faisons

La terminaison de la première personne du pluriel a été éliminée par une forme intermédiaire *dions* dans le cas de dire. Cette forme était analogue à la conjugaison de *diez*, *dient* à l'indicatif, *die* au subjonctif. L'évolution est similaire à celle du verbe *duire* (conduire, de *ducere*) qui faisait *duions*. Il y a eu alignement de ces personnes sur l'imparfait (disions, *duisions*) et le participe présent (disant, *duisant*) dès le XIIIe siècle Cette forme évitait surtout la confusion avec le passé simple (dîmes, avec un accent analogique). Il faut se rappeler que la première personne du pluriel du présent sert de base à l'imparfait de l'indicatif, l'analogie a été inverse dans ce cas. Dans le cas de faire, la réfection n'est pas passée par un intermédiaire, l'attraction de dire a été la plus forte.

-disez, -faisez

Les formes dites et faites ont été soutenues par les formes d'impératif homonymes. Les impératifs sont des conjugaisons fréquemment employées à l'oral, leur fréquence a pu permettre de considérer la désinence comme normale. On peut remarquer qu'en italien la forme de l'impératif a dominé sur celle de l'indicatif dans toutes les conjugaisons : il y a eu partout disparition du -s latin.
Cependant, il existe beaucoup de contradictions dans la famille de dire. Les verbes maudire (maudissez) et médire (médisons) sont les antonymes de bénir (*maledicere versus benedicere*). Dès l'ancien français, *beneïssons et beneïssez* apparaissent comme des conjugaisons régulières de *beneïstre*. C'est dû à des raisons d'accentuation. Il y a eu une attraction vers la forme la plus fréquente des conjugaisons en -ir, bénir et maudire se sont rangés dans la deuxième conjugaison alors qu'ils auraient dû appartenir à la troisième. Maudire suit donc le modèle de finir : maudissons, maudissez. Les raisons doivent se trouver dans les mentalités car maudire et bénir sont fortement liés.
Médire est une forme plus populaire et déformée de maudire. Il a été préservé d'une réfection sur la deuxième conjugaison, contrairement à maudire, sans doute parce qu'on le rapprochait plus de dire de manière générale. Des verbes comme contredire, interdire ou prédire sont rarement employés à l'impératif et c'est la forme en disez qui l'a emporté.
Il est étrange que l'on n'ait pas conservé d'accent circonflexe aux deuxièmes personnes du pluriel de dites, faites. Il est pourtant dicté par l'étymologie comme dans êtes. Les raisons tiennent à l'homonymie avec d'autres formes les faîtes ou sommets, dîtes au passé simple.
En savoir plus : site de Dominique Didier.

dixit : selon ce qu'il a dit.

Le mot **indicible** est emprunté au bas latin *indicibilis* « inexprimable, indicible ». On trouve aussi le mot dicible emprunté au latin chrétien *dicibilis*.

Le verbe **interdire** est emprunté au latin *interdicere*. Le nom (une) interdiction est emprunté au latin classique *interdictio*.

logo- tiré du grec λ ό γ ο ς peut signifier « mot, parole, discours ».

Le nom (une) **malédiction** est emprunté au latin chrétien *maledictio* « malédiction, exécration », en latin classique « médisance ».

Le verbe **maudire** est emprunté au latin chrétien *maledicere* « maudire » (en latin classique « dire du mal »), de *male* «mal» et de *dicere* « dire ».

Le verbe **médire** est dérivé de dire.

un **mieux-dire** : l'art de dire plus exactement, plus correctement, etc.

un **ouï-dire** : un on-dit, ce qui est connu et propagé par la rumeur publique.

Le nom (une) **prédication** est emprunté au bas latin ecclésiastique *praedicatio, praedicationis* « action d'annoncer l'Évangile », en latin classique « publication, proclamation » et « action de vanter, apologie », formé sur le supin *praedicatum* de *praedicare*, voir : prêcher.

Le nom (une) **prédiction** est emprunté au latin *praedictio* « action de prédire ; chose prédite ».

Le verbe **prédire** est emprunté au latin *praedicere* « dire d'avance ; prédire ; notifier, signifier, enjoindre que », dérivé de *dicere* « dire ».

Le verbe **redire** est dérivé de dire.

La pensée de Pierre de Jade : Parler pour ne rien dire, personnellement ça ne me dit rien.

direct, directe, directement

elle est directe, il est **direct** :

- est en droite ligne, sans aucun détour ;
- se fait sans intermédiaire, immédiat ;
- va droit au but ;
- est sans déguisement.

un (train) **direct** : un train qui ne s'arrête qu'à des stations principales.

un **direct** : à la boxe, un coup porté droit devant soi en allongeant le bras.

une émission **en direct** : une diffusion immédiate au fur et à mesure des prises de son ou de vues.

une **directe** : la partie du domaine seigneurial que se réservait le suzerain, sans l'intermédiaire d'un vassal.

directement :

- en droite ligne, en ligne directe, sans détour, sans intermédiaire ;
- exactement, précisément, personnellement ;
- immédiatement, en premier lieu.

On entend aussi direct pour directement.

directement en vidéo ou DEV : [audiovisuel] se dit de la sortie en vidéo d'un film sans exploitation préalable en salle. En anglais : *direct-to-video ; DTV*. Journal officiel de la République française du 16/10/2011.

elle est indirecte, il est **indirect** :

- n'est pas en ligne droite et fait un ou plusieurs détours ;
- nécessite un ou plusieurs intermédiaires ;
- est exprimé(e) de façon allusive.

indirectement

Le mot direct est emprunté au latin classique *directus* « droit, sans détour » et en bas latin « sans intermédiaire », formé sur le supin *directum* de *dirigere* (diriger).

directissime

un **directissime** ou une **voie directe** : le parcours le plus direct pour atteindre le sommet d'une paroi d'escalade. En savoir plus : Vitrine linguistique de l'Office québécois de la langue française.

directeur

une **directrice**, un **directeur** :

- celle, celui qui dirige ;
- une personne assumant la responsabilité de l'administration, de la gestion d'un établissement, d'une entreprise, d'une société, d'un journal, etc.

une directrice d'école, un directeur d'école : Office québécois de la langue française.

une directrice d'affaires, un directeur d'affaires : une, un responsable des relations commerciales.
une directrice, un directeur des enchères : une, un responsable du service des achats par enchères.
en savoir plus : Vocabulaire francophone des affaires (Office québécois de la langue française).

directrice ou directeur artistique, directrice créative ou directeur créatif, directrice ou directeur technique : Vocabulaire des métiers du jeu vidéo (Office québécois de la langue française).

une directrice commerciale, un **directeur commercial** : [économie et gestion d'entreprise] En anglais : *sales director*. Journal officiel de la République française du 26/03/2004.

une directrice d'affaires, un **directeur d'affaires** : [économie et gestion d'entreprise] En anglais : *business manager*. Journal officiel de la République française du 28/07/2001.

une directrice de centre commercial, un **directeur de centre commercial** : [économie et gestion d'entreprise] En anglais : *retail management director*. Journal officiel de la République française du 26/03/2004.

une directrice de la mercatique, un **directeur de la mercatique** : [économie et gestion d'entreprise] une, un responsable de la mercatique dans une entreprise. En anglais : *marketing manager*. Journal officiel de la République française du 12/05/2000.

une directrice de magasin, un **directeur de magasin** : [économie et gestion d'entreprise] En anglais : *shop manager*. Journal officiel de la République française du 26/03/2004.

une directrice de série, un directeur de série : [audiovisuel / télévision] une personne qui supervise l'écriture et la production d'une série, dont elle est souvent la créatrice. En anglais : *show runner ; showrunner*. Journal officiel de la République française du 23/05/2020.

une directrice des données, un **directeur des données** : [informatique] une personne chargée, au sein d'une organisation, de définir la politique de gestion des données, de déterminer celles qui sont utiles à la prise de décision et de s'assurer de la qualité et de la cohérence de ces dernières. En anglais : *chief data officer ; CDO*. Voir aussi : donnée. Journal officiel de la République française du 26/09/2017.

une directrice des enchères, un **directeur des enchères** : [économie et gestion d'entreprise] une, un responsable du service des achats par enchères. En anglais : *auction manager* . Journal officiel de la République française du 19/01/2010.

une directrice des services, un **directeur des services** : [économie et gestion d'entreprise] En anglais : *services manager*. Journal officiel de la République française du 19/11/2008.

une directrice des systèmes d'information, un **directeur des systèmes d'information** ou DSI : [économie et gestion d'entreprise - informatique] En anglais : *chief information officer ; CIO*. Journal officiel de la République française du 27/12/2009.

une directrice des techniques informatiques, un **directeur des techniques informatiques** ou DTI : [économie et gestion d'entreprise - informatique] En anglais : *chief technology officer ; CTO* . Journal officiel de la République française du 27/12/2009.

une directrice financière, un **directeur financier** : [économie et gestion d'entreprise] En anglais : *chief financial officer ; CFO*. Journal officiel de la République française du 19/11/2008.

une idée **directrice**, un comité **directeur** : qui dirige, qui conduit.

une (ligne) **directrice** : en géométrie : la ligne fixe sur laquelle s'appuie la génératrice d'une certaine surface.

Le mot directeur est emprunté au bas latin *director* « celui qui guide », dérivé du supin *directum* de *dirigere* (diriger).

directif

elle est directive, il est **directif** : indique une direction ; indique nettement une direction, une orientation, sans aller jusqu'à les imposer.

elle est non directive ou non-directive, il est **non directif** ou **non-directif** : s'interdit de proposer ou de suggérer des orientations, des conclusions, des solutions.

Le mot directif est dérivé du radical du supin directum de *dirigere* (diriger).

direction, directionnel

une **direction** :

- la ligne – en principe – droite qu'une personne se propose de suivre ou suivant laquelle un corps mobile ou un objet qui se déplace, se dirige ou est dirigé ;
- l'ensemble des organes mécaniques qui permettent l'orientation de la ou des roues directives ;
- l'ensemble des personnes qui dirigent une entreprise ;
- l'ensemble des services placés sous l'autorité d'un directeur et dont dépend un certain nombre de services subordonnés à celui-ci ;
- les bâtiments ou bureaux occupés par un directeur et ses services ;
- un territoire administré par une direction publique.

une **direction de la mercatique** : [économie et gestion d'entreprise] un service responsable de la mercatique dans une entreprise. En anglais : *marketing management* . Journal officiel de la République française du 12/05/2000.

une **direction de visée** : [télédétection spatiale - spatiologie] la direction de la droite qui joint le capteur à un élément quelconque de la ligne de balayage en cours d'exploration. En anglais : *look direction*. Voir aussi : ligne de balayage. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

une **direction générale** : [économie et gestion d'entreprise] Voir aussi : équipe dirigeante. Journal officiel de la République française du 28/07/2001.

elle est directionnelle, il est **directionnel** :

- sert à diriger un mouvement ou à indiquer une direction ;
- dépend d'une direction, d'une orientation.

elle est multidirectionnelle, il est **multidirectionnel** : dont le fonctionnement est relatif à plusieurs directions.

elle est omnidirective ou omnidirectionnelle, il est **omnidirectif** ou **omnidirectionnel** : peut fonctionner, être utilisé(e) dans toutes les directions.

Le nom (une) direction est emprunté au latin classique *directio, directionis* « ligne droite », en bas latin « action de diriger (vers un but »), dérivé du radical du supin *directum* de *dirigere* (diriger).

directissime

une **directissime** :

- la voie d'ascension ou d'escalade la plus directe ;
- une ascension ou une escalade par la voie la plus directe.

Ce nom est une adaptation de l'italien *direttissima* « voie la plus directe » employée dans le domaine des chemins de fer (1927) puis de l'alpinisme (1936).

directive

une **directive** :

- une consigne, une instruction ;
- en savoir plus : Office québécois de la langue française.

des **directives** :

- un ensemble d'indications, d'instructions données par une autorité auxquelles on doit se conformer en vue d'une ligne de conduite déterminée ;
- des actes adoptés par les institutions communautaires, en savoir plus : Géoconfluences.

directivisme, directivité

un **directivisme** ou une **directivité** : pour un individu, le fait d'être directif, d'indiquer une direction, une orientation.

une **directivité** : la direction préférentielle dans laquelle se développe un phénomène électromagnétique.

une **non-directivité** ou un **non-directivisme** : une attitude, une méthode non directive.

Les mots directive, directivisme et directivité sont dérivés du féminin de directif.

directoire, Directoire

un **directoire** : dans les sociétés anonymes ou les organismes d'État, un organe collégial de direction comprenant cinq membres ou plus.

le **Directoire** : le gouvernement de la France du 27 octobre 1795 au 9 novembre 1799, institué par la Constitution de l'An III et dont le pouvoir exécutif appartenait à cinq Directeurs.

Le nom (un) directoire est dérivé de *directum* supin de *dirigere* (diriger).

directorial, directorat, directoriat

elle est directoriale, il est **directorial** :

- concerne le régime appelé Directoire qui gouverna la France de 1795 à 1799 ;
- concerne la directrice ou le directeur ;
- est de la directrice ou du directeur.

elles sont directoriales, ils sont directoriaux

un **directoriat** : la durée pendant laquelle est exercée la fonction de directeur.

un **directorat** : la fonction de directeur.

Selon les sens, le mot directorial est dérivé de la forme latine *director* (voir : directeur) ou dérivé de Directoire d'après *directorium*.

directrice

directrice : voir : directeur (ci-dessus)

dirette

une **dirette argentée** : un poisson.

dirham, dirhem

un **dirham** ou **dirhem** :

- une ancienne mesure de poids en usage en Arabie, en Perse et en Turquie ;
- une monnaie d'argent émise par les arabes du 7ème au 13ème siècles.

un **dirham** : l'unité monétaire des Émirats arabes unis et du Maroc.

Ce nom est emprunté à l'arabe *dirham*, transcrit aussi *dirhem* de même origine grecque que drachme.

dirigé

une économie dirigée : un dirigisme.

des travaux dirigés : en pédagogie, des travaux conduits en vue d'objectifs déterminés.

elle est dirigée, il est **dirigé** par, vers, contre, sur,...

dirigeable

elle, il est **dirigeable** : peut être dirigé(e).

un (ballon) **dirigeable** : un aérostat muni de systèmes de propulsion et de direction.

un **dirigeable** : une sorte de barre à mine munie d'une poignée à sa partie supérieure et dont l'extrémité inférieure a la forme d'un trépan qui permet de forer verticalement, dans un banc de pierre dure.

dirigeance, dirigeant

Le nom **dirigeance** est un néologisme qui ressortit à la sociologie du travail. Il désigne ce qui touche à la direction d'une organisation, en particulier d'une entreprise. Il appartient donc au vocabulaire des sciences humaines, et s'il est parfaitement correct dans ce cadre, on ne doit pas en faire un synonyme vague et ampoulé de direction. En savoir plus : Académie française.

une place dirigeante, un rôle **dirigeant** :

- qui dirige ;
- qui exerce un pouvoir.

la classe dirigeante : la classe sociale qui détient la puissance économique, le pouvoir politique d'un pays.

une dirigeante, un **dirigeant** :

- celle, celui qui a pour fonction de diriger un État, un organisme, etc. ;
- [économie et gestion d'entreprise] En anglais : *top manager*. Voir aussi : manageur. Journal officiel de la République française du 28/07/2001.

diriger

diriger quelqu'un ou quelque chose :

- le guider dans une certaine direction ;
- assumer les responsabilités d'une direction, un pouvoir, un commandement ;
- régler le déroulement, la marche de, l'exécution de ;
- exercer un ascendant, un certain pouvoir sur soi-même ou sur autrui, le guider, le contrôler.

diriger quelqu'un vers :

- le conduire vers un lieu déterminé ;
- l'orienter vers un but déterminé.

diriger quelque chose vers, sur, contre :

- l'envoyer, l'expédier, l'acheminer vers une certaine destination ;
- lui donner une certaine orientation.

je dirige, tu diriges, il dirige, nous dirigeons, vous dirigez, ils dirigent ;
je dirigeais ; je dirigeai ; je dirigerai ; je dirigerais ;
j'ai dirigé ; j'avais dirigé ; j'eus dirigé ; j'aurai dirigé ; j'aurais dirigé ;
que je dirige, que tu diriges, qu'il dirige, que nous dirigions, que vous dirigiez, qu'ils dirigent ;
que je dirigeasse, qu'il dirigeât, que nous dirigeassions ; que j'aie dirigé ; que j'eusse dirigé ;
dirige, dirigeons, dirigez ; aie dirigé, ayons dirigé, ayez dirigé ;
(en) dirigeant.

se diriger vers, sur, contre :

- se mettre en mouvement pour une direction ou une orientation déterminées ;
- prendre dans sa vie telle ou telle orientation.

je me dirige, tu te diriges, il se dirige, nous nous dirigeons, vous vous dirigez, ils se dirigent ;
je me dirigeais ; je me dirigeai ; je me dirigerai ; je me dirigerais ;
je me suis dirigé(e) ; je m'étais dirigé(e) ; je me fus dirigé(e) ; je me serai dirigé(e) ; je me serais dirigé(e) ;
que je me dirige, que tu te diriges, qu'il se dirige, que nous nous dirigions, que vous vous dirigiez, qu'ils se dirigent ;
que je me dirigeasse, qu'il se dirigeât, que nous nous dirigeassions ; que je me sois dirigé(e) ; que je me fusse dirigé(e) ;
dirige-toi, dirigeons-nous, dirigez-vous ; sois dirigé(e), soyons dirigées, soyons dirigés, soyez dirigé(e)(es)(s) ;
(en) se dirigeant.

Le verbe diriger est emprunté au latin classique *dirigere* « donner une direction déterminée » « régler ».

Voir aussi : direct, directif, direction, leitmotiv ou leit-motiv.

Le nom (un) mahdi (= un envoyé d'Allah, attendu par les musulmans sunnites, pour compléter l'œuvre de Mahomet ; un chef de tribu(s) ou un souverain musulman se faisant passer pour l'envoyé d'Allah) est emprunté à l'arabe *mahdī* « bien dirigé ; Mahdi », participe passif de *hadā* « diriger, guider dans le droit chemin ». D'où un madhisme : une croyance en la venue du mahdi ; le parti d'un mahdi), elle, il est madhiste : est relative, est relatif au mahdi), une, un mahdiste : un(e) partisan(e) d'un mahdi).

-nome emprunté au grec -ν ο μ ο ς, -ν ο μ ι α tirés de ν έ μ ω « partager, distribuer, administrer régir » ou de ν ό μ ο ς « ce qui est attribué en partage, ce que l'on possède, usage, coutume, loi », peut signifier « qui a en son

pouvoir, qui dirige, qui administre ce que désigne le premier élément, ou qui est dirigé par lui » : métronome, hétéronome,...

dirigisme, dirigiste

un **dirigisme** :

- la doctrine politico-économique préconisant l'intervention de l'État dans la libre entreprise ;
- le régime même qui met en pratique une telle doctrine.

elle, il est **dirigiste** : a pour doctrine économique le dirigisme.

une, un **dirigiste** : une partisane, un partisan du dirigisme.

dirimant, dirimer

un empêchement **dirimant** : un empêchement absolu qui met obstacle à un mariage ou l'annule de plein droit, qu'il soit contracté de bonne ou de mauvaise foi.

une objection dirimante, un pouvoir dirimant : dont la force contraignante ne laisse aucune possibilité de recours.

dirimer :

- trancher, décider ;
- supprimer ou réduire au maximum.

Le mot dirimant est emprunté au bas latin *diremptio, diremptionis* « séparation » dérivé du supin *diremptum* de *dirimere*.

Le verbe dirimer est emprunté au latin classique *dirimere* « séparer » au sens propre et au figuré.

dirithromycine

une **dirithromycine** : un antibiotique de la famille des macrolides.

Dirofilaria, dirofilariose

Dirofilaria : des vers ronds, parasites internes.

une **dirofilariose** : une filariose provoquée par une filaire du genre Dirofilaria.

dirrhynque

un animal **dirrhynque** : qui a deux becs ou deux suçoirs.

-rrhynque est tiré du grec ρ῾ύγχος « groin, bec ».

dirt-track

[en anglais : *dirt-track*] une course de motos sur piste en cendrée, faite en général pour la course à pieds.

Le nom anglais *dirt-track* (1902) est composé de *track* « piste » et de *dirt* « saleté » employé couramment, en particulier aux États-Unis (à comparer avec *dirt-road*), au sens de « terre ».

dis-

Le préfixe **dis**- peut indiquer une séparation, une différence, un défaut.

- il est discontinu, une discontinuation, discontinuer, une discontinuité ; disconvenir ; une disconvenance ; il est discourtois, discourtoisement, une discourtoisie ; un discrédit, discréditer ; disculper (en opposition à inculper) ; une disgrâce, il est disgracié, disgracier, il est disgracieux ; une disharmonie ou dysharmonie (absence d'harmonie) ; disjoindre, il est disjoint ; une disjonction, un disjoncteur, il est disjonctif ;

disparaître ou disparaître, une disparition, un disparu ; une disproportion, il est disproportionné ; une disqualification, disqualifier, il est disqualifié ; il est dissemblable, une dissemblance ; une dissimilitude ; une dissociabilité, il est dissociable ; une dissolution ; une dissymétrie, il est dissymétrique ; une distomatose (une infection parasitaire), un distome ; une distraction, il est distrait, distraire, il est distrayant.

disable

ce n'est pas **disable** : cela ne peut pas être dit, exprimé.

disaccaride, disaccharide

un **disaccaride** (*anciennement* : **disaccharide**) : un diholoside, un glucide constitué de deux molécules d'oses ou de dérivés d'oses, tels que osamine ou acide uronique, unies par une liaison osidique.

Ce nom est dérivé de saccaride, saccharide, avec le préfixe di-.

disamare

une **disamare** : un fruit constitué de deux samares accolées.

Ce nom est dérivé de samare, avec le préfixe di-.

disant

elle est bien-disante, il est **bien-disant** :

- dit du bien des autres ;
- parle avec élégance et facilité ;
- a une bonne diction.

les **bien-disants**

elle est médisante, il est **médisant** :

- est calomniatrice ou calomniateur ;
- dit du mal de quelqu'un ;
- est chargé(e) de médisance.

une médisante, un **médisant** : celle, celui qui a pour penchant et pour habitude de médire.

une mieux-disante, un **mieux-disant** :

- celle, celui qui fait la meilleure offre aux enchères publiques ;
- celle, celui dont l'offre présente le meilleur rapport entre la qualité et le prix.

une offre mieux-disante, un contrat **mieux-disant**

une moins disante, un **moins-disant** : celle, celui qui fait l'offre de prix la plus basse.

une offre moins-disante, un contrat **moins-disant**

la soi-disant ..., le **soi-disant** ...:

- celle, celui qui dit, qui prétend être ... ;
- ce qui n'est pas vraiment, ce qui est présumé, ce qui est prétendu.

soi-disant : prétendument, apparemment.

disc

un CD ou ***compact disc*** [nom déposé] : un disque compact.

[en anglais : *flying disc*] un **disque-volant** : un engin de jeu, de forme ronde et plate, conçu pour planer en tournant sur lui-même, auquel on donne plus ou moins d'effet lors du lancer. En Belgique, on emploie le terme « discoplane ».

disc-

Le préfixe **disc**- ou **disqu**- est relatif à un disque : il est discoïde ou discoïdal (= a la forme d'un disque) ;un discobole (un lanceur de disque) ; des discomycètes (des champignons) ; (enregistrement) une discographie, il est discographique ; un discophile, une discophilie ; un discothécaire, une discothèque ; un disquaire ; une disquette ; (médecine) une discarthrose ; une discopathie (disques intervertébraux) ; une discopathie ; ...

discal, discale

elle est discale, il est **discal** :

- se rapporte au disque, au milieu, à la zone centrale d'une pièce ou d'une structure ;
- est relative, est relatif à un disque intervertébral.

elles sont discales, ils sont discaux

une **discale** : une perte de matière d'une marchandise stockée ou transportée.

discarthrose

une **discarthrose** : une altération dégénérative d'un disque intervertébral.

Ce nom est composé de disque et arthrose.

discectomie

une **discectomie** : une ablation d’un disque intervertébral en partie ou en totalité.

discernable, discernement, discerner

elle, il est **discernable** : peut être discerné(e).

un **discernement** :

- l'action de mettre à part, de séparer des choses ou des personnes confondues ;
- l'action de discerner par la vue ou par un autre sens ;
- une opération de l'esprit par laquelle on discerne ; le résultat de cette activité ;
- la faculté qui est donnée à l'esprit ou qu'il a acquise par l'expérience, d'apprécier les choses selon leur nature et à leur juste valeur, d'en juger avec bon sens et clarté ;
- la capacité de l'esprit de distinguer ce qui est bien, vrai, permis, de ce qui est mal faux, défendu.

agir sans discernement :

- agir sans avoir conscience de faire bien ou mal ;
- agir à la légère.

discerner :

- séparer, mettre à part des personnes ou des choses confondues ;
- distinguer par la vue une chose ou une personne de manière à éviter toute confusion avec ce qui lui ressemble ou la cache ;
- percevoir distinctement par un autre sens que la vue ;
- reconnaitre distinctement la nature, la valeur d'une personne ou d'une chose ;
- reconnaitre distinctement ce qui est bon ou mauvais pour la vie morale et spirituelle ;
- distinguer ce qui est bon, permis, de ce qui est mauvais, défendu ;
- être moralement responsable de ses actes.

se discerner : être discerné.

elles se discernent, ils se discernent, elles se sont discernées, ils se sont discernés,...

une **indiscernabilité** : le caractère de ce qui est indiscernable ou indistinct.

elle, il est **indiscernable** :

- ne peut pas donner prise au discernement ;

- ne peut pas être clairement distingué(e) d'une chose de même nature ;
- est perçu(e) de façon confuse et indistincte.

le principe des indiscernables (en philosophie).

indiscernablement

Le verbe discerner est emprunté au latin classique *discernere* « séparer ; distinguer ».

Seule la prononciation ressemblante des verbes **décerner** et **discerner** les rapproche, puisqu’ils ont des significations bien distinctes.
Décerner vient du latin *decernere* qui signifie « décider, décréter ». Ce verbe est couramment employé au sens d’« accorder solennellement une distinction à quelqu’un ». On décerne généralement une récompense, que ce soit un prix, un titre, une médaille, etc., mais certains ouvrages de référence attestent aussi décerner un diplôme. En droit, décerner peut aussi signifier « ordonner par un acte juridique ».
Quant au verbe discerner, il vient du latin *discernere* qui signifie « distinguer, séparer ». Il peut signifier « percevoir de façon distincte, sans ambiguïté », par la vue ou un autre sens, en parlant d’une chose ou d’une personne. Discerner peut aussi avoir le sens de « reconnaître clairement la nature ou la valeur de quelque chose » ou de « différencier des choses comparées ». Lorsque le verbe sert à comparer deux choses, il peut être construit avec de ou d’avec. Cependant, discerner de est plus courant que discerner d’avec, cette dernière construction étant plutôt utilisée dans la langue soignée ou pour marquer plus fortement une différence.
En savoir plus : Office québécois de la langue française.

disci-

disci- vient du latin *discus*, en grec δ ί σ κ ο ς, « disque ».

discicole

un champignon **discicole** : qui croît sur la tranche des arbres coupés.

disciflore

une plante **disciflore** : dont les fleurs sont munies d'une sorte de disque à la base.

les **disciflores** : le groupe de plantes présentant ce caractère.

disciple

une, un **disciple** :

- une personne qui reçoit l'enseignement d'un maitre ;
- une personne qui adhère à la doctrine, à la manière d'être d'une penseuse ou d'un penseur, d'une savante ou d'un savant, d'une ou d'un artiste, ou d'une école.

En résumé, un adepte est un partisan d’une croyance, d’une doctrine, d’une théorie ou d’une activité et un disciple est une personne qui reçoit un enseignement d’un maître ou d’une école. Office québécois de la langue française.

Le nom (un) disciple est emprunté au latin chrétien *discipulus*, qui au pluriel désigne les apôtres, en latin classique « élève, apprenti ».

disciplinable

elle, il est **disciplinable** :

- qu'on peut maitriser ;
- qu'on peut rendre obéissante ou obéissant.

elle, il est **indisciplinable** : ne peut pas se plier ou être soumise, être soumis à une discipline.

Le mot disciplinable est emprunté au bas latin *disciplinabilis* de même sens.

disciplinaire, disciplinairement

1. elle, il est **disciplinaire** :

- se rapporte à la discipline ;
- a pour but d'imposer la discipline.

une compagnie disciplinaire : une unité à laquelle des militaires sont affectés en guise de sanction pour un manquement à la discipline.

une, un **disciplinaire** :

- une personne chargée de faire régner la discipline ;
- une soldate, un soldat appartenant à une compagnie disciplinaire.

disciplinairement : d'une manière disciplinaire.

2. elle, il est **interdisciplinaire** :

- est relative, est relatif à plusieurs disciplines, à plusieurs domaines d'étude ;
- est constitué(e) de membres s'occupant de disciplines différentes.

une **interdisciplinarité** : une approche de problèmes scientifiques à partir des points de vue de spécialistes de disciplines différentes.

elle, il est **multidisciplinaire** : est pluridisciplinaire, concerne plusieurs disciplines ou spécialités.

elle, il est **pluridisciplinaire** : est interdisciplinaire.

discipline

1. une **discipline** :

- une règle de conduite imposée ;
- un ordre résultant de l'observation d'une règle, que l'on s'impose souvent à soi-même.

une **indiscipline** :

- un manque, une absence de discipline ;
- une désobéissance, une insubordination.

2. une **discipline** :

- une instruction, une direction morale ;
- une science, une matière pouvant faire l'objet d'un enseignement spécifique ;
- un type de pratique sportive ;
- en savoir plus : Office québécois de la langue française.

une **discipline d'éveil** : une activité qui vise à révéler chez l'élève des gouts et des capacités que la contrainte des leçons et des devoirs du programme commun ne laisse pas apparaitre.

une **discipline** (3) : un fouet fait de cordelettes ou de chainettes, utilisé comme instrument de pénitence.

Le nom (une) discipline est emprunté au latin classique *disciplina* « action d'apprendre », « matière d'enseignement, science, système philosophique », « éducation, formation », en particulier « principes, règles de vie »; en latin chrétien « règle monastique », « correction, châtiment (imposé par la règle) ».

discipliné, discipliner

elle est disciplinée, il est **discipliné** :

- est rendue régulière, est rendu régulier ;
- est soumise ou soumis à une règle ;
- a été rendue obéissante, a été rendu obéissant ;
- se montre obéissante ou obéissant.

elle est indisciplinée : est désobéissante, indocile, insoumise ;
il est **indiscipliné** : est désobéissant, indocile, insoumis.

discipliner :

- maitriser en soumettant à une règle ;
- rendre plus régulier ;
- soumettre à une règle intellectuelle ou morale ;
- rendre obéissant à une règle de conduite.

se discipliner :

- s'ordonner ;
- devenir obéissant.

disciplineur

un **disciplineur** : une personne qui discipline.

discision

une **discision** : une séparation accidentelle ou provoquée de tissus sans perte de substance.

On a lu aussi une discission.

discite

une **discite** : une inflammation d'un disque intervertébral.

une **spondylodiscite** : une atteinte inflammatoire d'un disque intervertébral et des plateaux vertébraux adjacents.

disc-jockey

un **disc-jockey** ou **disque-jockey, DJ** : une animatrice, un animateur, une personne qui passe de la musique, notamment de variétés, dans une réunion publique ou privée, dans une discothèque.

des disc-jockeys ou disque-jockeys

Ce nom est emprunté à l'anglo-américain *disc-jockey, disk-jockey*, composé de *disc* ou *disk* « disque musical » et de *jockey* désignant l'animateur d'une émission musicale (1941).

disco

le **disco** : une musique de variétés originaire des États-Unis, principalement destinée à la danse.

la musique disco

Ce mot est emprunté à l'anglo-américain *disco* (1964) une abréviation de l'anglais *discotheque* (1951), lui-même emprunté au français discothèque.

discobole

un **discobole** :

- un athlète qui pratiquait le lancer du disque ;
- une œuvre d'art représentant un tel athlète.

Le discobole, statue attribuée au sculpteur athénien Myron, est une des œuvres les plus célèbres de l'Antiquité. Ce mot est emprunté, par l'intermédiaire du latin, du grec *diskobolos*, nom fort simple à analyser puisqu'il est composé à partir de *diskos*, « disque », et *bolos*, « qui lance », lui-même dérivé du verbe *ballein*, « lancer ». Plût au ciel que tous les noms français en -bole fussent aussi simples à comprendre (on écartera la guibole et la faribole car n'étant pas d'origine grecque). Mais dans nombre de cas, les formes grecques à l'origine des noms français avaient déjà des sens figurés bien éloignés du sens d'origine des éléments les composant. En savoir plus : Académie française.

Le nom (un) discobole est emprunté au latin impérial *discobolus*, du grec δ ι σ κ ο β ό λ ο ς.

discobus

un **discobus** : un autobus spécialement aménagé en vue du prêt de disques, et desservant des localités ou des quartiers déterminés.

discocyte

un **discocyte** : une hématie prenant l'aspect normal d'un disque lorsqu'il est examiné au microscope à contraste de phase.

discodactyle

les **discodactyles** : un ancien sous-ordre de batraciens anoures.

discodermalide

une **discodermalide** : une substance extraite d'éponges utilisée comme médicament anticancéreux.

discoglosse, discoglossidé

des **discoglosses** : des amphibiens anoures.
un discoglosse

les **discoglossidés** : des crapauds à peau humide, verruqueuse et à colorations du ventre vives, les sonneurs.

Ce nom est formé de disco-, du grec « langue » et du suffixe -idés.

discogolf

le **discogolf** ou **disque-golf** : le jeu de disque-volant, inspiré des règles du golf, qui consiste à atteindre des cibles successives en un minimum de lancers, sur un parcours aménagé.

discographie, discographique

1. une **discographie** : une exploration radiographique comportant l'injection d'une substance de contraste iodée dans le *nucleus pulposus* d'un disque intervertébral pour évaluer son altération.

2. une **discographie** : un catalogue, une notice regroupant tous les renseignements relatifs aux disques concernant un sujet, une œuvre, un musicien donnés.

une réussite discographique, un échec **discographique** : qui concerne l'enregistrement, la gravure des disques.

discoïdal, discoïde, discoïdé, discoïdocubital

elle est discoïdale, il est **discoïdal** : elle, il a la forme d'un disque.
elles sont discoïdales, ils sont discoïdaux

elle, il est **discoïde** : elle, il présente la forme d'un disque.

un ménisque discoïde : une anomalie de forme d'un ménisque du genou, presque toujours l'externe, beaucoup plus fermé que normalement.

un **discoïde** : un ornement architectural en forme de disque.

elle est discoïdée, il est **discoïdé** : est aplati(e) en manière de disque.

une cellule **discoïdocubitale** : à propos des insectes ichneumonidés par exemple.

discolomatidé

les **discolomatidés** : une famille d'insectes coléoptères polyphages cucujiformes cucujoïdes.

discoméduse

les **discoméduses** ou méduses proprement dites : le genre de méduses caractérisées par une ombrelle en disque aplati, et dont le bord se divise en lobes.

discompte, discompté, discompter, discompteur

un **discompte** : [économie et gestion d'entreprise] le système de commercialisation permettant d'offrir au client des produits à prix réduit. « Discompte » est un synonyme ancien d'« escompte ». En anglais : *discount*. Voir aussi : discompteur, magasin de discompte, prix discompté, ristourne. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **discompte en cascade** : [économie et gestion d'entreprise] la baisse des prix consistant à faire bénéficier systématiquement le client des réductions obtenues des fournisseurs. En anglais : *price rollback ; roll back ; roll-back ; rollback*. Journal officiel de la République française du 28/12/2006.

un prix **discompté**

discompter : [économie et gestion d'entreprise] pratiquer le discompte. En anglais : *discount*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

une discompteuse, un **discompteur** : [économie et gestion d'entreprise] une, un spécialiste du discompte. En anglais : *discounter*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **discompteur spécialisé** : [économie et gestion d'entreprise] se dit d'un magasin spécialisé dans une catégorie de produits, dont l'objectif est d'éliminer la concurrence en pratiquant des marges très faibles. En anglais : *category buster ; category killer*. Journal officiel de la République française du 12/05/2000.

Le mot anglais *discount* « rabais, réduction » est emprunté au français *desconte*, décompte.

Le nom (un) discompte est un synonyme ancien d'escompte.

discomyce

les **discomyces** ou **dyscomyces** : le nom donné autrefois à des microorganismes dont la plupart sont actuellement classés dans les genres actinomyces et streptomyces.

discomycète

un **discomycète** : un champignon caractérisé par des fructifications généralement en forme de coupe ou au moins largement ouvertes.

discontacteur

un **discontacteur** : un appareil servant de disjoncteur et de contacteur.

discontinu, discontinuation, dicontinué, discontinuer, discontinuisme, discontinuiste, discontinuité

elle est discontinue, il est **discontinu** :

- présente des interruptions ;
- se produit à intervalles irréguliers ;
- dont les variations de qualité, d'intensité sont brusques et/ ou importantes ;
- fonctionne par intervalles.

une **discontinuation** : le fait d'être interrompu.

C'est sous l'influence de l'anglais *discontinued* que la forme adjectivale **discontinué** est utilisée pour qualifier un article, un produit qui n'est plus fabriqué ou offert sur le marché. Ce calque, qui ne comble aucune lacune lexicale en français, est à remplacer, selon le contexte, par des locutions déjà dans l'usage, telles que fin de série, ou par des formulations plus explicites.
On remarque par ailleurs que le verbe discontinuer, employé transitivement au sens d'« interrompre » une activité, un ouvrage, etc., est vieilli. Toutefois, l'emploi intransitif du verbe est courant, particulièrement sous la forme sans discontinuer, au sens de « sans arrêt ». En savoir plus : Office québécois de la langue française.

discontinuer quelque chose :

- interrompre une suite ;
- ne plus le faire, ne plus le répéter ;
- ne plus l'accomplir ou l'éprouver.

ne pas discontinuer :

- ne pas cesser ;
- être régulier.

un **discontinuisme** : le fait d'accorder une grande importance à la discontinuité.

une (personne) discontinuiste, un **discontinuiste** : une personne qui accorde une grande importance à la discontinuité.

une **discontinuité** :

- le fait d'être discontinu ;
- le fait d'être interrompu ;
- le fait de varier.

Les discontinuités : Géoconfluences.

Le mot discontinu est emprunté au latin médiéval *discontinuus*.

Le nom (une) discontinuation est emprunté au latin médiéval *discontinuatio* formé comme antonyme de *continuato*.

Le verbe discontinuer est emprunté au latin médiéval *discontinuare* « interrompre ».

disconvenance, disconvenir, disconvenu

une **disconvenance** :

- le rapport de deux ou plusieurs éléments qui ne sont pas en accord, en harmonie ;
- le fait de ne pas convenir à quelqu'un ou à quelque chose un désaccord, une incompatibilité.

disconvenir : ne pas s'accorder, ne pas convenir, ne pas être en harmonie.

se disconvenir : ne pas être faits l'un pour l'autre.

disconvenir à :

- ne pas convenir à ;
- déplaire à.

disconvenir de quelque chose : ne pas en convenir, ne pas l'admettre, ne pas le reconnaitre.

je disconviens, tu disconviens, il disconvient, nous disconvenons, vous disconvenez, ils disconviennent ;
je disconvenais ; je disconvins ; je disconviendrai ; je disconviendrais ;
j'ai disconvenu ; j'avais disconvenu ; j'eus disconvenu ; j'aurai disconvenu ; j'aurais disconvenu ;
que je disconvienne, que tu disconviennes, qu'il disconvienne, que nous disconvenions, que vous disconveniez, qu'ils disconviennent ;
que je disconvinsse, qu'il disconvînt, que nous disconvinssions ; que j'aie disconvenu ; que j'eusse disconvenu ;
disconviens, disconvenons, disconvenez ; aie disconvenu, ayons disconvenu, ayez disconvenu ;
(en) disconvenant.

ne pas en disconvenir : l'admettre, ne pas le nier.

je disconviens, tu disconviens, il disconvient, nous disconvenons, vous disconvenez, ils disconviennent ;
je disconvenais ; je disconvins ; je disconviendrai ; je disconviendrais ;
je suis disconvenu(e) ; j'étais disconvenu(e) ; je fus disconvenu(e) ; je serai disconvenu(e) ; je serais disconvenu(e) ;
que je disconvienne, que tu disconviennes, qu'il disconvienne, que nous disconvenions, que vous disconveniez, qu'ils disconviennent ;

que je disconvinsse, qu'il disconvînt, que nous disconvinssions ; que je sois disconvenu(e) ; que je fusse disconvenu(e) ;
disconviens, disconvenons, disconvenez ; sois disconvenu(e), soyons disconvenues, soyons disconvenus, soyez disconvenu(e)(es)(s) ;
(en) disconvenant.

elle est disconvenue, il est **disconvenu** : n'est pas établi(e) à l'avance.

Le nom (une) disconvenance est emprunté au bas latin *disconvenientia* « désaccord ».

Le verbe disconvenir est emprunté au latin classique *disconvenire* « ne pas s'accorder ».

discopathie

une **discopathie** : une affection ou une maladie intéressant le disque intervertébral.

discophile, discophilie

une, un **discophile** : une amatrice, un amateur de disques, de musique enregistrée.

une **discophilie** :

- la science, les gouts du discophile ;
- un intérêt porté aux disques.

discophore

un animal **discophore** :

- qui porte un disque ;
- dont une des parties du corps rappelle un disque.

les **discophores** : un sous-ordre d'hydroméduses acalèphes.

les **discophores** ou **hirudinées** : les sangsues.

discoplane

un **discoplane** : un disque-volant. [Belgique]

Discopodium

Discopodium penninervium : un petit arbre africain.

discopore

un **discopore** : un genre de polypier.

discord, discordance, discordant, discorde, discorder

un **discord** :

- un manque d'accord, d'unité ;
- en musique, un manque d'harmonie ;
- une dissonance.

elles sont discordes, ils sont discords ou discors : manquent d'unité, d'accord.

un instrument de musique **discord** :

- qui manque d'harmonie, d'unité ;
- qui est désaccordé.

une **discordance** :

- le fait de manquer d'accord, d'unité, d'harmonie ;
- un syndrome pseudodémentiel caractérisé par une perte de concordance entre la pensée, l'affectivité, l'expression verbale et le comportement ;
- une dissonance ;
- pour des vibrations sinusoïdales, le fait de ne pas être en relation de concordance.

une discordance de stratification : l'état d'un terrain qui ne présente pas de couches en successions parallèles et régulières.

elle est discordante, il est **discordant** :

- manque d'accord, d'unité ;
- manque d'harmonie ;
- est dissonante, fausse, ou dissonant, faux ;
- en géologie, ne présente pas de couches en successions parallèles et régulières.

une **discorde** : un manque d'accord sur un ou plusieurs points, pouvant conduire à des affrontements.

la **Discorde** :

- dans la mythologie, une divinité malfaisante, cause de discorde et de dissension ;
- une figure allégorique représentant le désaccord.

une pomme de discorde : un sujet, une cause de désaccord.

discorder :

- ne pas être en accord, manquer de coordination ;
- désaccorder ;
- manquer d'harmonie.

Le nom (un) discord est le déverbal de *descorder*, discorder.

L'adjectif discord vient du latin classique *discordis* (composé de *dis* et *cor* « le cœur ») « qui est en désaccord (pour des personnes ou des choses) ».

Le nom (une) discorde est emprunté au latin classique *discordia* « discorde, désaccord, désunion ».

L'ancien verbe *descorder* du latin classique *discordare* « être en désaccord, être différent » a été refait en discorder par référence au latin et à discorde.

discoscopie

une **discoscopie** : un examen du disque intervertébral à l'aide d'un endoscope.

discosome

elle, il est **discosome** : dont le corps présente la forme d'un disque.

discospondylite

une **discospondylite** ou **ostéoarthrite vertébrale** : une inflammation d'un ou plusieurs disques intervertébraux.

discothécaire, discothèque

une, un **discothécaire** : une personne qui dirige une discothèque.

A. une **discothèque** :

- une salle, un bâtiment où sont classés et conservés des disques que le public peut venir écouter, sous certaines conditions ;
- un organisme chargé du prêt de disques ;
- une collection de disques d'enregistrement ;
- un meuble destiné au rangement et au classement des disques.

B. une **discothèque** : un établissement pour danser.

Le nom (une) discothèque est composé de disco- tiré du grec δ ί σ κ ο ς « disque » et -thèque tiré du grec θ η κ η-, de θ ή κ η « armoire, coffre, réceptable ».

discotriche

les **discotriches** : le groupe de protozoaires ciliés, dont les cils sont disposés en couronne.
un discotriche

discount, discounter

Le nom anglais *discount* désigne un rabais consenti par un commerçant sur le prix d'une marchandise ; il entre aussi dans l'expression *discount store*, qui désigne un magasin de grande surface diffusant une gamme limitée de produits en pratiquant une réduction sur le prix de vente habituel. Ce type de pratique est ancien et le français dispose, outre rabais, de termes comme escompte, remise, réduction, etc. pour la nommer. Aussi n'est-il pas nécessaire de leur substituer l'anglicisme *discount*, quand bien même celui-ci serait un emprunt au français ancien *desconte*, ou *descompte*, qui désignait alors, lit-on dans la première édition du Dictionnaire de l'Académie française, « Ce qu'on a à prendre & à rabbattre sur une somme que l'on paye. Quand le Thresorier a avancé de l'argent aux troupes, il en fait le descompte à la fin du mois. Il y a tant de descompte ». En savoir plus : Académie française

discount, discounter : voir discompte (ci-dessus).

discoureur, discourir, discours

une discoureuse, un **discoureur** :

- une excellente causeuse, un excellent causeur, brodant sur des sujets variés sans chercher à les approfondir ;
- une personne qui aime à parler longuement, à tout propos, de choses souvent inutiles.

discourir :

- parler sur un sujet déterminé, en le développant de manière méthodique ;
- s'entretenir de choses diverses, échanger des propos sans chercher à approfondir le sujet ou les sujets ;
- parler longuement, inutilement ou avec recherche, de façon lassante pour ses auditeurs.

je discours, tu discours, il discourt, nous discourons, vous discourez, ils discourent ;
je discourais ; je discourus ; je discourrai ; je discourrais ;
j'ai discouru ; j'avais discouru ; j'eus discouru ; j'aurai discouru ; j'aurais discouru ;
que je discoure, que tu discoures, qu'il discoure, que nous discourions, que vous discouriez, qu'ils discourent ;
que je discourusse, qu'il discourût, que nous discourussions ; que j'aie discouru ; que j'eusse discouru ;
discours, discourons, discourez ; aie discouru, ayons discouru, ayez discouru ;
(en) discourant.

A. un **discours** :

- un traité, un écrit didactique traitant d'un sujet précis ;
- des paroles adressées à une ou plusieurs personnes.

B. un **discours** :

- un développement oratoire sur un thème déterminé, conduit d'une manière méthodique, adressé à un auditoire ;
- le texte écrit d'un discours ;
- des propos suivis, d'une certaine longueur, que l'on tient en conversation ;
- des propos tenus dans un entretien ;
- autres sens : CNRTL.

un discours fleuve

un discours-programme

une **dilogie** ou un **sous-discours** [en anglais : *dog-whistle politics*] le procédé rhétorique selon lequel un propos est interprété de manière anodine et sans équivoque par la majorité des individus, mais dont le contenu est structuré afin d'être interprété de manière particulière par une frange ciblée de la population. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

Le verbe discourir est une réfection d'après courir de l'ancien français *descorre, discorre* « parcourir », emprunté au latin classique *discurrere* « courir de différents côtés, se répandre », qui a pris à basse époque le sens de « parler ».

Le nom (un) discours est emprunté avec influence de cours au bas latin *discursus* « discours, conversation, entretien » attesté en latin classique au sens de « action de courir çà et là ».

Le mot discursif (= qui est relatif au discours, aux énoncés ; qui procède par digressions, par raisonnements successifs) est dérivé du radical de *discursum*, supin du latin classique *discurrere* « courir çà et là ».

-logie est tiré du grec -λ ο γ ί α de λ ό γ ο ς « parole, discours », -logue peut être issu de λ ό γ ο ς « parole, mot, discours » : gamologie, haplologie, homologie, homologique, homologue, homologuer, mélologue, misologie, misologue, néologie, néologique, un néologisme, néologiste, néologue, etc.

discourtois, discourtoisement, discourtoisie

elle est discourtoise, il est **discourtois** :

- manque de courtoisie ;
- est disgracieuse ou disgracieux.

discourtoisement : de façon discourtoise.

une **discourtoisie** : un manque de courtoisie.

voir : courtois.

discrédit, discréditant, discréditer

un **discrédit** :

- une diminution ou une perte du crédit dont jouit une valeur ;
- une diminution ou une perte de la confiance, de la considération ou de l'influence dont jouit quelqu'un ou quelque chose.

une affaire discréditante, un pamphlet **discréditant** : qui jette le discrédit.

discréditer :

- déprécier, faire tomber dans le discrédit ;
- faire perdre à quelqu'un ou quelque chose la confiance, la considération, l'influence dont il jouit.

Des adjectifs marquant la possibilité et construits avec les suffixes -able, -ible et -uble, il n’a été tiré que très peu de verbes, cette dérivation étant sans doute éloignée du génie de notre langue. On se gardera donc d’employer les verbes crédibiliser et décrédibiliser apparus il y a quelque temps déjà et l’on se souviendra que le verbe créditer et ses dérivés, ainsi que les périphrases où figurent ces verbes, sont plus appropriés pour exprimer l’idée que telle action, telle attitude fait perdre ou augmente le crédit dont jouissait quelqu’un ou quelque chose. Rappelons de surcroît que l’adjectif crédible s’applique aux idées et non aux personnes ; d’un homme on dira qu’il est sérieux, digne de foi, qu’il inspire confiance, etc. En savoir plus : Académie française.

Le nom (un) discrédit est le déverbal de discréditer sur le modèle de crédit.

Le verbe discréditer est probablement une réfection, à l'aide du préfixe dis-, de désaccréditer, emprunté à l'espagnol desacreditar (voir : décréditer).

discrépance, discrépant

une **discrépance** : une disconvenance, une divergence.

une pensée discrépante, un théâtre **discrépant** : qui présente des aspects discordants, divergents.

Le nom (une) discrépance est emprunté au latin classique *discrepantia* « désaccord, discordance » de *discrepare*.

Le mot discrépant est emprunté au latin *discrepans, discrepantis* participe présent du classique *discrepare* « rendre un son différent, discordant ; ne pas être d'accord ».

discret, discrètement, discrétion, discrétionnaire, discrétionnairement, discrétionnel, discrétisation, discrétiser, discrétoire

A. discerner, décider
B. la réserve, la mesure, la modération
C. sens particuliers

A. discerner, décider :

elle est discrète, il est **discret** (1) :

- a du discernement, du jugement ;
- est avisé(e).

une vénérable et discrète personne : un titre honorifique donné autrefois aux prêtres.

une mère discrète, un père discret : une religieuse ou un religieux qui entre dans le conseil du Supérieur ou de la Supérieure d'une communauté.

une **discrétion** (1) : un discernement, un pouvoir de décider.

une discrétion : un enjeu non déterminé dont le vainqueur décide.

à la la discrétion de quelqu'un : à la compétence, à la sagesse de quelqu'un.

être, se mettre à la discrétion de quelqu'un : dépendre entièrement de lui, être en son pouvoir.

à discrétion : comme on veut, autant qu'on veut.

vivre à discrétion : vivre sur l'habitant en le rançonnant selon son gré.

se rendre à discrétion : se rendre sans condition, se mettre à la merci du vainqueur.

elle, il est **discrétionnaire** : est laissé(e) à la discrétion de quelqu'un, confère la libre décision à quelqu'un.

un pouvoir discrétionnaire :

- le pouvoir laissé à un juge, au président d'une assemblée, à un administrateur de décider dans des cas non prévus par la loi, de prendre des mesures en dehors de toute législation établie à l'avance ;
- un pouvoir absolu, sur lequel ne s'exerce aucun contrôle, laissé au bon plaisir de celui qui le possède.

discrétionnairement : de manière discrétionnaire.

une décision **discrétionnelle** : discrétionnaire.

un **discrétoire** :

- l'assemblée des religieuses, mères discrètes, ou des religieux, pères discrets, qui composent le conseil de la Supérieure ou du Supérieur d'une communauté ;
- la salle où se tient ce conseil.

B. la réserve, la mesure, la modération :

elle est discrète, il est **discret** (2) :

- se conduit avec réserve, retenue ;
- est la marque d'une certaine retenue ou réserve ;
- s'exprime ou est exprimé avec mesure, délicatesse ;
- dit uniquement ce qui semble nécessaire à la communication ;
- se manifeste avec modération, retenue, sans attirer l'attention ;
- n'attire pas l'attention, ne se fait pas remarquer ;
- ne dépasse pas un certain degré ;
- est capable de garder un secret ;
- cherche à passer inaperçu(e), à rester secrète ou secret ;
- ne doit pas être divulgué(e) ;
- est retiré(e), tranquille, peu fréquenté(e) ;
- est favorable au mystère, au secret.

discrètement :

- de manière discrète ;
- avec retenue, réserve, sans choquer ou gêner, ou pour éviter de choquer ou gêner ;
- sans attirer l'attention, sans être remarqué ou se faire remarquer, sobrement, avec bon goût ;
- en faisant en sorte de ne pas être vu, secrètement, à la dérobée.

une **discrétion** (2) :

- la qualité d'une personne qui apprécie justement les actes ou les paroles qui peuvent choquer, gêner ou peiner ;
- le caractère de ce qui n'attire pas l'attention, ne se fait pas remarquer, est de bon ton ;
- le caractère d'une couleur atténuée, douce, neutre ;
- la qualité consistant à garder les secrets ;
- le caractère de ce qui est accompli de manière à passer inaperçu, à rester secret ;
- le fait de passer inaperçu, de rester secret.

elle est indiscrète, il est **indiscret** :

- manque de réserve, de retenue dans les relations sociales ;
- manifeste une curiosité excessive ;
- est incapable de garder un secret ;
- se produit, survient mal à propos.

indiscrètement : de manière indiscrète.

une **indiscrétion** :

- un manque de discernement intellectuel ;
- un manque de retenue, de réserve dans les relations sociales ;
- une curiosité excessive ;
- une révélation de ce qui doit être tenu secret.

C. sens particuliers :

elle est discrète, il est **discret** (3) :

_ en liguistique, en parlant du signe ou des unités, est séparé(e), distinct(e) ; ne vaut que par sa présence ou son absence, parce que différentielle ou oppositionnelle, différentiel ou oppositionnel,

_ en logique, est composé(e) d'éléments discontinus, séparés, distincts, par opposition à une quantité continue,

_ en pathologie, qualifie des lésions dont les éléments sont séparés les uns des autres,

_ en physiologie, qualifie les potentiels d'action issus des cellules neuronales, telles que les cellules ganglionnaires de la rétine,

_ en mathématiques et en physique, caractérise des phénomènes discontinus et énumérables, des données composées d'éléments distincts, ou encore de grandeurs ne pouvant prendre qu'un nombre fini de valeurs identifiables séparément,

_ en informatique, est numérique.

une **discrétisation** :

- une transformation d'un type de variable en un autre type de variable ;
- une opération de simplification de l'information statistique qui consiste à réduire un nombre élevé de modalités, de données décrivant un individu dans une variable, en un ensemble limité de plages de valeurs, ou classes, en savoir plus : Géoconfluences

discrétiser les relations portant sur des fonctions : leur substituer certaines relations algébriques.

Le mot discret est emprunté au latin classique *discretus* participe passé de *discernere* (voir : discerner) « séparé, divisé, interrompu, discontinu » et par extension en bas latin « apte à juger, à discerner, juste, prudent ».

Le nom (une) discrétion est emprunté au bas latin *discretio, discretionis* « division, séparation » d'où « action de discerner, raison, prudence ».

discriminant, discriminateur, discriminatif, discrimination, discriminatoire, discriminer

elle est discriminante, il est **discriminant** : établit ou permet d'établir une distinction entre des éléments.

un **discriminant** : la fonction des coefficients d'une équation, qui permet de déterminer le nombre de ses racines réelles et la condition pour qu'elle ait des racines doubles.

une réflexion discriminatrice ou discriminative, un pouvoir **discriminateur** ou **discriminatif** : qui établit des distinctions ou est capable de le faire.

un **discriminateur** : un comparateur, un organe de calculateur qui peut comparer à tout moment une variable à sa valeur de référence, de manière à faire apparaitre les écarts.

une **discrimination** :

- l'action, le fait de différencier en vue d'un traitement séparé des éléments les uns des autres en les identifiant comme distincts ;
- la pratique consistant à vendre le même produit, dans le même moment, à des prix différents selon divers critères ;
- un traitement différencié, inégalitaire, appliqué à des personnes sur la base de critères variables

Vocabulaire (Thésaurus) autour du thème de la discrimination : Wiktionnaire.

une **discrimination positive** : [emploi et travail - social] En anglais : *affirmative action*. Journal officiel de la République française du 28/07/2001.

La discrimination positive en Inde : Géoconfluences.

une **géodiscrimination** ou **discrimination géographique** : une différence de traitement qu'un opérateur de télécommunication, un fournisseur de services ou une entreprise de commerce en ligne pratique entre ses utilisateurs ou ses clients, fondée sur des critères géographiques établis notamment à partir de leur adresse IP, de leur domiciliation bancaire ou de leur adresse de livraison. Un exemple de géodiscrimination est le géoblocage. En anglais : *geo-discrimination*.

une **non-discrimination** :

- le fait de ne pas traiter de manière inégalitaire un groupe social ;
- un refus de traiter différemment des personnes selon certains critères.

elle, il est **discriminatoire** : opère une discrimnation.

discriminer :

- différencier, en vue d'un traitement séparé, un élément des autres en l'identifiant comme distinct ou plusieurs éléments les uns des autres en les identifiant comme distincts ;
- faire subir une inégalité sociale ;
- En savoir plus : Au cœur du français.

Le nom (une) discrimination est emprunté au latin *discriminatio*, terme de grammaire et de rhétorique « séparation », avec probablement influence de l'anglais *discrimination*.

Le mot discriminatoire est dérivé de discriminer d'après le radical du supin latin *discriminatum.*

Le verbe discriminer est emprunté au latin classique *discriminans* participe présent, *discriminare* « séparer, diviser, distinguer ».

disculpation, disculper

une **disculpation** : l'action de disculper ou de se justifier.

disculper :

- prouver que quelqu'un est inculpé à tort ;
- justifier contre une accusation réelle ou possible, innocenter.

se disculper :

- prouver son innocence ;
- se justifier.

Le verbe disculper est une réfection d'après le latin classique *culpa*, en latin médiéval *disculpare* de l'ancien français *descouper* dérivé de *colpe*, coulpe.

discursif, discursivement, discursivité

elle est discursive, il est **discursif** :

- ne s'astreint pas à une continuité rigoureuse de pensée, s'abandonne au gré de l'inspiration ;
- ressortit au discours, aux énoncés ;
- procède selon le discours logique, ressortit au raisonnement.

une **maitrise discursive** ou **maîtrise discursive** : [éducation - enseignement supérieur] la maitrise de la communication orale dans la production et dans la réception du discours. La maitrise discursive suppose d'adopter une position active dans les échanges verbaux, qui mette notamment en œuvre des compétences d'écoute, d'exercice critique du jugement et d'expression structurée. On trouve aussi le terme « oratie », qui n'est pas recommandé. En anglais : *oracy*. Voir aussi : lettrisme, numérisme. Journal officiel de la République française du 8 février 2023.

discursivement :

- d'une manière logique ;
- d'une manière imprévue.

une **discursivité** : le caractère de ce qui est discursif.

Le mot discursif est dérivé du radical de *discursum*, supin du latin classique *discurrere* « courir çà et là ».

discus

un **discus** ou **poisson-disque**

discussif

une médication discussive, un topique **discussif** : qui dissipe, qui résout, par application externe, un engorgement.

Le mot discussif est dérivé du radical du supin *discussum*, du latin classique *discutere*, proprement « secouer, briser en frappant, en secouant », spécialement terme de médecine.

discussion

une **discussion** (1) : une saisie et une vente en justice des biens d'un débiteur.

discuter (1) les biens d'un débiteur, discuter un débiteur.

une **discussion** (2) :

- l'action de discuter, d'examiner en faisant preuve d'esprit critique ;
- un débat au cours duquel un ou plusieurs interlocuteurs échangent des arguments contradictoires sur une question ;
- une saisie et une vente en justice des biens d'un débiteur ;
- une conversation vive, une altercation entre personnes ne parvenant pas à se mettre d'accord ;
- une conversation, un bavardage.

Vocabulaire (Thésaurus) autour du thème de la discussion : Wiktionnaire.

Le nom (une) discussion est emprunté au latin impérial *discussio, discussionis* « examen attentif ; discussion ».

discutable

elle, il est **discutable** :

- peut être discuté(e) ;
- est douteuse ou douteux.

elle, il est **indiscutable** :

- s'impose avec évidence au point d'exclure la discussion ;
- est certaine ou certain, incontestable, authentique.

indiscutablement

discutailler, discutaillerie, discutailleur,

discutailler : passer son temps à discuter à propos de choses insignifiantes.

une **discutaillerie** :

- l'action de discutailler ;
- un échange de propos oiseux, futiles.

une intellectuelle discutailleuse, un intellectuel **discutailleur** : qui se plait à discutailler.

une discutailleuse, un **discutailleur** : celle, celui qui discute à propos de tout.

discuté

elle est discutée, il est **discuté** :

- provoque et a déjà provoqué la discussion ;
- dont la réalité, la valeur est mise en doute par des arguments sérieux ;
- dont la valeur, la compétence, etc. sont mises en doute.

elle est indiscutée, il est **indiscuté** :

- ne peut pas être mise ou mis en doute ;
- est incontesté(e).

discuter

1. **discuter** les biens d'un débiteur, discuter un débiteur

une **discussion** (1) : une saisie et une vente en justice des biens d'un débiteur.

2. **discuter** quelque chose :

- procéder à l'examen contradictoire d'une question ;
- en débattre.

discuter le coup :

- s'entretenir librement, bavarder ;
- mettre en doute la valeur, la compétence de quelqu'un.

discuter de :

- débattre de ;
- s'entretenir de.

discuter :

- soutenir une discussion ;
- protester, contester.

ça peut **se discuter** : ça peut être envisagé, argumenté.

Le verbe discuter est emprunté au bas latin *discutere* (*dequatere* « secouer ») « examiner, rechercher, discuter », en latin classique « dissiper, écarter, éclaircir ».

discuteur

une vie discuteuse : qui est encline, portée à la discussion.
un groupe **discuteur** : qui est enclin, porté à la discussion.

une discuteuse, un **discuteur** : celle, celui, celle qui aime à discuter, qui n'accepte rien sans discussion.

disert, disertement

elle est diserte, il est **disert** : s'exprime, parle facilement et avec élégance.

disertement : d'une manière diserte.

C'est que j'en étais resté, pour ma part, à la graphie *disert* avec un seul s, conformément à l'étymologie latine : *disertus*, « clair, intelligible, bien exposé » et, en parlant d'une personne, « qui est habile à s'exprimer, qui parle bien ». Mais il n'est que de consulter la Toile pour constater que la chose ne va pas de soi pour plus d'un usager, comme en témoignent ces exemples éloquents : Parler français.

Le mot disert est emprunté au latin classique *disertus, diserta, disertum* « clair, bien exposé ; qui est habile à parler, qui s'exprime facilement ».

disette, disetteux

1. une **disette** : des propos badins, des commérages.

Le nom (une) disette (1) est un ancien terme régional.

2. une **disette** :

- un manque de ce qui est nécessaire à la vie du corps et notamment un manque de vivres ;
- un manque de ce qui est considéré comme bon et indispensable à la vie de l'esprit et du cœur.

elle est disetteuse, il est **disetteux** : souffre de la disette.

une disetteuse, un **disetteux**

Les noms famine et disette sont parfois confondus mais, même s’ils ne sont pas de sens très éloignés, ils ne sont pas parfaitement synonymes. Le premier est tiré du latin *fames*, « faim », tandis que le second semble être un emprunt du grec byzantin *disekhtos*, « bissextile », qui désignait aussi une « année de malheur ». De la disette à la famine, il y a un degré de gravité, comme l’indique notre *Dictionnaire*, qui définit la famine comme une « disette extrême et générale », et Littré, qui écrit : « Il y eut disette, après vint la famine. Quand la famine règne, on meurt de faim ; quand la disette règne, on a de la peine à se procurer les aliments. La disette est moins grave que la famine : disette, rareté d’aliments ; famine, absence d’aliments. ». Académie française.

Le nom (une) disette (2) est d'origine obscure.

diseur

une diseuse, un **diseur** :

- celle, celui qui dit, qui prend plaisir à dire ;
- celle, celui qui récite, qui déclame.

une diseuse de bonne aventure, un diseur de bonne aventure : celle, celui qui fait comme profession de prédire l'avenir.

une diseuse, un diseux

Le nom (un) diseur est dérivé du radical du participe présent de dire.

On a lu un **disfonctionnement** pour un dysfonctionnement.

disgrâce, disgracié, disgrâcier, disgracieusement, disgracieux

1. une **disgrâce** :

- une perte des faveurs, des bonnes grâces dont on bénéficiait ;
- l'état d'une personne privée des faveurs dont elle jouissait ;
- une perte de considération ou d'intérêt, un discrédit.

une disgraciée : celle qui n'est plus favorisée ou protégée ;
un **disgracié** (1) : celui qui n'est plus favorisé ou protégé.

disgracier quelqu'un : le mettre en disgrâce, lui retirer ses faveurs, ses bonnes grâces.

2. une **disgrâce** :

- un manque de grâce, de charme dans l'aspect, l'attitude ou l'esprit d'une personne ;
- une absence de grâce, d'attrait dans une chose.

être **disgracié** par la nature : être défavorisé par la nature, manquer de grâce et d'attrait.

une disgraciée, un **disgracié** (2) : celle qui est laide, celui qui est laid.

elle est disgracieuse, il est **disgracieux** : est dépourvu(e) de grâce, d'agrément.

une disgracieuse, un **disgracieux** : celle, celui qui manque de grâce et d'attrait.

disgracieusement : de manière disgracieuse.

Le nom (une) disgrâce est emprunté à l'italien *disgrazia*, dérivé de *grazia* (grâce).

Le verbe disgracier est emprunté à l'italien *disgraziare* dérivé de *disgrazia* (disgrâce).

Le nom une grâce est emprunté au latin *gratia* « faveur, complaisance ; reconnaissance ; bonnes grâces ; agrément, charme ».

"disgression"

Le préfixe dis- appartient à la langue latine et à la langue française et, dans ces deux langues, il est particulièrement productif. Le plus souvent, il conserve sa forme originale, mais il arrive, en latin, que le s de dis- s'efface quand la consonne initiale du mot auquel il se lie est une consonne sonore. C'est pour cette raison que le nom latin *disgressio*, composé à l'aide de la particule *dis*-, qui marque la négation ou l'écart, et de *gradi*, « marcher, s'avancer », est devenu *digressio*. Dire et écrire *disgression* est donc une faute parfaitement explicable, d'autant plus que le s est conservé dans le nom de la même famille transgression, mais n'en reste pas moins une faute et, pour évoquer ce type de pas de côté, on veillera à n'utiliser que le substantif digression. En savoir plus : Académie française.

disharmonie

On a lu une **disharmonie** pour une dysharmonie, en géologie et pour une absence, un défaut d'harmonie entre plusieurs choses, dans un ensemble). On a lu aussi disharmonique pour dysharmonique (= qui n'a pas d'harmonie; dont les éléments ne sont pas en harmonie).

dishley

un **dishley** : un mouton.

un mouton Dishley-Mérinos

disjoindre, disjoint

disjoindre :

- écarter, séparer des éléments joints entre eux ;
- séparer des personnes qui vivent ou se trouvent ensemble ;
- séparer deux ou plusieurs problèmes, questions ou sujets associés ;
- séparer deux ou plusieurs causes juridiques pour les juger chacune à part.

je disjoins, tu disjoins, il disjoint, nous disjoignons, vous disjoignez, ils disjoignent ;
je disjoignais ; je disjoignis ; je disjoindrai ; je disjoindrais ;
j'ai disjoint ; j'avais disjoint ; j'eus disjoint ; j'aurai disjoint ; j'aurais disjoint ;
que je disjoigne, que tu disjoignes, qu'il disjoigne, que nous disjoignions, que vous disjoigniez, qu'ils disjoignent ;
que je disjoignisse, qu'il disjoignît, que nous disjoignissions ; que j'aie disjoint ; que j'eusse disjoint ;
disjoins, disjoignons, disjoignez ; aie disjoint, ayons disjoint, ayez disjoint ;
(en) disjoignant.

se disjoindre : s'écarter, se séparer.

elles se disjoignent, ils se disjoignent, elles se sont disjointes, ils se sont disjoints,...

elle est disjointe, il est **disjoint** :

- n'est pas jointe ou joint, n'est plus jointe ou joint ;
- dont les liens ont été rompus ;
- est considéré(e) séparément.

un **disjoint** : un intervalle qui sépare deux parties ou deux éléments disjoints.

Le verbe disjoindre est une réfection, d'après le latin *disjungere* « séparer », de l'ancien français *desjoindre*.

disjoncter, disjoncteur, disjonctif, disjonction, disjonctivement

disjoncter :

- interrompre le courant électrique ;
- couper automatiquement le courant sur un défaut de ligne ;
- s'arrêter de fonctionner par suite d'un défaut de ligne ou de surtension ;

- ne pas ou ne plus être dans son état normal, perdre le contact avec la réalité.

un **disjoncteur** :

- un appareil coupant automatiquement un circuit électrique lorsque l'intensité du courant atteint une limite prédéterminée ;
- [défense - électricité] En anglais : *circuit breaker ; breaker*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **discontacteur** : un appareil servant de disjoncteur et de contacteur.

une (particule) disjonctive, un mot **disjonctif** : en grammaire, qui unit les expressions et sépare les idées.

une proposition disjonctive : en logique, une proposition dont les deux membres sont séparés par une particule disjonctive.

un jugement disjonctif : un jugement qui pose une alternative.

une **disjonction** :

- l'action de disjoindre, le résultat de cette action ;
- une séparation de deux problèmes, questions ou sujets ;
- une séparation de deux instances ou causes juridiques ;
- en orthopédie, l'état de ce qui est disjoint, la séparation de deux ou plusieurs pièces osseuses habituellement jointes ;
- en génétique, la séparation des deux chromosomes homologues lors de la division réductionnelle de la méiose, ou des deux chromatides-filles lors de la division mitotique.

disjonctivement : alternativement.

Le nom (un) disjoncteur est dérivé du radical du latin *disjunctum*, supin de *disjungere* « séparer ». Le verbe disjoncter est formé sur disjoncteur.

Le mot disjonctif est emprunté au bas latin *disjunctivus*, terme de grammaire et de logique.

Le nom (une) disjonction est emprunté au latin classique *disjunctio* « séparation », spécialement terme de grammaire, terme de médecine en latin médiéval.

dislocation, disloquant, disloqué, disloquement, disloquer

une **dislocation** :

- l'action de disloquer ou de se disloquer ; le résultat de cette action ;
- un déplacement ou une séparation violentes des parties d'une articulation ou d'un ensemble ;
- une luxation, un déplacement brusque des surfaces articulaires des os, avec congestion et douleur, à cause d'un traumatisme ;
- un assouplissement extrême des articulations ;
- le fait de se défaire, de perdre son unité ;
- un éclatement, un éparpillement, une dissolution ;
- un processus au cours duquel un ensemble se défait, se désagrège ; son résultat ;
- une séparation volontaire et/ou ordonnée d'un tout en ses éléments ;
- une dispersion, une séparation des membres d'un groupe.

Telle que formulée dans le titre, cette question est tout à fait représentative d'un usage très courant en langue parlée et qu'on appelle la segmentation. Certains nomment encore ce phénomène la "dislocation". En savoir plus : Le blogue de Pierre Calvé.

L’expression *dislocation à gauche* ne relève ni du vocabulaire de l’orthopédie ni, contrairement à ce que l’on pourrait croire, de celui des sciences politiques. Elle ne désigne en effet pas un éclatement des forces de gauche, mais une figure de rhétorique dont les tout jeunes enfants usent aussi inconsciemment et aussi volontiers que monsieur Jourdain usait de la prose. Il est loisible aux adultes d’en faire également usage pour donner de l’emphase à leur propos. En savoir plus : Académie française.

une dialectique **disloquante** : qui disloque, qui est propre à disloquer.

elle est disloquée, il est **disloqué** :

- est déboitée, démise ; est déboité, démis ;
- dont les articulations sont déboitées, brisées ;
- dont les membres sont ballants, sans force ;

- est difforme, tordu(e) ;
- est capable de mouvements anormalement souples ;
- dont les éléments semblent disjoints ;
- est tordu(e), de travers, déformé(e) ;
- dont un ou des éléments sont défaits, dont les parties ne tiennent plus ensemble ;
- est mise ou mis en pièces, est éclaté(e) ;
- est désagrégé(e) sous l'effet d'une force plus ou moins violente ;
- est désuni(e), est chaotique.

un **disloquement** :

- l'état de ce qui est disloqué ;
- une dislocation.

disloquer :

- faire sortir un membre de son articulation ;
- sortir une partie d'un objet de son attache ;
- désarticuler ;
- déformer, désorganiser ;
- disjoindre les éléments d'un tout de manière à causer des dissociations, des déboitements ;
- déformer, briser quelque chose, détruire la linéarité, la continuité de ;
- séparer les éléments d'un groupe, d'un rassemblement, etc. souvent d'une manière plus ou moins violente, désordonnée ;
- décomposer ce qui forme un tout en ses différentes parties.

se disloquer :

- se désarticuler, se déboiter ;
- se défaire, éclater, se désagréger.

Le nom (une) dislocation est emprunté au latin médiéval *dislocatio, dislocationis* « luxation ».

Le verbe disloquer, qui est emprunté au latin médiéval *dislocare* « disloquer », est le doublet savant de *desloer, desloier* « luxer » issu du latin vulgaire *dislocare*.

dismutation

une **dismutation** : [chimie] le type de réaction d'oxydoréduction dans laquelle deux molécules d'une espèce chimique A réagissent entre elles en donnant naissance à une molécule A' par oxydation et une molécule A'' par réduction. En anglais : *dismutation ; disproportionation*. Journal officiel de la République française du 18/04/2001.

disomata, disomie, disomique

un ***disomata*** : un être de conformation insolite par excès, composé de deux individus.

une **disomie** :

- en embryologie et en tératologie : deux corps complets réunis par une ou plusieurs parties [thoracopage, céphalothoracopage, frères siamois] ;
- un couple de chromosomes homologues dans le caryotype de cellules diploïdes et état d'une cellule, d’un tissu ou d’un organisme dans lesquels tous les chromosomes sont présents par paires. C'est l'état normal d'un organisme diploïde par opposition à la monosomie ou à la trisomie.

une **disomie uniparentale** ou DUP : [biologie / génétique] la présence, dans une cellule ou un organisme diploïde, d'une paire de chromosomes provenant d'un seul parent. Selon l'origine parentale, la disomie est dite paternelle ou maternelle. En anglais : *uniparental disomy ; UPD*. Voir aussi : hétérodisomie, isodisomie, monosomie. Journal officiel de la République française du 15/09/2013.

une hérédité **disomique**

disons

L’impératif *disons* peut s’employer pour signifier que l’on décide de telle ou telle chose en concertation avec la personne à qui l’on s’adresse. Il est alors synonyme de « si cela vous convient » : Vous ne pouvez pas venir ce soir ; eh bien, disons demain.

Mais on se gardera d’ajouter à ce sens celui d’« environ ». Cette remarque vaut également, et plus encore, pour la locution « on va dire ». En savoir plus : Académie française.

disopyramide

un **disopyramide** : un antiarythmique du groupe I de la classification de Vaughan Williams, avec une action vagolytique marquée, prescrit dans la prévention des récidives d’arythmies supraventriculaires.

dispache, dispacher, dispacheur

en droit maritime :

une **dispache** : une répartition des charges entre les assureurs, en cas d'avaries.

une dispacheuse, un **dispacheur** : une experte, un expert chargé(e) de la répartition des frais en cas d'avaries.

disparaitre, disparaître

disparaitre : *anciennement* : **disparaître**) :

- cesser de paraitre aux regards, d'être visible ;
- cesser d'être audible ;
- s'absenter brusquement ou sans prévenir, se soustraire aux regards avec précipitation ou en cachette ;
- ne plus être à sa place, venir à manquer subitement, sans qu'on puisse expliquer cette absence ;
- cesser d'exister, mourir ;
- être considéré comme mort, bien que le décès ne soit pas attesté ;
- cesser d'être, se perdre ;
- se dissiper, se résorber.

faire disparaitre :

- supprimer ;
- enlever ;
- tuer ;
- anéantir.

je disparais, tu disparais, il disparait ou disparaît, nous disparaissons, vous disparaissez, ils disparaissent ;
je disparaissais ; je disparus ; je disparaitrai ou disparaîtrai ; je disparaitrais ou disparaîtrais ;
j'ai disparu, je suis disparu(e) ; j'avais disparu, j'étais disparu(e) ; j'eus disparu, je fus disparu(e) ; j'aurai disparu, je serai disparu(e) ; j'aurais disparu, je serais disparu(e) ;
que je disparaisse, que tu disparaisses, qu’il disparaisse, que nous disparaissions, que vous disparaissiez, qu’ils disparaissent ;
que je disparusse, qu’il disparût, que nous disparussions ; que j'aie disparu, que je sois disparu(e) ; que j'eusse disparu, que je fusse disparu(e) ;
disparais, disparaissons, disparaissez ; aie disparu, sois disparu(e), ayons disparu, soyons disparues, soyons disparus, ayez disparu, soyez disparu(e)(es)(s) ;
(en) disparaissant.

Le verbe disparaître peut, en principe, se conjuguer avec avoir ou être selon que l’on veut mettre l’accent sur l’action (avoir) ou sur le résultat (être). Dans l’usage général actuel toutefois, l’emploi de l’auxiliaire être est devenu plus rare et marqué comme littéraire ou vieilli dans plusieurs ouvrages de référence; disparaître tend aujourd’hui à être conjugué avec avoir dans tous les contextes. Au XVIIe siècle, époque de la colonisation de la Nouvelle-France, disparaître était souvent conjugué avec être, même pour exprimer l’action, comme en témoignent divers exemples de la littérature classique. Cet usage explique sans doute pourquoi l’emploi de l’auxiliaire être est encore largement répandu au Québec alors qu’il est devenu beaucoup plus rare ailleurs dans la francophonie. Malgré la tendance actuelle à lui substituer avoir, l’auxiliaire être qui insiste sur le résultat, le fait accompli, ne saurait être considéré comme fautif ; au contraire, il maintient une nuance qui enrichit la langue. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

Le verbe disparaitre est dérivé de paraitre d'après le bas latin *disparere* « disparaître », d'où l'ancien français *disparoir*. Voir aussi : disparition, disparu (ci-dessous).

Le mot évanescent (= qui disparait peu à peu ; qui s'amoindrit à mesure que le fruit se développe ; qui est visible d'une manière fugitive ; qui a une apparence floue, imprécise ; qui est indéfinissable, insaisissable) est un mot de formation savante d'après le participe présent latin *evanescens* de *evanescere* « disparaitre, se dissiper ». D'où une évanescence.

Le verbe s'évanouir (= disparaitre sans laisser de trace ; cesser d'être perceptible ou d'exister ; se dissiper ; perdre connaissance ; être absorbé complètement dans ses pensées) est l'altération de l'ancien français *esvanir* en *esvanoïr*, probablement sous l'influence du parfait latin *evanuit* de *evanescere*, *esvanir* étant issu du bas latin *e(x)vanire*, en latin classique *evanescere* « disparaitre, se dissiper. D'où évanoui, un évanouissement.

Le nom (un) fading (= un évanouissement, une diminution temporaire de l'intensité du son au cours d'une émission radiophonique ; une immobilisation progressive du cours de la pensée ou d'un mouvement commencé) vient du mot anglais *fading*, déverbal de *to fade* « se ternir, s'effacer, disparaitre » emprunté à l'ancien français *fade*.

disparate

elle, il est **disparate** :

- n'est pas en accord, en harmonie avec son entourage ;
- tranche fortement sur lui et produit un contraste choquant, désagréable ou bizarre ;
- est formé(e) d'éléments divers très dissemblables, qui ne sont pas assortis.

une, un **disparate** :

- un manque d'accord, un défaut d'harmonie ;
- un contraste, une dissemblance choquante.

un (bombyx) **disparate** : un nom vernaculaire de *Lymantria dispar* (par exemple *Porthetria dispar*), un lépidoptère de la famille des lymantriidés.

Le mot disparate est emprunté au latin classique *disparatus* « différent » et *disparatum* « proposition contradictoire », terme de rhétorique, du participe passé de *disparare* « diversifier ».

disparité

une **disparité** :

- une absence d'égalité, une disproportion ;
- une absence d'accord, d'harmonie, une inégalité.

des disparités : des différences de niveau de développement dans les domaines économiques, sociaux et culturels, en savoir plus : Géoconfluences.

Le nom (une) disparité est formé à l'aide du suffixe -ité à partir du latin *dispar, disparis* « inégal » sur le modèle de parité.

disparition

une **disparition** :

- l'action de disparaitre ; le fait de cesser momentanément d'être visible ;
- l'action de s'éloigner ou de s'absenter d'un lieu d'une manière brusque ou inexplicable ;
- le temps de cet éloignement, de cette absence ;
- le fait d'être égaré ou volé ;
- l'action ou le fait de disparaitre en cessant d'exister.

Le nom (une) disparition est dérivé du radical de disparaitre. On a lu aussi la forme (une) *disparution* d'après disparu.

disparu

disparu(e)(es)(s), je **disparus**, tu disparus, il **disparut**, qu'il **disparût** (disparaitre).

Le verbe disparaître peut, en principe, se conjuguer avec avoir ou être selon que l'on veut mettre l'accent sur l'action (avoir) ou sur le résultat (être). Dans l'usage général actuel toutefois, l'emploi de l'auxiliaire être est devenu plus rare et marqué comme littéraire ou vieilli dans plusieurs ouvrages de référence; disparaître tend aujourd'hui à être conjugué avec avoir dans tous les contextes. Au XVIIe siècle, époque de la colonisation de la Nouvelle-France, disparaître était souvent conjugué avec être, même pour exprimer l'action, comme en témoignent divers exemples de la littérature classique. Cet usage explique sans doute pourquoi l'emploi de l'auxiliaire être est encore largement répandu au Québec alors qu'il est devenu beaucoup plus rare ailleurs dans la francophonie. Malgré la tendance actuelle à lui substituer avoir, l'auxiliaire être qui insiste sur le résultat, le

fait accompli, ne saurait être considéré comme fautif ; au contraire, il maintient une nuance qui enrichit la langue. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

elle est disparue, il est **disparu** :

- n'est momentanément plus visible, est hors de vue ;
- est parti(e) brusquement ou mystérieusement ;
- est absente ou absent sans raison plausible ;
- a cessé d'exister.

une disparue, un **disparu** :

- une personne qui est partie brusquement ou mystérieusement ;
- une absente ou un absent sans raison plausible ;
- une personne défunte.

dispatcher, dispatcheur, dispatching

dispatcher : répartir, distribuer de manière fonctionnelle des personnes, des objets.

une dispatcheuse, un **dispatcheur** : une personne chargée de dispatcher, de s'occuper du dispatching.

un **dispatching** :

- une commande centralisée d'une installation complexe ;
- un organisme central assurant la régulation d'un trafic ;
- un poste de distribution ou de commande ;
- une répartition, une distribution.

On note aussi en droit maritime : une **dispache**, une dispacheuse, un **dispacheur** (ci-dessus).

(Vaines) recommandations concernant l'emploi de dispatcher : Mémo de mots découverts.

Le verbe dispatcher est emprunté à l'anglais *to dispatch* (voir : dispatching).

Le mot anglais dispatching vient du participe présent de [*to*] *dispatch* attesté au sens de « dépêcher, expédier », probablement emprunté à l'italien *dispacciare* lui-même emprunté à l'ancien provençal *despachar, despechar* « envoyer, activer » lui-même emprunté à l'ancien français *despechier*, voir : dépêcher.

dispendieusement, dispendieux

elle est dispendieuse, il est **dispendieux** :

- exige beaucoup de dépenses ;
- entraine de grands frais ;
- dont la valeur marchande, le prix, le cout est élevé.

dispendieusement

L'adjectif dispendieux signifie « qui occasionne des dépenses, qui coûte cher ». Il s'emploie, non pour qualifier des personnes, mais le plus souvent des noms abstraits : *des habitudes dispendieuses, un train de vie dispendieux ; des guerres, des voyages dispendieux*. Il ne faut pas confondre cet adjectif avec dépensier qui, lui, s'applique essentiellement à des personnes : *Son grand-oncle, qui était très dépensier, a dilapidé une grande part de la fortune familiale* ; même si, par métonymie, cet adjectif peut, lui, s'appliquer aussi à des choses abstraites (*il a gardé des habitudes de vie très dépensières*), on veillera bien à ne pas employer l'un de ces adjectifs quand c'est l'autre qui conviendrait. En savoir plus : Académie française.

On utilise parfois à tort les mots cher, dispendieux, coûteux et onéreux, dont le sens est proche et qui prêtent conséquemment à confusion.
Le mot cher signifie « qui est d'un prix élevé ».
Le mot dispendieux signifie « qui exige beaucoup de dépenses, entraîne de grands frais ». Cet adjectif s'applique presque toujours à quelque chose d'abstrait, par exemple des loisirs, des manies dispendieuses. Au Québec, on emploie parfois dispendieux pour signifier « qui est d'un prix élevé », « qui est cher par rapport aux moyens dont on dispose ». Toutefois, pour éviter toute ambiguïté, mieux vaut ne pas privilégier ce sens, du moins, dans la langue soignée.
Le mot coûteux signifie « qui entraîne une dépense élevée ». Contrairement à l'adjectif dispendieux, coûteux peut aussi se dire d'un objet concret.
Le mot onéreux signifie « qui occasionne des frais, des dépenses ». On ne l'appliquera qu'à des substantifs désignant des motifs de dépenses. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

Le mot dispendieux qui est emprunté au latin impérial *dispendiosus* « dommageable, préjudiciable » (dérivé du latin *dispendium* « dépense, frais [d'où dommage] » lui-même dérivé de *dispendere*, voir : dispenser) peut servir d'adjectif à dépense.

dispensable

un cas **dispensable** : pour lequel on peut accorder dispense.

une occasion dispensable :

- qui peut être évitée ;
- dont on peut se dispenser.

une **indispensabilité** : le caractère indispensable d'une chose, d'une personne.

elle, il est **indispensable** :

- dont on ne peut être dispensé ou se dispenser ;
- à laquelle ou auquel on ne peut pas se soustraire ou échapper ;
- est obligatoire ou absolument nécessaire ;
- a un rôle essentiel.

l'**indispensable** : ce qui est absolument nécessaire.

indispensablement

dispensaire

un **dispensaire** :

- une structure extrahospitalière de consultation et de traitement ;
- un établissement spécialisé dans la lutte contre une maladie particulière ou un fléau social.

Le nom (un) dispensaire est emprunté à l'anglais *dispensary* se rattachant à *to dispense* « attribuer, distribuer ».

dispensateur, dispensation

une dispensatrice de, un **dispensateur** de : celle, celui qui dispense, qui distribue.

une dispensatrice, un dispensateur de formation : celle qui est habilitée, celui qui est habilité à mettre en œuvre une action de formation professionnelle continue.

une parole dispensatrice de bonheur, un auteur **dispensateur** d'illusion : qui dispense, qui distribue.

On a lu aussi dispensante, dispensant et dispensatoire.

une **dispensation** : l'action, fait de dispenser, de distribuer.

une dispensation de vaccins

Le mot dispensateur est emprunté au latin classique *dispensator* « administrateur, intendant », en latin chrétien « celui qui dispense (en particulier les choses divines) ».

Le nom (une) dispensation est emprunté au latin classique *dispensatio* « administration, gestion », en latin impérial « distribution, répartition ».

dispense

une **dispense** :

- une autorisation exceptionnelle dispensant d'agir selon les règles établies, accordée par l'autorité qui les a édictées et qui permet soit de faire ce qui est défendu soit de ne pas faire ce qui est prescrit ;
- une décharge d'une obligation résultant d'une règle établie ;
- une pièce légale qui constate une dispense ;
- en savoir plus : Office québécois de la langue française.

une dispense d'âge : une autorisation spéciale de faire une chose avant l'âge requis.

dispensé

elle est dispensée, il est **dispensé** : a été dispensé(e) d'une obligation.

dispenser

Le verbe dispenser vient du mot latin *dispensare*, qui signifiait « partager, administrer, régler ». On l'emploie aujourd'hui notamment au sens de « distribuer, accorder, donner largement », avec une idée d'abondance, de générosité. Dans ce sens, le verbe peut avoir comme sujet une personne, une autorité ou une puissance supérieure.
Comme ce sens du verbe dispenser est associé à l'idée de largesse et de profusion, il serait inexact de l'employer dans des expressions telles que *dispenser un cours, dispenser un service, dispenser un programme, dispenser des rencontres*. Dans le but d'éviter ces emplois critiqués, on remplacera le verbe dispenser par d'autres verbes plus appropriés selon le contexte.
Par ailleurs, le verbe dispenser peut également signifier « exempter quelqu'un d'une obligation, lui permettre de ne pas faire quelque chose ». Dans ce sens, le verbe se construit avec la préposition de. Il peut aussi être employé par euphémisme pour demander l'autorisation de ne pas faire quelque chose ou pour demander à quelqu'un de ne pas dire ou faire une chose. Enfin, lorsqu'il est employé à la forme pronominale, il a le sens de « se permettre de ne pas se soumettre à une obligation ».
En savoir plus : Office québécois de la langue française.

dispenser (1) quelqu'un de :

- l'autoriser à ne pas faire quelque chose de prescrit par une loi, une règle ;
- lui accorder une dispense ;
- le libérer, le dégager d'une obligation ;
- le tenir quitte de, ne pas le lui exiger, ne pas le lui imposer.

se dispenser de : se permettre de ne pas faire quelque chose.

dispenser (2) : distribuer (avec une idée de largesse, de générosité).

se dispenser, **être dispensé** : être donné, distribué.

Le verbe dispenser est emprunté au latin classique *dispensare* « partager, distribuer ; administrer, gouverner », en latin impérial « régler, employer », formé sur le supin *dispensum* de *dispendere* « distribuer » (*dis* et *pendere* « peser »), voir aussi dépense.

dispermie

une **dispermie** ou **diandrie** : une fécondation d'un ovocyte par deux spermatozoïdes.

dispersant

un effet **dispersant** : qui disperse.

un pouvoir dispersant : en chimie, le degré d'aptitude à provoquer et à maintenir la suspension de particules solides au sein d'un milieu présentant les caractères d'une phase liquide.

un **dispersant** :

- un réactif utilisé pour disperser les fines d'un matériau ;
- un produit qui accélère la biodégradation des hydrocarbures.

dispersé

elle est dispersée, il est **dispersé** :

- est répandu(e) ou jeté(e) çà et là, au hasard ;
- est réparti(e) en plusieurs endroits ;
- s'applique à trop d'objets différents et ne peut pas, de ce fait, se montrer efficace ;
- est mise en fuite, chassée ; est mis en fuite, chassé.

en ordre dispersé : de manière désordonnée.

un sol, un système **monodispersé** : dont les particules ont des dimensions égales ou très voisines.

dispersement

un **dispersement** : l'action de disperser ; le résultat de cette action.

disperser

disperser :

- jeter ou répandre çà et là ;
- répartir en différents endroits ce qui constituait jusqu'alors un ensemble, un groupe ;
- mettre en fuite.

disperser ses forces : les appliquer à trop d'objets différents, au point qu'elles ne manifestent pas d'efficacité.

se disperser :

- se séparer en partant vers des endroits différents ;
- s'enfuir en se séparant ;
- disparaitre par la dispersion des éléments ;
- s'adonner à trop d'activités différentes sans se concentrer sur aucune.

Le verbe disperser est soit dérivé du radical de *dispersus*, participe passé du latin classique *dispergere* « répandre çà et là, éparpiller », soit une réfection d'après le moyen français *dispers* du moyen français *disperger* emprunté au latin *dispergere*.

disperseur, dispersif

un **disperseur** : une machine agricole servant à étaler par dispersion centrifuge le fumier, les gadoues, les fanes en tas.

une force dispersive, un pouvoir **dispersif** : qui provoque la dispersion.

dispersion

une **dispersion** :

- l'action de jeter ou de répandre au hasard, çà et là ; le résultat de cette action ;
- l'état de ce qui est dispersé ;
- une répartition ou une distribution de ce qui constituait jusqu'alors un ensemble ou un groupe, en des endroits différents ;
- une application à trop d'objets différents ;
- un faible éloignement des insectes du lieu où ils vivent habituellement du fait de la surpopulation et dans le but de coloniser de nouveaux sites de reproduction.

une **dispersion prismatique** : le procédé optique permettant de décomposer une lumière blanche en ses différents composants colorés.

une **dispersion rotatoire optique** : [chimie physique - stéréochimie] la variation du pouvoir rotatoire d'une substance en fonction de la longueur d'onde du rayonnement lumineux utilisé. En anglais : *rotatory dispersion*. Voir aussi : pouvoir rotatoire. Journal officiel de la République française du 18/04/2001.

Le nom (une) dispersion est emprunté au bas latin *dispersio* « dispersion, destruction ».

dispersoïde

un **dispersoïde** : l'ensemble d'un système en général composé de deux phases : solide et gaz, solide et liquide, liquide et liquide, qui paraissent homogènes.

display

un **affichage** : une représentation d'un ensemble de données sur un écran. En anglais : *display*.

un **affichage à émission d'électrons par conduction de surface** ou AEC : le dispositif d'affichage constitué d'émetteurs d'électrons à deux électrodes qui, placés chacun devant un pixel luminescent, projettent sous l'action d'un champ électrique les électrons depuis la surface formée par les deux électrodes jusqu'à la couche luminescente. En anglais : *surface-conduction electron-emitter display, SED*.

un **affichage tête basse** : l'affichage d'informations utiles au pilotage d'un spationef ou d'un aéronef sur un dispositif situé en dehors du champ de vision du pilote, lorsqu'il dirige son regard vers l'extérieur, ce qui l'oblige à incliner la tête et à accommoder. Voir aussi : affichage tête haute, affichage tête moyenne, collimateur de pilotage. En anglais : *head-down display, HDD*.

un **affichage tête haute** :

- l'affichage qui superpose des informations nécessaires au pilotage d'un spationef ou d'un aéronef à la vision directe de l'extérieur, sans que le pilote ait à incliner la tête ni à accommoder. Voir aussi : affichage tête basse, affichage tête moyenne, collimateur de pilotage. En anglais : *head-up display, HUD*.
- un affichage, dans l'axe de vision du conducteur, d'informations complétant celles du tableau de bord. En anglais : *head-up display, HUD*.

un **affichage tête moyenne** : l'affichage d'informations utiles au pilotage d'un spationef ou d'un aéronef en dehors du champ de vision du pilote, lorsqu'il dirige son regard vers l'extérieur, au moyen d'un dispositif optique appelé « collimateur », qui lui évite d'avoir à accommoder. Voir aussi : affichage tête basse, affichage tête haute, collimateur de pilotage. En anglais : *head-level display, HLD*.

afficher : représenter des données sur un écran. On trouve aussi, dans une acception voisine, « visualiser ». En anglais : *display*.

un **carton (publicitaire)** : un matériel publicitaire destiné à la vitrine ou à l'étalage. En anglais : *display*.

un **collimateur de pilotage** : un dispositif de visualisation présentant les indications d'un groupe d'instruments de vol dans le champ de vision normal du pilote. Voir aussi : affichage tête basse, affichage tête haute, affichage tête moyenne. En anglais : *head-up display, HUD*.

une **console de visualisation**. En anglais : *display unit*.

un **criblage différentiel** ou **tri d'ARN messager, tri d'ARNm** : l'opération consistant à obtenir par transcription inverse, à l'aide d'amorces spécifiques, des séquences partielles d'ADN complémentaire correspondant à certains ARN messagers. Voir aussi : ADN complémentaire, amorce, ARN messager. En anglais : *differential display, mRNA differential display*.

un **écran à double affichage** : le dispositif d'affichage, généralement à cristaux liquides, permettant de voir deux images différentes selon l'angle sous lequel on le regarde. « Split view », qui est un nom de marque, ne doit pas être utilisé pour désigner de façon générale ce type de dispositif. En anglais : *dual view display., dual view LCD*.

une **exposition sur phage** : une incrustation, à la surface de l'enveloppe protéique d'un phage filamenteux, de peptides, de fragments d'anticorps ou d'autres protéines, provoquée par l'introduction de séquences correspondantes d'oligonucléotides dans le génome de ce phage. Cette technique permet de caractériser de nouveaux épitopes d'antigènes, de sélectionner des anticorps monoclonaux, d'identifier des substrats d'enzymes, des ligands naturels, des récepteurs, des sites d'interaction entre protéines ou entre protéines et acides nucléiques. Elle est utilisée pour découvrir de nouvelles molécules thérapeutiques. Voir aussi : ligand, récepteur. En anglais : *phage display*.

une **présentation en vitrine**. En anglais : *window display*.

une **radiomessagerie unilatérale** : un service de radiocommunication destiné à la transmission de messages vers un terminal mobile ou éventuellement un groupe de stations mobiles. Chaque message comporte l'adresse de la station mobile destinataire ou du groupe de stations, suivie éventuellement de données numériques ou alphanumériques. On trouve aussi le terme « radiomessagerie unidirectionnelle ». En anglais : *display paging*.

visualiser : inscrire les résultats d'un traitement sur un écran de visualisation. Voir aussi : afficher. En anglais : *display*.

dispondée

une **dispondée** :

- en versification gréco-latine, un pied composé de deux spondées, soit quatre syllabes longues ;
- en musique, une mesure à huit temps composée de quatre blanches.

Le nom (une) dispondée est emprunté au grec δ ι σ π ο ́ ν δ ε ι ο ς « composé de deux spondées ».

disponibilité

une **disponibilité** :

- le fait de pouvoir être rapidement utilisé, d'être à la disposition de quelqu'un ;
- la partie des ressources d'un pays à la disposition des habitants ;
- la probabilité pour un mot d'apparaitre dans une situation donnée même s'il est généralement peu fréquent ;
- la situation d'un fonctionnaire qui d'office ou sur sa demande est déchargé de l'exercice de ses fonctions, tout en conservant son grade ;
- l'état d'un militaire maintenu ou renvoyé dans ses foyers avant l'expiration de la durée légale du service actif, alors qu'il ne cesse pas d'être apte au service ;
- la possibilité, pour une personne sans engagement ni obligation, de jouir d'une totale liberté de mouvement, d'action ;
- la situation intellectuelle de celui qui est disponible, qui n'est pas limité par des choix antérieurs ;
- la capacité d'éprouver un sentiment, une tendance, etc..

des disponibilités :

- la somme d'argent dont une personne peut disposer librement ;
- l'ensemble des actifs dont dispose une entreprise pour faire face à ses paiements et qui sont rapidement réalisables.

des disponibilités monétaires : la partie de la masse monétaire d'un pays, constituée par les billets et la monnaie métallique, les dépôts à vue et les dépôts à terme.

une **biodisponibilité** : les propriétés [taux et vitesse d’absorption] d’un principe actif faisant partie d’une préparation pharmaceutique, déterminées à partir de la courbe temps/concentration dans le sérum ou de la mesure de son excrétion urinaire.

une **indisponibilité** :

- une inaptitude pour un service ;
- l'état d'un bien indisponible en vertu de la loi.

Lorsqu’il s’agit de choses, disponible désigne ce que l’on peut utiliser, ce qui est à la disposition de quelqu'un. On peut ainsi parler d’espace disponible (locaux, logement, place, par exemple) ou de temps disponible, ou encore, dans le domaine financier, de capital, de fonds, de valeurs disponibles.
Sous l’influence de l’adjectif anglais *available*, on emploie de plus en plus disponible en parlant d’un objet que l’on peut acquérir. Cet emploi doit être remplacé par offert ou en vente. Cependant, on qualifie de disponibles les livres dont le tirage n'est pas épuisé et qui sont encore en stock.
Le sens de disponible est différent lorsque l’on parle de personnes. En effet, dans ce cas, l'adjectif disponible qualifie une personne qui peut disposer de son temps ou, dans le domaine administratif, qui est dégagée provisoirement de ses fonctions mais qui demeure à la disposition de son employeur.
En savoir plus : Office québécois de la langue française.

disponibilité, disponible

elle, il est **disponible** :

- est à la disposition de quelqu'un ;
- n'est pas occupé(e), retenu(e) et dont on peut de ce fait disposer librement ;
- est dégagé(e) momentanément de ses obligations de service, mais demeure à la disposition de l'administration ou de l'armée ;
- est sans emploi, est libre pour effectuer un travail, une action ;
- dispose librement de son temps ;
- n'est pas marié(e), n'est engagé(e) dans aucune liaison ;
- reste ouverte ou ouvert à toutes les sollicitations.

elle, il est **indisponible** :

- est préoccupé(e) au point de n'être pas disponible ;
- dont on ne peut pas disposer pour un service.

Lorsqu’il s’agit de choses, disponible désigne ce que l’on peut utiliser, ce qui est à la disposition de quelqu'un. On peut ainsi parler d’espace disponible (locaux, logement, place, par exemple) ou de temps disponible, ou encore, dans le domaine financier, de capital, de fonds, de valeurs disponibles.
Sous l’influence de l’adjectif anglais *available*, on emploie de plus en plus disponible en parlant d’un objet que l’on peut acquérir. Cet emploi doit être remplacé par offert ou en vente. Cependant, on qualifie de disponibles les livres dont le tirage n'est pas épuisé et qui sont encore en stock.
Le sens de disponible est différent lorsque l’on parle de personnes. En effet, dans ce cas, l'adjectif disponible

qualifie une personne qui peut disposer de son temps ou, dans le domaine administratif, qui est dégagée provisoirement de ses fonctions mais qui demeure à la disposition de son employeur.
En savoir plus : Office québécois de la langue française.

Le mot disponible est emprunté au latin médiéval *disponibilis* « dont on peut disposer ».

dispos

elle est dispose à, il est **dispos** à :

- est apte à ;
- est disposé(e) à.

être frais et dispos

être dispos, se sentir dispos : est dans de bonnes dispositions pour agir, en bonne santé.

Le mot dispos est une adaptation, avec influence de disposer, de l'italien *disposto* « pour une personne : qui est en bon état physique », du participe passé de *disporre* « arranger, disposer », du latin *disponere*.

disposant

une disposante : celle qui dispose qui dispose de tout ou partie de ses biens, soit à titre gratuit (donatrice, testatrice), soit à titre onéreux (vendeuse, cédante),
un **disposant** : celui qui dispose qui dispose de tout ou partie de ses biens, soit à titre gratuit (donateur, testateur), soit à titre onéreux (vendeur, cédant).

disposé

elle est disposée, il est **disposé** : est arrangé(e), placé(e) selon un certain ordre, d'une certaine manière.

être disposé pour : être préparé pour, en vue d'une destination particulière.

être disposé à :

- être dans des dispositions pour ;
- offrir une certaine disposition, une propension à.

être bien disposé envers quelqu'un :

- être dans de bonnes dispositions à son égard ;
- être dans de bonnes dispositions de santé physique ou morale.

elle est indisposée, il est **indisposé** :

- est affecté(e) d'une indisposition corporelle ;
- est contrarié(e), mal à l'aise.

elle est indisposée : a ses règles.

disposer

disposer quelque chose :

- le mettre en place selon un certain ordre en vue d'une certaine fin ;
- l'arranger, le mettre dans un certain ordre ou d'une certaine manière ;
- l'organiser.

disposer des personnes : les mettre en place selon certaines règles en vue d'une certaine fin.

disposer quelqu'un en faveur de : le mettre dans des sentiments favorables à l'égard de.

disposer :

- prendre, après les préparations indispensables, une décision avec tout ce qu'elle implique ;
- prescrire des règles de comportement dans un certain domaine.

disposer de quelque chose :

- l'avoir à son usage, le tenir en sa possession de manière à s'en servir librement
- faire usage, l'utiliser.

disposer de quelqu'un :

- user de son aide ;
- faire ce que l'on veut de quelqu'un, en user librement.

vous pouvez disposer : vous êtes libre de partir.

se disposer : être disposé.

elles se disposent, ils se disposent, elles se sont disposées, ils se sont disposés,...

Le verbe français disposer signifie entre autres « placer des choses ou des personnes d'une certaine façon » et « mettre quelqu'un dans un état favorable ». Suivi de la préposition de, disposer signifie notamment « avoir à sa disposition, avoir l'usage de » ou encore « pouvoir faire ce qu'on veut de quelque chose ou de quelqu'un ». Sous l'influence de l'anglais *to dispose of*, disposer de est parfois employé avec les sens de « jeter » (par exemple des déchets), « régler » (par exemple une question, une affaire) et « battre » (un adversaire sportif). Différents verbes sont disponibles en français pour exprimer toutes les nuances associées à ces divers sens. En savoir plus : Office québécois de la langue française. Voir aussi : Au cœur du français.

indisposer :

- mettre dans un état d'indisposition physique ou dans une disposition peu favorable ;
- incommoder, contrarier, irriter.

Le verbe disposer est emprunté,avec influence de poser (à comparer avec composer et déposer), au latin classique *disponere* « mettre en ordre, arranger ; ordonner ».

dispositif

un **dispositif** :

- la manière dont sont disposées, en vue d'un but précis, les pièces d'un appareil, les parties d'une machine ;
- un mécanisme, un appareil ;
- un ensemble d'éléments agencés en vue d'un but précis ;
- des moyens mis en œuvre pour assurer la défense de certains intérêts ou en vue d'assurer une intervention ;
- par opposition aux motifs, la partie d'un jugement qui contient les décisions, les dispositions pratiques qui découlent de la sentence ;
- l'énoncé final d'un texte législatif ou administratif, qui en contient les dispositions, par opposition au préambule et aux considérants.

dispositif / milieu : Dicopart.

Le dispositif est d'abord un assemblage intentionnel d'éléments hétérogènes (instruments, méthodes, actions publiques, etc.) répartis spécifiquement en fonction d'une finalité attendue. En savoir plus : Dicopart.

un **dispositif d'affichage tête haute** : Vocabulaire de la réalité virtuelle (Office québécois de la langue française).

Les **dispositifs de concertation** relatifs aux projets d'infrastructures se mettent en place dans des territoires souvent considérés indépendamment soit comme espaces-supports techniquement pertinents pour les projets débattus, soit comme espaces de vie par les riverains qui les fréquentent. Le moment de concertation peut s'interpréter comme une rencontre entre ces deux types de rapport au territoire, souvent conflictuelle. La notion polysémique de « milieu » peut être mobilisée pour mieux comprendre ce qui se joue alors dans ce jeu social et peut-être aussi pour relativiser le poids de l'impact des dispositifs de concertation à l'échelon local. En savoir plus : Dicopart.

un **dispositif à couplage de charge** ou DCC : [électronique] le dispositif à transfert de charges qui est constitué d'un ensemble de cellules élémentaires, associant chacune un élément générateur d'une charge électrique à un élément d'accumulation de cette dernière, et qui transfère ces charges de proche en proche dans une couche semiconductrice, à partir de variations cycliques de potentiel électrique. L'application la plus courante du dispositif à couplage de charge est le capteur d'images où les charges électriques sont produites par effet photoélectrique. En anglais : *charge-coupled device ; CCD*. Voir aussi : dispositif à transfert de charges. Journal officiel de la République française du 01/04/2015.

un **dispositif à transfert de charges** ou DTC : [électronique] un dispositif électronique à semiconducteurs dont le fonctionnement repose sur le déplacement de paquets de charges électriques. Le déplacement des paquets de charges électriques est obtenu grâce à des variations de potentiel électrique. Le dispositif à couplage de charge, le dispositif en chapelet et le photodétecteur à report et intégration sont des exemples de dispositifs à transfert de charges. En anglais : *charge-transfer device ; CTD*. Voir aussi : dispositif à couplage de charge, dispositif en chapelet, photodétecteur à report et intégration. Journal officiel de la République française du 01/04/2015.

un **dispositif antidébattement** ou DAD : [nucléaire] le dispositif constitué de butées qui, en cas de rupture d'une tuyauterie de grand diamètre sous pression, bloque le déplacement des tronçons de la tuyauterie afin d'entraver l'ouverture de la brèche et de limiter ainsi le débit du fluide s'échappant par celle-ci. Les dispositifs antidébattement sont installés sur les tuyauteries principales du circuit primaire de certains modèles de réacteurs à eau sous pression. Voir aussi : circuit de refroidissement primaire, réacteur à eau sous pression. Journal officiel de la République française du 02/09/2020.

un **(dispositif) antidébris** : [nucléaire / combustible] le dispositif mécanique intégré à l'embout inférieur d'un assemblage combustible nucléaire, dont la fonction est d'arrêter les corps migrants qui peuvent détériorer les crayons de combustible. En anglais : *anti-debris device*. Voir aussi : assemblage combustible, corps migrant, crayon. Journal officiel de la République française du 23/04/2016.

un **(dispositif) antidémarrage** : [automobile] un équipement de protection d'un véhicule contre le vol, qui empêche le démarrage du moteur. En anglais : *engine immobiliser ; immobiliser* . Journal officiel de la République française du 15/02/2004.

un **dispositif autobloquant** ou DAB : [nucléaire] le dispositif amortisseur qui limite les mouvements rapides d'équipements ou de tuyauteries dus à leur rupture ou à un séisme, tout en permettant les déplacements lents dus aux dilatations thermiques. En anglais : *snubber*. Journal officiel de la République française du 02/09/2020.

un **dispositif d'enregistrement électronique partagé** ou DEEP : [finance - informatique / internet] un dispositif d'enregistrement et de sécurisation de données qui recourt à un protocole d'authentification et à la duplication de ces données chez les participants à ce dispositif. Un dispositif d'enregistrement électronique partagé permet notamment d'enregistrer les identifiants des parties à une vente d'actifs numériques, tels des cyberjetons. Une chaîne de blocs est un exemple de dispositif d'enregistrement électronique partagé. En anglais : *distributed ledger technology ; DLT*. Voir aussi : actif numérique, automate exécuteur de clauses, chaîne de blocs, cyberjeton, registre partagé. Journal officiel de la République française du 15/01/2021.

un **dispositif de contournement** ou **dispositif de déviation, dispositif d'évitement, dispositif de dérivation** : [pétrole et gaz] En anglais : *by-pass*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **dispositif de quotas d'émission cessibles** : [environnement] le système imposant aux entreprises des quotas limitant leurs émissions dans l'atmosphère de gaz à effet de serre, tout en leur permettant de vendre leurs droits surnuméraires à d'autres entreprises. En anglais : *cap-and-trade programme* (GB), *cap-and-trade scheme* (EU), *cap-and-trade system*. Voir aussi : marché des émissions de gaz à effet de serre, quota d'émission de gaz à effet de serre, unité de réduction certifiée des émissions. Journal officiel de la République française du 13/07/2012.

un **dispositif de séparation du trafic** ou DST : [transport maritime] le mode d'organisation règlementée du trafic maritime visant à séparer des flux opposés de navigation par la mise en place de voies de circulation. Dans le langage courant, on utilise le terme « rail » pour désigner tantôt l'ensemble du dispositif (on parle ainsi du « rail d'Ouessant »), tantôt chacune des voies de circulation (la voie allant vers le nord-ouest de la Manche est ainsi appelée « rail montant »). En anglais : *traffic separation scheme ; TSS*. Voir aussi : voie de circulation. Journal officiel de la République française du 06/06/2009.

un **dispositif d'éventage de l'enceinte avec filtration** ou **dispositif d'éventage-filtration, dispositif de mise à l'air de l'enceinte avec filtration** : [nucléaire / fission] le dispositif qui, dans certaines situations d'accident grave, permet une mise à l'air maîtrisée de l'enceinte de confinement assortie d'un piégeage des particules radioactives en suspension dans l'enceinte. Le dispositif d'éventage de l'enceinte avec filtration permet de préserver l'intégrité mécanique de l'enceinte de confinement. La filtration est assurée par un préfiltre d'éventage et un filtre à sable. Voir aussi : accident grave, enceinte de confinement, filtre à sable, mise à l'air, préfiltre d'éventage. Journal officiel de la République française du 5 septembre 2021.

un **dispositif en chapelet** : [électronique] le dispositif à transfert de charges où le déplacement des paquets de charges électriques s'effectue par l'intermédiaire de dispositifs de commutation insérés entre les éléments d'accumulation des charges. En anglais : *bucket-brigade device ; BBD*. Voir aussi : dispositif à transfert de charges. Journal officiel de la République française du 01/04/2015.

un **dispositif individuel spatial autonome** ou DISA : [spatiologie / véhicules spatiaux] un dispositif doté de moyens de propulsion et de pilotage permettant à un spationaute d'évoluer à proximité d'un astronef en orbite. En anglais : *manned manoeuvring unit ; MMU ; simplified aid for EVA rescue ; SAFER*. Journal officiel de la République française du 07/10/2012.

Le nom (un) dispositif est dérivé du radical du latin *dispositum*, supin de *disponere*.

disposition

une **disposition** :

- l'action de mettre en place, de disposer des personnes ou des choses, de préparer un lieu pour une certaine circonstance ;
- le résultat de cette opération, le fait d'être disposé ;
- la manière dont une personne est disposée, une tendance, une prédisposition, un penchant, une aptitude ;
- l'action ou le fait de régler quelque chose ou d'en disposer ; le résultat de cette action, de ce fait.

à sa disposition : qu'on peut utiliser.

une **disposition de dérogation** : Office québécois de la langue française.

une **indisposition** :

- une altération plus ou moins grave de la santé, un léger malaise ;
- l'état d'une femme indisposée ;
- un état d'esprit disposition peu favorable à l'égard de quelqu'un ou de quelque chose.

Le nom (une) disposition est emprunté au latin classique *dispositio* « arrangement, manière de disposer », qui prit en bas latin le sens de « clause d'un acte juridique », dérivé de *disponere* (disposer).

disproportion, disproportionné, disproportionnément, disproportionnel, disproportionnellement, disproportionner

une **disproportion** : un défaut de proportion, une différence excessive, un déséquilibre entre deux ou plusieurs choses ou personnes, ou entre les parties d'un même ensemble.

elle est disproportionnée, il est **disproportionné** :

- manque de bonnes proportions, est mal proportionné(e) ;
- n'est pas en rapport avec ;
- est trop grande ou trop grand pour ;
- dont les proportions, les dimensions sont excessives par rapport à l'ensemble ou à la norme attendue.

elles sont disproportionnées, ils sont disproportionnés : sont trop différentes ou différents, alors qu'on s'attendait à un équilibre.

disproportionnément : d'une manière disproportionnée.

elle est disproportionnelle, il est **disproportionnel** : n'est pas proportionnelle ou proportionnel.

disproportionnellement

disproportionner : détruire la proportion des éléments d'un tout équilibré.

Le nom (une) disproportion et le verbe disproportionner sont dérivés de proportion.

disputable

elle, il est **disputable** : peut donner lieu à discussion contradictoire.

disputailler, disputaillerie, disputailleur

disputailler : discuter longtemps et sans résultat.

se disputailler : se quereller.

une **disputaillerie** : une discussion longue et vaine.

une disputailleuse, un **disputailleur** : celle ou celui qui passe son temps à des discussions longues et vaines.

une génération disputante, un orateur **disputant** : qui aime à discuter.

disputant

des **disputants** : des personnes qui tiennent un débat contradictoire sur un point de doctrine.

disputation

une **disputation** : un débat public sur un sujet de théologie entre deux ou plusieurs adversaires ; une discussion, un débat, animé(e) d'un vif besoin de persuasion.

Le nom (une) disputation est emprunté au latin classique *disputatio* « action d'examiner une question ; supputation ».

dispute

une **dispute** :

- un échange d'arguments contradictoires sur un sujet donné ;
- une discussion plus ou moins âpre et violente, ou un débat plus ou moins âpre et violent(e) entre plusieurs adversaires ou plusieurs partis ;
- un échange bruyant de propos hostiles ;
- une lutte entre plusieurs rivaux qui cherchent à obtenir ou à conserver la même chose.

disputé

un sujet **disputé** : qui est discuté, qui fait l'objet de débats contradictoires. Sujet disputé.

une autrice disputée, un auteur disputé : qui est contesté(e).

une nourriture disputée, un héritage disputé : dont la possession fait l'objet d'une lutte, d'une revendication, qui est l'objet d'une concurrence.

Ce mot vient du participe passé de disputer.

disputer

disputer : échanger, avec un interlocuteur, des arguments contradictoires sur un sujet donné.

disputer de : entrer en conflit avec quelqu'un pour savoir qui sera le meilleur.

disputer quelque chose :

- lutter pour obtenir ou conserver ce à quoi l'on tient et qu'un autre cherche également à obtenir ou à conserver ;
- soutenir avec acharnement ses intérêts ou ses opinions dans un débat.

disputer quelqu'un : lui adresser des remontrances.

se disputer : se quereller, lutter avec (*elles se sont disputées avec eux*).

se disputer quelqu'un ou quelque chose (*elles se sont disputé le titre*) :

- chercher ensemble à s'arracher ce à quoi on tient ;
- être en compétition, lutter pour obtenir la victoire à l'issue d'une épreuve.

Le verbe disputer est emprunté au latin classique *disputare* « examiner ; discuter, raisonner », proprement : mettre au net après examen et discussion [*putare, puto*].

disquaire

une, un **disquaire** : une commerçante spécialisée, un commerçant spécialisé dans la vente de disques d'enregistrement.

disqualification, disqualifié, disqualifier

une **disqualification** :

- l'action de disqualifier ; son résultat ;
- une exclusion d'un cheval de course qui ne correspond pas aux exigences du règlement ;
- une exclusion, une élimination du joueur, de l'équipe qui se rend coupable d'une faute contre le règlement ;

- un discrédit, un dénigrement de la réputation de quelqu'un ou de quelque chose ;
- un comportement interactif de négation d'un lien dans lequel est engagée une personne.

elle est disqualifiée, il est **disqualifié** :

- est exclu(e), éliminé(e) d'une compétition ;
- est discrédité(e), déshonoré(e).

disqualifier :

- exclure d'une course le cheval qui ne correspond pas aux exigences du règlement ;
- interdire, exclure un joueur, un coureur, une équipe qui se rend coupable de tricherie, d'indélicatesse ou de dopage ;
- blâmer quelqu'un, détruire sa réputation sur la preuve d'une indélicatesse ou en vue de le déshonorer ;
- détruire la réputation d'un groupe social, d'une fonction ;
- dénigrer la valeur de quelque chose, refuser à quelque chose toute qualité.

se disqualifier : se discréditer.

Le nom (une) disqualification vient du mot anglais *disqualification*, du verbe *to disqualify*.

Le verbe disqualifier est emprunté au verbe anglais [*to*] *disqualify* dérivé de *to qualify*, emprunté au français qualifier.

disque, disque-golf, disquette, disque-volant

un **disque** :

- un lourd palet circulaire, de pierre ou de métal, que les athlètes, dans l'Antiquité, s'exerçaient à lancer ;
- un palet d'un poids réglementaire, que les athlètes lancent le plus loin possible ;
- un objet ayant une forme circulaire et plate ;
- ce qui a cette forme : CNRTL.

un **disque compact** : [informatique - audiovisuel] En anglais : *compact disc ; CD ; compact disk ; CD*. Voir aussi : cédérom. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **disque dur hybride** ou DDH : [électronique] le dispositif de stockage combinant un disque dur et des mémoires flash qui, utilisées en cache, permettent un accès rapide à ce disque dur. En anglais : *hybrid hard drive ; HHD*. Voir aussi : cache, mémoire flash. Journal officiel de la République française du 01/04/2015.

un **disque numérique polyvalent** : [informatique - audiovisuel] un disque numérique optique de grande capacité, à usages divers (audio, vidéo, multimédia, mémoire vive, mémoire morte). La capacité des disques numériques polyvalents est supérieure à celle des cédéroms et nécessite des lecteurs appropriés. En anglais : *digital versatile disk ; DVD*. Voir aussi : cédérom, disque vidéo à durée déterminée. Journal officiel de la République française du 16/03/1999.

un **disque optique** : [informatique] un disque sur lequel sont enregistrées des données lisibles par un procédé optique. En anglais : *optical disk*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **disque statique (à semiconducteurs)** ou DSS : [électronique] un composant de stockage de données qui est constitué de mémoires non volatiles à semiconducteurs, généralement des mémoires flash, et d'une électronique de commande, et qui remplit la même fonction qu'un disque dur. Ce disque est dit « statique » car il ne comporte aucune pièce mécanique mobile, à la différence du disque dur. On rencontre aussi les expressions « disque électronique » et « disque dur électronique ». En anglais : *solid state disk ; SSD ; solid state drive ; SSD*. Voir aussi : mémoire flash, mémoire non volatile. Journal officiel de la République française du 01/04/2015.

un **disque vidéo à durée déterminée** ou DVDD : [audiovisuel] un disque numérique polyvalent, conçu pour devenir illisible au terme d'une courte utilisation. La graphie « DVD-D », qui est celle d'un nom de marque, ne doit pas être employée. En anglais : *disposable DVD ; self-destructing DVD*. Voir aussi : disque numérique polyvalent. Journal officiel de la République française du 23/12/2007.

un **mange-disque** : un électrophone portatif.

un **minidisque** : un disque numérique plus petit qu'un CD.

Le verbe jouer est très employé dans le vocabulaire de la musique. On le trouve d'abord avec un nom d'instrument comme complément : jouer du piano, de la clarinette. On trouve ensuite le nom du morceau qui est joué : jouer un prélude, une sonate. Enfin, jouer peut aussi avoir comme complément un nom de musicien, précédé ou non d'un article partitif : jouer du Bach ou jouer Bach. Dans ces derniers cas, le sujet du verbe peut aussi, par extension, désigner le support qui reproduit de la musique enregistrée, mais faire de ce support le complément d'objet direct de louer est une faute que l'on doit éviter. En savoir plus: Académie française

le **disque-golf** ou **discogolf** : [sports] le jeu de disque-volant, inspiré des règles du golf, qui consiste à atteindre des cibles successives en un minimum de lancers, sur un parcours aménagé. En anglais : *disc golf ; disc-golf*. Voir aussi : disque-volant. Journal officiel de la République française du 19/12/2010.

une **disquette** :

- un petit disque utilisé en informatique ;
- [informatique] En anglais : *diskette ; floppy disk*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **disque-volant** : [sports] un engin de jeu, de forme ronde et plate, conçu pour planer en tournant sur lui-même, auquel on donne plus ou moins d'effet lors du lancer. En Belgique, on emploie le terme « discoplane ». En anglais : *flying disc ; frisbee*. Voir aussi : disque-golf, engin de jeu, ultime-passe. Journal officiel de la République française du 26/11/2008.

En résumé, notre table est un nom féminin désignant un objet plat. Qu'en est-il chez nos voisins ? Si nous passons le Rhin, notre objet s'appelle *Tisch* et est un nom masculin, der *Tisch*. Pourquoi ce changement ? Parce que, dans l'imaginaire germanique ancien, l'essence de cet objet n'est plus d'être plat, mais d'être circulaire. *Tisch* est en effet issu du latin *discus*, un nom masculin lui aussi. Nous avons également hérité ce *discus*, dont nous avons fait disque, palet utilisé dans les compétitions d'athlétisme mais aussi galette sur laquelle on enregistre musique et chansons. En savoir plus : Académie française.

Le nom (un) disque est emprunté au latin *discus* « disque, palet ». voir disc-, discal, disco-.

disquisition

une **disquisition** : une recherche minutieuse, d'ordre intellectuel, sur une question obscure.

Le nom (une) disquisition est emprunté au latin classique *disquisitio* « recherche, enquête ».

disraëlien

elle est disraëlienne, il est **disraëlien** :

- est de Benjamin **Disraëli**, un homme politique anglais ;
- rappelle Disraëli.

disruptif, disruption

disrupter : innover pour perturber un secteur économique ou ce qui parait figé.

une décharge (électrique) disruptive, un champ **disruptif** : qui se produit avec soudaineté et s'accompagne d'une étincelle.

une livrée disruptive : les taches et rayures qui rendent des animaux difficiles à discerner dans leur milieu.

elle est disruptive, il est disruptif : tend à une rupture.

une **disruption** :

- une fracture, une rupture ;
- une interruption du passage du courant électrique ;
- [nucléaire / fusion] une interruption brutale du courant généré par le plasma thermonucléaire d'un tokamak. Une disruption s'accompagne de la perte du confinement magnétique et de sollicitations intenses dans les structures du tokamak. En anglais : *disruption*. Voir aussi : fusion par confinement magnétique, tokamak. Journal officiel de la République française du 02/09/2020.

Le mot disruptif est dérivé du radical de *disruptum*, supin du latin classique *disrumpere* « briser, faire éclater, rompre ».

Le nom (une) disruption est emprunté au latin *di(s)ruptio, di(s)ruptionis* « fracture, rupture ».

dissécable, dissection

elle, il est **dissécable** : dont on peut faire la dissection.

une **dissection** :

- une succession de gestes chirurgicaux au cours desquels les structures anatomiques que l'on veut étudier, utiliser, transformer, sont isolées les unes des autres, et séparées des éléments ou tissus étrangers ;
- une analyse approfondie ;
- une analyse du comportement, des sentiments d'un être humain ;
- une décomposition de quelque chose en éléments simples.

une **microdissection** : une opération de dissection ou de dissociation de tissu cellulaire pratiquée sous microscope à l'aide d'un micromanipulateur.

Le nom (une) dissection est emprunté au latin impérial *dissectio* du verbe *dissecare*. Voir : disséquer.

dissemblable, dissemblance, dissembler

elle, il est **dissemblable** :

- n'est pas semblable ;
- est différente ou différent.

une **dissemblance** : le fait d'être dissemblable, de manquer de ressemblance.

dissembler : être dissemblable.

dissembler de : différencier de.

Le mot dissemblable est dérivé de semblable.

disséminateur, dissémination, disséminer

une disséminatrice, un **disséminateur** : celle, celui, ce qui dissémine.

une **dissémination** :

- une dispersion naturelle, un éparpillement naturel des semences végétales à la surface de la terre ou des eaux ;
- chez les Insectes sociaux, une conquête de nouveaux territoires par les jeunes reines fécondées ;
- l'action d'éparpiller, de propager.

une **non-dissémination** :

- une non-prolifération ;
- le fait de limiter la dissémination d'équipements, notamment d'armes nucléaires.

disséminer :

- semer en éparpillant ;
- répandre, éparpiller, disperser.

se disséminer : être disséminé.

elles se disséminent, ils se disséminent, elles se sont disséminées, ils se sont disséminés,...

Le nom (un) disséminateur est emprunté au bas latin *disseminator* « propagateur ».

Le nom (une) dissémination est emprunté au bas latin *disseminatio* « action de répandre ».

Le verbe disséminer est emprunté au latin classique *disseminare* « propager ; répandre ».

dissension

une **dissension** :

- une opposition d'idées, de sentiments, d'intérêts, entre deux ou plusieurs personnes, qui s'accompagne le plus souvent de manifestations d'hostilité ;
- un dissentiment, une divergence d'idées, d'opinions.

Le nom (une) dissension est emprunté au latin classique *dissensio* « divergence d'opinions, de sentiments ; division ».

dissensus

un **consensus** :

- un accord, une identité de vue ou d’intérêt entre des parties ;
- une approbation, un consentement mutuel à une même proposition ;
- une concorde, une convenance générale entre parties d’un tout uni dans la paix, une entente en bonne intelligence ;
- une communauté de pensée et de sentiment sous-jacente au dialogue.

un **dissensus** :

- un désaccord, une divergence d’opinions déclarée, une opposition entre thèses contradictoires ;
- une discorde entre partis divisés et adverses ;
- un dissentiment profond, un différend grave, une source d’hostilité ;
- une dissonance idéologique, une mésentente ;
- l'absence de consensus constatée à l’issue d’une négociation. Antonyme : consensus. En anglais : *dissensus* . Journal officiel de la République française du 07/05/2016.

en savoir plus : DicoPart.

dissentiment

un **dissentiment** :

- un désaccord plus ou moins grave entre deux ou plusieurs personnes, provenant de la rencontre d'idées, d'opinions ou de sentiments différents ;
- une opposition, une mésentente.

Le nom (un) dissentiment est dérivé du moyen français *dissentir*, d'après sentiment.

dissépiment

un **dissépiment** :

- la cloison qui sépare les métamères d'annélides ;
- la plaque verticale située entre les septes [*septa*] des coraux.

disséquant, disséqué, disséquement, disséquer, disséqueur

une tumeur disséquante, un anévrisme **disséquant** : qui dissèque les tissus.

un **disséquement** : l'action de disséquer.

elle est disséquée, il est **disséqué** : est soumise ou soumis à une dissection.

disséquer :

- dégager et dissocier méthodiquement les éléments anatomiques ;
- analyser le comportement, les réactions de quelqu'un ou d'un organe, d'une fonction ;
- analyser une réalité sociale, historique, un concept ;
- décomposer une œuvre, etc. pour mieux la comprendre ou la faire comprendre.

je dissèque, tu dissèques, il dissèque, nous disséquons, vous disséquez, ils dissèquent ;
je disséquais ; je disséquai ; je dissèquerai ou disséquerai ; je dissèquerais ou disséquerais ;
j'ai disséqué ; j'avais disséqué ; j'eus disséqué ; j'aurai disséqué ; j'aurais disséqué ;
que je dissèque, que tu dissèques, qu'il dissèque, que nous disséquions, que vous disséquiez, qu'ils dissèquent ;
que je disséquasse, qu'il disséquât, que nous disséquassions ; que j'aie disséqué ; que j'eusse disséqué ;
dissèque, disséquons, disséquez ; aie disséqué, ayons disséqué, ayez disséqué ;
(en) disséquant.

une disséqueuse, un **disséqueur** : celle, celui qui étudie méthodiquement un corps.

On a lu aussi une dissecteuse, un dissecteur.

Le verbe disséquer est emprunté au latin classique *dissecare* « dépecer, découper » de *secare* « couper ».

dissert, dissertant, dissertateur, dissertatif, dissertation, dissertatoire, disserter, disserteur

une personne dissertante ou dissertatrice, un homme **dissertant** ou **dissertateur** :

- qui aime disserter ;
- qui est encline ou enclin à disserter.

une dissertatrice ou disserteuse, un **dissertateur** ou **disserteur** : une autrice, un auteur de dissertation(s).

elle est dissertative, il est **dissertatif**, elle, il est **dissertatoire** : a les caractères de la dissertation, d'une dissertation.

une **dissertation** :

- un discours ou un écrit où sont développés, de façon ordonnée, des arguments sur un sujet, un thème, ou une question scientifique ;
- une méthode d'exposition des arguments en forme de dissertation.

une **dissertation** ou **dissert** :

- l'exercice écrit, que l'on donne aux élèves ou aux étudiants, qui consiste dans la discussion argumentée d'un sujet donné ;
- un développement écrit, généralement fastidieux, d'idées, d'opinions sur un sujet didactique quelconque.

disserter :

- développer et exposer méthodiquement, par écrit ou oralement, des arguments sur un sujet, un thème, une question savante ;
- développer en bonne et due forme, et souvent longuement, des arguments, des opinions de manière oiseuse ou pédante et ennuyeuse.

Le mot dissertateur est emprunté au bas latin *dissertator* « celui qui discute ».

Le nom (une) dissertation est emprunté au latin impérial *dissertatio* « dissertation ».

Le verbe disserter est emprunté au latin impérial *dissertare* « discuter, disserter ».

dissidence, dissident

une **dissidence** :

- l'action ou l'état d'une personne ou d'un groupe de personnes qui, en raison de divergences doctrinales, se sépare d'une communauté religieuse, politique, philosophique ;
- l'action ou l'état d'une personne ou d'un groupe de personnes qui ne reconnait plus l'autorité politique à laquelle il se soumettait jusqu'alors ;
- le refus d'une autorité politique ou idéologique.

une dissidence, des dissidences :

- une divergence doctrinale qui peut entrainer ou entraine une scission dans une communauté religieuse, politique ou philosophique ;
- un désaccord, un dissentiment.

une personne dissidente, un groupe **dissident** :

- qui a abandonné en raison de divergences doctrinales les positions du plus grand nombre ou de la communauté à laquelle il appartenait ;
- qui n'obéit plus à l'autorité politique à laquelle il se soumettait jusqu'alors ;
- qui se sépare d'un mouvement artistique, scientifique ;
- qui est en désaccord.

une dissidente, un **dissident** : une personne qui cesse d'adhérer à l'idéologie dominante, au système politique et social en place.

une dissidente en ligne ou cyberdissidente, un **dissident en ligne** ou **cyberdissident** : [politique] une dissidente politique, un dissident politique qui utilise les moyens de communication électroniques, notamment les réseaux sociaux, pour faire connaître ses opinions ou diffuser des informations. En anglais : *cyberdissident*. Voir aussi : cybermilitant. Journal officiel de la République française du 16/01/2015.

Le nom (une) dissidence est emprunté au latin impérial *dissidentia* « opposition, désaccord ».

Le mot dissident est emprunté au latin classique *dissidens*, participe présent de *dissidere* « être séparé, être en désaccord ».

dissimilaire

elle, il est **dissimilaire** : n'est pas similaire.

dissimilation, dissimiler

une **dissimilation** : le processus inverse de l'assimilation, par lequel deux phonèmes identiques ou présentant des caractères communs tendent à se différencier s'ils se trouvent dans le voisinage l'un de l'autre, l'un, dit dissimilateur, modifiant ou déplaçant ou supprimant l'articulation de l'autre, dit dissimilé.

dissimiler : modifier un phonème par dissimilation.

dissimilitude

une **dissimilitude** : une dissemblance, un manque de similitude.

Le nom (une) dissimilitude est emprunté au latin classique *dissimilitudo* « dissemblance, différence ».

dissimulable, dissimulant, dissimulateur, dissimulation, dissimulé, dissimuler

elle, il est **dissimulable** : est susceptible d'être dissimulé(e), caché(e), rendu(e) invisible.

une apparence dissimulante : qui dissimule quelque chose.
un homme **dissimulant** : qui a pour habitude de dissimuler.

une (personne) dissimulatrice, un (homme) **dissimulateur** : qui dissimule soit dans une occasion particulière, soit de manière habituelle, en particulier dans son comportement.

une **dissimulation** :

- le fait de cacher ou d'être caché, de dissimuler un objet, un sentiment, une action ;
- une tendance à dissimuler ;
- une disposition au mensonge par omission ;
- une action par laquelle un individu cherche à cacher par le mensonge ou par des moyens frauduleux un fait gênant ou compromettant.

elle est dissimulée, il est **dissimulé** :

- est soustraite ou soustrait à la vue, est caché(e) ;
- est tenue cachée, secrète, non montrée ; est tenu caché, secret, non montré ;
- est marqué(e) par une tendance permanente au mensonge, au secret, à la tromperie.

dissimuler :

- cacher pour autrui, autant que faire se peut, par un moyen approprié ;
- cacher, ne pas déclarer un revenu, des ressources financières ;
- ne pas laisser paraitre, cacher délibérément ou masquer sous de fausses apparences des sentiments, des pensées, des idées.

se dissimuler :

- se rendre invisible, se cacher ;
- cacher son visage, ses sentiments ;
- être caché, rester caché ;
- ne pas se montrer quelque chose.

Le mot dissimulateur est emprunté au latin classique *dissimulator* « celui qui dissimule, qui cache ».

Le nom (une) dissimulation est emprunté au latin classique *dissimulatio* « dissimulation, feinte ».

Le verbe dissimuler est emprunté au latin classique *dissimulare* « cacher, dissimuler ».

dissipateur, dissipatif, dissipation, dissipé, dissiper

une dissipatrice, un **dissipateur** : celle, celui qui dissipe son bien ou le bien qui lui est commis.

une administration dissipatrice, un gouvernement **dissipateur** : qui est dépensière ou dépensier, qui est prodigue.

elle est dissipative, il est **dissipatif** : dissipe de l'énergie.

une **dissipation** :

- l'action de disparaitre en se dispersant, en s'anéantissant ;
- la puissance totale, utile et perdue, que consomme un dispositif ;
- l'action de dépenser follement ou avec prodigalité ;
- l'action de se distraire, de se changer les idées ;
- l'état, le comportement d'une personne qui mène une vie insouciante, livrée aux plaisirs et aux amusements ;
- une dispersion inopportune des facultés intellectuelles ou d'attention ;
- le comportement, l'état d'un élève agité, turbulent, inattentif.

elle est dissipée, il est **dissipé** :

- a été anéanti(e), a disparu ;
- a été dépensé(e) follement ou avec prodigalité ;
- aime à s'amuser, s'adonne à des occupations frivoles ;
- est vécu(e) dans la dissipation.

une personne dissipée, un esprit dissipé : qui n'est pas concentré(e), qui se disperse.

une (élève) dissipée : qui est inattentive et turbulente ;
un (élève) **dissipé** : qui est inattentif et turbulent.

dissiper :

- faire disparaitre en dispersant, en écartant ;
- faire s'évanouir ;
- faire cesser ;
- dépenser follement, inutilement ;
- empêcher quelqu'un d'être concentré ;
- le divertir ; disperser sur plusieurs suets ce qui devrait être concentré sur un seul.

se dissiper :

- disparaitre progressivement, en se dispersant ou en se trasformant ;
- cesser progressivement ;
- mettre un terme à ses soucis, se distraire, s'amuser ;
- se livrer à la dissipation ;
- disparaitre, être éclairci ;
- être follement dépensé ;
- devenir, être inattentive ou inattentif ;
- devenir indiscipliné(e).

Le mot dissipateur, qui est emprunté au bas latin *dissipator* « destructeur », a évincé le moyen français *dissipeor*, dérivé de dissiper.

Le nom (une) dissipation est emprunté au latin classique *dissipatio* « dispersion ; gaspillage ».

Le verbe dissiper est emprunté au latin classique *dissipare* « disperser ; mettre en déroute, anéantir ».

dissociabilité, dissociable

une **dissociabilité** : le caractère de ce qui est dissociable.

elle, il est **dissociable** : peut être dissocié(e).

elle, il est **indissociable** :

- ne peut pas être dissocié(e) d'autre chose, considéré(e) séparément ;
- ne peut pas être séparé(e) en plusieurs parties.

indissociablement

dissociateur, dissociatif

une pensée dissociatrice, un esprit **dissociateur** : qui dissocie.

un processus **dissociatif** (en psychanalyse).

dissociation

une **dissociation** :

- l'action de dissocier ; le résultat de cette action ;
- une décomposition partielle d'une substance ;
- l'action de rompre la cohésion interne d'une chose ; le résultat de cette action ;
- une rupture de l'unité psychique correspondant à un trouble profond de la personnalité ;
- l'action de distinguer deux choses ;
- en cardiologie, la dissociation entre l'activité des oreillettes et celle des ventricules provoquée par des altérations organiques ou fonctionnelles du tissu nodal qui entrainent un ralentissement ou une interruption de la transmission de l'excitation ;
- en microbiologie, une modification phénotypique d'une souche bactérienne donnée ;
- en ophtalmologie, une interruption des mécanismes sensorimoteurs qui contrôlent l'alignement des yeux ;
- une dissociation : [pétrole et gaz / production - raffinage] l'opération qui consiste à retrouver la composition réelle d'un fluide en partant des résultats d'une modélisation par regroupement. En anglais : *delumping ; inverse lumping ; splitting*. Voir aussi : modélisation par regroupement. Journal officiel de la République française du 12/02/2012.
- [transport ferroviaire] la séparation, au sein d'un réseau de chemin de fer, de l'activité de transport et de la gestion de l'infrastructure. La dissociation permet au gestionnaire de l'infrastructure de transports d'étendre l'accès au réseau à plusieurs opérateurs ferroviaires. En anglais : *unbundling*. Journal officiel de la République française du 21/12/2013.

dissocier

dissocier :

- décomposer partiellement une substance par une réaction chimique réversible ;
- séparer en éloignant ou en opposant ;
- considérer séparément.

se dissocier : se séparer.

Le verbe dissocier est emprunté au latin classique *dissociare* « séparer, désunir », dérivé de *sociare* « associer, unir ».

dissolu, dissolument

elle est dissolue, il est **dissolu** :

- vit dans un excès de plaisir, sans contrainte morale ;
- témoigne d'un dérèglement moral ;
- manque de cohésion, de règles précises.

On a lu aussi dissolu pour dissous.

vivre **dissolument** : d'une manière dissolue.

Le mot dissolu est emprunté au latin classique *dissolutus* « relâché, dépravé », participe passé de *dissolvere*, voir : dissoudre.

dissolubilité, dissoluble

une **dissolubilité** : l'état de ce qui est dissoluble.

elle, il est **dissoluble** :

- peut être dissoute ou dissout par décomposition ou absorption ;
- peut être séparé(e).

une **indissolubilité** : le caractère de ce qui est indissoluble.

elle, il est **indissoluble** : ne peut pas être dissoute, détruite, rompue, révoquée ; ne peut pas être dissout, détruit, rompu, révoqué.

indissolublement

Le mot dissoluble est emprunté au latin classique *dissolubilis* « séparable, divisible », dérivé de *dissolvere*, voir : dissoudre.

dissolution

une **dissolution** :

- une désagrégation d'un organisme s'effectuant par la séparation et la dispersion de ses éléments constituants ;
- le processus par lequel une substance solide, liquide ou gazeuse mise au contact d'un liquide ou d'une source de chaleur passe à l'état de solution ;
- une solution obtenue après avoir dissout une substance dans un liquide ;
- un affaiblissement marqué, un anéantissement des forces physiques ou des facultés ;
- une désagrégation, un anéantissement d'un corps constitué, d'un groupe de personnes ou du lien organique qui les unit ;
- une désagrégation des principes moraux qui régissent la vie en société ;
- une procédure par laquelle l'autorité met fin, avant le terme légal, au mandat d'une assemblée délibérante ;
- un acte par lequel une société, une organisation (généralement à caractère politique) sont frappées d'interdiction légale ;
- le fait de disparaitre en se fondant dans un milieu ambiant, en perdant souvent son individualité.

une **dissolution mortuaire** ou une **immersion mortuaire** [en anglais : *water cremation*] le procédé par lequel le corps d'un défunt est réduit en ses composantes chimiques les plus élémentaires par hydrolyse alcaline. On lit ausso aquamation, resomation et biocrémation qui sont des marques de commerce. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

Le nom (une) dissolution est emprunté au latin classique *dissolutio* « dissolution; séparation (des parties); destruction, anéantissement ».

dissolvant

un **dissolvant** : un produit pour dissoudre un autre produit.

elle est dissolvante, il est **dissolvant** :

- forme une solution ;
- est affaiblissante ou affaiblissant.

dissonance, dissonant, dissoner

une **dissonance** :

- une rupture de l'harmonie d'un accord ou d'une ligne mélodique par l'introduction d'une ou plusieurs notes qui leur sont étrangères ;
- un manque d'harmonie, d'accord ;
- un ensemble de sons désagréables à l'oreille ;
- un assemblage disparate de couleurs ;
- une répétition de sons désagréables à l'oreille ;
- un désaccord entre le style et les idées ;
- un désaccord existant entre deux ou plusieurs personnes, dû aux divergences de caractère, de point de vue, etc. ;
- des contradictions affectant les sentiments, le caractère d'un individu.

elle est dissonante, il est **dissonant** : dont l'harmonie ou la ligne mélodique est rompue par l'introduction d'une ou plusieurs notes étrangères ; crée une dissonance.

dissoner :

- provoquer une rupture d'harmonie ou former un assemblage discordant ;
- détonner.

On a lu aussi dissonnance, dissonnant, dissonner.

Le nom (une) dissonance est emprunté au bas latin *dissonantia* « dissonance, désaccord » dérivé du latin impérial *dissonare*.

Le verbe dissoner est emprunté au latin impérial *dissonare* « rendre des sons discordants » « différer ».

dissoudre, dissous, dissout

dissoudre :

- faire passer à l'état de solution, au contact d'un corps liquide ou d'une source de chaleur ;
- détruire en désintégrant, en éparpillant ;
- faire perdre sa cohésion à un ensemble, tout ou partie ;
- anéantir, supprimer en dispersant ;
- rompre, briser un lien moral, une alliance ;
- séparer les éléments constituant un groupe institutionnel ou une relation juridique entre personnes, et par là mettre fin à l'existence de ce groupe ou à cette relation ;
- faire cesser l'activité et l'existence d'une société ;
- mettre fin, avant son terme légal, au mandat d'une assemblée délibérante ;
- mettre fin à l'existence d'un parti, d'une association ;
- faire perdre ses forces physiques ou morales ;
- ôter la rigueur morale, l'honnêteté à quelqu'un ;
- faire disparaitre en absorbant.

je dissous, tu dissous, il dissout, nous dissolvons, vous dissolvez, ils dissolvent ;
je dissolvais ; je dissolus ; je dissoudrai ; je dissoudrais ;
j'ai dissout ; j'avais dissout ; j'eus dissout ; j'aurai dissout ; j'aurais dissout ;
que je dissolve, que tu dissolves, qu'il dissolve, que nous dissolvions, que vous dissolviez, qu'ils dissolvent ;
que je dissolusse, qu'il dissolût, que nous dissolussions ; que j'aie dissout ; que j'eusse dissout ;
dissous, dissolvons, dissolvez ; aie dissout, ayons dissout, ayez dissout ;
(en) dissolvant.
Ancienne orthographe du participe passé : dissous, dissoute.

La conjugaison du verbe dissoudre n'est pas des plus simples et l'Académie a toujours indiqué, à cet article, les formes qu'elle prend. Cette conjugaison a fait l'objet de débats entre grammairiens. Féraud en rendit compte dans son *Dictionnaire critique de la langue française*, quand il écrivit : « *La Touche dit que résoûdre a au pluriel du présent : nous résolvons, vous résolvez, ils résolvent, et non pas, nous résoudons, etc. ; mais que dissoûdre fait : nous dissoudons, etc., plutôt que nous dissolvons. Il dit bien pour le 1er : mais pour le 2nd, il se trompe. Richelet met aussi, nous dissoudons, et ajoute que plusieurs disent dissolvons, mais que le grand usage est pour la première manière. L'usage a donc changé : on ne dit plus que dissolvons.* » Ce texte, vieux de plus de deux siècles, est toujours d'actualité. Rappelons donc que l'on doit dire *s'il dissolvait* et que le verbe résoudre suit la même conjugaison. Académie française.

se dissoudre :

- passer à l'état liquide ;
- se transformer ;
- décider sa dissolution ;
- disparaitre.

elles se dissolvent, ils se dissolvent, elles se sont dissoutes, ils se sont dissouts,...

elle est dissoute, il est **dissout** (*anciennement* : **dissous**) :

- a subi la dissolution, est décomposé(e) ;
- est passé(e) à l'état de solution chimique ;
- n'existe plus, a été supprimé(e) ;
- pour une assemblée délibérante, a été dépouillée de ses pouvoirs, dont le mandat a été annulé avant son terme légal.

Les verbes absoudre et dissoudre ont un participe passé, et par conséquent un adjectif correspondant, qui se termine par -s au masculin et par -te au féminin, ce qui donne les formes : absous, absoute, dissous, dissoute.
Les rectifications orthographiques de 1990 recommandent d'écrire absout et dissout.
Les formes absolu(e) et dissolu(e) sont d'anciennes formes de participes passés associées à ces verbes, qui ne subsistent plus maintenant que comme adjectifs pour signifier respectivement « sans restriction » et « libertin, dépravé ».
Le verbe résoudre n'a pas évolué de la même façon puisque le participe passé et l'adjectif correspondant est résolu(e). La forme résous (résout depuis 1990), au féminin résoute existe également mais est d'emploi très restreint; on l'emploie pour parler de choses qui changent d'état.
En savoir plus : Office québécois de la langue française _ Parler français.

La conjugaison du verbe dissoudre est identique à celle d'absoudre, au participe passé près.

La difficulté de ces verbes à plusieurs bases repose aussi sur le fait que leur participe passé donné comme régulier n'est pas aussi régulier que cela. On connaît l'astuce de mettre le mot au féminin pour obtenir la consonne finale : acquis, acquise ; confit, confite. Mais les trois verbes en -soudre ont un masculin en -s et un féminin en -t. Toutefois, les rectifications orthographiques de 1990 proposent un alignement en dissout, dissoute, et de même pour les autres verbes en -soudre.

Le participe passé dissolu(e) a pris lui un tour moral. Cependant ce n'était pas le sens au XVIe siècle où dissolu pouvait exprimer la disparition, la séparation physique des éléments sans aucune allusion à une conduite.

En savoir plus : site de Dominique Didier.

Le verbe dissoudre, emprunté au latin classique *dissolvere* « détruire », a été refait d'après absoudre.

Le mot soluble est emprunté au bas latin *solubilis* « qui peut être détruit, dissous » et spéc. « que l'on peut absoudre ». Le nom (une) solution est emprunté au latin *solutio* « action de délier, de dissoudre » d'où « action de résoudre une difficulté, un problème »

Le mot lyophile (= qui est relatif à certaines substances qui ont une grande affinité avec l'eau ; qui est relatif aux substances susceptibles d'être soumises à la lyophilisation et de retrouver leurs propriétés par simple addition d'eau) est composé des éléments lyo-, du grec. λ υ ́ ε ι ν « dissoudre » et -phile emprunté au grec -φ ι λ ο ς ou -φ ι λ η ς de φ ι ́ λ ο ς « ami ».

-lyse est tiré du grec λ υ ́ σ ι ς « action de délier ; dissolution ; fin ».

dissuader, dissuasif, dissuasion

dissuader :

- amener par des arguments quelqu'un à renoncer à une action, une entreprise, un dessein ;
- employer une stratégie de dissuasion.

elle est dissuasive, il est **dissuasif** :

- dissuade ;
- est propre à dissuader.

une **dissuasion** :

- l'action de dissuader ; son résultat ;
- ce dont l'existence doit suffire, par la seule crainte de représailles ou de guerre totale, à dissuader l'ennemi de toute agression ;
- ce qui doit servir à dissuader quelqu'un de faire quelque chose.
- [défense] une action visant à empêcher un adversaire ou un ennemi potentiel d'accomplir une action hostile, par crainte des conséquences, en particulier de représailles par arme nucléaire. En anglais : *deterrence*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

Le verbe dissuader est emprunté au latin classique *dissuadere* « parler pour détourner de quelque chose », « déconseiller quelque chose ».

Le mot dissuasif est dérivé du radical du supin *dissuasum*, de *dissuadere*.

Le nom (une) dissuasion est emprunté au latin classique *dissuasio* « action de parler contre, de détourner ».

Le verbe persuader (= convaincre ; décider à) est emprunté au latin classique *persuadere* « décider à faire quelque chose ; convaincre », composé de per- préfixe à valeur intensive et de suadere « conseiller ».

Le mot persuasif est emprunté au bas latin *persuasivus*, lui-même formé sur le supin *persuasum* de *persuadere*.

Le nom (une) persuasion est emprunté au latin classique *persuasio* « action de persuader ; croyance » formé sur le supin *persuasum* de *persuadere*.

dissyllabe, dissyllabique

un **dissyllabe** ou **dissyllabique** :

- un mot de deux syllabes ;
-
- un vers composé de deux syllabes ; une pièce dont tous les vers sont composés de deux syllabes.

un mot **dissyllabique** ou **dissyllabe** : qui est composé de deux syllabes.

Le mot dissyllabe ou dissyllabique est emprunté au latin impérial *dissyllabus* « de deux syllabes ».

dissymétrie, dissymétrique

une **dissymétrie** : une absence ou un défaut de symétrie.

elle, il est **dissymétrique** : présente un défaut de symétrie.

Le nom (une) dissymétrie est dérivé de symétrie, l'élément préfixal dys- ayant été confondu avec dis-.

distal

elle est distale, il est **distal** :

- fonctionne à distance ;
- en anatomie, est en situation éloignée de l'axe du corps humain ;
- caractérise l'extrémité terminale de certains organes (nerfs, vaisseaux) ;
- caractérise l'extrémité d'un membre à l'opposé de sa racine ou toute structure anatomique située au niveau de cette extrémité,

elles sont distales, ils sont distaux

Le mot distal est dérivé du radical du latin *distans* d'après l'antonyme proximal.

distance

une **distance** :

- l'intervalle mesurable qui sépare deux objets, deux points dans l'espace ;
- l'espace qu'on franchit pour aller d'un lieu à un autre ;
- une étendue, un vaste espace ;
- un éloignement ;
- une différence entre des choses concrètes ou abstraites ;
- une différence entre des personnes ;
- une réserve, un recul vis-à-vis de quelqu'un ou de quelque chose ;
- l'intervalle qui sépare deux évènements, deux époques.

voir : Géoconfluences ; Wiktionnaire.

à distance :

- de loin, sans contact direct ;
- par l'intermédiaire de quelque chose ;
- voir : Vocabulaire de l'enseignement à distance et du télétravail (Office québécois de la langue française).

à égale distance de, à mi-distance de : au milieu de l'intervalle qui sépare deux choses.

à distance de sécurité : [défense] se dit d'une arme dont le lancement peut être effectué par un moyen de combat qui se trouve hors de portée des moyens de défense adverse. En anglais : *safe distance ; standoff distance ; standoff range*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

une **distance de visibilité**, une distance de visibilité d'arrêt, une distance de visibilité de dépassement : Office québécois de la langue française.

une **distance franchissable** : [défense - aéronautique] la distance que peut parcourir un avion pour une configuration de décollage et dans des conditions atmosphériques données. En anglais : *range*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

une **distance génétique** : [biologie / génie génétique] l'évaluation du degré de dissemblance génétique entre deux génomes. En anglais : *genetic distance*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

une **distance proximale au sol** : [télédétection spatiale - spatiologie] la distance instantanée qui sépare le point nadiral de l'émetteur du point de portée proximale, déduite des distances-temps entre ces deux points. En anglais : *delay ground distance ; delay ground range*. Voir aussi : portée distale, portée proximale. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

une **distance-temps** : [télédétection spatiale / technologie des hyperfréquences] la distance parcourue par l'onde électromagnétique entre le capteur actif et la cible, et obtenue par la mesure du temps de parcours. Voir aussi : distance-temps au sol. En anglais : *slant range*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

une **distance-temps au sol** : [télédétection spatiale / technologie des hyperfréquences] la distance entre la projection de la verticale du capteur actif et l'intersection du front d'onde, sur la surface de référence au sol. En anglais : *ground range*. Voir aussi : distance-temps, image topographique ambigüe. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

une **équidistance** :

- le fait d'être à une distance égale ;
- une distance égale.

à mi-distance : à la moitié de la distance, à mi-chemin.

Le nom (une) distance est emprunté au latin classique *distantia* « distance, éloignement » « différence ».

distancé

elle est distancée, il est **distancé** : est séparé(e) par un intervalle.

distancement

un **distancement** : un déclassement, une disqualification.

distancer

distancer :

- laisser à distance derrière soi, dépasser ;
- disqualifier un cheval ou un coureur qui, pendant la course, a commis une faute ;
- mettre une certaine distance entre des choses, des personnes ;
- éloigner ;
- empêcher des rapports étroits, repousser ;
- tenir à distance ;
- espacer.

je distance, tu distances, il distance, nous distançons, vous distancez, ils distancent ;
je distançais ; je distançai ; je distancerai ; je distancerais ;
j'ai distancé ; j'avais distancé ; j'eus distancé ; j'aurai distancé ; j'aurais distancé ;
que je distance, que tu distances, qu'il distance, que nous distancions, que vous distanciez, qu'ils distancent ;
que je distançasse, qu'il distançât, que nous distançassions ; que j'aie distancé ; que j'eusse distancé ;
distance, distançons, distancez ; aie distancé, ayons distancé, ayez distancé ;
(en) distançant.

distanciation

une **distanciation** :

- le fait pour un auteur, un metteur en scène, un acteur de créer une certaine distance entre le spectacle et le spectateur, afin de développer l'esprit critique de celui-ci ;
- un recul pris vis-à-vis de ce qu'on dit, de ce qu'on fait, de ce qu'on montre ;
- un écart, un refus de relation existant entre différentes classes sociales.

une **distanciation physique** : [santé et médecine / épidémiologie] l'instauration d'une distance physique minimale entre individus pour limiter la propagation d'une maladie contagieuse. La distanciation physique est une mesure de santé publique. L'emploi de « distanciation sociale » en ce sens est à proscrire. En anglais : *physical distancing*. Voir aussi : distanciation sociale. Journal officiel de la République française du 7 aout 2022.

une **distanciation sociale** : [santé et médecine / épidémiologie] une restriction des interactions sociales impliquant une présence physique, qui a pour but de limiter la propagation d'une maladie contagieuse. La distanciation sociale est une mesure de santé publique. La fermeture de certains lieux publics telles les salles de spectacles ou les discothèques, et l'instauration d'un couvre-feu sont des moyens utilisés dans le cadre de la distanciation sociale. En anglais : *social distancing*. Voir aussi : distanciation physique. Journal officiel de la République française du 7 aout 2022.

L'expression *distanciation sociale* est une transcription de l'anglais *social distancing* ; elle est assez peu heureuse, et ce, d'autant moins que ce syntagme existait déjà avec un tout autre sens. On le trouve en effet dans Loisir et culture, un ouvrage, paru en 1966, des sociologues Joffre Dumazedier et Aline Ripert ; on y lit : « Vivons-nous la fin de la "distanciation" sociale du siècle dernier ? Les phénomènes de totale ségrégation culturelle tels que Zola pouvait encore les observer dans les mines ou les cafés sont en voie de disparition. » Distanciation, que les auteurs prennent soin de mettre entre guillemets, désigne le refus de se mêler à d'autres classes sociales. On suppose pourtant que ce n'est pas le sens que l'on veut donner aujourd'hui à ce nom. Distanciation a aussi connu une heure de gloire grâce au théâtre brechtien, mais même s'il s'agit, comme on le lit dans notre Dictionnaire, pour le spectateur, de donner « priorité au message social ou politique que l'auteur a voulu délivrer », il est difficile de croire que ce soit le sens de la « distanciation sociale » dont on nous parle aujourd'hui. Peut-être aurait-on pu parler de « respect des distances de sécurité », de « distance physique » ou de « mise en place de distances de sécurité », comme cela se fait dans d'autres domaines ? Académie française.

distanciel

Le Centre national d’enseignement à distance (le CNED) a été créé en 1939, il y a donc plus de quatre-vingts ans. Cette assez longue histoire a permis de faire entrer la locution enseignement à distance dans l’usage. Aussi n’est-il sans doute pas nécessaire de remplacer cette forme par l’expression « en distanciel », trop largement répandue en ces temps de fermeture partielle de nombre d’établissements scolaires. Parallèlement à « à distance », on emploiera « en présence », plutôt que l’anglicisme *présentiel*, calque maladroit et peu satisfaisant de l’anglais *presential*. Académie française

distanciement

un **distancement** ou **distanciement** : une distanciation. [Belgique]

distancier

distancier : mettre à distance, prendre ou donner du recul.

se distancier : prendre du recul.

distant

elle est distante, il est **distant** :

- est à une certaine distance ;
- est différente, éloignée ; est différent, éloigné ;
- garde ses distances, décourage les rapports familiers ;
- est éloigné(e) dans le temps.

elle sont équidistantes, ils sont **équidistants** : sont à distance égale.

Le mot distant est emprunté au latin classique *distans*, participe présent de *distare* « être éloigné, être différent ».

distendre, distendu

distendre :

- augmenter le volume ou la surface d'un corps en le soumettant à une très forte tension ;
- relâcher les liens qui resserrent un tout ou qui unissent plusieurs choses ou plusieurs personnes.

je distends, tu distends, il distend, nous distendons, vous distendez, ils distendent ;
je distendais ; je distendis ; je distendrai ; je distendrais ;
j'ai distendu ; j'avais distendu ; j'eus distendu ; j'aurai distendu ; j'aurais distendu ;
que je distende, que tu distendes, qu’il distende, que nous distendions, que vous distendiez, qu’ils distendent ;
que je distendisse, qu’il distendît, que nous distendissions ; que j'aie distendu ; que j'eusse distendu ;
distends, distendons, distendez ; aie distendu, ayons distendu, ayez distendu ;
(en) distendant.

se distendre : être moins serré.

je me distends, tu te distends, il se distend, nous nous distendons, vous vous distendez, ils se distendent ;
je me distendais ; je me distendis ; je me distendrai ; je me distendrais ;
je me suis distendu(e) ; je m'étais distendu(e) ; je me fus distendu(e) ; je me serai distendue(e) ; je me serais distendu(e) ;
que je me distende, que tu te distendes, qu’il se distende, que nous nous distendions, que vous vous distendiez, qu’ils se distendent ;
que je me distendisse, qu’il se distendît, que nous nous distendissions ; que je me sois distendu(e) ; que je me fusse distendu(e) ;
distends-toi, distendons-nous, distendez-vous ; sois distendu(e), soyons distendues, soyons distendus, soyez distendu(e)(es)(s) ;
(en) se distendant.

elle est distendue, il est **distendu** :

- est agrandi(e) sous l'effet d'une très forte tension ;

- est relâché(e).

Le verbe distendre est emprunté avec influence de tendre, au latin classique *distendere* « étendre, tendre, gonfler, torturer ».

disténien

les **disténiens** : une sous-famille de coléoptères de la famille des cérambycidés, appelés aussi *Disteniidae*.

distension

une **distension** :

- une augmentation de volume ou de surface que subit un corps soumis à une très forte tension ;
- un écartèlement.

Le verbe distendre est emprunté avec influence de tendre, au latin classique *distendere* « étendre, tendre, gonfler, torturer ».

Le nom (une) distension est emprunté au latin impérial *distentio*, en bas latin *distensio* « extension, contraction ».

Distephanus

Distephanus : des algues dorées.

disthène

un **disthène** : le silicate naturel d'aluminium, qu'on appelait autrefois talc bleu.

distichiasique, distichiasis

un **distichiasis** : un dédoublement de la rangée de cils, la rangée surnuméraire étant localisée près du globe oculaire.

des poils **distichiasiques**

distichlis

un **distichlis** à épis : une graminée fourragère.

distichode, Distichodus

les **distichodes** : les poissons characiformes de la famille des distichodontidés, exemples *Distichodus lusosso, Distichodus sexfasciatus*.

disticoxite

un **disticoxite** : chez certains insectes, une zone de la suture basicostale à la base des hanches.

distilbène

le **distilbène** ou **diéthylstilbœstrol** : un oestrogène de synthèse, dérivé du stilbène.

distillat, distillateur, distillation, distillatoire, distiller, distillerie, distilleur

La finale de la plupart des verbes en -iller se prononce comme briller : c'est le cas par exemple de frétiller, griller, mordiller, pétiller, sautiller ou tortiller. Mais on prononce comme filer dans distiller, osciller et instiller. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

un **distillat** :

- le produit d'une distillation, d'un procédé de purification ou d'une séparation des constituants ;
- le produit semi-complexe obtenu par distillation du pétrole brut ou craqué.

une distillatrice, un **distillateur** :

- celle, celui qui fabrique et vend des produits obtenus par distillation et plus particulièrement des eaux de vie et des liqueurs ;
- celle, celui qui se complait aux fines analyses intellectuelles, musicales, etc.

un **distillateur** : un appareil installé sur un bateau et qui sert à distiller l'eau de mer.

une **distillation** :

- l'opération par laquelle on sépare, au moyen du feu et dans des appareils fermés, des substances composées pour en recueillir les parties volatiles ;
- ce qui s'écoule lentement ;
- ce qui s'exprime de manière subtile ou raffinée.

une **distillation atmosphérique** [pétrole et gaz / raffinage] :

- la distillation du pétrole brut, effectuée à la pression atmosphérique, en vue d'obtenir l'essence, le kérosène, le gazole et les produits les plus lourds. En anglais : *crude distillation*. Voir aussi : distillation atmosphérique. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.
- une installation dans laquelle se réalise la distillation atmosphérique. En anglais : *crude distillation unit*. Voir aussi : distillation atmosphérique, produits de tête. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

une colonne distillatoire, un vase **distillatoire** : qui sert à la distillation.

un appareil distillatoire : un dispositif spécialement étudié pour distiller l'eau de mer.

distiller :

- séparer par la chaleur les principes fixes et les principes volatils d'une substance composée ;
- produire, sécréter goutte à goutte un liquide ;
- tirer l'essence d'une chose, l'exprimer avec raffinement ;
- couler goutte à goutte.

une **distillerie** : un lieu où l'on fabrique de manière artisanale ou industrielle des produits obtenus par distillation.

la distillerie : le métier, l'industrie qui se charge de la distillation.

une distilleuse, un **distilleur** : celle, celui qui distille.

Le nom (une) distillation est emprunté au latin médiéval *distillatio* « distillation », dérivé de *distillare*.

Le verbe distiller est emprunté au latin impérial *distillare* « tomber goutte à goutte ».

Le verbe instiller (= faire couler goutte à goutte, insinuer) est emprunté au latin *instillare* « verser goutte à goutte ; introduire dans, insinuer, inculquer ».

Le verbe stiller (= faire couler goutte à goutte ; couler goutte à goutte) est emprunté au latin *stillare* « tomber goutte à goutte, faire couler goutte à goutte », dérivé de *stilla* « goutte ». D'où une stillation (= un écoulement goutte à goutte), stillatoire, un stilligoutte (= un compte-goutte).

distinct, distinctement, distinctif, distinction, distinctivement, distinguable, distingué, distinguer, distinguo

elle est distincte, il est **distinct** :

- n'est pas confondu(e) ou ne se confond pas avec un être ou une chose analogue ;
- est nettement perceptible par l'un ou l'autre sens ;
- est nettement séparé(e) d'autres êtres ou choses de même niveau ou de même environnement ;
- est nettement perceptible dans sa différence, au terme d'une élucidation rationnelle.

distinctement :

- d'une manière distincte ;
- d'une manière aisément perceptible ;
- d'une manière nettement séparée ;
- d'une manière claire et précise.

elle est indistincte, il est **indistinct** :

- n'est pas distinct(e), ne peut pas être distingué(e) ;
- est confondu(e) ou se confond avec d'autres êtres ou d'autres choses ;
- n'est pas nettement défini(e) ou séparé(e) ;
- ne fait pas de distinction, de différence.

indistinctement : d'une manière indistincte.

On a lu **distinctible** : qui est susceptible d'être distingué.

elle est distinctive, il est **distinctif** : établit, fonde une distinction.

distinctivement : d'une manière distinctive.

une **distinction** :

- l'action de distinguer, de déterminer, dans un être ou une chose, ce qui les rend différents ;
- l'action de séparer nettement un être ou une chose, d'un autre être ou d'une autre chose ;
- le résultat de cette opération, le fait d'être distingué, une classe distinguée ;
- l'action de séparer nettement les divers sens qu'un mot ou une proposition peuvent recevoir ;
- une singularité ou une supériorité qui place quelqu'un ou quelque chose à part ou au-dessus des autres ;
- une marque d'estime, d'honneur qui distingue le mérite ou le rang d'une personne et la désigne à l'attention respectueuse d'autrui ;
- une décoration militaire, civile, religieuse ;
- les manières élégantes dans le langage, la tenue qui distinguent une personne des autres.

Dictionnaire des belgicismes :

- une dis ou distinc, distance : une distinction, en argot étudiant.
- une distinction : un degré de réussite à un examen universitaire, une mention (réussir avec distinction, avec grande distinction).

Les distinctions en français : Wiktionnaire.

elle, il est **distinguable** : est susceptible d'être distingué(e).

On a lu indistingable et indistinguable pour indistincte, indistinct.

On a lu **distinguant** : qui permet la distinction, le discernement) et **distingueur** : qui fait état d'une distinction.

elle est distinguée, il est **distingué** :

- est à part, au-dessus des autres en raison de qualités particulières ;
- est remarquable par la distinction de ses manières ;
- traduit la distinction, l'élégance, est de bon ton.

ma considération distinguée, mes sentiments distingués (dans une formule de politesse à la fin d'une lettre).

le **distingué** : ce qui est ou fait distingué.

distinguer :

- par un effort d'attention, aboutir à découvrir ou à déterminer, sans confusion possible, dans des êtres ou des choses, ce qui les rend différents ;
- reconnaitre, dans une chose ou entre plusieurs, ce qu'il y a de différent et en tenir compte ;
- réaliser les conditions permettant ou rendant nécessaire le discernement, faire que les oppositions soient discernables par les sens ou par l'esprit ;
- mettre à part quelque chose ou quelqu'un par un trait de singularité, de supériorité ;
- mettre quelqu'un à part des autres personnes, de manière à le valoriser à leurs yeux et le traiter avec des égards particuliers, généralement en vue d'une fin définie.

se distinguer :

- se différencier ;
- se faire remarquer ;
- être discerné.

un **distinguo** :

- l'action d'énoncer une distinction dans une argumentation ; cette distinction elle-même ;
- une distinction subtile ou excessivement subtile.

Le mot distinct est emprunté au latin *distinctus* « distingué, séparé », participe passé de *distinguere*.

Le nom (une) distinction est emprunté au latin classique *distinctio* « action de distinguer, différence, séparation, honneur ».

Le verbe distinguer est emprunté au latin classique distinguere « séparer, diviser, différencier » « exprimer en particulier, en détachant de l'ensemble ».

distique

1. un **distique** :

- un groupe de deux vers ;
- dans la prosodie grecque et latine, une réunion de deux vers de mètre différent, formant un sens complet ;
- dans la prosodie française, une réunion de deux vers à rimes plates, de même mètre ou de mètre différent, et formant une unité sémantique.

Le nom (un) distique est emprunté au grec δ ί σ τ ι χ ο ν « distique », en latin classique *disticha*, de même sens.

2. une feuille distique, une fleur distique, un épullet **distique** : qui est inséré(e) suivant deux génératrices de la tige, alternant d'un nœud au suivant des deux côtés de l'axe et sur un même plan.

un cristal distique : qui a deux rangées de facettes autour de chaque base.

Le mot distique (2) est emprunté au grec δ ί σ τ ι χ ο ς « à deux rangées ».

distitarse

un **distitarse** : le dernier article du tarse d'insecte.

distomatose, distome

une **distomatose** : une anthropozoonose provenant de nombreuses espèces de mammifères domestiques ou sauvages, provoquée par des douves [rématodes distomiens].

On a lu aussi une distomose.

un **distome** : une douve, un ver parasite.

une **distomiase** : une distomatose.

un **distomien** : un sous-ordre de trématodes [douves et schistosomes], qui parasitent différents organes d'hôtes variés et, pour certaines espèces, de l'Homme.

Le nom (une) distomatose est dérivé de distome « genre d'entozoaires à doubles suçoirs », du latin scientifique *distoma*, transcription du grec δ ί σ τ ο μ ο ς « à double bouche » d'après le grec σ τ ό μ α, -α τ ο ς.

distomère

un **distomère** : [chimie pharmaceutique] celui des deux énantiomères d'un composé chiral pharmacologiquement actif qui n'a pas été retenu pour l'activité thérapeutique recherchée, parce que son action est moindre que celle de l'eutomère, contraire ou simplement différente. En anglais : *distomer*. Antonyme : eutomère. Voir aussi : chiral, énantiomère, eutomère. Journal officiel de la République française du 18/07/2012.

distomiase, distomien

une **distomiase**, un **distomien** : voir ci-dessus.

distordre, distors, distorsion

distordre :

- produire une distorsion ;
- déformer par une torsion.

distordre une onde sonore : la déformer de manière à en fausser la reproduction.

je distords, tu distords, il distord, nous distordons, vous distordez, ils distordent ;
je distordais ; je distordis ; je distordrai ; je distordrais ;
j'ai distordu ; j'avais distordu ; j'eus distordu ; j'aurai distordu ; j'aurais distordu ;
que je distorde, que tu distordes, qu'il distorde, que nous distordions, que vous distordiez, qu'ils distordent ;
que je distordisse, qu'il distordît, que nous distordissions ; que j'aie distordu ; que j'eusse distordu ;
distords, distordons, distordez ; aie distordu, ayons distordu, ayez distordu ;
(en) distordant.

une apparence distorse, un visage **distors** : qui est de travers, qui a subi une déformation en se contractant.

On a lu aussi distordu.

une **distorsion** :

- une déformation produite par une torsion ;
- la torsion d'un corps, d'un membre ou d'une partie du corps par contraction des muscles d'un côté et relâchement des muscles du côté opposé ;
- une déformation du son dans un courant téléphonique ou un appareil sonore ;
- une déformation d'une image par suite de l'aberration de courbure de champ ;
- un déséquilibre entre des réalités économiques ;
- une déformation, une altération.

une **distorsion gravitationnelle faible** ou un **cisaillement gravitationnel** : [astronomie / astrophysique - cosmologie] une faible déformation apparente d'une galaxie, qui est due aux courbures de son rayonnement provoquées par l'effet de gravitation des masses présentes entre l'observateur et cette galaxie. Les distorsions gravitationnelles de nombreuses galaxies observées dans une direction donnée constituent un des moyens les plus efficaces de déterminer la répartition de la matière, dont la matière noire, dans l'Univers. En anglais : *cosmic shear*. Voir aussi : lentille gravitationnelle, mirage gravitationnel. Journal officiel de la République française du 28/06/2017.

Le verbe distordre est emprunté avec influence de tordre au latin classique *distorquere* « tourner de côté et d'autre, tordre, tourmenter ».

Le mot distors est emprunté au bas latin *distorsus*, participe passé de *distorquere*.

Le nom (une) distorsion est emprunté au latin classique *distortio*, en bas latin *distorsio* « distorsion ».

distracteur, distractibilité, distractivité, distraction, distraire, distrait, distraitement, distrayant, distrayeur

1. retrancher, retirer
2. en droit
3. être inattentif
4. se divertir

1. retrancher, retirer.

une **distraction** (1) :

- l'action de retrancher une partie d'un tout ;
- la dissociation des différents éléments d'un corps ;
- en orthopédie, l'action d'écarter de part et d'autre deux segments osseux ou articulaires.

distraire (1) :

- séparer, retrancher une partie d'un tout ;
- détourner à son profit.

distraire sa douleur, son chagrin : y faire diversion, en s'absorbant dans d'autres activités ou d'autres pensées.

se distraire de quelque chose :

- détourner, chasser de son esprit une idée ;
- en faire abstraction.

elle est distraite de, il est **distrait** (1) de : est séparé(e), retranché(e) d'un tout.

2. en droit.

une **distraction** (2) des dépens : l'attribution par jugement à l'avoué de la partie gagnante de la faculté de récupérer sur la partie adverse, les frais de procédure qu'il a engagés pour son client.

une distraction de saisie : un incident de la procédure de saisie, effectué par un tiers, qui se prétend titulaire du droit exproprié, contre le saisissant et la partie saisie.

distraire (2) un bien d'une saisie, distraire des dépens.

3. être inattentif.

un **distracteur** :

- une chose ou un élément capable de détourner la pensée sur un autre objet ;
- dans les tests à choix multiples, l'ensemble des réponses erronées mais vraisemblables destinées à détourner le sujet testé des réponses exactes et permettant au testeur d'interpréter ses choix.

une **distractibilité** : une tendance à la distraction.

une **distractivité** (1) : une incapacité à fixer son attention.

une **distraction** (3) :

- un manque d'attention, habituel ou passager, de l'esprit occupé par autre chose que ce qui lui est proposé ;
- une disposition à l'inattention, à l'étourderie ;
- un acte traduisant l'inattention de celui qui l'accomplit ;
- en psychiatrie, un affaiblissement pathologique de la capacité d'attention aux objets qui devraient occuper la pensée.

distraire (3) : détourner de l'étude, du travail par des facéties, des interventions bruyantes.

elle est distraite, il est **distrait** (2) : est détourné(e) de l'objet qui l'occupait, est absorbé(e) par autre chose.

une oreille distraite, un air **distrait** : qui dénote de la distraction, un esprit occupé ailleurs.

une distraite, un **distrait** : une personne occasionnellement ou naturellement portée à la distraction, à l'étourderie, qui manque d'attention dans ses actes ou dans ses relations avec autrui.

distraitement : d'une manière distraite.

4. se divertir.

elle est distractive, il est **distractif** :

- est apte à divertir, délasser ;
- permet de se délasser, de s'amuser.

une **distractivité** (2) : le fait d'être distractif.

une **distraction** (4) :

- un détournement momentané de l'esprit trop préoccupé vers ce qui amuse ou récrée ;
- un ensemble de choses qui occupent agréablement l'esprit, délassent et récréent ;
- une activité délassante pour le corps ou l'esprit, une récréation, un divertissement.

On emploie distraction quand l’étourderie ou le manque d’attention est habituel ou momentané, et on emploie inadvertance quand le manque d’attention est accidentel et constitue un fait isolé. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

distraire (4) :

- détourner de son objet, de son occupation actuelle en reportant l'attention sur un autre objet, sur une autre activité sentie généralement comme plus agréable ;
- divertir, récréer le corps ou l'esprit trop préoccupé, occuper agréablement le temps.

je distrais, tu distrais, il distrait, nous distrayons, vous distrayez, ils distraient ;
je distrayais ; ; je distrairai ; je distrairais ;
j'ai distrait ; j'avais distrait ; j'eus distrait ; j'aurai distrait ; j'aurais distrait ;
que je distraie, que tu distraies, qu'il distraie, que nous distrayions, que vous distrayiez, qu'ils distraient ;
 ; que j'aie distrait ; que j'eusse distrait ;

distrais, distrayons, distrayez ; aie distrait, ayons distrait, ayez distrait ;
(en) distrayant.

se distraire : se détendre, se délasser par une occupation agréable.

je me distrais, tu te distrais, il se distrait, nous nous distrayons, vous vous distrayez, ils se distraient ;
je me distrayais ;   ; je me distrairai ; je me distrairais ;
je me suis distraite, je me suis distrait ; je m'étais distraite, je m'étais distrait ; je me fus distraite, je me fus distrait ; je me serai distraite, je me serai distrait ; je me serais distraite, je me serais distrait ;
que je me distraie, que tu te distraies, qu'il se distraie, que nous nous distrayions, que vous vous distrayiez, qu'ils se distraient ;
  ; que je me sois distraite, que je me sois distrait ; que je me fusse distraite, que je me fusse distrait ;
distrais-toi, distrayons-nous, distrayez-vous ; sois distraite, sois distrait, soyons distraites, soyons distraits, soyez distraite(s), soyez distrait(s) ;
(en) se distrayant.

elle est distrayante, il est **distrayant** :

- est propre à distraire, à occuper agréablement le temps ;
- procure un passe-temps agréable.

une distrayeuse, un **distrayeur** :

- une personne qui divertit par ses actes, son humour, son entrain ;
- une écrivaine, un écrivain dont les ouvrages amusent plus qu'ils n'édifient.

Le mot distractif est dérivé de distraire d'après le radical du supin latin *distractum*.

Le nom (une) distraction est emprunté au latin classique *distratio, distrationis* « déchirement, séparation ».

Le verbe distraire (2) est emprunté avec attraction de traire au latin classique *distrahere* « tirer en divers sens ; séparer ».

La vie a longtemps été perçue comme un chemin d'obligations dont on ne devait pas dévier. C'est pourquoi les mots désignant le loisir et le plaisir appartiennent souvent au champ lexical de l'écart par rapport à la route droite, du pas de côté. Nombre de ces mots sont formés avec les préfixes séparatifs di(s)- ou dé- et des radicaux marquant un mouvement. C'est ce que l'on a dans les verbes distraire et divertir. C'est aussi ce que l'on avait dans l'ancien français *desporter* et *desport*, l'ancêtre du mot sport. En savoir plus : Académie française

distribuable, distribué, distribuer, distributaire, distributeur, distributif, distribution, ditributionnalisme, distributionnaliste, distributionnel, distributivité

elle, il est **distribuable** : peut ou doit être distribué(e).

elle est distribuée, il est **distribué** :

- est réparti(e) ;
- est attribué(e).

On trouve souvent au début des notes de service l'indication à être distribué qui constitue un calque de l'anglais *to be distributed*. L'auxiliaire être n'a pas sa raison d'être ici et l'on doit opter tout simplement pour la forme active à distribuer. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

distribuer :

- répartir une ou plusieurs choses ;
- donner aux membres d'un groupe ou à des personnes diverses, une partie d'une chose ou des choses de même nature faisant partie d'un ensemble ;
- donner avec profusion et un peu au hasard ;
- répandre, prodiguer ;
- attribuer ;
- disposer d'une certaine manière dans un ensemble ;
- répartir les pièces d'un local dans un but fonctionnel et esthétique.

se distribuer :

- être attribué ;
- être réparti.

elles se distribuent, ils se distribuent, elles se sont distribuées, ils se sont distribués,...

une, un **distributaire** : celle, celui qui a reçu quelque chose.

une distributrice, un **distributeur** :

- une personne qui distribue ;
- une agente commerciale, un agent commercial qui loue des films aux directrices et directeurs des salles de projection.

un **distributeur en ligne** : [économie et gestion d'entreprise] un acteur économique qui commercialise des produits ou des services exclusivement sur l'internet. Le terme *pure player*, emprunté de l'anglais, est à proscrire. Voir aussi : tout en ligne, vendeur en ligne. Journal officiel de la République française du 28/12/2006.

un **distributeur physique et en ligne** ou un **distributeur en magasin et en ligne** : [économie et gestion d'entreprise] se dit d'un distributeur qui vend ses produits à la fois dans un magasin physique et en ligne. En anglais : *click and mortar*. Voir aussi : commerce en ligne, distributeur en ligne, magasin physique. Journal officiel de la République française du 25 janvier 2023.

un **distributeur** : un appareil ou une machine servant à distribuer.

un **distributeur automatique** : un appareil distribuant des objets divers après paiement.

un DAB ou **distributeur automatique de billets**

un **distributeur d'essence** : Office québécois de la langue française.

une firme distributrice, un système **distributeur** : qui assure une distribution, une répartition.

elle est distributive, il est **distributif** :

- distribue ;
- exprime qu'une notion considérée s'applique à des objets ou à des êtres pris chacun en particulier.

une justice distributive : qui répartit les biens et les peines selon les mérites, par opposition à la justice commutative.

une **distribution** :

- l'action de distribuer, de répartir une ou plusieurs choses ; le résultat de cette action ;
- [audiovisuel - arts de la scène] l'ensemble des artistes choisis pour tenir les rôles d'un film, d'une pièce de théâtre ou d'un programme. En anglais : *cast*. Voir aussi : audition, régisseur de distribution. Journal officiel de la République française du 18/01/2005.
- autres sens : CNRTL.

une **distribution à programme variable** : [transports et mobilité - automobile] le mode de distribution des gaz permettant de faire varier l'instant d'ouverture et de fermeture des différentes soupapes. En anglais : *variable valve timing*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

la **distribution automatique** : [économie et gestion d'entreprise] la vente utilisant des distributeurs automatiques. En anglais : *vending*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

la **distribution directe du GNL** : [pétrole et gaz / production] la partie de la chaîne du GNL qui permet de distribuer du gaz sous forme liquéfiée à partir d'un terminal méthanier. La distribution directe du GNL s'effectue généralement à petite échelle de manière à répondre à des usages professionnels dans les domaines des transports routiers ou maritimes. En anglais : *small-scale liquefied natural gas ; SSLNG ; small-scale LNG ; SSLNG*. Voir aussi : chaîne du gaz naturel liquéfié, gaz naturel liquéfié, terminal méthanier. Journal officiel de la République française du 19/09/2018.

une **distribution (monétaire) sans contrepartie** : [économie générale - finance] une distribution gracieuse de liquidités, notamment aux ménages, effectuée à l'initiative de l'État dans le but de relancer l'activité économique. La distribution monétaire sans contrepartie se traduit par une augmentation de la masse monétaire. On trouve aussi, dans le langage professionnel, les termes « hélicoptère monétaire » et « monnaie hélicoptère », qui sont déconseillés. En anglais : *helicopter money*. Voir aussi : politique d'expansion monétaire. Journal officiel de la République française du 22/01/2022.

une **distribution quantique de clés**, DQC ou un **échange quantique de clés** : [télécommunications - informatique quantique] un protocole de création simultanée de clés symétriques de chiffrement et de déchiffrement aléatoires chez un émetteur et un récepteur, qui permet d'échanger un message et repose en général sur le principe de l'intrication quantique. La distribution quantique de clés rend systématiquement détectable l'interception de clés. La distribution quantique de clés peut utiliser les méthodes de comptage de photons, dans le cas de variables quantiques discrètes, ou les méthodes de détection cohérente usuelles en télécommunications optiques, dans le cas de variables quantiques continues. En anglais : *quantum key distribution (QKD)*. Voir aussi : cryptographie quantique, intrication quantique, téléportation quantique. Journal officiel de la République française du 20 décembre 2022.

une **distribution sélective** ou **distribution personnalisée, diffusion sélective** : [informatique - télécommunications / internet] la technique utilisée pour faire bénéficier automatiquement un utilisateur de la toile, à sa demande, d'un envoi de données d'un type choisi. La distribution sélective se distingue de la

recherche individuelle. En anglais : *push technology*. Voir aussi : diffusion systématique sur la toile, recherche individuelle, toile. Journal officiel de la République française du 16/03/1999.

le **ditributionnalisme** : une théorie linguistique fondée sur l'analyse distributionnelle.

elle, il est **distributionnaliste** :

- est relative, est relatif au distributionalisme ;
- pratique le distributionalisme.

la linguistique, la grammaire, la méthode, l'analyse **distributionnelle** : une méthode descriptive et inductive d'analyse linguistique.

distributivement : d'une manière distributive.

une **distributivité** : en mathématiques, une propriété de certaines opérations, par rapport à d'autres.

Le verbe distribuer est emprunté au latin classique *distribuere* « distribuer, répartir, partager ».

Le nom (une) distribution est emprunté au latin classique *distributio, distributionis* « division, distribution ».

Le verbe attribuer est emprunté au latin *attribuere*.

Le nom (une) géonémie : une science qui étudie les conditions et l'état de la distribution des organismes à la surface de la terre) est composé de géo- tiré du grec γ ῆ « terre » et de -némie formé sur le grec ν έ μ ε ι ν « distribuer ».

districal, district

elle est districale, il est **districal** : appartient au district urbain.
elles sont districales, ils sont districaux

un **district** :

- une subdivision territoriale, d'étendue variable suivant les États ;
- une région ayant une certaine unité topographique ou économique ;
- un quartier ;
- une partie d'une ville ayant une physionomie particulière et une certaine unité ;
- une subdivision d'un secteur, correspondant à la topographie ou à la composition physico-chimique des sols ;
- une zone d'activité d'une société couvrant une région où se déroulent des opérations de recherche ou d'exploration d'un gisement.

Les districts en français : Wiktionnaire.

un **district judiciaire** : Office québécois de la langue française.

Le nom (un) district, qui est emprunté au bas latin *districtus* « territoire » dérivé du supin *districtum* de *distringere*, a éliminé la forme populaire *destroit* au sens de « district, étendue d'une juridiction » (à comparer avec détroit).

disturbant, disturber

un incident **disturbant**

disturber : perturber, déranger.

Le verbe disturber est emprunté au latin classique *disturbare* « disperser violemment, démolir » « bouleverser ».

distyle

elle, il est **distyle** : a deux colonnes.

voir -style.

distyrène

un **distyrène** : la forme dimère de styrène.

disulfide, disulfirame, disulfure

un **disulfide** : le groupe -S-S- formé à partir de deux fonctions thiol par déshydrogénation.

un **disulfure** ou **bisulfure** : un analogue soufré.

un **disulfirame** : un disulfide, ou disulfure, de tétraéthylthiourame, vermicide, entrainant des effets désagréables lors de prise d'éthanol, utilisés pour créer un conditionnement d'aversion chez l'alcoolique.

disystolique

un pouls **disystolique** : se dit d'un pouls arythmique présentant une seule pulsation radiale perceptible pour deux systoles ventriculaires.

dit

A.

il **dit**, qu'il **dît**, **dit**(s), dite(s), je **dis**, tu dis (dire : prononcer ; exprimer ; signifier ; communiquer ; demander).

Les incises ont pour elles l'avantage de la légèreté. Elles permettent l'économie d'un que conjonction, autorisent l'emploi d'indépendantes plutôt que de subordonnées, et peuvent servir à donner du rythme à un texte. La plus fréquente est sans doute ***dit-il***, mais il est généralement recommandé d'essayer de ne pas reprendre constamment cette tournure et de la faire varier avec d'autres comme reprit-il, ajouta-t-il, etc. Cependant, dans ce domaine comme dans bien d'autres, le mieux est souvent l'ennemi du bien. Il convient donc de ne pas donner au texte l'apparence d'un dictionnaire des synonymes du verbe dire et de ne pas se livrer à de dangereuses acrobaties langagières comme *releva-t-il la tête* ou *trembla-t-il de peur*. En savoir plus : Académie française.

Il ne faudrait pas exagérer ! S'il est normal de remplacer l'incise *dit-il* par des verbes de substitution déclaratifs (répondre, crier, s'écrier, s'exclamer, reprendre, interroger, etc.), voire par des équivalents suggérant l'émission d'un son (murmurer, bredouiller, soupirer, gémir...), on se gardera de verser dans la mode actuelle consistant à recourir à des verbes dont le sens n'implique aucune idée de paroles : « Il est abusif de remplacer dans des incises le verbe dire par sursauter, sourire, s'apaiser, etc. », écrit ainsi Hanse. En savoir plus : Parler français

à l'heure dite, au jour **dit**, au moment dit : qui est convenu(e) .

desdits accusés, **dudit** acheteur, de ladite personne, desdites personnes : qui concerne la personne ou les personnes dont on vient de parler.

la personne susdite, le cas **susdit** : qui a été mentionné avant, plus haut, dans le document.

la susdite, le **susdit** : la personne ou la chose qui a déjà été mentionnée.

En français, l'adjectif *dit* peut prendre différents sens selon le contexte. Tout d'abord, il peut signifier « qui a été convenu, fixé », en parlant principalement d'un moment; il peut également signifier « que l'on dit être, que l'on prétend »; il peut enfin avoir le sens de « que l'on surnomme, que l'on appelle communément », en parlant d'une personne, d'un lieu ou d'une chose. Dans tous ces emplois, *dit* s'accorde en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte.
Dans la langue administrative ou juridique, l'adjectif *dit* peut aussi être joint à un article défini, simple, complexe ou contracté (ledit, ladite, lesdits, lesdites, audit, à ladite, auxdits, auxdites, dudit, de ladite, desdits, desdites), ou à l'élément sus (susdit, susdite, susdits, susdites) pour former un adjectif démonstratif qui sert à désigner une personne ou une chose dont on a précédemment parlé. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

un **dit** :

- une phrase, une parole prononcée par quelqu'un ;
- une affirmation à valeur remarquable ;
- pour une procédure, une pièce affirmant certains faits relatifs à la cause ;
- un récit à caractère narratif et portant en général sur des sujets familiers ;
- un poème narratif.

un **non-dit** :

- ce que l'on évite de dire ;
- ce qui est sous-entendu.

un **on-dit** : une rumeur, une nouvelle qui se répand dans l'opinion et dont l'origine et l'authenticité sont incertaines.
des on-dit

un **dédit** :

- une clause par laquelle un contractant se réserve le droit de ne pas exécuter un contrat moyennant une somme convenue ;
- le montant de l'indemnité convenue en cas de dédit.

un dédit (ou une dédite, en Suisse) : ce qui permet de revenir sur son engagement, souvent en indemnisant.

dithiane

un **dithiane** : une molécule qui comporte deux radicaux soufrés.

dithyrambe, dithyrambique

un **dithyrambe** :

- dans l'Antiquité grecque, un poème lyrique en l'honneur de Dionysos, sans doute improvisé à l'origine par les buveurs en délire, chanté par un chœur d'hommes déguisés en satyres, et caractérisé par une verve, un enthousiasme exubérants et désordonnés ;
- un poème lyrique exprimant l'enthousiasme ;
- un éloge enthousiaste, souvent excessif, pompeux et emphatique.

elle, il est **dithyrambique** :

- appartient au genre poétique du dithyrambe ;
- est de la nature du dithyrambe ;
- est (volontiers) excessive ou pompeuse, excessif ou pompeux dans ses éloges ;
- loue avec enthousiasme, souvent avec pompe, excès, emphase..

Le nom (un) dithyrambe est emprunté au latin classique *dithyrambus* « poème en l'honneur de Bacchus », du grec δ ι θ υ ́ ρ α μ β ο ς « chant en l'honneur de divinités, en particulier de Dionysos ».

Le mot dithyrambique est emprunté au latin classique *dithyrambicus*, de même sens, du grec δ ι θ υ ρ α μ β ι κ ο ́ ς.

dito

dito : (dans une énumération ou une nomenclature d'articles) de même, comme ci-dessus.

Le mot dito est une adaptation de l'italien *ditto, dicto*, ancienne forme de *detto*, participe passé de *dire* (dire), proprement « ce qui a été dit ».

Ditomus

Ditomus : un genre d'insectes coléoptères carabidés, de couleur noire, fouisseur, nocturne et granivore.

ditomyiidé

les **ditomyiidés** : une famille d'insectes diptères nématocères orthorrhaphes bibionomorphes.

ditrysien

un **ditrysien** : chez les lépidoptères hétéroneures, l'appareil génital des femelles s'ouvrant par deux orifices distincts, l'un utilisé pour la copulation (situé sur le 8ème segment abdominal), l'autre pour la ponte (situé sur le 9ème segment), par opposition à monotrysien.

les **ditrysiens** (*Ditrysia*) : la phalange d'insectes lépidoptères glossates eulépidoptères, regroupant les lépidoptères dont la femelle possède deux orifices génitaux, l'un utilisé pour la copulation (situé sur le 8ème segment abdominal), l'autre pour la ponte (situé sur le 9ème segment).

dittographie

une **dittographie** : dans un manuscrit, un redoublement fautif d'une lettre ou d'une syllabe, par opposition à une haplographie.

Le nom (une) dittographie est composé du grec δ ι τ τ ο ́ ς « double » et de graphie.

diurèse, diurétique

une **diurèse** :

- le volume d'urine excrété par unité de temps ;
- l'augmentation de l'excrétion d'urine, après avoir bu un liquide ou consommé un produit diurétique.le volume d'urine sécrétée par les reins.

une **antidiurèse** : l'état caractérisé par l'émission d'une urine concentrée et peu abondante.

elle, il est **diurétique** :

- augmente la sécrétion urinaire ;
- urine souvent.

un (médicament) **diurétique** : qui augmente la quantité d'urine.

une hormone **antidiurétique**

Le nom (une) diurèse est emprunté au latin médical *diuresis* du grec δ ι ο υ ρ ε ́ ι ν « uriner (abondamment) ».

Le mot diurétique est emprunté au bas latin *diureticus*, en grec δ ι ο υ ρ η τ ι κ ο ́ ς.

diurnal, diurne

elle est diurnale, il est **diurnal** : se produit chaque jour.
elles sont diurnales, ils sont diurnaux

les actes diurnaux ou diurnes des Romains : les comptes-rendus des évènements de la vie romaine et des actes du gouvernement au jour le jour.

un **diurnal** :

- un récit, une chronique jour par jour ;
- un livre de prières contenant l'office divin de chaque jour.

des diurnaux

A. elle, il est **diurne** : en astronomie, s'accomplit en un jour.

B. elle, il est **diurne** :

- se fait le jour, a lieu le jour ;
- se montre, mène une vie active le jour, par opposition à nocturne.

Le mot diurnal est emprunté au bas latin *diurnalis* « qui a lieu le jour ; de jour ».

Le mot diurne est emprunté au latin classique *diurnus* « de jour, qui se fait tous les jours ».

diva

une **diva** :

- une cantatrice de grand talent et de grande réputation ;
- une grande et célèbre vedette féminine.

Le mot italien *diva*, attesté dans ce sens depuis le 19ème siècle, signifie proprement « déesse » et est emprunté au latin classique *diva.*

Le nom (une) divette (= une petite diva, une chanteuse en renom d'opérette, de café-concert ou de music-hall) est emprunté à l'italien *divetta* « chanteuse de café-concert ».

divagant, divagateur, divagation, divaguer

une personne divagante, un homme **divagant** : qui voyage à l'aventure.
une chose **divagante** :

- qui fait des détours, dont le tracé est sinueux ;
- qui se développe sans direction précise)

On a lu aussi l'adjectif divaguant.

une personne divagante, un homme **divagant** : qui divague, se perd en propos confus et abondants.

une divagatrice, un **divagateur** : une personne qui divague.

une **divagation** :

- le fait d'errer çà et là, d'aller au hasard, sans direction précise ;
- le fait de divaguer ;
- une suite d'idées ou de propos mal ou peu liés, s'effectuant sans plan préétabli, au gré du cheminement de la pensée ;
- des propos dénués de bon sens ;
- des propos incohérents émis sous l'effet de la maladie et généralement dans un état inconscient ;
- des pensées qui échappent aux contraintes du réel pour se développer dans n'importe quelle direction.

une divagation des animaux, du bétail : le fait de les laisser errer sans surveillance dans les lieux publics ou sur les propriétés d'autrui.

une divagation d'un cours d'eau :

- un déplacement partiel ou total de son lit ;
- une défluviation.

divaguer :

- errer çà et là ;
- errer sans surveillance ;
- pour un cours d'eau, sortir de son lit pour couler ailleurs ;
- avoir un tracé sinueux ;
- parler ou écrire en laissant libre cours à son imagination, au hasard du cheminement de l'esprit ;
- tenir des propos privés de bon sens, dire des absurdités ;
- émettre sous l'effet de la maladie, de l'ivresse et généralement dans un état inconscient des propos incohérents.

Le verbe divaguer est emprunté au bas latin *divagari* « errer çà et là ».

divalence, divalent

une **divalence** : en chimie, le caractère d'un corps simple ou d'un radical qui possède la valence deux.

elle est bivalente ou divalente, il est bivalent ou **divalent** :

- a deux fonctions ;
- a deux usages ;
- ne considère que deux valeurs ;
- en chimie, qualifie un atome susceptible de donner deux liaisons covalentes dans une combinaison ;
- en cytologie, désigne une paire de chromosomes homologues liés au cours de la méiose.

une bivalence : le caractère de ce qui est bivalent.

divan

un **divan** :

- dans la civilisation orientale, une salle garnie de sièges bas et de coussins où siégeaient les notables d'un conseil ;
- un conseil de notables ;
- le gouvernement turc de Constantinople.

un divan : une salle de réception, dans les maisons orientales, garnie de coussins sur son pourtour.

un divan : un recueil de poésies lyriques des littératures orientales.

un divan : un sofa, un siège bas et allongé sans bras ni dossier, placé contre un mur et garni de coussins, pouvant servir de lit.

un **divan-lit** ou **lit-divan** : un divan doté d'un mécanisme permettant de le transformer en lit.

Le nom (un) divan est emprunté au turc *divān* « conseil, salle du conseil, tribunal ; salle garnie de coussins », et celui-ci au persan *diwān* (dérivé de *dibīr* « écrivain ») « registre, recueil de feuilles écrites » « recueil de poésies ».

Le nom (une) douane est emprunté à l'ancien italien *doana, dovana*, emprunté à l'arabe vulgaire *duwān*, altération de l'arabe *dīwān*, emprunté au persan *dīwān* « douane » et « divan ».

dive

1. une **dive** musique : une musique divine.

la dive bouteille : la divine bouteille, le vin.

la dive cueillette : les vendanges.

L'adjectif dive est emprunté au latin classique divus « divin ».

2. une, un **dive** : dans le mazdéisme : un démon mâle ou femelle de l'empire d'Ahriman, génie du mal.

Le nom (un ou une) dive est emprunté au persan *dēv*, en ancien persan *daiva-* « démon », correspondants au sanskrit *deva-* « dieu ». Avec le Zoroastrisme, les anciennes divinités aryennes ont été considérées comme des esprits mauvais, des démons.

divergence, divergent, diverger

une **divergence** :

- la situation ou le mouvement de deux ou plusieurs éléments, notamment des lignes ou des rayons, qui, à partir d'un point commun ou voisin, vont en s'écartant l'un de l'autre ;
- une différence ou opposition de point de vue, d'attitude, entre personnes ou groupes de personnes ;
- un strabisme ;
- [nucléaire / fission] l'état d'un réacteur à l'instant où la criticité du cœur est atteinte ; par extension, la séquence de démarrage d'un réacteur nucléaire qui précède l'atteinte de la criticité du cœur. En anglais : *divergence*. Voir aussi : criticité, cœur. Journal officiel de la République française du 20/02/2011 ;
- en savoir plus : Office québécois de la langue française.

elle est divergente, il est **divergent** :

- diverge, va, à partir d'un point commun ou voisin, en s'écartant vers des directions différentes ;
- va, à partir d'un point commun ou voisin, dans une direction différente ;
- ne s'accorde pas, va en sens contraire.

des rameaux divergents : qui s'écartent de la tige.

une fonction divergente, une série divergente : une fonction, une série qui ne converge pas.

une lentille divergente : une lentille qui a la propriété de faire diverger les rayons lumineux.

une réaction divergente : une réaction nucléaire en chaine et qui s'accélère.

un **divergent** : [spatiologie / propulsion] la partie d'une tuyère de section croissante, en aval du col, où se produit la détente du gaz. Dans le divergent d'une tuyère à blocage sonique, la vitesse du gaz croît au-delà de la vitesse du son au col. En anglais : *divergent ; divergent exit cone ; divergent nozzle section ; divergent section ; nozzle extent*. Voir aussi : cycle ouvert à expanseur, divergent déployable, tuyère intégrée. Journal officiel de la République française du 18/04/2001.

un **divergent déployable** : [spatiologie / propulsion] un divergent qui peut être allongé en cours de fonctionnement d'un moteur-fusée pour augmenter le rapport de détente de la tuyère. En anglais : *expandable nozzle ; extendable nozzle*. Voir aussi : divergent. Journal officiel de la République française du 23/12/2007.

diverger :

- s'écarter de plus en plus l'un de l'autre, à partir d'un point commun ou voisin ;
- être en désaccord, en opposition ;
- loucher ;
- pour un réacteur nucléaire, entrer en divergence.

je diverge, tu diverges, il diverge, nous divergeons, vous divergez, ils divergent ;
je divergeais ; je divergeai ; je divergerai ; je divergerais ;
j'ai divergé ; j'avais divergé ; j'eus divergé ; j'aurai divergé ; j'aurais divergé ;
que je diverge, que tu diverges, qu'il diverge, que nous divergions, que vous divergiez, qu'ils divergent ;
que je divergeasse, qu'il divergeât, que nous divergeassions ; que j'aie divergé ; que j'eusse divergé ;
diverge, divergeons, divergez ; aie divergé, ayons divergé, ayez divergé ;
(en) divergeant.

Le nom (une) divergence est emprunté au latin scientifique *divergentia*, terme de physique en 1611.

Le mot divergent est emprunté comme terme de physique, au latin scientifique *divergens*, participe présent de *divergere*.

Le verbe diverger est emprunté au bas latin *divergere* « pencher, incliner », formé comme antoyme de converger qui est emprunté au bas latin *convergere* « se réunir de plusieurs points ».

divers, diversement

des pensées diverses, des sentiments **divers** : qui présentent des aspects opposés, contradictoires.

des mouvements divers : des remous généralement hostiles, d'une assemblée, en particulier lors d'un débat parlementaire.

elle est diverse, il est **divers** : présente plusieurs aspects ou caractères différents, simultanément ou successivement.

elles sont diverses, ils sont divers : présentent des différences caractéristiques.

un fait divers : un évènement non exceptionnel.

les faits divers :

- les menus évènements du jour rapportés par la presse ;
- la rubrique d'un journal sous laquelle sont groupés ces évènements.

diverses personnes, **divers** objets : plusieurs personnes, plusieurs objets ; des personnes ou des objets de plusieurs sortes.

divers en vrac : [transports et mobilité] une cargaison composée de colis divers non constitués en unités de charge. On trouve aussi, elliptiquement, « divers-vrac » (langage professionnel). En anglais : *break bulk*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

diversement :

- d'une manière diverse ;
- de diverses manières.

Le mot divers est emprunté au latin classique *diversus* (du participe passé de *divertere*, voir : divertir) littéralement « allant dans des directions opposées » d'où « opposé, contraire, hésitant » et au pluriel « plusieurs » en bas latin.

diversicorne

les **diversicornes** : un ancien sous-ordre d'insectes coléoptères comprenant ceux qui n'étaient ni des lamellicornes ni des palpicornes. Chez les coléoptères polyphages, on distinguait alors les lamellicornes, des palpicornes et des diversicornes.

diversifiant, diversification, diversifié, diversifier

une action diversifiante, un effet **diversifiant** : qui est facteur de diversification.

une **diversification** :

- l'action de diversifier ;
- le fait d'être diversifié ;
- la technique commerciale par laquelle une entreprise s'ouvre à des activités différentes de celles qu'elle exerçait jusque là.

une agriculture diversifiée, un pays **diversifié** : qui a fait l'objet d'une technique de diversification.

diversifier :

- apporter du changement à ;
- rendre divers.

se diversifier : prendre des aspects, des caractères divers.

elle, il est **diversiforme** : se présente sous diverses formes.

diversion

une **diversion** :

- une opération stratégique consistant à détourner l'ennemi du point qu'il occupe en le poussant à déplacer ses troupes vers un autre front de défense ;
- l'action de détourner quelqu'un ou quelque chose de son occupation première et généralement principale ;
- un évènement qui, par sa survenance dans la vie d'un individu l'amène à détourner son attention de ses soucis ou préoccupations ;
- une personne qui occasionne une agréable diversion.

une diversion et une subversion touristiques : les deux modalités du processus d'investissement par le tourisme de lieux qui au départ n'étaient pas touristiques, en savoir plus : Géoconfluences

Le nom (une) diversion est emprunté au bas latin *diversio, diversionis* « diversion, digression ».

diversité

une **diversité** :

- le caractère de ce qui est opposé, contradictoire ;
- l'état de ce qui est divers.

une **biodiversité** :

- la richesse naturelle du monde vivant, déterminée par la variété des écosystèmes, des espèces et de leurs génomes ;
- la variabilité des organismes vivants de toute origine y compris, entre autres, les écosystèmes aquatiques et les complexes écologiques dont ils font partie.

Le nom (une) diversité est emprunté au latin classique *diversitas, diversitatis* « diversité, variété ; divergence ».

diverteur

un **diverteur** : [nucléaire / fusion] le dispositif d'un réacteur à fusion qui permet de modifier les lignes de champ au bord du plasma afin d'en extraire les impuretés et les cendres. Sans diverteur, l'accumulation des impuretés et des cendres dans le plasma conduirait à l'arrêt du réacteur. En anglais : *divertor*. Voir aussi : cendres, configuration magnétique toroïdale, fusion par confinement magnétique, limiteur. Journal officiel de la République française du 02/09/2020.

diverti

diverti : voir divertir (ci-dessous).

diverticulaire, diverticule, diverticulectomie, diverticulite, diverticulose

un abcès **diverticulaire**, un collet diverticulaire, une image diverticulaire, une maladie diverticulaire

un **diverticule** :

- une cavité anatomique en forme de sac de taille variable, communiquant avec un conduit naturel, correspondant le plus souvent à l'évagination d'une muqueuse à travers la tunique musculaire lisse de l'organe intéressé altéré, tel que côlon, rectum, appendice, œsophage, vessie,trompe utérine ;
- un endroit retiré, isolé.

une **diverticulectomie** vésicale : une ablation chirurgicale des diverticules de vessie.

une **diverticulite** : une inflammation d'un diverticule.

une **diverticulose** : une des nombreuses hernies sacculaires constituant la maladie diverticulaire.

un **pseudodiverticule** vésical : une anomalie acquise de structure du muscle vésical, réalisant une logette creusée dans la musculeuse, survenant dans le cadre d'une vessie de lutte.

Le nom (un) diverticule est emprunté au latin classique *diverticulum* « chemin écarté » « détour, échappatoire, moyen détourné ».

diverti, divertimento, divertir, divertissance, divertissant, divertissement, divertisseur

A. détourner un bien, détourner de l'argent.
B. détourner l'attention.
C. amuser.

A. détourner un bien, détourner de l'argent.

divertir (1) un bien, divertir une somme d'argent :

- la ou le détourner à son profit ;
- se l'approprier illégalement.

un **divertissement** (1) : l'action de divertir, de détourner à son profit.

B. détourner l'attention.

elle est divertie, il est **diverti** (1) :

- dont l'attention se laisse accaparer par un autre objet ;
- est rendue inattentive, est rendu inattentif.

divertir (2) : détourner l'attention ou l'activité de quelqu'un sur un autre objet, une nouvelle occupation.

se divertir : s'éloigner du réel, se détourner de la vue de l'essentiel.

un **divertissement** (2) :

- une diversion, un élément qui détourne des choses sérieuses ;
- une occupation, un ensemble de données qui détourne l'Homme de l'essentiel et l'éloigne des problèmes propres à sa condition.

C. amuser.

elle est divertie, il est **diverti** (2) : est amusé(e), réjoui(e).

le **divertimento** : le genre musical du 18ème siècle, réunissant plusieurs morceaux dont des danses, exécuté souvent pendant un repas.

un divertimento : un divertissement musical, une pièce instrumentale moderne de construction libre conçue pour un ensemble réduit.

divertir (3) : distraire, procurer un passe-temps agréable.

je divertis, tu divertis, il divertit, nous divertissons, vous divertissez, ils divertissent ;
je divertissais ; je divertis ; je divertirai ; je divertirais ;
j'ai diverti ; j'avais diverti ; j'eus diverti ; j'aurai diverti ; j'aurais diverti ;
que je divertisse, que tu divertisses, qu'il divertisse, que nous divertissions, que vous divertissiez, qu'ils divertissent ;
que je divertisse, qu'il divertît, que nous divertissions ; que j'aie diverti ; que j'eusse diverti ;
divertis, divertissons, divertissez ; aie diverti, ayons diverti, ayez diverti ;
(en) divertissant.

se divertir :

- s'amuser, se délasser ;
- passer son temps dans des distractions agréables ;
- s'amuser aux dépens de ;
- se moquer ;
- se gausser.

je me divertis, tu te divertis, il se divertit, nous nous divertissons, vous vous divertissez, ils se divertissent ;
je me divertissais ; je me divertis ; je me divertirai ; je me divertirais ;

je me suis diverti(e) ; je m'étais diverti(e) ; je me fus diverti(e) ; je me serai diverti(e) ; je me serais diverti(e) ;
que je me divertisse, que tu te divertisses, qu'il se divertisse, que nous nous divertissions, que vous vous divertissiez, qu'ils se divertissent ;
que je me divertisse, qu'il se divertît, que nous nous divertissions ; que je me sois diverti(e) ; que je me fusse diverti(e) ;
divertis-toi, divertissons-nous, divertissez-vous ; sois diverti(e), soyons diverties, soyons divertis, soyez diverti(e)(es)(s) ;
(en) se divertissant.

une **divertissance** [terme régional] : un divertissement.

elle est divertissante, il est **divertissant** :

- est apte à susciter le rire, l'amusement et parfois la raillerie chez les autres ;
- est de nature à délasser, à amuser.

un **divertissement** (3) :

- l'action de se divertir, un ensemble des choses qui distraient, qui occupent agréablement le temps ;
- une occasion, un moyen de se divertir,
- un passe-temps agréable ;
- une fête, une réunion, un spectacle organisé(e) pour la distraction d'un groupe de personnes ;
- un intermède dansé et/ ou chanté à l'entracte ou à la fin d'une œuvre lyrique ou dramatique ;
- une petite pièce écrite pour distraire la société, un jeu littéraire de salon ;
- une pièce légère pour instrument.

Divertissements (plage, jeux, pêche, lecture,...) : Joconde, le portail des collections des musées de France.

une divertisseuse, un **divertisseur** : une amuseuse, un amuseur, une personne qui distrait par ses actes ou ses écrits.

Le nom (un) divertimento est un emploi de la forme de l'italien *divertimento* « distraction, divertissement » dans le domaine de la musique depuis 1587 habituellement traduit par le français divertissement.

Le verbe divertir est emprunté au bas latin *divertere* « se détourner, se séparer de, être différent ».

divette

une **divette** : une petite diva, chanteuse en renom d'opérette, de café-concert ou de music-hall.

Le nom (une) divette est emprunté à l'italien *divetta* « chanteuse de café-concert ».

dividende

un **dividende** :

- le nombre à diviser par un autre dans l'opération de la division ;
- la somme annuelle distribuée par une société à ses actionnaires ou à ses associés au prorata du capital souscrit par eux et proportionnellement aux bénéfices réalisés ;
- la quote-part des sommes qui proviennent de la réalisation des biens d'un failli, attribuée à chacun des créanciers, ceux-ci étant en état d'union.

Le nom (un) dividende est emprunté au bas latin *dividendus* « dividende » de *dividere*, voir : diviser.

divin

elle est divine, il est **divin** :

- est relative, est relatif à un dieu ou aux dieux ;
- représente – dans son genre – la perfection, l'excellence, et émerveille.

le **divin** :

- ce qui est relatif à la divinité, aux dieux ou à Dieu ;
- ce qui est d'une qualité, d'une pureté, d'une intensité telles qu'elles ne paraissent plus naturelles mais surnaturelles.

divinement :

- d'une manière divine ;

- à la perfection, excellemment, merveilleusement ; d'une manière tellement parfaite, tellement pure, tellement intense, que cela ne parait plus naturel mais surnaturel.

Le mot divin est emprunté au latin *divinus* « des dieux, de Dieu ; merveilleux, excellent ».

Le nom (un) devin (= une personne qui, par le recours à des procédés occultes, à des pratiques magiques, s'applique à deviner, à découvrir ce qui est ignoré ou caché, et en particulier à prédire les évènements futurs ; une personne qui prétend deviner les secrets d'autrui) vient du latin classique *divinus* (proprement « divin ») « devin », devenu par dissimilation *devinus*.

divinateur, divination, divinatoire

une divinatrice, un **divinateur** : une personne qui pratique la divination.

une **divination** :

- l'art de deviner, de découvrir ce qui est ignoré ou caché en sortant des voies ordinaires de la connaissance par le recours à des procédés occultes, à des pratiques magiques ;
- l'art de prédire les évènements futurs ;
- la faculté, portée à un haut degré, de deviner, de découvrir quelque chose que l'on ne sait pas, et que l'on cherche à connaitre le plus souvent, par des voies diverses mais en dehors de raisons démonstratives, en ayant cependant le sentiment d'être dans le vrai.

La plupart des noms de techniques divinatoires sont des "mots savants", et se terminent par le terme d'origine grec -mancie. Parmi les exemples historiquement importants : oniromancie 'divination par (l'interprétation des) rêves' ; scapulomancie 'divination (par l'examen des) omoplates (de mouton)'. Ce mot mancie est l'adaptation en français d'un mot grec manteia qui signifie 'révélation faite par un devin'. En savoir plus : Les billets de François Jacquesson

elle, il est **divinatoire** :

- concerne l'art de la divination, sa pratique, ses instruments, etc. ;
- relève de la faculté de deviner, la manifeste ou en est le produit.

Le nom (un) divinateur est emprunté au bas latin *divinator* « devin ».

Le nom (une) divination est emprunté au latin classique *divinatio* « divination, art de prédire ».

Le nom (un) ovate : un prêtre gaulois, appartenant à la seconde classe de la hiérarchie druidique, chargé des sacrifices, des augures, des actes de la vie civile et pratiquant la médecine) vient du latin *ovates*, de même sens que le latin *vates* « devin, prophète », en grec ο υ ʾ α τ ε ῖ ς « devins », en irlandais *faith* « prophète ».

-mancie est tiré du latin -*mantia*, du grec μ α ν τ ε ί α « divination », ou directement du grec.

divine, divinement

elle est **divine**, **divinement** : voir divin (ci-dessus).

a divinis

(un membre du clergé) suspendu ***a divinis*** : que l'autorité ecclésiastique a suspendu des fonctions de son ordre, lui interdisant en particulier la célébration de la messe et l'administration des sacrements, par opposition à *in divinis*.

La locution a divinis est composé du latin *a* « hors de » et *divina* « choses divines ».

divinisation, divinisé, diviniser, divinité

une **divinisation** :

- l'action de diviniser ; le résultat de cette action ;
- le fait de considérer comme un dieu, de sacraliser, de glorifier.

elle est divinisée, il est **divinisé** :

- à qui la nature divine est attribuée, que l'on reconnait pour divinité ;
- est élevé(e) au rang d'un dieu ;
- participe de la nature divine, est associé(e) à la vie divine, est sanctifié(e) ;

- à laquelle ou auquel on donne un caractère sacré ;
- à quoi l'on accorde une grande importance ;
- à quoi l'on donne une valeur absolue, un caractère sacré ;
- que l'on exalte, magnifie, vénère ;
- dont on fait un dieu ;
- est idéalisé(e).

diviniser :

- attribuer la nature divine à ;
- reconnaitre pour divinité, déifier ;
- faire de quelque chose un dieu ;
- élever au rang d'un dieu ;
- faire participer de la nature divine, associer à la vie divine, sanctifier ;
- donner un caractère sacré à... ;
- accorder une grande importance à quelque chose ; lui donner une valeur absolue, un caractère sacré ;
- l'exalter, le magnifier, le vénérer ;
- idéaliser quelqu'un.

se diviniser :

- se faire dieu, se donner un caractère divin ;
- s'idéaliser.

une **divinité** :

- l'essence de Dieu ou d'un Dieu ;
- une nature divine ;
- ce qui est considéré comme divin, ce qui est l'objet d'un culte, un dieu ou une déesse ;
- une personne ou une chose qui est objet de vénération.

Les divinités en français : Wiktionnaire.

Le verbe diviniser est dérivé de divin.

Le nom (une) divinité est emprunté au latin classique *divinitas, divinitatis* « nature divine ; être divin; excellence, perfection », en latin chrétien « Dieu ».

divis

une propriété **divise** : divisée, qui se partage.
un lot divis

un **divis** : un partage d'un bien entre plusieurs propriétaires.

par divis : après partage.

elle est indivise, il est **indivis** :

- n'est pas divisé(e) ;
- ne présente aucune division ;
- ne peut pas être décomposé(e) en différentes parties ;
- n'est pas partagé(e) matériellement, appartient en commun à plusieurs personnes exerçant leur droit conjointement ;
- n'est pas séparé(e) de quelque chose, de quelqu'un ;
- ne fait qu'un avec autre chose.

une propriétaire indivise, un propriétaire indivis : qui possède un droit sur une propriété indivise.

indivisément

une, un **indivisaire** : une des personnes se trouvant dans une indivision.

Le mot divis vient du participe passé de diviser.

divisé, diviser

elle est divisée, il est **divisé** : est séparé(e) en deux ou plusieurs parties.

elles sont divisées, ils sont divisés :

- sont séparées ou séparés l'un de l'autre ;

- sont désunies ou désunis, en désaccord.

diviser :

- séparer une chose, un ensemble de choses, un groupe de personnes, en plusieurs unités ou parties ;
- répartir, distribuer ;
- effectuer une division ;
- séparer une chose ou une personne d'une autre, de plusieurs autres ;
- semer la discorde entre des personnes, désunir un groupe qui est considéré comme normalement uni.

se diviser (*elles se sont divisées*) :

- se séparer en parties ;
- être séparé en parties ;
- se désunir.

se diviser quelque chose : se le partager, le partager entre soi (*elles se sont divisé le bénéfice*).

Le verbe diviser est une réfection d'après le latin *dividere* « diviser, partager, répartir » de l'ancien français *deviser* « diviser, séparer ».

Le verbe deviser (= parler) vient du bas latin *devisare*, issu par dissimulation de *divisare* et celui-ci de *divisum*, supin de *dividere* « diviser, partager, répartir ». D'où une devise.

Le nom (une) géodésie (= une étude de la forme et la mesure des dimensions de la terre) est emprunté au grec γ ε ω δ α ι σ ί α, de même sens, composé de l'élément γ ε ω- (géo-) et du radical de δ α ί ζ ω « diviser, partager ».

La pensée de Pierre de Jade : Ceux qui n'ont pas le sens du partage ont tendance à diviser.

diviseur

un **diviseur** :

- un nombre par lequel on divise un autre nombre, le dividende ;
- un signe indiquant qu'on divise un nombre ;
- un nombre entier qui divise exactement un nombre entier donné ;
- la partie d'une machine-outil servant à faire des divisions ;
- un dispositif qui déplace une pièce à usiner et la positionne pour son traitement par différentes unités de travail.

le plus grand commun diviseur : le plus grand nombre entier qui divise exactement plusieurs nombres entiers.

Les diviseurs d'un nombre n sont tous ces nombres qui peuvent le diviser exactement y compris 1 et lui-même. Par exemple, 4 est un diviseur de 12 car 4 x 3 = 12. Quelques uns de ces diviseurs sont des nombres premiers. Ils suffisent pour caractériser complètement le nombre. Ce sont les diviseurs premiers, communément appelés facteurs. En savoir plus : DicoNombre de Gérard Villemin.

une diviseuse, un **diviseur** : une personne, une force, un élément qui est cause de division, de désunion.

Le mot diviseur est emprunté au latin classique divisor « celui qui partage, sépare, divise, répartit ».

divisibilité, divisible

une **divisibilité** :

- la qualité de ce qui peut être divisé ;
- la propriété qu'a un tout d'être décomposable soit matériellement, soit idéalement, en un certain nombre de parties ;
- la propriété d'un nombre de pouvoir être divisé exactement par un autre.

une **indivisibilité** : le caractère de ce qui ne peut pas être divisé, partagé ou analysé(e).

elle, il est **divisible** : peut être divisé(e).

un nombre divisible : un nombre qui peut être divisé exactement par un autre.

une obligation divisible : en droit : une obligation portant sur un fait ou une chose susceptible de division matérielle ou intellectuelle.

elle, il est **indivisible** :

- ne peut pas être divisé en plusieurs parties ;
- ne peut pas être décomposé(e), analysé(e) ;
- ne peut pas être partagé(e), séparé(e).

indivisiblement

L'adjectif *divisif*, construit par calque de l'anglais *divisive* « qui divise, qui sème la discorde, qui crée de la dissension, fractionnel », n'existe pas en français. On s'inspirera des exemples suivants pour corriger cet anglicisme. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

Le nom (un) individu (= un être ayant une existence propre, appartenant à une espèce donnée ; un être organisé, vivant d'une existence propre et qui ne peut être divisé sans être détruit ; un élément d'une population ; un homme anonyme, indéterminé ; chaque unité d'une colonie, d'une société ; l'être humain considéré isolément dans la collectivité, la communauté dont il fait partie) est emprunté au latin *individuum* « ce qui est indivisible ; individu (par opposition à genre et espèce) ; atome », de l'adjectif *individuus* « indivisible ».

division

une **division** :

- l'action de diviser, le fait de se diviser, de se séparer en plusieurs parties ;
- l'état de ce qui est divisé en plusieurs parties ;
- une opération arithmétique ;
- l'action d'établir, par la pensée, des parties distinctes dans un ensemble ;
- une séparation, une opposition d'intérêts, de sentiments ;
- une partie d'un ensemble de choses ;
- une partie d'un ensemble organisé de personnes groupées en vue d'une finalité spécifique ;
- [finance] le fractionnement d'une action par division de son nominal. Cette procédure a également pour conséquence le fractionnement de son cours de bourse dans les mêmes proportions. Elle permet ainsi une diffusion plus large du titre. En anglais : *splitting*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.
- en savoir plus : Office québécois de la langue française.

La **division internationale du travail** (DIT) correspond à la répartition mondiale des productions en fonction des avantages comparatifs de chaque espace producteur. En savoir plus : Géoconfluences.

une **division cellulaire asymétrique** ou DCA : [biologie cellulaire] une formation, à l'issue de la mitose, de deux cellules filles de devenir différent. La division cellulaire d'une cellule souche est un exemple de division cellulaire asymétrique. En anglais : *asymmetric cell division ; ACD ; asymmetric division*. Voir aussi : cellule souche. Journal officiel de la République française du 14/06/2017.

une **division de recensement** : Office québécois de la langue française.

Le verbe endivisionner (= grouper des unités militaires) est dérivé de division, d'où un endivisionnement.

Selon les sens, le nom (une) indivision (= l'état d'une chose qui n'est pas divisée, séparée en parties, décomposée ; l'état d'une chose qui n'est pas séparée d'autre chose) est dérivé de division ou dérivé d'indivis d'après division.

Le nom (une) division est emprunté au latin classique *divisio, divisionis* « partage, répartition, distribution, division ».

divisionnaire

elle, il est **divisionnaire** :

- correspond, appartient à une division ;
- est chargé(e) d'un service ou d'un commandement important.

une, un **divisionnaire** : une générale, un général de division.

divisionnisme, divisionniste

un **divisionnisme** : en peinture, le procédé qui consiste à juxtaposer des touches de ton pur sur la toile au lieu de les mélanger sur la palette.

une, un **divisionniste** : une, un adepte du divisionnisme.

divorce, divorcé, divorcer, divortialité

un **divorce** :

- une dissolution légale du mariage civil prononcée par un tribunal du vivant des époux, à la demande d'un ou des deux conjoints selon des formes déterminées par la loi ;
- une rupture de l'union entre deux ou plusieurs personnes, groupes ou entités abstraites ;
- un tapage, un chahut [Canada].

une divorcée, un **divorcé** : une personne qui a divorcé.

elle est divorcée, il est **divorcé** : a divorcé.

divorcer :

- rompre légalement son mariage ;
- rompre dans une situation grave et apparemment sans issue avec quelqu'un ou quelque chose en y renonçant.

je divorce, tu divorces, il divorce, nous divorçons, vous divorcez, ils divorcent ;
je divorçais ; je divorçai ; je divorcerai ; je divorcerais ;
j'ai divorcé ; j'avais divorcé ; j'eus divorcé ; j'aurai divorcé ; j'aurais divorcé ;
que je divorce, que tu divorces, qu'il divorce, que nous divorcions, que vous divorciez, qu'ils divorcent ;
que je divorçasse, qu'il divorçât, que nous divorçassions ; que j'aie divorcé ; que j'eusse divorcé ;
divorce, divorçons, divorcez ; aie divorcé, ayons divorcé, ayez divorcé ;
(en) divorçant.

se divorcer : divorcer.

une **divortialité** : une analyse statistique portant sur les divorces dans une population donnée.

Le nom (un) divorce est emprunté au latin classqiue *divortium* « divorce » et « séparation ».

divot

un **divot** : [sports / golf] la motte de terre enlevée par la tête de la canne au moment de l'impact. Le « t » ne se fait pas entendre. On dit aussi, familièrement, « escalope ». En anglais : *divot* . Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

divulgâchage, divulgâcher, divulgâcheur, divulgâchis

divulgâcher : [audiovisuel - édition et livre] gâcher l'effet de surprise chez le lecteur ou le spectateur en dévoilant tout ou partie de l'intrigue d'une œuvre de fiction. On parle de « divulgâcheuse, **divulgâcheur** » (en anglais : *spoiler*), pour désigner la personne qui divulgâche, de « **divulgâchage** » (en anglais : *spoiling*), pour désigner l'action de « divulgâcher », et de « **divulgâchis** » (en anglais : *spoiler*), pour désigner le résultat d'un divulgâchage. En anglais : *spoil*. Journal officiel de la République française du 23/05/2020.

Ces termes d'origine québécoise sont aussi connus en Europe francophone, dont en France où il a fait l'objet d'une recommandation officielle en 2020 mais où ils entrent en concurrence avec les anglicismes spoil et spoiler.

Ces mots-valises ont été créés à l'Office québécois de la langue française à partir de divulguer et gâchage, gâcher, gâcheur.

divulgateur, divulgation, divulgiciel, divulguer

une divulgatrice, un **divulgateur** : une personne qui divulgue, qui fait connaitre quelque chose.

une œuvre divulgatrice, un critique **divulgateur**

une **divulgation** :

- l'action de divulguer ;
- le fait d'être divulgué, l'état de ce qui est divulgué ;
- une révélation ;
- une publication ;
- une proclamation.

une **divulgation malveillante** (d'informations personnelles) : [droit - informatique] une diffusion d'informations personnelles concernant un tiers, qui est opérée sans son consentement et l'expose à un risque. En anglais : *doxing, doxxing*. Journal officiel de la République française du 24 février 2023.

un **divulgiciel** [en anglais : *doxware*] un logiciel malveillant qui permet de chiffrer des informations nominatives contenues dans l'ordinateur d'une personne et de la menacer de procéder à la divulgation de données personnelles dans le but de lui extorquer de l'argent. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

divulguer : porter à la connaissance d'un large public une information d'abord considérée comme étant ou devant rester confidentielle.

Le nom (une) divulgation est emprunté au bas latin *divulgatio, divulgationis* « action de répandre, révéler ».

Le verbe divulguer est emprunté au latin classique *divulgare* « rendre public, répandre un bruit ».

Le mot vulgaire (= ordinaire ; sans intérêt particulier ; grossier) est emprunté au latin.*vulgaris* « qui concerne la foule » « général, ordinaire, commun, banal », dérivé de vulgus « le commun des hommes, la foule ».

divulseur, divulsion

un **divulseur** : un appareil introduit par l'urèthre et comportant deux mors métalliques qui peuvent s'écarter en force, employé pour la divulsion prostatique.

une **divulsion** :

- en chirurgie, une séparation provoquée par une tension violente ;
- une dilatation forcée d'un canal rétréci.

une divulsion prostatique : une dilatation mécanique forcée du col vésical et de la base prostatique, destinée à rompre la commissure antérieure d'un adénome et à diminuer ainsi l'obstruction sous-vésicale.

Le nom (une) divulsion est emprunté au latin impérial *divulsio* « action d'arracher, de séparer ».

dix

Le mot dix se prononce de trois façons, avec des variations selon les locuteurs :

- [di] comme [il dit, je dis] : soixante-dix places (70 places), quatre-vingt-dix places (90 places), un dix-cors (un cerf), dix-mille (10 000).
- [dis] comme [que je disse, qu'ils dissent, que tu disses] : dix (10), soixante-dix (70), quatre-vingt-dix (90), un dix, le dix (un 10, le 10), dix-sept (17), dix-septième
- [diz] comme [ils disent, que je dise, que tu dises] : dix enfants (10 enfants), un dix-heures (une collation), dix-huit (18), dix-neuf (19), soixante-dix enfants (70 enfants), dix-huitième, dix-huitièmement, dix-neuvièmement.

Le mot dix vient du latin classique *decem* « dix ». Voir : déca-, décan, déci-.

voir aussi : dizain, dizaine, dizeau (ci-dessous).

Le nom (une) décade est emprunté au bas latin *decas, decadis* et *decada, decadæ* « dizaine ; nombre dix ; espace de dix ans ; partie d'un ouvrage divisé en dix parties », en grec δ ε κ ά ς, -ά δ ο ς « groupe de dix, dizaine ».

Le mot décennal est emprunté au bas latin *decennalis* « relatif à une période de dix ans », *decennalia* « fêtes décennales ». D'où une décennie : une période de dix ans ; une décade).

Le mot décuple (= dix fois la quantité initiale) est emprunté au bas latin *decuplus* « décuple ».

Le nom (un) décurion (= un chef d'une décurie, de dix soldats, ou de dix citoyens romains) est emprunté au latin classique *decurio, decurionis* « officier commandant dix hommes; décurion ». Le nom (une) décurie : une troupe formée de dix soldats) est emprunté au latin classique *decuria* « dizaine ; décurie ».

Le nom (une) dime ou dîme vient du latin *decima* (*pars*), voir : décime.

dodéca- vient de δ ώ δ ε κ α « douze ». Le mot douze vient du latin classique *duodecim* « douze », en latin vulgaire *dodeci*. Voir aussi duodécimain, duodécimal, dudénum.

Le nom (un) doyen (= la personne la plus âgée ; le directeur d'une unité universitaire ; un titre d'une dignité ecclésiastique) vient du latin chrétien *decanus* « dizenier ; celui qui a la charge de dix personnes dans un monastère » [en bas latin « chef de dix soldats »], attesté en latin médiéval aux sens de « maitre d'un groupe d'artisans domaniaux » et « doyen d'une gilde », « le plus ancien (des évêques) ». D'où un doyenné, une doyenneté.

Le nom (un) octadécane (= un hydrocarbure) est formé d'octa- tiré du latin *octo* « huit », *déca* « dix » et -ane désignant, en chimie organique, les hydrocarbures saturés.

Le mot onze vient du latin *undecim* composé de *unus* « un » et *decim* « dix ».

Dixa, dixidé

Dixa : un genre d'insectes diptères nématocères vivant dans les mares.

les **dixidés** : la famille d'insectes diptères nématocères orthorrhaphes culicomorphes culicoïdes dont la *Dixa* en est le type.

dix-cors

un **dix-cors** : un cerf qui a atteint sa septième année.

dixène

un parasite **dixène** ou **dihétéroxène** : dont le cycle évolue chez deux hôtes : un hôte définitif qui héberge les formes adultes, et un hôte intermédiaire qui héberge des formes larvaires.

dix-heures

un **dix-heures** : un petit en-cas pris en milieu de matinée.

voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

dix-huit, dix-huitain, dix-huitième, dix-huitièmement, dix-huitiémiste

dix-huit : 18.

être, se mettre sur son dix-huit : faire des efforts d'élégance, être, se mettre sur son trente-et-un. Ce calembour datant de 1721 se base sur le fait qu'un habit retourné pour paraitre neuf est une deuxième fois neuf, d'où « être plus propre qu'à l'ordinaire ».

un **dix-huitain** : dans le Midi de la France, un drap dont la chaine était composée de dix-huit cents fils.

elle, il est dix-huitième ou 18ème : a le numéro 18.

la ou le dix-huitième : la ou le 18ème.

Louis XVIII

dix-huitièmement

le dix-huitième siècle

elle, il est dix-huitiémiste : a trait au 18ème siècle, est dans le gout, dans le style de cette époque.

une, un dix-huitiémiste : une, un spécialiste de l'histoire ou de la littérature (française principalement) du 18ème siècle.

dixi

dixi : j'ai dit.

Ce mot est la première personne du singulier du parfait du verbe latin *dicere* « dire ».

dixie, dixieland

le **dixie** ou **dixieland** : un style de jazz.

dixième, dixièmement

elle, il est **dixième** ou 10ème : a le numéro 10.

la ou le **dixième** : le numéro 10.

le dixième siècle

la **dixième** : dans un établissement scolaire ayant des classes primaires et secondaires, la deuxième année de l'enseignement primaire.

dixièmement

un **dixième** ou 1/10 : une partie de ce qui est divisé en 10.

un dixième de [Belgique] : cent grammes de.

dixit

dixit : selon ce qu'il a dit.

Ce mot est la troisième personne du singulier du parfait du verbe latin *dicere* « dire ».

dix-mille

dix-mille : 10 000.

Le nom (une) myriade (= un ensemble de dix-mille ; un très grand nombre, un nombre immense) est emprunté au grec μ υ ρ ι ά δ ε ς « nombre de dix mille » « nombre infini » (en bas latin *myriades*), pluriel de μ υ ρ ι ά ς, -ά δ ο ς, de μ υ ρ ί ο ς « innombrable », au pluriel μ υ ρ ί ο ι « dix mille ». Voir : myria-.

dix-neuf, dix-neuvième, dix-neuvièmement, dix-neuviémiste

dix-neuf : 19.

Louis XIX

elle, il est **dix-neuvième** ou 19ème : a le numéro 19.

la ou le **dix-neuvième** ou 19ème.

le dix-neuvième siècle

dix-neuvièmement

une, un dix-**neuviémiste** : une, un spécialiste dans l'étude du 19ème siècle.

elle, il est **dix-neuviémiste** : est propre au dix-neuvième siècle ; est caractéristique de cette période.

dix-sept, dix-septième, dix-septièmement, dix-septiémiste

dix-sept : 17.

Louis XVII

elle, il est **dix-septième** ou 17ème : a le numéro 17.

la ou le **dix-septième** ou 17ème.

le dix-septième siècle

dix-septièmement

elle, il est **dix-septiémiste** : a trait au 17ème siècle.

une, un **dix-septiémiste** : une, un spécialiste dans l'étude du 17ème siècle.

dizain, dizaine, dizainier, dizenier

un **dizain** :

- une dizaine, un ensemble de dix objets ;
- une pièce de poésie de dix vers.

une **dizaine** :

- un ensemble de dix nombres consécutifs ;
- l'unité de deuxième ordre dans chaque classe de la numération décimale ;
- un ensemble de dix ou d'environ dix ;
- un ensemble de dix jours consécutifs.

un **dizainier** ou **dizenier** : dans l'histoire médiévale, un chef de dix hommes de la garde bourgeoise.

Lorsque le sujet d'un verbe est un collectif numéral comme dizaine, douzaine ou centaine, l'accord du verbe dépend du sens que l'on donne à ce collectif et de la façon dont on se représente le sujet. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

On a lu un **dizeau** : un tas de dix gerbes, de dix bottes.

Les noms (un) dizain et (une) dizaine sont dérivés de dix.

dizygote

elle, il est **dizygote** ou **bizygote** : se dit de jumeaux issus de la croissance de deux follicules distincts au cours d'un même cycle, aboutissant à la formation de deux œufs différents.

un jumeau **dizygote** : l'un de deux enfants nés d'un même accouchement mais issus de deux œufs, c'est-à-dire de deux ovocytes différents fécondés par deux spermatozoïdes différents.

une grossesse dizygote

un dizygotisme : l'état de jumeaux provenant de deux œufs différents, avec pour chacun caryotype, chorion et placenta propres.

Le mot zygote est un emprunt savant au grec ζ υ γ ω τ ο ́ ς « attelé », dérivé de ζ υ γ ο ́ ω « joindre, atteler ».

DJ

DJ

une, un **DJ** ou **disc-jockey, disque-jockey** : une animatrice, un animateur dans une discothèque.
des disc-jockeys ou disque-jockeys

[en anglais : *deejay ; DJ ; disc jockey*] une, un **platiniste** : une, un artiste qui combine différentes sources sonores, particulièrement des disques en vinyle ou compacts, en vue de produire une création originale. Le terme « platiniste » est également utilisé comme adjectif.

Ce nom est emprunté à l'anglo-américain *disc-jockey, disk-jockey*, composé de *disc* ou *disk* « disque musical » et de *jockey* désignant l'animateur d'une émission musicale (1941).

djaïn, djaïna

djaïn, djaïna : voir jaïn, jaïna, jaïnismte, jaïnisme (une doctrine religieuse hindoue).

djamaa

une **djamaa** ou **djemaa** : une assemblée de notables, en Afrique du Nord.

djargogo

un **djargogo** [Belgique] : un escargot.

djebel, djébel

un **djébel** ou **djebel, djabal, djbel** : une montagne ou un terrain montagneux, en Afrique du Nord.

Le nom (un) djebel est emprunté à l'arabe *ǧabal* « montagne ».

djellaba, djellabah

une **djellaba** ou **djellabah** : une longue robe en laine, coton ou drap, à manches longues et le plus souvent à capuchon, ouverte sur la poitrine, portée par les hommes et les femmes dans le monde arabe.

Le nom (une) djellaba ou djellabah est emprunté à l'arabe *ǧallāba, ǧallābiyya* « soit un vêtement que portent les *ǧallāb*, les marchands d'esclaves, soit un vêtement que ceux-ci font porter aux esclaves ».

djemaa

une **djemaa** ou **djamaa** : une assemblée de notables, en Afrique du Nord.

Ce nom est emprunté à l'arabe *djemaâ* « assemblée, conseil, société ».

djembé

un **djembé** : un tambour africain.

djeune, djeun

une **djeune**, un djeune ou **djeun** : une, un jeune.

Djibouti

elle est djiboutienne, il est **djiboutien** : est de **Djibouti**.
une Djiboutienne, un Djiboutien

Djibouti (nom masculin) ou la République de Djibouti
capitale : Djibouti ; nom des habitants : Djiboutienne, Djiboutien.

Le nom de Djibouti, d'après la partie la plus profonde du golfe de Tadjoura, est peut-être dérivé du mot afar *gabouti* (un type de paillasson fait de fibres de palme). Une autre étymologie plausible mais non prouvée est que Djibouti signifie « Terre de Tehuti » ou « Terre de Thoth » (le dieu égyptien de la Lune). Le Territoire français des Afars et des Issas, nom donné pendant la colonisation française, fait référence aux deux principaux groupes ethniques du pays. La Côte française des Somalis, autre nom donné pendant la colonisation française, fait référence à la Somalie. En savoir plus : Wikipédia.

djich

un **djich** : une troupe de partisans en Afrique du Nord.

Ce nom est emprunté à l'arabe d'Afrique du Nord *djich* « armée, troupe ».

djihad, djihadisme, djihadiste

un **djihad** ou **jihad** :

- un combat intérieur mené par un musulman contre ses passions ;
- une guerre sainte destinée à propager l'islam ou à le défendre.

un **djihadisme** ou **jihadisme**

une, un **djihadiste** ou **jihadiste**

un **moudjahid** : un combattant d'une armée de libération islamique.

Le nom (un) djihad ou jihad est emprunté à l'arabe *jihad* « effort, application ; lutte, combat ; guerre sainte (contre les infidèles) », un nom d'action dérivé du verbe *jahada* « s'efforcer, s'appliquer ; lutter contre

quelqu'un ; faire la guerre sainte (contre les infidèles) », dont le participe actif est *mujahid* « combattant » (voir : moudjahid).

djinn

un **djinn** : dans le Coran et les légendes musulmanes, un être intelligent, généralement malfaisant, créé de feu, entre l'homme et l'ange, qui peut apparaitre sous différentes formes.

Le nom (un) djinn est emprunté à l'arabe *gˇinn* « démon, bon ou mauvais ».

djob

un **djob** : en Algérie, un bassin d'accumulation construit sur les ravins et servant de point d'abreuvement pour les animaux en saison des pluies.

djobeur

une djobeuse, un **djobeur** : celle, celui qui effectue des petits travaux non déclarés. [Antilles]

voir : job

djok

un **djok** [Belgique] : des WC, des toilettes.

djote

une ***tarte al djote*** [Belgique] : une préparation culinaire à la bette.

Djouba, Djoubanais

Djouba : la capitale du Soudan du Sud. Habitants : Djoubanaise, **Djoubanais**.

DO

do

do : la première des sept notes de la gamme.

do ré mi fa sol la si do

un do dièze

Le nom (un) do vient de ce mot italien inventé pour remplacer ut.

doberman, dobermann

un **doberman** ou **dobermann** : un chien de garde et de défense.

Ce nom vient de celui de l'éleveur allemand du 19ème siècle Ludwig Dobermann qui produisit ce type de chien appelé proprement *Dobermann Pinscher* (voir : pinscher).

doblade

une **doblade** ou **blade, oblade** : un poisson.

doc

une **doc** : une documentation.

un **doc** : un document.

docète, docétisme

une ou **docète** : celle, celui qui professe le docétisme.

le **docétisme** : l'hérésie des premiers siècles de l'Église, qui niait l'Incarnation et n'attribuait à Jésus-Christ qu'une apparence humaine.

Le nom (un) docète est emprunté au grec δ ο κ η τ α ί de même sens.

doche

une **doche** : une mère.

une **belle doche** ou **belle-doche** : une belle-mère.

Le nom (une) doche est peut-être formé sur dab par l'intermédiaire de la forme *daboche* (à comparer avec *dabuche* « mère »), réduite à doche.

dociostaurus

un **dociostaurus** : un genre d'insectes orthoptères acrididés.

docile, docilement, dociliser, docilité

elle, il est **docile** :

- obéit facilement, se laisse diriger et persuader ;
- manifeste de la soumission, de l'obéissance ;
- cède facilement aux influences, réagit avec soumission ;
- s'adapte facilement ;
- dont on fait ce que l'on veut ;
- se laisse facilement saisir par l'esprit.

une, un **docile** : une personne docile.

docilement :

- d'une manière docile ;
- avec docilité.

dociliser : rendre docile.

une **docilité** :

- une tendance naturelle à obéir, à céder ;
- un comportement soumis ;
- le caractère de ce qui est docile, de ce qui se laisse facilement manier.

Le mot docile est emprunté au latin classique *docilis* de même sens.

Le nom (une) docilité est emprunté au latin classique *docilitas, docilitatis* de même sens.

Le mot indocile (= qui n'est pas docile ; qui n'obéit pas, qui ne se laisse pas persuader ; qui est difficile à maitriser, à soumettre) est emprunté au latin classique *indocilis* « qu'on ne peut instruire ; inculte, ignorant », d'où : indocilement.

Le nom (une) indocilité (= le caractère de celui ou de ce qui est indocile) est emprunté au latin *indocilitas* « incapacité d'être instruit ».

docimasie, docimastique

une **docimasie** :

- un examen auquel étaient soumis, à Athènes, tous les fonctionnaires ;
- une étude des minerais, qui consiste à déterminer la qualité et la quantité de métaux utiles qu'ils contiennent.

une docimasie pulmonaire : des épreuves auxquelles on soumet l'appareil respiratoire d'un fœtus pour savoir s'il a respiré avant de mourir.

elle, il est **docimastique** : a rapport à la docimasie.

Le nom (une) docimasie est emprunté au grec δ ο κ ι μ α σ ί α « épreuve, essai » et particulièrement à Athènes « vérification de l'aptitude ou de l'éligibilité des candidats à certaines charges ».

docimologie, docimologue

la **docimologie** : la science des examens et des concours, l'étude de la qualité et de la validité des différents systèmes de notation scolaire et de contrôle des connaissances.

une, un **docimologue**

Le nom (une) docimologie est composé du grec δ ο κ ι μ ή « épreuve » et de -logie tiré du gr. -λ ο γ ί α de λ ό γ ο ς « parole, discours ».

dock, docker

un **dock** :

- un vaste bassin d'un port de commerce, entouré de quais et destiné au chargement et au déchargement des navires ;
- une cale couverte pour la construction ou la réparation des navires.

un dock flottant, un dock de carénage à flot : un bassin de radoub flottant utilisé pour soulever les navires de façon à effectuer leur mise à sec et leurs réparations.

des **docks** :

- les vastes magasins, les hangars situés en bordure des quais et où sont stockées les marchandises débarquées ;
- le quartier des docks du port ;
- la réunion de vastes magasins qui ne sont plus situés sur un port et qui sont destinés au stockage d'une même marchandise.

une, un **docker** : une ouvrière, un ouvrier qui travaille sur les docks au chargement ou au déchargement des navires, et qui assure la manipulation dans les entrepôts.

Le nom (un) dock est emprunté soit à l'anglais *dock* lui-même emprunté au moyen néerlandais *docke*, soit, moins probablement, au moyen néerlandais. *docke* « dock ».

Le nom (un) docker vient de l'anglais *docker* de même sens.

Pour les équivalents d'expressions en anglais avec *dock* ou *docking*, voir France Terme.

docodonte

les **docodontes** : un groupe de mammifères primitifs de l'ère secondaire.

docosane

un **docosane** : un hydrocarbure saturé.

docte, doctement

elle, il est **docte** : possède des connaissances étendues, notamment une grande culture classique.

une docte apparence, un air docte : qui montre ou qui fait montre d'une grande érudition, qui est infatué(e) d'un savoir réel ou simulé.

un docte ouvrage : qui témoigne de connaissances étendues.

doctement :

- d'une manière docte ;
- d'une manière savante, érudite ;
- d'une manière pédante ;
- avec une solennité, une gravité affectées.

elle, il est **doctissime** : est très savante ou savant.

Le mot docte, qui est emprunté au latin classique *doctus*, du participe passé de *docere* « enseigner », a éliminé l'ancienne forme populaire *duit* « expérimenté, habile » participe de l'ancien français *duire* « instruire ».

docteur

A. une docteure, un **docteur** :

- celle qui est savante, celui qui est savant en matière religieuse, métaphysique, qui étudie et explique les textes sacrés, philosophiques, etc., qui peut servir de guide à autrui sur le plan moral, spirituel ;
- une personne qui a une grande expérience en matière intellectuelle, idéologique, artistique, etc., et qui peut en faire bénéficier autrui ;
- une personne qui se mêle abusivement de régenter autrui, d'inculquer des valeurs contestables.

B. une docteure, un **docteur** :

- une personne ayant obtenu le plus haut grade universitaire, généralement après soutenance d'une thèse d'État ;
- une personne habilitée à exercer la médecine après avoir été admise à différents examens sanctionnant plusieurs années d'études médicales universitaires et hospitalières, et après avoir soutenu une thèse de doctorat ;
- une, un médecin.

docteur ès lettres : En effet, de la même façon que *des* est la forme contractée de *de les*, *ès* provient de la contraction de *en les*. Par conséquent, la préposition ès ne peut être suivie que d'un nom au pluriel. En savoir plus : Parler français.

docteur *honoris causa* : un personnage important qui a reçu d'une université une distinction spéciale, à titre honorifique.

Pour l'emploi du mot docteur comme titre professionnel, voir : Office québécois de la langue française ; Académie française ; La langue française et ses caprices ; Au cœur du français.

un coupé docteur : Mémo de mots découverts

Le nom (un) docteur est emprunté au latin classique *doctor* « celui qui enseigne », en latin chrétien « docteur de la loi; prêtre qui enseigne la religion » et « médecin ».

doctissime

elle, il est **doctissime** : est très savante ou savant.

doctoral, doctoralement

elle est doctorale, il est **doctoral** :

- caractérise le docteur, ses qualités de savant, ses titres, ses travaux, etc. ;
- dénote le docteur, le savant par un comportement empreint de dignité, de sérieux, etc. ;
- fait montre de ses qualités de docteur, de savant d'une manière pédante, suffisante ;
- cherche à se donner des airs de docteur, de savant en affectant un comportement impérieux et pontifiant.

elles sont doctorales, ils sont doctoraux

doctoralement :

- de façon doctorale ;
- d'une manière qui dénote le docteur ;
- avec beaucoup de science, d'autorité, de solennité, etc. ;
- de manière pédante, suffisante.

Le mot doctoral est emprunté au bas latin *doctoralis* de même sens.

doctorand, doctorant, doctorat

Belgique.
une doctorande ou doctorante : une thésarde, celle qui prépare une thèse de doctorat.
un **doctorand** ou **doctorant** : un thésard, celui qui prépare une thèse de doctorat.

une doctorante, un **doctorant** : [enseignement supérieur] une étudiante, un étudiant qui prépare un doctorat. En anglais : *PhD student* . Journal officiel de la République française du 25/09/2009.

un **doctorat** :

- le grade universitaire le plus élevé, obtenu après soutenance d'une thèse généralement d'État ;
- l'ensemble des travaux et/ou épreuves qui permettent d'obtenir le doctorat.

Le nom (un) doctorat est emprunté au latin médiéval *doctoratus*.

doctoresse

une **doctoresse** : une médecin.

doctrinaire, doctrinal, doctrinalement, doctrinarisme, doctrine, doctriner

les **doctrinaires** : les membres de la Congrégation de la Doctrine chrétienne, une congrégation religieuse vouée à l'enseignement ; les membres d'un parti politique fondé sous la Restauration.

une, un **doctrinaire** :

- une personne qui est strictement attachée à ses opinions politiques, figées en un système étroit, et qui cherche à les imposer comme doctrine, comme principe à suivre ;
- une personne qui soutient avec opiniâtreté et intransigeance ses idées, et qui cherche à les ériger en vérités absolues, à les imposer comme doctrine, modèles de valeur, règles d'action.

elle, il est **doctrinaire** :

- se caractérise par un dogmatisme borné, une phraséologie péremptoire, etc. ;
- caractérise un individu imbu de théories et généralement étroit d'esprit, sectaire ;
- fixe une doctrine ou se réfère à une doctrine ;
- verse dans l'abus de théories, dans l'excès dogmatique.

elle est doctrinale, il est **doctrinal** :

- se rapporte aux docteurs, à leur autorité morale, intellectuelle, à leurs modes de penser, à leurs directives, à leurs travaux ;
- se donne des airs importants pour paraitre savant, imiter les docteurs ;
- se rapporte à une doctrine quelconque, à un système d'idées, à une morale de conduite.

elles sont doctrinales, ils sont doctrinaux

un **doctrinal** : au Moyen Âge, un ouvrage ayant pour but d'enseigner, notamment en matière de morale.

doctrinalement :

- d'une manière doctrinale, systématique ;
- comme une doctrine ;
- d'une manière péremptoire, emphatique ;
- du point de vue de la doctrine, du contenu idéologique.

un **doctrinarisme** :

- la position ou le système politique des doctrinaires de la Restauration ;
- une attitude d'esprit qui rappelle celle des doctrinaires de la Restauration ;
- une tendance à établir, promouvoir, imposer une doctrine politique ;
- une tendance à établir, répandre, imposer une doctrine quelconque ;

- un esprit de système.

une **doctrine** :

- un ensemble de principes, d'énoncés, érigés ou non en système, traduisant une certaine conception de l'univers, de l'existence humaine, de la société, etc. et s'accompagnant volontiers, pour le domaine envisagé, de la formulation de modèles de pensée, de règles de conduite ;
- une prise de position ponctuelle, nettement et publiquement définie, d'une école de pensée ou d'un individu sur un problème spécial, généralement délicat et sujet à controverses ;
- une opinion bien arrêtée sur un point précis, une interprétation, une thèse.

doctriner quelqu'un : l'endoctriner, l'instruire.

doctriner quelque chose :

- l'ériger en doctrine ;
- en soutenir la thèse.

Le mot doctrinaire est dérivé de doctrine, d'où un doctrinarisme.

Le mot doctrinal est emprunté au bas latin *doctrinalis*, lui-même dérivé de *doctrina*.

Le nom (une) doctrine est emprunté au latin classique *doctrina* « enseignement » et « théorie, méthode », en latin chrétien « enseignement religieux ; enseignement de Dieu ».

Le verbe endoctriner (= faire adopter ou imposer un dogme, une idéologie, une opinion) est dérivé de doctrine, d'où un endoctrinement, il est endoctriné.

doctus cum libro

doctus cum libro : qui n'est savant que le livre à la main.

Cette expression latin est composée de *doctus*, du participe passé de *docere* « instruire », de la préposition *cum* « avec » et de l'ablatif de *liber, libri* « livre ».

docudrame, docufiction

un **docudrame** : un téléfilm intégrant des évènements réels.

une **docufiction** : un téléfilm reconstituant un évènement.

document

un **document** :

- un enseignement, oral ou écrit, transmis par une personne ;
- une pièce écrite, servant d'information ou de preuve ;
- ce qui apporte un renseignement, une preuve ;
- [communication / publicité] la réalisation définitive avant reproduction. En anglais : *artwork*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

Les documents en français : Wiktionnaire.

un **document de position** : [communication] un document par lequel une organisation expose de façon officielle ses vues sur un sujet, dans un contexte donné. En anglais : *position paper*. Journal officiel de la République française du 16/10/2011.

un **document d'accompagnement** ou **document d'appui** : [formation - communication] un document imprimé qui est mis à la disposition d'un auditoire et qui accompagne un exposé, un cours ou une présentation. En anglais : *hand-out ; handout*. Journal officiel de la République française du 16/03/2021.

On appelle les **documents d'urbanisme** l'ensemble des documents, en particulier des cartes, qui réglementent l'usage des sols. En savoir plus : Géoconfluences.

un document électronique, un document numérisé : Vocabulaire de l'enseignement à distance et du télétravail (Office québécois de la langue française)

un document-poème, un document-portrait, un document-témoignage

des documents : les pièces se rapportant à la vente, à l'expédition et, éventuellement, à l'assurance d'une marchandise.

à titre de document, à titre documentaire : à titre de renseignement.

Le nom (un) document est emprunté au latin classique *documentum* « enseignement », en bas latin « acte écrit qui sert de témoignage, preuve », dérivé de *docere* « enseigner, informer ».

documentaire, documentairement

elle, il est **documentaire** :

- a le caractère, l'intérêt d'un document ;
- offre une source de documents ;
- est relative, est relatif aux documents.

un (film) **documentaire** : un film à caractère informatif ou didactique, présentant des documents authentiques.

documentairement : sous forme d'un film documentaire.

documentaliste

une, un **documentaliste** : une personne dont le métier consiste à rechercher, classer, diffuser, et conserver des documents.

documentarisme, documentariste

le **documentarisme** : l'art, la technique du film documentaire.

une, un **documentariste** : une autrice, un auteur de film documentaire.

documentation

une **documentation** ou une **doc** :

- l'action d'appuyer ce que l'on avance sur des documents ;
- un ensemble de documents relatifs à une question, à un ouvrage ;
- le travail spécialisé consistant à rechercher, sélectionner, classer, diffuser et conserver tous documents portant sur un ensemble de sujets ou sur un sujet particulier.

à documentation intégrée : [informatique] qualifie une réalisation informatique dont la documentation, incorporée au programme, peut être consultée directement sur écran. En anglais : *self-documented*. Journal officiel de la République française du 10/10/1998.

documenté, documenter

elle est documentée, il est **documenté** :

- est informé(e), est renseigné(e) ;
- est fondé(e) ou complété(e) par des documents.

documenter :

- fournir des documents ;
- renseigner, instruire ;
- collecter des documents, des informations.

se documenter :

- collecter des documents, les utiliser pour son travail ;
- s'informer.

En français, le verbe documenter signifie principalement « appuyer, étayer par des documents » et « fournir des documents à quelqu'un, informer ». On peut, par exemple, documenter une étude ou un ouvrage en l'appuyant par des documents, ou une personne en lui fournissant des documents ou en l'informant.
Sous l'influence de l'anglais *to document*, on utilise documenter dans le sens de « consigner », « mettre par écrit », « répertorier », « enregistrer », « décrire » ou « recueillir », « obtenir », « rassembler » (des

informations, des données sur quelque chose). En français, on peut documenter un travail, une publication, un ouvrage (par exemple, une étude, un rapport, une thèse, une recherche, un roman, une biographie, etc.). Toutefois, on ne peut pas documenter un fait, une difficulté, une question, une situation, un cas, etc., ni lui donner le sens de « faire avancer les connaissances », « étudier » ou « analyser ». On ne peut pas non plus dire qu'une difficulté ou un fait est bien ou mal documenté. On dira plutôt qu'un fait est attesté, démontré, prouvé, connu, décrit, observé, dénombré, recensé, etc.
Dans le milieu juridique et administratif, on utilise aussi à tort le verbe documenter au sens d'« accompagner de preuves », d'« être muni des documents nécessaires ». Par ailleurs, dans le domaine informatique, en parlant d'un programme, il est préférable d'écrire que les informations relatives à son fonctionnement sont décrites, mentionnées, consignées dans le guide d'utilisation, et non pas qu'elles sont documentées.
Notons que le verbe documenter est plus courant à la forme pronominale, auquel cas il signifie « rechercher des documents, se renseigner ». En savoir plus : Office québécois de la langue française. Voir aussi : Au cœur du français.

documentologie, documentologique

la **documentologie** : une recherche des sources de documentation pour les recueillir, enregistrer et diffuser les notions qu'elles contiennent tout en assurant la conservation méthodique des sources.

elle, il est **documentologique** : ressortit à la documentologie.

dodéca-

dodéca- est tiré du grec δ ω ́ δ ε κ α « douze ».

dodécade

une **dodécade** : une douzaine, un groupe de douze choses ou personnes.

dodécaèdre, dodécaédrique

un **dodécaèdre** : un solide ou un volume à douze faces ; un cristal à douze facettesun polyèdre à douze faces.

elle, il est **dodécaédrique** : a rapport au dodécaèdre.

Le nom (un) dodécaèdre est emprunté au grec δ ω δ ε κ α ́ δ ρ ο ς « de douze faces, dodécaèdre » de δ ω ́ δ ε κ α « douze » et de ε ́ δ ρ α « siège ; base ».

dodécagonal, dodécagone

elle est dodécagonale, il est **dodécagonal** : a la forme d'un dodécagone.
elles sont dodécagonales, ils sont dodécagonaux

un **dodécagone** : un polygone comportant douze angles et, par conséquent, douze côtés.

une table dodécagone

Le nom (un) dodécagone est emprunté au grec δ ω δ ε κ α ́ γ ω ν ο ν de même sens, de δ ω ́ δ ε κ α « douze » et γ ω ν ι ́ α « angle » particulièrement terme de géométrie.

dodécandre, dodécandrie

une **dodécandrie** : la classe du système de Linné qui renferme les plantes dont les fleurs ont douze étamines.

une fleur **dodécandre** : qui a douze étamines.

Le nom (une) dodécandrie vient du latin scientifique *dodecandria*, composé du grec δ ω ́ δ ε κ α « douze » et α ̓ ν η ́ ρ,α ̓ ν δ ρ ο ́ ς « mâle ».

dodécane

un **dodécane** : un hydrocarbure saturé.

dodécaphonique, dodécaphonisme, dodécaphoniste

elle, il est **dodécaphonique** : est relative, est relatif à l'utilisation des douze sons de la gamme chromatique.

le **dodécaphonisme** : le système musical atonal basé sur la succession des douze sons de la gamme chromatique, en une série sans répétition dont l'ordre détermine la structure selon laquelle se développe l'œuvre.

une, un **dodécaphoniste** : une compositrice, un compositeur qui utilise le dodécaphonisme.

une musique dodécaphoniste, un concert **dodécaphoniste** : qui a rapport au dodécaphonisme.

dodécastyle

elle, il est **dodécastyle** : a douze colonnes.

dodécasyllabe

un (vers) **dodécasyllabe** :

- un vers qui a douze syllabes ;
- un alexandrin.

dodelinant, dodelinement, dodeliner, dodelineur

une marche dodelinante, un garçon **dodelinant** : qui dodeline.

un **dodelinement** : une oscillation légère de la tête ou du corps.

On a lu aussi dodinement.

dodeliner :

- balancer doucement, bercer ;
- balancer doucement une partie du corps.

se dodeliner : se balancer doucement.

un rythme **dodelineur**

Le verbe dodeliner est un allongement de dodiner.

dodine, dodiner

une **dodine** :

- une sauce au blanc faite d'ognons, de champignons et de jus de volaille rôtie ;
- des filets de canard rôti ;
- une ballotine.

dodiner :

- bercer, choyer ;
- balancer doucement une partie du corps ;
- dodeliner, balancer doucement ;
- faire le paresseux, agir avec nonchalance.

se dodiner : prendre grand soin de sa personne, se dorloter.

Le verbe dodiner est formé sur la base onomatopéique dod- exprimant le balancement.

dodo

1. **dodo** : pour inviter à dormir.

avoir dodo : avoir sommeil.

faire un gros dodo : dormir longtemps.

au dodo : au lit.

Le mot dodo est formé sur la base onomatopéique dod-, exprimant le balancement (pour bercer un enfant) avec peut-être influence de dormir.

2. un **dodo** ou **dronte** : un oiseau exterminé par l'homme.

Dodoma, Dodomais

Dodoma : la capitale de la Tanzanie. Habitants : Dodomaise, **Dodomais**.

Dodone, dodonéen, dodonien

elle est dodonéenne ou dodonienne, il est **dodonéen** ou **dodonien** : rappelle les chênes sacrés de **Dodone**, célèbres dans la Grèce antique par les oracles de Zeus, tirés du bruit du vent dans leur ramure.

dodu

elle est dodue, il est **dodu** :

- est grasse ou gras et bien en chair ;
- a de l'embonpoint, dont la chair est ferme et replète ;
- est arrondie, épaisse, rebondie ou arrondi, épais, rebondi ;
- présente une certaine consistance.

Le mot dodu est issu de la base onomatopéique dod- exprimant le balancement.

doer

Le nom *doer* (prononcé *doueur*) est bien ancré en anglais ; il désigne une personne qui agit pour affronter un problème, et s'oppose au *thinker*, qui resterait, lui, au stade de la réflexion. Cette opposition entre ces deux attitudes est très ancienne ; ainsi, dans son *Bellum Jugurthinum*, Salluste loue Jugurtha de réussir à les concilier : *Ac sane, quod difficillumum in primis est, et proelio strenuus erat et bonus consilio* (« Et de fait, il réunissait les deux qualités les plus difficiles à concilier, la bravoure au combat et la sagesse au conseil »). Si le français n'a pas un substantif équivalent à *doer*, alors que « penseur » traduit fort bien *thinker*, il a à sa disposition de nombreuses formes verbales, comme « ceux qui agissent, qui font, qui réalisent, qui sont dans l'action », ou nominales, comme « hommes d'action ». Académie française.

dogcar, dogcart

un **dog-car** ou **dog-cart, dogcar, dogcart** : une petite voiture à cheval, de fabrication anglaise, découverte, à deux roues très élevées, et munie d'un panier pour loger des chiens de chasse.

des dog-cars ou dog-carts, dogcars, dogcarts

Le mot anglais *dog-cart* signifie « charrette à chiens ». L'orthographe dog-car est sans doute à considérer comme fautive.

doge

un **doge** : le premier magistrat, élu comme chef nominal, des anciennes républiques de Gênes et de Venise.

une **dogaresse** : l'épouse d'un doge. On a lu aussi une dogesse.

Le nom (un) doge vient du mot vénitien, en italien *duce* « chef », désignant le magistrat suprême de la République de Venise, puis de la République de Gênes, du latin classique *dux, ducis* « chef » (à comparer avec duc et duce).

Le nom (une) dogaresse est emprunté au vénitien *dogaressa* « femme du doge », emprunté au bas latin *ducatrix, ducatricis* attesté au sens de « conductrice ».

dogger

le **dogger** : le iurassique moyen de l'ère secondaire compris entre le malm et le lias.

Ce nom est emprunté à l'anglais d'origine obscure *dogger* désignant un minerai de nodules se présentant sous forme de fer dans le langage des mineurs (1670), peut-être dérivé de *dog* « chien » (à comparer avec l'appellation *cats-heads* « têtes de chats », d'où son emploi pour désigner une couche géologique du jurassique présentant ce type de minerai (1822).

doggy bag

[en anglais : *doggy bag*] une **boite à emporter** (les restes d'un repas).

dogmatique, dogmatiquement, dogmatisation, dogmatiser, dogmatiseur, dogmatisme, dogmatiste, dogme

elle, il est **dogmatique** :

- est relative, est relatif à un dogme ;
- exprime ses opinions d'une manière péremptoire.

la **dogmatique** :

- la partie de la théologie qui expose et donne les preuves du dogme ;
- l'ensemble de la doctrine d'un système de pensée.

dogmatiquement :

- du point de vue dogmatique ;
- de manière dogmatique ;
- d'une manière péremptoire.

On a lu aussi dogmativement.

une **dogmatisation** : l'action de dogmatiser.

dogmatiser :

- ériger un dogme, en principe absolu ;
- établir, formuler des dogmes ;
- énoncer des affirmations d'une manière tranchante, autoritaire.

une dogmatiseuse, un **dogmatiseur** : une personne qui prétend établir des dogmes.

un **dogmatisme** :

- une doctrine qui affirme pour l'homme la possibilité d'aboutir à des certitudes, à des dogmes ;
- le fait de croire à ces dogmes ;
- la disposition d'esprit d'une personne à affirmer de façon péremptoire ou à admettre comme vraies certaines idées sans discussion ;
- un système qui en résulte.

une, un **dogmatiste** :

- une personne qui établit ou qui soutient des dogmes ;
- une partisane, un partisan du dogmatisme.

un **dogme** :

- une proposition théorique établie comme vérité indiscutable par l'autorité qui régit une certaine communauté ;
- ce qui est considéré comme incontestable dans une doctrine, ce qui parait intangible et indiscutable.

Le mot dogmatique est emprunté au bas latin *dogmaticus* « relatif aux dogmes » spécialement en latin chrétien « qui concerne la foi chrétienne », en grec δ ο γ μ α τ ι κ ο ́ ς, dérivé de *dogma*, δ ο ́ γ μ α (dogme).

Le verbe dogmatiser est emprunté au bas latin *dogmatizare* « établir un dogme » spécialement en latin chrétien « enseigner une croyance religieuse », en grec δ ο γ μ α τ ι ́ ζ ε ι ν « soutenir une opinion » dérivé de *dogma*, δ ο ́ γ μ α (dogme).

Le nom (un) dogmatisme est emprunté au latin chrétien *dogmatismus* « enseignement de la foi », dérivé de *dogma* (dogme).

Le nom (un) dogme est emprunté au latin classique *dogma* « doctrine, thèse » spécialement en latin chrétien « croyance orthodoxe, croyance catholique », en grec δ ο´ γ μ α « opinion, croyance ».

Dogon, dogon

elle, il est **dogon** : est relative, est relatif à un peuple d'agriculteurs installé dans une zone montagneuse du centre de Mali et du nord du Burkina Faso, près du fleuve Niger.
une Dogon, un Dogon

le **dogon** : la langue de cette population, qui comporte de nombreux dialectes.

dogre

un **dogre** : un petit bâtiment ponté, à voiles, qui servait à la pêche du hareng et du maquereau dans la Manche et en mer du Nord.

Le nom (un) dogre est emprunté au néerlnadais dogger de même sens.

dogue

un **dogue** :

- un chien de chasse et de garde, trapu, au museau écrasé, à fortes mâchoires et lèvres pendantes ;
- une personne ou une chose dont la physionomie, le comportement, la fonction rappellent ceux d'un dogue ;
- une personne fruste et violente.

un dogue d'amure : un trou pratiqué dans le plat-bord d'un navire, présentant à son orifice extérieur un masque de chien aboyant et abritant un réa destiné à faciliter la manœuvre de l'amure de la grande voile.

une doguine, un **doguin** :

- un dogue de petite taille, résultant du croisement du dogue commun et du petit danois ;
- un jeune dogue femelle ou mâle ;
- en Normandie, un porc femelle ou mâle, court, trapu, à oreilles droites, ressemblant à un dogue.

une doguine de, un doguin de : une grosse ..., un gros ... [Suisse]

Le nom (un) dogue est emprunté à l'anglais *dog* « chien ».

doguer

Belgique.

doguer quelqu'un : le rosser, le battre.

ça dogue : je ressens des élancements, des palpitations dans une partie du corps.

doguer : travailler avec acharnement.

doguin

doguin : voir dogue (ci-dessus).

Doha, Dohanais

Doha : la capitale du Qatar. Habitants : Dohanaise, **Dohanais**.

On lit parfois un dohle pour un dhole : un carnivore de l'est de l'Asie, un chien sauvage qui ressemble au loup.

doïdé

les **doïdés** : une famille d'insectes lépidoptères glossates (hétérocères) eulépidoptères ditrysiens noctuoïdes.

doigt, doigté, doigter, doigtier

un **doigt** :

- chacune des parties distinctes, articulées et généralement libres qui terminent la main et le pied de l'homme et de certains animaux ;
- ce qui a la forme d'un doigt ;
- une unité de mesure grossièrement évaluée à l'épaisseur d'un doigt.

un **doigt à zinc** : [biologie / biochimie et biologie moléculaire] un motif formé d'une trentaine d'acides aminés de certaines protéines régulatrices, que stabilise un atome de zinc et qui confère à ces protéines la propriété d'interagir spécifiquement avec certaines régions des acides nucléiques. Le doigt à zinc est souvent présent dans les facteurs généraux de transcription. En anglais : *zinc finger*. Voir aussi : facteur général de transcription. Journal officiel de la République française du 10/06/2012.

un **doigt blanc** ou **blanc doigt** : un panaris. [Belgique]

un **doigt de dame** : une langue de chat, un biscuit sec de forme allongée, léger et absorbant, consommé tel quel ou utilisé dans la confection de certains desserts. Ce nom est le calque de l'anglais *ladyfinger* « *a small finger-shaped sponge cake* », attesté en anglais depuis 1820, variante de *lady's finger*. Dictionnaire historique du français québécois.

un **doigt de gant** : [nucléaire] un tube de petit diamètre fermé à une extrémité et permettant d'effectuer certains échanges entre des milieux physiques séparés. Voir aussi : chaussette. En anglais : *thimble*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **doigt de pied** : un orteil.

à lèche-doigt :

- en trop petite quantité ;
- en y prenant plaisir.

un **doigté** :

- la manière de placer les doigts sur un instrument à cordes, à clavier ou à vent dans l'exécution d'un morceau de musique ;
- une annotation portée sur une partition et indiquant le doigt à employer pour jouer les différentes notes ;
- l'adresse des doigts dans l'exécution d'un morceau ;
- une habileté manuelle dans une tâche délicate ;
- un tact et une délicatesse dans le comportement.

doigter :

- placer les doigts de façon convenable pour jouer d'un instrument ;
- indiquer sur une partition musicale les doigts employés pour jouer les notes.

un **doigtier** :

- un fourreau de protection qui recouvre le doigt en épousant sa forme ;
- un dé de cuivre du passementier, ouvert aux deux bouts ;
- le nom vulgaire de la digitale pourprée et de la clavaire digitée, des plantes.

Les noms des doigts viennent du latin. « Pouce » est issu de *pollex* ; « index » vient d'une forme latine identique, *index*, qui est dérivée du verbe *dicare*, « montrer » (l'index est le doigt qui sert à montrer) ; « majeur » vient du latin *major*, le comparatif de *magnus*, « grand » (« majeur » est donc le nom du plus grand doigt) ; « annulaire » est tiré du latin *anularis*, un dérivé de *anellus*, « anneau », l'annulaire étant le doigt où l'on passe l'anneau de mariage ; enfin, le « petit doigt », qui est aussi appelé « auriculaire », un nom tiré du latin auris, « oreille » est ainsi nommé parce qu'il est suffisamment petit pour entrer dans l'oreille. Courrier des internautes (Académie française).

Entre le pied et le doigt, la métrologie grecque avait de nombreux intermédiaires. Le condyle valait deux doigts. La palme, correspondant à la largeur de la paume de la main, valait quatre doigts. Le *dikhas*, proprement « la moitié », valait un demi-pied. L'empan valait douze doigts. Le nom *pugmê*, dont a été tiré *pugmaios*, « pygmée » et, proprement, « haut comme un poing », désignait à la fois le poing et la distance comprise entre le coude et la naissance des doigts (soit dix-huit doigts). La coudée allait du poignet au coude et valait un pied et demi. En savoir plus : Académie française.

L’emploi de l’expression *pointer du doigt* est parfois critiqué : il arrive qu’on lui attribue le statut d’anglicisme (on dit en effet en anglais *to point one’s finger at, to point the finger*). Il est alors conseillé de remplacer cette expression par montrer du doigt, désigner, montrer, faire observer, dénoncer, accuser, critiquer, etc.
Pourtant, le verbe pointer et son sens « diriger vers quelque chose, viser » sont consignés dans presque tous les dictionnaires actuels de langue française. En outre, l’expression *pointer quelqu’un du doigt*, qui signifie « désigner quelqu’un avec un doigt tendu » (au propre comme au figuré), et d’autres tournures semblables (comme *pointer son index vers quelqu’un*) sont consignées dans plusieurs ouvrages, tant européens que québécois. Il s’avère ainsi que les expressions *pointer du doigt* et *pointer quelqu’un du doigt* sont tout à fait correctes en français. Si l’on souhaite varier les emplois, on peut évidemment utiliser les verbes et locutions énumérés plus haut ; mais il n’est pas nécessaire d’éviter l’expression *pointer du doigt*.
En savoir plus : Office québécois de la langue française.

Daktulos, « dactyle » et, proprement, « doigt », désigne en poésie grecque et latine un pied composé d’une syllabe longue suivie de deux syllabes courtes (comme le doigt est composé d’une longue phalange suivie de deux courtes). Mais ce mot, par analogie de forme, est aussi à l’origine du nom « datte », fruit qui ressemble à un doigt. En savoir plus : Académie française.

Le nom (un) doigt vient du latin classique *digitus, ditus* « doigt de la main, du pied », d'où le verbe doigter et multidigité (= qui a plusieurs doigts ; qui présente de nombreuses divisions en forme de doigts).

Dactyle et dactyl(o)- sont empruntés au latin classique *dactylus* ou directement au grec δ ά κ τ υ λ ο ς « doigt ».

Le nom (un) dé (2) vient du bas latin *digitale*, proprement « ce qui couvre le doigt », de digitalis « du doigt, de la grosseur du doigt », dérivé de *digitus* « doigt ».

Le mot digital (1) est emprunté au latin impérial *digitalis* « qui a la grosseur d'un doigt ». Le mot digital (2) vient de l'adjectif anglais *digital* notamment dans *digital computer* « ordinateur digital » (de *digit* « doigt » mais aussi « chiffre, [primitivement « compté sur les doigts »] ») « ordinateur employant des nombres exprimés directement en chiffres dans un système décimal, binaire ou autre ».

Doi Moi

Le ***Doi Moi*** (*Đổi mới* en vietnamien), d'un mot signifiant « renouveau » désigne l'ensemble des réformes économiques initiées à partir de 1986 au Vietnam, faisant passer le pays d'une économie socialiste dirigée à une économie dite « socialiste de marché ». Selon un processus comparable aux réformes entamées en Chine sous Deng Xiaoping après 1978, dites des « quatre modernisations », le *Doi Moi* est l'ouverture au capitalisme et à l'économie de marché, sans transition démocratique ni concessions faites à la société civile. En savoir plus : Géoconfluences.

doïne

une **doïne** : un genre musical improvisé, propre au folklore roumain et d'origine très ancienne.

Ce nom est emprunté au roumain doina.

doïran

un **doïran** : un lait entier fermenté au Turkménistan.

doit

un **doit** :

- le montant de ce que l'on doit ;
- la partie gauche d'un compte où sont portées les sommes que doit le titulaire, par opposition à l'avoir ;
- le passif ;
- le montant de ce que le titulaire d'un compte doit à un autre.

Le nom (un) doit vient du verbe devoir.

dojo

un **dojo** : une salle pour les arts martiaux.

dol

un **dol** :

- une manœuvre frauduleuse cherchant à porter préjudice aux intérêts de quelqu'un en l'incitant à accepter des conditions désavantageuses ;
- une intention criminelle, une volonté de commettre un acte interdit ou d'omettre un acte prescrit par la loi ;
- une tromperie.

des dols

Le nom (un) dol est emprunté au latin classique *dolus* « ruse, fraude, tromperie ». Voir aussi dolosif (ci-dessous).

dolabellopsocidé

les **dolabellopsocidés** : une famille d'insectes psocoptères psocomorphes épipsocètes.

dolabre

une **dolabre** :

- l'outil constitué par un long manche muni d'une double tête de métal dont un côté forme hache et l'autre un pic recourbé, et utilisé pour couper, tailler, casser et creuser ;
- une doloire, une hache de guerre utilisée au Moyen Âge ;
- un genre de mollusques lamellibranches comprenant des formes fossiles du carbonifère.

Le nom (une) dolabre est emprunté au latin classique *dolabra* « outil à deux faces, servant de hache et de pic ».

dolage

un **dolage** : l'action de doler ; le résultat de cette action.

dolby

un procédé **dolby** [nom déposé] pour les enregistrements sonores.

dolce, dolce vita, dolcissimo

dolce : sur une partition : avec douceur.

un ***dolce*** : une chose donnant une impression de douceur.

une ***dolce vita*** : une vie douce et aisée.

La Dolce Vita : un film du réalisateur F. Fellini.

dolcissimo : en musique : très doucement.

Le mot italien *dolce* signifie proprement « doux ».

doldrum

des **doldrums** : une zone des basses pressions équatoriales.

dôle

une **dôle** : un vin suisse du canton du Valais.

Ce terme de Suisse romande est d'origine incertaine.

doléance

une **doléance** : une souffrance, un état pénible incitant à se plaindre.

des **doléances** :

- une plainte orale ou écrite exposant un grief, afin d'obtenir réparation, ou seulement de faire connaitre un malheur, une infortune ;
- des plaintes abondantes et continuelles de quelqu'un qui cherche à se faire plaindre.

Le nom (une) *douliance*, devenu doléance, est dérivé du verbe *douloir*, en ancien français.

doleau

un **doleau** (pour équarrir les ardoises).

dolemment, dolence, dolent, dolentement

dolemment :

- d'une manière dolente ;
- d'une manière qui évoque une plainte.

une **dolence** :

- l'état de celui qui est dolent ;
- une expression plaintive de la douleur ou de l'inquiétude.

elle est dolente, il est **dolent** :

- est dans un état de souffrance diffuse, de malaise pénible ;
- exprime la souffrance ;
- est affecté(e) par une souffrance morale, ressentie avec une certaine passivité ;
- se plaint continuellement ou de manière exagérée ;
- souffre physiquement et/ou moralement, de manière passive ou plaintive.

dolentement : d'une manière dolente, pénible.

indolemment : d'une manière indolente.

une **indolence** :

- une indifférence ;
- une apathie, une insouciance, une paresse.

elle est indolente, il est **indolent** : est insouciante ou insouciant, apathique, indolore, insensible.

Les mots dolence et dolent sont empruntés au latin classique *dolens, dolentis*, participe présent de *dolere* « éprouver de la douleur ».

Le nom (une) indolence est emprunté au latin classique *indolentia* « absence de toute douleur ; insensibilité ».

Le mot indolent est emprunté au bas latin *indolens* « qui ne souffre pas ».

doler

doler :

- amincir, aplanir à l'aide d'un instrument tranchant ;
- équarrir, aplanir, dresser une pièce de bois avec la doloire ;
- enlever les bavures de plomb adhérant à la lingotière ;
- amincir, apprêter une peau en raclant et en ponçant sa surface du côté chair à l'aide d'un couteau ou, le plus souvent, à l'aide d'une meule spéciale, afin d'en égaliser l'épaisseur ;
- ébaucher, préparer des cornes d'animaux pour en faire des pièces de tabletterie.

Le verbe doler est emprunté au latin classique *dolare* « dégrossir, façonner, équarrir ». Voir aussi : dolage, doleau, doloire.

dolic

un **dolic** ou **dolique** : une plante légumineuse ou fourragère des pays chauds.

voir : dictionnaire des sciences animales.

Le nom (un) dolic ou dolique est emprunté au grec δ ό λ ι χ ο ς « sorte de haricot », en latin impérial *dolichos*.

dolicho-

dolicho- est emprunté au grec signifiant « long, allongé », par opposition à brachy-.

voir : CNRTL.

dolichocéphale, dolichocéphalie

un crâne **dolichocéphale** : correspondant à la dolichocéphalie.

une **dolichocéphalie** : une morphologie ovoïde du crâne par allongement de son diamètre.

dolichocôlon

un **dolichocôlon** : un allongement anormal d'un segment du gros intestin pouvant exister seul ou accompagné d'une augmentation de son calibre, un **mégadolichocôlon**.

un **dolichomégacôlon** : une affection caractérisée par un allongement, une dilatation et une atonie d'une partie ou de la totalité du côlon.

dolichocrâne, dolichocrânie, dolichocrânien

elle, il est **dolichocrâne** : présente de la dolichocrânie.

elle est dolichocrânienne, il est **dolichocrânien** : est dolichocéphale.

une **dolichocrânie** : l'état, la forme allongée du crâne d'un squelette.

dolichodériné

les **dolichodérinés** : une sous-famille d'insectes hyménoptères formicidés comptant environ 300 espèces.

dolichodrome

un **dolichodrome** :

- dans l'Antiquité grecque, un coureur qui parcourait la carrière la plus longue, en général l'espace de douze stades ;
- un terrain préparé pour les longues courses.

dolicho-ectasie

une **dolicho-ectasie** artérielle : des allongements, dilatations et tortuosités irrégulières des artères du système carotidien et/ou vertébrobasilaire, caractérisées histologiquement par une raréfaction de la limitante élastique interne et une transformation de la média en un tissu fibreux paucicellulaire.

dolichogyne

une **dolichogyne** : un genre de plantes, de la famille des composées.

dolichol

un **dolichol** : un alcool polyisoprénique.

un **dolichol-phosphate** : la forme phosphorylée du dolichol.

un **dolichol-phosphate-mannose** : la forme pospohrylée du dolichol portant un résidu de mannose.

un **pyrophosphoryl-dolichol** : un ester pyrophosphorique du dolichol.

dolicho-mégaartère

une **dolicho-mégaartère** ou **mégadolichoartère** : une anomalie morphologique d'une artère constituée par un allongement et une dilatation sur un point de son trajet, sans qu'il s'agisse d'un anévrisme vrai.

dolichomorphe

un animal **dolichomorphe** : dont la forme est élancée.

dolichopellique

un **bassin dolichopellique** ou **bassin anthropoïde** : un bassin ovale, rappelant le bassin des grands singes, qui se rencontre dans 25% des cas dans la classification de Caldwell et Moloy.

dolichopode, dolichopodidé

un animal **dolichopode** : qui a de longues pattes.

une **dolichopode** : un genre d'insectes orthoptères de la famille des rhaphidophoridés.

les **dolichopodidés** : une famille d'insectes diptères brachycères orthorrhaphes asilomorphes empidoïdes.

dolichosaure

un **dolichosaure** : un reptile saurien à quatre pattes.

-dolicho-sigmoïde

un **mégadolicho-sigmoïde** : la forme de mégadolicho-côlon localisé au côlon sigmoïde et caractérisé par une longueur anormale de l'anse mobile du côlon sigmoïde.

dolichosome

un **dolichosome** : en paléontologie, un amphibien dépourvu de membres.

dolichosténomélie

une **dolichosténomélie** : un allongement et une finesse anormale des membres ou de segments de membre caractéristique de certaines maladies constitutionnelles.

dolichostylé

elle est dolichostylée, il est **dolichostylé** : en botanique, est à style long.

-dolicho-uretère

un **mégadolicho-uretère** : la forme particulière de méga-uretère qui ajoute l'allongement aux déformations de celui-ci, lui faisant ainsi décrire de nombreuses sinuosités.

doliman, dolman

un **doliman** :

- un vêtement turc, une longue robe à manches étroites, boutonnée devant sur la poitrine, serrée autour des reins et se portant sur les autres vêtements ;
- un dolman.

un **dolman** :

- une veste d'abord caractérisée par des manches pendantes et retenue sur les épaules par un cordon seulement, puis ajustée à la taille et pourvue de brandebourgs, que portaient les hussards et les chasseurs à cheval ;
- un vêtement masculin ou féminin ayant la forme d'un dolman.

Le nom (un) doliman est emprunté au turc *dolama* « manteau de parade rouge, porté par les janissaires »

Le nom (un) dolman est aussi emprunté au turc *dolama*, probablement par l'intermédiaire de l'allemand *Dolman* et du hongrois *dolmany*.

doline

une **doline** : une excavation circulaire fermée de nature karstique, à fond plus ou moins plat, pouvant avoir de dix à plusieurs centaines de mètres de diamètre, utilisée parfois comme terrain de culture.

Le nom (une) doline est emprunté au serbo-croate *dolina* « vallée, cuvette » mot commun à la plupart des langues slaves.

doliole, doliolidé

les **dolioles** : des genres de la famille des doliolidés : des procordés, des thalies.
une doliole

les **doliolidés** : une famille de procordés, de thalies.

dolique

un **dolique** : voir dolic (ci-dessus).

dolium

1. les **doliums** ou **tonnes** : des mollusques.

2. un **dolium** : une grosse jarre dont les Romains se servaient notamment pour entreposer le vin nouveau avant de le servir en amphores, ou pour transporter la viande conservée dans le sel.

Ce nom est emprunté au latin dolium désignant un grand vaisseau de bois ou de terre.

dollar, dollarisation, dollarisé

un **dollar** : l'unité monétaire de plusieurs pays (Canada, États-Unis, Australie, etc.) divisée en 100 cents.

Au Québec, le nom piastre est parfois utilisé dans la langue familière au sens de « dollar ». On y trouve aussi la variante graphique *piasse*, fréquemment utilisée pour rendre la prononciation usuelle du mot. L'emploi du nom piastre, qui subsiste encore aujourd'hui au Québec, peut s’expliquer par des faits historiques. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

une **dollarisation** : la substitution d'une monnaie nationale par une devise stable.

être **dollarisé** : être conduit à utiliser le dollar comme monnaie d'échange.

un **eurodollar** : un avoir en dollars déposé dans une banque européenne.

un **huard** ou **huart** :

- un pygargue, un plongeon arctique ;
- un dollar canadien.

un **narcodollar** : un dollar utilisé dans le trafic de stupéfiants.
des narcodollars : un profit tiré du trafic de la drogue.

des **pétrodollars** : des devises provenant de la production de pétrole.

Le mot anglo-américain *dollar*, a été à l'origine emprunté par l'anglais au bas allemand *daler* (voir : thaler) pour désigner cette monnaie des pays germanique, puis est devenu l'appellation du peso espagnol dans les colonies d'Amérique du Nord, et enfin l'unité monétaire adoptée par le Congrès américain.

Dollard

Ce que l'on a donc appelé la fête de la Reine (un f minuscule et un R majuscule puisque avec le mot fête, c'est le spécifique qui prend la majuscule) a coexisté au Québec, dès le premier quart du XXe siècle, avec la fête de **Dollard** (avec un d final, contrairement au nom de notre devise qui n'en prend pas). Dollard, pour Dollard des Ormeaux bien sûr, que le chanoine Groulx a voulu donner comme héros à la jeunesse canadienne-française. Mais des recherches historiques ont quelque peu terni l'image de ce personnage légendaire, mort en 1660, et c'est sans doute un peu pour cela que la fête de Dollard a été rebaptisée officiellement Journée nationale des patriotes (avec une majuscule à Journée) en 2002. Cette journée vise à commémorer la lutte menée par les patriotes en 1837-1838 et, en particulier, elle rappelle qu'au mois de mai 1837 furent tenues plusieurs assemblées publiques au Québec à la suite de la décision de Londres de rejeter les revendications des patriotes.
Et maintenant que l'on sait mieux qui on honore, retenons que le premier lundi précédant le 25 mai est un jour férié payé.
En savoir plus : Office québécois de la langue française.

dolman

dolman : voir doliman (ci-dessus).

dolmen, dolménique

un **dolmen** : un monument mégalithique constitué par une dalle de pierre reposant sur des piliers, utilisé comme autel ou nécropole dans les cultes préhistoriques, celtiques et druidiques.

elle, il est **dolménique** : est relative, est relatif aux dolmens.

Le nom (un) dolmen est probablement la transcription inexacte par Latour d'Auvergne, du cornique *tolmen*, erreur reprise par les autres archéologues français, plutôt que la formation directe par les archéologues français à partir des deux mots bretons *taol, tol* « table » [du latin *tabula*] et *mean, men* « pierre » [du latin *moenia* « muraille » dont la composition normale en breton aurait dû donner *taolvean, tolven*.

doloire

une **doloire** :

- une cognée à taillant droit, à large lame plane dont le tranchant n'a qu'un seul biseau, oblique par rapport au manche court et un peu courbé, servant à aplanir, dresser et unir les pièces de bois ;
- une hache utilisée au Moyen Âge, soit comme arme de justice pour décapiter des condamnés, soit comme arme de guerre.

une dploire de maçon : une pelle en fer utilisée pour gâcher le sable et la chaux en vue de faire le mortier.

une feuille en doloire ou dolabriforme : en botanique, une feuille cylindrique à sa base, large et plane, épaisse d'un côté et tranchante de l'autre, dont la forme rappelle celle de la doloire.

un (bandage en) doloire : un bandage enroulé obliquement de telle sorte que chaque tour de bande recouvre les deux tiers du tour précédent.

Le nom (une) doloire vient du latin vulgaire *dolatōria* « hache » formé sur le supin *dolatum* de *dolare* « dégrossir à la hache ».

dolomède

une **dolomède** : le genre d'araignée fileuse, brun foncé ou grisâtre comprenant deux espèces vivant en colonies dans les marais et pouvant se déplacer sur l'eau avec une grande agilité.

une dolomède entourée : une araignée d'eau.

Ce nom vient du grec « qui médite des ruses » par l'intermédiaire du latin savant *dolomedes*.

dolomie, dolomite, Dolomites, dolomitique, dolomitisation

Souvent, le même terme (dolomie) s'applique à la fois au minéral et à la roche, mais parfois dolomite s'applique au minéral et dolomie à la roche

une **dolomie** ou **dolomite** :

- le minéral à cristallisation rhomboédrique, constitué de carbonate double de calcium et de magnésium, et se présentant sous forme de marbre blanc très utilisé pour la construction ;
- une roche sédimentaire très répandue composée en grande partie de dolomie, et pouvant former des massifs montagneux entiers.

les **Dolomites** ou **Alpes dolomitiques**

elle, il est **dolomitique** :

- renferme de la dolomite ;
- a la même composition.

une **dolomitisation** : le processus de transformation d'une roche en dolomie par action de l'eau.

Le nom (une) dolomie ou dolomite a été créé à partir du nom du naturaliste français Déodat de Dolomieu qui découvrit cette roche.

dolorifique, dolorisme, doloriste

une sensation **dolorifique** : qui cause de la douleur.

le **dolorisme** :

- le gout et l'étalage de la douleur ;
- une complaisance à la douleur ;
- la doctrine qui a donné naissance à un mouvement littéraire qui exalte la douleur en lui attribuant une haute valeur morale, un rôle transformateur et générateur d'activité créatrice.

une, un **doloriste** : celle, celui qui se complait dans la douleur, qui y trouve plaisir et justification.

elle, il est **doloriste** : est propre au dolorisme.

Le nom (un) dolorisme est un dérivé savant du latin classique *dolor, doloris* « souffrance, douleur ».

dolosif, dolosivement

elle est dolosive, il est **dolosif** :

- a le caractère du dol ;
- est frauduleuse, trompeuse ; est frauduleux, trompeur.

dolosivement : de manière dolosive.

Le mot dolosif est dérivé du radical du latin classique *dolosus* « rusé, fourbe, trompeur ».

dom

A. **dom** Justo, dom prieur : un titre donné à certains religieux, en particulier dans les ordres des bénédictins, chartreux et trappistes.

une **domerie** : le nom que prenaient autrefois certaines abbayes qui étaient des espèces d'hôpitaux et qui étaient des bénéfices ecclésiastiques dont le possesseur portait le titre de dom.

B. **dom** Pedro : un titre de noblesse ou de courtoisie employé au Portugal (comme on utilise *don* en Espagne).

don Carlos : un titre d'honneur précédant le prénom des nobles d'Espagne et du Portugal (seigneur, sire).

doña Léonor : dame Léonor. On lit aussi dona.

Le mot dom est emprunté à l'italien *don*, anciennement *dom*, forme abrégée tirée du latin classique *dominus* « maitre ».

Le mot espagnol *doña* est la forme abrégée tirée du latin *dom(i)na*, féminin de *dom(i)nus*.

Certaines communes françaises ont un nom commençant par dom- ou dam-, comme Domfront ou Dampierre. Ces préfixes, dom- ou dam-, sont des formes d'ancien français, issues du latin *dominus*, « seigneur, maître », ou *domina*, « maîtresse », et qui, entre autres sens, signifiaient, en latin médiéval, « saint, vénérable ». Aujourd'hui, dans la toponymie, cohabitent des formes en Dam(p) et en Saint-. En savoir plus : Académie française.

domacie

une **domacie** : une structure creuse dans laquelle les myrmécophytes (plantes myrmécophiles) logent des fourmis. On lit aussi une myrmécodomacie.

dômage

un **dômage** : [matériaux] un dépôt, sur un support imprimé, d'une couche de résine transparente qui forme en se solidifiant une surface bombée, créant ainsi un effet de relief. En anglais : *doming*. Journal officiel de la République française du 01/07/2017.

domaine, domanial, domanialité

A. un **domaine** : un droit de propriété ou de possession.

être dans le domaine public, tomber dans le domaine public : (pour des œuvres littéraires, musicales, artistiques) cesser d'être la propriété des auteurs ou de leurs héritiers après un temps réglementé.

B. un **domaine** :

- une propriété foncière de vaste étendue comprenant généralement une habitation de maitre ;
- l'ensemble des biens appartenant à un groupe ou à une catégorie sociale ;
- [télécommunications - informatique / internet] un ensemble d'adresses faisant l'objet d'une gestion commune. Voir aussi : adresse universelle, dévoiement, domaine de premier niveau, système d'adressage par domaines. En anglais : *domain*. Journal officiel de la République française du 16/03/1999.
- en savoir plus : Office québécois de la langue française.

le domaine public : les biens non susceptibles d'appropriation privée.

le domaine privé : les biens de l'État ou de collectivités territorales, non affectés à un service public.

le domaine aérien : l'espace aérien situé au-dessus d'un État et sur lequel, en vertu d'accords internationaux, il garde sa pleine souveraineté.

le domaine public maritime : Géoconfluences

Dictionnaire des régionalismes de France :

- un domaine : une exploitation agricole d'une certaine importance, souvent isolée ;
- un domaine ou une maison de domaine : un bâtiment de cette exploitation, destiné à l'habitation humaine.

un domaine viticole : un ensemble de terres comprises dans une aire de production, justifiant de droits de plantation, complanté en vigne et des bâtiments rattachés, disposant d'une chaîne d'exploitation, de transformation et de commercialisation du produit fini, le vin), en savoir plus : Géoconfluences

le domaine de quelqu'un :

- l'ensemble de ce qu'il connait plus particulièrement ;
- ce qui est de sa compétence.

un **domaine de conception additionnel** (DCA) ou **domaine d'extension de la conception** (DEC) : [nucléaire / fission] un ensemble, défini par convention, de situations prises en compte pour la conception d'une installation nucléaire, qui recouvre les conditions de fonctionnement résultant de défaillances multiples, ainsi que les situations résultant d'agressions externes de grande sévérité et d'accidents graves. Les études du domaine de conception additionnel utilisent des méthodes moins conservatives que celles du domaine de conception de référence. Les situations prises en compte pour la conception d'un réacteur sont celles du domaine de conception de référence et celles du domaine de conception additionnel. On trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme « domaine de conception étendu », qui est déconseillé en ce sens. En anglais : *design extension conditions (DEC)*. Voir aussi : accident grave, agression externe, condition de fonctionnement, conservatif, dimensionnement, domaine de conception de référence, fonction de sûreté. Journal officiel de la République française du 2 février 2023. Cette publication annule et remplace celle du terme « extension du dimensionnement » au Journal officiel du 21 décembre 2013.

un **domaine de conception de référence** (DCR) : [nucléaire / fission] un ensemble, défini par convention, de situations prises en compte pour la conception d'une installation nucléaire, qui recouvre les conditions de fonctionnement normal, les conditions de fonctionnement résultant d'une seule défaillance ainsi que les situations résultant d'agressions externes ou internes. Dans le domaine de conception de référence, les situations sont étudiées avec des méthodes conservatives pouvant inclure la prise en compte de l'aggravant unique. Les situations prises en compte pour la conception d'une installation sont celles du domaine de conception de référence et celles du domaine de conception additionnel. En anglais : *design basis conditions (DBC)*. Voir aussi : aggravant unique, agression externe, agression interne, condition de fonctionnement, conservatif, dimensionnement, domaine de conception additionnel, fonction de sûreté. Journal officiel de la République française du 2 février 2023.

un **domaine de fonctionnement** : [nucléaire] l'ensemble des valeurs de paramètres physiques comprises entre des limites dont le respect permet l'exploitation d'une installation conformément aux exigences de sûreté. Les paramètres qui définissent le domaine de fonctionnement sont par exemple la température et la pression du fluide primaire, la puissance du cœur, la quantité de substances radioactives. En anglais : *operational limits and conditions*. Voir aussi : arrêt automatique du réacteur. Journal officiel de la République française du 03/06/2012.

un **domaine de liaison à l'ADN** : [biochimie et biologie moléculaire - biologie cellulaire] une séquence d'acides aminés d'une protéine qui permet à celle-ci de reconnaître une séquence d'ADN particulière dans un ADN double brin et de se lier à elle. En anglais : *DNA-binding domain*. Voir aussi : nucléase-effecteur de type activateur de transcription. Journal officiel de la République française du 28/03/2018.

un **domaine de mort (cellulaire)** : [biologie / biochimie et biologie moléculaire] une séquence protéique située dans les régions cytoplasmiques des récepteurs de mort cellulaire, qui est nécessaire au déclenchement de l'apoptose. Par leurs interactions avec d'autres protéines, certains domaines de mort cellulaire, inclus dans de nombreuses protéines de mammifères, interviennent aussi dans les phénomènes inflammatoires, dans la nécrose et dans la réponse immunitaire innée. En anglais : *death domain ; DD*. Voir aussi : récepteur de mort cellulaire. Journal officiel de la République française du 19/09/2015.

un **domaine de premier niveau** ou **domaine de tête** : [informatique - télécommunications / internet] le domaine correspondant au niveau le plus élevé dans la structure d'adressage de l'internet, et dont la représentation codée est située à la fin de tout nom de domaine. Le domaine de premier niveau est identifié soit par la représentation codée d'un nom de pays, telle que « fr », soit par une abréviation telle que « com » ou « org ». En anglais : *top-level domain ; TLD*. Voir aussi : domaine, office d'enregistrement, registraire, système d'adressage par domaines. Journal officiel de la République française du 27/12/2009.

un **domaine modifiant la chromatine** ou un **chromodomaine** : [biologie / biochimie et biologie moléculaire] un domaine d'une protéine nucléaire qui, en modulant la structure de la chromatine, modifie localement l'expression de certains gènes. En anglais : *chromatin organization modifier domain ; chromodomain*. Journal officiel de la République française du 19/09/2015.

un **domaine protéique** : [biochimie et biologie moléculaire - biologie cellulaire] une partie d'une protéine ayant une séquence, une structure et une fonction singulières. En anglais : *protein domain*. Voir aussi : sélectine. Journal officiel de la République française du 10/06/2012.

un **homéodomaine** : une séquence de 60 acides aminés d'une homéoprotéine, qui reconnait une région régulatrice de gènes sur laquelle elle se fixe.

elle est domaniale, il est **domanial** :

- concerne le domaine ;
- est du domaine ;
- relève du domaine de l'État.

elles sont domaniales, ils sont domaniaux

Si l'espace maritime français fait systématiquement partie, jusqu'à la limite des eaux territoriales, du domaine public maritime, les lacs intérieurs relèvent en revanche de statuts juridiques variables. Le droit français

distingue, d’une part, les cours d’eau et les lacs « domaniaux » et, d’autre part, les cours d’eau et les lacs « non domaniaux ». En savoir plus : Géoconfluences.

une **domanialité** : le régime juridique des biens composant le Domaine.

Le nom (un) domaine est soit emprunté au bas latin *dominium* « pouvoir, autorité » « propriété, droit de propriété », largement attesté en latin médiéval, dérivé de *dominus* (dom) ou de *dominari* « dominer », soit moins probablement issu de l'ancien français *demaine* « qui appartient en propre », emprunté au latin *dominicus* « relatif au maitre ».

domatie

une **domatie** : une déformation d'une plante servant d'habitation à des hôtes [arthropodes, cyanobactéries] vivant en symbiose.

dombeya

un **dombeya** :

- le genre d'arbres ou d'arbustes, de la famille des sterculiacées, comprenant une centaine d'espèces caractérisées par des feuilles persistantes échancrées en forme de cœur, des fleurs blanches, roses ou rouges, odorantes, groupées en cymes axillaires ou terminales, croissant dans les régions tropicales, parfois cultivées en serre ou poussant en plein air sur la Côte d'Azur ;
- un végétal appartenant à ce genre.

Ce latin botanique est formé sur le nom de l'explorateur et botaniste français J. Dombey (1742-1794).

dôme

1. un **dôme** :

- en Italie et en Allemagne, l'église principale d'une ville ;
- une cathédrale.

Le nom (un) dôme (1) est emprunté à l'italien *duomo* « église cathédrale », probablement issu par ellipse du latin médiéval *domus episcopi*, proprement « maison de l'évêque ».

2. un **dôme** :

- un comble, de forme généralement hémisphérique, couvrant tout ou partie d'un édifice ;
- un plafond vouté ;
- un objet de forme hémisphérique formant la partie supérieure d'un ensemble ;
- ce qui a une forme bombée, rebondie ;
- une structure concave élaborée par les fourmis afin d'y constituer leur nid ;
- en savoir plus : CNRTL.

Le nom (un) dôme (2) est emprunté à l'ancien provençal *doma* « toit en forme de coupole », emprunté au bas latin doma, domatis « toit en terrasse », emprunté au grec δ ω̃ μ α.

Le nom (une) koubba ou kouba (= en Afrique du Nord, un monument composé d'une partie cubique surmontée d'un dôme généralement sphérique ou ogival, élevé sur la tombe ou en souvenir d'un personnage vénéré) est emprunté à l'arabe *qubba* « dôme, coupole ; édifice en forme de dôme, édifice surmonté d'un dôme ; édifice carré surmonté d'un dôme, abritant la tombe d'un personnage vénéré », à comparer avec alcôve.

domerie

une **domerie** : le nom que prenaient autrefois certaines abbayes qui étaient des espèces d'hôpitaux et qui étaient des bénéfices ecclésiastiques dont le possesseur portait le titre de dom.

domesticable, domestication, domesticité, domestique, domestiquement, domestiquer

elle, il est **domesticable** : que l'on peut domestiquer.

une **domestication** :

- l'action de domestique ;
- l'apprivoisement des animaux ;
- un assujettissement, un asservissement de personnes, de groupes humains, d'idées.

une **dédomestication** [environnement - agriculture] le fait de laisser une population d'une espèce domestique évoluer naturellement en limitant ses contacts avec l'homme. La dédomestication peut concerner des espèces telles que le chat, le porc, la chèvre ou le cheval. Voir aussi : réensauvagement, sauvageté. Journal officiel de la République française du 4 aout 2022.

une **domesticité** :

- la condition, la situation d'une personne servant en qualité de domestique ;
- un état de dépendance envers quelqu'un ou quelque chose ;
- l'ensemble des personnes, des domestiques, qui servent dans une maison ;
- l'état de l'animal qui a été domestiqué, apprivoisé par l'homme.

elle, il est **domestique** :

- concerne la vie à la maison, le ménage, la vie privée ;
- appartient à l'environnement familial, au patrimoine ;
- est attaché(e) à un foyer ;
- exerce son activité à l'intérieur du milieu familial ;
- appartient à un pays, à un peuple ;
- est choisi(e), élevé(e) par l'homme, vit dans son entourage pour l'aider, le distraire, le nourrir ;
- est cultivé(e) par l'homme pour son plaisir ou son alimentation.

un appareil **électrodomestique** : utilisé à la maison.

l'**électrodomestique**

un **domestique** : sous l'ancien Régime, un homme, même de noble condition, attaché au service d'un grand personnage.

une, un **domestique** :

- une personne employée pour le service, l'entretien d'une maison ;
- une personne hiérarchiquement inférieure, qui aide, sert.

domestiquement : en qualité de domestique.

Le mot domestique peut être un nom ou un adjectif.
Comme nom, il désigne un employé ou une employée de maison.
Comme adjectif, on l'emploie dans deux contextes. Il peut se dire d'un animal dressé ou apprivoisé, c'est-à-dire d'un animal qui vit auprès de l'homme et qui se reproduit dans les conditions fixées par lui; et il peut qualifier ce qui se rapporte à la maison, ainsi qu'à la vie à la maison, à la vie en famille.
L'anglais *domestic* a une extension de sens plus grande, et celle-ci a donné lieu à l'anglicisme domestique, employé pour désigner « ce qui concerne un pays ou un territoire bien délimité, à l'intérieur de ses frontières ». Bien qu'il soit attesté dans certains dictionnaires avec la mention anglicisme, cet emploi erroné devrait être corrigé par interne, intérieur ou national.
En savoir plus : Office québécois de la langue française ; Académie française ; Au cœur du français.

domestiquer :

- rendre domestique un animal, une espèce animale ;
- rendre inoffensif, utilisable ;
- maitriser, dominer.

Le nom (une) domesticité est emprunté au bas latin *domesticitas, domesticitatis* « relations, vie commune ».

Le mot domestique est emprunté au latin classique *domesticus* « de la maison, de la famille ».

Le nom (un) maréchal vient de l'ancien bas francique *marhskalk* « domestique chargé de soigner les chevaux », à comparer avec l'ancien haut allemand *marahskalk* composé de *marh* « cheval » et de *skalk* « valet ».

domiati

un **domiati** : un fromage blanc dur apprécié en Egypte et au Soudan.

domicide, domicile, domiciliaire, domiciliataire, domiciliation, domicilié, domicilier

un **domicide** : une destruction massive d'habitations pour rendre un territoire inhabitable.

un **domicile** :

- le lieu dans lequel une personne est censée demeurer en permanence ;
- le lieu personnel d'habitation où l'on fixe sa demeure ou son principal établissement ;
- le lieu où s'abrite un animal ;
- le lieu où se situe normalement quelque chose ;
- en astrologie, le signe correspondant aux caractéristiques d'une planète et renforçant ses qualités.

Demeure, maison, domicile et résidence : Office québécois de la langue française

elle, il est **domiciliaire** :

- se fait au domicile de quelqu'un ;
- concerne le lieu d'habitation.

une, un **domiciliataire** : la personne au domicile de laquelle un effet de commerce ou une facture protestable doit être présenté au paiement.

une **domiciliation** :

- une désignation ou un choix du lieu officiel d'habitation ;
- la désignation du domicile choisi pour lieu de paiement d'un effet de commerce, d'une facture protestable ou d'un chèque.

une **redomiciliation fiscale** : [économie générale / fiscalité] une réorganisation d'un groupe de sociétés destinée à transférer son domicile fiscal dans une juridiction dont la fiscalité permet une optimisation.En anglais : *tax inversion*. Journal officiel de la République française du 22/01/2022.

elle est domiciliée, il est **domicilié** : a un domicile, une demeure certaine.

être domicilié à : avoir son domicile à.

domicilier :

- fixer, assigner un domicile à quelqu'un ;
- loger, installer.

se faire domicilier à tel endroit : le faire reconnaitre comme son domicile légal.

domicilier un effet, une traite, une lettre de change, un chèque : indiquer le domicile du tiers,généralement une banque, choisi pour lieu de paiement de cet effet, de cette traite, etc.

se domicilier : choisir le lieu habituel ou principal d'habitation.

Le nom (un) domicile est emprunté au latin classique *domicilium* « domicile, habitation ». Voir aussi : home.

domicole

un insecte **domicole** : qui vit dans les maisons.

domien

une domienne, un **domien** : celle, celui qui vit dans les DOM-TOM.

domification, domifier

une **domification** : l'action de domifier.

domifier : diviser la voute céleste en douze secteurs ou maisons correspondant aux signes du zodiaque pour dresser un horoscope.

Le verbe domifier est dérivé du radical dom- du latin *domus* « maison ».

dominance, dominant, dominante, dominateur, domination, dominer

une **dominance** :

- une prédominance, le fait de dominer, d'exercer un pouvoir souverain ou prépondérant ;
- le fait d'avoir une importance, une valeur plus grande que d'autres éléments, dans un ensemble ;
- la prépondérance d'un caractère ou d'un gène sur son allélomorphe, lorsqu'ils sont tous deux présents chez un individu hétérozygote.

elle est dominante, il est **dominant** :

- exerce son emprise prépondérante, son autorité sur une personne ou un groupe social ;
- joue un rôle essentiel, occupe une place prépondérante ;
- l'emporte parmi d'autres par l'influence, la valeur, la quantité ;
- occupe une situation élevée par rapport à d'autres personnes ou choses dans l'espace environnant.

une **dominante** :

- la tendance prépondérante, la caractéristique principale ;
- le cinquième degré de la gamme diatonique.

une dominatrice, un **dominateur** :

- une personne, un peuple, qui exerce sur d'autres un empire souverain ;
- une personne autoritaire qui cherche à dominer autrui.

elle est dominatrice, il est **dominateur** :

- exerce ou cherche à exercer sur d'autres un empire souverain ;
- cherche à dominer autrui ;
- révèle un caractère autoritaire et qui aime dominer.

une **domination** : l'action ou le fait de dominer, d'exercer une puissance souveraine ou une influence prépondérante.

les dominations : en théologie, les premiers anges de la seconde hiérarchie céleste.

dominer :

- avoir la suprématie, exercer une puissance souveraine ;
- avoir la suprématie, exercer une puissance souveraine ;
- être le plus marquant, le plus important, le plus nombreux ;
- être plus élevé, occuper une situation plus élevée que les choses ou personnes environnantes.

dominer quelque chose ou quelqu'un :

- l'avoir, la ou le tenir sous sa suprématie, sa puissance souveraine ;
- être plus fort que, exercer une emprise sur elle ou sur lui ;
- se rendre le maitre de, avoir le dessus de ;
- être dans un ensemble plus important, plus fort, plus nombreux que ;
- l'avoir au-dessous de soi.

dominer une question, un sujet : prendre du recul, regarder cette question et ce sujet de haut et pouvoir en faire aisément la synthèse.

se dominer : être maître de soi, de ses réactions.

Le mot dominateur est emprunté au latin classique *dominator* « maitre, souverain ».

Le nom (une) domination est emprunté au latin classique *dominatio*, dominationis « domination, souveraineté ».

Le verbe dominer est emprunté au latin classique *dominari* « dominer, être maitre ».

Le verbe prédominer (= l'emporter en influence, en importance, par la quantité, la puissance ou la qualité ; exercer une influence prépondérante sur quelqu'un) est emprunté au latin médiéval predominari, de dominari « dominer, être maitre ». d'où prédominant et une prédominance.

dominicain

1. une dominicaine, un **dominicain** : une religieuse, un religieux appartenant à l'ordre fondé en 1215 par saint Dominique et destiné à la prédication.

l'école **dominicaine**

Le mot dominicain (1) est dérivé du radical du nom latin *Dominicus* de St-Dominique.

2. elle est dominicaine, il est **dominicain** : est de l'ile de **St-Domingue**.
une Dominicaine, un Dominicain

elle est dominicaine, il est **dominicain** : est de la **République dominicaine**.
une Dominicaine, un Dominicain
capitale : Saint-Domingue ; nom des habitants : Domingoise, Domingois.

Le mot dominicain (2) est dérivé du radical de Dominique, transcription française de [*San*] *Domingo* nom de l'ile de St-Domingue située dans le Pacifique.

Le nom de la République dominicaine dérive du nom de la capitale, Saint-Domingue (*Santo Domingo*), nommée en honneur du saint espagnol Dominique de Guzmán, fondateur de l'ordre dominicain. En savoir plus : Wikipédia.

dominical

elle est dominicale, il est **dominical** :

- vient du Seigneur, de Jésus-Christ ;
- a rapport au dimanche.

elles sont dominicales, ils sont dominicaux

Le mot dominical est emprunté au bas latin *dominicalis* de même sens.

Le nom (un) dimanche vient du latin chrétien *dies dominicus* « jour du Seigneur » devenu *didominicu*, puis par dissimilation consonantique *diominicu*.

dominion

un **dominion** :

- un État membre du Commonwealth britannique, politiquement indépendant, uni à la couronne britannique par des liens particuliers (l'Australie, le Canada, l'Irlande, le Pakistan) ;
- un pays colonisé.

Le mot anglais *Dominion*, en moyen anglais « domination, puissance » « domaine placé sous l'autorité d'un seigneur », est emprunté au moyen français *dominion* « domination », adaptation du latin *dominium*, voir : domaine.

dominiquais, Dominique

elle est dominiquaise, il est **dominiquais** : est de la **Dominique**.
une Dominiquaise, un Dominiquais

la Dominique ou le Commonwealth de la Dominique
capitale : Roseau ; nom des habitants : Roselienne, Roselien.

Le nom de la Dominique vient du latin médiéval *dies dominica* : dimanche, le jour de la semaine où Christophe Colomb est arrivé sur l'ile. En savoir plus : Wikipédia.

domino, dominoterie, dominotier

1. un **domino** :

- le camail noir que les ecclésiastiques portent aux offices pendant l'hiver ;
- un costume de bal masqué consistant en une robe flottante à capuchon ;
- une personne revêtue d'un domino ;
- ce qui cache la réalité.

Le nom (un) domino (1) représente peut-être le latin *domino*, extrait d'une formule de prière.

2. un **domino** : un parallélépipède dont la face blanche est divisée en deux parties égales portant en creux les différentes combinaisons de points depuis le double blanc jusqu'au double six.

les dominos : le jeu consistant à apparier les combinaisons de points figurées sur les dominos suivant certaines règles départageant les adversaires.

un domino : une nation, une zone faisant partie d'un ensemble politique et menacée de suivre le sort des zones proches par suite de l'évolution générale.

un effet domino :

- une réaction en chaine ;
- un effondrement par répercussions ;
- en savoir plus : Géoconfluences.

un domino : un dispositif de raccordement électrique pour conducteurs de faible section.

jouer des dominos : manger.

3. un **domino** : une sorte de papier peint et imprimé de diverses couleurs, dont on se sert pour différents jeux, tels que jeu de dame, jeu de l'oie, jeu de loto.

une **dominoterie** : une fabrication du papier marbré et colorié, le domino, pour des jeux de société.

une dominotière, un **dominotier** : Personne fabriquant ou faisant commerce de dominoterie.

domisme

le **domisme** : la science de la construction et de l'aménagement de l'habitation.

dommage, dommageable, dommageablement

un **dommage** :

- ce qui résulte d'une action qui nuit ;
- un préjudice porté à quelqu'un ou à quelque chose.

dommage, c'est dommage, quel dommage ! c'est regrettable, c'est fâcheux !

des **dommages et intérêts** ou **dommages-intérêts** : une somme d'argent attribuée au créancier pour l'indemniser de l'inexécution partielle ou totale du contrat [dommages et intérêts compensatoires] ou pour l'exécution tardive de cette obligation [dommages et intérêts moratoires] ; des indemnités dues pour la réparation du dommage causé par un délit ou un quasi-délit.

un **dommage d'irradiation** : [nucléaire] une modification de la structure d'un matériau sous l'effet d'un rayonnement, entraînant une détérioration de ses propriétés initiales. Dans le cas d'une irradiation neutronique, ce dommage peut être quantifié en nombre de déplacements par atome. En anglais : *irradiation damage ; radiation damage*. Voir aussi : nombre de déplacements par atome, réflecteur de neutrons. Journal officiel de la République française du 01/07/2011.

un **dommage par une particule isolée** : [spatiologie - électronique / composants électroniques] une altération, temporaire ou permanente, ou une destruction d'un composant électronique sous l'effet d'une particule de haute énergie. En anglais : *single event damage ; SED*. Voir aussi : effet d'une particule isolée, perturbation par une particule isolée. Journal officiel de la République française du 30/01/2005.

Les dommages sont les conséquences péjoratives d’un phénomène (accident, catastrophe) sur les biens (dégâts), les activités (perturbations) et les personnes (préjudices). Le degré d'endommagement est un indicateur représentatif de la détérioration matérielle et des perturbations fonctionnelles d’un bien consécutivement à l’action physique d’un phénomène. En savoir plus : Géoconfluences.

elle, il est **dommageable** :

- cause du dommage à quelqu'un ou quelque chose ;
- est fâcheuse ou fâcheux, préjudiciable.

dommageablement

Le nom (un) dommage est dérivé de dam.

Le verbe endommager est dérivé de dommage.

Le mot indemne (= qui n'a pas subi de dommage ; qui est sain et sauf ; qui n'est pas atteint par une maladie) est emprunté au latin *indemnis* « qui n'a pas subi de dommage », qui prit en latin médiéval le sens de « exempt ».

Le nom (une) indemnité (= une somme d'argent accordée en compensation d'un dommage subi, de frais particuliers ; une rétribution d'un travail, d'une fonction) est emprunté au latin *indemnitas* « fait d'être préservé de tout dommage », qui prit en latin médiéval le sens de « dédommagement ».

domotique

une **domotique** : une gestion automatisée d'une habitation.

domplaine

une **domplaine** : une sorte de chausson en forme de boule, fait de fruits (général. des pommes) enveloppés dans un carré de pâte que l'on referme par le haut, en en resserrant les bords.

voir le Dictionnaire historique du français québécois.

Ce nom vient de l'anglais *dumpling* « *a ball of dough cooked with meat or prepared with fruit inside it* ».

domptable, domptage, dompté, dompter, dompteur, dompte-venin

elle, il est **domptable** : peut être dompté(e).

une **indomptabilité** : le caractère de ce qui est indomptable.

elle est **indomptable** : ne peut pas être domptée, soumise, maitrisée.
il est indomptable : ne peut pas être dompté, soumis, maitrisé.

indomptablement

un **domptage** : un dressage.

elle est domptée, il est **dompté** :

- a subi un fort ascendant, a abandonné toute résistance ;
- est rendue utilisable, inoffensive ; est rendu utilisable, inoffensif ;
- est contenu(e), dominé(e) ;
- à qui l'on a fait perdre son comportement farouche ou sauvage.

elle est indomptée, il est **indompté** :

- n'a pas été dompté(e), soumise ou soumis à l'obéissance par l'homme ;
- est indocile ;
- ne se soumet pas facilement ;
- n'est pas maitrisé(e).

dompter :

- réduire à l'obéissance ;
- amener un animal sauvage à l'obéissance, en brisant généralement par des méthodes violentes sa résistance ;
- se rendre maitre de ;
- dominer, maitriser.

se dompter : se maitriser, se contrôler.

une dompteuse, un **dompteur** :

- celle, celui, celle qui soumet à son pouvoir d'autres hommes, un peuple ;
- celle, celui qui se rend maitre d'un élément, d'une force naturelle ;
- celle, celui, qui dompte des animaux pris à l'état sauvage ou des animaux farouches ;
- une, un artiste qui dompte, dresse, et présente des animaux dans un cirque.

un **dompte-venin** : une asclépiade ou un asclépias, une plante.

les dompte-venins : des plantes toxiques de la famille des asclépiadées.

Quelle tristesse alors de constater que ces phonèmes, pourtant si utiles, sont parfois appelés des sons parasites et qu'au sujet de l'un d'entre eux, Littré écrivait : « L'Académie devrait supprimer le p de dompter, lettre qui ne se prononce pas, qui n'est pas étymologique, et qui provient d'une vicieuse tendance qu'avait le Moyen Âge à mettre un p après une m ou une n ; d'où *temptation*, qui est resté en anglais. » Cette « vicieuse tendance » n'est pourtant que le phénomène que nous venons de voir : le p de dompter est une consonne d'appui. La forme latine à l'origine de ce verbe était domitare, mais le i, non accentué, a vite cessé d'être prononcé, ce qui fait que m et t ont été en contact. Pour en faciliter l'enchaînement, la langue a ajouté un p, consonne labiale sourde, qui pouvait idéalement être un pont entre une labiale sonore, m, et une dentale sourde, t. Une fois encore, les

locuteurs ordinaires, sans rien connaître des règles de la phonétique, avaient trouvé le phonème le mieux adapté pour faciliter, en un temps où toutes les lettres écrites étaient articulées, la prononciation de ce verbe. En savoir plus : Académie française.

Le verbe dompter vient du latin classique *domitare* « dompter », d'après *dampnare, temptare* (*damnare, tentare*) ou sous l'influence de compter.

don

A. un **don** :

- l'action de donner, de céder gratuitement et volontairement la propriété d'une chose ;
- l'action d'offrir quelque chose ;
- l'action de s'abandonner, de se remettre aux soins de quelqu'un, en se fiant à lui ;
- l'action de renoncer à quelque chose en faveur de quelqu'un ou quelque chose ;
- ce qu'on donne sans rien recevoir en retour.

Vocabulaire (Thésaurus) autour du thème du don du sang : Wiktionnaire.

B. un **don** :

- un bienfait, une faveur ;
- une qualité, une disposition innée, une inclination naturelle pour quelque chose ;
- une faculté, un pouvoir.

Le nom (un) don vient du latin classique *donum* « action de donner, présent ».

don, doña

A. **dom** Justo, dom prieur : un titre donné à certains religieux, en particulier dans les ordres des bénédictins, chartreux et trappistes.

B. **dom** Pedro : un titre de noblesse ou de courtoisie employé au Portugal (comme on utilise *don* en Espagne).

don Carlos : un titre d'honneur précédant le prénom des nobles d'Espagne et du Portugal (seigneur, sire).

doña Léonor : dame Léonor. On lit aussi dona.

Le mot dom est emprunté à l'italien *don*, anciennement *dom*, forme abrégée tirée du latin classique *dominus* « maitre ».

Le mot espagnol doña est la forme abrégée tirée du latin *dom(i)na*, féminin de *dom(i)nus*.

donace, donacidé

une **donace** ou un **donax**, un **haricot de mer** : un mollusque.

les **donacidés** : une famille de mollusques.

Le nom (une) donace est emprunté au latin impérial donax, donacis « sorte de roseau; sorte de coquillage » lui-même emprunté au grec δ ο ́ ν α ξ « roseau ».

donacie, donaciné

une **donacie** : le genre d'insecte coléoptère phytophage de forme allongée, aux belles couleurs métalliques, dont l'espèce la plus courante est la donacie aquatique qui vit en Europe et en Sibérie occidentale dans les prairies humides et au bord de l'eau.

les **donacinés** : une sous-famille d'insectes coléoptères polyphages cucujiformes chrysomélidés.

Ce nom est emprunté au latin savant *donacia* formé sur le grec « roseau » par allusion à l'habitat habituel de cet insecte.

donataire, donateur, donation

une, un **donataire** :

- celle, celui des contractants auquel est faite la donation ;
- celle, celui qui bénéficie d'une donation.

une donataire ou une donatrice, un **donataire** ou un **donateur** : une personne qui fait don à une église d'un tableau ou d'un vitrail sur lequel il se fait représenter dans une attitude pieuse.

une donatrice, un **donateur** :

- celle, celui des contractants qui fait la donation ;
- une personne qui fait un don à une œuvre philanthropique, religieuse, etc. ;
- celle, celui, celle qui fait don de quelque chose.

une **donation** :

- un contrat solennel par lequel une personne, le donateur, se dépouille irrévocablement, sans contre-partie et dans une intention libérale, d'un bien, en faveur d'une autre personne, le donataire, qui y consent ;
- un acte juridique constatant une transmission irrévocable et gratuite d'un bien.

une **donation-partage**

Le nom (un) donataire est un dérivé savant formé sur le radical du supin *donatum* du latin *donare* « donner, faire donation ».

Le nom (un) donateur est emprunté au latin impérial *donator* « donateur ».

Le nom (une) donation est emprunté au latin *donatio* « action de donner, don » en latin classique et « donation » en bas latin.

donatisme, donatiste

le **donatisme** : une hérésie doublée d'un schisme, qui affecta l'Église d'Afrique au ivesiècle et dont les adeptes, sous l'autorité de Donat, faisaient dépendre la validité des sacrements de la sainteté du ministre qui les confère et prétendaient que l'Église ne subsistait que dans leur société.

une, un **donatiste** : une partisane, un partisan du donatisme.

la controverse **donatiste**

Le mot donatiste est emprunté au bas latin *donatista* « donatiste, partisan de Donat » du nom de Donat évêque de Carthage.

donativum

un **donativum** : une récompense exceptionnelle accordée par un empereur romain à un corps de troupe.

Donau

Donau : la période la plus ancienne du Pléistocène inférieur.

Donauraum

Donauraum : un concept allemand désignant l'espace du Danube et servant à fixer le cœur de l'Europe centrale, selon les géographes slovaques et hongrois, en savoir plus : Géoconfluences.

donax

donax : voir donace (ci-dessus).

donc

donc :

- en conséquence ;
- en conclusion ;
- alors ;

- ainsi.

Donc peut aussi servir à noter une réaction affective ou expressive devant une situation donnée, exprimée ou suggérée par le contexte.

Dites donc ! Allons donc ! [Dans ces expressions, donc peut se prononcer comme don et dont.]

Le mot donc vient du latin vulgaire *dunc* d'origine discutée.

dondaine, dondon, dondonner

1. une **dondon** : une femme ou une fille qui a beaucoup d'embonpoint. On a lu aussi un dondon.

2. **digue dindaine, digue dondon** (dans les refrains de certaines chansons populaires.

un **dondon** : une onomatopée pour un son de cloche.

dondonner les cloches : sonner les cloches.

Les mots dondaine et dondon sont des redoublements expressifs de la racine onomatopéique dond- exprimant le balancement.

à donf

à donf : à fond, complètement.

Donfaustoi

Donfaustoi : une tortue géante des Galapagos.

dong

dong : pour évoquer le son grave d'une cloche, d'un gong ou un autre son métallique grave.

un dong grave

ding dong :

- une sonnerie de cloche(s), de clochette(s) ;
- l'alternance d'un son grave avec un son aigu.

C'est une onomatopée.

dông

un **dông** : l'unité monétaire principale du Viêt Nam.

donjon, donjonné, donjonnier

un **donjon** :

- la tour maitresse d'un château fort, généralement isolée de la construction, ayant ses fortifications particulières, et servant de dernier refuge aux défenseurs ;
- un lieu où l'on est en sûreté, où l'on peut s'isoler ;
- ce qui protège ;
- une tour fortifiée faisant fonction de prison ;
- une échauguette, une tourelle placée sur la plate-forme d'une tour et servant de guérite ;
- un petit belvédère élevé sur le comble d'une maison, d'où l'on peut jouir d'une vue étendue ;
- la chambre principale du terrier de certains animaux.

se retirer dans son donjon : se replier sur soi-même, s'isoler volontairement.

elle est donjonnée, il est **donjonné** : sur un balcon, est représenté(e) en forme de tourelles.

un **donjonnier** : un gardien du donjon.

Le nom (un) donjon est issu du latin vulgaire *dominio, dominionis* « tour maîtresse », dérivé de *dominus* « seigneur » plutôt que du francique *dungjo* « lieu où travaillent des femmes ».

don Juan, donjuanesque, donjuaniser, donjuanisme

don Juan : un héros de théâtre d'origine espagnole.

un **don juan** : un séducteur, le plus souvent libertin et sans scrupules.

elle, il est **donjuanesque** ou **don-juanesque** : est propre à un don Juan.

donjuaniser ou **don-juaniser** : faire le don Juan.

se donjuaniser ou **se don-juaniser** : devenir un don Juan.

un **donjuanisme** ou **don-juanisme** : une attitude de don Juan.

donnable

elle, il est **donnable** :

- peut être donné(e) ;
- est susceptible d'être donné(e), est disponible.

donnant

donnant donnant : seulement s'il y a une contrepartie.

une nature **donnante** : qui aime à donner, qui donne facilement.

donne

une **donne** :

- l'action de donner les cartes aux joueurs ;
- l'ensemble des cartes distribuées et des jeux qui en résultent.

une nouvelle donne : le résultat d'un changement.

une **maldonne** :

- une erreur dans la distribution des cartes ;
- une erreur, un malentendu.

donné, donnée

elle est donnée, il est **donné** :

- est peu chère ou cher ;
- est facile.

une quantité donnée, un point donné : qui est connu(e) et défini(e) ou présenté(e) ainsi.

une situation donnée : qui est fixée, déterminée.

à un moment donné :

- à un certain moment ;
- tout à coup ;
- soudain.

étant donné : eu égard à.

étant donné que :

- attendu que ;
- puisque.

le **donné** : ce qui est immédiatement présenté à l'esprit avant que celui-ci y applique ses procédés d'élaboration.

une **donnée** :

- une quantité connue dans l'énoncé d'un problème et qui sert à trouver la solution ;
- ce qui est connu et admis, et qui sert de base, à un raisonnement, à un examen ou à une recherche ;
- [informatique - télécommunications] une représentation d'une information sous une forme conventionnelle destinée à faciliter son traitement. En anglais : *data*. Voir aussi : directeur des données, données liées. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

des données : l'idée fondamentale d'une œuvre, l'ensemble des circonstances principales, et aussi des sentiments, des passions, des caractères qui servent de base à un poème dramatique ou narratif, à un roman.

la **science des données** : la discipline qui fait appel à des méthodes statistiques, mathématiques et informatiques pour analyser des données, en particulier des mégadonnées, afin d'en extraire toute information utile. En anglais : *data science*. Voir aussi : expert en mégadonnées, mégadonnées.

une **donnée contrapolaire** ou une **donnée en polarisations croisées** : [télédétection spatiale - spatiologie] une donnée obtenue à partir d'un signal dont le plan de polarisation est orthogonal au plan de polarisation du signal émis. En anglais : *cross-polarization data*. Voir aussi : donnée copolaire. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

une **donnée copolaire** ou **donnée en polarisations parallèles** : [télédétection spatiale - spatiologie] une donnée obtenue à partir d'un signal dont le plan de polarisation est le même que celui du signal émis. En anglais : *like polarization data*. Voir aussi : donnée contrapolaire. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

des **données d'activité cognitive** : [éducation - formation] des données élaborées à partir de traces laissées par un apprenant au cours d'un processus d'apprentissage ou d'évaluation. Une trace peut être, par exemple, la durée d'exécution d'un exercice ou la navigation effectuée dans l'internet ; elle peut aussi prendre la forme d'une production intermédiaire telle qu'un brouillon. En anglais : *process data*. Journal officiel du 12 décembre 2023.

une **donnée d'apprentissage** : [télédétection spatiale] une donnée de terrain recueillie sur zone-témoin, dont on se sert comme référence pour instruire un algorithme de traitement dirigé ou interactif. Les données d'initialisation sont utilisées pour mettre en œuvre un apprentissage sur zone. En anglais : *training data*. Voir aussi : réalité de terrain. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

des **données (de santé) rapportées par le patient** ou DRP : [santé et médecine] l'ensemble des données et des observations qu'un patient rapporte au moyen d'un questionnaire, dans le cadre d'une recherche clinique, et qui portent sur ses symptômes, ses fonctions physiques et mentales, et sur sa qualité de vie. Les données rapportées par le patient servent à l'amélioration de la qualité des soins et peuvent être relevées dans le cadre d'un suivi thérapeutique. En anglais : *patient reported outcome measures (PROMs), patient reported outcomes (PROs)*. Voir aussi : expérience rapportée par le patient. Journal officiel de la République française du 7 aout 2022.

une **donnée de trame** : [télédétection spatiale - spatiologie] l'une des données d'une image matricielle. En anglais : *raster data*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

une **donnée géocodée** : [télédétection spatiale - spatiologie] une donnée restituée par application d'un géocodage. En anglais : *geocoded data*. Voir aussi : géocodage, image géocodée. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

une **donnée satellitaire** ou **donnée (par) satellite** : [télédétection spatiale - spatiologie] une donnée obtenue à partir des instruments faisant partie de la charge utile d'un satellite. En anglais : *satellite based-data ; satellite data*. Voir aussi : image satellitaire. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

des **données de terrain** : [télédétection spatiale - spatiologie] l'ensemble des données disponibles se rapportant à une scène et obtenu au sol par des moyens appropriés. En anglais : *ground data*. Voir aussi : réalité de terrain, scène. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

des **données en hyperespace spectral** : [télédétection spatiale - spatiologie] des données issues d'un ou de plusieurs capteurs dont le nombre de bandes spectrales est supérieur à trois : ces données ne sont donc représentables que dans un hyperespace. En vue de leur représentation en deux ou trois dimensions, ces données sont traitées par différentes méthodes de réduction de données telles que l'analyse en composantes principales, l'analyse de Fourier, le recours à des néocanaux. En anglais : *hyperspectral data*. Voir aussi : capteur, néocanal. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

des **données FAIR** ou **données facilement accessibles, interopérables et réutilisables** : [informatique - télécommunications] des données dont l'identification, la description normalisée, les conditions d'accès techniques ou juridiques et le type de licence facilitent leur mise à disposition et leur exploitation par les personnes intéressées. Les données FAIR sont principalement utilisées dans les domaines scientifiques. Les données FAIR sont généralement des données liées ou des données ouvertes. En anglais : *FAIR data ; findable*

accessible interoperable reusable data. Voir aussi : données liées, données ouvertes. Journal officiel de la République française du 09/03/2021.

des **données liées** : [informatique - télécommunications] des données dont la description est normalisée, ce qui permet de les lier, via leur identifiant universel de ressource, avec des données provenant d'autres sources et décrites de la même façon. En anglais : *linked data*. Voir aussi : donnée, données FAIR, données ouvertes, graphe de connaissances, identifiant de ressource internationalisé, identifiant universel de ressource, toile sémantique. Journal officiel de la République française du 09/03/2021.

des **données objectives** : [économie et gestion d'entreprise - statistique] des données portant sur des faits établis, souvent quantifiés. Un exemple de données objectives est le pourcentage des logements français qui sont équipés d'une baignoire. En anglais : *hard data*. Voir aussi : données subjectives. Journal officiel de la République française du 05/08/2016.

des **données ouvertes** : [droit - informatique] des données qu'un organisme met à la disposition de tous sous forme de fichiers numériques afin de permettre leur réutilisation. Les données ouvertes n'ont généralement pas de caractère personnel. Elles sont accessibles dans un format favorisant leur réutilisation. La réutilisation des données ouvertes peut être soumise à conditions. En anglais : *open data*. Voir aussi : données FAIR, données liées, ouverture des données. Journal officiel de la République française du 03/05/2014.

des **données par visées multiples** ou **données multivisées** : [télédétection spatiale - spatiologie] l'ensemble des données obtenues par des visées d'une scène sous différents angles. En anglais : *multi-angle data ; multi-look data*. Voir aussi : scène. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

des **données subjectives** : [économie et gestion d'entreprise - statistique] des données portant sur des éléments qualitatifs tels que des opinions, des conjectures ou des interprétations. Un exemple de données subjectives est le pourcentage de Français qui pensent que leur logement est trop petit. En anglais : *soft data*. Voir aussi : données objectives. Journal officiel de la République française du 05/08/2016.

un **entrepôt de données** : [informatique - télécommunications] une infrastructure logicielle qui collecte, structure et stocke des données d'une organisation afin d'en permettre l'exploitation par des outils d'aide à la décision ; par extension, ces données elles-mêmes. L'entrepôt de données est généralement hébergé dans un centre de données. En anglais : *data warehouse*. Voir aussi : centre de données, donnée, lac de données, science des données. Cette publication annule et remplace celle du Journal officiel du 20 avril 2007. Journal officiel de la République française du 24 mars 2023.

un **lac de données** : [informatique - télécommunications] une infrastructure logicielle qui collecte des mégadonnées dans leur format d'origine, généralement en continu, et les associe automatiquement à des métadonnées qui permettent d'en préparer l'exploitation ; par extension, ces mégadonnées elles-mêmes. En anglais : *data lake*. Voir aussi : entrepôt de données, mégadonnées, métadonnée. Journal officiel de la République française du 24 mars 2023.

un **marécage de données** : [informatique - télécommunications] un lac de données qui est devenu inexploitable. Un marécage de données est le plus souvent le résultat d'une insuffisance des moyens consacrés à la gestion d'un lac de données. On trouve aussi le terme « marais de données ». En anglais : *data swamp*. Voir aussi : lac de données. Journal officiel de la République française du 24 mars 2023.

un **moissonnage (de données)** : [informatique] une extraction automatisée de contenus de sites de la toile, pratiquée en vue d'un traitement spécifique. Le moissonnage de données est utilisé par exemple dans le domaine commercial pour établir des comparaisons de prix ou évaluer la réputation d'une marque. En anglais : *web harvesting, web scraping*. Voir aussi : mégadonnées. Journal officiel de la République française du 30 avril 2022.

une **plateforme de données** : [informatique - télécommunications] une infrastructure logicielle qui regroupe des données, en général structurées, liées à un domaine d'activité et qui les rend disponibles pour l'exploitation par les parties prenantes. Les données sont hébergées dans un ou plusieurs centres de données. Les plateformes de données permettent de regrouper par exemple des données relatives à la santé ou à l'éducation. En anglais : *data hub*. Voir aussi : centre de données, entrepôt de données, plateforme de données de l'éducation et de l'enseignement. Journal officiel de la République française du 24 mars 2023.

un **triturage de données** : [informatique] un traitement automatisé de mégadonnées brutes qui consiste à les mettre en forme pour permettre leur analyse grâce aux méthodes de la science des données. Le triturage de données peut inclure des changements de format, des corrections d'erreurs, des filtrages des données. En anglais : *data crunching*. Voir aussi : mégadonnées, science des données. Journal officiel de la République française du 30 avril 2022.

une **visualisation de données** : [informatique] une représentation d'ensembles de données à l'aide de techniques graphiques qui en facilitent la compréhension. La visualisation de données se fait notamment sous forme d'histogrammes, de camemberts, de cartes ou de nuages de points. En anglais : *data visualisation* (GB), *data visualization* (EU), *dataviz*. Voir aussi : donnée. Journal officiel de la République française du 30 avril 2022.

une **métadonnée** : [informatique - télécommunications] une donnée qui exprime une propriété commune à un ensemble de données de façon à en permettre l'exploitation. Une métadonnée peut être un nom, une date, un lieu ou toute autre propriété utile à l'exploitation des données. Les métadonnées peuvent être créées a priori, comme dans la conception d'une base de données, ou a posteriori, à partir d'un ensemble de données collectées, comme dans les applications de traitement automatique des langues naturelles. En anglais : *metadata*. Voir aussi : base de données, donnée, toile sémantique. Journal officiel de la République française du 24 mars 2023.

Lexique français anglais sur la protection des données (CNIL).

voir : Les données (data).

donner

donner :

- faire en sorte que quelqu'un ou quelque chose ait, reçoive ou obtienne quelque chose ;
- faire en sorte que quelqu'un acquière quelque chose ou soit affecté par quelque chose.

y donner : être ainsi orienté.

donner du mou, **donner le mou** : en escalade, relâcher la tension de la corde entre le grimpeur et l'ancrage dans lequel elle passe. En contexte, le grimpeur utilisera généralement l'expression courte *du mou* pour demander à l'assureur de lui donner du mou. En savoir plus : Vitrine linguistique de l'Office québécois de la langue française.

Dictionnaire des régionalismes de France :

- donner aux lapins : leur donner à manger, les nourrir.
- donner : pour une plaie, un abcès, produire du pus, suppurer.
- ça donne : ça y va, l'atmosphère est animée ; il y a du mouvement (dans un groupe de personnes, dans une fête).
- donner de l'abonde, faire de l'abonde : donner l'impression de l'abondance, de la quantité.
- donner la main à quelqu'un : lui apporter de l'aide.

se donner à (*elles se sont données à leur cause*) :

- se dévouer, se consacrer entièrement à une personne ou à une chose ;
- se livrer au pouvoir de quelqu'un, se mettre sous sa domination.

se donner en spectacle (*elles se sont données en spectacle*).

se donner la main : se serrer la main (*elles se sont donné la main*).

se donner beaucoup de peine, se donner du mal : faire de grands efforts. (*elles se sont donné beaucoup de peine, elles se sont donné du mal*).

se donner une qualité : se l'attribuer faussement (*elles se sont donné une qualité*).

médonner : mal distribuer les cartes.

Les participes passés des verbes avoir, donner et laisser suivis de la préposition à et d'un infinitif sont soit laissés invariables, soit accordés avec le complément direct qui les précède. [...] On retiendra donc qu'avec eu, donné et laissé suivis d'un infinitif introduit par à, l'accord est parfois possible, mais que, par simplicité, on peut opter pour l'invariabilité. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

ils se sont donné la main : Parler français.

Le verbe donner peut signifier, entre autres sens, « présenter à un auditoire, à un public ». On peut ainsi donner un concert, une conférence. Dans Hécatombe, Georges Brassens évoquait d'ailleurs les commères de Brive-la-Gaillarde, qui donnèrent […] un spectacle assez croquignol. Ce verbe s'emploie encore à propos d'un professeur qui donne un cours. Mais on se gardera bien de l'utiliser pour évoquer ce qui ne ressortit pas au spectacle ou à l'éducation, et on veillera à ce qu'il n'ait pas comme complément des noms comme hommage, cérémonie ou messe, noms qui s'emploieront avec d'autres verbes comme rendre, célébrer ou offrir. En savoir plus : Académie française.

Il s'agit probablement de la reformulation d'une expression plus ancienne (comme *Jeter sa langue aux chiens* a été remplacée et adoucie en *Donner sa langue au chat*). En savoir plus : Académie française.

L'expression *donner une bonne main d'applaudissements*, ainsi que ses variantes, est calquée sur l'anglais *to give a (good, big) hand* (of *applause*). Cet emprunt ne comble aucune lacune, puisque le français possède déjà des expressions imagées pour exprimer l'idée d'« applaudissements vifs et assourdissants ». Selon le contexte, on pourra recourir à applaudir chaleureusement, soulever un tonnerre d'applaudissements, offrir une salve d'applaudissements, susciter une tempête d'applaudissements, éclater en applaudissements, couvrir

d'applaudissements, faire un ban à quelqu'un, faire une ovation à quelqu'un, etc. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

On commence à entendre, ici ou là, un étrange mélange d'anglais et de français, *donner son go*, une expression qui n'est correcte dans aucune de ces deux langues. Le français dispose de nombreuses expressions signalant que l'on donne l'autorisation de faire telle ou telle chose : donner son accord, son feu vert ou, plaisamment donner son imprimatur. En savoir plus : Académie française.

Le verbe donner vient du latin classique *donare* formé sur le dérivé de *dare* « donner » *donum* (don) et qui a supplanté *dare* en gallo-roman.

Le verbe adonner vient du latin vulgaire *addonare*.

Le nom (un) datif (= dans les langues à déclinaisons : le cas marquant l'attribution, la destination) est emprunté au latin impérial des grammairiens *dativus* (*casus*), de *dare* « donner ».

Le mot datif (= qui est attribué par décision de justice ou par testament et non par la loi) est emprunté au latin impérial juridique *dativus* « qui est donné ».

Le nom (une) dation (= l'action de désigner quelqu'un par décision judiciaire ou par disposition testamentaire) est emprunté au latin classique *datio* « action de donner » et « droit de faire abandon de ses biens ».

L'ancien français *ordiner*, emprunté au latin classique. *ordĭnare* « mettre en ordre; arranger, disposer en ordre régulier », est devenu très tôt ordonner sans doute sous l'influence de donner.

Le nom (une) paraguante (= une somme d'argent remise en échange d'un service ; un pourboire) est issu de l'expression espagnole *dar para guantes* « donner un pourboire, une gratification », littéralement « donner [de l'argent] pour [s'acheter] des gants ».

Le verbe pardonner vient du latin tardif *perdonare*. D'où un pardon.

Le verbe redonner est dérivé de donner.

Le verbe subordonner est emprunté d'après ordonner au latin médiéval *subordinare*.

donnerie

une **donnerie** : un lieu où des dons sont mis gratuitement à disposition pour éviter d'acheter et de produire des meubles, des jouets et des vêtements. À distinguer des boites de dons, souvent des armoires, avec le même principe (en anglais : *give box*).

donneur

une donneuse, un **donneur** :

- celle, celui qui donne ;
- celle, celui qui aime à donner ;
- une personne qui fait un don ;
- celle, celui qui distribue les cartes à jouer ;
- celle, celui qui dénonce quelqu'un.

un **donneur** : un atome qui peut céder un électron.

don Quichotte, donquichotterie, donquichottisme

Don Quijote de la Mancha : le héros du roman de Cervantes.

un **don Quichotte** ou **don quichotte** :

- un redresseur de torts chimérique et généreux ;
- une personne chimérique.

un **donquichottisme** ou une **donquichotterie** : l'attitude d'un don Quichotte.

dont

Je t'ai parlé de cet enfant. Voici l'enfant dont je t'ai parlé.

Elle vient de ce village. Voici le village dont elle vient.

Il est capable de cela. C'est ce dont il est capable.

La langue classique admettait l'emploi du pronom relatif *dont* pour reprendre un nom ou un pronom précédé de la préposition de. On lit ainsi dans Les Amants magnifiques de Molière *Ce n'est pas de vous, madame, dont il est amoureux.* Mais, aujourd'hui, l'usage et la grammaire condamnent cette tournure puisque dont est l'équivalent de « de qui, de quoi » et qu'il convient donc de ne pas employer ce pronom relatif pour reprendre un nom ou un pronom déjà introduit par la préposition de. C'est donc un pléonasme et une faute de français que de dire *C'est de cette affaire dont je vous parle*. On doit dire *C'est l'affaire dont je vous parle* ou *C'est de cette affaire que je vous parle*. En savoir plus : Académie française.

Dont est sans doute le pronom relatif dont l'emploi est le plus délicat. Pour l'utiliser correctement, on doit savoir que dont « cache » toujours la préposition de ; dont équivaut à de qui, de quoi, duquel, etc. Ce lien entre dont et de remonte à l'origine latine de dont, qui est de *unde* « d'où ».
Comme pronom, dont remplace toujours un nom, qu'on appelle l'antécédent. L'existence de la préposition de « cachée » dans dont impose certaines contraintes dans l'emploi de ce pronom. Il faut en effet éviter d'utiliser dont lorsque l'antécédent, c'est-à-dire le nom que remplace dont et qui le précède immédiatement, est lui-même déjà lié à la préposition de. On distingue ainsi trois cas de redondance de de avec l'emploi de dont.
Une première erreur est d'employer dont avec un antécédent précédé de la préposition de. C'est le cas notamment dans une proposition principale qui commence par C'est lorsque la subordonnée est introduite par dont.
Une autre erreur consiste à employer un déterminant possessif dans la subordonnée relative introduite par dont; il y a redondance, car ce déterminant implique lui aussi un de (sa maison = la maison de Marie).
Enfin, dans la subordonnée relative, il faut éviter d'employer dont avec un complément introduit avec la préposition de ou avec le pronom en, qui « cache » toujours un de (cette promotion, il en est heureux = il est heureux de cette promotion). Il faut aussi éviter d'employer dont avec un complément introduit par la préposition sur.
En tout temps, lorsqu'on emploie dont, on doit veiller à respecter la correction syntaxique de toute la phrase.
En savoir plus : Office québécois de la langue française.

Si les pronoms relatifs *de qui, duquel, de laquelle, de quoi* sont en général correctement employés, *dont*, de même sens, donne lieu à des erreurs. On oublie qu'il marque l'appartenance, la possession, et l'on rajoute à tort dans la proposition relative un adjectif ou un pronom se rapportant à l'antécédent. En savoir plus : Académie française.

Pourquoi donc certains boudent-ils à l'oral (et parfois à l'écrit) le pronom relatif dont, d'un emploi pourtant souvent plus commode que son homologue que (qui présente des difficultés de genre et de nombre) ? Mystère... Enfin, pas tout à fait. La concurrence entre *que* et *dont* n'est pas nouvelle : elle date du Moyen Âge. En savoir plus : Parler français.

Si l'emploi de dont pour d'où dans les cas où l'idée de lieu matériel domine (Le pays dont il sort pour Le pays d'où il sort) ne saurait constituer une faute – quoi qu'ait pu en penser Vaugelas (1) –, l'Académie le considère désormais comme « vieilli » (pour ne pas dire archaïque) ou « littéraire ». Deux adjectifs qui, convenons-en, font... tache dans notre décor. En savoir plus : Parler français.

donut

un **donut** : un beignet.

un effet donut ou effet beignet : le processus socio-spatial par lequel le centre de l'agglomération se vide de sa « substance », ne laissant dans la ville centre que les populations les plus pauvres, en savoir plus : Géoconfluences

donzèbre

un **donzèbre** ou **zébrâne, âne-zèbre, donzèbre, donzed ou zonkey** : le résultat du croisement entre le zèbre et l'âne.

donzelle, donzelon

une **donzelle** :

- une jeune fille ;
- une jeune fille ou une femme prétentieuse et ridicule prétentieuse et ridicule.

les donzelles : des poissons, voir le dictionnaire des sciences animales.

un **donzelon** : un garçon d'honneur).

Le nom (une) donzelle vient du latin populaire *dom(i)nicella* (voir : demoiselle).

dopa, dopamine, dopaminergique

une **dioxyphénylalanine** ou **dihydroxyphénylalanine, DOPA** : l'acide aminé dérivé de la tyrosine par une hydroxylation du noyau benzénique en position ortho de la fonction phénol.

une **dopamine** : la dihydroxyphényléthylamine, neuromédiateur biosynthétisé par différentes cellules nerveuses dites dopaminergiques, de la médullosurrénale ou des cellules chromaffines de l'intestin.

une **dopamine-β-hydroxylase** ou **dopamine- β- mono-oxygénase** : l'enzyme qui catalyse l'hydroxylation de la dopamine en noradrénaline.

un signal **dopaminergique** : qui est provoqué par la dopamine.

un agoniste dopaminergique : un stimulant des récepteurs présynaptiques et postsynaptiques de la dopamine.

un antagoniste dopaminergique : un antagoniste compétitif des récepteurs de la dopamine.

L'abréviation DOPA a été formée, en allemand, des lettres ***di****o*x*y***p***henyl***a***lanine*.

Le nom (une) dopamine est formé de dopa et amine.

dopage, dopant

un **dopage** :

- l'action de doper une personne ou un animal, ou de se doper, afin de fournir un effort, d'augmenter un rendement ;
- en chimie : une addition contrôlée d'une faible quantité d'impureté à un corps pur pour lui conférer des propriétés particulières ;
- une modification des propriétés d'un matériau ;
- [sports - santé et médecine] En anglais : *doping*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **dopage par sévices auto-infligés** ou un **dopage par autosévices**, des **autosévices** : [santé et médecine - sports / handisport] la pratique de stimulation par laquelle un athlète paraplégique ou tétraplégique s'inflige, sur les parties insensibles de son corps, des sévices qui déclenchent des réflexes de vasoconstriction et provoquent une augmentation de la pression artérielle ainsi qu'une accélération du rythme cardiaque. En anglais : *boosting*. Journal officiel de la République française du 21/04/2011.

un **dopant** : une substance, un produit utilisé pour doper une personne, un animal, ou pour se doper.

un (produit) **dopant** : qui modifie ou renforce les propriétés d'un matériau.

dope

un **dope** :

- une substance dont l'addition en petite quantité modifie ou améliore un produit, en particulier, un produit pétrolier ;
- un produit tensioactif utilisé pour les granulats.

une **dope** : de la drogue.

Le nom dope est emprunté à l'anglais *dope* issu du néerlandais *doop* « bain, sauce », attesté comme un terme désignant une mixture, un enduit ou une préparation, depuis 1872, spécialement de la drogue en 1889.

doper, dopeur

doper :

- administrer à une personne ou un animal un stimulant chimique avant une épreuve sportive ou intellectuelle ;
- stimuler ;
- adjoindre une petite dose d'une substance capable d'augmenter certaines propriétés d'un corps ;
- augmenter la puissance ;
- améliorer les qualités d'un produit ;

- [sports - santé et médecine] En anglais : *dope.* Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

se doper : prendre un stimulant ou un excitant.

une dopeuse, un **dopeur** : une personne qui fournit des produits à des sportifs.

On a lu aussi un doping (= l'action de doper ; son résultat ; une substance qui permet à celui qui en use une meilleure résistance à l'effort).

Le verbe doper est une adaptation du verbe anglo-américain [*to*] *dope* « administrer un narcotique », spécialement « doper un cheval » « enduire (les ailes d'un aéroplane) ».

doppler

l'**effet doppler** : la modification de la fréquence d'une onde sonore, lumineuse, électromagnétique, détectée par un observateur, lorsque la source de cette onde est en mouvement par rapport à l'observateur.

un **doppler** :

- la mesure de la vitesse du sang dans un vaisseau au moyen de l'effet Doppler ;
- l'examen qui y correspond.

un doppler pulsé : un doppler utilisant une émission pulsée.

un effet **Doppler-Fizeau** : une modification de la longueur d'onde de la lumière reçue d'une source en mouvement par rapport à la longueur d'onde émise.

Ce nom vient de celui du physicien et mathématicien autrichien Christian Doppler (1803-1853) qui mit en évidence, en 1842, à propos des ondes sonores, le phénomène redécouvert en 1848 par le physicien français Fizeau qui l'appliqua à la lumière de telle sorte qu'il fut désigné par les expressions comme principe de Doppler-Fizeau, effet Doppler-Fizeau ou effet Doppler.

dorade

une **dorade** : un poisson.

une **dorade rose** : Office québécois de la langue française.

une **dorade royale** : Office québécois de la langue française.

voir le dictionnaire des sciences animales.

Le nom (une) dorade est emprunté, par l'intermédiaire d'un texte italien à l'espagnol *dorada*, lui-même issu, avec influence de *dorar* « dorer », du latin impérial *aurata* « dorade ».

doradidé

les **doradidés** : une famille de siluriformes. Ce sont des poissons-chats originaires d'Amérique du Sud ; exemples : *Amblydoras, Anadoras, Centrodoras, Doras, Leptodoras, Opsodoras, Rhinodoras, Trachydoras*.

doradille

une **doradille** : une fougère.

voir le dictionnaire des sciences animales.

dorage

un **dorage** :

- l'action de recouvrir d'or un bijou, un objet, une surface ; le résultat de cette action ;
- l'action de dorer une pâtisserie.

doraphobie

une **doraphobie** : la peur de toucher des fourrures ou des peaux d'animaux.

dorcade

une **dorcade** : une antilope.

Le nom (une) dorcade est emprunté au grec δ ο ρ κ ά ς, -ά δ ο ς « chevreuil » et « gazelle, antilope » [en Syrie et en Afrique].

dorcadion

un **dorcadion** : un genre d'insectes coléoptères cérambycidés (longicornes) lamiens (*Lamiinae*).

dorcus

un **dorcus** : un genre d'insectes coléoptères lucanidés.

doré, dorée

elle est dorée, il est **doré** :

- est recouverte ou recouvert d'or, d'ornements dorés ;
- a la couleur, l'apparence, l'éclat ou les reflets de l'or.

une adolescence dorée, un courtisan doré : qui vit dans une aisance matérielle extrême et profite des privilèges sociaux.

un papier doré [Belgique] : un papier d'argent, un papier d'aluminium.

un **doré**, un doré jaune, un doré noir : des poissons. Office québécois de la langue française ; Dictionnaire historique du français québécois.

une **dorée** ou un saint-pierre : un poisson.

une dorée : une mince tranche de pain recouverte de beurre ou de confiture.

voir dorer (ci-dessous).

doreloterie

la **doreloterie** : la fabrication des ouvrages de passementerie, les rubans, franges, broderies.

Le nom (une) doreloterie est dérivé de l'ancien français *dorelot, dorenlot* « exclamation servant de refrain dans les pastourelles » qui a désigné par plaisanterie divers accessoires de toilette « agrafe » « boucle de cheveux » d'origine onomatopéique (à comparer avec *dorloteur* « ouvrier en rubans »).

dorénavant

dorénavant : à partir de maintenant, désormais.

désormais / dorénavant / maintenant : Office québécois de la langue française.

Le mot dorénavant est composé des syntagmes d'ores (« à partir de maintenant ») et en avant (« en regardant vers l'avenir »).

Voir aussi : d'ores et déjà (ci-dessous).

dorer

dorer :

- recouvrir d'or, d'ornements dorés ;

- donner l'apparence, la couleur, les reflets ou l'éclat de l'or ;
- embellir, améliorer matériellement ou spirituellement ;
- donner des apparences flatteuses, trompeuses.

dorer la pilule à quelqu'un : lui présenter d'une manière agréable et flatteuse une mauvaise nouvelle, une remarque désobligeante ou un évènement déplaisant.

se dorer : prendre la couleur ou l'éclat de l'or.

se dorer au soleil : s'exposer au soleil dans l'intention de bronzer.

Le verbe dorer vient du bas latin *deaurare* « dorer », lui-même dérivé de *de* (préfixe à valeur intensive) et du bas latin *aurare* « dorer », dérivé de *aurum* « or ». Voir : dorage, doreur, dorure.

Le mot mordoré (= qui est d'un brun chaud à reflets dorés ; qui a des reflets brun rouge) est composé de *more*, variante de maure « habitant de Mauritanie » et de doré. D'où mordorer (= donner une couleur, des reflets mordorés ; faire paraitre d'un ton, d'une teinte mordorés) et une mordorure (= une couleur mordorée ; des reflets dorés, chatoyants).

d'ores et déjà

d'ores et déjà : dès à présent : dès maintenant.

Le mot ores vient du latin vulgaire *hā horā* , altération de *hac hora*, probablement sous l'influence de *illa hora*.

Voir aussi dorénavant (ci-dessus).

doreur

une doreuse, un **doreur** : une personne dont le métier consiste à dorer.

dorididé, doridien

les **dorididés** : une famille de mollusques, exemples : *Archidoris pseudoargus*, le doridien, *Austrodoris kerguelenensis, Doriopsis granulosa, Petltodoris atromaculata*.

un **doridien** ou **citron de mer**

un **doris** : un mollusque de la famille des dorididés.

Doride, dorien

elle est dorienne, il est **dorien** :

- est de la **Doride**, une région de la côte sud-ouest de l'Asie Mineure ;
- est relative, est relatif à la Doride, aux Doriens.

On a lu aussi dorique dans ce sens.

les **Doriens** : le peuple grec, venu du Nord, qui envahit la Grèce au cours du 12ème siècle avant J.-C.

le (dialecte) **dorien** : la langue parlée par les Doriens, l'une des quatre principales familles de dialectes de la langue grecque ancienne.

le **mode dorien** ou **dorique** : le mode principal de la musique grecque ancienne.

le mode hyperdorien (en musique.

le mode hypodorien (en musique.

elle, il est **dorique** : est relative, relatif ou spécifique au dialecte dorien. relatif aux Doriens.

l'ordre dorique ou le dorique : le premier et le plus simple des trois ordres de l'architecture grecque ancienne.

doriquement : à la manière des Doriens.

le **dorisme** :

- l'ensemble des dialectes doriens ;
- le trait linguistique spécifique aux dialectes doriens.

Le mot dorien est emprunté, avec changement de suffixe, au grec Δ ω ρ ι ́ ο ς « dorien ».

Le mot dorique est emprunté au latin classqiue *doricus* « dorien » lui-même emprunté au grec δ ω ρ ι κ ο ́ ς « dorien ».

dorin

un **dorin** : un vin.

dorique, doriquement

dorique, doriquement : voir ci-dessus.

doris

1. un **doris** : un mollusque de la famille des dorididés.

Le nom (un) doris (1) vient de Doris, en latin Doris, en grec Δ ω ρ ι ́ ς, le nom d'une nymphe marine.

2. un **doris** :

- une embarcation légère à fond plat, pouvant contenir deux hommes, utilisée par les pêcheurs de Terre-Neuve pour aller mouiller leurs lignes sur les lieux de pêche ;
- une petite embarcation légère.

Le nom (un) doris (2) est une adaptation de l'anglo-américain *dories* (*doreys*), pluriel de *dory* (*dorey*) « embarcation américaine et antillaise, à la fois légère et solide, à fond plat et aux extrémités élancées », d'origine obscure.

dorisme

le **dorisme** : voir ci-dessus.

dorlotage, dorloté, dorlotement, dorloter

un **dorlotage** ou **dorlotement** :

- l'action de dorloter ;
- un procédé par lequel on dorlote quelqu'un, on se dorlote.

être **dorloté** : être entouré de soins attentifs.

dorloter quelqu'un : l'entourer de soins attentifs et de tendresse.

se dorloter : se traiter avec beaucoup de soin ou de ménagement.

une **dorloterie** : le fait de dorloter.

Le verbe dorloter est dérivé, comme doreloterie, de l'ancien français dorelot, dorenlot « exclamation servant de refrain dans les pastourelles » qui a désigné par plaisanterie divers accessoires de toilette « agrafe » « boucle de cheveux » d'origine onomatopéique (à comparer avec dorloteur « ouvrier en rubans »).

dormailler, dormasser, dormichonner, dormitailler, dormoter

dormailler : dormir mal, dormir d'une façon interrompue.

dormailler ou **dormasser, dormichonner, dormitailler, dormoter** : dormir à demi, somnoler, s'assoupir.

dormance

une **dormance** : le mécanisme physiologique permettant à un organisme vivant de cesser toute ou une partie de son activité pendant la mauvaise saison sous l'effet du froid, de la sécheresse, d'un éclairement insuffisant.

dormant

une personne dormante, un animal **dormant** : qui est en train de dormir.

une eau dormante : qui ne coule pas ou guère.

un bourgeon dormant, un œil dormant : qui est en état de dormance.

une plante dormante : qui ferme ses feuilles ou ses pétales durant la nuit.

un pont dormant (par opposition à un pont-levis).

des manœuvres dormantes (par opposition aux manœuvres courantes.

un châssis dormant : qui ne s'ouvre pas.

un dormant : une partie fixe d'une menuiserie ou d'un cordage.

elle est endormante, il est **endormant** : est soporifique, ennuyeuse ou ennuyeux.

dormette

une **dormette** ou **dormille** (1) : un petit somme, une sieste.

dormeur, dormeuse

une dormeuse, un **dormeur** :

- une personne en train de dormir ;
- une personne qui dort beaucoup et facilement, qui a une propension au sommeil.

un **dormeur** : un tourteau, un crabe de l'Atlantique (*Cancer pagurus*), à chair estimée, pouvant atteindre 25 cm de largeur. Voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

une **dormeuse** :

- une chaise longue sur laquelle on peut s'étendre pour dormir ;
- une voiture de voyage dans laquelle on pouvait s'étendre pour dormir ;
- une boucle d'oreille dont la perle ou le diamant est monté sur pivot et qui se fixe à l'oreille par un écrou.

une endormeuse, un **endormeur** : celle, celui qui berne quelqu'un avec des illusions ou des promesses.

dormille

une **dormille** (2) : une loche de rivière.

dormir

dormir :

- être dans l'état de sommeil ;
- demeurer ou sembler immobile ;
- reposer dans un oubli ou une indifférence qui se prolongent ;
- demeurer inactif, être sans utilisation pour le moment ;
- être enfoui dans la conscience.

je dors, tu dors, il dort, nous dormons, vous dormez, ils dorment ;
je dormais ; je dormis ; je dormirai ; je dormirais ;
j'ai dormi ; j'avais dormi ; j'eus dormi ; j'aurai dormi ; j'aurais dormi ;
que je dorme, que tu dormes, qu'il dorme, que nous dormions, que vous dormiez, qu'ils dorment ;
que je dormisse, qu'il dormît, que nous dormissions ; que j'aie dormi ; que j'eusse dormi ;
dors, dormons, dormez ; aie dormi, ayons dormi, ayez dormi ;
(en) dormant.

endormir : faire dormir, ennuyer, calmer, mettre en confiance.

s'endormir : s'assoupir, s'apaiser, s'atténuer.

elle est endormie, il est **endormi** : est ensommeillé(e), léthargique.

un **endormissement**

Le verbe dormir vient du latin classique *dormire* « dormir ».

La pensée de Pierre de Jade : Si vous voulez raconter une histoire à dormir debout, trouvez lui un titre ronflant.

dormitation, dormitif, dormition, dormitoire

une **dormitation** : un sommeil.

une propriété domitive, un (remède) **dormitif** : qui fait dormir.

une **dormition** : dans la religion cathoilque : la mort de la Vierge Marie, considérée comme un court moment qui précéda son Assomption dans la religion catholique.

un **dormitoire** : une chambre à coucher.

Le mot dormitif est un dérivé savant formé sur le radical du supin *dormitum* du latin *dormire*.

Le nom (une) dormition est emprunté au latin classique *dormitio* « faculté de dormir, sommeil ».

dormoir

un **dormoir** : un lieu ombragé et pourvu d'eau où les bestiaux peuvent se reposer.

Dornic

Dornic : une méthode de titration de l'acidité du lait.

doronic

un **doronic** : une plante dont la racine était utilisée autrefois en pharmacopée.

Le nom (un) doronic est une adaptation du latin médiéval *deronicum, deronici, doronicum*, emprunté à l'arabe *daraunigˇ* ou *daraunagˇ* et celui-ci au persan *darūnak*.

dors-

Le nom (un) dos vient du latin vulgaire *dossum* « dos », en latin classique *dorsum*.

voir : CNRTL.

dorsal, dorsale, dorsalement

elle est dorsale, il est **dorsal** :

- qualifie la face postérieure ou les régions postérieures du corps humain et tout ce qui concerne le dos ;
- se porte sur le dos ;
- caractérise une structure anatomique postérieure par rapport à une autre ;
- caractérise un plan coronal proche de la face postérieure du corps humain.

elles sont dorsales, ils sont dorsaux

le grand **dorsal**, les dorsaux : les muscles du dos.

une bronche culminale apicodorsale, un tronc artériel **apicodorsal**

une bronche segmentaire **basodorsale**

une veine **interapico-dorsale**

une veine **interdorso-ventrale**

elle est médiodorsale, il est **médiodorsal** :

- est situé(e) au milieu du dos ;
- est situé(e) au milieu de la partie dorsale d'un organe :
- (ce terme semble aussi utilisé en phonétique).

elles sont médiodorsales, ils sont médiodorsaux

un diamètre **sternodorsal** : le diamètre de 9,5 cm entre la face antérieure du sternum fœtal et la ligne bi-acromiale du dos.

une artère **thoraco-dorsale** : la branche thoracique de l'artère subscapulaire descendant sur le muscle dentelé antérieur qu'elle irrigue en arrière et au-dessous de l'artère thoracique latérale.

un nerf thoraco-dorsal, une veine thoraco-dorsale

une **dorsale** :

- une crête montagneuse ;
- une chaine de montagnes sous-marines ;
- une ligne de hautes pressions ;
- une dorsale : [télécommunications / réseaux - internet] la partie principale d'un réseau de télécommunication ou de téléinformatique, caractérisée par un débit élevé, qui concentre et transporte les flux de données entre des réseaux affluents. En anglais : *backbone*. Voir aussi : centre de données. Journal officiel de la République française du 16/03/1999.

la dorsale européenne : la zone de forte concentration du peuplement et de l'activité économique entre Liverpool et Milan, en savoir plus : Géoconfluences

les (consonnes) dorsales : qui sont articulées avec le dos de la langue. les dorsales palatales, les dorsales vélaires

dorsalement : dans la région dorsale, dans la partie supérieure.

Le mot dorsal est dérivé du radical du latin *dorsum*.

dorsalgie

une **dorsalgie** : une douleur au dos.

dorsarthrie

une **dorsarthrie** : une affection articulaire de la région dorsale.

dorsarthrose

une **dorsarthrose** : une arthrose du rachis thoracique.

dorsiflexion

une **dorsiflexion** : une inflexion active ou passive d'un organe vers la région dorsale.

dorsipède

un animal **dorsipède** : qui a les pattes insérées sur le dos.

dorso-

Pour les mots suivants, le trait d'union n'est indispensable que s'il facilite la compréhension. En anatomie, la plupart des composés avec **dorso**- ne sont plus très usités et sont le plus souvent remplacés par un terme spécifique.

Le nom (un) dos vient du latin vulgaire *dossum* « dos », en latin classique *dorsum*.

voir : CNRTL.

dorso-acromien

elle est dorso-acromienne, il est **dorso-acromien** : s'étend du dos à l'acromion.

un muscle dorso-acromien : un muscle trapèze.

dorso-antérieur

une présentation **dorso-antérieure** du fœtus

dorsobasal

une artère dorsobasale de l'artère pulmonaire, un segment **dorsobasal** du lobe inférieur du poumon

dorso-brachial

elle est dorso-brachiale, il est **dorso-brachial** : appartient au dos et au bras.
elles sont dorso-brachiales, ils sont dorso-brachiaux

dorso-costal, dorso-costien

elle est dorso-costienne, il est **dorso-costien** : appartient au dos et aux côtes.

un muscle dorso-costien : un muscle **dorso-costal**, un muscle dentelé.

dorso-huméral

elle est dorso-humérale, il est **dorso-huméral** : appartient au dos et à l'épaule ou, plus spécialement, à l'humérus.

un muscle dorso-huméral : un muscle grand dorsal.

dorso-latéral

elle est dorso-latérale, il est **dorso-latéral** : appartient au dos et aux flancs.
elles sont dorso-latérales, ils sont dorso-latéraux

dorso-lombaire, dorsolombo-

elle, il est **dorso-lombaire** : appartient à la partie supérieure [dorsale] et à la partie inférieure [lombaire], du dos.

un muscle dorsolombaire

une incidence **dorsolombo-pelvifémorale**

dorso-postérieur

une présentation **dorso-postérieure** du fœtus

dorso-scapulaire, dorso-scapulien

elle, il est **dorso-scapulaire**, elle est dorso-scapulienne, il est **dorso-scapulien** : appartient au dos et à l'omoplate.

dorso-spinal

elle est dorso-spinale, il est **dorso-spinal** : appartient au dos et à la colonne vertébrale.
elles sont dorso-spînales, ils sont dorso-spinaux

dorso-trachélien

elle est dorso-trachélienne, il est **dorso-trachélien** : appartient au dos et aux apophyses trachéliennes.

dorso-ventral, dorsoventralement

elle est dorso-ventrale, il est **dorso-ventral** : appartient au dos et à l'abdomen.
elles sont dorso-ventrales, ils sont dorso-ventraux

un axe dorsoventral

dorso-ventralement : qui a une localisation dorso-ventrale.

dorsum

un **dorsum** : la face dorsale du thorax des insectes.

dortoir

un **dortoir** :

- une salle commune, comportant plusieurs lits, où dorment les membres d'une collectivité ;
- un lieu où des troupes d'oiseaux (moineaux, étourneaux, corbeaux, etc.) se rassemblent pour la nuit.

une cité-dortoir, une ville-dortoir : une localité dont la plupart des habitants travaillent de jour à l'extérieur.

La création des mots (dortoir). Les billets de François Jacquesson.

Le nom (un) dortoir vient du latin chrétien *dormitorium* « dortoir » [« chambre à coucher » en latin impérial], dérivé du radical du supin *dormitum* de *dormire* « dormir ».

dorure

une **dorure** :

- une pellicule d'or recouvrant un objet, une surface ;
- une technique par laquelle on recouvre un objet d'une pellicule d'or ;
- un objet ou un ornement doré servant à la décoration ;
- une préparation d'œufs battus appliquée avant cuisson sur des pâtes et d'autres plats que l'on veut dorer ;
- le caractère de ce qui a une couleur, un éclat doré ;
- l'apparence de richesse d'une situation aisée.

Doryaspis

Doryaspis : un poisson.

dorycnie, Dorycnium

une **dorycnie** : une plante du genre *Dorycnium*.

doryline

les **dorylines** : une sous-famille d'insectes hyménoptères formicidés comptant environ 200 espèces, appelés plus communément fourmis légionnaires ou magnans d'Afrique.

doryphore, Doryphore

un **doryphore** : dans l'histoire antique, un soldat armé d'une lance, appartenant à certaines milices ou servant de garde du corps.

le **Doryphore** : la statue de Polyclète supposée représenter l'idéal des proportions humaines.

un **doryphore** : un coléoptère s'attaquant aux feuilles de différentes plantes et en particulier un coléoptère originaire d'Amérique, qui se nourrit des feuilles de pommes de terre.

les **doryphores** : les militaires allemands ainsi appelés par la population française des zones occupées pendant la guerre de 1939-1945 en raison de leur nombre.

Moins connu est le surnom donné par certains : doryphores. Le lien avec l'invasion de ces coléoptères a été motivée par la crise du phylloxéra au lendemain de la Première Guerre mondiale qui a affamé l'Europe. Le doryphore est un parasite de la pomme de terre, l'Allemand est connu comme un mangeur de pommes de terre, le doryphore a détruit les cultures juste après la guerre, et de là on passe à une assimilation entre des faits voisins dans le temps. Le souvenir était assez vivace pour que je l'entende encore dans les années 70. En savoir plus : site de Dominique Didier.

Dans certaines régions, on dispose même de mots précis pour désigner ces touristes : monchûs en Savoie, doryphores dans le sud-ouest, baignassoutes en Vendée ou encore pinzutu en Corse. D'où viennent ces différents termes ? On fait le point… Français de nos régions.

Le nom (un) doryphore est emprunté au latin *doryphorus* de même sens, en grec δ ο ρ υ φ ο ́ ρ ο ς « qui porte une lance » en particulier « garde du corps, garde d'un prince »), d'où le latin scientifique *doryphora*.

dorytome

un **dorytome** : un genre d'insectes coléoptères curculionidés (charançons) vivant sur le saule et le peuplier.

dos, dos-d'âne

un **dos** :

- la partie postérieure du tronc de l'homme, qui s'étend des épaules aux reins ;
- la partie d'un siège sur laquelle le dos peut s'appuyer ;
- la partie d'un vêtement qui couvre le dos ;
- la partie postérieure d'une surface plane ou d'un ensemble ;
- une partie d'un relief naturel plus élevée que les parties voisines.

le dos :

- le haut du corps humain ;
- la partie supérieure du corps d'un animal, qui s'étend de la tête à la queue ;
- la partie d'un relief naturel plus élevée que les parties voisines ;
- la partie postérieure ou supérieure d'un organe.

parler sur le dos de quelqu'un : dire du mal de lui.

porter un enfant à dos [Belgique] : le porter sur son dos.

dos à la vague : [sports de glisse - sports nautiques] se dit d'un aquaplanchiste qui évolue sur la pente d'une vague, face au rivage. Voir aussi : aquaplanchiste, face à la vague, pente de la vague. En anglais : *back-side ; backside*. Journal officiel de la République française du 10/08/2013.

faire le gros dos :

- pour un chat, s'étirer en bombant le dos ;
- pour une personne, se donner de l'importance ;
- prendre une attitude résignée ou indifférente face à des vexations.

un **dos-d'âne** :

- une surface bombée en forme de dos d'âne, dont les côtés forment talus ou contre-pente ;
- un cassis, le profil d'une route présentant cet aspect ;
- en savoir plus : Office québécois de la langue française.

un **dos nu** : un vêtement féminin sans manches couvrant la poitrine et laissant nue la plus grande partie du dos.

être dos à dos : être dos contre dos.

renvoyer des personnes **dos à dos** : ne donner raison, dans un différend, à aucune des parties.

un **dos à dos** ou **dos-à-dos** :

- une voiture à deux sièges ayant un dossier commun ;
- une boudeuse, un siège double où les personnes assises se tournent le dos.

voir : CNRTL.

Le nom (un) dos vient du latin vulgaire *dossum* « dos », en latin classique *dorsum*.

Le verbe adosser est dérivé de dos, d'où un ados, un adossement.

Le mot dorsal est dérivé du radical du latin *dorsum*. Voir dors- (ci-dessus).

Voir : dossard, dosse, dosseret, dossier, dossière, dossiste (ci-dessous).

Le verbe endosser est dérivé de dos.

Le nom (un) extrados (= la surface supérieure d'un claveau, d'une voute, d'un arc, d'une aile d'avion) est dérivé de dos.

_ un gratte-dos (= une baguette terminée par une petite main), des gratte-dos

Le nom (un) gymnote (= un poisson) est emprunté au latin des naturalistes *gymnotus*, du grec γ υ μ ν ο ́ ς « nu » et ν ω̃ τ ο ς « dos », en raison de l'absence de nageoire dorsale chez ce poisson.

Le nom (un) hémiptéronote (= un poisson) est composé de hémi- tiré de l'élément grec η ̔ μ ι- « à moitié », ptéro- tiré du grec π τ ε ρ ο ́ ν « plume » et -note du grec ν ω̃ τ ο ς « dos »

Le nom (un) intrados (= la surface intérieure et concave d'une voute, d'un arc, d'un cintre ; la surface inférieure d'une aile d'avion) est composé de intra- et de dos.

_ un lave-dos : une brosse.

_ not(o)- est tiré du grec ν ω τ ο ς « dos ».

Le nom (un) parados (= une masse de terre ou un ouvrage de pieux élevé sur un rempart, une tranchée, pour protéger les défenseurs) est composé de para- et de dos.

Le nom (un) surdos (= une courroie placée sur le dos d'un animal et servant à soutenir les traits) est composé de sur- et de dos.

Le nom (un) tournedos (= une tranche de filet de bœuf) est composé de tourne (tourner) et de dos.

dosable, dosage, dose, dosé, doser, dosette, doseur

elle, il est **dosable** : peut être dosé(e).

un **dosage** :

- l'action de doser, de fixer ou de mesurer une quantité quelconque d'une substance ;
- l'action de mesurer une attitude, un comportement, une action, pour en contrôler les effets ;
- l'action de mélanger ou de faire alterner des éléments différents, voire opposés, dans une certaine proportion.

Vocabulaire (Thésaurus) autour du thème du dosage : Wiktionnaire.

un **dosage macroéconomique** : [économie générale - finance] un arbitrage effectué par les pouvoirs publics entre les instruments budgétaire et monétaire, en vue d'assurer le meilleur équilibre entre croissance et inflation. En anglais : *policy mix* . Journal officiel de la République française du 12/05/2000.

un **sous-dosage**

un **surdosage**

voir le dictionnaire des sciences animales.

une **dose** :

- une quantité précise ou quelconque d'une substance ;
- une quantité quelconque d'une qualité, d'une caractéristique comparée à une substance dosée ;
- [nucléaire] la quantité d'énergie communiquée à un milieu par un rayonnement ionisant. Ce terme général prend un sens particulier lorsqu'il est employé en association avec un ou plusieurs adjectifs qualificatifs tels que « absorbée », « collective », « efficace », « équivalente », « individuelle ». En anglais : *dose*. Voir aussi : débit de dose, dose évitable, dose prévisible, dosimètre, effet de ciel, seuil d'investigation. Journal officiel de la République française du 18/06/2004.
- [Belgique] une papule, une élevure, un bouton sur la peau, accompagné de démangeaisons.

une **dose à l'organe** : [nucléaire] une dose absorbée ou équivalente reçue par un organe ou un tissu. En anglais : *organ dose*. Voir aussi : dose absorbée, dose équivalente. Journal officiel de la République française du 18/06/2004.

une **dose absorbée** : [nucléaire] l'énergie d'un rayonnement ionisant absorbée par unité de masse. L'unité de dose absorbée est le J.kg-1. Le nom de cette unité est le gray (Gy). En anglais : *absorbed dose*. Voir aussi : dose à l'organe. Journal officiel de la République française du 18/06/2004.

une **dose collective** : [nucléaire] la dose reçue par une population, définie comme le produit du nombre d'individus par la dose moyenne équivalente ou efficace reçue par cette population. La dose collective s'exprime en homme.sieverts. En anglais : *collective dose*. Voir aussi : dose efficace, dose équivalente. Journal officiel de la République française du 18/06/2004.

une **dose efficace** : [nucléaire] la somme des doses équivalentes reçues par les différents organes et tissus d'un individu, pondérées par un facteur propre à chaque tissu ou organe. L'unité de dose efficace est le sievert (Sv). L'expression « dose effective » est impropre. En anglais : *effective dose*. Voir aussi : dose collective, dose prévisible. Journal officiel de la République française du 18/06/2004.

une **dose équivalente** : [nucléaire] le produit de la dose absorbée dans un tissu ou un organe par un facteur de pondération tenant compte de l'effet biologique lié à la nature et à l'énergie du rayonnement. L'unité de dose équivalente est le sievert (Sv). L'expression « équivalent de dose » est obsolète. La dose équivalente résulte de rayonnements ionisants dont les sources peuvent se trouver à l'extérieur ou à l'intérieur du tissu ou de l'organe concerné. En anglais : *equivalent dose*. Voir aussi : dose à l'organe, dose collective, dose prévisible. Journal officiel de la République française du 18/06/2004.

une **dose évitable** : [nucléaire] l'écart entre la dose que recevrait une personne exposée à un rayonnement en l'absence de protection et la dose qu'elle recevrait si elle était protégée. En anglais : *avertable dose*. Voir aussi : dose. Journal officiel de la République française du 21/09/2005.

une **dose létale** : [chimie - nucléaire] une dose nucléaire ou chimique mortelle. En anglais : *lethal dose*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

une **dose létale moyenne** :

- [nucléaire] la quantité d'irradiation nucléaire absorbée par l'ensemble du corps et qui, après un temps d'examen, provoque la mort pour 50 % des personnes exposées. En anglais : *mean lethal dose*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.
- [chimie] la dose d'un agent chimique toxique qui provoque la mort pour 50 % des personnes exposées. En anglais : *mean lethal dose*. Voir aussi : dose létale moyenne. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

une **dose limite** : [défense / nucléaire] la dose maximale fixée par le commandement pour une mission donnée. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

une **dose maximale admissible** : [chimie - nucléaire] la dose extrême pouvant être absorbée pendant une durée déterminée. En anglais : *maximum permissible dose ; MPD*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

une **dose prévisible** ou **dose prévisionnelle** : [nucléaire] une dose évaluée *a priori* en supposant qu'aucune action protectrice ou corrective n'est entreprise. En anglais : *projected dose*. Voir aussi : dose, dose efficace, dose équivalente. Journal officiel de la République française du 21/09/2005.

une **minidose** : une petite quantité d'un produit, une petite dose.

une **monodose**

une **overdose** : une dose excessive d'une drogue ; une mort ou un accident survenu(e) par overdose.

une **surdose**

voir le dictionnaire des sciences animales.

un mélange bien **dosé**, un régime soigneusement dosé

un mélange **sous-dosé**

un mélange **sur-dosé**

doser :

- fixer ou mesurer avec précision la quantité de médicament qui doit être administrée à un malade ;
- régler la quantité et la proportion des éléments entrant dans la composition d'un mélange ;

- déterminer, mesurer une quantité quelconque ;
- mesurer une attitude, une action pour en contrôler les effets ;
- procéder à un mélange ou une alternance d'éléments différents, selon une certaine proportion.

se doser :

- être mesuré ;
- être contrôlé.

elles se dosent, ils se dosent, elles se sont dosées, ils se sont dosés,...

une **dosette** : un conditionnement de la quantité nécessaire.

Les minisachets tubulaires, de forme longue et étroite, sont très populaires. Le terme dosette peut remplacer avantageusement l'emprunt à l'anglais, mal adapté, stick (de *stick pouch*) qui est utilisé pour nommer ces petits sachets. Dosette est une appellation générique qui a l'avantage de s'appliquer à tout type de conditionnement qui contient une monodose ou une miniportion d'un produit. On utilise d'ailleurs très souvent ce terme : dosette de mayonnaise, dosette de sel, dosette de moutarde, dosette de ketchup, etc. Dans le cas du sucre, bûchette de sucre est souvent attesté. Lorsque le conditionnement n'a pas une forme tubulaire, sachet reste un terme approprié. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

une doseuse, un **doseur** :

- une ouvrière, un ouvrier qui introduit dans les bouteilles pour vins mousseux la quantité de sucre candi nécessaire ;
- un appareil utilisé pour effectuer avec précision certains mélanges ;
- une personne qui sait doser quelque chose.

Le nom (une) dose est emprunté au latin médiéval *dosis* « dose », en grec δ ο ́ σ ι ς « action de donner » et terme de médecine « ce qu'on donne, portion, dose ».

dosimètre, dosimétrie, dosimétrique

un **dosimètre** :

- un système qui mesure la dose de rayonnement absorbée par une personne ou un animal ;
- [nucléaire] un instrument qui permet d'évaluer ou de mesurer la dose relative à un ou à des rayonnements ionisants, reçue lors de l'exposition d'une personne ou d'un équipement. En anglais : *dosemeter, dosimeter*. Voir aussi : dose, dosimètre actif, dosimètre passif. Journal officiel de la République française du 2 février 2023.

un **dosimètre actif** ou **dosimètre opérationnel** : [nucléaire] un dosimètre qui permet de connaître en temps réel le débit de dose et la dose reçue. Un dosimètre actif est généralement muni d'une alarme pour avertir la personne qui le porte en cas de franchissement de seuils préalablement définis. En anglais : *active dosemeter, active dosimeter*. Voir aussi : débit de dose, dose, dosimètre, dosimètre passif. Journal officiel de la République française du 2 février 2023.

un **dosimètre passif** : [nucléaire] un dosimètre dont la lecture ne peut être faite qu'en différé, après l'exposition. Le dosimètre passif nécessite la mise en œuvre d'équipements de lecture pour connaître la dose reçue. En anglais : *passive dosemeter, passive dosimeter*. Voir aussi : dose, dosimètre, dosimètre actif. Journal officiel de la République française du 2 février 2023.

une **dosimétrie** : une détermination, par évaluation ou par mesure, de la dose de rayonnement absorbée par une substance ou un individu ou un groupe d'individus.

un compte-gouttes **dosimétrique** : qui a trait à la dosimétrie.

Le nom (un) dosimètre est composé du grec δ ο ́ σ ι ς « dose » et μ ε ́ τ ρ ο ν « mesure ».

Dosinia, dosinie

des **dosinies** : des mollusques, exemples *Dosinia exoleta, Dosinia lupinus*.

doska

une **doska** : une planchette de bois sur laquelle est peinte une icône.

dossard

un **dossard** : un carré d'étoffe indiquant le numéro que les concurrents d'une compétition sportive portent sur leur tenue.

Le nom (un) dossard est dérivé de dos.

dosse

une **dosse** :

- la planche que l'on détache d'une grume en début ou en fin de sciage et dont la face externe bombée reste recouverte d'écorce ;
- une planche épaisse, grossièrement équarrie, utilisée dans les soutènements, les échafaudages et les emballages ;
- le côté bombé d'un osselet, opposé à son côté creux.

Le nom (une) dosse est le féminin de dos.

dossée

la **dossée** de [Belgique] : la charge de, la responsabilité de.

dosseret

un **dosseret** :

- le dossier d'un siège en forme de dais ;
- un dais surmontant un siège ;
- un pilastre ou une saillie servant de support à un arc, ou de jambage à une ouverture ;
- une pièce de fer renforçant le dos d'une scie ou soutenant une lime mince.

dosset

un **dosset** : l'ensemble du croupon et du collet, pour la préparation du cuir.

dossier

A. un **dossier** : la partie d'un siège sur laquelle on appuie le dos.

le dossier d'un lit : la partie du lit qui soutient le chevet.

B. un **dossier** :

- un ensemble de documents relatifs à une affaire ou concernant une personne ;
- ce qui contiennent ces documents ;
- un sujet à étudier.

un **dossier compromettant** : [relations internationales] un ensemble de documents compromettants, authentiques ou fabriqués, utilisés pour nuire à une personne influente, investie d'une autorité ou ayant accès à des informations sensibles, ou pour faire pression sur elle. En russe : Компромат, *kompromat*. Journal officiel de la République française du 21 décembre 2023.

un **dossier de presse** : [communication] En anglais : *press kit*. Journal officiel de la République française du 22/07/2010.

un **dossier des produits** : [économie et gestion d'entreprise] une documentation relative aux biens ou services proposés par une entreprise et destinée aux clients. On trouve aussi, dans le langage professionnel, la forme abrégée « dossier-produits ». L'expression « book client » est à proscrire. Voir aussi : dossier du client, dossier du vendeur. Journal officiel de la République française du 17/06/2012.

un **dossier du client** : [économie et gestion d'entreprise] un dossier qui rassemble des informations sur un client, à l'usage du vendeur. On trouve aussi, dans le langage professionnel, la forme abrégée « dossier-client ». En anglais : *customer book ; customer file*. Voir aussi : dossier des produits, dossier du vendeur. Journal officiel de la République française du 17/06/2012.

un **dossier du passager** ou DP : [relations internationales - transports et mobilité] un dossier contenant les données personnelles d'un voyageur que recueillent les entreprises de transport lors de la délivrance de billets. En anglais : *passenger name record ; PNR* . Journal officiel de la République française du 22/03/2016.

un **dossier du vendeur** : [économie et gestion d'entreprise] l'ensemble des éléments utiles à une négociation commerciale. L'expression « book vendeur » est à proscrire. Voir aussi : dossier des produits, dossier du client. Journal officiel de la République française du 17/06/2012.

Le nom (un) dossier est dérivé de dos, d'où un dosseret.

dossière

une **dossière** :

- une large bride ou courroie de cuir passant sur le dos de l'animal pour maintenir la selle ou l'attelage ;
- la partie dorsale de la carapace d'une tortue ;
- le dos d'une cuirasse.

Le nom (une) dossière est dérivé de dos.

dossiste

une, un un **dossiste** : une nageuse, un nageur de dos crawlé.

dot, dotal, dotalité

une **dot** :

- un bien qu'apportait une femme en se mariant ;
- un bien mis de côté en vue d'un mariage ;
- des prestations, en biens ou en services, fournies par un prétendant, avec l'appui des siens, en reconnaissance du don constitué par la femme qui lui est accordée en mariage.

elle est dotale, il est **dotal** : a trait à la dot de la mariée.
elles sont dotales, ils sont dotaux

un régime dotal : le régime matrimonial dans lequel les biens de la femme se répartissaient entre biens dotaux dont le mari avait l'administration et la jouissance, et biens extra-dotaux ou paraphernaux dont la femme gardait l'administration et la jouissance.

une **dotalité** : l'ensemble des règles de protection qui frappent les biens dotaux entre les mains du mari qui les administre.

Le nom (une) dot est emprunté au latin classique *dos, dotis* de même sens.

dotation, doté, doter

une **dotation** :

- l'action de doter ; le résultat de cette action ;
- l'action d'attribuer un revenu ; le revenu ainsi attribué ;
- le montant des crédits affectés à une rubrique budgétaire ; une attribution de moyens, d'un équipement, etc.

une **dotation en personnel** : Office québécois de la langue française

être **doté** d'intelligence : être ainsi avantagé.

doter :

- pourvoir d'une dot ;
- attribuer un revenu à ;
- pourvoir une personne physique ou morale, un groupe, de biens ou de moyens destinés à son usage ;
- donner, fournir.

Le nom (une) dotation est emprunté au latin médiéval *dotatio, dotationis* dérivé de *dotare*.

Le verbe doter est emprunté au latin classique *dotare* attesté au propre et au figuré. Voir aussi : douaire, douer.

dothiénentérie

une **dothiénentérie** : une diphtérie.

Le nom (une) dothiénentérie est formé à partir des mots grecs δ ο θ ι ῆ ν « clou, furoncle » et ἔ ν τ ε ρ ο ν « intestin ».

d'où

D'où vient ce chat ? **D'où est-ce qu'**il vient ? Quelle est son origine ? Quelle est sa provenance ?

Il accepte les félicitations **d'où qu'**elles viennent. Peu importe leur origine.

Il a eu peur **d'où** cette fuite. (en conséquence, en conclusion)

douaire, douairier, douairière

un **douaire** :

- un droit d'usufruit sur ses biens qu'un mari assignait à sa femme par son mariage et dont elle jouissait si elle lui survivait ;
- une pension, des subsides.

un **demi-douaire** : une pension alimentaire qui était servie à la femme du vivant du mari.

un **douairier** : un enfant qui se tenait au douaire de sa mère, en renonçant à la succession de son père.

une **douairière** :

- une veuve bénéficiant de ce droit ;
- une femme paraissant hautaine et sévère.

Le nom (un) douaire est emprunté au latin médiéval *dotarium* de même sens dérivé de *dos, dotis* (dot) avec influence de douer au sens de « gratifier, doter d'un douaire ».

douance

une **douance** : la qualité d'une personne douée, c'est-à-dire qui possède des aptitudes supérieures à la moyenne. Office québécois de la langue française.

Vocabulaire (Thésaurus) autour du thème de la douance : Wiktionnaire.

douane, douaner, douanier

une **douane** :

- l'administration qui organise et surveille la perception des droits d'importation et d'exportation des marchandises ;
- le système de surveillance et de taxation du commerce international ;
- une taxe indirecte perçue sur les marchandises importées et exportées ;
- un lieu, un édifice où se trouve l'administration des douanes sur les limites du territoire d'un État ;
- le personnel de la douane.

Traditionnellement, le poste des douanes était le marqueur spatial le plus puissant, le plus visible, de la frontière et de son passage. Dans des entités en voie d'homogénéisation, comme celle de l'Union européenne par exemple, les douanes des anciennes frontières internes, aux fonctionnalités allégées, sont remplacées par des "douanes volantes" au nom évocateur de la disqualification de la frontière comme ligne. En savoir plus : Géoconfluences.

douaner les marchandises (présentées à la douane) : les marquer du plomb de l'administration.

dédouaner :

- faire sortir un bagage, une marchandise, de l'entrepôt de la douane après avoir accompli les formalités imposées, à l'entrée ou à la sortie du territoire, pour la perception des droits de douane ;
- faire sortir quelqu'un ou un groupe de personnes de l'isolement, du discrédit ;

- servir de caution à quelqu'un.

se dédouaner : agir de manière à faire oublier un passé répréhensible.

un **dédouanement**, un **dédouanage**

une douanière, un **douanier** : une, un membre de l'administration des douanes, chargé(e) de la vérification des marchandises qui entrent et sortent d'un pays.

une formalité douanière, un tarif **douanier** : qui est relative, est relatif à la règlementation, à l'administration des douanes.

Le nom (une) douane est emprunté à l'ancien italien *doana, dovana*, emprunté à l'arabe vulgaire *duwān*, altération de l'arabe *dīwān*, emprunté au persan *dīwān* « douane » et « divan ».

douar

un **douar** :

- en pays arabe, au Maghreb, un groupement d'habitations, fixe ou mobile, temporaire ou permanent, réunissant des individus liés par une parenté fondée sur une ascendance commune en ligne paternelle ;
- l'ensemble des personnes composant une famille ;
- en milieu colonial, une division administrative de base, en Afrique du Nord ;
- une fraction territoriale de la commune constituant une personne morale distinct.

Le nom (un) douar est emprunté à l'arabe *duwwār* « campement de tentes établies en cercle »

doubeurre

une **doubeurre** : une variété de courge.

doublage

un **doublage** :

- l'action de doubler ; le résultat de cette action ;
- l'action de mettre, de disposer en double ;
- le remplacement de la bande sonore originale d'un film par une bande réalisée en post-synchronisation dans une autre langue ;
- l'action de mettre une doublure à quelque chose, d'associer une chose à une autre de manière à garnir, orner ou renforcer ;
- l'action de coller un support neuf au revers d'un tableau, d'une peinture sur bois ;
- l'action de revêtir la carène d'un navire de minces plaques métalliques, afin de la renforcer et de la protéger ;
- le revêtement fait de plaques métalliques qui protège la carène d'un navire.

un **dédoublage** d'un alcool : un ajout d'eau.

doublant

une doublante ou redoublante, un **doublant** ou **redoublant** : une, un élève, une étudiante, un étudiant qui redouble une classe, qui passe deux ans dans la même classe. [Belgique ; Afrique]

voir aussi : doubler, doubleur.

doublard

un **doublard** ou **double** : un sergent-major, un sergent-chef, le grade immédiatement inférieur à celui d'adjudant, à cause du double galon de ces gradés.

double

un espace **double**, un volume double : qui vaut deux fois une quantité donnée.

mettre les bouchées doubles :

- manger très vite ;
- précipiter l'accomplissement de quelque chose ;
- aller deux fois plus vite qu'à l'ordinaire, en faire deux fois plus.

une encre double : qui est meilleure, qui a plus de force.

à double tranchant : qui présente autant d'inconvénients que d'avantages.

doubles consonnes : Au cœur du français.

un **gras-double** : une membrane de l'une des parties de l'estomac du bœuf.

la **double corde** : [sports de rue] le jeu dans lequel des partenaires font tourner deux cordes au-dessus desquelles un ou plusieurs coéquipiers enchaînent des sauts prestes ou acrobatiques. En anglais : *double dutch*. Journal officiel de la République française du 04/12/2011.

une **double couche** : [chimie physique] une couche que l'on peut décrire sous la forme de deux sous-couches adjacentes dissemblables, mais interdépendantes. Exemple : double couche électrique. En anglais : *double layer*. Voir aussi : couche, couche interfaciale. Journal officiel de la République française du 15/06/2003.

une **double déduction** : [économie générale / fiscalité] une combinaison de règles internationales aboutissant à pratiquer des déductions fiscales dans deux pays à la fois. Ces règles s'appliquent deux par deux, éventuellement à plus de deux pays. En anglais : *double dip*. Journal officiel de la République française du 30/01/2005.

payer **double** : payer deux fois.

une vie double : qui a deux aspects dont un seul est connu.

en double :

- en deux exemplaires ;
- replié en deux.

le **double** : ce qui vaut deux fois une quantité.

un double :

- une chose identique à une autre sur un aspect précis ;
- une doublure, une actrice ou un acteur qui en remplace une, un autre ;
- le reflet de quelqu'un ;
- une apparence ou un être identique à une personne.

un double dames, un double messieurs, un double mixte :

- au tennis, le jeu qui se pratique à deux joueurs dans chaque camp ;
- une équipe de deux joueuses ou joueurs qui joue ainsi.

Le nom (un) double vient du latin classique *duplum, duplus* « le double, deux fois autant ».

Le nom (un) duplex (= un appartement sur deux niveaux ; une maison avec deux logements ; un immeuble formé de deux maisons attenantes [Canada] ; un système de transmission de l'information ou de programmes) est emprunté au latin classique duplex « double ».

On note aussi duplexer une information (= la transmettre) et un homoduplex (= un acide nucléique bicaténaire dont toutes les bases sont appariées).

Le nom (un) duplicata (= un second exemplaire d'un document) vient du latin médiéval *duplicata* [*littera*] « copie » du participe passé du latin classique *duplicare* « doubler, renouveler, copier en double ».

Le verbe dupliquer (= répondre à la réplique du demandeur ; copier un document), se dupliquer (= subir la formation d'un fragment plus ou moins long d'ADN) est emprunté au latin classique *duplicare* « doubler » et « dupliquer » en bas latin juridique, dérivé du radical de *duplex, duplicis* « double ».

On note aussi un duplicate (= un tournoi où tous les joueurs ont la même donne), un duplicateur (= un appareil pour reproduire un document), une duplication (= l'action de doubler, la copie ou l'enregistrement d'un document, une mutation génétique), une duplicité (d'une personne qui a deux attitudes, qui joue deux rôles).

doublé

elle est doublée, il est **doublé** :

- a été multiplié(e) par deux ;

- est mise ou mis en double ;
- est garni(e) d'une doublure ;
- est aussi, est en même temps ;
- est traduite ou traduit simultanément.

elle est redoublée, il est **redoublé** :

- est répété(e) deux fois, est recommencé(e) une deuxième fois ;
- est répété(e) à plusieurs reprises, en augmentant ;
- est accru(e), augmenté(e) en intensité, en force.

un pas redoublé : un pas qui s'exécute à une vitesse double du pas cadencé normal.

un intervalle redoublé : un intervalle simple augmenté d'une octave.

un **doublé** : une chose, un évènement qui se répète deux fois de suite.

un **doublé** ou **doubler** : une figure d'équitation.

doubleau

un **doubleau** : une solive d'un plancher plus forte que les autres.

un **arcdoubleau** ou **arc-doubleau** :

- une sorte de contrefort saillant placé sous la courbure intérieure d'une voûte dont il suit le tracé et assure le maintien et la solidité ;
- une portion de courbe architecturale.

des arcdoubleaux ou arcs-doubleaux

double-

L'élément formateur **double**- (doubles- au pluriel) n'est pas vivant dans le langage scientifique où des préfixes savants dominent : ambi-, amphi-, bi-, di- ou dipl(o)-. En revanche il est productif dans le langage courant et dans celui des techniques à grande diffusion.

Dans certaines techniques avancées, des locutions ou mots composés comportant double(-) sont des calques de l'anglais.

L'usage du trait d'union est fluctuant.

voir : CNRTL.

double-aveugle

en **double-aveugle** : sans que les patients et les médecins sachent qu'ils font partie d'un essai randomisé.

double-blanc

un **double-blanc** : un domino dont chaque partie est dépourvue de points.

double brin

un ADN **double-brin**

double-cinq

un **double-cinq** : un domino portant cinq points sur chaque partie.

double-clic, double-cliquer

un **double-clic** : deux pressions rapides sur la souris.

double-cliquer : appuyer rapidement deux fois sur la souris.

double-commande

une **double-commande** ou **double commande** :

- le dispositif permettant à un moniteur de parer aux fautes de conduite de son élève, soit sur une automobile, soit sur un avion ;
- le dispositif de pilotage permettant à deux pilotes d'agir sur les gouvernes de l'avion.

double couche

une **double couche** : une couche que l’on peut décrire sous la forme de deux sous-couches adjacentes dissemblables, mais interdépendantes. Exemple : double couche électrique. En anglais : *double layer*. Voir aussi : couche, couche interfaciale.

double-crème

un **double-crème** : un fromage frais préparé à partir du lait non écrémé, et additionné de crème après l'égouttage.

double-croche

une **double croche** ou **double-croche** : une note qui vaut la moitié d'une croche et dont la représentation porte deux crochets.

double décalitre

un **double décalitre** : une mesure de volume valant deux décalitres.

double-décimètre

un **double décimètre** ou **double-décimètre** : un instrument, gradué en centimètres et en millimètres, mesurant vingt centimètres.

double-deux

un **double-deux** : un domino portant deux points sur chaque partie.

double-double

la ou le **double-double** : au basket-ball, une joueuse, un joueur qui marque plus de 10 points et prend plus de 10 rebonds dans une partie.

double embrayage

une boite de vitesses à **double embrayage**

double-étoffe

une **double-étoffe** : une étoffe à quatre éléments, deux chaines et deux trames, tissée directement sur le métier à tisser, et qui présente un aspect différent sur chaque face.

double-face

une **double-face** : une étoffe à trois éléments, deux chaines et une trame, ou deux trames et une chaine, laissant apparaitre une armure différente sur chaque face.

double-fenêtre

une **double-fenêtre** :

- une fenêtre associée à une contre-fenêtre ;
- une fenêtre à deux châssis et deux surfaces vitrées.

double-fond

un **double-fond** :

- l'espace creux situé entre le fond intérieur et le fond extérieur d'un objet ;
- l'espace vide situé entre le bordage extérieur et le bordé intérieur d'un navire et divisé en compartiments étanches.

double-hunier

un **double-hunier** : un hunier divisé en deux parties à la hauteur de la troisième bande de ris.

double-imposition

une **double-imposition** : le fait pour un revenu perçu à l'étranger de subir l'impôt deux fois, une fois dans le pays d'origine et une autre fois en France.

double injection

un moteur à **double injection**

double-main

une **double-main** :

- la capacité d'occuper deux fonctions différentes ;
- le mécanisme d'un orgue à clavier simple qui permet, en baissant une touche, de faire baisser la même touche de l'octave au-dessous, de manière à renforcer le son.

doublement

doublement : à double titre, de deux manières, à un degré double.

un **doublement** :

- l'action ou le fait de doubler, de rendre double ;
- l'action de multiplier par deux ;
- le fait d'accroître, d'augmenter beaucoup ;
- l'action ou le fait de répéter deux choses identiques, d'ajouter une chose à une autre ;
- en escrime, l'énoncé abrégé d'une action offensive composée d'une feinte de dégagement suivie du trompement d'une parade circulaire.

un **dédoublement** de personnalité : avoir deux types de comportement.

un **redoublement** :

- l'action de rendre double, de répéter une deuxième fois ; le résultat de cette action ;
- l'action d'augmenter, de reprendre avec plus de force ou d'intensité ; le résultat de cette action.

double-mètre

un **double-mètre** :

- une longueur égale à deux mètres ;
- un instrument de mesure, divisé en centimètres et millimètres, d'une longueur de deux mètres ;
- un homme très grand.

double-oméga

un **double-oméga** [*figure of eight*] : un nom vernaculaire de *Diloba caeruleocephala*, un lépidoptère de la famille des noctuidés.

double-pause

une **double pause** ou **double-pause** : en musique : une pause d'une durée deux fois plus longue qu'une pause simple.

double-phaéton

un **double-phaéton** : une voiture hippomobile ou automobile comportant deux banquettes se faisant face à l'avant.

double-quatre

un **double-quatre** : un domino portant quatre points sur chaque partie.

double-quotidienne

une **double-quotidienne** : une fièvre intermittente qui a chaque jour deux accès.

doubler

doubler :

- multiplier ou être multiplié par deux ;
- recommencer ;
- dupliquer ;
- augmenter beaucoup ;
- mettre en double ;
- associer une chose à une autre dans une forme et une dimension égales, de manière à garnir, orner, renforcer ;
- constituer le double, la doublure ;
- remplacer un acteur dans un rôle ;
- dépasser en contournant ;
- dépasser un véhicule automobile en mouvement ;
- redoubler une classe.

se doubler : devenir double.

se doubler de :

- être associé à ;
- être en outre, être en même temps.

elles se doublent, ils se doublent, elles se sont doublées, ils se sont doublés,...

dédoubler :

- enlever une doublure, faire un dédoublage ;

- partager en deux, faire un dédoublement.

redoubler :

- rendre double, multiplier par deux ;
- réitérer, recommencer, renouveler avec insistance ;
- suivre une seconde fois un enseignement ;
- augmenter en force ou en nombre, en intensité ou en quantité ;
- remettre une doublure à un vêtement ;
- dépasser une seconde fois, lors d'une course ;
- apporter plus de, agir avec encore plus de ;
- devenir plus intense, reprendre de plus belle.

Le verbe doubler vient du bas latin *duplare* « doubler ».

double-rideau

un **double-rideau** : un rideau de tissu épais placé devant une fenêtre à l'intérieur d'un appartement.
des doubles-rideaux

double-scull

un **double-scull** : en aviron, un bateau monté par deux rameurs en couple ; un deux de couple.
des doubles-sculls

double-six

un **double-six** : un domino portant six points sur chaque partie.

doublet

un **doublet** :

- une chose, un exemplaire en double ;
- une paire d'électrons, un dipôle, un mot dérivé, une imitation, etc.

Le nom doublet s'emploie essentiellement en linguistique pour désigner deux mots de formes et de sens différents qui remontent à un même mot étranger, le plus souvent latin, mais dont l'un est d'origine populaire, l'autre, d'origine savante. Ainsi les verbes écouter et ausculter viennent-ils du latin auscultare. On pourrait aussi citer « mâcher » et « mastiquer » venant de *masticare*, « prêcheur » et « prédicateur », de *praedicator*, « grêle » et « gracile », de *gracilis* ou « captif » et « chétif », de *captivus*. Il faut éviter de confondre doublet avec le participe passif substantivé doublé, qui, dans le domaine du sport désigne une série de deux victoires dans deux épreuves différentes ou dans deux éditions de la même épreuve, ou bien encore le fait que les deux vainqueurs appartiennent à la même équipe, à la même nation. Signalons d'ailleurs que cette série peut se prolonger et que l'on peut parler de triplé, de quadruplé, etc. En savoir plus : Académie française.

Il existe en français un très grand nombre de mots, ordinairement qualifiés de savants, qui sont formés à l'aide d'éléments grecs ou latins. Parmi ceux-ci on trouve de nombreux couples de synonymes, comme florilège et anthologie – dans lesquels l'un est composé à l'aide de mots latins (florilège), et l'autre à l'aide de mots grecs (anthologie) –, qui ont le même sens. C'est aussi le cas avec les couples piscivore et ichtyophage, quadrupède et tétrapode, polymorphe et multiforme, etc. En savoir plus : Académie française.

double-tierce

une **double-tierce** : une fièvre intermittente qui parait composée de deux tierces.

double-toit

un **double-toit** : une toile supplémentaire recouvrant complètement une tente de camping pour la protéger.

double-toman

un **double-toman** : la monnaie persane d'or, qui est un multiple du toman.

double-trois

un **double-trois** : un domino portant trois points sur chaque partie.

doublette

une **doublette** : une équipe de deux joueurs.

doubleur

une doubleuse, un **doubleur** :

- une ouvrière, un ouvrier qui pose des doublures, qui garnit en partie l'intérieur des vêtements, des chaussures ;
- une actrice, un acteur de doublage qui prête sa voix à un personnage ;
- une doublante ou redoublante, un doublant ou redoublant [Belgique].

un **doubleur** de fréquence : un appareil qui produit un courant alternatif d'une fréquence double de celui qui l'alimente.

un doubleur de focale : un dispositif que l'on place entre le boitier et l'objectif d'un appareil pour doubler la longueur de la focale.

double-zéro

un **double-zéro** [*Heart moth*] : un nom vernaculaire de *Dicycla oo*, un lépidoptère de la famille des noctuidés.

doublier

un **doublier** :

- une grande nappe de table que l'on doublait lorsqu'on recouvrait la table ;
- un râtelier double placé au milieu d'une bergerie.

doublon, doublonner

1. un **doublon** : une monnaie d'or espagnole.
des doublons

Le nom (un) doublon (1) est emprunté à l'espagnol *doblón*.

2. un **doublon** :

- l'erreur typographique consistant à imprimer deux fois une même lettre ou un même passage ;
- une répétition, un doublet ;
- une feuille de tôle pliée en deux ;
- une double bande de métal qu'on fait passer au laminoir pour obtenir des lames très minces.

doublonner : faire double emploi.

un **dédoublonnage** : une opération visant à supprimer dans un même fichier des adresses redondantes ou doublons d'un même destinataire.

Le nom (un) doublon (2) est dérivé de double.

doublure

une **doublure** :

- une chose ou une personne servant de double à une autre, avec laquelle elle est dans un rapport d'identité ou de similarité ;
- une étoffe ou une autre matière souple qui sert à garnir l'intérieur de quelque chose.

Le nom (une) doublure est dérivé du radical de doubler.

Doubs

le **Doubs** : un département et une rivière de France.

douçain

un **douçain** :

- une variété de pommier utilisé comme porte-greffe ;
- l'eau de mer mêlée d'eau douce ;
- le nom dialectal de l'oursin ;
- une terre argilo-sableuse, limoneuse, douce au toucher, évoluant vers la podzolisation ;
- le gout douçâtre que prennent parfois les vins de mauvaise qualité ou mal vieillis, et de médiocre teneur en alcool.

On a lu aussi un doucin.

Ce nom est dérivé de doux, avec -ain.

douçaine

une **douçaine** :

- une forme primitive de hautbois au Moyen Âge ;
- un jeu d'orgue cylindrique à anche douce de 8 ou 16 pieds.

Ce nom est dérivé de doux, avec -aine.

douçâtre

elle est il est **douçâtre** : est agréable mais fade.

On a lu aussi : douceâtre.

douce

elle est **douce,** il est doux :

- fait sur les sens une impression agréable en n'étant ni rude ni âpre ;
- produit une sensation de bien-être ;
- est, reste modéré(e), sans écart important ;
- est agréable en raison de son calme, de sa tranquillité, etc.

ma **douce** : mon amie, ma fiancée.

en douce : discrètement.

douce-amère

elle est **douce-amère**, il est doux-amer :

- est à la fois douce et amère au gout ; est à la fois doux et amer au gout ;
- est à la fois agréable et désagréable ;
- mêle le plaisir et la peine.

une **douce-amère** : une plante.

doucement

doucement :

- délicatement ;
- faiblement ;
- médiocrement ;
- calmement.

doucereusement, doucereux

doucereusement :

- d'une douceur désagréable, fade ;
- d'une douceur hypocrite.

elle est doucereuse, il est **doucereux** : est d'une douceur affectée.

doucet, doucette, doucettement

un **doucet** : une variété de poire, de pomme à cidre, de raisin à saveur très douce et sucrée.

elle est doucette, il est **doucet** :

- a un caractère très doux ou le simule ;
- est à un prix raisonnable.

une **doucette** :

- une mâche, une plante herbacée annuelle (*Valerianella olitoria*), dont les feuilles se mangent en salade ;
- la sorte de soude dans la composition de laquelle entre cette plante.

une doucette des champs : une laitue sauvage.

doucettement : très doucement.

douceur

une **douceur** :

- la qualité de ce qui est doux, agréable aux sens ;
- la qualité de ce qui progresse ou permet de progresser par un rythme suivi, peu saccadé ni cahotique ;
- la qualité de ce qui procure une sensation de bien-être ;
- la qualité de ce qui est dépourvu de rigueur, de sévérité ;
- la qualité morale d'une personne douce.

des **douceurs** :

- des choses douces, agréables au gout ;
- des friandises, des sucreries, des pâtisseries ;
- de petits agréments, des jouissances, des plaisirs ;
- des paroles flatteuses, des gentillesses ;
- des égards, des ménagements qu'on a pour une personne ;
- les parties d'une gravure les plus délicates, les moins chargées de tailles et les plus éclairées.

en douceur :

- sans brusquerie, sans à coups, par une gradation insensible, avec précaution ou ménagement ;
- paisiblement, tranquillement, sans hâte, avec calme, sans émotion.

Le nom (une) douceur est une réfection, d'après le féminin de doux, du bas latin *dulcor* saveur douce » dérivé du radical de *dulcis* « doux ».

Douchanbé, Douchanbéen

Douchanbé : la capitale du Tadjikistan. Habitants : Douchanbéenne, **Douchanbéen**.

douche, doucher, douchette, doucheur, douchière

une **douche** :

- une projection d'eau sur le corps, sous forme de jet ; cette eau ainsi projetée ;
- une robinetterie qui permet de prendre des douches ;
- une salle de bain avec douche ;
- une installation de douches ;
- une réprimande, une attitude ou un évènement qui met fin à un état d'exaltation ;
- [Belgique] une grande cuve dans laquelle on cuit le repas d'une communauté ou dans laquelle on faisait bouillir le linge.

une douche écossaise :

- une douche d'eau chaude, immédiatement suivie d'une douche d'eau froide ;
- une alternance d'impressions, d'actions opposées et vives.

un **pare-douche** : un panneau pour éviter les projections d'eau.
des pare-douches

doucher :

- projeter de l'eau sur le corps sous forme de jet, à des fins hygiéniques ou thérapeutiques ;
- arroser, asperger ;
- infliger une déception, rabattre l'exaltation.

se doucher : prendre une douche.

une **douchette** : un appareil pour laver ou se laver.

une **scanette** ou **douchette** : un instrument qui scanne les codes-barres.

une doucheuse, un **doucheur** : une personne chargée de doucher les curistes.

une **douchière** : un cabinet de toilette. [Afrique]

Le nom (une) douche est emprunté à l'italien *doccia*, déverbal de *docciare* « couler en jet plus ou moins abondant », dérivé de *doccia* « conduit, tuyau », d'origine incertaine.

douci

un **douci** :

- l'opération intermédiaire entre l'ébauchage et le polissage, destinée à doucir une glace ;
- le résultat de cette action.

un **adouci** :

- l'opération de l'adoucissage ;
- une substance minérale dont se servent les polisseuses pour effacer les traits que la pierre et le charbon peuvent avoir laissés sur l'ouvrage.

une glace **doucie** : dont les faces sont dressées et parallèles mais non polies.

elle est adoucie, il est **adouci** :

- est rendu(e) plus douce ou plus doux, moins rude aux sens ;
- est rendu(e) moins raide, moins abrupt(e).

doucin, doucine

un **doucin** ou **douçain** : un pommier utilisé comme porte-greffe.

une **doucine** :

- un instrument à anche, proche du hautbois, dont le fut percé de cinq à huit trous se termine par un pavillon évasé ;
- une moulure formée de deux arcs de cercle, l'un convexe en haut, l'autre concave en bas, terminant ordinairement les corniches en architecture et employé comme ornementation en menuiserie ;
- un rabot de menuisier utilisé pour faire des moulures et dont le fer a la forme d'une doucine.

Ces mots sont dérivés de douce, doux.

douciner

douciner : caresser. [Antilles]

doucir, doucissage, doucisseur

doucir :

- débarrasser de ses rugosités la surface d'une glace brute ;
- polir par frottement une surface métallique.

je doucis, tu doucis, il doucit, nous doucissons, vous doucissez, ils doucissent ;
je doucissais ; je doucis ; je doucirai ; je doucirais ;
j'ai douci ; j'avais douci ; j'eus douci ; j'aurai douci ; j'aurais douci ;
que je doucisse, que tu doucisses, qu'il doucisse, que nous doucissions, que vous doucissiez, qu'ils doucissent ;
que je doucisse, qu'il doucît, que nous doucissions ; que j'aie douci ; que j'eusse douci ;
doucis, doucissons, doucissez ; aie douci, ayons douci, ayez douci ;
(en) doucissant.

un **doucissage** : un douci au moyen d'émeri et d'eau.

une doucisseuse, un **doucisseur** : une ouvrière, un ouvrier chargé(e) du doucissage.

un **adoucissage** :

- l'opération consistant à adoucir la fonte ;
- l'opération consistant à rendre une couleur moins vive par le mélange de substances qui
- l'éclaircissent ;
- l'action de rendre une couleur moins vive par le mélange combiné de ce qui peut en
- diminuer l'éclat ;
- l'opération consistant à adoucir les glaces brutes, le cristal ébauché par la taille, les
- bois, certains métaux, les pierres de taille, le marbre ;
- l'une des opérations de la dorure en détrempe ;
- l'opération consistant à adoucir l'eau ;
- une substance en poudre dont on se sert pour adoucir.

Ces mots, ainsi que le verbe adoucir, sont dérivés de douce, doux.

doudou

un **doudou** : un objet fétiche choisi par un enfant, un "nin-nin".
des doudous

une **doudou** : une jeune femme aimée, aux Antilles.
des doudous

Le nom (un) doudou est le redoublement de doux.

doudoune

une **doudoune** : une veste matelassée très chaude.

des **doudounes** : des seins.

doué

être **doué** de :

- être doté de telle caractéristique ou propriété ;
- être pourvu d'une qualité survalorisée ou du moins appréciée.

être doué pour : avoir des aptitudes particulières pour.

être doué : avoir des aptitudes innées au-dessus de la moyenne.

les **sous-doués**

elle est surdouée, il est **surdoué** : a un quotient intellectuel très supérieur à la moyenne.

ma doué

ma doué ! mon dieu ! (pour manifester diverses émotions telles que la surprise, l'embarras, l'admiration, la tristesse, l'accablement).

ma doué béniguet,

voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

douer

douer (1) : assigner un douaire.

douer (2) quelqu'un ou quelque chose de :

- lui donner un caractère, une qualité en partage ;
- le pourvoir de qualités qui lui deviennent propres ;
- le pourvoir de qualités supposées ou imaginaires.

je doue, tu doues, il doue, nous douons, vous douez, ils douent ;
je douais ; je douai ; je douerai ; je douerais ;
j'ai doué ; j'avais doué ; j'eus doué ; j'aurai doué ; j'aurais doué ;
que je doue, que tu doues, qu'il doue, que nous douions, que vous douiez, qu'ils douent ;
que je douasse, qu'il douât, que nous douassions ; que j'aie doué ; que j'eusse doué ;
doue, douons, douez ; aie doué, ayons doué, ayez doué ;
(en) douant.

Le verbe douer, qui ne s'emploie guère qu'à l'infinitif présent et aux temps composés, vient du latin classique *dotare* « doter de ; pourvoir de ».

douelle

une **douelle** :

- une petite douve d'un tonneau, un parement d'un claveau, d'un voussoir ;
- une courbure d'une voute.

douf

il fait **douf** [Belgique] : le temps est lourd et étouffant.

doufe

avoir une **doufe** [Belgique] : avoir une cuite, être ivre.

douglas

un **douglas** : un genre de conifères, originaires d'Amérique du Nord et introduits en France au siècle dernier, à ramure très fournie, à croissance rapide, donnant un bois d'excellente qualité.

Ce nom vient de celui du botaniste écossais David Douglas (1798-1834) qui a servi à désigner cet arbre dans le syntagme de latin botanique *pinus Douglasii*, en anglais *Douglas pine*.

douglasiidé

les **douglasiidés** [*Douglas moths*] : une famille d'insectes lépidoptères glossates, eulépidoptères ditrysiens, tinéoïdes.

douillard

1. une douillarde, un **douillard** : une richarde, un richard (qui a de la douille).

2. elle est douillarde, il est **douillard** : est très douillette ou douillet.

douille, douiller

une **douille** (1) :

- la partie d'un instrument ou pièce de métal, creuse et généralement cylindrique, destinée à recevoir une tige, à assembler deux pièces, ou à servir de manche, de poignée ;
- la partie qui permet de fixer une ampoule électrique ;
- un cylindre pour une cartouche ;
- un ustensile de cuisine ;
- un tuyau soudé sur le côté d'un alambic et par lequel on peut introduire le liquide.

Le nom (une) douille (1) vient du germanique *dulja* « douille ».

de la **douille** (2) :

- de l'argent ;
- un paiement.

douiller :

- payer ;
- valoir cher.

les **douilles** (3) : les cheveux.

des douilles savonnées : des cheveux blancs.

se faire des douilles : se faire des cheveux, se tourmenter.

douillet, douillette, douillettement, douilletterie

elle est douillette, il est **douillet** :

- est douce et délicatement moelleuse, est doux et délicatement moelleux ;
- est aménagé(e) avec un confort délicat, raffiné, intime ;
- est vécu(e) avec bien-être, agrément et calme :
- est douce, tendre et délicate au toucher ; est doux, tendre et délicat au toucher ;
- est exagérément sensible aux petites douleurs physiques ;
- aime la mollesse, un confort raffiné.

une **douillette** :

- un vêtement d'hiver ouaté ou fourré, porté sur les autres vêtements ;
- une robe de chambre ;
- un pardessus d'ecclésiastique ;
- un couvre-pied.

douillettement :

- de façon douillette, confortablement ;
- avec un soin précautionneux ;
- à la façon d'une personne douillette ;
- avec des formes douillettes.

une **douilletterie** :

- le caractère de ce qui est douillet ;
- le caractère d'une personne douillette.

Le mot douillet est dérivé de l'ancien et moyen français *douille* « mou, tendre », du latin classique *ductilis* « malléable, ductile ».

douillon

un **douillon** : une pomme ou une poire entièrement cuite dans la pâte.

voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

Le nom (un) douillon est dérivé de douille (1).

douleur

une **douleur** : une souffrance physique ou morale.

une **non-douleur** : le fait de ne pas ressentir de douleur.

une, un **souffre-douleur** : un bouc émissaire, celle, celui qui subit les avanies, les vexations, les mauvais traitements.

Le nom (une) douleur vient du latin classique *dolor, doloris* « souffrance, douleur ». D'où une sensation dolorifique (= qui cause de la douleur).

Le mot douloureux est une réfection d'après douleur du bas latin *dolorosus* « douloureux ».

Le nom *douliance*, devenu (une) doléance (= une plainte, une réclamation) est dérivé du verbe *douloir*, en ancien français.

Les mots dolence et dolent sont empruntés au latin classique *dolens, dolentis*, participe présent de *dolere* « éprouver de la douleur ».

_ une *mater dolorosa* (= une représentation de la Vierge ; une femme affligée, plongée dans la douleur).

Le nom (un) dolorisme (= le gout et l'étalage de la douleur ; une complaisance à la douleur ; la doctrine qui a donné naissance à un mouvement littéraire qui exalte la douleur en lui attribuant une haute valeur morale, un rôle transformateur et générateur d'activité créatrice) est un dérivé savant du latin classique *dolor, doloris* « souffrance, douleur ». D'où doloriste

L'ancien verbe *douloir* (= se plaindre ; souffrir) vient du latin classique *dolēre* « souffrir, s'affliger ». Voir : site de Dominique Didier.

Le verbe endolorir (= rendre douloureux) est dérivé de douleur, d'où endolori et un endolorissement.

Le nom (une) indolence (= le fait de ne pas provoquer de douleur ; une apathie, une insouciance, une paresse) est emprunté au latin classique *indolentia* « absence de toute douleur ; insensibilité ».

Le mot indolent (= qui est nonchalant ; qui manque de vitalité ; qui agit avec lenteur et mollesse) est emprunté au bas latin *indolens* « qui ne souffre pas ». D'où indolemment.

Le mot indolore (= qui ne cause pas ou ne provoque pas de souffrance physique) est emprunté au bas latin *indolorius* « qui ne souffre pas ».

Le mot luctueux (= qui provoque l'affliction, la douleur ; qui est funèbre ; qui est pénible, douloureux) est emprunté au latin *luctuosus* « qui cause de la peine, du chagrin, douloureux », dérivé de *luctus* « douleur, chagrin, deuil ».

Voir aussi : algie et ses dérivés.

doulose

une **doulose** : chez les sociétés d'insectes, et notamment les fourmis parasites, le fait de pratiquer des raids pour capturer le couvain, principalement des nymphes, d'autres espèces afin d'en faire des esclaves qui devront de manière obligatoire apporter un soin au couvain des deux espèces. L'esclavagisme est une des formes du parasitisme social qui peut être obligatoire ou facultatif.

douloureuse, douloureusement, douloureux

douloureusement : d'une manière douloureuse.

elle est douloureuse, il est **douloureux** :

- fait souffrir, fait mal ;
- s'accompagne de douleur ;
- est pénible, cruelle ou cruel ;
- exprime la souffrance ;

- éprouve une douleur morale.

elle est extra-douloureuse : est très douloureuse.
il est **extra-douloureux** : est très douloureux.

une **douloureuse** : une facture à payer, une addition.

doulos

un **doulos** :

- un chapeau d'homme ;
- un individu lié avec le milieu et servant d'indicateur de police.

On lit aussi un doul ou doule.

porter le doule : être indicateur de police.

Ce nom serait issu, par analogie de forme (voir : décalitre), de *douil* « vaisseau à vendange » (du latin *dolium*), avec la finale populaire et argotique -os.

doum

un (palmier) **doum**

Le nom (un) doum est emprunté à l'arabe *dawm, dū.*

douma

une **douma** :

- une chambre du Parlement russe ;
- une ancienne assemblée législative russe.

Le nom (une) douma est emprunté au russe duma « assemblée ».

doupion

un **doupion** ou **double, duppion** : un cocon simple tissé par 2 chenilles.

doura, dourah

une **doura** ou **dourah** : un sorgho d'Égypte.

Le nom (une) doura ou dourah est emprunté à l'arabe *ḏurra* « millet, sorgho ».

dourbine

une **dourbine barbichette** : un poisson.

dourine

une **dourine** : une trypanosomiase, une parasitose des équidés.

En 1852 une description de cette maladie en Algérie signale que les Arabes la nomment *daaurith* et en 1855 qu'ils la nomment *el dourine*.

douro

un **douro** : une ancienne monnaie d'argent espagnole valant cinq pesetas.

Le nom (un) douro est emprunté à l'espagnol *duro*, issu de *peso duro* « monnaie d'argent pesant une once », proprement « poids dur ».

douroucouli

les **douroucoulis** ou **singes de nuit, singes-chouettes** : des singes.

doute, douter, douteur, douteusement, douteux

le **doute** : l'état naturel de l'esprit qui s'interroge, caractérisé à des degrés différents soit par l'incertitude concernant l'existence ou la réalisation d'un fait, soit par l'hésitation sur la conduite à tenir, soit par la suspension du jugement entre deux propositions contradictoires.

un doute :

- ce qui fait l'objet du doute ;
- un point particulier qui laisse dans le doute ;
- un scepticisme ;
- une incertitude.

sans doute :

- probablement ;
- certes ;
- je vous l'accorde.

douter de :

- être dans le doute sur l'existence de quelque chose, la valeur ou la vérité d'une affirmation ;
- avoir des doutes ;
- ne pas avoir confiance ;
- se le demander ;
- le remettre en cause.

douter :

- être dans le doute ;
- avoir des doutes ;
- être incertain ;
- ne pas savoir ;
- être méfiant ;
- hésiter.

se douter de, se douter que :

- avoir (une) idée de quelque chose ;
- croire sur certains indices à une chose qu'on peut redouter.

une douteuse, un **douteur** :

- celle, celui qui est porté(e) à douter ;
- une malade mentale, un malade mental qui vit dans un doute perpétuel ;
- celle, celui qui est en proie à une manie d'interrogation et de vérification.

elle est douteuse, il est **douteux** :

- dont le fait, l'existence, la réalisation sont mis en doute, sont mal assurés ;
- donne lieu à plusieurs interprétations, ne peut pas être nettement déterminé(e) ou qualifié(e) ;
- ne correspond pas à une valeur clairement définissable ;
- dont la valeur, la qualité n'est pas conforme à ce qu'on est en droit d'attendre.

douteusement :

- en émettant des doutes ;
- d'une manière qui incite au doute, qui est suspecte.

Le verbe douter vient du latin classique *dubitare* « hésiter, douter ».

Le mot dubitatif (= qui exprime le doute) est emprunté au bas latin *dubitativus* « douteux ; qui exprime le doute (en grammaire) », d'où dubitativement.

Le nom (une) dubitation (= l'action de mettre en doute ; un état de doute ; une hésitation feinte) est emprunté au latin classique *dubitatio, dubitationis* « doute, hésitation, irrésolution ».

Le verbe redouter (= craindre, appréhender) est dérivé de douter, d'où : il est redoutable.

La pensée de Pierre de Jade : Le doute s'installe quand la vérité fait défaut.

douvain, douve, douvelle, douvicide

un **douvain** : le bois de chêne utilisé pour faire des douves.

une **douve** (1) : une planche longue et courbée, qui assemblée à d'autres planches analogues entourées de cerceaux, forme le corps d'un tonneau, d'un baril.

une **douelle** ou **douvelle** : une petite douve d'un tonneau.

une **douelle** : un parement d'un voussoir, d'un claveau.

une **douve** (2) :

- un fossé entourant un château, une tour, une fortification ;
- un large fossé plein d'eau, précédé d'une barrière qui constitue l'un des obstacles du steeple-chase.

Le nom (une) douve (1 et 2) vient du bas latin *doga* « sorte de vase ou mesure de liquides », emprunté au grec δ ο χ ή « récipient, réservoir ».

une **douve** (3) : une renoncule qui pousse dans les marais.

voir le dictionnaire des sciences animales.

Le nom (une) douve (3) vient du bas latin *dolva* « sorte de ver » parce qu'on supposait que cette plante produisait cette sorte de ver.

une **douve** (4) : un ver de la classe des trématodes, parasite à l'état adulte des canaux biliaires de certains ruminants et de l'homme.

un médicament **douvicide** ou **trématocide** : qui détruit les douves.

Le nom (une) douve (4) vient du bas latin *dolva* « sorte de ver ».

doux, doux-amer

elle est douce, il est **doux** :

- fait sur les sens une impression agréable en n'étant ni rude ni âpre ;
- produit une sensation de bien-être ;
- est, reste modéré(e), sans écart important ;
- est agréable en raison de son calme, de sa tranquillité, etc.

une (personne) douce, un **doux**

filer doux : se soumettre.

tout doux ! du calme !

elle est douce-amère, il est **doux-amer** :

- est à la fois douce et amère au gout ; est à la fois doux et amer au gout ;
- est à la fois agréable et désagréable ;
- mêle le plaisir et la peine.

une **douce-amère** : une plante.

elle, il est **dulçaquicole** ou **dulcicole** : vit d'eau douce, en eau douce.

elle est extra-douce : est très douce, il est **extra-doux** : est très doux.

Le mot doux vient du latin classique *dulcis* « doux ».

voir : adoucir, il est adoucissant, un adoucissant, un adoucissage, un adoucissement, un adoucisseur, radoucir, un radoucissement.

voir : dolce, dolcissimo.

voir : douçain, douce, douceur, doucine, doucir, doucissage, doudou, doudoune.

Le verbe dulcifier est emprunté au bas latin *dulcificare* « rendre doux ». D'où dulcifiant, dulcification dulcifié.

gluco- et glyco- sont tirés du grec γ λ υ κ υ ́ ς « doux, sucré ».

Le verbe lénifier (= calmer une douleur physique ; apaiser, calmer, rasséréner, soulager) est emprunté au bas latin *lenificare* « adoucir », terme de médecine. D'où lénifiant, une lénification.

Le mot lénitif (= qui calme la douleur) est emprunté au latin médiéval *lenitivus*.

Le nom (une) lénition (= un affaiblissement de l'articulation d'une consonne) est emprunté au latin *lenire* « adoucir, calmer ».

Le mot piano vient de ce mot italien attesté au sens de « tout doucement », d'où un piano(-forte), forte-piano.

douzain, douzaine, douze, douze-huit, douze-quatre, douze-seize, douzième, douzièmement

un **douzain** :

- une pièce de monnaie qui valait douze deniers ;
- un ensemble de douze, ou de douze multiplié par dix ou douze, pièces de monnaies constituant la dot d'une jeune fille ;
- une strophe ou une pièce de poésie de douze vers.

une **douzaine** : un ensemble de 12 ou à peu près 12.

Lorsque le sujet d'un verbe est un collectif numéral comme dizaine, douzaine ou centaine, l'accord du verbe dépend du sens que l'on donne à ce collectif et de la façon dont on se représente le sujet. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

(un) **douze** : 12.

le (numéro) douze

Louis XII

Vocabulaire (Thésaurus) autour du thème du douze : Wiktionnaire.

elle est douzième, il est **douzième** : a le numéro 12.

un douzième : une des douze parties égales d'un tout.

la ou le douzième : celle, celui qui a ce rang.

douzièmement : en douxième lieu.

en musique :

un **douze-huit** : une mesure à quatre temps contenant une noire pointée par temps.

un **douze-quatre** : une mesure à quatre temps contenant trois noires par temps.

et **douze-seize** : une mesure à quatre temps contenant trois doubles croches par temps.

un **douzième** : l'intervalle entre douze notes ; l'intervalle redoublé de la quinte.

Le mot douze vient du latin vulgaire duodecim « douze », en latin vulgaire dodeci. _ dodéca-.

Le mot duodécimal (= qui procède par 12 ; qui a pour base le nombre 12) est dérivé du radical du latin classique *duodecimus* « douzième ». On note aussi duodécimain : qui est adepte d'un mouvement religieux chiite).

Le nom (un) duodénum (= une partie de l'intestin grêle) vient du latin médiéval médical *duodenum* (*digitorum*) « de 12 doigts » parce que cet organe a une longueur de douze travers de doigt. D'où duodénal et duodénite.

Le nom (une) once (1) (= une unité de poids ; une très petite quantité ; une monnaie) vient du latin *uncia* « la douzième partie d'un tout ; petite quantité ».

Le nom (une) une oque (= une ancienne unité de poids) est emprunté au turc *oka*, mesure de poids valant environ 1,280 kg, lui-même emprunté à l'arabe *uqqa*, de même sens (et non à l'arabe *ūqiyya*, qui désigne un poids six fois moindre), lequel est à son tour emprunté, par l'intermédiaire de l'araméen, au grec ο υ ̓ γ κ ι ́ α « once », et celui-ci au latin *uncia* (once).

Le mot (un caractère) oncial, (une écriture) onciale (= une écriture romaine composée de capitales arrondies) est emprunté au bas latin *uncialis*, d'après le sens de « haut d'un pouce » donné par Pline, au latin *uncialis* «

d'un douzième ; d'une once (poids) ». D'où une écriture semi-onciale (= une écriture dérivée de l'onciale, qui mêle les minuscules aux majuscules).

douzil

un **douzil** : un fausset, une petite cheville de bois servant à boucher le trou que l'on fait à un tonneau avec un foret, pour gouter le vin.

Ce nom vient du bas latin *duciculus* « robinet », dérivé de *dux* « conducteur ».

Dow Jones

Dow Jones, l'indice de la Bourse de New-York (Wall Street) est le plus ancien et le plus célèbre indice boursier du monde. Il est composé des trente valeurs principales de la Bourse de New-York. Son mode de calcul étant assez obsolète, on lui préfère l'indice S&P 500 (qui prend en compte 500 sociétés américaines majeures) pour se faire une idée de l'évolution du marché boursier américain. Dico de l'éco.

down

down : un ordre utilisé dans le dressage du chien.

un **down** : un chien d'arrêt.

Pour trouver les équivalents français d'expressions anglaises avec ***down*,** voir : France Terme.

Downing Street

Downing Street : l'adresse des bureaux du Premier ministre britannique, et son domicile s'il le désire.

downtown

[en anglais : *downtown*] le centre-ville d'une ville américaine.

doxa, doxique, doxocratie, doxographe, doxographie, doxographique, doxologie, doxologique, doxosophe, doxosophie

une **doxa** :

- l'opinion commune, l'idéologie d'une époque ;
- pour une civilisation donnée, l'ensemble des opinions communes à ses membres, considérées comme évidentes, qui s'imposent sans discussion et sans avoir besoin d'être étayées par des arguments.

elle, il est **doxique** :

- est de l'ordre de l'opinion, de la croyance ;
- est relative, relatif à la doxa.

une **doxocratie** : un système politique régi par l'opinion, où règnent les sondages, les modes médiatiques, les pensées dominantes, et qui se traduit par une forme de populisme.

une, un **doxographe** : une autrice, un auteur de compilations relatives aux philosophes anciens.

une **doxographie** :

- une connaissance des opinions, des doctrines ;
- une compilation qui s'y rapporte.

elle, il est **doxographique** : a trait à la doxographie.

une **doxologie** :

- une parole, un discours qui correspond à l'opinion dominante ou généralement admise, la doxa ;
- une formule de louanges utilisée dans la liturgie chrétienne, pour célébrer la gloire de Dieu.

elle, il est **doxologique** : a trait à une doxologie.

une, un **doxosophe** :

- celle, celui qui se consacre à la transmission d'une doxa sans jamais la remettre en cause, par opposition aux philosophes ;
- une faiseuse d'opinion, un faiseur d'opinion", qui, par sondages interposés, interviennent dans les médias pour diffuser une pensée censée représenter celle de l'opinion publique.

la **doxosophie** : l'art de transmettre une doxa au peuple.

en savoir plus : La Toupie.

Le nom (une) doxa est emprunté au grec « opinion, avis ».

Le nom (une) doxologie est emprunté au grec δ ο ξ ο λ ο γ ί α « glorification, hymne de louanges ».

doyen, doyenné, doyenneté

une doyenne, un **doyen** :

- la personne la plus âgée ;
- la directrice, le directeur d'une unité universitaire ;
- un titre d'une dignité ecclésiastique.

un **doyenné** :

- une dignité ecclésiastique ;
- la demeure et la circonscription correspondantes.

une (poire de) doyenné,

une **doyenneté** : la qualité du doyen d'âge.

Le nom (un) doyen vient du latin chrétien *decanus* « *dizenier* ; celui qui a la charge de dix personnes dans un monastère » [en bas latin « chef de dix soldats »], attesté en latin médiéval aux sens de « maitre d'un groupe d'artisans domaniaux » et « doyen d'une gilde », « le plus ancien (des évêques) ».

dozo

L'organisation internationale de défense des droits de l'homme, Amnesty international (AI) accuse, dans un rapport publié jeudi, des **dozos** notamment de créer un climat de peur au retour des personnes déplacées à leurs domiciles. AIP.

Héritiers d'une tradition millénaire, les Dozos, "doson" en bambara (bamanan), "celui qui rentre à la maison après avoir chassé en forêt", constituent une confrérie de chasseurs. [...] Aujourd'hui, les Dozos constituent une confrérie toujours très puissante, représentée dans tout l'espace mandingue, en Côte d'Ivoire, Mali, Guinée, Burkina Faso, Sénégal... Appartenant à une société initiatique où l'on entre par cooptation et passage d'épreuves (initiation), ils sont des maîtres de forces occultes, spécialistes de la faune et de la flore, chasseurs, guérisseurs, guerriers, gardiens de traditions, musiciens... Africamix.

DR

drab

elle est drabe, il est **drab** :

- est de couleur beige ou d'une couleur s'apparentant au beige ;
- est dépourvu(e) d'intérêt, est terne, moche, ennuyeuse ou ennuyeux.

voir le Dictionnaire historique du français québécois.

Ce mot vient de l'anglais *drab*.

drabon

un **darbon** ou **drabon** :

- une taupe ;
- une taupinière, la terre rejetée par la taupe à la surface du sol sous la forme d'un petit monticule.

voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

drac

un **drac** ou **drak** :

- un esprit follet, capricieux et malfaisant ;
- un esprit malin, protéiforme, qui noie celui qui le chevauche lorsqu'il a pris la forme d'un cheval.

On a lu aussi une drée désignant plutôt un animal fantastique.

Le nom (un) drac ou drak est emprunté au provençal *drac*, du latin classique *draco* « dragon » utilisé en latin chrétien pour désigner le dragon de l'Apocalypse et le diable.

dracéna, dracène, dracæna, dracœna

un **dracéna** ou **dracæna, dracœna** :

- une famille de plantes des régions tropicales, dont le dragonnier fait partie ;
- un dragonnier, un arbre des régions tropicales dont la résine rouge est appelée sang-dragon.

un **dracène** ou **dracéna** : un lézard-caïman, un grand lézard d'Amérique du Sud.

Les noms (un) dracéna et (un) dracène sont empruntés au bas latin *dracaena* « dragon femelle », en grec δ ρ α ́ χ α ι ν α féminin de draco, δ ρ α ́ κ ω ν (dragon).

drache, drachée, dracher

une **drache** ou **drachée** : une forte averse.

dracher : pleuvoir à verse, pleuvoir très fort.

il drache ; il drachait ; il dracha ; il drachera ; il dracherait ; il a draché ; il avait draché ; il eut draché ; il aura draché ; il aurait draché ; qu'il drache ; qu'il drachât ; qu'il ait draché ; qu'il eût draché ; (en) drachant.

À la page 91, les auteurs s'intéressent à l'un des particularismes locaux les plus emblématiques de la Wallonie et de l'ex-région Pas-de-Calais, le mot drache (à rapprocher du flamand *draschen*), qui désigne une pluie soudaine et abondante. En savoir plus : Français de nos régions ; Dictionnaire des belgicismes.

Le nom (une) drache est un terme d'origine flamande issu du bas allemand *draschen* « pleuvoir à verse ».

drachme

un **drachme** :

- une monnaie d'argent en usage dans l'Antiquité, notamment en Grèce ;
- l'ancienne unité monétaire de la Grèce moderne.

un **drachme** ou **dragme** : une unité de masse, huitième partie de l'once.

Le nom (un) drachme est emprunté au latin classique *drachma*, en grec δ ρ α χ μ η ́ , « unité de poids et monnaie à Athènes ».

dracocéphale

un **dracocéphale** : une plante.

un dracocéphale de Moldavie ou tête de dragon de Moldavie, dracocéphale moldavique

Le nom (un) dracocéphale est composé du radical du grec δ ρ ά κ ω ν « dragon » et de -céphale tiré du grec κ ε φ α λ ή « tête ».

draconculose

une **draconculose** : une affection parasitaire due à des filaires qui se fixent dans le tissu cellulaire sous-cutané de l'homme et de certains animaux (chien, cheval, bœuf, chacal).

Ce nom est dérivé du latin *dracunculus, dracunculi*, un diminutif de *draco, deaconis* « dragon, serpent fabuleux » utilisé pour désigner le vers parasitaire engendrant cette affection (en latin médical *dracunculus medinensis* dit dragonneau), avec le suffixe -ose.

draconien

elle est draconienne, il est **draconien** (1) :

- est de Dracon, un législateur athénien célèbre pour sa rigueur ;
- est d'une sévérité excessive, d'une rigueur extrême.

Le mot draconien (1) est dérivé du grec Δ ρ ά κ ω ν, Dracon, législateur d'Athènes, célèbre pour sa sévérité.

une tête draconienne, un animal **draconien** (2) : qui ressemble à un dragon.

Le mot draconien (2) est dérivé de dragon d'après le latin *draco, draconis*.

draconitique, dracontique

[en astronomie]

elle, il est **draconitique** : a rapport au nœud de la lune.

un mois **draconitique** ou **dracontique** : l'espace de temps que la lune met à faire sa révolution, par rapport à son nœud.

Le mot draconitique ou dracontique est composé du grec δ ρ ά κ ω ν, -ο ν τ ο ς « dragon » et du suffixe -ique.

dracontite

une **dracontite** : une pierre précieuse que les anciens naturalistes imaginaient comme étant localisée dans la tête des dragons.

Le nom (une) dracontite est emprunté au bas latin *draconitis, dracontites* « pierre précieuse qui se trouvait selon certaines croyances dans la tête du dragon ».

dracunculoïde

les **dracunculoïdes** : un sous-ordre de nématodes spirures ressemblant aux filaires.

drag

Pour trouver les équivalents français d'expressions anglaises avec *drag*, voir : France Terme.

un **drag** :

- une course simulant une chasse à courre, dans laquelle les cavaliers suivent un chef de file dont le cheval, pour figurer la bête traquée, traine, attaché à sa queue, un objet quelconque, par exemple une peau de renard, pour le faire reconnaitre ;
- un mail-coach dans lequel les dames suivaient ce genre de courses ;
- le nom anglais du frein qui se trouve sur certains moulinets de pêche.

Nous avons déjà vu que le substantif drag est un abrègement de drag queen et peut également désigner l’univers des drag queen, le monde du drag. Cependant, drag a un autre sens totalement différent. Tant en

France qu'au Québec, on appelle courses drag ou simplement drag des épreuves d'accélération, ou drag racing, de voitures ou de camions qu'on appelle des dragsters. On trouve sur internet de nombreuses vidéos et photos de cette activité. En savoir plus : États de langue. Voir aussi : drage race, dragster, dragfest.

Le substantif anglais *drag* (déverbal de *to drag* « trainer » à comparer avec draguer) a été attesté aux sens de « véhicule tiré à la main » « véhicule tiré par des chevaux » « piste, trace (en parlant du renard) » « chasse de renard à la piste » et enfin « ce qui ralentit la marche d'un navire » d'où « frein sur certains moulinets ».

dragage

un **dragage** :

- l'action de trainer une drague ou un engin similaire pour ramasser ou pour nettoyer ;
- l'action de draguer quelqu'un.

On a lu aussi draguage.

Le nom (un) dragage est dérivé du radical de draguer.

dragée, dragéifier, drageoir

une **dragée** :

- une confiserie formée d'un noyau dur comestible enrobé d'une couche mince de sucre durci et poli ;
- un menu plomb, fondu à l'eau ou au moule, dont on se sert pour tirer des oiseaux.

avaler la dragée : supporter quelque chose de désagréable et s'y résigner.

tenir la dragée haute à quelqu'un : lui faire payer cher ce qu'il demande, le faire attendre.

dragéifier : mettre en forme de dragée.

un **drageoir** :

- une coupe, un vase aux bords relevés, souvent en orfèvrerie, dans lequel on servait les dragées et autres confiseries ;
- une boite ou un cornet dans lequel on portait sur soi des dragées.

Le nom (une) dragée vient probablement du latin impérial *tragemata* « dessert » (en grec τ ρ α γ ή μ α τ α).

drageon, drageonnage, drageonnement, drageonner

un **drageon** : une jeune pousse qui sort du sol à une distance plus ou moins grande soit des tiges, soit des racines et qui, détachée et replantée, peut servir à la reproduction.

un **drageonnage** ou **drageonnement** : l'action de drageonner.

drageonner :

- avoir des drageons qui poussent ;
- couper la racine qui porte le drageon et la planter.

Le nom (un) drageon vient probablement de l'ancien bas francique *draibjo* « pousse, rejeton ».

Le nom (un) surgeon (= un petit jet d'eau qui jaillit du sol, d'une roche, ou à la surface de la mer, d'une rivière ; un drageon, une jeune pousse qui nait au collet ou à la souche d'un arbre et qui, séparée avec une partie de la racine et replantée, peut donner un nouvel individu ; un descendant, un rejeton) est dérivé des anciennes formes en j de sourdre (en particulier le participe présent *sourjant*) avec influence ultérieure du latin *surgere.*

drag king

On a lu un ***drag king*** pour une femme s'habillant selon le stéréotype masculin et de façon extravagante, par opposition à *drag queen*.

dragline

une ***dragline*** : un équipement de terrassement ou de dragage composé d'un godet actionné par une grue.

Ce nom est emprunté à l'anglais *drag(-)line* composé de *drag* « drague, dragage » et de *line* au sens de « câble », attesté depuis 1919 pour désigner un engin de dragage ou d'excavation dont le godet est tiré par un câble métallique.

On a lu un dragme pour un drachme (ci-dessus).

dragon, Dragon ball, dragonnade, dragonne, dragonné, dragonneau, dragonner, dragonnet, dragonnier

1. un **dragon** :

- un monstre fabuleux qu'on représente généralement avec des griffes de lion, des ailes d'aigle et une queue de saurien ;
- une personne qui exerce une surveillance jalouse, farouche et vigilante ;
- une personne d'humeur acariâtre et vindicative.

Vocabulaire (Thésaurus) autour du thème du dragon : Wiktionnaire.

Tuez le dragon ! Les billets de François Jacquesson

Dragon ball : un manga.

une **dragonne** : un dragon femelle.

un animal **dragonné** : en héraldique, un animal auquel on a ajouté une queue ou des ailes de dragon.

une lettre dragonnée : une initiale totalement ou partiellement formée d'animaux monstrueux.

Les quatre dragons asiatiques sont la Corée du Sud, Taïwan, Singapour et Hong Kong. On distingue parfois les "petits dragons" du "grand dragon" japonais.
Appelés NPI, nouveaux pays industrialisés, ils ont connu une forte croissance industrielle dans la deuxième moitié du XXe siècle, en suivant le modèle économique développé par le Japon auquel ils font concurrence dans les activités industrielles (automobile, électronique grand public) depuis 1980. En savoir plus : Géoconfluences.

2. un **dragon** :

- un soldat de cavalerie de ligne, qui servait à pied ou à cheval ;
- un soldat d'une unité motorisée ou blindée.

jurer comme un dragon : jurer abondamment.

des **dragonnades** : les persécutions exercées sous Louis XIV contre les protestants qui refusaient de se convertir et contre lesquels on employa des colonnes de dragons.

à la dragonne : à la hussarde, d'une façon cavalière, hardie.

dragonner une personne ou un pays : la ou le maltraiter à la manière des dragonnades.

3. un **dragon** :

- une tache dans l'œil du cheval, qui annonce la cataracte ;
- une tache dans l'œil de l'homme ;
- un lézard ;
- un grain soudain et violent soufflant des montagnes vers la mer.

une **dragonne** :

- une courroie reliant le poignet à la poignée d'un bâton de ski ou à la garde d'une épée, d'un sabre ;
- [sports] En anglais : *pole strap*. Journal officiel de la République française du 04/12/2011.
- une lanière attachée à un objet et au poignet ou au bras ;
- une plante.

les **dragonneaux** ou **gordiens, gordiacés** : un taxon de némathelminthes nématomorphes, des vers très allongés.

un **dragonnet** ou **dragonneau** : un poisson.

un **dragonnier** : l'arbre des régions tropicales, à tiges ramifiées, dont la résine rouge est appelée sang-dragon.

voir le dictionnaire des sciences animales.

un **bateau-dragon** :

- une embarcation de compétition mue par un équipage composé d'une vingtaine de pagayeurs, d'un barreur et d'un batteur qui frappe la cadence de nage sur un tambour ;
- la pratique sportive consistant à utiliser ce type d'embarcation.

Le nom (un) dragon est emprunté au latin *draco, draconis*, en latin classique « animal fabuleux ; constellation », en latin chrétien « diable, démon », en bas latin « enseigne de cohorte ». Voir aussi : drac- (ci-dessus).

Le nom (un) drakkar (= un snekja, un navire à voile carrée et à rames, dont la proue était souvent ornée d'une tête de dragon, utilisé par les Vikings au Moyen Âge) est emprunté au suédois *drakar*, pluriel de *drake* « dragon ; drakkar ».

Le nom (une, un) longane (=: un fruit) est emprunté au chinois *long-ien* ou *lumien*, littéralement « œil (*yen*) de dragon (*long*) ».

drag-queen

une ***drag-queen*** : un homme vêtu selon le stéréotype féminin et maquillé de façon extravagante, notamment lors de manifestations revendicatives du mouvement gay.

On lit aussi *drag*.

Ce nom est emprunté à l'anglo-américain composé de l'argot *drag* « partenaire féminine, vêtements de travesti » et de l'argot *queen* « homosexuel masculin d'allure et de manières efféminées».

dragster

un **dragster** : un engin motorisé construit à partir de pièces détachées, doté d'un moteur surpuissant, capable d'atteindre très rapidement une très grande vitesse sur une courte distance.

Ce nom est emprunté à l'anglo-américain *dragster* (1954) dérivé de *drag* « course automobile sur courte distance où prime l'accélération » avec la finale –*ster* de *roadster*.

drague, draguer, dragueur

1. un **dragage** (1) : l'action de trainer une drague ou un engin similaire pour ramasser ou pour nettoyer.

On a lu aussi draguage.

une **drague** (1) :

- une nasse employée pour la pêche à la traine, dont l'embouchure possède à la partie inférieure une forte racloire destinée à arracher les coquillages se trouvant sur les fonds marins ou les rochers ;
- un câble lesté ou un grappin de fer qu'on promène au fond de l'eau pour en tirer les objets immergés ;
- un engin conçu et utilisé pour enlever à des fins de nettoyage et de curage ce qui se trouve au fond généralement de l'eau ;
- en médecine, une sorte de curette en mousse, généralement à longue tige, agissant d'avant en arrière, utilisée surtout pour l'évacuation des corps étrangers dans un conduit naturel.

draguer :

- racler, faire racler un sol ou un fond pour un usage déterminé ;
- nettoyer le fond d'une rivière, d'un bassin, d'un port au moyen d'une drague.

un **dragueur** (1) : un bâtiment équipé pour la pêche à la morue, au maquereau ou au hareng ; un navire spécialement équipé pour draguer des mines explosives.

un (engin) dragueur [pour les travaux publics]

une dragueuse d'huitres, un **dragueur** d'huitres : une marin-pêcheuse, un marin-pêcheur assurant le dragage d'huitres sur des bancs en mer.

une dragueuse, un dragueur : une ouvrière, un ouvrier chargé(e) d'extraire la vase ou le sable au moyen d'une drague ou responsable d'une drague mécanique.

2. un **dragage** (2) : l'action de draguer quelqu'un ; une tentative de séduction.

aller à la drague, faire la drague : aller à la maraude, faire la maraude.

la **drague** (2) : l'action de flâner à la recherche d'une aventure galante.

draguer (2) : rôder à la recherche de ; entrer en relation, déambuler à la recherche d'une aventure galante.

une dragueuse, un **dragueur** (2) : une personne qui drague, qui cherche une relation amoureuse.

Le nom (une) drague (1 et 2) est emprunté au moyen anglais *dragge*, en anglais *drag*, se rattachant à l'ancien nordique *draga* « tirer », *drag* « madrier sous la quille d'un bateau ; isthme où l'on doit tirer un bateau ».

3. une **drague** (3) :

- une vente de plantes médicinales, d'orviétans, de remèdes plus ou moins charlatanesques ;
- le fonds de commerce ou l'état de saltimbanque ;
- l'attirail d'escamoteur ;
- le métier de banquiste.

un **drague** ou **dragueur** (3) : celui qui vend de la drague, des plantes médicinales.

un drague : un médecin.

draille

une **draille** (1) : sur un navire , un cordage tendu, le long duquel peut glisser une voile d'étai, un foc ou une tente, au moyen d'anneaux, de bagues, etc. fixés sur la toile.

Le nom (une) draille (1) est probablement emprunté au languedocien *dralho*, variante de *traio* « câble servant à conduire un bac », auquel correspond le français traille.

une **traille** :

- un bac qui servait au passage de certaines rivières et qui se déplaçait, par la force du courant, au moyen d'une poulie mobile, le long d'un câble tendu d'une rive à l'autre ;
- la corde qui sert à guider le bac d'une rive à l'autre.

Le nom (une) traille vient du latin *tragula* « javelot muni d'une courroie, herse, filet ».

une **draille** (2) :

- un chemin de transhumance pour les troupeaux ;
- un chemin emprunté par le bétail ;
- un chemin de campagne, un sentier ;
- une rigole, une trajectoire grâce auxquelles la boule que l'on joue ne peut manquer d'atteindre le but.

manquer la draille : pointer avec maladresse.

On lit aussi dralhe, draye, traye.

voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

Le nom (une) draille (2) est une adaptation du type *draya* des parlers du sud du domaine franco-provençal et du domaine languedocien provençal probablement déverbal de *trailla* « faire une trace en marchant », à comparer avec le moyen français *trailler* « chercher la bête avec les chiens, sans avoir aucune piste et sans avoir quêté avec le limier » de *tragulare* « suivre à la trace », dérivé de trahere d'après *tragula* « herse » parallèlement à *traginare*, voir : trainer.

drain, drainage

un **drain** :

- un conduit établi dans un terrain humide pour recueillir et évacuer l'excédent d'eau ;
- un tube percé de trous et destiné à assurer l'évacuation des suppurations ;
- un tuyau collecteur utilisé pour la vidange des compartiments d'un navire ;
- ce qui assure l'écoulement des biens ou des personnes vers un point de concentration donné.

un **drainage** :

- une opération d'assainissement d'un terrain trop humide à l'aide d'un ou de plusieurs drains ;
- un système ainsi mis en place ;
- le fait de favoriser l'écoulement de suppurations au moyen d'un drain ou d'une mèche ;
- le fait de rassembler, de concentrer des biens ou des personnes en un point donné.

un **drainage-taupe** : [hydraulique / drainage agricole] une technique associée au drainage, consistant en la création de galeries moulées dans un sol plastique suffisamment stable et débouchant dans un fossé ou une tranchée drainante très perméable. En anglais : *mole drainage*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

Le nom (un) drain est emprunté à l'anglais *drain* « conduit, canalisation » déverbal de [*to*] *drain* « évacuer, faire écouler des eaux ; assécher, dessécher (un terrain) ».

La pensée de Pierre de Jade : Son heure est arrivée le jour où son chirurgien a loupé son drain.

draine

une **draine** (1) ou **drenne** : une variété de grive de grande taille, un oiseau.

une **draine** (2) : une rengaine, une vieille chanson.

Le nom dialectal (une) draine (2) vient de l'ancien français *deraisnier* « parler ; défendre en justice », lui-même dérivé de *raisnier*, du bas latin *rationare*, de *ratio*, voir : raison.

drainer, draineur, draineuse

drainer :

- débarrasser un terrain de son surplus d'eau ;
- favoriser l'écoulement des eaux, les collecter ;
- débarrasser une plaie, un organe, de collections liquides ;
- favoriser l'écoulement de collections liquides ;
- attirer, rassembler en ramenant à soi ou dans une direction.

un (produit) **draineur**

une draineuse, un **draineur** : une ouvrière, un ouvrier qui fait les opérations de drainage.

une (charrue) **draineuse** : un engin qui permet de creuser des tranchées de drainage, et de mettre en place immédiatement les drains en poterie, ou en plastique.

draisienne, draisine

une **draisienne** : un moyen de locomotion à deux roues, parfois trois, mu par la poussée alternative des deux pieds sur le sol et muni d'une direction à pivot, considéré comme l'ancêtre de la bicyclette,

une draisienne électrique : une variante du vélo électrique.

une **draisine** : un wagonnet léger utilisé pour l'entretien et la surveillance des voies ferrées.

Le nom (une) draisienne est dérivé du nom de son inventeur le Baron Drais de SaverbrunnKarl.

Le nom (une) draisine est une altération de draisienne.

drak

un **drak** ou **drac** :

- un esprit follet, capricieux et malfaisant ;
- un esprit malin, protéiforme, qui noie celui qui le chevauche lorsqu'il a pris la forme d'un cheval.

On a lu aussi une drée désignant plutôt un animal fantastique.

Le nom (un) drac ou drak est emprunté au provençal *drac*, du latin classique *draco* « dragon » utilisé en latin chrétien pour désigner le dragon de l'Apocalypse et le diable.

drakkar

un **drakkar** : un snekja, un navire à voile carrée et à rames, dont la proue était souvent ornée d'une tête de dragon, utilisé par les Vikings au Moyen Âge.

Le nom (un) drakkar est emprunté au suédois *drakar*, pluriel de *drake* « dragon ; drakkar ».

dralon

un **dralon** [nom déposé] : une fibre synthétique.

dramaticule

une **dramaticule** : une petite pièce dramatique.

dramatique, dramatiquement

L'adjectif dramatique s'applique à ce qui est propre au théâtre ou à ce qui possède les caractéristiques du drame. Au figuré, il peut qualifier un événement ou une situation pathétique, tragique ou très grave.
Contrairement à l'anglais *dramatic*, dramatique n'a pas le sens de « qui frappe l'imagination », ni celui d'« extraordinaire ». On le remplacera, selon le contexte, par des adjectifs tels que impressionnant, saisissant, remarquable, phénoménal, frappant, etc. De même, dramatiquement ne peut pas s'employer comme synonyme de extraordinairement, énormément. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

une œuvre dramatique, un jeu **dramatique** : du théâtre, propre au théâtre.

une artiste dramatique, un écrivain dramatique :

- qui s'occupe de théâtre ;
- qui écrit des textes pour le théâtre ou à propos du théâtre.

une (émission) dramatique : une création radiophonique ou télévisuelle.

une musique dramatique, un ouvrage dramatique : qui est destiné(e) au théâtre.

elle, il est **dramatique** :

- possède les caractéristiques du drame ;
- est caractérisé(e) par le genre du drame ;
- évoque les caractères du drame, est susceptible d'émouvoir ou d'intéresser vivement ;
- suscite une vive émotion, constitue un drame violent et pathétique ;
- évoque un drame psychologique.

le **dramatique** : le caractère de ce qui est dramatique.

dramatiquement :

- d'une manière propre au théâtre ;
- d'une manière propre au drame ou qui évoque le drame ;
- d'une manière dramatique.

elle, il est **mélodramatique** ou **mélo** :

- a rapport au mélodrame ;
- en présente les caractères ;
- tient du mélodrame par l'outrance des sentiments et des attitudes.

mélodramatiquement

Le mot dramatique est emprunté au bas latin *dramaticus* « qui concerne le théâtre », en grec δ ρ α μ α τ ι κ ο ́ ς.

dramatisant, dramatisation, dramatiser

elle est dramatisante, il est **dramatisant** :

- est théâtrale ou théâtral ;
- renforce le caractère dramatique d'une situation, réelle ou fictive.

une **dramatisation** :

- le fait de mettre dans une forme propre au drame ;
- le fait de présenter sous une forme dramatique, exagérément pathétique.

dramatiser une histoire, dramatiser une expérience : la mettre dans une forme propre au drame.

dramatiser quelque chose :

- le présenter sous un aspect dramatique, violent ;
- y accorder une importance et une gravité excessive.

une **dédramatisation**

dédramatiser : rendre moins dramatique, moins grave.

mélodramatiser : rendre mélodramatique.

dramatisme, dramatiste

un **dramatisme** : une tension dramatique, violente.

une, un **dramatiste** : une autrice, un auteur de drame.

dramaturge, dramaturgie, dramaturgique

une, un **dramaturge** :

- une autrice, un auteur de pièces de théâtre ;
- une autrice, un auteur, une, un artiste qui recherche les effets dramatiques.

une, un **mélodramaturge** : une autrice, un auteur de mélodrame.

une **dramaturgie** :

- l'art de la composition théâtrale ;
- un traité de composition théâtrale ;
- les orientations littéraires et artistiques d'une mise en scène.

elle, il est **dramaturgique** :

- est propre à la dramaturgie ;
- se rapporte à la dramaturgie, aux techniques de théâtre.

Le nom (un) dramaturge est emprunté au grec δ ρ α μ α τ ο υ ρ γ ο ́ ς « auteur de théâtre ».

drame

le **drame** :

- le genre littéraire incluant tous les ouvrages joués pour le théâtre ;
- le genre théâtral dont l'action généralement tendue et faite de risques, de catastrophes, comporte des éléments réalistes, familiers, selon un mélange qui s'oppose aux principes du classicisme, aux 18e et 19e siècles, par opposition à la tragédie et à la comédie classique.

un **drame** :

- une pièce appartenant au genre du drame ;
- une pièce d'un caractère général grave ou pathétique, lorsqu'il ne s'agit pas d'une tragédie ;
- un évènement ou une situation grave et tragique, présentant souvent un caractère violent, mortel ;
- une situation individuelle pénible ou dangereuse ;
- les évènements tragiques impliquant une telle situation.

un **mélodrame** ou un **mélo** :

- une œuvre dramatique où le texte est accompagné de musique instrumentale ;
- un drame populaire caractérisé par une intrigue compliquée et par l'accumulation de situations violentes et pathétiques ;
- une œuvre, une situation grotesque par ses exagérations, notamment dans l'expression des sentiments.

un **mimodrame** : une pièce représentée sous forme de pantomime.

un **monodrame** : une œuvre dramatique unissant la voix parlée et une musique instrumentale évocatrice, écrite pour un unique acteur.

une **dramédie** : la contraction des termes « drame » et « comédie », deux genres qui s'opposent en règle générale.

Le nom (un) drame est emprunté au bas latin *drama*, en grec δ ρ α ̃ μ α « action jouée sur scène, pièce de théâtre ».

drap

un **drap** :

- une étoffe résistante de laine dont les fibres sont feutrées et le tissu est lainé ;
- une étoffe dont les fibres ne sont pas en laine ;
- une pièce rectangulaire de toile qui isole, dans un lit, le corps du matelas et des couvertures.

être dans de beaux draps : être dans une situation embarrassante qui ne peut procurer que des désagréments.

un drap de bain : une grande pièce rectangulaire d'un tissu dont les fibres absorbent l'eau.

un drap funéraire, un drap mortuaire : une pièce de drap dont on recouvre la bière ou le cénotaphe aux funérailles.

Dictionnaire des belgicismes :

- un drap de vaisselle : un torchon.
- un drap de maison : une serpillère.
- un drap de mains : un essuie-main.

Le nom (un) drap qui vient du bas latin *drappus* « morceau d'étoffe », probablement d'origine gauloise, s'est substitué à linceul au sens de « drap de lit ».

drapage, drapant

un **drapage** ou **drapement** : l'action ou la manière de draper, de se draper.

un **drapage** : le mode d'emballage de matériaux à l'aide d'une feuille de matière plastique transparente qui recouvre étroitement le produit sur palette.

une ville **drapante** : une ville qui fabriquait et vendait des draps de laine au Moyen Âge.

drap-d'or

un **drap-d'or** : le nom usuel d'une noctuelle, *Gortyna flavago* ou « noctuelle de l'artichaut » aux ailes jaune-or dont la chenille est nuisible aux artichauts.

drapé

une étoffe drapée, un tissu **drapé** : épaisse ou épais, préparé(e) comme le drap.

un **drapé** :

- l'ensemble des plis harmonieusement disposés d'un vêtement ;
- la disposition des plis d'une tenture.

drapeau, drapeautique

un **drapeau** :

- une pièce d'étoffe portant les couleurs, les emblèmes d'une nation, d'un gouvernement, d'un groupe ou d'un chef et qui est attachée à une hampe de manière qu'elle puisse se déployer et flotter pour servir de signe de ralliement, de symbole ;
- une pièce de tissu ou de matière rigide de forme généralement rectangulaire, fixée à un manche et servant de signal ;
- celle, celui qui, par sa personnalité, ses actions, son dynamisme, représente le mieux un parti, un courant de pensée ;
- ce qui symbolise le mieux la position d'un groupe, d'un courant de pensée ;
- une cause, une idée pour laquelle on combat ;
- en escalade, la technique de positionnement qui consiste à croiser la jambe libre derrière l'autre, en appui sur une prise, et qui permet notamment de pallier un manque de prise ou d'éviter un effet porte de grange. En savoir plus : Vitrine linguistique de l'Office québécois de la langue française.

un drapeau :

- toute pièce de tissu utilisée pour envelopper les bébés au maillot ;
- l'ensemble des langes (couche et pièce de coton molletonné recouvrant le tout) ;
- toute pièce de tissu réservée à l'usage du bébé ; un petit drap ;
- une pièce de tissu souple et absorbant placée directement contre la peau, utilisée comme couche pour envelopper les bébés au maillot ;
- voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

Les drapeaux en français : Wiktionnaire.

une religion **drapeautique** : patriotique, nationaliste.

Le nom (un) drapeau est dérivé de drap avec la spécialisation de sens due à l'influence de l'italien *drappello* attesté au sens de « bannière ».

drapelet

un **drapelet** : un petit étendard triangulaire.

On a lu un drapal et un drapel pour un drapeau.

drapement

un **drapement** ou **drapage** : l'action, la manière de draper ou de se draper ; son résultat.

draper

draper :

- effectuer le foulage et le lainage propres à convertir une étoffe de laine en drap ;
- habiller, garnir, recouvrir de drap, de draperies ;
- décorer d'une étoffe en la disposant en plis harmonieux ;
- cacher ses sentiments, un aspect de sa personnalité en adoptant une attitude trompeuse.

se draper dans :

- s'envelopper dans un vêtement ample qui forme des plis harmonieux ;
- s'enorgueillir, prendre une attitude imposante qui met en avant ce qui est considéré comme une vertu.

se draper de : faire parade de.

draperie

la **draperie** : la fabrication, le commerce du drap.

une **draperie** :

- une étoffe de drap ;
- une étoffe souple servant de vêtement, formant de grands plis souples et harmonieux ;
- un vêtement ample formant des plis souples et harmonieux ;
- un ornement drapé qui décore un vêtement ;
- une étoffe ample, décorative, disposée en plis harmonieux.

drap-housse

un **drap-housse** : un drap de dessous dont les coins et le rebord sont conçus pour recouvrir parfaitement le matelas.

des draps-housses

drapier, drapière

une drapière, un **drapier** : une personne qui fabrique, qui vend du drap.

une **drapière** : une épingle grosse et courte utilisée autrefois pour fermer les ballots.

l'industrie drapière, le commerce **drapier** : qui est relative, est relatif à la fabrication, à la vente du drap.

drap mortuaire

un drap funéraire, un drap mortuaire : une pièce de drap dont on recouvre la bière ou le cénotaphe aux funérailles.

un **drap mortuaire** : le nom usuel d'*Oxythyrea funesta*, un coléoptère cétoniidé, également appelé « cétoine funeste ».

drasse, Drassus

des **drasses** : des araignées, par exemple : *Drassus lucifugus*.

drastique, drastiquement

un remède **drastique** : qui a un effet très énergique.

une mesure drastique : draconienne, rigoureuse, sévère.
un changement **drastique** : draconien, rigoureux, sévère.

drastiquement : d'une manière drastique.

(Vaines) recommandations concernant l'emploi de drastique : Mémo de mots découverts.

drave, draver, draveur

une **drave** (1) : une plante.

Le nom (une) drave (1) est emprunté à l'italien *draba* plutôt qu'à l'espagnol *draba* qui sont empruntés au latin *drabe*, lui-même emprunté au grec δ ρ ά β η.

Canada :

une **drave** (2) :

- le transport de troncs d'arbres flottés ;
- l'époque de l'année où il s'effectue ;
- l'ensemble de troncs ainsi transportés ;
- un chantier de flottage.

draver : faire flotter des troncs d'arbres sur un cours d'eau pour les acheminer jusqu'à leur destination.

une draveuse, un **draveur** : une ouvrière, un ouvrier qui travaille à la drave.

Le verbe draver est emprunté à l'anglais *to drive* « conduire » (à comparer avec dériver).

dravidien

elle est dravidienne, il est **dravidien** : est relative, est relatif aux **Dravidiens**, le groupe ethnique et linguistique majoritaire dans l'Inde méridionale.

le **dravidien** : la famille linguistique propre à ce groupe.

Le mot dravidien est dérivé du sanscrit Drāvidah, le nom d'une province du sud de l'Inde.

dravière

une **dravière** :

- une vesce fourragère ;
- un fourrage à base de graminées et de légumineuses.

Le nom (une) dravière est dérivé de l'ancien français *drave*, de même sens.

drawback

[en anglais : *drawback*] une **admission temporaire** ou un **rembours** ou **remboursement de droits et taxes** : le régime douanier qui permet, pour des marchandises étrangères réexportées soit en l'état, soit après transformation ou incorporation dans un autre produit, d'accorder le remboursement total ou partiel des droits de douane ou taxes qu'elles ont supportés lors de leur importation.

un ***drawback*** :

- le mauvais côté d'une chose ;
- un inconvénient.

Le mot anglais *drawback* est formé du verbe *to draw* « tirer, retirer » et de *back* « en arrière ».

drawdown

[en anglais : *drawdown*] un **rabattement** : la diminution de la charge hydraulique déterminée en un point donné sous l'effet d'un prélèvement d'eau, naturel ou artificiel.

drawing gum

[en anglais : *drawing gum*] une **gomme à réserve** : un produit servant à masquer certaines zones d'un support à peindre, que l'on enlève une fois la couleur appliquée.

drawing-room

un ***drawing-room*** : un salon de réception, en Angleterre.

Le mot anglais *drawing-room* est issu de *withdrawing-room* proprement « pièce où l'on se retire ».

drawing software

[en anglais : *drawing software*] un **logiciel de dessin**

drayage, drayer, drayeuse, drayoir, drayoire, drayure

un **drayage** : l'opération de corroyage consistant à égaliser l'épaisseur d'une peau.

drayer : égaliser une peau lors du corroyage.

je draie ou je draye, tu draies ou tu drayes, il draie ou il draye, nous drayons, vous drayez, ils draient ou ils drayent ;
je drayais ; je drayai ; je draierai ou je drayerai ; je draierais ou je drayerais ;
j'ai drayé ; j'avais drayé ; j'eus drayé ; j'aurai drayé ; j'aurais drayé ;
que je draie ou que je draye, que tu draies ou que tu drayes, qu'il draie ou qu'il draye, que nous drayions, que vous drayiez, qu'ils draient ou drayent ;
que je drayasse, qu'il drayât, que nous drayassions ; que j'aie drayé ; que j'eusse drayé ;
draie ou draye, drayons, drayez ; aie drayé, ayons drayé, ayez drayé ;
(en) drayant.

une **drayeuse** : une machine à drayer les peaux.

un **drayoir** ou une **drayoire** : un couteau à lame cintrée, muni de deux manches, utilisé par les corroyeurs pour drayer les peaux.

une **drayure** : une rognure de peau détachée en drayant.

Le verbe drayer vient du néerlandais *draaien* « tourner, retourner » à cause de l'emploi du drayoir, utilisable des deux côtés et souvent retourné au cours de son utilisation.

dreadlocks

des ***dreadlocks*** : de petites tresses de cheveux.

dreadnought

un ***dreadnought*** : un ancien cuirassé d'escadre anglais de gros tonnage, comportant une artillerie lourde et légère.

Le mot anglais *dreadnought* signifie littéralement « celui qui ne craint rien ».

dream team

[en anglais : *dream team*] une **équipe de rêve**

drêche, drèche, drécher

une **drêche** ou **drèche** :

- une orge fermentée dont la germination a été arrêtée par chauffage, utilisée pour fabriquer la bière ;
- le résidu solide de cet orge ou de mil obtenu après brassage pour la fabrication de la bière et utilisé en alimentation animale ;
- le résidu de la fabrication du tapioca ;
- le résidu de distillation des pommes, des grains.

drécher : enterrer des glands rrosés d'eau salée afin qu'ils se conservent pour l'alimentation des porcs.

je drèche, tu drèches, il drèche, nous dréchons, vous dréchez, ils drèchent ;
je dréchais ; je dréchai ; je drècherai ou drécherai ; je drècherais ou drécherais ;
j'ai dréché ; j'avais dréché ; j'eus dréché ; j'aurai dréché ; j'aurais dréché ;
que je drèche, que tu drèches, qu'il drèche, que nous dréchions, que vous dréchiez, qu'ils drèchent ;
que je dréchasse, qu'il dréchât, que nous dréchassions ; que j'aie dréché ; que j'eusse dréché ;
drèche, dréchons, dréchez ; aie dréché, ayons dréché, ayez dréché ;
(en) dréchant.

drège, drégeur, dreige

1. une **drège** ou **dreige** :

- un grand tramail traîné au fond de la mer, et dont les extrémités sont maintenues écartées par des corps flottants ;
- une pêche pratiquée avec ce filet.

2. une **drège** : un instrument en forme de peigne métallique utilisé pour séparer les graines de lin des capsules.

une drégeuse, un **drégeur** : une ouvrière, un ouvrier qui travaille avec une drège.

Ce nom vient de l'allemand Dresche, un déverbal de *dreschen* « battre ».

drelin, drelindant, drelindindiner, drelin-drelin, dreliner

drelin ou **drelin-drelin** : une onomatopée imitant le son émis par une clochette ou une sonnette.

un **drelin** : la sonnerie d'une clochette ou d'une sonnette.

dreliner : sonner.

une diligence **drelindante**

drelindindiner : agiter une sonnette.

drenne

une **drenne** ou **draine** (1) : une variété de grive de grande taille, un oiseau.

Drepana

Drepana : un genre d'insectes lépidoptères glossates, diurne, aux ailes recourbées en faux, dont la chenille est nuisible aux arbres forestiers.

Drepanaspis

Drepanaspis : un poisson fossile.

drépanidé

les **drépanidés** : la famille d'insectes lépidoptères glossates eulépidoptères ditrysiens, drépanoïdes, dont le genre *Drepana* est le type.

drépanidoténia

un **drépanidoténia** : un genre de vers plats rubanés parasites internes.

drépanocytaire, drépanocytose

une, un **drépanocytaire** : une personne souffrant de la drépanocytose.

des haplotypes **drépanocytaires** : des séquences nucléotidiques du génome ß communes à certaines populations et situées à l'intérieur ou à proximité du gène ß drépanocytaire.

une **drépanocytose** : une hémoglobinopathie congénitale à transmission dominante, due à la présence d'une hémoglobine anormale, HbS principalement, qui déforme les hématies et leur donne une forme de faucille [hématies falciformes, *sicklaemia*], les rendant fragiles.

Le nom (une) drépanocytose est formé du grec *drepanon* « faucille » et *kutos* « alvéole, cellule ».

drépanoïde

les **drépanoïdes** : la super-famille d'insectes lépidoptères glossates eulépidoptères ditrysiens, ne comptant que la famille des drépanidés.

Drepanopteryx

Drepanopteryx : un genre d'insectes névroptères hémérobiidés, aux ailes falquées qui vit sur l'orme.

Drepanornis

Drepanornis : des oiseaux exotiques.

drépanosiphidé

les **drépanosiphidés** : une famille d'insectes néoptères paranéoptères hémiptères sternorrhynches aphidiformes aphidomorphes aphidoïdes.

dress code

Parmi les nombreux termes anglais dont abuse la presse figure *dress code*, désignant soit ce qui prévaut en matière de mode vestimentaire, soit la tenue requise pour une circonstance déterminée. On préfèrera dire *ce qui est à la mode* et employer la formule *tenue requise, tenue souhaitée*. Académie française.

dressage

un **dressage** :

- l'action de dresser, de mettre debout, d'installer ;
- le fait d'habituer un animal ou un être humain à certains comportements ;
- l'action qui consiste à amener l'élève à exécuter mécaniquement certaines tâches ;
- une opération pour donner une forme plane ;
- une préparation ;
- une présentation ;
- le fait de donner une certaine direction.

le **dressage western** : la discipline d'équitation western au cours de laquelle un cavalier et sa monture doivent effectuer des reprises au galop, agrémentées de changements de pied, d'arrêts et de figures diverses inspirées du travail des vachers à cheval. En anglais : *reining*. Voir aussi : équitation western. Journal officiel de la République française du 21/04/2011.

dressant

un **dressant** : dans les mines de houille, une couche redressée presque à la verticale. [Belgique]

dresse

une **dresse** [Belgique] : un vaisselier.

dressé

elle est dressée, il est **dressé** :

- est mise ou mis dans une position verticale ;
- est installée, construite ; est installé, construit ;
- est arrangé(e) ;
- est préparé(e).

être dressé sur la pointe des pieds

elle est dressée, il est dressé contre : est mise ou mis en opposition.

un animal bien dressé : bien habitué.

dresseine

les **dresseines** ou **dreisseines** : des moules d'eau douce de la famille des **dreissenidés**, exemples : *Dreissena bugensis, Dreissena polymorpha*.

dressement

un **dressement** :

- l'action de dresser ;
- l'action de mettre par écrit ;
- 'action de redresser le fil de cuivre destiné à faire des épingles.

dresser

dresser quelque chose :

- mettre dans une position verticale, mettre droit ;
- montrer dans une position haute par rapport aux objets environnants ;
- placer dans une position verticale ou proche de la verticale ;
- faire tenir droit, mettre debout ;
- mettre debout de manière à installer ou à construire, à élever ;
- préparer, disposer convenablement ;

- aplanir, rendre droit ;
- préparer un document écrit en respectant certaines formes ;
- rédiger.

dresser l'oreille, dresser les oreilles : tendre l'oreille, être soudain attentif.

dresser une personne ou un groupe contre une, un autre : les mettre en opposition.

dresser un animal : lui faire prendre l'habitude de certains comportements.

se dresser :

- être posé verticalement, dans une position dominante ;
- apparaitre ;
- pouvoir être dressé.

se dresser contre : s'opposer à.

Le verbe dresser, lui, signifie « préparer, arranger, disposer selon les règles » (dresser une table) et, s'agissant de choses qui exigent soin et précision, « exécuter, établir » (dresser le plan d'un ouvrage, une liste, un inventaire), et, particulièrement, « rédiger dans la forme prescrite » (dresser la minute d'un acte, une contravention). En savoir plus : Académie française.

Un récent avertissement publié sous la rubrique *Dire, ne pas dire* de l'Académie française me laisse pour le moins perplexe : « On se gardera de confondre ces deux verbes [brosser et dresser] et l'on se souviendra que l'on ne dresse pas un portrait mais qu'on le brosse. » Que la commission du Dictionnaire de l'Académie ne s'applique-t-elle à elle-même ses propres recommandations ! En savoir plus : Parler français.

Le verbe dresser vient du bas latin *directiare* « redresser, mettre droit », dérivé de *directus* « droit ».

Le nom (une) adresse et le verbe adresser sont dérivés de dresser, du bas latin directiare « redresser, mettre droit », dérivé de directus « droit ». Le mot adroit est aussi dérivé de droit.

Le nom (une) érection (= le gonflement et le durcissement temporaire de certains organes ou tissus ; le fait d'ériger un monument ; une création, un établissement) est emprunté au latin impérial *erectio* « action de dresser ». D'où érectile et érecteur.

Le verbe ériger (= élever un monument, construire, créer, instituer, donner un statut ou un caractère), s'ériger : s'attribuer un rôle) est emprunté au latin classique *erigere* « dresser ; construire ».

Le verbe redresser, se redresser, est dérivé de dresser. D'où : à la redresse, un redressement, un redresseur.

La pensée de Pierre de Jade : J'ai beau dresser ma table depuis des années, elle refuse toujours de se débarrasser toute seule.

dresseur

une dresseuse, un **dresseur** :

- celle, celui qui habitue un animal à certains comportements ;
- une ouvrière, un ouvrier qui a pour fonction de dresser certains matériaux ;
- une ouvrière, un ouvrier qui prépare quelque objet ou lui donne sa forme.

dressing, dressing-room

un **dressing** ou **dressing-room** :

- une petite pièce de rangement attenante à une chambre à coucher, comprenant penderie et étagères ;
- un meuble garde-robe avec une penderie et des tablettes.

Ce nom est emprunté à l'anglais *dressing-room* « pièce où l'on s'habille, où l'on fait sa toilette, attenante à la chambre à coucher » (1675).

dressoir

un **dressoir** :

- une armoire sans portes destinée à exposer de la vaisselle, généralement précieuse, ou à disposer les plats avant de les servir ;
- un buffet servant à faire égoutter ;

- une sorte de planche, avec ou sans manche, dont on se sert pour fouler le terreau sur les bords des couches ;
- l'instrument des graveurs en pierres fines, formé d'une plaque de fer poli sur laquelle on adoucit la pierre à l'aide de l'émeri.

dreux

un **dreux à la feuille** ou une **feuille de Dreux** : un fromage.

drève

une **drève** : une allée ou un chemin bordé d'arbres menant à une ferme ou à une propriété.

Ce nom est emprunté au moyen néerlandais *dreve* « allée ».

Dreyfus, dreyfusard, dreyfusien, dreyfusisme, dreyfusiste

une dreyfusarde ou dreyfusienne, dreyfusiste, un **dreyfusard** ou **dreyfusien, dreyfusiste** : celle qui était partisane, celui qui était partisan de **Dreyfus**, un officier français, et convaincu(e) de son innocence.

une idéologie dreyfusienne, un journal dreyfusard

un **dreyfusisme** :

- une opinion favorable à Dreyfus et, par extension, à certaines idées politiques de gauche ;
- la doctrine correspondante.

On a lu aussi un dreyfusardisme, un terme péjoratif.

Dreyfusia

Dreyfusia : le genre d'insectes hémiptères appelé communément « chermès du sapin ».

dreyse

un **dreyse** : un fusil à aiguille inventé en 1827 par Dreyse, un industriel allemand.

dribble, dribbler, dribbleur

un **dribble** : l'action de dribbler ; le résultat de cette action.

un **dribble en pivot** : [sports / basket-ball - handball] le geste technique qui consiste, pour un joueur ayant la balle en main, à contourner l'adversaire en effectuant une rotation sur lui-même. En anglais : *spin move*. Journal officiel de la République française du 10/01/2020.

dribbler : courir en faisant rebondir le ballon sans en perdre le contrôle malgré l'équipe adverse ;

dribbler un adversaire : l'éviter en poussant du pied un ballon ou en le faisant rebondir à la main.

une dribbleuse, un **dribbleur** : une joueuse, un joueur qui pratique fréquemment et adroitement le dribble.

Le nom (un) dribble vient de l'anglais *dribbling* de [*to*] *dribble* (dribbler).

drifft, drift

un ***drift*** ou ***drifft*** :

- des matériaux transportés par la glace ;
- des dépôts entrainés par les glaciers ;
- aux U.S.A. un bloc de glace flottante.

Le mot anglais *drift* est issu du vieil anglais *drifan*, en anglais *to drive* « chasser ; être entrainé ; dériver », voir : driver.

drifter

un ***drifter*** : un bateau utilisant des filets pour la pêche à la dérive.

Le mot anglais drifter de *to drift* « chasser ».

drile, drilidé

un **drile** : un genre d'insectes coléoptères, le type de la famille des drilidés.

les **drilidés** : une famille d'insectes coléoptères polyphages élatériformes élatéroïdes (ou dascilliformes cantharoïdes).

drill

un **drill**, un **mandrill** : des singes.

un **drill** : une variété de serge.

un **drill** :

- un entrainement physique imposé aux soldats allemands et visant à faire passer en réflexe le maniement des armes et les gestes de combat ;
- une technique pédagogique fondée sur la répétition intensive.

drille

un **drille** : un soldat vagabond, un soudard.

un bon drille, un joyeux drille : un bon compagnon, un joyeux compagnon.

un pauvre drille : un pauvre diable, un misérable.

Le nom (un) drille se rattache peut-être à drilles « chiffon, guenille ».

une **drille** : un outil à foret utilisé pour certains perçages fins.

Le nom (une) drille est emprunté au néerlandais *dril* « foret ».

des **drilles** : des vieux chiffons de chanvre ou de lin, utilisés pour la fabrication du papier.

Le nom (des) drilles est peut-être emprunté au moyen néerlandais *dril, drille* « trou percé au foret ».

dring

dring : pour évoquer le son d'une sonnette électrique.

dringue

une **dringue** : une cagagne, une déclichette, une évacuation fréquente de selles extrêmement liquides.

avoir la dringue : avoir la colique.

voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

dringuelle

une **dringuelle** [Belgique] :

- un pourboire ;
- une petite somme d'argent donnée à un enfant.

On a lu aussi une drinquelle, une trinquelle.

Ce nom est emprunté au flamand *drinkgeld*, composé de *drinken* « boire » et *geld* « argent ».

drink

[en anglais : ***drink***] une boisson, une consommation.

S'il est parfois désespérant de voir le nombre des anglicismes qui, peu à peu, envahissent notre langue et les devantures des boutiques de nos quartiers, il est sans doute possible de se rassurer en se disant que ces formes n'ont peut-être qu'une courte espérance de vie. Il est quelques exemples qui le montrent, comme le nom *drink*. Ce dernier, apparu à la fin du XIXe siècle, d'abord dans un contexte anglais, s'est répandu entre les deux guerres, le plus souvent porté par une forme d'anglomanie un peu snob ou, pour reprendre le mot de François, le facteur incarné par Jacques Tati dans *Jour de fête*, « pour faire américain ». Mais il est aujourd'hui désuet ou, pour user d'un terme plus familier, ringard. Que cette constatation ne nous amène pas à cesser de lutter contre ces anglicismes, en attendant que le temps, peu à peu, les efface, mais que, au contraire, elle nous pousse à les combattre plus hardiment, en sachant qu'en matière de langue, comme ailleurs, le pire n'est jamais sûr. Académie française.

Le mot anglais *drink* « boisson » est le déverbal de [*to*] *drink* « boire ».

drinn

un **drinn** : une graminée des déserts d'Afrique.

drisse

une **drisse** : un cordage ou un palan qui sert à hisser une voile, un pavillon, un signal flottant.

un pavillon **à mi-drisse** : qui n'est hissé qu'à moitié pour signaler que le navire n'est pas prêt.

Le nom (une) drisse est emprunté à l'italien *drizza*, terme de marine, déverbal de *drizzare*, attesté au sens de « hisser une voile », proprement « dresser ».

drive

Pour les équivalents français d'expressions anglaises avec drive, driven, driver, voir : France Terme.

un **drive** :

- au tennis, un coup consistant à frapper la balle après un rebond, avec la face de la raquette de telle sorte que la balle rase le filet (on a proposé les équivalents *coup rasant, coup droit*) ;
- au golf, un coup de longue distance, donné au départ d'un trou ;
- en musique, la qualité particulière du jeu d'un musicien qui fait preuve de force, de vigueur et d'enthousiasme ;
- en psychologie, une tendance impulsive.

un **drive** ou **point de retrait automobile, point de retrait (auto)** : un lieu spécialement aménagé pour permettre à un client de venir avec un véhicule retirer rapidement des achats effectués en ligne.

un **drive piéton** ou **point de retrait** : un lieu spécialement aménagé pour permettre à un client de venir retirer rapidement des achats effectués en ligne.

un **drive fermier** ou **retrait à la ferme** : un lieu de vente agricole aménagé pour permettre à un client de venir retirer rapidement des achats effectués en ligne.

[en anglais : *drive-i*n] un **service au volant**, un lieu public, d'abord un cinéma, puis un restaurant et un guichet de banque notamment, où l'usager peut bénéficier du service qui y est offert sans sortir de sa voiture.

[en anglais : *drive-in cinema*] un **cinéparc** : un cinéma de plein air où le spectateur assiste à la projection assis dans sa voiture.

(Vaines) recommandations concernant l'emploi de drive : Mémo de mots découverts.

Le mot anglais drive « coup droit » est un terme de sport depuis 1857.

Le nom anglo-américain *drive-in*, de *to drive-in* « entrer avec un véhicule » a été employé en apposition pour qualifier un établissement où l'on a accès à un service sans sortir de son véhicule (1930), d'où *drive-in* désignant un tel établissement.

driver

un **driver** :

- un joueur qui drive au tennis, au golf ;
- un instrument avec lequel on drive, un club de départ ; une batte ;
- un jockey d'une course au trot attelé ;
- un pilote de périphériques informatiques.

driver un cheval attelé à un sulky : le conduire dans une course au trot.

driver quelqu'un :

- le piloter, le conseiller ;
- le diriger.

driver la balle : au tennis, au golf, l'envoyer par un drive.

driver :

- faire un drive ;
- conduire.

Le verbe driver est la francisation du verbe anglais [*to*] *drive*, d'où un driver (voir aussi : dériver « s'écarter de sa direction »).

drogan

un **drogan** : un barbeau méridional, un poisson.

drogman

un **drogman** :

- dans l'Empire ottoman, un interprète en fonction dans les ambassades et consulats européens ;
- un interprète, généralement en Orient.

Le nom (un) drogman est probablement emprunté, comme l'ancien provençal *drogoman* et l'italien *dragomanno*, au grec byzantin δ ρ α γ ο υ ́ μ α ν ο ς, lui-même emprunté à l'arabe d'Égypte *targumān* [en arabe littéraire *targ ̌ umān*, à comparer avec truchement.

drogue

une **drogue** :

- un ingrédient naturel employé en chimie, en pharmacie, en teinturerie, en épicerie, dans l'économie domestique ;
- la matière première des médicaments officinaux et magistraux.

une **drogue** :

- une substance naturelle ou fabriquée dont l'absorption produit un effet sur les organismes vivants ;
- un remède confectionné selon une recette d'amateur ;
- une substance douée de propriétés physiologiques actives administrée à quelqu'un à son insu ;
- un médicament ;
- un composé chimique naturel ou de synthèse, utilisable en thérapeutique ;
- un produit pharmaceutique.

une **drogue** : un produit stupéfiant ou hallucinogène dont l'usage peut conduire à l'intoxication, l'accoutumance et la toxicomanie ; une chose qui grise, intoxique l'esprit.

Lexique de la drogue : Wiktionnaire.

une **drogue** : une petite fourche de bois que le perdant devait garder sur le nez, jusqu'à ce qu'il parvienne à gagner, à un jeu de cartes autrefois en usage parmi les matelots et les soldats.

la drogue : le jeu lui-même.

une **drogue** : un maraudage ; une mendicité.

aller en drogue : chercher à faire fortune, mendier en menaçant sa victime.

L'origine de ces mots est incertaine.

drogué

une substance droguée, un vin **drogué** : qui est falsifié(e), frelaté(e), par l'incorporation d'une autre substance.

une personne **droguée** :

- qui est sous l'effet d'une drogue, d'un remède, d'un médicament ;
- qui est sous l'influence de la drogue, d'un stupéfiant ;
- qui est intoxiquée par la drogue ;
- qui est intoxiquée par une chose comme s'il s'agissait d'une drogue.

une droguée, un **drogué** : une, un toxicomane.

une, un **junkie ou junky, junk** : une droguée, un drogué par l'héroïne.

elle, il est junkie, junky ou junk

droguer

droguer une substance : en altérer la qualité en y incorporant une autre substance.

droguer quelqu'un :

- lui faire prendre beaucoup de drogues, de médicaments ;
- lui faire prendre de la drogue, des stupéfiants.

se droguer :

- abuser de médicaments ou de substances psychotropes ;
- s'adonner à la drogue.

droguer :

- garder la drogue sur le nez jusqu'à ce qu'on soit gagnant à ce jeu ;
- [Belgique] attendre longtemps, en perdant son temps, en s'ennuyant.

droguer :

- marauder ;
- mendier.

droguerie

une **droguerie** :

- un ingrédient aromatique, colorant, pharmaceutique ;
- un remède ;
- l'action de droguer une substance par incorporation d'une autre substance qui en modifie les propriétés, à des fins commerciales ou thérapeutiques ;
- l'action de droguer ou soigner quelqu'un en droguant ses aliments ;
- une boutique où l'on vend des drogues ou matières premières, ingrédients ;
- une boutique où l'on vend principalement des produits de toilette et d'entretien.

la **droguerie** :

- le commerce et la préparation des drogues ;
- la fabrication et le commerce de produits d'herboristerie, d'hygiène, de toilette, d'entretien et de ménage.

Le nom (un) drugstore (= aux États-Unis et au Canada, un établissement commercial comprenant une pharmacie, débitant divers produits et servant généralement des rafraichissements et parfois des repas légers ; en France, un ensemble comprenant un bar, un café-restaurant, divers stands de vent et parfois une salle de

spectacles ; un ensemble de magasins spécialisés) vient de l'anglo-américain *drug-store* composé de *drug* « drogue » emprunté au même mot français et de *store* « magasin ».

une **droguerie** :

- un maraudage ;
- une demande, une question ;
- une mendicité.

droguet

un **droguet** :

- une étoffe grossière de laine ou généralement de serge moitié fil et moitié laine, formant une sorte de drap mince et étroit ;
- un vêtement fait de cette étoffe ;
- une étoffe ornée de dessins brochés passant à l'envers d'un dessin à l'autre sans être tissés dans le fond de l'étoffe.

drogueur

1. un médecin **drogueur** : qui drogue ses malades, qui leur donne des médicaments en excès.

Cet adjectif est dérivé d'une drogue.

2. un **drogueur** : un mendiant.

un drogueur de la haute : un mendiant escroc quêtant pour des causes imaginaires.

On a lu aussi en 1844 un drogueur de bretelles pour un « mendiant de naissance ».

Ce nom est dérivé de droguer « marauder ; mendier ».

droguier

un **droguier** :

- un espace de rangement, un cabinet, une armoire, où l'on met différentes sortes de drogues ;
- une boite portative destinée à contenir des drogues ou médicaments ;
- une collection d'échantillons de drogues, généralement pharmaceutiques.

droguiste

une, un **droguiste** :

- une personne qui vend des drogues, des matières premières ou ingrédients, qui en prépare ;
- une personne qui fabrique, vend des produits de toilette, d'entretien.

une, un droguiste en pharmacie : en France, une pharmacienne, un pharmacien ou une société se livrant à la fabrication des produits galéniques, biologiques ou de droguerie à l'usage pharmaceutique et à la vente en vrac de ces produits aux fabricants de produits pharmaceutiques, aux répartiteurs grossistes ou aux pharmaciens d'officine.

droïde

un **droïde** : un robot de science-fiction doté d'une intelligence artificielle.

Le nom (un) androïde (= un humanoïde ; un automate à forme humaine) est composé du radical du grec α ̓ ν η ́ ρ, α ̓ ν δ ρ ο ́ ς « homme, mâle » et du suffixe -oïde emprunté au grec -ε ι δ η ́ ς, lui-même tiré du grec ε ἶ δ ο ς « forme, apparence ».

droit, droite, droitement, droiterie

1. droit, gauche.

2. le droit.

1. la main droite, le poumon **droit** : qui est situé(e) du côté opposé à celui du cœur.

être le bras droit de quelqu'un : être son principal et indispensable adjoint, en particulier au niveau de l'exécution.

la partie droite :

- qui concerne le côté droit du corps ;
- qui correspond au côté droit de l'observateur.

un crochet du droit : à la boxe, avec le poing droit.

la **droite** :

- la main droite ;
- le côté de la main droite.

la **droite** :

- le côté droit de l'hémicycle d'une assemblée parlementaire ;
- l'ensemble des parlementaires qui y siègent ;
- les idées, les partis, traditionnellement conservateurs ou réactionnaires, qu'ils représentent ;
- l'opinion publique qui les soutient.

Le mot droit est un emploi de l'adjectif droit « juste, régulier, bon » qui a supplanté l'ancien français *destre* (voir : destrier, dextre).

une (ligne) **droite** : qui ne présente ni angle, ni courbure.

une droite : en mathématiques, une ligne telle que deux des points par lesquels elle passe sont nécessaires et suffisants à la définir.

une **demi-droite** : une portion de droite indéfinie dans un sens et limité dans l'autre par un point.

en ligne droite :

- suivant une ligne droite ;
- directement, sans intermédiaire, sans détour.

L'expression *dernier droit*, au sens propre comme au sens figuré, est utilisée uniquement au Québec. Ailleurs dans la francophonie, on emploie plutôt dernière ligne droite. On peut penser que l'emploi de droit (qui n'a pas le sens de « ligne droite » en français) est influencé par l'anglais ; dans cette langue, les expressions équivalentes sont *last straight, finishing straight* ou *home straight*, en Grande-Bretagne, et *home stretch*, en Amérique du Nord. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

une chaise droite, un nez **droit** : dont le dessin ou la forme a la ligne droite comme élément de référence.

une partie droite, un mur droit : qui est debout, dressé(e), vertical(e).

un (angle) droit : un angle de 90° ; dont les côtés sont perpendiculaires.

la tête droite : dressée.

une personne droite : qui n'est ni courbée, ni voutée, qui se tient bien.

un mouvement droit : qui s'effectue, qui se déplace en un mouvement rectiligne horizontal ou vertical.

un coup droit :

- en escrime, une attaque qui consiste en un mouvement rectiligne de la pointe du fleuret ;
- au tennis, un renvoi de la balle effectué du côté habituel.

un muscle droit : un muscle dont l'action s'exerce parallèlement ou perpendiculairement au plan de symétrie du corps.

le droit chemin : qui est conforme aux principes de la morale, de la religion.

une nature droite, un homme droit : qui est franche ou franc, honnête, ouverte ou ouvert, sans compromission.

un jugement droit, un raisonnement droit : qui est conforme à la raison, juste, sain, sensé.

au droit de [Belgique] : en face de.

L'adjectif droit se rapporte parfois à un verbe avec le sens de « en ligne droite » ou de « directement »; il est alors employé adverbialement et il reste invariable.

Par ailleurs, lorsque droit est employé avec se tenir, rester, etc., il a la valeur d'un adjectif attribut et il s'accorde en genre et en nombre avec le nom qu'il qualifie. Droit exprime alors l'état dans lequel est le sujet.
En savoir plus : Office québécois de la langue française.

droit :

- suivant une ligne droite ;
- directement ;
- verticalement.

filer droit : selon les principes de la morale, de l'ordre établi.

être droit dans ses bottes : n'avoir rien à se reprocher.

droitement :

- suivant une ligne droite, directement ;
- selon les principes de la morale, franchement, loyalement.

une **droiterie** : une dextralité.

Le mot droit (2) vient du latin classique *directus* « sans courbure, direct, à angle droit », d'où au figuré « direct, sans détour, juste », du participe passé de *dirigere* (voir : diriger).

Le nom (un) endroit vient de l'ancien français *endreit, endroit* « justement, exactement » « auprès de, au moment où » composé de la préposition en et de l'adverbe droit « exactement ».

orth(o)- est tiré du grec ο ρ θ ο ́ ς « droit ».

2. le **droit** :

- le fondement des règles régissant les rapports des hommes en société, et impliquant une répartition équitable des biens, des prérogatives et des libertés ;
- la science juridique ;
- un ensemble de droits ;
- un ensemble de règles à caractère contraignant, régissant le comportement et les rapports des hommes en société.

le droit du jeu [Belgique] : la règle du jeu.

Lexiques du droit, du droit civil, du droit constitutionnel, du droit d'Ancien Régime, du droit de l'Union européenne, du droit de la copropriété, du droit de la famille, du droit de propriété, du droit des affaires, du droit des conflits armés, du droit des obligations, du droit des sociétés, du droit du travail, du droit européen, du droit féodal, du droit fiscal, du droit international, du droit international privé, du droit international public, du droit pénal, du droit privé, du droit public, du droit romain, du droit social, des droits humains : Wiktionnaire.

un **droit** :

- un avantage, une liberté consenti(e) à l'homme en vertu de la nature ou d'un principe de caractère religieux, moral ou légal ;
- une somme d'argent perçue par l'administration, ou par une personne privée, en échange d'une autorisation, d'un droit.

les droits de l'Homme : Géoconfluences.

avoir le droit. Bling, blog de linguistique illustré.

Le **droit à la mobilité** est la mise en œuvre par l'État, les pouvoirs publics et la société civile, des conditions nécessaires à l'accès égalitaire aux ressources diversifiées du territoire, par des modes de transport ouverts à tous. En savoir plus : Géoconfluences.

un droit d'agrément, un droit substantiel, des droits à retraite, des droits de scolarité, des droits dérivés, des droits d'inscription, des droits directs, des droits en capital, des droits en rente : Office québécois de la langue française.

un **droit correcteur** : [économie et gestion d'entreprise] un droit de douane appliqué par un pays lorsqu'il constate que le prix d'un produit qu'il importe est inférieur à son prix de revient ou au prix courant de ce produit sur le marché du pays exportateur. En anglais : *anti-dumping duty ; antidumping duty* . Journal officiel de la République française du 05/06/2014.

un **droit d'antenne** ou **droit de diffusion** : [audiovisuel / télévision - radio] un droit protégeant la transmission d'une émission. En anglais : *broadcasting right* . Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **droit de jeu** ou **droit de parcours** : [sports / golf] une somme que le joueur doit acquitter pour utiliser un parcours dans un club dont il n'est pas membre. Équivalent admis : *green fee*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **droit de reprise** : [finance] lors d'une émission ou d'une offre publique de vente, la disposition contractuelle qui permet à un émetteur ou à un vendeur de diminuer le nombre de titres alloués à une catégorie d'investisseurs. En anglais : *claw back*. Journal officiel de la République française du 14/08/1998.

un **droit irrévocable d'usage** ou DIU : [télécommunications] un droit d'usage exclusif de tout ou partie de la capacité de transmission d'une infrastructure de télécommunication, non résiliable pendant la durée fixée par le contrat, généralement de plusieurs années. L'infrastructure de télécommunication est le plus souvent un câble sous-marin. En anglais : *indefeasible rights of use ; IRU*. Journal officiel de la République française du 09/08/2013.

le **droit souple** : [relations internationales - droit international] la notion doctrinale relative à des textes ou à des dispositions juridiques n'ayant pas par eux-mêmes d'effets contraignants mais susceptibles de contribuer, dans certaines conditions, à la formation de nouvelles règles juridiquement contraignantes. En anglais : *soft law*. Journal officiel de la République française du 19/10/2008.

des **droits patrimoniaux traditionnels** ou DPT : [droit international] les droits des peuples autochtones à garder et à gérer leurs biens matériels et immatériels. En anglais : *traditional resource rights ; TRR* . Journal officiel de la République française du 19/01/2010.

Bien que l'erreur soit fréquemment commise, état s'écrit sans majuscule dans l'expression état de droit, lorsque l'acception de ce mot est « situation » (comme dans état d'urgence ou état de siège...) et non « corps politique » (comme dans État souverain ou État démocratique...). Ainsi écrit-on : *Rousseau imagine le passage de l'état de nature à l'état de droit* mais *La République française est un État de droit.* Académie française.

Le groupe nominal *État de droit* ou *état de droit* peut avoir deux significations. Le choix de l'une ou l'autre dépend du contexte, mais il est aussi marqué par la présence d'une majuscule ou d'une minuscule, ainsi que par la forme de l'article qui introduit ce groupe nominal. Si l'on parle de la situation d'une société soumise à une règle juridique qui exclut tout arbitraire, on écrit, sans majuscule, *état de droit*, et ce groupe est dans l'immense majorité des cas précédé d'un article défini élidé l'. Mais si on parle du pays qui connaît cette situation, on dit que c'est un *État de droit*. On écrira ainsi *l'état de droit veut que tous les citoyens soient traités de la même manière*, mais *des peuples qui aspirent à vivre dans un État de droit*. En savoir plus : Académie française.

Le droit et l'usage : Académie française.

Du droit et de quelques usages : Académie française.

un droit correcteur, un droit d'antenne ou droit de diffusion, un droit de jeu ou droit de parcours, un droit de reprise, un droit irrévocable d'usage langage professionnel ou DIU, un droit souple, une primauté du droit, une course au droit d'asile, des droits patrimoniaux traditionnels ou DPT, une gestion des droits numériques ou GDN, un rendu droits acquittés ou RDA : France Terme.

un droit correcteur, un droit de place, un droit souple : Vocabulaire francophone des affaires (Office québécois de la langue française).

un **non-droit** : une situation où les lois ne sont pas appliquées ou applicables.

une **zone de non-droit**

Le nom (un) droit vient du bas latin *directum*, de *directus* (droit 2, droite) « justice, application des principes du droit », puis « règles du droit, ensemble des lois » et droit officiel sur quelque chose.

Le mot direct est emprunté au latin classique *directus* « droit, sans détour » et en bas latin « sans intermédiaire », formé sur le supin *directum* de *dirigere* (diriger).

Le mot directeur est emprunté au bas latin *director* « celui qui guide », dérivé du supin *directum* de *dirigere* (diriger).

Le mot directif est dérivé du radical du supin *directum* de *dirigere* (diriger).

Le nom (une) direction est emprunté au latin classique *directio, directionis* « ligne droite », en bas latin « action de diriger (vers un but »), dérivé du radical du supin *directum* de *dirigere* (diriger).

Le verbe dresser vient du bas latin *directiare* « redresser, mettre droit », dérivé de *directus* « droit ».

Le nom (une) adresse et le verbe adresser sont dérivés de dresser, du bas latin *directiare* « redresser, mettre droit », dérivé de *directus* « droit ». Le mot adroit est aussi dérivé de droit.

droitier

une droitière, un **droitier** : celle, celui qui se sert plus particulièrement de la main droite.

droitisation, droitiser, droitisme, droitiste

une **droitisation** (d'un parti politique, d'un gouvernement)

droitiser : infléchir une politique à droite.

se droitiser

un **droitisme** : une tendance à adopter les positions des partis politiques de droite.

une droitière, un **droitier**, une, un **droitiste** : une partisane, un partisan de la droite, une militante, un militant de droite.

droiture

une **droiture** :

- la qualité de ce qui est droit ; le fait d'être droit ;
- la qualité d'une personne honnête et loyale.

La pensée de Pierre de Jade : Il faut faire preuve d'une certaine droiture pour reconnaitre ses travers.

drôlatique, drolatique, drolatiquement, drolatiser,

elle, il est **drôlatique** ou **drolatique** : a de la drôlerie, fait rire par son pittoresque, voir : Parler français.

drolatiquement : d'une manière drolatique.

drolatiser : rendre drôle.

drôle, drôlement, drôlerie, drôlesse

elle, il est **drôle** :

- divertit ou porte à rire par son originalité, sa singularité ;
- intrigue, parait étrange, surprenant.

une drôle d'histoire, un drôle de type : qui est bizarre, étrange.

une **drôlesse**, une, un **drôle** :

- un personnage roué à l'égard duquel on éprouve de la défiance et une certaine supériorité ;
- un personnage rusé et fripon.

une drôline ou drôlesse : une petite fille.
une, un drôle : une, un enfant.
On a lu aussi drolle.

voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

drôlement :

- d'une manière drôle, amusante ;
- avec drôlerie ;
- d'une manière bizarre, étrange, imprévue.

une **drôlerie** :

- une parole, un acte ou un fait amusant, divertissant ou pittoresque ;
- le caractère de celui ou de ce qui est amusant, divertissant ou pittoresque.

Le nom (un) drôle est probablement emprunté au moyen néerlandais *drolle, drol* « lutin » d'où, au figuré « bon vivant, joyeux compagnon ».

drôlet, drôlichon

elle est drôlette, il est **drôlet** :

- est assez drôle, amusante ou amusant, espiègle ;
- est assez étrange, bizarre.

une figure drôlichonne : qui est amusante et singulière.
un air **drôlichon** : qui est amusant et singulier.

une drôlichonne, un **drôlichon** : une, un jeune drôle, une petite drôle, un petit drôle.

dromadaire, dromadairerie

un **dromadaire** : un animal, de l'espèce du genre chameau, possédant une seule bosse dorsale graisseuse.

une **dromadairerie** : un ensemble de dromadaires utilisés à des fins militaires ou au transport de marchandises.

voir le dictionnaire des sciences animales.

Le nom (un) dromadaire est emprunté au latin *dromedarius* « dromadaire » (en latin classique *dromas, dromadis*, en grec δ ρ ο μ ἁ ́ ς [κ ἁ ́ μ η λ ο ς] « [chameau] qui court »).

drome, drôme

1. une **drome** ou **drôme** :

- un assemblage flottant de plusieurs pièces de bois : mâts, vergues, bouts-dehors, futailles, etc. ;
- l'ensemble des pièces en bois (mâts, vergues, etc.) ;
- l'ensemble des embarcations en bois qui sont réunies sur un navire, dans un arsenal ou dans un port ;
- la corde lovée que les hâleurs envoient à bord d'un navire ; le cordage qui retient la bouée sur les filets de pêche ;
- la sorte de pièce de charpente qui contient le marteau d'une forge.

Selon les sens, une drome ou drôme (1) est probablement emprunté, comme d'autres termes du vocabulaire des forges, à l'allemand *Drom* « poutre », ou emprunté au néerlandais *drom* « foule, multitude (de personnes ou d'objets) » d'où, probablement au figuré « assemblage de pièces de bois ».

2. un **drome** : un oiseau.

3. un **drome** :

- dans l'Antiquité grecque, une avenue ou un champ destiné(e) aux courses ;
- en Égypte, une avenue bordée de sphinx, conduisant à un temple.

le logothète du drome : dans l'empire byzantin : le fonctionnaire officiel qui s'occupait des postes et des courriers impériaux.
On a lu aussi un drôme.

Le nom (un) drome est emprunté au grec δ ρ ο ́ μ ο ς, proprement « action de courir, course », d'où « emplacement pour la course à pied, stade » et « lieu de promenade ».

-drome

-drome est tiré du grec δ ρ ο ́ μ ο ς « course » :

un **aérodrome** : un terrain aménagé pour les avions.

elle, il est **antidromique** : se dit d’une propagation d’une impulsion dans la direction opposée physiologique.

un **autodrome** : un circuit spécialement aménagé soit pour des courses automobiles, soit pour des essais ou des épreuves de résistance des voitures de série.

un **boulodrome** : un terrain aménagé pour la pratique des jeux de boules.

un **cynodrome** (pour les courses de lévriers).

un **hémérodrome** : un coureur grec qui portait des dépêches pour les magistrats ou chefs d'armée.

elle, il est **hémodromique** : régularise et accélère la circulation sanguine.

un **hippodrome** :

- un champ de courses, un terrain plat aménagé pour le sport hippique ;
- un cirque aménagé pour les courses de chevaux et de chars.

une **histiodromie** : l'art de la navigation à voile.

une **loxodromie** :

- une ligne tracée sur la sphère et faisant en chacun de ses points un angle constant avec le méridien ;
- un itinéraire ainsi décrit par un navire ou un aéronef.

elle, il est **loxodromique** : appartient ou est conforme à la loxodromie.

une fonction **monodrome** (en mathématiques).

un **motodrome** : un terrain pour le motocyclisme.

une **orthodromie** : la route que suit un navire, un avion par la voie la plus directe.

elle, il est **orthodromique** : est relative, est relatif à l'orthodromie.

un (mot ou groupe de mots) **palindrome** : que l'on peut lire de la même façon de gauche à droite et de droite à gauche.

elle, il est palindrome : dont les éléments sont symétriques par rapport au point central.

un rhumatisme **palindromique** : un rhumatisme inflammatoire intermittent fait de crises oligoarticulaires de durée généralement brève, séparées par des intervalles libres de durée variable, sans véritable périodicité, pouvant évoluer ainsi la vie durant ou, dans 30 à 40 pour cent des cas déboucher sur une véritable polyarthrite rhumatoïde.

une séquence palindromique : une séquence d'acide nucléique double brin formé par l'association de deux brins complémentaires de séquence identique.

un **ratodrome**

un **tichodrome** : un oiseau.

un **vélodrome** :

- une piste permanente, en plein air ou couverte, aménagée pour les compétitions cyclistes et dont la configuration permet aux concurrents d'atteindre une grande vitesse ;
- l'ensemble des installations entourant la piste.

le Vélodrome d'hiver ou Vel' d'hiv : le vélodrome couvert le plus célèbre de Paris, détruit en 1959.

un vélodrome à mouches, un vélodrome à poux : un crâne chauve.

un **stade-vélodrome** : un complexe sportif aménagé à la fois en stade et en vélodrome.

droméosaure, droméosauridé

un **droméosaure** ou **lézard griffu** : un dinosaure théropode à griffes en faucilles du Crétacé.

les **droméosauridés** : des dinosaures carnivores théropodes, chasseurs actifs.

Dromia, dromiace, dromie, dromioïde

les **dromiaces** : un taxon de crustacés, exemples : *Dromioidea*, dromioïdes, *Homoloidea*, homoloïdes.

une **dromie** : le genre de crustacés décapodes, de l'ordre des brachyoures, des mers tropicales et subtropicales, à carapace ovale, à corps velu et pattes courtes, dont certaines espèces se protègent des prédateurs en se confondant avec les pierres ou en portant sur leur dos une éponge qu'elles maintiennent à l'aide de leurs pattes arrière.

une **dromie velue** ou ***Dromia personata, Dromia vulgaris***, un **crabe-pierre**, un **crabe-nounours**, un **crabe-béret basque**, un **crabe-éponge**

les **dromioïdes** : un taxon de crustacés, exemples : *Dromia, Dromidia*.

Le nom (une) dromie est emprunté au latin scientifique *dromia*, formé sur le grec « coureur » désignant aussi une espèce de crabe.

dromon

un **dromon** :

- dans l'empire byzantin, un navire de guerre mu par des rames, équipé de feux grégeois et muni d'un éperon ;
- un navire de transport de troupes.

un **dromon** : au Moyen Âge, une galère, un navire de guerre à rames.

Le nom (un) dromon est emprunté au bas latin *dromo, dromonis* « navire long et léger » lui-même du grec δ ρ ο ́ μ ω ν.

drone

un **drone** :

- un engin mobile terrestre, aérien ou naval, sans équipage embarqué, programmé ou télécommandé, et qui peut être réutilisé. Les drones militaires sont équipés de systèmes d'armes ou de collecte d'informations. En anglais : *drone*. Voir aussi : drone armé, drone sous-marin filoguidé, drone sous-marin téléguidé. Journal officiel de la République française du 19/06/2011.
- une note basse tenue en continu.

un **drone armé** ou **drone de combat** : [défense] un drone qui est piloté et équipé d'un système d'armes pour neutraliser ou détruire un objectif. En anglais : *attack drone ; combat drone ; unmanned combat aerial vehicle ; UCAV ; unmanned combat air vehicle ; UCAV*. Voir aussi : drone, système d'armes, système d'armes létal autonome. Journal officiel de la République française du 29/06/2019.

un **drone sous-marin filoguidé** ou DSF : un drone d'intervention évoluant en eau profonde, piloté depuis la surface par liaison ombilicale. En anglais : *remotely-operated vehicle ; ROV*. Voir aussi : drone, drone sous-marin téléguidé, porte-drone sous-marin. Journal officiel de la République française du 14/08/2015.

un **drone sous-marin téléguidé** ou DST : un drone d'exploration évoluant en eau profonde, piloté depuis la surface par des liaisons sans fil. En anglais : *autonomous underwater vehicle ; AUV*. Voir aussi : drone, drone sous-marin filoguidé. Journal officiel de la République française du 14/08/2015.

Le mot anglais *drone*, de même sens, signifie proprement « faux bourdon », en raison du bruit que cet engin produit.

drongaire

un **drongaire** ou **drungaire** : un officier de l'armée byzantine commandant une subdivision de la légion ou un grand amiral de la flotte.

Le nom (un) drongaire ou drungaire est emprunté au bas latin *drungarius* « chef de dronge » [« corps de troupe » en bas latin *drungus*].

drongo

un **drongo** : un oiseau passériforme chanteur des Tropiques, qui comprend une vingtaine d'espèces arboricoles et insectivores, au plumage généralement noir ou gris métallique, à la longue queue fourchue, aux pattes courtes, au bec fort et légèrement recourbé.

Ce nom est emprunté à un mot malgache.

dronte

un **dronte** ou **dodo** : un grand oiseau coureur exterminé par l'homme.

Le nom (un) dronte est emprunté au néerlandais « Dronte Alijs Dod-Aers ».

drop

1. un **drop** : un engin de levage employé pour le chargement sur les navires, de marchandises arrivant par voie ferrée.

Le mot anglais *drop* de même sens est le déverbal de *to drop* « laisser tomber ».

2. un **drop** ou **drop-goal** : au rugby, un coup de pied en demi-volée pour envoyer la balle par-dessus la barre des buts adverses.

un **drop shot** ou une **balle brossée** : au tennis, un coup consistant à lancer la balle d'une manière qui la force à infléchir fortement sa trajectoire.

Le mot anglo-américain dropgoal est composé de *drop* « chute » et de *goal* « but ».

droper, drop-out, droppage, dropper

1. **dropper** une balle : au golf, la faire tomber par-dessus son épaule lorsqu'on la juge injouable.

droper ou **dropper** :

- larguer, parachuter ;
- abandonner, négliger.

droper quelqu'un : l'abandonner, le laisser choir.

droper ses études, droper son activité : abandonner ses études, cesser toute activité professionnelle pour vivre en marginal.

[en anglais : ***drop-out***] un jeune qui quitte l'école ou l'université sans diplôme aux États-Unis, ou qui abandonne sa vie professionnelle et vit en marge de la société.

un **droppage** : un parachutage de personnel ou de matériel.

L'anglo-américain *drop-out*, est un emploi comme substantif, attesté depuis 1930, de *to drop out* « tomber en dehors, quitter sa place ou son état (comme une goutte [en anglais *drop*] qui tombe) » employé notamment pour évoquer l'action de quitter prématurément l'école.

Le verbe droper (1) ou dropper est une adaptation du verbe anglais *[to] drop* « tomber (goutte à goutte) ; laisser tomber, laisser choir, négliger (quelqu'un) ».

2. **droper** : courir, marcher rapidement.

Le verbe droper (2) est plutôt issu par aphérèse d'adroper qui vient de l'arabe *azreb* « dépêche-toi », que l'adaptation de l'anglais [*to*] *drop*.

drops

un **drops** [Belgique] :

- un bonbon acidulé ;
- une pastille de chocolat.

dropshipping

[en anglais : *dropshipping*] **un attrape-gogo** : une incitation, par des recommandations ou de faux commentaires, à acheter un produit plus cher sur un site souvent éphémère.

droschki, droski

un **droschki** ou **droski** : une voiture hippomobile découverte, utilisée autrefois en Russie, basse et suspendue par des ressorts, servant de cabriolet de place.

Le nom un droski est emprunté au russe *dro žki* « cabriolet ». La graphie droschki est peut-être due à l'influence de l'allemand *Droschke* « fiacre ».

droséra, droséracée, drosère

un **droséra** ou un **drosère** : une plante carnivore.

les **droséracées** : une famille de plantes.

voir le dictionnaire des sciences animales.

drosophile, drosophilidé, drosophilien, drosophiloïde

une **drosophile** : un genre d'insectes diptères brachycères, de couleur brune ou noirâtre, fréquent sur les matières décomposées ou à substances odorantes telles que l'éther acétique, les acides organiques, le vinaigre, etc. dont le représentant, le plus connu est communément appelée « mouche du vinaigre ».

les **drosophilidés** : une famille d'insectes diptères brachycères cyclorrhaphes schizophores acalyptères éphydroïdes comptant près de 3.000 espèces cosmopolites dont la moitié appartient au genre *Drosophila*.

une drosophilienne, un **drosophilien** : celle, celui qui étudie la drosophile.

les **drosophiloïdes** : une super-famille d'insectes diptères brachycères cyclorrhaphes schizophores acalyptères.

Le nom (une) drosophole est une adaptation du latin scientifique drosophila, du grec δ ρ ο ́ σ ο ς « rosée » et φ ι ́ λ η « ami », cette mouche recherchant les liquides et les substances fermentées.

drosophyllum

un **drosophyllum** : une plante insectivore, de la famille des droséracées, qui englue les insectes par la matière visqueuse qu'elle secrète.

Ce nom est emprunté au latin scientifique *drosophyllum*, composé du grec « rosée » et « feuille ».

dross

un **dross** : le résidu provenant de la combustion de l'opium.

Le mot anglais *dross* signifie « scories, écume ; chiasse, mâchefer ; déchet, impuretés ».

drossard, drossart

un **drossard** ou **drossart** : au Moyen Âge et à l'époque moderne, un bailli noble, officier de justice en Hollande et dans quelques parties de l'Allemagne.

Le nom (un) drossard ou drossart est emprunté au moyen néerlandais *drossaert*, désignant divers types de fonctionnaires.

drosse

une **drosse** :

- sur les anciens navires, un cordage utilisé pour la manœuvre des voiles ;
- de nos jours, le système de transmission commandant la barre du gouvernail à partir de la roue ou du servomoteur.

Le nom (une) drosse est emprunté, avec croisement avec drisse, à l'italien *trozza* qui serait issu du latin *tradux* « sarment ».

drosser

drosser le navire : pour le vent et le courant, le dévier, le détourner de sa route, par opposition à porter.

Le verbe drosser est probablement emprunté au néerlandais *drossen*, plutôt que dérivé de drosse.

Drottningholm

le château de **Drottningholm** : la résidence du roi de Suède.

drouille

une **drouille** :

- une maitresse de bas étage ;
- une femme de mauvaise vie.

Le nom (une) drouille. propre aux dialectes du Nord, est un emploi figuré de *drouille*, proprement « colique », dérivé de *drouiller*, du néerlandais *drollen*.

drouine

une **drouine** : un havresac contenant des outils, que portaient sur le dos les chaudronniers ambulants.

Le nom (une) drouine est emprunté au breton drouin « havresac ».

dru, druement

elle est drue, il est **dru** :

- a des pousses nombreuses, serrées et vigoureuses ;
- dont les éléments constituants sont nombreux et resserrés ;
- se développe avec vigueur.

un homme dru :

- qui est d'une solide constitution ;
- qui est dégourdi, alerte, vif.

une langue drue, un langage dru : robuste, vigoureuse ou vigoureux, vive ou vif.

pousser dru, planter dru, tomber dru : de manière abondante et serrée

drument ou **druement** : de manière drue.

Le mot dru vient du gaulois *druto* « fort, vigoureux ».

drugstore

un **drugstore** :

- aux États-Unis et au Canada, un établissement commercial comprenant une pharmacie, débitant divers produits et servant généralement des rafraichissements et parfois des repas légers ;
- en France, un ensemble comprenant un bar, un café-restaurant, divers stands de vent et parfois une salle de spectacles ;
- un ensemble de magasins spécialisés.

Le nom (un) drugstore vient de l'anglo-américain *drug-store* composé de *drug* « drogue » emprunté au même mot français et de *store* « magasin ».

druide, druidesse, druidique, druidisme

un **druide** : un membre de la classe sacerdotale des Celtes de la Gaule, de la Grande-Bretagne et de l'Irlande anciennes, héritière et gardienne des traditions religieuses, chargée de l'éducation, de la justice et du culte.

une **druidesse** : une prêtresse chez les Celtes, faisant figure de magicienne et de prophétesse.

elle, il est **druidique** : est relative, est relatif aux druides, au druidisme.

le **druidisme** : le culte, la doctrine des druides.

Chêne, druide, rouvre : Académie française.

Le nom (un) druide est emprunté au latin classique *druida* d'origine gauloise rapproché d'après un passage de Pline du grec δ ρ υ̃ ς « chêne » en raison des pratiques religieuses de ces prêtres ou de *druvids* « très savant » composé du préfixe intensif *dru* et de l'irlandais *sui* de *suvids* « sage ».

drument

drument : voir dru (ci-dessus).

drumlin

un **drumlin** : une colline allongée, façonnée par un glacier et disposée dans le sens du déplacement de celui-ci, formée de dépôts morainiques avec noyau plus ou moins rocheux, que l'on trouve généralement en groupes disposés de manière parallèle et séparés par des dépressions marécageuses.

Ce nom est emprunté à l'anglais *drumlin* (1833), issu par dérivation de l'irlandais ou du gaélique *druim* « dos, crête » d'utilisation fréquente dans les toponymes et transcrit en anglais *drum*.

drummeur, drums

une drummeuse, un **drummeur** [en anglais : ***drummer***] : une batteuse ou un batteur, une, un percussionniste, dans un orchestre de jazz ou de rock.

[en anglais : ***drums***] en jazz, une batterie.

Le mot anglais *drummer* « batteur de tambour » vient du verbe *to drum* « battre (le tambour) ».

Le mot anglais *drums* est le pluriel de *drum* « tambour, caisse » attesté depuis le 16ème siècle.

drungaire

un **drongaire** ou **drungaire** : un officier de l'armée byzantine commandant une subdivision de la légion ou un grand amiral de la flotte.

Le nom (un) drongaire ou drungaire est emprunté au bas latin *drungarius* « chef de dronge » [« corps de troupe » en bas latin *drungus*].

drupacé, drupe

1. elle est drupacée, il est **drupacé** : a l'aspect ou la consistance d'une drupe.

une **drupe** : un fruit charnu, indéhiscent, renfermant un seul noyau.

On a lu aussi un drupe.

Le nom (une) drupe (1) est emprunté au latin impérial *drupa* [*oliva*] « olive mûre ».

2. une **drupe** : un mollusque gastéropode, exemples : *Drupa morum, Drupa ricinus*.

druse, druze

1. une **druse** :

- la cristallisation tapissant la surface d'un minéral ou l'intérieur d'une cavité rocheuse, d'une gangue, et formée par la réunion de petits cristaux appartenant à un autre minéral ;
- la surface d'un minéral recouverte de cette cristallisation.

Le nom (une) druse est emprunté à l'allemand *Druse*.

2. elle, il est **druse** ou **druze** : concerne la population des **Druses** ou **Druzes** au Proche-Orient, dont la religion est dérivée de l'ismaélisme.

Ce mot est emprunté à l'arabe *duruz*, le substantif pluriel désignant les membres de ce peuple et qui serait issu du nom de *Ismail al Darazi* « Ismael le Tailleur » qui est à l'origine de leur foi.

dry

Pour trouver les équivalents français d'expressions anglaises avec dry, voir : France Terme.

Depuis quelques années nous sommes invités à ne pas boire d'alcool durant le mois de janvier. Louable initiative, mais est-il vraiment nécessaire d'appeler cette période d'abstinence *dry january* quand « janvier sans alcool » ou « janvier sobre » pourraient dire la même chose, et ce, d'autant plus que l'on emploie parfois l'anglicisme *dry* pour qualifier un alcool fort que l'on prend pur, sans l'étendre d'eau ? En savoir plus : Académie française.

un champagne ***dry*** : sec, non sucré.

un champagne extra-*dry* : sec.

un *dry* : un cocktail.

Le mot anglais *dry* signifie « sec ».

dryade

une **dryade** ou **hamadryade** : une divinité féminine protectrice des arbres et des forêts.

une **dryade** :

- une plante (on a lu aussi un dryas) ;
- un papillon ;
- un oiseau-mouche ou colibri.

voir le dictionnaire des sciences animales.

Le nom (une) dryade est emprunté au latin *dryas, dryadis* (le plus souvent au pluriel *dryades*) « dryade » lui-même emprunté au grec δ ρ υ ά ς, -ά δ ο ς, dérivé de δ ρ ῦ ς « chêne », les dryades demeurant sous l'écorce des chênes.

Le nom (une) hamadryade (= une nymphe des bois naissant et mourant avec l'arbre dont elle avait la garde et dans lequel on la croyait enfermée) est emprunté au latin impérial *hamadryas, hamadryadis*, lui-même du grec ἁ μ α δ ρ υ ά ς, -ά δ ο ς « nymphe dont la vie est liée à celle d'un arbre », composé de ά μ α « ensemble » et δ ρ ῦ ς « arbre, en particulier chêne ».

Le nom (un) hamadryas (= un singe) vient de hamadryade parce que ce singe est essentiellement forestier.

dry-farming

un ***dry-farming*** : une méthode de culture des régions sèches, consistant à emmagasiner dans le sol l'eau tombée pendant deux années consécutives pour obtenir une bonne récolte, la pluie d'une seule année étant insuffisante.

Le mot anglo-américain *dry-farming* est composé de *dry* « sec » et *farming* « exploitation agricole » de [*to*] *farm* « exploiter, cultiver une terre ».

dryinidé

les **dryinidés** : une famille d'insectes hyménoptères apocrites aculéates bethyloïdes.

Dryocampa

Dryocampa : un genre de papillons de nuit de la famille des saturnidés.

Dryocoetes

Dryocoetes : un genre d'insectes coléoptères scolytidés dont trois espèces vivent en France, nuisant l'une aux chênes et aux châtaigniers, l'autre aux noisetiers et aux charmes, et la dernière aux conifères.

dryomyzidé

les **dryomyzidés** : une famille d'insectes diptères brachycères cyclorrhaphes schizophores acalyptères sciomyzoïdes.

dryophante

une **dryophante** : un genre d'insectes hyménoptères cynipidés.

dryophthoridé

les **dryophthoridés** : un ordre d'insectes coléoptères polyphages cucujiformes curculionoïdes.

dryopidé, dryopoïde

les **dryopidés** : une famille d'insectes coléoptères polyphages byrrhoïdes (ou dryopoïdes).

les **dryopoïdes** : une super-famille d'insectes coléoptères polyphages dascilliformes.

dryopithèque

un **dryopithèque** : un primate fossile.

Le nom (un) dryopithèque est un dérivé savant du radical du grec δ ρ ῦ ς, δ ρ υ ό ς « chêne » et π ί θ η κ ο ς « singe ».

dryoptéridacée, Dryopteris

les **dryoptéridacées** : une famille de fougères vraies, exemples : *Dryopteris expansa, Dryopteris filix-mas, Dryopteris villarii*.

DU

du

du pain, de la farine, des légumes

parler du temps, de la météo, des actualités.

Parle-t-on de la plus grande ville du monde ou au monde ? Les deux constructions sont-elles possibles? Et, le cas échéant, y a-t-il une nuance de sens entre celles-ci ? En savoir plus : Office québécois de la langue française

dû

dû, due, dues, dus ; je dus, il dut, qu'il dût

devoir :

- avoir à payer une somme ;
- avoir à fournir quelque chose ;
- être redevable de quelque chose.

se devoir de :

- être tenu de se dévouer à ;

- être tenu mutuellement à ;
- être dû.

une somme due, un impôt **dû** : que l'on est tenu d'acquitter, qui doit être payé ou restitué.

une chose due : qui fait l'objet d'une obligation.

l'énervement dû au bruit : qui est causé par le bruit.

un article dû à : qui provient de.

.en bonne et due forme :

- qui est conforme aux règles, à la loi ;
- qui convient.

un **dû** :

- ce qu'on doit à quelqu'un ;
- ce dont quelqu'un est tenu de s'acquitter ;
- ce qu'une personne est en droit de réclamer.

Le participe passé dû, du verbe devoir, signifie « que l'on doit ». On dira par exemple qu'un compte est dû pour le 31 mars. Toutefois, dû est utilisé à tort dans diverses expressions calquées de l'anglais *to be due for* au sens d'« être mûr pour », « avoir besoin de », « être attendu pour » ou « qui doit arriver ».
Par ailleurs, si les mots *dû à* s'emploient de façon tout à fait justifiée avec le verbe être (parfois sous-entendu) dans le sens de « causé par » ou « attribuable à », l'expression dû à en tête de phrase ou de proposition est un calque de l'anglais *due to* à éviter. Il faut la remplacer, selon le contexte, par « à cause de, en raison de, parce que, étant donné, du fait de, par suite de », « à la suite de » ou « grâce à ».
Enfin, l'expression *passé dû* est aussi un calque de l'anglais *past due* que l'on peut lire parfois sur les comptes ou les factures. On le remplacera par échu, arriéré ou en souffrance, selon le sens. En savoir plus : Office québécois de la langue française ; Académie française ; Parler français.

dument (*anciennement* : **dûment**) :

- comme il se doit ;
- comme il se devait ;
- selon les règles, les formes requises par la loi ;
- d'une façon convenable, comme il convient.

Le mot indu (= qui est contraire à la règle, aux usages ou à la raison ; qui n'est pas dû ; qui n'est pas conforme à la loi ; qui n'est pas justifié, fondé) est dérivé de dû, d'où indument, indûment, et un indu : ce qui n'est pas dû).

dual, dualisation, dualiser

elle est duale, il est **dual** :

- est double avec un caractère de réciprocité ;
- est susceptible d'avoir des applications civiles et militaires ;
- en mathématiques, est lié(e) à un autre élément par une relation de correspondance réciproque,

elles sont duales, ils sont duaux

une **dualisation** : une séparation en deux groupes différents.

se dualiser : se séparer en deux parties antagonistes.

Le mot dual est emprunté au bas latin *dualis* « de deux » sous l'influence de mots tels que dualité, dualisme.

Le nom (un) duel (2) et le mot duel (= qui repose sur un principe de dualité) est double en soi) sont empruntés au latin impérial *dualis*, terme de grammaire, dérivé de *duo* (deux et duo).

dualisme, dualiste, dualistique

A. un **dualisme** : un système de croyance ou de pensée qui, dans un domaine déterminé, pose la coexistence de deux principes premiers, opposés et irréductibles.

une philosophie **dualiste**, une thèse dualiste : qui se rapporte au dualisme en tant que doctrine.

une, un **dualiste** : une personne qui professe une doctrine dualiste.

un principe **dualistique** : qui relève du dualisme.

B. un **dualisme** : le caractère de ce qui comporte deux éléments disjoints, opposés et complémentaires.

une économie dualiste, un fait **dualiste** : qui comporte deux éléments disjoints, opposés et complémentaires

une organisation dualiste, un système dualiste : la forme d'organisation sociale caractérisée par la répartition d'un groupe humain donné entre deux moitiés qui échangent entre elles diverses prestations.

la chimie **dualistique** : qui considèrait tout composé comme étant de nature binaire.

Le nom (un) dualisme est dérivé du radical du latin *dualis* « de deux ».

dualité

une **dualité** :

- le fait d'être double ;
- une expression liguistique du nombre ;
- une correspondance mathématique.

une dualité de... : le fait d'être constitué de deux composantes différentes, généralement opposées.

une dualité entre... : l'existence séparée et souvent antagonique de deux entités contigües.

la dualité hôpital-faculté, la dualité âme-sôma

une **dualité onde-particule** ou une **dualité onde-corpuscule** [physique quantique] la propriété d'un objet quantique, par exemple un atome, un électron ou un photon, de présenter, suivant les situations où il est placé, des comportements qui, en physique classique, correspondraient soit à ceux d'une onde, soit à ceux d'une particule. Le formalisme quantique décrit de façon synthétique les comportements tant ondulatoires que particulaires. En anglais : *wave-particle duality*. Voir aussi : état quantique. Journal officiel de la République française du 20 décembre 2022.

Le nom (une) dualité est emprunté au bas latin *dualitas, dualitatis* « dualité ».

dubbing

[en anglais : *dubbing*] une soie garnie pour constituer le corps d'une mouche pour la pêche.

dubitatif, dubitation, dubitativement

elle est dubitative, il est **dubitatif** : exprime le doute.

une **dubitation** :

- l'action de mettre en doute ;
- un état de doute ;
- une hésitation feinte.

dubitativement : d'une manière dubitative.

Le mot dubitatif est emprunté au bas latin *dubitativus* « douteux ; qui exprime le doute (en grammaire) », d'où dubitativement.

Le nom (une) dubitation est emprunté au latin classique *dubitatio, dubitationis* « doute, hésitation, irrésolution ».

Le verbe douter vient du latin classique *dubitare* « hésiter, douter ».

Le mot indubitable (= qui ne peut pas manquer de se produire ; dont la réalité ou la vérité ne peut pas être mise en doute) est emprunté au bas latin *indubitabilis* « certain, indubitable », d'où indubitablement.

Dublin, dubliné, dublinois

elle est dublinoise, il est **dublinois** : est de **Dublin**, la capitale de la république d'Irlande.
une Dublinoise, un Dublinois

un migrant "**dubliné**" : qui est concerné par la "procédure Dublin" selon laquelle sa demande doit être traitée par le pays où il a été identifié par ses empreintes ou une demande officielle d'asile.

dubnium

un **dubnium** : un élément artificiel fortement radioactif. Découvert en 1967 en Union soviétique, cet élément a reçu plusieurs autres noms avant qu'un accord international retienne le nom de dubnium, en 1997.

Dubna : une ville de Russie.

Duboisia

Duboisia : des arbustes.

duc

un **duc** :

- un doge ;
- celui qui était à la tête d'une armée, d'une tribu ;
- celui qui gouvernait une circonscription administrative supérieure au comté ;
- celui qui avait le gouvernement d'un territoire, d'un duché, relevant en principe directement du roi ou de l'Empereur ;
- un prince d'une maison souveraine portant le titre de duc ;
- une personne qui porte le titre de noblesse honorifique le plus élevé.

les **ducs à brevet** : les ducs nommés à vie par un brevet leur conférant ce titre, par opposition aux ducs héréditaires.

un **duc et pair** : celui qui, en vertu de son titre de duc, avait les privilèges de la pairie.

un **duc** : une voiture de luxe à quatre roues comportant deux places ainsi qu'un siège à l'avant pour deux domestiques et un autre identique à l'arrière.

les **ducs** : des espèces de hiboux aux aigrettes bien marquées (le petit duc, le moyen duc, le grand duc).

un **archiduc** :

- un duc revêtu d'une autorité, d'une prééminence sur les autres ducs ;
- le titre des princes de la maison d'Autricheun prince de l'ancienne maison d'Autriche.

un **grand-duc** :

- un souverain d'un grand-duché ;
- un prince du sang de la famille impériale de Russie.

faire la tournée des grands-ducs : fréquenter des cabarets de luxe, des lieux de plaisir.

Le nom (un) duc est emprunté au latin classique *dux, ducis* « chef », d'où en bas latin « gouverneur d'une province de l'empire » puis chez les Mérovingiens « délégué du roi pour les affaires militaires et la justice sur une circonscription formée de plusieurs comtés ».

Le nom (un) archiduc est dérivé de duc.

ducaillon

un **ducaillon** : un petit duc.

ducal

elle est ducale, il est **ducal** :

- est relative, est relatif au doge de Venise ;
- appartient ou se rapporte à un duc.

elles sont ducales, ils sont ducaux

elle est grand-ducale, il est **grand-ducal** : appartient, est relative, est relatif à un grand-duc ou à un grand-duché.
elles sont grand-ducales, ils sont grands-ducaux

ducasse

une **ducasse** :

- une fête patronale de village, une kermesse ;
- le lieu où se tient cette fête.

faire ducasse : prendre un bon repas à l'occasion de la ducasse.

une ducasse à pierrots : un repas de société comportant invariablement des haricots secs et des morceaux de saucisses, appelés pierrots.

voir : Dictionnaire des régionalismes de France ; Dictionnaire des belgicismes.

Le nom (une) ducasse est un terme dialectal du Nord, variante de *dicace*, forme populaire de dédicace, un terme religieux.

ducat

un **ducat** :

- une monnaie d'or fin, plus rarement d'argent, de valeur variable selon les pays ;
- une monnaie de compte de valeur variable selon les époques ; une monnaie d'or de toute origine.

Le nom (un) ducat est emprunté à l'italien *ducato* « monnaie frappée à l'image d'un duc » dérivé de l'italien *duca* « duc » du latin *dux*.

ducaton

un **ducaton** : une ancienne monnaie d'argent ; un ducat d'argent valant la moitié du ducat. On a lu aussi un ducasson.

un **ducaton** : un jeune duc, un petit duc.

duc d'Albe

un **duc d'Albe** : [habitat et construction] un pieu ou un faisceau de pieux émergeant et destiné à l'amarrage ou à l'évitement des bateaux. En anglais : *dolphin*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

duce

un **duce** :

- le titre pris par Mussolini ;
- un dictateur fasciste.

Le mot italien *duce* signifiant « chef, guide » « dictateur » vient du latin *dux, ducis* (duc).

duché, duché-pairie

un **duché** : à l'époque franque et carolingienne, une circonscription administrative, proche de la marche, à la tête de laquelle était placé un duc.

un **duché** :

- un fief appartenant à un duc ou à une duchesse ;
- un État dont le souverain est un duc ou une duchesse.

un **duché-pairie** : un duché auquel était attaché le titre de duc et pair.

un **archiduché** : un territoire où s'exerce la juridiction seigneuriale d'un archiduc.

un **grand-duché**

Le nom (un) duché est dérivé de duc.

duchesse

une **duchesse** :

- une femme noble ayant la dignité de duc par possession d'un duché, par octroi du titre ou par mariage avec un duc ;
- une bergère dont le siège est assez profond pour que les jambes d'une personne assise puissent y reposer entièrement ;
- un nœud de rubans que les femmes portaient autrefois sur le front ;
- une guipure fabriquée dans les Flandres, plus fine que celle de Bruges, et agrémentée de petits motifs à l'aiguille.

une (poire) duchesse

un satin duchesse : un satin de tenue particulière dont l'envers est mat et l'autre face très brillante.

un lit **à la duchesse** : un lit à baldaquin, mais sans dôme, souvent surmonté de panaches ou muni d'un fronton.

une écriture à la duchesse : dans laquelle les pleins sont inversés avec les déliés et les déliés avec les pleins.

une **archiduchesse** :

- l'épouse d'un archiduc ou une princesse revêtue de cette dignité à la naissance ;
- le titre des princesses de la maison d'Autriche, des filles ou des sœurs de l'empereur d'Autriche.

une **grande-duchesse** :

- la souveraine d'un grand-duché ;
- la femme ou la fille d'un grand-duc.une grande-duchesse :
- dans la famille impériale russe, une princesse du sang ou la femme d'un grand-duc

du coup

du coup :

- donc ;
- par conséquent ;
- de ce fait.

La locution *du coup* est devenue un tic langagier omniprésent en France. Elle sert à la fois de conjonction et d’adverbe. Quiconque écoute la télé française ou regarde des films doublés dans l’Hexagone ne peut qu’être frappé par la popularité de l’expression. En savoir plus : Au cœur du français.

ducroire

un **ducroire** :

- un engagement pris envers un vendeur par une personne, en général commissionnaire ou banquier, de se substituer à l'acheteur pour le paiement du prix de la vente ;
- une prime accordée au commissionnaire pour cette garantie.

un banquier, un commissionnaire ducroire : un intermédiaire qui se porte garant, à l'égard de son mandant, de la solvabilité du tiers, et est spécialement rémunéré en raison de ce risque.

Ce mot est composé de l'article du et de croire dans l'expression *demeurer du croire*.

ductile, ductilité

A. une matière **ductile** : qui se laisse étirer, battre, travailler sans se rompre.

une **ductilité** : la propriété de se laisser étirer, battre, travailler sans se rompre.

B. elle, il est **ductile** :

- dont la forme est modifiable, changeante ;

- est influençable.

une **ductilité** :

- la propriété de ce qui est modifiable, changeant ;
- une influençabilité.

On a lu aussi ductible pour ductile, ductibilité pour ductilité, et ductiliser (rendre ductile).

Le mot ductile est emprunté au latin impérial *ductilis* « qu'on peut conduire, malléable, ductile » dérivé du radical du supin *ductum* de *ducere* « conduire ».

ductus bursae, ductus ejaculatorius, ductus seminalis

ductus bursae : chez les femelles de lépidoptères, le conduit de l'appareil génital reliant l'*ostium bursa* (ouverture génitale) à la *bursa copulatrix* (vagin). On l'appelle communément tube copulatoire ou canal copulateur.

ductus ejaculatorius : chez les mâles lépidoptères, le tube sémimal situé à l'extrémité de l'édéage et formé par l'union des *vasa deferentia* (vase déférent ou spermiducte) dans lequel le fluide séminal passe pour se répandre dans la *bursa copulatrix* (vagin).

ductus seminalis : chez les femelles de lépidoptères, le conduit de l'appareil génital reliant la *bursa copulatrix* (vagin) à l'oviducte.

dudgeoneidé

les **dudgeoneidés** : une famille d'insectes lépidoptères glossates eulépidoptères ditrysiens, pyraloïdes.

dudit

dudit acheteur, desdits accusés, de ladite personne, desdites personnes : dont on vient de parler.

voir : dire.

due

due, dues : voir dû.

duègne

une **duègne** :

- une femme âgée, une gouvernante chargée de veiller sur la conduite d'une jeune fille ou d'une jeune femme ;
- une vieille femme insupportable et gênante, généralement chargée de surveiller une jeune personne.

Le nom (une) duègne est emprunté à l'espagnol *dueña* « dame » « dame de compagnie »), issu du latin *dŏmĭna* (à comparer avec *doña*).

duel, duelliste

1. un **duel** :

- un combat singulier dans lequel deux adversaires armés se mesurent l'un à l'autre ;
- un combat strictement réglé entre deux personnes dont l'une exige de l'autre la réparation par les armes d'un affront, d'une injure ou d'une offense ;
- une compétition ;
- une opposition.

une, un **duelliste** :

- une personne qui se bat en duel ;
- une personne qui cherche les occasions de se battre en duel, qui a l'habitude de se battre en duel.

Le nom (un) duel est emprunté au latin *duellum* forme ancienne de *bellum* « guerre, combat », le sens de « combat singulier » s'étant développé en bas latin probablement par rapprochement de *duo* « deux » par étymologie populaire.

2. un **duel** : un nombre, distinct du singulier et du pluriel, employé dans les conjugaisons et les déclinaisons de certaines langues pour indiquer que deux personnes, deux choses sont en cause.

une théorie duelle, un système duel : qui repose sur un principe de dualité.

Le nom (un) duel (2) et le mot duel (= qui repose sur un principe de dualité) est double en soi) sont empruntés au latin impérial *dualis*, terme de grammaire, dérivé de *duo* (deux et duo).

Le mot dual (= qui est double avec un caractère de réciprocité ; qui est susceptible d'avoir des applications civiles et militaires ; en mathématiques : qui est lié à un autre élément par une relation de correspondance réciproque), est emprunté au bas latin *dualis* « de deux » sous l'influence de mots tels que dualité, dualisme.

Il existe deux noms *duel* en français. L'un appartient à la langue courante et désigne un combat singulier, au sens propre ou au sens figuré, entre deux individus. L'autre ressortit à la grammaire et désigne une catégorie de nombre qui, dans certaines langues, s'oppose au singulier et au pluriel et traduit la dualité par des désinences nominales et verbales spécifiques. On trouve ce duel en grec ancien, en sanscrit, et sous forme résiduelle en latin (comme le pronom *ambo*, signifiant « les deux ensemble »). À ces deux noms, il convient de ne pas ajouter une troisième forme du mot *duel*, qui serait un adjectif signifiant « double, qui présente deux aspects différents, voire opposés, dont l'un est dissimulé ». Cette extension de sens s'explique sans doute par l'influence des noms dualisme et dualité, voire de l'adjectif utilisé en mathématiques *dual*, « qui est lié à un autre élément par une relation de correspondance réciproque », mais elle n'en reste pas moins abusive. Académie française.

duettino, duettiste, duetto

un **duettino** : une composition musicale brève, chantée à deux voix.

une, un **duettiste** :

- une, un artiste qui joue ou chante avec un(e) autre ;
- une artiste associée, un artiste associé à une, un autre dans un numéro de music-hall, de variétés.

un **duetto** : un petit duo à deux voix ou à deux instruments monodiques.

Le mot italien *duettino* est le diminutif de *duetto*, lui-même diminutif de *duo*.

Le nom (un) duettiste est dérivé de duetto.

duffle-coat, duffelcoat

un ***duffel-coat*** ou ***duffelcoat*** : un manteau trois-quarts, avec capuchon, en gros tissu de laine imperméabilisé.

Le mot anglo-américain *duffle* ou *duffel-coat* est composé de *duffel*, également transcrit *Duffield, duffil, duffle*, « sorte de gros drap molletonné », de Duffel, ville de Belgique, où l'on produisait ce drap, et de *coat* « manteau ».

dugazon

une **dugazon** : une actrice jouant les amoureuses et les soubrettes.

Louise Rosalie Lefèvre, épouse **Dugazon** : une actrice de l'Opéra Comique, célèbre surtout dans les rôles d'amoureuse.

Dugesia

Dugesia : un genre de vers de la famille des dugesidés.

Duggingtonia

Duggingtonia : des champignons.

dugong, dugongidé

un **dugong** ou une **vache marine** : un mammifère marin.

On lit aussi dugon.

les **dugongidés** : une famille de mammifères.

Le nom (un) dugong est emprunté au malais dūyung.

duire

1. **duire** : dresser un animal, spécialement un oiseau de proie.

je duis, tu duis, il duit, nous duisons, vous duisez, ils duisent ;
je duisais ; je duisis ; je duirai ; je duirais ;
j'ai duit ; j'avais duit ; j'eus duit ; j'aurai duit ; j'aurais duit ;
que je duise, que tu duises, qu'il duise, que nous duisions, que vous duisiez, qu'ils duisent ;
que je duisisse, qu'il duisît, que nous duisissions ; que j'aie duit, que j'eusse duit ;
duis, duisons, duisez ; aie duit, ayons duit, ayez duit ;
(en) duisant.

Le verbe duire (1) vient du latin vulgaire *docĕre*, en latin classique *dŏcēre* « instruire ».

2. **duire** à quelqu'un : lui convenir, lui plaire.

Le verbe duire (2) vient du latin classique *ducere* « conduire ».

duit, duitage, duite, duiter

un **duit** :

- des pieux et des cailloux pour arrêter le poisson d'une rivière ou d'un bras de mer ;
- un lit artificiel pour régulariser un cours d'eau.

un **duitage** :

- la disposition des duites d'un tissu ;
- le nombre de duites pour une surface donnée.

une **duite** :

- la longueur de fil que la navette conduit d'une lisière à l'autre dans le tissage d'une étoffe ;
- le double fil de chanvre utilisé pour consolider une série de nœuds horizontaux.

duiter :

- passer le fil de trame entre les fils de chaine pour fabriquer un tissu ;
- compter les fils formant la trame d'une étoffe.

Le nom (une) duite vient du participe passé de duire « convenir ».

dulçaquicole ou dulcicole

une espèce **dulçaquicole** ou **dulcicole** : qui vit, croît en eau douce.

Ce mot est formé sur aquicole avec le latin *dulcis, dulce* « doux ».

dulcifiant, dulcification, dulcifié, dulcifier

un **dulcifiant** : un produit, un remède propre à calmer.

une **dulcification** : l'action de dulcifier ; le résultat de cette action.

elle est dulcifiée, il est **dulcifié** :

- est atténué(e) par un mélange ;
- est adoucie, rendue moins puissante ; est adouci, rendu moins puissant ;
- est affadi(e), sans vigueur.

dulcifier :

- rendre doux ;
- tempérer par un mélange la violence d'un acide ;
- adoucir, corriger, tempérer l'âcreté, l'acidité, l'amertume d'un corps, d'un liquide par l'addition d'une substance plus douce ;
- faire subir au plomb un premier raffinage au four à réverbère ;
- adoucir, apaiser, calmer.

Le verbe dulcifier est emprunté au bas latin *dulcificare* « rendre doux ».

dulcimer

un **dulcimer** : au Moyen Âge, un instrument à cordes de métal tendues sur une caisse qu'on frappait avec deux petits maillets de bois.

Le nom (un) dulcimer est repris à l'anglais *dulcimer*, lui-même emprunté au moyen français *doulcemer*, peut-être composé de doux, douce (en latin *dulcis*) et du latin *melos* (en grec μ έ λ ο ς) « chant ».

dulcine

une **dulcine** : un produit synthétique, ayant un pouvoir sucrant analogue à celui de la saccharine.

Ce nom est formé sur le latin dulcis, dulce « doux », avec le suffixe -in, -ine.

dulcinée

sa **dulcinée** : une femme lui inspirant une passion vive et romanesque

Dulcinée de Toboso : le nom donné par don Quichotte à la dame de ses pensées dans le roman de Cervantes.

dulcite, dulcitol, dulcose

un **dulcitol** ou une **dulcite**, un **dulcose** : un hexol résultant de la réduction du galactose.

Ce nom est formé sur le latin *dulcis, dulce* « doux », avec le suffixe -ite et le suffixe -ol.

dulie

un culte de **dulie** : un culte qu'on rend aux anges et aux saints.

une dulie : une vénération amoureuse.

un culte d'**hyperdulie** : un culte qu'on rend à la Vierge.

Le nom (une) dulie est emprunté au latin médiéval *dolia* « servitude, soumission (aux hommes) », et celui-ci au grec δ ο υ λ ε ί α « esclavage, servitude ; soumission ».

dumb

[en anglais : ***dumb***]

- peu intelligent ;
- niais, bête, stupide.

avoir l’air un peu *dumb-dumb*

Dictionnaire historique du français québécois.

dumb-bell

[en anglais : ***dumb-bell***] un haltère.

Variantes graphiques : dumb bell, dumbbell, dum-bell, dombell, dombelle, dommebelle.

Dictionnaire historique du français québécois.

dum-dum

une (balle) **dum-dum** : dont l'enveloppe est cisaillée en forme de croix, de manière à s'écraser sur l'objectif en faisant une large déchirure.

Le mot anglais *Dum(-) Dum* [*bullet* « balle »] vient de Dum-Dum le nom d'une ville de garnison près de Calcutta où ce type de balle fut inventé.

dument, dûment

dument (*anciennement* : **dûment**) :

- comme il se doit ;
- comme il se devait ;
- selon les règles, les formes requises par la loi ;
- d'une façon convenable, comme il convient.

indument (*anciennement* : **indûment**) : d'une manière indue.

L'adverbe dûment ou dument est dérivé de dû.

dumicole

une espèce **dumicole** : qui vit, qui croît dans les buissons.

Le mot dumicole est formé de dumi- du latin *dumus*, « buisson, hallier » et de -cole emprunté au latin -*cola*, lui-même issu du verbe *colo, colis, colere*.

dump, dumper, dumping

Pour trouver des équivalents français aux expressions anglaises avec dump et dumping, voir : France Terme.

[en anglais : ***dumper***]

- un **motobasculeur** : une benne basculante automotrice de petite capacité.
- un **tombereau** : un engin de terrassement.

un ***dumping*** : la pratique commerciale qui consiste à vendre un produit moins cher sur les marchés extérieurs que sur le marché intérieur, ou parfois à le vendre à perte.

un ***dumping* social** : des prix bas en raison des faibles couts du travail et de l'absence de protection sociale.

le **moins-disant juridique** ou ***dumping* juridique** : la pratique qui consiste, pour un État, à fausser les règles de la concurrence internationale en mettant en place, pour l’exercice des professions juridiques, un cadre légal peu contraignant, afin de favoriser notamment l’offre de prestations juridiques à bas couts.

Le mot anglais *dumper* (1856) est dérivé de *to dump* « décharger, déverser ».

Le mot anglo-américain *dumping* vient de *to dump* proprement « décharger, déverser », spécialement, terme de commerce, « jeter sur le marché (en larges quantités et à bas prix) ; vendre à l'étranger notamment à des prix inférieurs aux prix habituellement pratiqués ».

dun

[en anglais : *dun*] une **mouche artificielle** pour la pêche de couleur terne

[en anglais : *dun*] pour le plumage d'un pigeon, **brun sombre**

dundee

un ***dundee*** : un petit voilier à deux mâts, souvent utilisé pour la pêche.

Le nom anglais *dandy*, d'origine obscure, a été altéré en *dundee*, probablement d'après le grand port écossais, de même nom.

dunaire, dune, dunette

elle, il est **dunaire** : est relative, relatif aux dunes.

un cordon dunaire

une **dune** :

- une éminence de sable fin que l'on rencontre en bordure de certaines plages ou dans les régions désertiques ;
- un monticule de sable formé par l'action du vent.

une **dunette** :

- la superstructure se trouvant à l'arrière d'un navire, allant d'un bord à l'autre et à l'intérieur de laquelle est aménagé l'habitat des officiers ou des passagers ;
- la partie supérieure de la dunette qui forme pont.

Le nom (une) dune est emprunté au moyen néerlandais *dune*, en néerlandais *duin*, de même sens.

Dunkleosteus

Dunkleosteus : un poisson cuirassé de mer du Dévonien.

duo

un **duo** :

- une composition musicale pour deux voix ou deux instruments ;
- un dialogue entre deux personnes, portant généralement sur des sujets qui les concernent intimement ;
- un ensemble de deux êtres étroitement liés ou de deux choses étroitement liées ;
- une cage de laminoir comportant deux cylindres tournant en sens opposés.

Le mot italien *duo*, proprement « deux », vient du latin *duo*.

Le mot italien *duettino* est le diminutif de *duetto*, lui-même diminutif de *duo*. Le nom (un) duettiste est dérivé de *duetto*.

duodécimain

elle est duodécimaine, il est **duodécimain** : appartient à la secte chiite qui arrête la succession des imams au douzième d'entre eux, l'imam caché.

une duodécimaine, un **duodécimain** : une représentante, un représentant de cette secte.

Ce mot est dérivé du latin *duodecimus* « douzième » (voir : duodécimal), avec le suffixe -ain.

duodécimal

elle est duodécimale, il est **duodécimal** :

- procède par 12 ;
- a pour base le nombre 12.

elles sont duodécimales, ils sont duodécimaux

Le mot duodécimal est dérivé du radical du latin classique *duodecimus* « douzième ».

duodénal

elle est duodénale, il est **duodénal** : appartient ou a rapport au duodénum.
elles sont duodénales, ils sont duodénaux

l'ampoule duodénale ou le bulbe duodénal, l'angle duodénal inférieur, l'angle duodénal supérieur, une biopsie duodénale, un cytochrome b duodénal, l'échancrure duodénale du pancréas, l'empreinte duodénale du foie, l'encoche duodénale de Wiart, une ferriréductase duodénale, une fossette duodénale, des glandes duodénales, un orifice duodénal, une papille duodénale, des rameaux duodénaux, un récessus duodénal, une sténose duodénale, le suc duodénal, un syndrome d'exclusion duodénale, un ulcère duodénal

la partie **cœliaco-duodénale** du muscle suspenseur du duodénum

un ligament **cystico-duodéno-colique**

le ligament **cystico-duodéno-colo-épiploïque** de Guttierez

elle est gastro-duodénale, il est **gastro-duodénal** : est relative, est relatif à l'estomac et au duodénum.
elles sont gastro-duodénales, ils sont gastro-duodénaux

une artère gastro-duodénale, un ulcère **gastroduodénal**

un épiploon gastro-duodéno-hépatique

un ligament **hépato-duodénal**

le ligament **hépato-duodéno-épiploïque** d’Ancel et Sencert

le transit **œsogastroduodénal** : une étude radiographique du tube digestif depuis la jonction pharyngoœsophagienne jusqu'au duodénum inclus, au moyen d'un produit de contraste approprié, ingéré au moment de l'examen.

une artère **pancréatico-duodénale**, des nœuds lymphatiques pancréatico-duodénaux, une veine pancréatico-duodénale

un pli **para-duodénal**, un récessus paraduodénal

une artère rétro-duodénale ou rétroduodénale, un récessus **rétroduodénal**, un tubercule pancréatique rétro-duodénal

une artère **supra-duodénale**

duodénectomie

une **duodénectomie** : une résection totale ou partielle du duodénum.

une **pancréatoduodénectomie**

duodénite

une **duodénite** : une inflammation du duodénum souvent associée à une gastrite ou à une entérite soit aigüe pouvant conduire à la perforation, soit intégrée dans le cadre de maladies générales.

duodénocholécystostomie

une **duodénocholécystostomie** : une création par voie chirurgicale d'une communication entre le duodénum et la vésicule biliaire.

duodénocholédocostomie

une **duodénocholédocostomie** : une création par voie chirurgicale d'une communication entre le duodénum et le cholédoque.

duodénogastrectomie, duodénogastrique

une **duodénogastrectomie** ou **gastroduodénectomie** : une résection partielle ou totale de l'estomac et du duodénum.

un reflux **duodénogastrique** : un reflux des sécrétions biliaire et pancréatique du duodénum dans l'estomac.

duodénographie

une **duodénographie** : un examen radiographique du duodénum après opacification.

duodéno-hépatique, duodéno-hépato-cave

un ligament **duodéno-hépatique**

un ligament **duodéno-hépato-cave**

duodéno-jéjunal, duodénojéjunostomie

l'angle **duodéno-jéjunal**, une fossette duodéno-jéjunale, le pli duodéno-jéjunal

une **duodénojéjunostomie** : une création par voie chirurgicale d'une anastomose entre le duodénum et le jéjunum.

duodéno-mésocolique

le pli **duodéno-mésocolique**

duodénopancréatectomie, duodéno-pancréatique, pancréatoduodénectomie, duodénopancréatovésical

une **duodénopancréatectomie** ou **pancréatoduodénectomie** : une résection partielle ou totale du pancréas et du duodénum, généralement pour une tumeur maligne.

des ganglions lymphatiques **duodéno-pancréatiques**, un ligament duodéno-pancréatique

une anastomose **duodénopancréatovésicale**

duodénopylorique, duodénopylorectomie

une sténose **duodénopylorique** : le rétrécissement du premier duodénum.

une **duodénopylorectomie** ou **duodénosphinctérectomie** : une résection d'une partie du duodénum et du pylore.

duodénoraphie

une **duodénoraphie** : une suture de la paroi duodénale.

duodénoscopie

une **duodénoscopie** ou **fibroduodénoscopie** : une exploration directe du duodénum par un fibroscope, permettant également d'injecter, par cathétérisme de l'ampoule de Vater, un opacifiant dans la voie biliaire principale et le canal pancréatique (Wirsung), réalisant une cholangiopancréatographie.

une **œsogastroduodénofibroscopie** ou **œsophagogastroduodénofibroscopie** : l'exploration de la partie haute du tube digestif : œsophage, estomac et duodénum avec un fibroscope.

duodénosphinctérectomie

une **duodénopylorectomie** ou **duodénosphinctérectomie** : une résection d'une partie du duodénum et du pylore.

duodénostomie

une **duodénostomie** : une création d'une ouverture temporaire ou permanente du duodénum à la paroi abdominale.

une **hépatico-duodénostomie** : une anastomose du canal hépatique avec le duodénum.

une **œsophagoduodénostomie** ou **œsoduodénostomie** : une anastomose chirurgicale entre l'œsophage et le duodénum qui rétablit la continuité du tube digestif après une gastrectomie totale.

duodénotomie

une **duodénotomie** : une incision du duodénum.

duodénum

un **duodénum** : la portion initiale et fixe de l'intestin grêle faisant suite au pylore de l'estomac, enroulée en anneau autour de la tête et du col du pancréas, située en profondeur sur la paroi abdominale postérieure en avant de la colonne vertébrale et des gros vaisseaux paravertébraux.

un **mésoduodénum** : la partie du méso médian dorsal primitif en rapport avec l'anse duodénale.

Le nom (un) duodénum vient du latin médiéval médical *duodenum* (*digitorum*) « de 12 doigts » parce que cet organe a une longueur de douze travers de doigt.

duodi

un **duodi** : le deuxième jour de la décade, dans le calendrier républicain.

primidi, duodi, tridi, quartidi, quintidi, sextidi, septidi, octidi, nonidi, décadi.

Le nom (un) duodi est composé du latin *duo* et *dies* « jour ».

duopole, duopoleur, duopolique

un **duopole** : la situation dans laquelle la production ou la vente d'une marchandise est contrôlée par deux personnes, deux entreprises ou deux sociétés.

un **duopoleur** : une entreprise ou une société qui forme avec une autre un duopole.

une entente duopolique, un marché **duopolique** : qui est relative, est relatif à un duopole.

Le nom (un) duopole est composé sur le modèle de monopole, à partir du latin classique *duo* « deux » et de l'élément suffixal -pole (du grec π ω λ ε ĩ ν « vendre »).

dupe, dupé, duper, duperie, dupeur

une **dupe** : une personne qu'on a trompée intentionnellement et facilement ou qui se laisse facilement abuser.

un jeu de dupes : une situation où quelqu'un est trompé.

un marché de dupe(s) : un marché, un contrat où quelqu'un est trompé.

ne pas être dupe : ne pas être crédule.

être **dupé** : être berné, être trompé.

duper quelqu'un : le rendre dupe, le tromper, le berner.

se duper : se faire illusion à soi-même.

une **duperie** :

- l'action de duper, une tromperie, une supercherie ;
- l'état de celui qui est dupe ;
- un cas de duperie.

une dupeuse, un **dupeur** : celle, celui, celle qui dupe.

un dupeur d'oreilles : une personne qui par la qualité de sa diction parvient à mettre en valeur ce qu'elle lit ou récite.

Le mot dupe est formé de huppe (du latin *upupa* d'origine onomatopéique) précédé de *d* d'origine également onomatopéique, en raison de l'aspect stupide de cet oiseau.

duplex

A. médecine
B. métallurgie
C. télécommunications
D. habitation

A. en médecine :

un ADN **duplex** : un ADN double brin.

un **hétéroduplex** : une molécule d'acide nucléique partiellement double-brin obtenue par hybridation in vitro de deux brins provenant de deux acides nucléiques différents.

un **homoduplex** : une molécule d'acide nucléique double brin obtenue par hybridation in vitro de deux brins entièrement homologues.

un **mode duplex** : en échographie, le couplage d'une imagerie échographique en mode dynamique et du tracé doppler pulsé permettant le contrôle visuel du vaisseau étudié et l'optimisation de l'angle de tir ultrasonore.

un **placenta duplex** : un placenta formé de deux lobes distincts dont les vaisseaux se rejoignent pour former le cordon ombilical.

un **utérus duplex** ou **utérus double** : un utérus malformé par défaut de fusion plus ou moins marqué des canaux de Müller.

B. en métallurgie :

un **procédé duplex** : la préparation d'un métal en deux temps dans deux appareils successifs, le second affinant le métal fondu dans le premier.

des **aciers duplex** et **triplex**, composés de deux ou trois couches de contextures différentes assemblées à chaud.

C. en télécommunications :

une **liaison duplex** : qui se fait simultanément dans les deux sens entre deux points.

un **duplex** :

- un procédé permettant qu'un programme soit émis simultanément à partir de deux stations différentes.
- [audiovisuel] une liaison ou une transmission qui fonctionne entre deux points. En anglais : *duplex ; two-way*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

(en mode) duplex : [audiovisuel] se dit d'une liaison ou d'une transmission qui fonctionne entre deux points. Exemples : une communication en mode duplex ; une communication en duplex. En anglais : *link-up*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

D. une habitation :

un **duplex** :

- [habitat et construction] un logement s'étendant sur deux niveaux à l'intérieur d'un bâtiment collectif. En anglais : *maisonnette* . Journal officiel de la République française du 22/09/2000.
- une maison avec deux logements ;
- un immeuble formé de deux maisons attenantes [Canada].

duplexé, duplexer, duplexeur

une matrice **duplexée** : dédoublée.

duplexer l'information : la transmettre, établir une liaison en duplex.

un **duplexeur** : un dispositif permettant l'utilisation d'une même antenne simultanément pour l'émission et la réception.

Le mot duplex est emprunté au latin classique *duplex* « double ».

duplicate

un **duplicate** : un tournoi où tous les joueurs ont la même donne.

duplicata, duplicatage, duplicater, duplicatif

un **duplicata** :

- le deuxième exemplaire d'une lettre ou d'un acte officiel de valeur égale à l'original et pouvant en tenir lieu ;
- une copie, un double d'un document quelconque ou d'un objet.

des duplicatas

un **duplicatage** : l'action de duplicater.

duplicater : reproduire en un certain nombre d'exemplaires à partir d'un original.

une reproduction **duplicative** : qui double.

Le nom (un) duplicata vient du latin médiéval *duplicata* [*littera*] « copie » du latin classique duplicare « doubler, renouveler, copier en double ».

duplicateur

une machine **duplicatrice** : qui permet de reproduire un document en plusieurs exemplaires.

un **duplicateur** : un appareil permettant de reproduire des documents en plusieurs exemplaires.

une duplicatrice, un du **plicateur** : une employée, un employé chargé(e) d'effectuer, soit au Ronéo, soit par tout autre procédé, la reproduction de textes frappés à la machine.

Le mot duplicateur est emprunté au bas latin *duplicator* « celui qui double ».

duplication

une **duplication** :

- le fait de doubler et son résultat ;
- une malformation congénitale selon laquelle un organe, un viscère, une cavité, un conduit, un vaisseau,… est doublé ;
- l'anomalie génétique consistant en la présence, sur un chromosome, d'un fragment chromosomique surnuméraire d'ADN plus ou moins long, libre ou soudé ;
- un dédoublement d'un élément vivant ;
- la formation d'une nouvelle molécule par la réunion de deux molécules ou de deux radicaux ;
- un procédé permettant la reproduction d'un document en un certain nombre d'exemplaires par emploi d'un document reproducteur et d'un duplicateur.

la duplication du cube : la construction d'un cube de volume double d'un autre.

une **duplication d'écran** : [automobile - télécommunications] le système qui permet, sur un terminal multimédia, d'afficher l'écran d'un mobile multifonction ou d'un autre terminal et d'accéder à certaines des fonctions et applications de ce dernier ; par extension, l'affichage ainsi obtenu. Dans le domaine de l'automobile, le terminal multimédia est intégré au tableau de bord du véhicule. Le terme « Mirror Link », qui est un nom de marque déposée, ne doit pas être utilisé. En anglais : *mirroring ; screen mirroring*. Journal officiel de la République française du 28/03/2018.

En français, le terme duplication, qui désigne l'action de dupliquer ou son résultat, ne s'emploie guère que dans des domaines spécialisés, dont la reprographie, la biologie, la musique et les télécommunications.
Son usage dans les sens de « double emploi », « répétition », « chevauchement », « empiètement » constitue un anglicisme. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

une **autoduplication** ou **autoréplication** : le phénomène selon lequel une molécule d'acide nucléique se duplique à partir d'une molécule préexistante.

Le nom (une) duplication est emprunté au latin impérial *duplicatio* « action de doubler, redoubler », à comparer avec dupliquer.

duplicature

une **duplicature** : un repli d'une membrane, d'une surface sur elle-même.

Ce nom est dérivé du radical du participe passé *duplicatus, duplicata, duplicatum* de *duplicare* « doubler », avec le suffixe -ure.

duplice

duplice :

- double ;
- faisant preuve de duplicité.

duplicidenté

les **duplicidentés** ou **lagomorphes** : un ordre de mammifères.

duplicité

A. une **duplicité** :

- le fait d'être double ;
- le caractère de ce qui est double.

une duplicité urétérorénale, une duplicité uréthrale, une duplicité utérine, une duplicité vulvaire.

B. une **duplicité** :

- le fait d'avoir un comportement double, variant selon les circonstances ;
- le caractère de l'être qui adopte un comportement différent de ses pensées profondes en vue de tromper par dissimulation.

Le nom (une) duplicité est emprunté au bas latin *duplicitas, duplicitatis* « état de ce qui est double ; duplicité ».

duplique, dupliqué, dupliquer

A. en droit ancien :

une **duplique** : la réponse du défendeur à la réplique du demandeur.

dupliquer : répondre à la réplique du demandeur.

B. un gêne **dupliqué**

dupliquer :

- répéter ;
- faire le double d'un document ;
- établir un équipement en duplex.

se dupliquer : subir la formation d'un fragment plus ou moins long d'ADN.

Le verbe dupliquer est emprunté au latin classique *duplicare* « doubler » et « dupliquer » en bas latin juridique, dérivé du radical de *duplex, duplicis* « double ».

duppion

un **duppion** ou **doupion, double** : un cocon simple tissé par 2 chenilles.

duquel

duquel, de laquelle, desquels, desquelles

Duquel parles-tu ?

Voici le château à côté duquel tu t'es promené.

Contrairement aux autres pronoms relatifs, **lequel** varie en genre et en nombre, selon son antécédent. De plus, lorsqu'il est précédé de à ou de, lequel se contracte avec ces prépositions, sauf s'il est féminin et singulier. On écrira donc, en un seul mot : lequel, laquelle, lesquels, lesquelles, auquel, auxquels, auxquelles, duquel, desquels, desquelles, et en deux mots : à laquelle et de laquelle. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

dur

elle est dure, il est **dur** :

- par sa consistance solide, compacte, oppose une forte résistance au toucher, à la pression, au choc, à l'usure ;
- ne peut pas être facilement pénétré(e), entamé(e) ;
- a durci, a pris une consistance dure, ferme, épaisse par la cuisson ;
- a durci en séchant ;
- manque de souplesse, de flexibilité ;
- manque de douceur, de moelleux, de confort ;
- est difficile à manœuvrer, fonctionne mal, résiste à une manipulation ;
- nécessite un gros effort physique, intellectuel ou moral ;
- est pénible, désagréable, rude aux organes des sens ;
- affecte péniblement, douloureusement une personne ;
- est éprouvante ou éprouvant, pénible à supporter ;
- a une solide résistance physique et morale, supporte fermement la fatigue, la maladie, la douleur ;
- ne s'émeut pas, ne s'attendrit pas facilement ;
- est ou se montre sans bonté, sans bienveillance ou sans douceur.

un œuf (cuit) dur

un coup dur :

- un incident imprévu qui cause de graves ennuis, une situation pénible ;
- une action violente ;
- un choc psychologique.

avoir la vie dure :

- ne pas mourir vite, résister à ce qui provoque la mort ;
- persister, durer malgré tous les obstacles ;
- être vivace, tenace ;
- traverser le temps, malgré les tentatives de destruction;
- être difficile à détruire.

une pierre **demi-dure**

elle est extra-dure, il est **extra-dur** : est très dure, très dur.

dur :

- avec force, violemment ;
- avec intensité ;
- beaucoup et avec énergie, en peinant.

entendre dur : être dur d'oreille, être sourd. Voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

avoir dur [Belgique] : éprouver des difficultés.

le **dur** :

- ce qui est dur, solide, résistant ;
- ce qui est difficile, pénible ;

- ce qui est sans bonté.

à la dure : sans douceur, de manière rude, mais non brutale.

coucher à la dure : sur le sol.

en voir de dures : être malmené.

une dure, un **dur** :

- une personne qui résiste à la douleur, à la peur ;
- une personne prête à la bagarre et que rien n'ébranle ;
- une personne qui a durci sa position jusqu'à l'intransigeance.

Le mot dur vient du latin classique *durus* « dur [au toucher], âpre, pénible ». Voir les dérivés ci-après.

durable, durablement

une **durabilité** :

- le caractère, la qualité de ce qui est durable ;
- la durée d'utilisation d'un bien ou de validité d'un droit.

une **durabilité** ou un **caractère durable** : la caractéristique d'une politique qui peut être durablement menée ou d'une évolution susceptible de se poursuivre sans compromettre l'avenir. En anglais : *sustainability*. Journal officiel de la République française du 27/12/2006.

elle, il est **durable** :

- présente les conditions requises pour durer longtemps, est susceptible de durer longtemps ;
- se consomme lentement par l'usage, fera de l'usage, se conserve ;
- dure longtemps, est de longue durée, présente de la stabilité et de la constance dans le temps ;
- dure toujours ou très longtemps.

le **durable** : le caractère ou l'état durable.

Les adjectifs durable et permanent partagent une certaine proximité sémantique : ils évoquent tous deux une idée de durée dans le temps. Mais ils ne sont pas synonymes pour autant et ne doivent pas être confondus. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

le tourisme durable, les transports durables, la ville durable : Géoconfluences.

Vocabulaire du développement durable : Office québécois de la langue française.

durablement :

- longtemps ;
- pour longtemps, pour une longue durée ;
- pour une durée indéfinie, dont on n'aperçoit pas la fin.

Le mot durable est emprunté au latin impérial *durabilis* « durable ».

Le mot perdurable est emprunté au bas latin *perdurabilis* « qui dure très longtemps ».

duracine

une **duracine** : une variété de pêche à chair très ferme.

dur à cuir

une viande dure à cuire, un légume **dur à cuir** : dont la cuisson est difficile.

une dure à cuire, un **dur à cuire** :

- celle, celui qui ne se laisse pas facilement ébranler ni mener ;
- une forte tête.

une personne dure à cuire :

- très résistante, au physique ou au moral ;
- très volontaire, qui ne se laisse pas facilement influencer.

On lit aussi dur-à-cuire, dure-à-cuire.

duraille, duraillon

elle, il est **duraille** :

- est résistante ou résistant :
- est difficile à faire ou à supporter.

des durailles : des pierres précieuses, des diamants.

c'est **duraillon** : c'est dur, difficile.

durain

un **durain** : un constituant du charbon, de couleur noire et d'aspect mat.

Ce nom est dérivé de dur, avec le suffixe –ain sur le modèle de mots tels clarain, fusain, vitrain.

dural

elle est durale, il est **dural** : est relative, est relatif à la dure-mère, la méninge la plus externe.
elles sont durales, ils sont duraux

un hématome dural : un hématome siègeant dans l'épaisseur de la dure-mère.

elle est épidurale, il est **épidural** : est péridural(e), qualifie l'espace du canal rachidien situé en dehors de la dure-mère, où sont réalisées les injections de produits anesthésique, l'analgésie péridurale, ou cortisonés.
elles sont épidurales, ils sont épiduraux
un abcès épidural : une suppuration extradurale plus fréquente à l'étage rachidien, exceptionnelle à l'étage crânien.

une analgésie épidurale : une analgésie locorégionale utilisant des anesthésiques locaux instillés dans l'espace épidural, entre la face externe de la dure-mère et la face interne du canal rachidien, espace appelé également péridural.

une anesthésie épidurale

un espace épidural

un hématome épidural

une lipomatose épidurale : une accumulation de graisse, non encapsulée, dans l'espace épidural, généralement secondaire à la prise au long cours de corticoïdes.

une **épidurite** bactérienne : une infection du tissu cellulograisseux épidural.

une analgésie **extradurale** : l'ensemble des anesthésies locorégionales incluant les anesthésies caudale, épidurale et péridurale.

une anesthésie extradurale

un espace extradural : la zone d’adhérence entre la face superficielle de la dure-mère crânienne et la table interne des os de la voute.

un hématome extra-dural : un hématome siégeant entre la dure-mère et les os du crâne.

une anesthésie **intradurale** : une analgésie intra-dure-mérienne.

un espace intradural

elle est péridurale, il est **péridural** : est épidural(e), autour de la dure-mère.
elles sont péridurales, ils sont péridurau

une analgésie péridurale : une analgésie locorégionale, par infiltration de l'espace rachidien épidural avec un anesthésique local.

une anesthésie péridurale : une anesthésie rachidienne de conduction par injection d'une solution d'un anesthésique local dans l'espace extradural.

un espace péridural : l'espace séparant la face externe de la dure-mère spinale du canal spinal.

un empyème **sous-dural** : une collection purulente développée dans l'espace sous-dural observé essentiellement chez le nourrisson et l'adolescent.

un espace sous-dural

un hématome sous-dural : une hémorragie diffuse ou circonscrite, d'origine traumatique ou spontanée, siégeant entre la dure-mère et l'arachnoïde.

une ponction sous-durale : chez le nourrisson, le geste permettant l'évacuation d'une collection sous-durale par une ponction à travers le cuir chevelu et la dure-mère.

un espace **sus-dural**

Le mot dural est dérivé de dure(-mère) avec le suffixe -al.

dura lex

Dura lex, sed lex. La loi est dure, mais c'est la loi.

duralumin

un **duralumin** ou **dural** : un alliage léger et dur d'aluminium, de cuivre, de magnésium, de manganèse et de silicium, employé notamment dans l'industrie aéronautique pour sa forte résistance à la rupture.

Le nom (un) duralumin est emprunté à l'allemand *Duraluminium* (*Duralumin, Dural*) composé de *dur*- très probablement de Düren la ville de Westphalie où cet alliage fut créé et de *alumin*-(ium).

duramen, duraminisation

un **duramen** : le cœur, la partie centrale du bois, par opposition à l'aubier, la région périphérique.

une **duraminisation** : le processus de formation du duramen.

Ce nom est emprunté au latin *duramen, duraminis* « durcissement ».

durandal

une **durandal** :

- l'épée de Roland [dans La Chanson de Roland] ;
- une épée de chevalier.

durant

durant :

- pendant ;
- au cours de, à l'époque de, pendant la période de ;
- sur une étendue de, un parcours de, une longueur de.

une heure durant, une semaine durant : pendant toute cette durée.

durant que :

- pendant tout le temps que ;
- aussi longtemps que.

Le mot durant vient du participe présent de durer.

duratif

une consonne durative : qui a une certaine durée dans l'émission.

un aspect **duratif** d'un processus verbal, un verbe duratif : qui saisit le procès dans sa durée, dans son développement.

Le mot duratif est dérivé du radical de durer, d'après le supin de *durare*.

durbec

un **durbec** ou **dur-bec** : un passereau arboricole et insectivore, de la famille des fringillidés, vivant dans les forêts de conifères des régions boréales et dont les principales espèces sont le durbec ordinaire aux couleurs gris, brun et rose et le durbec des sapins, aux mœurs erratiques.

Ce nom est formé de dur et bec.

durci, durcir, durcissable, durcissement, durcisseur

elle est durcie, il est **durci** :

- a été durci(e) ;
- a durci ou s'est durci(e) ;
- est rendu(e) plus rude ou plus âpre aux sens, plus sévère ;
- est rendue, devenue plus dure, plus sèche, plus agressive ou moins sensible ; est rendu, devenu plus dur, plus sec, plus agressif ou moins sensible.

durcir quelque chose ou quelqu'un :

- rendre dur, consistant, solide, difficile à pénétrer, à entamer ;
- rendre plus rude ou plus âpre aux sens ;
- rendre plus fort, plus vif ;
- rendre résistant ;
- rendre plus rude, plus dur, plus sévère ;
- rendre plus ferme, plus intransigeant.

durcir ou **se durcir** :

- devenir dur ;
- devenir ou paraitre rude, plus rude, plus désagréable aux sens.

je durcis, tu durcis, il durcit, nous durcissons, vous durcissez, ils durcissent ;
je durcissais ; je durcis ; je durcirai ; je durcirais ;
j'ai durci ; j'avais durci ; j'eus durci ; j'aurai durci ; j'aurais durci ;
que je durcisse, que tu durcisses, qu'il durcisse, que nous durcissions, que vous durcissiez, qu'ils durcissent ;
que je durcisse, qu'il durcît, que nous durcissions ; que j'aie durci ; que j'eusse durci ;
durcis, durcissons, durcissez ; aie durci, ayons durci, ayez durci ;
(en) durcissant.

se durcir :

- devenir moins sensible, moins humain ou insensible ;
- prendre une expression dure, agressive ou fermée ;
- devenir intransigeant.

je me durcis, tu te durcis, il se durcit, nous nous durcissons, vous vous durcissez, ils se durcissent ;
je me durcissais ; je me durcis ; je me durcirai ; je me durcirais ;
je me suis durci(e) ; je m'étais durci(e) ; je me fus durci(e) ; je me serai durci(e) ; je me serais durci(e) ;
que je me durcisse, que tu te durcisses, qu'il se durcisse, que nous nous durcissions, que vous vous durcissiez, qu'ils se durcissent ;
que je me durcisse, qu'il se durcît, que nous nous durcissions ; que je me sois durci(e) ; que je me fusse durci(e) ;
durcis-toi, durcissons-nous, durcissez-vous ; sois durci(e), soyons durcies, soyons durcis, soyez durci(e)(es)(s) ;
(en) se durcissant.

un composé **durcissable** : qui peut durcir, se durcir.

un **durcissement** : le fait de devenir dur, plus dur ; un raffermissement, un renforcement.

un **durcissement du crédit** : [finance] la situation dans laquelle le système bancaire rend les conditions d’octroi des prêts plus stricts et renchérit les taux de crédit. En anglais : *credit squeeze*. Voir aussi : pénurie de crédit. Journal officiel de la République française du 05/06/2014.

un **durcisseur** : un produit ayant la propriété de provoquer le durcissement des plastiques thermo-durcissables .

Le verbe durcir est un dérivé régressif d'endurcir d'après le latin *duresco*.

Le verbe endurcir (= rendre plus résistant, moins sensible) est dérivé de durcir, d'où endurci, un endurcissement.

Le verbe endurer est emprunté au latin *indurare* « endurcir son corps ; endurcir son cœur » en latin impérial.

Voir aussi : *hard*.

Le mot hardi (= qui prend l'initiative dans des entreprises hasardeuses, risquées ;qui a de l'assurance ; qui est assuré, ferme ; qui dénote ou demande de la force, de la fermeté, du gout pour le risque ; qui est audacieux ; qui est ambitieux, difficile ou dangereux de soutenir ; qui ne manifeste ou n'exprime aucune hésitation, aucune timidité ; qui défie le sens commun ; qi est effronté, insolent, téméraire ; qui est provocant, osé) vient du participe passé de l'ancien verbe *hardir*, proprement « rendre dur » d'où « rendre courageux », lequel est issu de l'ancien bas francique *hardjan* « rendre dur », dérivé de *hart* « dur ».

Le nom (une) induration (= un durcissement et épaississement anormal d'un tissu organique ; la partie indurée) est emprunté au latin chrétien *induratio, indurationis* « endurcissement du cœur », formé sur le supin *induratum* de *indurare* (voir : endurer). D'où une indurescence.

Le verbe indurer (= rendre un tissu organique anormalement dur et épais), s'indurer : devenir anormalement dur et épais) est emprunté au latin *induratus* participe passé de *indurare* « endurcir » (voir : endurer).

dur dur

dur dur : pour exprimer la difficulté, la quasi-impossibilité à réaliser quelque chose en manifestant un certain fatalisme.

durée

A. la **durée** :

- la continuité indéfinie du temps, du devenir ;
- l'expérience du temps subjectif, vécu par la conscience, en dehors de toute conceptualisation et envisagé qualitativement, par opposition au temps objectif, mesurable, mathématique de la science ;
- le sentiment de l'écoulement du temps.

B. une **durée** :

- l'action, le fait de durer ;
- le caractère de ce qui est durable ;
- l'intervalle de temps déterminé pendant lequel se produit une action, un état, un phénomène, du début à sa fin ;
- l'intervalle de temps qui sépare deux évènements ;
- la période de vie, de la naissance à la mort ;
- la résistance à l'usage ou à l'usure du temps ;
- la période de validité d'un droit ou d'utilisation d'un bien

la **durée de vie d'un film** : [chimie physique] En anglais : *film lifetime*. Journal officiel de la République française du 15/06/2003.

la **durée de vie de conception** : [nucléaire] la période durant laquelle une installation ou un composant sont en mesure de fonctionner conformément aux spécifications définies lors des études de conception. En anglais : *design life-time*. Journal officiel de la République française du 20/02/2011.

Les nombres exprimant des durées qui ne sont ni très précises, ni complexes, ni comparées et qui ne font pas partie d’une énumération s’écrivent en lettres, de même que les noms des unités de temps. Dans le cas contraire, on les écrit en chiffres, et on peut employer les symboles de temps. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

Le nom (une) durée vient du participe passé de durer.

Le nom (un) lasting (= une étoffe) est emprunté à l'anglais *lasting*, du participe présent de *to last* « durer ».

durement

durement :

- d'une manière dure ;
- de manière trop intense, trop vive, en choquant ou blessant les organes des sens ;
- de manière pénible à supporter, physiquement ou moralement.

L'adverbe durement est dérivé de dur.

dure-mère, dure-mérien

la **dure-mère** ou **pachyméninge** : la membrane fibreuse, épaisse, résistante, constituant la méninge externe.

une brèche **dure-mérienne** : une effraction de la dure-mère par le biseau de l'aiguille de ponction lors de la réalisation d'une rachi-anesthésie ou d'une anesthésie péridurale.

une **durotomie** : une ouverture chirurgicale de la dure-mère.

une analgésie **intra-dure-mérienne**

une anesthésie intra-dure-mérienne

voir aussi : dural (ci-dessus).

Le nom (une) dure-mère est le calque du latin médicinal *dura mater*.

Le nom (une) pie-mère (= la mince lame de tissu conjonctif lâche et transparent qui recouvre toute la surface externe du nevrax) est emprunté au latin médiéval *mater pia*, probablement calque de l'arabe.

durer

durer :

- se prolonger ;
- sembler long ;
- demeurer ;
- se conserver ;
- continuer à vivre.

Dictionnaire des régionalismes de France :

- durer, durer tranquille : demeurer où l'on est, dans les conditions où l'on est.
- durer de vieux : durer depuis longtemps.

Le verbe durer vient du latin classique *durare* « durer ».

Le verbe perdurer : durer longtemps, se perpétuer) est emprunté au latin d'époque impériale *perdurare* « durer longtemps, subsister » composé du préfixe *per-* à valeur intensive et de *durare* « durer ».

duret

elle est durette, il est **duret** : est un peu dure ou un peu dur.

un **duret** :

- une variété de pomme ;
- une variété d'érable.

Le mot duret est dérivé de dur.

dureté

une **dureté** :

- une résistance au toucher, à la pression, au choc, à l'usure ;
- un défaut d'harmonie ;
- un manque de douceur, de sensibilité ;
- une caractéristique de l'eau.

Le nom (une) dureté est dérivé de dur.

durillon

un **durillon** : une petite partie de l'épiderme, de la paume de la main ou de la plante du pied, durcie et épaissie par suite de pressions ou de frottements répétés.

Le nom (un) durillon est dérivé de dur.

durion

un **durion** : un arbre ; son fruit.

Le nom (un) durion est emprunté au malais par l'intermédiaire de l'espagnol et du portugais.

durite

une **durite** ou **durit** :

- un caoutchouc spécial consistant en une résine thermo-durcissante à base de formaldéhyde ;
- un tuyau fait de ce caoutchouc et employé pour les raccords de canalisations d'alimentation des moteurs à explosion.

Le nom (une) durite est probablement dérivé de dur.

duriuscule

un pouls **duriuscule** : un pouls un peu dur, manquant d'élasticité.

c'est **duriuscule** : un peu difficile.

durotomie

une **durotomie** : une ouverture chirurgicale de la dure-mère.

durrhine

une **durrhine** : un glucoside cyanogénétique du sorgho.

duse

une **duse** :

- un orifice calibré servant à régler le débit d'un puits de pétrole ou d'un gisement de gaz ;
- un orifice monté sur un trépan pour accroître la pression de la boue, dans l'attaque de certains terrains.

Ce nom est emprunté à l'allemand *Düse* « buse, tuyère, injecteur », du tchèque *duse* « âme, souffle ».

dussumiériné

les **dussumiérinés** : une sous-famille de clupéidés.

dutastéride

une **dutastéride** : un anti-androgène car inhibiteur de la 5-alpha réductase.

duty-free

[en anglais : *duty-free*] **hors taxes** avec un titre de transport pour l'étranger.

[en anglais : *duty-free shop*] une **boutique hors taxes** : une boutique où sont proposées à la vente des marchandises qui ne sont pas soumises au paiement de taxes.

L'anglais duty-free (1689) est composé de duty au sens de « taxe » et free « libre ».

duumvir, duumvirat

un **duumvir** : dans l'Antiquité romaine, un magistrat exerçant, conjointement avec un autre, certaines charges juridiques, administratives, etc.

un **duumvirat** :

- la charge de duumvir ;
- un groupe de deux personnes exerçant une autorité dans un certain domaine.

Le nom (un) duumvir est emprunté au latin classique *duumvir* composé de *duo* « deux » et de *vir* « homme »

Le nom (un) duumvirat est emprunté au latin classique *duumviratus*..

duvet, duveté, duveter, duveteux, duvetine

un **duvet** :

- l'ensemble des premières plumes des oisillons ;
- un ensemble de petites plumes molles et frisées qui recouvrent des parties du corps de certains oiseaux adultes ;
- un édredon, une grosse poche en tissu, garnie de duvet et de plume, qu'on met sur un lit, par-dessus les draps et les couvertures, pour réchauffer la partie inférieure du corps, voir le Dictionnaire des régionalismes de France et le Dictionnaire des belgicismes ;
- un sac de couchage bourré de duvet ou d'une matière similaire ;
- une veste de sportif garni de duvet ou d'une matière similaire ;
- l'ensemble des poils fins et doux, cachés sous les longs poils qui forment le pelage des mammifères ;
- la première barbe des jeunes gens ;
- un ensemble de poils très fins qui recouvrent certaines parties du corps ;
- l'ensemble de petits poils soyeux qui recouvrent les tiges, les feuilles ou les fruits de certains végétaux ;
- ce qui a l'apparence du duvet.

elle est duvetée, il est **duveté** :

- est couverte ou couvert de duvet ;
- est garni(e) de duvet.

duveter : former un duvet sur la peau, sur une surface.

je duvète ou duvette, tu duvètes ou duvettes, il duvète ou duvette, nous duvetons, vous duvetez, ils duvètent ou duvettent ;
je duvetais ; je duvetai ; je duvèterai ou duvetterai ; je duvèterais ou duvetterais ;
j'ai duveté ; j'avais duveté ; j'eus duveté ; j'aurai duveté ; j'aurais duveté ;
que je duvète ou duvette, que tu duvètes ou duvettes, qu'il duvète ou duvette, que nous duvetions, que vous duvetiez, qu'ils duvètent ou duvettent ;
que je duvetasse, qu'il duvetât, que nous duvetassions ; que j'aie duveté ; que j'eusse duveté ;
duvète ou duvette, duvetons, duvetez ; aie duveté, ayons duveté, ayez duveté ;
(en) duvetant.

se duveter : se couvrir de poils ou de plumes.

je me duvète ou me duvette, tu te duvètes ou te duvettes, il se duvète ou se duvette, nous nous duvetons, vous vous duvetez, ils se duvètent ou se duvettent ;
je me duvetais ; je me duvetai ; je me duvèterai ou me duvetterai ; je me duvèterais ou me duvetterais ;
je me suis duveté(e) ; je m'étais duveté(e) ; je me fus duveté(e) ; je me serai duveté(e) ; je me serais duveté(e) ;
que je me duvète ou me duvette, que tu te duvètes ou te duvettes, qu'il se duvète ou se duvette, que nous nous duvetions, que vous vous duvetiez, qu'ils se duvètent ou se duvettent ;
que je me duvetasse, qu'il se duvetât, que nous nous duvetassions ; que je me sois duveté(e) ; que je me fusse duveté(e) ;
duvète-toi ou duvette-toi, duvetons-nous, duvetez-vous ; sois duveté(e), soyons duvetées, soyons duvetés, soyez duvetée(s), soyez duveté(s) ;
(en) se duvetant.

elle est duveteuse, il est **duveteux** :

- a beaucoup de duvet ;
- est de la nature du duvet ;
- ressemble au duvet.

une **duvetine** : un tissu dont l'endroit est velouté grâce à un tressage où la chaîne domine d'un côté, et la trame de l'autre.

Le nom (un) duvet est une réfection inexpliquée de *dumet*, lui-même dérivé de *dum, dun* emprunté à l'ancien nordique *dunn* « duvet », la forme *dum* étant probablement une altération d'après plume.

duxelles

une **duxelles** : un hachis de champignons de Paris cuits dans du beurre avec des oignons et des échalotes.

des œufs en cocotte à la duxelles, une sauce à la duxelles

Ce nom vient de celui du marquis d'Uxelles.

DY

dyade, dyadique

une **dyade** :

- une réunion, un groupe de deux éléments solidaires ;
- une réunion de deux principes qui se complètent ;
- un ensemble de deux chromosomes accouplés au moment de la première mitose de maturation, l'une d'origine paternelle, l'autre d'origine maternelle ;
- un groupe harmonique de deux voyelles ;
- un groupe de deux nombres ;
- un groupe de deux auteurs qui travaillent ensemble.

Une dyade est un segment de tracé frontalier séparant deux États. Par exemple, la frontière orientale française, de la Mer du Nord à la Méditerranée, est composée de 5 dyades sucessives (avec la Belgique, le Luxembourg, l'Allemagne, la Suisse et l'Italie). Géoconfluences.

elle, il est **dyadique** :

- est relative, est relatif à une dyade ;
- est construite ou construit en base 2.

Le nom (une) dyade est emprunté au bas latin *dyas, dyadis* « le nombre deux », du grec δ υ α ́ ς, δ υ α ́ δ ο ς.

Le mot dyadique est emprunté au grec δ υ α δ ι κ ο ́ ς « qui se rapporte au nombre deux ».

dyaliscope

un **dyaliscope** : un procédé cinématographique de projection sur grand écran.

Ce nom déposé est probablement formé d'une forme pseudo-savante correspondant à dual et de l'élément -scope, ce procédé étant fondé sur un système optique double permettant d'une part de comprimer les images sur un film de dimensions normales, d'autre part de les restituer en grand sur un écran de grandes dimensions.

dyarche, dyarchie

un **dyarche** : chacun des deux souverains qui gouvernent dans une dyarchie.

une **dyarchie** :

- un régime politique dans lequel le pouvoir est exercé conjointement par deux personnes, deux pouvoirs ;
- un gouvernement exercé conjointement par deux personnes (mais ne disposant pas nécessairement des mêmes compétences.

On a lu aussi duarchie.

Voir : -archie, -arque.

dyke

un ***dyke*** : une masse plus ou moins verticale de roches ignées mise en évidence par l'érosion des terrains encaissants plus tendres, et ayant l'aspect d'une muraille.

[dyke se prononce de deux façons.]

Le mot anglais *dike, dyke* « digue » signifie également « fissure dans une veine comblée par un dépôt rocheux » « épanchement de roche volcanique formant comme une muraille après la destruction du terrain environnant ».

dynamicien

une dynamicienne, un **dynamicien** : une, un psychosociologue.

dynamie

une **dynamie** :

- l'unité dynamique, la force capable d'élever en un temps donné un kilogramme à un mètre de hauteur ;
- l'intensité d'un son ;
- l'énergie disponible dans la nature.

une **adynamie** (en médecine).

elle, il est **isodyname** :

- produit la même quantité d'énergie ;
- pour une, un enzyme, a la même activité.

une **isodynamie** : une équivalence de la valeur énergétique d'aliments différents.

la **pharmacodynamie** : la branche de la pharmacologie qui étudie en fonction du temps et des doses les différents effets et les mécanismes d'action des médicaments sur les systèmes, organes, tissus et cellules des êtres vivants.

Le nom (une) dynamie est dérivé du radical du grec δ ύ ν α μ ι ς « force ».

dynamine

une **dynamine** : [biologie cellulaire - biochimie et biologie moléculaire] une protéine cellulaire qui, en s’enroulant en hélice autour des structures destinées à assurer l’endocytose, permet, par sa torsion, le détachement de ces structures de la membrane plasmique. À maturité, les structures de la membrane plasmique forment des vésicules recouvertes de clathrine. En anglais : *dynamin*. Voir aussi : clathrine, endocytose, endosome, puits recouvert de clathrine, vésicule recouverte de clathrine. Journal officiel de la République française du 04/02/2021.

dynamique, dynamiquement

elle, il est **dynamique** :

- est relative, est relatif au mouvement produit par des forces ;
- considère les choses dans leur mouvement ;
- procède par modifications incessantes selon une finalité ;
- se développe ;
- est pleine ou plein de vitalité.

le **dynamique** : ce qui est en développement, ce qui se modifie selon une finalité.

la **dynamique** : l'étude des relations entre les forces et les mouvements, des forces en interaction.

une **dynamique** :

- un mouvement interne qui anime et fait évoluer quelque chose ;
- ce qui régit le comportement d'un groupe et son étude sociologique ;
- le rapport entre les intensités extrêmes d'un signal ;
- un changement, une évolution ;

- une capacité à changer, à évoluer, en savoir plus : Géoconfluences.

une **dynamique littorale (sédimentaire)** : [environnement] un ensemble de phénomènes naturels d'érosion et d'accrétion résultant de facteurs météorologiques et marins, qui peut être mesuré par le bilan sédimentaire d'une cellule ou d'un casier du littoral. Voir aussi : alluvionnement, bilan sédimentaire, casier sédimentaire, cellule sédimentaire. Journal officiel de la République française du 28 mai 2023.

dynamiquement :

- du point de vue du mouvement, de l'étude des forces du mouvement ;
- d'une manière dynamique, qui n'est pas statique.

une aérodynamicienne ou aérodynamiste, un **aérodynamicien** ou **aérodynamiste** : une, un spécialiste de l'étude de l'air en mouvement et de son action sur les corps de formes diverses.

elle, il est **aérodynamique** :

- est relative, est relatif aux lois du déplacement des corps dans l'air ;
- dont la forme est calculée de manière à offrir le minimum de résistance à l'air.

l'**aérodynamique** :

- la partie de la physique qui étudie les lois du mouvement des fluides élastiques ;
- la partie de la physique qui étudie les lois du déplacement relatif d'un corps et de l'air environnant ;
- l'étude des rapports entre la forme et la position des engins et la pression de l'air dans lequel ils se déplacent ;
- l'étude de ces rapports envisagée du point de vue de l'optimisation des engins.

la **biodynamique** :

- les interactions des organismes entre eux et avec leur environnement ;
- les processus dynamiques (mouvement, accélération, apesanteur, etc.) agissant sur les organismes vivants.

la **cardiodynamique** : l'étude des phénomènes mécaniques de l’activité cardiaque.

l'**électrodynamique** : une partie de la physique.

elle, il est **électrodynamique**

la **géodynamique** : l'étude des modifications subies par le globe terrestre.

elle, il est **géodynamique**

l'**héliodynamique** : la partie de la physique, qui a pour but l'étude et l'utilisation de la chaleur solaire.

l'**hémodynamique** : l'étude des facteurs régissant la circulation du sang.

elle, il est hémodynamique : caractérise tout ce qui concerne les conditions mécaniques de la circulation du sang.

l'**hydrodynamique** : l'étude des liquides en mouvement.

elle, il est **hydrodynamique** :

- est relative, est relatif à cette science ;
- est conforme aux lois de l'hydrodynamique ;
- est conçu(e) pour réduire au minimum la résistance de l'eau.

un appareil **magnétodynamique** : dans lequel l'excitation magnétique est produite par un aimant permanent.

une **magnétohydrodynamique** : une science qui traite du mouvement des fluides conducteurs d'électricité dans des champs dynamiques.

elle, il est **myodynamique** : se rapporte à la force musculaire.

elle, il est **oligodynamique** : agit à très faible dose sur les êtres vivants.

les lois de la **thermodynamique** : les principes généraux d’après lesquels une énergie thermique peut se transformer en énergie mécanique ou autre, et réciproquement.

une **urodynamique** : une exploration de la fonction de la voie excrétrice urinaire permettant une évaluation, en grandeurs physiques, du volume, de la pression et du débit urinaires.

une échographie **urodynamique**, une exploration urodynamique, une obstruction urodynamique

Le mot dynamique est emprunté au grec δ υ ν α μ ι κ ο ́ ς « fort, puissant ».

dynamisant, dynamisation, dynamiser

elle est dynamisante, il est **dynamisant** : est stimulante ou stimulant.

une **dynamisation** :

- une stimulation, l'action de rendre dynamique ;
- en homéopathie, l'ensemble des opérations qui amènent le médicament de l'état pondérable à l'infinitésimal.

une **aérodynamisation** : l'action de rendre un objet, un véhicule, aérodynamique.

dynamiser : communiquer de l'énergie, des forces à quelqu'un ou quelque chose de manière à la ou le rendre dynamique, active ou actif.

dynamiser un remède, un médicament : en accroître l'homogénéité et l'efficacité, de manière à pouvoir l'utiliser en doses infinitésimales.

Le verbe dynamiser est dérivé de dynamique.

dynamisme, dynamiste

A. le **dynamisme** :

- la doctrine qui attribue le mouvement de la matière à des forces immanentes et non à une action extérieure et mécanique ;
- la doctrine qui pose le mouvement ou le devenir comme primitif, et qui considère la matière comme définie par certains caractères du mouvement, ou la chose comme une étape du progrès.

une théorie **dynamiste**

une, un **dynamiste** : un(e) partisan(e) du dynamisme.

un **idéodynamisme** : une tendance de l'idée à se traduire en acte.

un **organodynamisme** :

- l'adaptation du jacksonisme à la psychiatrie par E. Bleuler, P. Janet, puis surtout H. Ey et J. Rouart ;
- un ensemble de théories qui considèrent les maladies mentales comme des manifestations régressives.

B. un **dynamisme** :

- la capacité de se mettre en mouvement ;
- la capacité de réagir, de s'adapter aux choses et aux évènements.

un **aérodynamisme** : l'état d'un objet dont la forme a été étudiée pour qu'il offre le moins de résistance possible à l'air.

Le nom (un) dynamisme est dérivé avec le suffixe -isme du radical du grec δ ύ ν α μ ι ς « force ».

dynamitage, dynamitard, dynamite, dynamite-gomme, dynamiter, dynamiterie, dynamiteur, dynamitier, dynamitière

un **dynamitage** :

- l'action de dynamiter ;
- une destruction violente.

un **dynamitard** : un dynamiteur.

une **dynamite** : un explosif à propriétés brisantes composé essentiellement de nitroglycérine mélangée à une matière absorbante inerte ou active.

marcher à la dynamite : se doper.

de la dynamite :

- une situation risquée ;
- une personne montrant de l'efficacité et de la vitalité ;
- un aliment épicé, une boisson alcoolisée qui a des effets très violents.

une **dynamite-gomme** : une dynamite présentant la consistance du caoutchouc et la transparence jaunâtre de la gomme.

dynamiter quelque chose : le détruire, le faire sauter par une explosion de dynamite.

dynamiter un système : le détruire, le faire exploser avec violence et soudaineté.

une **dynamiterie** : une fabrique de dynamite.

une dynamiteuse, un **dynamiteur** :

- une autrice, un auteur d'attentats à la dynamite ;
- une soldate, un soldat chargé(e) d'effectuer des destructions, etc. au moyen de la dynamite.

une dynamitière, un **dynamitier** : une fabricante, un fabricant de dynamite.

une **dynamitière** : un magasin où est entreposée de la dynamite.

Le nom (une) dynamite est dérivé avec le suffixe -ite du radical du grec δ ύ ν α μ ι ς « force ».

dynamo, dynamoélectrique

une **dynamo** :

- une machine transformant de l'énergie mécanique en énergie électrique sous forme de courant continu ;
- une petite génératrice électrique montée sur les automobiles.

elle, il est **dynamoélectrique** :

- transforme l'énergie mécanique en énergie électrique ;
- met en jeu à la fois l'énergie mécanique et l'énergie électrique.

Le nom (une) dynamo est une abréviation de machine dynamo-électrique, dynamo- étant directement issu du grec δ ύ ν α μ ι ς « force ».

dynamogène, dynamogénie, dynamogénique

elle, il est **dynamogène** : crée de l'énergie, de la force.

une **dynamogénie** : un accroissement de la fonction d'un organe sous l'influence d'une excitation.

elle, il est **dynamogénique** : accroît l'activité, le tonus physique ou psychique d'un organisme.

Le nom (une) dynamogénie est formé de dynamo et de -génie du grec -γ έ ν ε ι α, dérivé de -γ ε ν ή ς, exprimant l'idée de naissance, de production, de formation.

dynamographe

un **dynamographe**

un **tocodynamographe** : un tocographe, un tocomètre enregistreur.

dynamologie, dynamologique

la **dynamologie** : la science théorique des forces.

une méthode **dynamologique** : qui est relative à la dynamologie.

Le nom (une) dynamologie est composé de dynamo- et -logie.

dynamomètre, dynamométrie, dynamométrique

un **dynamomètre** :

- un appareil destiné à mesurer l'intensité des forces ;
- un appareil permettant de quantifier et d’enregistrer la force musculaire exercée par un sujet lors d’un effort physique.

une **dynamométrie** : une mesure et un enregistrement graphique de la force musculaire.

elle, il est **dynamométrique** :

- est relative, est relatif au dynamomètre ou à la dynamométrie ;
- utilise le dynamomètre ;
- sert à mesurer la force des muscles.

un **capillarodynamomètre** : un appareil destiné à mesurer par application d'une ventouse, la contre précision minimale qu'il faut appliquer sur un membre pour faire apparaitre des pétéchies, utilisé pour le diagnostic et l'évaluation d'une fragilité capillaire.

un **électrodynamomètre** : un appareil qui servait à mesurer l'intensité du courant.

un **hémodynamomètre** ou **hémomanomètre** : un manomètre destiné à mesurer la pression du sang dans une artère ou une veine. On a lu aussi un **hémadynamomètre**.

un **ophtalmodynamomètre** : un instrument de mesure de la pression de l'artère centrale de la rétine.

une **ophtalmodynamométrie** : une mesure de la pression artérielle rétinienne.un appareil destiné à mesurer la pression artérielle rétinienne.

un **pandynamomètre** : un appareil au moyen duquel on évalue le travail mécanique d'un moteur.

un **sphygmodynamomètre** : un instrument servant à déterminer la force du pouls.

un **tocodynamomètre**

une **tocodynamométrie** externe : un enregistrement des contractions utérines par un manomètre posé sur l'abdomen de la femme enceinte.

une tocodynamométrie interne : un enregistrement des contractions utérines par un manomètre dont le capteur est placé dans la cavité utérine après rupture des membranes de l'œuf, ou entre les membranes et l'utérus si les membranes sont intactes.

Le nom (un) dynamomètre est composé de dynamo- et -mètre tiré du grec μ ε ́ τ ρ ο ν « instrument qui sert à mesurer ».

dynamophare

une, un **dynamophare** : un dispositif d'éclairage d'une bicyclette, constitué d'un projecteur et d'une dynamo réunis en un seul ensemble.

Ce nom est composé de dynamo et de phare.

dynamoteur

un **dynamoteur** : un dispositif électrique d'une automobile, fonctionnant comme démarreur au départ et comme dynamo lorsque le moteur est en marche.

Ce nom est composé du croisement de dynamo et de moteur, peut-être d'après l'anglais *dynamotor*.

dynaste, dynastidé

A. un **dynaste** :

- un souverain dirigeant un petit pays ou gouvernant sous la protection d'une grande puissance ;
- un souverain local au pouvoir plus ou moins illimité.

B. un **dynaste** : un genre d'insectes coléoptères scarabéidés.

les **dynastidés** : une famille d'insectes coléoptères scarabéoïdes ou une sous-famille des scarabéidés.

Le nom (un) dynaste est emprunté au grec δ υ ν α ́ σ τ η ς « souverain ; prince, roitelet ».

dynastie, dynastique

une **dynastie** :

- une suite plus ou moins longue de souverains appartenant à la même famille ;

- une époque durant laquelle gouvernent les souverains appartenant à la même famille ;
- une suite de personnes d'une même famille occupant les mêmes fonctions, exerçant les mêmes activités ou professant les mêmes idées ;
- une famille, une descendance ;
- un ensemble de personnes qui, sans appartenir à la même famille biologique, forment comme une famille spirituelle qui se distingue par des traits communs dans une même activité.

Les noms de dynasties prennent la majuscule, et les noms dynastiques français ou francisés prennent la marque du pluriel. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

elle, il est **dynastique** :

- est relative, est relatif à une dynastie ou aux dynasties ;
- a les caractères d'une dynastie ;
- concerne une dynastie, est propre à une dynastie particulière ou aux dynasties en général ;
- a rapport aux partisans d'une dynastie et spécialement, sous la Restauration, aux partisans de la branche cadette des Bourbons par opposition à légitimiste.

Le nom (une) dynastie est emprunté au grec δ υ ν α σ τ ε ί α « pouvoir, souveraineté ».

dyne

une **dyne** : l'unité de force dans le système C.G.S.

Le mot anglais dyne, devenu terme international, est tiré du grec δ ύ ν α[μ ι ς] « force ».

dynode

une **dynode** : chacune des anodes d'un multiplicateur d'électrons.

Le nom (une) dynode est formé de dyn- du grec δ ύ ν α μ ι ς « puissance » et de -ode tiré du grec -ο δ ο ς, de ο ̔ δ ό ς « chemin, marche, voie, manière de faire quelque chose ».

dynorphine

des **dynorphines** : des neurotransmetteurs du système limbique du cerveau, opioïdes endogènes octo ou heptapeptides dérivés du précurseur proencéphline B.

Dyoplosaurus

Dyoplosaurus : un dinosaure.

dys-

Le préfixe **dys**- qui est issu du préfixe grec δ υ σ- marquant une idée de difficulté, de mauvais état, peut apparaitre sous la graphie dis- (dissymétrie). Cela peut induire des sens différents : disharmonie / dysharmonie. CNRTL.

Les **troubles dys** : dyslexie, dyspraxie, dysphasie, dysorthographie, dysgraphie, dyscalculie,...

dysacousie

une **dysacousie** : une sensation désagréable ou douloureuse causée par le bruit.

L'élément -acousie est formé du grec ά κ ο υ σ ι ς « action d'entendre ».

dysacromélie, dysacromélique

une **dysacromélie** ou une **dysmélie** : un développement anomal des membres.

elle, il est **dysacromélique**

une **phocomélie** : une malformation des membres réduits à leur seule extrémité.

une, un **phocomèle**, elle, il est phocomèle

Voir -mèle, membre.

dysarthrie, dysarthrique

une **dysarthrie** : un ensemble des troubles acquis de l'articulation verbale, liés à des altérations des voies motrices responsables des activités buccophonatoires.

elle, il est **dysarthrique**

une **anarthrie** : un trouble de l'articulation des sons.

dysarticulaire

elle, il est **dysarticulaire** : a trait à la difficulté d'articuler les sons du langage.

dysautonomie

une **dysautonomie** : un dysfonctionnement du système nerveux autonome, dont le polymorphisme clinique est dominé par une hypotension orthostatique.

une dysautonomie diabétique : un dysfonctionnement fréquent du système neurovégétatif au cours du diabète.

une **pandysautonomie** aigüe

dysbarique, dysbarisme

une ostéonécrose **dysbarique**

un **dysbarisme** : des troubles dus à la pression atmosphérique.

dysbasie, dysbasique

une **dysbasie** : un trouble de la marche.

elle, il est **dysbasique**

dysbiose

une **dysbiose** : une perturbation du microbiote intestinal, cutané, etc. par exemple à la suite de l'usage d'antibiotiques ou d'antiseptiques.

dysboulie, dysboulique

une **dysboulie** :

- des troubles de la volonté ;
- la difficulté volitionnelle rendant un sujet incapable de penser librement et de porter son attention sur des objets extérieurs à ses préoccupations.

elle, il est **dysboulique**

une **aboulie** : une inaptitude à choisir, à se décider, à passer à l'acte.

elle, il est **aboulique**, une, un aboulique

Le nom (une) dysboulie est formé sur le grec « ce que l'on veut, volonté » (d'où « conseil »), avec le préfixe dys-.

dyscalculie

une **dyscalculie** :

- chez l'enfant, des perturbations dans la réalisation des opérations formelles et dans l'intégration et l'utilisation des symboles numériques, qui sont à la base de difficultés d'apprentissage du calcul et des premières notions mathématiques ;
- chez l'adulte, une forme atténuée d'acalculie, participant au syndrome de Gerstmann en association avec le perte de la connaissance différenciée des doigts, l'agraphie pure et la désorientation droite-gauche.un trouble pour calculer.

dyscaryose

une **dyscaryose** : un noyau cellulaire de taille anormale avec un rapport nucléocytoplasmique trop élevé.

dyscataposie

une **dyscataposie** : une difficulté à avaler.

dyscentrique, dyscentromérique

elle, il est **dyscentromérique** ou **dyscentrique** : qualifie un changement de structure chromosomique, par exemple une translocation, à la suite duquel l'ordre des locus transposés est différent par rapport au centromère.

dyscéphalie

une **dyscéphalie** : une malformation du pôle céphalique du fœtus.

dyscéphalodactylie

une **dyscéphalodactylie** : un syndrome de malformations multiples associant une acrocéphalosyndactylie d'Apert et une dysostose cranio-faciale de Crouzon.

dyschésie

une **dyschésie** rectale : une constipation terminale liée à un trouble de l'évacuation rectale et souvent associée à un ralentissement du transit colique.

dyschondroplasie

une **dyschondroplasie** : une affection osseuse responsable du développement anormal de tissu cartilagineux à l'intérieur de l'os.

dyschondrostéose

une **dyschondrostéose** : une forme particulière d'ostéochondrodysplasie épiphyso-métaphysaire décelée chez l'enfant ou l'adolescent caractérisée par une atteinte mésomélique avec des déformations osseuses et articulaires, un raccourcissement des membres et un nanisme modéré.

dyschromatopsie

une **dyschromatopsie** : une anomalie de la vision des couleurs, consistant essentiellement en une diminution de la capacité de discrimination des teintes entre elles.

dyschromatose

une **dyschromatose** : un trouble de la pigmentation plutôt dénommé dyschromie, l'augmentation de la pigmentation étant la mélanodermie ou hyperchromie et la diminution partielle étant l'hypochromie, la disparition totale, l'achromie.

dyschromicum

erythema ***dyschromicum*** *perstans* : une dermatose assimilée par la plupart des auteurs à la dermatose cendrée de Ramirez.

dyschromie

une **dyschromie** : une modification, de la coloration de la peau résultant d'un excès ou d'un défaut de pigment, réalisant ainsi, suivant les cas, une hyper- ou hypochromie,- voire une achromie.

dyschronie, dyschronisme

une **dyschronie** : une inadaptation à son temps.

un **dyschronisme** : un anachronisme.

dyschronométrie

une **dyschronométrie** : un retard anormal dans l'engagement d'une action et prolongation excessive de celle en cours.

dyscinésie, dyscinétique

une **dyscinésie** ou **dyskinésie** : un trouble de l'activité motrice d'un viscère ou d'une partie du corps.

une dyscinésie utérine ou dystocie dynamique : une anomalie de la contraction.

elle, il est **dyskinétique** ou **dyscinétique**

une **acinésie** ou **akinésie** : une impossibilité musculaire de faire certains mouvements.

elle, il est **akinétique**

dysclimax

un **dysclimax** : une communauté qui atteint un état d’équilibre qui ne sera jamais celui qui aurait dû être atteint dans des conditions normales, sous l’effet d’un facteur perturbateur naturel ou anthropique dont l’action est récurrente.

dyscole

elle, il est **dyscole** : est d'humeur chagrine.

dyscomyces

On a lu **dyscomyces** pour discomyces (un ancien nom de microorganismes).

dyscorie

une **dyscorie** : une déformation pupillaire en fente pouvant évoquer une pupille de chat.

dyscrânie, dyscranio-polyphalangie

une **dyscrânie** neuro-endocrinienne avec oxycéphalie

une **dyscranio-polyphalangie** : des malformations congénitales multiples associant une dysmorphie faciale avec micrognatie et anomalies de l’oreille externe à une hexadactylie des mains et des pieds et à une cryptorchidie.

dyscrasie, dyscrasique

une **dyscrasie** : une composition du sang anormale ; un trouble de la coagulation.

elle, il est **dyscrasique**

dysdercus

un **dysdercus** : un genre d'insectes hémiptères de la famille des pyrrhocoridés.

dysdère, dysdéridé

les **dysdéridés** : une famille d'araignées, exemple : *Dysdera*, les dysdères.

dysdipsie

une **dysdipsie** : une difficulté à boire.

dysembryome

un **dysembryome** : une tumeur résultant de la prolifération de cellules germinales qui présentent un développement embryogénique mais dont l’évolution peut être variable.

dysembryoplasie, dysembryoplasique

une **dysembryoplasie** : l'ensemble des dysgénèses pouvant frapper un organe et comprenant notamment les formations vestigiales ou reliquats embryonnaires, les choristomes ou choristas et les hamartomes ou hamartas.

une tumeur **dysembryoplasique**

dysencéphalie

une **dysencéphalie** splanchnokystique

dysendocrinie, dysendocrinien

une **dysendocrinie** : un trouble des glandes endocrines.

elle est dysendocrinienne, il est **dysendocrinien**

dysenterie, dysentériforme, dysentérique

une **dysenterie** : une affection intestinale caractérisée par des émissions diarrhéiques ou mucosanglantes fréquentes et associées à des douleurs abdominales.

une diarrhée **dysentériforme** : ayant les caractères cliniques d’une dysenterie.

une, un **dysentérique** : une personne atteinte de dysenterie.

elle, il est **dysentérique** : se rapporte à la dysenterie.

dysérythropoïèse

une **dysérythropoïèse** : une anomalie qualitative de l'érythropoïèse médullaire responsable d'un déficit de production des hématies et d'une anémie.

dysesthésie, dysesthésique

une **dysesthésie** : une sensation subjective désagréable perçue dans un territoire cutané, sans contact avec un objet extérieur.

elle, il est **dysesthésique**

une **hémidysesthésie** : une dysesthésie localisée à la moitié du corps.

dysferline

une **dysferline** : une protéine sarcomérique dont le gène est porté par le chromosome 2 et dont une mutation est associée à une dystrophie musculaire distale type Miyoshi et à une dystrophie des ceintures.

dysfibrinogénémie

une **dysfibrinogénémie** : une anomalie héréditaire, moléculaire et fonctionnelle du fibrinogène, congénitale ou acquise, caractérisée par un allongement du temps de thrombine et du temps de reptilase.

dysfonction, dysfonctionnel, dysfonctionnement, dysfonctionner

une cordite **dysfonctionnelle** : un état inflammatoire de la corde vocale causé par un malmenage vocal prolongé.

un syndrome **algodysfonctionnel**

un **dysfonctionnement** ou une **dysfonction** :

- un défaut dans la fonction d'un organe ou d'une articulation ;
- un trouble dans le fonctionnement d'un organe, d'une glande.

un **dysfonctionnement** : une anomalie de fonctionnement au sein d'une structure sociale administrative ; un trouble dans le fonctionnement d'une machine.

dysfonctionner : fonctionner d'une façon anormale.

dysgammaglobulinémie

une **dysgammaglobulinémie** : une anomalie portant sur la structure ou la composition des γ-globulines plasmatiques, ne se traduisant pas nécessairement par une hyper ou une hypo- γ -globulinémie.

dysgénèse, dysgénésie, dysgénésique

une **dysgénèse** ou **dysgénésie** : un trouble du développement survenant au cours de la vie intra-utérine et se traduisant par des perturbations dans l'édification des tissus, des viscères ou de l'ensemble de l'organisme, responsables de malformations.

une dysgenèse hybride : la stérilité de certains hybrides.

un glaucome **dysgénésique**

une **goniodysgénésie**

une **iridogoniodysgénésie** autosomique dominante

une **trabéculodysgénésie**

dysgénique

elle, il est **dysgénique** : s'oppose à l'amélioration de la race.

voir : eugénique.

dysgerminome

un **dysgerminome** de l'ovaire : une tumeur maligne de l'ovaire développée aux dépens des cordons sexuels.

dysglobulinémie, dysglobulinémique

une **dysglobulinémie** : une altération de la distribution des immunoglobulines plasmatiques due à un dérèglement de la prolifération lymphoplasmocytaire produisant un clone cellulaire qui ne secrète qu'un seul type d'immunoglobuline.

une neuropathie **dysglobulinémique**

dysgonosomie

une **dysgonosomie**

dysgrammatisme

un **dysgrammatisme** : un agrammatisme.

Ce nom est formé sur le radical de grammaire (avec le préfixe dys-) ou est dérivé du grec « illettré ».

dysgranulopoïèse

une **dysgranulopoïèse** : une anomalie de la granulopoïèse entrainant une insuffisance quantitative ou qualitative des granulocytes matures.

dysgraphie, dysgraphique

une **dysgraphie** : des difficultés pour écrire.

elle, il est **dysgraphique** :

- se rapporte à la dysgraphie ;
- manifeste de la dysgraphie.

dysgravidie

une **dysgravidie** : une toxémie gravidique.

dysgueusie

une **dysgueusie** : une perversion du gout.

dysharmonie, dysharmonieux, dysharmonique

une **dysharmonie** ou **disharmonie** :

- une absence d'harmonie ;
- un manque d'entente, d'accord.

Certaines couches géologiques sont en disharmonie.

elle est dysharmonieuse, il est **dysharmonieux** : est disproportionné(e).

elle, il est **dysharmonique** ou **disharmonique** :

- n'a pas d'harmonie ;
- dont les éléments ne sont pas en harmonie.

dyshidrose, dyshidrosiforme

une **dyshidrose** ou **dysidrose** : une variété d'eczéma siégeant sur les paumes, les plantes et les faces latérales des doigts et des orteils, fait de vésicules pleines, solides, sans tendance au suintement, très prurigineuses et non accompagnées d'érythème.

elle, il est **dyshidrosiforme** : a trait à la dyshydrose.

On a lu aussi dishydrosiforme.

dysidée, dysidéidé

les **dysidées** : des démosponges de la famille des **dysidéidés**.

disidrose : voir dishidrose (ci-dessus).

dysimmune, dysimmunitaire

une neuropathie **dysimmune** : une neuropathie périphérique dont les mécanismes lésionnels pourraient être en rapport avec une anomalie acquise du système immunitaire de l'organisme : il s’agit soit d'une atteinte isolée des nerfs périphériques, soit de manifestations s'intégrant dans le cadre d'une maladie générale inflammatoire ou **dysimmunitaire**.

dysinsulinisme

un **dysinsulinisme** : une perturbation de la fonction des ilots de Langerhaus du pancréas, entraînant une hyper- ou une hyposécrétion d'insuline.

dyskaliémie

une **dyskaliémie** : une concentration en ions potassium du plasma sanguin situé en dehors des limites de la normale, celles-ci étant de 4 ± 1 mmol/L, soit 160 ± 40 mg/L.

dyskèle

un **dyskèle** : un simple autosite du groupe des syméliens, dont les deux membres inférieurs sont partiellement réunis.

dyskératome

un **dyskératome** verruqueux : une lésion cutanée bénigne observée surtout chez l'adulte et consistant en une formation papulonodulaire isolée, grisâtre, à centre kératosique, localisée au cuir chevelu, au visage, au cou ou sur le tronc.

dyskératose, dyskératosique, dyskeratoticum

une **dyskératose** : une maladie de la peau avec trouble de la couche cornée du derme ; une kératinisation individuelle, précoce d'une cellule malpighienne qui s'isole des autres.

un carcinome **dyskératosique**

carcinoma ***dyskeratoticum*** *segregans* : le carcinome spinocellulaire dont les cellules se détachent les unes des autres par suite d'un phénomène de dyskératose, formant ainsi des lacunes intratumorales pseudoglandulaires.

une cellule **photodyskératosique** : l'altération histologique épidermique la plus spécifique liée à l'agression par les rayons UV de kératinocytes qui prennent l'aspect de cellules dyskératosiques : ce sont des cellules dispersées à cytoplasme éosinophile, vacuolisé, avec un noyau pycnotique entouré d'un halo clair, situées dans la couche suprabasale entre des kératinocytes normaux.

dyskérine

une **dyskérine** : une protéine nucléaire faisant partie de complexes ribonucléoprotéiques catalysant la transformation d'uridines en pseudouridines dans certains ARN cibles et participant aussià l'activité de l'enzyme télomérase.

dyskinésie, dyskinétique

une **dyskinésie** ou **dyscinésie** : une difficulté ou une anomalie dans l'exercice d'un mouvement.

elle, il est **dyskinétique** ou **dyscinétique**

dyslalie

une **dyslalie** : un retard temporaire du contrôle articulatoire chez l'enfant, lié à une immaturité de la production phonologique des sons, aboutissant à la persistance du "parler bébé".

une **coprolalie** : une tendance morbide à utiliser des mots orduriers et scatologiques.

une **écholalie** : une répétition automatique des paroles de l'interlocuteur), il est écholalique

une **glossolalie** : un don des langues ou un langage personnel.

une **palilalie** : une répétition involontaire d'un ou plusieurs mots.

voir : parler.

dysleptique

elle, il est **dysleptique** : favorise un dysfonctionnement sur le plan psychique.

un **psychodysleptique** : la classe de substances psychotropes qui dévient le "tonus psychologique" au sens de P. Janet.

dyslexie, dyslexique

une **dyslexie** : une difficulté durable à identifier, comprendre et reproduire des symboles écrits, en dehors d'une carence scolaire, d'un déficit intellectuel ou sensoriel et de perturbations affectives primaires.

elle, il est **dyslexique**

une un **dyslexique**

dyslipémie, dyslipidémie

une **dyslipidémie** ou **dyslipémie** : une anomalie pathologique, quantitative ou qualitative, de la composition des lipides plasmatiques.

dyslipidose

une **dyslipidose** : toute affection caractérisée par des accumulations de lipides qualitativement ou quantitativement anormaux dans certains tissus ou organes.

dyslipoïdose

une **dyslipoïdose** ou **lipoïdose** : une maladie héréditaire rare caractérisée par des accumulations anormales, ou thésaurismoses, de lipides ou de substances apparentées aux lipides [lipoïdes] dans certains tissus ou organes, comme la rate, le foie, la moelle osseuse, le système nerveux, la rétine, les vaisseaux sanguins.

dyslipoprotéinémie

une **dyslipoprotéinémie** : une anomalie pathologique portant sur la structure ou la composition des lipoprotéines plasmatiques, ne se traduisant pas nécessairement par une hyper ou une hypolipoprotéinémie.

dyslogie

une **dyslogie** : tout trouble du langage lié à un déficit psychopathique, tel que logorrhée, irrégularité dans le débit, écholalie, stéréotypie, verbigération.

Ce nom est formé de dys- et -logie.

dyslysine

une **dyslysine** : une matière résinoïde, difficile à dissoudre dans l'alcool bouillant, et trouvée dans la bile.

dysmature, dysmaturité

un nouveau-né **dysmature** ou **hypotrophique** : dont le poids de naissance est trop faible par rapport à son âge gestationnel.

une **dysmaturité** néonatale ou hypotrophie fœtale

dysmégacaryocytopoïèse

une **dysmégacaryocytopoïèse** : un déroulement anormal de la mégacaryocytopoïèse.

dysmélie

une **dysmélie** : une absence de tout ou partie d'un membre. Selon les cas on parle d'amélie, de phocomélie, d’hémimélie, d’acheirie, d'apodie, d'adactylie.

Ce nom est formé de dys-, -mèle, -ie.

dysménorrhée, dysménorrhéique

une **dysménorrhée** :

- étymologiquement, l'ensemble des troubles accompagnant la période menstruelle ;
- par extension, la douleur qui accompagne l'expulsion périodique du sang cataménial par les contractions musculaires de l'utérus.

elle, il est **dysménorrhéique**

dysmétabolique

une hépatosidérose **dysmétabolique** : l'association d’une surcharge hépatique en fer et d’un syndrome métabolique une dysmétrie.

une dermatose dysmétabolique

dysmétrie

une **dysmétrie** : un trouble de l'amplitude des mouvements, visible surtout lors des actes commandés rapides.

une dysmétrie oculaire : la série de mouvements conjugués pendulaires d'amplitude décroissante qui se manifestent lors de tout changement de fixation, principalement lors des mouvements horizontaux.

dysmnésie, dysmnésique

une **dysmnésie** : une perte partielle de la mémoire, une amnésie.

elle, il est **dysmnésique**

une crise dysmnésique : une crise partielle comportant dès son début ou assez rapidement un décalage entre la réalité et les souvenirs.

dysmorphie

une **dysmorphie** ou **dysmorphose** : une anomalie, une difformité, un trouble de la morphologie.

dysmorphologie

une **dysmorphologie** : une étude de la morphologie et des signes cliniques des malformations congénitales.

dysmorphophobie

une **dysmorphophobie** : une préoccupation obsédante de difformité portant sur un aspect du corps que le sujet estime laid et inacceptable.

dysmorphose

une **dysmorphose** : une dysmorphie.

dysodie

une **dysodie** : un trouble fonctionnel de la voix chantée.

dysodiidé

les **dysodiidés** : une famille d'insectes hémiptères hétéroptères pentatomomorphes aradoïdes. On lit aussi : *Aradidae*, *Meziridae*.

dysodonte

un **dysodonte** : un type de charnière sans dent de mollusques bivalves.

les **dysodontes** : un ordre de mollusques bivalves, souvent fixés au rocher par un byssus ou l'une de leurs valves.

dysorchidie

une **dysorchidie** : un trouble fonctionnel du testicule.

dysorexie

une **dysorexie** : un trouble de l'appétit.

dysorique

un nodule **dysorique** : une zone blanchâtre rétinienne d'aspect cotonneux, liée à un gonflement des axones de la couche des fibres optiques, au niveau d'un infarctus capillaire rétinien.

dysorthographie, dysorthographique

une **dysorthographie** : le trouble de l'expression écrite portant sur l'orthographe.

elle, il est **dysorthographique**

une déviation dysorthographique : une déviation équivalente, pour le domaine écrit, de la déviation phonémique.

une, un **dysorthographique**

dysosmie

une **dysosmie** : un trouble de l'olfaction.

dysosmophobie

une **dysosmophobie** ou **osmidrose** : la crainte d'être malodorant et d'en importuner les autres.

dysostose

une **dysostose** : une anomalie ou une altération de la morphologie ou de la texture du tissu osseux.

une **acrodysostose** : le syndrome malformatif associant la brièveté des mains et des pieds, des anomalies faciales, un retard statural, une obésité, une surdité et une débilité mentale.

une **craniocléido-dysostose**

une **craniodysostose**

une **onycho-ostéodysostose**

une **ostéo-onychodysostose**

la **pseudodysostose** craniofaciale de Crouzon

une **pycnodysostose**

dysostosis

un ***dysostosis*** *multiplex* : la maladie de Hurler.

dysovulation

une **dysovulation** : un trouble de l'ovulation secondaire à une anomalie de la fonction gonadotrope par sécrétion inadaptée des gonadotrophines hypophysaires ou par sécrétion exagérée de prolactine.

dyspareunie

une **dyspareunie** : une sensation douloureuse vulvo-vaginale gênant ou empêchant tout rapport sexuel.

Ce nom est formé sur le grec « compagnon ou compagne de lit, époux ou épouse » (avec le préfixe dys-) ou directement sur le grec « dont la couche est funeste », avec le suffixe -ie.

dyspepsie, dyspepsique, dyspeptique

une **dyspepsie** : un trouble de la digestion.

elle, il est **dyspepsique** ou **dyspeptique**

Dyspessa

Dyspessa : un genre d'insectes lépidoptères de la famille des cossidés dont les chenilles se nourrissent sur les plans de poireaux et d'ail.

dysphagie

dysphagia *lusoria* : la variété de dysphagie liée à la compression de l'œsophage par une anomalie congénitale de trajet de la crosse aortique ou de l'une de ses grosses branches artérielles.

une **dysphagie** : un trouble du transit pharyngo-œsophagien des aliments.

dysphasie, dysphasique

une **dysphasie** : une perturbation de la fonction du langage secondaire à une lésion cérébrale ; un trouble spécifique sévère et durable de l'apprentissage du langage non lié à une lésion cérébrale acquise, à une surdité, à une anomalie des organes de la phonation ni à un déficit intellectuel.

elle, il est **dysphasique**

dysphonie, dysphonique

une **dysphonie** : une anomalie de la voix.

elle, il est **dysphonique**

dysphorie, dysphorique

une **dysphorie** : un état psychique généralement durable, marqué par la présence de sentiments d'insatisfaction, d'ennui, d'anhédonie, de mal-être diffus, de gout amer de la vie et de dépression, surtout associé à des traits pathologiques de la personnalité (histrioniques, psychopathiques).

elle, il est **dysphorique** :

- est relative, est relatif à la dysphorie ;
- traduit cet état.

dysphotique

elle, il est **dysphotique** : détourne, retient la lumière.

une zone dysphotique : une zone profonde des écosystèmes aquatiques dans laquelle la lumière ne pénètre pas.

dyspinéalisme

un **dyspinéalisme** : un trouble de la sécrétion de la glande pinéale.

dyspituitarisme

un **dyspituitarisme** : un trouble du fonctionnement de l'hypophyse ou glande pituitaire.

dysplasie, dysplasique

une **dysplasie** : le terme générique désignant toutes lésions liées à une anomalie du développement d’un tissu, d’un organe ou d’une partie d’organe.

elle, il est **dysplasique**

une **achondroplasie**

une **acrodysplasie**

une **angiodysplasie**

une **arthromyodysplasie** congénitale

une **bronchodysplasie**

une **chondrodysplasie**

une **dyschondroplasie**

une **épidermodysplasie**, un carcinome **épidermodysplasique**

une **fibrodysplasie**

une **génodysplasie**

une gérodermie **ostéodysplasique**

une **leucodysplasie**

une **myélodysplasie**, un syndrome **myélodysplasique**

une **oculo-trichodysplasie**

une **onychodysplasie**

une **onycho-ostéodysplasie**

une **ostéochondrodysplasie**

une **ostéodysplasie**

une **ostéo-onychodysplasie**

une **polydysplasie**

une **pseudopolydystrophie** Hurler

dysploïdie

une **dysploïdie** : une présence dans un même genre d'espèces dont les nombres de base n sont différents.

dyspnée, dyspnéique

une **dyspnée** : une sensation de respiration difficile et pénible, mais cette définition symptomatique décrit mal l’exagération des mouvements ventilatoires avec sensation pénible de « manque d’air » causée par une excitation plus ou moins forte des centres respiratoires.

elle, il est **dyspnéique**

une, un **dyspnéique**

elle, il est **eupnéique** : respire facilement.

dyspraxie, dyspraxique

une **dyspraxie** :

- une difficulté à effectuer des mouvements coordonnés, à se situer dans l'espace ;
- l'ensemble des diverses formes d'apraxie.

une dyspraxie chez l'enfant et l'adolescent : des perturbations de l'organisation du schéma corporel et de la représentation spatiale avec troubles des coordinations motrices, à la base d'une maladresse et d'une dysharmonie gestuelle.

elle, il est **dyspraxique**

une, un **dyspraxique**

Ce nom est formé sur le modèle d'apraxie, avec le préfixe dys-.

dysprosifère, dysprosium

elle, il est **dysprosifère** : concerne le dysprosium.

un **dysprosium** : un corps simple, métallique, appartenant au groupe yttrique de la série des lanthanides (symbole Dy, n° atomique 66).

Ce nom a été formé sur le grec « d'un abord difficile » (avec le suffixe -ium) par Lecoq de Boisbaudran en 1886.

dysprosodie

une **dysprosodie** : une altération partielle de la prosodie qui se traduit par une atteinte de la mélodie du discours avec expression verbale lente, hachée et intonation monotone.

dysraphie, dysraphique

une **dysraphie** : une absence de fusion entre ébauches embryonnaires au cours de l'organogénèse.

elle, il est **dysraphique** : est relative, est relatif à une dysraphie.

un kyste dysraphique, une malformation dysraphique

une **encéphalomyélodysraphie**

une lentiginose centrofaciale **neurodysraphique**

une **notochordodysraphie**

dysrythmie

une **dysrythmie** cardiaque

On a lu une **dyssenterie** pour une **dysenterie**.

dyssynergie, dyssynergique

une **dyssynergie** cérébelleuse

une dyssynergie vésicosphinctérienne : un défaut de coordination fonctionnelle entre la vessie et l'appareil sphinctérien, se traduisant par une absence de relâchement sphinctérien pendant une partie ou la totalité de la durée de la contraction vésicale mictionnelle.

elle, il est **dyssynergique** : n'est pas coordonné(e) ou l'est mal.

dyssyntaxie, dyssyntaxique

une **dyssyntaxie** : un trouble appartenant au cadre des aphasies abondantes, qui comporte une production orale fluente, voire incoercible.

une déviation **dyssyntaxique** : une déviation linguistique orale ou écrite entrainant l'invalidité de la phrase dans laquelle elle survient, par référence au bon usage.

dystasie

une **dystasie** : une difficulté à se tenir debout.

une dystasie aréflexique héréditaire

Ce nom est formé sur le grec « position debout » (voir : -stasie, astasie), avec le préfixe dys-.

dysthanasie

une **dysthanasie** : une mort lente et douloureuse marquée par une longue agonie.

une **euthanasie** : l'acte de provoquer la mort par compassion à l'égard d'un malade incurable pour mettre fin à ses souffrances)

une **apothanasie** : une prolongation de la vie.

une **cacothanasie** : la pratique des médecins qui épuisent tous les moyens, même les plus énergiques, alors qu'il n'y a aucune probabilité de sauver le malade, lui rendant ainsi la mort plus pénible.

-thanasie est tiré du grec -θ α ν α σ ι α, lui-même de θ ά ν α τ ο ς « mort ».

dysthymie, dysthymique

une **dysthymie** : selon certaines classifications actuelles, une dépression chronique, au moins deux ans chez l'adulte, mais peu accentuée, de l'humeur.

une psychose **dysthymique** : classiquement, un état psychotique à la fois délirant et maniaque ou mélancolique ; pour la littérature anglosaxonne : une variété de schizophrénie individualisée comme trouble schizo-affectif bipolaire ou unipolaire.

dysthyroïdie

une **dysthyroïdie** : un trouble de la fonction thyroïdienne.

dystocie, dystocique

une **dystocie** : un obstacle à la progression de l'accouchement.

On a lu aussi dystochie.

elle, il est **dystocique** : se rapporte à la dystocie.

un accouchement dystocique : un accouchement qui, du fait d'une anomalie des contractions utérines, de la dilatation du col ou de la présentation du fœtus, ne se déroule pas normalement.

voir : eutocie.

dystomie

une **dystomie** : un trouble de la prononciation.

dystonie, dystonique

une **dystonie** : le terme général et imprécis attribuant une anomalie dans la fonction d'un muscle lisse ou strié, d'un nerf ou d'un groupe de nerfs, à une diminution, une augmentation ou à une altération de son tonus.

elle, il est **dystonique**

dystopie, dystopique

une **dystopie** :

- une société imaginaire qui empêche ses membres d'atteindre le bonheur ;
- une utopie qui vire au cauchemar et à une contre-utopie.

un genre **dystopique**, un film dystopique, une série dystopique

dystroglycane, dystroglycanopathie

un **dystroglycane** : la glycorotéine membranaire formée de deux sous-unités, une sous-unité alpha extracellulaire et une sous-unité bêta transmembranaire, qui assurent la liaison entre la laminine présente dans la matrice extracellulaire et la dystrophine intracellulaire.

des **dystroglycanopathies** : le groupe de dystrophies musculaires congénitales en relation avec des anomalies de la glycosylation.

dystrophie

A. une **dystrophie** : l'état d'un milieu caractérisé par un apport excessif d'éléments minéraux nutritifs en raison de pollutions provoquant une eutrophisation accélérée des eaux.

un milieu **dystrophique** : qui est en crise de fonctionnement.

B. une **dystrophie** : des anomalies morphologiques, pouvant affecter un organe, un tissu ou une cellule, liées à des troubles locaux touchant le métabolisme, l'apport nutritionnel ou vitaminique, les stimulations hormonales.

une dystrophie myotonique de Steinert

elle, il est **dystrophique**

une calcification dystrophique : un dépôt calcique intra ou extra cellulaire se faisant à la faveur de lésions cellulaires ou tissulaires (foyers de nécrose d'origine inflammatoire ou circulatoire, athérosclérose, nécrose tumorale, etc.) sans hypercalcémie.

une, un **dystrophique**

une **acrodystrophie** diabétique

une **adrénoleucodystrophie**

une **adrénomyodystrophie**

une **algodystrophie**

une **algoneurodystrophie**

une **angiodystrophie**

une **chondrodystrophie**, une calcinose fœtale épiphysaire **chondrodystrophiante**, une myotonie **chondrodystrophique**

une **cytodystrophie** rénale

une **génodystrophie**

une **hérédodystrophie**

une **ostéodystrophie**

une **leucodystrophie**

une **lipo-chondro-dystrophie**

une **lipodystrophie**

une **macrodystrophie** lipomateuse digitale

une **onychomycodystrophie**

une **ostéochondrodystrophie** myotonique

une **ostéodystrophie**

un hamartome lipomateux **polydystrophique**, une oligophrénie polydystrophique

une **trichopoliodystrophie**

une **trichothiodystrophie**, une ichtyose **trichothiodystrophique**

dystrophine, dystrophinopathie

une **dystrophine** : la protéine musculaire de masse moléculaire 427 kDa, constituée de 3 685 acides aminés, qui joue un rôle dans la constitution du cytosquelette en se liant à la F-actine.

une **dystrophinopathie** : le groupe de maladies comprenant essentiellement les myopathies de Duchenne et de Becker, dues à un déficit de la dystrophine, protéine qui joue un rôle dans la constitution du cytosquelette, en association avec le F-actine.

une **gonadotrophine** ou **gonadotropine** : une gonadostimuline, une hormone sécrétée par l'hypophyse et le placenta.

une **somatotrophine** ou **somatotropine** : une hormone sécrétée par le lobe antérieur de l'hypophyse.

dystrophique

dystrophique : voir dystrophie (ci-dessus).

dystrophisation

une **dystrophisation** : un phénomène résultant d’un enrichissement excessif en éléments minéraux nutritifs des eaux d’un lac ou d’un cours d’eau par rejet d’effluents pollués par des matières organiques fermentescibles ou par le lessivage de terres cultivées du bassin versant surfertilisées par des nitrates et des phosphates.

voir : **eutrophysation**.

dysurie, dysurique

une **dysurie** : une difficulté à uriner à l’origine d’un jet urinaire de faible débit, quelle qu’en soit la cause.

elle, il est **dysurique** : est en rapport avec une difficulté pour uriner.

une, un **dysurique**

dysversion

une **dysversion** papillaire : une anomalie de l’axe d’ouverture de la papille, alors dirigé dans une autre direction que le coté temporal et de l’axe d’émergence des vaisseaux au niveau de cette papille se faisant dans cette même autre direction.

dysynergie

une **dysynergie** ventriculaire : une anomalie de la systole ventriculaire due à une chronologie anormale de la contraction des differents segments d’un ventricule, le plus souvent le ventricule gauche, secondaire à des troubles conductifs ou à la présence de cicatrices fibreuses.

dytique, dytiscidé, dytiscoïde

un **dytique** : un nom vernaculaire et un genre d'insectes coléoptères, le type de la famille des dytiscidés.

les **dytiscidés** : une famille d'insectes coléoptères adéphages dytiscoïdes ou caraboïde, regroupant toutes les espèces de dytiques, aux dimensions et aux formes variées.

les **dytiscoïdes** : une super-famille d'insectes coléoptères adéphages hydradéphages

Le nom (un) dytique est emprunté au grec δ υ τ ι κ ο ́ ς « qui aime à plonger » notamment « le plongeur » insecte aquatique, *Dioscoride*.

DZ

dzaquillon

un **dzaquillon** : un costume traditionnel suisse.

dzêta

un **zêta** ou **dzêta** : la sixième lettre de l'alphabet grec.

dzud

le **dzud** : en Mongolie, un hiver particulièrement enneigé, pendant lequel le bétail est incapable de trouver sa nourriture.

Des mots qui se ressemblent (homophones, homographes, paronymes)

D / dais / dé / des / dès / dey

daba / daba / dada

daigner / dénier

daim / d'un

dam / dame / dame, dames, dament

dama, damas, damât / damas

daman / damant

Damas / damasse, damasses, damassent

damerez, damerai, damerais, damerait, dameraient / dameret

damier / damiez

damne, damnes, damnent / dan

dans / d'en / dent / dam

danse / danse, danses, dansent / dense

dard / dare-dare.

baron, baronne / barrons / **daron, daronne**

darse / tarse.

dartre, dartreux / tartre, tartreux.

dataire / datèrent

datassions / datation

date / date, dates, datent, datiez / datte, dattier

dation / dations

d'avantage, d'avantages / **davantage**

dealer

débander / débonder

débarra, débarras, débarrât / débarras

débarrasse

débat / débat, débats, débats

débâte / débatte

débile, débilement, débilité / délébile / indélébile, indélébilement, indélibilité

déblai, déblayer / délai / délayer / relai, relais, relayer / layer / remblai, remblayer

débourre, débourrent, débourres / débours.

déca / decca

décarbonate, décarbonates, décarbonatent / décarbonâtes

décélère, décélèrent, décélères / descellèrent / dessellèrent

décente, décent / descente, descend, descends

décerner / discerner

déchiffrage, déchiffrement, déchiffrer, déchiffreur, déchiffreuse / défrichage, défrichement, défricher, défricheur, défricheuse

décilage, décile / désilage, désile, désilent, désiles

déclencher / enclencher

décolèrent / décollèrent

décollassions / décollation

de concert / de conserve

décontraction / décontractions

décrépi, décrépis, décrépit, décrépît, décrépîtes / décrépite, décrépit / décrépite, décrépitent, décrépites

décri / décrie, décries, décrient / décris, décrit, décrît

décriera, décrieras, décrierai, décrieraient, décrierais, décrierait, décrierez, vous décrieriez, nous décrierions, décrierons, décrieront / décrira, décriras, décrirai, décriraient, décrirais, décrirait, décrirez, décririez, décririons, décrirons, décriront

décrois, décroit, décroient / décroîs, décroît

décru, décrus, décrut, décrût / décrue / décrue, décruent, décrues

dédicacer / dédier

dédie, dédient, dédies / dédis, dédit / dédit / desdits

déduction / diduction

défaire / défère, défèrent, défères / déferre, déferrent, déferres

défais, défait / défet

défectueux / déficient

défends, défend / défens

défi / défie, défies, défient / défis, défit, défît

dégênèrent / dégénère, dégénères, dégénèrent

dégouter, dégoûter / dégoutter

dégraffitage / graphitage

déhaler / déhâler

se déhancher / se démancher

déhouiller, houiller / ouiller

délacer, délacions / délasser, délassions / délation

délai / délaie, délaies, délaient

délaissions / délétion

délaitèrent / délétère

délie, délient, délies / délit

délierai, délieras, déliera, délierons, délierez, délieront, délierais, délierait, délierions, délieriez, délieraient / délirons, délirez, délirai, déliras, délira, délirais, délirait, délirions, déliriez, déliraient, délirât

déliquescence, déliquescent / délitescence, délitescent

démarcation / démarquassions

démarier, démariez, démariiez, démariions, démarions / démarriez, démarrions

démens, dément, démente, démentent, démentes / dément, démente, démentes, déments

démieller / démyéliniser

demi-maux / demi-mot

démission / démissions

démolir / mollir

démotique / domotique

dénégation / déni

dénoncer / désannoncer

dénoter / détoner / détonner

de par / de part

dépare, déparent, dépares / dépars, départ / départ

dépareiller / déparer / déparier

dépeindre / déteindre

dépends, dépend / dépens.

dépointer / désappointer

dépouillage, dépouiller / épouillage, épouiller

dégradation / dépravation / déprédation

dépréciions, déprécions / dépression

déprime / déprîmes

déprise / déprise, déprisent, déprises

désaffectation, désaffecté, désaffecter, désaffection / désinfection, désinfecté, désinfecter / désinfestation

désagrégation, désagréger / désintégration, désintégrer

désencrasse

désert / déserte, désertent, désertes / diserte, disert

désertion / désertions

intéressement, **désintéressement** / intérêt, **désintérêt**

absorption / adsorption / **désorption** / résorption

dessein / dessin

desserre, desserrent, desserres / dessers, dessert / dessert

détections / détections

déteins, déteint, déteinte, déteintes, déteints / détins, détint, détînt, détîntes

détergent

détour / détoure, détoures, détourent

détraction / détractions

détresse / détresse, détresses, détressent

d'eux / deux / d'œufs

devant / de vent

adverbe, adverbial / **déverbal** / proverbe, proverbial

devin / devins, devint, devînt

devise / devise, devisent, devises

devon / devons

d'hiver / divers

diagramme / digramme

diaporama / diorama

dibasique / dysbasique

dictame / dictâmes

dictâtes / diktat

diction / dicton / dictions, dictons

différenciable, différenciation, différencié, différencier / différentiable, différentiation, différentié, différentier

différant / différend / différent

différent / divers

diffraction / diffractions

digon / diguons

dilemme / indemne

dîme, dime / dime, dîme, diment, dîment, dimes, dîmes / dîmes

dinant, dînant / Dinant

dine, dîne, dinent, dînent, dines, dînes / dyne

dinar / Dinard

diplomate / diplômâtes

diptyque / distique / dytique

dis, dit, dît / dit / dix

discaux / disco

discounter

diseur / dix-heures

disjonction / disjonctions

dispo / dispos

bissecter, bissection / **dissection, disséquer**

dissension / distension / distorsion

distanciez, distancions / distanciez, distanciiez, distanciions, distancions

distant / distends, distend

divergent

djinn / gin / jean

do / dos

doc / dock

dog / dogue

doigt / dois, doit / doit

dol / dôle / dole, doles, dolent / dhole

dom, don / don / donc

dômage / dommage

donation / dotation

dopa / dopa, dopas, dopât

dore, dorent, dores / d'ores / dors, dort

dot / dote, dotent, dotes

d'où / Doubs / doux

doublon / doublons

drag / drag-queen / drague, dragues, draguent / drague

dragon / draguons

draille / dry / traille

draine / draine, drainent, draines / drenne

driver

drop / drope, dropent, dropes / droppe, droppent, droppes

dross / drosse / drosse, drossent, drosses

du / dû, due, dues, dus, dut, dût

duaux / duo

duplication / dupliquassions

dur, dure, dures, durs / dure, durent, dures